



**HAL**  
open science

# Saint-Riquier (VIIe-XIe siècles) : histoire, mémoire, hagiographie

Thomas Ledru

► **To cite this version:**

Thomas Ledru. Saint-Riquier (VIIe-XIe siècles) : histoire, mémoire, hagiographie. Histoire. Université de Lille, 2019. Français. NNT : 2019LILUH062 . tel-02563091

**HAL Id: tel-02563091**

**<https://theses.hal.science/tel-02563091>**

Submitted on 5 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**UNIVERSITÉ DE LILLE**  
**ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ**

**Doctorat**

**Histoire médiévale**

**Thomas LEDRU**

**SAINT-RIQUIER (VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> SIÈCLES) :**  
**HISTOIRE, MÉMOIRE, HAGIOGRAPHIE**

***Thèse dirigée par Michèle GAILLARD***

Soutenue le vendredi 13 décembre 2019

**Jury :**

Laurent MORELLE (École Pratique des Hautes Études) – président du jury et rapporteur  
Michèle GAILLARD (Université de Lille) – directrice de thèse  
Brigitte MEIJNS (KU Leuven) – rapporteure  
Charles MÉRIAUX (Université de Lille) – examinateur  
Noëlle DEFLOU-LECA (Université Grenoble Alpes) – examinatrice





Université de Lille – Campus Pont-de-Bois  
Faculté des Humanités – Département d’Histoire  
Rue du Barreau  
BP 60149  
59653 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

# IRHiS

**Institut de Recherches  
Historiques du Septentrion**

UMR 8529, UNIV. LILLE • CNRS

IRHiS-UMR 8529 (Univ. Lille, CNRS)  
Université de Lille – Campus Pont-de-Bois  
Rue du Barreau  
BP 60149  
59653 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

## Remerciements

Au moment d'achever ma thèse de doctorat, j'ai plaisir à remercier ici toutes les personnes qui m'ont aidé, par leurs conseils, leurs remarques ou leurs encouragements, durant les six années qui ont été nécessaires à sa réalisation :

- Michèle Gaillard, ma directrice de thèse, qui a suivi l'avancée de mes recherches avec intérêt et qui, forte de son expérience et de sa rigueur, m'a prodigué ses conseils avisés en ce qui concerne le doctorat mais aussi, plus généralement, le milieu universitaire,

- Charles Mériaux, à qui je dois le sujet de ma thèse et qui, malgré ses multiples responsabilités, n'a jamais refusé de répondre à mes questions et m'a en outre transmis spontanément de nombreuses informations et références très utiles,

- Laurent Morelle, grand spécialiste des sources diplomatiques et de la Picardie, dont j'ai suivi avec profit le séminaire à l'EPHE et qui, avec beaucoup de gentillesse, s'est intéressé à mon travail et m'a donné de précieux conseils,

- Brigitte Meijns, qui a bien voulu lire tous mes chapitres au fur et à mesure de leur rédaction et me faire part de ses remarques, toujours pertinentes, à leur sujet,

- Noëlle Deflou-Leca, qui a accepté de siéger dans le jury de ma thèse,

- Isabelle Brousselle, Esther Dehoux, Klaus Krönert et Mathieu Vivas, qui m'ont apporté leur aide dans le cadre des TD que j'ai assurés en L1 et en L2, à l'Université de Lille, à partir de 2015,
- Christopher Fletcher, dont j'ai suivi avec profit le séminaire en anglais et qui a bien voulu corriger mes différents textes en anglais, notamment en vue de ma participation à l'International Medieval Congress, à Leeds, en 2018,
- Josiane Barbier, qui m'a communiqué d'elle-même, avant sa parution, des extraits de son ouvrage intitulé *La fortune du prince*,
- Stéphane Lecouteux, qui m'a donné des renseignements au sujet d'éventuels liens de confraternité unissant Saint-Riquier et des abbayes normandes,
- Corinne Hélin, responsable de la bibliothèque Georges Lefebvre ainsi que du suivi des doctorants de l'IRHiS, qui s'est toujours montrée disponible et efficace,
- les différents doctorants avec lesquels j'ai eu l'occasion d'échanger, à Lille ou ailleurs, et en particulier Paul Chaffenet qui, généreusement, m'a rendu service à plusieurs reprises alors même qu'il travaillait sur son propre sujet de thèse,
- les collègues des différents établissements secondaires publics dans lesquels j'ai enseigné tout en faisant ma thèse et, plus généralement, les amis qui se sont intéressés à l'avancée de celle-ci,
- et enfin mes parents, qui m'ont toujours soutenu et pour qui l'achèvement de ma thèse de doctorat représente un grand motif de satisfaction.

## Résumé

### Saint-Riquier (VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles) : histoire, mémoire, hagiographie

Selon la tradition, l'abbaye de Saint-Riquier, près d'Abbeville, dans la Somme, a été fondée vers 625 par Riquier, un laïc converti à la vie religieuse (décédé vers 645). L'histoire de cette abbaye jusqu'aux environs de 1100 nous est connue grâce à la chronique rédigée par le moine Hariulf. Ce dernier, né dans le Ponthieu vers 1060, entra enfant à Saint-Riquier et y resta moine jusqu'en 1105, année où il devint abbé d'Oudenburg, près d'Ostende. Le manuscrit original de la chronique d'Hariulf a disparu dans l'incendie de l'abbaye de Saint-Riquier en 1719. Par chance, des copies en avaient été faites au XVII<sup>e</sup> siècle. L'édition de référence est celle de Ferdinand Lot en 1894. Outre les informations de nature événementielle qu'elle rapporte, la valeur de cette chronique réside dans les actes qu'Hariulf y a recopiés et qui font qu'elle tient à la fois de la chronique, des *gesta abbatum* et du cartulaire. Si la chronique d'Hariulf est utilisée depuis longtemps comme source d'information sur l'histoire de la Picardie, elle n'a encore jamais été étudiée pour elle-même, en temps qu'œuvre à la fois littéraire, historique, mémorielle et hagiographique rédigée, avec toute sa subjectivité, par un moine de l'abbaye de Saint-Riquier. Le but de cette thèse de doctorat est donc d'étudier en détail cette chronique pour répondre aux trois questions suivantes : pourquoi Hariulf a-t-il rédigé cette chronique ? Comment a-t-il procédé concrètement ? Comment a-t-il reconstruit l'histoire de son abbaye ? Cette étude, à la frontière entre histoire, mémoire et hagiographie, nécessite une analyse approfondie de la forme et du fond de la chronique d'Hariulf. En ce qui concerne la forme, nous nous intéressons à ce qu'on pourrait appeler « l'atelier de l'historien », autrement dit à la méthode de travail d'Hariulf : quelles ont été ses sources ? Comment les a-t-il utilisées ? Comment a-t-il comblé les lacunes de sa documentation ? Qu'a-t-il choisi d'ignorer et pourquoi ? En ce qui concerne le fond, nous nous intéressons aux thèmes principaux figurant dans la chronique d'Hariulf : histoire de l'abbaye, succession des

abbés, saints honorés, rapports avec les pouvoirs laïques (notamment les comtes de Ponthieu) et ecclésiastiques (notamment les évêques d'Amiens), évolution du temporel de l'abbaye, etc. En définitive, il s'agit de mettre en évidence le fonctionnement de la pensée d'Hariulf ainsi que ses centres d'intérêt et de préoccupation afin de mieux comprendre les raisons et les modalités de la rédaction de sa chronique.

Mots-clés : abbaye de Saint-Riquier – monachisme – histoire – mémoire – hagiographie – Hariulf – chronique – *gesta abbatum* – évêques d'Amiens – comtes de Ponthieu.



## Summary

### Saint-Riquier (7<sup>th</sup>-11<sup>th</sup> centuries) : history, memory, hagiography

Traditionally, it is said that the abbey of Saint-Riquier, near Abbeville, in the Somme department, was founded around 625 by Riquier, a layman converted to religious life (who died around 645). We know the history of this abbey until around 1100 thanks to the chronicle written by the monk Hariulf. The latter, born in Ponthieu around 1060, entered Saint-Riquier as a child and stayed as a monk there until 1105. That year, he became abbot of Saint-Peter of Oudenburg, near Ostend. The original manuscript of Hariulf's chronicle disappeared in the fire of the abbey of Saint-Riquier in 1719. By chance, copies had been made in the 17<sup>th</sup> century. The reference edition is that of Ferdinand Lot in 1894. In addition to the event-informations that it relates, the value of this chronicle lies in the charters that Hariulf copied in it and which make that it can be likened to a chronicle, to *gesta abbatum* and to a cartulary at the same time. Although Hariulf's chronicle has long been used as a source of information about the history of Picardy, it has never been studied for itself as a literary, historical, memorial and hagiographic work written, with all his subjectivity, by a monk of the abbey of Saint-Riquier. The purpose of this thesis is therefore to study this chronicle in detail in order to answer these three questions : why did Hariulf write this chronicle ? How did he proceed concretely ? How did he reconstruct the history of his abbey ? This study, at the juncture between history, memory and hagiography, requires a thorough analysis of the form and content of Hariulf's chronicle. Regarding the form, we are interested in what could be called "the historian's studio", which means Hariulf's working method : what were his sources ? How did he use them ? How did he fill the gaps in his documentation ? What did he choose to ignore and why ? Regarding the content, we are interested in the main themes appearing in Hariulf's chronicle : the history of the abbey, the succession of the abbots, the saints who were honored, the relations with lay powers (especially the counts of Ponthieu) and

ecclesiastical powers (especially the bishops of Amiens), the evolution of the property of the abbey, etc. Ultimately, the aim is to highlight the functioning of Hariulf's thought as well as his interests and concerns in order to better understand the reasons and modalities of the writing of his chronicle.

Keywords : abbey of Saint-Riquier – monasticism – history – memory – hagiography – Hariulf – chronicle – *gesta abbatum* – bishops of Amiens – counts of Ponthieu.

## Table des matières

Remerciements .....	4
Résumé .....	6
Summary .....	8
Table des matières .....	10
Introduction .....	19
<u>PREMIÈRE PARTIE – LA CHRONIQUE D’HARIULF DANS SON CONTEXTE.....</u>	28
<u>Chapitre 1 – Présentation de la chronique d’Hariulf.....</u>	29
I. Comment avons-nous aujourd’hui connaissance de la chronique d’Hariulf ?.....	29
A. Histoire du manuscrit original jusqu’à sa disparition en 1719 .....	29
B. Les copies, éditions et traductions de la chronique d’Hariulf depuis le XVII <sup>e</sup> siècle ....	32
II. Titre, nature, structure, auteur et époque de rédaction de la chronique d’Hariulf.....	34
A. Titre et nature de l’œuvre .....	34
B. Structure de l’œuvre .....	37
C. Le problème de l’auteur de l’œuvre .....	44
D. L’époque de rédaction de l’œuvre.....	47
III. Les modifications et ajouts effectués dans le manuscrit original après 1104/1105 .....	50
A. L’interpolation faite par l’abbé Anscher .....	50

B. L’ajout de documents à la suite de la chronique d’Hariulf.....	51
C. Les sommaires des chapitres des quatre livres de la chronique d’Hariulf.....	57
D. Un diplôme de Charlemagne enlevé puis mal remis en place.....	59
 IV. La chronique d’Hariulf a-t-elle été utilisée hors de l’abbaye de Saint-Riquier à l’époque médiévale ?.....	 60
 Synthèse du chapitre.....	 63
 <u>Chapitre 2 – Biographie et œuvres d’Hariulf</u> .....	 64
 I. Hariulf, moine de Saint-Riquier (vers 1060-1105).....	 65
A. Éléments biographiques .....	65
B. La Vie de Mauguille .....	67
 II. Hariulf, abbé de Saint-Pierre d’Oudenburg (1105-1143).....	 71
A. Éléments biographiques .....	71
B. La Vie d’Arnoul de Soissons.....	77
 III. Les œuvres incertaines et perdues .....	 79
A. Le <i>Libellus de miraculis sancti Richarii factis post ejus relationem</i> .....	79
B. L’Éloge d’Anscher .....	80
C. Les <i>Gesta Hariulphi abbatis sancti Petri Aldenburgensis contra abbatem sancti Medardi Suessionensis</i> .....	81
D. Les œuvres perdues .....	82
 Synthèse du chapitre.....	 83
 <u>Chapitre 3 – L’abbaye de Saint-Riquier jusque vers 1100 : état des connaissances</u> .....	 84
 I. L’abbaye de Saint-Riquier de ses origines jusqu’à la fin du IX <sup>e</sup> siècle .....	 84
A. Riquier et la fondation de l’abbaye .....	84
B. L’abbaye de la seconde moitié du VII <sup>e</sup> siècle jusqu’en 790.....	91
C. L’abbatiate d’Angilbert (790-814) .....	94

D. Les abbés du IX <sup>e</sup> siècle (814-881).....	97
II. L'abbaye de Saint-Riquier aux X <sup>e</sup> et XI <sup>e</sup> siècles .....	103
A. Un X <sup>e</sup> siècle mal connu (881-vers 980) .....	103
B. L'abbatiate d'Ingelardus (vers 980-vers 1015) .....	107
C. L'abbatiate d'Enguerrand (vers 1015-1045) .....	111
D. L'abbatiate de Gervin (1045-1071).....	114
E. L'abbatiate de Gervin II (1071-1096/1097) .....	120
Synthèse du chapitre.....	124
<u>DEUXIÈME PARTIE – HARIULF FACE AU PASSÉ ANCIEN DE SON ABBAYE</u> <u>(JUSQU'À LA FIN DU X<sup>e</sup> SIÈCLE)</u> .....	125
<u>Chapitre 4 – Riquier, le saint fondateur de l'abbaye</u> .....	126
I. Riquier, du laïc noble au saint ermite .....	126
A. Le problème de l'origine sociale de Riquier .....	126
B. La conversion de Riquier à la vie religieuse.....	130
C. L'activité religieuse de Riquier .....	133
D. La retraite érémitique et le décès de Riquier .....	141
II. Les origines des abbayes de Saint-Riquier et de Forest-Montiers.....	144
A. La fondation de l'abbaye de Saint-Riquier.....	144
B. Les débuts de la communauté de Saint-Riquier .....	148
C. La fondation de l'abbaye de Forest-Montiers et ses liens avec Saint-Riquier .....	152
Synthèse du chapitre.....	154
<u>Chapitre 5 – Angilbert, le saint reconstruteur de l'abbaye</u> .....	155
I. Angilbert, un abbé considéré comme saint car il était proche de Charlemagne .....	155
A. Une proximité ancienne.....	155
B. L'accession d'Angilbert à la fonction abbatiale .....	158

C. Une fois devenu abbé, Angilbert reste proche de Charlemagne.....	160
II. Angilbert, un abbé considéré comme saint car il a fait reconstruire l'abbaye de Saint-Riquier.....	163
A. Une abbaye dans une situation difficile ?.....	163
B. Description de la nouvelle abbaye.....	164
C. Les pratiques liturgiques mises en place par Angilbert.....	169
D. Décès et inhumation d'Angilbert à l'entrée de l'abbatiale.....	172
Synthèse du chapitre.....	173
<u>Chapitre 6 – L'abbaye de la mort d'Angilbert jusqu'à l'attaque des Vikings (814-881) ...</u>	174
I. Des abbés nobles, proches des souverains carolingiens et nommés par eux.....	174
A. La succession des abbés de Saint-Riquier selon Hariulf.....	174
B. Hariulf et la question de l'abbatiale laïque.....	185
II. La richesse matérielle et foncière de l'abbaye de Saint-Riquier.....	189
A. L'inventaire de 831.....	189
B. Les diplômes recopiés ou évoqués par Hariulf.....	194
III. Les reliques acquises par l'abbaye et les miracles attribués à l'intercession de Riquier.....	200
A. Un important mouvement d'acquisition de reliques.....	200
B. De nombreux miracles attribués à l'intercession de Riquier.....	203
Synthèse du chapitre.....	205
<u>Chapitre 7 – Plusieurs zones d'ombre.....</u>	207
I. Les incertitudes d'Hariulf concernant les successeurs de Riquier et d'Ocioald.....	207
II. L'attaque de l'abbaye par les Vikings en 881.....	214

III. Un X <sup>e</sup> siècle assez obscur (881-vers 980) .....	218
Synthèse du chapitre.....	225
 <u>TROISIÈME PARTIE – HARIULF FACE AU PASSÉ RÉCENT DE SON ABBAYE</u> <u>(DEPUIS LA FIN DU X<sup>e</sup> SIÈCLE)</u> .....	
226	
 <u>Chapitre 8 – Ingelardus, Enguerrand et Gervin : trois abbés présentant de nombreuses similitudes</u> .....	227
I. D’anciens moines nommés abbés par les rois capétiens.....	227
A. Ingelardus (vers 980-vers 1015).....	227
B. Enguerrand (vers 1015-1045).....	230
C. Gervin (1045-1071) .....	233
II. Les caractéristiques de la sainteté d’Enguerrand.....	236
A. Une sainteté qui repose avant tout sur sa sagesse .....	236
B. Une sainteté qui repose ensuite sur l’exemplarité de sa vie .....	239
III. Les caractéristiques de la sainteté de Gervin .....	244
A. Une sainteté qui repose avant tout sur sa piété.....	244
B. Les miracles attribués aux mérites de Gervin.....	248
Synthèse du chapitre.....	253
 <u>Chapitre 9 – Valoriser le capital spirituel de l’abbaye</u> .....	254
I. Le retour des reliques de Riquier et l’arrivée de celles de Mauguille et de Vigor de Bayeux .....	254
A. Le retour des reliques de Riquier .....	254
B. L’arrivée des reliques de Mauguille .....	257
C. L’arrivée des reliques de Vigor de Bayeux et la controverse qui en a découlé.....	258
II. Les miracles attribués à l’intercession de Riquier .....	263

A. Sous les abbatiats d’Ingelardus et d’Enguerrand (vers 980-1045).....	263
B. Sous l’abbatit de Gervin (1045-1071) .....	266
III. L’action de Gervin en faveur du culte des saints .....	268
A. La crypte construite à son initiative .....	268
B. La valorisation du culte de Vigor de Bayeux .....	270
C. La valorisation du culte d’Angilbert.....	272
Synthèse du chapitre.....	275
<u>Chapitre 10 – Valoriser le capital temporel de l’abbaye.....</u>	<u>277</u>
I. L’action de l’abbé Ingelardus (vers 980-vers 1015).....	277
A. Un abbé mieux considéré que ses deux prédécesseurs.....	277
B. Un abbé qui n’échappe toutefois pas aux critiques d’Hariulf .....	280
II. L’action de l’abbé Enguerrand (vers 1015-1045).....	285
III. L’action de l’abbé Gervin (1045-1071) .....	288
Synthèse du chapitre.....	295
<u>Chapitre 11 – Des relations complexes avec le comte de Ponthieu et l’évêque d’Amiens</u>	<u>296</u>
.....	296
I. Le comte de Ponthieu : un simple avoué ? .....	296
A. La question des origines des comtes de Ponthieu .....	296
B. L’abbé Enguerrand face au comte Enguerrand I <sup>er</sup> et à son fils Foulques .....	300
C. L’abbé Gervin face au comte Guy I <sup>er</sup> .....	305
II. Une certaine méfiance à l’égard de l’évêque d’Amiens.....	308
A. Hariulf ne parle pas beaucoup de l’évêque d’Amiens dans sa chronique .....	308
B. La recherche de l’appui du pape.....	312



Synthèse du chapitre.....	316
<u>Chapitre 12 – Gervin II, le mauvais abbé.....</u>	317
I. Gervin II en tant qu’abbé de Saint-Riquier.....	317
A. Un portrait moral très critique .....	317
B. Des réalisations systématiquement dévalorisées .....	321
II. Gervin II en tant qu’évêque d’Amiens .....	324
Synthèse du chapitre.....	332
<u>QUATRIÈME PARTIE – QUEL HISTORIEN ET QUEL MOINE HARIULF ÉTAIT-IL ?</u>	
.....	334
<u>Chapitre 13 – Les sources d’Hariulf .....</u>	335
I. La Bible.....	335
II. Les sources hagiographiques .....	338
III. Les annales, chroniques et autres œuvres narratives.....	351
IV. Les sources diplomatiques .....	357
A. Les actes recopiés par Hariulf .....	357
B. Les lettres assimilables à des actes recopiées par Hariulf .....	362
C. Les actes et documents assimilables évoqués ou sous-entendus par Hariulf .....	363
V. Les poèmes et autres œuvres en vers.....	367
VI. Les épitaphes.....	368
VII. Les sources orales .....	370

VIII. Les sources diverses .....	372
Synthèse du chapitre.....	379
<u>Chapitre 14 – La méthode de travail d’Hariulf</u> .....	380
I. L’origine des sources utilisées par Hariulf .....	380
A. Que savons-nous de la bibliothèque de l’abbaye de Saint-Riquier à l’époque d’Hariulf ? .....	380
B. Des sources n’ayant pas toutes la même origine chronologique et géographique .....	386
II. Sélection et organisation des sources et des informations.....	392
A. La sélection des sources .....	392
B. La sélection des informations .....	398
C. Le travail préparatoire avant la rédaction .....	405
III. Les différentes techniques employées par Hariulf pour intégrer les informations dans sa chronique.....	410
A. Hariulf a-t-il rédigé ou dicté sa chronique ?.....	410
B. La copie plus ou moins fidèle.....	413
C. La paraphrase.....	416
D. La combinaison de plusieurs sources dans un même passage.....	419
IV. Dans quelle mesure Hariulf est-il un historien ?.....	422
A. Les aspects par lesquels Hariulf s’apparente aux historiens d’aujourd’hui .....	422
B. Les sujets plus ou moins délaissés par Hariulf.....	425
C. Les aspects par lesquels Hariulf se distingue des historiens d’aujourd’hui .....	430
Synthèse du chapitre.....	437
<u>Chapitre 15 – Ce que la chronique révèle d’Hariulf</u> .....	438
I. L’attachement d’Hariulf à l’abbaye de Saint-Riquier et au Ponthieu.....	438
A. L’attachement d’Hariulf à son abbaye .....	438

B. L'attachement d'Hariulf à sa région natale .....	442
II. Hariulf, un moine cultivé.....	444
A. Le souci pédagogique d'Hariulf.....	444
B. Hariulf maîtrise l'emploi des <i>topoi</i> et des techniques littéraires et rhétoriques .....	448
C. Hariulf utilise un vocabulaire varié .....	454
D. Hariulf semble apprécier la poésie .....	459
III. Les conceptions religieuses d'Hariulf.....	461
A. La Trinité, la Vierge Marie et les saints .....	461
B. L'Église et les fêtes chrétiennes .....	466
C. La vie monastique.....	468
D. La mort et l'au-delà .....	472
Synthèse du chapitre.....	474
Conclusion.....	475
Annexes.....	481
Annexe 1 – Les principaux saints de l'abbaye de Saint-Riquier.....	482
Annexe 2 – De quelques manuscrits dignes d'intérêt .....	499
Annexe 3 – Les domaines de l'abbaye de Saint-Riquier mentionnés dans la chronique d'Hariulf.....	510
Annexe 4 – Cartes, listes et arbres généalogiques .....	528
Sources et bibliographie .....	538
Index nominum et locorum .....	605

## Introduction

Saint-Riquier<sup>1</sup>, anciennement *Centula*, se trouve dans le sud du Ponthieu, ce « pays » s'étendant entre la Canche ou l'Authie et la Somme, à l'intérieur d'un triangle dont les trois côtés sont la voie romaine allant de Lillebonne à Boulogne-sur-Mer, celle allant d'Amiens à Boulogne-sur-Mer et la Somme. Plus précisément, Saint-Riquier, à une altitude comprise entre 30 et 40 mètres, se situe au bord du Scardon, une petite rivière qui se jette dans la Somme à Abbeville, à environ dix kilomètres au sud-ouest. L'embouchure de la Somme est à environ vingt-cinq kilomètres au nord-ouest.

Selon la tradition, l'abbaye de Saint-Riquier fut fondée vers 625 par Riquier, un laïc converti à la vie religieuse par deux moines irlandais. Elle connut son apogée au IX<sup>e</sup> siècle, en particulier sous l'abbatit d'Angilbert (790-814), membre important de la cour de Charlemagne. Attaquée et incendiée par les Vikings en 881, l'abbaye entra ensuite dans une période de déclin qui dura environ un siècle. Les abbés du XI<sup>e</sup> siècle s'efforcèrent de lui rendre sa grandeur passée mais elle fut gravement touchée par l'incendie provoqué en 1131 par le comte de Saint-Pol, Hugues III Candavène, alors en guerre contre un rival<sup>2</sup>. Dans le troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle, l'abbé Gilles de Machemont entreprit la reconstruction de l'abbatiale. C'est de cette époque que date le chœur actuel. Entre le début du XV<sup>e</sup> siècle et le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, l'abbaye connut plusieurs incendies à chaque fois suivis par des phases de reconstruction. C'est de l'une d'elle, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, que date la façade actuelle, de style gothique flamboyant. Dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, l'abbé commendataire Charles d'Aligre restaura à son tour l'édifice et fit adopter par les moines la réforme de la

---

<sup>1</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue.

<sup>2</sup> J.-F. Nieus, *Un pouvoir comtal entre Flandre et France*, p. 86-89.

congrégation de Saint-Maur. En 1719, l'abbaye de Saint-Riquier connut un nouvel incendie à la suite duquel furent construits les bâtiments conventuels que l'on peut voir aujourd'hui autour de l'abbatiale. Vendue comme bien national à la Révolution mais préservée de la destruction, l'abbaye de Saint-Riquier, dégradée par une violente tempête en 1800, fut rachetée par le diocèse d'Amiens et restaurée au XIX<sup>e</sup> siècle. Elle devint le siège d'un petit séminaire puis, en 1953, de la congrégation des Frères auxiliaires du clergé. Depuis 1972, elle appartient au département de la Somme qui en a fait, en 2012, un Centre culturel de rencontre dédié aux écritures, à l'ère numérique.

L'essentiel de nos connaissances sur l'histoire de l'abbaye de Saint-Riquier jusque vers 1100 provient de ce que l'on appelle communément la chronique d'Hariulf. Cette œuvre, en fait intitulée *Gesta Ecclesiae Centulensis*, a été achevée en 1088 puis complétée en 1104/1105 par un moine nommé Hariulf, né dans le Ponthieu vers 1060 et entré à Saint-Riquier dans son enfance. Cette chronique comprend quatre livres de longueur inégale : le premier est principalement consacré à Riquier, le deuxième à Angilbert, le troisième, plus long, va du décès d'Angilbert en 814 à celui de l'abbé Ingelardus vers 1015, tandis que le quatrième et dernier, lui aussi plus long, va jusqu'au décès de l'abbé Gervin II en 1104/1105. L'intérêt de cette chronique, outre les informations de nature événementielle qu'elle rapporte, réside notamment dans les nombreux actes, dont les originaux ont aujourd'hui disparu, qu'Hariulf y a recopiés<sup>3</sup>. Le manuscrit original de la chronique a cependant connu une histoire assez mouvementée. Ayant échappé à l'incendie qui a touché Saint-Riquier en 1131, il était encore à l'abbaye en 1437 mais il n'y était plus en 1492. Retrouvé en 1672 dans la bibliothèque du couvent des Carmes déchaux de Clermont-Ferrand, il est revenu à Saint-Riquier en 1673 où il a disparu dans l'incendie qui a touché l'abbaye en 1719. Sans les copies et éditions qui en furent faites à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, nous ne connaîtrions donc pas aujourd'hui la chronique d'Hariulf<sup>4</sup>. Toutefois, il va de soi que l'absence du manuscrit original complique notablement l'étude de cette œuvre.

---

<sup>3</sup> Il en va de même pour les *Gesta abbatum Sithiensium* rédigés par Folcuin en 961-962 (MGH, SS, 13, p. 600-635 ; L. Morelle, *Autour de Folcuin de Saint-Bertin*, p. VI-VII (nous remercions L. Morelle de nous avoir autorisé à consulter le mémoire de son HDR intitulée *Écrit diplomatique et archives monastiques (France septentrionale, VIII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*)).

<sup>4</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. LVII-LXX ; F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 245-247. Nous reviendrons plus en détail sur ce sujet dans notre chapitre 1.

Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, plusieurs érudits et historiens se sont intéressés, de façon intermittente, à l'abbaye de Saint-Riquier ou à la chronique d'Hariulf<sup>5</sup>. Pour les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, si on laisse de côté ceux qui ont copié ou édité l'œuvre d'Hariulf, on peut signaler la notice consacrée à ce dernier dans le tome XII de l'*Histoire littéraire de la France* (1763) car celle-ci, en plus de retracer sa biographie et de présenter ses œuvres, livre un jugement équilibré au sujet de la valeur de sa chronique<sup>6</sup>. En ce qui concerne le XIX<sup>e</sup> siècle, il faut citer le marquis Le Ver, un érudit local qui traduisit la chronique d'Hariulf en 1836. Sa traduction resta toutefois inconnue pendant plusieurs décennies avant d'être éditée par Ernest Prarond, président d'honneur de la Société d'émulation d'Abbeville, en 1899<sup>7</sup>. La période allant de 1880 à 1914 correspond à une phase de regain d'intérêt pour l'abbaye et la chronique puisque l'abbé Jules Hénocque, doyen du chapitre cathédral d'Amiens et ancien supérieur du petit séminaire de Saint-Riquier, a publié son *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier* (trois tomes) de 1880 à 1888 tandis que Ferdinand Lot a édité la chronique d'Hariulf en 1894 puis a publié un article complémentaire en 1911<sup>8</sup>. Si les travaux de Jules Hénocque et de Ferdinand Lot sont à peu près contemporains, il est toutefois difficile de les mettre sur le même plan dans la mesure où Jules Hénocque est un homme d'Église soucieux de valoriser l'abbaye de Saint-Riquier alors que Ferdinand Lot est un éminent représentant de l'école méthodique ou positiviste. Enfin, c'est dans les années 1900-1910 que l'abbaye a commencé à être étudiée pour sa dimension architecturale, comme le montrent les travaux de Georges Durand publiés en 1907-1911<sup>9</sup> et ceux de Wilhelm Effmann publiés en 1912<sup>10</sup>.

Il faut attendre les années 1950-1960 pour que cette dernière thématique soit reprise et en même temps renouvelée. En effet, en 1957, Jean Hubert a entrepris d'interpréter de façon symbolique les spécificités architecturales des trois églises construites par Angilbert en s'appuyant sur la description qui en est faite dans la chronique d'Hariulf<sup>11</sup>. Dans les années suivantes, des historiens de l'art et des archéologues ont orienté leurs recherches dans la même direction. Carol Heitz, dans sa thèse consacrée aux rapports entre l'architecture et la liturgie à l'époque carolingienne (1963), a ainsi accordé une place conséquente à l'abbaye de

<sup>5</sup> Nous reviendrons plus en détail sur ce sujet dans notre chapitre 1.

<sup>6</sup> *Histoire littéraire de la France*, tome XII, p. 204-217, en particulier p. 208 où l'auteur de la notice déclare partager l'avis de J. Mabillon sur ce point.

<sup>7</sup> Hariulf, *Chronicon Centulense ou Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, éd. E. Prarond.

<sup>8</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier* ; F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 245-270.

<sup>9</sup> G. Durand, *La Picardie historique et monumentale*, tome IV, seconde partie, p. 136-196.

<sup>10</sup> W. Effmann, *Centula – St. Riquier*.

<sup>11</sup> J. Hubert, « Saint-Riquier et le monachisme bénédictin en Gaule à l'époque carolingienne », p. 293-309.

Saint-Riquier, approfondissant nettement les réflexions de Jean Hubert<sup>12</sup>. En parallèle, l'archéologue Honoré Bernard a lancé des fouilles à Saint-Riquier, en 1962, pour vérifier certaines des hypothèses émises par Jean Hubert. À l'instar de ce dernier et de Carol Heitz, il a été amené à utiliser la chronique d'Hariulf pour comparer ses découvertes archéologiques avec la description que l'on peut y lire. Dès lors, pendant près d'un demi-siècle, il a publié épisodiquement des articles faisant le point sur les résultats de ses fouilles<sup>13</sup>.

Il n'y a rien de particulier à signaler au cours des années 1970-1980, à l'exception de la thèse méconnue de Robert Thomas McDonald sur les origines du comté de Ponthieu (1971), dans laquelle il a entre autres mis à profit les informations données par Hariulf sur les premiers comtes de Ponthieu pour décrire, jusqu'à la mort du comte Guy I<sup>er</sup>, en 1100, la mise en place et le fonctionnement de ce petit comté stratégique<sup>14</sup>, et d'un article de Theodore Evergates paru en 1975 et consacré à l'emploi et à la signification du mot *miles* dans la chronique d'Hariulf<sup>15</sup>.

En revanche, depuis les années 1990-2000, l'abbaye de Saint-Riquier est à nouveau l'objet d'études nombreuses mais qui n'apportent pas forcément beaucoup d'éléments nouveaux. En 1995, Susan A. Rabe a ainsi publié une étude sur les rapports entre foi, art et politique à l'époque d'Angilbert mais elle ne fait en définitive que confirmer les thèses de Carol Heitz<sup>16</sup>. En 2000, un colloque a été organisé à Saint-Riquier mais les actes de celui-ci sont très minces<sup>17</sup>. En 2009, un bel ouvrage de synthèse sur l'abbaye est paru sous la direction d'Aline Magnien<sup>18</sup>. Toutefois, celui-ci relève davantage de l'histoire de l'art et de l'architecture que de l'histoire proprement dite et n'accorde donc qu'une place minime aux premiers siècles de l'histoire de Saint-Riquier et à la chronique qui nous permet de les connaître<sup>19</sup>. Enfin, en 2013, Friedrich Möbius a publié un livre au sujet du programme à la fois architectural, liturgique et théologique d'Angilbert, tout en s'intéressant aux nombreuses reliques amassées par ce dernier, mais, à l'image de celui de Susan A. Rabe, ce livre reprend bon nombre d'éléments déjà connus<sup>20</sup>.

<sup>12</sup> C. Heitz, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie à l'époque carolingienne*.

<sup>13</sup> Voir en dernier lieu H. Bernard, « Saint-Riquier : l'abbaye carolingienne d'Angilbert », p. 55-82.

<sup>14</sup> R. T. McDonald, *The Countship of Ponthieu to 1100*.

<sup>15</sup> T. Evergates, « Historiography and Sociology in Early Feudal Society », p. 35-49.

<sup>16</sup> S. A. Rabe, *Faith, Art, and Politics at Saint-Riquier*.

<sup>17</sup> D. Buschinger (éd.), *Saint Riquier à Saint-Riquier*.

<sup>18</sup> A. Magnien (dir.), *Saint-Riquier. Une grande abbaye bénédictine*.

<sup>19</sup> S. Racinet, « Histoire d'une abbaye », p. 17-32.

<sup>20</sup> F. Möbius, *Die karolingische Reichsklosterkirche Centula*.

On peut donc déplorer l'absence d'une synthèse récente sur l'histoire des premiers siècles de l'abbaye de Saint-Riquier ainsi que sur la chronique d'Hariulf, ce qui oblige encore les personnes intéressées à consulter l'*Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier* de l'abbé Jules Hénocque, ouvrage non dénué de qualités mais dont les perspectives et le style sont aujourd'hui dépassés. De plus, si la chronique est connue et utilisée depuis longtemps, comme nous venons de le voir, elle n'a paradoxalement jamais été étudiée pour elle-même, en temps qu'œuvre à la fois littéraire, historique, mémorielle et hagiographique rédigée, avec toute sa subjectivité, par Hariulf. Certes, Ferdinand Lot, dans l'introduction de son édition de celle-ci, a bien sûr présenté Hariulf, ses œuvres, le texte de la chronique, ses sources, son originalité et sa valeur ainsi que l'histoire du manuscrit original<sup>21</sup> mais, étant donné qu'il ne s'agissait que d'une introduction, il s'est contenté de dire l'essentiel sur le sujet, si bien que plusieurs de ces points méritent aujourd'hui d'être repris et développés. Le but de notre thèse de doctorat est donc de combler cette lacune en proposant une étude détaillée, sur le fond et sur la forme, de la chronique d'Hariulf. Plus précisément, il s'agit de répondre aux trois questions suivantes : pourquoi Hariulf a-t-il rédigé sa chronique ? Comment l'a-t-il rédigée ? Comment a-t-il reconstruit l'histoire de son abbaye ? Ce faisant, nous pourrions également revenir sur l'histoire des premiers siècles de l'abbaye de Saint-Riquier, même s'il ne s'agit naturellement pas de rédiger une monographie sur le modèle défini en 1926 par Léon Levillain et René-Norbert Sauvage<sup>22</sup>.

Notre sujet et la manière dont nous souhaitons l'appréhender s'inscrivent dans plusieurs domaines de recherche récents. De façon générale, les historiens spécialistes du monachisme étudient aujourd'hui les abbayes à travers le prisme de thématiques variées, suivant en cela les inflexions récentes de la recherche en histoire médiévale<sup>23</sup>. Sans prétendre à l'exhaustivité, on peut citer les thématiques suivantes : les études régionales<sup>24</sup>, les rapports entre les abbayes et les seigneurs laïques<sup>25</sup>, l'hagiographie monastique<sup>26</sup>, les réformes

---

<sup>21</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. V-LXX.

<sup>22</sup> L. Levillain et R.-N. Sauvage, « Comment rédiger l'histoire d'un monastère (abbaye ou prieuré) », p. 417-442.

<sup>23</sup> À ce sujet, voir J.-C. Schmitt et O. G. Oexle (dir.), *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne*.

<sup>24</sup> Deux exemples parmi d'autres : A. Dierkens, *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse (VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles)* ; A.-M. Helvétius, *Abbayes, évêques et laïques*.

<sup>25</sup> Deux exemples parmi d'autres : B. H. Rosenwein, *To Be the Neighbor of Saint Peter* ; E. Magnani Soares-Christen, *Monastères et aristocratie en Provence (milieu X<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> siècle)*.

<sup>26</sup> Deux exemples parmi d'autres : P. Henriot, *La parole et la prière au Moyen Âge* ; M. Heinzelmann (dir.), *L'hagiographie du haut Moyen Âge en Gaule du Nord*.



monastiques<sup>27</sup>, la mémoire monastique<sup>28</sup>, l'écrit diplomatique en milieu monastique<sup>29</sup>, les réseaux monastiques<sup>30</sup> ou encore le rôle des abbayes dans la sacralisation de l'espace<sup>31</sup>.

Parmi ces différentes thématiques, notre recherche se rattache tout d'abord à celle de la mémoire monastique car Hariulf raconte l'histoire de son abbaye de façon subjective. Ce domaine de recherche est apparu en Allemagne, dans les années 1960-1970, sous l'impulsion de Gerd Tellenbach et, entre autres, de ses élèves Karl Schmid et Joachim Wollasch<sup>32</sup>. Ces historiens, qui ont notamment étudié le *Liber memorialis* de Remiremont<sup>33</sup>, ont souligné la dimension mémorielle des livres de vie ou livres de fraternité dans lesquels étaient inscrits les noms des laïcs ayant fait des donations à telle ou telle abbaye et pour lesquels les moines priaient. Après eux, de nombreux historiens ont mené des recherches sur la notion de *memoria*, qu'elle soit monastique ou non, contribuant de la sorte à en révéler la richesse<sup>34</sup>. Certains d'entre eux se sont plus particulièrement intéressés à la façon dont les hommes d'Église ont pu écrire ou réécrire, *a posteriori*, l'histoire de leur institution (à l'image d'Hariulf) car l'étude de l'écriture de son histoire par une communauté religieuse permet de mettre en évidence la mémoire qu'elle avait de son passé<sup>35</sup>. Dans les années 1990, ce thème a notamment été illustré par deux ouvrages : le premier est celui de Michel Sot, consacré à Flodoard<sup>36</sup>, dans lequel il s'intéresse à la méthode de travail du célèbre chanoine rémois et à la façon dont celui-ci a reconstruit l'histoire de la cité épiscopale de Reims, jusqu'au milieu du X<sup>e</sup> siècle, dans son *Histoire de l'Église de Reims*<sup>37</sup> ; le second est celui de Patrick J. Geary,

<sup>27</sup> Deux exemples parmi d'autres : M. Gaillard, *D'une réforme à l'autre* ; S. Vanderputten, *Monastic Reform as Process*.

<sup>28</sup> Deux exemples parmi d'autres : A. G. Remensnyder, *Remembering Kings Past* ; N. Bouter (éd.), *Écrire son histoire*.

<sup>29</sup> Deux exemples parmi d'autres : O. Guyotjeannin, L. Morelle et M. Parrisé (éd.), *Pratiques de l'écrit documentaire au XI<sup>e</sup> siècle* ; P. Chastang, *Lire, écrire, transcrire*.

<sup>30</sup> Deux exemples parmi d'autres : I. Cartron, *Les pérégrinations de Saint-Philibert* ; N. Deflou-Leca, *Saint-Germain d'Auxerre et ses dépendances*.

<sup>31</sup> Deux exemples parmi d'autres : M. Lauwers, « De l'*incastellamento* à l'*inecclesiamento* », p. 315-338 ; Id. (éd.), *Monastères et espace social*.

<sup>32</sup> À ce sujet, voir M. Borgolte, « *Memoria*. Bilan intermédiaire d'un projet de recherche sur le Moyen Âge », p. 53-69 ; M. Lauwers, « *Memoria*. À propos d'un objet d'histoire en Allemagne », p. 105-126.

<sup>33</sup> MGH, Libri mem., 1.

<sup>34</sup> Parmi de nombreux titres, on peut notamment citer : K. Schmid et J. Wollasch (dir.), *Memoria. Der geschichtliche Zeugniswert des liturgischen Gedenkens im Mittelalter* ; J. Le Goff, *Histoire et mémoire* ; M. J. Carruthers, *The Book of Memory* ; D. Geuenich et O. G. Oexle (éd.), *Memoria in der Gesellschaft des Mittelalters* ; O. G. Oexle (éd.), *Memoria als Kultur* ; M. Lauwers, *La mémoire des ancêtres, le souci des morts*.

<sup>35</sup> Voici plusieurs exemples concernant le monachisme : J. Kastner, *Historiae fundationum monasteriorum* ; P. Ruyffelaere, « Les *historiae fundationum monasteriorum* et leurs sources orales au XII<sup>e</sup> siècle », p. 223-247 ; A. G. Remensnyder, *Remembering Kings Past* ; N. Bouter (éd.), *Écrire son histoire*.

<sup>36</sup> M. Sot, *Un historien et son Église*.

<sup>37</sup> MGH, SS, 36.

consacré à la mémoire et à l'oubli à la fin du premier millénaire<sup>38</sup>, dans lequel il montre que les institutions ecclésiastiques médiévales ont eu tendance à reconstruire leur passé en fonction de leurs intérêts (qui ont pu varier au cours du temps) et que cette reconstruction du passé reposait sur une sélection opérée parmi les archives entre celles considérées comme dignes d'être gardées, car jugées utiles, et celles vouées à l'oubli, voire à la destruction, car jugées sans intérêt<sup>39</sup>. Ces deux ouvrages ainsi que d'autres travaux relatifs à ce thème ont contribué à souligner le fait que l'écriture de son histoire par une communauté religieuse et la sélectivité de sa mémoire dans le cadre d'une telle entreprise sont des moyens en vue de fins spécifiques que les historiens doivent s'efforcer de découvrir.

Cependant, outre la thématique de la mémoire monastique, notre thèse de doctorat est également liée à celles de l'écrit diplomatique en milieu monastique, de l'hagiographie monastique et des rapports entre les abbayes et les seigneurs laïques. En effet, Hariulf a recopié de nombreux actes dans sa chronique, il se mue parfois en hagiographe et il évoque à plusieurs reprises les relations complexes, au XI<sup>e</sup> siècle, entre l'abbaye de Saint-Riquier et le comte de Ponthieu. De façon générale, la thématique de l'écrit diplomatique en milieu monastique s'intéresse, sur le fond et sur la forme, aux différents types d'actes utilisés par les moines, aux diverses fonctions de ces actes ainsi qu'à la gestion par les moines de leurs archives<sup>40</sup>. La thématique de l'hagiographie monastique étudie les différents types de textes hagiographiques que les moines ont pu rédiger, les multiples raisons ayant pu motiver leur rédaction ou leur réécriture ainsi que les modèles, valeurs et normes que ces textes peuvent véhiculer<sup>41</sup>. Enfin, la thématique des rapports entre les abbayes et les seigneurs laïques analyse, souvent à l'échelle d'un territoire donné, la variété des liens et des échanges unissant ces deux types de détenteurs de pouvoir plus ou moins complémentaires ou, au contraire, rivaux<sup>42</sup>.

---

<sup>38</sup> P. J. Geary, *La mémoire et l'oubli à la fin du premier millénaire*.

<sup>39</sup> L. Morelle a toutefois nuancé la thèse de P. J. Geary (« Histoire et archives vers l'an mil », p. 119-141).

<sup>40</sup> À ce sujet, voir par exemple : O. Guyotjeannin, L. Morelle et M. Parisse (éd.), *Les cartulaires* ; L. Morelle, *Écrit diplomatique et archives monastiques* ; Id., « Instrumentation et travail de l'acte », p. 41-74 ; N. Mazeure, *La vocation mémorielle des actes* ; C. Senséby (dir.), *L'écrit monastique dans l'espace ligérien*.

<sup>41</sup> À ce sujet, voir par exemple : M. Heinzlmann (éd.), *Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes* ; M. Goulet, *Écriture et réécriture hagiographiques* ; S. Gioanni et C. Mériaux (dir.), *Réforme(s) et hagiographie dans l'Occident latin* ; E. Bozóky (éd.), *Hagiographie, idéologie et politique au Moyen Âge en Occident*.

<sup>42</sup> À ce sujet, voir par exemple : D. Barthélemy, *Chevaliers et miracles* ; la thèse de doctorat de N. Ruffini-Ronzani intitulée *Église et aristocratie en Cambrésis* (soutenue en 2014) ; la thèse de doctorat de P. Chaffenet intitulée *Aristocratie et communautés religieuses aux marges septentrionales du royaume de France* (soutenue en 2017).

Dans la mesure où la chronique d'Hariulf est une œuvre rédigée au Moyen Âge, notre sujet s'inscrit enfin dans le cadre des recherches menées, dans le sillage du *linguistic turn*, sur les pratiques d'écriture, le passage de l'oral à l'écrit, l'importance de l'écrit dans la société ou encore la place et le rôle de l'auteur dans son œuvre, autant de dimensions qui doivent être rapprochées, au sein du vaste champ des sciences humaines et sociales, des concepts de scripturalité, de *Literacy* ou encore de *Schriftlichkeit*<sup>43</sup>.

Dans une première partie, intitulée « La chronique d'Hariulf dans son contexte », nous commencerons par présenter plus en détail cette œuvre qui est au cœur de notre travail en évoquant notamment l'histoire du manuscrit original jusqu'à sa disparition en 1719, les copies, éditions et traductions du texte de la chronique depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et les problèmes posés par le titre, la nature, l'auteur et l'époque de rédaction de l'œuvre (chapitre 1). Ensuite, nous retracerons la biographie d'Hariulf, moine de Saint-Riquier jusqu'en 1105 puis abbé d'Oudenburg, près d'Ostende, jusqu'à son décès en 1143, en distinguant les autres œuvres qui peuvent lui être attribuées avec certitude et celles dont l'attribution à Hariulf est au contraire incertaine ou qui sont perdues (chapitre 2). Enfin, à l'aide de toutes les sources dont nous disposons, y compris la chronique d'Hariulf, nous ferons le point sur ce que nous savons aujourd'hui des différentes phases de l'histoire de l'abbaye de Saint-Riquier jusque vers 1100 afin de pouvoir mieux appréhender ensuite la version subjective qu'Hariulf donne de cette même histoire dans sa chronique (chapitre 3).

Dans une deuxième partie, intitulée « Hariulf face au passé ancien de son abbaye (jusqu'à la fin du X<sup>e</sup> siècle) », nous verrons d'abord comment Hariulf relate la vie de Riquier, le saint fondateur de l'abbaye (et en particulier ses origines, sa conversion, son activité religieuse, la fondation de l'abbaye et sa retraite érémitique à la fin de sa vie), dans le livre I de sa chronique (chapitre 4). De la même façon, nous nous intéresserons ensuite à la façon dont Hariulf présente Angilbert dans le livre II : proche de Charlemagne, Angilbert est en quelque sorte le second fondateur de l'abbaye puisqu'il a fait reconstruire celle-ci vers 800 (chapitre 5). Le chapitre suivant sera consacré à l'histoire de l'abbaye de Saint-Riquier de la mort d'Angilbert en 814 à l'attaque de l'abbaye par les Vikings en 881 (période relatée dans les vingt premiers chapitres du livre III) et se penchera notamment sur la façon dont Hariulf

---

<sup>43</sup> À ce sujet, voir par exemple : M. T. Clanchy, *From Memory to Written Record* ; M. Zimmermann (dir.), *Auctor et auctoritas* ; J.-C. Schmitt et O. G. Oexle (dir.), *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne*, p. 127-169 ; *L'autorité de l'écrit au Moyen Âge*.

présente les abbés successifs et sur la valorisation de la richesse de l'abbaye qui était alors à son apogée (chapitre 6). Enfin, le dernier chapitre de cette deuxième partie étudiera les zones d'ombre laissées par Hariulf dans les trois premiers livres de sa chronique, à savoir la période comprise entre Riquier et Angilbert, soit du milieu du VII<sup>e</sup> à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, et celle allant de l'attaque de l'abbaye en 881 à la fin du X<sup>e</sup> siècle (chapitre 7).

Dans une troisième partie, intitulée « Hariulf face au passé récent de son abbaye (depuis la fin du X<sup>e</sup> siècle) », nous verrons d'abord les similitudes que l'on peut observer entre les abbés Ingelardus, Enguerrand et Gervin (de 980 environ à 1071) dont il est question à la fin du livre III et dans le livre IV de la chronique (chapitre 8). Nous montrerons ensuite comment Hariulf valorise leur action sur le plan spirituel à travers l'acquisition de nouvelles reliques, la rédaction de miracles et la volonté de relancer le culte des saints de l'abbaye (chapitre 9). De même, le chapitre suivant s'intéressera à la manière dont Hariulf valorise l'action de ces trois abbés sur le plan temporel, à savoir leur volonté d'embellir l'abbaye et d'accroître, défendre et mieux gérer son patrimoine foncier (chapitre 10). Il faudra ensuite étudier l'évocation par Hariulf des relations complexes entre, d'une part, l'abbaye et le comte de Ponthieu et, d'autre part, l'abbaye et l'évêque d'Amiens car il s'agit d'un point fondamental (chapitre 11). Nous nous pencherons enfin sur le cas particulier de Gervin II qui fut à la fois abbé de Saint-Riquier et évêque d'Amiens pendant quelques années et qui est surtout présenté comme un mauvais abbé dans ce qu'Hariulf a ajouté à sa chronique en 1104/1105 (chapitre 12).

Dans une quatrième et dernière partie, intitulée « Quel historien et quel moine Hariulf était-il ? », nous profiterons d'avoir analysé la chronique sur le fond dans les deux parties précédentes pour l'étudier désormais sur la forme. Pour ce faire, nous énumérerons d'abord, en faisant une typologie, les différentes sources utilisées par Hariulf pour rédiger sa chronique (chapitre 13). Nous présenterons ensuite la méthode de travail qu'il a suivie, en particulier l'origine des sources, la sélection et l'organisation des informations et les différentes techniques par lesquelles il a intégré celles-ci dans sa chronique (chapitre 14). Enfin, dans le dernier chapitre, nous tenterons, à la lumière de tout ce qui précède, de montrer en quoi la chronique, sur le fond et sur la forme, révèle la personnalité et la subjectivité d'Hariulf (chapitre 15).

**PREMIÈRE PARTIE**

**LA CHRONIQUE D'HARIULF DANS SON CONTEXTE**

## CHAPITRE 1

### **Présentation de la chronique d'Hariulf**

Dans la mesure où l'étude de cette chronique constitue le cœur de notre recherche, il est nécessaire de commencer par la présenter de façon détaillée. Nous allons donc expliquer comment nous avons aujourd'hui connaissance de cette œuvre, puis aborder ses titre, nature, structure, auteur et époque de rédaction, puis mettre en évidence les modifications et ajouts effectués dans le manuscrit original après Hariulf et enfin voir si la chronique a pu être utilisée hors de l'abbaye de Saint-Riquier.

#### **I. Comment avons-nous aujourd'hui connaissance de la chronique d'Hariulf ?**

##### *A. Histoire du manuscrit original jusqu'à sa disparition en 1719*

Avant de relater son histoire, il est nécessaire d'apporter une explication au sujet de l'emploi que nous faisons, dans ce chapitre, de l'expression « manuscrit original ». En effet, en l'absence d'un manuscrit datant du Moyen Âge et contenant le texte de la chronique d'Hariulf, il est impossible d'être absolument certain que le manuscrit qui brûla en 1719 était bien le manuscrit original. De ce fait, et même si Jean Mabillon, Edmond Martène et Ursin Durand, trois illustres bénédictins de Saint-Maur qui virent ce manuscrit, le tiennent pour tel<sup>1</sup>, rien n'interdit d'émettre l'hypothèse selon laquelle il s'agit en fait d'une copie datant du Moyen Âge. Toutefois, comme cette hypothèse est invérifiable, nous avons fait le choix, afin

---

<sup>1</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. LXII-LXIII.

d’éviter de trop compliquer notre propos, d’employer l’expression « manuscrit original » pour désigner le manuscrit disparu en 1719.

Comme nous l’avons dit dans l’introduction, ce manuscrit échappa à l’incendie qui a touché l’abbaye de Saint-Riquier en 1131, il s’y trouvait encore en 1437 mais il n’y était plus en 1492. En effet, nous connaissons l’existence, grâce à une copie du XVI<sup>e</sup> siècle, d’une continuation en français de la chronique d’Hariulf s’achevant en 1437 et appelée *Grande Chronique de Saint-Riquier*<sup>2</sup>. Cependant, en 1492, quand Jean de la Chapelle, curé d’Oneux<sup>3</sup> et notaire apostolique, rédigea en latin à la demande d’Eustache Le Quieux, abbé de Saint-Riquier (1480-1511), une chronique abrégée remontant à la naissance de Jésus-Christ et relatant l’histoire de l’abbaye jusqu’à son époque<sup>4</sup>, il utilisa entre autres la continuation en français du XV<sup>e</sup> siècle mais pas la chronique d’Hariulf, œuvre qu’il ne semble d’ailleurs pas connaître<sup>5</sup>. Cela signifie donc que le manuscrit original contenant celle-ci, conservé jusqu’alors à l’abbaye, a quitté celle-ci entre 1437 et 1492 pour une destination inconnue. Il faut certainement y voir la conséquence des troubles qui affectèrent le Ponthieu dans le contexte de la rivalité entre Louis XI et Charles le Téméraire. En effet, en 1475, Saint-Riquier alors aux mains des Bourguignons fut prise par les Français et livrée au pillage et à l’incendie. Devant la menace française, l’abbé Pierre Le Prêtre (1457-1480) quitta Saint-Riquier pour Saint-Bertin où il demeura jusqu’à son décès et où il fut enterré<sup>6</sup>. Il n’est pas impossible qu’il ait alors emporté avec lui le manuscrit original contenant la chronique d’Hariulf, du fait de sa valeur, et que celui-ci, par la suite, ne soit pas revenu à Saint-Riquier.

Selon Ferdinand Lot<sup>7</sup>, le manuscrit original a peut-être appartenu, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, à Nicolas Lefèvre<sup>8</sup>. En revanche, il est certain qu’il a appartenu, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, à Paul Petau. Celui-ci l’a notamment utilisé pour son *De Nithardo Caroli Magni nepote, ac tota eiusdem Nithardi prosapia, breve syntagma* publié en 1613. Le manuscrit

<sup>2</sup> Si l’original de la *Grande Chronique de Saint-Riquier* est aujourd’hui perdu, la copie du XVI<sup>e</sup> siècle, due à Jean d’Ostove, seigneur de Neulette, a été retrouvée et acquise en 1970 par la Bibliothèque municipale d’Abbeville (Abbeville, BM, ms. 893).

<sup>3</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue (commune située juste à l’est de Saint-Riquier).

<sup>4</sup> J. de la Chapelle, *Cronica abbreviata dominorum et sanctorum abbatum Sancti Richarii*, éd. E. Prarond, p. 1-2.

<sup>5</sup> J. de la Chapelle, *Cronica abbreviata dominorum et sanctorum abbatum Sancti Richarii*, éd. E. Prarond, p. II-III et 10.

<sup>6</sup> J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 2, p. 126-152 ; R. Fossier (dir.), *Histoire de la Picardie*, p. 207-208 ; P. Murray Kendall, *Louis XI*, p. 319-320.

<sup>7</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. LVII-LVIII, LX et LXVI-LXVII.

<sup>8</sup> N. Lefèvre était proche des frères Pithou qui possédaient une riche bibliothèque. Rien ne permet cependant d’affirmer que c’est par leur intermédiaire que le manuscrit original est entré en possession de N. Lefèvre, si tant est que cela fut effectivement le cas.

original passa ensuite à son fils Alexandre qui le prêta à André Duchesne qui copia le texte de la chronique d’Hariulf<sup>9</sup>.

Le manuscrit original alla ensuite dans la bibliothèque du chancelier Séguier puis, entre 1631 et 1638, dans celle du couvent des Carmes déchaux de Clermont-Ferrand. Le chancelier Séguier permit en effet à son ancien conseiller Géraud Vigier (ou Dominique de Jésus), devenu supérieur de ce couvent, de prendre dans sa bibliothèque tous les livres qu’il souhaitait<sup>10</sup>.

Les bénédictins de Saint-Maur apprirent au début de l’année 1672 que le manuscrit original contenant la chronique d’Hariulf se trouvait à Clermont-Ferrand et entreprirent alors les démarches nécessaires pour l’obtenir. Le manuscrit original arriva à Saint-Germain-des-Prés à la fin de l’année 1672. Jean Mabillon ne put cependant le conserver très longtemps car Victor Cotron, prieur de Saint-Riquier, le pressa dès le début de l’année 1673 de le lui envoyer. Ce dernier avait en effet entrepris, sans doute dans le sillage de la réforme de Saint-Riquier par les bénédictins de Saint-Maur, de rédiger une histoire de l’abbaye continuant la chronique d’Hariulf<sup>11</sup> et voulait pour cela consulter le manuscrit original<sup>12</sup>.

Celui-ci était toujours à Saint-Riquier quand Edmond Martène et Ursin Durand visitèrent l’abbaye peu après la Pentecôte 1713. Dans leur *Voyage littéraire*, ces deux bénédictins de Saint-Maur mentionnent très brièvement le manuscrit original mais ne le décrivent pas<sup>13</sup>. Toutefois, celui-ci disparut définitivement dans l’incendie qui toucha l’abbaye le 29 mars 1719<sup>14</sup>.

---

<sup>9</sup> Paris, BnF, ms. lat. 12893, fol. 183r-250r.

<sup>10</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. LXVI-LXVII.

<sup>11</sup> Paris, BnF, ms. lat. 12890. V. Cotron mentionne justement Hariulf et sa chronique dans la courte préface de sa continuation (fol. 1v-2r). Étant donné que la chronique d’Hariulf comporte quatre livres, l’œuvre de V. Cotron va du livre V au livre XII. Le livre V commence en 1097, au début de l’abbatit d’Anscher (fol. 2r), tandis que le livre X se termine en octobre 1673, sous l’abbatit de Charles d’Aligre (fol. 207r). Les livres XI et XII sont quant à eux thématiques puisque l’on y trouve un inventaire des biens et des titres de l’abbaye de Saint-Riquier et un récapitulatif de son histoire (fol. 209r-243r).

<sup>12</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. LXI-LXII et 291-293.

<sup>13</sup> E. Martène et U. Durand, *Voyage littéraire*, seconde partie, p. 175-176.

<sup>14</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 309-311 ; J. Estienne, « Quelques incendies de Saint-Riquier », p. 148-154.



***B. Les copies, éditions et traductions de la chronique d’Hariulf depuis le XVII<sup>e</sup> siècle***

La chronique d’Hariulf contenue dans le manuscrit original (*H*) fut copiée par André Duchesne au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette copie est aujourd’hui conservée à la Bibliothèque nationale de France (*D*)<sup>15</sup>.

*D* fut à son tour copiée dans le second quart du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette copie anonyme, qui n’est pas de grande qualité<sup>16</sup>, est aujourd’hui conservée à la Bibliothèque municipale d’Amiens (*A*)<sup>17</sup>.

François Duchesne, fils d’André Duchesne, donna *D* à Luc d’Achery<sup>18</sup> qui l’édita en 1661 dans la première édition de son *Spicilegium* (*Sp. 1*)<sup>19</sup>.

En 1672-1673, pendant les quelques semaines où il a eu à sa disposition le manuscrit original, Jean Mabillon a collationné rapidement celui-ci avec *Sp. 1* en vue de l’édition des siècles IV et VI des *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti* (*Mab.*)<sup>20</sup>. Ainsi, dans la première partie du siècle IV, parue en 1677, on trouve les éléments concernant l’abbé Angilbert (790-814), c’est-à-dire le livre II presque dans son intégralité et des extraits du chapitre V du livre III et du chapitre XXXII du livre IV de la chronique<sup>21</sup>. De même, dans les deux parties du siècle VI, parues en 1701, on trouve les éléments concernant les abbés Enguerrand (vers 1015-1045) et Gervin (1045-1071), c’est-à-dire la majeure partie du livre IV de la chronique<sup>22</sup>.

En 1723, soit quatre ans après la disparition du manuscrit original, le *Spicilegium* de Luc d’Achery fut réédité par Louis François Joseph de La Barre (*Sp. 2*). La chronique d’Hariulf fut donc elle aussi rééditée<sup>23</sup>. Louis François Joseph de La Barre déclare être

---

<sup>15</sup> Paris, BnF, ms. lat. 12893, fol. 183r-250r.

<sup>16</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. LVIII ; F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 247.

<sup>17</sup> Amiens, BM, ms. 531, fol. 13r-129v.

<sup>18</sup> *Spicilegium*, 1<sup>e</sup> éd., tome IV, p. 13.

<sup>19</sup> *Spicilegium*, 1<sup>e</sup> éd., tome IV, p. 419-616.

<sup>20</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. LXIII-LXV.

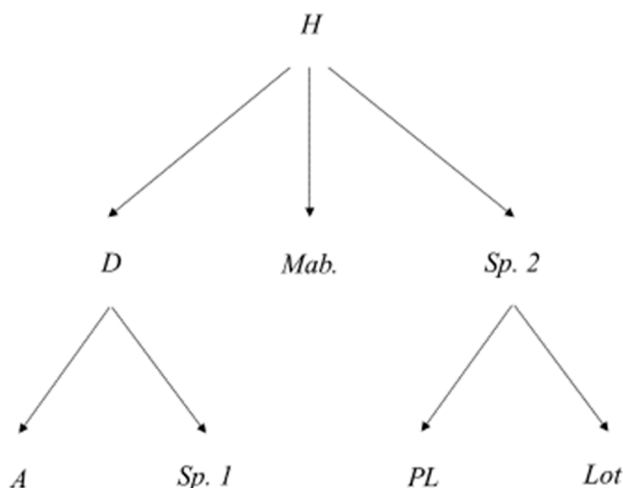
<sup>21</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars prima, p. 108-122.

<sup>22</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum VI, pars prima, p. 495-508, et pars secunda, p. 319-337.

<sup>23</sup> *Spicilegium*, 2<sup>e</sup> éd., tome II, p. 291-356.

redevable du travail d’Ursin Durand<sup>24</sup> qui, comme nous l’avons dit, a vu le manuscrit original en 1713. Ferdinand Lot, ayant sans doute lu trop rapidement ce qu’avait écrit Louis François Joseph de La Barre, a cru dans un premier temps qu’Ursin Durand avait copié le manuscrit original<sup>25</sup>. Toutefois, dans un second temps, il s’est rendu compte, comme il ne trouvait pas trace de cette prétendue copie d’Ursin Durand, que ce dernier « avait moins exécuté une copie qu’une collation<sup>26</sup> », ce que Louis François Joseph de La Barre avait clairement laissé entendre.

En 1836, le marquis Louis Augustin Le Ver (1760-1840), érudit local attaché à l’histoire de la Picardie et de la Normandie, traduisit la chronique d’Hariulf à partir de *Sp. 2*. Sa traduction, très littéraire, a néanmoins tendance à s’éloigner du texte latin<sup>27</sup>. En 1854, Jacques-Paul Migne édita la chronique d’Hariulf, à partir de *Sp. 2*, dans sa *Patrologie latine (PL)*<sup>28</sup>. En 1894, Ferdinand Lot édita à son tour la chronique à partir de *Sp. 2*<sup>29</sup>. Il apporta des compléments et des corrections en 1911<sup>30</sup>. Son édition fait toujours autorité aujourd’hui (*Lot*). Enfin, en 1899, Ernest Prarond (1821-1909), président d’honneur de la Société d’émulation d’Abbeville, édita la traduction de la chronique faite par le marquis Le Ver<sup>31</sup>. On aboutit donc finalement au *stemma* suivant<sup>32</sup> :



<sup>24</sup> *Spicilegium*, 2<sup>e</sup> éd., tome II, p. 291.

<sup>25</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. LXV.

<sup>26</sup> F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 258.

<sup>27</sup> Hariulf, *Chronicon Centulense ou Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, éd. E. Prarond, p. 298.

<sup>28</sup> *Patrologie latine*, tome 174, col. 1212-1366.

<sup>29</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. LXIX.

<sup>30</sup> F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 245-270.

<sup>31</sup> Hariulf, *Chronicon Centulense ou Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, éd. E. Prarond.

<sup>32</sup> Ce *stemma* s’inspire de celui établi, après quelques hésitations, par F. Lot (*Hariulf, Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. LXIX ; « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 247).

## II. Titre, nature, structure, auteur et époque de rédaction de la chronique d’Hariulf

### A. Titre et nature de l’œuvre

Ferdinand Lot a donné à cette œuvre le titre de *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*. Il s’est pour cela inspiré du titre *Chronicon Centulense* qui figure dans la seconde édition du *Spicilegium* de Luc d’Achery (1723)<sup>33</sup> sur laquelle il s’est fondé pour éditer la chronique d’Hariulf<sup>34</sup>. La première édition du *Spicilegium* (1661), dans laquelle est éditée la copie faite au début du XVII<sup>e</sup> siècle par André Duchesne<sup>35</sup>, parle quant à elle du *Chronicon Ecclesiae Centulensis, sive Sancti Richarii* et du *Chronicon Hariulfî monachi S. Richarii Centulensis*<sup>36</sup>. Toutefois, le seul titre mentionné dans la copie faite par André Duchesne est celui de la préface qui précède le livre I de la chronique, à savoir *Praefatio Hariulfî in descriptione Gestorum Centulensis Ecclesiae*<sup>37</sup>, ce qui laisse penser que l’œuvre d’Hariulf devait s’intituler *Gesta Ecclesiae Centulensis*. L’incipit du livre I, commun à la copie faite par André Duchesne, aux deux éditions du *Spicilegium* et à celle de Ferdinand Lot, nous en donne la preuve :

*Au nom de la sainte et indivisible Trinité. Ici commence le texte des Gestes de l’église de Centule*<sup>38</sup>.

La première phrase du chapitre I du livre I en offre une nouvelle confirmation :

*Sous l’impulsion de Dieu, sur le point d’exposer les Gestes de l’église de Centule, j’estime très digne [...]*<sup>39</sup>.

---

<sup>33</sup> *Spicilegium*, 2<sup>e</sup> éd., tome II, p. 291.

<sup>34</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. LXIX.

<sup>35</sup> Paris, BnF, ms. lat. 12893, fol. 183r-250r.

<sup>36</sup> *Spicilegium*, 1<sup>e</sup> éd., tome IV, p. 1 et 419.

<sup>37</sup> Paris, BnF, ms. lat. 12893, fol. 183r.

<sup>38</sup> Paris, BnF, ms. lat. 12893, fol. 184v ; *Spicilegium*, 1<sup>e</sup> éd., tome IV, p. 422 ; *Spicilegium*, 2<sup>e</sup> éd., tome II, p. 292 ; Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 6 : *In nomine sanctae et individuae Trinitatis. Incipit textus Gestorum Ecclesiae Centulensis*. Nous précisons une fois pour toutes que nous sommes l’auteur de toutes les traductions qui figurent dans notre thèse.

<sup>39</sup> Paris, BnF, ms. lat. 12893, fol. 184v ; *Spicilegium*, 1<sup>e</sup> éd., tome IV, p. 422 ; *Spicilegium*, 2<sup>e</sup> éd., tome II, p. 292 ; Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 6 : *Actore Deo, gesta Centulensis ecclesiae descripturus, dignissimum censeo [...]*.

On peut donc en conclure qu'Hariulf avait intitulé son œuvre *Gesta Ecclesiae Centulensis* mais que celle-ci fut assimilée, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, à une chronique.

Ces éléments montrent que la nature de l'œuvre d'Hariulf ne se laisse pas définir aisément<sup>40</sup>. S'agit-il en effet d'une chronique, d'un exemple de *gesta abbatum* ou d'une œuvre appartenant à un autre genre ? Pour répondre à cette question, il est nécessaire de présenter ses principales caractéristiques. Tout d'abord, cette œuvre suit une progression chronologique puisqu'elle commence par l'évocation des origines prétendument troyennes des Francs<sup>41</sup> puis celle des rois mérovingiens<sup>42</sup> et se termine par la mention du décès de l'abbé Gervin II dans les toutes premières années du XII<sup>e</sup> siècle<sup>43</sup>. Il faut cependant noter qu'Hariulf s'intéresse presque exclusivement à l'histoire de son abbaye et assez peu à l'histoire générale. Ensuite, son œuvre est structurée par la succession des abbés depuis Riquier, considéré comme le saint fondateur de l'abbaye et auquel le livre I est presque entièrement consacré<sup>44</sup>, jusqu'à Gervin II dont l'abbatiate est relaté à la fin du livre IV<sup>45</sup>. Enfin, Hariulf a recopié trente-deux<sup>46</sup> des soixante-douze actes (dont un en double) qui étaient conservés à l'abbaye de Saint-Riquier en 1098<sup>47</sup>. Son œuvre semble donc relever de la chronique<sup>48</sup> par certains aspects, des *gesta abbatum*<sup>49</sup> par d'autres et du cartulaire<sup>50</sup> par d'autres encore. Nous touchons ici un point important, rappelé en dernier lieu par Nicolas Mazeure<sup>51</sup>, à savoir le fait que ces différents genres ne se distinguent pas toujours clairement sur le fond et sur la forme, comme le montre d'ailleurs l'emploi d'expressions composées telles que « chronique-cartulaire » ou

<sup>40</sup> T. Evergates parle à ce propos de la nature kaléidoscopique de l'œuvre d'Hariulf (« *Historiography and Sociology in Early Feudal Society* », p. 38).

<sup>41</sup> À ce sujet, voir M. Coumert, *Origines des peuples*, p. 267-380.

<sup>42</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 6-11.

<sup>43</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 283.

<sup>44</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 12-38.

<sup>45</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 274-283.

<sup>46</sup> Il n'y en a toutefois que trente-et-un dans l'édition de F. Lot car le diplôme donné par Charlemagne en 797 et recopié par Hariulf a été enlevé ultérieurement (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 314, note 2).

<sup>47</sup> F. Lot a reproduit l'inventaire des actes conservés à l'abbaye en 1098 (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 314-318).

<sup>48</sup> À ce sujet, voir D. Poirion (éd.), *La chronique et l'histoire au Moyen Âge* ; B. Guenée, « Histoires, annales, chroniques », p. 997-1016 ; E. van Houts, *Local and regional chronicles* ; S. Vanderputten, « Typology of Medieval Historiography Reconsidered », p. 146-152.

<sup>49</sup> À ce sujet, voir N. Deflou-Leca, « Petite enquête sur un genre historiographique hybride », p. 353-362 ; M. Sot, *Gesta episcoporum, gesta abbatum* ; R.-H. Bautier, « L'historiographie en France aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles », p. 809-822 ; S. Vanderputten, « Typology of Medieval Historiography Reconsidered », p. 152-155.

<sup>50</sup> À ce sujet, voir O. Guyotjeannin, L. Morelle et M. Parisse (éd.), *Les cartulaires* ; P. Chastang, *Lire, écrire, transcrire* ; A. J. Kosto et A. Winroth (dir.), *Charters, Cartularies, and Archives* ; P. Chastang, « Cartulaires, cartularisation et scripturalité médiévale » ; D. Le Blévec (dir.), *Les cartulaires méridionaux*.

<sup>51</sup> N. Mazeure, *La vocation mémorielle des actes*, p. 55-58. Il insiste en outre sur le fait qu'il n'est pas assuré que les auteurs du Moyen Âge avaient conscience des différences entre ces genres.

« cartulaire-chronique »<sup>52</sup>. Pour autant, il serait trop facile d’en tirer un prétexte pour renoncer à définir la nature de l’œuvre d’Hariulf.

Il n’est pas inutile de nous intéresser un instant à la nature d’autres œuvres rédigées entre le X<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle car cela permet d’apporter des éléments de comparaison avec l’œuvre d’Hariulf. Ainsi, selon Michel Sot, l’*Histoire de l’Église de Reims* de Flodoard (948-952) relève plus du genre de l’*historia* que de celui des *gesta episcoporum* car Flodoard s’est inspiré d’Eusèbe de Césarée et n’a pas consacré un chapitre à chaque évêque ou archevêque de Reims<sup>53</sup>. Selon Laurent Morelle suivi par Nicolas Mazeure, les *Gesta abbatum Sithiensium* de Folcuin (961-962), qui sont le plus ancien exemple connu de cartulaire-chronique en Francie occidentale, ont une double nature car elles associent deux projets différents, l’un s’apparentant aux *gesta abbatum* et l’autre au cartulaire<sup>54</sup>. En revanche, dans ses *Gesta abbatum Lobbiensium* (années 980), le même Folcuin respecte plus nettement les caractéristiques du genre des *gesta abbatum* puisqu’il s’agit d’une œuvre chronologique structurée par la succession des abbés de Lobbes et dans laquelle les sources diplomatiques ont moins d’importance<sup>55</sup>. L’œuvre d’Hariulf ne ressemble pas beaucoup à l’histoire-polyptyque de l’abbaye de Marchiennes (1116/1121) car celle-ci comprend deux parties distinctes, à savoir une histoire des origines de l’abbaye et un polyptyque décrivant ses possessions<sup>56</sup>. Elle ne ressemble pas non plus exactement au cartulaire-chronique du prieuré Saint-Georges d’Hesdin (dans les années 1180 au plus tôt) car il n’y a pas à proprement parler de récit dans celui-ci mais plutôt une juxtaposition d’actes<sup>57</sup>.

Dès lors, il nous semble finalement que le genre dont l’œuvre d’Hariulf se rapproche le plus est celui des *gesta abbatum*, à ceci près qu’Hariulf ne consacre pas un chapitre à chaque abbé de Saint-Riquier et qu’il recopie de nombreux actes. Plusieurs arguments nous amènent à cette conclusion : tout d’abord, Hariulf a intitulé son œuvre *Gesta Ecclesiae*

<sup>52</sup> R.-H. Bautier considère ainsi que l’œuvre d’Hariulf est un intermédiaire entre le cartulaire historique (ou chronique-cartulaire) et la chronique proprement dite (« L’historiographie en France aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles », p. 819). J. Kastner y voit une Cartularchronik (*Historiae foundationum monasteriorum*, p. 66). L. Morelle l’assimile à une sorte de chronique-cartulaire (« Les chartes dans la gestion des conflits », p. 268). À l’inverse, CartulR, le répertoire des cartulaires médiévaux et modernes de TELMA, la présente comme un cartulaire-chronique : <http://www.cn-telma.fr/cartulR/entite1094/>

<sup>53</sup> M. Sot, *Un historien et son Église*, p. 103-105 et 632-634.

<sup>54</sup> L. Morelle, *Autour de Folcuin de Saint-Bertin*, p. V et 67-92 ; N. Mazeure, *La vocation mémorielle des actes*, p. 149-151 et 156.

<sup>55</sup> L. Morelle, *Autour de Folcuin de Saint-Bertin*, p. 123-125 ; N. Mazeure, *La vocation mémorielle des actes*, p. 199-200, 215 et 222-223.

<sup>56</sup> *L’histoire-polyptyque de l’abbaye de Marchiennes*, éd. B. Delmaire, p. 24 et 31.

<sup>57</sup> *Cartulaire-chronique du prieuré Saint-Georges d’Hesdin*, éd. R. Fossier, p. 7.

*Centulensis*, titre qui est plus ou moins synonyme de *Gesta abbatum Centulensis* ; ensuite, l'œuvre d'Hariulf n'est ni une vraie chronique (car elle ne s'intéresse pas à l'histoire générale) ni un vrai cartulaire (car les actes recopiés ne représentent qu'une petite partie de l'œuvre) ; de plus, la qualifier de chronique-cartulaire ou de cartulaire-chronique est quelque peu réducteur car cela revient à marginaliser la succession des abbés qui la structure ; enfin, Noëlle Deflou-Leca, qui a souligné le fait que le genre des *gesta abbatum* recouvre une grande variété de choix narratifs et mémoriels, considère que l'œuvre d'Hariulf relève justement de ce genre<sup>58</sup>. De fait, si nous parlons de la « chronique d'Hariulf » dans notre thèse, c'est seulement par commodité et parce que cette expression est, pour ainsi dire, entrée dans le langage courant.

### ***B. Structure de l'œuvre***

La chronique d'Hariulf comprend quatre livres pour un total de 106 chapitres. Cette structure en quatre livres n'est pas le fruit du hasard, comme Hariulf l'indique à la toute fin du livre III :

*Pour relater ceci et d'autres choses, nous commencerons donc un quatrième livre, après avoir reposé notre esprit, afin de paraître, de façon évangélique, conduire le quadrige des justes [...]*<sup>59</sup>.

Hariulf semble donc avoir divisé sa chronique en quatre livres sur le modèle des quatre Évangiles<sup>60</sup>. En effet, le « quadrige des justes » auquel il fait référence est sans doute celui des quatre évangélistes dont le Christ est l'aurige, une métaphore qui figure dans une lettre de Paschase Radbert adressée aux moines de Saint-Riquier et relative à son *Expositio super Evangelium Matthaei* (milieu du IX<sup>e</sup> siècle) :

---

<sup>58</sup> N. Deflou-Leca, « Les « Gestes des abbés de Saint-Germain d'Auxerre » », p. 304 ; Id., « Petite enquête sur un genre historiographique hybride », p. 354 et 361. C'est également l'avis d'H. Wolter (« La Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier témoin de l'humanisme bénédictin », p. 76).

<sup>59</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 176 : *De hoc itaque aliqua relaturi quartum recreato spiritu libellum incipiemus, ut, more evangelico, justorum quadrigam deducere videamur [...]*.

<sup>60</sup> Au sujet de la symbolique du nombre de livres dans une oeuvre, voir B. Guenée, *Histoire et culture historique*, p. 228-230.

*Mais cependant, je ne suis pas ignorant au point de ne pas savoir que je ne peux pas entrer dignement dans le quadrige des quatre évangélistes avec ma faible raison ni comprendre clairement l’un d’entre eux. Moi qui suis si petit, je n’en parlerai donc pas, et d’ailleurs j’en suis incapable, même si c’est l’un de ceux qui font de grandes choses grâce à leurs vertus. Car ce quadrige est le char bien plus grand de Dieu sur lequel le Christ, aurige céleste, fait le tour du monde entier [...]»<sup>61</sup>.*

Cette hypothèse est d’ailleurs renforcée par le fait qu’Hariulf a utilisé le prologue de l’*Expositio super Evangelium Matthaei*, que Paschase Radbert a adressé à un moine de Saint-Riquier nommé Gollandus ou Guntlandus, dans le chapitre XI du livre II de sa chronique<sup>62</sup>. Le fait que d’autres auteurs aient eux aussi divisé leur œuvre en quatre livres montre qu’il s’agissait manifestement d’une pratique courante : c’est notamment le cas de Nithard dans son *Histoire des fils de Louis le Pieux* (841-843), de Milon de Saint-Amand, au milieu du IX<sup>e</sup> siècle, dans sa *Vita sancti Amandi metrica* (ou *Carmen de sancto Amando*)<sup>63</sup>, de Flodoard dans son *Histoire de l’Église de Reims* (948-952), de Richer de Reims dans ses *Historiae* (991-998) ou encore de Raoul Glaber, du moins avant qu’il ait eu l’idée d’ajouter un cinquième livre à son œuvre aujourd’hui connue sous le titre d’*Historiarum libri quinque* (années 1020-1040). Raoul Glaber nous intéresse plus particulièrement ici car il avait dans un premier temps divisé son œuvre en quatre livres au nom de la divine quaternité composée d’ensembles de quatre termes reliés entre eux par des correspondances, l’un de ces ensembles étant justement les quatre Évangiles<sup>64</sup>.

Le livre I de la chronique d’Hariulf est principalement consacré au récit de la vie de Riquier. Le livre II est centré sur l’abbatit d’Angilbert (790-814). Le livre III concerne les abbatiats des successeurs d’Angilbert jusqu’à la mort de l’abbé Ingelardus (vers 1015). Enfin, le livre IV relate les abbatiats d’Enguerrand, Gervin et Gervin II et s’achève dans les toutes premières années du XII<sup>e</sup> siècle. Le tableau suivant montre toutefois que ces quatre livres sont de longueur inégale :

---

<sup>61</sup> MGH, Epistolae, 6, p. 145 : *Veruntamen non adeo ignarus, ut nesciam, quod nequeo digne quatuor evangelistarum quadrigam sensu penetrare exiguo neque ad liquidum unum eorum intelligere. Non dicam ego tantillus, verum etiam nescio, et si ullus eorum, qui magnos sese faciunt virtutibus. Quoniam haec quadriga currus Dei est multiplex, in qua Christus caelestis auriga peragrat quadratum orbem modo universum [...]*.

<sup>62</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 75.

<sup>63</sup> Au sujet de cette œuvre, voir Milon de Saint-Amand, *Vita Sancti Amandi Metrica*, éd. C. Bottiglieri ; C. Mériaux, « Milon de Saint-Amand, un moine historien au IX<sup>e</sup> siècle », p. 55.

<sup>64</sup> Raoul Glaber, *Histoires*, éd. et trad. M. Arnoux, p. 14 et l. I, 2-3, p. 38-45.

Livre I	Livre II	Livre III	Livre IV
26 chapitres sur 106 (24,5 %)	12 chapitres sur 106 (11,3 %)	32 chapitres sur 106 (30,2 %)	36 chapitres sur 106 (34 %)

D’après l’édition de Ferdinand Lot, la structure de la chronique d’Hariulf peut être décrite de la manière suivante :

- p. 1-2 : la préface<sup>65</sup> : après avoir rappelé que les êtres humains, privés du paradis à la suite du péché originel, peuvent tout de même y aller après leur mort à condition de se comporter correctement durant leur vie, c’est-à-dire à condition d’aimer Dieu et son prochain et d’obéir aux commandements divins, Hariulf explique qu’il est nécessaire de faire connaître par écrit à la postérité le fait que les bons sont récompensés et les mauvais punis afin d’inciter celle-ci à faire le bien et non le mal (*topos* d’édification)<sup>66</sup>. Il expose ensuite les raisons de la rédaction de sa chronique :

*Conforté dans cette activité, moi, Hariulf, moine de Saint-Riquier, mû par l’exhortation de mes honorables frères, j’ai décidé de rassembler tous les éléments que j’ai recueillis çà et là au sujet de l’antiquité et de la noblesse de l’église de Centule et, afin que ces données dispersées ne soient pas entièrement perdues, de les conserver, réunies en un seul ouvrage, pour la connaissance de la postérité*<sup>67</sup>.

Hariulf déclare donc avoir été incité à rédiger sa chronique par les autres moines de l’abbaye. On pourrait croire qu’il s’agit d’un *topos* mais l’absence de dédicace à l’abbé et même simplement de mention de celui-ci<sup>68</sup> laisse penser que ce n’est peut-être pas le cas ici<sup>69</sup>. Bernard Guenée rappelle d’ailleurs que, d’ordinaire, les moines historiens

<sup>65</sup> Au sujet des préfaces ou prologues d’œuvres médiévales, voir J. Hamesse (éd.), *Les prologues médiévaux* ; C. Marchello-Nizia, « L’historien et son prologue », p. 13-25.

<sup>66</sup> J. Hourlier, « La Spiritualité à Saint-Riquier d’après Hariulf », p. 2.

<sup>67</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 2 : *Quo negotio confortatus ego Hariulfus Sancti Richarii monachus, hortatu quoque honorabilium fratrum accensus, decrevi ea quae de antiquitate et nobilitate ecclesiae Centulensis sparsim collegeram in unum conformare et, ne dispersa funditus deperirent, unius corporis retenta praesidio ad posterorum notitiam propensius reservare.*

<sup>68</sup> Il s’agit alors de Gervin II (1071-1096/1097) à qui Hariulf a dédié sa Vie de Manguille, rédigée vers 1085/1090 (*Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars secunda, p. 537). R. Fossier pense qu’Hariulf a dédié sa chronique à l’abbé Anscher (1097-1136) mais rien ne permet de l’affirmer (« Chevalerie et noblesse au Ponthieu aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », p. 302).

<sup>69</sup> C’est également l’avis d’H. Wolter (« La Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier témoin de l’humanisme bénédictin », p. 76).



écrivent à la demande de leur abbé<sup>70</sup>. C’est par exemple le cas de Folcuin qui a rédigé ses *Gesta abbatum Sithiensium* (961-962) à la demande de l’abbé Adalolf (même s’il y avait peut-être une convergence de vues entre les deux hommes)<sup>71</sup>, de Richer de Reims qui a dédié ses *Historiae* (991-998) à Gerbert d’Aurillac, alors archevêque de Reims (même si Justin Lake insiste sur le fait que cela ne signifie pas nécessairement que Gerbert est le commanditaire de l’œuvre)<sup>72</sup>, du chapelain Foulques qui a rédigé la première version des *Gesta episcoporum Cameracensium* (1024-1025) à la demande de l’évêque Gérard I<sup>er</sup> de Cambrai<sup>73</sup> ou encore d’Orderic Vital qui, dans un premier temps, a entrepris de rédiger l’histoire de l’abbaye de Saint-Évroult à la demande de l’abbé Roger du Sap (années 1090-1100)<sup>74</sup>.

Quoi qu’il en soit, il ressort de l’extrait que nous venons de traduire que la chronique d’Hariulf a une fonction mémorielle puisqu’elle sert à préserver, pour le profit des moines de Saint-Riquier, les informations importantes ayant trait à l’histoire de leur abbaye<sup>75</sup>. De plus, la référence à l’antiquité et à la noblesse de l’abbaye montre qu’elle a également une fonction commémorative, à savoir célébrer l’abbaye, son histoire et l’action de ses abbés successifs. Cependant, on peut émettre l’hypothèse que la chronique d’Hariulf a trois autres fonctions<sup>76</sup> : une fonction pédagogique tout d’abord puisqu’elle a pu être utilisée pour enseigner l’histoire de l’abbaye aux oblats et aux novices ; une fonction morale ensuite puisque, en valorisant les actions de Riquier et d’abbés tels qu’Angilbert, Enguerrand ou Gervin, considérés comme des saints, elle offre aux moines présents et à venir des exemples vertueux à imiter ; une fonction identitaire enfin puisqu’elle contribue à susciter un sentiment de fierté parmi les moines et participe donc au renforcement de leur cohésion<sup>77</sup>.

---

<sup>70</sup> B. Guinée, *Histoire et culture historique*, p. 285.

<sup>71</sup> L. Morelle, *Autour de Folcuin de Saint-Bertin*, p. 41-43 et 61-66 ; N. Mazeure, *La vocation mémorielle des actes*, p. 154-156.

<sup>72</sup> J. Lake, *Richer of Saint-Rémi*, p. 33-36.

<sup>73</sup> M. Sot, « Les *Gesta pontificum (sive episcoporum) Cameracensium* », p. 229.

<sup>74</sup> M. Chibnall, *The World of Orderic Vitalis*, p. 36-37 et 176-180.

<sup>75</sup> Au sujet de la mémoire, de l’oubli et de la sélection faite entre ce qui mérite d’être conservé pour la postérité et ce qui ne le mérite pas, voir P. J. Geary, *La mémoire et l’oubli à la fin du premier millénaire*.

<sup>76</sup> À ce sujet, voir S. Vanderputten, « Pourquoi les moines du Moyen Âge écrivaient-ils de l’histoire ? », p. 705-723.

<sup>77</sup> H. Wolter pense quant à lui qu’Hariulf avait un « dessein plutôt littéraire, moral et religieux que pratique et utilitaire » (« La Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier témoin de l’humanisme bénédictin », p. 77-78).

Hariulf termine sa préface en demandant à Dieu de bien vouloir l'aider à remplir correctement sa tâche. En dépit de sa brièveté et de sa sobriété<sup>78</sup>, cette préface comprend donc plusieurs *topoi* caractéristiques<sup>79</sup>, à savoir le thème de la mémoire (écrire afin que des informations importantes ne soient pas oubliées), celui de l'obéissance (ici à la demande formulée par la communauté) et celui de la difficulté de l'œuvre entreprise. On retrouve plus ou moins les mêmes *topoi* dans bon nombre d'autres œuvres, par exemple dans l'*Histoire de l'Église de Reims* de Flodoard (948-952)<sup>80</sup>, dans la première version des *Gesta episcoporum Cameracensium* (1024-1025)<sup>81</sup>, dans l'histoire-polyptyque de l'abbaye de Marchiennes (1116/1121)<sup>82</sup> ou encore dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Orderic Vital (achevée au début des années 1140)<sup>83</sup>. En revanche, on note qu'Hariulf ne développe guère le thème de l'humilité de l'auteur (la *rusticitas* de son style), ce qui est moins fréquent et rapproche Hariulf, dans une certaine mesure, de Richer de Reims, Adémar de Chabannes ou Guibert de Nogent qui avaient tous trois une haute image d'eux-mêmes<sup>84</sup>.

- p. 2 : un poème de douze vers, *a priori* d'Hariulf, en l'honneur de l'abbaye et de ses saints au premier rang desquels figure naturellement Riquier : ce poème confirme la fonction commémorative de la chronique.

- p. 3-4 : la liste des abbés de Saint-Riquier : les vingt-quatre premiers noms, de Riquier à Gervin II, sont *a priori* d'Hariulf tandis que les neuf suivants, d'Anscher à Richer II, sont d'un moine ayant vécu vers 1200<sup>85</sup>.

- p. 5 : le sommaire des vingt-six chapitres du livre I.

---

<sup>78</sup> Il n'y a ainsi qu'une citation biblique (Genèse 1, 26 : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram*) et deux allusions à des passages de la Bible (Genèse 3, 22-24 : Adam et Ève chassés du paradis ; Nombres 22, 28-30 : Dieu fait parler l'ânesse de Balaam).

<sup>79</sup> À ce sujet, voir B. Guenée, « Histoire, mémoire, écriture », p. 441-456 ; P. Bourgain et M.-C. Hubert, « Latin et rhétorique dans les préfaces de cartulaire », p. 121-123.

<sup>80</sup> M. Sot, *Un historien et son Église*, p. 103.

<sup>81</sup> M. Sot, « Les *Gesta pontificum (sive episcoporum) Cameracensium* », p. 231-232.

<sup>82</sup> *L'histoire-polyptyque de l'abbaye de Marchiennes*, éd. B. Delmaire, p. 36.

<sup>83</sup> M. Chibnall, *The World of Orderic Vitalis*, p. 179-180.

<sup>84</sup> J. Lake, *Richer of Saint-Rémi*, p. 58-65 et 267-270 ; R. Landes, *Relics, Apocalypse, and the Deceits of History*, p. 116 ; Guibert de Nogent, *Autobiographie*, éd. et trad. E.-R. Labande, p. XII.

<sup>85</sup> Richer II, abbé de 1191 à 1206, est appelé Riquier III par J. Hénocque (*Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 469).

- p. 6-45 : le livre I :

- chapitres I-III : résumé de l’histoire des Francs de leurs origines prétendument troyennes jusqu’à Dagobert.
- chapitres IV-XXIV : récit de la vie de Riquier (inspiré de la Vie de Riquier réécrite par Alcuin).
- chapitre XXV : résumé de l’histoire des Francs de Dagobert jusqu’à Thierry III.
- chapitre XXVI : les cinq successeurs de Riquier jusqu’à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle (Ocioald, Coschinus, Guitmarus, Aldric et Symphorien).

- p. 46 : le sommaire des douze chapitres du livre II.

- p. 46-80 : le livre II :

- chapitres I-VI<sup>86</sup> : les origines de la dynastie carolingienne ; Charles Martel, Pépin le Bref et Charlemagne ; les liens étroits existant entre Angilbert et les Carolingiens ; la nomination d’Angilbert comme abbé de Saint-Riquier en 790.
- chapitre VII : la reconstruction de l’abbaye par Angilbert.
- chapitres VIII-XI : copie partielle du *Libellus* d’Angilbert<sup>87</sup>.
- chapitre XI : références à Alcuin et à Paschase Radbert ; épitaphes de Riquier, Chaydocus et Fricorus<sup>88</sup>.
- chapitre XII : récit du décès d’Angilbert en 814 ; son fils Nithard.

- p. 81-82 : le sommaire des trente-deux chapitres du livre III.

- p. 82-176 : le livre III :

- chapitre I : l’abbé Hericus.
- chapitre II : copie d’un diplôme de Louis le Pieux datant de 830.

---

<sup>86</sup> Nous verrons plus loin que les chapitres II à VI ont été interpolés ultérieurement.

<sup>87</sup> Le *Libellus* d’Angilbert comprend deux parties : le *De perfectione Centulensis ecclesiae* dans lequel Angilbert raconte la reconstruction de l’abbaye et énumère ses richesses et l’*Institutio de diversitate officiorum* dans laquelle il expose les pratiques liturgiques qu’il a instaurées.

<sup>88</sup> Chaydocus et Fricorus (surnommé Adrien) sont les deux moines irlandais qui auraient converti Riquier, alors un jeune homme, à la vie religieuse.

- chapitre III : copie partielle de l'inventaire des biens de l'abbaye réalisé à la demande de Louis le Pieux en 831.
  - chapitre IV : l'abbé Hélishachar.
  - chapitre V : l'abbé Ribbodon ; la translation du corps d'Angilbert en 842.
  - chapitre VI : copie d'un diplôme du roi Lothaire datant de 974.
  - chapitres VII-VIII : l'abbé Louis ; la fuite des moines face à la menace des Vikings en 859.
  - chapitre IX : l'abbé Rodolphe.
  - chapitre X : l'abbé Helgaud.
  - chapitres XI-XVII : l'abbé Welf ; les reliques acquises par le *custos* Odulfus.
  - chapitre XVIII : plusieurs miracles de Riquier.
  - chapitres XIX-XX : l'abbé Carloman ; les incertitudes concernant ses successeurs ; l'épisode des reliques emportées à Sainte-Colombe de Sens par le moine Jérémie ; l'attaque de l'abbaye par les Vikings en 881 ; Charles le Chauve, Louis le Bègue, Louis III, Carloman II et Charles le Gros.
  - chapitre XXI : la Vision de Charles le Gros ; la restauration de l'abbaye ; l'abbé Gerbert.
  - chapitre XXII : l'abbé Fulchericus ; le vol des reliques de Riquier par Arnoul de Flandre en 952.
  - chapitres XXIII-XXXII : l'abbé Ingelardus ; le retour des reliques de Riquier en 981 ; l'arrivée de celles de Vigor de Bayeux et de Mauguille ; les rapports avec Notger de Liège.
- 
- p. 177-178 : le sommaire des trente-six chapitres du livre IV.
  
  - p. 178-284 : le livre IV :
    - chapitres I-XII : l'abbé Enguerrand ; les rapports avec la Normandie ; plusieurs miracles de Riquier ; le moine Odelgerus considéré comme un saint ; la tentative d'usurpation de Foulques (fils du comte Enguerrand I<sup>er</sup> de Ponthieu).
    - chapitres XIII-XV : l'abbé Gervin (jeunesse, entrée dans la vie monastique, nomination comme abbé de Saint-Riquier en 1045).
    - chapitres XVI-XVII : le décès et l'enterrement de l'abbé Enguerrand.

- chapitres XVIII-XXXVI : l’abbé Gervin ; les rapports avec l’Angleterre ; plusieurs miracles de Riquier ; l’invention du corps d’Angilbert.

- chapitre XXXVI : l’abbé Gervin II<sup>89</sup>.

- p. 284 : un poème d’Hariulf dont les vingt-et-un vers présentent la particularité de se terminer tous par *-avi* (première personne du singulier, au parfait, des verbes de la première conjugaison). Dans ce poème dédié à *Centula mater* et qui fait écho, d’une certaine façon, à celui qui se trouve juste après la préface (p. 2), Hariulf affirme sa fidélité envers son abbaye, explique qu’il a cherché à la célébrer en écrivant son histoire et appelle sur lui sa protection ainsi que celle de Riquier.

- p. 284 : les noms de dix moines chassés de l’abbaye par Gervin II et dont Hariulf s’est souvenu après coup.

- p. 285 : l’épithaphe d’Hariulf (ajoutée ultérieurement).

- p. 285-286 : la dédicace d’Hariulf (ajoutée ultérieurement).

### ***C. Le problème de l’auteur de l’œuvre***

Nous avons vu qu’Hariulf se présente dans la préface comme l’auteur de la chronique. Cependant, à la fin de cette dernière, il apporte quelques précisions :

*Moi, frère Hariulf, humble moine du monastère du bienheureux Riquier, achevant avec l’aide de Dieu cet ouvrage sur la noblesse et les utilités de notre saint lieu commencé il y a plusieurs années par le seigneur Saxovalus, [...] <sup>90</sup>.*

La chronique d’Hariulf ne serait donc pas entièrement de lui. Ferdinand Lot a naturellement vu la mention de Saxovalus (ou Saxogualus) faite par Hariulf mais il n’a pas

---

<sup>89</sup> Nous verrons plus loin que les éléments concernant l’abbé Gervin II ont été ajoutés quelques années plus tard.

<sup>90</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 283 : *Ego frater Hariulfus monasterii beati Richarii humilis monachus, hoc de sancti loci nostri nobilitate vel utilitatibus a domno Saxovalu ante plures annos inchoatum opus, Deo auxiliante, perficiens, [...]*.

trouvé la solution du problème<sup>91</sup>. À sa décharge, il faut reconnaître qu’en l’absence du manuscrit original, disparu en 1719, il est aujourd’hui impossible de repérer dans la chronique un éventuel changement de main permettant de distinguer ce qui est l’œuvre de Saxovalus et ce qui est l’œuvre d’Hariulf. Cependant, même si le manuscrit original était encore à notre disposition, sa consultation ne nous apprendrait rien de certain sur ce point car on ne peut pas écarter l’hypothèse que l’un ou l’autre des deux moines a pu dicter tout ou partie du texte de la chronique à un ou plusieurs scribes. Par ailleurs, même en lisant celle-ci attentivement et à plusieurs reprises, il est très difficile d’y repérer un éventuel changement de style<sup>92</sup> ou de projet<sup>93</sup> permettant de faire la distinction entre Saxovalus et Hariulf. Mais l’extrait qui précède ne signifie pas forcément que ce dernier s’est contenté de continuer le travail de Saxovalus à partir de l’endroit précis où il s’était interrompu, peut-être à la suite de son décès. En effet, Hariulf a également pu composer la chronique que nous connaissons aujourd’hui en s’inspirant d’un ouvrage commencé mais laissé inachevé par Saxovalus ou même simplement en utilisant des notes éparses laissées par ce dernier<sup>94</sup>.

Force est de constater que nous ne savons pas grand-chose sur Saxovalus. Hormis celle de l’extrait qui précède, nous ne possédons que trois mentions de lui. Les deux premières se trouvent dans la chronique : la première dans le chapitre XXII du livre IV où il apparaît comme témoin d’un acte du comte Guy I<sup>er</sup> de Ponthieu datant de 1067<sup>95</sup> et la seconde dans le chapitre XXIII du livre IV où, avec le titre de préchantre, il accompagne l’abbé Gervin en Angleterre en 1068<sup>96</sup>. La troisième mention de Saxovalus figure dans l’obituaire de l’abbaye, au VII des calendes de septembre (26 août)<sup>97</sup>. Par ailleurs, nous n’avons trouvé que cinq individus portant un nom assimilable à Saxovalus (ou Saxogualus) entre le X<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle<sup>98</sup> (mais il y en eut sans doute davantage). Ainsi, un Saxwalo (ou Sasgualo),

<sup>91</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. XVII et XLVII-XLVIII.

<sup>92</sup> F. Dolbeau souligne de plus le fait que « les différences stylistiques ne sont pas une preuve absolue de diversité d’auteur » (« Les hagiographes au travail », p. 64).

<sup>93</sup> En revanche, L. Morelle a bien mis en évidence le fait que le projet de Folcuin a évolué, au cours de la rédaction de ses *Gesta abbatum Sithiensium* (961-962), pour la période allant de 890 environ à 962 (*Autour de Folcuin de Saint-Bertin*, p. 93-125). De même, on sait que le projet initial d’Orderic Vital, à savoir la rédaction de l’histoire de l’abbaye de Saint-Évroult, s’est élargi par cercles concentriques jusqu’à devenir la rédaction d’une véritable histoire de l’Église (M. Chibnall, *The World of Orderic Vitalis*, p. 36-37 et 176-180).

<sup>94</sup> Il est également possible qu’Hariulf fasse référence à Saxovalus dans le cadre d’une stratégie littéraire visant à donner plus d’autorité à son propre travail.

<sup>95</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 237.

<sup>96</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 242.

<sup>97</sup> F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 268.

<sup>98</sup> Nous en avons trouvé davantage portant des noms un peu différents comme Sagalo, Sasuualus, Saswalo, Senswalo ou encore Sesgualo.

vicomte d’Amiens, est témoin d’un acte du comte Gauthier I<sup>er</sup> d’Amiens datant de 985<sup>99</sup>. Un Saxwalo est témoin d’un acte du comte Thibaud I<sup>er</sup> de Champagne datant de 1035<sup>100</sup>. Les trois derniers, qui sont peut-être un seul et même individu, figurent quant à eux dans des actes d’évêques d’Amiens datant du deuxième quart du XII<sup>e</sup> siècle : un Saxonwalo de Milly<sup>101</sup> dans un acte de l’évêque Guérin datant de 1131<sup>102</sup>, un Saxonwalo dans un acte de l’évêque Guérin datant de 1127/1144<sup>103</sup> et un Saxgualo dans un acte de l’évêque Thierry datant de 1144/1147<sup>104</sup>. Manifestement, aucun d’eux n’est le Saxovalus qui nous intéresse mais un lien de parenté existe peut-être entre lui et eux.

Nous pouvons déduire de ces éléments que Saxovalus était bien plus âgé qu’Hariulf (qui est né vers 1060<sup>105</sup>) et qu’il devait sans doute être issu d’une famille aristocratique locale. De plus, étant donné qu’un chantre pouvait être amené à s’occuper du comput et à rédiger des annales, voire à faire office de bibliothécaire ou de *magister scholarum*<sup>106</sup>, Saxovalus devait être cultivé et il n’est donc pas impossible qu’il ait effectivement entrepris, peut-être à la demande de l’abbé Gervin dont il était visiblement proche, la rédaction d’un ouvrage relatif à l’histoire de l’abbaye de Saint-Riquier. Ferdinand Lot a émis l’hypothèse que Saxovalus est également l’auteur de la Vie d’Enguerrand utilisée par Hariulf dans la première moitié du livre IV de sa chronique mais il reconnaît lui-même que cette hypothèse n’est pas « très séduisante<sup>107</sup> ». En définitive, c’est parce qu’il est impossible de déterminer de façon satisfaisante ce qui est l’œuvre de Saxovalus que nous considérons, par commodité, qu’Hariulf est l’auteur de la chronique<sup>108</sup>.

---

<sup>99</sup> L. Levillain, *Examen critique des chartes mérovingiennes et carolingiennes de l’abbaye de Corbie*, n° 40, p. 302-303.

<sup>100</sup> *Chartes comtales pour la Champagne et la Brie*, éd. M. Bur, tome 1, TH1a, p. 3.

<sup>101</sup> Ce Saxonwalo de Milly fait penser au Sagalo de Miliaco (Sagalon de Milly) qui est témoin d’un acte du comte Thibaud I<sup>er</sup> de Champagne datant de 1042 (*Chartes comtales pour la Champagne et la Brie*, éd. M. Bur, tome 1, TH1b, p. 3). Au sujet de Sagalon de Milly, voir O. Guyotjeannin, *Episcopus et comes*, p. 23-25.

<sup>102</sup> *Les actes des évêques d’Amiens*, éd. S. Lecoanet, tome 1, n° 85, p. 189.

<sup>103</sup> *Les actes des évêques d’Amiens*, éd. S. Lecoanet, tome 1, n° 126, p. 219.

<sup>104</sup> *Les actes des évêques d’Amiens*, éd. S. Lecoanet, tome 2, n° 161, p. 247.

<sup>105</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. V.

<sup>106</sup> M. McCormick, *Les annales du haut Moyen Âge*, p. 25-26.

<sup>107</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. XLVII-XLVIII.

<sup>108</sup> Nous avons choisi de retracer la biographie d’Hariulf dans notre chapitre 2.

#### ***D. L'époque de rédaction de l'œuvre***

Si on laisse de côté la part relevant de Saxovalus, il apparaît qu'Hariulf a rédigé sa chronique en deux temps. À la fin de la chronique, il déclare avoir achevé cette dernière en 1088 :

*Et cet ouvrage a été achevé en l'an 1088 de l'humanité du Fils de Dieu, dixième indiction, vingt-huitième année du roi Philippe, trente-sixième année du comte Guy de Ponthieu*<sup>109</sup>.

Contrairement à ce que pensait Ferdinand Lot<sup>110</sup>, ces éléments de datation ne concordent pas tout à fait car la dixième indiction va de septembre 1087 à septembre 1088, la vingt-huitième année du règne de Philippe I<sup>er</sup> va d'août 1087 à août 1088 (en prenant comme point de départ la mort d'Henri I<sup>er</sup> en août 1060) mais la trente-sixième année du comte Guy I<sup>er</sup> de Ponthieu va d'octobre 1088 à octobre 1089. Cependant, en émettant l'hypothèse qu'Hariulf s'est trompé sur l'année où Guy I<sup>er</sup> est devenu comte de Ponthieu (en croyant que c'était 1052 alors que c'est 1053), on peut alors conclure qu'il a terminé sa chronique entre janvier et août 1088, ce qui rejoint alors l'opinion de Ferdinand Lot pour qui la chronique est sans doute du début de 1088<sup>111</sup>. À cette date, elle s'arrêtait alors avec l'épithète de l'abbé Gervin décédé en 1075<sup>112</sup>. Toutefois, Hariulf a ensuite complété sa chronique en 1104/1105 : il a en effet ajouté le récit des événements ayant eu lieu entre 1075 et les premières années du XII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire l'abbatiate contesté de Gervin II (1071-1096/1097), neveu de Gervin, et son décès à l'abbaye de Marmoutier, près de Tours, en 1104/1105<sup>113</sup>, or nous savons que c'est en 1105 qu'Hariulf a quitté Saint-Riquier pour devenir le troisième abbé de Saint-Pierre d'Oudenburg<sup>114</sup>.

Peut-on à présent déterminer quand Hariulf a commencé à travailler et donc combien de temps a duré la rédaction de sa chronique ? Compte tenu de ce qui précède, il est certain

---

<sup>109</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 283-284 : *Completum est autem istum opus humanitatis Filii Dei anno MLXXXVIII, indict. X, anno regis Philippi XXVIII, Widone Pontivorum comite annis XXXVI.*

<sup>110</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. XVII.

<sup>111</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. XVII, note 1.

<sup>112</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 274.

<sup>113</sup> Selon F. Lot (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. XVII et p. 283, note 2). L'année exacte n'est pas connue avec certitude car Hariulf indique simplement que Gervin II est décédé le IV des ides de janvier, soit le 10 janvier (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 283).

<sup>114</sup> Belgique, prov. Flandre-Occidentale, arr. Ostende.



qu’il a commencé à travailler après 1075 puisque la première version de sa chronique s’arrêtait au décès de l’abbé Gervin en cette même année. Cependant, comme Hariulf est né vers 1060<sup>115</sup>, il n’a guère pu commencer à travailler avant le milieu des années 1080. De plus, il déclare à la fin des livres I, II et III de sa chronique qu’il va désormais prendre un peu de repos avant de continuer son œuvre<sup>116</sup>. Ces indications, si elles ne sont pas des *topoi*, laissent penser que la rédaction de la chronique a duré plusieurs mois, voire plus d’un an. Dans ce cas, Hariulf aurait donc rédigé sa chronique en 1086/1088 puis il l’aurait complétée en 1104/1105. La première version de la chronique d’Hariulf est donc une œuvre de jeunesse tandis que les ajouts de 1104/1105 sont l’œuvre d’un moine dans la force de l’âge<sup>117</sup>.

Il est toutefois nécessaire de préciser que le passage dans lequel Hariulf déclare avoir achevé son œuvre en 1088 se trouve après les éléments qu’il a ajoutés en 1104/1105<sup>118</sup>. En outre, selon Jean Mabillon (qui a consulté le manuscrit original), tout ce qui suit le mot *defecerant*<sup>119</sup> est d’une autre main<sup>120</sup>. Pour résoudre ces deux problèmes, Ferdinand Lot a avancé les deux explications suivantes : d’une part, le feuillet sur lequel se trouvait le passage dans lequel Hariulf déclare avoir achevé sa chronique en 1088 a été enlevé puis mal remis en place<sup>121</sup> et, d’autre part, l’écriture d’Hariulf a pu changer sensiblement entre 1088 et 1104/1105<sup>122</sup>. En ce qui concerne la première explication, nous sommes d’avis que le feuillet en question (qui contenait également le poème d’Hariulf dont les vingt-et-un vers présentent la particularité de se terminer tous par *-avi*) devait à l’origine se trouver après l’épithaphe de l’abbé Gervin décédé en 1075, qu’il a été enlevé par Hariulf lui-même lorsqu’il a complété sa chronique en 1104/1105 et que celui-ci l’a ensuite remis juste après ce qu’il venait d’ajouter à son œuvre. C’est sans doute à ce moment-là qu’Hariulf a ajouté les noms des dix moines chassés de l’abbaye par Gervin II que l’on peut lire à la suite du poème dont les vingt-et-un vers présentent la particularité de se terminer tous par *-avi*<sup>123</sup>. En ce qui concerne la seconde explication, nous devons avouer que l’idée de Ferdinand Lot selon laquelle l’écriture

<sup>115</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. V.

<sup>116</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 45, 79 et 176.

<sup>117</sup> En guise de comparaison, on peut signaler que les *Gesta abbatum Sithiensium* de Folcuin sont une œuvre de jeunesse puisque ce dernier avait à peine plus de vingt ans en 961-962 (L. Morelle, *Autour de Folcuin de Saint-Bertin*, p. 59-61) mais que l’*Histoire de l’Église de Reims* de Flodoard est une œuvre de maturité puisque ce dernier avait plus de cinquante-cinq ans en 948-952 (M. Sot, *Un historien et son Église*, p. 83).

<sup>118</sup> Il en est déjà ainsi dans la copie faite par A. Duchesne (Paris, BnF, ms. lat. 12893, fol. 249v-250r).

<sup>119</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 273.

<sup>120</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars prima, p. 116, note c ; *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum VI, pars secunda, p. 336, note a.

<sup>121</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. XVII.

<sup>122</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. XVIII, note 1.

<sup>123</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 284.

d'Hariulf aurait pu changer entre 1088 et 1104/1105 ne nous convainc pas complètement car il n'est pas certain que l'écriture d'un adulte varie beaucoup entre l'âge de vingt-cinq à trente ans (Hariulf en 1088) et l'âge de quarante à quarante-cinq ans (Hariulf en 1104/1105) : il nous semble plutôt qu'elle varie surtout dans le cas d'un enfant ou d'une personne âgée<sup>124</sup>. Par ailleurs, le fait que le mot *defecerant* se trouve dans la partie de la chronique achevée en 1088 signifie que le changement de main observé par Jean Mabillon a eu lieu cette même année et non en 1104/1105 et que c'est la nouvelle main qui a écrit dans le manuscrit original ce qu'Hariulf a ajouté à sa chronique en 1104/1105. Il faudrait alors croire qu'Hariulf a dicté tout ou partie de sa chronique à un ou plusieurs scribes<sup>125</sup>. Toutefois, on peut également voir dans cette anomalie une preuve en faveur de l'hypothèse selon laquelle ce que nous appelons le « manuscrit original » est en fait une copie datant du Moyen Âge.

Selon Ferdinand Lot<sup>126</sup>, l'extrait suivant du chapitre XXXVI du livre IV, rédigé en 1104/1105, révèle qu'Hariulf aurait eu le projet de rédiger un cinquième livre :

*Mais en vérité, puisque nous avons laissé de côté des choses si tristes au sujet de cet abbé, des choses heureuses seront bientôt racontées au sujet de son successeur, grâce à la miséricorde généreuse du Christ, afin que, par lui, l'église du Christ se réjouisse pour l'éternité*<sup>127</sup>.

Hariulf oppose ici l'abbé Gervin II (1071-1096/1097), très critiqué, et son successeur l'abbé Anscher (1097-1136). Si l'interprétation de Ferdinand Lot est bien sûr recevable, nous préférons voir dans cet extrait la preuve qu'Hariulf pensait que sa chronique serait poursuivie mais pas forcément par lui-même. Plus généralement, il est difficile de savoir si Hariulf a apporté des corrections au texte de sa chronique entre 1086/1088 et 1104/1105 mais cela n'a rien d'impossible dans la mesure où cette pratique est attestée pour de nombreux autres

---

<sup>124</sup> C'est manifestement le cas de Raoul Glaber puisque, selon M. Arnoux, son écriture dans le cinquième et dernier livre de ses *Historiarum libri quinque* (années 1020-1040) est marquée par l'âge (Raoul Glaber, *Histoires*, éd. et trad. M. Arnoux, p. 14). Au sujet de l'évolution de l'écriture d'un même scribe au cours du temps et des différentes formes d'écriture qu'un même scribe peut utiliser, voir P. Bourgain, « À la recherche des caractères propres aux manuscrits d'auteur médiévaux latins », p. 193-194.

<sup>125</sup> À ce sujet, voir M. Peyrafort, « Les ateliers de copie », p. 41.

<sup>126</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. XVII-XVIII.

<sup>127</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 283 : *Verum quia de hoc abbate tam tristia digessimus, largiente Christi misericordia, de ipsius successore jam pro[s]pera narrabuntur, ut ex eo Christi ecclesia gaudeat in aevum.*

auteurs plus ou moins contemporains de lui, tels Richer de Reims, Adémar de Chabannes, Raoul Glaber, Hugues de Flavigny ou encore Orderic Vital<sup>128</sup>.

### III. Les modifications et ajouts effectués dans le manuscrit original après 1104/1105

#### *A. L’interpolation faite par l’abbé Anscher*

Cette interpolation, qui a touché les chapitres II à VI du livre II de la chronique, est visible dans la copie faite par André Duchesne au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>129</sup>, dans la première édition du *Spicilegium* (1661)<sup>130</sup> et dans celle de Ferdinand Lot<sup>131</sup> mais pas dans la seconde édition du *Spicilegium* (1723)<sup>132</sup>. Elle se présente de la façon suivante : on passe brutalement du chapitre I au chapitre VI, les titres des chapitres II, III et V sont indiqués dans la marge<sup>133</sup>, il n’y a pas de chapitre IV et, en définitive, on lit dans le chapitre VI ce qui aurait dû figurer dans les chapitres II à VI, à savoir la retraite monastique de Carloman en 747, l’avènement sur le trône de son frère Pépin le Bref en 751, le sacre de ce dernier par le pape Étienne II en 754, les liens étroits existant entre Angilbert et les Carolingiens et la nomination d’Angilbert comme abbé de Saint-Riquier en 790. De plus, un paragraphe écrit par une autre main, sans doute celle de l’interpolateur, et évoquant le mariage d’Angilbert avec Berthe, fille de Charlemagne, ainsi que leurs enfants Nithard et Hartnid, a été inséré dans le chapitre VI<sup>134</sup>.

---

<sup>128</sup> P. Bourgain, « À la recherche des caractères propres aux manuscrits d’auteur médiévaux latins », p. 191 ; Richer de Reims, *Histoire de France (888-995)*, éd. et trad. R. Latouche, tome 1, p. VI et XIII-XIV ; Adémar de Chabannes, *Chronique*, trad. Y. Chauvin et G. Pon, p. 15-16 ; Raoul Glaber, *Histoires*, éd. et trad. M. Arnoux, p. 14 ; P. Healy, *The Chronicle of Hugh of Flavigny*, p. 93-94 ; J. Weston, « Following the Master’s Lead », p. 54-60.

<sup>129</sup> Paris, BnF, ms. lat. 12893, fol. 195r.

<sup>130</sup> *Spicilegium*, 1<sup>e</sup> éd., tome IV, p. 455.

<sup>131</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 50.

<sup>132</sup> *Spicilegium*, 2<sup>e</sup> éd., tome II, p. 302.

<sup>133</sup> Les titres de ces trois chapitres sont : *Ut Karlomannus, concessa fratri portione ducatus, monachus factus sit ; De domini Angilberti nobilitate ; De Bertha filia regis et conjugio copulata.*

<sup>134</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 51-52 et p. 52, note b.

Étant donné que cette interpolation met l'accent sur le mariage d'Angilbert et de Berthe, qui n'a pourtant jamais eu lieu<sup>135</sup>, Ferdinand Lot a estimé avec raison qu'elle est l'œuvre de l'abbé Anscher (1097-1136)<sup>136</sup>. En effet, ce dernier a cherché à obtenir la canonisation d'Angilbert, abbé contemporain de Charlemagne (790-814), et a composé pour cela, vers 1110/1115, une Vie d'Angilbert (qui reprend des éléments de la chronique d'Hariulf) ainsi que trois livres de miracles<sup>137</sup>. Or, dans sa Vie d'Angilbert, Anscher a mis en avant le fait qu'Angilbert et Berthe étaient mariés<sup>138</sup> afin d'effacer le caractère scandaleux que leur liaison pouvait revêtir au XII<sup>e</sup> siècle<sup>139</sup>. Ses efforts furent toutefois vains car Angilbert ne fut jamais reconnu officiellement comme saint<sup>140</sup>.

On pourrait donc croire qu'Anscher a ensuite voulu introduire l'épisode du mariage d'Angilbert et de Berthe dans la chronique d'Hariulf mais, selon Ferdinand Lot, l'interpolation d'Anscher occupait deux feuillets qui ont été enlevés car ils constituaient une première tentative d'obtenir la canonisation d'Angilbert qu'Anscher voulut ensuite faire disparaître quand lui vint l'idée de composer la Vie et les trois livres de miracles d'Angilbert<sup>141</sup>. Il nous semble donc, pour résoudre ce problème, qu'il faudrait déterminer si l'interpolation d'Anscher est antérieure ou postérieure à la rédaction de la Vie et des trois livres de miracles d'Angilbert.

### ***B. L'ajout de documents à la suite de la chronique d'Hariulf***

D'une part, selon Ferdinand Lot<sup>142</sup>, le manuscrit original contenait, outre la chronique d'Hariulf, la Vie de Mauguille rédigée par Hariulf vers 1085/1090<sup>143</sup> ainsi que la Vie et les trois livres de miracles d'Angilbert rédigés par Anscher vers 1110/1115. Grâce à Jean

---

<sup>135</sup> Certains historiens persistent cependant à croire qu'Angilbert et Berthe étaient mariés, notamment S. A. Rabe (*Faith, Art, and Politics at Saint-Riquier*, p. 73-74) et F. Möbius (*Die karolingische Reichsklosterkirche Centula*, p. 12) pour qui il s'agissait même d'une Friedelehe.

<sup>136</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. XLIX-LV.

<sup>137</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars prima, p. 123-130 et 130-145.

<sup>138</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars prima, c. 2, p. 124.

<sup>139</sup> Au sujet du caractère de plus en plus sacré du mariage aux yeux de l'Église, voir G. Duby, *Le chevalier, la femme et le prêtre* ; J. Goody, *L'évolution de la famille et du mariage en Europe* ; J.-C. Bologne, *Histoire du mariage en Occident*.

<sup>140</sup> Au sujet de l'évolution du processus de canonisation au cours du Moyen Âge, voir A. Vauchez, *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge* ; N. Herrmann-Mascard, *Les reliques des saints*, p. 92-103.

<sup>141</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. XLVIII-XLIX et LV.

<sup>142</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. LXV-LXVI.

<sup>143</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars secunda, p. 537-544.

Mabillon<sup>144</sup>, nous savons de plus que la Vie de Mauguille était précédée par l’*Éloge d’Anscher* rédigé, comme nous le montrerons dans notre chapitre 2, entre 1113 et 1136<sup>145</sup>. D’autre part, dans le ms. lat. 12893 de la Bibliothèque nationale de France, on trouve, après la copie de la chronique d’Hariulf faite par André Duchesne au début du XVII<sup>e</sup> siècle (fol. 183r-250r), les documents suivants :

- fol. 250v : le propre de l’abbaye.
- fol. 251r : l’épithaphe d’Hariulf.
- fol. 251r : la dédicace d’Hariulf.
- fol. 251r : l’obituaire de l’abbaye.
- fol. 251v : un acte du comte Guy I<sup>er</sup> de Ponthieu datant de 1100<sup>146</sup>.
- fol. 252r-252v : l’*Éloge d’Anscher*.
- fol. 252v : les premiers mots (jusque *Anscheri*) de l’inventaire des actes conservés à l’abbaye en 1098<sup>147</sup> ainsi que l’analyse faite par André Duchesne de l’acte de l’évêque Radbod II de Noyon-Tournai datant de 1087 et concernant l’église de Bredene<sup>148</sup>.
- fol. 253r-253v : un diplôme donné par Charlemagne en 797 sur lequel nous allons revenir un peu plus loin.
- fol. 254r-259v : des extraits de la Vie d’Angilbert par Anscher.
- fol. 259v : des extraits de la *Vita Karoli* d’Éginhard<sup>149</sup>.
- fol. 260r-260v : des extraits des trois livres de miracles d’Angilbert par Anscher.
- fol. 261r : des extraits de la Vie de Mauguille par Hariulf.

Le fait de retrouver, dans la copie faite par André Duchesne, l’*Éloge d’Anscher* et, de façon partielle, la Vie de Mauguille rédigée par Hariulf ainsi que la Vie et les trois livres de miracles d’Angilbert rédigés par Anscher laisse penser que ces quatre sources figuraient bien dans le manuscrit original. Cependant, il n’est pas certain que ce soit également le cas de tous

---

<sup>144</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars secunda, p. 537.

<sup>145</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 321-322.

<sup>146</sup> *Recueil des actes des comtes de Ponthieu*, éd. C. Brunel, n° XIII, p. 25-26. C. Brunel a édité cet acte à partir de la *Gallia christiana* dont il dit qu’elle n’indique pas sa source. Celle-ci doit justement être la copie faite par A. Duchesne.

<sup>147</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 314.

<sup>148</sup> Belgique, prov. Flandre-Occidentale, arr. Ostende ; *Episcopalis officii sollicitudo*, éd. J. Pycke et C. Vleeschouwers, tome 1, n° 66, p. 103-104 ; Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 318.

<sup>149</sup> Éginhard, *Vie de Charlemagne*, éd. et trad. M. Sot et C. Veyrard-Cosme, c. 18, p. 42-45, et c. 20, p. 48-49. Étant donné qu’il est question de trois concubines de Charlemagne, et non de quatre, ces extraits sont tirés d’un manuscrit appartenant à la classe A ou à la classe B. À ce sujet, voir M. Sot, « Trois ou quatre concubines », p. 119-125.

les autres documents car certains donnent l'impression d'être des notes prises par André Duchesne, notamment les premiers mots (jusque *Anscheri*) de l'inventaire des actes conservés à l'abbaye en 1098 et son analyse de l'acte de l'évêque Radbod II de Noyon-Tournai datant de 1087 et concernant l'église de Bredene. On peut aller plus loin en constatant que plusieurs de ces autres documents sont liés à Anscher : l'acte du comte Guy I<sup>er</sup> de Ponthieu date de son abbatiat, les premiers mots de l'inventaire des actes conservés à l'abbaye s'arrêtent à *Anscheri* et, dans son analyse de l'acte de l'évêque Radbod II de Noyon-Tournai, André Duchesne écrit, à tort<sup>150</sup>, que Radbod II donna l'église de Bredene à Anscher. Peut-être s'intéressait-il à cet abbé et a-t-il copié des informations qu'il avait trouvées à son sujet ? De plus, nous n'avons pas la certitude qu'André Duchesne a copié les documents que nous venons d'énumérer en respectant l'ordre dans lequel ils se trouvaient dans le manuscrit original, même si c'est ce que la logique voudrait. Enfin, il se peut tout simplement, si le manuscrit disparu en 1719 est en fait une copie datant du Moyen Âge, que ces documents ne figuraient pas ou pas tous dans le véritable manuscrit original.

Pour toutes ces raisons, nous avons décidé de ne présenter ici que les quatre premiers documents énumérés, à savoir le propre de l'abbaye, l'épithaphe d'Hariulf, la dédicace d'Hariulf et l'obituaire de l'abbaye, car ils sont plus intéressants que les autres. Les fêtes les plus récentes contenues dans le propre de l'abbaye<sup>151</sup> commémorent des événements ayant eu lieu sous l'abbatiat d'Anscher (1097-1136), à savoir la *Reconciliatio totius loci post vastationem*, le jour des calendes d'octobre (le 1<sup>er</sup> octobre), consécutive à l'incendie de l'abbaye de Saint-Riquier provoqué le 28 août 1131 par Hugues III Candavène, comte de Saint-Pol<sup>152</sup>, et la *Dedicatio ecclesiae S. Nicolai sub domno ANSCERO abbate*, le VIII des calendes de mai (le 24 avril), même si l'on ignore en quelle année a eu lieu la consécration de cette église. Dans le propre, on constate toutefois que cette dernière fête a été ajoutée ultérieurement car elle se trouve en dernière position, après les fêtes du mois de décembre. Il y a donc deux possibilités : soit le propre a été copié en 1131 au plus tôt puis complété après la consécration de l'église Saint-Nicolas (qui a pu avoir lieu en 1132 car le 24 avril était cette année-là un dimanche), soit le moine ayant copié le propre en 1131 au plus tôt s'est rendu compte qu'il avait oublié cette fête et l'a ajoutée à la fin du propre (auquel cas la consécration

<sup>150</sup> A. Duchesne se trompe en écrivant que Radbod II donna cette église à Anscher car cet acte date de l'abbatiat de Gervin II et Anscher n'y est pas mentionné.

<sup>151</sup> Paris, BnF, ms. lat. 12893, fol. 250v ; F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 269-270.

<sup>152</sup> À ce sujet, voir J.-F. Nieus, *Un pouvoir comtal entre Flandre et France*, p. 86-89.

de l’église Saint-Nicolas a pu avoir lieu en 1099, 1104, 1110, 1121, 1127 ou 1132, années où le 24 avril était un dimanche).

Les deux vers suivants de l’épithaphe d’Hariulf<sup>153</sup> laissent penser que celle-ci fut composée après sa mort à l’abbaye Saint-Pierre d’Oudenburg dont Hariulf fut abbé de 1105 jusqu’à son décès en 1143 : *Il fut le troisième abbé d’Oudenburg. / [...] Désirant toujours ardemment, Pierre, accroître les richesses pour les tiens*<sup>154</sup>. Cependant, à la suite de Jean Mabillon<sup>155</sup>, Ferdinand Lot pense qu’Hariulf l’a lui-même ajoutée après sa chronique, peut-être lorsqu’il vint à l’abbaye de Saint-Riquier en 1121<sup>156</sup>. De plus, comme cette épithaphe (que nous appelons épithaphe de Saint-Riquier) diffère de celle qui nous a été transmise par le *Chronicon monasterii Aldenburgensis majus* (milieu du XV<sup>e</sup> siècle)<sup>157</sup>, il estime que cette dernière épithaphe (que nous appelons épithaphe d’Oudenburg) est une version modifiée, peut-être par Hariulf lui-même, de celle de Saint-Riquier<sup>158</sup>. Toutefois, étant donné qu’une autre explication nous paraît possible, il convient de comparer les deux épithaphe. Voici tout d’abord celle de Saint-Riquier :

*Hariulf, né dans le Ponthieu, enclin aux études,  
Entra enfant dans le cloître du bienheureux Riquier,  
Dans lequel il fut instruit de ce qu’il convient à un maître de savoir.  
Il fut le troisième abbé d’Oudenburg.  
Il accrut de toutes ses forces le patrimoine qui lui avait été confié,  
Désirant toujours ardemment, Pierre, accroître les richesses pour les tiens.  
Montrant l’exemple aux frères compatissants,  
Il passa sous silence bien des choses qu’il aurait fallu dire.  
Centule garde en mémoire les anciens frères qu’elle a aimés,  
Aimant toujours voir ce qui leur fait honneur*<sup>159</sup>.

<sup>153</sup> Paris, BnF, ms. lat. 12893, fol. 251r ; Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 285.

<sup>154</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 285 : *Aldenburgensis tertius abba fuit. / [...] Crescere, Petre, tuis semper opes sitiens.*

<sup>155</sup> J. Mabillon, *Veterum Analectorum tomus I*, p. 437.

<sup>156</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. XIII-XIV.

<sup>157</sup> *Chronique du monastère d’Oudenbourg*, éd. F. Van de Putte, p. 79.

<sup>158</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. XIV, note 4.

<sup>159</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 285 : *Pontivo natus, pronus studiis Hariulfus, / Almi Richarii claustra puer subiit ; / In quibus imbutus deceat quid nosse magistrum. / Aldenburgensis tertius abba fuit. / Rem sibi commissam pro viribus amplificavit, / Crescere, Petre, tuis semper opes sitiens. / Fratribus exemplum pratendens compatiens, / Multa nimis tacuit quaeque loqui decuit. / Centula quos fratres retinet coluit seniores, / Illis quod sit honor cernere semper amans.*

Voici maintenant celle d’Oudenburg :

*Hariulf, né dans le Ponthieu, enclin aux études,  
Entra enfant dans le cloître du bienheureux Riquier,  
Dans lequel il fut instruit de ce qu’il convient à un maître de savoir.  
Il fut le troisième abbé d’Oudenburg.  
Il accrut de toutes ses forces le patrimoine qui lui avait été confié,  
Désirant toujours ardemment, Pierre, accroître les richesses pour les tiens.  
Montrant l’exemple aux frères compatissants,  
Il passa sous silence bien des choses qu’il aurait fallu dire.  
Il rédigea la Vie du bienheureux évêque Arnoul,  
Apportant ainsi un grand honneur aux citoyens d’Oudenburg.  
Et par son dévouement furent élevés de terre les membres  
De ce même évêque, avec l’aide de Dieu,  
Pour ceux-ci, la couronne est donnée à juste titre par le Seigneur  
À Hariulf, sous le regard de Dieu<sup>160</sup>.*

On observe que l’épithèque d’Oudenburg, longue de quatorze vers, mentionne essentiellement l’action d’Hariulf en tant qu’abbé d’Oudenburg tandis que celle de Saint-Riquier, longue de seulement dix vers, est identique pour les huit premiers vers mais mentionne, dans les deux derniers, le souvenir positif laissé par Hariulf dans sa première abbaye. Il nous semble donc possible que l’épithèque d’Oudenburg ait été composée en premier, à la suite du décès d’Hariulf en 1143, puis transmise à Saint-Riquier et recopiée, après avoir été adaptée en fonction de ce qui intéressait l’abbaye, dans le manuscrit original contenant la chronique d’Hariulf.

La dédicace d’Hariulf<sup>161</sup> est le poème suivant :

---

<sup>160</sup> *Chronique du monastère d’Oudenbourg*, éd. F. Van de Putte, p. 79 : *Pontivo natus, pronus studiis Hariulphus, / Almi Richarii claustra puer subiit, / In quibus imbutus deceat qui nosse magistrum. / Aldenburgensis tercius abba fuit, / Rem sibi commissam pro viribus amplificavit. / Crescere, Petre, tuis semper opes siciens / Fratribus exemplum pretendens compatientis, / Multa nimis tacuit queque loqui decuit ; / Arnulphi vitam conscripsit presulis almi, / Civibus Aldenborgh tale ferendo decus. / Ipsius et studio de terra membra levantur / Presulis ejusdem, auxiliante Deo, / Pro quibus a Domino donetur rite corona, / Huic Hariulpho pro[s]piciente Deo.*

<sup>161</sup> Paris, BnF, ms. lat. 12893, fol. 251r ; Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 285-286.



*Centule, je t’aime, pris par l’amour de celle qui enseigne ;  
Quand je t’offre les présents les plus modestes, ô mère, je te salue ;  
Et toi, en retour, dis à ton enfant : porte-toi bien, ô mon enfant.  
Il reconnaît pour vrai qu’il y a toujours chez vous un grand amour  
Celui qui, en écrivant de telles choses, accroît pour vous l’honneur,  
Et il se souvient de vous, si quelque occasion se présente à lui.  
Qu’il manifeste que c’est une chose tout à fait digne de notre connaissance,  
Et je pense que vous avez cela à l’esprit depuis longtemps, et qu’il n’empêche pas  
De conserver vos armoires cachées avec des clefs distinctes<sup>162</sup>.*

Ferdinand Lot pense qu’Hariulf l’a rédigée en 1105, avant de partir pour Oudenburg<sup>163</sup>, ce qui n’est pas impossible. Toutefois, selon les observations de Jean Mabillon et d’Edmond Martène, cette dédicace figurait après l’épithaphe d’Hariulf dans le manuscrit original<sup>164</sup> alors qu’elle est *a priori* chronologiquement antérieure à l’épithaphe. Il y a donc trois possibilités : soit la dédicace d’Hariulf ne se trouvait pas dans le manuscrit original en 1105 mais y a été recopiée ultérieurement, en 1143 au plus tôt, soit elle n’est pas d’Hariulf, soit il s’agit d’une nouvelle preuve en faveur de l’hypothèse selon laquelle ce que nous appelons le « manuscrit original » est en fait une copie datant du Moyen Âge.

Grâce à une lettre de Thomas Boucher, moine de Saint-Riquier, adressée à Jean Mabillon en 1693 et que Ferdinand Lot a fait figurer dans les appendices de son édition de la chronique d’Hariulf<sup>165</sup>, nous avons la certitude que l’obituaire de l’abbaye<sup>166</sup> se trouvait bien à la fin du manuscrit original. Le fait qu’il suive l’épithaphe et la dédicace d’Hariulf laisse penser qu’il a lui aussi été copié en 1143 au plus tôt. Ferdinand Lot pense pourtant que l’obituaire de l’abbaye a été rédigé du vivant d’Hariulf et peut-être par ce dernier<sup>167</sup>. Cela voudrait alors dire qu’il a d’abord été rédigé à part avant d’être recopié dans le manuscrit original. Cependant, en

---

<sup>162</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 285-286 : *Centula, diligo te, doctricis captus amore ; / Ultima cum tibi do munuscula, mater, aveto ; / Atque vicem referens dic nato : nate valeto. / Comprobat hinc magnum circa vos semper amorem ; / Talia scribendo qui vobis auget honorem, / Et memor est vestri, si quis locus accidit illi, / Conferat ut nostrae condignam notitiae rem, / Quam puto vos latuisse diu, nec vestra tenere / Conditas secretis armaria clavibus arcet.*

<sup>163</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. XIV.

<sup>164</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. XIII-XIV.

<sup>165</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 294-295.

<sup>166</sup> Paris, BnF, ms. lat. 12893, fol. 251r ; F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 266-269. En suivant la distinction établie par N. Huyghebaert entre nécrologe et obituaire (*Les documents nécrologiques*, p. 33-37), il nous semble que l’obituaire de Saint-Riquier est en fait un nécrologe. À ce sujet, voir aussi J.-L. Lemaître, « Un livre vivant, l’obituaire », p. 92-94.

<sup>167</sup> F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 262 et p. 267, note 2.

l'absence de ce dernier et d'un éventuel original de l'obituaire, il est difficile de confirmer ou d'infirmer son opinion. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que les personnes qui figurent dans l'obituaire sont décédées entre le IX<sup>e</sup> siècle (notamment Alcuin, Charlemagne et Angilbert) et le XII<sup>e</sup> siècle (notamment Charles le Bon, Hariulf et l'abbé Jean de Forest-Montiers)<sup>168</sup>. Dans tous les cas, il est surprenant que l'abbé Anscher, décédé en 1136, en soit absent alors que l'abbé Jean de Forest-Montiers, attesté entre 1146 et 1167<sup>169</sup>, y est quant à lui mentionné<sup>170</sup>.

De façon générale, les documents ajoutés à la suite de la chronique d'Hariulf montrent que le manuscrit original contenant celle-ci peut être assimilé à ce que Pascale Bourgain appelle un « livre-archivé », c'est-à-dire une œuvre conservée dans une institution et qui est souvent un ouvrage historique conçu comme le mémorial de l'établissement et périodiquement complété et mis à jour<sup>171</sup>.

### ***C. Les sommaires des chapitres des quatre livres de la chronique d'Hariulf***

Si les titres des chapitres semblent bien être l'œuvre d'Hariulf, comme le pense Ferdinand Lot<sup>172</sup>, il n'en va pas de même des sommaires des chapitres des quatre livres<sup>173</sup> car un certain nombre d'éléments, dans ces quatre sommaires, montrent qu'ils sont plus récents. Ainsi, dans le sommaire des chapitres du livre I, on note des erreurs de copie dans les titres des chapitres II (*S. Richarius* au lieu de *sanctus Richarius*), V (*iisdem* au lieu de *eisdem*), VI (*Hibernensium* au lieu de *Hibernensium*), IX (*miraculis* au lieu de *miraculo*), XII (*ejus orationem* au lieu de *orationem ejus*), XIX (*De ordinatione Ocioaldi, et ut sanctus heremum petierit* au lieu de *De ordinatione Ocioaldi abbatis, et ut sanctus eremum petierit*), XX (*Qua miseratione corpus proprium in heremo contriverit* au lieu de *Qua maceratione corpus proprium in eremo contriverit*), XXII (*coelitus* au lieu de *caelitus*) et XXV (*De successoribus regum Franciae* au lieu de *De successionibus regum Francorum*) tandis que les titres des

---

<sup>168</sup> Au sujet des difficultés de datation des nécrologes et des obituaires, voir N. Huyghebaert, *Les documents nécrologiques*, p. 47-51.

<sup>169</sup> *Gallia christiana*, tome X, col. 1308.

<sup>170</sup> F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 268. L'abbé Gervin II (1071-1096/1097) ne figure pas non plus dans l'obituaire mais cela s'explique par la mauvaise réputation qui était la sienne à Saint-Riquier.

<sup>171</sup> P. Bourgain, « À la recherche des caractères propres aux manuscrits d'auteur médiévaux latins », p. 191-192.

<sup>172</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. LXX.

<sup>173</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. XLIX, note 1.

chapitres XIV et XXIV indiquent que ces deux chapitres sont manquants<sup>174</sup>. Il est difficile de déterminer le sujet du chapitre XIV ainsi que la raison pour laquelle il est déclaré manquant. En revanche, il est certain que ce chapitre n’est pas tiré de la Vie de Riquier réécrite par Alcuin car Hariulf utilise le chapitre 8 de celle-ci dans le chapitre XIII puis le chapitre 9 dans le chapitre XV. De même, à moins d’une étourderie, il est difficile d’expliquer pourquoi le chapitre XXIV est déclaré manquant alors qu’il figure bel et bien dans la chronique d’Hariulf.

Dans le sommaire des chapitres du livre II, on note des erreurs de copie dans les titres des chapitres II (*Karolomannus* au lieu de *Karlomannus*), III (*domni* au lieu de *domini*), VIII (*de perfectione dedicationeque* au lieu de *de perfectione et dedicatione*) et IX (*De reliquiis quas de diversis provinciis in hunc sanctum locum congregavit, et de capsis in quibus conditae sunt* au lieu de *De reliquiis quas de diversis provintiis in hunc sanctum locum congregavit, et De capsis quibus habentur reconditae*) et il n’y a pas de chapitre V<sup>175</sup> alors que, à la suite de l’interpolation faite par l’abbé Anscher, comme nous l’avons vu, c’est le chapitre IV qui est manquant dans la chronique d’Hariulf.

Dans le sommaire des chapitres du livre III, on note une erreur de copie dans le titre du chapitre III (*vassalli* au lieu de *vassallis*) tandis que le titre du chapitre XXI n’a pas été recopié<sup>176</sup>.

Enfin, dans le sommaire des chapitres du livre IV, on note des erreurs de copie dans les titres des chapitres XI (*correctus* au lieu de *correptus*), XIX (*Scamellivillae* au lieu de *Scabelli-villae*) et XXXIII (*correctus* au lieu de *correptus*) et il y a trente-sept chapitres au total alors que le livre IV de la chronique d’Hariulf n’en compte que trente-six<sup>177</sup>. Le titre du chapitre XXXVII (*De domno abbate Gervino, nepote ejus, et assertio historiologi*) permet de comprendre que ce chapitre regroupe tout ce qu’Hariulf a ajouté à sa chronique en 1104/1105. De plus, le terme *historiologi*, qui désigne Hariulf, montre bien que l’auteur des quatre sommaires lui est postérieur.

Quand les sommaires des chapitres des quatre livres de la chronique d’Hariulf ont-ils été réalisés ? L’erreur de copie dans le titre du chapitre XXV du livre I (*De successoribus*

---

<sup>174</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 5.

<sup>175</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 46.

<sup>176</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 81.

<sup>177</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 177-178.

*regum Franciae* au lieu de *De successionibus regum Francorum*) nous amène à penser, du fait de l'expression *regum Franciae*, que ce ne fut pas avant la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Dans ce cas, les sommaires des chapitres des quatre livres ont peut-être été réalisés par le moine qui compléta, vers 1200, la liste des abbés de Saint-Riquier située avant la chronique d'Hariulf<sup>178</sup>.

#### ***D. Un diplôme de Charlemagne enlevé puis mal remis en place***

À une certaine époque, un feuillet de la chronique d'Hariulf contenant un diplôme donné au profit de Saint-Riquier par Charlemagne, le 28 avril 797, à Aix-la-Chapelle<sup>179</sup>, a été enlevé puis mal remis en place dans le manuscrit original. À l'origine, il devait se trouver dans le chapitre XI du livre II, après le mot *persolvamus*, c'est-à-dire entre la préface de l'*Institutio de diversitate officiorum* d'Angilbert et les extraits de la lettre de Charlemagne à Alcuin, datant de 798, au sujet des dimanches de la Septuagésime, de la Sexagésime et de la Quinquagésime<sup>180</sup>. Le feuillet en question a été enlevé au plus tard au début du XVII<sup>e</sup> siècle car il n'était déjà plus à sa place quand André Duchesne a copié la chronique d'Hariulf. En effet, alors qu'il aurait dû se trouver au fol. 199r du manuscrit contenant la copie faite par André Duchesne, à savoir le ms. lat. 12893 de la Bibliothèque nationale de France (dont la chronique d'Hariulf occupe les fol. 183r-250r), il se trouve en fait aux fol. 253r-253v de ce même manuscrit. Theodore Evergates a émis implicitement l'hypothèse que ce feuillet a été enlevé par Anscher<sup>181</sup>. Toutefois, il est difficile de comprendre la raison d'un tel geste de la part de cet abbé alors que le diplôme de Charlemagne de 797 était le plus ancien des actes conservés à l'abbaye de Saint-Riquier<sup>182</sup> et que le but de la chronique d'Hariulf était justement, entre autres, de conserver pour la postérité un double des actes les plus importants possédés par l'abbaye. Il paraît plus probable que le feuillet contenant ce diplôme a été enlevé par un érudit vivant à l'époque moderne. Nous avons vu plus haut que le manuscrit original de la chronique d'Hariulf a peut-être appartenu à Nicolas Lefèvre à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle mais qu'il est en revanche certain qu'il a appartenu à Paul Petau puis à son fils Alexandre Petau au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Dès lors, le feuillet de la chronique d'Hariulf contenant le diplôme de Charlemagne de 797 a pu être enlevé puis mal remis en place par l'un de ces trois érudits.

---

<sup>178</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 3-4.

<sup>179</sup> MGH, *Diplomata*, DD Kar. 1, n° 182, p. 245-246.

<sup>180</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 72 et p. 314, note 2.

<sup>181</sup> T. Evergates, « *Historiography and Sociology in Early Feudal Society* », p. 38-39, note 15.

<sup>182</sup> C'est ce que confirme l'inventaire des actes conservés à l'abbaye en 1098 (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 314).

#### IV. La chronique d’Hariulf a-t-elle été utilisée hors de l’abbaye de Saint-Riquier à l’époque médiévale ?

Selon Ferdinand Lot<sup>183</sup>, Clarius, auteur de la chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens (qu’il date du premier quart du XII<sup>e</sup> siècle), aurait emprunté au chapitre XX du livre III de la chronique d’Hariulf les renseignements concernant Jérémie, moine de Saint-Riquier qui, à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, a pris des reliques de son abbaye et les a emportées à l’abbaye Sainte-Colombe de Sens. De même, Guillaume de Malmesbury, auteur des *Gesta regum Anglorum* (que Ferdinand Lot date du milieu du XII<sup>e</sup> siècle), aurait puisé dans les chapitres XII, XX et XXI du livre III des informations concernant Louis le Germanique et le partage de la Francie orientale entre ses trois fils en 865, des informations concernant les décès précoces de Louis III en 882 et de Carloman II en 884, à qui Charles le Gros succéda en 885, et le texte de la Vision de Charles le Gros<sup>184</sup>. Ferdinand Lot ajoute cependant qu’Hariulf et Guillaume de Malmesbury ont pu utiliser une source commune, à savoir un manuscrit interpolé au X<sup>e</sup> siècle par un moine de Saint-Wandrille<sup>185</sup> et dont nous allons reparler un peu plus loin.

Grâce aux éditions récentes de la chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens<sup>186</sup> et des *Gesta regum Anglorum*<sup>187</sup>, il est possible de préciser voire de corriger les affirmations de Ferdinand Lot. Ainsi, la chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens est le fruit du travail de plusieurs auteurs<sup>188</sup> et le passage où il est question des reliques emportées à Sens par Jérémie<sup>189</sup> a été rédigé entre 1105 et 1108<sup>190</sup>. Par ailleurs, ce même passage fait partie, dans la chronique d’Hariulf, de ce qui a été rédigé au plus tard en 1088<sup>191</sup>. Il y a donc trois possibilités : soit la chronique d’Hariulf a été prêtée à Sens entre 1088 et 1108, soit un moine

---

<sup>183</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. LV-LVI.

<sup>184</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 121-122, 143-144 et 144-148.

<sup>185</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. XXII, note 7, p. XXIII, note 2, et p. LV, note 2.

<sup>186</sup> *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, dite de Clarius*, éd. et trad. R.-H. Bautier et alii.

<sup>187</sup> Guillaume de Malmesbury, *Gesta Regum Anglorum*, éd. et trad. angl. R. A. B. Mynors et alii.

<sup>188</sup> *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, dite de Clarius*, éd. et trad. R.-H. Bautier et alii, p. XXIII-XXIV.

<sup>189</sup> *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, dite de Clarius*, éd. et trad. R.-H. Bautier et alii, p. 50-51.

<sup>190</sup> *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, dite de Clarius*, éd. et trad. R.-H. Bautier et alii, p. XXVII-XXVIII.

<sup>191</sup> Selon F. Lot, l’abbé Anscher avait déjà fait son interpolation quand la chronique d’Hariulf fut utilisée à Sens car l’auteur de la chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens fait allusion à Angilbert en le qualifiant de *nepos* de Charlemagne, terme qu’il faudrait alors traduire par gendre (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. LVI). Cependant, R. Le Jan a montré que le terme *nepos* désignait un petit-fils, un neveu ou un cousin plus ou moins éloigné (*Famille et pouvoir dans le monde franc*, p. 174-175). De plus, cela voudrait dire qu’Anscher a fait son interpolation entre 1104/1105 et 1108 et donc que la chronique d’Hariulf a été utilisée à Sens presque aussitôt après, ce qui semble peu probable.

de Saint-Pierre-le-Vif est venu à Saint-Riquier entre ces deux dates, soit Saint-Riquier a transmis cette information à Saint-Pierre-le-Vif, spontanément ou à sa demande, entre ces deux dates. Cependant, aucun de ces cas de figure ne nous paraît convaincant. Se pourrait-il que le récit d’Hariulf et celui de la chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens correspondent en fait à deux traditions parallèles du même événement ? Nous émettons cette hypothèse car ces deux récits présentent quelques différences. En effet, dans la chronique d’Hariulf, Jérémie est qualifié de *thesaurarius*. Devant la menace représentée par le roi Gormont<sup>192</sup>, il fabrique une châsse dans laquelle, avec l’accord de l’abbé et des moines de Saint-Riquier, il place de nombreuses reliques, dont certaines sont nommées, qu’il emporte à Sainte-Colombe de Sens. Il devient ensuite *rector* de Sainte-Colombe puis archevêque de Sens. Il fait alors transférer les reliques à la cathédrale. Hariulf conclut par une phrase dans laquelle il déplore le fait que les reliques aient été emportées à Sens. En revanche, dans la chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, Jérémie est qualifié de *procurator*. Devant la menace païenne, il emporte à Sainte-Colombe de nombreuses reliques qui ne sont pas nommées. Il est moine de Sainte-Colombe quand, à la mort de l’archevêque Magnus, il devient archevêque de Sens. Il fait alors transférer les reliques à la cathédrale Saint-Étienne<sup>193</sup>. Naturellement, il n’y a pas ici de déploration du fait que les reliques soient arrivées à Sens. Ainsi, à partir du même événement, deux traditions parallèles, c’est-à-dire deux mémoires parallèles, se seraient développées à Saint-Riquier et à Sens où elles auraient été mises par écrit à environ vingt ans d’intervalle.

En ce qui concerne les *Gesta regum Anglorum*, il n’est pas certain que Guillaume de Malmesbury, qui acheva cette œuvre vers 1126 avant d’en entreprendre une révision qu’il termina vers 1135<sup>194</sup>, ait utilisé la chronique d’Hariulf comme source d’information. En effet, les éléments concernant Louis le Germanique, le partage de la Francie orientale entre ses trois fils en 865<sup>195</sup> et les décès précoces de Louis III en 882 et de Carloman II en 884, à qui Charles le Gros succéda en 885<sup>196</sup>, proviennent de la *Francorum regum historia*<sup>197</sup>, une continuation

<sup>192</sup> Au sujet de la chanson de geste de Gormont et Isembart, voir *Gormont et Isembart. Fragment de chanson de geste du XII<sup>e</sup> siècle*, éd. A. Bayot.

<sup>193</sup> Selon la chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, l’archevêque Liéry (999/1000-1032) aurait retrouvé ces reliques derrière l’autel de saint Étienne (*Chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, dite de Clarius*, éd. et trad. R.-H. Bautier et alii, p. 108-109).

<sup>194</sup> Guillaume de Malmesbury, *Gesta Regum Anglorum*, éd. et trad. angl. R. A. B. Mynors et alii, tome 1, p. XXII-XXIII.

<sup>195</sup> Guillaume de Malmesbury, *Gesta Regum Anglorum*, éd. et trad. angl. R. A. B. Mynors et alii, tome 1, l. II, c. 110, p. 158-161.

<sup>196</sup> Guillaume de Malmesbury, *Gesta Regum Anglorum*, éd. et trad. angl. R. A. B. Mynors et alii, tome 1, l. II, c. 110, p. 162-163.

<sup>197</sup> MGH, SS, 2, p. 324-325.

de la chronique d’Adon de Vienne rédigée en deux temps (d’abord jusqu’en 869 puis jusqu’en 885) qui figure aux fol. 5r-6v du ms. 764 de la Bibliothèque municipale de Saint-Omer, un manuscrit rédigé à Saint-Bertin, au X<sup>e</sup> siècle, à partir de sources provenant de Saint-Wandrille. De plus, le texte de la Vision de Charles le Gros<sup>198</sup> se trouve également dans ce même manuscrit, aux fol. 29v-31v. Il nous semble donc que Guillaume de Malmesbury n’a pas utilisé la chronique d’Hariulf mais ce manuscrit rédigé à Saint-Bertin (comme Hariulf avant lui) et évoqué de façon allusive par Ferdinand Lot, comme nous l’avons vu un peu plus haut. Cette hypothèse est d’ailleurs confirmée par le fait que l’auteur des *Annales de St Neots*, composées à l’abbaye de Bury St Edmunds dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, a lui aussi trouvé le texte de la Vision de Charles le Gros dans ce manuscrit rédigé à Saint-Bertin<sup>199</sup>.

Un autre élément pourrait faire croire que Guillaume de Malmesbury a utilisé la chronique d’Hariulf, à savoir le fait qu’il mentionne Isembart<sup>200</sup>, personnage de la chanson de geste de Gormont et Isembart évoquée par Hariulf dans le chapitre XX du livre III de sa chronique<sup>201</sup>. Cependant, Hariulf indique que cette chanson était très célèbre de son temps :

*Alors qu’ils régnaient [Louis III et Carloman II], il arriva, par le jugement de Dieu, qu’une multitude innombrable de barbares envahirent les frontières de la France, poussés par leur roi Gormont qui, à ce que l’on dit, ayant soumis de nombreux royaumes à son pouvoir très cruel, voulait aussi dominer celui de France. Il était incité à agir ainsi par un certain Isembart, un noble né en France qui avait offensé les sentiments du roi Louis et qui, traître envers sa terre natale, encourageait les peuples barbares à venir dans notre pays. Mais parce que le déroulement de ces faits est rappelé et chanté tous les jours non seulement par les histoires mais aussi par le souvenir de nos compatriotes, nous en rappelons seulement quelques aspects et nous passons sous silence les autres afin que celui qui aspire à en connaître l’ensemble l’apprenne non par notre ouvrage mais par l’autorité des anciens*<sup>202</sup>.

<sup>198</sup> Guillaume de Malmesbury, *Gesta Regum Anglorum*, éd. et trad. angl. R. A. B. Mynors et alii, tome 1, l. II, c. 111, p. 162-169.

<sup>199</sup> *The Annals of St Neots*, éd. D. Dumville et M. Lapidge, p. LVI-LVII.

<sup>200</sup> Guillaume de Malmesbury, *Gesta Regum Anglorum*, éd. et trad. angl. R. A. B. Mynors et alii, tome 1, l. II, c. 128, p. 202-203.

<sup>201</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 141 et 142-143.

<sup>202</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 141 : *His ergo regnantibus, contigit, Dei iudicio, innumerabilem barbarorum multitudinem limites Franciae pervadere, agente id rege eorum Guaramundo, qui multis, ut fertur, regnis suo dirissimo imperio subactis, etiam Franciae voluit dominari, persuadente id fieri quodam Esimbardo Francigena nobili, qui regis Hludogvici animos offenderat, qui que genitales soli proditor, gentium barbariem nostros fines visere hortabatur. Sed quia quomodo sit factum non solum historiis, sed etiam*

Dès lors, Guillaume de Malmesbury a pu en avoir connaissance sans nécessairement consulter la chronique d'Hariulf. En définitive, il nous paraît donc peu probable que celle-ci ait été utilisée hors de l'abbaye de Saint-Riquier. Ce constat n'est pas très surprenant dans la mesure où la chronique d'Hariulf a été rédigée pour l'utilité exclusive des moines de l'abbaye et n'avait donc pas vocation, *a priori*, à en sortir<sup>203</sup>.

### ***Synthèse du chapitre***

La chronique d'Hariulf s'intitule en fait *Gesta Ecclesiae Centulensis*. Elle relève pour l'essentiel du genre des *gesta abbatum* et n'est donc pas une chronique au sens propre du terme. Elle comporte quatre livres, à l'image des quatre Évangiles, de longueur différente. Nous l'attribuons à Hariulf même si ce dernier déclare avoir poursuivi le travail commencé par Saxovalus. Hariulf l'a rédigée en 1086/1088 avant de la compléter en 1104/1105. Elle a été retouchée par la suite, notamment par l'abbé Anscher (1097-1136). Divers documents ont été copiés, au cours du XII<sup>e</sup> siècle, à la suite de la chronique d'Hariulf. Destinée à l'usage de l'abbaye de Saint-Riquier, elle n'a vraisemblablement pas été utilisée hors de celle-ci. Elle n'a été continuée qu'à partir de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Le manuscrit original (à moins qu'il s'agisse d'une copie datant du Moyen Âge) a connu une histoire mouvementée entre la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle et sa disparition définitive dans un incendie en 1719. La chronique d'Hariulf a été plusieurs fois copiée, éditée ou traduite entre le début du XVII<sup>e</sup> siècle et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle mais pas depuis.

---

*patriensium memoria quotidie recolitur et cantatur, nos, pauca memorantes, caetera omittamus, ut qui cuncta nosse anhelat, non nostro scripto, sed priscorum auctoritate doceatur.*

<sup>203</sup> B. Guenée souligne à ce propos le fait que la majorité des œuvres composées au Moyen Âge n'eurent qu'un rayonnement très local voire ne sortirent jamais du lieu (monastère ou ville) où elles furent composées (*Histoire et culture historique*, p. 311-312). De même, E. van Houts rappelle qu'une chronique locale est rédigée, par définition, pour un public local (*Local and regional chronicles*, p. 54).



## CHAPITRE 2

### Biographie et œuvres d'Hariulf

Comme nous l'avons annoncé dans le chapitre précédent, nous allons consacrer ce deuxième chapitre à la biographie d'Hariulf ainsi qu'aux œuvres dont il est l'auteur. On pourrait objecter qu'il s'agit là d'un travail superflu, étant donné que Jules Hénocque et Ferdinand Lot l'ont fait à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, mais ce n'est pas exact. D'une part, la biographie faite par Jules Hénocque est trop littéraire et élogieuse tandis que celle faite par Ferdinand Lot est quelque peu succincte. D'autre part, nous pouvons aujourd'hui être plus précis qu'eux grâce aux divers livres et articles qui ont été publiés depuis<sup>2</sup>. Nous allons donc aborder les deux phases successives de la vie d'Hariulf, d'abord moine de Saint-Riquier (vers 1060-1105) puis abbé de Saint-Pierre d'Oudenburg<sup>3</sup> (1105-1143), en présentant par la même occasion les œuvres dont nous sommes certains qu'il est l'auteur. Dans un troisième temps, nous évoquerons le cas des œuvres qui lui sont attribuées sans certitude et des œuvres perdues.

---

<sup>1</sup> J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 425-432 ; Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. V- XVI.

<sup>2</sup> À ce sujet, voir *Monasticon belge*, tome III, fasc. 1, p. 59-60 ; *DHGE*, tome 23, col. 376-377 ; *Lexikon des Mittelalters*, tome 4, col. 1938 ; *Encyclopedia of the Medieval Chronicle*, tome 1, p. 754-755 ; B. Meijns, « Handige Hariulf », p. 8-29.

<sup>3</sup> Belgique, prov. Flandre-Occidentale, arr. Ostende.

## I. Hariulf, moine de Saint-Riquier (vers 1060-1105)

### A. Éléments biographiques

Hariulf est manifestement né dans le Ponthieu vers 1060<sup>4</sup>. Il a été « offert » à l’abbaye de Saint-Riquier, alors qu’il était encore enfant<sup>5</sup>, du vivant de Gervin, abbé de 1045 à 1071, et c’est là naturellement qu’il a reçu son instruction. À titre de comparaison, on peut signaler que Folcuin est entré à Saint-Bertin à l’âge de sept ou huit ans<sup>6</sup>, Adémar de Chabannes à Saint-Cybard d’Angoulême à l’âge de sept ans<sup>7</sup>, Raoul Glaber peut-être à Saint-Germain d’Auxerre à l’âge de douze ans<sup>8</sup>, Hugues de Flavigny à Saint-Vanne de Verdun à l’adolescence<sup>9</sup> et Orderic Vital à Saint-Évroult à l’âge de dix ans<sup>10</sup>. Bien que nous n’ayons aucune information sûre au sujet de la famille d’Hariulf<sup>11</sup>, rien n’interdit cependant d’avancer, avec prudence, quelques hypothèses. Ainsi, le fait qu’il ait été « offert » à l’abbaye de Saint-Riquier laisse penser qu’il était issu d’une famille de *milites* proche de l’abbaye et peut-être vassale de celle-ci<sup>12</sup>. Un autre Hariulf pourrait d’ailleurs avoir vécu à peu près à la même époque, ce qui confirmerait l’idée d’une famille implantée localement. En effet, Jean Mabillon affirme que l’on trouve dans l’obituaire de l’abbaye, au XIII des calendes de mai (19 avril), un *Hariulfus senior* et, au XIII des calendes de juin (20 mai), un *Hariulfus levita et monachus*<sup>13</sup>. Cependant, dans la copie de l’obituaire faite par André Duchesne, on trouve simplement, au XIII des calendes de mai, un *HARIULPHUS levita et monachus senior*<sup>14</sup>, ce qui suppose une erreur de l’un ou de l’autre des deux érudits<sup>15</sup>.

<sup>4</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. V-VI.

<sup>5</sup> Au sujet des oblates, voir M. de Jong, *In Samuel’s Image* ; M. Lahaye-Geusen, *Das Opfer der Kinder* ; P. A. Quinn, *Better than the Sons of Kings*.

<sup>6</sup> L. Morelle, *Autour de Folcuin de Saint-Bertin*, p. 60-61.

<sup>7</sup> R. Landes, *Relics, Apocalypse, and the Deceits of History*, p. 80.

<sup>8</sup> Raoul Glaber, *Histoires*, éd. et trad. M. Arnoux, p. 7-11.

<sup>9</sup> P. Healy, *The Chronicle of Hugh of Flavigny*, p. 63-64.

<sup>10</sup> M. Chibnall, *The World of Orderic Vitalis*, p. 17.

<sup>11</sup> Hariulf ne parle quasiment pas de lui-même et ne donne aucune information sur sa famille dans sa chronique. Quant à lui, Guibert de Nogent parle de sa mère plus que de son père dans son *Autobiographie*. En revanche, Orderic Vital parle de son père plus que de sa mère dans son *Histoire ecclésiastique*.

<sup>12</sup> C. de Miramon a d’ailleurs émis l’hypothèse que les oblates avaient majoritairement une origine sociale modeste au sein de la noblesse (« Embrasser l’état monastique à l’âge adulte », p. 829-831).

<sup>13</sup> J. Mabillon, *Veterum Analectorum tomus I*, p. 437.

<sup>14</sup> Paris, BnF, ms. lat. 12893, fol. 251r ; F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 267.

<sup>15</sup> F. Lot penche pour une erreur de J. Mabillon (« Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 262).

Dans tous les cas, il faut souligner le fait que le nom Hariulf, d’origine germanique, n’est pas très courant, en dépit des quelques exemples qui suivent<sup>16</sup>. Un prince burgonde de ce nom est ainsi connu grâce à une inscription funéraire, découverte à Trèves en 1877, qui nous apprend qu’il était membre de la garde impériale et qu’il mourut à l’âge de vingt ans, apparemment dans le dernier quart du IV<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>. Paul Diacre, dans son *Histoire des Lombards*, mentionne un duc de Spolète qui s’appelait Ariulf (entre 591/592 et 601/602)<sup>18</sup>. Un évêque de Langres nommé Hariolf (ou Eriolf) est attesté entre 760 et 780 et serait, avec son frère Erlolf, le fondateur de l’abbaye d’Ellwangen, en Souabe<sup>19</sup>. Enfin, plus intéressant car directement en rapport avec l’abbaye de Saint-Riquier, un certain Heriulfus figure, dans le chapitre III du livre III de la chronique d’Hariulf, parmi les vassaux de l’abbaye énumérés dans l’inventaire des possessions de celle-ci réalisé en 831 à la demande de Louis le Pieux<sup>20</sup>. Toutefois, il est impossible d’affirmer qu’il s’agit bien d’un ancêtre d’Hariulf.

Si ce dernier est entré à Saint-Riquier sous l’abbatiat de Gervin, c’est sous celui de son successeur Gervin II (1071-1096/1097) qu’il y est devenu moine, sans doute vers 1080, comme il nous l’apprend au détour d’une phrase qui figure dans ce qu’il a ajouté à sa chronique en 1104/1105 : *Alors il me fit moine parmi beaucoup d’autres [...]*<sup>21</sup>. Le fait qu’il soit l’auteur de la chronique racontant l’histoire de l’abbaye de Saint-Riquier, ainsi que d’autres œuvres, indique qu’il avait des qualités intellectuelles et littéraires. Bernard Guenée a en effet souligné le fait que « le moindre des historiens monastiques était déjà au-dessus de beaucoup de ses frères<sup>22</sup> » et que les historiens monastiques étaient souvent chefs du *scriptorium*, écolâtres, bibliothécaires, gardiens des archives, du trésor et des reliques ou encore préchantres<sup>23</sup>. Hariulf a donc peut-être exercé l’une ou l’autre de ces fonctions. Jules Hénocque puis Ferdinand Lot ont ainsi émis l’hypothèse qu’il était écolâtre<sup>24</sup>. Certains passages de la chronique confirment cette hypothèse dans la mesure où Hariulf donne

<sup>16</sup> Au sujet des variantes du nom Hariulf, voir M.-T. Morlet, *Les noms de personne*, tome 1, p. 127.

<sup>17</sup> *Corpus Inscriptionum Latinarum*, vol. XIII, pars I, fasc. 2, n° 3682, p. 596 ; *Inscriptiones Latinae Selectae*, vol. I, n° 2813, p. 555 ; D. Hoffmann, « Wadomar, Bacurius und Hariulf », p. 307-318.

<sup>18</sup> MGH, SS rer. Lang., l. IV, c. 16, p. 121-122.

<sup>19</sup> F. Prinz, *Frühes Mönchtum im Frankenreich*, p. 258-259 et 368-370 ; *DHGE*, tome 4, col. 172-173, et tome 23, col. 375-376 et 377 ; L. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l’ancienne Gaule*, tome 2, p. 188-189.

<sup>20</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 96.

<sup>21</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 275 : *Ipse denique me inter alios quamplures monachizavit [...]*.

<sup>22</sup> B. Guenée, *Histoire et culture historique*, p. 48.

<sup>23</sup> B. Guenée, *Histoire et culture historique*, p. 49. À ce sujet, voir aussi J.-F. Genest, « Types de livres et de lecteurs en Occident », p. 98.

<sup>24</sup> J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 425-426 ; Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. VI.

l’impression de jouer le rôle du maître faisant un commentaire devant ses élèves. C’est notamment le cas, à deux reprises, dans le livre I : d’abord dans le chapitre V où il commente l’extrait de la Vie de Riquier réécrite par Alcuin (qu’il a recopié dans le chapitre IV) relatif à l’origine sociale et à l’époque de la naissance de Riquier<sup>25</sup> ; puis dans le chapitre VII où il commente les pratiques ascétiques de Riquier énumérées par Alcuin<sup>26</sup>. Cependant, étant donné qu’Hariulf a eu accès aux sources conservées à l’abbaye de Saint-Riquier, on peut également émettre l’hypothèse qu’il en était l’*armarius*, c’est-à-dire le bibliothécaire ou l’archiviste, d’autant plus que, comme Michel Sot l’a souligné, les rédacteurs de *gesta* étaient souvent responsables du *scrinium*, c’est-à-dire des archives<sup>27</sup>. À ce propos, on peut ajouter qu’Adémar de Chabannes se qualifie de *grammaticus* mais jamais de *scholasticus*<sup>28</sup> et qu’Orderic Vital était vraisemblablement responsable du *scriptorium* et de la bibliothèque de Saint-Évroult et exerçait peut-être la fonction de *cantor*<sup>29</sup>.

### ***B. La Vie de Mauguille***

Outre sa chronique, Hariulf a également rédigé, quand il était encore moine de Saint-Riquier, la Vie de Mauguille (*Vita sancti Madelgisili confessoris et eremitaie in Pontivo*<sup>30</sup>). Il l’a dédiée à l’abbé Gervin II qui cumulait alors les fonctions d’abbé de Saint-Riquier (1071-1096/1097) et d’évêque d’Amiens (1085/1091-1102) :

*À GERVIN, seigneur très aimé, père spirituel nous entourant de son amour, évêque du siège saint d’Amiens et recteur du bienheureux monastère de Centule, HARIULF, petite brebis de votre troupeau, plaise à Dieu compétente, salut et sincère obéissance*<sup>31</sup>.

---

<sup>25</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 12-14.

<sup>26</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 17-18.

<sup>27</sup> M. Sot, *Gesta episcoporum, gesta abbatum*, p. 27.

<sup>28</sup> R. Landes, *Relics, Apocalypse, and the Deceits of History*, p. 113.

<sup>29</sup> M. Chibnall, *The World of Orderic Vitalis*, p. 33 ; J. Weston, « Following the Master’s Lead », p. 54-60 ; C. C. Rozier, « Orderic Vitalis as Librarian and Cantor of Saint-Évroult », p. 61-63.

<sup>30</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars secunda, p. 537-544.

<sup>31</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars secunda, p. 537 : *Domino dilectissimo Patrique spirituali amore complectendo GERVINO sanctae Sedis Ambianicae Episcopo, necnon almifici Centulensis Coenobii Rectori, vestri gregis ovicula, utinam idonea, HARIULFUS, salutem et sinceram obedientiam.*

Cette Vie a donc été rédigée entre 1085/1091 et 1096/1097. Il existe toutefois une incertitude à l’intérieur de cet intervalle d’environ dix ans. En effet, certains éléments de la Vie de Mauguille se retrouvent dans le chapitre XXIX du livre III de la chronique d’Hariulf<sup>32</sup>, ce qui pose la question de savoir si la Vie est antérieure ou postérieure à la chronique. Ferdinand Lot considère que la Vie de Mauguille est postérieure à la chronique d’Hariulf<sup>33</sup> et la date de 1090 environ. Il pense ainsi qu’Hariulf ne connaissait rien de plus sur Mauguille que ce qu’il en a dit dans le chapitre XXIX du livre III de sa chronique et qu’il a ensuite repris ces éléments lorsqu’il a rédigé sa Vie de Mauguille. Il ajoute que si Hariulf avait connu les rapports supposés de Mauguille, Fursy et Vulgan (que nous allons aborder un peu plus loin), il n’aurait pas manqué de les mentionner dans sa chronique et que ce n’est que plus tard qu’il eut à sa disposition les renseignements nécessaires à la rédaction de sa Vie de Mauguille<sup>34</sup>.

Toutefois, nous ne sommes pas d’accord avec sa démonstration car plusieurs éléments peuvent au contraire laisser penser que la Vie de Mauguille est antérieure à la chronique d’Hariulf. Ainsi, le grand respect exprimé par Hariulf envers Gervin II, qui n’est pas seulement rhétorique, se comprend mieux au début de son épiscopat<sup>35</sup> que vers 1090 car Gervin II fut à cette époque accusé de simonie, comme le montrent deux bulles du pape Urbain II, datant respectivement du 20 décembre 1091 et du 18 juillet 1093, dans lesquelles il le défend d’ailleurs contre ces accusations<sup>36</sup>. De plus, pourquoi ne retrouve-t-on pas un tel respect envers Gervin II dans la préface de la chronique d’Hariulf si celle-ci est antérieure à la Vie de Mauguille ? En outre, Hariulf n’avait pas de raison particulière de recopier intégralement cette Vie dans sa chronique car tel n’était pas le but de cette dernière. C’est pour cette raison qu’il n’y a pas fait mention des rapports supposés (et qu’il a en fait inventés) de Mauguille, Fursy et Vulgan. Enfin, la lecture de la Vie de Mauguille montre qu’Hariulf a utilisé la Vie de Fursy<sup>37</sup> et celle de Vulgan de Lens qui fut rédigée à l’abbaye Saint-Ouen de

<sup>32</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars secunda, c. 13-15, p. 542-543 ; Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 166-169.

<sup>33</sup> É. Dekkers est du même avis que lui (« Un cas de critique hagiographique à Saint-Riquier », p. 63). Au sujet de cette Vie, voir aussi I. van’t Spijker, *Als door een speciaal stempel*, p. 37 et 124 ; Id., « Gallia du Nord et de l’Ouest », p. 274.

<sup>34</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. X-XI.

<sup>35</sup> D’ailleurs, Hariulf a peut-être dédié sa Vie de Mauguille à Gervin II alors que celui-ci venait tout juste de devenir évêque d’Amiens.

<sup>36</sup> Lambert d’Arras, *Le registre de Lambert, évêque d’Arras (1093-1115)*, éd. et trad. C. Giordanengo, E. 131, p. 508-511, et E. 132, p. 510-511.

<sup>37</sup> MGH, SS rer. Merov., 4, p. 423-451. Au sujet de cette Vie, voir A. Dierkens, *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse*, p. 304, note 147.

Rouen vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle<sup>38</sup>. Ces deux Vies, si l’on suit le raisonnement de Ferdinand Lot, constitueraient donc la source des renseignements nécessaires à la rédaction de la Vie de Mauguille qu’Hariulf n’aurait eu à sa disposition que plus tard. Cependant, la Vie de Fursy était présente à l’abbaye de Saint-Riquier depuis l’abbatiat de Gervin (1045-1071) puisqu’elle est citée, dans le chapitre XXXII du livre IV de la chronique d’Hariulf, parmi les œuvres offertes par Gervin à la bibliothèque de l’abbaye<sup>39</sup>. De même, la Vie de Vulgan de Lens a pu être rapportée de Saint-Ouen de Rouen par l’abbé Enguerrand (vers 1015-1045) car Hariulf nous apprend, dans le chapitre V du livre IV de sa chronique, que celui-ci a rapporté de cette abbaye la Vie de Vigor de Bayeux<sup>40</sup>. En revanche, il est certain que le dernier chapitre de la Vie de Mauguille a été ajouté ultérieurement, en 1113 au plus tôt<sup>41</sup>.

Étant donné que cette Vie n’est pas très connue, nous nous permettons d’en donner le résumé : sous le règne de Sigebert III (639-656), Fursy arrive en Austrasie où il fonde une abbaye qui attire de nombreuses vocations<sup>42</sup> (c. 1). Parmi les moines figure Mauguille, de naissance noble, qui devient le disciple de Fursy. Ce dernier laisse la direction de l’abbaye qu’il a fondée à son frère Ultan et s’en va en Neustrie accompagné de Mauguille (c. 2). Fursy meurt à *Macerias*<sup>43</sup>, dans le Ponthieu. Son corps est transporté et inhumé à Péronne par le duc Haymon et le *praefectus* Archenoldus. Mauguille devient ensuite moine de Saint-Riquier où il se comporte de façon exemplaire (c. 3). Après la mort de son époux Clovis II (657), la reine Bathilde fonde l’abbaye de Corbie et, à la demande de Philibert, celle de Jumièges. À Saint-Riquier, qui surpasse les autres abbayes, de nombreux miracles se produisent (c. 4). La vue de ces nombreux miracles pousse Mauguille à chercher un mode de vie encore plus saint : il devient donc ermite (c. 5). Dans son ermitage, il jeûne, prie et chante. Une nuit, l’ange du Seigneur lui apparaît en songe et lui montre le lieu où il doit finir sa vie (c. 6). Il appelle les moines de Saint-Riquier les plus âgés et leur raconte la vision qu’il a eue. Des moines le conduisent en divers endroits et il finit par trouver le lieu qui lui avait été montré en songe. Les moines lui construisent une *cellula* et un oratoire puis retournent à Saint-Riquier (c. 7). Ce

<sup>38</sup> *Acta sanctorum*, novembre, tome I, p. 566-575 ; É. Dekkers, « Un cas de critique hagiographique à Saint-Riquier », p. 64-66 ; P. Henriet, « *Verbum Dei disseminando* », p. 157-158.

<sup>39</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 263 ; É. Dekkers, « Un cas de critique hagiographique à Saint-Riquier », p. 64.

<sup>40</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 187-188 ; É. Dekkers, « Un cas de critique hagiographique à Saint-Riquier », p. 64-65.

<sup>41</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars secunda, c. 16, p. 543.

<sup>42</sup> Hariulf confond Sigebert III d’Austrasie et le roi Sigebert d’Est-Anglie grâce à l’aide duquel Fursy fonda l’abbaye de Cnobheresburg (MGH, SS rer. Merov., 4, c. 6-7, p. 437).

<sup>43</sup> Aujourd’hui Mézerolles (départ. Somme, arr. Amiens, cant. Doullens).

lieu, situé près de l'Authie et où il continue à mener sa vie d'ermite, se nomme *Monstroledus*<sup>44</sup>. Il y fait jaillir une fontaine (c. 8). Il tombe malade. L'ange du Seigneur apparaît à l'abbé de Saint-Riquier et lui demande d'aller venir en aide à Mauguille. Accompagné de quelques moines, il s'exécute. L'ayant trouvé, ils prient et chantent des psaumes. Mauguille se réjouit de leur venue et est guéri. L'abbé et les moines retournent à Saint-Riquier après avoir laissé un moine pour l'assister (c. 9). Vulgan, évêque de Canterbury<sup>45</sup>, cherche à fuir les honneurs. Il obéit à l'ordre divin de se rendre auprès de Mauguille et de demeurer avec lui<sup>46</sup> (c. 10). Ils deviennent comme des frères et mènent ensemble la vie d'ermite (c. 11). Vulgan tombe malade et se trouve sur le point de mourir. Mauguille envoie le moine qui l'assistait demander à l'abbé et aux moines de Saint-Riquier de venir administrer le viatique à Vulgan. Ce dernier meurt un 2 novembre (le IIII des nones de novembre) et est enterré dans l'oratoire. Mauguille meurt peu après, un 30 mai (le III des calendes de juin), et est enterré à côté de Vulgan (c. 12). Sous l'abbatiat d'Ingelardus (vers 980-vers 1015), les reliques de Mauguille sont transférées à Saint-Riquier. Certains moines se montrent toutefois sceptiques face à l'arrivée des reliques d'un saint dont ils ignorent la vie. Les reliques sont alors déposées dans une petite église voisine qui lui était consacrée. Comme de nombreux miracles de guérison se produisent à cet endroit, Ingelardus et les moines se repentent d'avoir méprisé Mauguille et organisent une procession, en présence du peuple, pour aller chercher ses reliques et les ramener à Saint-Riquier (c. 13). La coutume s'établit, chaque année, le 30 mai, de porter en procession les reliques de Mauguille jusqu'à l'oratoire où il avait été enterré à sa mort. Une fois, malgré la tempête et la pluie, les deux cierges qui précèdent les reliques de Mauguille restent allumés (c. 14). Une autre fois, alors qu'un seigneur local avait usurpé une terre appartenant à cette église, les reliques de Mauguille deviennent si lourdes qu'il n'est possible de les déplacer que lorsque la terre en question est restituée (c. 15). Enfin, en 1113, sous le règne de Louis VI, l'abbé Anscher décide avec les moines de transférer les reliques de Mauguille dans une nouvelle châsse. Mauguille apparaît en songe au *custos ecclesiae* et lui dit qu'il veut que tous ses ossements soient contenus dans la même châsse (c. 16).

---

<sup>44</sup> Selon F. Lot (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 347), le village de Monstrelet-Saint-Mauguille, aujourd'hui disparu, était autrefois situé entre Boufflers et Vitz-sur-Authie (dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue).

<sup>45</sup> Il n'y a pourtant jamais eu d'évêque de Canterbury de ce nom et, d'ailleurs, la Vie de Vulgan de Lens ne dit pas clairement qu'il a occupé cette fonction.

<sup>46</sup> À partir de là, Hariulf s'écarte du récit de la Vie de Vulgan de Lens. En effet, selon celle-ci, Vulgan reçut l'ordre d'aller en Gaule, il débarqua à Wissant, vécut un temps en Morinie puis alla à Arras où il vécut en reclus près de l'abbaye Saint-Vaast et où il mourut (*Acta sanctorum*, novembre, tome I, c. 12-22, p. 571-574).

## II. Hariulf, abbé de Saint-Pierre d’Oudenburg (1105-1143)

### A. *Éléments biographiques*

Même si cela ne concerne pas directement notre sujet, nous ne pouvons pas ignorer la biographie d’Hariulf après son départ de Saint-Riquier en 1105. Selon Ferdinand Lot<sup>47</sup>, Hariulf, alors âgé d’environ 45 ans, devint, le 22 octobre 1105, à l’instigation de l’évêque Baudry de Noyon-Tournai et de l’archidiacre Lambert<sup>48</sup>, le troisième abbé de Saint-Pierre d’Oudenburg<sup>49</sup>, abbaye fondée en 1084 par l’évêque Arnoul de Soissons († 1087). Il n’est pas inutile, en nous appuyant sur les travaux de Brigitte Meijns, d’apporter des précisions sur les origines de cette abbaye flamande<sup>50</sup>. Selon l’auteur anonyme du *Tractatus de ecclesia Sancti Petri Aldenburgensis*<sup>51</sup>, la principale source à ce sujet rédigée entre peu après 1081 et 1090 (ou alors peu après 1070 puis complétée entre peu après 1081 et 1090<sup>52</sup>), l’abbé Ursmer de Lobbes († 713) aurait fondé à Oudenburg une église en bois, consacrée à l’apôtre Pierre, qui se serait effondrée au bout d’un certain temps<sup>53</sup>. En 1056, les habitants d’Oudenburg commencèrent à construire une nouvelle église Saint-Pierre, cette fois-ci en pierre, qui fut consacrée en 1070 par l’évêque Radbod II de Noyon-Tournai<sup>54</sup>. On considère traditionnellement que ce fut en 1084 qu’Arnoul de Soissons fonda l’abbaye Saint-Pierre d’Oudenburg mais Brigitte Meijns estime que le chapitre séculier initialement attaché à l’église Saint-Pierre ne fut remplacé par une abbaye bénédictine qu’en 1090<sup>55</sup>.

<sup>47</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. VI-VII.

<sup>48</sup> Baudry était évêque de Noyon-Tournai depuis 1098 tandis que Lambert de Zonnebeke lui succéda en 1113/1114 (*Episcopalis officii sollicitudo*, éd. J. Pycke et C. Vleeschouwers, tome 1, p. 146 et 259 ; O. Guyotjeannin, *Episcopus et comes*, p. 177).

<sup>49</sup> Belgique, prov. Flandre-Occidentale, arr. Ostende. Au sujet de l’histoire d’Oudenburg, voir B. Meijns, « Wat na de Romeinen ? », p. 131-143.

<sup>50</sup> En dernier lieu, voir B. Meijns, « Handige Hariulf », p. 11-18. Au sujet de cette abbaye, voir aussi *Monasticon belge*, tome III, fasc. 1, p. 49-85.

<sup>51</sup> MGH, SS, 15, 2, p. 867-872. Au sujet de cette source, voir B. Meijns, « Een 11de-eeuwe synthese van de geschiedenis van Oudenburg : het *Tractatus de ecclesia Sancti Petri Aldenburgensis* », p. 34-55.

<sup>52</sup> B. Meijns, *Aken of Jeruzalem ?*, p. 268 ; Id. « Communautés de chanoines dépendant d’abbayes bénédictines », p. 113-114.

<sup>53</sup> MGH, SS, 15, 2, c. 7 et 10, p. 869. B. Meijns rejette toutefois le rôle joué par Ursmer (*Aken of Jeruzalem ?*, p. 269 ; « Communautés de chanoines dépendant d’abbayes bénédictines », p. 115).

<sup>54</sup> MGH, SS, 15, 2, c. 10 et 16, p. 869-870 ; *Episcopalis officii sollicitudo*, éd. J. Pycke et C. Vleeschouwers, tome 1, n° 50, p. 83.

<sup>55</sup> B. Meijns, *Aken of Jeruzalem ?*, p. 269 et 584-587 ; Id., « Communautés de chanoines dépendant d’abbayes bénédictines », p. 114, note 89 ; *Episcopalis officii sollicitudo*, éd. J. Pycke et C. Vleeschouwers, tome 1, n° 79, p. 121-122.



Pourquoi Hariulf est-il devenu abbé d’Oudenburg ? Avant de répondre à cette question, il faut d’abord expliquer pourquoi il n’est pas devenu abbé de Saint-Riquier alors qu’il aurait légitimement pu prétendre à cette fonction du fait de ses qualités intellectuelles et littéraires (et peut-être aussi de ses talents de « *people’s manager*<sup>56</sup> »). Dans ce qu’il a ajouté à sa chronique en 1104/1105, Hariulf parle en des termes élogieux d’Anscher, qui succéda à l’abbé Gervin II en 1097 :

*Trois ans après mon arrivée, il reçut au monastère, quoiqu’en gémissant, vaincu par l’unanimité des moines, un garçon très distingué, Anscher, qui fut par la suite son successeur ; [...] Mais ce garçon, tant par lui-même que par les amis et les clients de ses parents, prenant garde aux ruses de celui-ci [Gervin II], prit soin d’avoir des mœurs très douces si bien qu’il fut considéré comme aimable par tous*<sup>57</sup>.

Cet extrait sous-entend qu’Anscher était issu d’une famille plutôt importante, du moins à l’échelle du Ponthieu, ce que semble confirmer la présence d’un Anscherus et d’un Anschericus dans trois actes, datant respectivement de 1046, 1062/1063 et 1067, recopiés par Hariulf dans les chapitres XXI et XXII du livre IV de sa chronique<sup>58</sup>. Jules Hénocque puis Ferdinand Lot affirment même qu’Anscher était le fils de Gauthier, seigneur de La Ferté, près de Saint-Riquier<sup>59</sup>. On peut donc en déduire qu’il est devenu abbé de Saint-Riquier car il était plus noble qu’Hariulf, alors que tous deux étaient sensiblement du même âge. Cependant, comment expliquer que ce dernier soit devenu abbé d’Oudenburg et non d’une autre abbaye ? Autrement dit, quels étaient les liens, au tournant des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, entre Saint-Riquier et la côte flamande<sup>60</sup> ?

Trois actes datant de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle nous éclairent sur la question : dans les deux premiers, donnés par le roi Philippe I<sup>er</sup> à l’abbaye flamande de Messines,

---

<sup>56</sup> B. Meijns, « Handige Hariulf », p. 11.

<sup>57</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 275-276 : *Triennio autem post meam intromissionem elegantissimum puerum Anscherum, suum postea successorem, monachorum victus unanimitate, gemebundus in coenobium assumpsit ; [...] Puer vero jamdictus tam per se quam per amicos parentumque clientes, animadvertens dolos ejus, dedit operam moribus dulcissimis, ut amabilis omnibus haberetur ».*

<sup>58</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 233-234 (Anscherus, fils d’Agenardus), p. 235 (Anschericus et le miles Anscherus, a priori le fils d’Agenardus) et p. 237 (Anscherus, a priori le fils d’Agenardus).

<sup>59</sup> J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 385-386 ; Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 275, note 1 ; *DHGE*, tome 3, col. 441-442.

<sup>60</sup> À ce sujet, voir B. Meijns, « Handige Hariulf », p. 10-11. En revanche, l’article de P. Dentin sur la question n’est pas d’un grand intérêt (« Les relations entre l’abbaye de Saint-Riquier et la région de Bruges », p. 525-530).

respectivement en 1066 et en 1080/1085, une église Saint-Riquier est mentionnée parmi les possessions de l’abbaye<sup>61</sup> ; dans le troisième, datant de 1087, l’évêque Radbod II de Noyon-Tournai, à la demande de l’abbé Gervin II et du moine Egbert, accorde à perpétuité l’autel de Bredene (juste au nord d’Oudenburg<sup>62</sup>), sous le régime du personat, aux moines de l’abbaye de Saint-Riquier<sup>63</sup>. Ces trois actes, en particulier le dernier, prouvent donc l’existence, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, de liens entre Saint-Riquier, la Flandre (notamment la région d’Oudenburg) et l’évêque de Noyon-Tournai (dans le diocèse duquel se trouve Oudenburg), même si nous connaissons mal l’origine de ces liens<sup>64</sup>. Par ailleurs, le deuxième abbé d’Oudenburg (c’est-à-dire le prédécesseur d’Hariulf) s’appelait Gervin<sup>65</sup>, comme les deux abbés de Saint-Riquier de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, mais il est impossible de savoir avec certitude s’il y avait un lien de parenté entre les deux abbés de Saint-Riquier d’une part et l’abbé d’Oudenburg d’autre part<sup>66</sup>. Quoi qu’il en soit, il faut croire qu’à la suite de la retraite érémitique de ce dernier, en 1105, l’évêque Baudry de Noyon-Tournai a fait appel à l’abbaye de Saint-Riquier pour lui trouver un successeur et qu’Anscher a trouvé celui-ci en la personne d’Hariulf<sup>67</sup>. Jules Hénocque a développé l’idée que ce dernier ne voulait pas quitter Saint-Riquier mais son propos est trop hagiographique pour être crédible<sup>68</sup>.

Devenu abbé de Saint-Pierre d’Oudenburg, Hariulf, à l’instar de l’abbé Anscher (1097-1136) qui chercha à la même époque, à Saint-Riquier, à obtenir la canonisation d’Angilbert, résolut de faire canoniser Arnoul de Soissons et rédigea dans ce but une Vie de

<sup>61</sup> Il s’agit aujourd’hui de Sint-Rijkers (Belgique, prov. Flandre-Occidentale, arr. Furnes, comm. Alveringem). À ce sujet, voir *Diplomata Belgica ante annum millesimum centesimum scripta*, éd. M. Gysseling et A. C. F. Koch, tome 1, n° 162, p. 279, n° 163, p. 281, et p. 411 ; N. Huyghebaert, « Examen des plus anciennes chartes de l’abbaye de Messines », p. 175-222.

<sup>62</sup> Belgique, prov. Flandre-Occidentale, arr. Ostende. Au sujet de ce prieuré de l’abbaye de Saint-Riquier, voir *Monasticon belge*, tome III, fasc. 1, p. 190-197 ; B. Meijns, « Handige Hariulf », p. 11.

<sup>63</sup> *Episcopalis officii sollicitudo*, éd. J. Pycke et C. Vleeschouwers, tome 1, n° 66, p. 103-104. Cet acte, mentionné dans l’inventaire des actes conservés à l’abbaye en 1098 (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 318), fait partie des actes datant de l’abbatiat de Gervin II qu’Hariulf n’a pas jugé bon de recopier dans ce qu’il a ajouté à sa chronique en 1104/1105 (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 283).

<sup>64</sup> Selon N. Huyghebaert, c’est le comte Arnoul I<sup>er</sup> de Flandre qui aurait donné Bredene, entre 948 et 954, à l’abbaye de Saint-Riquier (*Monasticon belge*, tome III, fasc. 1, p. 191-192).

<sup>65</sup> B. Meijns, *Aken of Jeruzalem ?*, p. 823 ; *DHGE*, tome 20, col. 1095-1096.

<sup>66</sup> Gervin d’Oudenburg fut successivement moine de Saint-Winoc de Bergues, ermite près de Corbie et reclus à Oudenburg puis à Cassel avant de devenir le deuxième abbé d’Oudenburg en succédant, probablement en 1095, à Arnoul, neveu d’Arnoul de Soissons, moine de Saint-Médard de Soissons et premier abbé d’Oudenburg (*Monasticon belge*, tome III, fasc. 1, p. 58-59 ; B. Meijns, « De oprichting van de Sint-Pietersabdij te Oudenburg », p. 32).

<sup>67</sup> La question se pose ici de savoir quelle(s) langue(s) parlait Hariulf : seulement la langue romane ou également la langue germanique ? Il va de soi que le fait d’être bilingue, Oudenburg se trouvant au nord de la frontière linguistique, était un argument supplémentaire en faveur de sa nomination. À ce sujet, voir B. Meijns, « Handige Hariulf », p. 10.

<sup>68</sup> J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 426.

ce dernier (achevée en 1114 et complétée en 1119/1120). Toutefois, à la différence de celle d’Anscher, son entreprise fut couronnée de succès puisque la canonisation d’Arnoul de Soissons fut approuvée lors du concile de Beauvais, en octobre 1120, et que la cérémonie d’élévation et de translation de ses reliques eut lieu quelques mois plus tard, le 1<sup>er</sup> mai 1121<sup>69</sup>.

Entre-temps, Hariulf avait bénéficié de la sollicitude de Charles le Bon. En effet, le 17 juillet 1119, peu après son avènement, le comte de Flandre donna deux actes pour l’abbaye d’Oudenburg. Dans le premier, il fait une donation à l’abbaye<sup>70</sup> tandis que, dans le second, il confirme une donation faite à l’abbaye par Gauthier le Bouteiller et son frère Conon<sup>71</sup>.

En 1121, Hariulf, alors âgé d’environ soixante ans, se rendit à l’abbaye de Saint-Riquier, seize ans après l’avoir quittée. Selon son propre témoignage, il avait en effet été invité par Anscher à la demande de Gregorio Papareschi, cardinal-diacre de Sant’Angelo in Pescheria, légat du pape Calixte II et futur pape Innocent II (1130-1143)<sup>72</sup>. Ce dernier était accompagné d’un autre légat pontifical, Pietro Pierleoni, cardinal-prêtre de Santa Maria in Trastevere et, par une ironie de l’histoire, futur antipape Anaclét II (1130-1138). Tous deux parcouraient alors la France et, après être allés en Normandie, ils passèrent treize jours à l’abbaye de Saint-Riquier avant de poursuivre leur légation outre-Manche<sup>73</sup>.

Quelques années plus tard, en 1128, Hariulf et l’abbaye d’Oudenburg furent touchés par les troubles consécutifs à l’assassinat de Charles le Bon, à Bruges, le 2 mars 1127. Guillaume Cliton, son successeur imposé par Louis VI en avril 1127, dut rapidement faire face aux prétentions de plusieurs concurrents, en particulier Thierry d’Alsace, ainsi qu’à l’opposition des principales villes du comté de Flandre (Bruges, Gand, Saint-Omer ou encore Lille). Guillaume Cliton occupa la ville d’Oudenburg en avril 1128 et la fortifia au cours des semaines qui suivirent. Avant la bataille d’Axpoele, près de Tielt, le 21 juin 1128, lui et ses

<sup>69</sup> *Vitae, Miracula, Translatio*, éd. R. Nip, p. VII et XV-XXVIII ; *Episcopalis officii sollicitudo*, éd. J. Pycke et C. Vleeschouwers, tome 1, n° 203, p. 301-302 ; J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 428-429 ; Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. VII.

<sup>70</sup> *Actes des comtes de Flandre (1071-1128)*, éd. F. Vercauteren, n° 93, p. 209-211.

<sup>71</sup> *Actes des comtes de Flandre (1071-1128)*, éd. F. Vercauteren, n° 94, p. 211-213. Au sujet de cet acte, voir B. Meijns, *Aken of Jeruzalem ?*, p. 442.

<sup>72</sup> Le futur pape Innocent II avait peut-être entendu parler d’Hariulf par l’intermédiaire de Kuno von Urach, un autre légat pontifical, cardinal-évêque de Palestrina, également connu sous le nom de Conon de Préneste, qui présida le concile de Beauvais en octobre 1120.

<sup>73</sup> *Hariulf. Pleidooi voor Oudenburg*, éd. E. Müller, trad. néerl. L. De Leeuw-Geirnaert et introd. R. Vander Plaetse, p. 42-45 ; E. Müller, « Der Bericht des Abtes Hariulf von Oudenburg », p. 108 ; *Chronique du monastère d’Oudenbourg*, éd. F. Van de Putte, p. 57 ; J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 401-402 ; Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. VII.

chevaliers se confessèrent à Hariulf que Galbert de Bruges qualifie d’« homme religieux et sage<sup>74</sup> ». Si Guillaume Cliton fut vainqueur à Axpoele, il mourut cependant à Alost un mois plus tard, le 27 juillet 1128, tué par un carreau d’arbalète. Sa mort permit à Thierry d’Alsace de devenir comte de Flandre<sup>75</sup>.

À l’instar de Charles le Bon, Thierry d’Alsace donna deux actes pour l’abbaye d’Oudenburg. Dans le premier, datant de 1129, il confirme la donation faite à l’abbaye par Gauthier le Bouteiller et son frère Conon que Charles le Bon avait déjà confirmée dix ans plus tôt<sup>76</sup> tandis que, dans le second, datant du 27 mai 1130, il remet à l’abbaye, après être venu y prier, le cens que le comte de Flandre percevait chaque année sur un certain nombre de terres<sup>77</sup>. Deux mois auparavant, le 22 mars 1130, l’abbaye d’Oudenburg avait également obtenu un acte de Simon de Vermandois, évêque de Noyon-Tournai<sup>78</sup>, par lequel celui-ci lui donnait l’autel et le personat de la paroisse Notre-Dame à Oudenburg<sup>79</sup>. Ces différents actes donnent l’impression que la situation matérielle de l’abbaye d’Oudenburg était difficile et qu’Hariulf a œuvré dans le but de l’améliorer.

En 1133, Hariulf assista à la consécration de l’église Saint-Winoc de Bergues<sup>80</sup>. Mais, plus important, il dut faire face, quelques années plus tard, aux prétentions de l’abbaye Saint-Médard de Soissons<sup>81</sup> qui le contraignirent à se rendre à Rome en 1141, alors qu’il avait environ quatre-vingts ans, pour défendre sa cause. Cet épisode est assez bien connu car il en existe un récit qui nous a été transmis par le *Chronicon monasterii Aldenburgensis majus* (milieu du XV<sup>e</sup> siècle)<sup>82</sup>. L’origine de la querelle entre les deux abbayes est la suivante. Étant donné qu’Arnoul de Soissons († 1087), fondateur de l’abbaye d’Oudenburg, avait été moine puis abbé de Saint-Médard avant de devenir évêque, l’abbaye soissonnaise estima, en 1140,

<sup>74</sup> Galbert de Bruges, *De multro, traditione, et occisione gloriosi Karoli comitis Flandriarum*, éd. J. Rider, c. 114, p. 159 : *religioso et prudenti viro* ; Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. VII.

<sup>75</sup> J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 429-430 ; Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. VII ; D. Nicholas, *Medieval Flanders*, p. 62-70 ; B. Meijns, « De afbraak van Oudenburg en de opbouw van Brugge », p. 44-45.

<sup>76</sup> *Chronique du monastère d’Oudenbourg*, éd. F. Van de Putte, p. 87-88.

<sup>77</sup> *Chronique du monastère d’Oudenbourg*, éd. F. Van de Putte, p. 90-91.

<sup>78</sup> Il fut le dernier évêque de Noyon-Tournai (1123-1146) et le premier évêque de Noyon seul (1146-1148).

<sup>79</sup> *Episcopalis officii sollicitudo*, éd. J. Pycke et C. Vleeschouwers, tome 1, n° 239, p. 345-347 ; *Chronique du monastère d’Oudenbourg*, éd. F. Van de Putte, p. 89-90.

<sup>80</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. VIII.

<sup>81</sup> Au sujet de cette célèbre abbaye, voir D. Defente (éd.), *Saint-Médard. Trésors d’une abbaye*.

<sup>82</sup> *Hariulf. Pleidooi voor Oudenburg*, éd. E. Müller, trad. néerl. L. De Leeuw-Geirnaert et introd. R. Vander Plaetse ; E. Müller, « Der Bericht des Abtes Hariulf von Oudenburg », p. 97-115 ; *Chronique du monastère d’Oudenbourg*, éd. F. Van de Putte, p. 51-64.

posséder des droits sur l’abbaye d’Oudenburg<sup>83</sup>. Pour cette raison, Gauthier, abbé de Saint-Médard de Soissons, soutenu par les clercs Rodulphus et Goduinus, demanda au pape Innocent II une lettre ordonnant à Hariulf d’abandonner sa fonction d’abbé d’Oudenburg. Le pape, croyant en la bonne foi de cette demande, accorda ladite lettre qui fut envoyée à Oudenburg où elle arriva le 1<sup>er</sup> août 1140, décidant Hariulf, malgré son grand âge, à se rendre à Rome<sup>84</sup>. On peut penser qu’Hariulf a pris cette décision car la situation était grave mais également car il avait déjà rencontré Innocent II vingt ans plus tôt, alors que celui-ci n’était pas encore pape. Nous savons en outre qu’il a bénéficié des conseils de Simon de Vermandois, évêque de Noyon-Tournai, concernant les démarches à entreprendre auprès de la curie romaine<sup>85</sup>. Le récit du voyage d’Hariulf à Rome en 1141 ne dit pas clairement que le pape lui a donné gain de cause mais tel semble bien être le cas<sup>86</sup>.

On considère traditionnellement qu’Hariulf est décédé à Oudenburg deux ans plus tard, le 19 avril 1143<sup>87</sup>. Il existe cependant un doute sur le jour exact car les Bollandistes, qui s’appuient sur le témoignage de François de Bar, grand-prieur de l’abbaye d’Anchin († 1606)<sup>88</sup>, placent sa mort au 16 août 1143<sup>89</sup>. Ferdinand Lot en est lui-même venu à se demander si la date du 16 août ne serait pas la bonne étant donné qu’elle ne figure pas dans l’obituaire de l’abbaye de Saint-Riquier qui, selon lui, a été rédigé par Hariulf lui-même<sup>90</sup>. On peut toutefois objecter que le témoignage de François de Bar est tardif et donc loin d’être assuré et qu’il n’est pas certain, comme nous l’avons vu dans notre chapitre 1, que l’obituaire de l’abbaye ait été rédigé par Hariulf. Par ailleurs, Nicolas Huyghebaert, en s’appuyant sur un catalogue des abbés d’Oudenburg datant du XV<sup>e</sup> siècle et annoté au XVI<sup>e</sup> siècle ainsi que sur un nécrologe de l’abbaye recopié à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, a quant à lui affirmé qu’Hariulf était en fait décédé le 15 août 1143, estimant de surcroît que la mention figurant dans l’obituaire de l’abbaye au XIII des calendes de mai (19 avril), à savoir *Ob. HARIULPHUS*

<sup>83</sup> R. Nip, « The Dispute of Hariulf of Oudenburg and the Abbey of Saint Médard », p. 275-280.

<sup>84</sup> *Hariulf. Pleidooi voor Oudenburg*, éd. E. Müller, trad. néerl. L. De Leeuw-Geirnaert et introd. R. Vander Plaetse, p. 36-37 ; E. Müller, « Der Bericht des Abtes Hariulf von Oudenburg », p. 105 ; *Chronique du monastère d’Oudenbourg*, éd. F. Van de Putte, p. 54-55 ; J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 430 ; Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. VIII-IX.

<sup>85</sup> *Episcopalis officii sollicitudo*, éd. J. Pycke et C. Vleeschouwers, tome 1, n° 323, p. 452.

<sup>86</sup> B. Meijns, « Handige Hariulf », p. 20-22 et 25-26.

<sup>87</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. IX.

<sup>88</sup> N. Huyghebaert pense toutefois que ce témoignage lui est postérieur (*Monasticon belge*, tome III, fasc. 1, p. 51, note 7). Au sujet de l’abbaye d’Anchin, voir J.-P. Gerzaguet, *L’abbaye d’Anchin de sa fondation (1079) au XIV<sup>e</sup> siècle*.

<sup>89</sup> *Acta sanctorum*, mai, tome VII, p. 265 ; J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 431 ; Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. IX-X, note 2.

<sup>90</sup> F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 262.

*levita et monachus senior*<sup>91</sup>, ne pouvait pas convenir à un abbé<sup>92</sup>. Il faut reconnaître à ce dernier argument une certaine force car les abbés qui figurent dans l’obituaire de Saint-Riquier sont toujours qualifiés d’*abbas*, avec parfois l’indication de leur abbaye. Néanmoins, comme dans le cas des Bollandistes, les sources utilisées par Nicolas Huyghebaert sont tardives, même si le fait qu’elles proviennent d’Oudenburg incite à leur accorder davantage de crédit qu’au témoignage de François de Bar. Dans tous les cas, si Nicolas Huyghebaert dit vrai, alors la thèse selon laquelle deux Hariulf différents auraient vécu à peu près à la même époque se trouve renforcée.

### **B. La Vie d’Arnoul de Soissons**

Après sa chronique, cette Vie (*Vita sancti Arnulphi episcopi Suessionensis*<sup>93</sup>) est assurément l’œuvre la plus importante d’Hariulf. Ce dernier a en fait réécrit une première Vie<sup>94</sup>, celle que Lisiard, qui devint évêque de Soissons en 1108<sup>95</sup>, avait rédigée entre 1087 (année de la mort d’Arnoul de Soissons) et 1095 environ puis qu’il avait complétée en 1108 ou peu après<sup>96</sup>. Hariulf acheva sa Vie d’Arnoul de Soissons, qui comprenait alors deux livres, en 1114. Dans celle-ci, comme dans sa chronique, il a inséré plusieurs poèmes et autres œuvres en vers. Pour mieux promouvoir cette Vie, Hariulf rédigea, sans doute la même année, trois lettres de recommandation adressées respectivement à l’évêque Lambert de Noyon-Tournai, à l’évêque Lisiard de Soissons et à Raoul le Vert, archevêque de Reims<sup>97</sup>. La Vie rédigée par Hariulf a été présentée lors du concile de Reims, en octobre 1119, où Lisiard et Hariulf essayèrent d’obtenir la canonisation d’Arnoul de Soissons. Cependant, lors de ce concile, Raoul le Vert demanda que soit fournie la preuve de miracles posthumes. Lisiard et Hariulf ajoutèrent donc, en 1119/1120, un troisième livre contenant plusieurs miracles d’Arnoul de Soissons. La Vie rédigée par Hariulf, ainsi augmentée, fut à nouveau présentée

<sup>91</sup> F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 267.

<sup>92</sup> *Monasticon belge*, tome III, fasc. 1, p. 51 et 60.

<sup>93</sup> *Vitae, Miracula, Translatio*, éd. R. Nip, p. 105-202 ; *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum VI, pars secunda, p. 502-557 ; *Acta sanctorum*, août, tome III, p. 221-259 ; MGH, SS, 15, 2, p. 872-904 (incomplet).

<sup>94</sup> *Vitae, Miracula, Translatio*, éd. R. Nip, p. 1-104.

<sup>95</sup> Élu abbé de Nogent-sous-Coucy en 1104, Guibert de Nogent ne parle pas d’Hariulf dans son *Autobiographie* mais il le connaissait peut-être, au moins de nom, car il parle de Lisiard de Soissons (Guibert de Nogent, *Autobiographie*, éd. et trad. E.-R. Labande, l. III, c. XI, p. 372-373, et c. XVII, p. 432-435) et de Geoffroy d’Amiens qui fut son prédécesseur comme abbé de Nogent-sous-Coucy et qui succéda en 1104 à Gervin II, ancien abbé de Saint-Riquier, comme évêque d’Amiens (Guibert de Nogent, *Autobiographie*, éd. et trad. E.-R. Labande, l. II, c. II et III, p. 228-235).

<sup>96</sup> *Vitae, Miracula, Translatio*, éd. R. Nip, p. VII et XI-XV.

<sup>97</sup> *Vitae, Miracula, Translatio*, éd. R. Nip, p. XXXI et 211-217.

lors du concile de Beauvais, en octobre 1120, où la canonisation d’Arnoul de Soissons fut cette fois-ci approuvée. La cérémonie d’élévation et de translation de ses reliques eut lieu le 1<sup>er</sup> mai 1121<sup>98</sup>. Divers éléments révèlent que les trois livres composant la Vie rédigée par Hariulf furent retouchés après 1121 de façon à intégrer le succès de l’entreprise de canonisation d’Arnoul de Soissons ainsi que de nouveaux miracles<sup>99</sup>.

Compte tenu de sa longueur (le premier livre compte trente-et-un chapitres, le deuxième trente-cinq et le troisième dix-neuf), nous allons résumer cette Vie d’Arnoul de Soissons de façon plus synthétique que la Vie de Mauguille<sup>100</sup>. Arnoul est né à Tiegem<sup>101</sup>, vraisemblablement dans les années 1040, de parents d’origine noble appelés Folbert et Meinsinde. Ces derniers avaient déjà eu un fils, voué à la carrière des armes, mais celui-ci était décédé. Arnoul a pour parrain Arnoul d’Audenarde, un seigneur local riche et puissant. Il montre des prédispositions au service de Dieu mais les membres de sa famille, et notamment son parrain, le poussent à devenir chevalier. Arnoul, à qui ce genre de vie déplaît, abandonne rapidement la milice du siècle et devient moine à Saint-Médard de Soissons. Cherchant à mener une vie plus rigoureuse, il vit en reclus pendant trois ans et demi. Dans les années 1070, il devient un peu malgré lui abbé de Saint-Médard de Soissons et commence à accomplir des miracles<sup>102</sup> (livre I, c. 1-14). Toutefois, il ne reste pas abbé très longtemps car, après avoir refusé de participer à une campagne militaire du roi Philippe I<sup>er</sup>, il est contraint d’abandonner sa fonction. Gérard de Corbie, qui fonda par la suite l’abbaye de la Sauve-Majeure<sup>103</sup>, est élu pour lui succéder mais le roi s’oppose à son élection. Arnoul, redevenu reclus, accomplit de nouveaux miracles, ayant notamment connaissance du décès de Simon de Crépy<sup>104</sup>, à Rome, vers 1080, au moment même de celui-ci (livre I, c. 15-31). En 1080, à la mort de l’évêque Thibaud de Soissons, Ursion est désigné par le roi pour lui succéder mais il n’est pas reconnu par Hugues de Die, légat du pape Grégoire VII. En 1081, alors qu’Ursion occupe toujours le siège épiscopal de Soissons, Arnoul est élu évêque de ce même siège puis

<sup>98</sup> *Vitae, Miracula, Translatio*, éd. R. Nip, p. VII et XV-XXVIII.

<sup>99</sup> *Vitae, Miracula, Translatio*, éd. R. Nip, p. XVI et XXII.

<sup>100</sup> Au sujet de la biographie d’Arnoul de Soissons, voir *Vitae, Miracula, Translatio*, éd. R. Nip, p. VIII-IX ; *DHGE*, tome 4, col. 617-618 ; *Monasticon belge*, tome III, fasc. 1, p. 57-58 ; I. van’t Spijker, *Als door een speciaal stempel*, p. 38-39 ; Id., « Gallia du Nord et de l’Ouest », p. 274.

<sup>101</sup> Belgique, prov. Flandre-Occidentale, arr. Courtrai.

<sup>102</sup> À ce sujet, voir D. Barthélemy, *Chevaliers et miracles*, p. 188-224.

<sup>103</sup> Au sujet de Gérard de Corbie, voir *Le nécrologe de l’abbaye de la Sauve-Majeure*, éd. J.-L. Lemaître, p. 14-21 ; G.-M. Oury, « Gérard de Corbie avant son arrivée à la Sauve-Majeure », p. 306-314 ; I. van’t Spijker, *Als door een speciaal stempel*, p. 33-34 ; L. Morelle, « La réécriture de la « Vita Adalhardi » de Paschase Radbert », p. 485-499.

<sup>104</sup> Au sujet de Simon de Crépy, voir M. Lauwers, « Du pacte seigneurial à l’idéal de conversion », p. 559-588.

consacré à Vienne par Hugues de Die lui-même. Sur le chemin de Soissons, il fait un détour par Cluny à la demande de l’abbé Hugues de Semur. Arrivé à Soissons, Arnoul ne peut entrer dans la ville car Gervais, frère d’Ursion et *dapifer* du roi, lui en interdit l’accès. Il s’installe alors au château d’Oulchy<sup>105</sup> et accomplit de nouveaux miracles (livre II, c. 1-12). Il est ensuite chargé par Grégoire VII d’intervenir auprès de Robert le Frison, comte de Flandre, qui s’en était pris violemment à des nobles et à des clercs rebelles. Arnoul œuvre alors en faveur du rétablissement de la paix en Flandre, accomplissant au passage plusieurs miracles (livre II, c. 13-19). En 1084, Conon d’Eine et son épouse Hazecca lui donnent l’église Saint-Pierre d’Oudenburg afin qu’il en fasse une abbaye. Il accomplit de nouveaux miracles (livre II, c. 20-25). Arnoul revient à Soissons mais ne peut s’y maintenir durablement comme évêque et retourne finalement à Oudenburg où il arrive le 18 juillet 1087. Il y décède moins d’un mois plus tard, le 15 août 1087, et est inhumé dans l’église Saint-Pierre (livre II, c. 26-35). De nombreux miracles ont lieu après sa mort (livre III, c. 1-14). Arnoul est canonisé lors du concile de Beauvais, en octobre 1120, et l’élévation et la translation de ses reliques a lieu le 1<sup>er</sup> mai 1121, ce qui entraîne de nouveaux miracles (livre III, c. 15-19).

### III. Les œuvres incertaines et perdues

#### A. *Le Libellus de miraculis sancti Richarii factis post ejus relationem*<sup>106</sup>

Il s’agit d’un recueil comprenant dix-huit miracles de Riquier ayant eu lieu après le retour de ses reliques à l’abbaye de Saint-Riquier en 981<sup>107</sup>. Jean Mabillon l’a attribué à Hariulf<sup>108</sup> et, à sa suite, Ferdinand Lot pense qu’Hariulf en est très probablement l’auteur et qu’il l’a rédigé entre 1100 et 1105<sup>109</sup>. Toutefois, six ans avant Ferdinand Lot, Oswald Holder-Egger était d’avis que cette attribution n’est pas évidente et que ce recueil de miracles a pu être rédigé par un autre moine<sup>110</sup>. En effet, rien dans celui-ci ne permet d’affirmer qu’Hariulf

---

<sup>105</sup> Dép. Aisne, arr. Soissons, cant. Villers-Cotterêts.

<sup>106</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum V, p. 567-573 (incomplet) ; MGH, SS, 15, 2, p. 919-920 (incomplet) ; *Acta sanctorum*, avril, tome III, p. 459 (incomplet).

<sup>107</sup> Les reliques de Riquier avaient été enlevées et emportées à l’abbaye de Saint-Bertin, en 952, par le comte Arnoul I<sup>er</sup> de Flandre.

<sup>108</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum V, p. 567.

<sup>109</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. XI-XII.

<sup>110</sup> MGH, SS, 15, 2, p. 915-916.



en est bel et bien l'auteur et ce n'est pas parce qu'une œuvre a été rédigée à l'abbaye de Saint-Riquier à l'époque d'Hariulf qu'elle est forcément de lui. En revanche, il est certain que ce recueil de miracles n'est pas chronologique, ce qui sous-entend qu'il a été rédigé en une seule fois, et qu'il est postérieur à 1095/1099 car un des miracles a eu lieu au moment de la première croisade<sup>111</sup>. Par ailleurs, l'auteur a utilisé des recueils de miracles de Riquier plus anciens. En effet, le prologue est exactement le même que celui du second des deux livres de miracles du IX<sup>e</sup> siècle<sup>112</sup>, quatre miracles proviennent de ceux rédigés en vers par l'abbé Enguerrand (vers 1015-1045), par l'intermédiaire du chapitre IX du livre IV de la chronique d'Hariulf<sup>113</sup>, et six miracles proviennent directement des chapitres XXX et XXXI du livre IV de cette dernière<sup>114</sup>.

### ***B. L'Éloge d'Anscher***<sup>115</sup>

C'est ainsi que l'on nomme un poème de cinquante vers (vingt-cinq distiques) composé en l'honneur de celui qui succéda à Gervin II comme abbé de Saint-Riquier (1097-1136). Les vingt-six premiers vers énumèrent les qualités personnelles et les principales réalisations d'Anscher (travaux de restauration et d'embellissement de l'abbaye, translations de reliques dans de nouvelles châsses, miracles d'Angilbert, fondation de l'église Saint-Nicolas et restitution des églises Notre-Dame et Saint-Benoît et de plusieurs domaines). Les seize vers suivants comprennent toutefois plusieurs recommandations au sujet de sa conduite, ce qui laisse penser qu'il avait peut-être un caractère orgueilleux. Enfin, les huit derniers vers, au ton plus personnel, nous apprennent que l'auteur de cet « éloge » a également raconté les actions de Riquier, auquel il se recommande. Jean Mabillon, Jules Hénocque et Ferdinand Lot, sans doute parce que l'auteur déclare avoir raconté les actions de Riquier, s'accordent pour dire que ce poème est l'œuvre d'Hariulf<sup>116</sup> alors que ce n'est pas dit explicitement. Par ailleurs, la date de sa rédaction est incertaine. Jules Hénocque date celle-ci d'avant 1105 car il

<sup>111</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum V, c. 3, p. 569.

<sup>112</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum V, p. 567 ; *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. II, p. 221.

<sup>113</sup> *Acta sanctorum*, avril, tome III, c. 13-14, p. 459 ; *Acta sanctorum*, avril, tome III, c. 3-5 et 7, p. 460-461 ; Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 196-199.

<sup>114</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum V, c. 15-20, p. 571-573 ; Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 256-261.

<sup>115</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 321-322.

<sup>116</sup> *Annales ordinis sancti Benedicti*, tome V, p. 397 ; J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 386 ; Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. XII.

voit dans ce poème une dédicace de sa chronique adressée par Hariulf, avant de devenir abbé d’Oudenburg, à l’abbé Anscher<sup>117</sup>. Ferdinand Lot reprend l’idée d’une dédicace à Anscher mais, en s’appuyant sur le témoignage de Jean Mabillon selon lequel ce poème précédait la Vie de Mauguille dans le manuscrit original de la chronique d’Hariulf<sup>118</sup>, il pense que ce dernier l’a composé vers 1115, en même temps qu’il a ajouté le dernier chapitre de la Vie de Mauguille<sup>119</sup>.

Cependant, il nous semble que Jean Mabillon, Jules Hénocque et Ferdinand Lot se trompent tous les trois. En effet, la référence à des translations de reliques dans de nouvelles châsses, comme celle des reliques de Mauguille en 1113, montre que ce poème a été rédigé entre 1113 et 1136. Par conséquent, Hariulf, qui se trouvait alors à l’abbaye d’Oudenburg, ne peut pas en être l’auteur. De plus, le récit des actions de Riquier n’est pas nécessairement la chronique d’Hariulf, comme ils l’ont cru, car celle-ci, même si elle fait la part belle à Riquier, est loin de n’évoquer que ce dernier. Le récit des actions de Riquier en question pourrait tout aussi bien être un recueil de miracles de ce saint. Pour cette raison, nous identifierions volontiers l’auteur de l’*Éloge d’Anscher* avec l’auteur du *Libellus de miraculis sancti Richarii factis post ejus relationem*.

### **C. Les Gesta Hariulphi abbatis sancti Petri Aldenburgensis contra abbatem sancti Medardi Suessionensis<sup>120</sup>**

Il s’agit du récit du voyage effectué par Hariulf à Rome en 1141, alors qu’il avait environ quatre-vingts ans, afin de défendre l’abbaye Saint-Pierre d’Oudenburg face à l’abbaye Saint-Médard de Soissons qui prétendait posséder des droits sur elle<sup>121</sup>. Ce récit, qui nous a été transmis par le *Chronicon monasterii Aldenburgensis majus* (milieu du XV<sup>e</sup> siècle), comprend de nombreux dialogues dans lesquels Hariulf s’exprime à la première personne du

---

<sup>117</sup> J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 386, note 1.

<sup>118</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars secunda, p. 537.

<sup>119</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. XI et XII-XIII.

<sup>120</sup> *Hariulf. Pleidooi voor Oudenburg*, éd. E. Müller, trad. néerl. L. De Leeuw-Geirnaert et introd. R. Vander Plaetse ; E. Müller, « Der Bericht des Abtes Hariulf von Oudenburg », p. 97-115 ; *Chronique du monastère d’Oudenbourg*, éd. F. Van de Putte, p. 51-64.

<sup>121</sup> À la suite de J. Yernaux, on considère traditionnellement qu’Hariulf aurait forgé à cette occasion un faux testament d’Arnoul de Soissons (« La charte de fondation de l’abbaye d’Oudenbourg », p. 89-102 ; R. Nip, « The Dispute of Hariulf of Oudenburg and the Abbey of Saint Médard », p. 275-280). N. Huyghebaert pense toutefois que celui-ci n’a été forgé que vers 1165 (*Monasticon belge*, tome III, fasc. 1, p. 57, note 6, et p. 60, note 9).

singulier<sup>122</sup> ainsi que quelques passages narratifs dans lesquels il est évoqué à la troisième personne du singulier. À la suite de Ferdinand Lot<sup>123</sup>, tous les historiens considèrent qu'Hariulf en est l'auteur, ce qui signifie qu'il l'aurait rédigé entre 1141 et 1143. Pourtant, à nouveau, cela ne nous semble pas évident. En effet, Hariulf était alors âgé et certainement fatigué puisqu'il est décédé peu de temps après son retour à Oudenburg. De plus, s'il en est véritablement l'auteur, cela veut dire que, dans les quelques passages narratifs évoqués plus haut, Hariulf aurait parlé de lui-même à la troisième personne, procédé qui ne lui ressemble guère. Ce sont sans doute les nombreux dialogues dans lesquels il s'exprime à la première personne qui ont induit en erreur les historiens en leur donnant l'impression qu'Hariulf avait rédigé ce récit lui-même. Pour notre part, il nous semble plus probable qu'Hariulf a commandé ce récit à un moine de l'abbaye d'Oudenburg l'ayant accompagné à Rome<sup>124</sup>. Quoi qu'il en soit, il faut souligner le fait que les *Gesta Hariulphi abbatis sancti Petri Aldenburgensis contra abbatem sancti Medardi Suessionensis* ont particulièrement intéressé les historiens en raison de l'aperçu concret qu'ils donnent du fonctionnement de la curie romaine. Ferdinand Lot avait déjà remarqué cet aspect<sup>125</sup>, suivi par Ernst Müller<sup>126</sup>, mais on observe ces dernières années une multiplication des ouvrages citant ce récit à ce propos<sup>127</sup>.

#### ***D. Les œuvres perdues***

Deux œuvres hagiographiques attribuées à Hariulf sont aujourd'hui perdues : le *Dialogus de miraculis sancti Petri in ecclesia Aldenburgensis factis*, qui existait encore en 1720, et la Vie de Gervin, deuxième abbé d'Oudenburg, déjà perdue au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>128</sup>. Selon Nicolas Huyghebaert, qui s'appuie sur les Bollandistes, ces deux œuvres étaient dédiées à Guillaume de Douvres<sup>129</sup>. Un chevalier anglais de ce nom mourut pendant la deuxième

<sup>122</sup> À ce sujet, voir T. Haye, *Lateinische Oralität*, p. 83-94.

<sup>123</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. IX et XVI.

<sup>124</sup> À moins qu'Hariulf en ait dicté une partie plus ou moins importante.

<sup>125</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. IX.

<sup>126</sup> E. Müller, « Der Bericht des Abtes Hariulf von Oudenburg », p. 97-101.

<sup>127</sup> I. S. Robinson, *The Papacy*, p. 19, 94-96, 113 et 189-193 ; J. A. Brundage, *The Medieval Origins of the Legal Profession*, p. 131-132 et 153-155 ; C. Wickam, *Medieval Rome*, p. 402-403 ; B. C. Brasington, *Order in the Court*, p. 61-80.

<sup>128</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. XV-XVI ; *Monasticon belge*, tome III, fasc. 1, p. 49 et 59 ; *Hariulf. Pleidooi voor Oudenburg*, éd. E. Müller, trad. néerl. L. De Leeuw-Geirnaert et introd. R. Vander Plaetse, p. 16-17.

<sup>129</sup> *Monasticon belge*, tome III, fasc. 1, p. 55 ; *Acta sanctorum*, avril, tome II, p. 496.

croisade<sup>130</sup> mais ce n’est certainement pas lui. Il doit plutôt s’agir de Guillaume de Corbeil, archevêque de Canterbury de 1123 à 1136.

### *Synthèse du chapitre*

La vie d’Hariulf peut être divisée en deux grandes périodes à peu près égales, celle où il fut moine de Saint-Riquier (vers 1060-1105) et celle où il fut abbé d’Oudenburg (1105-1143). De la première, on ne sait pas grand-chose sinon qu’il a rédigé sa chronique et sa Vie de Mauguille. De la seconde, il ressort qu’Hariulf a pris à cœur de faire canoniser Arnoul de Soissons, dont il rédigea la Vie, et de défendre les intérêts de l’abbaye d’Oudenburg, en particulier à l’occasion du conflit avec Saint-Médard de Soissons. Contrairement à ce qui est traditionnellement dit, il nous semble qu’il n’est pas l’auteur du *Libellus de miraculis sancti Richarii factis post ejus relationem*, de l’*Éloge d’Anscher* et des *Gesta Hariulphi abbatis sancti Petri Aldenburgensis contra abbatem sancti Medardi Suessionensis*. Il se peut enfin qu’Hariulf soit l’auteur du *Dialogus de miraculis sancti Petri in ecclesia Aldenburgensis factis* et de la Vie de Gervin, deuxième abbé d’Oudenburg, mais ces deux œuvres sont aujourd’hui perdues.

---

<sup>130</sup> A. L. Poole, *From Domesday Book to Magna Carta*, p. 149.

## CHAPITRE 3

### **L'abbaye de Saint-Riquier jusque vers 1100 : état des connaissances**

Nous allons essayer de retracer l'histoire de l'abbaye de Saint-Riquier du VII<sup>e</sup> siècle jusque vers 1100 afin de pouvoir mieux appréhender ensuite la version qu'Hariulf nous donne de cette même histoire dans sa chronique. Il ne s'agit cependant pas d'établir de façon définitive la véritable histoire de l'abbaye jusque vers 1100, ce qui serait quelque peu présomptueux, mais plutôt, en mobilisant toutes les sources disponibles, de rassembler les faits avérés et de fixer les cadres de la période. En fonction des sources disponibles, nous pouvons distinguer deux périodes : d'abord celle allant du VII<sup>e</sup> jusqu'à la fin du IX<sup>e</sup> siècle (période au cours de laquelle la chronique d'Hariulf n'est qu'une source parmi d'autres) puis les X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles (période au cours de laquelle la chronique d'Hariulf devient notre source principale voire unique).

#### **I. L'abbaye de Saint-Riquier de ses origines jusqu'à la fin du IX<sup>e</sup> siècle**

##### ***A. Riquier et la fondation de l'abbaye***

Hormis la chronique d'Hariulf, les deux principales sources qui nous permettent de retracer la biographie de Riquier sont la première Vie de Riquier<sup>1</sup> et la Vie de Riquier réécrite

---

<sup>1</sup> *Vita Richarii primigenia*, éd. B. Krusch, MGH, SS rer. Merov., 7, Hanovre-Leipzig, 1920, p. 438-453. Cette Vie a été traduite par C. Veyrard-Cosme (*L'œuvre hagiographique en prose d'Alcuin*, p. 14-27).

par Alcuin<sup>2</sup>. La datation de la première Vie de Riquier pose problème puisque deux datations différentes ont été proposées. D’une part, Albert Poncelet<sup>3</sup> s’est appuyé sur les indications laissées par l’auteur pour la dater de la fin du VII<sup>e</sup> siècle, datation ensuite reprise par Desideer Adolf Stracke<sup>4</sup>, I Deug-Su<sup>5</sup> et Michel Banniard<sup>6</sup>. D’autre part, Bruno Krusch<sup>7</sup>, après lui avoir trouvé des similitudes avec les Vies de Goar, Emmeran et Éloi<sup>8</sup>, qu’il date du milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, a estimé qu’elle a été rédigée peu après cette date, datation ensuite reprise par Christoph Wehrli<sup>9</sup> et Sabine Racinet<sup>10</sup>. La Vie de Riquier réécrite par Alcuin<sup>11</sup> pose beaucoup moins de difficultés : ce dernier l’a rédigée entre 800 et 804 puisque, comme il l’explique lui-même<sup>12</sup>, elle lui a été commandée par Angilbert alors qu’il faisait partie de la suite de Charlemagne venu à Saint-Riquier célébrer la fête de Pâques en 800 et qu’il est décédé à Saint-Martin de Tours le 19 mai 804.

Il n’est pas inutile d’analyser et de comparer le contenu de ces deux Vies. Dans la première, Riquier naît à *Centula* (c. 1) dans une famille modeste (c. 4). Il est converti à la vie religieuse par deux Irlandais, Fichori et Chaidocus (c. 2-3), et devient prêtre (c. 1). Il mène une vie sainte consacrée à la prédication et au service des *pauperes* (c. 3-4). Il sauve le fils de sa commère Rictrude (c. 5). Il reçoit à *Centula*, où un *cenobium* fut fondé par la suite, le roi Dagobert, conduit par l’illustre Ghislemar, et lui fait un sermon. Dagobert lui donne à cette occasion un *consiculus* pour l’entretien du luminaire (c. 6). Riquier va en Bretagne insulaire pour prêcher et racheter des captifs mais se soucie également d’affranchir ses dépendants restés en *Frantia* (c. 7). Désireux de devenir ermite, il reçoit l’aide de l’illustre Ghislemar, homme de grande renommée, et, un peu malgré lui, du palatin Mauront. Ces derniers obtiennent en effet, avec l’accord de la reine Nanthilde, alors veuve de Dagobert, un petit

<sup>2</sup> Alcuin, *Vita Richarii*, éd. B. Krusch, MGH, SS rer. Merov., 4, Hanovre-Leipzig, 1902, p. 381-401. Cette Vie a été traduite par C. Veyrard-Cosme (*L’œuvre hagiographique en prose d’Alcuin*, p. 110-137).

<sup>3</sup> A. Poncelet, « La plus ancienne Vie de S. Riquier », p. 182-184.

<sup>4</sup> D. A. Stracke, « De oudste Vita Sti Richarii (580 ?-645) », 1932, p. 168-171.

<sup>5</sup> I Deug-Su, « Il « libellus » su Ricario di Saint-Riquier », p. 362.

<sup>6</sup> M. Banniard, « Les deux Vies de saint Riquier », p. 45-46 ; Id., « Seuils et frontières langagières dans la Francia romane du VIII<sup>e</sup> siècle », p. 175.

<sup>7</sup> *Vita Richarii primigenia*, p. 442-443.

<sup>8</sup> Toutefois, C. M. M. Bayer a montré en 2007 que B. Krusch avait tort en ce qui concerne la Vie d’Éloi et que cette dernière doit être attribuée à Ouen de Rouen qui l’a sans doute rédigée entre 673 et 675. À ce sujet, voir C. Mériaux, « Du nouveau sur la *Vie de saint Éloi* », p. 71-85.

<sup>9</sup> C. Wehrli, *Mittelalterliche Überlieferungen von Dagobert I.*, p. 238.

<sup>10</sup> S. Racinet, « Histoire d’une abbaye », p. 17.

<sup>11</sup> Au sujet de l’œuvre hagiographique d’Alcuin, voir I Deug-Su, *L’opera agiografica di Alcuino*. Au sujet de la réécriture hagiographique, voir M. Gouillet et M. Heinzelmänn (dir.), *La réécriture hagiographique dans l’Occident médiéval* ; M. Gouillet, *Écriture et réécriture hagiographiques* ; M. Gouillet, M. Heinzelmänn et C. Veyrard-Cosme (dir.), *L’hagiographie mérovingienne à travers ses réécritures*.

<sup>12</sup> Alcuin, *Vita Richarii*, p. 389.

domaine situé près d’*Argubium*<sup>13</sup>, dans la forêt de Crécy appartenant au fisc et confiée à Mauront, et y construisent un modeste ermitage pour Riquier. Par la suite, Mauront commença à construire un *cenobium* à cet endroit (c. 8). Riquier y mène une vie très austère en compagnie d’un disciple nommé Sigobard dont toute la famille s’est plus tard convertie à la vie monastique (c. 9). D’après ce que Sigobard racontait à l’auteur et aux autres moines, Riquier guérissait par ses prières tous les malades et infirmes qui venaient à lui (c. 10). Sentant sa fin approcher, ce dernier demande à Sigobard de lui préparer sa tombe. À sa mort, il est inhumé à l’endroit où il souhaitait reposer. Peu après, des *fratres*, conduits par Ociold qui avait succédé à Riquier, viennent pour chercher son corps et le ramener à *Centula* où ils l’inhument (c. 11). Plusieurs miracles ont lieu dans la *sancta basilica* où Riquier repose désormais : un *contractus* est guéri et laisse ses béquilles en témoignage de sa guérison, des personnes enchaînées sont libérées de leurs liens après avoir invoqué Riquier tandis que d’autres personnes, possédées par le démon, sont guéries après être venues à son tombeau (c. 12). Riquier guérit un des *fratres* touché par une épidémie qui frappe la région et protège les autres *fratres* (c. 13). L’auteur ajoute enfin une apparition de Riquier à Sigobard qui se morfondait dans l’ermitage de son ancien maître : ce dernier lui montre à quel point sa demeure au paradis est différente de son ancien ermitage (c. 14).

Dans la Vie réécrite par Alcuin, Riquier, né à *Centula* de parents modestes, est présenté comme le fondateur d’un des nombreux *monasteria* fondés du temps du roi Dagobert (c. 1). Il est converti par deux prêtres irlandais dont le premier se nomme Caidocus (c. 2-3). Il parvient progressivement à la prêtrise (c. 4). Il mène une vie sainte consacrée à la prédication et au service des *pauperes* (c. 3-7 et 9). Il va en Bretagne insulaire pour prêcher et racheter des captifs mais se soucie également d’affranchir ses dépendants restés en Gaule (c. 8). Il sauve le fils d’une femme dévote nommée Rictrude (c. 10). Il reçoit la visite du roi Dagobert, conduit par l’illustre Ghislemar, et lui fait un sermon. Dagobert lui donne à cette occasion *aliquid de censu suo* pour l’entretien du luminaire (c. 11). Désireux de devenir ermite, Riquier donne à quelqu’un d’autre la direction de l’église qu’il a fondée à *Centula* et reçoit l’aide de Ghislemar et de Mauront, *terrarum vel silvarum ad regem pertinentium servator*. Ces derniers lui offrent un terrain dans la forêt de Crécy pour qu’il y vive en ermite. Par la suite, Mauront a commencé à construire un *monasterium* à cet endroit et y est devenu moine (c. 12). Dans son

---

<sup>13</sup> L’identification d’*Argubium* est problématique. F. Lot (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 335) pense qu’il s’agit d’Argoules (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) mais B. Krusch n’est pas du même avis (*Vita Richarii primigenia*, p. 449-450, note 8). Dans tous les cas, il ne s’agit sans doute pas d’Argœuves (départ. Somme, arr. Amiens, cant. Ailly-sur-Somme) à cause de la proximité de cette localité avec Amiens.

ermitage, Riquier mène une vie très austère en compagnie d’un disciple et guérit par ses prières tous les malades et infirmes qui viennent à lui (c. 13). Sentant sa fin approcher, il demande à son disciple, Sigobard, de lui préparer sa tombe. À sa mort, il est inhumé à l’endroit où il souhaitait reposer puis apparaît à Sigobard, alors que celui-ci se morfondait dans l’ermitage de son ancien maître, et lui montre à quel point sa demeure au paradis est différente de son ancien ermitage. Peu après, des moines de l’abbaye de *Centula* dirigés par leur abbé Ocioald, successeur de Riquier, viennent chercher son corps pour le ramener (c. 14). Plusieurs miracles ont lieu par la suite : un *contractus* est guéri et laisse ses béquilles en témoignage de sa guérison, des personnes possédées par le démon sont guéries (c. 15), des personnes enchaînées sont libérées de leurs liens après avoir invoqué Riquier (c. 16) et ce dernier guérit un des *fratres* atteint par une épidémie et protège les autres *fratres* de celle-ci (c. 17).

En les comparant, on constate que ces deux Vies présentent de nombreuses similitudes mais aussi quelques différences. Dès lors, que peut-on en déduire au sujet de Riquier et de la fondation de l’abbaye ? Né à *Centula*, Riquier serait apparemment d’origine modeste. Il aurait été converti à la vie religieuse par deux moines irlandais et serait devenu prêtre. Il y avait manifestement une église à *Centula* mais on ne peut pas affirmer avec certitude qu’il s’agissait d’une abbaye, qui plus est fondée par Riquier. Ce dernier se serait consacré activement à la prédication et à l’encadrement des laïcs, allant même en Bretagne insulaire dans ce but. Dagobert serait venu le rencontrer à *Centula* et lui aurait fait une donation, dont la valeur ne semble cependant pas très importante, pour l’entretien du luminaire de l’église. À la fin de sa vie, il serait devenu ermite dans la forêt de Crécy qui appartenait au fisc royal. Il aurait pour cela bénéficié de l’aide de la reine Nanthilde, alors veuve de Dagobert, et/ou de Ghislemar et Mauront, deux hommes importants. C’est dans cet ermitage que Riquier serait décédé. Après sa mort, des *fratres* conduits par son successeur Ocioald seraient venus chercher son corps et le ramener à *Centula*, ce qui laisse penser qu’une communauté au statut difficile à déterminer s’y était développée du vivant de Riquier. Par ailleurs, Mauront aurait commencé à construire un monastère sur le lieu de l’ermitage de Riquier et y serait peut-être devenu moine.

Cinq problèmes subsistent néanmoins. Premièrement, la fondation de l’abbaye de Saint-Riquier n’est pas présentée de façon claire. Georges Durand avait ainsi raison lorsqu’il écrivait au début du XX<sup>e</sup> siècle que l’on ne sait finalement pas quand ni comment une abbaye



fut fondée à *Centula*, ni par qui et comment elle fut dotée<sup>14</sup>. L’absence d’un récit de fondation digne de ce nom dans les deux Vies de Riquier a d’ailleurs amené Bruno Krusch et Albert Poncelet à émettre l’hypothèse que l’abbaye n’aurait pas été fondée par Riquier, voire n’aurait été fondée qu’après son décès<sup>15</sup>. On peut ajouter en ce sens que si Riquier était bien d’origine modeste, il lui aurait été difficile de fonder une abbaye ou même une église. Si l’hypothèse d’une fondation tardive est vraie, alors on peut en déduire les deux points suivants : d’une part, le retour du corps de Riquier à *Centula* est lié d’une façon ou d’une autre à la fondation de l’abbaye et, d’autre part, la communauté de *fratres* ayant procédé au retour de son corps ne s’est pas développée du vivant de Riquier ou alors n’a évolué vers une communauté de type monastique qu’après sa mort. Toutefois, comment expliquer le fait que le corps de Riquier ait été ramené à *Centula* ? Le cas de Bavon de Gand, étudié par Adriaan Verhulst<sup>16</sup> et, plus récemment, par Georges Declercq<sup>17</sup>, permet d’avancer une réponse. En effet, selon la *Vita Bavonis* datant de la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle, Bavon termina sa vie en reclus et fut d’abord enterré dans sa cellule avant d’être enterré dans l’abbaye fondée à Gand par Amand au VII<sup>e</sup> siècle et qui prit le nom de Saint-Bavon dans la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle. Adriaan Verhulst et à sa suite Georges Declercq ont tous deux reconnu que l’auteur de la *Vita Bavonis* a délibérément laissé de côté la cellule de Bavon, lieu de sa première inhumation, afin de mettre en valeur le tombeau situé à l’intérieur de l’abbaye et sur lequel le culte du saint s’est développé dans la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>. Selon Adriaan Verhulst, le but de cette translation et de cette seconde inhumation était de permettre à l’abbaye de récupérer à son profit les miracles réalisés par l’intercession du saint après sa mort<sup>19</sup>. Il est donc possible que ce soit pour la même raison que le corps de Riquier ait été ramené à *Centula* et Adriaan Verhulst fait d’ailleurs le rapprochement entre les deux saints<sup>20</sup>.

Deuxièmement, la question du statut de *Centula* à l’époque de Riquier, et donc celle de l’origine de cette localité, mérite d’être posée. Selon Tahar Ben Redjeb, les fouilles menées à Saint-Riquier et dans les environs depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ont révélé des vestiges allant du Bronze final I à l’Antiquité tardive<sup>21</sup>. Robert Fossier considère que le

<sup>14</sup> G. Durand, *La Picardie historique et monumentale*, tome IV, seconde partie, p. 135.

<sup>15</sup> Alcuin, *Vita Richarii*, p. 382 ; A. Poncelet, « La plus ancienne Vie de S. Riquier », p. 174.

<sup>16</sup> A. Verhulst, « Saint Bavon et les origines de Gand », p. 455-470.

<sup>17</sup> G. Declercq, « La *Vita prima Bavonis* et le culte de saint Bavon », p. 595-626.

<sup>18</sup> A. Verhulst, « Saint Bavon et les origines de Gand », p. 465 ; G. Declercq, « La *Vita prima Bavonis* et le culte de saint Bavon », p. 597-598.

<sup>19</sup> A. Verhulst, « Saint Bavon et les origines de Gand », p. 465.

<sup>20</sup> A. Verhulst, « Saint Bavon et les origines de Gand », p. 465.

<sup>21</sup> T. Ben Redjeb, *Carte archéologique de la Gaule*, p. 685-687.

toponyme *Centula* est d’origine celtique, malgré sa signification douteuse<sup>22</sup>, et voit dans cette localité un centre de convergence<sup>23</sup> entouré par une couronne de douze villages<sup>24</sup> mais il s’interroge sur son importance réelle avant la fondation de l’abbaye de Saint-Riquier<sup>25</sup>. Pour mieux comprendre la situation de *Centula*, il faut également tenir compte de la présence de plusieurs biens fiscaux dans les environs et en particulier à Crécy. Nous avons vu que Riquier, à la fin de sa vie, serait devenu ermite dans la forêt de Crécy, or, comme le rappelle Robert Fossier, cette forêt « faisait partie d’un *fiscus* dont le centre, au village même de Crécy, était représenté par un palais et [...] englobait une grande partie du territoire voisin<sup>26</sup> ». Pour cette raison, Eugen Ewig pense que *Centula* se trouvait dans le ressort du palais de Crécy<sup>27</sup> qui pourrait avoir été dévolu à un moment à la famille d’Erchinoald, maire du palais de Neustrie de 642 à 658<sup>28</sup>. Il faut cependant préciser, à la suite de Josiane Barbier, que ce palais n’est attesté qu’entre le milieu du VII<sup>e</sup> et le milieu du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>. Il semble donc que la localité de *Centula*, lieu de naissance de Riquier, soit d’origine gauloise ou gallo-romaine mais il est difficile de déterminer avec précision le rôle joué par la proximité du fisc de Crécy dans son développement et notamment dans la fondation de l’abbaye de Saint-Riquier.

Troisièmement, si Charles Mériaux a montré que la royauté neustrienne a redécouvert au début du VII<sup>e</sup> siècle les confins septentrionaux de sa *pars regni* et a cherché sous Dagobert à mieux les intégrer<sup>30</sup>, il n’est pas certain pour autant que celui-ci soit réellement venu à *Centula*. En effet, cette visite n’est confirmée par aucune autre source relative à ce roi. De plus, il est difficile d’invoquer la proximité du palais de Crécy pour la rendre plus crédible étant donné que l’existence de celui-ci n’est pas encore attestée à cette époque. Enfin, Christoph Wehrli, qui s’est intéressé à la constitution progressive d’une certaine représentation de Dagobert et aux fonctions que celle-ci a pu avoir, a montré que le règne de

<sup>22</sup> R. Fossier, *La terre et les hommes en Picardie*, tome 1, p. 191. Parmi les nombreuses interprétations proposées, rappelons celle, bien connue mais fantaisiste, qui veut que *Centula* signifie « la ville aux cent tours ».

<sup>23</sup> Le terme qui revient le plus souvent pour désigner *Centula*, dans les deux Vies de Riquier et dans la chronique d’Hariulf, est celui de *vicus*.

<sup>24</sup> R. Fossier, *La terre et les hommes en Picardie*, tome 1, p. 126, note 47, et p. 146.

<sup>25</sup> R. Fossier, *La terre et les hommes en Picardie*, tome 1, p. 191.

<sup>26</sup> R. Fossier, *La terre et les hommes en Picardie*, tome 1, p. 193.

<sup>27</sup> E. Ewig, « *Descriptio Franciae* », p. 300.

<sup>28</sup> En effet, c’est dans ce palais, en 675/676, qu’Ébroïn fit tuer Leudesius, fils d’Erchinoald, et Leudesius s’y serait réfugié car sa famille possédait des biens dans la région d’Amiens (E. Ewig, « *Die fränkischen Teilreiche im 7. Jahrhundert* », p. 178, notes 13 et 14).

<sup>29</sup> J. Barbier, *La fortune du prince*, n° 174 (nous la remercions de nous avoir communiqué des extraits de ce livre avant sa publication) ; Id., « Le système palatial franc », p. 252, note 20, et p. 271, 274-275, 280 et 286.

<sup>30</sup> C. Mériaux, *Gallia irradiata*, p. 96 et 231. Ce mouvement s’est confirmé par la suite puisque J. Barbier a mis en évidence le glissement du cœur du royaume de Neustrie vers le nord, de la vallée de la Seine à celle de l’Oise, entre les années 630 et les années 680 (« Le système palatial franc », p. 263-279).

Dagobert a souvent été utilisé comme un point de repère chronologique commode par les auteurs du Moyen Âge, ce qui fait qu’une référence à ce roi, en particulier dans une source hagiographique, ne constitue pas nécessairement un repère chronologique fiable<sup>31</sup>.

Quatrièmement, l’identification de Ghislemar et de Mauront pose un problème difficile à résoudre. En effet, Nanthilde fut veuve entre 639 (décès de Dagobert) et 642 (son propre décès), or les deux seuls Ghislemar que nous connaissons lui furent postérieurs de plusieurs décennies : le premier fut brièvement maire du palais de Neustrie au début des années 680<sup>32</sup> tandis que le second est attesté comme comte sous Clovis III (ou IV) en 693 puis comme comte du palais sous Childebert III (ou IV) en 702<sup>33</sup>. Par ailleurs, il est tentant de voir en Mauront le fils de Rictrude de Marchiennes mais celui-ci serait né vers 634 et décédé vers 701. Faut-il voir là une confirmation du fait que la référence à Dagobert (et donc à Nanthilde) est une invention ? Selon Patrick J. Geary<sup>34</sup>, il faudrait plutôt distinguer deux Ghislemar et deux Mauront ayant appartenu à deux générations différentes. À la première génération, contemporaine de Dagobert et de Nanthilde, appartiennent le Ghislemar et le Mauront<sup>35</sup> qui aidèrent Riquier à se retirer en ermite dans la forêt de Crécy. À la seconde génération, postérieure à Dagobert et à Nanthilde, appartiennent Ghislemar, brièvement maire du palais de Neustrie au début des années 680, et Mauront, fils de Rictrude de Marchiennes. Patrick J. Geary estime en outre que les deux Ghislemar et les deux Mauront appartiennent à une même et importante famille neustrienne liée à Erchinoald par l’intermédiaire d’Adalbald, l’époux de Rictrude de Marchiennes. Cependant, selon Karine Ugé, le lien de parenté existant entre Erchinoald et Adalbald a été inventé au XII<sup>e</sup> siècle et n’a donc aucune valeur historique<sup>36</sup>. Plus récemment, Régine Le Jan a repris l’essentiel du propos de Patrick J. Geary en ajoutant que Riquier, issu d’une famille noble franque du Ponthieu, était un homme d’Erchinoald, qu’il baptisa Mauront, fils d’Adalbald et de Rictrude de Marchiennes, et qu’il fonda à proximité de *Centula* le monastère de Saint-Riquier, vers 641-642, sur des terres fiscales données dans la forêt de Crécy par Ghislemar et Mauront<sup>37</sup>. Toutefois, il ne semble pas que Riquier soit de naissance noble, rien ne permet d’affirmer qu’il était un homme

<sup>31</sup> C. Wehrli, *Mittelalterliche Überlieferungen von Dagobert I.*, p. 2.

<sup>32</sup> H. Ebling, *Prosopographie der Amtsträger des Merowingerreiches*, n° CLXXXVII, p. 159-160.

<sup>33</sup> H. Ebling, *Prosopographie der Amtsträger des Merowingerreiches*, n° CLXXXVIII, p. 160-161.

<sup>34</sup> P. J. Geary, *Aristocracy in Provence*, p. 131-138.

<sup>35</sup> À la suite de B. Krusch (*Vita Walarici*, p. 169, note 1), P. J. Geary pense que ce Mauront est le même que celui qui est présenté, dans la Vie de Valéry datant du deuxième tiers du XI<sup>e</sup> siècle, comme le *germanus* d’un certain Ursinus guéri dans son enfance par Valéry (*Vita Walarici*, c. 23, p. 169).

<sup>36</sup> K. Ugé, *Creating the Monastic Past in Medieval Flanders*, p. 136-138.

<sup>37</sup> R. Le Jan, « Les élites neustriennes et Quentovic au VII<sup>e</sup> siècle », p. 186-187.

d’Erchinoald et Régine Le Jan confond la femme dévote nommée Rictrude avec Rictrude de Marchiennes et la fondation de l’abbaye de Saint-Riquier avec celle de Forest-Montiers<sup>38</sup>.

Enfin, cinquièmement, nous sommes un peu mieux renseignés, paradoxalement, sur la fondation de cette dernière abbaye, sur le lieu de l’ermitage de Riquier, que sur celle de Saint-Riquier elle-même. Josiane Barbier a montré récemment que l’établissement de Riquier dans la forêt de Crécy s’était peut-être effectué en appliquant la législation romaine tardo-antique relative à la mise en valeur des terres impériales incultes<sup>39</sup>. C’est dans ce contexte, selon les deux Vies de Riquier, que Mauront aurait commencé à construire un monastère à cet endroit et y serait peut-être devenu moine. De toute évidence, cette construction n’a pu avoir lieu qu’après le décès de Riquier. Il est toutefois impossible de la dater précisément et de dire si elle est antérieure ou postérieure à celle de Saint-Riquier. Par ailleurs, le fait que Mauront ait fondé une abbaye après avoir rempli des fonctions publiques et y soit devenu moine fait penser au récit de la Vie de Rictrude de Marchiennes rédigée en 907 par Hucbald de Saint-Amand<sup>40</sup>. Dans celle-ci, en effet, le fils de Rictrude, après avoir vécu à la cour royale, fut tonsuré par Amand et fonda ensuite à Breuil-sur-Lys (aujourd’hui Merville<sup>41</sup>) un monastère dont il fut l’abbé<sup>42</sup>. Il est donc probable qu’Hucbald s’est inspiré sur ce point de la Vie réécrite par Alcuin.

### ***B. L’abbaye de la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle jusqu’en 790***

L’histoire de l’abbaye de Saint-Riquier durant cette période longue de plus d’un siècle est très mal connue. Selon les deux Vies de Riquier, Ocioald serait le successeur de Riquier mais nous ne savons pas grand-chose à son sujet. Jean Laporte fait dériver son nom du nom saxon Oswald. Il pense pour cette raison qu’Ocioald est vraisemblablement originaire de Bretagne insulaire où il a pu être recruté ou libéré, s’il était captif, par Riquier<sup>43</sup>. Régine Le Jan pense également qu’Ocioald est originaire d’outre-Manche mais ajoute, d’une part, que son nom suggère une parenté avec la famille royale du Kent, les Oicsings, et avec la famille

---

<sup>38</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1.

<sup>39</sup> J. Barbier, « Implantations monastiques », p. 35-39 ; Id., *La fortune du prince*, n° 230. J. Barbier rapproche également, à juste titre, l’établissement de Riquier dans la forêt de Crécy et la fondation de l’abbaye de Montier-en-Der par Berchaire en 673 (« Rois et moines en Perthois pendant le haut Moyen Âge », p. 55).

<sup>40</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, p. 937-950.

<sup>41</sup> Dép. Nord, arr. Dunkerque, cant. Hazebrouck.

<sup>42</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, c. 15, p. 946-947.

<sup>43</sup> J. Laporte, « Étude chronologique sur les listes abbatiales de Saint-Riquier », p. 106.

d’Erchinoald qui lui était liée et, d’autre part, que Bathilde, ancienne esclave d’Erchinoald, pourrait ainsi avoir été acquise par l’intermédiaire de Riquier<sup>44</sup>. Cependant, l’appartenance d’Ocioald à la famille des Oicsings et l’achat de Bathilde par Riquier sont purement hypothétiques.

Il est intéressant de remarquer que, durant toute la période qui nous intéresse ici, nous n’avons aucune information concernant le rôle éventuel joué par l’évêque d’Amiens. Ainsi, il n’est pas question de ce dernier dans les deux Vies de Riquier alors qu’il aurait dû intervenir pour ordonner Riquier prêtre et, selon le quatrième canon du concile de Chalcédoine (451)<sup>45</sup>, pour donner son accord à la fondation de l’abbaye de Saint-Riquier<sup>46</sup>. De même, nous savons qu’en 664, soit peu après sa fondation en 657/661<sup>47</sup>, l’abbaye de Corbie reçut un privilège de « petite liberté » (selon la typologie d’Eugen Ewig<sup>48</sup>) de l’évêque Berthefridus d’Amiens. Il ne s’agit pas pour nous de commenter ce privilège épiscopal<sup>49</sup>, peut-être contemporain d’Ocioald, mais simplement de constater que l’on ne connaît pas de tel privilège pour Saint-Riquier. Faut-il voir là une confirmation du fait que l’abbaye n’existait pas encore ?

Au sujet des successeurs d’Ocioald, nous dépendons en partie du catalogue en vers des abbés de Saint-Riquier composé par Enguerrand, lui-même abbé de Saint-Riquier de 1015 environ à 1045, et recopié par Hariulf dans le chapitre XVII du livre IV de sa chronique<sup>50</sup>. Cependant, ce catalogue est incomplet et ne respecte pas la succession chronologique des abbés à cause des contraintes liées aux règles de la poésie latine. Autrement dit, tel quel, il ne nous est pas d’une grande utilité. Pour cette raison, parmi les successeurs d’Ocioald et prédécesseurs d’Angilbert, abbé de Saint-Riquier de 790 à 814, seul un abbé est attesté de façon certaine. Il s’agit de Guitmarus qui fait partie des quarante-quatre évêques et abbés figurant dans la liste de confraternité d’Attigny (762), apparaissant en trente-troisième

---

<sup>44</sup> R. Le Jan, « Les élites neustriennes et Quentovic au VII<sup>e</sup> siècle », p. 187.

<sup>45</sup> K. J. von Hefele, *Histoire des conciles d’après les documents originaux*, tome 2, deuxième partie, p. 779.

<sup>46</sup> Dans la Vie de Valery datant du deuxième tiers du XI<sup>e</sup> siècle, on apprend ainsi que le roi Clotaire II et l’évêque Berchundus d’Amiens facilitèrent l’établissement de Valery et de Waldolène à *Leuconaus*, c’est-à-dire sur le site de l’abbaye de Saint-Valery (*Vita Walarici*, c. 14, p. 165).

<sup>47</sup> J. Barbier et L. Morelle, « Le diplôme de fondation de l’abbaye de Corbie », p. 613-654.

<sup>48</sup> E. Ewig, « Beobachtungen zu den Klosterprivilegien des 7. und frühen 8. Jahrhunderts », p. 416-417 ; F. Prinz, *Frühes Mönchtum im Frankenreich*, p. 85-87.

<sup>49</sup> E. Ewig, « Das Privileg des Bischofs Berthefrid von Amiens für Corbie », p. 538-583 ; L. Morelle, « Le statut d’un grand monastère franc », p. 205-215.

<sup>50</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 218-219 ; MGH, SS, 15, 1, p. 181.

position et, plus intéressant, en sixième position des dix-sept abbés<sup>51</sup>, ce qui suggère qu’il avait une certaine importance. Cette impression est confirmée par le fait que Guitmarus fut envoyé en ambassade à Rome par Pépin le Bref, entre 761 et 766, pour porter une lettre du roi au pape Paul I<sup>er</sup>, comme le prouve la lettre de réponse de ce dernier :

*Entre temps, nous avons reçu avec un grand amour la série de deux lettres que votre excellence a envoyée : l’une d’abord par Pierre, premier défenseur, notre envoyé, et l’autre par vos présents envoyés très fidèles, c’est-à-dire les abbés Widmarus et Gerbert et Hugbald, homme illustre*<sup>52</sup>.

De plus, il n’est pas impossible que Guitmarus et le Widmarus qui reconnut trois diplômes de Pépin le Bref, datant respectivement de 753, 754 et 760<sup>53</sup>, aient été la même personne, bien que l’incertitude demeure<sup>54</sup>. En effet, ces trois diplômes de Pépin le Bref ont tous été donnés au palais de Verberie<sup>55</sup>, ce qui signifie, selon Josef Fleckenstein, que ce Widmarus était alors attaché à la chancellerie de ce palais<sup>56</sup>. Toutefois, il a très bien pu devenir abbé de Saint-Riquier par la suite puisqu’il n’est attesté dans cette dernière fonction qu’à partir de 761/762. On peut même se demander s’il n’aurait pas été nommé abbé de Saint-Riquier par Pépin le Bref, comme le pense d’ailleurs Susan A. Rabe<sup>57</sup>, ce qui impliquerait que l’abbaye de Saint-Riquier était contrôlée par les Carolingiens depuis les années 750-760 au plus tard. Par conséquent, il est fort probable que Guitmarus a été le prédécesseur immédiat d’Angilbert.

Sachant cela, il est intéressant de se demander quel était l’intérêt pour les Pippinides de contrôler l’abbaye de Saint-Riquier, surtout après la victoire de Pépin de Herstal à Tertry en 687, victoire dont on sait qu’elle fut suivie d’une reprise en main de la hiérarchie

---

<sup>51</sup> MGH, Concilia, II, pars I, p. 73 ; MGH, Capitularia regum Francorum, I, p. 222. Au sujet de la confraternité d’Attigny, voir K. Schmid et O. G. Oexle, « Voraussetzungen und Wirkung des Gebetsbundes von Attigny », p. 71-122.

<sup>52</sup> MGH, Epistolae, 3, n° 34, p. 541 : *Interea duarum epistularum series, quas vestra direxit excellentia, cum magno suscepimus amore : unam quidem primitus per Petrum primum defensorem, missum nostrum, et aliam per praesentes fidelissimos vestros missos, Widmarum scilicet et Gerbertum abbates adque Hugbaldum virum inlustrem.*

<sup>53</sup> MGH, Diplomata, DD Kar. 1, n° 4, p. 7, n° 7, p. 12, et n° 14, p. 20.

<sup>54</sup> F. J. Felten, *Äbte und Laienäbte im Frankenreich*, p. 128, note 76.

<sup>55</sup> Dép. Oise, arr. Senlis, cant. Crépy-en-Valois.

<sup>56</sup> J. Fleckenstein, *Die Hofkapelle der deutschen Könige*, tome 1, p. 230.

<sup>57</sup> S. A. Rabe, *Faith, Art, and Politics at Saint-Riquier*, p. 74.

ecclésiastique entre la vallée de la Seine et la plaine maritime flamande<sup>58</sup>. Cependant, faute de sources, cette question est vouée à rester sans réponse. Ainsi, il est impossible de savoir si l’abbé de Saint-Riquier a été remplacé à l’initiative de Pépin de Herstal après 687 et/ou de Charles Martel après la bataille de Vinchy en 717. De même, nous ignorons l’identité de l’abbé de Saint-Riquier quand débuta la réforme de l’Église franque dans les années 740 et quand Pépin le Bref devint roi des Francs en 751, ainsi que le rôle qu’il a pu alors jouer.

### ***C. L’abbatit d’Angilbert (790-814)***

Né vers 750<sup>59</sup>, Angilbert est de toute évidence le plus célèbre de tous les abbés de Saint-Riquier. Il fut un membre éminent de l’Académie palatine, où il portait le surnom d’Homère du fait de ses talents poétiques<sup>60</sup>, et eut deux fils, Nithard et Hartnid, avec Berthe, une des filles de Charlemagne<sup>61</sup>. C’est ce dernier qui le nomma abbé de Saint-Riquier en 790<sup>62</sup>. Certains historiens pensent que le roi des Francs aurait ainsi voulu le remercier pour ses services<sup>63</sup> mais, pour autant que l’on sache, Angilbert ne semble pas avoir rempli beaucoup de fonctions officielles avant 790. Il est admis qu’il a été, dans les années 780, à la tête de la chapelle du jeune Pépin d’Italie, fils de Charlemagne<sup>64</sup>, mais la lettre d’Alcuin dans laquelle il est fait référence à cette fonction (*primicerius*), en plus de ne pas être très explicite, pourrait en fait être postérieure à 790<sup>65</sup>. En revanche, on sait qu’Angilbert, après sa nomination comme abbé de Saint-Riquier, a été envoyé en ambassade à Rome à trois

<sup>58</sup> C. Mériaux, *Gallia irradiata*, p. 74-75. P. J. Fouracre a cependant tendance à minimiser les conséquences politiques à court terme de la bataille de Tertry (« Observations on the Outgrowth of Pippinid Influence », p. 12-14).

<sup>59</sup> Vers 745 selon D. Iogna-Prat (*La Maison Dieu*, p. 141), vers 750 selon H. Beumann (*Lexikon des Mittelalters*, tome 1, col. 634) ainsi que selon M.-H. Jullien et F. Perelman (*Clavis Scriptorum Latinorum Medii Aevi*, tome 1, p. 152) et au milieu ou à la fin des années 750 selon S. A. Rabe (*Faith, Art, and Politics at Saint-Riquier*, p. 52-53).

<sup>60</sup> Au sujet des œuvres d’Angilbert, voir MGH, *Poetae*, 1, p. 355-381 ; M.-H. Jullien et F. Perelman, *Clavis Scriptorum Latinorum Medii Aevi*, tome 1, p. 152-179.

<sup>61</sup> Nithard, *Histoire des fils de Louis le Pieux*, éd. et trad. P. Lauer revues par S. Glansdorff, I. IV, c. 5, p. 148-151. Nithard et Hartnid étaient peut-être des jumeaux. Étant donné que l’on ne sait absolument rien sur Hartnid, à tel point que son existence réelle peut paraître incertaine, il est possible qu’il soit en fait mort en bas âge.

<sup>62</sup> On considère que ce fut en 790 du fait d’une lettre d’Alcuin adressée à l’abbé Adalhard de Corbie, à la fin de cette même année, dans laquelle il lui demande de saluer « son fils Angilbert, de fils désormais devenu père » (MGH, *Epistolae*, 4, n° 9, p. 35 : *Saluta et Engelberhtum filium, nunc vero ex filio patrem*).

<sup>63</sup> S. A. Rabe, *Faith, Art, and Politics at Saint-Riquier*, p. 74 ; F. Héber-Suffrin et A. Wagner, « Autels, reliques et structuration de l’espace monastique », p. 42 ; F. Möbius, *Die karolingische Reichsklosterkirche Centula*, p. 11.

<sup>64</sup> *Lexikon des Mittelalters*, tome 1, col. 634 ; S. A. Rabe, *Faith, Art, and Politics at Saint-Riquier*, p. 52 ; F. Möbius, *Die karolingische Reichsklosterkirche Centula*, p. 10.

<sup>65</sup> MGH, *Epistolae*, 4, n° 11, p. 37.

reprises : en 792 pour conduire Félix d’Urgel auprès du pape Adrien I<sup>er</sup><sup>66</sup>, en 794 pour remettre à ce même pape un capitulaire contre le concile de Nicée II rédigé lors du concile de Francfort<sup>67</sup> et en 796 pour offrir une part du trésor des Avars au pape Léon III<sup>68</sup>.

Dès le début de son abbatiat, Angilbert lança la reconstruction de l’abbaye de Saint-Riquier, un chantier qui fut contemporain de celui du palais et de la chapelle d’Aix<sup>69</sup>. La nouvelle abbaye comprenait trois églises, à savoir l’abbatiale dédiée au Sauveur et à Riquier, une église dédiée à la Vierge Marie et une église dédiée à Benoît. Ces trois églises, qui formaient un triangle irrégulier, étaient reliées par des galeries couvertes. Du fait de son architecture et de sa symbolique, l’abbaye carolingienne de Saint-Riquier a particulièrement intéressé les historiens et les historiens de l’art depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>70</sup>. Cependant, nous n’entrerons pas ici dans l’analyse architecturale et symbolique de cette abbaye car c’est un travail qui n’est pas en rapport avec l’objet de ce chapitre. Rappelons simplement, car ce point a été clairement établi, qu’il faut voir dans l’abbaye reconstruite par Angilbert une concrétisation architecturale des conceptions théologiques carolingiennes et notamment du dogme de la Trinité.

Charlemagne, qui a apporté une aide financière à la reconstruction de l’abbaye de Saint-Riquier, est également l’auteur, le 28 avril 797, à Aix-la-Chapelle, d’un diplôme par lequel il lui donne, à la demande d’Angilbert, la *cella* de Forest-Montiers<sup>71</sup> :

*Décidant, nous ordonnons par conséquent, et nous voulons que cela reste perpétuellement acquis par le droit le plus ferme en ce qui concerne le monastère*

<sup>66</sup> *Annales regni Francorum et Annales q. d. Einhardi*, p. 90.

<sup>67</sup> MGH, *Epistolae*, 5, n° 2, p. 5-7.

<sup>68</sup> *Annales regni Francorum et Annales q. d. Einhardi*, p. 98-99.

<sup>69</sup> Éginhard, *Vie de Charlemagne*, éd. et trad. M. Sot et C. Veyrard-Cosme, c. 26, p. 60-61. Au sujet du palais et de la chapelle d’Aix, voir, entre autres, G. Bandmann, « Die Vorbilder der Aachener Pfalzkapelle », p. 424-462 ; F. Kreuzsch, « Kirche, Atrium und Portikus der Aachener Pfalz », p. 463-533 ; L. Hugot, « Die Pfalz Karls des Großen in Aachen », p. 534-572 ; M. Sot, « Le palais d’Aix : lieu de pouvoir et de culture », p. 243-261.

<sup>70</sup> On peut citer, entre autres, les références bibliographiques suivantes (dans l’ordre chronologique) : G. Durand, *La Picardie historique et monumentale*, tome IV, seconde partie, p. 136-196 ; W. Effmann, *Centula – St. Riquier* ; *Dictionnaire d’archéologie chrétienne et de liturgie*, tome 14, deuxième partie, col. 2430-2454, plus précisément col. 2435-2452 ; J. Hubert, « Saint-Riquier et le monachisme bénédictin en Gaule à l’époque carolingienne », p. 293-309 ; C. Heitz, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie à l’époque carolingienne* ; S. A. Rabe, *Faith, Art, and Politics at Saint-Riquier* ; D. Iogna-Prat, « Architecture et liturgie », p. 297-307 ; H. Bernard, « Saint-Riquier : l’abbaye carolingienne d’Angilbert », p. 55-82 ; F. Héber-Suffrin et A. Wagner, « Autels, reliques et structuration de l’espace monastique », p. 27-55 ; F. Möbius, *Die karolingische Reichsklosterkirche Centula* ; C. Sapin, *Les cryptes en France* ; M.-L. Pain, « L’abbaye de Saint-Riquier : églises et liturgie », p. 27-37.

<sup>71</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1.



*renommé de Centule, que le susdit Angilbert et ses successeurs à perpétuité, qui auront été à travers les âges les recteurs de ce monastère, tiennent et possèdent, par ce précepte de concession et de confirmation de notre sérénité, la susdite celle de Forest-Montiers avec tout le mobilier de l’église et tous ses biens et dépendances ou annexes, tout ce qu’elle apparaît posséder justement et raisonnablement aujourd’hui ou qui lui aura été ajouté ou délégué de même par la suite avec justice et équité par l’attribution du souverain [...] <sup>72</sup>.*

Cette donation royale avait peut-être pour but d’aider financièrement l’abbaye de Saint-Riquier à une époque où les travaux de reconstruction n’étaient pas encore terminés. Cependant, il ressort surtout de ce diplôme que la *cella* de Forest-Montiers s’est apparemment développée de façon autonome pendant plusieurs décennies puisqu’elle n’a appartenu à Saint-Riquier qu’à partir de 797.

L’un des temps forts de l’abbatiate d’Angilbert fut assurément la venue de Charlemagne à l’abbaye, en avril 800, pour la fête de Pâques<sup>73</sup>. Le roi était venu inspecter et renforcer les défenses côtières face à la menace nouvelle que représentaient les Vikings. Il avait quitté Aix-la-Chapelle en mars et était passé par Saint-Bertin avant d’arriver à Saint-Riquier. Par la suite, il se rendit à Rouen puis à Saint-Martin de Tours dont l’abbé n’était autre qu’Alcuin. Il revint en juillet à Aix-la-Chapelle en passant par Orléans et Paris<sup>74</sup>. Comme nous l’avons déjà dit, c’est à l’occasion de ce passage de Charlemagne à Saint-Riquier qu’Angilbert demanda à Alcuin, qui faisait partie de la suite du roi, de réécrire la première Vie de Riquier<sup>75</sup>. Entre 800 et son décès, le 18 février 814, trois semaines après celui de Charlemagne (le 28 janvier 814), Angilbert semble avoir vécu essentiellement à Saint-

---

<sup>72</sup> MGH, Diplomata, DD Kar. 1, n° 182, p. 246 : *Statuentes ergo iubemus, quod perpetualiter circa memoratum monasterium Centulum iure firmissimo mansurum esse volumus, ut suprascriptus Anghilbertus sui que in perpetuum successores, qui fuerint per tempora rectores ipsius monasterii, supradictam cellam Foreste cum omni ornatu ecclesiae et omnibus rebus vel appendiciis seu adiacentiis suis, quicquid ad praesens iuste et rationabiliter possidere videtur, aut inantea domino tribuente ibidem additum vel delegatum cum iustitia et aequitatis ordine fuerit, per hoc nostrae serenitatis concessionis atque confirmationis praeceptum teneant atque possideant [...]*.

<sup>73</sup> *Annales regni Francorum et Annales q. d. Einhardi*, p. 110-111.

<sup>74</sup> *Annales regni Francorum et Annales q. d. Einhardi*, p. 110-111 ; MGH, Diplomata, DD Kar. 1, n° 191, p. 256. É. Lesne assimile ce voyage de Charlemagne à une sorte de pèlerinage à différents sanctuaires et estime que Charlemagne n’avait pas spécialement décidé de venir à Saint-Riquier pour fêter Pâques (*Histoire de la propriété ecclésiastique*, tome 2, fasc. 2, p. 389, note 10).

<sup>75</sup> Alcuin, *Vita Richarii*, p. 389.

Riquier<sup>76</sup>. Il n’est mentionné hors de son abbaye que lors de la rédaction du testament de Charlemagne, en 811, à laquelle il assista<sup>77</sup>.

#### ***D. Les abbés du IX<sup>e</sup> siècle (814-881)***

Le premier miracle contenu dans les deux livres de miracles de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle nous apprend que le successeur d’Angilbert fut Hericus<sup>78</sup>. C’est toutefois la seule mention que nous ayons de lui. Certes, dans le chapitre 18 du livre II de l’*Histoire de l’Église de Reims* de Flodoard, il est question d’un abbé Erionus, présent lors du concile de Noyon en 814, dont Johannes Heller et Georg Waitz indiquent qu’il était abbé de Saint-Riquier<sup>79</sup>, ce qui signifie qu’ils l’ont identifié avec Hericus. Cependant, cette identification, ensuite reprise par Ferdinand Lot<sup>80</sup> puis par Martina Stratmann<sup>81</sup>, ne nous paraît pas évidente. En outre, nous ignorons en quelle année l’abbatit d’Hericus s’est achevé.

Son successeur fut Héliaschar, personnage autrement plus célèbre qu’Hericus puisqu’il fut un proche de Louis le Pieux et de Benoît d’Aniane et qu’il occupa notamment la fonction d’archichancelier entre 814 et 819<sup>82</sup>. Les dates de son abbatit ainsi que celle de sa mort demeurent toutefois inconnues. Selon la *Gallia christiana*<sup>83</sup>, suivie par Ferdinand Lot<sup>84</sup>, il serait devenu abbé de Saint-Riquier vers 822 mais aucune source ne permet de le confirmer. Dans les sources de l’abbaye, il n’est fait mention d’Héliaschar que dans trois miracles de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle qui eurent lieu sous son abbatit<sup>85</sup>. L’un de ces miracles nous apprend qu’il aurait interdit l’accès de l’abbaye aux femmes<sup>86</sup>. Cette interdiction est sans doute liée à

---

<sup>76</sup> C. Treffort, « Nithard, petit-fils de Charlemagne », p. 425.

<sup>77</sup> Éginhard, *Vie de Charlemagne*, éd. et trad. M. Sot et C. Veyrard-Cosme, c. 33, p. 84-85.

<sup>78</sup> Ce miracle raconte la mort d’Heuto, le vassal à qui Hericus avait donné le domaine de Sorrow (dép. Pas-de-Calais, arr. Montreuil, cant. Berck), après qu’il eut commis le sacrilège d’y abattre le hêtre sous lequel Riquier avait l’habitude de se reposer et de prier avant ou après ses voyages outre-Manche (*Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. I, c. 1, p. 213-214).

<sup>79</sup> MGH, SS, 13, p. 466, note 13.

<sup>80</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 82, note 2.

<sup>81</sup> MGH, SS, 36, p. 173, note 37.

<sup>82</sup> P. Depreux, *Prosopographie de l’entourage de Louis le Pieux*, p. 235-240 ; *Lexikon des Mittelalters*, tome 4, col. 2121.

<sup>83</sup> *Gallia christiana*, tome X, col. 1245.

<sup>84</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 98, note 1.

<sup>85</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. I, c. 2, p. 214, c. 4, p. 215, et c. 6, p. 216-217.

<sup>86</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. I, c. 4, p. 215 : après être allé en vain dans différents sanctuaires, un noble originaire de Bourgogne désespérait de voir guérir sa fille paralytique lorsqu’une vision nocturne lui enjoignit d’aller avec elle à Saint-Riquier. Ils arrivèrent à l’abbaye au moment de la fête du saint

l’action réformatrice de Benoît d’Aniane<sup>87</sup> dont Héliſachar était un proche. Julia M. H. Smith a en effet montré que la politique monastique menée à partir du IX<sup>e</sup> siècle avait réglementé de façon stricte l’accès des laïcs « au monde du cloître » et entraîné, dans un grand nombre d’abbayes, l’interdiction pour les femmes d’accéder aux sanctuaires contenant des reliques<sup>88</sup>. Plus récemment, Charles Mériaux a toutefois mis en évidence le fait que ces réformes ont eu un succès limité car elles heurtaient « la tradition d’ouverture et d’accueil des grandes basiliques des saints<sup>89</sup> ». Même si l’abbaye de Saint-Riquier ne peut pas être mise sur le même plan que des basiliques comme Saint-Denis ou Saint-Martin de Tours, certains miracles de Riquier postérieurs à celui que nous venons d’évoquer montrent que, par la suite, les fidèles, hommes ou femmes, purent à nouveau s’approcher, dans l’abbatiale, des reliques du saint<sup>90</sup>. En revanche, il est très probable que les deux autres églises, dédiées l’une à la Vierge Marie et l’autre à Benoît, ont toujours été interdites aux laïcs.

Deux autres sources provenant de Saint-Riquier semblent dater de l’abbatiate d’Héliſachar mais, curieusement, elles ne mentionnent pas son nom. La première est un diplôme par lequel Louis le Pieux confirme aux moines de Saint-Riquier, le 3 avril 830, à Saint-Valery, la possession des domaines constituant la mense conventuelle<sup>91</sup>. La seconde est l’inventaire<sup>92</sup> des possessions de l’abbaye de Saint-Riquier réalisé en 831 à la demande du même empereur et recopié partiellement par Hariulf dans le chapitre III du livre III de sa chronique<sup>93</sup>. L’absence de mention d’Héliſachar dans le diplôme signifie sans doute qu’il n’était pas présent à l’abbaye, d’autant plus qu’il joua peu après un rôle de premier plan dans la révolte de 830 contre Louis le Pieux<sup>94</sup>. Cette même absence dans l’inventaire tient peut-être

---

mais, étant donné qu’Héliſachar avait interdit l’accès de l’abbaye aux femmes, la fille dut rester à l’extérieur, sous une tente. Elle fut cependant guérie, le jour de la fête de Riquier, après avoir bu du vin bénit ou du vinage.

<sup>87</sup> À ce sujet, voir M. Gaillard, *D’une réforme à l’autre*, p. 123-147 ; J. Semmler, « Le monachisme occidental du VIII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle », p. 68-89.

<sup>88</sup> J. M. H. Smith, « L’accès des femmes aux saintes reliques », p. 83 et 94-97.

<sup>89</sup> C. Mériaux, « Les sanctuaires du haut Moyen Âge en Gaule », p. 80.

<sup>90</sup> C’est notamment le cas d’un miracle qui figure dans le second livre de miracles de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle et qui est donc survenu entre 859 et 864 au plus tôt : en effet, dans ce miracle, une jeune fille atteinte d’une grave maladie est guérie après avoir été amenée, le jour de la fête du saint, devant son tombeau (*Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. II, c. 4, p. 223).

<sup>91</sup> MGH, *Diplomata*, DD Kar. 2, n° 285, p. 709-711. Hariulf a recopié ce diplôme dans le chapitre II du livre III de sa chronique (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 84-86).

<sup>92</sup> Au sujet de cet inventaire, voir É. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique*, tome 3, p. 45-52 et 89. Plus généralement, voir É. Renard, « Administrer des biens, contrôler des hommes, gérer des revenus », p. 7-36.

<sup>93</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 86-97.

<sup>94</sup> P. Depreux, *Prosopographie de l’entourage de Louis le Pieux*, p. 239. Au sujet de la révolte de 830, voir E. Boshof, *Ludwig der Fromme*, p. 182-187 ; J.-P. Brunterer, « Le duché du Maine et la marche de Bretagne », p. 49-52. Il faut signaler ici que, selon G. Calvet-Marcadé, le diplôme de 830 serait un faux donnant l’impression que les moines agissent librement et se posent même en compétiteurs vis-à-vis de leur abbé (sans doute du fait de

à ce qu’Hélisachar a été démis par l’empereur de sa fonction d’abbé de Saint-Riquier à la suite de son rôle dans la révolte de 830, à moins qu’elle soit due, plus simplement, au fait que cet inventaire n’est connu que de façon partielle.

Le successeur d’Hélisachar fut vraisemblablement Ribbodon. Avec lui débute une période d’environ un demi-siècle au cours de laquelle les abbés de Saint-Riquier, pour l’essentiel des abbés laïques, furent de proches parents de Charles le Chauve, ce qui montre la volonté de ce dernier de garder le contrôle de l’abbaye<sup>95</sup>. Ribbodon est ainsi un cousin de Charles le Chauve puisqu’il est un petit-fils de Charlemagne par sa mère<sup>96</sup>. Nous savons grâce à l’*Histoire des fils de Louis le Pieux* de Nithard<sup>97</sup> et à l’épithaphe d’Angilbert composée à cette occasion par Micon<sup>98</sup> que Ribbodon a procédé, le 5 novembre 842, à la translation du corps d’Angilbert. Ce dernier, initialement inhumé sous le seuil de l’abbatiale, fut déplacé à cette occasion à l’intérieur de cette même église. La seule autre information que nous avons au sujet de Ribbodon est qu’il est mort au combat, le 14 juin 844, lors d’une bataille ayant eu lieu près d’Angoulême<sup>99</sup>.

L’abbatiate de Nithard, un des deux fils d’Angilbert et de Berthe (et donc un cousin de Charles le Chauve et de Ribbodon), pose un problème qu’il est difficile de résoudre<sup>100</sup>. L’épithaphe de Nithard composée par Micon indique ainsi qu’il ne fut que brièvement à la tête de l’abbaye de Saint-Riquier et qu’il mourut au combat un XVIII des calendes de juin, soit un 15 mai. Cependant, comme le XVIII des calendes de juin n’existe pas dans le calendrier romain (le 15 mai étant le jour des ides de mai), Ludwig Traube, l’éditeur des œuvres poétiques de Micon, a considéré qu’il s’agissait d’une erreur et a corrigé la date en XVIII des

---

l’absence de mention de celui-ci) alors qu’elle estime peu probable qu’ils aient pu échapper à son pouvoir de gestion (« L’abbé spoliateur de biens monastiques », p. 323).

<sup>95</sup> À ce sujet, voir F. J. Felten, *Äbte und Laienäbte im Frankenreich*, p. 280-304 ; J. L. Nelson, *Charles le Chauve*, p. 82-83 ; A.-M. Helvétius, « L’abbatiate laïque comme relais du pouvoir royal », p. 285-299 ; M. Gaillard, *D’une réforme à l’autre*, p. 259 et 264.

<sup>96</sup> *Annales Bertiniani*, p. 31.

<sup>97</sup> Nithard, *Histoire des fils de Louis le Pieux*, éd. et trad. P. Lauer revues par S. Glansdorff, I. IV, c. 5, p. 148-151.

<sup>98</sup> MGH, *Poetae*, 3, n° XLV, p. 314 ; Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 103. Au sujet du diacre Micon, moine et écolâtre de Saint-Riquier attesté de 825 à 853 et connu pour son florilège et ses œuvres poétiques, voir l’*Histoire littéraire de la France*, tome V, p. 319-321 ; J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 256-257 ; A. Molinier, *Les sources de l’histoire de France*, tome 1, n° 795, p. 244-245 ; A. van de Vyver, « Dicuil et Micon de Saint-Riquier », p. 25-47 ; É. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique*, tome 5, p. 588.

<sup>99</sup> *Annales Bertiniani*, p. 31 ; J. L. Nelson, *Charles le Chauve*, p. 164 ; C. Treffort, « Nithard, petit-fils de Charlemagne », p. 418.

<sup>100</sup> C. Treffort, « Nithard, petit-fils de Charlemagne », p. 427-432 ; Nithard, *Histoire des fils de Louis le Pieux*, éd. et trad. P. Lauer revues par S. Glansdorff, p. X-XII.

calendes de juillet, soit en 14 juin, ce qui fait naturellement penser au 14 juin 844, date de la mort de Ribbodon<sup>101</sup>. Certes, Nithard n’est pas cité parmi les personnages importants morts au combat ce jour-là mais cela ne veut pas dire pour autant qu’il n’en faisait pas partie. Par ailleurs, dans son *Histoire des fils de Louis le Pieux*, interrompue au printemps ou à l’été 843<sup>102</sup>, Nithard ne dit pas avoir occupé la fonction d’abbé de Saint-Riquier alors que, comme nous le verrons juste après, cette même fonction était occupée par quelqu’un d’autre en septembre 844 au plus tard. Ces différents éléments laissent donc penser que Nithard a été abbé entre le printemps ou l’été 843 au plus tôt et le 14 juin 844. Mais, dans ce cas, comment concilier son abbatiat avec celui de Ribbodon ? Philippe Lauer a émis l’hypothèse que Ribbodon était un abbé régulier tandis que Nithard était un abbé laïque, voire un avoué<sup>103</sup>. Janet L. Nelson a quant à elle avancé que Ribbodon avait dû être nommé par Lothaire puis Nithard par Charles le Chauve<sup>104</sup>, une hypothèse plus convaincante reprise par Cécile Treffort<sup>105</sup> et Régine Le Jan<sup>106</sup>. Cependant, François-Louis Ganshof pense que la date de la mort de Nithard est bel et bien le XVIII des calendes de juin : il estime en effet que Nithard est décédé le 15 mai 845, dans le Ponthieu, lors d’un combat contre les Vikings, après avoir été abbé de Saint-Riquier pendant à peine quelques semaines<sup>107</sup>. Son point de vue, aujourd’hui minoritaire, a toutefois été repris récemment par Joëlle Alazard-Fontbonne<sup>108</sup>.

Quoi qu’il en soit, l’abbé de Saint-Riquier suivant se nomme Louis. Lui aussi est un cousin de Charles le Chauve puisque sa mère Rotrude est une des filles de Charlemagne. Il est surtout connu pour avoir été abbé de Saint-Denis de 840 jusqu’à sa mort en 867<sup>109</sup> et pour avoir été enlevé par les Vikings, en 858, avec son demi-frère Gauzlin<sup>110</sup>. La première mention de Louis comme abbé de Saint-Riquier figure dans un diplôme par lequel Charles le Chauve confirme aux moines de cette abbaye, le 27 septembre 844, à Compiègne, la possession des

<sup>101</sup> MGH, Poetae, 3, n° XXXIII, p. 310-311.

<sup>102</sup> Nithard, *Histoire des fils de Louis le Pieux*, éd. et trad. P. Lauer, p. XII ; Nithard, *Histoire des fils de Louis le Pieux*, éd. et trad. P. Lauer revues par S. Glansdorff, p. XV ; J. L. Nelson, « Public Histories and Private History in the Work of Nithard », p. 198 ; R. McKitterick, *The Carolingians and the written word*, p. 236-238.

<sup>103</sup> Nithard, *Histoire des fils de Louis le Pieux*, éd. et trad. P. Lauer, p. V.

<sup>104</sup> J. L. Nelson, « Public Histories and Private History in the Work of Nithard », p. 224-225.

<sup>105</sup> C. Treffort, « Nithard, petit-fils de Charlemagne », p. 430-431.

<sup>106</sup> R. Le Jan, « Les élites carolingiennes, entre unité et partages », p. 56.

<sup>107</sup> F.-L. Ganshof, « Note critique sur la biographie de Nithard », p. 335-344.

<sup>108</sup> J. Alazard-Fontbonne, « Nithard et l’*Histoire des fils de Louis le Pieux* », p. 60.

<sup>109</sup> J. L. Nelson, *Charles le Chauve*, p. 132-133.

<sup>110</sup> Louis et Gauzlin ne furent libérés qu’en échange du versement d’une très lourde rançon (*Annales Bertiniani*, p. 49 ; J. L. Nelson, *Charles le Chauve*, p. 209).

domaines constituant la mense conventuelle et de ceux ajoutés à cette dernière par Louis<sup>111</sup>. Toutefois, il fut remplacé dès 846, peu de temps après l’alerte provoquée à l’abbaye, en 845, lorsque les Vikings remontèrent la vallée de la Seine jusqu’à Paris puis, une fois leur départ acheté par Charles le Chauve, pillèrent les régions côtières<sup>112</sup>. Un des miracles de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle nous apprend que les moines de Saint-Riquier, à cette occasion, jugèrent plus prudent de quitter leur abbaye pendant trois semaines en emportant avec eux les reliques de Riquier<sup>113</sup>. Charles le Chauve a donc peut-être remplacé Louis car il estimait qu’il n’était pas à même de faire face à la menace des Vikings<sup>114</sup>.

Le successeur de Louis fut Rodolphe, oncle de Charles le Chauve puisque frère de sa mère Judith. Laïc, il fut abbé de Saint-Riquier, de 846 jusqu’à sa mort en 866, et de Jumièges<sup>115</sup>. Son abbatiat fut essentiellement marqué, comme celui de Louis, par la menace des Vikings, notamment en 859-860, pendant ce que Ferdinand Lot a appelé « la grande invasion normande de 856-862 »<sup>116</sup>. Alors que la région avait jusqu’alors été relativement épargnée, les Vikings remontèrent la Somme durant l’été 859. Ils pillèrent et brûlèrent Saint-Valery et Amiens mais furent repoussés devant Corbie. Ils passèrent sans doute l’hiver 859-860 dans une île de la Somme puis partirent pour l’Angleterre au printemps 860<sup>117</sup>. Si l’abbaye de Saint-Riquier ne semble pas avoir été touchée, nous savons néanmoins, grâce à un autre miracle de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle, que les moines ont dû fuir à nouveau. Ils se sont réfugiés dans un lieu appelé *Podervais*<sup>118</sup> où ils sont restés pendant six mois, d’août 859 à

<sup>111</sup> *Recueil des actes de Charles II le Chauve*, éd. A. Giry et alii, tome 1, n° 58, p. 163-166. Hariulf a recopié ce diplôme dans le chapitre VII du livre III de sa chronique (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 109-111).

<sup>112</sup> *Annales Bertiniani*, p. 32 ; P. Bauduin, *Le monde franc et les Vikings*, p. 152 ; J. L. Nelson, *Charles le Chauve*, p. 174-175 ; F. Lot, « Le monastère inconnu pillé par les Normands en 845 », p. 433-445 ; N. Lund, « L’an 845 et les relations franco-danoises dans la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle », p. 25-36.

<sup>113</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. I, c. 11, p. 217-218.

<sup>114</sup> C’est également l’avis de J. Hénocque (*Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 243-244).

<sup>115</sup> P. Logié, « Jumièges et Saint-Riquier », p. 206-207 ; F. J. Felten, *Äbte und Laienäbte im Frankenreich*, p. 51 ; N. Deflou-Leca, *Saint-Germain d’Auxerre et ses dépendances*, p. 151. Selon J. Le Maho, l’abbé et les moines de Jumièges se sont repliés un temps à l’abbaye de Saint-Riquier, à la fin des années 850 et au début des années 860, avant de trouver un refuge définitif à Haspres (« Les Normands de la Seine à la fin du IX<sup>e</sup> siècle », p. 168). Dans ce cas, il est difficile de croire que Rodolphe ait pu être abbé de Jumièges.

<sup>116</sup> F. Lot, « La grande invasion normande de 856-862 », p. 5-62.

<sup>117</sup> *Annales Bertiniani*, p. 52-56 ; F. Lot, « La grande invasion normande de 856-862 », p. 38-41 ; A. D’Haenens, « Corbie et les Vikings », p. 183 ; J. L. Nelson, *Charles le Chauve*, p. 216.

<sup>118</sup> Il semble que ce lieu se trouvait à Encre (aujourd’hui Albert) car un autre miracle mentionne la présence dans cette localité, appartenant à l’abbaye de Saint-Riquier, d’une église Saint-Gervais où les moines avaient déposé, à cause de la menace des Vikings, les reliques de Riquier et le mobilier précieux de l’abbaye (*Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. II, c. 12, p. 225-226). À ce sujet, voir B. Meijns, *Aken of Jeruzalem ?*, p. 248-249 ; Id., « Communautés de chanoines dépendant d’abbayes bénédictines », p. 99-100.

février 860<sup>119</sup>. Toutefois, ce n’est qu’en octobre 864 qu’ils se sont sentis suffisamment en sécurité pour procéder à la translation du chef de Riquier de la châsse de bois fabriquée pour pouvoir l’emporter plus facilement, en cas de danger, dans une châsse d’argent ornée d’or et de pierres précieuses<sup>120</sup>. Cette translation fut le prélude à un intense mouvement d’acquisition de reliques qui dura de 865 à 867 mais qui n’est connu que par l’intermédiaire de la chronique d’Hariulf (dans les chapitres XII et XIV du livre III).

Le successeur de Rodolphe fut son fils Welf, un autre cousin de Charles le Chauve. À l’exception d’un intermède de quelques années, il fut abbé de Saint-Riquier de 866 jusqu’à l’attaque de l’abbaye par les Vikings en 881. Il fut également abbé de Sainte-Colombe de Sens. Charles le Chauve semble au départ l’avoir apprécié puisqu’il fit trois donations à Saint-Riquier entre le 7 décembre 867 et le 29 mai 868, soit en moins de six mois<sup>121</sup>. Ces trois diplômes, qui s’ajoutent aux reliques acquises à la suite de son père Rodolphe, illustrent la grande activité de Welf durant les deux premières années de son abbatiat. Toutefois, Charles le Chauve lui retira l’abbatiat de Saint-Riquier, vraisemblablement en 869, pour le confier à son fils Carloman qui reçut également, à la même époque, les abbayes de Saint-Médard de Soissons, Saint-Amand, Lobbes, Saint-Arnoul de Metz et Saint-Germain d’Auxerre. Manifestement, Charles le Chauve a cherché, par cette décision purement politique, à faire mieux accepter par Carloman son remariage avec Richilde. L’abbatiat de Carloman à Saint-Riquier est attesté par un diplôme par lequel Charles le Chauve donne à l’abbaye, à sa demande, le 15 janvier 870, à Aix-la-Chapelle, le domaine de Drucat<sup>122</sup> ainsi que des biens situés dans plusieurs autres domaines<sup>123</sup>. Carloman perdit cependant toutes ses abbayes lorsque Charles le Chauve le fit aveugler en 873 pour le punir de s’être révolté à plusieurs reprises contre lui<sup>124</sup>. Welf redevint alors abbé de Saint-Riquier et le resta jusqu’en 881.

<sup>119</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. II, c. 1, p. 221-222.

<sup>120</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. II, c. 7, p. 224.

<sup>121</sup> *Recueil des actes de Charles II le Chauve*, éd. A. Giry et alii, tome 2, n° 306, p. 177-179, n° 313, p. 191-192, et n° 315, p. 196-198. Hariulf a recopié ces trois diplômes dans les chapitres XV, XVI et XVII du livre III de sa chronique (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 128-130, 130-131 et 132-134).

<sup>122</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1.

<sup>123</sup> *Recueil des actes de Charles II le Chauve*, éd. A. Giry et alii, tome 2, n° 333, p. 236-238. Hariulf a recopié ce diplôme dans le chapitre XIX du livre III de sa chronique (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 135-139).

<sup>124</sup> J. L. Nelson, *Charles le Chauve*, p. 236 et 248-253 ; H. Platelle, *Le temporel de l’abbaye de Saint-Amand*, p. 58-59 ; M. Gaillard, *Le souvenir des Carolingiens à Metz au Moyen Âge*, p. XII ; N. Deflou-Leca, *Saint-Germain d’Auxerre et ses dépendances*, p. 145.

## II. L’abbaye de Saint-Riquier aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles

### A. Un X<sup>e</sup> siècle mal connu (881-vers 980)

Comme nous l’avons dit dans l’introduction de ce chapitre, la chronique d’Hariulf est notre source principale voire unique pour l’histoire de l’abbaye aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. Pour autant, il est possible de poursuivre notre état des connaissances à condition de prendre certaines précautions. Dans la suite de ce chapitre, nous nous contenterons donc de rapporter les propos d’Hariulf de façon neutre. L’analyse de ces propos, sur le fond et sur la forme, sera quant à elle faite dans les chapitres suivants de notre thèse.

L’attaque de l’abbaye de Saint-Riquier par les Vikings, en février 881, marque une rupture décisive dans son histoire. Cette attaque s’intègre dans une offensive de grande ampleur menée par les Vikings à partir de 879. Ces derniers, attaquant par le nord et par le sud, ravagèrent à cette occasion la région comprise entre la mer, l’Escaut et la Somme jusqu’à ce que leur défaite face à Louis III, à Saucourt-en-Vimeu, le 3 août 881, les contraigne à se replier dans la région de la Meuse<sup>125</sup>. On ignore ce que la communauté monastique de Saint-Riquier est devenue à la suite de l’attaque de l’abbaye en février 881. Cependant, étant donné que Welf est décédé en 881/882 à Sainte-Colombe de Sens, dont il était également abbé, il est possible que les moines, ou du moins certains d’entre eux, s’y soient réfugiés avec lui<sup>126</sup>.

Il faut attendre le premier quart du X<sup>e</sup> siècle pour pouvoir reprendre le fil de l’histoire de l’abbaye de Saint-Riquier. Dans les chapitres X et XXVI du livre III de sa chronique<sup>127</sup>, Hariulf évoque en effet, sans la recopier, une précaire d’un abbé et comte nommé Helgaud dont le fils, seulement comte, s’appelait Herluin. On retrouve cette précaire, intitulée *Precaria Riberti*, dans l’inventaire des actes conservés à l’abbaye en 1098<sup>128</sup>. L’abbé Helgaud dont il est question ici ne peut être que le comte Helgaud de Montreuil mentionné par Flodoard dans

---

<sup>125</sup> R. Fossier, *La terre et les hommes en Picardie*, tome 1, p. 243-244 ; P. Bauduin, *Le monde franc et les Vikings*, p. 199 ; H. Platelle, *Le temporel de l’abbaye de Saint-Amand*, p. 59-61 ; A. D’Haenens, « Corbie et les Vikings », p. 183.

<sup>126</sup> C’est d’ailleurs ce que pense R. T. McDonald (*The Countship of Ponthieu to 1100*, p. 19).

<sup>127</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 119 et 160.

<sup>128</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 314.



ses *Annales* en 925-926<sup>129</sup>. Au début du X<sup>e</sup> siècle, Montreuil, où un *castrum* est attesté dès 898<sup>130</sup>, avait succédé au port de Quentovic comme principal centre de la vallée de la Canche<sup>131</sup>. Si l’on ignore depuis quand Helgaud contrôlait Montreuil, on sait en revanche, grâce à un diplôme d’Henri I<sup>er</sup> datant de 1042<sup>132</sup>, qu’il y a accueilli les moines de Landévennec qui avaient fui leur abbaye à la suite de sa destruction par les Vikings en 913<sup>133</sup>. Étant donné que le pouvoir d’Helgaud semble s’être exercé sur une bonne partie du Ponthieu, il est envisageable qu’il ait été abbé laïque de Saint-Riquier, dès 918/919 selon Josiane Barbier<sup>134</sup>.

La mention de son abbatiat, environ quarante ans après l’attaque de février 881, amène naturellement à se demander à quel moment l’abbaye de Saint-Riquier a été réoccupée et par qui. S’il n’est pas possible de répondre précisément à la première de ces deux questions, il nous semble cependant que les Vikings n’avaient pas entièrement détruit l’abbaye et donc que celle-ci fut peut-être réoccupée plus vite qu’on ne le croit. En effet, selon Hariulf dans le chapitre XXI du livre III de sa chronique, les ateliers, le cloître et les logements des moines avaient été détruits mais les autels et les murs de l’église étaient restés intacts, ce qui laissait l’espoir de restaurer rapidement l’abbaye<sup>135</sup>. Par ailleurs, si l’on s’intéresse aux autres abbayes de la région (Saint-Bertin, Saint-Vaast, Saint-Amand ou encore Corbie), elles aussi attaquées par les Vikings, on constate qu’elles se sont relevées assez vite malgré les destructions qu’elles ont subies<sup>136</sup>. En ce qui concerne le statut de ceux qui réoccupèrent Saint-Riquier, Hariulf nous apprend dans le même chapitre qu’il s’agissait pour partie de « clercs » (sans doute des chanoines) et pour partie de moines et que tous étaient placés, *a priori* dans le deuxième quart du X<sup>e</sup> siècle, sous l’autorité d’un « clerc » nommé Gerbert<sup>137</sup>. Celui-ci, comme Helgaud, est attesté par une précaire sous-entendue par Hariulf dans le même

<sup>129</sup> *The Annals of Flodoard of Reims*, trad. angl. S. Fanning et B. S. Bachrach, 7 D, p. 14 : Helgaud attaque des terres prises récemment par les Vikings (925) ; 7 F, p. 14 : les terres d’Helgaud sont exclues d’un accord de paix entre Hugues le Grand et les Vikings (925) ; 8 A, p. 15 : mort d’Helgaud face aux Vikings (926).

<sup>130</sup> P. Baudoïn, *La première Normandie*, p. 151.

<sup>131</sup> H. Le Bourdellès, « Les problèmes linguistiques de Montreuil-sur-Mer », p. 947-960 ; B. Béthouart (dir.), *Histoire de Montreuil-sur-Mer*, p. 40-43.

<sup>132</sup> *Catalogue des actes d’Henri I<sup>er</sup>*, éd. F. Sœhnée, n° 63, p. 59-63.

<sup>133</sup> M. Simon et alii, *L’abbaye de Landévennec de saint Guénolé à nos jours*, p. 68-71. S. Garry et A.-M. Helvétius remettent toutefois en cause cette tradition, estimant qu’elle aurait été inventée après l’envoi de moines de Fleury à Montreuil par le roi Lothaire entre 965 et 977 (« De Saint-Josse à Montreuil », p. 466-472).

<sup>134</sup> J. Barbier, « Du vicus de la Canche au *castrum* de Montreuil », p. 454-455, note 98.

<sup>135</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 148-149.

<sup>136</sup> C. Mériaux et H. Noizet, « Moines, chanoines et espace urbain en Flandre », p. 66 ; H. Platelle, *Le temporel de l’abbaye de Saint-Amand*, p. 59-61 et 82-83 ; A. D’Haenens, « Corbie et les Vikings », p. 186-187. L’histoire de l’abbaye de Corbie au X<sup>e</sup> siècle ressemble dans une certaine mesure à celle de l’abbaye de Saint-Riquier (L. Morelle, « Les chartes de l’abbaye Saint-Pierre de Corbie », p. 111).

<sup>137</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 149.

chapitre<sup>138</sup> et que l’on retrouve, intitulée *Precaria Warulphi, sub tempore Girberti abbatis*, dans l’inventaire des actes conservés à l’abbaye en 1098<sup>139</sup>. Le fait que des chanoines et des moines aient cohabité de la sorte montre que, si l’abbaye de Saint-Riquier a peut-être été réoccupée plus vite qu’on ne le croit, elle n’a pas pour autant retrouvé tout de suite un fonctionnement régulier.

On comprend mieux cet aspect en étudiant le contexte politique troublé de la région à la même époque. Après la mort d’Helgaud en 926, et pendant environ un demi-siècle, la Picardie a en effet connu une période assez complexe au cours de laquelle elle s’est retrouvée au centre des rivalités opposant les princes régionaux du nord de la Francie occidentale. À l’origine, elle semble avoir été soumise, dans une certaine mesure, à l’influence du comte Herbert II de Vermandois. En 929, ce dernier, qui disposait d’un allié à Amiens en la personne de l’évêque Deroldus, assiégea Montreuil avec Hugues le Grand<sup>140</sup>. Néanmoins, Herbert II de Vermandois fut de plus en plus concurrencé par Hugues le Grand qui reçut la même année l’hommage d’Herluin, le fils d’Helgaud, puis assiégea Amiens en 932<sup>141</sup>. Quelques années plus tard, de nouveaux protagonistes entrèrent en scène. En 939, le comte Arnoul I<sup>er</sup> de Flandre s’empara de Montreuil mais Herluin, avec l’appui d’une armée normande, reprit rapidement la ville<sup>142</sup>. Après l’assassinat du duc de Normandie Guillaume Longue-Épée (942) et la mort d’Herbert II de Vermandois (943), Louis IV s’empara de Rouen en 943 et d’Amiens en 944 et les confia à Herluin. La mort de ce dernier en 945 simplifia quelque peu la donne en laissant le champ libre à Arnoul de Flandre<sup>143</sup>. Celui-ci, avec l’aval de Louis IV qui voyait en lui le moyen de contenir les ambitions d’Hugues le Grand (qui contrôlait alors la région située au sud de la Somme<sup>144</sup>), s’empara de Montreuil en 948 et

<sup>138</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 149.

<sup>139</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 315.

<sup>140</sup> *The Annals of Flodoard of Reims*, trad. angl. S. Fanning et B. S. Bachrach, 11 B, p. 18 ; Y. Sassier, *Hugues Capet*, p. 95 ; J.-F. Nieuws, « Montreuil et l’expansion du comté de Flandre au X<sup>e</sup> siècle », p. 495 ; P. Bauduin, *La première Normandie*, p. 147.

<sup>141</sup> *The Annals of Flodoard of Reims*, trad. angl. S. Fanning et B. S. Bachrach, 11 D, p. 19, et 14 B, p. 22 ; Y. Sassier, *Hugues Capet*, p. 98-99 ; P. Bauduin, *La première Normandie*, p. 148.

<sup>142</sup> *The Annals of Flodoard of Reims*, trad. angl. S. Fanning et B. S. Bachrach, 21 B, p. 31 ; J.-F. Nieuws, « Montreuil et l’expansion du comté de Flandre au X<sup>e</sup> siècle », p. 495 ; P. Bauduin, *La première Normandie*, p. 148 et 157-159.

<sup>143</sup> *The Annals of Flodoard of Reims*, trad. angl. S. Fanning et B. S. Bachrach, 25 B, p. 38, et 26 C, p. 39 ; Y. Sassier, *Hugues Capet*, p. 112-117 ; J.-F. Nieuws, « Montreuil et l’expansion du comté de Flandre au X<sup>e</sup> siècle », p. 496 ; P. Bauduin, *La première Normandie*, p. 147 et 159-161.

<sup>144</sup> Y. Sassier, *Hugues Capet*, p. 120-121.

d’Amiens en 949<sup>145</sup>. Il prit par la même occasion le contrôle des abbayes de Saint-Riquier et Saint-Valery et s’empara des reliques des deux saints qu’il fit transférer à l’abbaye de Saint-Bertin en 952<sup>146</sup>.

La question s’est posée de savoir si Gérard de Brogne, qui réforma de nombreuses abbayes pour le compte d’Arnoul de Flandre dans les années 940-950 (Saint-Pierre-au-Mont-Blandin, Saint-Bertin, Saint-Bavon, Saint-Amand ou encore Saint-Vaast), n’a pas également réformé celle de Saint-Riquier vers 948/952<sup>147</sup>. Plusieurs historiens sont de cet avis, par exemple Jules Hénocque, pour qui Gérard de Brogne fut même abbé de Saint-Riquier de 940 à 959<sup>148</sup>, ou Jean Laporte<sup>149</sup>, suivi par Alain Dierkens<sup>150</sup> et Steven Vanderputten<sup>151</sup>, pour qui il amena des moines à Saint-Riquier et installa l’un deux, Fulchericus<sup>152</sup>, en qualité d’abbé. Pourtant, aucune source ne vient attester de façon certaine son action à l’abbaye. De plus, il n’est nulle part question de Saint-Riquier dans la Vie de Gérard de Brogne<sup>153</sup>. En outre, ce dernier ne figure ni dans le propre ni dans l’obituaire de l’abbaye<sup>154</sup>. Enfin, il est difficile de croire qu’il ait réellement pu réformer cette dernière alors que, dans le même temps, Arnoul de Flandre faisait transférer les reliques de Riquier à Saint-Bertin où elles restèrent pendant près de trente ans. Pour ces différentes raisons, il ne nous paraît pas possible d’affirmer avec certitude que Gérard de Brogne a réformé l’abbaye de Saint-Riquier.

Le décès d’Arnoul de Flandre en 965 entraîna un certain affaiblissement de la puissance flamande au profit du roi Lothaire et d’Hugues Capet. En effet, après la mort

<sup>145</sup> *The Annals of Flodoard of Reims*, trad. angl. S. Fanning et B. S. Bachrach, 30 B, p. 47, et 31 B, p. 52 ; J.-F. Nieuws, « Montreuil et l’expansion du comté de Flandre au X<sup>e</sup> siècle », p. 496 ; P. Bauduin, *La première Normandie*, p. 148.

<sup>146</sup> Folcuin, *Gesta abbatum Sithiensium*, c. 108, p. 630 ; J.-F. Nieuws, « Montreuil et l’expansion du comté de Flandre au X<sup>e</sup> siècle », p. 497-498 ; S. Vanderputten, *Monastic Reform as Process*, p. 39 et 43. Au sujet de l’intérêt à la fois politique et religieux des comtes de Flandre pour les reliques, voir E. Bozóky, « La politique des reliques des premiers comtes de Flandre », p. 271-292.

<sup>147</sup> Au sujet de Gérard de Brogne et de son action réformatrice, voir S. Vanderputten et B. Meijns, « Gérard de Brogne en Flandre », p. 271-295 ; S. Vanderputten, *Monastic Reform as Process*, p. 33 ; C. Mériaux et H. Noizet, « Moines, chanoines et espace urbain en Flandre », p. 67-68 ; D. Misonne, « La restauration monastique de Gérard de Brogne », p. 117-123 ; *Lexikon des Mittelalters*, tome 4, col. 1316-1317 ; *DHGE*, tome 20, col. 724-740.

<sup>148</sup> J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 281.

<sup>149</sup> J. Laporte, « Gérard de Brogne à Saint-Wandrille et à Saint-Riquier », p. 157-158.

<sup>150</sup> A. Dierkens, *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse*, p. 239-240.

<sup>151</sup> S. Vanderputten, *Monastic Reform as Process*, p. 43.

<sup>152</sup> Dans le chapitre XXI du livre III de sa chronique, Hariulf dit que Fulchericus fut le successeur de Gerbert et que la communauté de Saint-Riquier comprenait toujours des chanoines et des moines mais il ne parle pas de Gérard de Brogne (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 150).

<sup>153</sup> MGH, SS, 15, 1, p. 654-673.

<sup>154</sup> F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 266-270.

prématurée de son fils Baudouin III en 962, Arnoul avait dû solliciter la protection de Lothaire pour son petit-fils Arnoul II, alors enfant. À sa mort en 965, Lothaire défendit les droits d’Arnoul II mais s’empara en échange du Ponthieu, de l’Amiénois, de l’Artois et de l’Ostrevant. Il confia ensuite le Ponthieu, et donc les abbayes de Saint-Riquier et Saint-Valery, à Hugues Capet<sup>155</sup>. Leur influence dans la région est attestée par un diplôme par lequel Lothaire confirme aux moines de Saint-Riquier, en 974, à Compiègne, la donation des domaines de Bourecq<sup>156</sup> et de Rollancourt<sup>157</sup> faite par Hugues Capet<sup>158</sup>.

### ***B. L’abbatit d’Ingelardus (vers 980-vers 1015)***

Dans le chapitre XXIII du livre III de sa chronique, Hariulf raconte qu’Ingelardus, auparavant moine de Corbie, aurait succédé à Fulchericus comme abbé de Saint-Riquier après avoir été nommé par Hugues Capet et qu’il aurait également achevé la restauration de l’abbaye et augmenté le nombre des moines<sup>159</sup>. De plus, deux sources hagiographiques nous renseignent sur le retour des reliques de Riquier en 981<sup>160</sup>, à savoir le récit en vers qu’en a fait Enguerrand, qui succéda par la suite à Ingelardus comme abbé de Saint-Riquier<sup>161</sup>, et l’*Historia relationis corporis s. Walarici abbatis in monasterium Leuconaense*, un récit du retour des reliques de Valery en 981 rédigé dans le deuxième quart du XI<sup>e</sup> siècle par un moine de l’abbaye de Saint-Valery<sup>162</sup>. Selon ces deux sources, Hugues Capet aurait d’abord demandé à Arnoul II de rendre les reliques de Riquier et de Valery puis, comme celui-ci refusait, il l’y aurait contraint en marchant sur la Flandre à la tête d’une armée. Ayant récupéré les reliques, il aurait alors présidé à leur retour dans leur abbaye respective, à la grande joie du peuple<sup>163</sup>. Jean Dunbabin a cependant montré qu’Hugues Capet et Arnoul II

<sup>155</sup> *The Annals of Flodoard of Reims*, trad. angl. S. Fanning et B. S. Bachrach, 44 F, p. 66, et 47 B, p. 67 ; J. Dunbabin, « The Reign of Arnulf II, Count of Flanders, and its Aftermath », p. 53-56 ; J.-F. Nieus, « Montreuil et l’expansion du comté de Flandre au X<sup>e</sup> siècle », p. 499-500 ; C. Mériaux et H. Noizet, « Moines, chanoines et espace urbain en Flandre », p. 68.

<sup>156</sup> Dép. Pas-de-Calais, arr. Béthune, cant. Lillers.

<sup>157</sup> Dép. Pas-de-Calais, arr. Montreuil, cant. Auxi-le-Château.

<sup>158</sup> *Recueil des actes de Lothaire et de Louis V*, éd. H. d’Arbois de Jubainville, L. Halphen et F. Lot, n<sup>o</sup> 36, p. 88-89. Hariulf a recopié ce diplôme dans le chapitre VI du livre III de sa chronique (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 104-106).

<sup>159</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 154-155. Il n’est plus question désormais de chanoines.

<sup>160</sup> À ce sujet, voir E. Bozóky, « Le recouvrement des reliques des saints Valéry et Riquier par Hugues Capet », p. 1-13.

<sup>161</sup> *Acta sanctorum*, avril, tome III, p. 459-460.

<sup>162</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum V, p. 556-562.

<sup>163</sup> *Acta sanctorum*, avril, tome III, c. 1, p. 460 ; *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum V, c. 4-5, p. 559.

n’étaient pas les ennemis que présentent ces deux sources. En effet, selon elle, la restitution des reliques de Riquier et de Valery concrétise plutôt la conclusion d’une alliance entre deux alliés naturels, alliance confirmée en 988, à la mort d’Arnoul II, quand Hugues Capet, désormais roi, reconnut comte de Flandre son fils Baudouin IV et maria sa veuve Rozala, qui changea à cette occasion son nom en Suzanne, avec son propre fils Robert, le futur Robert le Pieux<sup>164</sup>. Ces différents éléments signifient qu’il faut attribuer à Hugues Capet l’initiative de la réforme de l’abbaye de Saint-Riquier mais aussi qu’il a fallu environ un siècle pour que celle-ci retrouve un fonctionnement régulier. Il n’est pas inutile de rapprocher de cette réforme celle de l’abbaye de Saint-Valery, à la même époque, également par Hugues Capet. Ce dernier a ainsi obtenu pour Saint-Valery, le 1<sup>er</sup> avril 981, une bulle du pape Benoît VII faisant bénéficier cette abbaye de l’exemption<sup>165</sup>. L’authenticité de cette bulle a été remise en cause par Clovis Brunel puis par Harald Zimmermann<sup>166</sup> mais Jean-François Lemarignier puis Jean-François Nieux sont d’avis qu’une telle remise en cause n’est pas justifiée<sup>167</sup>, d’autant plus que la présence d’Hugues Capet à Rome au printemps 981 est attestée par Richer de Reims<sup>168</sup>. Pourtant, on ne connaît aucune bulle comparable pour l’abbaye de Saint-Riquier, ni dans la chronique d’Hariulf, ni dans l’inventaire des actes conservés à l’abbaye en 1098. Il est quelque peu surprenant qu’Hugues Capet ait obtenu une telle bulle pour Saint-Valery et pas pour Saint-Riquier. Faut-il y voir un élément venant à l’appui du point de vue de Clovis Brunel et d’Harald Zimmermann ?

Dans tous les cas, il est avéré qu’Hugues Capet a établi des vassaux à Abbeville, Domart-en-Ponthieu et Albert, trois anciennes possessions de l’abbaye de Saint-Riquier<sup>169</sup>. Le vassal établi à Abbeville par Hugues Capet n’était autre que son gendre Hugues d’Abbeville à qui il avait donné l’abbaye de Forest-Montiers, qui fut avoué de Saint-Riquier et dont Hariulf

<sup>164</sup> J. Dunbabin, « The Reign of Arnulf II, Count of Flanders, and its Aftermath », p. 61-65. Son interprétation a été suivie par J.-F. Nieux (« Montreuil et l’expansion du comté de Flandre au X<sup>e</sup> siècle », p. 501-502).

<sup>165</sup> *Papsturkunden, 896-1046*, éd. H. Zimmermann, tome 1, n° † 263, p. 517-519 ; C. Brunel, « Les actes faux de l’abbaye de Saint-Valery », p. 182-184. J.-F. Lemarignier considère toutefois que cette bulle confère la protection apostolique, et non l’exemption, à l’abbaye de Saint-Valery (« L’exemption monastique et les origines de la réforme grégorienne », p. 301).

<sup>166</sup> C. Brunel, « Les actes faux de l’abbaye de Saint-Valery », p. 194 ; *Papsturkunden, 896-1046*, éd. H. Zimmermann, tome 1, n° † 263, p. 517-519 ; *Regesta Imperii*, tome II, 5, éd. H. Zimmermann, 2<sup>e</sup> éd., n° 588, p. 181-182.

<sup>167</sup> J.-F. Lemarignier, « L’exemption monastique et les origines de la réforme grégorienne », p. 301, note 4 ; J.-F. Nieux, « Montreuil et l’expansion du comté de Flandre au X<sup>e</sup> siècle », p. 500-501.

<sup>168</sup> Richer de Reims, *Histoire de France (888-995)*, éd. et trad. R. Latouche, tome 2, l. III, c. 84, p. 106-107.

<sup>169</sup> R. Fossier, *La terre et les hommes en Picardie*, tome 1, p. 490-491 ; T. Evergates, « Historiography and Sociology in Early Feudal Society », p. 44 ; R. Clotuche, « Abbeville (Somme). Présentation topographique et chronologique », p. 138.

parle à plusieurs reprises dans le livre IV de sa chronique<sup>170</sup>. On voit avec l’établissement de ces vassaux que le Ponthieu revêtait un caractère stratégique aux yeux d’Hugues Capet. C’est ce que montrent aussi, indirectement, les deux lettres du pape Jean XV datant de 993/995 et recopiées par Hariulf dans le chapitre XXV du livre III de sa chronique<sup>171</sup>. Dans la première de ces deux lettres, le pape demande au comte Arnoul de Ternois, au comte Baudouin IV de Flandre, à sa mère Rozala / Suzanne, au vicomte Gozbert et à Ildiarda de restituer les possessions de l’abbaye de Saint-Riquier qu’ils ont usurpées et les menace d’excommunication s’ils ne s’exécutent pas. Dans la seconde, complémentaire de la première, il demande aux évêques Guy II de Soissons, Foulques d’Amiens et Baudouin de Théroouanne d’envoyer des lettres d’excommunication à ces mêmes seigneurs laïques afin de les contraindre à s’exécuter. Selon Jean-François Nieus, ces usurpations ont eu lieu en réponse au fait qu’Hugues Capet avait conservé Montreuil, du fait de son caractère stratégique, après la répudiation de Rozala / Suzanne par son fils Robert, le futur Robert le Pieux, au début des années 990, alors que Montreuil faisait partie du douaire de Rozala / Suzanne et aurait donc dû rester en possession de cette dernière<sup>172</sup>. Cette interprétation est plausible dans la mesure où nous savons, par l’intermédiaire de Richer de Reims, que Rozala / Suzanne chercha à nuire à Hugues Capet en faisant construire un château près de Montreuil afin de détourner à son profit le commerce fluvial<sup>173</sup>.

Si Hugues Capet a donc joué un rôle important à Saint-Riquier et dans le Ponthieu dans les deux dernières décennies du X<sup>e</sup> siècle, il ne faut pas pour autant oublier celui de l’abbé Ingelardus, même s’il fut plus modeste. Ce rôle est tout d’abord visible sur le plan matériel puisqu’Ingelardus semble avoir cherché à gérer le temporel de l’abbaye de façon plus efficace. En effet, il s’est efforcé de récupérer des domaines et des églises qui avaient été usurpés, telle l’église de Bresle<sup>174</sup> mentionnée dans une lettre que lui adressa l’archevêque

<sup>170</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 189, 205-206 et 229-230. Au sujet d’Hugues d’Abbeville, voir R. T. McDonald, *The Countship of Ponthieu to 1100*, p. 63-85 ; Id., « Le Ponthieu au X<sup>e</sup> siècle », p. 60 et 66 ; M. Agache-Lecat, « Abbeville aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles », p. 141 ; P. Bauduin, *La première Normandie*, p. 286.

<sup>171</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 158-159. Nous suivons la datation proposée par H. J. Tanner (*Families, Friends and Allies*, p. 72-73) et J.-F. Nieus (*Un pouvoir comtal entre Flandre et France*, p. 40-41). Ce dernier a montré que ces deux lettres sont authentiques, contrairement à l’opinion d’H. Zimmermann (*Papsturkunden, 896-1046*, tome 1, n<sup>o</sup> † 285, p. 555, et † 286, p. 556 ; *Regesta Imperii*, tome II, 5, n<sup>o</sup> † 648 et † 649, p. 198).

<sup>172</sup> J.-F. Nieus, « Montreuil et l’expansion du comté de Flandre au X<sup>e</sup> siècle », p. 502-503.

<sup>173</sup> Richer de Reims, *Histoire de France (888-995)*, éd. et trad. R. Latouche, tome 2, l. IV, c. 87, p. 286-289 ; Y. Sassier, *Hugues Capet*, p. 258 ; L. Theis, *Robert le Pieux*, p. 55-56 ; R. Le Jan, *Famille et pouvoir dans le monde franc*, p. 377 ; P. Bauduin, *La première Normandie*, p. 286.

<sup>174</sup> Dép. Somme, arr. Amiens, cant. Corbie.

Arnoul de Reims<sup>175</sup>. Il a également cédé en mort-gage ou en précaire des domaines appartenant à l’abbaye mais qui étaient trop éloignés pour que celle-ci puisse les mettre en valeur correctement<sup>176</sup>. Un acte de l’évêque Notger de Liège donné dans cette même ville, le 28 octobre 1002<sup>177</sup>, nous apprend ainsi que lui et Ingelardus ont conclu le contrat de mort-gage suivant : Notger a prêté à l’abbaye de Saint-Riquier la somme de 33 livres pour une durée de vingt ans et a obtenu en échange l’usufruit de plusieurs domaines appartenant à Saint-Riquier et situés dans son diocèse<sup>178</sup>. La lettre dans laquelle Ingelardus demande ensuite à Notger et à ses successeurs de respecter les termes de ce contrat de mort-gage et qui s’achève par un poème de vingt-et-un vers de cinq pieds donne d’Ingelardus l’image d’un abbé à la fois scrupuleux et lettré<sup>179</sup>. Le rôle de ce dernier est également visible sur le plan religieux puisqu’il semble avoir voulu, à la suite du retour des reliques de Riquier, relancer le culte des saints et ainsi renforcer l’attractivité de l’abbaye. En effet, dans les chapitres XXVIII et XXIX du livre III de sa chronique, Hariulf évoque l’arrivée sous son abbatiat des reliques de Vigor de Bayeux et de Mauguille<sup>180</sup>. Celles de Vigor, qui fut évêque de Bayeux au début du VI<sup>e</sup> siècle<sup>181</sup>, sont apparemment arrivées à Saint-Riquier après avoir été volées dans le but d’être vendues<sup>182</sup>. Hariulf raconte qu’Ingelardus les acheta pour qu’elles restent à Saint-Riquier<sup>183</sup>. Celles de Mauguille qui, selon sa Vie rédigée par Hariulf<sup>184</sup>, aurait vécu en ermite dans le Ponthieu au VII<sup>e</sup> siècle, furent quant à elles transférées, à la même époque, de *Monasteriolus*<sup>185</sup> à Saint-Riquier.

<sup>175</sup> *Actes des archevêques de Reims d’Arnoul à Renaud II*, éd. P. Demouy, tome 2, n° 8, p. 52. Hariulf a recopié cette lettre dans le chapitre XXVI du livre III de sa chronique (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 161).

<sup>176</sup> À ce sujet, voir L. Musset, « Signification et destinée des domaines excentriques », p. 167-184.

<sup>177</sup> Hariulf a recopié cet acte dans le chapitre XXX du livre III de sa chronique (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 170-171). Au sujet de cet acte, voir G. Kurth, *Notger de Liège et la civilisation au X<sup>e</sup> siècle*, tome 1, p. 120-121 ; F. Vercauteren, « Note sur l’origine et l’évolution du contrat de mort-gage », p. 217-227 ; L. Dubar, « Le Mort-gage au Monastère de Saint-Riquier », p. 22-29 ; L. Morelle, « Les chartes dans la gestion des conflits », p. 292-293 ; J.-L. Kupper, *Liège et l’Église impériale*, p. 103-104 ; J. Maquet, « Faire justice » dans le diocèse de Liège, p. 107, note 13, p. 120, note 137, et p. 574.

<sup>178</sup> Cinq manses à Heers, cinq à Fumal, un à Bois-et-Borsu et un à Gelinden, localités situées en Hesbaye, à environ 25-30 kilomètres au nord-ouest, à l’ouest et au sud-ouest de Liège (G. Kurth, *Notger de Liège et la civilisation au X<sup>e</sup> siècle*, tome 1, p. 120). Ces biens ont peut-être été donnés par un souverain carolingien, par exemple Charlemagne.

<sup>179</sup> Hariulf a recopié cette lettre dans le chapitre XXX du livre III de sa chronique (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 172-173).

<sup>180</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 162-169.

<sup>181</sup> L. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l’ancienne Gaule*, tome 2, p. 220.

<sup>182</sup> À ce sujet, voir P. J. Geary, *Le vol des reliques au Moyen Âge* ; N. Herrmann-Mascard, *Les reliques des saints*, p. 344-345 et 364-402.

<sup>183</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 166.

<sup>184</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars secunda, p. 537-544.

<sup>185</sup> Selon F. Lot (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 347), le village de Monstrelet-Saint-Mauguille, aujourd’hui disparu, était autrefois situé entre Boufflers et Vitz-sur-Authie (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue).

### ***C. L’abbatit d’Enguerrand (vers 1015-1045)***

Ingelardus, décédé vers 1015, eut pour successeur Enguerrand, auparavant moine de Saint-Riquier. Le chapitre II du livre IV de la chronique d’Hariulf laisse penser qu’il fut nommé abbé par Robert le Pieux<sup>186</sup>. Enguerrand devait posséder de grandes capacités intellectuelles puisqu’il fut envoyé compléter sa formation auprès de Fulbert, évêque de Chartres de 1006 à 1028<sup>187</sup>. C’est à ce dernier qu’Enguerrand dédia la mise en vers qu’il fit de la Vie de Riquier réécrite par Alcuin<sup>188</sup>. Toutefois, le fait qu’il qualifie Fulbert de Chartres de précepteur et de seigneur, et non d’évêque, signifie que cette mise en vers est *a priori* antérieure à 1006<sup>189</sup>. Enguerrand a également mis en vers les deux livres de miracles de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle<sup>190</sup> et raconté, toujours en vers, le retour des reliques du saint et les miracles de celui-ci qui eurent lieu par la suite<sup>191</sup>. Dans le chapitre XI du livre IV de sa chronique, Hariulf ajoute qu’il a composé des hymnes en l’honneur de Valery et de Vulfran, une Passion de Vincent en vers et une Vie d’Austreberthe en vers<sup>192</sup> (œuvres aujourd’hui perdues). Rappelons qu’il est aussi l’auteur d’un catalogue en vers des abbés de Saint-Riquier recopié par Hariulf dans le chapitre XVII du livre IV de sa chronique<sup>193</sup>. Outre cette importante activité littéraire, Enguerrand aurait occupé la fonction d’écolâtre<sup>194</sup> et cherché à embellir l’abbaye (faisant notamment construire une église consacrée à Vincent et à Benoît) et à enrichir sa bibliothèque<sup>195</sup>. Pour toutes ces raisons, il fut par la suite surnommé Enguerrand le Sage<sup>196</sup>.

Si Enguerrand fut donc un abbé cultivé, il est en revanche difficile d’apprécier de façon satisfaisante son action à l’égard du temporel de l’abbaye car Hariulf n’a recopié que cinq des vingt-trois actes (dont un en double) datant de son abbatit qu’il avait à sa

<sup>186</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 181-183.

<sup>187</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 179-180. Au sujet de Fulbert de Chartres, voir M. Rouche (dir.), *Fulbert de Chartres* ; Fulbert de Chartres, *The Letters and Poems of Fulbert of Chartres*, éd. et trad. angl. F. Behrends ; Id., *Œuvres*, éd. et trad. Société archéologique d’Eure-et-Loir.

<sup>188</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, p. 201-212. À ce sujet, voir F. Dolbeau, « Un domaine négligé de la littérature médiolatine », p. 129-139.

<sup>189</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, p. 201 ; É. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique*, tome 5, p. 157.

<sup>190</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, p. 212.

<sup>191</sup> *Acta sanctorum*, avril, tome III, p. 459-462. Hariulf a repris cinq de ces miracles dans le chapitre IX du livre IV de sa chronique (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 196-199).

<sup>192</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 202.

<sup>193</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 218-219 ; MGH, SS, 15, 1, p. 181.

<sup>194</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 180.

<sup>195</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 217-218.

<sup>196</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 176, 187 et 202.



disposition. Étant donné que ces cinq actes ne constituent qu’un échantillon très restreint, nous ne ferons que les évoquer rapidement :

- 1010/1017, peut-être 1016/1017 : donation par le duc Richard II de Normandie de l’église d’Équemauville<sup>197</sup> (chapitre IV du livre IV<sup>198</sup>).
- 1022 : renouvellement du contrat de mort-gage conclu vingt ans plus tôt par Ingelardus et Notger de Liège (chapitre III du livre IV<sup>199</sup>).
- 1026/1027 : donation par le comte Enguerrand I<sup>er</sup> de Ponthieu, confirmée par Robert le Pieux, du domaine de Conteville<sup>200</sup> (chapitre VI du livre IV<sup>201</sup>).
- 1036 : restitution par Henri I<sup>er</sup> du domaine de Noyelles-en-Chaussée<sup>202</sup> (chapitre VII du livre IV<sup>203</sup>).
- 1043 : cession en précaire par l’abbé Enguerrand du moulin de Mirandeuil, situé près de Montigny<sup>204</sup> (chapitre VII du livre IV<sup>205</sup>).

Le poème composé en l’honneur d’Enguerrand et recopié par Hariulf dans le chapitre XVII du livre IV de sa chronique<sup>206</sup> nous apprend qu’il a récupéré quelques domaines appartenant à l’abbaye mais cela ne nous renseigne pas beaucoup plus. On peut donc dire qu’Enguerrand s’est manifestement soucié du temporel de l’abbaye de Saint-Riquier mais il est impossible d’être plus précis en l’absence des autres actes datant de son abbatiat.

La donation par le duc Richard II de Normandie de l’église d’Équemauville est intéressante dans la mesure où elle est le premier témoignage de liens directs entre l’abbaye de Saint-Riquier et le duc de Normandie. Enguerrand était allé à Rouen pour solliciter la générosité de Richard II au profit de son abbaye : le duc de Normandie lui donna satisfaction à condition qu’il y ait désormais un moine de plus à Saint-Riquier et que le duc et ses fils

---

<sup>197</sup> Dép. Calvados, arr. Lisieux, cant. Honfleur-Deauville.

<sup>198</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 185-186 ; *Recueil des actes des ducs de Normandie (911-1066)*, éd. M. Fauroux, n° 20, p. 103-105.

<sup>199</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 184.

<sup>200</sup> Dép. Somme, arr. Amiens, cant. Doullens.

<sup>201</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 189-190 ; *Recueil des actes des comtes de Ponthieu*, éd. C. Brunel, n° I, p. 1-2 ; *Catalogue des actes de Robert II*, éd. W. Mendel Newman, n° 66, p. 83 ; *Catalogue des actes d’Henri I<sup>er</sup>*, éd. F. Sæhnée, n° 1, p. 1.

<sup>202</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue.

<sup>203</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 192-193 ; *Catalogue des actes d’Henri I<sup>er</sup>*, éd. F. Sæhnée, n° 47, p. 39-40.

<sup>204</sup> Ce village, aujourd’hui disparu, était autrefois situé à environ trois kilomètres à l’ouest de Saint-Riquier.

<sup>205</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 193-194.

<sup>206</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 217-218.

deviennent des *socii* de l’abbaye<sup>207</sup>. Hariulf raconte en outre, dans un passage du chapitre V du livre IV de sa chronique<sup>208</sup>, qu’Enguerrand, après avoir rencontré Richard II, est allé voir les moines de Saint-Ouen de Rouen qui lui firent le récit de la vie de Vigor de Bayeux et lui donnèrent, à sa demande, une copie de sa Vie qu’il ramena ensuite à Saint-Riquier<sup>209</sup>. Nous n’avons aucun moyen de le prouver mais il est possible que ce voyage d’Enguerrand en Normandie, qui plus est au début de son abbatiat, ait été motivé par sa volonté de bénéficier de la protection du duc de Normandie ou du moins d’entretenir de bonnes relations avec lui.

L’abbé Enguerrand voulait peut-être ainsi faire contrepoids au comte de Ponthieu dont le pouvoir commençait alors à se renforcer. Dans les chapitres XII et XXI du livre IV de sa chronique, Hariulf, évoquant l’origine des comtes de Ponthieu, dit que le premier à avoir porté ce titre fut Enguerrand I<sup>er</sup> (de 1026/1027 au plus tard à 1045 environ), fils d’Hugues d’Abbeville, le gendre d’Hugues Capet qui reçut Forest-Montiers de ce dernier et qui fut avoué de Saint-Riquier<sup>210</sup>. La donation du domaine de Conteville par Enguerrand I<sup>er</sup> (confirmée par Robert le Pieux) appuie les propos d’Hariulf puisque l’on y trouve la première attestation de ce titre comtal<sup>211</sup>. Croyant reconnaître Enguerrand I<sup>er</sup> dans la mention *S. Ingelranni vice comitis* qui figure à la fin d’un acte de 998 par lequel le comte Bouchard le Vénérable a fait une donation à l’abbaye de Saint-Valery, Robert Thomas McDonald a affirmé qu’il avait auparavant été vicomte<sup>212</sup> mais cette identification ne nous semble toutefois pas certaine. Quoi qu’il en soit, le pouvoir d’Enguerrand I<sup>er</sup> s’est indéniablement renforcé durant les premières décennies du XI<sup>e</sup> siècle, lui permettant d’étendre son influence jusqu’à Montreuil au nord et jusqu’à Aumale au sud<sup>213</sup>. Dès lors, l’abbaye de Saint-Riquier dut elle aussi faire face aux ambitions de la famille comtale. Cet aspect est particulièrement visible dans le chapitre XII du livre IV de la chronique d’Hariulf où ce dernier raconte la

<sup>207</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 185-186 ; *Recueil des actes des ducs de Normandie (911-1066)*, éd. M. Fauroux, n° 20, p. 103-105.

<sup>208</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 187-188.

<sup>209</sup> *Acta sanctorum*, novembre, tome I, p. 287-306. Au sujet de cette Vie, voir J. Howe, « The Date of the « Life » of St. Vigor of Bayeux », p. 303-312 ; N. Gauthier, « Quelques hypothèses sur la rédaction des vies des saints évêques de Normandie », p. 455 ; F. Lifshitz, « The migration of Neustrian relics in the Viking Age », p. 186-187, note 40 ; I. van’t Spijker, « Gallia du Nord et de l’Ouest », p. 260.

<sup>210</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 206-207 et 229-230.

<sup>211</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 189-190 ; *Recueil des actes des comtes de Ponthieu*, éd. C. Brunel, n° I, p. 1-2 ; *Catalogue des actes de Robert II*, éd. W. Mendel Newman, n° 66, p. 83 ; *Catalogue des actes d’Henri I<sup>er</sup>*, éd. F. Sœhnée, n° 1, p. 1.

<sup>212</sup> R. T. McDonald, *The Countship of Ponthieu to 1100*, p. 89 et 288-289 ; *Catalogue des actes de Robert II*, éd. W. Mendel Newman, n° 10, p. 12-13.

<sup>213</sup> P. Bauduin, *La première Normandie*, p. 299-305 ; Id., « Montreuil et la construction de la frontière du duché de Normandie », p. 488-489 ; J.-F. Nieus, « Montreuil et l’expansion du comté de Flandre au X<sup>e</sup> siècle », p. 503 ; H. J. Tanner, *Families, Friends and Allies*, p. 89.

tentative de Foulques, fils d’Enguerrand I<sup>er</sup>, vers 1042/1045, de s’emparer de la fonction d’abbé de Saint-Riquier au détriment de l’abbé Enguerrand, alors âgé et paralytique<sup>214</sup>. Compte tenu de ce contexte, on comprend mieux l’intérêt pour l’abbaye de Saint-Riquier de chercher à entretenir de bonnes relations avec le duc de Normandie.

#### ***D. L’abbatiat de Gervin (1045-1071)***

Enguerrand, décédé en 1045, eut pour successeur Gervin. Nous disposons d’informations concernant la jeunesse de ce dernier et sa nomination comme abbé de Saint-Riquier grâce aux chapitres XIII à XV du livre IV de la chronique d’Hariulf<sup>215</sup> et au chapitre 11 de la Vie de Richard de Saint-Vanne (rédigée vers 1130)<sup>216</sup>. Gervin serait ainsi né dans la région de Reims ou de Laon<sup>217</sup> et aurait étudié à l’école cathédrale de Reims. Il devint ensuite moine à l’abbaye Saint-Vanne de Verdun dont l’abbé n’était autre que Richard de Saint-Vanne<sup>218</sup> (abbé de 1004 à 1046)<sup>219</sup>. Gervin accompagna celui-ci, en tant que chapelain, lors de son pèlerinage en Terre Sainte en 1026-1027<sup>220</sup>. Quelques années plus tard, vraisemblablement en 1033, Gervin, qualifié d’*apocrysiarius*, fut à nouveau aux côtés de Richard de Saint-Vanne lors de l’épisode de l’incendie par le comte Eudes II de Blois-Champagne du château de Commercy dans la chapelle duquel se trouvait une relique de Pantaléon<sup>221</sup>. Comme son prédécesseur Enguerrand, Gervin semble avoir été nommé abbé de Saint-Riquier par le roi, en l’occurrence Henri I<sup>er</sup>, peut-être à la suite de l’intervention de Richard de Saint-Vanne qui connaissait bien son père Robert le Pieux<sup>222</sup>. Naturellement, la

<sup>214</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 204-205.

<sup>215</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 207-212.

<sup>216</sup> MGH, SS, 11, c. 11, p. 286.

<sup>217</sup> Selon J. Mabillon, il était d’abord écrit Reims sur le manuscrit original avant qu’une autre main n’écrive Laon par-dessus (*Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum VI, pars secunda, p. 319, note a).

<sup>218</sup> Au sujet de Richard de Saint-Vanne et de son action réformatrice, voir S. Vanderputten, *Imagining Religious Leadership in the Middle Ages* ; H. Dauphin, *Le Bienheureux Richard* ; K. Hallinger, *Gorze-Kluny*, tome 1, p. 282-316 ; D. C. Van Meter, « Count Baldwin IV, Richard of Saint-Vanne », p. 130-148 ; F. G. Hirschmann, « Klosterreform und Grundherrschaft : Richard von St. Vanne », p. 125-170 ; A. Dierkens, *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse*, p. 340-341 ; K. Ugé, *Creating the Monastic Past in Medieval Flanders*, p. 7-8 et 34-35 ; C. Mériaux et H. Noizet, « Moines, chanoines et espace urbain en Flandre », p. 68-69 ; *Lexikon des Mittelalters*, tome 7, col. 819-820.

<sup>219</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 207-210 ; S. Vanderputten, *Imagining Religious Leadership in the Middle Ages*, p. 19 et 121-122 ; H. Dauphin, *Le Bienheureux Richard*, p. 99-100 ; A. Wagner, *Gorze au XI<sup>e</sup> siècle*, p. 196 ; É. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique*, tome 5, p. 281 et 349.

<sup>220</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 210-211 ; H. Dauphin, *Le Bienheureux Richard*, p. 282-283, 286 et 295 ; R. Landes, *Relics, Apocalypse, and the Deceits of History*, p. 154-158.

<sup>221</sup> MGH, SS, 11, c. 11, p. 286 ; S. Vanderputten, *Imagining Religious Leadership in the Middle Ages*, p. 122, note 84 ; H. Dauphin, *Le Bienheureux Richard*, p. 117-118.

<sup>222</sup> H. Dauphin, *Le Bienheureux Richard*, p. 37-38, 192, 252 et 346.

nomination d’un disciple de Richard de Saint-Vanne à la tête de l’abbaye de Saint-Riquier amène à se demander si celle-ci ne connut pas alors une nouvelle réforme. Le *Chronicon* d’Hugues de Flavigny (qui s’interrompt en 1102) indique d’ailleurs que le comte de Flandre aurait confié à Richard de Saint-Vanne, afin qu’il les réforme, les abbayes de Saint-Pierre-au-Mont-Blandin, Saint-Amand, Saint-Bertin, Saint-Riquier et Saint-Josse<sup>223</sup>. La fin de cette affirmation est toutefois douteuse car le pouvoir du comte de Flandre ne s’exerçait plus dans le Ponthieu au milieu du XI<sup>e</sup> siècle. De plus, on peut s’interroger sur la nécessité d’une telle réforme compte tenu du souvenir particulièrement positif laissé par l’abbé Enguerrand. Enfin, Hubert Dauphin pense que la nomination de Gervin à la tête de l’abbaye avait simplement pour but d’écarter la menace que représentait Foulques, le fils du comte Enguerrand I<sup>er</sup> de Ponthieu<sup>224</sup>, ce qui est plausible. Pour ces différentes raisons, nous considérons donc qu’il y a plus de chances pour que l’abbaye de Saint-Riquier ait été réformée dans le sillage de Richard de Saint-Vanne que dans celui de Gérard de Brogne, près d’un siècle plus tôt, mais qu’il n’est pas certain que ce fut effectivement le cas.

De façon générale, Gervin a poursuivi l’œuvre accomplie par ses prédécesseurs Ingelardus et Enguerrand. Ainsi, à l’instar de ces derniers, il a cherché à embellir l’abbaye de Saint-Riquier en faisant construire, sous l’abbatiale, une crypte contenant quatre autels<sup>225</sup> (Hariulf a recopié la liste des reliques qu’ils renfermaient dans le chapitre XVIII du livre IV de sa chronique<sup>226</sup>). De même, Gervin a cherché à enrichir la bibliothèque de l’abbaye en lui offrant trente-six volumes mais il n’est pas sûr qu’ils venaient tous de la bibliothèque de Saint-Vanne de Verdun (Hariulf a recopié les titres des œuvres qu’ils contenaient dans le chapitre XXXII du livre IV<sup>227</sup>). Cependant, il a montré davantage d’intérêt pour l’histoire de son abbaye que ses deux prédécesseurs<sup>228</sup>. Dans le chapitre XVII du livre IV de la chronique d’Hariulf, on apprend ainsi que Gervin est allé à l’abbaye de Gorze à une date indéterminée et

<sup>223</sup> MGH, SS, 8, I, II, c. 10, p. 377 ; S. Vanderputten, *Imagining Religious Leadership in the Middle Ages*, p. 123, note 89. Au sujet du *Chronicon* d’Hugues de Flavigny, voir P. Healy, *The Chronicle of Hugh of Flavigny*.

<sup>224</sup> H. Dauphin, *Le Bienheureux Richard*, p. 221-225.

<sup>225</sup> Au sujet de cette crypte, voir C. Sapin, *Les cryptes en France*, p. 192-196, 205-207 et 291.

<sup>226</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 221-223. Il n’est pas impossible que certaines d’entre elles proviennent de son pèlerinage en Terre Sainte (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 221, note 2) car Richard de Saint-Vanne a ramené des reliques de Constantinople et de Jérusalem (H. Dauphin, *Le Bienheureux Richard*, p. 289 et 293).

<sup>227</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 262-264. À ce sujet, voir S. Vanderputten, *Imagining Religious Leadership in the Middle Ages*, p. 194-195 (curieusement, il considère que Saint-Riquier est une abbaye normande) ; H. Dauphin, *Le Bienheureux Richard*, p. 101-102 ; P. Healy, *The Chronicle of Hugh of Flavigny*, p. 48-49 ; P. Hazebrouck, « La bibliothèque de l’abbaye », p. 37.

<sup>228</sup> Le catalogue en vers des abbés de Saint-Riquier composé par Enguerrand peut toutefois être considéré comme une preuve que ce dernier avait lui aussi un certain intérêt pour l’histoire de son abbaye.

en a ramené un manuscrit contenant des informations relatives à l’histoire de l’abbaye de Saint-Riquier au IX<sup>e</sup> siècle<sup>229</sup>. S’il est difficile d’expliquer comment ce manuscrit s’est retrouvé à Gorze, le fait que Gervin ait été informé de sa présence dans cette abbaye s’explique sans doute par les liens qu’il avait dû conserver, en tant qu’ancien moine de Saint-Vanne de Verdun, avec la Lotharingie. Parmi les informations contenues dans ce manuscrit figurent la date de décès d’Angilbert et le lieu où il fut inhumé. Hariulf indique dans le chapitre XXXII du livre IV que ces renseignements incitèrent Gervin à entreprendre des fouilles afin de retrouver son corps. Ce sont finalement les corps d’Angilbert et de son fils Nithard qui furent retrouvés et Gervin ordonna alors de mieux honorer la mémoire d’Angilbert<sup>230</sup>. Dans le même esprit, il procéda également à l’élévation et à la translation des reliques de Vigor de Bayeux dans une nouvelle châsse ainsi qu’à l’élévation de celles de Chaydocus et de Fricorus, les deux moines irlandais qui auraient converti Riquier à la vie religieuse<sup>231</sup>. Il apparaît donc que Gervin, tout en s’intéressant au passé de son abbaye, était en fait motivé par la volonté de développer le culte des principaux saints de celle-ci. Ce faisant, il a néanmoins initié un mouvement qui a trouvé son aboutissement avec la rédaction de la chronique d’Hariulf<sup>232</sup>.

Pour appréhender l’action de Gervin à l’égard du temporel de l’abbaye, nous sommes dépendants des neuf actes datant de son abbatiat qu’Hariulf a recopiés dans sa chronique (sur les vingt-et-un qui étaient à sa disposition). Si l’on considère ces actes de façon globale, on constate qu’ils témoignent de transactions de nature variée (donations, confirmations, restitutions, etc.). Plusieurs d’entre eux sont toutefois le résultat de négociations plus ou moins âpres. Les trois exemples les plus significatifs sont les suivants :

- 1062/1063 : restitution, achetée par Gervin pour la somme de 100 sous, du domaine de Feuquières-en-Vimeu<sup>233</sup> par le chevalier Gauthier, fils du bouteiller d’Hugues Capet (chapitre XXII du livre IV<sup>234</sup>).

---

<sup>229</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 219-220. Hariulf a utilisé ce manuscrit à plusieurs reprises pour rédiger sa chronique. Nous l’étudierons en détail dans notre chapitre 14.

<sup>230</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 264-266. À ce sujet, M. Lauwers a bien montré que les fouilles visant à (re)trouver des corps saints avaient aussi pour but de (re)trouver de la légitimité étant donné que les corps saints sont une source d’autorité et de pouvoir (*La mémoire des ancêtres, le souci des morts*, p. 264-268).

<sup>231</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 229 et 266.

<sup>232</sup> Rappelons que Saxovalus, dont Hariulf dit avoir poursuivi le travail, était contemporain et proche de Gervin.

<sup>233</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Gamaches.

<sup>234</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 235.

- 1067 : restitution par le comte Guy I<sup>er</sup> de Ponthieu d’un quart du domaine d’Outrebois<sup>235</sup> et abandon des droits d’avouerie qu’il y percevait contre 20 livres et cinquante bovins (chapitre XXII du livre IV<sup>236</sup>).

- entre 1053 et 1071 : réduction du cens annuel perçu par ce même comte sur les colons du domaine de Mayocq (aujourd’hui Le Crotoy<sup>237</sup>) : après que Gervin lui eut donné 100 sous, Guy I<sup>er</sup> accepte de remplacer le cens annuel de vingt porcs qu’il percevait jusque-là par un cens annuel de 40 sous (chapitre XXII du livre IV<sup>238</sup>).

Il ressort donc de ces exemples que l’abbaye de Saint-Riquier était aux prises avec des seigneurs plus ou moins puissants et que Gervin s’est efforcé, comme Ingelardus et Enguerrand avant lui, de préserver et de reconstituer, avec plus ou moins de succès, le temporel de l’abbaye.

L’évocation de seigneurs plus ou moins puissants avec lesquels l’abbaye de Saint-Riquier devait compter nous amène à nous intéresser au contexte politique de l’époque et plus particulièrement au rapport de force entre le comte de Ponthieu et le duc de Normandie, également roi d’Angleterre à partir de 1066. Nous avons vu que l’abbaye, sous l’abbatit d’Enguerrand, avait été confrontée au renforcement du pouvoir du comte de Ponthieu et, peut-être pour y faire contrepoids, avait noué des liens avec le duc de Normandie. Il se trouve que l’influence de ce dernier s’accrut alors progressivement dans le Vimeu et le Ponthieu. La politique matrimoniale menée par la famille ducale contribua dans une certaine mesure à cette évolution. Ainsi, Guillaume d’Arques, fils du duc Richard II (et donc oncle de Guillaume le Conquérant), épousa la fille du comte Hugues II de Ponthieu († 1052), lui-même fils et successeur d’Enguerrand I<sup>er</sup>, tandis que la fille du duc Robert le Magnifique (et donc la sœur de Guillaume le Conquérant) épousa le comte Enguerrand II de Ponthieu († 1053), fils et successeur d’Hugues II<sup>239</sup>. Cependant, les événements militaires des années 1053-1054 jouèrent un rôle plus important dans ce processus. Dans un premier temps, Guillaume

---

<sup>235</sup> Dép. Somme, arr. Amiens, cant. Doullens.

<sup>236</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 236-237 ; *Recueil des actes des comtes de Ponthieu*, éd. C. Brunel, n° IV, p. 4-6 ; *Recueil des actes de Philippe I<sup>er</sup>*, éd. H. d’Arbois de Jubainville et M. Prou, n° XXXV, p. 103-105.

<sup>237</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue.

<sup>238</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 240 ; *Recueil des actes des comtes de Ponthieu*, éd. C. Brunel, n° V, p. 6-7.

<sup>239</sup> R. T. McDonald, *The Countship of Ponthieu to 1100*, p. 130 et 139 ; Id., « Les comtes de Ponthieu et la politique normande », p. 360 ; P. Bauduin, *La première Normandie*, p. 306-307 ; Id., « Montreuil et la construction de la frontière du duché de Normandie », p. 490.

d’Arques se révolta en 1053 contre son neveu Guillaume le Conquérant. Enguerrand II, beau-frère des deux hommes, se rangea aux côtés de Guillaume d’Arques mais fut tué au combat. Dans un second temps, en 1054, le comte Guy I<sup>er</sup> de Ponthieu, frère et successeur d’Enguerrand II, qui participait à la coalition contre Guillaume le Conquérant dirigée par Henri I<sup>er</sup> et Geoffroy Martel, comte d’Anjou, fut fait prisonnier à la bataille de Mortemer. Il ne fut libéré qu’en 1056, après avoir accepté de rendre hommage au duc de Normandie<sup>240</sup>. Jusqu’à son décès en 1100, Guy I<sup>er</sup> ne joua plus qu’un rôle politique secondaire<sup>241</sup>. L’ascendant pris par Guillaume le Conquérant se retrouve dans le fait qu’il est question de lui à plusieurs reprises, sous l’abbatiat de Gervin, dans la chronique d’Hariulf. Ainsi, ce dernier recopie, dans le chapitre XIX du livre IV, un acte par lequel Guillaume le Conquérant confirme à l’abbaye de Saint-Riquier, en 1048, la possession de l’église d’Équemauville<sup>242</sup> que lui contestait l’abbesse de Montivilliers<sup>243</sup>. Gervin dut toutefois donner ensuite à Guillaume le Conquérant, en quelque sorte en échange, une relique de Vigor de Bayeux<sup>244</sup>. On apprend dans le chapitre suivant que cette relique était destinée à l’abbaye de Cerisy-la-Forêt<sup>245</sup> que Robert le Magnifique, le père de Guillaume le Conquérant, avait fondée en 1032<sup>246</sup>. Enfin, dans les chapitres XXIII et XXIV du livre IV, Hariulf évoque le voyage effectué par Gervin en Angleterre en 1068. Ce dernier obtint à cette occasion un diplôme par lequel Guillaume le Conquérant, désormais roi d’Angleterre, confirmait la donation faite à l’abbaye de Saint-Riquier, sous le règne d’Édouard le Confesseur, par le comte Ralph l’Écuyer et son fils Ralph de Gaël<sup>247</sup>.

<sup>240</sup> R. T. McDonald, *The Countship of Ponthieu to 1100*, p. 140-143 et 147-153 ; Id., « Les comtes de Ponthieu et la politique normande », p. 360-362 ; P. Bauduin, *La première Normandie*, p. 309-312 ; Id., « Montreuil et la construction de la frontière du duché de Normandie », p. 490 ; M. de Boüard, *Guillaume le Conquérant*, p. 190-194.

<sup>241</sup> Guy I<sup>er</sup> assista au sacre de Philippe I<sup>er</sup> en 1059 et fit prisonnier Harold de Wessex qu’il remit à Guillaume le Conquérant en 1064 mais il ne participa pas à la conquête de l’Angleterre par ce dernier en 1066. À la fin de sa vie, en 1098, il adouba à Abbeville le futur Louis VI à la demande de Philippe I<sup>er</sup> qui était alors en guerre contre Guillaume le Roux (R. T. McDonald, *The Countship of Ponthieu to 1100*, p. 154, 160-165 et 239-241 ; Lambert d’Arras, *Le registre de Lambert, évêque d’Arras (1093-1115)*, éd. et trad. C. Giordanengo, E. 43, p. 386-389).

<sup>242</sup> Dép. Calvados, arr. Lisieux, cant. Honfleur-Deauville.

<sup>243</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 224-225 ; *Recueil des actes des ducs de Normandie (911-1066)*, éd. M. Fauroux, n° 115, p. 277-278.

<sup>244</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 225. Selon N. Herrmann-Mascard, il s’agit là d’une opération simoniaque passible de sanctions ecclésiastiques (*Les reliques des saints*, p. 360-361).

<sup>245</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 228-229.

<sup>246</sup> Au sujet de cette abbaye, voir V. Gazeau, *Normannia monastica*, tome 1, p. 11, 98-101, 239-240 et 275-276, et tome 2, p. 59-66.

<sup>247</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 244-245 ; *Regesta Regum Anglo-Normannorum. The Acta of William I (1066-1087)*, éd. D. Bates, n° 259, p. 782-783. En revanche, il n’y a pas d’acte attestant la donation de Ralph l’Écuyer et de son fils dans l’inventaire des actes conservés à l’abbaye en 1098. Au sujet de ces deux hommes, voir M. de Boüard, *Guillaume le Conquérant*, p. 394-402.

En dernier lieu, il convient de mentionner les liens existant entre Gervin et le pape Léon IX (1048/1049-1054), auparavant évêque de Toul, connu pour être l’initiateur de la réforme grégorienne. Nous savons ainsi que Gervin a participé, en octobre 1049, au concile de Reims présidé par Léon IX. Le seul autre représentant du diocèse d’Amiens était l’abbé Foulques de Corbie<sup>248</sup>. L’évêque Foulques II d’Amiens ne vint pas et fut excommunié pour cette raison. Son absence s’explique cependant par le fait qu’Henri I<sup>er</sup>, voyant d’un mauvais œil ce concile, avait interdit aux évêques et aux abbés de s’y rendre<sup>249</sup>. Nous en déduisons que Gervin, déjà sensible à la réforme monastique du fait de ses liens avec Richard de Saint-Vanne, adhérait aux principes réformateurs de Léon IX et s’opposait en cela à son évêque diocésain. Pour autant, il ne semble pas qu’ait existé entre eux un conflit comparable à celui opposant au même moment Foulques de Corbie et Foulques II d’Amiens au sujet du degré d’indépendance dont l’abbaye de Corbie devait jouir, même si, selon Michel Bur, l’évêque d’Amiens envoya à Rome les deux archidiaques du diocèse pour qu’ils dénoncent, lors du synode pascal de 1050, les prétentions des deux abbés (et pas seulement celles de l’abbé de Corbie)<sup>250</sup>. Les deux abbés se rendirent eux aussi à Rome. Le 18 avril 1050, Foulques reçut de Léon IX un privilège qui, selon Laurent Morelle, n’est pas à proprement parler un privilège d’exemption<sup>251</sup>. Quant à lui, Gervin assista, le 2 mai 1050, à la canonisation de l’évêque Gérard de Toul<sup>252</sup> mais il ne reçut aucun privilège du pape. En définitive, si l’on ajoute à ses contacts avec l’Empire, l’Angleterre et l’Italie le fait qu’il assista au sacre de Philippe I<sup>er</sup> en 1059<sup>253</sup>, on constate que Gervin fut un abbé d’une envergure bien plus grande que celle de ses deux prédécesseurs. Atteint par la lèpre à la fin de sa vie, du moins selon Hariulf<sup>254</sup>, il abandonna la fonction d’abbé en 1071 et mourut en 1075.

<sup>248</sup> Anselme de Saint-Remi, *Histoire de la dédicace de Saint-Remi*, éd. et trad. J. Hourlier, p. 236-237 ; D. Iogna-Prat, *La Maison Dieu*, p. 375 ; Id., « Léon IX, pape consécuteur », p. 383 ; C. Munier, *Le Pape Léon IX et la Réforme de l’Église*, p. 126.

<sup>249</sup> Anselme de Saint-Remi, *Histoire de la dédicace de Saint-Remi*, éd. et trad. J. Hourlier, p. 250-251 ; M. Bur, « Léon IX et la France », p. 251 ; P. Demouy, *Genèse d’une cathédrale*, p. 396-397 et 398 ; C. Munier, *Le Pape Léon IX et la Réforme de l’Église*, p. 129.

<sup>250</sup> M. Bur, « Léon IX et la France », p. 252.

<sup>251</sup> L. Morelle, « Le statut d’un grand monastère franc », p. 219-223. Le conflit entre l’abbaye de Corbie et l’évêque d’Amiens reprit dans les années 1060 (Id., « Moines de Corbie sous influence sandionysienne ? », p. 197-218).

<sup>252</sup> MGH, SS, 4, p. 508.

<sup>253</sup> *Gallia christiana*, tome X, *Instrumenta*, n° XX, col. 23 ; R. T. McDonald, *The Countship of Ponthieu to 1100*, p. 154-155.

<sup>254</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 266-267.



### ***E. L’abbatit de Gervin II (1071-1096/1097)***

Gervin eut pour successeur son neveu Gervin II, le fils de sa sœur Rotsellina mentionnée par Hariulf dans le chapitre XIV du livre IV de sa chronique<sup>255</sup>. Gervin II fut d’abord moine à Saint-Remi de Reims<sup>256</sup>. Il a peut-être été nommé abbé de Saint-Riquier à la suite d’un accord trouvé entre son oncle et Philippe I<sup>er</sup><sup>257</sup>. Compte tenu de la sévérité avec laquelle Hariulf évoque son abbatit dans ce qu’il a ajouté à sa chronique en 1104/1105, il n’est toutefois pas évident de donner un aperçu satisfaisant de l’activité de Gervin II à Saint-Riquier. Nous savons qu’il fit abattre la tour occidentale de l’abbatiale, fragilisée par un incendie<sup>258</sup>, pour la faire ensuite reconstruire plus solidement. Cependant, cette démolition eut pour conséquence de faire s’écrouler une partie de l’église. Pour inciter les fidèles à contribuer au financement de sa reconstruction, Gervin II décida alors de faire porter en procession les reliques de Riquier dans les environs et notamment à Abbeville<sup>259</sup>. Par ailleurs, l’inventaire des actes conservés à l’abbaye en 1098 comprend cinq actes datant de son abbatit<sup>260</sup> mais aucun d’eux n’a été recopié par Hariulf. Seul le premier de ces cinq actes a été conservé, à savoir celui par lequel l’évêque Radbod II de Noyon-Tournai, en 1087, à la demande de l’abbé Gervin II et du moine Egbert, accorde à perpétuité l’autel de Bredene<sup>261</sup>, sous le régime du personat, aux moines de l’abbaye de Saint-Riquier<sup>262</sup>. Enfin, Gervin II est le premier cité des abbés ayant participé, en présence de Philippe I<sup>er</sup>, au concile de Compiègne de 1085<sup>263</sup>.

Le fait que le comte Guy I<sup>er</sup> de Ponthieu n’ait apparemment aucun rapport avec les cinq actes datant de l’abbatit de Gervin II semble indiquer qu’il s’est quelque peu désintéressé de l’abbaye de Saint-Riquier à cette époque alors même qu’il en était l’avoué et

<sup>255</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 209.

<sup>256</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 274.

<sup>257</sup> R. T. McDonald, *The Countship of Ponthieu to 1100*, p. 176 ; *DHGE*, tome 20, col. 1098.

<sup>258</sup> Peut-être l’incendie évoqué dans le premier miracle du chapitre XXXI du livre IV (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 258-259).

<sup>259</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 276-277. Les processions de reliques afin d’obtenir des offrandes de la part des fidèles étaient une pratique courante. À ce sujet, voir P. Héliot et M.-L. Chastang, « Quêtes et voyages de reliques au profit des églises françaises du Moyen Âge », 1964, p. 789-822, et 1965, p. 5-32 ; R. Kaiser, « Quêtes itinérantes avec des reliques pour financer la construction des églises », p. 205-225 ; N. Herrmann-Mascard, *Les reliques des saints*, p. 296-312 ; P. J. Geary, *Le vol des reliques au Moyen Âge*, p. 99 ; P.-A. Sigal, « Les voyages de reliques aux onzième et douzième siècles », p. 73-104.

<sup>260</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 318.

<sup>261</sup> Belgique, prov. Flandre-Occidentale, arr. Ostende. Au sujet de ce prieuré de l’abbaye de Saint-Riquier, voir *Monasticon belge*, tome III, fasc. 1, p. 190-197 ; B. Meijns, « Handige Hariulf », p. 11.

<sup>262</sup> *Episcopalis officii sollicitudo*, éd. J. Pycke et C. Vleeschouwers, tome 1, n° 66, p. 103-104.

<sup>263</sup> *Recueil des actes de Philippe I<sup>er</sup>*, éd. H. d’Arbois de Jubainville et M. Prou, n° CXVII, p. 297-300 ; *DHGE*, tome 20, col. 1098.

qu’il contrôlait aussi l’abbaye de Forest-Montiers, comme ses prédécesseurs. En revanche, nous savons qu’il était attaché au prieuré de Saint-Pierre-et-Saint-Paul d’Abbeville puisqu’il a contribué à sa fondation. D’une part, un diplôme de Philippe I<sup>er</sup> datant de 1075/1076 indique que celui-ci, confirmant une donation de Guy I<sup>er</sup> faite aux moines de Cluny, ajouta à celle-ci une terre située à Abbeville, au lieu-dit *Vetus Castellaris*, sur laquelle les moines de Cluny devaient fonder un monastère<sup>264</sup>. D’autre part, les deux chartes de dotation de Saint-Pierre-et-Saint-Paul d’Abbeville données par Guy I<sup>er</sup> en 1100, peu avant son décès, nous apprennent que c’est ce dernier, notamment incité à cela par Gervin II, qui a fait construire ce prieuré et l’a donné aux moines de Cluny<sup>265</sup>.

Après avoir été abbé de Saint-Riquier pendant environ quinze ans, Gervin II devint également évêque d’Amiens entre 1085 et 1091. Il succéda dans cette fonction à Roricon, évêque controversé, à une époque où le pouvoir épiscopal était concurrencé par celui du comte d’Amiens, Enguerrand de Boves, et du châtelain d’Amiens, son vassal<sup>266</sup>. Gervin II fut le seul abbé de Saint-Riquier à être également évêque d’Amiens. Accusé de simonie, il vit toutefois son élection contestée. Cependant, le pape Urbain II (1088-1099), partisan de la réforme grégorienne, le défendit par l’intermédiaire de deux lettres adressées au clergé et au peuple d’Amiens. Dans la première, datée du 20 décembre 1091, il explique que Gervin II est venu à Rome pour défendre sa cause et s’est appuyé pour cela sur le témoignage d’une lettre et d’envoyés de Renaud du Bellay, archevêque de Reims. Urbain II, la jugeant canonique, confirme son élection et ordonne au clergé et au peuple d’Amiens d’obéir à Gervin II<sup>267</sup>. Dans la seconde lettre, datée du 18 juillet 1093, le pape dénonce la tentative des ennemis de Gervin II de le faire condamner lors du concile qui eut lieu à Reims en mars 1093. Après que Gervin II eut juré de sa propre initiative de ne pas avoir recouru à la simonie pour devenir abbé de Saint-Riquier puis évêque d’Amiens, Urbain II ordonne à nouveau au clergé et au

<sup>264</sup> *Recueil des actes de Philippe I<sup>er</sup>*, éd. H. d’Arbois de Jubainville et M. Prou, n° LXXIX, p. 200-202 ; P. Racinet, *Un prieuré clunisien au Moyen Âge*, p. 19-20 et 49-51 ; R. T. McDonald, *The Countship of Ponthieu to 1100*, p. 178. Le lieu-dit *Vetus Castellaris* correspond au château occupé par Hugues, le gendre d’Hugues Capet que celui-ci avait établi à Abbeville à la fin du X<sup>e</sup> siècle (P. Racinet, *Un prieuré clunisien au Moyen Âge*, p. 24-25 ; M. Agache-Lecat, « Abbeville aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles », p. 143).

<sup>265</sup> *Recueil des actes des comtes de Ponthieu*, éd. C. Brunel, n° VIII, p. 10-15, et IX, p. 15-20 ; R. T. McDonald, *The Countship of Ponthieu to 1100*, p. 243 ; M. Agache-Lecat, « Abbeville aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles », p. 143. Au sujet de la présence croissante de Cluny dans le diocèse d’Amiens à partir de la fin du XI<sup>e</sup> siècle et surtout au début du XII<sup>e</sup> siècle, voir L. Morelle, « Un « grégorien » au miroir de ses chartes », p. 201-203.

<sup>266</sup> J. S. Ott, *Bishops, Authority and Community in Northwestern Europe*, p. 226-229 ; R. Kaiser, *Bischofsherrschaft zwischen Königtum und Fürstenmacht*, p. 589 et 605-607.

<sup>267</sup> Lambert d’Arras, *Le registre de Lambert, évêque d’Arras (1093-1115)*, éd. et trad. C. Giordanengo, E. 131, p. 508-511 ; *Patrologie latine*, tome 151, n° LV, col. 335 ; *Annales ordinis sancti Benedicti*, tome V, p. 280 ; A. Fliche, *Le règne de Philippe I<sup>er</sup>*, p. 402.

peuple d’Amiens de lui obéir. Il est intéressant de constater que le pape termine cette lettre par une critique des clercs concubinaires qui tenaient tête à Gervin II<sup>268</sup>. Faut-il en déduire que ce dernier était contesté par le chapitre cathédral d’Amiens qui refusait de se conformer aux exigences de la réforme grégorienne<sup>269</sup> ? Dans tous les cas, puisqu’il a été soutenu par le pape, Gervin II donne l’impression d’avoir été plutôt pour la réforme grégorienne que contre.

Cette impression est confirmée dans une certaine mesure par l’activité de Gervin II en tant qu’évêque d’Amiens, mieux connue que son activité en tant qu’abbé de Saint-Riquier. Gervin II est ainsi attesté au concile de Soissons de 1092/1093, aux conciles de Reims de mars 1093 et septembre 1094, à la consécration de Philippe de Champagne, évêque de Châlons, en septembre 1095, au concile de Clermont de novembre 1095, à la consécration de l’archevêque Manassès II de Reims en mars 1096, au concile de Laon de décembre 1096 et au concile de Poitiers de novembre 1100<sup>270</sup>. De plus, onze actes de Gervin II en tant qu’évêque d’Amiens, datant d’entre 1091 et 1102, ont été conservés : deux pour le chapitre cathédral d’Amiens, deux pour l’abbaye Saint-Acheul d’Amiens, un pour celle de Ham-en-Artois, un pour celle de Berteaucourt-les-Dames, un pour celle d’Auchy, un pour celle de Marmoutier, un pour le prieuré de Biencourt dépendant de l’abbaye de Marmoutier, un pour Robert de Molesme et un pour l’abbaye de Molesme<sup>271</sup>. Enfin, Gervin II entretenait des liens particuliers avec l’évêque Lambert d’Arras<sup>272</sup>. Dans le registre de ce dernier, on trouve trois lettres, datant toutes de 1094/1102, qui en témoignent. Dans la première, Gervin II invite Lambert à l’élévation des reliques de Fuscien. Dans la deuxième, à la demande d’Hugues de Semur, abbé de Cluny, il envoie cinq clercs à Lambert pour que celui-ci les consacre. Dans la troisième lettre, Hugues de Die demande à Lambert de convoquer Gervin II et l’archidiacre Foulques afin qu’ils s’expliquent devant lui à la suite d’une plainte formulée contre eux<sup>273</sup>.

<sup>268</sup> Lambert d’Arras, *Le registre de Lambert, évêque d’Arras (1093-1115)*, éd. et trad. C. Giordanengo, E. 132, p. 510-511 ; *Patrologie latine*, tome 151, n° LXXXII, col. 362-363 ; *Annales ordinis sancti Benedicti*, tome V, p. 280 ; A. Fliche, *Le règne de Philippe I<sup>er</sup>*, p. 425.

<sup>269</sup> C’est également ce que pense J. S. Ott (*Bishops, Authority and Community in Northwestern Europe*, p. 65-66 et 229-230).

<sup>270</sup> P. Demouy, *Genèse d’une cathédrale*, p. 202, 411 et 650 ; Lambert d’Arras, *Le registre de Lambert, évêque d’Arras (1093-1115)*, éd. et trad. C. Giordanengo, G. 9, p. 108-111, C. 49, p. 180-183, et E. 13, p. 346-349 ; *Les actes des évêques d’Amiens*, éd. S. Lecoanet, tome 1, n° 24, p. 139-140 ; O. Pontal, *Les conciles de la France capétienne jusqu’en 1215*, p. 222 ; *DHGE*, tome 20, col. 1099.

<sup>271</sup> *Les actes des évêques d’Amiens*, éd. S. Lecoanet, tome 1, n° 18-28, p. 135-142 ; L. Morelle, « Un « grégorien » au miroir de ses chartes », p. 203.

<sup>272</sup> L. Morelle parle de « bonnes relations » entre Gervin II et Lambert d’Arras (« Un « grégorien » au miroir de ses chartes », p. 187, note 53).

<sup>273</sup> Lambert d’Arras, *Le registre de Lambert, évêque d’Arras (1093-1115)*, éd. et trad. C. Giordanengo, E. 2, p. 328-331, E. 27, p. 366-367, et E. 37, p. 378-379 ; *Les actes des évêques d’Amiens*, éd. S. Lecoanet, tome 1, n° 29-30, p. 142-143.

Alors qu’il était à la fois abbé de Saint-Riquier et évêque d’Amiens, Gervin II abandonna sa fonction d’abbé en 1096/1097. Il y a peut-être un lien avec le concile de Clermont présidé par Urbain II en novembre 1095 et auquel Gervin II assista, selon Robert Somerville, en tant qu’évêque d’Amiens<sup>274</sup>. En effet, le canon 39 des actes de ce concile, peut-être inspiré par le cas de Gervin II, interdit le cumul de la fonction d’évêque et de celle d’abbé<sup>275</sup>. De plus, il est vraisemblable que ce dernier a été confronté à l’hostilité des moines de Saint-Riquier, surtout s’il a cherché à leur imposer un plus grand respect des prérogatives épiscopales alors qu’ils voulaient au contraire avoir plus d’indépendance, comme Hariulf le laisse entendre<sup>276</sup>. À l’appui de cette hypothèse, Charles Dereine pense que, à cette époque, « la politique de résistance à l’exemption et donc du maintien des droits épiscopaux est de règle parmi les responsables des provinces ecclésiastiques de Reims et de Sens<sup>277</sup> ». De même, selon Bernard Delmaire, le renforcement de l’autorité épiscopale sur les abbayes est « un trait de ce temps de réformes<sup>278</sup> ». Enfin, Florian Mazel rappelle que « la réforme grégorienne favorisait à plus ou moins long terme la restauration du pouvoir épiscopal et le développement de son assise territoriale<sup>279</sup> » et que les évêques ont cherché, dans ce contexte, à encadrer les libertés monastiques<sup>280</sup>. Quoi qu’il en soit, le successeur de Gervin II fut l’abbé Anscher (1097-1136).

En 1102, soit environ cinq ans après avoir abandonné sa fonction d’abbé de Saint-Riquier, Gervin II abandonna également celle d’évêque d’Amiens. Son successeur, après une vacance de deux ans, fut l’évêque Geoffroy (1104-1115)<sup>281</sup>. Gervin II se retira à l’abbaye de Marmoutier, près de Tours, à la tête de laquelle se trouvait alors l’abbé Hilgodus, ancien évêque de Soissons. Le choix de cette abbaye n’était pas le fruit du hasard. En effet, l’acte pour l’abbaye de Marmoutier évoqué plus haut, fait sur place, est une donation de Gervin II

<sup>274</sup> R. Somerville, « The Council of Clermont (1095), and Latin Christian Society », p. 67 et 73.

<sup>275</sup> *The Councils of Urban II. Volume I : Decreta Claromontensia*, éd. R. Somerville, p. 148 ; Id., « The Council of Clermont (1095), and Latin Christian Society », p. 87, note 209.

<sup>276</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. XLVI et 282 ; *DHGE*, tome 20, col. 1098.

<sup>277</sup> C. Dereine, « Les limites de l’exemption monastique dans le diocèse de Thérouanne au XI<sup>e</sup> siècle », p. 52.

<sup>278</sup> B. Delmaire, *Le diocèse d’Arras de 1093 au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle*, tome 1, p. 117.

<sup>279</sup> F. Mazel, *L’évêque et le territoire*, p. 252.

<sup>280</sup> F. Mazel, *L’évêque et le territoire*, p. 252-256.

<sup>281</sup> Au sujet de Geoffroy d’Amiens, évêque réformateur qui possède plusieurs points communs avec Gervin II et qui a d’une certaine façon poursuivi l’œuvre de ce dernier, voir L. Morelle, « Un « grégorien » au miroir de ses chartes », p. 177-218 ; *DHGE*, tome 20, col. 528-529.

pour remercier cette abbaye du bon accueil qu’il y a reçu alors qu’il se rendait au concile de Poitiers de novembre 1100<sup>282</sup>. C’est à Marmoutier que Gervin II mourut en 1104/1105<sup>283</sup>.

### *Synthèse du chapitre*

Bien que cela soit frustrant, il faut reconnaître que les origines de l’abbaye de Saint-Riquier restent obscures. Nous n’avons même pas la certitude que Riquier en est bien le fondateur. La fondation de l’abbaye de Forest-Montiers, à l’endroit où Riquier aurait terminé sa vie en ermite, semble en revanche avoir bénéficié du soutien royal. Nous ne savons presque rien de sûr au sujet de l’histoire de Saint-Riquier jusqu’à la nomination d’Angilbert comme abbé en 790. Ce dernier, proche de Charlemagne, fit reconstruire l’abbaye pour concrétiser de façon architecturale les conceptions théologiques de l’époque. L’abbaye de Saint-Riquier, souvent dirigée par des abbés laïques proches de Charles le Chauve, connut son apogée au cours du IX<sup>e</sup> siècle. De ce point de vue, l’attaque des Vikings en 881 marqua donc une véritable rupture. L’abbaye fut réoccupée plus ou moins rapidement mais il fallut attendre la réforme initiée par Hugues Capet, un siècle plus tard, pour qu’elle retrouve véritablement un fonctionnement régulier. Quatre abbés se succédèrent ensuite de la fin du X<sup>e</sup> jusqu’à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Les trois premiers (Ingelardus, Enguerrand et Gervin) cherchèrent à rendre à l’abbaye sa grandeur perdue en l’embellissant, en relançant le culte des saints et en s’efforçant de reconstituer son temporel. Ils durent toutefois composer avec le pouvoir croissant des comtes de Ponthieu puis des ducs de Normandie tandis que le roi, affaibli à l’échelle nationale, restait toutefois présent à l’échelle régionale. L’abbatiat du dernier abbé, Gervin II, est toutefois difficile à appréhender compte tenu du portrait particulièrement négatif qu’Hariulf a brossé de lui.

---

<sup>282</sup> *Gallia christiana*, tome X, *Instrumenta*, n° XV, col. 295-296 ; *Les actes des évêques d’Amiens*, éd. S. Lecoanet, tome 1, n° 24, p. 139-140. L’abbé Anscher apparaît parmi les témoins de cet acte, ce qui signifie qu’il s’est également rendu au concile de Poitiers de novembre 1100.

<sup>283</sup> Dans un acte de Gérard de Conan pour l’abbaye de Marmoutier datant de 1104, il est question parmi les moines de cette abbaye d’un *Gervinus Episcopus monachus* qui est certainement Gervin II : <http://www.cn-telma.fr//originaux/charte2281/>

## **DEUXIÈME PARTIE**

### **HARIULF FACE AU PASSÉ ANCIEN DE SON ABBAYE (JUSQU'À LA FIN DU X<sup>e</sup> SIÈCLE)**

## CHAPITRE 4

### **Riquier, le saint fondateur de l'abbaye**

Dans les quatre chapitres de la deuxième partie de notre thèse, nous allons nous intéresser à la version que donne Hariulf, dans sa chronique, de l'histoire ancienne de l'abbaye de Saint-Riquier, à savoir la période allant de ses origines jusqu'à la fin du X<sup>e</sup> siècle. Par conséquent, nous avons choisi de consacrer le premier de ces quatre chapitres à Riquier qui, naturellement, est le fondateur de l'abbaye aux yeux d'Hariulf. Ainsi, nous verrons dans un premier temps comment ce dernier retrace la biographie de Riquier puis, dans un second temps, comment il relate les origines de l'abbaye. Étant donné que la source principale d'Hariulf est la Vie de Riquier réécrite par Alcuin (rédigée entre 800 et 804)<sup>1</sup>, il s'agira donc de comparer la version d'Hariulf avec celle d'Alcuin mais aussi avec ce que nous pouvons aujourd'hui savoir de l'histoire de l'abbaye de Saint-Riquier.

#### **I. Riquier, du laïc noble au saint ermite**

##### *A. Le problème de l'origine sociale de Riquier*

La première référence à Riquier se trouve au début du chapitre II du livre I. Selon Hariulf, Riquier est né sous le règne de Clotaire (511-561) dans une famille noble du Ponthieu :

---

<sup>1</sup> Alcuin, *Vita Richarii*, éd. B. Krusch, MGH, SS rer. Merov., 4, Hanovre-Leipzig, 1902, p. 381-401. Cette Vie a été traduite par C. Veyrard-Cosme (*L'œuvre hagiographique en prose d'Alcuin*, p. 110-137).

*À l'époque de ce roi, Riquier, notre pasteur bienheureux et élu par Dieu, né de parents très nobles issus de l'illustre province de Ponthieu, répandit les joies heureuses de sa venue, dans un monde qui en avait besoin, par la connaissance du salut<sup>2</sup>.*

Pourtant, le soin que met ensuite Hariulf à le démontrer sous-entend que cette affirmation n'allait pas de soi. Tout d'abord, dans le chapitre IV du livre I, il recopie dans son intégralité le premier chapitre de la Vie de Riquier réécrite par Alcuin :

*Ainsi, du temps du très glorieux roi des Francs Dagobert qui brilla, remarquable selon la puissance séculière et noble selon la religion chrétienne (en effet, il éleva les grands par des dignités et orna les serviteurs de Dieu avec des honneurs), plusieurs monastères commencèrent à être construits par des saints pères et on rencontra plusieurs hommes religieux qui avaient abandonné la vie laïque. Parmi eux un certain Riquier, né dans le domaine de Centule dans la province de Ponthieu, comme l'étoile du matin surgit parmi les ombres à l'est, non tant issu de parents nobles selon le siècle qu'honnête dans ses mœurs et très dévot en toute probité, si bien qu'il montrait dans sa vie laïque des présages de sa sainteté future<sup>3</sup>.*

Puis, dans le chapitre V du livre I, Hariulf feint de repérer deux contradictions dans ce passage : la première concerne l'époque de la naissance de Riquier, sous Dagobert (623-639), et la seconde son origine sociale, plutôt modeste<sup>4</sup>. Il entreprend ensuite de les surmonter : ainsi, il est pour lui impossible que Riquier soit né et ait vécu à l'époque de Dagobert :

*Voici en effet qu'on le voit dire que ce saint est né du temps de Dagobert alors qu'il est assurément impossible que, durant le règne d'un roi n'ayant pas régné longtemps,*

---

<sup>2</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 8 : *Hujus itaque tempore regis beatus, et a Deo electus pastor noster, Richarius nobilissimis ex inclita provincia Pontiva parentibus progenitus, mundo salutis scientia indigenti felicia sui exortus gaudia infudit.*

<sup>3</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 12 : *Temporibus igitur gloriosissimi regis Francorum Dagoberti, qui et saeculari potestate praeclarus, et Christiana religione nobilis effulsit (nam et optimates suos dignitatibus exaltavit, et servos Dei honoribus excoluit), plurima monasteria a sanctis Patribus coeperunt construi ; nec non et multi ex laico habitu viri religiosi inventi sunt ; ex quibus Richarius quidam natus in villa Centula provinciae Pontivae, velut lucifer inter umbras oriens emicuit ; non tam nobilibus juxta saeculum parentibus ortus, quam moribus honestus, et omni probitate devotissimus, ita ut in laica vita quaedam praesagia futurae sanctitatis gereret.*

<sup>4</sup> Même origine modeste dans la Vie de Valery datant du deuxième tiers du XI<sup>e</sup> siècle (*Vita Walarici*, c. 1, p. 161).



*un homme naisse, grandisse, soit éduqué et parvienne au sommet d'une parfaite maturité et à la vieillesse d'un âge décrépité*<sup>5</sup>.

Dans la suite de ce chapitre, il explique à deux reprises qu'il s'agit d'une erreur d'interprétation : puisque Riquier était un homme d'un certain âge à l'époque de Dagobert, les actions qu'il a accomplies durant son existence n'ont pas pu avoir toutes lieu uniquement sous son règne, ce qui signifie qu'il est forcément né avant<sup>6</sup>. Si Hariulf n'a donc eu aucun mal à surmonter cette première contradiction, il n'en va pas de même de la seconde<sup>7</sup> :

*Et de même, face à celui qui cherche à savoir si sa naissance serait révélée par l'origine humble de ses parents, il tonne [Alcuin] avec l'exagération de l'indignation en disant à celui qui a demandé cela d'une manière absurde : comme l'étoile du matin surgit parmi les ombres à l'est Et à l'adresse de celui qui insiste pour savoir si par hasard cette origine si splendide et l'éclat de la naissance du saint homme ne seraient pas nuisibles aux vertus dans la mesure où, pour ainsi dire, se sera d'autant moins humilié celui qui pouvait autant présumer du siècle, le docteur modeste, t'éloignant de cette pensée, ajoute d'une manière saine : non tant issu de parents nobles selon le siècle qu'honnête dans ses mœurs et très dévot en toute probité, c'est-à-dire que la noblesse s'élevant a fleuri en lui à tel point qu'il figurait parmi ses compatriotes, par la splendeur de sa naissance, tel l'étoile du matin parmi les ombres. Et afin que tu ne crois pas que, né d'un si sang si élevé, il aurait pris avec plus de difficultés les armes de la milice céleste, sache que, méprisant l'orgueil de sa naissance, il s'est soumis aux ordres divins avec tant d'humilité et de modestie qu'il a vaincu la grandeur de sa noblesse par la grandeur de la religion et que, faisant preuve de douceur envers tout le monde, il s'est montré honnête en toutes choses et n'a manifesté aucune arrogance*<sup>8</sup>.

---

<sup>5</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 12 : *Ecce enim videtur dixisse quod Dagoberti temporibus sanctus ille ortus sit, cum profecto fieri non potuerit ut sub tempore unius regis pauculo spatio regnantis homo nasceretur, adolesceret, educaretur, et ad perfectae senectutis fastigium, vel decrepitae aetatis perveniret senium.*

<sup>6</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 12-13 et 14. Nous expliquerons plus loin pourquoi Hariulf place la naissance de Riquier sous le règne de Clotaire.

<sup>7</sup> T. Evergates évoque également, quoique de façon beaucoup plus rapide, cette contradiction et la tentative d'Hariulf de la surmonter (« *Historiography and Sociology in Early Feudal Society* », p. 46).

<sup>8</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 13 : *Ac demum velut adhuc inquirenti an ipsa ejus nativitas humiliori parentum prosapia exstiterit, absurde interroganti cum exaggeratione indignationis intonat dicens : Velut lucifer inter ombras oriens emicuit. Tum vero tanquam adhuc insistenti, ne forte illa splendidissima nativitas, et generis claritudo sancti viri virtutibus obfuerit, ut quasi minus se humiliaverit qui tantum de saeculo praesumere potuisset, doctor modestus ab hac te removens cogitatione, salubriter infert : Non tam nobilibus juxta saeculum parentibus ortus, quam moribus honestus, et omni probitate devotissimus, tanquam dicens : adeo*

On constate qu'Hariulf, dans sa démonstration, interprète délibérément ce qu'a écrit Alcuin dans le sens qui l'intéresse. Il utilise d'abord ce dernier comme un argument d'autorité pour réfuter l'idée d'une origine plutôt modeste de Riquier et présente ensuite de façon assez classique les raisons pour lesquelles il est un saint. On peut résumer son raisonnement par le syllogisme suivant : Riquier est d'origine noble mais il méprise sa noblesse et obéit aux ordres divins, or les nobles qui méprisent leur noblesse et obéissent aux ordres divins sont des saints, donc Riquier est un saint. Autrement dit, alors que l'origine plutôt modeste de Riquier faisait de lui un saint sortant de l'ordinaire, Hariulf a corrigé ce qui lui apparaissait comme une anomalie pour faire de Riquier un saint d'origine noble, conformément aux critères traditionnels de sainteté<sup>9</sup>.

Angilbert, abbé de 790 à 814, semble être le premier à avoir fait de Riquier un homme d'origine noble, sans doute car il lui était difficile d'accepter que celui qu'il tenait pour le fondateur de l'abbaye qu'il avait entrepris de reconstruire soit de naissance obscure. Rappelons au passage que c'est également lui qui demanda à Alcuin de réécrire la première Vie de Riquier. Ainsi, dans l'épithète de ce dernier qu'il a composée et qui a été gravée sur les différentes faces de la châsse en or contenant ses reliques, Angilbert lui attribue une origine noble :

*Cette urne d'or contient un trésor céleste.  
Un serviteur du Seigneur du nom de RIQUIER ;  
Qu'offrit Centule, d'une origine très élevée,  
Un illustre pasteur qui s'épanouit dans ce lieu<sup>10</sup>.*

Cela signifie donc qu'Hariulf a repris la tradition inaugurée trois siècles avant lui par Angilbert et qui s'était naturellement imposée depuis à l'abbaye de Saint-Riquier.

---

*in illo viguit excellens nobilitas, ut qualis inter umbras lucifer, talis et ipse splendore generis inter patriotas haberetur. At ne putes quod tanta sanguinis natus altitudine, caelestis militiae difficilium arma corripuerit, scito illum contempto generis supercilio, tam humiliter ac summisse divinis paruisse mandatis, ut nobilitatis magnitudinem vicerit religionis magnitudo, et, servata in omnibus dulcedine, totum vindicaret honestas, nihil possideret arrogantia.*

<sup>9</sup> À ce sujet, voir I. van't Spijker, *Als door een speciaal stempel*, p. 64-65.

<sup>10</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 73 : *Aurea celestem thesaurum contegit urna. / Cultorem Domini, nomine RICHARIUM ; / Stemmata precelso quem Centula protulit ista, / Quique loci pastor floruit egregius.*

### ***B. La conversion de Riquier à la vie religieuse***

Selon Hariulf, Riquier, alors un jeune homme, fut converti à la vie religieuse par Chaydocus et Fricorus (surnommé Adrien), deux *sacerdotes* irlandais<sup>11</sup> arrivés sur les côtes du Ponthieu. Il s'agit sans doute de deux moines irlandais accomplissant la *peregrinatio*<sup>12</sup>, même si Hariulf, à la suite d'Alcuin, utilise le terme *sacerdotes* et non le terme *monachi*. Hariulf place leur arrivée sous le règne conjoint de Sigebert et de Brunehaut, soit entre 566 et 575, et en déduit que Riquier est né sous le règne de Clotaire (511-561), comme nous l'avons vu plus haut. Il s'appuie pour cela sur une tradition orale selon laquelle Chaydocus et Fricorus auraient été des compagnons de Colomban qui serait justement arrivé dans le royaume des Francs du temps de Sigebert et de Brunehaut :

*On raconte qu'ils ont traversé la mer en hâte avec lui. Nous pensons qu'ils ont fait un détour par notre région : il en découle que la période que nous avons notée plus haut se trouve pleinement confirmée car, comme chacun sait parfaitement que le bienheureux Colomban est arrivé en Francie du temps du roi Sigebert et de son épouse Brunehaut, il faut nécessairement croire que le bienheureux Riquier est né du temps du roi précédent, Clotaire, puisque ces hommes saints l'ont rencontré du temps de Sigebert alors qu'il était déjà un jeune homme<sup>13</sup>.*

L'affirmation selon laquelle Colomban serait arrivé dans le royaume des Francs du temps de Sigebert et de Brunehaut provient de la Vie de Colomban rédigée par Jonas de Bobbio<sup>14</sup>. Toutefois, il y a là une confusion, due soit à Jonas, soit à un copiste, entre Sigebert et son fils Childebert II (575-596)<sup>15</sup>. Cette erreur, qu'Hariulf a reproduite sans le savoir, réduit donc à néant sa démonstration sur l'époque de la naissance de Riquier. En outre, la tradition

---

<sup>11</sup> Selon F. Lot, Chaydocus serait toutefois un nom breton (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 15, note 2). H. Le Bourdellès estime quant à lui que Chaydocus était Gallois (« Vie de St Josse avec commentaire historique et spirituel », p. 936).

<sup>12</sup> Au sujet de la *peregrinatio*, voir E. Johnston, « Exiles from the Edge ? », p. 38-52 ; A. Angenendt, « Die irische Peregrinatio und ihre Auswirkungen », tome 1, p. 52-79.

<sup>13</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 15-16 : *Fertur vero quod cum ipso illi quoque maria huc properando transmearunt. Quos ad nostra loca ferimus divertisse : unde et illa temporum ratio quam paulo superius notavimus, maxime confirmatur, quia cum notissimum sit omnibus beatum Columbanum Sigiberti regis et Brunichildis conjugis ejus tempore Franciam advenisse, necessario creditur beatissimus Richarius superioris Clotharii regis temporibus natus fuisse, quem illi sancti viri diebus Sigiberti jam juvenem invenerunt.*

<sup>14</sup> Jonas de Bobbio, *Vitae Columbani abbatis discipulorumque eius*, éd. B. Krusch, c. 6, p. 162 ; Id., *Vie de saint Colomban et de ses disciples*, trad. A. de Vogüé, p. 112.

<sup>15</sup> Sigebert est dit roi d'Austrasie et de Bourgogne, ce qu'il n'a jamais été à la différence de son fils Childebert II (entre 592 et 596).

orale selon laquelle Chaydocus et Fricorus auraient été des compagnons de Colomban est peu crédible, d'autant plus que leurs noms ne figurent pas dans la Vie de Colomban et qu'ils ne sont pas connus par ailleurs<sup>16</sup>. Il est donc possible que cette tradition orale soit en fait une invention, peut-être d'Hariulf lui-même, ayant pour but de rattacher explicitement Riquier à Colomban, grande figure du monachisme occidental durant le haut Moyen Âge<sup>17</sup>, qui n'est toutefois pas mentionné dans les deux Vies de Riquier. Il s'agissait peut-être pour Hariulf d'élever Riquier au même niveau que son voisin Valery qui, selon la Vie de Valery datant du deuxième tiers du XI<sup>e</sup> siècle, soit une cinquantaine d'années au maximum avant Hariulf, aurait été un temps moine de Luxeuil sous l'abbatiat de Colomban<sup>18</sup>. Par conséquent, même si une influence irlandaise est plausible, on ne peut pas affirmer, comme le sous-entend Hariulf, que Riquier fut un disciple, même indirect, de Colomban.

Le mauvais accueil réservé à Chaydocus et Fricorus par la population locale donne l'occasion à Hariulf d'affirmer à nouveau la noblesse de Riquier :

*Quand Riquier, porteur d'espoir bien qu'encore laïc, le découvrit, il s'interposa de lui-même pour protéger les serviteurs de Dieu de la population insurgée et, les arrachant énergiquement aux coups de celle-ci, comme il convenait à un noble, il les fit entrer dans sa demeure avec beaucoup d'égards. De ce fait, il peut être compris clairement par le lecteur avisé qu'il n'y avait alors dans cette région aucun homme plus puissant après le roi que lui qui a fait preuve d'une telle autorité pour délivrer les serviteurs de Dieu<sup>19</sup>.*

Même si Hariulf n'avait peut-être pas cela en tête, un tel récit n'est pas sans faire penser à l'image du chevalier qui utilise sa force pour protéger les clercs, comme le souhaite

---

<sup>16</sup> L. Gougaud met ainsi Chaydocus et Fricorus au nombre des pseudo-Irlandais ou Irlandais douteux (« Les surnuméraires de l'émigration scottique », p. 297) et ne les mentionne donc pas dans son livre *Les Saints irlandais hors d'Irlande*.

<sup>17</sup> Au sujet de Colomban et de l'influence du monachisme irlandais, voir S. Bully, A. Dubreucq et A. Bully (dir.), *Colomban et son influence* ; E. Destefanis (dir.), *L'eredità di San Colombano* ; R. Flechner et S. Meeder (éd.), *The Irish in Early Medieval Europe* ; Y. Fox, *Power and Religion in Merovingian Gaul* ; A. Dierkens, « Prolégomènes à une histoire des relations culturelles », p. 371-394 ; H. Löwe (éd.), *Die Iren und Europa im früheren Mittelalter* ; H. B. Clarke et M. Brennan (éd.), *Colombanus and Merovingian Monasticism*.

<sup>18</sup> *Vita Walarici*, c. 5-11, p. 162-164. C'est également l'avis de C. Mériaux (« *Multorum coenobiorum fundator et innumerabilium pater monachorum* », p. 89).

<sup>19</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 16 : *Quod ubi bonae spei Richarius adhuc laicus comperit, semetipsum pro servis Dei rebellanti plebi objicit, et ab ipsis ictibus violenter, ut fas erat, abstrahens nobilem, obsequiis intra domum inducit. Unde a sagaci lectore liquido potest comprehendi, neminem post regis dominium tunc in his partibus fuisse potentiorum, qui ad eruendos Dei servos tantam habuit auctoritatem.*

l'Église, en particulier depuis le mouvement de la paix de Dieu<sup>20</sup>, et non pour s'en prendre à eux. De ce point de vue, la façon dont Hariulf présente l'intervention de Riquier en faveur de Chaydocus et Fricorus est diamétralement opposée à celle dont il présente, dans les chapitres VII et IX du livre IV de sa chronique, le chevalier Hucbertus qui s'en prit à l'abbaye de Saint-Riquier et à l'abbé Enguerrand vers 1030<sup>21</sup>.

Après avoir secouru Chaydocus et Fricorus, Riquier aurait été converti à la vie ascétique qu'ils prêchaient et aurait alors pris l'habit religieux<sup>22</sup> : *À partir de cette époque, prenant l'habit religieux, il brûlait de jour en jour de s'élever de vertu en vertu*<sup>23</sup>. Dès lors, il apparaît que le fait d'avoir insisté auparavant sur la noblesse de Riquier permet ici à Hariulf de mieux souligner la radicalité de sa conversion à la vie religieuse. À nouveau, même si Hariulf ne pensait peut-être pas à cela, la conversion de Riquier ressemble à celle d'un chevalier qui a abandonné la milice du siècle pour devenir moine, cas de figure attesté au XI<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>, à ceci près qu'Hariulf indique dans le chapitre VIII du livre I, comme Alcuin avant lui<sup>25</sup>, que Riquier est ensuite devenu prêtre et non moine :

*Progressant ainsi par l'accroissement de ses vertus et présentant son corps vénérable comme une hostie sainte, vivante et plaisante à Dieu, il se montra digne d'être reçu dans un digne ministère et de devenir prêtre, artisan de la prédication apostolique et dépositaire des secrets divins, afin que celui qui s'était montré immaculé au Christ par ses actions saintes puisse lui-même toucher de ses mains pures le corps immaculé du Christ et que la dignité de l'honneur ne fasse pas défaut à celui en qui se trouvait le zèle pour la prédication*<sup>26</sup>.

---

<sup>20</sup> Au sujet du mouvement de la paix de Dieu, voir D. Barthélemy, *L'an mil et la paix de Dieu* ; M. Lauwers (éd.), *Guerriers et moines* ; H.-W. Goetz, « La paix de Dieu en France autour de l'an Mil », p. 131-145 ; D. C. Van Meter, « The Peace of Amiens-Corbie and Gerard of Cambrai's Oration », p. 633-657.

<sup>21</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 190-193 et 199-200.

<sup>22</sup> À moins qu'il ne faille traduire dans le sens plus symbolique de conversion à la vie religieuse.

<sup>23</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 17 : *Ab illo denique tempore habitum religionis sumens, in dies de virtute in virtutem scandere gestiebat.*

<sup>24</sup> À ce sujet, voir M. Lauwers (éd.), *Guerriers et moines*. Il est intéressant d'ajouter que, selon E. Warlop, Hariulf a également fait d'Arnoul de Soissons, dans la Vie de ce dernier qu'il a achevée en 1114 et complétée en 1119/1120, le prototype du chevalier noble entrant en religion (*The Flemish Nobility before 1300*, tome 1, p. 94).

<sup>25</sup> Alcuin, *Vita Richarii*, c. 3, p. 391 ; C. Veyrard-Cosme, *L'œuvre hagiographique en prose d'Alcuin*, p. 112-113.

<sup>26</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 18-19 : *His itaque virtutum incrementis succrescens, et venerabile corpus suum hostiam viventem, sanctam, Deo placentem exhibens, dignus digno ministerio mancipatur, et apostolicae praedicationis exequutor, ac secretorum divinorum conscius et sacerdos efficitur, ut qui se totum sanctis actibus Christo immaculatum exhibuerat, ipse quoque immaculatum Christi corpus intemeratis manibus tractaret, et ut cui praedicationis devotio inerat honoris dignitas non deesset.*

Cela signifie qu'Hariulf, qui est pourtant moine et voit en Riquier le saint fondateur et le premier abbé de son abbaye, a ici choisi de rester fidèle à la Vie de Riquier réécrite par Alcuin, dont Charles Mériaux a montré qu'elle fait de Riquier « le modèle du prêtre local<sup>27</sup> », plutôt que de réduire Riquier à son rôle d'abbé fondateur. Il a sans doute agi ainsi car c'était un moyen pour lui de magnifier Riquier en multipliant les facettes de sa personnalité ayant contribué à sa sainteté. Par ailleurs, on peut signaler que la référence faite par Hariulf au prêtre immaculé dont les mains sont pures a peut-être un lien avec la lutte engagée par la papauté, dans le cadre de la réforme grégorienne, afin de moraliser le clergé, notamment en luttant contre la simonie et le nicolaïsme.

### *C. L'activité religieuse de Riquier*

À l'instar d'Alcuin, Hariulf raconte dans les chapitres VIII et IX du livre I que Riquier s'est consacré à la prédication par la parole et par l'exemple et qu'il a pratiqué la charité et l'hospitalité envers les *pauperes*<sup>28</sup>. De même, dans les chapitres X et XIII, il mentionne le fait que Riquier serait allé à plusieurs reprises en Bretagne insulaire pour prêcher et libérer des captifs<sup>29</sup>. Ou encore, dans le chapitre XVI, il relate l'épisode de la visite rendue par Riquier à une femme nommée Rictrude dont il aurait baptisé le fils<sup>30</sup> : Hariulf modifie toutefois la signification de ce dernier épisode puisqu'il voit en cette femme une sainte qui aurait demandé à Riquier de baptiser son fils Mauront :

*Une femme illustre appelée Rictrude, maintenant bienheureuse dans le séjour céleste, avait un jour envoyé au saint abbé son fils appelé Mauront que le saint, en le purifiant lui-même par l'eau du baptême, marqua du signe du Christ<sup>31</sup>.*

---

<sup>27</sup> C. Mériaux, « *Bonus agricola* », p. 116. On peut ajouter que la Vie de Riquier réécrite par Alcuin qui figure dans le ms. lat. 3788 de la BnF, datant du XII<sup>e</sup> siècle (fol. 202v-204v), se termine ainsi : *EXPLICIT VITA BEATI RICARII PRESBYTERI*. Cela veut dire que Riquier a pu encore être considéré comme un prêtre paroissial à cette époque.

<sup>28</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 19-20.

<sup>29</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 20-21 et 23-24. Éloi et Philibert auraient également œuvré en faveur de la libération de captifs (Ouen de Rouen, *Vita Eligii*, l. I, c. 10, p. 677-678 ; Id., *Vie de saint Éloi*, trad. I. Westeel, p. 28-29 ; *Vita Filiberti*, c. 23, p. 596).

<sup>30</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 27-28.

<sup>31</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 27 : *Quaedam illustris matrona, nomine Hrictrudis, nunc caelesti sede beata, aliquando sancto abbati suum destinaverat filium, nomine Maurontum, quem ipse sanctus baptismatis unda diluens Christi cauterio notavit.*

Un peu plus loin, Hariulf insère même une allusion à la sainteté future de ce Mauront : [...] [le diable] *voyant d'un mauvais œil la gloire et la vertu du saint homme ainsi que la future religiosité sainte de cet enfant [...]*<sup>32</sup>. Pourtant, dans la Vie de Riquier réécrite par Alcuin, cette Rictrude est simplement présentée comme une femme dévote et son fils n'est pas nommé<sup>33</sup>. En fait, Hariulf l'a confondue avec Rictrude de Marchiennes, ce qui explique qu'il appelle son fils Mauront et qu'il fasse allusion à la sainteté future de ce dernier. À la décharge d'Hariulf, il faut cependant préciser que le véritable auteur de cette confusion est Hucbald de Saint-Amand. Ce dernier a en effet rédigé en 907, à la demande de la communauté de Marchiennes, une Vie de Rictrude<sup>34</sup> dédiée à l'évêque Étienne de Liège (901-920). Il a pour cela utilisé la Vie de Riquier réécrite par Alcuin ainsi que des traditions orales<sup>35</sup>. Il va de soi que la présence d'une Rictrude et d'un Mauront dans la Vie de Riquier réécrite par Alcuin a facilité cette confusion de la part d'Hucbald<sup>36</sup>. Hariulf a donc utilisé la Vie de Rictrude, comme l'affirme Ferdinand Lot<sup>37</sup>, et en a repris cette confusion à laquelle il croyait d'autant plus volontiers qu'elle lui permettait d'associer Riquier à d'autres saints<sup>38</sup>.

Cet exemple montre donc qu'Hariulf ne s'est pas toujours contenté de suivre à la lettre la Vie de Riquier réécrite par Alcuin. Au contraire, on peut mettre en évidence trois autres cas de figure dans lesquels il a développé ou complété les propos d'Alcuin afin de mettre davantage en valeur la sainteté de Riquier dans le cadre de son activité religieuse. Premièrement, Hariulf insiste davantage sur les pratiques ascétiques auxquelles Riquier se serait livré. Voici comment Alcuin décrit ces dernières<sup>39</sup> :

<sup>32</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 27 : [...] *qui et sancti viri gloriae ac virtuti, et sanctae illius pueri religiositati futurae invidebat [...]*.

<sup>33</sup> Alcuin, *Vita Richarii*, c. 10, p. 394 ; C. Veyrard-Cosme, *L'œuvre hagiographique en prose d'Alcuin*, p. 120-123.

<sup>34</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, p. 937-950. Au sujet d'Hucbald de Saint-Amand et de la Vie de Rictrude, voir J. M. H. Smith, « A hagiographer at work », p. 151-171 ; Id., « La réécriture chez Hucbald de Saint-Amand », p. 281-284 ; I. Deug-Su, « La *Vita Rictrudis* di Ubaldo di Saint-Amand », p. 545-582 ; H. Platelle, « Le thème de la conversion à travers les œuvres hagiographiques », p. 511-531 ; L. van der Essen, « Hucbald de Saint-Amand (840-930) », p. 333-351 et 522-552.

<sup>35</sup> P. J. Geary, *Aristocracy in Provence*, p. 132-133, note 23 ; K. Ugé, *Creating the Monastic Past in Medieval Flanders*, p. 123-125.

<sup>36</sup> Alcuin, *Vita Richarii*, c. 12, p. 396-397 ; C. Veyrard-Cosme, *L'œuvre hagiographique en prose d'Alcuin*, p. 126-127.

<sup>37</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. XXI-XXII.

<sup>38</sup> Il est intéressant de noter que cette confusion fut à l'origine, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, de la conclusion d'une association de prières entre l'abbaye de Saint-Riquier et celle de Marchiennes (J.-P. Gerzaguët, « Les confraternités de l'abbaye de Marchiennes », p. 301-354 ; J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 46-47 et 474).

<sup>39</sup> À ce sujet, voir G. Bühner-Thierry, « Qui sont les athlètes de Dieu ? », p. 300.

*Et ainsi, dès le début de sa conversion, il se soumit à une ascèse si dure que, après des jeûnes longs et durables, il restaurait son corps maigre et épuisé par les jeûnes avec du pain d'orge mêlé de cendres et de l'eau mêlée de larmes. Grâce à la nourriture de ce repas, le dévot athlète du Christ luttait jour et nuit pour le Seigneur par ses veilles et ses prières, ne battant pas l'air mais châtiant son corps, afin que le futur prédicateur du Christ ne puisse être réprouvé de quelque manière que ce soit<sup>40</sup>.*

Et voilà maintenant comment Hariulf décrit ces mêmes pratiques ascétiques dans le chapitre VII du livre I :

*Lui qui, touché par l'Esprit divin, est soudain transformé, rejette de lui-même ce qu'il avait été auparavant et tout à coup s'accomplit ce qui n'était pas. Je vais maintenant dire des choses étonnantes et qu'un homme charnel pourrait à peine supporter, à moins que le vrai Dieu n'habite en lui : car il s'infligea de lui-même la violence d'une telle austérité et il se soumit à une ascèse si dure qu'il repoussait catégoriquement tous les plats qui sont d'ordinaire agréables pour le corps humain. En effet, dès le début de sa conversion à la vie et jusqu'à la fin, il n'accepta plus ni le pain à base de froment, ni la douceur de l'huile, ni le fait de manger des légumes, de la viande ou du poisson, ni le goût du vin ou de toute autre boisson préparée ; mais parce que la matière de la chair ne peut subsister sans nourriture, après des jeûnes longs et durables, il restaurait son corps maigre et épuisé par les jeûnes avec du pain d'orge mêlé de cendres et de l'eau mêlée de larmes. En effet, pour aggraver encore la sévérité des jeûnes qu'il s'imposait, il ne se contentait pas d'orge seul, dont chacun sait qu'il a une saveur très âpre mais, parce qu'il savait par le péché du premier homme qu'il n'était que cendres, il mêlait des cendres à l'orge. Et il ne lui paraissait pas convenable de boire de l'eau pure, à moins de lui avoir ajouté auparavant des larmes très abondantes ; son teint pâle témoignait d'ailleurs de ses veilles continuelles. Je dirais même sans crainte qu'il ne se serait pas dérobé, au nom de la foi dans le Christ, aux tourments de la persécution de l'époque de Néron ou de Trajan, lui qui s'est soumis volontairement à une telle ascèse : si le martyr de ceux qui*

---

<sup>40</sup> Alcuin, *Vita Richarii*, c. 3, p. 391 : *Itaque mox ab initio conversionis suae tam dura se castigatione constrinxit, ut post longa et diuturna ieiunia, pane se ordeacio cinere commixto et aqua lacrimis temperata fessum ieiuniis corpusculum refocilavit et huius cibi sustentaculo devotus Christi athleta vigiliis et orationibus die noctuque Domino militabat, non aerem verberans, sed corpus suum castigans, ne futurus Christi praedicator in aliquo reprobis inveniretur* ; C. Veyrard-Cosme, *L'œuvre hagiographique en prose d'Alcuin*, p. 112-113.



*étaient forcés à cette époque de renier le nom du Christ durait à peine le temps d'une semaine, et même à peine trois jours, lui en revanche souffrit le martyre durant toute la longue durée de sa vie. Et si un quelconque fidèle veut bien juger dignement du mérite de la chose, il conviendra qu'il n'est pas moindre d'avoir blessé sa chair par des mortifications continues, par amour de Dieu, que d'avoir péri pour la foi par le glaive des infidèles<sup>41</sup>.*

La comparaison entre les deux versions montre clairement combien Hariulf a développé, parfois avec une certaine lourdeur, ce qu'Alcuin avait écrit<sup>42</sup>. Il établit cependant un parallèle intéressant entre Riquier et les chrétiens martyrisés du temps de Néron et de Trajan<sup>43</sup>. Ce parallèle montre qu'Hariulf, dans son désir de faire l'éloge de Riquier, n'hésite pas à aller jusqu'à faire croire que ce dernier fut un martyr, et même un martyr plus glorieux que les martyrs paléochrétiens<sup>44</sup>, alors qu'il fut simplement un confesseur.

Deuxièmement, Hariulf attribue à Riquier des pouvoirs thaumaturgiques de son vivant. Ainsi, à la fin du chapitre VIII du livre I, après avoir recopié des extraits des chapitres 4 et 5 de la Vie de Riquier réécrite par Alcuin<sup>45</sup>, il ajoute le développement suivant :

---

<sup>41</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 17-18 (nous avons mis en gras les passages qu'Hariulf a repris de la Vie de Riquier réécrite par Alcuin) : *At qui divino Spiritu tactus repente mutatur ex omnibus, abnegat semetipsum qualis ante fuerat, subito efficitur quod non erat. Mira dicturus sum, et quae carnalis homo tolerare vix posset, nisi in eo vere Deus habitaret : tanta quippe austeritate vim sibimetipsi irrogavit, et **tam dura se castigatione constrinxit, ut quaecunque ad humani corporis esum solent esse delectabilia, omnimodis spreverit. Ab ipso enim conversionis suae principio ad vitae usque occasum non panem tritici, non levamen olei, non esum leguminis, non dico carniū vel piscis, [sed] nec vini, sive alterius confectae potionis gustum unquam admisit ; sed quia carnis materies absque esca subsistere nequit, post longa et diuturna jejunia pane hordeaceo cinere commixto et aqua lacrymis temperata fessum jejuniis corpusculum refocillabat. Nam ut graviorem sibi imponeret jejuniorum attritionem, non est contentus hordeo simplici, quod nimium asperrimi constat esse saporis, sed quia cinerem se protoplasti peccato cognoverat, hordeo cineres admiscebat. Nec pura aqua ad sorbendum ei fuit habilis, nisi ante eam lacrymis augmentasset uberrimis ; juges vigiliis ora pallida demonstrabant. Fidenter loquar eum persecutionis tempore Neroniana vel Trajana pro fide Christi non refugisse tormenta, qui tantae attritioni se subdidit voluntarie : illorum siquidem, qui tunc temporis Christi nomen negare compellebantur, vix septimanae spatium passio occupabat, immo vix triduo protelabatur ; hic autem per prolixum vitae spatium longum tulit martyrium. Et si quisque fidelis rei meritum digne dijudicet, non minus erit, Dei amore carnem assidua mactatione contrivisse, quam pro fide gladii infidelium objecisse.***

<sup>42</sup> Au sujet des larmes de Riquier, voir P. Nagy, *Le don des larmes au Moyen Âge*, p. 158-159.

<sup>43</sup> Eusèbe de Césarée, *Histoire ecclésiastique*, éd. et trad. G. Bardy, l. II, c. 25, p. 91-93, et l. III, c. 33, p. 145-146.

<sup>44</sup> Hariulf considère donc que le « martyr blanc » est plus méritoire que le « martyr rouge ». À ce sujet, voir É. Suire, *Vocabulaire historique du christianisme*, p. 134-135 ; I. van't Spijker, *Als door een speciaal stempel*, p. 97-98.

<sup>45</sup> Alcuin, *Vita Richarii*, c. 4 et 5, p. 391-392 ; C. Veyrard-Cosme, *L'œuvre hagiographique en prose d'Alcuin*, p. 112-117.

[...] *et en effet aux aveugles, ayant fait un signe de croix, il donnait plus facilement par une parole la lumière des yeux et, par la vertu de ses prières et l'imposition de ses mains, il faisait se lever les paralytiques. Il chassait les démons des corps possédés tantôt par une prière adressée à Dieu, tantôt par son seul commandement ; et très souvent, il les mettait en fuite par sa seule présence*<sup>46</sup>.

De même, Hariulf consacre le début du chapitre suivant à l'action de Riquier auprès des lépreux afin que celle-ci soit mieux mise en valeur qu'elle ne l'est dans la Vie de Riquier réécrite par Alcuin (où elle figure à la fin du chapitre 5<sup>47</sup>) et lui confère une dimension miraculeuse qui est absente de cette dernière :

*Et du fait de son humilité si inouïe et de sa piété ineffable se produisait un miracle extraordinaire et sans précédent puisque, comme il s'humiliait au point de laver son propre corps avec les eaux souillées par la contagion du venin, non seulement il ne contractait pas ce même mal mais les lépreux qui auparavant s'y étaient lavés, par le soin de la main de Dieu et l'accomplissement du mérite du saint, étaient aussitôt guéris de tout mal*<sup>48</sup>.

Enfin, dans le chapitre XX du livre I, Hariulf évoque à nouveau les pouvoirs thaumaturgiques de Riquier, cette fois-ci à la fin de sa vie, quand il s'était retiré en ermite dans la forêt de Crécy. Alors qu'Alcuin se contente d'indiquer que Riquier attirait à lui de nombreux infirmes qu'il soignait<sup>49</sup>, Hariulf précise qu'il s'agissait d'aveugles, de sourds, de muets, de boiteux, de lépreux et de paralytiques<sup>50</sup>. Il ajoute encore, quelques lignes plus loin, que Riquier attirait également à lui les animaux et notamment les oiseaux :

---

<sup>46</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 19 : [...] *nam et caecis, facto crucis signo, dicto citius lumen oculorum donabat, et paralyticos virtute precum et manus impositione erigebat. Daemonia de obsessis corporibus nunc prece ad Deum fusa, nunc solo imperio ejiciebat ; persaepe vero sola sua praesentia fugavit.*

<sup>47</sup> Alcuin, *Vita Richarii*, c. 5, p. 392 ; C. Veyrard-Cosme, *L'œuvre hagiographique en prose d'Alcuin*, p. 114-117.

<sup>48</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 20 : *Unde et pro tam inaudita humilitate, pietateque ineffabili contingebat magnum et inauditum miraculum, quia cum tantum se humiliaret, ut aquis veneni tabo infectis proprium corpus dilueret, non solum ipse malum in se non trahebat, sed et ipsi leprosi qui dudum loti fuerant, divina manu medente et sancti merito exigente, omni malo statim emundabantur.*

<sup>49</sup> Alcuin, *Vita Richarii*, c. 13, p. 397 ; C. Veyrard-Cosme, *L'œuvre hagiographique en prose d'Alcuin*, p. 128-129.

<sup>50</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 33.

*Il n'est pas étonnant que cet homme cher à Dieu ait été visité ainsi par les hommes puisque même les animaux, dépourvus de toute raison, venaient très facilement pour obéir au serviteur de Dieu. En effet, si jamais, ce qui était rare, il lui arrivait du fait des besoins du corps de chercher quelque chose à manger, les oiseaux, dont le grand nombre emplissait la forêt, descendaient alors sans crainte devant lui et se posaient sur ses genoux ou ses épaules si bien que, devant la nature d'une telle chose, on pourrait penser qu'il s'agissait non d'animaux stupides mais plutôt d'enfants s'attachant tendrement à leur père. Quelques morceaux leur étaient tendus par les mains du saint homme et ceux qui, du fait de leur rudesse ou de leur âpreté, ne convenaient pas à l'usage des hommes, semblaient très plaisants à ces mêmes oiseaux qui le flattaient tantôt de leur chant, tantôt de leurs ailes<sup>51</sup>.*

À la lecture de ces passages ajoutés par Hariulf, on peut se demander si ce dernier ne s'est pas inspiré de la Vie de Colomban. Dans celle-ci, Jonas de Bobbio évoque en effet les nombreux malades qui venaient voir Colomban pour qu'il les guérisse<sup>52</sup> et, plus intéressant, il mentionne le fait que les animaux et les oiseaux venaient à lui et lui faisaient fête quand il les appelait<sup>53</sup>. Il faut signaler que l'on trouve des miracles similaires à ce dernier dans la Vie de Josse datant du X<sup>e</sup> siècle<sup>54</sup> et dans celle de Valery datant du deuxième tiers du XI<sup>e</sup> siècle<sup>55</sup>.

Troisièmement, Hariulf présente Riquier comme un « missionnaire » en assimilant sa prédication à l'évangélisation *ex nihilo* de païens. Ainsi, le chapitre XV du livre I commence de la manière suivante :

*Après que, les ténèbres de l'ignorance et des erreurs ayant été chassées, Riquier, le serviteur de Dieu, eut rempli de nombreuses régions du nom du Christ et instruit*

---

<sup>51</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 33 : *Nec mirum si Deo carus homo ab hominibus frequentabatur, cum ipsa quoque animalia omni ratione carentia ad obsequendum Dei servo promptissima forent. Denique si quando, quod infrequens erat, contigisset eum necessitati corporeae quidpiam comedendo conquirere, illae aves, quarum multiplicitate nemora replebantur, ita intrepide ante illius ora descendebant, et genuculis ejus vel scapulis insidebant, ut non insensata animalia, sed tanquam filios affectuose patri inhaerentes ipsa rei qualitate putares. Porrigebantur eis sancti viri manibus aliquae micae, et quae pro sui durezza, vel austeritate hominum usui essent inhabiles, ipsis avibus nunc voce, nunc pennis adulantibus, gratissimae fieri videbantur.* À ce sujet, voir I. van't Spijker, *Als door een speciaal stempel*, p. 80-81.

<sup>52</sup> Jonas de Bobbio, *Vitae Columbani abbatis discipulorumque eius*, éd. B. Krusch, c. 7, p. 166 ; Id., *Vie de saint Colomban et de ses disciples*, trad. A. de Vogüé, p. 115.

<sup>53</sup> Jonas de Bobbio, *Vitae Columbani abbatis discipulorumque eius*, éd. B. Krusch, c. 17, p. 185-186 ; Id., *Vie de saint Colomban et de ses disciples*, trad. A. de Vogüé, p. 129.

<sup>54</sup> *Vita Iudoci*, c. 6, p. 567 ; H. Le Bourdellès, « Vie de St Josse avec commentaire historique et spirituel », p. 919-920 et 930.

<sup>55</sup> *Vita Walarici*, c. 27, p. 171.

*d'innombrables païens convertis à la sainte foi, et la plupart même au mode de vie monastique, après avoir fondé des églises et institué des clercs, [...]»<sup>56</sup>.*

Hariulf pense donc que Riquier s'est consacré à la conversion des païens dans de nombreuses régions. On peut en déduire que, selon lui, le Ponthieu était également peuplé de païens dans la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle. Robert Fossier lui donne raison dans une certaine mesure puisqu'il considère que la conversion des populations picardes ne s'est achevée que vers 800<sup>57</sup>. De même, Jean-François Lemarignier parle plus généralement de la dimension missionnaire du monachisme au dernier siècle mérovingien<sup>58</sup>. Toutefois, Charles Mériaux a montré depuis qu'il ne fallait pas être dupe des références au paganisme et aux missions d'évangélisation que l'on peut lire dans les sources hagiographiques relatives au nord de la Gaule durant le haut Moyen Âge. Ainsi, le « paganisme » qu'auraient eu à affronter au VII<sup>e</sup> siècle les « missionnaires » est en fait le produit de reconstructions tardives (on pourrait dire de *topoi* hagiographiques) sans grand rapport avec la réalité historique. Il s'agit d'un ensemble de pratiques sociales à vague connotation religieuse ne constituant pas un ensemble doctrinal opposé de façon irréductible au christianisme. Les « missionnaires » étaient en fait confrontés à des populations qui, bien qu'imparfaitement christianisées, n'avaient déjà plus d'autre alternative religieuse que le christianisme<sup>59</sup>. On peut ajouter que les découvertes archéologiques effectuées depuis les années 1970 dans plusieurs nécropoles situées entre la Canche et la Somme, notamment celles de Vron et de Nouvion-en-Ponthieu (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles), ont montré que, dans cette région peuplée à l'époque de Saxons et de Francs, le christianisme a progressé au détriment des pratiques païennes au cours du VI<sup>e</sup> et surtout du VII<sup>e</sup> siècle<sup>60</sup>. Il convient donc de nuancer les affirmations d'Hariulf car, comme l'écrit Charles Mériaux, « définir comme païens les compatriotes de Riquier, c'est en définitive rester prisonnier des sources qui considèrent ainsi ceux qui n'acceptaient pas « de passer toute leur vie dans la pénitence et la religion sacrée »<sup>61</sup> ».

---

<sup>56</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 24-25 : *Postquam, fugatis ignorantiae ac errorum tenebris, multas Dei famulus Richarius Christi nomine repleverat regiones, et paganos conversos innumeros sancta fide, plerosque autem monastica religione instruxerat, post locatas ecclesias, et clericos delegatos, [...]*.

<sup>57</sup> R. Fossier, *La terre et les hommes en Picardie*, tome 1, p. 170.

<sup>58</sup> J.-F. Lemarignier, « Quelques remarques sur l'organisation ecclésiastique », p. 470 ; Id., « Encadrement religieux des campagnes », p. 767.

<sup>59</sup> C. Mériaux, *Gallia irradiata*, p. 31-52.

<sup>60</sup> D. Piton, *La nécropole de Nouvion-en-Ponthieu* ; C. Seillier, « Le cimetière germanique de Vron », p. 159-168 ; J. Soulat, « La pénétration des groupes saxons et anglo-saxons dans le Ponthieu », p. 27-35 ; T. Ben Redjeb, *Carte archéologique de la Gaule*, p. 115 et 117.

<sup>61</sup> C. Mériaux, *Gallia irradiata*, p. 49-50.

On retrouve cette même volonté d'Hariulf de présenter Riquier comme un « missionnaire » dans les différents chapitres du livre I où il est question de ses voyages outre-Manche. Nous avons vu plus haut que, dans les chapitres X et XIII, Hariulf mentionne le fait que Riquier serait allé à plusieurs reprises en Bretagne insulaire pour prêcher et libérer des captifs. Cependant, il ajoute plusieurs récits de miracles qui auraient eu lieu à l'occasion de ces voyages et qui ne figurent pas dans la Vie de Riquier réécrite par Alcuin. Ainsi, dans les chapitres XI et XII, il relate deux miracles qui auraient eu lieu à Sorrus<sup>62</sup>, localité par laquelle Riquier avait l'habitude de passer lorsqu'il allait en Bretagne insulaire ou en revenait. À la suite du premier de ces miracles, qu'Hariulf appelle le miracle de la neige, Riquier aurait justement obtenu la possession de Sorrus<sup>63</sup> tandis que, dans le second, il y aurait fait jaillir une source dont Hariulf précise qu'elle coulait encore de son temps<sup>64</sup>. De même, dans le chapitre XIII, il met davantage en valeur qu'Alcuin<sup>65</sup>, en le présentant comme un autre miracle, le don de prophétie de Riquier qui, alors qu'il se trouvait en Bretagne insulaire, eut la révélation que les personnes qu'il avait laissées dans la servitude<sup>66</sup> dans le Ponthieu allaient bientôt mourir et qui envoya par conséquent des disciples afin de les affranchir avant leur décès<sup>67</sup>. Enfin, dans le chapitre XVII, Hariulf mentionne trois autres miracles liés à des voyages de Riquier en Bretagne insulaire mais dont il se méfie quelque peu car ils sont issus de traditions orales populaires<sup>68</sup> : la guérison d'un aveugle dans un lieu appelé depuis *Domnus*

<sup>62</sup> Dép. Pas-de-Calais, arr. Montreuil, cant. Berck. Il existe aujourd'hui à Sorrus une église Saint-Riquier et une rue Saint-Riquier. Sorrus se trouve juste au sud de la Calotterie, c'est-à-dire du site de Quentovic. Ce célèbre port du haut Moyen Âge est mentionné dans un miracle de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle (*Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. I, c. 4, p. 215), miracle résumé par Hariulf dans le chapitre IV du livre III de sa chronique (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 99), mais celui-ci ne semble pas conscient de l'importance de Quentovic entre le VII<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> siècle. À ce sujet, voir S. Lebecq, B. Béthouart et L. Verslype (éd.), *Quentovic. Environnement, archéologie, histoire*.

<sup>63</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 21-23. La source de ce miracle est inconnue bien que la donation de Sorrus à Riquier figure dans le premier des deux livres de miracles de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle (*Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. I, c. 1, p. 213). Pour autant, il n'est pas certain que ce miracle, qui permet de confirmer la possession de Sorrus par l'abbaye, ait été inventé par Hariulf. J. Hénocque (*Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. XXXIII-XXXIV) et à sa suite F. Lot (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 21-22, note 1) pensent en effet qu'il a pu être emprunté à un ancien recueil de miracles aujourd'hui perdu, peut-être celui qu'évoque Alcuin dans l'épître dédicatoire de sa Vie de Riquier (Alcuin, *Vita Richarii*, p. 389).

<sup>64</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 23. Ce miracle provient du premier des deux livres de miracles de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle (*Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. I, c. 3, p. 214-215). On trouve un miracle similaire dans la Vie de Colomban (Jonas de Bobbio, *Vitae Columbani abbatis discipulorumque eius*, éd. B. Krusch, c. 9, p. 168 ; Id., *Vie de saint Colomban et de ses disciples*, trad. A. de Vogüé, p. 118), dans la Vie de Josse datant du X<sup>e</sup> siècle (*Vita Iudoci*, c. 11, p. 569 ; H. Le Bourdellès, « Vie de St Josse avec commentaire historique et spirituel », p. 923-924 et 932-933) ou encore dans la Vie de Mauguille rédigée par Hariulf (*Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars secunda, c. 8, p. 540).

<sup>65</sup> Alcuin, *Vita Richarii*, c. 8, p. 393 ; C. Veyrard-Cosme, *L'œuvre hagiographique en prose d'Alcuin*, p. 118-119.

<sup>66</sup> Hariulf, pour qui Riquier est de naissance noble, devait sans doute les assimiler à des serfs.

<sup>67</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 23-24.

<sup>68</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 28-29.

*Richarius* (aujourd'hui Douriez<sup>69</sup>), le fait que l'absence d'embarcation pour traverser l'Authie ou la Canche n'empêchait pas Riquier de traverser ces deux fleuves côtiers sans se mouiller les pieds<sup>70</sup> et la traversée miraculeuse de l'Authie par Riquier et les captifs libérés en Bretagne insulaire qui étaient avec lui alors qu'ils étaient poursuivis par des brigands.

#### ***D. La retraite érémitique et le décès de Riquier***

Dans le chapitre XIX du livre I, Hariulf raconte comment Riquier, à la fin de sa vie, résolut de devenir ermite<sup>71</sup>. Ce faisant, il insiste davantage qu'Alcuin<sup>72</sup> sur le fait que Riquier voulait fuir les sollicitations des puissants afin de se consacrer pleinement à la contemplation :

*Lui-même, souhaitant maintenant être reçu dans les lieux célestes et ne supportant plus qu'avec peine d'être davantage soumis à de telles sollicitations de la part d'hommes illustres, désira se retirer au désert afin de se consacrer plus librement à Dieu seul et de cueillir les fruits de la vie contemplative, lui qui, avec zèle, n'épargnait pas ses efforts dans la vie active. [...] il se consacra entièrement à la recherche de Dieu et aspira à la vie érémitique dans laquelle il pourrait en secret, dans son esprit, explorer les contrées célestes et se sanctifier tout entier en Dieu par qui il devait bientôt être accueilli<sup>73</sup>.*

---

<sup>69</sup> Dép. Pas-de-Calais, arr. Montreuil, cant. Auxi-le-Château. À nouveau, c'est une façon de rappeler la possession de ce domaine par l'abbaye. Il existe aujourd'hui à Douriez une collégiale Saint-Riquier mais celle-ci a été édifée au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>70</sup> Ce miracle et le précédent rappellent ceux accomplis par Jésus (Jean 9, 1-12 ; Matthieu 14, 22-33 = Marc 6, 45-52 = Jean 6, 16-21).

<sup>71</sup> Même désir de vivre en ermite dans la Vie de Josse datant du X<sup>e</sup> siècle (*Vita Iudoci*, c. 5, p. 567, c. 9, p. 568, et c. 11, p. 569 ; H. Le Bourdellès, « Vie de St Josse avec commentaire historique et spirituel », p. 919, 922-923 et 930-932) et dans la Vie de Mauguille rédigée par Hariulf (*Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars secunda, c. 5, p. 539). Au sujet de l'érémitisme durant le haut Moyen Âge, voir J. Heuclin, *Aux origines monastiques de la Gaule du Nord*.

<sup>72</sup> Alcuin, *Vita Richarii*, c. 12, p. 396 ; C. Veyrard-Cosme, *L'œuvre hagiographique en prose d'Alcuin*, p. 126-127.

<sup>73</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 31-32 : *Quod ipse caelestibus jamjam inseri cupiens sat moleste ferens ne tantis honoratorum virorum obsequiis ulterius ambiretur, eremum cupivit, quatenus soli Deo liberius vacaret, et contemplativos carperet fructus, qui in actualibus haud segniter desudabat. [...] divinis sese ex integro contulit theoriis, eremiticam petiit vitam, qua secretius sola caelestia mente rimaretur et totum se in Deo sanctificaret, a quo post modicum erat suscipiendus.*

Dans le chapitre XX, Hariulf décrit la vie très austère que mena Riquier, jusqu'à son décès, dans son modeste ermitage de la forêt de Crécy. Il ne s'y retira pas seul mais accompagné par un disciple nommé Sigobard<sup>74</sup> :

*Et ainsi Riquier, grand confesseur de Dieu et père remarquable, avec un seul disciple nommé Sigobard, brillant d'une haute noblesse, entra dans ladite habitation, très satisfait de cette petite cabane faite d'une façon très rudimentaire, car cette habitation correspondait à sa vie, et estimant excessif que le contempteur du siècle paraisse avoir quelque chose des richesses du siècle<sup>75</sup>.*

Selon Bruno Krusch, le nom du disciple de Riquier est peu commun<sup>76</sup>. On trouve un comte portant ce nom dans la Vie de Valery datant du deuxième tiers du XI<sup>e</sup> siècle<sup>77</sup> mais il se peut que l'auteur de cette Vie l'ait tiré de la Vie de Riquier réécrite par Alcuin. Il importe surtout de noter qu'Hariulf, à la différence d'Alcuin<sup>78</sup>, insiste sur la noblesse de Sigobard, comme pour introduire l'idée que Riquier avait des disciples à la hauteur de sa propre noblesse.

Dans le chapitre XXI, Hariulf relate le décès de Riquier le 26 avril (le VI des calendes de mai) d'une année inconnue<sup>79</sup>. Cependant, avant de recopier pour cela le passage adéquat de la Vie de Riquier réécrite par Alcuin<sup>80</sup>, il adopte un ton plus personnel :

*Jusqu'à présent, tant qu'il s'agissait de la vie du saint, mon esprit était joyeux et se réjouissait comme si notre saint patron était encore en vie alors qu'il racontait ce que celui-ci avait fait de son vivant. Jusqu'à présent, nous naviguions pour ainsi dire sous des vents favorables et, en relisant les actions paisibles de notre père très cher, nous*

---

<sup>74</sup> Tels Colomban avec Domoal ou avec Gall (Jonas de Bobbio, *Vitae Columbani abbatis discipulorumque eius*, éd. B. Krusch, c. 9, p. 168, et c. 11, p. 171 ; Id., *Vie de saint Colomban et de ses disciples*, trad. A. de Vogüé, p. 117 et 121) et Josse avec Vurmarius (*Vita Iudoci*, c. 7, p. 568 ; H. Le Bourdellès, « Vie de St Josse avec commentaire historique et spirituel », p. 920 et 930).

<sup>75</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 32-33 : *Magnus itaque confessor Dei et eximius Pater Richarius, cum solo commilitone, nomine Sygobardo apice nobilitatis fulgido, praefatam habitationem ingressus est, parvo tantum tuguriunculo vilissimo opere facto contentus, ut habitatio vitae congrueret, superfluum aestimans saeculi contemptorem aliquid saeculi divitiarum videri habere.*

<sup>76</sup> *Vita Richarii primigenia*, p. 450, note 7.

<sup>77</sup> *Vita Walarici*, c. 12, p. 165.

<sup>78</sup> Alcuin, *Vita Richarii*, c. 14, p. 397 ; C. Veyrard-Cosme, *L'œuvre hagiographique en prose d'Alcuin*, p. 128-129.

<sup>79</sup> On considère traditionnellement que ce fut en 645 mais rien ne permet de le prouver positivement.

<sup>80</sup> Alcuin, *Vita Richarii*, c. 14, p. 398 ; C. Veyrard-Cosme, *L'œuvre hagiographique en prose d'Alcuin*, p. 130-131.

*avons comme l'impression de chanter doucement les chants des marins ; mais maintenant, mon esprit, que vas-tu choisir ? Garderas-tu le silence ou raconteras-tu la mort du juste ? Mais n'appelle pas mort ce qui fut une naissance pour le saint. En effet, quand il mourut dans ce monde, il naquit alors en vérité dans les cieux auprès du Christ. Il est malheureux d'aimer de soi-même les lieux mortels et, après avoir affronté des dangers, de ne pas vouloir regarder le port. Tu dois te réjouir de notre père qui, sauvé du naufrage du monde, se réjouit de vivre couronné de laurier avec le Christ dans un séjour intangible. Et je dis intangible parce que céleste, intangible parce qu'éternel, intangible parce que ne pouvant être atteint par les attaques d'aucun ennemi. Par conséquent, ayant calmé la douleur de notre cœur et séché l'abondance de nos larmes, nous racontons non la mort mais le passage à la vie éternelle de notre père qui en vérité est bienheureux car, en méprisant le monde, il a toujours visé ce passage. À présent, nous adoucissons notre visage afin que la gloire de notre père soit annoncée ouvertement<sup>81</sup>.*

Bien que les procédés rhétoriques utilisés par Hariulf puissent soulever des interrogations quant à sa sincérité réelle<sup>82</sup>, on voit cependant qu'il a cherché à introduire une forme de dramatisation dans son récit, sans doute parce qu'il trouvait la version d'Alcuin trop sobre. On remarque en particulier la métaphore de la mer qui sous-tend tout le passage mais qui n'est pas si surprenante que cela de la part d'un moine dont l'abbaye était proche de l'embouchure de la Somme.

Après avoir inhumé Riquier dans la forêt de Crécy, conformément à ses dernières volontés, son disciple Sigobard, qui se morfondait depuis lors, aurait eu une vision de Riquier comparant la misérable cabane qu'il avait dans son ermitage avec la demeure glorieuse et resplendissante qui était désormais la sienne au paradis. Pour mieux mettre en relief cette

---

<sup>81</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 34 : *Hactenus dum de sancti vita ageretur se hilarem animus gestiebat, et quasi de vivente patrono gaudebat, cum quae vivens fecisset narrabat, hactenus tanquam prosperis navigabamus ventis, et dilecti Patris gesta lectione placida percurrendo, quasi dulce nobis celeuma canere videbamus ; at nunc anima quid eligis ? conticesces, an justis mortem narrabis ? sed ne dicas mortem quae sancto fecit natalem. Nam quando mundo mortuus, tunc Christo est in caelis vere natus. Miserum est loca mortis ultro amare, et, post experta saltem pericula, portum nolle videre. Simul et Patri congaudere debes, qui, naufragio mundi salvatus, firma sede cum Christo vivens gaudet laureatus. Firma, inquam, quia caelesti ; firma, quia aeterna ; firma, quia nullis hostium incursibus auferenda. Cordis igitur dolore lacrymarum ubertate digesto Patris non mortem, sed transitum dicamus, qui idcirco vere beatus est, quia mundum contemnens hunc transitum semper ambivit. Sed jam frontem solvamus quo Patris gloria libere nuntietur.*

<sup>82</sup> J. Leclercq estime toutefois que chez les auteurs monastiques, dans ce genre de circonstances, les « sentiments réellement éprouvés exigeaient une expression d'autant plus littéraire qu'ils étaient plus intenses » (*L'amour des lettres et le désir de Dieu*, p. 125).



vision qui, naturellement, remplit Sigobard de joie, Hariulf lui consacre l'intégralité du chapitre XXII du livre I<sup>83</sup> alors qu'Alcuin l'avait placée dans le chapitre 14 de sa Vie de Riquier, à la suite du récit du décès du saint<sup>84</sup>.

## II. Les origines des abbayes de Saint-Riquier et de Forest-Montiers

### *A. La fondation de l'abbaye de Saint-Riquier*

Dans le chapitre XV du livre I, Hariulf indique que Riquier, parvenu à un certain âge, aurait arrêté ses missions lointaines et serait revenu à *Centula* où il avait fondé un monastère :

*Après que, les ténèbres de l'ignorance et des erreurs ayant été chassées, Riquier, le serviteur de Dieu, eut rempli de nombreuses régions du nom du Christ et instruit d'innombrables païens convertis à la sainte foi, et la plupart même au mode de vie monastique, après avoir fondé des églises et institué des clercs, quand il se rendit compte qu'il ne pouvait prévaloir davantage sur le chemin de la prédication, et alors que l'infatigable volonté de la sainte application persistait cependant en lui, il retourna dans sa terre natale, sur l'héritage paternel que nos compatriotes appellent alleu ou patrimoine, et se disposa à y passer le reste de sa vie au service de Dieu. Et depuis longtemps, il avait offert avec lui cette possession au Christ et avait construit un monastère sur la terre paternelle afin que là où lui-même était venu au monde, il en fasse naître un grand nombre par la grâce de Dieu et que sur le lieu de sa naissance soient engendrés des fils à l'héritage dessus dit<sup>85</sup>.*

---

<sup>83</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 35-36.

<sup>84</sup> Alcuin, *Vita Richarii*, c. 14, p. 398-399 ; C. Veyrard-Cosme, *L'œuvre hagiographique en prose d'Alcuin*, p. 130-133.

<sup>85</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 24-25 : *Postquam, fugatis ignorantiae ac errorum tenebris, multas Dei famulus Richarius Christi nomine repleverat regiones, et paganos conversos innumeros sancta fide, plerosque autem monastica religione instruxerat, post locatas ecclesias, et clericos delegatos, cum sentiret se non posse amplius praevalere ad circuitionem praedicationis, permaneret tamen in eo infatigata voluntas sanctae exercitationis, solo nativo, et paternae haereditati, quam nostrates alodium vel patrimonium vocant, sese contulit, quod reliquum erat vitae ibidem in Dei servitio transacturus. Hanc denique possessionem Christo secum dudum obtulerat, monasteriumque in paterno solo construxerat, ut ubi ipse fuerat mundo procreatus, ibi multos per Dei gratiam generaret, et in loco suae nativitatis procrearentur filii supernae haereditatis.*

Riquier serait donc revenu à *Centula* où il se serait établi sur les terres qu'il possédait par héritage. Hariulf prend ici quelques libertés avec la Vie de Riquier réécrite par Alcuin. En effet, cette dernière indique simplement que Riquier, après être allé en Bretagne insulaire, est revenu chez lui où il a continué à mener une vie ascétique<sup>86</sup>. En outre, Hariulf insiste plus qu'Alcuin sur le fait que Riquier fonda l'abbaye sur « la terre paternelle », « l'héritage paternel », « sa terre natale » : cela signifie qu'il voit dans l'abbaye dont il est moine une fondation privée de Riquier<sup>87</sup> mais cela illustre également sa volonté de souligner l'origine noble de ce dernier puisqu'il n'ignorait sans doute pas que les abbayes étaient normalement fondées par des nobles laïques ou ecclésiastiques<sup>88</sup>.

Toutefois, on ne peut s'empêcher d'être surpris par la brièveté de ce récit de fondation. Il est tout de même question de la fondation de l'abbaye de Saint-Riquier, dont l'histoire est au cœur de la chronique d'Hariulf, or ce dernier donne l'impression de l'évoquer en passant, comme si ce n'était qu'un détail. Même le récit de la retraite érémitique de Riquier dans la forêt de Crécy est plus développé alors que l'on aurait logiquement pu s'attendre à l'inverse. À la décharge d'Hariulf, il faut cependant reconnaître que la Vie de Riquier réécrite par Alcuin ne lui est pas d'un grand secours. Voici en effet la seule référence à la fondation d'un lieu de culte à *Centula* que l'on peut y lire : [...] *confiant à un autre le gouvernement de l'église qu'il avait fondée lui-même pour le Christ dans le vicus de Centule*<sup>89</sup>. On note au passage que, là où Alcuin parle d'une église, lui qui cherche à faire de Riquier le modèle du prêtre local, Hariulf parle quant à lui d'un monastère, sans doute car il considère que Saint-Riquier a été une abbaye dès ses origines (ce qui est pourtant loin d'être sûr)<sup>90</sup>.

---

<sup>86</sup> Alcuin, *Vita Richarii*, c. 9, p. 393-394 ; C. Veyrard-Cosme, *L'œuvre hagiographique en prose d'Alcuin*, p. 120-121.

<sup>87</sup> J. Mabillon a daté cette fondation de 627 mais cette date est en fait hypothétique (*Annales ordinis sancti Benedicti*, tome I, p. 336-337). Quoi qu'il en soit, si l'abbaye de Saint-Riquier a bien été fondée dans la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle, elle s'inscrit alors, avec des abbayes comme Saint-Valery, Saint-Amand, Péronne, Saint-Bertin, Saint-Wandrille, Jumièges ou encore Corbie, dans le grand mouvement de fondations monastiques qui a touché la Neustrie au VII<sup>e</sup> siècle. À ce sujet, voir F. Prinz, *Frühes Mönchtum im Frankenreich*, p. 163-175 ; A. Dierkens, « Prolégomènes à une histoire des relations culturelles », p. 371-394 ; C. Mériaux, « Quentovic dans son environnement politique et religieux », p. 208-209.

<sup>88</sup> À ce sujet, voir K. F. Werner, « Le rôle de l'aristocratie dans la christianisation », p. 45-73 ; R. Le Jan, *Famille et pouvoir dans le monde franc*, p. 48-52, 125-126 et 394-395.

<sup>89</sup> Alcuin, *Vita Richarii*, c. 12, p. 396 : [...] *ecclesiae regimen alteri tradens, quam ipse in Centulo vico Christo fundavit* ; C. Veyrard-Cosme, *L'œuvre hagiographique en prose d'Alcuin*, p. 126-127.

<sup>90</sup> Cependant, la différence entre les deux est peut-être moins grande qu'il ne paraît comme le rappelle C. Mériaux lorsqu'il se demande « comment distinguer parfois une église d'un monastère quand on connaît les imprécisions du vocabulaire ? » (*Gallia irradiata*, p. 17). À ce sujet, voir aussi N. Deflou-Leca, *Saint-Germain d'Auxerre et ses dépendances*, p. 12-14.

Dans le chapitre XVIII du livre I, Hariulf relate l'épisode de la venue de Dagobert à Centula à la demande de Ghislemar : *Et à cette époque, le très puissant roi Dagobert lui-même, à la demande de Ghislemar, homme illustre, se rendit dans le Ponthieu pour rendre visite à l'homme de Dieu [...]*<sup>91</sup>. Riquier aurait alors prononcé un long sermon dans lequel il aurait rappelé au roi ses devoirs<sup>92</sup>. Ce dernier, au lieu d'en prendre ombrage, aurait au contraire apprécié les paroles de Riquier et lui aurait fait une donation pour l'entretien du luminaire :

*Ledit roi, ravi par la constance de ses mœurs et l'application de sa prédication, commença à l'aimer en esprit et à le combler d'honneur, si bien qu'il lui donna le jour même un peu de ses revenus fiscaux pour le luminaire de la maison de Dieu*<sup>93</sup>.

On retrouve la même présentation des faits dans la Vie de Riquier réécrite par Alcuin<sup>94</sup>. Toutefois, Hariulf mentionne ensuite une seconde donation qui ne figure pas, quant à elle, dans la version d'Alcuin :

*Il lui confia également, ayant auparavant confessé ses mauvaises actions et reçu l'absolution, un territoire situé dans le Ponthieu et appelé Campania où se trouvent trois domaines qui, à partir de ce jour, ont servi au saint homme et qui, après son décès, ont servi jusqu'à aujourd'hui au monastère de Centule : le premier s'appelle Altvillaris, le deuxième Rebellismons et le troisième Valerias*<sup>95</sup>.

---

<sup>91</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 29-30 : *Nam quodam tempore ipse rex potentissimus Dagobertus, rogante viro illustri Gislemaro, Pontivas devenit in partes virum Dei visitare [...]*.

<sup>92</sup> A.-M. Helvétius a bien résumé le contenu de ce type de sermons que l'on trouve dans plusieurs sources hagiographiques des VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles, notamment dans la Vie de Colomban, celle d'Éloi et celle de Wandrille : « Le message transmis par ces différents textes peut se résumer ainsi : les grands ne se soucient que d'augmenter leur pouvoir, leurs possessions et leur prestige en ce monde, qu'ils considèrent comme des signes de la grâce divine et pour lesquels ils sont prêts à se battre entre eux sans merci ; pour faire régner l'ordre et la paix, il faut les amener à se convertir en profondeur, à intérioriser les vertus prônées par le Christ et à faire pénitence par crainte du Jugement dernier. Les nobles sont exhortés à préparer sur terre leur salut dans l'au-delà, par l'aumône – qui reste le moyen traditionnel de racheter ses péchés – mais aussi par un changement radical d'état d'esprit. Les moines semblent mieux qualifiés que d'autres pour transmettre cet enseignement aux grands laïcs » (« Hagiographie et formation politique des aristocrates dans le monde franc », p. 66).

<sup>93</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 30 : *Cujus constantia morum, et instantia praedicationis praefatus rex delectatus, coepit eum animo amare, et honore prosequi intantum, ut ea ipsa die aliquid de censu suo ad luminaria domus Dei ei condonaret.*

<sup>94</sup> Alcuin, *Vita Richarii*, c. 11, p. 395-396 ; C. Veyrard-Cosme, *L'œuvre hagiographique en prose d'Alcuin*, p. 122-127.

<sup>95</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 31 : *Delegavit autem ei, prius facinorum suorum confessione praemissa et absolutione percepta, territorium quoddam in pago Pontivo, quod dicitur Campania, ubi habentur villae tres, ex ea die sancto viro, et post ejus transitum Centulo coenobio hodieque servientes : quarum prima vocatur Altvillaris, secunda Rebellismons, tertia Valerias.*

Ferdinand Lot pense que *Campania* désigne une région naturelle s'étendant à la fois sur les *pagi* de Théroouanne et de Ponthieu<sup>96</sup>. Selon Jules Hénocque<sup>97</sup>, *Altvillar* correspond à Hautvillers-Ouville<sup>98</sup>, *Rebellismons* à Réalmont (ou Réaumont) et *Valerias* à Valines, ces deux derniers domaines se trouvant sur le territoire d'Hautvillers-Ouville ou dans les environs. Ferdinand Lot<sup>99</sup> est d'accord avec Jules Hénocque au sujet de l'identification d'*Altvillar* mais pense que *Rebellismons* correspond à Romont, sur le territoire de Buire-le-Sec<sup>100</sup>, et que *Valerias* correspond à Valloires, sur le territoire d'Argoules<sup>101</sup>.

Que penser toutefois des deux donations que Dagobert aurait faites à Riquier et qui ne sont confirmées par aucun diplôme de Dagobert, pas même par un des nombreux faux qui lui sont attribués<sup>102</sup> ? On remarque que la première donation est évoquée de façon étonnamment vague, un peu comme le récit de la fondation de l'abbaye de Saint-Riquier. Selon Christoph Wehrli, cette première donation avait peut-être pour fonction d'inciter Charlemagne à se montrer lui aussi généreux envers Saint-Riquier<sup>103</sup> mais on peut lui objecter qu'elle figurait déjà dans la première Vie de Riquier (fin du VII<sup>e</sup> ou peu après le milieu du VIII<sup>e</sup> siècle)<sup>104</sup>. En ce qui concerne la seconde donation, Ferdinand Lot<sup>105</sup> s'est demandé si Hariulf n'aurait pas confondu avec un passage des *Gesta Dagoberti* dans lequel Dagobert donne *Campania villa* à l'abbaye de Saint-Denis<sup>106</sup>, sachant qu'Hariulf avait à sa disposition les *Gesta Dagoberti* puisqu'il les a utilisés dans le chapitre III du livre I de sa chronique<sup>107</sup>. Cependant, il s'agirait alors d'une bien étrange confusion : il est plus vraisemblable qu'Hariulf s'est délibérément inspiré de ce passage des *Gesta Dagoberti* pour ajouter la seconde donation. Par ailleurs, la présence de cette dernière dans la chronique d'Hariulf laisse penser que la possession par

---

<sup>96</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 31, note 3. Il est vrai que l'on trouve aujourd'hui dans cette région plusieurs toponymes dérivant de *Campania* : Campagne-lès-Boulonnais, Campagne-lès-Guines, Campagne-lès-Hesdin, Campagne-lès-Wardrecques ou encore Campigneulles-les-Grandes et Campigneulles-les-Petites.

<sup>97</sup> J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 3, p. 217.

<sup>98</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1.

<sup>99</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 334, 350 et 354.

<sup>100</sup> Dép. Pas-de-Calais, arr. Montreuil, cant. Auxi-le-Château.

<sup>101</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue.

<sup>102</sup> Selon L. Theis, le grand nombre de faux placés sous le nom de Dagobert, qui l'emporte dans ce domaine sur tous les autres souverains mérovingiens et sur la plupart des Carolingiens, témoigne du crédit dans lequel était tenu ce roi et de l'intérêt que l'on pouvait trouver à solliciter la garantie de sa mémoire (*Dagobert*, p. 42). Au sujet des faux diplômes de Dagobert pour l'abbaye de Saint-Denis, voir C. Brühl, *Studien zu den merowingischen Königsurkunden*, p. 137-201.

<sup>103</sup> C. Wehrli, *Mittelalterliche Überlieferungen von Dagobert I.*, p. 117-118.

<sup>104</sup> *Vita Richarii primigenia*, c. 6, p. 447-448 ; C. Veyrard-Cosme, *L'œuvre hagiographique en prose d'Alcuin*, p. 18-19.

<sup>105</sup> F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 263.

<sup>106</sup> *Gesta Dagoberti I. regis Francorum*, c. 37, p. 414-415 ; MGH, Diplomata, DD Mer. 2, Dep. 183, p. 576.

<sup>107</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 11.

l'abbaye d'*Altvillaris*, *Rebellismons* et *Valerias* a pu être remise en cause à l'époque d'Hariulf ou peu de temps auparavant. Dans ce cas, Hariulf aura fait remonter l'origine de cette possession à l'époque de Riquier et de Dagobert pour la rendre d'autant plus incontestable<sup>108</sup>. Quoi qu'il en soit, ces deux donations confirment le fait que l'abbaye est à ses yeux une fondation privée de Riquier, et non une fondation royale, puisqu'il les évoque trois chapitres après la fondation de l'abbaye : autrement dit, pour Hariulf, ces donations sont venues accroître le temporel de l'abbaye après sa fondation et donc ne faisaient pas partie de sa dotation initiale.

### ***B. Les débuts de la communauté de Saint-Riquier***

Alors que la Vie de Riquier réécrite par Alcuin parle très peu des premiers compagnons de Riquier, Hariulf se montre plus loquace à leur sujet dans le chapitre XV du livre I :

*Ce lieu, conservé par Dieu, perdure brillant jusqu'à aujourd'hui à Centule et contient une foule de serviteurs dévoués au Christ Seigneur. Et alors qu'il accomplissait cela, dans la mesure où cela plaisait à sa très sainte volonté, et qu'il cherchait non la grandeur des édifices ou la beauté des habitations mais le salut des âmes et la sainteté des mœurs honnêtes, il rassembla en ce lieu des frères, des habitants de la région pour quelques-uns ainsi que des hommes qu'il avait libérés, qui essayaient assurément d'imiter sa sainteté. En dissipant leurs vies et en dénonçant leurs mœurs, il leur enseignait par l'exemple plus que par la parole, en les dirigeant avec le titre d'abbé, à tendre des profondeurs vers les hauteurs et des choses terrestres vers les choses célestes<sup>109</sup>.*

---

<sup>108</sup> Il est toutefois difficile de trouver des preuves venant à l'appui de cette hypothèse. Dans l'inventaire des actes conservés à l'abbaye en 1098 (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 316), on trouve un acte intitulé *Item aliud cum Vermondo de Altvillari* mais qui remonte à l'abbatit d'Enguerrand (vers 1015-1045) et qui est aujourd'hui perdu puisqu'Hariulf ne l'a pas recopié dans sa chronique. En outre, dans le chapitre XXI du livre IV, Hariulf recopie un acte datant de 1046 par lequel l'abbé Gervin (1045-1071) renouvelle et étend la cession en mainferme faite au *vir fidelis* Agenardus de plusieurs domaines, dont *Rebellismons* et *Valerias*, contre un cens annuel de 4 sous (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 233-234) mais on ne peut pas vraiment y voir une menace planant sur ces deux domaines.

<sup>109</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 25 : *Qui locus, Deo conservante, clarus adhuc in villa Centula permanet, et Christo Domino famulantium hactenus turbam retentat. Igitur cum hoc perfecisset, prout sanctissimae ejus voluntati complacuit, quae non amplitudinem aedificiorum, aut venustatem tectorum, sed salutem animarum, et sanctitatem quaerebat morum honestorum, ex provincialibus aliquos, et ex his quos*

Ces hommes auraient donc été, comme Riquier, d'origine plutôt modeste. Cependant, comme pour ce dernier, Hariulf corrige juste après ce qui lui semble être un défaut en insistant sur l'attraction exercée par Riquier sur les nobles : *Et de nombreux nobles français, s'attachant à sa bonté, suivaient aussitôt les chemins de la vie*<sup>110</sup>. On retrouve cette même attraction à plusieurs reprises dans le livre I, ainsi au début du chapitre XVIII, avant l'épisode de la venue de Dagobert à *Centula* :

*Par conséquent, la réputation de tant de bienfaits ne resta pas cachée mais, par la volonté de Dieu qui glorifie ceux qui le glorifient, la bonne odeur de sa sainteté se répandit dans toutes les contrées voisines, si bien qu'elle fut connue des puissants du royaume et des grands et que cette réputation admirable poussa le roi Dagobert lui-même à venir le voir*<sup>111</sup>.

Ou encore au début du chapitre XIX, avant que Riquier n'exprime le souhait de se retirer en ermite : *Et les princes de toute dignité, imitant l'exemple des rois, s'appliquaient à l'envi à profiter des bénédictions du saint homme*<sup>112</sup>. Rappelons enfin qu'Hariulf met aussi en avant, dans le chapitre XX, la noblesse de Sigobard, le disciple de Riquier dans la forêt de Crécy. Derrière cette insistance d'Hariulf, il faut peut-être voir à nouveau l'influence de la Vie de Colomban, dans laquelle Jonas de Bobbio affirme que beaucoup de nobles devinrent moines à l'abbaye de Luxeuil<sup>113</sup>, ou alors celle de la Vie de Philibert, également utilisée par Hariulf<sup>114</sup>, dans laquelle il est dit que de nombreux nobles et puissants devinrent moines à Jumièges<sup>115</sup>. Dans tous les cas, il est clair qu'Hariulf insiste sur la noblesse de Riquier ainsi

---

*redemptos fecerat liberos, qui scilicet sanctitatem ejus certius aemulabantur, inibi fratres collocavit. Quorum vitas discutiens moresque corripiens, de imis ad alta, de terrenis ad caelestia, plus exemplo quam verbo tendere perdocebat, praesidendo eis jure abbatis.*

<sup>110</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 25 : *Multi quoque nobilium Franciscorum, ejus adhaerentes bonitati, semitas vitae jugiter carpebant.*

<sup>111</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 29 : *Tantum igitur bonorum fama non latuit, sed, Deo volente, qui glorificantes se glorificat, cunctas partes finitimas sanctitatis ejus odor bonus respersit in tantum, ut ipsos optimates regni et proceres non lateret, regem quoque ipsum Dagobertum ad visendum eum mira opinio provocaret.*

<sup>112</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 31 : *Exemplum nempe regum quarumcunque dignitatum principes imitantes, sancti viri benedictionibus certatim perfrui constudebant.*

<sup>113</sup> Jonas de Bobbio, *Vitae Columbani abbatis discipulorumque eius*, éd. B. Krusch, c. 10, p. 169-170 ; Id., *Vie de saint Colomban et de ses disciples*, trad. A. de Vogüé, p. 119.

<sup>114</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 41-43.

<sup>115</sup> *Vita Filiberti*, c. 22, p. 595.

que sur celle de ses premiers compagnons, en lesquels il voyait manifestement des moines, dans le but de mieux valoriser l'abbaye<sup>116</sup>.

Dans le chapitre XIX du livre I, Hariulf raconte comment Riquier, avant de se retirer en ermite dans la forêt de Crécy, nomma son successeur à la tête de l'abbaye qu'il avait fondée à *Centula* :

*Mais parce que l'église qu'il avait fondée à Centule ne devait ni ne pouvait rester sans abbé, en se déchargeant de cette fonction, il désigna comme abbé dudit monastère un de ses disciples à la sainteté parfaite et éprouvée nommé Ocioald*<sup>117</sup>.

Cette phrase confirme le fait qu'Hariulf emploie les mots « église » et « monastère » comme des synonymes du mot « abbaye » et que le lieu de culte fondé par Riquier à *Centula* fut pour lui une abbaye dès ses origines. Par ailleurs, on remarque qu'Hariulf ne fait aucun commentaire au sujet de la façon dont Ocioald a été désigné alors que, selon le chapitre 64 de la règle bénédictine, l'abbé doit être élu par les moines<sup>118</sup>. Selon Jean-François Lemarignier, la pratique de la désignation par l'abbé de son successeur provient uniquement de la règle colombanienne<sup>119</sup> mais, comme l'indique Adalbert de Vogüé, on la trouve aussi dans la règle du Maître<sup>120</sup>.

Dans le chapitre XXIII du livre I, Hariulf explique qu'Ocioald procéda, quelques mois après la mort de Riquier, au retour de son corps à *Centula* :

*Et ainsi, il n'était pas permis que le bienheureux Riquier, parce qu'il s'était révélé très brillant parmi nos compatriotes de par son origine très remarquable et de par sa sainteté éminente, demeure longtemps en ce lieu où il s'était retiré à cause de son chemin peu fréquenté et de sa vie plus à l'écart. La gemme du corps vénérable du*

---

<sup>116</sup> T. Evergates évoque également cette tendance d'Hariulf à ennoblir Riquier, ses abbés et, en définitive, l'abbaye elle-même (« *Historiography and Sociology in Early Feudal Society* », p. 46-47). De même, E. Warlop souligne le fait qu'Hariulf, dans la *Vie d'Arnoul de Soissons* qu'il a achevée en 1114 et complétée en 1119/1120, emploie très souvent le mot *nobilis* ou des expressions dérivées de celui-ci (*The Flemish Nobility before 1300*, tome 1, p. 60 et 102-103).

<sup>117</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 31 : *Verum quia ecclesia in Centulo exstructa absque abbate nec debebat esse nec poterat, hoc officio sese exonerans, unum e discipulis perfectae ac probatae sanctitatis, nomine Ocioaldum, jam dicto coenobio praefecit abbatem.*

<sup>118</sup> Benoît de Nursie, *La Règle de S. Benoît*, éd. et trad. A. de Vogüé et J. Neufville, tome 2, c. 64, p. 648-653.

<sup>119</sup> J.-F. Lemarignier, « Jumièges et le monachisme occidental », p. 755.

<sup>120</sup> A. de Vogüé, *La communauté et l'abbé dans la règle de saint Benoît*, p. 348-362.

*saint reposa cependant dans son sarcophage de bois durant cinq mois et douze jours, c'est-à-dire du VI des calendes de mai jusqu'au VII des ides d'octobre : à ce moment en effet, les frères du monastère de Centule que le saint avait lui-même fondé, comme il a été dit plus haut, vinrent avec leur abbé Ocioald, homme religieux et successeur du saint, et levèrent le corps vénérable de leur père bien-aimé, exempt de toute trace de corruption, de même qu'il avait possédé un cœur propre et exempt de tout amour du monde. Avec la révérence due à un tel confesseur, plaçant avec une grande dévotion sur leurs épaules la glèbe, plus précieuse que tout or, précédés et suivis par une foule de religieux et de gens du peuple, ils la transportèrent à Centule de telle sorte que celle-ci se réjouissait d'être le lieu de naissance du saint homme et désormais d'être ornée par sa sépulture. Riquier, ami du Christ et glorieux confesseur, fut donc enterré le VII des ides d'octobre dans son église qu'il avait fondée en l'honneur de Notre Dame, Marie, la sainte Mère de Dieu : en ce lieu se trouve aujourd'hui, du côté de sa tête, l'autel du bienheureux Pierre, prince des apôtres<sup>121</sup>.*

Avec le 26 avril (le VI des calendes de mai), jour du décès de Riquier, le 9 octobre (le VII des ides d'octobre), jour du retour de son corps à *Centula*, devint naturellement un jour de fête en l'honneur du saint comme le prouve la mention de la *Prima translatio patris nostri Richarii*, le VII des ides d'octobre, dans le propre de l'abbaye<sup>122</sup>. Pour mieux mettre en valeur l'importance du retour du corps de Riquier, Hariulf a regroupé au sein du chapitre XXIV du livre I les miracles qui eurent lieu après cette translation et qui figurent dans les chapitres 15

---

<sup>121</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 36-37 : *Beatus itaque Richarius quia, tum pro spectabilissimo genere, tum pro eximia sanctitate, apud nostrates populos clarissimus habebatur, non diu est permissus eo loci quiescere, quo, propter iter infrequens et vitam remotiorem, seipsum retruserat. Jacuit tamen sancti corporis venerabilis gemma in ligneo illo sarcophago spatio quinque mensium et dierum duodecim, id est a VI. Kalendas Maii usque ad VII. idus Octobris : quo scilicet tempore fratres a Centulo monasterio, quod, ut supra dictum est, ipse sanctus aedificaverat cum suo abbate Ocioaldo, viro religioso sanctique successore, venerunt, et dilecti Patris corpus venerandum levaverunt ita ab omni tabo corruptionis liberum, sicut ab omni mundi amore cor possederat mundum. Cum reverentia ergo tanto confessori debita, glebam, omni auro cariorem, devotissime humeris imponentes, praecedente et subsequente religiosorum et plebialium caterva, detulerunt Centulam, ut quae sancti viri gaudebat genitura, ejus consequenter ornaretur sepultura. Sepultus est ergo Christi amicus et gloriosus confessor Richarius in ecclesia sua, quam sub honore nostrae dominae, sanctae Dei matris, Mariae dudum aedificaverat, VII. idus Octobris : in quo loco a parte capitatis ejus beati Petri Apostolorum primatis nunc altare habetur.*

<sup>122</sup> F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 270.



à 17 de la Vie de Riquier réécrite par Alcuin<sup>123</sup> ainsi que le poème de vingt-six vers, composé par le moine Micon au IX<sup>e</sup> siècle, au sujet de la fête de Riquier<sup>124</sup>.

### ***C. La fondation de l'abbaye de Forest-Montiers et ses liens avec Saint-Riquier***

À la fin du chapitre XIX du livre I, après avoir évoqué l'aide apportée à Riquier par Ghislemar et Mauront, Hariulf explique que Mauront aurait commencé à construire un monastère à Forest-Montiers, dans la forêt de Crécy, sur le lieu de l'ermitage de Riquier, et y serait devenu moine puis abbé :

*[...] en ce lieu, il commença à construire un monastère au Christ en l'honneur de Notre Dame sainte Marie. Et nous voulons que le lecteur sache que celui-là même dont nous parlons, à savoir Mauront, devint ensuite moine et père des moines après avoir foulé aux pieds l'habit et la pompe du siècle et remplit maintenant la société céleste par le mérite de sa vie sainte ; en effet, la très sainte bénédiction du noble père Riquier qu'il avait naguère obtenue, alors qu'il était enfant, à la demande de sa mère, ne pouvait pas être annulée<sup>125</sup>.*

À la fin du chapitre XXVI et donc du livre I de sa chronique, Hariulf parle à nouveau de Forest-Montiers :

*Que le lecteur sache que cette cellule de Forest-Montiers a été honorée déceimment par des frères dès le jour très saint du décès du bienheureux Riquier et que, tout comme notre lieu en eut un, cette même celle obtint un abbé, étant donné qu'elles avaient eu dès le départ un seul et même fondateur très saint<sup>126</sup>.*

---

<sup>123</sup> Alcuin, *Vita Richarii*, c. 15-17, p. 399-400 ; C. Veyrard-Cosme, *L'œuvre hagiographique en prose d'Alcuin*, p. 132-135.

<sup>124</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 37-38.

<sup>125</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 32 : [...] *in eodem vero loco sub honore nostrae dominae sanctae Mariae Christo monasterium construere inchoavit. Scire autem volumus lectorem quod is ipse, de quo loquimur, Maurontus postea pompa saeculari et habitu calcato monachus monachorumque Pater factus est, et nunc sanctae vitae merito caelesti fungitur societate ; nec enim cassari poterat illa sacrosancta magni Patris Richarii benedictio, qua fuerat dudum puer intercessione matris potitus.*

<sup>126</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 44-45 : *Sciat vero legens hanc Forestensem cellulam a die sanctissimi obitus beati Richarii fuisse decenter a fratribus exultam, et qualem hic habuit locus, talem et ipsam cellam obtinuisse abbatem, utpote qui ab initio habuerant unum eumdemque sacratissimum fundatorem.*

Ces deux passages permettent de voir comment Hariulf concevait la transformation du modeste ermitage de Riquier en une *cella* dépendante de l'abbaye de Saint-Riquier. Dans le chapitre XIX, il affirme ainsi que Mauront, fils de Rictrude de Marchiennes, a commencé à construire un monastère sur le lieu de l'ermitage de Riquier. S'il n'indique pas de façon claire à quel moment cette construction a débuté, on peut tout de même penser que ce fut pour lui après la mort de Riquier puisque nous avons vu qu'il décrit, dans le chapitre XX, la vie austère que mena Riquier, jusqu'à son décès, dans ce qui n'était alors qu'un modeste ermitage. Cependant, dans le chapitre XXVI, on constate qu'il ignore complètement Mauront au profit exclusif de Riquier. Comment expliquer cette volte-face ? Ce n'est qu'une hypothèse mais il nous semble qu'Hariulf a essayé de renforcer, à la fin du livre I, l'idée selon laquelle la dépendance de Forest-Montiers envers Saint-Riquier était ancienne en faisant remonter son origine à Riquier présenté comme le fondateur des deux établissements. Précisons à ce propos que cette idée n'était pas nouvelle et qu'elle figurait déjà dans un quatrain composé par Alcuin et recopié par Hariulf dans le chapitre XI du livre II de sa chronique :

*Tu as construit un monastère  
Dans un lieu près d'Argubium,  
Et un autre à Centule,  
Tous deux d'un mérite pérenne*<sup>127</sup>.

Cette hypothèse est confirmée par le diplôme par lequel Charlemagne donne la *cella* de Forest-Montiers à l'abbaye de Saint-Riquier, le 28 avril 797, à Aix-la-Chapelle, à la demande d'Angilbert<sup>128</sup>. En effet, comme nous l'avons vu dans notre chapitre 3, il ressort de ce diplôme que la *cella* de Forest-Montiers s'est apparemment développée de façon autonome pendant plusieurs décennies puisqu'elle n'a appartenu à Saint-Riquier qu'à partir de 797. Pourtant, alors qu'il s'agit donc d'une donation, Hariulf donne l'impression que ce diplôme vient confirmer une possession ancienne :

*Angilbert [...] vint auprès du seigneur roi Charlemagne et lui demanda de confirmer,  
par son autorité royale, le fait que la celle de Forest-Montiers [...] appartient de*

---

<sup>127</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 73 : *Tu struxisti coenobium / In loco prope Argubium, / Et aliud in Centulo, / Ambo perenni merito.*

<sup>128</sup> MGH, *Diplomata*, DD Kar. 1, n° 182, p. 245-246.

*façon perpétuelle à l'abbé de Centule. Et celui-ci [...] accéda très volontiers à sa demande*<sup>129</sup>.

Enfin, selon ses éditeurs, ce diplôme aurait été interpolé à trois endroits (mis entre crochets), au plus tôt au XI<sup>e</sup> siècle, dans le but de mieux défendre la possession de Forest-Montiers qui avait alors échappé en partie au contrôle de Saint-Riquier<sup>130</sup>. Si ces différents éléments permettent de mieux comprendre la démarche d'Hariulf, pourquoi celui-ci a-t-il toutefois recopié ce diplôme alors qu'il contredit dans une certaine mesure ce qu'il veut montrer ? Nous pensons qu'a dû primer à ses yeux le fait qu'il a été donné par Charlemagne, qu'il était le plus ancien des actes conservés à l'abbaye<sup>131</sup> et qu'il permettait malgré tout de prouver la possession de Forest-Montiers par Saint-Riquier.

### *Synthèse du chapitre*

Pour retracer la biographie de Riquier et relater les origines de l'abbaye, Hariulf a souvent suivi la Vie de Riquier réécrite par Alcuin mais il s'en est aussi parfois écarté, soit en présentant les faits différemment, soit en les développant à sa façon. Il a notamment agi de la sorte dans le but de valoriser davantage la noblesse et la sainteté de Riquier. Hariulf rappelle ainsi à de multiples reprises que celui-ci était d'origine noble, comme pour mieux dissiper les doutes pouvant subsister à ce sujet. Il souligne la radicalité de sa conversion à la vie religieuse dans sa jeunesse et celle de sa volonté de fuir les hommes en devenant ermite à la fin de sa vie. En définitive, il donne de lui l'image d'un homme qui fut un prêtre, un abbé et un ermite mais aussi un « missionnaire », un ascète et un thaumaturge. En ce qui concerne les origines assez obscures de l'abbaye de Saint-Riquier, on constate qu'Hariulf s'est efforcé de retracer une histoire à la fois crédible et utile. Il considère ainsi que Riquier a fondé à *Centula*, sur des terres lui appartenant de façon héréditaire, une abbaye qu'il a dirigée jusqu'à sa retraite érémitique dans la forêt de Crécy. Hariulf fait également de Riquier le fondateur de l'abbaye de Forest-Montiers, sur le site de son ermitage, car c'est un moyen commode de souligner l'ancienneté de la dépendance de Forest-Montiers envers Saint-Riquier.

---

<sup>129</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 318 : *Angilbertus [...] accessit ad domnum Carolum Magnum regem, et petiit ut cellam Forestensem [...] sua regia auctoritate ad abbatem Centulae perpetim pertinere firmaret. Et ille [...] hoc quoque ejus postulatum libentissime indulsit.*

<sup>130</sup> MGH, *Diplomata*, DD Kar. 1, n° 182, p. 245.

<sup>131</sup> C'est ce que confirme l'inventaire des actes conservés à l'abbaye en 1098 (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 314).

## CHAPITRE 5

### **Angilbert, le saint reconstruteur de l'abbaye**

Alors que le livre I de la chronique d'Hariulf est essentiellement consacré à Riquier, le livre II est principalement dédié à Angilbert, abbé de Saint-Riquier de 790 à 814. Toutefois, ce livre est plus court que les trois autres dans la mesure où Hariulf n'a pas beaucoup d'informations au sujet d'Angilbert, du moins pas autant qu'il le souhaiterait. Ce manque de sources ne l'empêche pas de valoriser Angilbert et même de le considérer comme saint alors qu'il n'a jamais été canonisé. Nous verrons qu'il en est ainsi car Angilbert était proche de Charlemagne et car il a fait reconstruire l'abbaye de Saint-Riquier.

#### **I. Angilbert, un abbé considéré comme saint car il était proche de Charlemagne**

##### *A. Une proximité ancienne*

À la fin du chapitre XII et dernier du livre II, Hariulf avoue un peu malgré lui qu'il ne sait pas grand-chose au sujet d'Angilbert :

*Nous avons de nombreux faits importants et illustres à évoquer concernant cet homme vénérable mais, comme nous n'avons pas été capable de rassembler tout ce qu'il y a dans les histoires des Francs à son sujet et au sujet de sa probité, nous demandons aux nôtres de se contenter des quelques éléments que nous avons cependant rapportés à la louange de Dieu tout-puissant et en l'honneur de cet homme*

*bienheureux. En ce qui concerne les autres éléments, nous n'avons pas eu le talent pour dire tout ce qu'il fallait sur lui et nous avons pris soin de ne pas susciter la lassitude de l'auditeur en traitant de trop de choses<sup>1</sup>.*

En dépit des « quelques éléments » dont il dispose au sujet d'Angilbert<sup>2</sup>, Hariulf insiste dès le premier chapitre du livre II sur l'ancienneté des liens existant entre celui-ci et Charlemagne :

*En l'an 754 de l'Incarnation du Seigneur, alors que Pépin gouvernait le royaume des Francs avec ses fils Charles et Carloman, Angilbert, digne à jamais d'être célébré par la louange de tous les hommes de bien, s'était si bien concilié l'amitié desdits rois par les qualités naturelles de sa noblesse que, d'une façon étonnante, ils l'aimaient comme s'il était le fruit de leurs entrailles et que, alors que les autres s'efforçaient de plaire aux rois, c'était à l'inverse ces derniers qui s'efforçaient de lui plaire du fait de leur affection pour lui<sup>3</sup>.*

De toute évidence, cette affirmation est une invention d'Hariulf qui s'est laissé emporter par sa volonté de louer Angilbert. De plus, la référence à l'année 754, qui provient de la *Revelatio ostensa papae Stephano* attribuée à Hilduin de Saint-Denis<sup>4</sup>, confirme le fait qu'Hariulf ne disposait pas d'informations précisément datées au sujet d'Angilbert car ce dernier, comme nous l'avons vu dans notre chapitre 3, est en fait né vers 750.

---

<sup>1</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 79 : *Multa et magna atque insignia sunt quae de hoc venerabili viro dicere habebamus, sed quia omnia comprehendere nequivimus quae in historiis Francorum de illo ejusque probitate habentur, rogamus ut ad laudem Dei omnipotentis et ad honorem beati viri paucula haec nostratibus interim sufficiant. Caeterum, ut omnia quae de illo sunt diceremus, defuit virtus, adfuit sed cautela, ne plurima disserendo fastidium inferremus auditori.*

<sup>2</sup> Les informations relatives à Angilbert proviennent du manuscrit de Gorze rapporté par l'abbé Gervin (1045-1071) et déjà évoqué dans notre chapitre 3. Aujourd'hui perdu, ce manuscrit renfermait également des informations relatives à l'histoire de l'abbaye de Saint-Riquier au IX<sup>e</sup> siècle. Nous l'étudierons en détail dans notre chapitre 14.

<sup>3</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 47 : *Anno igitur Incarnationis Dominicae DCCLIV, cum Pippinus, cum filiis Karolo et Karlomanno Francorum, orbi imperaret, omnium bonorum laude semper attollendus, Anghilbertus, indole suae nobilitatis, jam dictos reges sic in sui amorem converterat, ut miro modo visceraliter illum diligenter, et, verso modo, reges quibus ab aliis placere studetur, huic prae affectu dilectionis placere studerent.*

<sup>4</sup> Hilduin de Saint-Denis, *The Passio S. Dionysii in Prose and Verse*, éd. et trad. angl. M. Lapidge, c. 2, p. 858-859. Cependant, selon A. J. Stoclet, la *Revelatio ostensa papae Stephano* serait peut-être l'œuvre d'Hincmar (« La *Clausula de unctione Pippini regis*, vingt ans après », p. 720-721). M. Lapidge est d'avis qu'elle n'est pas l'œuvre d'Hilduin mais il ne mentionne pas l'hypothèse selon laquelle Hincmar en serait l'auteur (Hilduin de Saint-Denis, *The Passio S. Dionysii in Prose and Verse*, p. 853-855).

La suite de la biographie d'Angilbert telle que l'on peut la lire dans la chronique d'Hariulf est elle aussi incertaine. Dans le chapitre VI du livre II, il est notamment question du mariage d'Angilbert avec Berthe, fille de Charlemagne : *Cette amitié s'est développée à un point tel qu'il épousa la fille du roi, nommée Berthe, avec laquelle il eut deux fils, Hartnid et Nithard*<sup>5</sup>. Cependant, comme nous l'avons vu dans notre chapitre 1, cette phrase a été ajoutée par l'abbé Anscher (1097-1136) qui, cherchant à obtenir la canonisation d'Angilbert, a inventé le mariage de ce dernier et de Berthe<sup>6</sup> afin d'effacer le caractère scandaleux que leur liaison pouvait revêtir au début du XII<sup>e</sup> siècle.

Selon Hariulf, Charlemagne aurait ensuite confié un duché (ou un commandement) à Angilbert :

*Et, pour augmenter l'honneur du palais, le duché de toute la terre maritime lui fut confié. [...] Quand Angilbert, ayant reçu le duché, se rendit dans le Ponthieu, il apprit par les habitants de la région les signes et les prodiges de vertu que le Christ tout-puissant opérait continuellement sur le tombeau de son très saint confesseur Riquier*<sup>7</sup>.

Le fait que seule la première des deux phrases de cet extrait figure dans l'interpolation faite par Anscher<sup>8</sup> signifie que ce dernier n'a pas inventé l'affirmation selon laquelle Angilbert aurait reçu un duché et qu'il n'a sans doute évoqué le *totius maritimae terrae ducatus* que pour mieux intégrer son interpolation au sein de la chronique d'Hariulf. Dans ce cas, l'affirmation selon laquelle Angilbert aurait reçu un duché, qui n'est confirmée par aucun document contemporain<sup>9</sup>, a pu être inventée par Hariulf, à moins qu'elle provienne d'une source plus ancienne, écrite ou orale. Cependant, la nature exacte de ce duché est problématique. S'il est certain que Charlemagne s'est soucié de mieux défendre le littoral

---

<sup>5</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 52 : *Quae amicitia in tantum convaluit ut regis filiam, nomine Bertam, in conjugium acciperet, de qua duos filios Harnidum et Nithardum genuit.*

<sup>6</sup> Certains historiens persistent cependant à croire qu'Angilbert et Berthe étaient mariés, notamment S. A. Rabe (*Faith, Art, and Politics at Saint-Riquier*, p. 73-74) et F. Möbius (*Die karolingische Reichsklosterkirche Centula*, p. 12) pour qui il s'agissait même d'une Friedelehe.

<sup>7</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 52 : *Cui etiam, ad augmentum palatini honoris, totius maritimae terrae ducatus commissus est. [...] Angilbertus itaque cum, accepto ducatu, Pontivum inviseret, a provincialibus audivit signa et prodigia virtutum, quae omnipotens Christus ad sepulcrum sui sanctissimi confessoris Richarii jugiter operabatur.*

<sup>8</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars prima, p. 108, note a ; Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 52, note b.

<sup>9</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 52, note 1. De ce point de vue, F. Möbius, pour qui Angilbert fut à la fois abbé, comte et duc, nous semble faire preuve d'une grande crédulité (*Die karolingische Reichsklosterkirche Centula*, p. 15-25).

contre les Vikings, l'hypothèse défendue naguère par Jan Dhondt de l'existence d'une marche maritime allant du Rhin jusqu'à l'Armorique, divisée en plusieurs commandements dans la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle, n'est plus admise aujourd'hui de façon unanime<sup>10</sup>. De même, il est difficile de dire si ce duché pouvait avoir un lien quelconque avec la fonction d'administrateur des douanes sur le littoral de la Manche exercée par Gervold, abbé de Saint-Wandrille de 787/788 à 806/807<sup>11</sup>, ou avec celle de préfet du port de Quentovic dans laquelle Grippo est attesté en 858<sup>12</sup>. En revanche, il est peu probable qu'il soit une réminiscence du duché de Dentelin (compris entre la Canche, l'Oise et la forêt Charbonnière) mentionné dans la chronique du pseudo-Frédégaire<sup>13</sup> car Hariulf n'a pas utilisé cette source. En fait, mais nous le verrons plus en détail dans notre chapitre 11, il est possible que l'évocation d'un duché confié à Angilbert, par la suite abbé de Saint-Riquier, ait un rapport avec la rivalité opposant l'abbaye et le comte de Ponthieu au XI<sup>e</sup> siècle.

### ***B. L'accession d'Angilbert à la fonction abbatiale***

Toujours dans le chapitre VI du livre II, Hariulf raconte qu'Angilbert a ensuite obtenu de Charlemagne le droit de restaurer l'abbaye de Saint-Riquier avant d'y devenir moine puis abbé :

*[...] en effet, ayant demandé à l'empereur Charles la permission d'accomplir son vœu et en même temps de satisfaire le désir profond de son cœur, à savoir qu'il souhaitait restaurer l'église de saint Riquier, il reçut une réponse obligeante et pleine de faveur de ce même roi qui s'engageait à ne jamais lui refuser son secours et son aide. Sur l'ordre du roi, on lui ouvre des trésors immenses et on lui demande d'y prendre tout ce qu'il veut afin que le projet de l'homme très cher soit réalisé très soigneusement. Ceci fait, après avoir offert des baisers de douce amitié, le vénérable Angilbert revint dans le Ponthieu, à Centule, et reçut dans le monastère de Riquier, père très saint, le vêtement et en vérité l'humilité du moine. Et peu de temps après, l'abbé du lieu décéda*

---

<sup>10</sup> J. Dhondt, *Études sur la naissance des principautés territoriales*, p. 277-284 ; P. Bauduin, *La première Normandie*, p. 109-110.

<sup>11</sup> Au sujet de Gervold, voir R. Le Jan, « Écriture de l'histoire et compétition », p. 457-458.

<sup>12</sup> Il faut préciser à ce propos que Grippo est qualifié à plusieurs reprises de duc dans un miracle de Wandrille ayant eu lieu en 858 (*Acta sanctorum*, juillet, tome V, c. 18, p. 286-287 ; F. Lot, *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, p. XXXVI, note 2).

<sup>13</sup> Frédegair, *Chronique des temps mérovingiens*, éd. et trad. O. Devillers et J. Meyers, p. 82-83.

*et Angilbert, réellement moine par sa continence et son humilité, fut élevé à cette fonction tant à la demande des frères que sur l'ordre du roi*<sup>14</sup>.

À la lecture de ce récit très enjolivé, on peut légitimement se demander pourquoi Hariulf raconte ainsi l'accession d'Angilbert à la fonction abbatiale alors que ce dernier fut nommé par Charlemagne en 790. Derrière cette interrogation se pose la question de savoir s'il connaissait ou non la façon dont Angilbert est réellement devenu abbé. Si Hariulf savait qu'il a été nommé par Charlemagne, alors il a peut-être ajouté la mention de « la demande des frères » dans le but de mettre en avant le droit des moines de Saint-Riquier d'élire librement leur abbé, conformément à la règle bénédictine<sup>15</sup>. En revanche, si Hariulf ignorait comment Angilbert est réellement devenu abbé, alors la mention de « la demande des frères » allant dans le même sens que « l'ordre du roi » correspond peut-être à l'idéal qu'il se faisait de la désignation d'un abbé. Par ailleurs, Hariulf présente Angilbert comme un abbé régulier alors que la question du statut d'Angilbert n'est pas tranchée de façon définitive, ce dernier n'ayant peut-être reçu que les ordres mineurs<sup>16</sup> et s'apparentant donc plutôt à un abbé laïque qu'à un abbé régulier. Cependant, si Hariulf ignorait cet aspect, ce qui est probable, alors c'est sans doute sa volonté d'idéaliser l'histoire de Saint-Riquier qui l'a conduit à présenter Angilbert comme un abbé régulier.

Quoi qu'il en soit, Angilbert est donc pour Hariulf le septième abbé de Saint-Riquier :

*Il faut donc que nous évoquions le septième, à qui le chiffre sept a été donné à bon droit par la grâce de l'Esprit saint et dont nous devons dire que l'abbatiate s'est révélé favorisé. Il s'agit d'Angilbert, cher à Dieu et aux hommes, d'une origine brillante, éminent par sa vertu, condisciple des rois et des grands et maintenant bien plus largement bienheureux devant la communauté des anges. Mais parce que nous nous*

---

<sup>14</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 52-53 : [...] *nam impetrata ab imperatore Karolo complendi voti licentia, simulque intimato cordis sui desiderio, quo sancti Richarii ecclesiam reficere ambiebat, accepit ab eodem rege cum omni favorabilitate benignam responsionem, solamen et adiutorium suum illi nunquam defuturum spondente. Aperiuntur illi, jubente rege, thesauri ingentes, et quidquid vel quantum vellet inde tollere rogatur, quo dilectissimi viri intentio diligentissime compleretur. Ita, post libata dulcis amicitiae oscula, venerabilis Angilbertus Pontivum ac Centulam regreditur, et in monasterio sanctissimi Patris Richarii monachi indumentum et vere humilitatem suscepit. Itaque post non multum temporis, abbas loci defungitur, et tam fratrum precatu quam regis jussu, Anghilbertus, continentia et humilitate revera monachus, ad hoc officium provehitur.*

<sup>15</sup> Benoît de Nursie, *La Règle de S. Benoît*, éd. et trad. A. de Vogüé et J. Neufville, tome 2, c. 64, p. 648-653.

<sup>16</sup> S. A. Rabe, *Faith, Art, and Politics at Saint-Riquier*, p. 54 ; R. Le Jan, « Les élites carolingiennes, entre unité et partages », p. 49-50.



*sommes proposés d'exposer dans une certaine mesure la noblesse de notre lieu, noblesse que nous avons déjà distinguée à travers la sainteté de son premier fondateur, il est digne pour nous de pouvoir expliquer à présent la noblesse de cet homme dont l'œuvre et l'application ont permis à notre lieu de se développer de façon magnifique*<sup>17</sup>.

Nous avons toutefois vu dans notre chapitre 3 que le catalogue en vers des abbés de Saint-Riquier composé par l'abbé Enguerrand (vers 1015-1045) et utilisé par Hariulf est incomplet et ne respecte pas la succession chronologique des abbés à cause des contraintes liées aux règles de la poésie latine. Dès lors, on peut se demander dans quelle mesure cette septième position n'arrangeait pas Hariulf, voire même dans quelle mesure il ne se serait pas arrangé pour faire figurer ainsi Angilbert en septième position. En effet, le chiffre sept possède une forte valeur symbolique et il est possible, puisqu'il évoque dans le même passage « la grâce de l'Esprit saint », qu'Hariulf ait pensé à ce moment-là aux sept dons du Saint-Esprit (Isaïe 11, 2-3). On constate par ailleurs qu'il établit un double parallèle entre Riquier et Angilbert : tous deux sont pour lui d'origine noble<sup>18</sup> et, si Riquier est à ses yeux le fondateur de l'abbaye, Angilbert est pour sa part celui qui l'a fait reconstruire, comme nous allons le montrer dans la seconde partie de ce chapitre.

### ***C. Une fois devenu abbé, Angilbert reste proche de Charlemagne***

Dans le chapitre XII et dernier du livre II, Hariulf continue à mettre en relief la proximité d'Angilbert et de Charlemagne. Cela montre clairement qu'il s'agit pour lui d'un moyen simple et efficace de valoriser Angilbert en faisant rejaillir sur ce dernier le prestige du premier empereur carolingien. On peut le mettre en évidence grâce à trois exemples :

---

<sup>17</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 47 : *Tandem igitur septimum designemus, cui jure septenarius numerus compensatur ob gratiam Spiritus sancti, cui is quem dicere habemus, habitatio exstitit gratiosa. Angilbertus hic est, Deo et hominibus carus, genere splendidus, virtute praecipuus, regum et procerum alumnus, et nunc multo latius pro angelorum societate beatus. Sed quia nobilitatem nostri loci ex aliquanto perstringere proposuimus, quam nobilitatem jam ex primi fundatoris sanctitate signavimus, dignum est ejus viri nobilitatem a nobis pro posse explicari, cujus opere et industria idem locus noster magnifice meruit ampliari.*

<sup>18</sup> Selon R. Le Jan, Angilbert appartenait à un groupe aristocratique originaire de la région du Rhin moyen, ses parents s'appelaient Nithadus et Richarde et son père apparaît en 753 parmi les fidèles de Pépin le Bref (R. Hennebicque, « Structures familiales et politiques au IX<sup>e</sup> siècle », p. 309, note 99 ; R. Le Jan, *Famille et pouvoir dans le monde franc*, p. 408 ; Id., « Les élites carolingiennes, entre unité et partages », p. 46).

*Ce même roi avait tellement honoré ce lieu et il l'avait tellement exalté que l'on peut lire dans les récits de cette époque que la cour royale s'y rendait quelquefois le jour de la Nativité du Seigneur ou le jour de Pâques. Et pendant longtemps, ce lieu fut dignement préservé par ses successeurs, ceux naturellement à qui le sort attribua notre Gaule pour royaume<sup>19</sup>.*

Hariulf laisse entendre que Charlemagne venait de temps à autre à Saint-Riquier. Ce faisant, il embellit quelque peu la réalité car un seul séjour de ce souverain à l'abbaye est attesté, en l'occurrence en 800, pour la fête de Pâques. De plus, comme nous l'avons vu dans notre chapitre 3, la venue de Charlemagne n'était pas principalement motivée par sa volonté d'honorer de sa présence la nouvelle abbaye de Saint-Riquier et par la même occasion Angilbert, l'initiateur de sa reconstruction. Par ailleurs, le seul autre souverain carolingien dont la venue à Saint-Riquier est certaine est Louis le Pieux qui s'arrêta à l'abbaye, à la fin du mois de mars ou au début du mois d'avril 830<sup>20</sup>, alors qu'il avait quitté Aix-la-Chapelle pour mener une campagne militaire contre les Bretons<sup>21</sup>.

La présence d'Angilbert lors de la rédaction du testament de Charlemagne en 811 est un deuxième exemple de la volonté d'Hariulf de rapprocher les deux hommes :

*Le vénérable Angilbert, bien que son corps fût épuisé par la vieillesse et l'austérité de ses jeûnes et de ses veilles et qu'il ne pouvait ni ne voulait se rendre nulle part, assista cependant à la rédaction du testament de Charlemagne par lequel ce dernier attribuait ses trésors à titre d'aumônes aux prélats des églises, c'est-à-dire au Seigneur qu'il a toujours chéri, et il obtint de Charlemagne, avant qu'il ne décède, que l'église de Centule soit exaltée par de grands honneurs et de grands bénéfices. [...] On lit que quatre abbés seulement furent présents à la rédaction de son testament, à savoir Fridugise, Adalung, Angilbert et Irminon<sup>22</sup>.*

---

<sup>19</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 77 : *Ipse denique rex in tantum locum ipsum honoraverat et extulerat, ut et regalem curiam inibi tenuisse die Natali Domini, seu die Paschae, aliquoties inveniatur in gestis illius temporis. Quod etiam a successoribus suis, iis scilicet qui nostratam Galliam in sui sorte regni habuerunt, multo tempore amabiliter servatum est.*

<sup>20</sup> On déduit cette date du diplôme donné au profit de l'abbaye de Saint-Riquier, le 3 avril 830, par Louis le Pieux qui se trouvait alors à l'abbaye de Saint-Valery (MGH, *Diplomata*, DD Kar. 2, n° 285, p. 709-711). Hariulf a recopié ce diplôme dans le chapitre II du livre III de sa chronique (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 84-86).

<sup>21</sup> *Annales Bertiniani*, p. 1-2.

<sup>22</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 76-77 : *Venerabilis autem Angilbertus, tametsi senio et austeritate jejuniorum et vigiliarum corpore lassesciente, quoquam progredi non posset vel vellet, ejus tamen*

À travers cet extrait, on voit bien qu'Hariulf met en avant l'appartenance d'Angilbert au cercle des intimes de Charlemagne alors qu'il semble en fait avoir passé le plus clair de son temps à Saint-Riquier entre 800 et 814.

Enfin, les décès de Charlemagne, le 28 janvier 814, et d'Angilbert, le 18 février 814<sup>23</sup>, soit à seulement trois semaines d'intervalle, sont un troisième et dernier exemple, particulièrement symbolique, de cette proximité sur laquelle Hariulf insiste tant :

*Après la mort du grand et auguste Charles, la même année, lui survivant l'espace de vingt jours, en l'an de l'Incarnation du Seigneur 814, sixième indiction, au mois de février, le XII des calendes de mars, alors que les rituels ecclésiastiques avaient été célébrés pour elle, l'âme glorieuse d'Angilbert, véritable ami du Christ, ayant accumulé les bonnes œuvres par les exercices et les manifestations de piété et quitté le vase du corps terrestre, fut associée aux habitants du ciel et, comme il l'avait désiré par ses vœux et mérité par ses actes, elle fut immédiatement adoucie par les regards du Christ en le voyant tel qu'il est<sup>24</sup>.*

Aux yeux d'Hariulf, Angilbert, après avoir été proche de Charlemagne durant son existence, fut donc également proche de lui dans la mort. Si Hariulf ne présente pas explicitement Angilbert comme un saint dans ce passage, il le fait quelques lignes plus haut en le qualifiant de « très saint abbé Angilbert<sup>25</sup> ». Toutefois, en dépit de l'évocation par Hariulf des « jeûnes », des « veilles », des « bonnes œuvres » ou encore des « manifestations de piété » d'Angilbert (autant de *topoi* hagiographiques), force est de constater que la sainteté de ce dernier repose davantage sur sa proximité avec le premier empereur carolingien que sur

---

*dispositioni, qua thesauros in beneficium eleemosynae ecclesiarum praesulibus attribuit, utpote dilecti semper Domini, interfuit, magnisque honoribus et beneficiis ecclesiam Centulensem ab eodem antequam decederet sublimari obtinuit. [...] Huic vero distributioni nonnisi quatuor abbates interfuisse leguntur, scilicet Fridigius, Adalongus, Angilbertus, Irmino. Fridugise était alors abbé de Saint-Martin de Tours, Adalung de Lorsch et Irminon de Saint-Germain-des-Prés.*

<sup>23</sup> C'est dans le manuscrit de Gorze, comme il nous l'apprend dans le chapitre XXXII du livre IV de sa chronique, qu'Hariulf a trouvé la date de la mort d'Angilbert (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 264).

<sup>24</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 77-78 : *Post mortem utique Magni Augusti Karoli, anno eodem, diebus XX superstes effectus, anno Dominicae Incarnationis DCCCXIII, indictione VI, mense februario, die XII kalendas martii, celebratis circa se ecclesiasticis mysteriis, vere Christi amatoris Anghilberti gloriosa anima bonorum operum exercitiis et pietatibus cumulata, corporis terreni vase relicto, supernis civibus associatur, et, quod votis ambierat operibusque meruerat, Christi aspectibus praesentialiter mulcetur, videns eum sicuti est.*

<sup>25</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 77 : *sanctissimus abbas Anghilbertus.*

son activité religieuse, à la différence de Riquier. Mais, pour Hariulf, Angilbert doit également sa sainteté au fait qu'il a entrepris la reconstruction de l'abbaye de Saint-Riquier.

## **II. Angilbert, un abbé considéré comme saint car il a fait reconstruire l'abbaye de Saint-Riquier**

### *A. Une abbaye dans une situation difficile ?*

Dans le chapitre VI du livre II de sa chronique, Hariulf affirme que l'abbaye de Saint-Riquier n'était pas très riche quand Angilbert en est devenu l'abbé :

*À cette époque, le monastère de Centule, fondé autrefois par saint Riquier, était habité par des moines servant Dieu très dignement ; ceux-ci menaient une vie pleine des richesses de leurs mœurs mais qui n'était pas particulièrement riche en biens du siècle, non que leur fosse défaut l'abondance des biens, des revenus et des domaines donnés à saint Riquier mais parce qu'ils dépensaient tous leurs revenus dans l'intérêt des pauvres plutôt que dans le leur<sup>26</sup>.*

On voit ici avec quelle adresse Hariulf tire profit de la prétendue pauvreté de l'abbaye de Saint-Riquier avant l'abbatit d'Angilbert. D'une certaine façon, le peu d'informations dont nous disposons à son sujet avant 790 n'incite effectivement pas à voir en elle une abbaye riche et puissante. Cependant, il est clair qu'Hariulf a volontairement exagéré la situation et ce pour deux raisons : d'une part, pour justifier et valoriser l'initiative de la reconstruire prise par Angilbert et, d'autre part, pour mettre en avant la vie exemplaire et la charité des membres de la communauté de Saint-Riquier (qui sont pour lui des moines puisqu'il considère que Saint-Riquier fut une abbaye dès ses origines).

---

<sup>26</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 52 : *Erat eo tempore hoc Centulense coenobium, a sancto dudum Richario fundatum, a monachis satis honeste Deo famulantibus hactenus inhabitatum ; qui morum quidem divitiis plenam, sed rebus saeculi non valde locupletem vitam ducebant, non quod eis praediorum ad redituum seu villarum a sancto Richario collata deesset copia, sed quod omnes redhibitionum impensas in pauperum magis quam in suas utilitates conferebant.*

Hariulf précise ensuite, dans le même chapitre, que Charlemagne a fait tout son possible pour aider matériellement Angilbert :

*Ceci fait, la puissance royale envoya à Angilbert les ouvriers les plus habiles dans le travail du bois, de la pierre, du verre et du marbre. Ensuite, parce que, tant par amour de saint Riquier que pour son cher Angilbert, il désirait rehausser le monastère de Centule avec beaucoup d'honneur, il envoya à Rome des chariots nombreux et solides dans le but de rapporter du marbre et des colonnes pour l'ornement de ladite église ; pas encore satisfait de cela, il envoya des légats à travers les royaumes et les cités, ordonnant à ceux qui lui étaient soumis et demandant à ceux qui ne l'étaient pas de lui envoyer des reliques des saints qui se trouvaient dans ces différents lieux<sup>27</sup>.*

Il est très probable qu'Angilbert a bénéficié de l'appui du souverain. Toutefois, il est à nouveau manifeste qu'Hariulf a exagéré la sollicitude de Charlemagne afin de magnifier Angilbert. Il ne faut pas oublier que Charlemagne se préoccupait avant tout, à la même époque, de la construction du palais et de la chapelle d'Aix<sup>28</sup>.

### ***B. Description de la nouvelle abbaye***

À partir de la fin du chapitre VI du livre II, Hariulf évoque de façon concrète la reconstruction de l'abbaye de Saint-Riquier. Comme il l'indique à la fin du chapitre VII, il utilise pour ce faire une source rédigée par Angilbert lui-même :

*Mais après avoir brièvement parlé du site de notre lieu, nous allons de même évoquer la consécration du monastère ; cependant, nous l'exposerons non par nos propres*

---

<sup>27</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 53 : *Quod postquam factum est, artifices doctissimos ligni et lapidis, vitri et marmoris Anghilberto dirigit regia potestas. Exinde quia, tam pro amore sancti Richarii quam pro dilecto suo Anghilberto, Centulense monasterium omni honorificentia attollere cupiebat, direxit vehicula fortia et multa in urbem Romam, ut marmor et columnae ad ornatum jam dictae ecclesiae deferrentur ; nec hoc contentus, dirigit legatos per regna et civitates, jubens subditis, rogans a non subditis, ut sibi mittant reliquias de sanctis quos diversa loca habebant.*

<sup>28</sup> Éginhard, *Vie de Charlemagne*, éd. et trad. M. Sot et C. Veyrard-Cosme, c. 26, p. 60-61. Au sujet du palais et de la chapelle d'Aix, voir, entre autres, G. Bandmann, « Die Vorbilder der Aachener Pfalzkapelle », p. 424-462 ; F. Kreuzsch, « Kirche, Atrium und Portikus der Aachener Pfalz », p. 463-533 ; L. Hugot, « Die Pfalz Karls des Großen in Aachen », p. 534-572 ; M. Sot, « Le palais d'Aix : lieu de pouvoir et de culture », p. 243-261.

*paroles mais à l'aide d'un ouvrage du seigneur Angilbert conservé jusqu'à aujourd'hui et dont voici la copie*<sup>29</sup>.

Cet ouvrage est le *De perfectione Centulensis ecclesiae* qui constitue la première partie de ce que l'on appelle traditionnellement le *Libellus* d'Angilbert<sup>30</sup>. En fait, à la fin du chapitre VI et dans le chapitre VII, Hariulf l'a paraphrasé sans le dire puis, du chapitre VIII au chapitre X, il l'a recopié intégralement. Toutefois, il ne s'est pas contenté simplement de suivre le *De perfectione Centulensis ecclesiae* d'Angilbert puisqu'il a également ajouté de sa propre initiative, dans le chapitre VII, un miracle (provenant sans doute d'une source orale de Saint-Riquier) qui aurait eu lieu lors de la construction de la nouvelle abbatale, à savoir la réparation par l'intervention d'un ange d'une colonne de marbre qui s'était effondrée. Hariulf précise à ce propos que l'on montrait encore de son temps l'endroit de cette réparation miraculeuse<sup>31</sup>. De toute évidence, il a ajouté ce miracle pour montrer que la reconstruction de l'abbaye était approuvée par Dieu.

Toujours dans le chapitre VII, Hariulf décrit d'est en ouest la nouvelle abbatale consacrée au Sauveur et à Riquier :

*Avec beaucoup de magnificence, une très grande rapidité et une grâce remarquable, on commença à construire un monastère et une église très brillante fut bâtie en l'honneur du Sauveur et de saint Riquier, la plus extraordinaire de toutes les églises de cette époque. Celle-ci possède à l'est une tour, puis un chancel et, après une courte nef, une autre tour, identique à la première, se trouve du côté de l'ouest ; celle qui se dresse à l'est est située près du lieu où saint Riquier fut inhumé. Cette sépulture est placée de telle façon que l'autel du saint se trouve du côté de ses pieds, dans un endroit plus élevé, et que l'autel de l'apôtre saint Pierre demeure du côté de sa tête. La tour orientale avec l'espace entouré par le chancel et l'autel est dédiée à saint*

---

<sup>29</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 56-57 : *Sed quia nos de situ loci haec breviter diximus, monasterii dedicationem jam modo disseramus ; quae tamen non nostris verbis, sed domni Angilberti scripto hodieque permanenti, demonstranda est, cujus tale est exemplar.*

<sup>30</sup> Le *Libellus* d'Angilbert comprend deux parties : le *De perfectione Centulensis ecclesiae* dans lequel Angilbert raconte la reconstruction de l'abbaye et énumère ses richesses et l'*Institutio de diversitate officiorum* dans laquelle il expose les pratiques liturgiques qu'il a instaurées. T. Evergates récuse toutefois le terme de *libellus* (« *Historiography and Sociology in Early Feudal Society* », p. 47, note 61).

<sup>31</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 54. C'était peut-être un moyen d'expliquer pourquoi l'une des colonnes était moins belle que les autres. On trouve un miracle similaire dans le livre II des *Miracula sancti Germani episcopi Autissiodorensis* d'Heiric d'Auxerre (MGH, SS, 13, p. 403). À ce sujet, voir P.-A. Sigal, « Le travail des hagiographes aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », p. 164.

*Riquier tandis que la tour occidentale est spécialement dédiée en l'honneur du saint Sauveur*<sup>32</sup>.

Il évoque ensuite les deux autres églises et le plan général de la nouvelle abbaye :

*Et, parce que l'ancienne église de saint Riquier avait été consacrée en l'honneur de sainte Marie, afin que ce vénérable homme de Dieu ne paraisse pas manquer d'honneur envers la Mère de ce dernier, il lui en fit construire une nouvelle qui se trouve encore aujourd'hui de ce côté-ci du Scardon*<sup>33</sup>. *Au saint abbé Benoît, il en fit bâtir une qu'il établit sur la rive de cette même rivière. Si par conséquent on considère le site du lieu, on remarque que la plus grande église, celle de saint Riquier, se trouve au nord ; la deuxième, plus petite, qui est située en l'honneur de Notre Dame sainte Marie de ce côté-ci du Scardon, au sud ; la troisième, qui est la plus petite, à l'est. Le cloître des moines a la forme d'un triangle, c'est-à-dire que de l'église de saint Riquier à celle de sainte Marie, il y a une galerie couverte ; de celle de sainte Marie à celle de saint Benoît, une galerie couverte ; et de même de celle de saint Benoît à celle de saint Riquier, une galerie couverte. Cela fut fait de telle sorte que les murs de ces galeries se rejoignent, formant un espace central triangulaire en plein air. Le monastère fut organisé pour que, selon la prescription de la règle du très saint Benoît, toutes les activités et tous les travaux nécessaires soient réalisés à l'intérieur de l'enceinte du lieu*<sup>34</sup>. *L'eau du Scardon coule en longeant ce même cloître et fait tourner là le moulin des frères*<sup>35</sup>.

---

<sup>32</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 54 : *Multo igitur apparatu, summaque diligentia ac eximio decore inchoatum est construi monasterium, atque in honore Salvatoris sanctique Richarii fulgentissima ecclesia, omnibusque illius temporis ecclesiis praestantissima, perfecta est. Haec ab oriente habet ingentem turrem post cancellum, et, interposito vestibulo, alia turris versus occidentem habetur priori aequalis ; illa autem quae ad orientem vergit, prope locum sita est quo sanctus Richarius sepulturam habuit. Sepultura vero ipsa ita posita est, ut a parte pedum ipsius sancti altare sit in loco editiori, et a parte capitis sancti Petri apostoli ara persistat. Turris ergo orientalis cum cancello et butico sancto Richario dicata est, et turris occidentalis in honore sancti Salvatoris specialiter est dicata.*

<sup>33</sup> Au sujet de cette petite rivière qui se jette dans la Somme à Abbeville, voir P. D'Hellencourt, « Le Scardon et l'eau à Saint-Riquier », p. 181-237.

<sup>34</sup> Benoît de Nursie, *La Règle de S. Benoît*, éd. et trad. A. de Vogüé et J. Neufville, tome 2, c. 66, 6, p. 660-661.

<sup>35</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 56 : *Enimvero, quia antiqua illa sancti Richarii ecclesia in honore sanctae Mariae fuerat consecrata, ne videretur venerabilis vir Dei matrem exhonorasce, alteram ei construxit, quae citra fluviolum Scarduonem hactenus consistit. Sancto quoque Benedicto abbati unam exstruxit, quam super ripam jam dicti fluvioli collocavit. Si igitur situs loci discernatur, animadvertitur major ecclesia, quae sancti Richarii est, aquilonem tenere ; secunda, inferior, quae in honore nostrae dominae sanctae Mariae citra fluvium Scarduonem sita est, austrum ; tertia, quae minima est, orientem. Claustrum vero monachorum triangulum factum est, videlicet a sancto Richario usque ad sanctam Mariam, tectus unus ; a sancta Maria usque ad sanctum Benedictum, tectus unus ; itemque a sancto Benedicto usque ad sanctum Richarium, tectus unus. Sicque fit ut, dum hinc inde parietes sibi invicem concurrunt, medium spatium sub divo triangulum*

Si nous avons pris la peine de traduire toute cette description, c'est pour mettre en évidence le fait qu'Hariulf donne plus de détails que ne l'a fait Angilbert dans son *De perfectione Centulensis ecclesiae* :

*Parce que toute la foule des fidèles doit confesser, vénérer et honorer en esprit et croire fermement en la très sainte et indivisible TRINITÉ, nous avons souhaité, en vertu de cette foi, fonder au nom du Dieu tout-puissant, en ce saint lieu, grâce à l'appui du Seigneur et à l'aide de notre seigneur auguste, trois églises principales avec leurs dépendances. La première d'entre elles est en l'honneur du saint SAUVEUR et de tous ses saints ; la deuxième en l'honneur de MARIE, la sainte Mère de Dieu toujours vierge, et des saints apôtres ; et la troisième, dans le cloître des frères, en l'honneur du saint abbé Benoît et des autres saints abbés réguliers<sup>36</sup>.*

On constate avec intérêt, en ce qui concerne l'abbatiale, qu'Angilbert insiste sur sa dédicace au Sauveur<sup>37</sup>, sans mentionner Riquier, alors qu'Hariulf ne manque pas, naturellement, d'insister sur ce dernier. Il faut peut-être y voir une preuve que le culte du Sauveur avait perdu de son importance à l'époque d'Hariulf mais aussi et surtout que ce dernier a voulu corriger ce qui était pour lui un oubli regrettable de la part d'Angilbert<sup>38</sup>.

Plus généralement, le fait qu'Hariulf soit plus précis qu'Angilbert signifie qu'il a utilisé une autre source que le *De perfectione Centulensis ecclesiae* de ce dernier. Ferdinand Lot précise qu'il y avait dans le manuscrit original de la chronique d'Hariulf une miniature dont il pense qu'elle a été copiée sur un manuscrit du IX<sup>e</sup> siècle et qu'elle représente une vue

---

*habeatur. Monasterium igitur secundum decretum regulae sanctissimi Benedicti ita dispositum fuit, ut omnis ars omneque opus necessarium intra loci ambitum exerceretur. Aqua autem torrentis Scarduonis ipsum claustrum praeterfluit, quae et ibi farinarium fratrum in vertiginem mittit.*

<sup>36</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 58 : *Quia igitur omnis plebs fidelium sanctissimam atque inseparabilem TRINITATEM confiteri, venerari et mente colere firmiterque credere debet, secundum hujus fidei rationem, in omnipotentis Dei nomine, tres aecclesias principales cum menbris ad se pertinentibus in hoc sancto loco, Domino cooperante, et predicto domino Augusto juvante, fundare studuimus. Quarum prima est in honore sancti SALVATORIS et omnium sanctorum ejus ; alia in honore sanctae Dei genitricis semperque virginis MARIAE et sanctorum apostolorum ; tertia vero, in claustrum fratrum, in honore sancti Benedicti abbatum et reliquorum sanctorum regularium abbatum.*

<sup>37</sup> Le culte du Sauveur fut important à l'époque carolingienne comme le montre aussi l'exemple de l'abbaye d'Aniane dont la seconde basilique, édifée par Benoît d'Aniane en 782, était dédiée à la Trinité et au Sauveur (L. Schneider, « Une fondation multiple, un monastère pluriel »). Au sujet du culte du Sauveur, voir C. Heitz, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie à l'époque carolingienne*, p. 145-161 ; P. Le Maître, « Image du Christ, image de l'empereur », p. 201-212.

<sup>38</sup> C. Sapin en déduit que l'on ne cherchait pas, à l'époque carolingienne, « à honorer de manière manifeste les reliques de saint Riquier, situées, avec d'autres reliques, dans les *capsae minores* du chœur oriental » (*Les cryptes en France*, p. 74).



de l'abbaye de Saint-Riquier à l'époque d'Angilbert<sup>39</sup>. Susan A. Rabe ajoute qu'Hariulf l'aurait copiée parce que l'abbaye reconstruite par Angilbert avait depuis été détruite<sup>40</sup>. Dans ce cas, Hariulf aurait donc utilisé cette miniature pour compléter le témoignage d'Angilbert. Néanmoins, il est également possible que cette miniature date en fait du XI<sup>e</sup> siècle et représente l'abbaye telle qu'Hariulf pouvait la voir de ses propres yeux. C'est d'ailleurs l'interprétation de Georges Durand<sup>41</sup> et, plus récemment, de Marie-Laure Pain<sup>42</sup>. Mais derrière la question de la date de cette miniature se pose en fait celle du degré de conservation, à l'époque d'Hariulf, de l'abbaye reconstruite par Angilbert. Il semble ainsi, en dépit de l'attaque de l'abbaye par les Vikings en 881, qu'une partie des constructions carolingiennes avait perduré jusqu'à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Nous en voulons pour preuve le fait qu'Hariulf recopie, toujours dans le chapitre VII du livre II, les vers qu'Angilbert fit graver à l'intérieur de la tour occidentale de l'abbatiale ainsi qu'un poème d'Angilbert gravé au sol, dans cette même église, devant l'autel de Riquier<sup>43</sup>. Voici comment Hariulf présente ce dernier poème :

*On voit encore aujourd'hui, dans le pavement du chœur, une mosaïque en marbre si belle et si nette que quiconque la regarde assure qu'il s'agit d'une œuvre sans pareille. Dans ce même pavement, devant l'autel de saint Riquier, il fit sagement graver quelques petits vers que nous prenons soin de reproduire car cela nous semble nécessaire<sup>44</sup>.*

De toute évidence, il s'agit là de vestiges carolingiens qui étaient encore visibles à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Cela veut donc dire qu'Hariulf a complété la description qui se trouve dans le *De perfectione Centulensis ecclesiae* d'Angilbert avec la miniature représentant l'abbaye et/ou avec ce qu'il pouvait encore voir par lui-même.

Quoi qu'il en soit, il est intéressant de constater qu'Hariulf ignore complètement la dimension symbolique inhérente au projet architectural d'Angilbert, à savoir le fait, comme

---

<sup>39</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 56-57, note 2.

<sup>40</sup> S. A. Rabe, *Faith, Art, and Politics at Saint-Riquier*, p. 13.

<sup>41</sup> G. Durand, *La Picardie historique et monumentale*, tome IV, seconde partie, p. 142.

<sup>42</sup> M.-L. Pain, « L'abbaye de Saint-Riquier : églises et liturgie », p. 27-28.

<sup>43</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 54-55.

<sup>44</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 55 : *Videtur usque hodie in pavimento chori tam pulchra et tam distincta marmoris operatio, ut quicumque illud inspicit, incomparabile opus asseveret. Sane coram altare sancti Richarii fecit pingere in ipso pavimento quosdam versiculos, quos nos hic quoque necessario mittere curamus.*

nous l'avons vu dans notre chapitre 3, qu'il faut voir dans la nouvelle abbaye de Saint-Riquier une concrétisation architecturale des conceptions théologiques carolingiennes et notamment du dogme de la Trinité<sup>45</sup>. Cela signifie qu'Hariulf n'attachait pas une grande importance à cette dimension symbolique ou alors, plus vraisemblablement, qu'il n'était pas conscient de celle-ci (peut-être parce qu'elle a fini, avec le temps, par être oubliée à Saint-Riquier même).

### ***C. Les pratiques liturgiques mises en place par Angilbert***

Comme nous l'avons dit plus haut, Hariulf a recopié intégralement le *De perfectione Centulensis ecclesiae* d'Angilbert dans les chapitres VIII à X du livre II de sa chronique. Dans le chapitre VIII, il est question des différentes cérémonies de consécration<sup>46</sup>, en 798-799, des trente autels<sup>47</sup> présents dans la nouvelle abbaye ainsi que des reliques qu'ils contenaient<sup>48</sup>. Parmi les évêques consécrateurs, on note la présence de l'évêque Georges d'Amiens puis, lors d'une autre cérémonie de consécration, celle de son successeur Jessé<sup>49</sup>. Aussi surprenant que cela puisse paraître, c'est la première (et l'une des rares) fois que l'évêque d'Amiens est mentionné dans la chronique d'Hariulf. Dans le chapitre IX, on trouve une énumération, sous la forme d'une typologie, des nombreuses reliques rassemblées à l'abbaye de Saint-Riquier par Angilbert (reliques du Christ, de la Vierge Marie, des apôtres et des évangélistes, des martyrs, des confesseurs et des vierges<sup>50</sup>) ainsi qu'une description des châsses qui les renfermaient<sup>51</sup>. Enfin, dans le chapitre X, il y a une nouvelle énumération, cette fois-ci des

---

<sup>45</sup> Le dogme de la Trinité avait d'autant plus d'importance aux yeux de Charlemagne et de ses conseillers qu'il fut remis en cause, à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, par les partisans de l'adoptianisme (aux premiers rangs desquels figuraient Élipand de Tolède et Félix d'Urgel) pour qui Dieu a adopté Jésus comme son Fils lors du baptême de ce dernier dans le Jourdain.

<sup>46</sup> À ce sujet, voir D. Méhu (éd.), *Mises en scène et mémoires de la consécration de l'église dans l'Occident médiéval* ; D. Iogna-Prat, *La Maison Dieu*, p. 260-284 ; É. Palazzo, *Liturgie et société au Moyen Âge*, p. 71-77 ; N. Herrmann-Mascard, *Les reliques des saints*, p. 146-168.

<sup>47</sup> À partir du VIII<sup>e</sup> siècle, on assiste à une multiplication des autels dans les églises monastiques du fait de la cléricisation du monachisme et du développement de la liturgie stationnale.

<sup>48</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 57-61.

<sup>49</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 58 et 60.

<sup>50</sup> P. Cordez souligne le fait qu'Angilbert est le premier ou l'un des premiers à classer les reliques selon la hiérarchie universelle des saints. Il pense que cette présentation hiérarchique est sans doute empruntée aux litanies dont la diffusion au sein du monde franc doit beaucoup à Alcuin et à Angilbert (« Gestion et médiation des collections de reliques au Moyen Âge », p. 44 et 48-49).

<sup>51</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 61-67. Certaines des reliques rassemblées par Angilbert provenaient de Rome : au sujet des translations de reliques romaines dans le royaume des Francs puis dans l'Empire carolingien, voir J. M. H. Smith, « Old Saints, New Cults », p. 317-339.

objets et des vêtements liturgiques, une rapide mention des livres de la bibliothèque et une évaluation de la valeur totale du trésor de l'abbaye<sup>52</sup>.

Le chapitre XI du livre II débute par la préface de l'*Institutio de diversitate officiorum*<sup>53</sup> qui constitue la seconde partie du *Libellus* d'Angilbert. Dans celle-ci, Angilbert décrit les pratiques liturgiques<sup>54</sup> qu'il a mises en place à l'abbaye de Saint-Riquier. Cependant, selon Jean Mabillon qui a consulté le manuscrit original, ce chapitre XI, à partir de *spiritualibus Christo*<sup>55</sup>, est d'une autre main<sup>56</sup>. De plus, seule la préface de l'*Institutio de diversitate officiorum*, jusque *jugiter persolvamus*<sup>57</sup>, figure dans la chronique d'Hariulf. Enfin, la suite du chapitre XI comprend une succession désordonnée de documents divers<sup>58</sup> : le début et la fin de la lettre de Charlemagne à Alcuin, datant de 798, au sujet des dimanches de la Septuagésime, de la Sexagésime et de la Quinquagésime<sup>59</sup>, des éléments concernant les œuvres composées par Alcuin en l'honneur de Riquier<sup>60</sup>, l'épithaphe de Riquier composée par Angilbert<sup>61</sup>, la date de la mort d'Alcuin (le XIII des calendes de juin, c'est-à-dire le 19 mai), l'évocation des liens entre Paschase Radbert<sup>62</sup> et l'abbaye de Saint-Riquier et enfin les épithaphe de Chaydocus et de Fricorus composées par Angilbert<sup>63</sup>. Est-ce simplement le résultat d'un changement momentané de scribe ou faut-il y voir autant de preuves d'une interpolation ? Si le passage suivant, qui se trouve à la fin du chapitre X et sert de transition avec le chapitre XI, ne répond pas de façon définitive à cette question, il montre en tout cas que la copie partielle de l'*Institutio de diversitate officiorum* était volontaire :

---

<sup>52</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 67-70.

<sup>53</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 70-72 ; *Corpus Consuetudinum Monasticarum*, éd. K. Hallinger, tome 1, p. 291-293.

<sup>54</sup> Au sujet de la liturgie carolingienne, voir É. Palazzo, « La liturgie carolingienne : vieux débats, nouvelles questions », p. 219-241.

<sup>55</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 70.

<sup>56</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars prima, p. 117, note a.

<sup>57</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 72.

<sup>58</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 72-76.

<sup>59</sup> MGH, *Epistolae*, 4, n° 144, p. 228-230. Cette lettre avait peut-être été copiée intégralement dans le manuscrit original de la chronique d'Hariulf, à moins qu'il s'agisse d'un exemple de la pratique consistant à ne copier que les premiers mots d'un document et à inviter le lecteur à le consulter dans les archives (N. Mazeure, *La vocation mémorielle des actes*, p. 242-243).

<sup>60</sup> À ce sujet, voir W. Berschin, *Biographie und Epochenstil*, tome 2, p. 90-94, et tome 3, p. 139-157 ; N. A. Orchard, « An Anglo-Saxon mass for St Willibrord and its later liturgical uses », p. 1-10 ; Id., « St Willibrord, St Richarius, and Anglo-Saxon symptoms in three mass-books from northern France », p. 261-283.

<sup>61</sup> MGH, *SS*, 15, 1, p. 178-179.

<sup>62</sup> Au sujet de Paschase Radbert, voir *Lexikon des Mittelalters*, tome 6, col. 1754-1755 ; D. Ganz, *Corbie in the Carolingian Renaissance*, p. 31-32, 82-87 et 103-120 ; H. Peltier, *Paschase Radbert, abbé de Corbie*.

<sup>63</sup> MGH, *Poetae*, 1, p. 365-366.

*Ici s'achève l'ouvrage d'Angilbert, homme très saint, au sujet de la construction, de la consécration et des ornements de l'église de Centule. C'est pour la connaissance des hommes à venir que nous avons recopié ici, non sans peine, cet ouvrage qui, depuis ce même homme vénérable jusqu'à notre époque, a été conservé pendant trois cents ans et même plus. On peut assurément y découvrir de nombreux autres éléments institués dignement par lui, comme ceux vus plus haut, pour l'éclat de l'office divin ; mais, étant donné qu'ils n'ont pas été conservés chez nous après un tel intervalle de temps, tant du fait des changements survenus dans notre abbaye que de la volonté des abbés, nous nous gardons de les rapporter tous ici ; cependant, parmi ces éléments, nous en mentionnons quelques-uns pour témoigner de la grandeur de notre abbaye<sup>64</sup>.*

Les « éléments institués dignement par [Angilbert] [...] pour l'éclat de l'office divin » désignent de toute évidence les pratiques liturgiques que ce dernier a mises en place à l'abbaye de Saint-Riquier. Hariulf a donc fait le choix de recopier la préface de l'*Institutio de diversitate officiorum* pour donner une idée de la richesse de la liturgie pratiquée à Saint-Riquier à l'époque carolingienne<sup>65</sup> mais il n'a pas recopié la suite car ces pratiques liturgiques n'avaient plus cours à son époque. En ce qui concerne les différents documents qui se trouvent après la préface de l'*Institutio de diversitate officiorum*, leur succession désordonnée peut s'expliquer par le fait qu'ils proviennent, au moins pour certains d'entre eux, du manuscrit de Gorze rapporté par l'abbé Gervin (1045-1071) car on retrouve la même impression de désordre dans celui-ci<sup>66</sup>. Plus généralement, ce passage permet de comprendre pourquoi Hariulf a pris la peine de recopier l'intégralité du *De perfectione Centulensis ecclesiae* : cette œuvre a été écrite par Angilbert lui-même, elle est donc ancienne et vénérable (Hariulf ayant même tendance à la présenter comme un peu plus ancienne qu'elle ne l'est réellement) et elle contribue à glorifier l'abbaye de Saint-Riquier puisque celle-ci a connu son apogée à l'époque carolingienne. On retrouve bien ici l'objectif qu'Hariulf s'était fixé dans la

---

<sup>64</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 69-70 : *Huc usque sanctissimi viri Angilberti scriptura de constructione et dedicatione, sive ornatu ecclesiae Centulensis digesta est, quae ab ipso venerabili viro usque ad haec nostra tempora per CCC annos, et amplius valde, inveterata, non sine labore ad futurorum eruditionem a nobis huic opera inserta est. Sunt certe et alia multa, quae ad decorem divini officii cum superioribus inveniuntur ab eo honeste statuta ; sed quia, post tanta tempora, apud nos, tam pro loci immutatione quam pro abbatum voluntate, non servantur, ob hoc istic referre omnia vitamus ; e quibus tamen aliqua adhuc assumemus, ob magnitudinem loci nostri exprimendam.*

<sup>65</sup> Angilbert avait notamment instauré la pratique de la *laus perennis* (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 71). À ce sujet, voir C. Maître, « De Saint-Maurice d'Agaune à Saint-Denis-en-France », p. 5-36 ; J. Dyer, « *The Psalms in Monastic Prayer* », p. 60 ; I. van't Spijker, *Als door een speciaal stempel*, p. 35 ; F. Prinz, *Frühes Mönchtum im Frankenreich*, p. 106-107 et 300 ; K. Hallinger, *Gorze-Kluny*, tome 2, p. 901.

<sup>66</sup> Nous le montrerons en détail dans notre chapitre 14.

préface de sa chronique, à savoir rassembler tous les éléments témoignant de l'antiquité et de la noblesse de l'abbaye de Saint-Riquier et les conserver pour la connaissance de la postérité<sup>67</sup>.

#### ***D. Décès et inhumation d'Angilbert à l'entrée de l'abbatiale***

À la fin du chapitre XII et dernier du livre II de sa chronique, Hariulf évoque le lieu où Angilbert fut inhumé :

*Alors le vénérable corps du doux père très attaché à ses fils est traité avec déférence et, avec tout le respect dû au saint abbé, est enseveli avec honneur devant la porte de l'église principale. L'endroit où il est enterré est proche de l'entrée de l'église, de sorte que personne ne peut entrer dans la basilique sans marcher sur la tombe sainte où repose son corps. Comme nous l'avons dit un peu plus haut, c'est là qu'il avait demandé, par humilité, à être enterré<sup>68</sup>.*

Hariulf a donc mentionné à deux reprises le fait que c'est par humilité qu'Angilbert avait souhaité être inhumé à l'entrée de l'abbatiale<sup>69</sup>. Il s'agit naturellement d'une nouvelle façon de faire l'éloge d'Angilbert étant donné que l'humilité, vertu monastique par excellence, est un des chemins conduisant à la sainteté. Carol Heitz pense qu'il a choisi un tel lieu de sépulture pour respecter l'interdiction faite en 809 aux dignitaires ecclésiastiques de se faire enterrer dans les églises mais aussi pour pouvoir reposer au plus près des reliques conservées dans l'église<sup>70</sup>. Cependant, le fait de se faire enterrer à l'entrée de l'abbatiale (ce qui fait symboliquement de lui le gardien de cette église qu'il a fait reconstruire), dans un endroit forcément très fréquenté (comme Hariulf le rappelle à juste titre), n'illustre-t-il pas

---

<sup>67</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 2.

<sup>68</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 78 : *Tunc amantissimi Patris venerabile corpus dulci filiorum obsequio componitur, et cum omni veneratione sancto abbati debita ante portam majoris ecclesiae honorifice sepelitur. Locus autem ipsius sepulturae ita aditus ecclesiae proximus est, ut a nemine basilica ingredi possit, qui non sanctam corporis ejus tumbam calcaret. Ubi sicut paullo superius dictum est, humilitatis obtentu poni se poposcerat.*

<sup>69</sup> Cette pratique est aussi attestée pour Pépin le Bref à Saint-Denis (A. Dierkens, « La mort, les funérailles et la tombe du roi Pépin le Bref », p. 41-44).

<sup>70</sup> C. Heitz, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie*, p. 105. Il n'indique toutefois pas sa source en ce qui concerne l'interdiction faite en 809 aux dignitaires ecclésiastiques de se faire enterrer dans les églises.

plutôt la volonté d'Angilbert de garantir au mieux sa propre *memoria*<sup>71</sup>, volonté qui ne traduit pas exactement une démarche empreinte d'humilité ? Dans tous les cas, la façon dont Hariulf raconte son inhumation montre bien que, dans le livre II de sa chronique, il a cherché tout autant à valoriser Angilbert que l'abbaye de Saint-Riquier elle-même (dans sa dimension architecturale). Il ne faut pas oublier à ce propos que l'abbaye a connu son apogée à l'époque carolingienne et qu'Hariulf écrit après que les abbés du XI<sup>e</sup> siècle eurent essayé de lui redonner sa gloire d'antan, sans toutefois y parvenir véritablement.

### *Synthèse du chapitre*

Dans le livre I de sa chronique, Hariulf a présenté Riquier comme le saint fondateur de l'abbaye. Dans le livre II, plus court, il présente Angilbert comme le saint constructeur de celle-ci. De plus, dans ces deux livres, il insiste sur l'origine noble des deux hommes. Ces similitudes ne doivent toutefois pas occulter le fait que la sainteté de Riquier repose principalement sur son activité religieuse tandis que celle d'Angilbert paraît moins spirituelle et davantage temporelle dans la mesure où elle repose sur sa proximité avec Charlemagne et sur son initiative de faire reconstruire l'abbaye de Saint-Riquier. Hariulf, qui avoue ne pas avoir beaucoup d'informations au sujet d'Angilbert, idéalise quelque peu la réalité en considérant que ce dernier fut un abbé régulier et qu'il fut un proche de Charlemagne tout au long de son existence, du milieu du VIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à leur décès en 814, à trois semaines d'intervalle. En ce qui concerne la reconstruction de l'abbaye, Hariulf consacre de nombreuses pages à décrire le plan général de la nouvelle abbaye (comprenant trois églises) ainsi que la nouvelle abbatiale (consacrée au Sauveur et à Riquier), à énumérer les nombreuses reliques rassemblées par Angilbert ou encore à évoquer certaines des pratiques liturgiques qu'il instaura. Naturellement, c'est également une façon pour Hariulf de mettre en avant le prestige et la richesse de l'abbaye de Saint-Riquier à cette époque.

---

<sup>71</sup> Dans le même but, on peut ajouter l'épithète d'Angilbert gravée tout autour de sa tombe (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 78). Selon F. Lot, cette épithète est d'Angilbert lui-même (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 78-79, note 4). Au sujet de cette épithète, voir R. Favreau, « « Rex, lex, lux, pax » », p. 625-635 (il y a toutefois une confusion entre Saint-Riquier et Corbie). On peut également ajouter, dans la mesure où ils mentionnent Angilbert, les vers que ce dernier fit graver à l'intérieur de la tour occidentale de l'abbatiale ainsi que le poème gravé au sol, dans cette même église, devant l'autel de Riquier (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 55).

## CHAPITRE 6

### **L'abbaye de la mort d'Angilbert jusqu'à l'attaque des Vikings (814-881)**

Entre la mort d'Angilbert en 814 et l'attaque des Vikings en 881, l'abbaye de Saint-Riquier a connu une période d'apogée qui résulte, aux yeux d'Hariulf, de la combinaison de plusieurs facteurs : tout d'abord le prestige des successeurs d'Angilbert qui furent des abbés nobles, proches des souverains et nommés par eux, ensuite la richesse matérielle et foncière de l'abbaye de Saint-Riquier et enfin les reliques acquises par l'abbaye et les miracles attribués à l'intercession de Riquier.

#### **I. Des abbés nobles, proches des souverains carolingiens et nommés par eux**

##### *A. La succession des abbés de Saint-Riquier selon Hariulf*

Selon la liste des abbés de Saint-Riquier qui précède le livre I de la chronique (et dont les vingt-quatre premiers noms, de Riquier à Gervin II, sont *a priori* d'Hariulf), neuf abbés ont été à la tête de l'abbaye entre 814 et 881, à savoir Nithard, Hericus, Héli-sachar, Ribbodon, Louis, Rodolphe, Helgaud, Welf et Carloman<sup>1</sup>. Hariulf semble toutefois se contredire au sujet du premier successeur d'Angilbert. En effet, dans le dernier paragraphe du chapitre XII du livre II, il déclare que ce fut Nithard, fils d'Angilbert et de Berthe :

---

<sup>1</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 3.

*Cependant, au terme de ce livre, il nous faut encore écrire que, après son saint trépas, son fils Nithard qu'il eut de Berthe, la fille du roi, fut élevé à la fonction abbatiale par les moines de Centule mais, après avoir passé peu de jours à diriger l'abbaye, ayant été tué lors d'une bataille, il fut privé de la vue de la lumière de ce monde et enterré à côté de l'endroit où son père reposait en paix [...]².*

Pourtant, le premier chapitre du livre III est consacré à l'abbé Hericus et la première phrase de ce chapitre, tirée du premier miracle contenu dans les deux livres de miracles de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle³, le présente ainsi :

*En l'an 814 de la sainte Incarnation de notre Seigneur Jésus-Christ, septième indiction, alors que la Francie, favorisée par la fortune, s'épanouissait avec grâce sous le gouvernement du très glorieux empereur Louis, l'abbé Hericus obtint par une faveur de ce prince la direction du monastère du bienheureux Riquier⁴.*

Juste après, Hariulf ajoute le commentaire suivant :

*Cette indication doit être notée car cet Hericus fut promu à l'abbaye de Centule la même année que celle où le très saint abbé Angilbert mourut, mais pas la même indiction, si du moins les indictions changent bien le 24 septembre⁵.*

Que faut-il penser de ces trois extraits ? Le témoignage concordant de la liste des abbés de Saint-Riquier et du dernier paragraphe du chapitre XII du livre II laisse penser

---

<sup>2</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 79 : *Hoc tamen in calce libri necessario recondimus, quod post ejus sanctum transitum filius ejus, Nithardus, quem de regis filia Bertha susceperat, Centulensibus jure abbaticio praelatus est, paucisque diebus in regimine expletis, interemptus praelio praesentis luminis caruit visu, sepultusque juxta proprium genitorem quievit in pace [...].*

<sup>3</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. I, c. 1, p. 213.

<sup>4</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 82 : *Anno sacrae Incarnationis Domini nostri Jesu Christi DCCCXIV, indictione VII, dum felix Francia sub gloriosissimi Caesaris Hludogvici moderamine omni venustate floreret, obtinuit beneficio ipsius principis Hericus abbas regimen monasterii beati Richarii.*

<sup>5</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 82 : *Notetur autem descriptio, quia eodem quidem quo sanctissimus Anghilbertus abbas obiit anno, sed non eadem indictione, hic Hericus abbatiae Centulensi praelatus est ; si quidem mense Septembri die XXIV indictiones mutantur.* Comme F. Lot l'a remarqué, la date du 24 septembre montre qu'Hariulf utilise l'indiction de Bède le Vénérable (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 82, note 1). Dans l'inventaire des possessions de l'abbaye de Saint-Riquier réalisé en 831 à la demande de Louis le Pieux, on trouve justement une des deux œuvres de comput de Bède le Vénérable, à savoir le *De temporibus* (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 91), mais cela ne signifie pas nécessairement qu'Hariulf a utilisé cette œuvre. À ce sujet, voir I. Warntjes, « Computus as Scientific Thought in Ireland and the Early Medieval West », p. 158-178.



qu’Hariulf voyait vraiment en Nithard le successeur immédiat d’Angilbert<sup>6</sup>. Nous en déduisons que, pour lui, Nithard fut abbé de Saint-Riquier en 814, pendant quelques mois, et qu’Hericus lui succéda, après sa mort au combat, entre le 24 septembre et le 31 décembre 814. Hariulf a donc commis une erreur puisque nous avons vu dans notre chapitre 3 que Nithard est décédé en 844 ou en 845.

Hariulf reparle brièvement de Nithard dans le chapitre V du livre III, juste après avoir recopié un extrait de son *Histoire des fils de Louis le Pieux*<sup>7</sup>, mais il n’apporte guère d’éléments nouveaux :

*Il est avéré que ce même Nithard, fils du seigneur Angilbert, a été à la tête de notre monastère après le décès de son père ; mais il n’occupa cette fonction qu’un très petit nombre de jours, ayant été tué à la guerre, et il mérita d’avoir sa sépulture à côté de celle de son père. Il reposa là pendant un certain nombre d’années quand, le corps de saint Angilbert ayant été transféré dans l’église, des hommes dévots déposèrent le corps de ce même Nithard dans le tombeau de son père*<sup>8</sup>.

Cela signifie qu’Hariulf a surtout retenu de Nithard qu’il était le fils d’Angilbert. D’une certaine façon, Hariulf le fait profiter du prestige de son père tout comme il a fait profiter Angilbert du prestige de Charlemagne. Par ailleurs, on remarque qu’il ne mentionne pas le fait que Nithard est l’auteur de l’*Histoire des fils de Louis le Pieux* alors qu’il a utilisé cette œuvre et qu’il a même copié le passage de celle-ci où Nithard dit être le fils d’Angilbert<sup>9</sup>.

En ce qui concerne Hericus, force est de constater qu’Hariulf est très mal renseigné puisque la seule source dont il dispose à son sujet est le premier miracle contenu dans les deux livres de miracles de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle. Ce miracle nous apprend simplement, outre le fait

---

<sup>6</sup> À moins qu’il faille comprendre le fait que Nithard ait succédé à Angilbert dans un sens plus général.

<sup>7</sup> Nithard, *Histoire des fils de Louis le Pieux*, éd. et trad. P. Lauer revues par S. Glansdorff, l. IV, c. 5, p. 148-151.

<sup>8</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 102 : *Is ipse Nithardus, domni Angilberti filius, coenobio huic praefuisse asseveratur post decessum patris : quique, cum paucissimis diebus ministrasset, bello interfectus, juxta patrem sepulturam meruit. At, cum ibi aliquantis annis pausasset, jamdudum translato corpore sancti Anghilberti in ecclesiam, quidam devoti posuerunt corpus ejusdem Nithardi in patris sarcophagum.*

<sup>9</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 102 ; Nithard, *Histoire des fils de Louis le Pieux*, éd. et trad. P. Lauer revues par S. Glansdorff, l. IV, c. 5, p. 150-151.

qu'il est devenu abbé de Saint-Riquier en 814, qu'Hericus a donné le domaine de Sorrus<sup>10</sup> à un vassal nommé Heuto qui mourut après avoir commis le sacrilège d'y abattre le hêtre sous lequel Riquier avait l'habitude de se reposer et de prier avant ou après ses voyages outre-Manche<sup>11</sup>. Hariulf a recopié ce miracle dans la suite du chapitre I du livre III<sup>12</sup> mais pour mettre en valeur la puissance vengeresse de Riquier davantage que pour célébrer Hericus, abbé du reste très mal connu.

Hélisachar, le successeur d'Hericus, est autrement plus célèbre que ce dernier<sup>13</sup>. Hariulf, dans le chapitre IV du livre III de sa chronique, voit en lui un homme important, non pas du fait des fonctions que ce dernier a remplies sous le règne de Louis le Pieux (et dont il n'a manifestement pas connaissance) mais du fait des miracles qui eurent lieu sous son abbatiat. Hariulf en recopie deux<sup>14</sup> et renvoie le lecteur aux deux livres de miracles de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle dans lesquels il pourra trouver les autres<sup>15</sup>. Le premier de ces deux miracles raconte la guérison de la fille paralytique d'un noble originaire de Bourgogne qui, toutefois, n'avait pas pu entrer dans l'abbaye car Hélisachar en avait interdit l'accès aux femmes. Il est intéressant de constater qu'Hariulf semble frappé par cette interdiction plus que par le miracle de guérison en lui-même :

*Il mettait beaucoup d'ardeur à la recherche d'une grande sainteté et il observait si bien la rigueur de la religion la plus haute que, dès son arrivée au monastère, il en empêcha l'accès aux femmes de quelque façon que ce soit<sup>16</sup>.*

Nous avons vu dans notre chapitre 3 que cette interdiction est sans doute liée à l'action réformatrice de Benoît d'Aniane<sup>17</sup> dont Hélisachar était un proche. Toutefois, Hariulf n'était visiblement pas conscient du lien entre les deux hommes. S'il vante Hélisachar pour avoir

---

<sup>10</sup> Dép. Pas-de-Calais, arr. Montreuil, cant. Berck.

<sup>11</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. I, c. 1, p. 213-214.

<sup>12</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 82-84.

<sup>13</sup> P. Depreux, *Prosopographie de l'entourage de Louis le Pieux*, p. 235-240 ; *Lexikon des Mittelalters*, tome 4, col. 2121.

<sup>14</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. I, c. 4-5, p. 215-216.

<sup>15</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 99. Seuls trois miracles ont eu lieu de manière certaine sous l'abbatiat d'Hélisachar (*Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. I, c. 2, p. 214, c. 4, p. 215, et c. 6, p. 216-217).

<sup>16</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 98 : *Hic magnae sanctitatis studiis pollebat, et in tantam professit summae religionis severitatem, ut ab ingressu monasterii omnimodum arceret feminarum accessum.*

<sup>17</sup> À ce sujet, voir M. Gaillard, *D'une réforme à l'autre*, p. 123-147 ; J. Semmler, « Le monachisme occidental du VIII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle », p. 68-89.

formulé cette interdiction, c’est donc parce qu’il admire son intransigeance mais cela révèle aussi, implicitement, qu’une telle mesure était difficilement applicable de son temps<sup>18</sup>.

Selon Hariulf, le successeur d’Hélisachar fut Ribbodon. Hariulf retient surtout de lui qu’il a procédé, le 5 novembre 842, à la translation du corps d’Angilbert à l’intérieur de l’abbatiale. Il s’appuie pour cela sur l’építaphe d’Angilbert composée par Micon à l’occasion de cette translation, qu’il recopie d’ailleurs à la fin du chapitre V du livre III<sup>19</sup>, et sur l’*Histoire des fils de Louis le Pieux* de Nithard, dont il recopie un extrait dans le même chapitre<sup>20</sup>. Cependant, Hariulf ajoute deux éléments qui ne figurent pas dans ces deux sources. D’après lui, c’est parce que Ribbodon supportait mal le fait que les fidèles marchent sur la tombe d’Angilbert pour entrer dans l’abbatiale qu’il fit transférer le corps de ce dernier à l’intérieur de l’église :

*Voyant que le corps saint du très saint abbé Angilbert reposait à un endroit où les personnes entrant dans l’église étaient obligées de marcher, et supportant très mal qu’un tel homme, si grand, soit foulé aux pieds par la venue quotidienne des fidèles, et considérant qu’il était juste que l’homme de Dieu repose à l’intérieur de la maison de Dieu, éleva ses membres saints et les transféra à l’intérieur de la basilique de Saint-Riquier le jour des nones de novembre<sup>21</sup>.*

On peut toutefois se demander dans quelle mesure Hariulf, pour qui Angilbert est un saint, ne prête pas à Ribbodon sa propre réprobation, à moins qu’il ne s’agisse simplement d’un prétexte. Le second élément ajouté par Hariulf concerne l’odeur de sainteté qui se serait répandue lors de l’ouverture de la tombe d’Angilbert : *Et on affirme qu’une odeur d’une merveilleuse suavité se répandit à cet endroit<sup>22</sup>*. Hariulf croyait d’autant plus volontiers à ce *topos* hagiographique, qu’il a peut-être inventé pour mieux souligner la sainteté d’Angilbert, qu’il écrivait au maximum une quarantaine d’années après l’invention des reliques de celui-ci

---

<sup>18</sup> Dans les faits, cette interdiction n’était peut-être pas aussi stricte que cela. Elle fait en tout cas penser à celle attestée à Saint-Bertin par Folcuin à la mort du comte Baudouin II de Flandre en 918 (Folcuin, *Gesta abbatum Sithiensium*, c. 103, p. 627 ; B. Meijns, « Les premières collégiales des comtes de Flandre », p. 566).

<sup>19</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 103.

<sup>20</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 102.

<sup>21</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 101 : *Qui videns sanctissimi Angilberti abbatibus corpus sanctum eo loci quiescere, ubi ecclesiam ingredienti necessario incedebant, et nimium moleste ferens talem tantumque virum quotidiano populi accessu calcari, reputansque esse justum ut homo Dei intra Dei domum pausaret, levavit ejus membra sancta, et transtulit ea intra basilicam Sancti Richarii die nonarum Novembrium.*

<sup>22</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 101 : *Odor etiam mirae suavitatis ibidem exuberasse asseveratur.*

par l'abbé Gervin (1045-1071), épisode qu'il relate dans le chapitre XXXII du livre IV de sa chronique<sup>23</sup>. Si Hariulf a ajouté les deux éléments que nous venons de présenter, on constate en revanche, dans la mesure où il n'en parle pas, qu'il semble ignorer le fait que Ribbodon était un petit-fils de Charlemagne par sa mère (et donc un cousin de Charles le Chauve) et qu'il est mort au combat, le 14 juin 844, lors d'une bataille ayant eu lieu près d'Angoulême.

Si Hariulf semble ignorer l'appartenance de Ribbodon à la dynastie carolingienne, ce n'est pas le cas pour Louis, son successeur. Par conséquent, comme il l'a fait avec Riquier dans le livre I et avec Angilbert dans le livre II, Hariulf souligne la noblesse de Louis au début du chapitre VII du livre III :

*[...] Louis, homme glorieux, orné de la prudence tant divine que séculière, reçut le soin de ce même monastère. Issu de la lignée royale, il changea la noblesse d'une naissance illustre pour la noblesse de la religion afin que, tout comme ses parents, les membres de sa famille et ses frères se distinguaient par la pourpre et les diadèmes, lui-même brille ainsi dans les yeux de Dieu par la vertu de son âme<sup>24</sup>.*

Ce renseignement provient du diplôme par lequel Charles le Chauve confirme aux moines de Saint-Riquier, le 27 septembre 844, à Compiègne, la possession des domaines constituant la mense conventuelle ainsi que de ceux ajoutés à cette dernière par Louis<sup>25</sup> : *[...] qu'avec la bienveillance et la permission de Louis, notre cher parent, abbé de ce même monastère sacré [...]*<sup>26</sup>. Hariulf a donc amplifié cette simple information dans le but de glorifier Louis alors que celui-ci ne fut abbé de Saint-Riquier que pendant peu de temps.

Au début du chapitre IX du livre III, Hariulf affirme que Rodolphe succéda à Louis à sa mort : *Après un intervalle de quelques années, l'abbé Louis étant mort, l'abbaye de*

---

<sup>23</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 264-266.

<sup>24</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 106 : *[...] ejusdem coenobii curam suscepit gloriosus vir Ludovicus, tam divina quam saeculari prudentia ornatus. Iste ex regali prosapia oriundus fuit, et nobilitatem praeclari generis in nobilitatem transtulit religionis, ut, sicut sui parentes, cognati vel fratres, purpura et diadematis refulgebant, sic ipse in oculis Dei animi virtute splendet.*

<sup>25</sup> *Recueil des actes de Charles II le Chauve*, éd. A. Giry et alii, tome 1, n° 58, p. 163-166. Hariulf a recopié ce diplôme dans le chapitre VII du livre III de sa chronique (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 109-111).

<sup>26</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 109 : *[...] quia benignitate et licentia dilecti propinqui nostri, Hludovici abbatis ejusdem sacri coenobii [...]*.

*Centule eut pour recteur un homme au nom éminent appelé Rodolphe [...]* <sup>27</sup>. En fait, Hariulf se trompe car, comme nous l’avons vu dans notre chapitre 3, Rodolphe succéda à Louis dès 846 alors que ce dernier n’est décédé qu’en 867. En revanche, il sait que Rodolphe est un oncle de Charles le Chauve<sup>28</sup> grâce au diplôme par lequel ce dernier confirme aux moines de Saint-Riquier, le 29 février 856, à Germigny-des-Prés, la possession des domaines constituant la mense conventuelle<sup>29</sup> : [...] *que, par la volonté et avec la permission de Rodolphe, notre cher oncle, recteur du monastère sacré de Centule, [...]* <sup>30</sup>. C’est pour cette raison qu’Hariulf présente Rodolphe, comme son prédécesseur Louis, en des termes très élogieux :

*[...] l’abbaye de Centule eut pour recteur un homme au nom éminent appelé Rodolphe, un homme impérial, orné au plus haut point tant de la philosophie divine que de la prudence séculière. Comme il était l’oncle du très glorieux roi Charles et que, cependant, ayant repoussé la gloire du siècle, il se consacrait noblement au Seigneur car il était d’une très grande noblesse, il fut élu abbé par les frères de Centule dont il partageait le mode de vie. Et comme il avait endossé cette fonction à la prière du roi, il reçut par le don et à la prière de ce même roi Charles, son neveu, le comté de la province maritime car, comme nous l’avons dit, il était très versé non seulement dans le domaine des études spirituelles mais aussi de la prudence humaine. Notre monastère était donc honoré par l’abbé Rodolphe tandis que, en parallèle, la chose publique resplendissait grâce au comte Rodolphe*<sup>31</sup>.

Il est intéressant de noter la référence au *comitatum maritimae provinciae* que Charles le Chauve aurait confié à Rodolphe et qui fait naturellement penser au *totius maritimae terrae ducatus* qu’Angilbert aurait reçu de Charlemagne. Mais d’où provient cette affirmation ? En

---

<sup>27</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 113 : *Post aliquot annorum spatia, mortuo abbate Hludovico, abbatia Centulensis rectorem habuit egregium nomine virum, nomine Hruodulphum [...]*.

<sup>28</sup> Si Rodolphe est un oncle de Charles le Chauve, il appartient toutefois à la dynastie des Welfs.

<sup>29</sup> *Recueil des actes de Charles II le Chauve*, éd. A. Giry et alii, tome 1, n° 183, p. 485-488. Hariulf a recopié ce diplôme dans le chapitre IX du livre III de sa chronique (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 114-116).

<sup>30</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 114 : [...] *quia, voluntate et licentia dilecti avunculi nostri Hruodulfi, rectoris Centulensis sacri coenobii, [...]*.

<sup>31</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 113 : [...] *abbatia Centulensis rectorem habuit egregium nomine virum, nomine Hruodulphum, virum imperialem, et tam divina philosophia quam saeculi prudentia ornatissimum. Qui cum esset avunculus gloriosissimi regis Karoli et tamen, sprete saeculi gloria, Domino ut nobilissimus nobiliter deserviret, a fratribus Centulensibus, quorum sodalis in proposito erat, abbas eligitur. Quique cum hoc officio regis precatu functus fuisset, ejusdem regis Karoli, sui scilicet nepotis, dono et prece comitatum maritimae provinciae suscepit quia erat, ut diximus, non solum studiorum spiritualium, sed et humanae prudentiae peritissimus. Ornabatur itaque nostrum monasterium Hruodulpho abbate, refulgebat res alternatim publica Hruodulfo comite.*

fait, Hariulf a d'abord trouvé dans le rouleau des morts rédigé en 866, à l'occasion du décès de Rodolphe<sup>32</sup> (et qu'il a recopié à la fin du chapitre IX du livre III<sup>33</sup>), l'information selon laquelle celui-ci fut comte : *Le seigneur comte Rodolphe, notre abbé, est décédé chez nous le VIII des ides de janvier*<sup>34</sup>. Puis, sans doute car il voulait placer Rodolphe dans la continuité d'Angilbert, Hariulf a inventé le fait que Rodolphe a été comte de cette « province maritime » dont Angilbert, un demi-siècle plus tôt, avait selon lui été duc<sup>35</sup>.

Hariulf pense que le successeur de Rodolphe fut Helgaud. Voici comment il le présente au début du chapitre X du livre III :

*Rodolphe ayant pris le chemin de toute chair, le comte Helgaud reçut le gouvernement de Centule. Celui-ci passa du comté séculier au duché des âmes. En effet, avant de devenir abbé ou moine, il combattit dans le siècle et, étant marié, il laissa même un fils de sa chair nommé Herluin, comte comme lui, héritier de sa puissance terrestre mais pas de sa servitude monastique*<sup>36</sup>.

Comme nous l'avons vu dans notre chapitre 3, il ne peut s'agir que du comte Helgaud de Montreuil († 926), ce qui signifie qu'Hariulf s'est trompé. Il a peut-être cru, étant donné les similitudes entre Helgaud et Rodolphe, que le premier était le successeur du second mais il se peut aussi, comme le pense Josiane Barbier, qu'Hariulf ait placé Helgaud après Rodolphe à la suite d'une confusion entre Charles le Chauve et Charles le Simple<sup>37</sup>.

Au début du chapitre XI du livre III, Hariulf affirme que Welf succéda à Helgaud : *Celui-ci ayant été enlevé par la survenue de sa mort, nous eûmes pour abbé, et en vérité pour père, un homme issu de la lignée royale appelé Welf*<sup>38</sup>. Hariulf se trompe à nouveau puisque Welf succéda à son père Rodolphe à la mort de celui-ci en 866. De plus, il ne connaît

---

<sup>32</sup> *Recueil des rouleaux des morts*, éd. J. Dufour, tome 1, n° 22, p. 26-27. Au sujet des documents de ce type, voir N. Huyghebaert, *Les documents nécrologiques*, p. 26-29.

<sup>33</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 117.

<sup>34</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 117 : *Obiit itaque apud nos dominus Hruodulfus comes, abbasque simul noster, VIII Idus Januarii.*

<sup>35</sup> Conrad, frère de Rodolphe, fut quant à lui abbé de Saint-Germain d'Auxerre.

<sup>36</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 117 : *Universae carnis viam ingresso Hruodulfo suscepit Heligaudus comes Centulensium gubernationem. Hic ex saeculari comitatu transiit ad animarum ducatum. Nam antequam abbas aut monachus foret saeculo militavit, et etiam uxoratus filium suae carnis reliquit, terrena quidem potestatis, sed non monasticae servitutis, haeredem, nomine Herluinum, similiter comitem.*

<sup>37</sup> J. Barbier, « Du vicus de la Canche au castrum de Montreuil », p. 454-455, note 98.

<sup>38</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 119 : *Illo itaque mortis eventu subtracto, abbatem habuimus et vere Patrem virum regali genere procreatum, nomine Guelfonem.*

visiblement pas le lien de parenté entre les deux hommes puisqu’il ne le mentionne pas dans sa chronique. La référence aux liens de Welf avec la dynastie carolingienne provient du diplôme par lequel Louis III interdit à quiconque, le 30 décembre 880, à Compiègne, d’entrer dans le domaine de Chevincourt<sup>39</sup> et d’y exiger le droit de gîte (*mansionaticum*) sans l’autorisation des moines de Saint-Riquier<sup>40</sup> : [...] *Welf, abbé vénérable et notre très cher parent, [...]*<sup>41</sup>. Cependant, Welf, bien que cousin de Charles le Chauve, n’appartient pas à la dynastie carolingienne mais à celle des Welfs (comme son père Rodolphe), subtilité dont Hariulf n’a pas connaissance. Cela n’empêche pas ce dernier, naturellement, de vanter les mérites de Welf :

*Il n’est pas possible d’expliquer en peu de phrases de quelle résolution et de quelle probité ce seigneur a fait preuve. Néanmoins, chacun peut clairement se rendre compte de la bonté inscrite dans son âme, comme le montreront les éléments suivants : il s’est toujours révélé fidèle et dévot envers saint Riquier, bienveillant envers ses sujets et aimé par les princes. En raison de la prudence éprouvée qui était en lui et de la ferveur de sa piété, il demeura notre abbé ainsi que celui de la sainte martyre et vierge Colombe, située à Sens. Mais les actions accomplies sous son gouvernement qui ont été découvertes doivent être rapportées afin que la noblesse de cet homme soit estimée à sa juste valeur à travers elles<sup>42</sup>.*

Derrière les louanges habituelles, on remarque deux points intéressants. L’affirmation selon laquelle Welf était « aimé par les princes » n’est peut-être pas un éloge gratuit de la part d’Hariulf car elle semble inspirée par les trois donations faites par Charles le Chauve au profit de l’abbaye de Saint-Riquier entre le 7 décembre 867 et le 29 mai 868, soit en moins de six

---

<sup>39</sup> Dép. Oise, arr. Compiègne, cant. Thourotte.

<sup>40</sup> *Recueil des actes de Louis II le Bègue, Louis III et Carloman II*, éd. F. Grat et alii, n° 43, p. 111-113. Hariulf a recopié ce diplôme dans le chapitre XIII du livre III de sa chronique (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 124-125).

<sup>41</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 124 : [...] *Guelfo, venerabilis abbas et consanguineus noster carissimus, [...]*.

<sup>42</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 119-120 : *Quantae vero strenuitatis et probitatis fuerit domnus iste, non paucis potest explicari relatis. Verumtamen bonitatem illius animo insitam hinc quisque lucide capere potest, cum sicut sequentia docebunt, erga sanctum Richarium fidelis ac devotus, erga subjectos benignus, erga principes semper exstiterit amatus. Hic, ob expertam in se prudentiam et religiositatis devotionem, sanctae martyris et virginis Columbae apud Senones sitae, sicut et noster abbas permansit. Ea autem quae sub ipso ejus regimine gesta fuisse inveniuntur, referri debent, ut et in his quoque nobilitas viri liquido perpendatur.*

mois<sup>43</sup>. En outre, alors que Ferdinand Lot pensait qu'Hariulf avait utilisé un catalogue des abbés de Sainte-Colombe de Sens pour savoir que Welf avait été abbé des deux abbayes<sup>44</sup>, le début du chapitre XIV du livre III montre qu'Hariulf a trouvé cette information dans un ouvrage aujourd'hui perdu énumérant les nombreuses reliques obtenues au profit de l'abbaye de Saint-Riquier, entre 865 et 867, par le moine et *custos* Odulfus<sup>45</sup> :

*La même année et la même indiction [en 867], Odulfus, gardien du saint temple du bienheureux Riquier, supplia à Sens les frères du monastère de la sainte vierge Colombe, devant Welf par la grâce de Dieu abbé des deux lieux, [...]»<sup>46</sup>.*

Au début du chapitre XIX du livre III, Hariulf dit que Carloman, fils de Charles le Chauve, succéda à Welf à sa mort :

*Le très saint abbé Welf s'étant élevé au-dessus des affaires humaines par son décès heureux, les nôtres, moines très heureux, obtinrent un abbé royal, appelé Carloman, qui se révéla être un bon successeur de celui qui fut bon. Il fut le fils du très glorieux roi Charles et vainquit sa noblesse impériale, avec une âme heureuse, par la pratique de la sainteté et de la piété<sup>47</sup>.*

Hariulf se trompe encore puisque, comme nous l'avons vu dans notre chapitre 3, Charles le Chauve retira l'abbatit de Saint-Riquier à Welf, vraisemblablement en 869, pour le confier à Carloman. Toutefois, ce dernier ne le conserva que jusqu'en 873 au plus tard et Welf redevint alors abbé. À sa décharge, la seule source dont Hariulf dispose au sujet de Carloman est le diplôme par lequel Charles le Chauve donne à sa demande à l'abbaye, le 15 janvier 870, à Aix-la-Chapelle, le domaine de Drucat<sup>48</sup> ainsi que des biens situés dans

---

<sup>43</sup> *Recueil des actes de Charles II le Chauve*, éd. A. Giry et alii, tome 2, n° 306, p. 177-179, n° 313, p. 191-192, et n° 315, p. 196-198. Hariulf a recopié ces trois diplômes dans les chapitres XV, XVI et XVII du livre III de sa chronique (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 128-130, 130-131 et 132-134).

<sup>44</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. XXVIII.

<sup>45</sup> Nous reviendrons plus loin sur cet ouvrage peut-être rédigé par Odulfus lui-même.

<sup>46</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 125 : *Hoc eodem anno eademque indictione Odulfus, januarius sanctae aedis almi Richarii, quaesivit a fratribus Senonensibus ex monasterio sanctae Columbae virginis, coram Guelfone gratia Dei utriusque loci abbate, [...]*.

<sup>47</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 135-136 : *Igitur sanctissimo Guelfone abbate felici excessu mortalia cuncta superante, felicissimi nostrates monachi regium abbatem, nomine Karlomannum, sortiuntur ; qui bonus boni successor exstitit. Hic gloriosissimi regis Karoli filius fuit, et imperialem nobilitatem sanctitatis et pietatis exequutione felici animo vicit.*

<sup>48</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1.



plusieurs autres domaines<sup>49</sup>. Étant donné que Carloman est le fils de Charles le Chauve et qu'il a obtenu un diplôme au profit de Saint-Riquier, Hariulf le présente de façon très positive, à l'instar de Louis, Rodolphe et Welf avant lui<sup>50</sup> :

*Celui-ci, à partir du moment où il reçut l'ordre saint, brilla toujours en toute humilité, à tel point que sa très grande et excellente générosité ne conçut en lui aucun défaut de l'esprit mais que ce pasteur magnifique fut choisi en raison de son origine noble et de sa vertu puisqu'il avait obtenu pour lui cette dignité du fait de son éclat. [...] Après avoir été établi comme abbé, il lui plut de se rendre auprès de son père Charles et de lui demander d'augmenter les biens de saint Riquier par amour pour lui. Le très doux fils va donc à la cour de son cher père et lui fait part de ce qui occupe son esprit. Le père embrasse son fils, écoute ses désirs et, contrairement à l'usage du pouvoir séculier, manifeste sa joie de voir son fils moine et abbé, lui qui, assurément, aurait facilement pu être honoré par les insignes d'un duché ou d'un royaume. Charles manifeste sa joie que son fils ait méprisé les choses périssables et le fils se réjouit de ce que son père se soucie de son mode de vie en ne s'y opposant pas mais plutôt en le favorisant<sup>51</sup>.*

En fait, comme l'a bien dit Ferdinand Lot, Hariulf « se trompe complètement<sup>52</sup> ». D'abord, il pense que Carloman est devenu moine puis abbé de sa propre initiative alors que c'est Charles le Chauve qui l'a destiné, dès son enfance, à une carrière ecclésiastique. Ensuite, dans la mesure où Carloman, en tant que fils de roi, est plus noble que ses prédécesseurs, Hariulf le considère comme une sorte d'abbé modèle alors qu'il fut à la tête de plusieurs abbayes (il faut souligner à ce propos le fait qu'Hariulf, comme dans le cas de Riquier ou de

---

<sup>49</sup> *Recueil des actes de Charles II le Chauve*, éd. A. Giry et alii, tome 2, n° 333, p. 236-238. Hariulf a recopié ce diplôme dans le chapitre XIX du livre III de sa chronique (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 135-139).

<sup>50</sup> C'est pour cette même raison que l'abbaye de Saint-Amand a également gardé un bon souvenir de Carloman, ce dernier ayant en effet obtenu de son père Charles le Chauve, en 867, un diplôme augmentant la mense conventuelle (*Recueil des actes de Charles II le Chauve*, éd. A. Giry et alii, tome 2, n° 303, p. 167-170 ; H. Platelle, *Le temporel de l'abbaye de Saint-Amand*, p. 59).

<sup>51</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 136 : *Qui, ab eo tempore quo sanctum suscepit ordinem, omni humilitate semper itatenus fulsit, ut ipsa summa et excellens generositas nullam in eo conciperet mentis ignobilitatem, sed sicut genere, ita et virtute magnificus pastor eligeretur ; quippe qui suo splendore ad se traxerat dignitatem. [...] Postquam vero is abbas statutus est, placuit ei genitorem Karolum adire, et, ut pro sui amore sancti Richarii bona auget, rogare. Vadit itaque dulcissimus filius ad chari curiam genitoris, et quid animi habeat confitetur. Pater amplectitur filium, percipit vota, et, contra saecularis potentiae consuetudinem, exultat se videre filium monachum et abbatem, qui certe facile potuisset ducatus vel regni infulis decorari. Exsultat Karolus de filio quod caduca contempserit ; laetatur et filius quod patrem suo proposito non adversantem, quin immo faventem attendit.*

<sup>52</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 136, note 1.

Louis, valorise Carloman car celui-ci, à ses yeux, a fait le choix de mépriser sa noblesse pour se consacrer à la vie monastique). Enfin, il présente Charles le Chauve et Carloman entretenant d'excellentes relations alors que Carloman s'est révolté à plusieurs reprises contre son père qui finit d'ailleurs par le faire aveugler<sup>53</sup>. Le fait qu'Hariulf ne dise pas un mot de ces révoltes, qui ont laissé de Carloman une image assez négative, signifie *a priori* qu'il ne les connaissait pas<sup>54</sup>.

Dans le chapitre XX du livre III de la chronique d'Hariulf, on trouve une épitaphe de six vers en l'honneur de Carloman :

*Le destin te préparait un sceptre en or, ô Carloman,  
Comme à quelqu'un d'illustre par la noblesse de ses mœurs et sa probité.  
Mais, méprisant à chaque fois toutes les choses à venir,  
Tu te réjouis en portant les ornements du royaume éternel.  
Telles sont, ô Christ, les faveurs que tu accordes à tes saints  
Afin qu'ils te reçoivent, eux qui te cherchent par-dessus tout<sup>55</sup>.*

Les quatre premiers vers ressemblent fortement à l'extrait de la chronique traduit juste avant, ce qui laisse penser que cette épitaphe a vraisemblablement été composée par Hariulf lui-même. Il apparaît donc clairement que ce dernier a extrapolé à partir des informations tirées du diplôme de Charles le Chauve de 870.

### ***B. Hariulf et la question de l'abbatit laïque***

Après avoir étudié comment Hariulf a reconstitué la succession des abbés de Saint-Riquier entre 814 et 881, nous allons maintenant nous intéresser à la façon dont il considère la

---

<sup>53</sup> J. L. Nelson, *Charles le Chauve*, p. 236 et 248-253 ; H. Platelle, *Le temporel de l'abbaye de Saint-Amand*, p. 58-59 ; M. Gaillard, *Le souvenir des Carolingiens à Metz au Moyen Âge*, p. XII.

<sup>54</sup> On peut bien sûr penser qu'Hariulf connaissait ces révoltes et donc qu'il les a volontairement ignorées mais cela semble peu probable car une note ajoutée dans la marge du manuscrit original de la chronique montre que l'abbaye de Saint-Riquier n'apprit que plus tard la mutilation subie par Carloman en punition de ses révoltes (*Spicilegium*, 1<sup>e</sup> éd., tome IV, p. 517 ; Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 140, note a).

<sup>55</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 140 : *Aurea scepra tibi sors, Karlomanne, parabat, / Ut morum generisque simul probitate cluenti. / Omnia sed spernens nihilum quandoque futura, / Gaudes aeterni gestans insignia regni. / Haec sunt, Christe, tuis quae donas praemia sanctis, / Ut te percipiant, qui te super omnia quaerunt.*

pratique de l’abbatiate laïque au IX<sup>e</sup> siècle<sup>56</sup>. Mais avant cela, il convient de souligner les points suivants :

- Si on laisse de côté Hericus, abbé très mal connu, et Helgaud, qui fut abbé au début du X<sup>e</sup> siècle, tous les abbés de Saint-Riquier, entre 814 et 881, furent des hommes prestigieux et membres de la dynastie carolingienne (Ribbodon, Nithard, Louis et Carloman) ou proches de celle-ci (Hélisachar, Rodolphe et Welf).

- Même si Hariulf ne le dit pas toujours clairement, ces abbés furent tous nommés par le souverain, à savoir Louis le Pieux puis Charles le Chauve.

- Il n’est pas toujours évident de déterminer le statut exact de ces abbés d’autant plus qu’il pouvait y avoir, de façon générale, des abbés réguliers et des abbés non réguliers (clercs séculiers ou laïcs) : certains abbés de Saint-Riquier entre 814 et 881 paraissent ainsi avoir été des hommes d’Église (par exemple Hélisachar) mais d’autres paraissent avoir été des laïcs (par exemple Rodolphe).

- Plusieurs abbés furent abbés de plusieurs abbayes, à savoir Hélisachar, Louis, Rodolphe, Welf et Carloman. Au moins un abbé fut également comte, à savoir Rodolphe.

- En définitive, il nous semble que les abbés correspondant le mieux, entre 814 et 881, à notre définition de l’abbé laïque sont Ribbodon, Nithard, Rodolphe et Welf.

Toutefois, les deux abbés qui illustrent le mieux la conception qu’Hariulf se faisait de l’abbatiate laïque au IX<sup>e</sup> siècle sont Rodolphe et Helgaud. Reprenons la citation relative à Rodolphe que nous avons traduite plus haut (livre III, chapitre IX) :

*[...] l’abbaye de Centule eut pour recteur un homme au nom éminent appelé Rodolphe, un homme impérial, orné au plus haut point tant de la philosophie divine que de la prudence séculière. Comme il était l’oncle du très glorieux roi Charles et que, cependant, ayant repoussé la gloire du siècle, il se consacrait noblement au*

---

<sup>56</sup> Nous entendons par abbé laïque un laïc ayant reçu du souverain la fonction d’abbé d’une ou de plusieurs abbayes.

*Seigneur car il était d'une très grande noblesse, il fut élu abbé par les frères de Centule dont il partageait le mode de vie. Et comme il avait endossé cette fonction à la prière du roi, il reçut par le don et à la prière de ce même roi Charles, son neveu, le comté de la province maritime car, comme nous l'avons dit, il était très versé non seulement dans le domaine des études spirituelles mais aussi de la prudence humaine. Notre monastère était donc honoré par l'abbé Rodolphe tandis que, en parallèle, la chose publique resplendissait grâce au comte Rodolphe<sup>57</sup>.*

Selon Hariulf, Rodolphe, homme d'une grande noblesse, aurait donc exercé la fonction abbatiale de façon irréprochable tout en exerçant la fonction comtale de façon efficace. Si l'on retrouve l'association habituelle entre noblesse et perfection, une question se pose toutefois : pourquoi Hariulf présente-t-il Rodolphe comme un abbé régulier élu par les moines et exerçant la fonction de comte, comme Angilbert avant lui, alors qu'il fut un abbé laïque nommé par le roi ? Est-ce parce qu'il connaît mal le fonctionnement de l'abbatit laïque ? Ou est-ce parce que cela correspond à l'idéal qu'il se fait du rôle de l'abbé de Saint-Riquier ? Sans anticiper sur ce que nous développerons dans notre chapitre 11, il est possible qu'Hariulf, qui écrit à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, agisse ainsi pour introduire l'idée que l'abbé de Saint-Riquier doit être élu par les moines et surtout qu'il est le véritable comte de Ponthieu. Quoi qu'il en soit, Hariulf a donc une vision positive de l'abbatit laïque dans la mesure où la conception qu'il se fait de cette institution lui permet de valoriser le prestige de son abbaye.

Le cas d'Helgaud, au début du X<sup>e</sup> siècle, est à rapprocher de celui de Rodolphe. Voici la citation relative à Helgaud que nous avons traduite plus haut (livre III, chapitre X) :

*Rodolphe ayant pris le chemin de toute chair, le comte Helgaud reçut le gouvernement de Centule. Celui-ci passa du comté séculier au duché des âmes. En effet, avant de devenir abbé ou moine, il combattit dans le siècle et, étant marié, il laissa même un*

---

<sup>57</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 113 : [...] *abbatia Centulensis rectorem habuit egregium nomine virum, nomine Hruodulphum, virum imperialem, et tam divina philosophia quam saeculi prudentia ornatissimum. Qui cum esset avunculus gloriosissimi regis Karoli et tamen, sprete saeculi gloria, Domino ut nobilissimus nobiliter deserviret, a fratribus Centulensibus, quorum sodalis in proposito erat, abbas eligitur. Quique cum hoc officio regis precatu functus fuisset, ejusdem regis Karoli, sui scilicet nepotis, dono et prece comitatum maritimae provinciae suscepit quia erat, ut diximus, non solum studiorum spiritualium, sed et humanae prudentiae peritissimus. Ornabatur itaque nostrum monasterium Hruodulpho abbate, refulgebat res alternatim publica Hruodulfo comite.*

*filis de sa chair nommé Herluin, comte comme lui, héritier de sa puissance terrestre mais pas de sa servitude monastique*<sup>58</sup>.

Comme Rodolphe, Helgaud fut donc comte et abbé même si Hariulf voit peut-être en lui un laïc converti plus qu’un véritable abbé laïque. Dans tous les cas, il explique juste après que c’est à cause de la menace que représentaient les Vikings<sup>59</sup> qu’Helgaud fut à la fois *rector, abbas et comes*<sup>60</sup> puis tire profit de ce contexte troublé pour célébrer le prestige de l’abbaye de Saint-Riquier à l’époque de celui-ci (c’est-à-dire, pour Hariulf, vers le milieu du IX<sup>e</sup> siècle) :

*Et alors que leur fureur agressive, de par sa survenue fréquente, infligeait de graves dommages à l’ensemble de la Gaule, il apparut aux rois des Francs et aux grands que l’abbé de Centule, qui jouissait d’une grande gloire et d’un grand nom, supportait le poids de cette tempête qui s’abattait car dans ce lieu saint habitaient des hommes d’un grand courage qui pouvaient entreprendre, grâce aussi bien à l’immensité de leurs biens qu’au grand nombre de leurs vassaux, des choses grandes et fortes. Quelqu’un parlant des nobles n’a pas cherché en vain autre chose de plus noble si la noblesse des moines de saint Riquier lui a été annoncée. En effet, les ducs, les comtes, les fils de ducs et même les fils de rois étaient éduqués dans ce monastère. Toute dignité plus élevée, où qu’elle se trouve à travers le royaume des Francs, se réjouissait d’avoir un parent dans le monastère de Saint-Riquier. C’est donc pour la raison que nous avons exposée que certains de nos abbés ont été à la fois comtes et abbés. Ils se distinguaient par la lumière de leur noble lignée et, observateurs de la règle sacrée, ils étaient même portés, sous le regard de Dieu, parmi les bataillons de leurs armées*<sup>61</sup>.

---

<sup>58</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 117 : *Universae carnis viam ingresso Hruodulfo suscepit Heligaudus comes Centulensium gubernationem. Hic ex saeculari comitatu transiit ad animarum ducatum. Nam antequam abbas aut monachus foret saeculo militavit, et etiam uxoratus filium suae carnis reliquit, terrenae quidem potestatis, sed non monasticae servitutis, haeredem, nomine Herluinum, similiter comitem.*

<sup>59</sup> Hariulf reprend à cette occasion le *topos* du châtement envoyé par Dieu pour punir les chrétiens de leurs péchés.

<sup>60</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 117-118.

<sup>61</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 118-119 : *Cum ergo horum canina rabies frequenti suo adventu mala gravia orbi Gallico infligeret, visum est regibus Francorum et optimatibus ut abbas Centulensis, qui magnae gloriae magnique nominis habebatur, hujus sedandae tempestatis onus exciperet, quia et in ipso loco sancto magnae generositatis viri habitabant, et qui, tam pro bonorum immensitate quam pro parentum militum numerositate, magna et fortia aggredi possent. Nec enim unquam aliquis de nobilibus loquens aliud nobilius quaesivit, si sancti Richarii monachorum nobilitas ei nuntiata fuit. In hoc enim coenobio duces, comites, filii ducum, filii etiam regum educabantur. Omnis sublimior dignitas, quaquaversum per regnum Francorum posita, in Sancti Richarii monasterio se parentem habere gaudebat. Tali igitur qua diximus ratione, quidam*

Les deux dernières phrases de cette citation confirment l'idée qu'Hariulf est favorable au fait que l'abbé de Saint-Riquier associe la fonction abbatiale et la fonction comtale et que cette association d'une fonction spirituelle et d'une fonction temporelle est un moyen pour lui de magnifier son abbaye. Toutefois, Hariulf exagère ici car l'affirmation de la capacité des abbés de Saint-Riquier à faire face aux Vikings et plus encore celle selon laquelle de nombreux grands et même des fils de rois étaient éduqués à l'abbaye sont fort peu crédibles. Il faut par ailleurs ajouter que la référence à la richesse de Saint-Riquier et à ses nombreux vassaux est certainement inspirée de l'inventaire des possessions de l'abbaye réalisé en 831 à la demande de Louis le Pieux, ce qui signifie qu'Hariulf a fait comme si la situation décrite en 831 était toujours valable dans les décennies suivantes.

## II. La richesse matérielle et foncière de l'abbaye de Saint-Riquier

### A. L'inventaire de 831

Outre les abbés qui se sont succédés à la tête de l'abbaye, Hariulf se soucie également des éléments ayant trait au patrimoine de celle-ci, qu'il s'agisse des bâtiments monastiques ou des possessions foncières. Ces éléments figurent dans l'inventaire des possessions de l'abbaye réalisé en 831 à la demande de Louis le Pieux et dans les différents diplômes recopiés ou évoqués par Hariulf. Il convient donc d'étudier comment ce dernier met à profit ces deux types de sources pour mettre en avant la richesse matérielle et foncière et donc la puissance de Saint-Riquier au IX<sup>e</sup> siècle. Au début du chapitre III du livre III de sa chronique, Hariulf présente rapidement l'inventaire de 831 :

*L'empereur Louis, ayant promulgué le précepte relatif aux possessions du monastère, appela à lui les moines et demanda à ce que tout ce qu'ils pouvaient posséder, tant dans le trésor de l'église que dans les domaines situés à l'extérieur, soit mis par écrit et lui soit montré. En l'an 831 de l'Incarnation du Seigneur, neuvième indiction, l'inventaire de l'abbaye de Saint-Riquier fut donc fait à la demande du sérénissime Auguste, dans la dix-huitième année de son règne : il traite d'abord des biens*

---

*nostratum abbatum comites insimul erant et abbates, qui et generosae parentilitatis lumine emicabant, et sacrae regulae servatores, in ipsis etiam exercituum turmis ante Dei oculos habebantur.*

*ecclésiastiques, puis des domaines et des possessions, et enfin des vassaux qui tenaient des bénéfices de cette même abbaye*<sup>62</sup>.

On constate qu’Hariulf, après avoir évoqué le diplôme par lequel Louis le Pieux confirme aux moines de Saint-Riquier, le 3 avril 830, à Saint-Valery, la possession des domaines leur appartenant (c’est-à-dire des domaines de la mense conventuelle)<sup>63</sup>, ne s’intéresse pas aux raisons qui ont poussé l’empereur à ordonner la réalisation de l’inventaire de 831<sup>64</sup> et n’établit pas de lien explicite entre le diplôme et l’inventaire. Pourtant, ce lien existait peut-être car Émile Lesne et plus récemment Étienne Renard ont souligné le fait que l’établissement d’une mense conventuelle donnait souvent lieu à la réalisation d’un inventaire de ce type<sup>65</sup>. Dans ce cas, Hariulf aurait donc utilisé de façon chronologique le diplôme et l’inventaire sans voir le lien qu’il y avait peut-être entre ces deux sources (c’est-à-dire la séparation des menses abbatiale et conventuelle).

Dans la suite du chapitre III, Hariulf recopie partiellement l’inventaire de 831<sup>66</sup>. Dans la première des trois parties de celui-ci<sup>67</sup>, recopiée intégralement<sup>68</sup>, il est d’abord question des trois églises, des autels et des châsses<sup>69</sup> puis sont énumérés tous les objets et vêtements liturgiques ainsi que tous les livres contenus dans la bibliothèque de l’abbaye<sup>70</sup>. Après l’énumération des livres, Hariulf ajoute un commentaire, illustré par une citation tirée de la

---

<sup>62</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 86 : *Hludogvicus imperator, promulgata praeceptione super possessionibus monasterii, vocavit ad se monachos, rogans ut omnia quaecumque haberi poterant, tam in thesauro ecclesiae quam in bonis forensibus, scriberentur, sibi que monstrarentur. Anno igitur Incarnationis Domini DCCCXXXI, indictione IX, facta est descriptio de abbatia sancti Richarii, rogante serenissimo Augusto, anno imperii sui XVIII. In primis de ecclesiasticis rebus, et sic de praediis et possessionibus, sive et de vassallis, qui ex eadem abbatia beneficia retinebant.*

<sup>63</sup> MGH, *Diplomata*, DD Kar. 2, n° 285, p. 709-711. Hariulf a recopié ce diplôme dans le chapitre II du livre III de sa chronique (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 84-86).

<sup>64</sup> Selon R. Fossier, l’intervention de Louis le Pieux n’est pas prouvée (*Polyptyques et censiers*, p. 28, note 23) mais rien ne permet de le démontrer.

<sup>65</sup> É. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique*, tome 3, p. 12 ; É. Renard, « Administrer des biens, contrôler des hommes, gérer des revenus », p. 21. À ce sujet, voir aussi R. Fossier, *Polyptyques et censiers*, p. 27-28.

<sup>66</sup> Folcuin a copié le polyptyque de Saint-Bertin dans ses *Gesta abbatum Sithiensium* (961-962) mais il n’a pas copié le polyptyque de Lobbes dans ses *Gesta abbatum Lobbiensium* (années 980) (L. Morelle, *Autour de Folcuin de Saint-Bertin*, p. 109 ; N. Mazeure, *La vocation mémorielle des actes*, p. 234).

<sup>67</sup> La première partie de l’inventaire de 831 fait écho, environ trente ans plus tard, au *De perfectione Centulensis ecclesiae* qui constitue la première partie de ce que l’on appelle traditionnellement le *Libellus* d’Angilbert.

<sup>68</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 87-93.

<sup>69</sup> En revanche, les reliques conservées dans les autels et les châsses ne sont pas mentionnées alors que c’est le cas dans le *De perfectione Centulensis ecclesiae*.

<sup>70</sup> Au sujet de ces livres, voir É. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique*, tome 4, p. 623-626 ; É. Dekkers, « La bibliothèque de Saint-Riquier au Moyen Âge », p. 165-181 ; R. McKitterick, *The Carolingians and the written word*, p. 176-178 ; P. Hazebrouck, « La bibliothèque de l’abbaye », p. 34-36.

lettre 125, 11 de Jérôme au moine Rusticus<sup>71</sup>, qui révèle son attachement à ces livres mais aussi sa fierté :

*Au total, les volumes sont au nombre de 256. Précisons que ce ne sont pas les livres qui sont comptés individuellement mais bien les volumes car, comme il est écrit plus haut, il y a souvent plusieurs livres dans un même volume. Si nous comptions tous les livres, ils dépasseraient le total de cinq cents. Voici les richesses du cloître, voici les fortunes de la vie céleste qui rassasient l'âme par leur douceur et grâce auxquelles cette sentence salutaire a été respectée parmi ceux de Centule : Aime la connaissance des Écritures, et tu n'aimeras pas les vices<sup>72</sup>.*

Dès lors, si Hariulf a pris la peine de recopier intégralement la liste des objets et vêtements liturgiques et des livres, c'est certainement pour montrer au lecteur combien l'abbaye de Saint-Riquier était alors riche.

En revanche, Hariulf ne recopie pas intégralement les deux autres parties de l'inventaire, relatives pour l'une aux biens fonciers et pour l'autre aux vassaux de l'abbaye<sup>73</sup>. Plus précisément, il alterne des paragraphes où il recopie l'inventaire et d'autres où il le paraphrase. Dans la deuxième partie de l'inventaire, Hariulf commence ainsi par donner les noms des *villae Sancti Richarii*, qui se trouvent être à peu près les mêmes domaines que ceux mentionnés dans le diplôme de 830, et précise que quelques-uns d'entre eux étaient tenus en bénéfice par des *militares Sancti Richarii*. Il donne ensuite les noms des *villae in dominicatura Sancti ejusdem*, c'est-à-dire les domaines de la réserve (derrière lesquels il faut peut-être voir les domaines de la mense abbatiale) dont il indique qu'aucun n'était tenu en bénéfice et qui étaient, selon lui, [...] *non tant des domaines que des places fortes et même, comme je l'ai dit, des cités* [...] <sup>74</sup>, ce qui est naturellement exagéré. Enfin, Hariulf recopie les paragraphes de l'inventaire dans lesquels sont énumérés les autels, les châsses, les objets et

---

<sup>71</sup> Jérôme, *Sancti Eusebii Hieronymi Epistulae*, éd. I. Hilberg, vol. 56, p. 130.

<sup>72</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 94 : *Omnes igitur codices in commune faciunt numerum CCLVI, ita videlicet ut non numerentur libri sigillatim, sed codices ; quia in uno codice diversi libri multoties, ut supra notatum est, habentur. Quos si numeraremus, quingentorum copiam superarent. Hae ergo divitiae claustrales, hae sunt opulentiae caelestis vitae, dulcedine animam saginantes, per quas in Centulensibus impleta est illa salubris sententia : Ama scientiam Scripturarum, et vitia non amabis.*

<sup>73</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 94-97.

<sup>74</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 94 : [...] *non tam villae quam oppida, vel, ut ita dicam, civitates* [...].



vêtements liturgiques et les livres se trouvant dans les domaines de Forest-Montiers<sup>75</sup>, *Botritium* (aujourd’hui Bourecq<sup>76</sup>) et *Inkra* (aujourd’hui Albert) ainsi que les dépendances de ces derniers<sup>77</sup>. Cependant, il ne recopie pas les revenus des différents domaines qu’il a nommés en raison de leur longueur : *Que celui qui désire connaître les revenus de ces domaines consulte le volume rédigé à cet effet car ils ne peuvent pas être notés en entier ici en raison de leur longueur*<sup>78</sup>. On peut également envisager qu’Hariulf ne les a pas recopiés car cela n’avait plus grand sens à son époque, environ deux siècles et demi plus tard. Plus généralement, il faut souligner le fait qu’il a choisi de retenir les noms des domaines plutôt que la valeur de leurs revenus. Un tel choix s’explique peut-être par le fait qu’il voyait dans ces domaines l’assise du pouvoir temporel de l’abbaye de Saint-Riquier plutôt qu’une simple source de richesse.

Dans la troisième partie de l’inventaire, Hariulf recopie les noms des cent vassaux de l’abbaye de Saint-Riquier. Voici comment il les présente :

*Mais nous allons à présent énoncer les noms de ceux qui détenaient des bénéfices de Saint-Riquier ; avec les chevaliers qui leur étaient soumis, ils étaient au service de notre abbé et des serviteurs de notre église, très noblement, sur terre et sur mer, partout où n’importe lequel des frères de notre saint lieu avait besoin de leur présence*<sup>79</sup>.

Et plus loin, juste après avoir recopié leurs noms :

*Tels sont les noms des chevaliers qui étaient au service du monastère du très bienheureux Riquier et que l’abbé ou ses prévôts conduisaient partout avec eux. Selon la coutume, ils étaient toujours présents au monastère le jour de la fête de saint*

---

<sup>75</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1. Il y avait des chanoines à Forest-Montiers : peut-être s’agissait-il de ceux qui n’avaient pas voulu se plier à la règle bénédictine ? L’abbaye de Sithiu offre à la même époque un exemple célèbre de séparation entre moines et chanoines : à ce sujet, voir B. Meijns, « Chanoines et moines à Saint-Omer », p. 691-705.

<sup>76</sup> Dép. Pas-de-Calais, arr. Béthune, cant. Lillers.

<sup>77</sup> Au sujet de ces trois domaines, voir B. Meijns, *Aken of Jeruzalem ?*, p. 245-249, 273-275 et 277-278 ; Id., « Communautés de chanoines dépendant d’abbayes bénédictines », p. 97-100 et 120-122 ; C. Mériaux, *Gallia irradiata*, p. 258 ; C. Mériaux et H. Noizet, « Moines, chanoines et espace urbain en Flandre », p. 70.

<sup>78</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 94 : *Reditus vero villarum qui scire cupit, codicem ex hoc conscriptum revolvat, nam pro sui magnitudine hic totus poni non potest.*

<sup>79</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 96 : *Sed jam illorum nomina recitemus, qui ex Sancto Richario beneficia retentabant ; quique cum sibi subditis militibus nostro abbati et ministris Ecclesiae nobiliter satis serviebant terra marique, vel ubicunque eorum comitatu quilibet e sancti loci fratribus indignisset.*

*Riquier, à Noël, à Pâques et à la Pentecôte, parés avec soin selon ce que chacun pouvait, et, par leur grand nombre, ils faisaient presque ressembler notre église à la cour du roi*<sup>80</sup>.

Qui pouvaient bien être ces hommes dont Hariulf veut faire croire qu'ils étaient à la fois nobles et dévoués à l'abbaye de Saint-Riquier ? Selon Robert Fossier, qui se demande d'ailleurs si Hariulf n'aurait pas reconstitué cette liste de noms à partir de données plus récentes, il s'agit en fait de simples guerriers soldés et placés dans un état de dépendance à peine honorable<sup>81</sup>. De plus, l'emploi du terme *miles* pour désigner ces hommes ayant vécu au IX<sup>e</sup> siècle est quelque peu surprenant. Theodore Evergates a montré qu'Hariulf, en les assimilant aux chevaliers de son époque, avait en fait employé ce terme de façon anachronique, projetant sur le IX<sup>e</sup> siècle les réalités de la fin du XI<sup>e</sup> siècle<sup>82</sup>. Quoi qu'il en soit, il apparaît clairement à travers ces deux extraits qu'Hariulf a cherché à présenter l'abbaye de Saint-Riquier comme un puissant seigneur ecclésiastique. Dans cette perspective, le fait de recopier les noms de tous ces vassaux, qui vivaient pourtant plus de deux siècles avant lui, et d'insister sur leur fidélité envers l'abbé et les moines lui permet de magnifier le passé de Saint-Riquier mais aussi et surtout de rappeler que les seigneurs locaux doivent obéir à l'abbaye au lieu, comme ce put être le cas au XI<sup>e</sup> siècle, de chercher à usurper ses domaines<sup>83</sup>. La troisième partie de l'inventaire, et par la même occasion le chapitre III du livre III, se termine par un paragraphe dans lequel Hariulf explique qu'il ne parlera pas, car ce serait trop long, des domaines tenus en bénéfice par les cent vassaux et des revenus de ces domaines<sup>84</sup>. Hariulf s'est donc focalisé dans cette troisième partie sur les hommes et les

---

<sup>80</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 97 : *Haec sunt nomina militum monasterio beatissimi Richarii famulantium, quos ubique abbas, vel praepositi, secum ducebant, quique consuetudinaliter in die festi sancti Richarii, et in Nativitate Domini, vel in Resurrectione, seu in Pentecoste, semper monasterio aderant, accurate prout quisque poterat, ornati, et ex sua frequentia regalem pene curiam nostram ecclesiam facientes.*

<sup>81</sup> R. Fossier, « Chevalerie et noblesse au Ponthieu aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », p. 297-298. En revanche, B. S. Bachrach pense qu'il s'agit de troupes d'élite à cheval, même s'il reconnaît que certains ont pu avoir à l'origine un statut social peu élevé (*Early Carolingian Warfare*, p. 63-64).

<sup>82</sup> T. Evergates, « Historiography and Sociology in Early Feudal Society », p. 42. En revanche, nous ne sommes pas d'accord avec lui lorsqu'il suggère que l'inventaire de 831 pourrait en fait dater du XI<sup>e</sup> siècle (T. Evergates, « Historiography and Sociology in Early Feudal Society », p. 39-41). Plus généralement, au sujet du mot *miles* et de la chevalerie, voir D. Barthélemy, « Le mot *miles* et l'histoire de la chevalerie », p. 173-191 ; Id., *La chevalerie*.

<sup>83</sup> Il y a peut-être aussi l'idée, à nouveau, que l'abbé de Saint-Riquier est le véritable comte de Ponthieu.

<sup>84</sup> F. Lot pense que ces informations se trouvent dans l'*Inventaire des cens et redevances dus à l'abbaye de Saint-Riquier* (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 97, note 1) qu'il a reproduit, à partir d'une copie datant du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, dans l'appendice VII de son édition de la chronique d'Hariulf (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 306-308). B. S. Bachrach pense lui aussi que cet inventaire date de 831 (*Early Carolingian Warfare*, p. 62). Toutefois, T. Evergates estime qu'il date du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle (« Historiography and Sociology in Early Feudal Society », p. 41-42 et 48-49) et M. McCormick doute également qu'il puisse dater de 831 (*Origins of the European Economy*, p. 644, note 19). Cette incertitude est

services attendus d'eux. Cet aspect est important car, selon Étienne Renard<sup>85</sup>, cela signifie qu'il se place dans une logique de contrôle social plus que de gestion économique, autrement dit qu'il cherche avant tout à affirmer, quitte à l'exagérer, la puissance politique de son abbaye au IX<sup>e</sup> siècle, sans doute dans l'espoir de voir celle-ci pleinement restaurée.

### ***B. Les diplômes recopiés ou évoqués par Hariulf***

Après avoir étudié l'inventaire de 831, nous allons à présent nous pencher sur les dix actes recopiés et sur l'acte évoqué par Hariulf dans les vingt premiers chapitres du livre III de sa chronique. En voici la liste :

- livre III, chapitre II, p. 84-86 : un diplôme (3 avril 830, Saint-Valery) par lequel Louis le Pieux confirme aux moines de Saint-Riquier la possession des domaines constituant la mense conventuelle (MGH, Diplomata, DD Kar. 2, n° 285, p. 709-711).

- livre III, chapitre VI, p. 104-106 : un diplôme (974, Compiègne) par lequel le roi Lothaire confirme aux moines de Saint-Riquier la donation des domaines de Bourecq<sup>86</sup> et de Rollancourt<sup>87</sup> faite par Hugues Capet (*Recueil des actes de Lothaire et de Louis V*, éd. H. d'Arbois de Jubainville, L. Halphen et F. Lot, n° 36, p. 88-89).

- livre III, chapitre VII, p. 107-108 : un diplôme (21 mai 843, Compiègne) par lequel Charles le Chauve confirme aux moines de Saint-Riquier la possession des domaines constituant la mense conventuelle (*Recueil des actes de Charles II le Chauve*, éd. A. Giry *et alii*, tome 1, n° 22, p. 53-55).

- livre III, chapitre VII, p. 109-111 : un diplôme (27 septembre 844, Compiègne) par lequel Charles le Chauve confirme aux moines de Saint-Riquier la possession des

---

notamment liée au fait qu'on lit dans cet inventaire qu'il y avait 2500 *mansiones* à Saint-Riquier (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 306-307), ce qui représente environ 10 000 habitants, voire plus. Même si F. Lot a ensuite émis l'hypothèse que le copiste du XIII<sup>e</sup> siècle a changé le mot *mansos* en *mansiones* (« Les tributs aux Normands et l'Église de France au IX<sup>e</sup> siècle », p. 70, note 2), il serait surprenant que Saint-Riquier ait été aussi développée et peuplée dans la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle. Par conséquent, nous sommes d'avis que T. Evergates et M. McCormick ont raison.

<sup>85</sup> É. Renard, « Administrer des biens, contrôler des hommes, gérer des revenus », p. 12-13.

<sup>86</sup> Dép. Pas-de-Calais, arr. Béthune, cant. Lillers.

<sup>87</sup> Dép. Pas-de-Calais, arr. Montreuil, cant. Auxi-le-Château.

domaines constituant la mense conventuelle ainsi que de ceux ajoutés à cette dernière par l'abbé Louis (*Recueil des actes de Charles II le Chauve*, éd. A. Giry et alii, tome 1, n° 58, p. 163-166).

- livre III, chapitre IX, p. 114-116 : un diplôme (29 février 856, Germigny-des-Prés) par lequel Charles le Chauve confirme aux moines de Saint-Riquier la possession des domaines constituant la mense conventuelle (*Recueil des actes de Charles II le Chauve*, éd. A. Giry et alii, tome 1, n° 183, p. 485-488).

- livre III, chapitre X, p. 119 : la *Precaria Riberti* : un acte, évoqué par Hariulf, par lequel l'abbé Helgaud (début du X<sup>e</sup> siècle) cède en précaire Rollancourt<sup>88</sup> et d'autres possessions de l'abbaye de Saint-Riquier à un certain Ribertus (acte aujourd'hui perdu et connu seulement par la chronique d'Hariulf).

- livre III, chapitre XIII, p. 124-125 : un diplôme (30 décembre 880, Compiègne) par lequel Louis III interdit à quiconque d'entrer dans le domaine de Chevincourt<sup>89</sup> et d'y exiger le droit de gîte (*mansionaticum*) sans l'autorisation des moines de Saint-Riquier (*Recueil des actes de Louis II le Bègue, Louis III et Carloman II*, éd. F. Grat et alii, n° 43, p. 111-113).

- livre III, chapitre XV, p. 128-130 : un diplôme (7 décembre 867, Quierzy) par lequel Charles le Chauve donne aux moines de Saint-Riquier le domaine d'*Hasloas* (aujourd'hui Bray-sur-Somme<sup>90</sup>), à titre de *refugium*, et leur confirme la possession des domaines constituant la mense conventuelle (*Recueil des actes de Charles II le Chauve*, éd. A. Giry et alii, tome 2, n° 306, p. 177-179).

- livre III, chapitre XVI, p. 130-131 : un diplôme (27 mars 868, Senlis) par lequel Charles le Chauve donne aux moines de Saint-Riquier des biens situés dans le domaine de *Vallis*<sup>91</sup> (*Recueil des actes de Charles II le Chauve*, éd. A. Giry et alii, tome 2, n° 313, p. 191-192).

---

<sup>88</sup> Dép. Pas-de-Calais, arr. Montreuil, cant. Auxi-le-Château.

<sup>89</sup> Dép. Oise, arr. Compiègne, cant. Thourotte.

<sup>90</sup> Dép. Somme, arr. Péronne, cant. Albert.

<sup>91</sup> Ce lieu, situé près de Compiègne, n'est pas connu avec certitude.

- livre III, chapitre XVII, p. 132-134 : un diplôme (29 mai 868, Quierzy) par lequel Charles le Chauve donne à l’abbaye de Saint-Riquier, pour l’entretien du luminaire, le domaine de *Bersaccas* situé non loin de l’abbaye<sup>92</sup> (*Recueil des actes de Charles II le Chauve*, éd. A. Giry et alii, tome 2, n° 315, p. 196-198).

- livre III, chapitre XIX, p. 137-139 : un diplôme (15 janvier 870, Aix-la-Chapelle) par lequel Charles le Chauve donne à l’abbaye de Saint-Riquier, pour l’entretien du luminaire, le domaine de Drucat<sup>93</sup>, qu’Hungarius a tenu en bénéfice par le passé, ainsi que des biens situés dans plusieurs autres domaines (*Recueil des actes de Charles II le Chauve*, éd. A. Giry et alii, tome 2, n° 333, p. 236-238).

Il ne s’agit pas ici d’étudier en détail le contenu de chacun de ces onze actes (dont un est d’ailleurs perdu) mais, tout d’abord, de s’intéresser de façon globale à leur utilité pour Hariulf. Si ce dernier a recopié dix d’entre eux, c’est sans doute pour mieux assurer leur conservation (car ils sont anciens et donc vénérables) mais aussi et surtout parce que ce sont presque tous des confirmations des domaines constituant la mense conventuelle ou des donations venant augmenter celle-ci. Hariulf réaffirme donc, à chaque fois qu’il recopie un de ces actes, les droits des moines sur les domaines qui fondent leur pouvoir temporel. On retrouve ici la raison pour laquelle il n’a recopié que les noms des domaines dans la deuxième partie de l’inventaire de 831. Cette interprétation nous paraît de plus confirmée par le fait qu’Hariulf n’a pas recopié mais simplement évoqué la *Precaria Riberti* qui allait à ses yeux au détriment des intérêts des moines de Saint-Riquier :

*Nous possédons une petite charte de précaire de cette opération. Mais nous n’exposons rien ici de ces choses qui constituent non un surcroît d’honneur mais plutôt un sujet de douleur*<sup>94</sup>.

Cinq de ces onze actes sont plus particulièrement intéressants de par la façon dont Hariulf les présente ou les situe dans le temps. Le premier est le diplôme de 830 :

---

<sup>92</sup> Il y a aujourd’hui un lieu-dit *Fond de Bessac* situé à environ un kilomètre et demi au nord-ouest de Saint-Riquier.

<sup>93</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1.

<sup>94</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 119 : *Cujus facti precaria cartula a nobis habetur. Sed nihil eorum hic ponimus, quae non honoris augmentum, quin potius materiem doloris praestarent.*

*À cette époque, alors que le glorieux Auguste Louis arrivait dans la province du Ponthieu, il se rendit au vénérable temple de saint Riquier pour y prier. Les frères du monastère, redoutant qu'un membre de la famille dudit Heuto n'usurpe le domaine de Sorrus<sup>95</sup>, prièrent et persuadèrent la majesté royale d'octroyer un précepte de son autorité, au sujet de ce domaine et de tous ceux que son père Charlemagne leur avait conférés par don royal et qu'ils craignaient de perdre de quelque manière que ce soit, garantissant que ledit domaine et les autres possessions soient librement au service du monastère, sans objection de quiconque, et qu'aucun des futurs abbés, en soustrayant plus tard quelque chose à la propriété du lieu, ne le donne à quelqu'un<sup>96</sup>.*

Rappelons ce que nous avons dit au début de ce chapitre, à savoir que, selon le premier miracle contenu dans les deux livres de miracles de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle, l'abbé Hericus a donné le domaine de Sorrus à un vassal nommé Heuto qui mourut après avoir commis le sacrilège d'y abattre le hêtre sous lequel Riquier avait l'habitude de se reposer et de prier avant ou après ses voyages outre-Manche<sup>97</sup>. Hariulf pense donc que l'abbaye de Saint-Riquier a récupéré le domaine de Sorrus après la mort d'Heuto et que c'est parce que les moines vivant à cette époque craignaient que la famille de ce dernier ne cherche à s'en emparer à nouveau qu'ils sollicitèrent et obtinrent de Louis le Pieux le diplôme de 830. Cependant, on ne trouve pas d'allusion à cette crainte des moines dans ce diplôme où Sorrus n'est mentionné que comme l'un des domaines constituant la mense conventuelle. Hariulf semble donc avoir inventé ce développement pour faire la transition entre les chapitres I et II du livre III de sa chronique. Par ailleurs, il considère que ces domaines ont été donnés par Charlemagne. Cependant, on ne trouve pas d'allusion à une quelconque donation de Charlemagne dans le diplôme de 830 tandis que le diplôme par lequel Charlemagne donne la *cella* de Forest-Montiers à l'abbaye de Saint-Riquier, le 28 avril 797, à Aix-la-Chapelle, à la demande d'Angilbert<sup>98</sup>, n'a aucun rapport avec Sorrus et les autres domaines constituant la mense

---

<sup>95</sup> Dép. Pas-de-Calais, arr. Montreuil, cant. Berck.

<sup>96</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 84 : *Tempore isto, cum contigisset Hludogvicum gloriosum Augustum Pontivam intrare provinciam, venerabile templum sancti Richarii orationis gratia petivit. Fratres igitur monasterii, timentes ne aliquis de parentela saepedicti Heutonis villam Sidrudem sibi usurparet, majestatem regiam exorant et suadent, ut super hac et super omnibus, quas aliquo eventu perdere metuebant, villis, et quas Karolus Magnus, ejusdem genitor, dono regio contulerat, suae auctoritatis praeceptum firmaret, quo jam dicta villa, vel aliae possessiones, absque alicujus contradictio, monasterio libere deservirent, et ut nemo abbatum futurorum ex eis aliquam a loci dominio ulterius auferens alicui donaret.*

<sup>97</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. I, c. 1, p. 213-214.

<sup>98</sup> MGH, *Diplomata*, DD Kar. 1, n° 182, p. 245-246.

conventuelle. De fait, soit Charlemagne a effectivement donné ces domaines mais aucune trace de ces donations n’a été conservée, soit Hariulf a inventé ces dernières.

Le deuxième acte est le diplôme de 974 :

*À cette époque, un duc nommé Hugues donna au bienheureux Riquier quelques domaines qui lui appartenaient pour le salut de son âme. Cette donation effectuée, il se rendit auprès du roi Lothaire et lui demanda que l’autorité de son précepte confirme ces domaines, à savoir Rollancourt et Bourecq, de telle façon qu’ils soient soumis à l’avenir, sans contestation possible, au service du saint. En vérité, il apparaît dans l’inventaire qui a été partiellement recopié un peu plus haut que ces domaines étaient au service du monastère du saint. Il est donc évident qu’ils ont été usurpés par quelqu’un puisqu’ils ont ensuite été restitués par ce duc de la façon que nous venons de voir. Lothaire favorisa ce dernier de façon très généreuse : en effet, il eut pour épouse sa fille nommée Ermengarde [...]<sup>99</sup>.*

Le duc Hugues dont il est question n’est autre qu’Hugues Capet, contemporain du roi Lothaire (954-986). Toutefois, la mention d’Ermengarde montre qu’Hariulf a confondu le roi Lothaire avec l’empereur du même nom (823/840-855) et donc qu’il a confondu Hugues Capet avec le comte Hugues de Tours qui appartenait à la famille des Étichonides<sup>100</sup>. Il est difficile de déterminer si cette confusion est simplement le fruit d’une méprise ou s’il s’agit d’une falsification volontaire d’Hariulf ayant pour but d’accroître l’ancienneté de la possession des domaines de Bourecq et de Rollancourt. En revanche, il est certain qu’il a ensuite recopié ce diplôme en en modifiant l’année : [...] *en l’an 843 de l’Incarnation du Seigneur, sixième indiction, dans la vingt-et-unième année du règne du très glorieux roi Lothaire*<sup>101</sup>. En effet, l’année 843 est bien la vingt-et-unième année du règne de l’empereur Lothaire si l’on prend comme point de départ son couronnement impérial en 823. Par ailleurs,

---

<sup>99</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 104 : *Eo itaque tempore quidam dux, nomine Hugo, donavit beato Richario villas aliquas suae proprietatis, ob animae suae salvationem. Celebrata autem donatione, accessit ad regem Hlotharium, postulans ut suae praeceptionis auctoritatem super illas villas, id est Rollenicurtem et Botritium firmaret ; quatinus per futura tempora absque calumnia sancti servitio subiacerent. Sane in illa descriptione, quae paulo superius ex parte relata est, invenitur quia eadem villae sancti servissent monasterio, et constat eas ab aliquo fuisse subtractas, quandoquidem ab isto duce modo reddebantur. Hlotharius igitur ei benignissime favit ; nam ejus filiam, nomine Ermengardam, uxorem habebat [...].*

<sup>100</sup> Au sujet du comte Hugues de Tours, voir P. Depreux, *Prosopographie de l’entourage de Louis le Pieux*, p. 262-264.

<sup>101</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 105-106 : [...] *anno Dominicae Incarnationis DCCCXL tertio, indictione VI, regnante gloriosissimo rege Hlothario anno XXI.*

Hariulf indique que les deux domaines figuraient dans l'inventaire de 831. C'est effectivement le cas de Bourecq, comme nous l'avons vu plus haut, mais pas de Rollancourt. Cependant, comme il le dit lui-même, Hariulf n'a pas recopié intégralement cet inventaire. Dans tous les cas, on voit qu'il pense que ces deux domaines ont été usurpés entre 831 et 843 alors que nous savons grâce à la *Precaria Riberti* qu'ils ont été cédés en précaire par l'abbé Helgaud, au début du X<sup>e</sup> siècle, à un certain Ribertus.

Le troisième acte est le diplôme de 843. Dans celui-ci, la date est exprimée de la façon suivante : *Donné le XII des calendes de juin, dans la quatrième année du règne du seigneur Charles, roi très serein, sixième indiction*<sup>102</sup>. Dans sa présentation de ce diplôme, Hariulf dit pourtant qu'il date de 844 : *En l'an 844 de l'Incarnation du Seigneur, dans la quatrième année du règne de Charles, sixième indiction, sous le pontificat de Serge, pape de l'Église romaine, [...]*<sup>103</sup>. Les éditeurs du diplôme pensent qu'Hariulf aurait modifié l'année dans sa présentation de celui-ci car il n'aurait pas voulu le dater de la même année que le diplôme qu'il a faussement attribué à l'empereur Lothaire<sup>104</sup>. Cette hypothèse semble appuyer l'idée d'une falsification volontaire d'Hariulf mais il se peut également que cette différence d'une année entre 843 et 844 soit la conséquence d'une mauvaise lecture car III, s'il est mal écrit, peut être confondu avec IV.

Le quatrième acte est la *Precaria Riberti*, simplement évoquée :

*Alors que l'abbé Helgaud, également comte, était à la tête de ce monastère, ah ! douleur !, il donna en bénéfice à un homme de guerre, sous la dénonciation d'un certain temps, Rollancourt et d'autres domaines que notre lieu avait auparavant récupérés grâce au duc Hugues*<sup>105</sup>.

Hariulf pense donc que l'abbaye de Saint-Riquier a perdu par la faute d'Helgaud les domaines récupérés grâce à Hugues de Tours alors qu'elle a récupéré grâce à Hugues Capet les domaines perdus par la faute d'Helgaud. La plainte exprimée par Hariulf, qui n'est pas

---

<sup>102</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 108 : *Data XII Kal. Junii, anno IV regnante domno Karolo serenissimo rege, indictione VI.*

<sup>103</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 106 : *Anno Dominicae Incarnationis DCCCXLIV, regnante Karolo anno IV, indict. VI, praesule Romanae Ecclesiae Sergio papa, [...].*

<sup>104</sup> *Recueil des actes de Charles II le Chauve*, éd. A. Giry et alii, tome 1, n° 22, p. 54.

<sup>105</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 119 : *Abbas ergo Heligaudus simulque comes, cum hujus coenobii moderator existeret, cuidam militari viro Rollenicurtem, et alia quaedam, proh dolor ! quae nuper a duce Hugone noster receperat locus, in beneficium sub certi temporis denuntiatione tradidit.*



forcément que rhétorique, montre bien, surtout quand on la compare à la façon dont il présente par ailleurs l’abbé Carloman, qu’il juge les abbés de Saint-Riquier à l’aune de leur action en faveur du temporel de l’abbaye.

Le dernier acte est le diplôme de 880 dont Hariulf pense qu’il date de 867. En effet, le dernier paragraphe du chapitre XII du livre III commence de la façon suivante : *En l’an 866 de l’Incarnation de notre Seigneur Jésus-Christ, treizième indiction, [...]*<sup>106</sup>, tandis que le premier paragraphe du chapitre XIII, dans lequel Hariulf a recopié ce diplôme, commence ainsi : *Après cela, l’année suivante, quinzième indiction, [...]*<sup>107</sup>. De plus, alors que ce diplôme a été donné par Louis III, Hariulf pense qu’il a été donné par un roi nommé Louis qui avait été fait roi par son père environ trois ans auparavant : [...] [l’abbé Welf] *se rendit auprès du roi Louis, qui avait été établi roi par son père environ trois ans auparavant, [...]*<sup>108</sup>. Or, dans la *Francorum regum historia*<sup>109</sup> utilisée par Hariulf au début du chapitre XII, il est question, en 865, douzième indiction, du partage du royaume de Louis le Germanique entre ses trois fils, dont l’un s’appelle également Louis (Louis le Jeune)<sup>110</sup>. Il est donc possible qu’Hariulf ait confondu Louis III avec Louis le Jeune.

### **III. Les reliques acquises par l’abbaye et les miracles attribués à l’intercession de Riquier**

#### ***A. Un important mouvement d’acquisition de reliques***

À plusieurs reprises, Hariulf évoque des éléments de nature hagiographique. Les uns ont trait à des acquisitions ou translations de reliques tandis que les autres ont trait à des miracles attribués à l’intercession de Riquier. Ces éléments ont eux aussi pour fonction de rehausser le prestige de l’abbaye de Saint-Riquier puisque les reliques constituent un trésor à

---

<sup>106</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 123 : *Anno quoque Incarnationis Domini nostri Jesu Christi DCCCLXVI, ind. XIII, [...]*.

<sup>107</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 124 : *Post haec vero, anno sequenti, indictione XV, [...]*.

<sup>108</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 124 : [...] *accessit ad regem Hludovicum, qui ante ferme triennium fuerat a patre rex statutus, [...]*.

<sup>109</sup> Il s’agit d’une continuation de la chronique d’Adon de Vienne rédigée en deux temps (d’abord jusqu’en 869 puis jusqu’en 885).

<sup>110</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 121-122.

la fois matériel et spirituel et que les miracles sont un signe d'élection divine. En ce qui concerne les acquisitions et translations de reliques, Hariulf rapporte, dans le chapitre V du livre III de sa chronique, un voyage que Louis le Pieux aurait accompli à Constantinople et dont il aurait ramené des reliques :

*On dit que celui-ci, parmi les œuvres nobles et royales qu'il a accomplies, est allé à Constantinople et en a rapporté des reliques importantes et extraordinaires qu'il a données, en les distribuant aux lieux saints, pour honorer la postérité. Et parce que, à cette époque, l'église de Saint-Riquier n'était inférieure, en honneur, en gloire et en religion, à aucune autre au sein de l'Église des Gaules, il donna à notre lieu une grande part de ces mêmes reliques, à savoir une sandale du Seigneur Christ, la pointe de la lance par laquelle le flanc du Seigneur fut ouvert, dix pierres tachées du sang du bienheureux Étienne protomartyr avec lesquelles ce même martyr fut lapidé et une ampoule remplie du sang de ce saint<sup>111</sup>.*

Nous ignorons l'origine de cette tradition selon laquelle Louis le Pieux serait allé à Constantinople<sup>112</sup>. S'il s'agit d'une tradition orale, alors Hariulf, qui pourtant se méfie parfois de celles-ci, comme nous l'avons vu dans notre chapitre 4, l'a rapportée dans la mesure où elle contribue à glorifier l'abbaye de Saint-Riquier (revendication d'un lien privilégié avec Louis le Pieux et acquisition de reliques d'une valeur inestimable).

Dans le chapitre XI du livre III, Hariulf s'appuie sur un miracle contenu dans les deux livres de miracles de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle<sup>113</sup> pour relater la translation du chef de Riquier, en octobre 864, de la châsse de bois fabriquée pour pouvoir l'emporter plus facilement, en cas de danger (c'est-à-dire au cas où les Vikings attaqueraient l'abbaye), dans une châsse d'argent ornée d'or et de pierres précieuses<sup>114</sup>. Hariulf pense que cette translation a eu lieu sous

---

<sup>111</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 100 : *Qui inter magna regaliaque quae gessit opera Constantinopolim dicitur adiisse, et inde magnas atque mirificas reliquias detulisse, quas per sancta loca dispertiens, posteris honorandas tradidit. Et quia Sancti Richarii ecclesia nulli tunc temporis Gallicanae Ecclesiae honore et gloria, seu religione habebatur inferior, ex eisdem reliquiis magnam huic loco indulisit partem, hoc est : caligulam Domini Christi, summitatem acuminis lanceae, qua ejusdem Domini latus fuit apertum, decem lapides beati protomartyris Stephani perlitos sanguine, quibus idem martyr fuit trucidatus, ampullam quoque ejus sancto sanguine plenam.*

<sup>112</sup> F. Lot pense que Louis le Pieux a fait venir les reliques de Constantinople mais qu'Hariulf a confondu avec la légende épique du voyage d'un roi franc (Charlemagne le plus souvent) en Orient (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. XXVIII et p. 100, note 4).

<sup>113</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. II, c. 7, p. 224.

<sup>114</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 120-121.

l’abbatiate de Welf. En effet, il en parle juste après avoir présenté ce dernier et, alors qu’il n’est pas question de Welf dans le miracle du IX<sup>e</sup> siècle, il ajoute une mention de lui dans sa chronique :

*En l’an 864 de l’Incarnation du Seigneur, douzième indiction, au mois d’octobre, le VI des calendes de novembre, le glorieux chef de saint Riquier fut transféré par cet abbé et par les moines de la châsse de bois dans une châsse d’argent ornée d’or et de pierres précieuses<sup>115</sup>.*

Hariulf s’est donc trompé en plaçant cette translation sous l’abbatiate de Welf alors qu’elle a eu lieu sous celui de Rodolphe († 866). Cette erreur s’explique sans doute par le fait que la succession des abbés de Saint-Riquier telle qu’il l’a reconstituée est en partie fautive et par le fait que le rouleau des morts rédigé à l’occasion du décès de Rodolphe<sup>116</sup> (recopié par Hariulf à la fin du chapitre IX du livre III<sup>117</sup>) n’indique pas l’année de son décès.

Dans les chapitres XII et XIV du livre III, Hariulf évoque l’intense mouvement d’acquisition de reliques, à l’initiative du moine et *custos* Odulfus, qui suivit cette translation entre 865 et 867<sup>118</sup>. Pour ce faire, il utilise un ouvrage aujourd’hui perdu, peut-être rédigé par Odulfus lui-même<sup>119</sup>, énumérant ces reliques<sup>120</sup>. Ces dernières ont successivement été données par l’évêque Hilmeradus d’Amiens, l’abbaye de Saint-Josse, les moines de Saint-Wandrille alors en exil, une abbesse non identifiée qui se rendait à un plaide de Charles le

---

<sup>115</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 120 (nous avons mis en gras la mention de Welf ajoutée par Hariulf) : *Anno igitur Dominicae Incarnationis DCCCLXIV, indictione XII, mense Octobri, die VI Kalend. Novembrium, translatum est ab ipso abbate, vel a fratribus gloriosum caput sancti Richarii de capsam lignea in capsam argenteam, auro gemmisque redimitam.*

<sup>116</sup> *Recueil des rouleaux des morts*, éd. J. Dufour, tome 1, n° 22, p. 26-27. Au sujet des documents de ce type, voir N. Huyghebaert, *Les documents nécrologiques*, p. 26-29.

<sup>117</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 117.

<sup>118</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 122-124 et 125-127. À ce sujet, voir N. Herrmann-Mascard, *Les reliques des saints*, p. 66 et 330.

<sup>119</sup> Selon O. Holder-Egger, Odulfus est peut-être l’auteur des deux livres de miracles de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle, traditionnellement attribués au moine et diacre Micon (MGH, SS, 15, 2, p. 915, note 2). Dans l’absolu, ce n’est pas impossible car, selon P.-A. Sigal, les coûtres écoutaient et proclamaient les miracles (*L’homme et le miracle dans la France médiévale*, p. 186).

<sup>120</sup> C’est peut-être dans cet ouvrage qu’Hariulf a trouvé l’information, qui ne figure pas dans le miracle du IX<sup>e</sup> siècle mentionné plus haut, selon laquelle la châsse d’argent ornée d’or et de pierres précieuses dans laquelle fut placé le chef de Riquier a été fabriquée par ce même Odulfus. À moins qu’il ait eu connaissance de cette information parce qu’Odulfus a gravé son nom sur la châsse qu’il a fabriquée (C. Treffort, *Mémoires carolingiennes*, p. 50) ou parce qu’il existait une inscription en vers le disant. Une telle inscription est possible car les talents artisanaux d’Odulfus sont par ailleurs attestés par trois inscriptions en vers, la première sur un vase en marbre qu’il a réparé (MGH, Poetae, 3, n° CXX, p. 344), la deuxième sur un *cyborium* qu’il a fabriqué (MGH, Poetae, 3, n° CXXVII, p. 347) et la troisième sur une table qu’il a réparée (MGH, Poetae, 3, n° CXXVIII, p. 347).

Chauve se tenant à Valenciennes et dont le fils Hugues était abbé laïque de Saint-Saulve, près de Valenciennes<sup>121</sup>, l'évêque Eudes (ou Odon) de Beauvais, l'abbaye Sainte-Colombe de Sens dont Welf était également abbé, une abbesse nommée Hruodum<sup>122</sup>, l'abbaye de Saint-Denis, le pape Nicolas I<sup>er</sup><sup>123</sup> et enfin un moine de Saint-Maurice d'Agaune qui, sans que l'on sache pourquoi, se trouvait alors dans le Ponthieu. À chaque fois, les reliques obtenues rejoignirent le chef de Riquier dans la châsse d'argent ornée d'or et de pierres précieuses fabriquée par Odulfus. Mais pourquoi un tel effort, pendant deux ans, pour acquérir ainsi des reliques ? Il nous semble que les moines de Saint-Riquier voulaient alors honorer Riquier, leur saint patron, et en même temps renforcer la protection spirituelle de leur abbaye face à la menace des Vikings. En revanche, Hariulf, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, ne se place pas tout à fait dans la même perspective. En effet, s'il rapporte la translation du chef de Riquier et l'arrivée de toutes ces reliques, c'est parce que ces éléments, en montrant que le culte des saints était intense et que le trésor de reliques accumulé par Angilbert a continué à s'enrichir après lui, contribuent à exalter la grandeur de l'abbaye de Saint-Riquier au IX<sup>e</sup> siècle.

### ***B. De nombreux miracles attribués à l'intercession de Riquier***

Outre ces translations et acquisitions de reliques, Hariulf raconte à plusieurs reprises des miracles attribués à l'intercession de Riquier. Nous allons donc nous intéresser aux dix miracles rapportés par Hariulf dans les vingt premiers chapitres du livre III de sa chronique. Ces dix miracles sont tous tirés des deux livres de miracles de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle qui en comptent trente-six au total (vingt dans le premier livre et seize dans le second)<sup>124</sup>. En voici la liste :

---

<sup>121</sup> À ce sujet, voir A.-M. Helvétius, *Abbayes, évêques et laïques*, p. 179-190.

<sup>122</sup> F. Lot a d'abord pensé que cette abbesse était inconnue (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 126, note 1) avant de se demander, dans la mesure où elle a donné, entre autres, des reliques de l'évêque Saulve, s'il ne s'agissait pas de « l'abbesse de Saint-Sauve de Valenciennes » (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 328), c'est-à-dire celle dont le fils Hugues était abbé laïque de Saint-Saulve, près de Valenciennes. Il faut ajouter qu'une abbesse nommée Hruodon figure dans un poème qui révèle qu'elle avait des liens étroits, peut-être de parenté, avec Rodolphe, père de Welf (MGH, *Poetae*, 3, n° CXLIII, p. 353).

<sup>123</sup> Les reliques données par le pape Nicolas I<sup>er</sup> furent ramenées à l'abbaye de Saint-Riquier par le moine Anségise, futur archevêque de Sens, qui avait été envoyé à Rome par Charles le Chauve. La nomination d'Anségise comme archevêque de Sens s'explique sans doute en partie par le fait que Welf était alors abbé à la fois de Saint-Riquier et de Sainte-Colombe de Sens.

<sup>124</sup> Nous reviendrons de façon plus générale sur la façon dont Hariulf a sélectionné ses sources et ses informations dans notre chapitre 14.

- livre III, chapitre I, p. 82-84 = *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. I, c. 1, p. 213-214 : punition du vassal Heuto pour avoir abattu le hêtre, situé à Sorrus, sous lequel Riquier avait l'habitude de se reposer et de prier avant ou après ses voyages outre-Manche.

- livre III, chapitre IV, p. 99 = *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. I, c. 4, p. 215 : guérison de la fille paralytique d'un noble originaire de Bourgogne.

- livre III, chapitre IV, p. 99 = *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. I, c. 5, p. 215-216 : guérison d'Olgia, une prostituée atteinte d'une infirmité, après s'être finalement repentie.

- livre III, chapitre VIII, p. 112 = *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. I, c. 12, p. 218 : guérison de Gotselmus (ou Gotselinus), un noble paralytique, à l'occasion du retour des moines de Saint-Riquier avec les reliques de leur saint patron en 845.

- livre III, chapitre VIII, p. 112-113 = *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. I, c. 13, p. 218-219 : guérison de Magimbertus (ou Maginibertus), un laïc atteint d'hydropisie, à l'occasion du retour des moines de Saint-Riquier avec les reliques de leur saint patron en 845.

- livre III, chapitre XI, p. 120-121 = *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. II, c. 7, p. 224 : guérison de Geraldus, un serviteur aveugle de l'abbaye de Saint-Riquier, à l'occasion de la translation du chef de Riquier dans une châsse d'argent ornée d'or et de pierres précieuses en 864.

- livre III, chapitre XVIII, p. 134 = *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. II, c. 13, p. 226 : guérison d'un jeune enfant atteint d'une infirmité.

- livre III, chapitre XVIII, p. 134 = *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. II, c. 14, p. 226 : guérison d'un vieillard pauvre originaire du Vexin et privé de l'usage de la parole depuis sa naissance.

- livre III, chapitre XVIII, p. 134-135 = *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. II, c. 15, p. 226 : guérison de Dodigerus, un enfant né dans le Rouennais et atteint d'une infirmité.

- livre III, chapitre XVIII, p. 135 = *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. II, c. 16, p. 226-227 : punition d'un Danois resté païen pour avoir manqué de respect envers Dieu et les saints alors qu'il se trouvait à l'abbaye de Saint-Riquier avec la troupe d'Ansleicus (Aslak), un chef danois converti au christianisme et entré au service de Charles le Chauve.

Huit de ces dix miracles sont des miracles de guérison tandis que les deux autres sont des miracles de punition. Hariulf a rapporté le premier de ces miracles pour mettre en valeur la puissance vengeresse de Riquier, les deux suivants pour faire l'éloge d'Hélisachar, sous l'abbatiat duquel ils eurent lieu, les deux suivants car ils sont directement liés au retour des reliques de Riquier en 845, le sixième car il est directement lié à la translation du chef de ce dernier en 864 et enfin les quatre derniers, qui figurent dans un même chapitre consacré aux miracles de Riquier, car ils permettent de donner de Riquier l'image d'un saint guérisseur sollicité par des laïcs de toutes conditions, parfois venus d'autres régions, mais aussi celle d'un saint qui n'hésite pas à châtier ceux qui l'offensent.

### *Synthèse du chapitre*

Hariulf relate l'histoire de l'abbaye de Saint-Riquier entre la mort d'Angilbert en 814 et l'attaque des Vikings en 881 dans les vingt premiers chapitres du livre III de sa chronique. Conscient du rayonnement de son abbaye à cette époque, il en profite pour la valoriser de trois façons. Tout d'abord, ayant reconstitué de son mieux la succession des abbés (mais en commettant quelques erreurs), il insiste dès qu'il le peut sur leur noblesse et leur prestige, surtout lorsqu'ils associent, à l'image d'un abbé laïque comme Rodolphe, la fonction de comte et celle d'abbé. Ensuite, Hariulf utilise l'inventaire de 831 et les diplômes de Louis le Pieux et surtout de Charles le Chauve pour souligner la richesse matérielle et foncière de l'abbaye (terres, objets et vêtements liturgiques, livres, etc.) ainsi que le grand nombre de ses vassaux. Si l'abbaye de Saint-Riquier est donc présentée par Hariulf comme un puissant seigneur ecclésiastique, le fait que les diplômes concernent souvent les possessions des

moines laisse penser que les menses abbatiale et conventuelle ont été séparées à cette époque. Enfin, Hariulf s'appuie sur un ouvrage aujourd'hui perdu, peut-être rédigé par le moine et *custos* Odulfus, et sur plusieurs récits de miracles pour montrer au lecteur que l'abbaye de Saint-Riquier pouvait également s'enorgueillir, au IX<sup>e</sup> siècle, de son trésor de reliques de plus en plus important ainsi que de la fréquente intercession de Riquier, son saint patron.

## CHAPITRE 7

### Plusieurs zones d'ombre

Nous appelons zones d'ombre trois épisodes de l'histoire ancienne de l'abbaye de Saint-Riquier (jusqu'à la fin du X<sup>e</sup> siècle) pour lesquels Hariulf, mal renseigné, se montre hésitant, imprécis, voire volontairement peu loquace. Il s'agit des incertitudes concernant les successeurs de Riquier et d'Ocioald (VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles), de l'attaque de l'abbaye par les Vikings en 881 (sur laquelle Hariulf passe rapidement) et de l'histoire de l'abbaye au X<sup>e</sup> siècle (jusque vers 980).

#### I. Les incertitudes d'Hariulf concernant les successeurs de Riquier et d'Ocioald

Dans le chapitre XXVI du livre I de sa chronique, Hariulf avoue que les abbés qui succédèrent à Ocioald, lui-même successeur de Riquier, étaient mal connus à son époque :

*Après qu'il eut payé sa dette à notre condition mortelle, nous ne voyons pas clairement qui il eut aussitôt après comme successeur à son ministère. Se révélèrent assurément abbés de notre monastère d'autres hommes de naissance non obscure dont les actions, bien qu'elles soient cachées aux hommes, sont cependant tenues pour illustrer les grands mérites de leur vie auprès de Dieu<sup>1</sup>.*

---

<sup>1</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 42 : *Postquam vero debito nostrae mortalitatis absolutus est, lucidum nobis non est quem statim ministerii habuerit successorem. Exstiterunt sane et alii non ignobiles viri hujus nostri coenobii abbates, quorum gesta, licet sint occultata hominibus, eorum tamen vitae merita apud Deum magna fore creduntur.*



Si Hariulf fait preuve d'une certaine honnêteté intellectuelle, on constate également qu'il peut rédiger des phrases très générales pour combler son ignorance<sup>2</sup>. Il faut toutefois préciser, à sa décharge, qu'il a utilisé dans ce chapitre le catalogue en vers des abbés de Saint-Riquier<sup>3</sup> composé par Enguerrand, abbé de Saint-Riquier de 1015 environ à 1045, qui est incomplet et qui, du fait des contraintes liées aux règles de la poésie latine, ne respecte pas la succession chronologique des abbés. Hariulf a donc été obligé de rétablir cette dernière du mieux qu'il pouvait dans la mesure où sa chronique, qui relève en ce sens du genre des *gesta abbatum*, est justement structurée par cette succession chronologique. Ainsi, selon lui, les quatre successeurs d'Ocioald furent Coschinus, Guitmarus, Aldric et Symphorien<sup>4</sup> alors que, dans le catalogue d'Enguerrand, Coschinus est absent, Guitmarus est aussi en quatrième position mais après Angilbert, Aldric est en sixième position et Symphorien en dixième position<sup>5</sup>.

Laissons de côté Aldric et Symphorien, sur lesquels Hariulf ne sait absolument rien hormis leur nom<sup>6</sup>, et intéressons-nous à Coschinus et Guitmarus. Coschinus aurait été abbé de Jumièges avant d'être choisi par les moines de Saint-Riquier pour devenir leur troisième abbé :

*Parmi eux se distingua l'abbé Coschinus, homme à la vie vénérable et d'une très grande simplicité dont on dit qu'il fut un disciple de saint Philibert et que, en vertu de la probité de ses mœurs et de l'étendue de son savoir, il fut à la tête du monastère de Jumièges. [...] Et il se trouve que, alors qu'il édifiait les moines de Jumièges par ses paroles et par l'exemple de ses bonnes actions, nos moines le placèrent à leur tête comme abbé, non car il n'y en avait aucun parmi eux qui aurait pu se montrer digne d'exercer cette fonction mais car sa très grande charité et la profondeur de son humilité les poussèrent à agir ainsi. En effet, à cette époque, tous ceux qui avaient pu voir le très saint père Riquier avaient déjà migré hors du siècle ; et pour cette raison les frères de ce lieu conçurent un grand amour pour lui car il avait vu de ses propres*

---

<sup>2</sup> Ces phrases très générales confirment l'idée que Saint-Riquier fut pour lui une abbaye dès ses origines.

<sup>3</sup> Flodoard a utilisé un catalogue des évêques (puis archevêques) de Reims pour rédiger son *Histoire de l'Église de Reims* (948-952) (M. Sot, *Un historien et son Église*, p. 636-637). De même, le chapelain Foulques a utilisé un catalogue des évêques de Cambrai pour rédiger la première version des *Gesta episcoporum Cameracensium* (1024-1025) (M. Sot, « Les *Gesta pontificum (sive episcoporum) Cameracensium* », p. 233).

<sup>4</sup> C'est aussi dans cet ordre qu'ils sont énumérés dans la liste des abbés de Saint-Riquier qui précède le livre I de la chronique (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 3).

<sup>5</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 218.

<sup>6</sup> Nous ignorons pourquoi Enguerrand les a intégrés dans son catalogue.

*yeux le bienheureux Philibert, lui-même très fervent et, comme on dit, ami du très bienheureux Riquier*<sup>7</sup>.

Plusieurs historiens ont essayé de déterminer les dates de l'abbatit de Coschinus à Jumièges et donc à Saint-Riquier mais l'incertitude demeure, ce qui fait qu'il n'a peut-être pas été le troisième abbé de Saint-Riquier comme Hariulf l'affirme pourtant. Selon Ferdinand Lot<sup>8</sup>, René Poupardin<sup>9</sup>, Paul Logié<sup>10</sup> et Jean Laporte<sup>11</sup>, Coschinus fut abbé de Jumièges vers la fin du VII<sup>e</sup> et le début du VIII<sup>e</sup> siècle, avant Hugues qui fut abbé de 720 environ à 730 environ. Paul Antin se montre plus circonspect puisqu'il considère que Coschinus fut abbé au VIII<sup>e</sup> siècle mais indique que les dates de son abbatit sont encore à préciser<sup>12</sup>. La datation qu'il propose se rapproche de celle de Wilhelm Levison pour qui Coschinus, commanditaire de la Vie de Philibert rédigée vers le milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, n'a pu être abbé de Jumièges qu'après Hugues<sup>13</sup>. Plus récemment, comme l'explique John Howe<sup>14</sup>, la datation proposée par Wilhelm Levison a cependant été remise en cause par Felice Lifshitz qui la trouve trop tardive<sup>15</sup>. En dernier lieu, Isabelle Cartron, dans son livre sur les pérégrinations des moines de Saint-Philibert de Noirmoutier jusqu'à Tournus, n'a fait que redonner les positions respectives de René Poupardin et Wilhelm Levison sans apporter d'éléments nouveaux<sup>16</sup>.

Par ailleurs, la manière dont Coschinus serait devenu abbé de Saint-Riquier a de quoi surprendre<sup>17</sup>. Paul Logié s'est d'ailleurs demandé s'il ne s'agissait pas là d'une « ingénieuse explication imaginée par le chroniqueur à court de documents<sup>18</sup> ». Jean Laporte a quant à lui émis l'hypothèse que Coschinus aurait été nommé à la tête de l'abbaye de Saint-Riquier par

---

<sup>7</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 42-43 : *Inter quos floruit vir venerabilis vitae et summae simplicitatis abbas Coschinus, quem ferunt ex discipulis sancti Filiberti fuisse, et ob morum probitatem scientiaeque ubertatem Gemmeticensi monasterio praefuisse. [...] Sicque factum est, ut dum illuc monachos verbis et rectorum operum exemplis opimat, nostrates eum monachi sibi abbatem praefecerint, non quia inter eos defecisset qui hoc opus digne exequi posset, sed quia charitas summa et humilitatis altitudo ad hoc eos compulerit. Eo enim tempore jam omnes e saeculo migraverant qui sanctissimum patrem Richarium videre potuerant ; et ob hoc hujus loci fratres magno penes eum ducti sunt amore, quia videlicet suis oculis viderat beatum Filibertum, beatissimi Richarii ferventissimum, ut dicebant, dilectorem.*

<sup>8</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 42, note 2.

<sup>9</sup> *Monuments de l'histoire des abbayes de Saint-Philibert*, éd. R. Poupardin, p. X, note 4.

<sup>10</sup> P. Logié, « Jumièges et Saint-Riquier », p. 202-203.

<sup>11</sup> J. Laporte, « Les listes abbatiales de Jumièges », p. 448.

<sup>12</sup> P. Antin, « La critique de la *Vita* de saint Philibert », p. 18.

<sup>13</sup> *Vita Filiberti*, p. 573.

<sup>14</sup> J. Howe, « The Hagiography of Jumièges », p. 117.

<sup>15</sup> F. Lifshitz, *The Norman Conquest of Pious Neustria*, p. 46, note 89.

<sup>16</sup> I. Cartron, *Les pérégrinations de Saint-Philibert*, p. 24.

<sup>17</sup> Faut-il y voir, de la part d'Hariulf, une nouvelle affirmation du droit des moines de Saint-Riquier d'élire librement leur abbé ?

<sup>18</sup> P. Logié, « Jumièges et Saint-Riquier », p. 203.

Pépin de Herstal ou par Charles Martel car il pense que l'abbaye était liée à un groupe favorable aux rois de Neustrie par l'intermédiaire de Mauront, fils de Rictrude de Marchiennes<sup>19</sup>. Cette hypothèse, reprise par Paul Logié<sup>20</sup> et Felice Lifshitz<sup>21</sup>, est intéressante mais elle est invérifiable et nous avons vu dans notre chapitre 4 ce qu'il fallait penser de l'identification de Mauront avec le fils de Rictrude de Marchiennes.

Selon la dernière phrase de l'extrait traduit plus haut, Riquier et Philibert auraient été amis. Il est possible qu'Hariulf ait extrapolé ces liens d'amitié à partir de la Vie de Philibert. En effet, il est dit dans celle-ci que ce dernier, après avoir quitté Rebais, a visité les abbayes observant la règle colombanienne<sup>22</sup>, or nous avons vu dans notre chapitre 4 qu'Hariulf a établi un lien entre Riquier et Colomban par l'intermédiaire de Chaydocus et Fricorus. Cependant, de tels liens d'amitié sont peu probables car il n'est pas fait mention de Riquier dans la Vie de Philibert et inversement. De plus, si ce dernier fit appel à Austreberthe, moniale de l'abbaye de Port-le-Grand, dans le Ponthieu, pour devenir la première abbesse de sa fondation de Pavilly<sup>23</sup>, cela ne veut pas dire pour autant qu'il y ait eu des liens entre lui et Riquier<sup>24</sup>. D'ailleurs, Delphine Planavergne n'a pas fait figurer Saint-Riquier sur sa carte des lieux marqués par la présence de Philibert ou de ses reliques<sup>25</sup>. Il semble donc qu'Hariulf ait à nouveau cherché à rapprocher Riquier d'autres saints célèbres du haut Moyen Âge. Il va même plus loin en affirmant que, depuis lors, les abbayes de Saint-Riquier et de Jumièges auraient été très proches l'une de l'autre :

*Depuis l'époque de cet abbé, les monastères de Centule et de Jumièges sont liés l'un envers l'autre par une grande charité, si bien qu'ils apparaissent unis par une très grande dilection plus que séparés par les lieux<sup>26</sup>.*

---

<sup>19</sup> J. Laporte, « Les Monastères Francs et l'avènement des Pippinides », p. 3 et 25 ; Id., « Étude chronologique sur les listes abbatiales de Saint-Riquier », p. 107.

<sup>20</sup> P. Logié, « Jumièges et Saint-Riquier », p. 203-204.

<sup>21</sup> F. Lifshitz, *The Norman Conquest of Pious Neustria*, p. 123 et 125. Elle commet toutefois deux erreurs, la première en écrivant que Pépin de Herstal donna l'administration de Jumièges à Coschinus, déjà abbé de Saint-Riquier, et la seconde en situant l'abbaye de Saint-Riquier dans le diocèse d'Arras-Cambrai.

<sup>22</sup> *Vita Filiberti*, c. 5, p. 587.

<sup>23</sup> *Vita Filiberti*, c. 22, p. 595.

<sup>24</sup> De même, il n'y a vraisemblablement pas lieu de tenir compte des *Annales Laubienses* (allant jusqu'en 1054) qui, à l'année 650, mentionnent *Philibertus et Richarius Pontivii abbates* (*Annales Laubienses*, p. 11), information reprise par Sigebert de Gembloux qui mentionne dans sa *Chronographia*, à l'année 649, *Philibertus et Richarius Pontivensis abbates* (Sigebert de Gembloux, *Chronographia*, p. 324).

<sup>25</sup> D. Planavergne, « De Jumièges à Tournus », p. 298.

<sup>26</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 43 : *A tempore ergo hujus abbatis Centulense coenobium et Gemegiense ita ad invicem ex multa charitate se complectuntur, ut praeter quod locis dividebantur, summa dilectione viderentur uniri.*

En définitive, que faut-il penser de toutes ces affirmations ? Dans le chapitre XVII du livre IV de sa chronique, Hariulf indique que les informations concernant Coschinus proviennent en fait de sources écrites de Jumièges :

*En effet, on conserve plusieurs écrits au sujet du seigneur Coschinus au monastère de Jumièges ; il apparaît dans ceux-ci que ce même homme a été aussi bien notre abbé que celui de ce lieu<sup>27</sup>.*

Ces informations prouvent l’existence de liens entre Saint-Riquier et Jumièges vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle au plus tôt car, comme nous l’avons dit plus haut, Coschinus ne figure pas dans le catalogue en vers des abbés de Saint-Riquier composé par l’abbé Enguerrand. Cela signifie-t-il pour autant que les liens entre les deux abbayes ont été étroits et continus du VII<sup>e</sup> siècle jusqu’à l’époque d’Hariulf ? Certes, on trouve dans les listes abbatiales de Jumièges<sup>28</sup> des abbés qui furent également abbés de Saint-Riquier au IX<sup>e</sup> siècle, à savoir Héli-sachar, Angilbert, Ribbodon, Rodolphe, Louis et Welf<sup>29</sup>, mais ces listes abbatiales sont tardives puisque la plus ancienne, qui figure dans le ms. 1409 de la Bibliothèque municipale de Rouen, au fol. 36r, date seulement du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> siècle. Il est donc possible que l’auteur de cette liste ait utilisé des sources provenant de Saint-Riquier car, au fol. 1r du même manuscrit, on trouve une liste des abbés de Saint-Riquier identique à celle qui figure au début de la chronique d’Hariulf (jusqu’à Gervin II), à ceci près que Coschinus et Guitmarus ont été intervertis. Toute la question est de déterminer à quelle époque cette liste des abbés de Saint-Riquier a été ajoutée dans ce manuscrit. Jean Laporte pense que ce fut au début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup> tandis que Cécile Treffort estime que ce fut au XI<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup>. Cependant, le fait qu’il n’y ait pas les noms des abbés de Saint-Riquier qui furent ajoutés vers 1200 signifie que ce fut sans doute au XII<sup>e</sup> siècle. Dans tous les cas, ces éléments vont à l’encontre de liens étroits et continus entre les deux abbayes depuis le VII<sup>e</sup> siècle. Il est plus probable que ces liens ont été rompus dans la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle à cause des attaques des Vikings et ne se sont renoués qu’au XI<sup>e</sup> siècle, dans le contexte de l’influence grandissante de la Normandie en Picardie. Autrement dit, Hariulf a inventé l’étroitesse et la continuité des liens

<sup>27</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 220 : *Nam de domno Coschino plura apud Gemmeticum coenobium scripta tenentur ; ex quibus comprobatur isdem vir tam nostri quam illius abbas fuisse loci.*

<sup>28</sup> J. Laporte, « Les listes abbatiales de Jumièges », p. 442.

<sup>29</sup> L’ordre dans lequel ces abbés sont énumérés dans les listes abbatiales de Jumièges n’est pas exactement le même que celui dans lequel ils sont énumérés dans la liste des abbés de Saint-Riquier qui figure au début de la chronique d’Hariulf (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 3).

<sup>30</sup> J. Laporte, « Les listes abbatiales de Jumièges », p. 435.

<sup>31</sup> C. Treffort, « Nithard, petit-fils de Charlemagne », p. 419.

entre Saint-Riquier et Jumièges à partir de l'information, d'ailleurs incertaine, selon laquelle Coschinus aurait été abbé de ces deux abbayes.

Il faut ajouter à ce propos que le chapitre IV du livre III, consacré à l'abbé Hélisachar, donne l'occasion à Hariulf de développer à nouveau l'idée d'une proximité ancienne entre Saint-Riquier et Jumièges :

*L'abbé Hericus étant délivré des affaires humaines, Hélisachar, homme à la renommée distinguée, lui succéda dans la fonction abbatiale. On dit qu'il fut également à la tête du monastère de Jumièges en raison de cette fraternité animée d'un amour mutuel que nous avons rapportée bien plus haut<sup>32</sup>.*

Hariulf fait naturellement référence ici aux liens étroits et continus qui auraient existé, selon lui, entre Saint-Riquier et Jumièges depuis l'époque de Riquier et de Philibert. L'information selon laquelle Hélisachar aurait été abbé des deux abbayes provient certainement, elle aussi, de Jumièges. Même s'il s'agit apparemment pour lui d'une tradition orale, Hariulf la rapporte car elle est de nature à valoriser l'abbaye de Saint-Riquier.

Après Coschinus, Hariulf évoque Guitmarus (ou Widmarus) dont il pense qu'il a été le quatrième abbé de Saint-Riquier :

*Et nous ne connaîtrions absolument rien des abbés de cette époque si le vénérable abbé Enguerrand ne s'en était occupé dans une certaine mesure. Celui-ci, alors qu'il réalisait le catalogue des anciens abbés, a affirmé que Guitmarus, qu'il a qualifié d'homme très saint, fut l'un d'entre eux. Et parce que ce dernier a mérité d'un si grand homme un tel témoignage, il est digne d'être remémoré par notre petitesse, lui qui est appelé très saint par la bouche d'un homme lui-même saint. Guitmarus repose inhumé dans le sol de la Neustrie où il existe une église dédiée à son nom. Ce n'est pas à nous qu'il revient de dire quelles furent sa sainteté et sa justice mais plutôt aux chanoines qui servent avec zèle son corps saint et à qui nous laissons le soin de*

---

<sup>32</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 98 : *Abbate Herico rebus humanis exempto, Helisachar elegantis gloriae vir successit in gradu abbaticio ; quem ferunt Gemmetici quoque monasterii fuisse rectorem, ob illam quae longe superius a nobis commendata est, mutuae dilectionis fraternitatem.*

*l’enseigner. Ainsi, nous le plaçons comme le quatrième abbé dans l’ordre de notre présentation*<sup>33</sup>.

Hariulf considère donc que Guitmarus est un saint pour la seule et unique raison que l’abbé Enguerrand, lui aussi un saint à ses yeux, le considère comme tel<sup>34</sup>. Il faut signaler à ce sujet que Guitmarus figure dans le propre de Saint-Riquier, au IIII des ides de mars (12 mars)<sup>35</sup>, mais pas dans l’obituaire. Par ailleurs, le caractère évasif avec lequel Hariulf évoque la collégiale normande abritant les reliques de Guitmarus et le fait qu’il laisse aux chanoines du lieu le soin d’enseigner sa vie et ses vertus révèle à quel point il était mal renseigné à son sujet<sup>36</sup>. Selon Jean de la Chapelle<sup>37</sup>, qui écrit toutefois à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, la collégiale en question serait celle de Gournay-en-Bray<sup>38</sup>. Celle-ci est cependant dédiée à Hildevert qui, selon Louis Duchesne, fut le successeur de Faron sur le siège épiscopal de Meaux, vers 670/680<sup>39</sup>. De plus, comme l’indique Ferdinand Lot, le souvenir de Guitmarus a complètement disparu à Gournay-en-Bray<sup>40</sup>. Étant donné le caractère particulièrement tardif du témoignage de Jean de la Chapelle, il ne semble pas utile de chercher à concilier absolument Guitmarus et Hildevert, comme le fait pourtant Jules Hénocque<sup>41</sup>.

Si Hariulf voit en Guitmarus le quatrième abbé de Saint-Riquier, nous avons montré dans notre chapitre 3 qu’il faut plutôt voir en lui le prédécesseur immédiat d’Angilbert. Le cas de Guitmarus montre donc, plus généralement, que l’ordre dans lequel Hariulf présente les quatre successeurs d’Ocioald est incertain. En effet, cet ordre n’est que le résultat de son raisonnement personnel dans la mesure où le catalogue en vers des abbés de Saint-Riquier composé par l’abbé Enguerrand n’est pas chronologique. De surcroît, ce dernier a pu lui aussi commettre des erreurs en intégrant dans son catalogue des hommes qui n’ont peut-être pas été

<sup>33</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 43-44 : *Unde et illius temporis abbates ex toto prorsus ignorassemus, nisi venerabilis abbas Angelrannus ex aliquanto id procurasset. Qui, dum priscorum abbatum catalogum perstringeret, ex iis unum fuisse insinuavit Guitmarum, quem et sanctissimum virum titulavit. Et quia tanti viri tale meruit testimonium, dignum est ut a nobis pusillis memoretur, qui viri vere sancti ore sanctissimus est notatus. Hic in Neustriae solo humatus quiescit, et in suo nomine dicata ecclesia existit. Qui, quantae sanctitatis et justitiae fuerit nos quidem non occurrimus dicere, sed his qui ejus corpori sancto deserviunt canonicis praedicandum committimus. Hunc itaque in ordine nostrae descriptionis quartum abbatem ponimus.*

<sup>34</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 218.

<sup>35</sup> F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 270.

<sup>36</sup> Hariulf ignore ainsi, par exemple, que Guitmarus fait partie des quarante-quatre évêques et abbés figurant dans la liste de confraternité d’Attigny (762).

<sup>37</sup> J. de la Chapelle, *Cronica abbreviata dominorum et sanctorum abbatum Sancti Richarii*, éd. E. Prarond, p. 16-17.

<sup>38</sup> Dép. Seine-Maritime, arr. Dieppe, cant. Gournay-en-Bray.

<sup>39</sup> L. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l’ancienne Gaule*, tome 2, p. 478.

<sup>40</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 44, note 1.

<sup>41</sup> J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 90-93.

abbés de Saint-Riquier, comme par exemple Aldric et Symphorien sur lesquels on ne sait absolument rien<sup>42</sup>. Hariulf aurait ensuite reproduit d'autant plus facilement ces erreurs que la grande déférence qu'il exprime envers Enguerrand l'empêche de remettre en cause le catalogue de ce dernier.

## II. L'attaque de l'abbaye par les Vikings en 881

Dans le chapitre XX du livre III de sa chronique, Hariulf évoque d'abord la menace des Vikings de façon générale :

*Sous leurs règnes [ceux de Louis III et de Carloman II], il arriva par le jugement de Dieu qu'une multitude innombrable de barbares gagna les frontières de la Francie, conduite par son roi Gormont qui, à ce que l'on dit, ayant soumis de nombreux royaumes à son pouvoir très cruel, voulait également dominer celui de Francie. Il avait été incité à agir ainsi par un certain Isembart, un noble né en Francie, qui avait offensé le cœur du roi Louis et qui, traître envers son pays natal, poussait ces peuples barbares à venir sur notre territoire. Mais, parce que la manière dont tout cela s'est déroulé est rappelée et chantée tous les jours non seulement par les histoires mais aussi par la mémoire de nos compatriotes, nous en relatons quelques éléments et laissons de côté les autres de sorte que celui qui aspire à les connaître tous l'apprenne non par notre ouvrage mais par l'autorité des anciens<sup>43</sup>.*

Un peu plus loin, il aborde plus précisément l'attaque de l'abbaye de Saint-Riquier :

*Lorsque ces peuples qui arrivaient abordèrent en premier lieu dans nos régions, sortant de leurs navires, ils parcoururent les provinces de Vimeu et de Ponthieu,*

---

<sup>42</sup> De même, l'identité des premiers abbés de Saint-Germain d'Auxerre, jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle inclus, est très mal connue (N. Deflou-Leca, *Saint-Germain d'Auxerre et ses dépendances*, p. 143).

<sup>43</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 141 : *His ergo regnantibus, contigit, Dei iudicio, innumerabilem barbarorum multitudinem limites Franciae pervadere, agente id rege eorum Guaramundo, qui multis, ut fertur, regnis suo dirissimo imperio subactis, etiam Franciae voluit dominari, persuadente id fieri quodam Esimbaro Francigena nobili, qui regis Hludogvici animos offenderat, quique genitilis soli proditor, gentium barbariem nostros fines visere hortabatur. Sed quia quomodo sit factum non solum historiis, sed etiam patriensium memoria quotidie recolitur et cantatur, nos, pauca memorantes, caetera omittamus, ut qui cuncta nosse anhelat, non nostro scripto, sed priscorum auctoritate doceatur.*

*renversèrent les églises, massacrèrent les chrétiens et couvrirent toutes choses de morts et de sang. Après cela, y ayant mis le feu, ils incendièrent la très splendide église du bienheureux Riquier, qui ne pouvait pas être abattue du fait de sa grandeur et de sa solidité, après avoir enlevé tout ce que les frères avaient laissé du mobilier précieux de l’église en partant*<sup>44</sup>.

En fin de compte, Hariulf ne parle que brièvement de cette attaque. La principale source dont il dispose à ce sujet est la chanson de geste de Gormont et Isembart, alors connue de manière orale<sup>45</sup>. Cette chanson de geste, dont on conserve aujourd’hui un fragment datant sans doute, selon Alphonse Bayot, du premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle<sup>46</sup>, s’inspire justement du raid des Vikings qui incendièrent l’abbaye de Saint-Riquier en février 881 avant d’être battus par le roi Louis III à la bataille de Saucourt-en-Vimeu<sup>47</sup>, en août de la même année, tout en s’éloignant sensiblement de la réalité<sup>48</sup>. On voit pourtant qu’Hariulf reprend tel quel le récit de cette chanson de geste, ce qui montre que lui et ses contemporains considéraient alors ce récit comme véridique. Par ailleurs, le fait qu’il laisse aux anciens le soin de raconter celui-ci en détail est peut-être à rapprocher de la brièveté avec laquelle il parle de l’attaque de l’abbaye de Saint-Riquier par les Vikings : il est en effet probable qu’il ne tenait pas à s’étendre davantage sur cet événement qui lui paraissait assurément tragique.

En revanche, Hariulf prend davantage de temps, dans le même chapitre, pour déplorer le fait que le moine Jérémie, face à la menace que représentaient les Vikings, aurait emporté à

---

<sup>44</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 142-143 : *Cum populi supervenientes nostris finibus primum appulissent, exeuntes de navibus Vimmacum et Pontivum provincias lustrarunt, ecclesias straverunt, Christianos jugulaverunt, et omnia mortibus et sanguine repleverunt. Denique ecclesiam splendidissimam beati Richarii quae pro sui magnitudine vel firmitate dejici non poterat, admoto igne succenderunt, sublatis prius omnibus, quae discedentibus fratribus ex supellecti remanserant ecclesiae.*

<sup>45</sup> Cette chanson de geste a également été transmise de manière orale à l’abbaye Saint-Corneille de Compiègne, sans doute dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle (G. Koziol, « What Charles the Simple Told the Canons of Compiègne », p. 165-166).

<sup>46</sup> *Gormont et Isembart*, éd. A. Bayot, 3<sup>e</sup> éd., p. XII ; P. Bauduin, *Le monde franc et les Vikings*, p. 313-314.

<sup>47</sup> En revanche, Hariulf ne semble pas connaître le *Ludwigslied* qui célèbre la victoire de Louis III à Saucourt-en-Vimeu. Au sujet du *Ludwigslied*, voir J. Schneider, « Les Northmanni en France occidentale au IX<sup>e</sup> siècle », p. 291-315.

<sup>48</sup> Cette chanson de geste raconte l’histoire d’Isembart, un jeune seigneur français qui s’est exilé en Angleterre, a renié le christianisme et s’est mis au service du roi sarrasin Gormont. Incité par Isembart à attaquer la France, Gormont envahit le Ponthieu et brûle l’abbaye de Saint-Riquier. Le roi Louis marche alors à sa rencontre et les deux armées s’affrontent à Cayeux-sur-Mer. Gormont tue tous les Français qui viennent le défier. Louis décide alors de le combattre en personne et le tue. Il est toutefois blessé et meurt peu de temps après. La mort de Gormont provoque la déroute de son armée qu’Isembart parvient finalement à remobiliser. La bataille reprend jusqu’à ce qu’Isembart soit mortellement blessé par quatre seigneurs français. Avant de mourir, il se repent et réaffirme sa foi chrétienne. Au sujet de cette chanson de geste, voir aussi A. Corbellari, « Gormont, Isembard, Saint-Riquier et Bédier », p. 25-31.



Sens des reliques jusqu'alors conservées à Saint-Riquier<sup>49</sup>. Jérémie, qui occupait la fonction de *thesaurarius sancti Richarii*<sup>50</sup>, comme Odulfus une quinzaine d'années plus tôt, aurait notamment pris une sandale portée par Jésus-Christ dans son enfance<sup>51</sup>, la pointe de la lance du centurion qui perça le flanc de Jésus-Christ, deux ampoules contenant du sang d'Étienne, le protomartyr, dix pierres tachées de sang ayant servi à la lapidation de celui-ci et de nombreuses reliques des saints Innocents, des apôtres et des martyrs<sup>52</sup>. On reconnaît dans cette liste les reliques qui auraient été ramenées de Constantinople par Louis le Pieux et dont Hariulf a déjà parlé dans le chapitre V du livre III<sup>53</sup>. Selon Hariulf, Jérémie serait par la suite devenu abbé de Sainte-Colombe de Sens puis archevêque de Sens :

*Ledit coître emporta toutes ces reliques ainsi que les remarquables ornements de l'église et les cacha dans le monastère de la sainte vierge Colombe à Sens du fait de l'union réalisée entre les deux lieux du temps du seigneur Welf. En raison de l'amitié de cette ancienne dilection mais aussi parce qu'il avait apporté obligamment un tel trésor, il fut reçu comme s'il était un homme vertueux. Il avait décidé d'habiter là désormais quand, l'abbé du lieu étant venu à mourir, il fut élu par les frères et établi recteur de ce même monastère. Alors qu'il s'acquittait de cette fonction de façon très convenable, l'évêque de Sens ayant été soustrait par la mort, il fut élu par le clergé et tout le peuple et ordonné archevêque de cette même cité. Après cela, comme une telle dignité lui avait donné beaucoup de pouvoir, il lui parut juste, comme le lui conseillaient les clercs, de transférer lesdites glorieuses reliques dans son église afin que celle-ci soit honorée éternellement par la réception de telles reliques grâce auxquelles lui-même avait été élevé<sup>54</sup>.*

---

<sup>49</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 141-142.

<sup>50</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 141.

<sup>51</sup> Hariulf précise le plus sérieusement du monde que cette sandale faisait une coudée de long (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 142).

<sup>52</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 142.

<sup>53</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 100.

<sup>54</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 142 : *Haec omnia cum eximiis ecclesiae ornamentis jam dictus custos asportavit, et in monasterium Sanctae Columbae virginis apud Senones recondidit ; propter illam quae tempore domini Guelfonis contigit amborum locorum unionem. Quique cum pro amicitia priscae dilectionis, tum pro tanti allatione thesauri officiose susceptus uti qui probus vir fuisset, ibique de reliquo habitare statuisset, decedente loci abbate a fratribus electus, et ejusdem coenobi rector est institutus ; quique cum huic officio eleganter satis ministraret, Senonensi episcopo morte subtracto, a clero et plebe universa electus, et ejusdem civitatis archipraesul est ordinatus. Porro cum tanto [gradu] polleret, suggerentibus clericis aequum sibi visum est, jam dictas gloriosas reliquias in suam ecclesiam transferre, ut qua ipse exaltatus fuerat, tantorum pignorum receptione aeternaliter honoraretur.*

Ce passage soulève plusieurs problèmes. D’une part, Hariulf semble croire que Welf était décédé alors que ce n’était pas le cas. D’autre part, comme Jean Mabillon le remarquait déjà<sup>55</sup>, on ne connaît aucun abbé de Sainte-Colombe de Sens du nom de Jérémie tandis que l’archevêque de Sens qui porta ce nom vécut au début et non à la fin du IX<sup>e</sup> siècle (il est attesté à partir de 822 et décéda en 828<sup>56</sup>). Il est possible qu’il y ait eu une confusion entre le moine Jérémie et le moine Anségise dont nous avons vu dans notre chapitre 6 qu’il a rapporté à l’abbaye de Saint-Riquier des reliques provenant de Rome (en 867) et qu’il a ensuite été archevêque de Sens (871-883<sup>57</sup>). Dès lors, il convient de s’interroger sur la nature de la source utilisée par Hariulf. Ferdinand Lot pense qu’il a utilisé un récit de *translatio* aujourd’hui perdu rédigé par Jérémie et sans doute un catalogue des évêques de Sens et un catalogue des abbés de Sainte-Colombe de Sens<sup>58</sup>. C’est bien sûr possible mais, étant donné les incohérences et les confusions que nous venons de mettre en évidence, on peut se demander si Hariulf n’a pas plutôt utilisé une source orale. Rappelons à ce propos l’hypothèse, que nous avons émise dans notre chapitre 1, selon laquelle deux traditions orales parallèles, c’est-à-dire deux mémoires parallèles, ont pu se développer, à partir du même événement, à Saint-Riquier (la chronique d’Hariulf) et à Sens (la chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens dans laquelle cet épisode est relaté de façon quelque peu différente<sup>59</sup>).

Par ailleurs, quelle est la fonction de ce récit d’Hariulf ? S’agit-il de contester à la cathédrale Saint-Étienne de Sens la possession de certaines de ses reliques ? Ou s’agit-il de masquer le fait que l’abbaye de Saint-Riquier a été victime d’un vol de reliques<sup>60</sup> ? L’article de Maurice Prou et Eugène Chartraire sur les authentiques de reliques conservées à la cathédrale de Sens n’apporte guère d’informations sûres<sup>61</sup>. Ainsi, parmi les reliques énumérées dans le procès-verbal de la translation présidée en 1192 par Guy de Noyers, archevêque de Sens, seules celles de l’apôtre André proviennent avec certitude de l’abbaye de Saint-Riquier. En revanche, les autres reliques pouvant provenir de cette abbaye « sont du nombre de celles que possédaient la plupart des grandes églises<sup>62</sup> », ce qui fait que l’on ne peut rien en déduire de certain. De plus, paradoxalement, on ne retrouve pas dans le procès-

<sup>55</sup> *Annales ordinis sancti Benedicti*, tome III, p. 232-233.

<sup>56</sup> L. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l’ancienne Gaule*, tome 2, p. 420.

<sup>57</sup> L. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l’ancienne Gaule*, tome 2, p. 421-422.

<sup>58</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. XXVIII.

<sup>59</sup> *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, dite de Clarius*, éd. et trad. R.-H. Bautier et alii, p. 50-51.

<sup>60</sup> À ce sujet, voir P. J. Geary, *Le vol des reliques au Moyen Âge*.

<sup>61</sup> M. Prou et E. Chartraire, « Authentiques de reliques conservées au trésor de la cathédrale de Sens », p. 129-172.

<sup>62</sup> M. Prou et E. Chartraire, « Authentiques de reliques conservées au trésor de la cathédrale de Sens », p. 134.

verbal de la translation de 1192 les reliques que Louis le Pieux aurait ramenées de Constantinople. Pour ces différentes raisons, Michael McCormick pense que l'histoire des reliques emportées à Sens par Jérémie est tout simplement fautive<sup>63</sup>. Sa position paraît quelque peu radicale mais elle contribue à étayer l'hypothèse selon laquelle ce récit d'Hariulf aurait pour fonction de masquer le fait que l'abbaye de Saint-Riquier a été victime d'un vol de reliques. Quoi qu'il en soit, il apparaît qu'Hariulf déplore davantage la perte de ces reliques que l'attaque de l'abbaye par les Vikings : en effet, dans son esprit, l'abbaye incendiée pouvait tôt ou tard être reconstruite (ce qui fut d'ailleurs le cas) tandis que les reliques perdues, trésor à ses yeux incomparable, l'étaient quant à elles définitivement.

### III. Un X<sup>e</sup> siècle assez obscur (881-vers 980)

Toujours dans le chapitre XX du livre III, Hariulf fait part de ses incertitudes au sujet des abbés qui ont été à la tête de Saint-Riquier après l'attaque de l'abbaye par les Vikings :

*De ces temps, aucune source n'offre d'éléments sûrs au sujet de ceux qui furent à la tête de ce saint lieu à la suite du vénérable Carloman. Cependant, Herbert et Hedenoldus, hommes tous deux éminents, furent abbés de notre lieu à cette époque ; mais aussi Hugues et Gérard, hommes d'une grande sainteté ; aucun document ancien ne nous apprend combien de temps ils en ont exercé le gouvernement ni comment, au terme de cette vie, ils sont allés au ciel<sup>64</sup>.*

Bien qu'il dise n'avoir aucune source à sa disposition, Hariulf a en fait trouvé les noms d'Herbert et d'Hedenoldus dans le catalogue en vers des abbés de Saint-Riquier composé par l'abbé Enguerrand<sup>65</sup> (mais nous ignorons où ce dernier les a trouvés). En revanche, comme les noms d'Hugues et de Gérard sont absents du catalogue d'Enguerrand (et donc de la liste des

---

<sup>63</sup> M. McCormick, *Origins of the European Economy*, p. 291-292.

<sup>64</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 140 : *His sane temporibus, qui post venerabilem Karlomannum huic sancto loco praefuerint, nulla certa intimat narratio. Fuerunt tamen penes haec temporibus nostri loci abbates Herebertus atque Hedenoldus, egregii aequae viri ; sed et Hugo atque Girardus magnae sanctitatis viri ; qui quantum temporis in regimine protraxerint quibusve terminis hujus vitae auram excesserint, nullis antiquorum docemur monumentis.*

<sup>65</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 218-219 ; MGH, SS, 15, 1, p. 181.

abbés de Saint-Riquier qui précède le livre I de la chronique<sup>66</sup>), il se peut qu'Hariulf ait reproduit à leur sujet une tradition orale incertaine. Même s'il ne sait visiblement rien sur eux, il n'est pas inutile de présenter les différentes hypothèses d'identification qui ont été proposées. Herbert pourrait ainsi être le comte Herbert II de Vermandois<sup>67</sup> dont l'influence, comme nous l'avons vu dans notre chapitre 3, s'étendait jusqu'à l'Amiénois à la fin des années 920 et au début des années 930. Ferdinand Lot, plus prudent, estime toutefois qu'il « ne peut pas être identifié avec certitude<sup>68</sup> ». Hedenoldus pourrait être l'évêque Hedenulfus de Laon<sup>69</sup>, attesté à partir de 876 et décédé en 886 au plus tard<sup>70</sup>. Robert Thomas McDonald pense cependant qu'Hedenoldus aurait été abbé de Saint-Riquier entre 959 et 965<sup>71</sup>. Hugues a été identifié avec Hugues l'Abbé (cousin de Welf et abbé de Sainte-Colombe de Sens de 882 jusqu'à sa mort en 886<sup>72</sup>), Hugues le Grand<sup>73</sup> ou encore Hugues Capet<sup>74</sup>. Enfin, les historiens identifient Gérard de façon plus ou moins certaine avec Gérard de Brogne<sup>75</sup>. Toutefois, nous avons expliqué dans notre chapitre 3 pourquoi il ne nous semble pas sûr qu'il faille le compter parmi les abbés de Saint-Riquier. Dans tous les cas, derrière ce flou historique, on voit bien qu'Hariulf est soucieux de donner l'impression que la succession abbatiale n'a pas été interrompue et que la vie monastique s'est poursuivie, malgré l'attaque de l'abbaye par les Vikings, alors qu'il ne sait pas (et nous non plus) ce que les moines sont en fait devenus.

Dans le chapitre XXI du livre III, Hariulf évoque la reconstruction de l'abbaye de Saint-Riquier :

*Le peuple chrétien qui put survivre aux atrocités des païens et les fidèles qui déploraient grandement la noblesse disparue de ce lieu s'efforcèrent d'agir d'une façon ou d'une autre afin que ce lieu sacré ne soit pas détruit irrémédiablement mais*

<sup>66</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 3.

<sup>67</sup> J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 277 ; R. T. McDonald, *The Countship of Ponthieu to 1100*, p. 36 et 49 ; S. Racinet, « Histoire d'une abbaye », p. 24.

<sup>68</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 140, note 4.

<sup>69</sup> J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 278 ; Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 140, note 5.

<sup>70</sup> L. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, tome 3, p. 140-141.

<sup>71</sup> R. T. McDonald, *The Countship of Ponthieu to 1100*, p. 50.

<sup>72</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 140, note 6. Au sujet d'Hugues l'Abbé, qui joua un rôle politique de premier plan entre 866 et 886, voir K. F. Werner, « Les Robertiens », p. 19-20 ; J. L. Nelson, *Charles le Chauve*, p. 232, 255, 272-273 et 276-277 ; Y. Sassier, *Hugues Capet*, p. 51-53 ; *Lexikon des Mittelalters*, tome 5, col. 159 ; *DHGE*, tome 25, col. 179-186.

<sup>73</sup> R. T. McDonald, *The Countship of Ponthieu to 1100*, p. 49.

<sup>74</sup> J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 278.

<sup>75</sup> J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 278 ; Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 140, note 7 ; R. T. McDonald, *The Countship of Ponthieu to 1100*, p. 50 ; S. Racinet, « Histoire d'une abbaye », p. 24.

*que, selon ce qui était possible et selon l'opportunité du temps, la louange vivifiante du Christ et la mémoire des saints recommencent à y être célébrées. Bien que les ateliers, le cloître et les anciens logements des moines aient tous été détruits, les autels et les murs de l'église demeuraient cependant intacts. Pour cette raison, l'espoir de reconstruire ce lieu n'en était que plus évident. À cela s'ajoutait le fait que tous ceux qui militaient là pour le Seigneur bénéficiaient de la grande abondance des revenus et des domaines. Pour cette raison, et grâce au zèle pieux et à l'application des fidèles, notre lieu recommença jusqu'à un certain point à être utilisable et, les toits ayant été couverts non de plomb, comme auparavant, mais de planches de bois, comme ils le pouvaient, une troupe de clercs avec quelques moines offraient là, chaque jour, des vœux de louanges à Dieu et aux saints. Un des clercs, nommé Gerbert, les dirigeait avec le titre d'abbé<sup>76</sup>.*

Il est difficile de déterminer comment Hariulf a eu accès à ces informations qui, dans l'ensemble, paraissent pourtant crédibles. Néanmoins, il y a certainement une part d'embellissement des faits car la collaboration étroite entre le « peuple chrétien » et les « fidèles » ainsi que l'importance des revenus de l'abbaye, facilitant sa reconstruction, semblent idéalisées. La meilleure preuve que l'abbaye a mis un certain temps à se relever se trouve dans le fait que la communauté de Saint-Riquier comprenait alors plus de clercs séculiers (sans doute des chanoines) que de moines. Cette communauté était alors dirigée par un certain Gerbert dont Hariulf dresse ensuite un portrait assez critique :

*Celui-ci, après avoir été à la tête de ce lieu pendant un temps assez long et avoir vendu ou donné de nombreux domaines, possessions et revenus, ou avoir permis qu'ils soient occupés, mourut à Bussus<sup>77</sup>, un domaine de notre église qui lui avait été donné pour servir à sa subsistance. Pendant tout le temps où il fut à la tête de l'abbaye, les*

---

<sup>76</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 148-149 : *Populus Christianus, qui caedibus gentilium superesse potuit, ac fideles quique dolentes nimis istius loci nobilitatem abolitam, studuerunt qualitercumque agere, ut sacer locus non omnimodis deleteretur, sed, pro posse et pro temporis oportunitate, vivifica Christi laus, et sanctorum memoria iterum in eo celebrari inchoaretur, et, licet officinae vel claustrum, seu omnes dirutae essent monachorum priscae habitationes, altaria tamen et ecclesiae parietes inconvulsi persistebant. Unde et reparandi locum spes promptior habebatur. Accedebat et hoc quia quicumque ibidem Domino militasset, magnis redituum villarumque copiis potiretur. Hac igitur ratione, et pia fidelium curiositate atque industria, coepit locus iterum aliquatenus aptari, et tectis non plumbo ut prius, sed ligneis tabulatis qualiter poterant obductis, clericorum exercitus cum aliquibus monachis Deo et sanctis quotidie ibidem vota laudum ferebant, uno ex clericis, nomine Gerberto, jure abbatis eis presidente.*

<sup>77</sup> Il existe aujourd'hui, à environ quatre kilomètres au sud-est de Saint-Riquier, les villages voisins de Bussus-Bussuel et de Yaucourt-Bussus (dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue).

*moines qui étaient là se montraient toujours supérieurs en toutes choses et, tantôt par la vue de leur piété, tantôt par celle de la fidélité qu’ils manifestaient envers notre lieu, le peuple, en public, leur témoignait de préférence du respect ; par conséquent, les facultés et les volontés des clercs se révélaient en vérité inférieures. Finalement, comme la possibilité de disposer du lieu leur était donnée au plus haut point, que les clercs l’aient voulu ou non, les moines s’efforçaient de pousser Gerbert à abandonner la futilité du siècle et à adopter le même genre de vie et le même habit qu’eux. Mais après l’avoir sollicité, comme il préférerait abandonner l’honneur de sa charge plutôt que de ne plus se livrer aux plaisirs du siècle, les moines, faisant preuve d’une grande bonté à son égard, lui donnèrent ledit domaine de Bussus dans lequel il mena une vie sans responsabilité publique puisque, du fait de l’habileté des moines, il avait éloigné de lui la compagnie des clercs comme il le pouvait mais qu’il n’avait consenti en aucune façon à devenir moine<sup>78</sup>.*

L’hostilité d’Hariulf à l’égard de Gerbert repose essentiellement sur le fait que ce dernier était un clerc séculier et non un moine. Hariulf prend donc clairement parti pour les moines, qu’il présente comme fidèles à leurs obligations religieuses, et contre les clercs qu’il accuse, à travers la figure de Gerbert, d’être trop engagés dans le siècle et d’avoir dilapidé le temporel de l’abbaye de Saint-Riquier<sup>79</sup>. Cette dernière accusation provient de la *Precaria Warulphi, sub tempore Girberti abbatis*, un acte aujourd’hui perdu (mentionné dans l’inventaire des actes conservés à l’abbaye en 1098<sup>80</sup>) par lequel Gerbert, vers le milieu du X<sup>e</sup> siècle, cède en précaire une ou des possessions de l’abbaye à un certain Warulphus. Alors qu’il ne dispose *a priori* que de cet acte, Hariulf laisse pourtant entendre que Gerbert serait à

---

<sup>78</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 149-150 : *Quique cum aliquanto tempore huic loco praefuisset, multis villis et prediis ac redditibus venditis vel donatis, vel occupari permissis, mortuus est apud Buxudem, villam nostrae ecclesiae, quae in ratione proprii victus delegata ei fuerat. Per totum autem tempus quo praefuit, monachi qui aderant semper in omnibus praevalebant, et tum religiositatis eorum intuitu, tum obtentu fidelitatis erga locum probatae, forensis populus eis potissimum deferebat honorem ; unde et clericorum facultas et libitus minor omnino existebat. Denique cum eis disponendi loci copia maxime, vellent nollent clerici, traderetur, ad hoc compellere Girbertum nitebantur, ut, relicta saeculi levitate, parem victum et habitum susciperet. Illo autem ambiente praelationis honorem potius relinquere, quam saeculi illecebris non servire, monachi multa erga eum usi bonitate tribuerunt illi jam dictam Buxudem villam, in qua privatam vitam exegit, dum et monachorum solertia clericorum contubernia pro posse a se repelleret, et ille ut monachus fieret nulla consentiret ratione.*

<sup>79</sup> S’inspirant sans doute de J. Hénocque (*Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 280), F. Lot renvoie à la Vie de Gérard de Brogne (MGH, SS, 15, 2, p. 654-673) au sujet de l’opposition entre moines et clercs introduits dans les abbayes (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 149, note 1). J.-M. De Smet a par la suite confirmé le fait que cette Vie, rédigée en 1074-1075, est un exemple du sentiment de supériorité des moines vis-à-vis des chanoines (« Recherches critiques sur la *Vita Gerardi Abbatis Broniensis* », p. 47-48). Cependant, Hariulf ne l’a pas utilisée.

<sup>80</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 315.

l'origine de la perte d'une bonne partie du temporel de l'abbaye, ce qui n'est pas prouvé. De plus, il ne cherche pas à comprendre les raisons, peut-être bonnes, qui ont pu pousser Gerbert à agir ainsi. En fait, cette hostilité de principe est caractéristique des mentalités monastiques de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Florian Mazel a ainsi rappelé récemment que, dans le contexte de la relève monastique (le fait que les seigneurs, à partir des années 1060-1070, se sont mis à favoriser les moines au détriment des chanoines), « une légende noire, monastique et grégorienne<sup>81</sup> » des clercs et des chanoines s'est développée et que celle-ci présentait « les chanoines et leurs auxiliaires comme des clercs indignes, aux mœurs souvent dissolues [et] incapables d'assurer correctement l'office divin<sup>82</sup> ». Même s'il est possible, dans l'absolu, que l'animosité d'Hariulf à l'égard des clercs fasse écho à un conflit plus ou moins contemporain de l'époque où il rédigeait sa chronique (en 1086/1088), il semble donc qu'il se contente ici d'importer une histoire convenue<sup>83</sup>.

Le successeur de Gerbert fut Fulchericus qui était un moine. Celui-ci dirigeait une communauté toujours composée de moines et de clercs :

*Celui-ci étant décédé, le moine Fulchericus reçut la prééminence sur les clercs et les moines de Centule car, par la grâce de Dieu, les moines avaient déjà fait de tels progrès que, méprisant l'orgueil des clercs, ils étaient en mesure et voulaient placer un des leurs à leur tête<sup>84</sup>.*

Naturellement, c'est parce que Fulchericus était auparavant un moine qu'Hariulf se réjouit de sa nomination (présentée comme une sorte de victoire méritée face aux clercs). C'est sous son abbatiat qu'Hariulf place l'enlèvement des reliques de Riquier par le comte Arnoul I<sup>er</sup> de Flandre. Comme nous l'avons vu dans notre chapitre 3, ce dernier fit transférer les reliques de Riquier et celles de Valery à l'abbaye de Saint-Bertin en 952. Pourtant, dans le chapitre XXII du livre III de sa chronique, Hariulf pense qu'Arnoul, qu'il présente

---

<sup>81</sup> F. Mazel, « Seigneurie châtelaine et seigneurie ecclésiastique au « premier âge féodal » », p. 406.

<sup>82</sup> F. Mazel, « Seigneurie châtelaine et seigneurie ecclésiastique au « premier âge féodal » », p. 406.

<sup>83</sup> Adémar de Chabannes (vers 1025-1030) illustre lui aussi ces préjugés monastiques hostiles aux chanoines (Adémar de Chabannes, *Chronique*, trad. Y. Chauvin et G. Pon, p. 23-24).

<sup>84</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 150 : *Hoc itaque mortuo, clericorum et monachorum Centulensium primatum excepit monachus Fulchericus ; quia jam in tantum, per Domini gratiam, monachi profecerant ut, contempto supercilio clericorum, e suis sibi et valerent et vellent praeponere.*

naturellement comme un envahisseur et un usurpateur<sup>85</sup>, les a d’abord fait transférer à Montreuil :

[...] *Arnoul, comte de Flandre, commença à accomplir de nombreuses actions ineptes et, ayant pris Montreuil, place forte royale, il soumit la province de Ponthieu à son propre pouvoir. L’ayant donc acquise frauduleusement, comme il avait souvent l’habitude de faire, il fit transférer depuis celle-ci le saint père Riquier, désirant posséder un trésor si noble avec certains saints de sa propre province. À la même époque, il enleva le corps saint du bienheureux Valery et ordonna qu’il soit conservé dans la place forte de Montreuil en même temps que le corps saint du très bienheureux Riquier*<sup>86</sup>.

Hariulf a utilisé le récit du retour des reliques de Riquier en 981 rédigé en vers par l’abbé Enguerrand (vers 1015-1045)<sup>87</sup> ainsi que l’*Historia relationis corporis s. Walarici abbatis in monasterium Leuconense*<sup>88</sup>, un récit du retour des reliques de Valery en 981 rédigé dans le deuxième quart du XI<sup>e</sup> siècle par un moine de l’abbaye de Saint-Valery. Cependant, aucune de ces deux sources hagiographiques ne mentionne le fait qu’Arnoul aurait fait transférer à Montreuil les reliques des deux saints. La suite du chapitre XXII permet de comprendre cette incohérence. En effet, Hariulf y raconte avec force détails que Fulchericus se serait alors rendu à Montreuil, qu’il serait parvenu à convaincre l’*aedituus* qui avait la garde des reliques de lui rendre celles de Riquier, qu’il aurait simulé un vol de reliques avec l’*aedituus*, de nuit, afin que ce dernier ne soit pas ensuite victime de la vindicte populaire, et qu’il aurait finalement échappé de façon miraculeuse à ceux qui le poursuivaient pour lui reprendre les reliques de Riquier (quand Fulchericus arriva à *Mons Angelorum*, l’air se serait chargé d’une telle densité de nuages que ses poursuivants le perdirent alors de vue : pour cette raison, *Mons Angelorum* fut dès lors appelé *Nubilimons*<sup>89</sup>). Mais ce succès ne fut que provisoire puisqu’Arnoul se serait à nouveau emparé des reliques de Riquier par la suite et les

<sup>85</sup> E. Bozóky, « Le recouvrement des reliques des saints Valéry et Riquier par Hugues Capet », p. 3.

<sup>86</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 150-151 : [...] *Arnulphus, comes Flandrensis, multa inepta agere coepit, captoque Monasteriolo, castro regio, Pontivam provinciam propriae ditioni subegit. Hanc itaque fraude, ut perplura solebat, adeptus, transtulit hinc sanctum Patrem Richarium, cupiens tam nobile lucrum cum quibusdam sanctis propriae regionis habere. Eo etiam tempore sanctum corpus beati Gualarici abstulit, et in Monasteriolo castro una cum sancto beatissimi Richarii corpore servari praecepit.*

<sup>87</sup> *Acta sanctorum*, avril, tome III, c. 1, p. 459-460.

<sup>88</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti, saeculum V, c. 1-2, p. 557.*

<sup>89</sup> Aujourd’hui Agenvillers (dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1), à environ cinq kilomètres au nord de Saint-Riquier.



aurait alors fait transférer à Saint-Bertin avec celles de Valery<sup>90</sup>. Cet épisode, qui n'a aucun fondement historique<sup>91</sup>, est sans doute, comme le pense Ferdinand Lot, une « légende étymologique imaginée pour s'expliquer le nom du village de *Nuémont*<sup>92</sup> » mais on peut également y voir, à la suite de Jean Laporte, « une fiction consolatoire<sup>93</sup> ». En effet, en faisant croire que Fulchericus, ancien moine, a temporairement récupéré les reliques de Riquier, Hariulf laisse entendre que l'abbaye de Saint-Riquier n'est pas restée passive face au vol des reliques de son saint patron alors que, en réalité, elle n'a guère eu les moyens de s'opposer au comte de Flandre.

À la fin du chapitre XXIII du livre III, Hariulf parle rapidement de la mort de Fulchericus :

*Sainement, le seigneur abbé Fulchericus, qui avait rapporté saint Riquier, était décédé le VIII des ides de novembre, lui sur les conseils et les encouragements duquel quelques-uns des clercs avaient rejoint l'ordre monastique*<sup>94</sup>.

Hariulf a trouvé la date du décès de Fulchericus dans l'obituaire de l'abbaye<sup>95</sup> mais il ne sait pas en quelle année il est mort. On remarquera à ce propos que, depuis l'attaque de l'abbaye par les Vikings en 881, les mentions de dates sont presque absentes de la chronique, nouvelle preuve que ce dernier était très mal documenté sur cette période. Par ailleurs, quand Hariulf dit que Fulchericus « avait rapporté saint Riquier », il faut bien sûr comprendre qu'il a rapporté temporairement ses reliques, à la suite de l'épisode miraculeux que nous venons d'étudier, et non définitivement. Enfin, Hariulf affirme que Fulchericus a réussi à convertir des clercs à la vie monastique mais il se peut, comme dans les précédentes allusions au rapport de force entre les moines et les clercs, qu'il adopte ici une perspective téléologique. En effet, sachant *a posteriori* que les clercs avaient disparu au plus tard à la fin du X<sup>e</sup> siècle, il

---

<sup>90</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 151-152.

<sup>91</sup> J.-F. Nieus, « Montreuil et l'expansion du comté de Flandre au X<sup>e</sup> siècle », p. 497-498.

<sup>92</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 152, note 1.

<sup>93</sup> J. Laporte, « Gérard de Brogne à Saint-Wandrille et à Saint-Riquier », p. 158.

<sup>94</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 154-155 : *Sane Dominus ille sancti Richarii relator Fulchericus abbas sub die VIII Iduum Novembrium transierat e saeculo, cujus suggestu et hortatu aliqui clericorum monachilem ordinem susceperant.*

<sup>95</sup> F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 269.

a peut-être cherché à montrer comment les moines ont progressivement pris le dessus sur les clercs<sup>96</sup>.

### *Synthèse du chapitre*

Ce chapitre permet de montrer comment Hariulf a composé avec trois moments ou périodes de l'histoire de l'abbaye de Saint-Riquier au sujet desquels il était mal renseigné. Il présente ainsi, dans l'ordre qui lui paraît être le bon, les quatre abbés qui ont succédé à Riquier et à Ocioald et qui ont précédé Angilbert. On note cependant qu'il masque son ignorance par des considérations très générales et qu'il s'efforce malgré tout de mettre en avant l'action de ces quatre abbés. Par ailleurs, Hariulf passe rapidement sur l'attaque de l'abbaye par les Vikings en 881, à la fois parce qu'il manque d'informations mais aussi, sans doute, parce qu'il s'agit d'un épisode douloureux sur lequel il ne veut pas s'appesantir. Il s'intéresse davantage aux reliques que le moine Jérémie aurait emportées à Sens à cette occasion mais son récit a peut-être pour fonction de dissimuler le fait que ces reliques ont en fait été volées. Enfin, Hariulf relate l'histoire de l'abbaye au X<sup>e</sup> siècle à travers le prisme de l'opposition, au sein de la communauté de Saint-Riquier, entre les moines, valorisés, et les clercs séculiers, critiqués. Plus précisément, il se focalise sur la lente reconstruction de l'abbaye qui, selon lui, a été entravée par la présence des clercs ainsi que par le vol des reliques de Riquier, dont il donne une version assez particulière, par le comte Arnoul I<sup>er</sup> de Flandre.

---

<sup>96</sup> Il faut noter que la chronique d'Hariulf ne nous renseigne pas sur l'éventuelle introduction à Saint-Riquier, au X<sup>e</sup> siècle, de moines venant d'autres abbayes alors que l'on sait que ce fut le cas à Saint-Vanne de Verdun, où il y avait auparavant des clercs séculiers, à la suite de la réforme initiée par l'évêque Bérenger de Verdun en 951 (P. Healy, *The Chronicle of Hugh of Flavigny*, p. 22 et 25).

**TROISIÈME PARTIE**

**HARIULF FACE AU PASSÉ RÉCENT DE SON ABBAYE  
(DEPUIS LA FIN DU X<sup>e</sup> SIÈCLE)**

## CHAPITRE 8

### **Ingelardus, Enguerrand et Gervin : trois abbés présentant de nombreuses similitudes**

Dans les cinq chapitres de la troisième partie de notre thèse, nous allons nous intéresser à la version que donne Hariulf, dans sa chronique, de l'histoire récente de l'abbaye de Saint-Riquier, à savoir les abbatiats d'Ingelardus, Enguerrand, Gervin et Gervin II. Étant donné qu'Ingelardus, Enguerrand et Gervin s'opposent à Gervin II, nous avons choisi de consacrer le premier de ces cinq chapitres à l'étude des nombreuses similitudes existant entre ces trois abbés. Nous verrons ainsi qu'il s'agit d'anciens moines nommés abbés par les rois capétiens puis nous nous intéresserons à la sainteté d'Enguerrand et à celle de Gervin.

#### **I. D'anciens moines nommés abbés par les rois capétiens**

##### ***A. Ingelardus (vers 980-vers 1015)***

Dans le chapitre XXIII du livre III de sa chronique, pourtant intitulé *De abbate Ingelardo*<sup>1</sup>, Hariulf commence par rapporter la prophétie de Valery qui concerne Hugues Capet<sup>2</sup>. Il a trouvé celle-ci dans l'*Historia relationis corporis s. Walarici abbatis in monasterium Leuconaense*<sup>3</sup>, un récit du retour des reliques de Valery en 981 rédigé dans le deuxième quart du XI<sup>e</sup> siècle par un moine de l'abbaye de Saint-Valery, mais l'a quelque peu adaptée. En effet, dans celle-ci, Valery apparaît en songe à Hugues Capet, qui se trouvait alors

---

<sup>1</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 153.

<sup>2</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 153-154.

<sup>3</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum V, c. 4, p. 558-559.

à Paris, et l’informe qu’il est depuis longtemps retenu captif avec Riquier mais que le temps est venu qu’ils retrouvent tous deux leur abbaye respective. Valery lui demande donc de ramener ses reliques dans son abbaye et, par la même occasion, de chasser les clercs de celle-ci et de les remplacer par des moines. Après lui avoir rappelé que le comte Arnoul I<sup>er</sup> de Flandre s’est emparé de Montreuil par la force, le saint annonce à Hugues Capet qu’il reprendra la ville sans perdre un seul homme. Il l’enjoint alors de lui obéir au plus vite, prophétisant qu’il deviendra ensuite roi et que ses descendants lui succéderont jusqu’à la septième génération<sup>4</sup>. Obéissant à Valery, Hugues Capet conduit une armée à Montreuil. Le vassal d’Arnoul II qui tenait la ville s’enfuit à son approche, ce qui permet à Hugues Capet d’y entrer sans perdre un seul homme. En revanche, le récit d’Hariulf est plus ramassé et valorise un peu plus le rôle de Riquier, sans doute pour ne pas laisser tout le mérite de la prophétie à Valery. Ainsi, dans la chronique d’Hariulf, Valery apparaît en songe à Hugues Capet, qui était déjà indigné par les vols de reliques, et l’informe qu’il est depuis longtemps retenu captif avec Riquier mais qu’il plaît à Dieu que ce soit lui qui ramène leurs reliques dans leur abbaye respective. Valery enjoint à Hugues Capet d’obéir au plus vite et, dans les deux abbayes, de chasser les clercs et de les remplacer par des moines, prophétisant que, grâce aux mérites de Riquier et à ses propres prières, il deviendra ensuite roi et que ses descendants lui succéderont jusqu’à la septième génération<sup>5</sup>.

Pour raconter l’accession d’Ingelardus à la fonction d’abbé de Saint-Riquier, Hariulf s’est également inspiré, et toujours en l’adaptant, de l’*Historia relationis corporis s. Walarici abbatis in monasterium Leuconaense*. En effet, dans celle-ci, Hugues Capet, après avoir repris Montreuil, sollicite les conseils de personnes avisées avant de demander à Arnoul II de rendre les reliques de Valery et de Riquier<sup>6</sup>. En revanche, dans la chronique d’Hariulf, Hugues Capet sollicite également les conseils de personnes avisées mais pour conférer ensuite à Ingelardus, alors moine de Corbie et sous-diacre, la fonction d’abbé de Saint-Riquier :

---

<sup>4</sup> Selon R. Folz, la prophétie de Valery avait sans doute pour fonction d’inciter les Capétiens à se montrer généreux envers l’abbaye de Saint-Valery (*Le couronnement impérial de Charlemagne*, 2<sup>e</sup> éd., p. 260). Mais J. W. Baldwin a montré qu’elle était également une réponse à l’affirmation élevée à Sens au début du XI<sup>e</sup> siècle selon laquelle les Capétiens étaient des usurpateurs (*Philippe Auguste et son gouvernement*, p. 466). Au sujet de cette prophétie, voir aussi Y. Sassier, *Hugues Capet*, p. 17-18 ; E. Bozóky, « Le recouvrement des reliques des saints Valéry et Riquier par Hugues Capet », p. 8-12 ; Id., *La politique des reliques de Constantin à Saint Louis*, p. 153-157. Plus généralement, au sujet des prophéties, voir P. Henriot, K. Herbers et H.-C. Lehner (éd.), *Hagiographie et prophétie*.

<sup>5</sup> A. W. Lewis (*Le sang royal*, p. 81) et après lui M. Lauwers (« La « Vie du seigneur Bouchard, comte vénérable » », p. 413) se trompent donc lorsqu’ils disent qu’Hariulf a remplacé Valery par Riquier dans sa version de la prophétie.

<sup>6</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum V, c. 4, p. 559.

*À cette recherche participaient certaines personnes qui avaient assez bien examiné les habitants de cette province et dont on dit qu'elles ont donné à Hugues le soulagement suivant : « À Corbie, dirent-elles, se trouve un homme illustre d'une très grande noblesse à qui nous pensons que la charge dont tu parles peut très dignement être confiée ; en effet, il est grandement fortifié par ses nobles parents et par son illustre milice ; comme ils demeurent à proximité de ce lieu et dans cette province, ils ne refuseront pas d'apporter leur aide à leur prochain travaillant à l'œuvre de Dieu ». Entendant ces paroles, l'illustre duc, se félicitant de ce conseil si salutaire, envoya sur-le-champ des hommes honorables pour implorer que le choix fait au sujet dudit moine ne soit pas retardé par l'abbé de Corbie. Celui-ci ayant accepté, on appelle Ingelardus, jeune homme distingué, dont on dit qu'il fréquentait encore à cette époque les écoles et qui remplissait, en ce jour et à cette heure, le ministère de sous-diacre. Conduit en présence du duc, il reçut le soin et la charge, là où il se trouvait, de restaurer cette abbaye aussi bien qu'il le pouvait. Il fut ensuite consacré abbé selon la coutume et, ayant reçu une escorte de frères et de chevaliers, il vint à Centule<sup>7</sup>.*

Cet extrait est intéressant à plus d'un titre. On remarque tout d'abord qu'Hariulf emploie le discours direct pour donner plus de réalisme à la scène. Cependant, c'est peut-être la présence de passages au discours direct dans l'*Historia relationis corporis s. Walarici abbatis in monasterium Leuconaense* qui l'a incité à faire de même dans sa chronique. Naturellement, aux yeux d'Hariulf, c'est avant tout parce qu'Ingelardus est d'origine noble qu'il a été conseillé à Hugues Capet et que ce dernier l'a choisi<sup>8</sup>. Plus important, l'accession d'Ingelardus à la fonction d'abbé de Saint-Riquier est une investiture laïque : même si Hugues Capet agit sur les conseils de personnes avisées (sans doute des hommes d'Église), l'abbé de Corbie est plus ou moins obligé de donner son assentiment, Ingelardus est présenté à Hugues

---

<sup>7</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 154 : *Huic inquisitioni intereant quidam qui noverant satis hujus provinciae habitatores, quique Hugoni tale feruntur dedisse solamen. « En, inquiunt, Corbeia retinet virum nobilitate valde insignem, cui putamus quod digne satis possit committi opus quod dicis ; nam parentibus nobilibus, et militia inclytis valde fulcitur ; qui cum in ejusdem loci vicino et in ipsa provincia maneant, propinquo suo in Dei opere laboranti auxilium ferre non denegabunt ». Audiens haec inclytus dux, tamque salubri consilio congratulans, misit e vestigio viros honestos, qui ab abbate Corbeiensi super jam dictum monachum factam deprecarentur non retardari electionem. Illo annuente, vocatur elegans juvenis Ingelardus, quem adhuc eo tempore ferunt scholis inesse, quique ea ipsa die vel hora subdiaconatus perficiebat ministerium. Deductus ergo in praesentiam ducis, accepit curam atque laborem, quo se, instante, repararetur quantum valeret haec abbatia. Inde ex more abbas sacratum atque, accepta fratrum ac militum caterva, Centulam venit.*

<sup>8</sup> Selon l'*Historia relationis corporis s. Walarici abbatis in monasterium Leuconaense*, Hugues Capet aurait de même choisi Restoldus, ancien moine de l'abbaye Saint-Lucien de Beauvais, pour devenir abbé de Saint-Valery. Cette désignation aurait toutefois eu lieu après le retour des reliques de Valery et non avant (*Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum V, c. 6, p. 560).

Capet, ce dernier lui confère la charge d'abbé de Saint-Riquier et Ingelardus est ensuite consacré abbé. Hariulf ne semble pas s'en offusquer alors que nous avons vu par ailleurs qu'il lui arrive de mettre en avant l'élection de l'abbé de Saint-Riquier par les moines. Il se peut ici qu'il ait voulu avant tout célébrer Hugues Capet grâce à qui l'abbaye a récupéré les reliques de son saint patron<sup>9</sup>. Cette hypothèse nous paraît confirmée par le fait que, dans ce chapitre XXIII du livre III, pourtant intitulé *De abbate Ingelardo*, il est en définitive question d'Hugues Capet bien plus que d'Ingelardus.

### ***B. Enguerrand (vers 1015-1045)***

Dans le chapitre I du livre IV, Hariulf s'appuie sans doute sur la Vie d'Enguerrand rédigée par un autre moine de Saint-Riquier<sup>10</sup> (œuvre aujourd'hui perdue) pour présenter les origines familiales de cet abbé :

*Enguerrand, porteur en lui de la divinité, est né de parents qui n'étaient pas précisément nobles selon la pompe du siècle, bien que parfaitement libres, mais très distingués assurément du fait de leur crainte de Dieu*<sup>11</sup>.

Cette phrase ressemble beaucoup à celle de la Vie de Riquier réécrite par Alcuin dans laquelle sont présentées les origines familiales de Riquier :

*Parmi eux un certain Riquier, né dans le domaine de Centule dans la province de Ponthieu, [...] non tant issu de parents nobles selon le siècle qu'honnête dans ses mœurs et très dévot en toute probité [...]*<sup>12</sup>.

Cette ressemblance n'est évidemment pas fortuite. Il faut y voir la volonté, de la part de l'auteur de la Vie d'Enguerrand, suivi par Hariulf, de rapprocher Enguerrand de la figure

---

<sup>9</sup> Nous en parlerons dans notre chapitre 9.

<sup>10</sup> Nous savons qu'Hariulf a utilisé cette source car il l'a indiqué à la fin du dernier chapitre du livre III (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 176).

<sup>11</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 179 : *Natus est Angelrannus deifer parentibus juxta saeculi pompam non adeo generosis, quamvis omnino ingenuis, sed plane Dei timore elegantissimis.*

<sup>12</sup> Alcuin, *Vita Richarii*, c. 1, p. 390 : *Ex quibus Richarius quidem, natus in villa Centula provintia Pontivae, [...] non tam nobilibus iuxta saeculum parentibus ortus, quam moribus honestus et omni probitate devotissimus [...]* ; C. Veyrard-Cosme, *L'œuvre hagiographique en prose d'Alcuin*, p. 110-111.

tutélaire de Riquier<sup>13</sup>. Cependant, un tel rapprochement sous-entend qu'il n'y aurait aucun lien de parenté entre Enguerrand et la famille des comtes de Ponthieu, également avoués de Saint-Riquier et maîtres de Forest-Montiers, ce qui est peu probable car deux comtes de Ponthieu portèrent le même nom au XI<sup>e</sup> siècle, à savoir Enguerrand I<sup>er</sup> (attesté comme comte à partir de 1026/1027 et décédé vers 1045) et son petit-fils Enguerrand II (comte en 1052-1053). Pour cette raison, Stéphane Lecouteux a émis l'hypothèse que l'abbé Enguerrand était le frère d'Hugues d'Abbeville (le gendre d'Hugues Capet que nous avons évoqué dans notre chapitre 3)<sup>14</sup>, ce qui signifie qu'il était l'oncle du comte Enguerrand I<sup>er</sup>. Si l'absence de sources nous empêche de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse, il devait cependant y avoir un lien de parenté entre l'abbé Enguerrand et le comte Enguerrand I<sup>er</sup>.

Dans le chapitre II du livre IV, Hariulf relate, sans doute à l'aide de la Vie d'Enguerrand, l'accession de ce dernier à la fonction d'abbé de Saint-Riquier. Enguerrand aurait ainsi été conseillé au roi Robert le Pieux pour l'accompagner alors que ce dernier avait décidé, par dévotion, de se rendre à Rome<sup>15</sup>. Au cours du voyage, Enguerrand aurait ébloui le roi par la parole et par l'exemple et aurait acquis de la sorte son estime<sup>16</sup> (comme Riquier l'avait fait avec le roi Dagobert). Plus tard, Ingelardus étant décédé, les moines de Saint-Riquier l'auraient élu presque à l'unanimité pour devenir abbé : [...] *l'élection unanime des frères, si l'on néglige la toute petite opposition de certains que leur noblesse gonflait d'orgueil, le poussait à accepter la fonction d'abbé* [...] <sup>17</sup>. L'opposition de certains moines qualifiés de nobles et orgueilleux pourrait laisser penser qu'Enguerrand était d'origine modeste mais ce n'est pas possible s'il était effectivement lié à la famille des comtes de Ponthieu. Par ailleurs, la critique faite de ces moines nobles et orgueilleux montre qu'Hariulf, habituellement si prompt à valoriser la noblesse, s'est apparemment contenté ici de suivre, sans la modifier, une source rédigée par un autre auteur, à savoir sans doute la Vie

---

<sup>13</sup> Il faut toutefois noter qu'Hariulf ne cherche pas à présenter Enguerrand comme plus noble qu'il n'était, contrairement à ce qu'il a fait pour Riquier.

<sup>14</sup> S. Lecouteux, « Sur l'origine des comtes de Ponthieu du XI<sup>e</sup> siècle et la diffusion du prénom Enguerrand », p. 6-7 et 15.

<sup>15</sup> Selon F. Lot, Robert le Pieux a fait deux voyages à Rome, le premier vers 1010 et le second en 1016 (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 181, note 1). L. Theis pense que le voyage en question est le premier des deux et souligne le fait que le roi s'est rendu à Rome non par dévotion mais pour obtenir du pape l'annulation de son mariage avec Constance d'Arles et le droit d'épouser Berthe de Bourgogne (*Robert le Pieux*, p. 145-146). Dans tous les cas, aucune source ne permet de confirmer la présence d'Enguerrand aux côtés de Robert le Pieux.

<sup>16</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 181-182.

<sup>17</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 182 : [...] *fratrum unanimis electio, exstante admodum parva quorundam sua nobilitate inflatorum contradictione, pastoralitatem suscipere cogebat* [...].



d'Enguerrand. Dans la suite du chapitre II, il est question du rôle joué par Robert le Pieux dans l'accession d'Enguerrand à la fonction d'abbé de Saint-Riquier :

*Mais celui-ci [Enguerrand], qui préférait obéir plutôt que commander, s'estimait tout à fait indigne de recevoir un tel honneur. Ayant pris une résolution hardie, il recherche alors les profondeurs de la forêt et s'y cache pour ne pas être découvert par quiconque. À son arrivée, le roi le fait demander mais la foule des moines s'écrie qu'il s'est enfui secrètement. Le roi admire sa résolution, loue son humilité et ordonne que l'élu du Seigneur soit retrouvé au plus vite et lui soit ramené. Des soldats partent alors à la recherche du brillant soldat de Dieu ; ils demandent à tous ceux qu'ils rencontrent si cet homme très illustre n'a pas été vu quelque part. Et c'est ainsi qu'ils découvrent, après de longues recherches, qu'il s'est caché dans la forêt d'Oneux<sup>18</sup>. Ils s'y rendent promptement, le recherchent, le retrouvent, l'emmènent avec eux et le conduisent en présence du roi Robert. Le roi, se réjouissant, entre dans la basilique de l'église et, sous les regards d'une foule de personnes nobles ou de naissance obscure, lui confie, par les cordes pendant aux cloches, le gouvernement de tout le lieu. Puis le roi ordonne que la digne consécration de la bénédiction soit pressée au plus vite<sup>19</sup>.*

Comme celle d'Ingelardus, l'accession d'Enguerrand à la fonction d'abbé de Saint-Riquier est une investiture laïque : même si Enguerrand a été élu par les moines, il faut que leur choix soit approuvé par le roi (ce qui est le cas), Enguerrand est présenté à Robert le Pieux (après avoir tenté de se cacher dans la forêt d'Oneux), le roi lui confère la charge d'abbé de Saint-Riquier et Enguerrand est ensuite consacré abbé. Le mode d'investiture (« par les cordes pendant aux cloches ») est assez curieux. Jules Hénocque semble être le premier à avoir fait le parallèle entre l'investiture d'Enguerrand et celle, à la même époque, en 1015, de

---

<sup>18</sup> À environ deux kilomètres au nord-est de Saint-Riquier (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue).

<sup>19</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 182-183 : *Sed ille, qui subesse quam praesse malebat, omnino se indignum hujusce rei perceptione praejudicabat. Sumpto igitur ausu sylvarum lustra expetit, ibique se ne inveniretur abditis quibusdam recondit. Rex adveniens virum interrogat, furtim eum abscessisse monachorum turba proclamat. Rex miratur intentionem, praedicat humilitatem, jubetque ut citius pergatur ac electus Domini ad se reducatur. Exeunt ergo militares praeclarum Dei militem perquirentes ; sciscitantur a quibuscumque obviantibus sicubi visus fuisset vir cluentissimus. Tandem igitur, peracta multa scrutatione, in sylva Olnodioli dignoscitur latere. Itur ocyus, perquiritur, inventus adducitur, regisque Roberti praesentiae sistitur. Rex itaque gaudens, ecclesiae basilicam intrat, omnique spectante nobilium vel ignobilium caterva, per funes ad signa pendentes ipsi totius loci dominationem delegat. Dein jubetur ab ipso rege, ut quantocius acceleraretur benedictionis consecratio digna.*

l'évêque Géraud de Limoges, connue par l'intermédiaire d'Adémar de Chabannes<sup>20</sup>. Ce mode d'investiture semble être l'équivalent honorable de ce que Dominique Barthélemy appelle « l'hommage servile par la corde<sup>21</sup> » au cours duquel le serf se passe la tête dans le fil relié à la cloche de l'église. À nouveau, on ne relève pas de critique de cette investiture laïque de la part d'Hariulf (et sans doute de l'auteur de la Vie d'Enguerrand avant lui), peut-être parce qu'elle a été précédée par le choix des moines de Saint-Riquier et parce que l'abbaye, tout au long du XI<sup>e</sup> siècle, fut proche des Capétiens<sup>22</sup>.

### **C. Gervin (1045-1071)**

Dans les chapitres XIII à XV du livre IV, on trouve des informations relatives à la jeunesse de Gervin et à son accession à la fonction d'abbé de Saint-Riquier. Selon Ferdinand Lot, il est probable que ces éléments proviennent de la Vie d'Enguerrand<sup>23</sup>. Toutefois, pour le reste de la biographie de Gervin, Hariulf a plutôt dû utiliser les témoignages de moines plus âgés et peut-être ses souvenirs personnels. Il est en revanche certain qu'il n'a pas recopié une éventuelle Vie de Gervin puisque le récit de la vie de Gervin qu'il a fait dans sa chronique est le seul qui puisse justement s'apparenter à une Vie de Gervin<sup>24</sup>. On lit dans le chapitre XIII que Gervin est né dans la région de Reims ou de Laon<sup>25</sup>, que ses parents s'appelaient Guillencus<sup>26</sup> et Romildis et qu'il a étudié à l'école cathédrale de Reims<sup>27</sup>. Dans le chapitre suivant, Hariulf ajoute que Gervin, devenu chanoine de la cathédrale de Reims, désirait devenir moine mais devait, après la mort de ses parents, s'occuper de ses deux sœurs. Afin de satisfaire son désir de devenir moine, il donna en mariage l'une d'elles, nommée Rotsellina, à un chevalier vassal, nommé Haymo, à qui il donna ses biens par la même occasion, tandis que

---

<sup>20</sup> Adémar de Chabannes, *Chronique*, trad. Y. Chauvin et G. Pon, l. III, c. 49, p. 262 ; J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 318 ; Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 182-183, note 1 ; L. Theis, *Robert le Pieux*, p. 218.

<sup>21</sup> D. Barthélemy, *La mutation de l'an mil a-t-elle eu lieu ?*, p. 140.

<sup>22</sup> W. Mendel Newman, *Le domaine royal sous les premiers Capétiens*, p. 91-93 ; R. Fossier, « Le domaine du roi en Picardie », p. 272-273, 275 et 279.

<sup>23</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. XXXII-XXXIII.

<sup>24</sup> C'est d'ailleurs ainsi que l'ont interprété L. d'Achery, J. Mabillon et T. Ruinart puisqu'ils ont donné le titre de *Vita sancti Gervini abbatis* au récit de la vie de Gervin fait par Hariulf dans sa chronique (*Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum VI, pars secunda, p. 318-337).

<sup>25</sup> Selon J. Mabillon, il était d'abord écrit Reims sur le manuscrit original avant qu'une autre main n'écrive Laon par-dessus (*Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum VI, pars secunda, p. 319, note a).

<sup>26</sup> Un évêque de Langres de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle s'est appelé Guillencus : il s'agit de Guillencus d'Aigremont (1125-1136).

<sup>27</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 207-208.

l'autre devint moniale<sup>28</sup>. Comme nous l'avons vu dans notre chapitre 3, Gervin devint ensuite moine à l'abbaye Saint-Vanne de Verdun dont l'abbé n'était autre que Richard de Saint-Vanne (de 1004 à 1046). Hariulf précise à ce propos que Richard de Saint-Vanne aurait éprouvé Gervin pendant un an avant de l'accepter comme moine<sup>29</sup>. Si cette précision est manifestement inspirée par le chapitre 58 de la règle bénédictine<sup>30</sup>, il est toutefois difficile de dire si Hariulf n'a fait que recopier une source, *a priori* la Vie d'Enguerrand, ou s'il a ajouté ce passage de lui-même, sans doute pour montrer combien la résolution de Gervin de devenir moine était forte.

L'accession de Gervin à la fonction d'abbé de Saint-Riquier est évoquée rapidement dans le chapitre XIII et plus longuement dans le chapitre XV. Au début du chapitre XIII, il est simplement dit qu'Enguerrand, à la fin de sa vie, alors qu'il était paralytique, se fit conduire auprès du roi Henri I<sup>er</sup> et lui recommanda vivement, en le menaçant des peines de l'enfer, de ne pas vendre la charge d'abbé de Saint-Riquier au plus offrant, ce à quoi le roi consentit<sup>31</sup>. Cet épisode, qu'il soit véridique ou non (probablement non), rappelle celui du sermon prononcé par Riquier lors de la venue de Dagobert à *Centula*. Par ailleurs, la critique de la simonie montre la présence d'un certain esprit réformateur à Saint-Riquier mais il est difficile de savoir si Hariulf est l'auteur de cette critique ou si c'est l'auteur de la Vie d'Enguerrand. Dans le chapitre XV, on apprend qu'Henri I<sup>er</sup> aurait demandé à Richard de Saint-Vanne, en présence de Gervin, peu après leur retour de Terre Sainte<sup>32</sup>, l'autorisation de nommer Gervin à la tête de l'abbaye de Saint-Riquier<sup>33</sup>. Toutefois, alors que Richard de Saint-Vanne avait accepté, Gervin se montra plus réticent :

*Alors Gervin s'y opposa, disant qu'il ne viendrait pas à l'abbaye tant que le choix unanime des frères ne serait pas rapporté à ses oreilles. Des hommes prudents, membres du clergé, sont donc envoyés pour annoncer la nouvelle à la congrégation de*

---

<sup>28</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 209. T. Evergates trouve inhabituel le fait que Gervin ait donné son patrimoine à un simple chevalier à l'occasion du mariage de sa sœur Rotsellina qui avait manifestement un statut social plus élevé que son époux (« *Historiography and Sociology in Early Feudal Society* », p. 45 et 48). Cependant, les mariages dissymétriques n'étaient pas si rares que cela et pouvaient permettre de renforcer des liens de fidélité préexistants (R. Le Jan, *Famille et pouvoir dans le monde franc*, p. 298 et 304).

<sup>29</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 209-210 ; S. Vanderputten, *Imagining Religious Leadership in the Middle Ages*, p. 19.

<sup>30</sup> Benoît de Nursie, *La Règle de S. Benoît*, éd. et trad. A. de Vogüé et J. Neufville, tome 2, c. 58, p. 626-633.

<sup>31</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 207.

<sup>32</sup> Comme nous l'avons vu dans notre chapitre 3, le pèlerinage en Terre Sainte de Richard de Saint-Vanne et de Gervin eut pourtant lieu près de vingt ans plus tôt, en 1026-1027.

<sup>33</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 211.

*Centule. Le vénérable Enguerrand s'approche, ils lui apprennent qu'un homme, qui doit dignement être appelé le berger de la bergerie du Christ, a été choisi par le roi mais qu'il ne veut pas venir précipitamment tant qu'il ne sait pas si c'est là ce que lui et tous les frères veulent. Alors le vénérable Enguerrand, transporté de joie à ces nouvelles, confie qu'il ne souhaite qu'une chose, à savoir que lui succède un tel homme capable de faire paître le troupeau du Christ. Ensuite, ayant réuni l'ensemble des frères, il leur annonce l'heureuse décision du roi qui, prenant soin d'eux, avait nommé avec bonté un homme ami du bien et d'une vertu solide pour les diriger avec le titre d'abbé. « Allez !, dit-il, faites nous savoir ce que votre esprit souhaite à ce sujet afin que votre troupe soit bientôt honorée par un tel pasteur ». Entendant ces paroles, tous crient de joie et approuvent la chose ; on rédige ensuite le consentement à ce choix et le saint homme abandonne la charge pastorale qu'il avouait avec beaucoup d'humilité ne pas avoir rempli dignement. Les envoyés du pontife reçoivent ces écrits, reviennent en grande hâte à Amiens et montrent à l'évêque et à l'abbé le choix favorable des frères et la concession du saint vieillard. Le jour même où la future naissance du Seigneur Jésus fut annoncée à la Vierge immaculée par l'ange Gabriel, il fut consacré abbé ; et, le lendemain, le pasteur désiré arriva à notre siège. [...] Sagement, quelques moines de son monastère le suivirent aussitôt, poussés par la grâce de l'affection, des hommes honnêtes et brillants tant par leur connaissance des lettres que par leur prudence séculière. Il nomma comme prévôt l'un d'eux, appelé Guarinus, et établit comme doyen un autre, appelé Regneguardus<sup>34</sup>.*

Que faut-il donc penser de ce récit plus détaillé que les deux précédents ? Récapitulons tout d'abord les étapes de l'accession de Gervin à la fonction d'abbé de Saint-Riquier selon

---

<sup>34</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 211-212 : *Tunc Gervinus obstitit, dicens locum se non visurum, donec unanimes fratrum electio suis auribus referretur. Diriguntur ergo e clero viri prudentes, qui haec Centulensi nuntiarent congregationi. Aditur venerabilis Angelrannus, indicatur ei electum esse a rege virum qui Christi ovilis opilio digne debeat dici ; sed nolle eum praecipitanter istuc venire, donec ipsius velle cognoscat omniumque fratrum electionem. Et venerabilis Angelrannus pro his exultat et confitetur id se optare, ut talis homo sibi succedat, qui Christi gregem pascere norit. Dein, congregata fratrum unione, intimat laetus regium opus, qui eorum curam providendo benigne virum delegisset boni amicum rectique tenacem, ut eis praesit jure abbatis. « Agite, inquit, et quid super isto vester animus velit nobis intimate, ut vestra turma tanto pastore cito ornetur. » Haec audientes omnes collaudant, approbantque factum ; deinde scribitur consensus electionis, redditur a sancto viro cura pastoris in qua non se digne ministrasse humiliter valde confitebatur. Recipiunt ista legati pontificis, et praepeti gradu redeunt Ambianis, designantes episcopo et abbati benignam fratrum electionem, et sancti senis concessionem. Ea igitur die qua intemeratae Virgini domini Jesu nativitas futura per angelum Gabrielem nuntiata est, abbas sacratum ; sicque, sequenti luce, nostris sedibus infertur pastor optatus. [...] Sane e sui monasterii monachis aliqui eum, gratia caritatis attrahente, extemplo prosequuntur viri honesti, et tam litterarum peritia, quam et saeculari prudentia admodum clari. Horum unum praepositum fecit, dictum Guarinum, alium ordinavit decanum, nomine Regneguardum.*

Hariulf : Enguerrand enjoint à Henri I<sup>er</sup> de choisir soigneusement son successeur à la tête de l'abbaye, le roi souhaite que ce soit Gervin et demande à Richard de Saint-Vanne s'il est d'accord, celui-ci accepte mais Gervin souhaite être élu par les moines de Saint-Riquier, ces derniers donnent leur consentement par écrit<sup>35</sup> tandis qu'Enguerrand, paralytique, démissionne de la fonction abbatiale, Gervin est consacré abbé le jour de l'Annonciation<sup>36</sup>, à Amiens, *a priori* par l'évêque Foulques II<sup>37</sup>, et arrive à Saint-Riquier le lendemain, accompagné par au moins deux moines de Saint-Vanne de Verdun<sup>38</sup>. Il s'agit à nouveau d'une investiture laïque mais dans laquelle le rôle du roi paraît amoindri par l'intervention d'Enguerrand, des moines de Saint-Riquier et, dans une moindre mesure, de Richard de Saint-Vanne. En définitive, Hariulf n'est donc pas foncièrement opposé au fait que le roi intervienne dans la désignation de l'abbé de Saint-Riquier mais on voit bien qu'il est important pour lui que les moines puissent donner leur avis.

## II. Les caractéristiques de la sainteté d'Enguerrand

### A. Une sainteté qui repose avant tout sur sa sagesse

La sainteté d'Enguerrand repose en premier lieu sur sa sagesse, fruit de ses vastes connaissances. Ce trait de caractère se serait manifesté dès son enfance :

*Commençant à présenter de bonnes dispositions et une intelligence d'une grande finesse, il se montra dès l'enfance plein d'ardeur à apprendre les lettres. Ainsi, à l'instigation de Dieu, ce garçon laissait déjà voir des signes de ce qu'il allait être plus tard ; et selon ce qui est écrit : L'âme du juste est le siège de la sagesse, or la sagesse*

---

<sup>35</sup> Il faut peut-être rapprocher cette pratique de l'autorité croissante de l'écrit à l'époque. Au sujet des différentes dimensions de l'écrit médiéval, voir *L'autorité de l'écrit au Moyen Âge*.

<sup>36</sup> Le 25 mars 1045 selon F. Lot (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 212, note 1).

<sup>37</sup> Il est intéressant de constater que Gervin a été consacré abbé à Amiens et non à Saint-Riquier : faut-il aller jusqu'à en déduire qu'il n'était peut-être pas si bien vu que cela par les moines ?

<sup>38</sup> La façon dont Gervin est devenu abbé de Saint-Riquier n'est pas sans faire penser à celle dont l'évêque Brunon de Toul est devenu le pape Léon IX en 1048/1049. En effet, ce dernier, nommé par l'empereur germanique Henri III, n'accepta sa nomination qu'à la condition que le clergé et le peuple de Rome veuillent bien de lui et arriva à Rome accompagné par plusieurs clercs lotharingiens dont Humbert de Moyenmoutier qui devint cardinal-évêque de Silva Candida (*Vie du pape Léon IX*, éd. et trad. M. Parisse et M. Gouillet, 2<sup>e</sup> éd., t. II, c. 4, p. 72-75 ; C. Munier, *Le Pape Léon IX et la Réforme de l'Église*, p. 107-109 et 112-113 ; M. Bur, « Léon IX et la France », p. 254).

de Dieu Christ est le Christ, *il laissait présager qu'il deviendrait le temple de la sagesse la plus grande tant il ne pouvait être rassasié par la science des lettres. [...]* En vérité, parce que, comme dit plus haut, *il brûlait du désir d'apprendre, en ayant reçu la permission du père du lieu, appelé Ingelardus, avec un très grand respect, il rechercha les enseignements dispensés dans les écoles plus éloignées, à la manière d'une abeille très prudente qui fait le tour des arbres des différentes fleurs afin de remplir ses alvéoles de miel doux. Il eut ainsi pour précepteur et maître Fulbert, vénérable évêque de la cité de Chartres, homme reconnu par les témoignages d'un grand nombre de personnes, très compétent dans les arts libéraux et dont il faut parler avec beaucoup d'honneur. Il fut pour lui un mentor et un enseignant tant sur le plan des mœurs que des lettres*<sup>39</sup>.

L'accent mis sur le fait qu'Enguerrand aurait manifesté son intelligence et son désir d'apprendre dès son enfance avant de recevoir l'enseignement de Fulbert de Chartres<sup>40</sup> est un procédé simple mais efficace pour expliquer sa sagesse future<sup>41</sup> puisque, comme nous l'avons dit dans notre chapitre 3, il fut par la suite surnommé Enguerrand le Sage<sup>42</sup>. Ce procédé est illustré par la citation suivante : *L'âme du juste est le siège de la sagesse, or la sagesse de Dieu Christ est le Christ*<sup>43</sup>. Cette citation, dont Ferdinand Lot n'indique par la source, semble provenir, sous une forme quelque peu adaptée (c'est-à-dire sans doute de mémoire), des *Enarrationes in psalmos* d'Augustin, plus précisément de son commentaire du psaume 47 (46), 10<sup>44</sup>.

---

<sup>39</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 179-180 : *Hic ergo bonae indolis esse incipiens, profundique sensus acumine vicens, infra aevum puerile repertus est in litteris discendis ferventissime ardens. Jam enim, Deo se inspirante, idem puer quisnam futurus foret praesagio quodam haec ostentabat ; et cum scriptum sit : Anima justi sedes sapientiae, sapientia vero Dei Christi Christus est, summae Sapientiae praesignabat se templum fieri, dum litterarum non poterat scientia satiari. [...]* Enimvero quia, ut supra dictum est, in discendo multum gliscebatur, accepta a patre loci, nomine Ingelardo, non minima reverentia digno licentia, longe seposita scrutatus est scholarum magisteria, more scilicet prudentissimae apis, quae circuit diversorum florum arbusta, ut mellis dulcore sua repleat receptacula. Denique multorum experientia probatum, et liberalibus studiis ornatissimum civitatis Carnotenae venerabilem episcopum, ac cum multo honore vocitandum Fulbertum, praeceptorem adeptus est atque didascalum. Hic ei monitor, hic tam morum quam litterarum fuit institutor.

<sup>40</sup> Au sujet de Fulbert de Chartres, voir M. Rouche (dir.), *Fulbert de Chartres* ; Fulbert de Chartres, *The Letters and Poems of Fulbert of Chartres*, éd. et trad. angl. F. Behrends ; Id., *Œuvres*, éd. et trad. Société archéologique d'Eure-et-Loir.

<sup>41</sup> C'est ce que l'on appelle aussi le *topos* du *puer senex* (M.-C. Isaïa, « La prophétie dans l'hagiographie latine du haut Moyen Âge », p. 33-34).

<sup>42</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 176, 187 et 202.

<sup>43</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 179 : *Anima justi sedes sapientiae, sapientia vero Dei Christi Christus est* (nous avons ici tenu compte des corrections apportées par F. Lot (*Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 329)).

<sup>44</sup> Augustin, *Discours sur les Psaumes, I. Du psaume 1 au psaume 80*, introd. J.-L. Chrétien, p. 743-744.

En ce qui concerne la sagesse et la culture d’Enguerrand une fois celui-ci devenu abbé de Saint-Riquier, nous avons déjà évoqué, dans notre chapitre 3, les œuvres qu’il a écrites et le fait qu’il aurait occupé la fonction d’écolâtre et cherché à enrichir la bibliothèque de l’abbaye. Deux points méritent toutefois d’être développés. D’une part, dans le chapitre VIII du livre IV, Hariulf, suivant peut-être l’auteur de la Vie d’Enguerrand, présente de façon élogieuse la mise en vers par ce dernier de la Vie de Riquier réécrite par Alcuin<sup>45</sup> et des deux livres de miracles de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle<sup>46</sup> ainsi que son récit, toujours en vers, du retour des reliques du saint en 981 et des miracles de celui-ci qui eurent lieu par la suite<sup>47</sup> :

[...] *il rendit plus agréable, grâce au vers héroïque, la Vie de Riquier, bienheureux confesseur du Christ, décrite de façon abrégée par les anciens, ne lui ajoutant presque rien d’extérieur mais en reproduisant le sens même en toutes choses. Rassemblant en un seul livre, de façon salutaire, les miracles que notre Seigneur et Sauveur a accomplis à son époque par les mérites du même saint, il l’a joint aux miracles anciens de ce dernier. En tête de ces miracles, après ceux qu’il avait composés plus haut, il commence par dire ceci : Je vais à présent raconter ceux que mes propres yeux ont vus. Immédiatement après, il raconte le retour de saint Riquier que nous avons exposé plus en détail dans le livre précédent*<sup>48</sup>.

Dans cet extrait, Hariulf sous-entend que la Vie de Riquier réécrite par Alcuin (qui n’est même pas nommé) n’est pas de grande qualité, ou du moins est perfectible, alors que, dans le chapitre V du livre I de sa chronique, c’est après avoir exprimé un grand respect envers Alcuin qu’il s’est permis, comme nous l’avons vu dans notre chapitre 4, de commenter et de corriger ce que celui-ci a dit au sujet de l’origine sociale de Riquier : faut-il voir dans cette contradiction la preuve qu’Hariulf n’a fait que suivre l’auteur de la Vie d’Enguerrand ? Par ailleurs, si Enguerrand est ici valorisé pour son talent littéraire, les bénédictins de Saint-

---

<sup>45</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, p. 201-212. À ce sujet, voir F. Dolbeau, « Un domaine négligé de la littérature médiolatine », p. 129-139.

<sup>46</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, p. 212.

<sup>47</sup> *Acta sanctorum*, avril, tome III, p. 459-462. Hariulf a repris cinq de ces miracles dans le chapitre IX du livre IV (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 196-199).

<sup>48</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 195-196 : [...] *almiflui confessoris Christi Richarii Vitam ab antiquis compendiose descriptam, versu heroico jocundiolem fecit, nihil pene extrinsecus addens, sed eundem sensum per omnia representans. Sane miracula quae Dominus ac Salvator noster per ejusdem sancti merita suo tempore exhibuit, in uno libello compingens, antiquis ejus miraculis compaginavit ; in quorum capite post ea quae supra texerat, sic exorsus est fari : Nunc ea complectar proprius quae vidit ocellus. Subsequenter intexit illam sancti Richarii relationem quae in praecedenti libello a nobis plenius exposita est.*

Maur ont jugé de façon quelque peu abrupte qu'il n'était pas un si grand versificateur que cela<sup>49</sup>.

D'autre part, dans le chapitre XI du livre IV, on lit que la culture et la sagesse d'Enguerrand lui auraient attiré de nombreux disciples :

*Et parce que l'éclat d'un tel savoir ne pouvait pas aisément être dissimulé, de nombreux nobles venaient suivre son enseignement. Parmi eux, il y eut deux hommes honorables, Guy, évêque d'Amiens, et Drogon, évêque de Thérouanne. Ceux-ci se félicitèrent toujours, tant qu'ils vécurent, d'avoir été ses disciples et d'avoir été éclairés par son savoir<sup>50</sup>.*

Ce passage semble postérieur à la mort des évêques Guy d'Amiens<sup>51</sup> et Drogon de Thérouanne, respectivement décédés vers 1075 et en 1078, et a donc dû être rédigé par Hariulf. Par conséquent, ce dernier n'a pas utilisé ici la Vie d'Enguerrand mais, peut-être, une source orale. On sent en tout cas sa fierté lorsqu'il parle d'Enguerrand, maillon d'une chaîne de maîtres et d'élèves : d'une certaine façon, Hariulf se voyait peut-être comme son successeur, à quelques décennies d'intervalle, du moins s'il a bel et bien été écolâtre de Saint-Riquier.

### ***B. Une sainteté qui repose ensuite sur l'exemplarité de sa vie***

La sainteté d'Enguerrand repose en second lieu, de façon plus classique, sur l'exemplarité de sa vie. Trois éléments permettent de le montrer. Premièrement, dans le chapitre VIII du livre IV, Hariulf, sans doute à la suite de l'auteur de la Vie d'Enguerrand, souligne la sollicitude de ce dernier envers les pauvres. Cependant, le but recherché n'est pas seulement de louer Enguerrand :

---

<sup>49</sup> *Histoire littéraire de la France*, tome VII, p. 353.

<sup>50</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 202 : *Et quia tantus scientiae fulgor non facile poterat abscondi, multi nobiles ejus se subdidere magistratui. E quibus fuerunt duo honorifici viri, Guido praesul Ambianensis, et Drogo episcopus Tarvennensis. Hi ejus se discipulos, hi, quoad vixerunt semper, gratulati sunt se ejus prudentia illustratos.*

<sup>51</sup> C'est lui qui composa, alors qu'il n'était encore qu'archidiacre, l'épithaphe d'Enguerrand recopiée par Hariulf dans le chapitre XVII du livre IV (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 216).



*En effet, pour ne pas être privé de la vie éternelle, il s'appliquait continuellement à des actions pieuses mais, pour ne pas qu'une louange passagère le frappe, il accomplissait ces mêmes actions pieuses en cachette. Il nous plaît de considérer rapidement notre perversité et la corruption de notre esprit. Alors même que nous ne faisons pas le bien, nous désirons être loués et, si jamais il arrive que nous fassions un peu de bien, nous désirons que cela soit proclamé par tous. Nous ne brillons ni par nos actes, ni par nos vertus et nous arrachons l'honneur pour seul habit, comme si nous étions plus saints. Quelle misère condamnable que de ne pas être saint et de réclamer la dette de la sainteté ! Mais Enguerrand, véritable adorateur de Dieu, illustré par la pratique des bonnes œuvres, ami dévoué de l'hospitalité et serviteur zélé de l'humilité, demeura lui l'otage éternel de la charité<sup>52</sup>.*

Il apparaît clairement que ce passage sert aussi à donner une leçon de morale aux lecteurs, à savoir en premier lieu les moines de Saint-Riquier présents et à venir. On peut même se demander s'il n'était pas destiné à sermonner les moines nobles et orgueilleux, tels ceux mentionnés plus haut, en les rappelant à leur devoir d'humilité. Dans tous les cas, il s'agit assurément d'un texte qui pouvait être lu au réfectoire pour l'édification de tous les moines, conformément au chapitre 38 de la règle bénédictine<sup>53</sup>.

Deuxièmement, le chapitre X du livre IV, sans doute inspiré lui aussi par la Vie d'Enguerrand, va plus loin et avance l'idée que les mérites d'Enguerrand ont rejaiilli sur les moines qui vivaient sous son abbatiat. En effet, ce chapitre est consacré au moine Odelgerus qui occupa les fonctions de doyen et de prieur sous l'abbatiat d'Enguerrand<sup>54</sup> et présente la particularité d'être le seul moine de Saint-Riquier considéré comme saint. Dès le début de ce chapitre, il est dit implicitement que la sainteté d'Odelgerus est une conséquence de celle d'Enguerrand :

---

<sup>52</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 195 : *Ne enim vita expers maneret, piis actibus continue instabat, et, ne eum laus transitoria percelleret, ipsos pios actus occultabat. Libet parumper nostram pravitatem, nostraeque intueri mentis tortitudinem. Nos et cum bona non facimus, cupimus laudari, et si parum quid contigerit nos boni facere, ab omnibus cupimus praedicari. Nos nec actu, nec virtute qualibet resplendemus, et velut sanctiores pro solo habitu honorem extorquemus. Damnanda prorsus miseria, non esse sanctum, et hospitalitatis requirere debitum ! Verus itaque Dei cultor Angelrannus, bonorum operum exercitiis illustratus, [hospitalitatis] amator devotus, humilitatis servator assiduus, charitatis etiam obses mansit aeternus.*

<sup>53</sup> Benoît de Nursie, *La Règle de S. Benoît*, éd. et trad. A. de Vogüé et J. Neufville, tome 2, c. 38, p. 572-577.

<sup>54</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 201. Odelgerus est également attesté dans un acte d'Enguerrand datant de 1043 et recopié par Hariulf dans le chapitre VII du livre IV (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 193-194).

*La vie excellente de cet homme si cher à Dieu [Enguerrand] avait enflammé les efforts de nombreuses personnes vers l'amour des choses célestes. C'est pourquoi nous jugeons très équitable de faire voir combien la grâce de Dieu était présente dans les actes de ses disciples afin de montrer qu'il était déjà saint et donc proche de Dieu et, par conséquent, que sa bonté resplendissait davantage et qu'il se révélait magnifique non seulement par ses propres mérites mais aussi par ceux des personnes qui lui étaient confiées<sup>55</sup>.*

Si l'évocation d'Odelgerus permet donc de vanter les mérites d'Enguerrand, elle offre également un nouvel exemple propre à édifier les moines de Saint-Riquier présents et à venir dans la mesure où Odelgerus est présenté comme un moine idéal :

*Se consacrant assidûment à la lecture et à la prière et s'attachant à la simplicité et à la pureté de son esprit, il était riche des activités de sa grande vie. Il se révéla très honnête et très compétent dans l'administration des affaires extérieures. Il avait toujours l'habitude, quand les frères, sous prétexte d'adoucir leur vie, discutaient en commun sur un sujet d'ordre séculier ou profane, de se retirer dans l'église, et là, se livrant à la psalmodie et à la componction, de s'unir avec application au Seigneur. Et aussi, pour ne pas être gêné par un quelconque motif ou par la rencontre de quelqu'un, il prenait soin de monter dans les hauteurs du temple ; là, libre et à l'écart, il offrait l'holocauste de ses louanges et de ses prières aux regards divins, comme s'il en était le plus proche et le voisin<sup>56</sup>.*

Juste avant de mourir, Odelgerus aurait vu successivement différents chœurs célestes (les anges, les prophètes, les apôtres, les martyrs, les confesseurs et enfin les vierges)<sup>57</sup>. Ces visions célestes, rendues plus réelles par le recours au discours direct, avaient pour but de

---

<sup>55</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 200 : *Hujus autem Deo tam cari viri vita excellens multorum studia ad supernorum amorem accenderat. Unde nunc aequissimum judicamus in ejus discipulorum actibus quanta Dei gratia vigerit ostendere, ut quem jam monstravimus vere sanctum ac per hoc Deo proximum, inde magis ejus bonitas resplendeat, quo non suis solis, sed et commissorum provecibus magnificus comprobatur.*

<sup>56</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 201 : *Hic ergo assiduae lectioni et orationi insistens, animi quoque simplicitati et puritati studens, magnae vitae studiis pollebat. In exterioribus etiam ministrandis satis probus ac valde aptus exstitit. Consuetudo autem ei fuerat perpetua, ut quando fratres, ex indulgentia remissioris vitae, aliquid saeculare aut etiam irreligiosum, in communi sermocinarentur, secederet in Ecclesiam, ibique, psalmodiae et compunctioni intentus, sedule Domino jungebatur. Qui etiam, ne aliquo impulsu aut alicujus occursu praepediretur, superiora templi conscendere procurabat ; ibique, liber et remotus, quasi de proximo ac de vicino divinis obtutibus laudum et precum holocausta offerebat.*

<sup>57</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 201.

prouver la sainteté d’Odelgerus mais aussi, peut-être, d’inciter les moines de Saint-Riquier présents et à venir à l’imiter dans l’espoir d’avoir eux aussi les mêmes visions. Après son décès, Enguerrand fit enterrer Odelgerus, [...] *véritablement saint, dans la petite église de saint Vincent martyr qui était contiguë au cloître* [...] <sup>58</sup>, et composa son épitaphe <sup>59</sup>.

Troisièmement, plusieurs *topoi* hagiographiques ont été utilisés à différents moments de la vie d’Enguerrand (sans doute par l’auteur de la Vie de ce dernier et ensuite par Hariulf). Ainsi, on lit dans le chapitre I du livre IV que la mère d’Enguerrand aurait eu une nuit, alors qu’elle était enceinte, une vision lui annonçant que son fils serait un homme illustre (elle aurait vu une sorte de guirlande sortir de son corps et entourer les murs de Saint-Riquier, lui attirant les louanges et l’admiration de tous <sup>60</sup>). On trouve des visions comparables dans la Vie de Colomban <sup>61</sup> ou dans celle d’Éloi <sup>62</sup>. Plus tard, devenu moine de Saint-Riquier, Enguerrand aurait naturellement fait preuve d’humilité, d’obéissance et de charité, trois vertus monastiques caractéristiques :

*Et parce qu’il ne recherchait pas les plaisirs du monde mais préférerait s’adonner sans discontinuer au service de Dieu, il reçut l’habit monastique dans le cloître du monastère de saint Riquier. Par la suite, les dons divins se développant avec l’âge, il orna l’habit qu’il offrait aux regards des hommes avec les manifestations d’une sainteté multiforme. L’humilité, mère et nourrice des vertus, habitait en lui ; la vertu indicible de l’obéissance était très forte en lui ; la charité, qui ne sait haïr personne, était observée par lui <sup>63</sup>.*

---

<sup>58</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 201-202 : [...] *vere sanctum, in ecclesiola Sancti Vincentii martyris, quae erat claustro contigua* [...]. Comme nous l’avons dit dans notre chapitre 3, cette église a justement été construite à l’initiative d’Enguerrand.

<sup>59</sup> Au sujet de l’épitaphe d’Odelgerus, voir R. Favreau, « Commanditaire, auteur, artiste dans les inscriptions médiévales », p. 46.

<sup>60</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 179.

<sup>61</sup> Jonas de Bobbio, *Vitae Columbani abbatis discipulorumque eius*, éd. B. Krusch, c. 2, p. 154 ; Id., *Vie de saint Colomban et de ses disciples*, trad. A. de Vogüé, p. 103-104.

<sup>62</sup> Ouen de Rouen, *Vita Eligii*, l. I, c. 2, p. 670-671 ; Id., *Vie de saint Éloi*, trad. I. Westeel, p. 23.

<sup>63</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 179-180 : *Et quia non lasciviam mundi amplecti, sed Dei servitio perpetim maluit mancipari, monachili auctus est toga intra sancti Richarii monasterii claustra. Dein, divinis donis cum aetate crescentibus, habitum quem humanis praeferebat obtutibus, multimodae sanctitatis exornabat speciebus. Inerat ei mater et nutrix virtutum humilitas, praepollebat in eo obedientiae indicibilis qualitas, conservabatur ab eo illa quae odisse quemquam nescit caritas.*

L'épisode évoqué plus haut dans lequel Enguerrand tente de se cacher dans la forêt d'Oneux car il ne veut pas devenir abbé de Saint-Riquier est un *topos* d'humilité<sup>64</sup> qui rappelle dans une certaine mesure le désir de Riquier, à la fin de sa vie, de se retirer en ermite dans la forêt de Crécy. Enfin, dans le chapitre XI du livre IV, on apprend qu'Enguerrand, alors âgé, serait devenu paralytique. Cependant, au lieu d'être interprétée comme une punition divine, cette infirmité est au contraire présentée comme une dernière épreuve voulue par Dieu afin de purifier Enguerrand avant sa mort, c'est-à-dire avant son accès plein et entier à la sainteté :

[...] *Dieu qui sonde les cœurs, voyant que son serviteur avait un désir infatigable de s'unir à lui, décida, pour qu'il devienne encore plus pur, c'est-à-dire pour qu'il accumule un grand nombre de mérites, de le polir encore avec la lime de la maladie et de le mettre à l'épreuve, sur l'enclume de l'infirmité corporelle, avec le marteau de ses propres coups. Il le frappa ainsi d'une paralysie d'une telle dureté qu'il ne lui fut désormais plus possible de porter la main à la bouche ou de bouger dans son lit. Ses mains innocentes sont attachées par les liens d'une force supérieure et comprimées, elles qui s'étaient toujours exercées aux bonnes œuvres et avaient évité avec grand soin les mauvaises, si bien qu'elles ne peuvent plus agir, en bien comme en mal. Pourtant, il n'eut de cesse de rendre grâce au Créateur envers qui il s'était auparavant montré dévoué dans toutes ses bonnes actions et à qui, désormais étouffé par la maladie, il offrait le sacrifice de ses louanges avec son cœur et sa langue*<sup>65</sup>.

En outre, dans le chapitre XVI du livre IV, il est dit que, tandis qu'Enguerrand continuait à remplir ses obligations pieuses, malgré sa paralysie, il était restauré par une nourriture céleste à chaque fois qu'il disait la messe et que, sur le point de mourir (en 1045), il prophétisa à un moine qui devait se rendre à la cour mais qui ne voulait pas partir qu'il ne

---

<sup>64</sup> Jarenton essaya ainsi d'échapper à sa promotion comme abbé de Saint-Bénigne de Dijon en 1077 et Laurent fit de même à Saint-Vanne de Verdun en 1099 (P. Healy, *The Chronicle of Hugh of Flavigny*, p. 207 et 211-212). À ce sujet, voir I. van't Spijker, *Als door een speciaal stempel*, p. 100 ; A. de Vogüé, *La communauté et l'abbé dans la règle de saint Benoît*, p. 337.

<sup>65</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 203 : [...] *inspector ille cordium Deus, videns eumdem suum famulum infatigabili desiderio sibi velle sociari, ut puriorem quandoque susciperet, immo ut meritum copiam ei accumularet, statuit eum adhuc tentationis lima polire, ac super incudem corporeae infirmitatis malleo propriae percussione interrogare. Denique tanta eum paralyticus acerbitate percussit, ut non manum ad os ducere, non in lectulo se deinceps quiverit movere. Religantur manus innocentes supernae distractionis vinculo, et quae in bonis se semper exercuerant ac mala studiosius caverant, haec vel illa, bona dico vel mala, ne contingant artantur. Semper igitur gratias retulit Conditori, et cui antea in omni bona operatione se devotum exhibuerat, nunc valetudine pressus, corde et lingua laudis sacrificium victimabat.*

serait pas inhumé avant son retour<sup>66</sup>. De toute évidence, ces différents *topoi* hagiographiques, en particulier les derniers, ont pour fonction de montrer qu'Enguerrand a mené une vie exemplaire jusqu'à sa mort, en dépit de son infirmité, et donc de prouver qu'il était bien un saint.

### III. Les caractéristiques de la sainteté de Gervin

#### *A. Une sainteté qui repose avant tout sur sa piété*

Tout comme son prédécesseur Enguerrand, Gervin est lui aussi considéré comme un saint. Cependant, sa sainteté n'est pas exactement identique à celle d'Enguerrand puisqu'elle repose en premier lieu sur sa piété. Ainsi, dans le chapitre XXV du livre IV, Hariulf rapporte que Gervin avait coutume de se retirer, de temps à autre, pour prier en solitaire :

*Mais cependant, quand il était accablé par l'anxiété de nombreux soucis, il recourait toujours à la prière et à son goût pour la componction, tel un marin trouvant refuge dans le port le plus sûr, de sorte que si quelque chose avait été troublé par quelque larcin, tandis qu'il œuvrait dans les cours séculières comme au milieu des flots agités de la mer, il était à nouveau affermi par la contemplation intérieure comme par une ancre solide, lui qui s'attachait à Dieu. De là vient aussi qu'il recherchait les lieux boisés et à l'écart de toute vie humaine : s'y retirant quand il était tourmenté par le souci de ses affaires, il y trouvait le repos comme s'il jouissait des charmes du paradis. Sur le territoire de la cité d'Amiens, il possédait une celle située à l'endroit où l'on dit que reposait le corps du martyr Gratien<sup>67</sup>. Sur le même territoire, il en acquit une autre appelée Lœuilly<sup>68</sup> et située là où il y avait une église en l'honneur du bienheureux martyr Lucien et du très saint Riquier. Mais sur le sol de la Neustrie, dans la forêt d'Eu, il avait une troisième celle, comprenant une église en l'honneur du*

---

<sup>66</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 213-215.

<sup>67</sup> Aujourd'hui Saint-Gratien (départ. Somme, arr. Amiens, cant. Amiens-2).

<sup>68</sup> Départ. Somme, arr. Amiens, cant. Ailly-sur-Noye.

*bienheureux Martin*<sup>69</sup>, où il se rendait plus souvent car il y était plus attaché qu'aux autres et où, pour le Seigneur, il s'adonnait infatigablement à la louange des psaumes et aux acclamations spirituelles<sup>70</sup>.

L'évocation par Hariulf des retraites érémitiques de Gervin peut être rapprochée du cas de Riquier qui se serait retiré en ermite, à la fin de sa vie, dans la forêt de Crécy<sup>71</sup>. D'ailleurs, et ce n'est sans doute pas le fruit du hasard, Hariulf présente Gervin comme le vicaire de Riquier dans la phrase qui précède le passage que nous venons de traduire :

*En raison de ses bonnes actions, et grâce à l'aide de celui pour l'amour duquel il les accomplissait et dont il se révélait être le vicaire, à savoir le grand prêtre et magnifique abbé Riquier, nous croyons qu'il a rejoint les habitants du paradis*<sup>72</sup>.

Les retraites érémitiques de Gervin font naturellement penser au renouveau érémitique de la fin du XI<sup>e</sup> et du début du XII<sup>e</sup> siècle, illustré par des hommes tels que Gérard de Corbie<sup>73</sup>, Bernard de Tiron<sup>74</sup>, Évrard de Breteuil<sup>75</sup> ou encore Simon de Crépy<sup>76</sup>, tous les

---

<sup>69</sup> J. Hénocque dit que cette troisième celle se trouvait près de Saint-Martin-au-Bois (*Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 346) mais il doit plutôt s'agir de Saint-Martin-au-Bosc (départ. Seine-Maritime, arr. Dieppe, cant. Eu).

<sup>70</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 245-246 : *Verumtamen cum multarum sollicitudinum anxietate premeretur, semper recurrebat ad orationem et studium compunctionis, velut nauta ad tutissimum portum, ut si quidpiam, dum in saeculi curis tanquam marinis fluctibus laborabat, aliqua subreptione fuisset turbatus, tanquam firma ancora interna contemplatione iterato solidaretur Deo inhaerens. Unde etiam loca sylvestria et ab omnibus segregata appetiit, ad quae, dum rerum sollicitudine aestuaret, recurrens, quasi paradisi amoenitate recreabatur. In territorio igitur Ambianorum cellam possedit, eo loci quo martyris Gratiani corpusculum quiescere perhibetur. In eodem etiam territorio aliam acquisivit vocabulo Luliacum, ubi in honore beati Luciani martyris et sanctissimi Richarii ecclesia habetur. Sed et in solo Neustriae, in nemore scilicet Augensi, tertiam habuit cellam, ecclesiam in honore beati Martini continentem, quam ceteris amplius diligens frequentius visebat, psalmodum et laudum spirituales jubilos Domino indefesse continuans.*

<sup>71</sup> On peut également penser à Colomban qui se retirait seul de temps à autre (Jonas de Bobbio, *Vitae Columbani abbatis discipulorumque eius*, éd. B. Krusch, c. 9, p. 167 ; Id., *Vie de saint Colomban et de ses disciples*, trad. A. de Vogüé, p. 117). Selon L. Gaillard, c'est l'influence de l'abbaye de Gorze qui expliquerait la tendance érémitique de Gervin (« Gorze et Saint-Riquier », p. 149-150). J. Hourlier affirme quant à lui que la vie solitaire était réservée, aux yeux d'Hariulf, aux parfaits (« La Spiritualité à Saint-Riquier d'après Hariulf », p. 3).

<sup>72</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 245 : *Quibus promeritis, adjuvante illo pro cuius haec amore gerebat et cuius vicarius existerat, magno sacerdote et magnifico abbate Richario, supernis eum civibus credimus sociatum.*

<sup>73</sup> *Le nécrologe de l'abbaye de la Sauve-Majeure*, éd. J.-L. Lemaître, p. 14-21 ; G.-M. Oury, « Gérard de Corbie avant son arrivée à la Sauve-Majeure », p. 306-314 ; I. van't Spijker, *Als door een speciaal stempel*, p. 33-34 ; L. Morelle, « La réécriture de la « Vita Adalhardi » de Paschase Radbert », p. 485-499.

<sup>74</sup> B. Beck, *Saint Bernard de Tiron* ; I. van't Spijker, *Als door een speciaal stempel*, p. 58-61 ; P. Henriët, « Les trois voies de la réforme dans l'hagiographie érémitique », p. 105-122 ; Id., *La parole et la prière au Moyen Âge*, p. 256-263 ; H. Peltier, *Histoire religieuse de la Picardie*, p. 99-100.

<sup>75</sup> D. Iogna-Prat, « Évrard de Breteuil et son double », p. 537-557.

<sup>76</sup> M. Lauwers, « Du pacte seigneurial à l'idéal de conversion », p. 559-588 ; H. Peltier, *Histoire religieuse de la Picardie*, p. 97-98.

quatre originaires de Picardie<sup>77</sup>, mais il est difficile de déterminer dans quelle mesure Hariulf a pu être influencé par ce mouvement, si tant est qu'il l'ait été. Par ailleurs, et bien que Gervin ait prêché, on ne peut pas voir en lui un ermite prédicateur comparable à ceux étudiés par Patrick Henriët<sup>78</sup> car ses retraites érémitiques n'étaient vraisemblablement que temporaires. Enfin, il est surprenant que Gervin ait pu posséder à titre personnel les trois *cellae* mentionnées plus haut : peut-être appartenaient-elles en fait à la mense abbatiale ? Dans tous les cas, nous ne savons rien de plus à leur sujet car c'est leur seule occurrence dans la chronique d'Hariulf.

Dans le chapitre suivant, à savoir le chapitre XXVI du livre IV<sup>79</sup>, Hariulf accumule les *topoi* hagiographiques ainsi que les références et les citations dans le but de mieux illustrer la sainteté de Gervin<sup>80</sup>. Compte tenu de la longueur de ce chapitre, nous avons fait le choix, au lieu de le traduire intégralement, d'en synthétiser les points essentiels. De façon générale, Hariulf y développe deux idées : celle que Gervin priait sans relâche et avec une grande dévotion et celle qu'il mortifiait son corps par ses veilles et par ses jeûnes. En ce qui concerne sa piété, Hariulf insiste notamment sur le fait que Gervin priait le Père, le Fils, le Saint-Esprit, la Vierge Marie, les anges, les apôtres ou encore les saints, qu'il ne manquait aucun office religieux diurne ou nocturne, qu'il chantait le psautier dans son intégralité à l'occasion de nombreuses fêtes ou encore que les maladies et les voyages ne l'empêchaient pas de se livrer à ses pratiques pieuses. Hariulf souligne à plusieurs reprises la volonté de Gervin de cacher ces dernières aux moines et évoque également la variété de ses gestes et de ses expressions lors de celles-ci (généflexions, signes de croix, gémissements, larmes, etc.). En ce qui concerne ses mortifications, il apparaît qu'elles consistent à manger, boire et dormir le moins possible, en particulier pendant le Carême, et qu'elles sont pour Gervin une source de joie. Mais, plus intéressant, Hariulf s'est peut-être à nouveau inspiré de l'exemple de Riquier dont

---

<sup>77</sup> Au sujet du renouveau érémitique de la fin du XI<sup>e</sup> et du début du XII<sup>e</sup> siècle, voir C. Dereine, « Ermites, reclus et recluses dans l'ancien diocèse de Cambrai », p. 289-313 ; I. van't Spijker, « Gallia du Nord et de l'Ouest », p. 245-247.

<sup>78</sup> P. Henriët, « *Verbum Dei disseminando* », p. 153-185.

<sup>79</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 246-250.

<sup>80</sup> Ces références et ces citations sont au nombre de six : deux proviennent de la Bible (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 248 = 1 Thessaloniciens 5, 6-8 ; Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 249 = 1 Corinthiens 3, 16-17), deux de la règle bénédictine (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 247 = c. 19, 7 (éd. et trad. A. de Vogüé et J. Neufville, p. 536-537) ; Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 248 = c. 11, 1-9 (éd. et trad. A. de Vogüé et J. Neufville, p. 514-517)) et deux des *Moralia in Job* de Grégoire le Grand (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 247-248 = l. XXX, III, 11 (éd. et trad. A. de Vogüé et les moniales de Wisques, p. 46-47) ; Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 249 = l. XXX, XVIII, 59 (éd. et trad. A. de Vogüé et les moniales de Wisques, p. 130-131)).

il a présenté les pratiques ascétiques dans le livre I de sa chronique. L'extrait suivant, relatif à Gervin, nous semble appuyer cette hypothèse :

*Pendant les quarante jours sanctifiés par le jeûne de notre Seigneur, il s'imposait une austérité plus dure en domptant ses membres dévots enveloppés dans un cilice, en ne prenant du pain à base de froment que très rarement et en ne buvant de l'eau qu'en petite quantité ; et il ne reprenait des forces, par la consolation d'un tel repas, qu'au bout de trois jours. Toute forme de confort était éloignée de son lit sans valeur et, couchant ainsi durement, le sommeil ne l'envahissait pas aisément tandis que le chant des psaumes permettait difficilement à sa langue de se reposer<sup>81</sup>.*

Cet extrait ressemble en effet, quoique sous une forme plus ramassée, à l'extrait suivant du chapitre VII du livre I, relatif à Riquier :

*En effet, dès le début de sa conversion à la vie et jusqu'à la fin, il n'accepta plus ni le pain à base de froment, ni la douceur de l'huile, ni le fait de manger des légumes, de la viande ou du poisson, ni le goût du vin ou de toute autre boisson préparée ; mais parce que la matière de la chair ne peut subsister sans nourriture, après des jeûnes longs et durables, il restaurait son corps maigre et épuisé par les jeûnes avec du pain d'orge mêlé de cendres et de l'eau mêlée de larmes. En effet, pour aggraver encore la sévérité des jeûnes qu'il s'imposait, il ne se contentait pas d'orge seul, dont chacun sait qu'il a une saveur très âpre mais, parce qu'il savait par le péché du premier homme qu'il n'était que cendres, il mêlait des cendres à l'orge. Et il ne lui paraissait pas convenable de boire de l'eau pure, à moins de lui avoir ajouté auparavant des larmes très abondantes ; son teint pâle témoignait d'ailleurs de ses veilles continues<sup>82</sup>.*

---

<sup>81</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 248-249 : *Diebus vero quadraginta Domini nostri jejuniis sanctificatis, major sibi a semet imponebatur austeritas, devota membra cilicio obvoluta domando, tritico confectum panem rarissime sumendo, deputata pro potione modica aquae quantitate, talique utens cibi solamine interim post triduum reficiebatur. Lectuli pompa congesta vili mattula procul aberat, sicque dure jacentem non facile somnus invadebat cujus linguam difficile psalmi sinebant.*

<sup>82</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 18 : *Ab ipso enim conversionis suae principio ad vitae usque occasum non panem tritici, non levamen olei, non esum leguminis, non dico carniis vel piscis, [sed] nec vini, sive alterius confectae potionis gustum unquam admisit ; sed quia carnis materies absque esca subsistere nequit, post longa et diuturna jejunia pane hordeaceo cinere commixto et aqua lacrymis temperata fessum jejuniis corpusculum refocillabat. Nam ut graviolem sibi imponeret jejuniorum attritionem, non est contentus hordeo simplici, quod nimium asperrimi constat esse saporis, sed quia cinerem se protoplasti peccato*



Dans le chapitre XXXIII du livre IV, Hariulf explique que Gervin fut frappé à la fin de sa vie par la lèpre (à l'instar de son prédécesseur Enguerrand qui était quant à lui devenu paralytique). Il prend toutefois soin, en citant Isaïe à l'appui de son propos<sup>83</sup>, de rappeler toutes les bonnes actions accomplies par Gervin durant sa vie, comme pour mieux montrer que la lèpre n'était pas une punition divine<sup>84</sup> (de même que la paralysie d'Enguerrand), et souligne le fait que cette infirmité n'empêcha pas Gervin de se livrer jusqu'au bout à ses pratiques pieuses (comme Enguerrand avant lui) :

[...] *Dieu le Père, voulant de toute manière, dans sa piété, le préparer à lui, [...] le frappa de la maladie de la lèpre afin que, s'il avait négligé quelque chose dans le service de Dieu, il en soit puni dans cette vie ou que, si quelque passion pour la gloire humaine l'avait blessé en raison de ses bonnes actions, il en soit de même purgé. [...] Et alors que cette maladie, ainsi qu'il est connu de tous, lui avait ôté la faculté de parler, il ne manquait pas cependant d'accomplir toutes les pratiques pieuses dont nous avons vu plus haut qu'il était coutumier, à savoir de très nombreuses prières, des genuflexions continuelles, des processions au sein de la demeure sacrée et la récitation des saints canons de la sainte Trinité, de l'Esprit saint, de sainte Marie et de tous les saints*<sup>85</sup>.

### **B. Les miracles attribués aux mérites de Gervin**

Dans plusieurs chapitres du livre IV, on trouve des récits de miracles attribués aux mérites de Gervin et qu'il ne faut pas confondre avec les miracles de Riquier qui ont eu lieu sous son abbatiat. Dans le chapitre XXIII, on lit ainsi le récit d'un miracle survenu à Wissant, en février 1068, alors que Gervin, accompagné entre autres par le moine Saxovalus, se rendait

---

*cognoverat, hordeo cineres admiscebat. Nec pura aqua ad sorbendum ei fuit habilis, nisi ante eam lacrymis augmentasset uberrimis ; juges vigilias ora pallida demonstrabant.*

<sup>83</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 267 = Isaïe 1, 25.

<sup>84</sup> La lèpre était pourtant très mal vue au Moyen Âge. À ce sujet, voir F.-O. Touati, *Maladie et société au Moyen Âge*. Pour autant, il n'est pas certain que les retraites érémitiques de Gervin, évoquées plus haut, aient un lien avec le fait qu'il soit devenu lépreux.

<sup>85</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 267 : [...] *volens pius Pater Deus eum sibi omnimodis aptare, [...] morbo leprae eum perculit, ut si quidpiam minus in Dei peregisset servitio, in ista vita reciperet, vel si aliqua pro bene gestis laudis humanae eum cupido vulnerasset, similiter purgaretur. [...] Igitur cum, ut omnibus notum est, ille talis morbus ei abstulisset vocis facultatem, non tamen omittebat quin ea omnia compleret quae supra signavimus ab illo geri, id est prolixitatem orationum, genuflexionum continuationem, sacrarum aedium circuitionem, sacrorumque canonum de sancta Trinitate, de Spiritu sancto, deque sancta Maria, de omnibus sanctis expositionem.*

outr-Manche pour visiter les domaines donnés à l'abbaye de Saint-Riquier par Ralph l'Écuyer et son fils Ralph de Gaël<sup>86</sup> (qui avaient peut-être eu l'occasion de séjourner à l'abbaye et voulaient ainsi la remercier pour son hospitalité). Comme le mauvais temps rendait impossible la traversée, tous ceux qui souhaitaient aller en Angleterre songeaient déjà à rentrer chez eux. Ils consultèrent néanmoins Gervin qui les incita à assister à la messe et à prier dans les deux églises du voisinage. Après qu'ils eurent agi ainsi, la tempête cessa et la mer se calma, ce qui permit à tout le monde d'aller en Angleterre<sup>87</sup>. Au cours de ce récit, Hariulf évoque l'odeur de sainteté de Gervin :

*Sagement, leur avis fut de ne pas s'en retourner sans l'autorisation et la permission de Gervin, qui les inspirait tous par l'odeur de sa sainteté, mais de se réunir et de lui demander, comme à un consul céleste instruit du droit divin, ce qu'ils devaient faire, eux qui n'avaient pas pu obtenir de traverser malgré une si longue attente<sup>88</sup>.*

Ce miracle est très intéressant car il rappelle Guillaume le Conquérant qui, moins d'un an et demi plus tôt, en septembre 1066, dut attendre avec sa flotte à l'embouchure de la Somme, pendant environ deux semaines, car le vent soufflait du nord et l'empêchait de traverser la Manche. Dans son *Carmen de Hastingae Proelio*, l'évêque Guy d'Amiens raconte que Guillaume le Conquérant, désireux d'obtenir un vent favorable, combla de bienfaits l'abbaye de Saint-Valery, toute proche, et organisa une procession derrière la châsse du saint à laquelle toute son armée prit part<sup>89</sup>. On peut donc se demander si ce miracle attribué aux mérites de Gervin n'avait pas pour but de concurrencer, au moins en partie, le prestige acquis par l'abbaye de Saint-Valery en 1066.

---

<sup>86</sup> À ce sujet, voir J. Laporte, « Rapports de l'Abbaye de Saint-Riquier avec l'Angleterre », p. 148. En revanche, H. J. Tanner se trompe à deux reprises (*Families, Friends and Allies*, p. 90) : d'abord lorsqu'elle dit que le voyage de Gervin eut lieu en février 1044 (elle a sans doute confondu Édouard le Confesseur et Guillaume le Conquérant) et ensuite lorsqu'elle dit que les domaines en question furent donnés à l'abbaye de Saint-Riquier par un noble anglais appelé Ralph qui pourrait être le frère de Gauthier III, comte de Vexin et d'Amiens (ce qui explique qu'elle ne lui ait pas trouvé de fils nommé Ralph comme lui).

<sup>87</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 240-243 ; P.-A. Sigal, *L'homme et le miracle dans la France médiévale*, p. 221-222.

<sup>88</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 242 : *Sane absque concessu Gervini et licentia, qui sanctitatis odore cunctos afflaverat, abire non fuit consilium, sed tanquam caelestem consulem et divini juris consciunt, facto conventu interrogant quid sibi esset agendum, qui tamdiu praestolatum non quirent mereri transitum.*

<sup>89</sup> Guy d'Amiens, *The Carmen de Hastingae Proelio of Guy Bishop of Amiens*, éd. et trad. angl. F. Barlow, p. 4-9 ; P. Zumthor, *Guillaume le Conquérant*, p. 258-261.

De façon plus classique, on trouve également des miracles de guérison. Ainsi, on apprend dans le chapitre XXVIII du livre IV qu'une femme a été guérie après avoir bu de l'eau dans laquelle avait été trempée la crosse abbatiale de Gervin<sup>90</sup>. Hariulf précise qu'il connaît ce miracle par l'intermédiaire d'un moine plus âgé, nommé Raoul, qui était toujours vivant au moment où il écrivait, soit en 1088 au plus tard<sup>91</sup>. De même, le chapitre XXIX relate un miracle, survenu au *castrum* d'Eu, par lequel un enfant, nommé Odelricus, fut guéri après avoir bu de l'eau dans laquelle Gervin s'était lavé les mains<sup>92</sup>. Ce miracle a sans doute eu lieu à l'occasion d'une des retraites érémitiques de Gervin dans sa *cella* de la forêt d'Eu. Hariulf précise qu'Odelricus était toujours vivant au moment où il écrivait (ce qui pourrait sous-entendre qu'il lui doit la connaissance de ce miracle) et qu'il possédait alors à Corbie [...] *l'habit et l'honneur de moine et d'abbé* [...] <sup>93</sup>. De prime abord, on en déduit qu'Hariulf voyait en Odelricus celui qui était abbé de Corbie au moment où il rédigeait sa chronique. Pourtant, il n'y a jamais eu d'abbé de Corbie de ce nom. En revanche, le premier abbé de Saint-Fuscien-aux-Bois, nommé Odolricus, était à l'origine moine de Corbie<sup>94</sup>. Ferdinand Lot pense qu'Hariulf a simplement confondu les deux fonctions<sup>95</sup> mais il serait surprenant qu'il ait pu se tromper sur le nom de l'abbé de Corbie qui était son contemporain. Jules Hénocque est quant à lui d'avis qu'Odelricus a pu abandonner la charge d'abbé de Saint-Fuscien-aux-Bois à la fin de sa vie pour retourner à Corbie et y décéder<sup>96</sup>. Son explication nous paraît plus plausible que celle de Ferdinand Lot.

Dans les chapitres XXXIV à XXXVI du livre IV de sa chronique, Hariulf raconte de façon exagérée, presque pathétique, les derniers temps, le décès et l'enterrement de Gervin (en 1075)<sup>97</sup>. Parmi tous les éléments de nature hagiographique que l'on peut trouver dans un tel récit, il y en a trois qui méritent plus particulièrement d'être étudiés. Dans le chapitre XXXIV, Hariulf insiste sur l'humilité de Gervin qui aurait confessé avoir commis les

---

<sup>90</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 254-255.

<sup>91</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 255.

<sup>92</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 255-256. On remarque que ces deux miracles de guérison font intervenir de l'eau sanctifiée par le contact de Gervin ou d'un objet lui appartenant. Au sujet de ce type de miracles, voir P.-A. Sigal, *L'homme et le miracle dans la France médiévale*, p. 26-27.

<sup>93</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 256 : [...] *apud Corbeiam monachi et abbatis habitu vel honore* [...].

<sup>94</sup> L. Morelle, « Un « grégorien » au miroir de ses chartes », p. 189, note 67.

<sup>95</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 256, note 1.

<sup>96</sup> J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 363. Odolricus figure dans le martyrologe-nécrologe de Névelon de Corbie qui date du XII<sup>e</sup> siècle (Paris, BnF, ms. lat. 17767, fol. 13v).

<sup>97</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 268-274.

huit péchés capitaux<sup>98</sup>. Dans le chapitre XXXV, il la souligne à nouveau par le biais d'un passage au discours direct dans lequel Gervin indique ce qu'il veut que l'on fasse de son corps après sa mort :

*« Je sais, dit-il, que vous ne le ferez pas ; mais si vous le faisiez, cela m'apporterait, moi qui suis un criminel, un grand soulagement. En attachant une corde à mon pied, traînez-moi et jetez-moi sur un tas de fumier au centre de la place car je crois que je ne suis pas digne d'une meilleure sépulture. »<sup>99</sup>.*

Cette demande est remarquable car le fumier était réservé aux excommuniés et à ceux qui étaient maudits par l'Église<sup>100</sup>. En fait, on voit bien à travers ces deux exemples que, pour Hariulf, l'humilité de Gervin est en fait proportionnelle à sa sainteté. Toujours dans le but de mettre en exergue cette dernière, Hariulf va jusqu'à dire, au début du chapitre XXXVI, qu'elle se voyait de façon miraculeuse sur le corps de Gervin décédé :

*Comme son corps avait été mis à nu pour être lavé, la grâce de ses membres se révéla avec un éclat tel que l'on ne pouvait pas croire que sa peau avait été flétrie par une quelconque maladie. De plus, la beauté de l'honneur virginal apparut si grande sur ses organes génitaux que l'on aurait dit ceux non tant virils que vénérables d'un garçon de sept ans. On découvrit aussi que de la peau endurcie s'était développée, en raison de la fréquence de ses genuflexions, au niveau de ses genoux et de ses coudes ; celui qui n'aurait pas connu sa vie et ses efforts aurait donc appris de façon certaine, en constatant ces différents points, que Gervin a toujours appliqué son esprit à la contemplation divine<sup>101</sup>.*

---

<sup>98</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 270. Bien que Grégoire le Grand ait établi une liste de sept péchés capitaux, ce n'est qu'au XIII<sup>e</sup> siècle que le nombre de péchés capitaux fut définitivement fixé à sept.

<sup>99</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 271 : « Scio, inquit, quia non facietis ; verum si faceretis, magnum mihi proveniret inde scelesto remedium. Nectentes pedi meo restem, trahite me, et projicite in sterquilinum in medio platearum, quia non meliori dignum me credo sepulcro. ».

<sup>100</sup> M. Lauwers, *La mémoire des ancêtres, le souci des morts*, p. 111-113 ; C. Treffort, *L'Église carolingienne et la mort*, p. 161-162.

<sup>101</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 273 : *Nudato itaque ad lavandum corpore ejus, tanta enituit gratia membrorum, ut ipsam cutem non putaretur quilibet morbus unquam foedasse. In ipsis autem genitalibus tantus virginei honoris decor apparuit, ut non tam virilia quam venerabilia septennem puerum imitarentur. Ex assiduitate autem genuflexionum in poplitibus seu cubitis inventa est obdurata cutis excrevisse ; et qui ejus studia vitamque nescisset, hujus consideratione rei contemplationi divinae ejus semper haesisse animum liquido cognovisset.*

La référence aux organes génitaux de Gervin, pour le moins surprenante<sup>102</sup>, est peut-être inspirée de son épitaphe dans laquelle il est dit qu'il resta vierge toute sa vie : *Il montra un corps vierge depuis son enfance*<sup>103</sup>. Cette affirmation contredit pourtant la critique faite, dans le chapitre XIII du livre IV, des poètes antiques<sup>104</sup> dont la lecture aurait poussé Gervin, dans sa jeunesse, à mener une vie licencieuse et à perdre sa virginité avant, pris par le repentir, de décider de changer de vie (à l'image de ce qu'Augustin raconte dans ses *Confessions*<sup>105</sup>) :

*Mais comme il arrive souvent, alors que, dans sa jeunesse, il se consacrait à l'étude de la grammaire et mesurait déjà, de son esprit ouvert, la valeur des poèmes, il en remarqua certains, parmi ces derniers, dont le seul but était soit de raconter des plaisirs assouvis, soit de détailler comment quelqu'un a voulu en assouvir ou a pu en assouvir ; et tandis que son esprit jeune et chaste était pollué par l'étude assidue de tels poèmes, tantôt du fait de la fougue de la jeunesse, tantôt en entendant des paroles malsaines, et plus encore à l'instigation du diable, il commença à être poussé à faire ce qu'il estimait célébré dans les récits de si grands poètes. Il fut ainsi amené, par les encouragements de ses amis, à rechercher les funestes étreintes puisqu'il était persuadé, sous l'influence de ces jeunes gens déjà corrompus, que, selon les adages des poètes, le désir charnel ne devait pas être autrement réprimé. Il en vint ainsi jusqu'au point où les principes de la chasteté furent bafoués. Mais Dieu tout-puissant, qui avait décidé qu'il serait le vase de sa grâce, le remplit soudain d'une très grande honte non seulement pour qu'il ne poursuive pas ses mauvaises résolutions mais encore pour le punir d'avoir voulu, au plus profond de lui-même, faire de telles choses. Par conséquent, il s'éloigna brusquement des concubines qui l'embrassaient et le poussaient au crime par leurs étreintes, s'échappant en vérité de la gueule du diable, et il réprima en lui avec une si grande autorité la force de l'inique volupté*

---

<sup>102</sup> Même si son ouvrage concerne l'époque carolingienne, C. Treffort indique que l'on observait alors, en général, une certaine pudeur par rapport aux organes génitaux des cadavres lors de leur toilette mortuaire (*L'Église carolingienne et la mort*, p. 67).

<sup>103</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 274 : *Exstitit a puero corpore virgineo*.

<sup>104</sup> Selon É. Lesne, il s'agissait probablement de poèmes de Virgile, d'Ovide ou d'Horace (*Histoire de la propriété ecclésiastique*, tome 5, p. 595) ; P. Demouy, *Genèse d'une cathédrale*, p. 165 ; I. van't Spijker, *Als door een speciaal stempel*, p. 89-90.

<sup>105</sup> Cette œuvre très célèbre figure dans l'inventaire de 831 et dans la liste des livres donnés à l'abbaye de Saint-Riquier par Gervin (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 89 et 263). On trouve le même attrait pour la poésie profane puis le même repentir chez Hugues de Flavigny et Guibert de Nogent (P. Healy, *The Chronicle of Hugh of Flavigny*, p. 64 ; Guibert de Nogent, *Autobiographie*, éd. et trad. E.-R. Labande, t. I, c. XVII, p. 134-139).

*qu'il cessa dès lors d'écouter les poèmes des auteurs antiques afin de ne pas perdre son âme, comme cela avait failli arriver, tout en étudiant les lettres*<sup>106</sup>.

### ***Synthèse du chapitre***

On peut dire qu'Ingelardus, Enguerrand et Gervin présentent de nombreuses similitudes car tous trois sont présentés de façon positive, à la différence de leur successeur Gervin II. De plus, ils sont tous trois d'anciens moines<sup>107</sup> nommés abbés par les rois capétiens, respectivement par Hugues Capet, Robert le Pieux et Henri I<sup>er</sup>. Il faut cependant noter qu'Hariulf tempère à chaque fois l'intervention royale en indiquant que des hommes d'Église, notamment les moines de Saint-Riquier, ont également fait entendre leur avis. Enguerrand et Gervin se démarquent quelque peu d'Ingelardus car, dans la mesure où ils sont tous deux présentés comme des saints, ce qui n'est pas le cas d'Ingelardus, un plus grand nombre de chapitres de la chronique d'Hariulf leur est consacré. Si Enguerrand et Gervin doivent tous deux leur sainteté à l'exemplarité de leur vie, le premier la doit avant tout à sa sagesse et à sa culture tandis que le second la doit avant tout à sa piété et à son ascétisme. Enfin, Enguerrand et Gervin sont plusieurs fois présentés, explicitement ou non, comme des imitateurs de Riquier, le saint patron de l'abbaye. C'est plus particulièrement le cas de Gervin aux mérites duquel sont attribués plusieurs miracles, à l'image de ceux, toutefois plus nombreux, attribués à l'intercession de Riquier.

---

<sup>106</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 208 : *Sed, ut fieri solet, cum adolescens grammaticae operam daret, et patulo sensu ipsorum jam carminum vim perpenderet, animadvertit inter ea quaedam quorum omnis intentio haec est, ut aut expletas luxurias referant, aut quomodo quis explere voluerit, vel explere potuerit recenseant ; et dum talium assidua meditatione polluitur juvenis mens casta, tum juvenili fervore, tum turpium verborum auditione, maxime vero diaboli instinctu ad hoc coepit impelli, ut ea faceret quae tantorum poetarum aestimabat [narratione] celebrari. Ad hoc igitur hortatu sodalium perductus est, ut infaustos expeteret complexus, quandoquidem carnis ardorem non aliter restringendum poetarum oraculis, et juvenum jam corruptorum suggestionem compererat. Ventum itaque illo usque est, quo castitatis jura frangerentur. Sed Deus omnipotens, qui sibi eum aptum vas gratiae ordinarat, tanto eum subito pudore respersit, ut non solum male cogitata non perageret, sed etiam talia voluisse visceraliter eum poeniteret. De pellicis itaque se osculantis, et ad crimen incitantis amplexu, et vere de mediis diaboli faucibus exilivit, et tanta auctoritate vim iniquae voluptatis in semet compressit, ut ipsa priscorum poemata audire extunc desiverit ne, ut pene acciderat, dum litteram disceret, animam jugularet.*

<sup>107</sup> V. Gazeau indique que les abbés normands des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles étaient eux aussi le plus souvent d'anciens moines (*Normannia monastica*, tome 1, p. 245-254).

## CHAPITRE 9

### **Valoriser le capital spirituel de l'abbaye**

Dans son récit des abbatiats d'Ingelardus, Enguerrand et Gervin, Hariulf parle de nombreuses reprises de saints, de reliques et de miracles. Il nous semble que son but, à chaque fois, est de célébrer l'abbaye de Saint-Riquier en magnifiant ce que nous appelons son capital spirituel (par opposition à son capital temporel dont il sera question dans notre chapitre 10). Par conséquent, nous verrons d'abord l'importance, sous l'abbatit d'Ingelardus, du retour des reliques de Riquier et de l'arrivée de celles de Mauguille et de Vigor de Bayeux, puis nous étudierons les différents récits de miracles attribués à l'intercession de Riquier et intégrés par Hariulf dans sa chronique, et enfin nous nous intéresserons à la volonté de Gervin de relancer le culte des saints à Saint-Riquier.

#### **I. Le retour des reliques de Riquier et l'arrivée de celles de Mauguille et de Vigor de Bayeux**

##### ***A. Le retour des reliques de Riquier***

Nous avons vu dans notre chapitre 3 que le comte Arnoul I<sup>er</sup> de Flandre s'est emparé des reliques de Riquier et de Valery et les a fait transférer à l'abbaye de Saint-Bertin en 952<sup>1</sup>. Ce n'est qu'en 981 que les reliques des deux saints sont revenues dans leur abbaye respective. Dans le chapitre XXIV du livre III de sa chronique, Hariulf relate le retour des reliques de

---

<sup>1</sup> Folcuin, *Gesta abbatum Sithiensium*, c. 108, p. 630 ; J.-F. Nieuw, « Montreuil et l'expansion du comté de Flandre au X<sup>e</sup> siècle », p. 497-498. Au sujet de l'intérêt à la fois politique et religieux des comtes de Flandre pour les reliques, voir E. Bozóky, « La politique des reliques des premiers comtes de Flandre », p. 271-292.

Riquier, événement particulièrement important pour l'abbaye, en s'appuyant sur l'*Historia relationis corporis s. Walarici abbatis in monasterium Leuconaense*, un récit du retour des reliques de Valery rédigé dans le deuxième quart du XI<sup>e</sup> siècle par un moine de l'abbaye de Saint-Valery. Ainsi, Hugues Capet aurait d'abord demandé au comte Arnoul II de Flandre de rendre les reliques de Riquier et de Valery puis, comme celui-ci refusait, il l'y aurait contraint en marchant sur la Flandre à la tête d'une armée<sup>2</sup>. Toutefois, plusieurs éléments montrent qu'Hariulf, dans la suite de son récit, s'est démarqué de cette source afin de valoriser davantage Riquier (un aspect que nous avons déjà mis en évidence dans notre chapitre 8). Ainsi, alors que l'*Historia relationis corporis s. Walarici abbatis in monasterium Leuconaense* indique qu'Arnoul II, pour transporter les reliques de Valery, fit réaliser un reliquaire en argent sur lequel fut gravé un distique, Hariulf ajoute que le comte de Flandre fit également réaliser un reliquaire en argent pour transporter les reliques de Riquier puis recopie le quatrain qui était gravé dessus<sup>3</sup>. À ce propos, on peut se demander dans quelle mesure le fait que Riquier ait eu droit à un quatrain, alors que Valery n'avait eu droit qu'à un distique, n'était pas la preuve pour Hariulf que Riquier était un saint plus prestigieux que son voisin. En outre, alors que l'*Historia relationis corporis s. Walarici abbatis in monasterium Leuconaense* met en scène Hugues Capet accordant sa préférence à Valery (il porte le reliquaire de ce dernier sur ses épaules et confie celui de Riquier à des *boni homines*<sup>4</sup>), Hariulf le présente au contraire accordant sa préférence à Riquier et n'hésite pas, à la suite du récit du retour des reliques de Riquier rédigé en vers par l'abbé Enguerrand (vers 1015-1045)<sup>5</sup>, à exagérer la dévotion du duc des Francs envers le saint :

[...] *l'illustre Hugues reçut le saint et, transportant notre bienheureux père sur ses épaules sur une lieue, pieds nus et le visage baigné de larmes, il vint au temple où il déposa l'ami du Christ à l'emplacement de son autel [...]*<sup>6</sup>.

---

<sup>2</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 155-156 ; *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum V, c. 4, p. 559.

<sup>3</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 156 ; *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum V, c. 4, p. 559. Selon E. Bozóky, la réalisation de ces deux reliquaires était un moyen pour Arnoul II de pérenniser le lien avec ces deux saints en dépit de la perte de leurs reliques (*La politique des reliques de Constantin à Saint Louis*, p. 249).

<sup>4</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum V, c. 5, p. 559.

<sup>5</sup> *Acta sanctorum*, avril, tome III, c. 1, p. 460.

<sup>6</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 157 : [...] *inclytus Hugo accepit sanctum, per unam leucam scapulis suis nostrum asportans Patrem beatum, pedibusque nudis, madidusque fletu venit ad templum, Christi amicum sui altaris sedi imponit [...]*.



On apprend au passage que des précautions furent prises pour s'assurer que l'abbaye de Saint-Riquier avait bien récupéré l'intégralité des reliques de son saint patron :

*Après cela, les membres les plus éminents du peuple et tous ceux qui étaient tenus pour des hommes raisonnables furent priés par le duc de jurer que rien n'avait été enlevé ou changé parmi les corps saints. Et comme ces hommes l'avaient fait l'esprit libre et le cœur joyeux, une fois les corps des saints emportés, ils entreprirent avec sagesse de rentrer promptement chez eux<sup>7</sup>.*

Si Hariulf se fait l'écho de ces précautions, c'est sans doute parce que, dans son esprit, l'abbaye n'aurait pas pu renaître pleinement, après un X<sup>e</sup> siècle assez obscur, si elle n'avait pas récupéré l'intégralité des reliques de Riquier. Hariulf se montre également très précis en ce qui concerne la date du retour des reliques du saint. À deux reprises, il indique que leur retour eut lieu le 3 juin 981 (le III des nones de juin 981), c'est-à-dire le lendemain du retour des reliques de Valery<sup>8</sup>. Cependant, ces dates ne figurent ni dans l'*Historia relationis corporis s. Walarici abbatis in monasterium Leuconaense* (qui dit simplement que le retour des reliques de Riquier eut lieu après celui des reliques de Valery<sup>9</sup>), ni dans le récit en vers de l'abbé Enguerrand (qui ne mentionne pas le retour des reliques de Valery). Le retour des reliques de Riquier figure certes dans le propre de l'abbaye, au III des nones de juin<sup>10</sup>, mais nous avons vu dans notre chapitre 1 qu'il est postérieur à Hariulf : peut-être ce dernier a-t-il utilisé une source liturgique aujourd'hui perdue ayant précédé le propre ? Par ailleurs, si le fait que le retour des reliques de Valery eut lieu avant celui des reliques de Riquier devait être interprété, à l'abbaye de Saint-Valery, comme la preuve que Valery était un saint plus important que Riquier, il signifiait peut-être au contraire, pour Hariulf, qu'Hugues Capet avait en quelque sorte gardé le meilleur pour la fin.

---

<sup>7</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 156 : *Post hoc primores populi, et qui bonae mentis habebantur, jurare a duce rogantur, quod de sanctis corporibus nihil subtractum nihilque esset mutatum. Quod cum illi mente libera et animo hilari perfecissent, sumptis sanctorum corporibus, ad propria festinare cum modestia coeperunt.*

<sup>8</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 156-157 et 157.

<sup>9</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum V, c. 5, p. 559.

<sup>10</sup> F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 270.

### ***B. L'arrivée des reliques de Mauguille***

Dans le chapitre XXIX du livre III<sup>11</sup>, Hariulf relate l'arrivée à l'abbaye de Saint-Riquier, sous l'abbatiat d'Ingelardus (vers 980-vers 1015), des reliques de Mauguille qui, selon sa Vie rédigée par Hariulf<sup>12</sup>, aurait vécu en ermite dans le Ponthieu au VII<sup>e</sup> siècle (à l'image de Riquier à la fin de sa vie). Comme nous l'avons vu dans notre chapitre 2, la Vie de Mauguille rédigée par Hariulf est sans doute antérieure à sa chronique. Par conséquent, c'est certainement cette Vie qu'Hariulf utilise ici, plus précisément les chapitres 13 à 15 de celle-ci, et non la Vie d'Enguerrand, le successeur d'Ingelardus, rédigée par un autre moine de l'abbaye et aujourd'hui perdue, comme le pense Ferdinand Lot<sup>13</sup>. En comparant la Vie de Mauguille et la chronique d'Hariulf, on relève toutefois dans cette dernière la présence de trois éléments qui ne figurent pas dans la Vie et qui sont donc des ajouts faits par Hariulf<sup>14</sup>. Afin de mettre en évidence ces ajouts, nous allons d'abord résumer les chapitres 13 à 15 de la Vie de Mauguille puis étudier la version qu'Hariulf en donne dans sa chronique.

Dans la Vie de Mauguille<sup>15</sup>, Hariulf raconte que, sous l'abbatiat d'Ingelardus, les reliques de Mauguille furent transférées de *Monstroledus*<sup>16</sup> à Saint-Riquier. Certains moines se montrèrent toutefois sceptiques face à l'arrivée des reliques d'un saint dont ils ignoraient la vie. Les reliques furent alors déposées dans une petite église voisine qui lui était consacrée. Comme de nombreux miracles de guérison se produisirent à cet endroit, Ingelardus et les moines se repentirent d'avoir méprisé Mauguille et organisèrent une procession, en présence du peuple, pour aller chercher ses reliques et les ramener à Saint-Riquier (c. 13). La coutume s'établit chaque année, le 30 mai (le III des calendes de juin), de porter en procession les reliques de Mauguille jusqu'à *Monstroledus*. Une fois, malgré la tempête et la pluie, les deux cierges qui précédaient les reliques de Mauguille restèrent allumés (c. 14). Une autre fois, alors qu'un seigneur local avait usurpé une terre appartenant à Mauguille, les reliques de celui-ci devinrent si lourdes qu'il ne fut possible de les déplacer que lorsque la terre en question fut restituée (c. 15).

---

<sup>11</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 166-169.

<sup>12</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars secunda, p. 537-544.

<sup>13</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. XXXIII-XXXIV.

<sup>14</sup> À ce sujet, voir P.-A. Sigal, « Le travail des hagiographes aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », p. 167-168.

<sup>15</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars secunda, p. 542-543.

<sup>16</sup> Selon F. Lot (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 347), le village de Monstrelet-Saint-Mauguille, aujourd'hui disparu, était autrefois situé entre Boufflers et Vitz-sur-Authie (dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue).

Dans sa chronique, Hariulf reprend naturellement la même trame mais il ajoute tout d'abord que c'est à l'initiative des fidèles que les reliques de Mauguille furent transférées de *Monstroledus* à Saint-Riquier<sup>17</sup>. Il a peut-être introduit cet élément pour mieux justifier la suspicion des moines face à l'arrivée des reliques du saint. Ensuite, lorsqu'il évoque les nombreux miracles de guérison qui se produisirent dans la petite église voisine de l'abbaye, Hariulf établit un parallèle intéressant entre Mauguille, par l'intercession duquel Dieu a fait des miracles pour compenser le fait qu'il était méprisé, et Léa, première épouse de Jacob, que Dieu a rendu féconde pour compenser le fait que Jacob lui préférait Rachel, sa seconde épouse et sœur de Léa (Genèse 29, 31)<sup>18</sup>. Enfin, entre ce parallèle entre Mauguille et Léa et la procession par laquelle Ingelardus et les moines ramenèrent les reliques de Mauguille à Saint-Riquier, Hariulf évoque les nombreux ex-voto offerts par les fidèles en remerciement de leurs guérisons miraculeuses<sup>19</sup>, sans doute pour mettre davantage l'accent sur la sainteté de Mauguille.

### *C. L'arrivée des reliques de Vigor de Bayeux et la controverse qui en a découlé*

Dans le chapitre XXVIII du livre III<sup>20</sup>, Hariulf raconte comment les reliques de Vigor, évêque de Bayeux au début du VI<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>, sont venues enrichir, toujours sous l'abbatit d'Ingelardus, le trésor de reliques de l'abbaye de Saint-Riquier. Selon Ferdinand Lot, Hariulf utilise ici la Vie d'Enguerrand<sup>22</sup>. Cependant, le rapport entre Enguerrand et l'arrivée des reliques de Vigor de Bayeux est loin d'être évident. Quoiqu'il en soit, selon Hariulf, un clerc de Bayeux nommé Avitianus décida de fuir la « Neustrie<sup>23</sup> », attaquée par les Vikings, en emportant secrètement les reliques du saint. Ayant décidé de les vendre à Arras<sup>24</sup>, Avitianus s'arrêta à Saint-Riquier chez un parent nommé Bernard à qui il demanda de cacher la cassette contenant les reliques de Vigor, sans toutefois lui en révéler le contenu. Bernard cacha la cassette dans un coffre qui se trouvait à l'abbaye. La cassette se mit alors à illuminer

<sup>17</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 167.

<sup>18</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 167.

<sup>19</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 167-168.

<sup>20</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 162-166.

<sup>21</sup> L. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, tome 2, p. 220.

<sup>22</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. XXXIII.

<sup>23</sup> Hariulf parle bien de la Neustrie (*Neustriam patriam*) et non de la Normandie (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 162-163).

<sup>24</sup> Vigor était originaire du diocèse d'Arras et avait été éduqué à Saint-Vaast d'Arras (*Acta sanctorum*, novembre, tome I, c. 2, p. 298).

l'intérieur du coffre, ce qui le surprit grandement. Il interrogea Avitianus à ce sujet mais celui-ci se contenta de lui dire que la cassette contenait des reliques. Peu après, une femme venue assister à l'office divin s'assit sur le coffre qui contenait la cassette. Son vêtement commença alors à lui brûler les fesses. L'assistance s'écria que le coffre contenait quelque chose de merveilleux. Informé, Ingelardus fit venir Bernard et l'interrogea au sujet de la cassette. Celui-ci déclara qu'elle ne lui appartenait pas mais qu'il l'avait vue illuminer l'intérieur du coffre. Ingelardus fit alors venir Avitianus et lui promit de lui accorder ce qu'il voudrait s'il lui révélait le contenu de la cassette. Avitianus avoua qu'elle contenait les reliques de Vigor de Bayeux. Désireux de les conserver, Ingelardus les lui acheta puis procéda à leur élévation.

Ce récit, dont le but est de montrer que c'est par la volonté divine que les reliques de Vigor sont arrivées et restées à l'abbaye de Saint-Riquier, est intéressant pour deux raisons. Premièrement, sa véracité soulève des interrogations. Ainsi, Felice Lifshitz, tout en reconnaissant qu'il est difficile de déterminer de façon certaine s'il est vrai ou faux, pense que ce récit a pu être inventé pour permettre à l'abbaye de revendiquer la possession des reliques d'un saint normand alors même qu'elle n'en possédait pas. Felice Lifshitz en veut pour preuve le fait que, selon elle, Bayeux n'a jamais contesté à Saint-Riquier la possession des reliques de Vigor<sup>25</sup>. Il est vrai que, dans l'absolu, rien ne nous oblige à croire au vol commis par Avitianus, ni même à l'existence de ce dernier qui, comme par hasard, avait un parent vivant à Saint-Riquier. De plus, la Normandie en général et Bayeux en particulier n'ont pas été attaquées par les Vikings à la fin du X<sup>e</sup> ou au début du XI<sup>e</sup> siècle. Toutefois, même s'il ne faut pas la rejeter de façon catégorique, l'hypothèse de Felice Lifshitz nous paraît un peu trop radicale. En effet, en laissant de côté la dimension miraculeuse de ce récit, un tel vol de reliques, au X<sup>e</sup> ou au XI<sup>e</sup> siècle, n'a rien d'impossible, la référence aux Vikings ayant pu servir de prétexte pour justifier le vol. En outre, comme nous allons le voir juste après, il est bel et bien question, dans le chapitre V du livre IV de la chronique d'Hariulf, d'une controverse opposant Saint-Riquier, des « Neustriens » et des « Senlisiens » au sujet de la possession des reliques de Vigor<sup>26</sup>. Enfin, dans les chapitres XIX et XX du livre IV, Hariulf évoque le don par Saint-Riquier, à la demande de Guillaume le Conquérant, d'une relique de Vigor<sup>27</sup>. Si l'hypothèse de Felice Lifshitz était juste, c'est-à-dire si les reliques de Vigor n'étaient en fait jamais arrivées à Saint-Riquier, alors cela signifierait que toutes les

---

<sup>25</sup> F. Lifshitz, « The migration of Neustrian relics in the Viking Age », p. 186-187.

<sup>26</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 186-188.

<sup>27</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 225-229.

références à Vigor qui figurent dans le livre IV ont également été inventées, ce qui paraît difficile à croire<sup>28</sup>.

Deuxièmement, indépendamment de sa véracité, ce récit est révélateur de l'état d'esprit d'Hariulf. En effet, ce dernier ne cherche nullement à dissimuler le fait qu'Avitianus a volé les reliques de Vigor de Bayeux pour les vendre et ne s'indigne pas davantage d'un tel procédé simoniaque. Pourtant, un peu plus haut, dans le chapitre XX du livre III, il a déploré le fait que Jérémie, pourtant un moine et non un clerc comme Avitianus, avait emporté à Sens, en 881, des reliques appartenant à l'abbaye de Saint-Riquier<sup>29</sup>, à tel point que l'on peut légitimement se demander s'il ne faut pas y voir un vol de reliques qu'Hariulf n'aurait pas voulu avouer<sup>30</sup>. Il en ressort que ce dernier pouvait aussi bien porter aux nues toute personne enrichissant le trésor de reliques de l'abbaye de Saint-Riquier (et plus généralement son patrimoine) que vouer aux gémonies toute personne appauvrissant celui-ci et ce, dans les deux cas, quels que soient les raisons invoquées et les moyens employés.

Comme nous l'avons dit juste avant, il est question, dans le chapitre V du livre IV (c'est-à-dire parmi les chapitres relatifs à l'abbatit d'Enguerrand (vers 1015-1045)), d'une controverse au sujet de la possession des reliques de Vigor de Bayeux<sup>31</sup> :

*Nous avons raconté que, du temps du seigneur Ingelardus, le corps du bienheureux évêque Vigor avait été transporté de Neustrie à Centule avec honneur ; et nous rendons grâce à Dieu tout-puissant, du plus profond de notre cœur, pour avoir mérité cela. Ainsi assurés de la bénédiction de Dieu qui nous a été apportée par le don du corps de ce saint, nous allons maintenant plaider contre ceux qui essayent d'obscurcir notre si grand bien. [...] Lorsqu'il arrive que l'un des nôtres discute avec des Neustriens ou des Senlisiens au sujet du corps de ce saint, les uns disent : « Parce qu'il a été notre évêque, il repose chez nous » ; et les autres affirment également le*

---

<sup>28</sup> Signalons ici que, selon F. Neveux, les moines de Saint-Vigor-le-Grand auraient emporté les reliques de Vigor à l'abbaye de Saint-Riquier avant 911/933 (*La Normandie des ducs aux rois*, p. 273) mais cette affirmation, dont nous ne connaissons pas la source, ne permet de confirmer ni le récit d'Hariulf, ni l'hypothèse de F. Lifshitz.

<sup>29</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 141-142.

<sup>30</sup> À ce sujet, voir P. J. Geary, *Le vol des reliques au Moyen Âge* ; N. Herrmann-Mascard, *Les reliques des saints*, p. 344-345 et 364-402.

<sup>31</sup> Au sujet des controverses de ce genre, voir N. Herrmann-Mascard, *Les reliques des saints*, p. 336-339 ; P.-A. Sigal, *L'homme et le miracle dans la France médiévale*, p. 13-14 ; P. J. Geary, *Le vol des reliques au Moyen Âge*, p. 102-103.

*posséder. Notre trésor, que Dieu nous a donné, semble donc être comme obscurci auprès des incertains*<sup>32</sup>.

Cette controverse oppose donc l'abbaye de Saint-Riquier, des « Neustriens » et des « Senlisiens ». Le terme « Neustriens » désigne peut-être les moines de Saint-Vigor-le-Grand, abbaye située juste au nord-est de Bayeux et fondée ou restaurée vers 1063 par l'évêque Odon de Bayeux, demi-frère de Guillaume le Conquérant, qui furent dispersés en 1082 lorsque Guillaume le Conquérant fit emprisonner son demi-frère, à moins qu'il s'agisse de l'évêque et des chanoines de la cathédrale de Bayeux à qui Saint-Vigor appartenait au XI<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>. Quant à eux, les « Senlisiens » sont manifestement les chanoines de la collégiale Saint-Frambourg de Senlis<sup>34</sup>, fondée dans les dernières années du X<sup>e</sup> siècle par Adélaïde, épouse d'Hugues Capet<sup>35</sup>. En effet, le ms. 1190 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, un évangélaire datant du deuxième quart du IX<sup>e</sup> siècle, contient au fol. 14r, d'une main pouvant dater du XI<sup>e</sup> siècle, une oraison dans laquelle sont invoqués, entre autres, Vigor et Frambourg<sup>36</sup>. Cette référence à Vigor, dans un évangélaire possédé au XI<sup>e</sup> siècle par la collégiale Saint-Frambourg de Senlis, laisse penser que cette dernière possédait alors des reliques de Vigor, d'où ses prétentions.

Quoi qu'il en soit, il est difficile de déterminer avec certitude si Hariulf évoque cette controverse de sa propre initiative ou s'il ne fait que suivre la Vie d'Enguerrand. Par conséquent, il est également difficile de savoir si la démonstration qui suit, et qui vise à convaincre le lecteur que l'abbaye de Saint-Riquier possède bien les reliques de Vigor de Bayeux, est l'œuvre d'Hariulf ou de l'auteur de la Vie d'Enguerrand. Cette démonstration repose sur trois arguments<sup>37</sup> : le premier est que les miracles ayant eu lieu à Bayeux et à Senlis mis en avant par les concurrents de Saint-Riquier pour justifier leurs prétentions ne

---

<sup>32</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 186-187 : *Retulimus sub domno Ingelardo beati Vigoris episcopi corpus honorabile a Neustria Centulam translatum ; quod quia meruimus, Deo omnipotenti ex corde intimo gratias rependamus. Securi igitur de Dei munere in sancti corporis collata nobis benedictione, jam modo contra illos agamus, qui tantum bonum nostrum obscurare nituntur. [...] Dum enim quemquam nostratum cum Neustrianis vel Silvanectensibus de sancti corpore colloqui contingit, dicentibus istis quia noster episcopus fuit, nobis quiescit ; illis aequae referentibus se hunc habere, noster a Deo nobis datus thesaurus apud incertos quasi fuscari videtur.*

<sup>33</sup> L. Musset, « Monachisme d'époque franque et monachisme d'époque ducale en Normandie », p. 65-66 ; V. Gazeau, *Normannia monastica*, tome 1, p. 13-14, 24, 40 et 301-302, et tome 2, p. 5-6.

<sup>34</sup> C'est également l'opinion de J. Hénocque (*Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 321-322).

<sup>35</sup> Helgaud de Fleury, *Vie de Robert le Pieux*, éd. et trad. R.-H. Bautier et G. Labory, c. 14, p. 82-83 ; N. Bianchina, « Saint-Frambourg de Senlis », p. 5 et 7-8.

<sup>36</sup> <http://www.calames.abes.fr/pub/#details?id=BSGA13406> ; B. Bischoff, *Katalog der festländischen Handschriften des neunten Jahrhunderts*, tome 3, n° 5170, p. 254.

<sup>37</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 187-188.

permettent pas de prouver que ces derniers possèdent les reliques de Vigor car, de façon générale, les miracles n'ont pas toujours lieu à l'endroit où se trouvent les reliques d'un saint. Le deuxième argument est que c'est par la volonté divine que les « Neustriens » ont perdu leur saint patron. Il est illustré fort à propos par la citation suivante : [...] *si le Seigneur ne garde pas la cité, c'est en vain que veille celui qui la garde*<sup>38</sup> (psaume 127 (126), 1). La façon dont le troisième argument est introduit est assez abrupte : *Nous allons maintenant clouer le bec des citoyens de Senlis qui s'enorgueillissent vainement de posséder le corps du saint*<sup>39</sup>. Hariulf raconte ensuite, en s'appuyant apparemment sur la Vie d'Enguerrand, que ce dernier, s'étant rendu en Normandie, serait allé voir les moines de Saint-Ouen de Rouen. Nous avons vu dans notre chapitre 3 que ces derniers lui auraient fait le récit de la vie de Vigor et lui auraient donné, à sa demande, une copie de sa Vie qu'il aurait ensuite ramenée à l'abbaye de Saint-Riquier. Il faut cependant ajouter qu'Enguerrand aurait alors obtenu la preuve définitive que Saint-Riquier possédait bien les reliques de Vigor de Bayeux. En effet, les moines de Saint-Ouen lui auraient dit qu'ils possédaient le menton du saint et Enguerrand, de retour à l'abbaye, aurait constaté que la seule relique manquante de Vigor était justement son menton. Tous ces éléments révèlent donc que l'abbaye de Saint-Riquier, comme ses concurrents, prétendait posséder l'intégralité ou presque des reliques du saint alors que celles-ci étaient manifestement dispersées entre plusieurs établissements religieux<sup>40</sup>.

Voici à présent comment le chapitre V du livre IV se termine :

*Ces éléments insérés de façon utile, ainsi que nous l'espérons, nous passons à la vie du seigneur Enguerrand. En ce qui concerne saint Vigor, nous apporterons plus loin des preuves plus certaines et auxquelles on ne peut s'opposer*<sup>41</sup>.

C'est dans le chapitre XX du livre IV qu'Hariulf apporte les preuves incontestables dont il est question dans cet extrait. Dans ce chapitre, il raconte en effet que Guillaume le Conquérant, alors duc de Normandie, envoya un moine de Cerisy-la-Forêt à Saint-Riquier, sous l'abbatit de Gervin (1045-1071), afin d'obtenir une relique de Vigor de Bayeux pour

<sup>38</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 187 : [...] *nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam*.

<sup>39</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 187 : *Silvanectis autem civibus, de sancti corpore inaniter superbis, jam modo ora claudamus*.

<sup>40</sup> L. Musset, « Les translations de reliques en Normandie », p. 104 ; F. Neveux, « Les reliques de la cathédrale de Bayeux », p. 112, note 17, et p. 125 et 129.

<sup>41</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 188 : *His proficue, ut speramus, insertis, ad domni Angelranni vitam transeamus, alibi de sancto Vigore certiora, et quibus obviari non possit probamenta dicturi*.

cette abbaye normande fondée par son père, Robert le Magnifique, en 1032. Ayant reçu un os du bras droit du saint, les moines de Cerisy-la-Forêt voulurent toutefois s'assurer que cette relique était authentique. Pour ce faire, étant donné que les reliques de Vigor avaient la réputation de résister au feu, ils enveloppèrent dans du lin celle qu'ils avaient reçue, l'exposèrent aux flammes et constatèrent ensuite qu'elle était restée miraculeusement intacte. Puis, huit jours plus tard, un autre miracle se produisit lorsqu'un homme possédé par le démon fut guéri après avoir bu l'eau ayant servi à laver ladite relique<sup>42</sup>. Il apparaît donc clairement qu'Hariulf considère ces deux miracles comme des preuves incontestables du fait que l'abbaye de Saint-Riquier possède bien les reliques de Vigor de Bayeux en raison de leur dimension surnaturelle, les miracles étant perçus comme des manifestations de la puissance de Dieu<sup>43</sup>.

## II. Les miracles attribués à l'intercession de Riquier

### *A. Sous les abbatiats d'Ingelardus et d'Enguerrand (vers 980-1045)*

Hariulf a intégré dans sa chronique plusieurs récits de miracles attribués à l'intercession de Riquier et qui ont eu lieu sous les abbatiats d'Ingelardus, Enguerrand et Gervin. Il souhaitait sans doute montrer ainsi que l'abbaye de Saint-Riquier bénéficiait toujours, par l'intermédiaire de son saint patron, de la protection divine. Seul le miracle relaté dans le chapitre XXIV du livre III, et qui n'est autre que le premier des neuf miracles de Riquier postérieurs au retour de ses reliques en 981 et rédigés en vers par Enguerrand, a eu lieu avec certitude sous l'abbatiate d'Ingelardus : les champs de blé piétinés par la foule nombreuse venue assister au retour des reliques de Riquier en 981 produisent davantage, au moment de la moisson, que les autres champs<sup>44</sup>.

Dans le chapitre IX du livre IV, on trouve plusieurs autres récits de miracles attribués à l'intercession de Riquier. Les cinq premiers proviennent également des neuf miracles de Riquier postérieurs au retour de ses reliques en 981 et rédigés en vers par Enguerrand. Le titre

---

<sup>42</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 228-229. À ce sujet, voir N. Herrmann-Mascard, *Les reliques des saints*, p. 134-136 et 333 ; P.-A. Sigal, *L'homme et le miracle dans la France médiévale*, p. 162-163.

<sup>43</sup> Signalons ici que le premier de ces deux miracles fait d'ailleurs penser à une sorte d'ordalie par le feu.

<sup>44</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 157 ; *Acta sanctorum*, avril, tome III, c. 2, p. 460.



du chapitre IX (*Des miracles du très saint Riquier qui eurent lieu de son temps*<sup>45</sup>, à savoir du temps d'Enguerrand) indique qu'ils ont eu lieu sous l'abbatit de ce dernier pour Hariulf alors qu'il est en fait difficile de savoir si c'est bien le cas ou s'ils ont eu lieu sous l'abbatit de son prédécesseur Ingelardus :

- Un homme et une femme tombés accidentellement dans un puits le jour de la fête de Riquier sont retrouvés sains et saufs.
- Un clerc avale une arête de poisson, le Dimanche des Rameaux, alors qu'il mange avec les moines au réfectoire. Le Jeudi saint, alors qu'il se croit sur le point de mourir, il demande à être porté devant l'autel de Riquier et est alors guéri.
- Un charpentier nommé Engelguinus chute du clocher mais a la chance de voir sa chute amortie par une balustrade.
- Alors que le temps était jusque-là très pluvieux, il fait un temps radieux durant les trois jours de la fête de Riquier puis le temps redevient très pluvieux.
- Deux serfs du domaine de Chevincourt<sup>46</sup> sont enlevés et chargés de chaînes par des brigands. Les deux prisonniers ayant imploré Riquier le jour de sa fête, leurs liens se rompent et ils sont libérés<sup>47</sup>.

On constate qu'il s'agit souvent de situations qui pourraient nous paraître anodines mais qui furent alors interprétées comme miraculeuses. Par ailleurs, trois de ces cinq miracles ont eu lieu à l'occasion de la fête de Riquier (le 9 octobre). Il faut certainement y voir la volonté de l'abbaye de Saint-Riquier, aussi bien à l'époque d'Enguerrand qu'à celle d'Hariulf, de promouvoir cette fête au cours de laquelle les fidèles devaient venir honorer le saint protecteur du Ponthieu. Ceci n'est pas sans rappeler les cent vassaux de l'abbaye énumérés dans l'inventaire de 831 et qui, selon Hariulf (livre III, chapitre III), devaient venir à Saint-Riquier le jour de la fête du saint, à Noël, à Pâques et à la Pentecôte<sup>48</sup>.

Hariulf rapporte ensuite, toujours dans le chapitre IX du livre IV, un miracle dans lequel un des fidèles de Saint-Riquier, fait prisonnier et chargé de chaînes par un seigneur

---

<sup>45</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 196 : *De miraculis sanctissimi Richarii quae ejus tempore acciderunt.*

<sup>46</sup> Dép. Oise, arr. Compiègne, cant. Thourotte.

<sup>47</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 196-199 ; *Acta sanctorum*, avril, tome III, c. 3, 4, 5, 9 et 7, p. 460-461.

<sup>48</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 97.

laïque nommé Hucbertus, est libéré miraculeusement après avoir imploré Riquier<sup>49</sup>. Le commentaire suivant d'Hariulf, qui se trouve juste après le récit de ce miracle, est toutefois intéressant :

*Bien que le vénérable Enguerrand ait attribué ce miracle aux mérites du très saint Riquier, nous croyons à bon droit qu'un si grand mérite a été accompli en faveur de ce même homme bienheureux car il se disposait ainsi, aux yeux de Dieu, à ce que de grandes choses adviennent d'une façon ou d'une autre<sup>50</sup>.*

Ce commentaire révèle qu'il s'agit d'un miracle de Riquier rédigé par Enguerrand<sup>51</sup> mais qu'Hariulf l'attribue aux vertus de celui-ci pour valoriser sa sainteté. On retrouve la même logique à l'œuvre dans les deux derniers miracles du chapitre IX : *À présent, nous allons voir quelques miracles dont on sait sans l'ombre d'un doute qu'ils ont été accomplis par la puissance divine en vertu de la bonté de celui-ci<sup>52</sup>*, à savoir Enguerrand. Cette phrase laisse penser que ces deux miracles (qui mettent en scène des chevaux appartenant à des moines de Saint-Riquier et refusant d'avancer après avoir été volés par des brigands<sup>53</sup>) sont peut-être tirés de la Vie d'Enguerrand, aujourd'hui perdue<sup>54</sup>, mais il se peut à nouveau qu'il s'agisse de miracles de Riquier attribués par Hariulf à Enguerrand. En revanche, il n'y a pas de doute possible au sujet du miracle relaté dans le chapitre XVII du livre IV et qui provient peut-être lui aussi de la Vie d'Enguerrand : une fille paralytique originaire de Feuquières-en-Vimeu<sup>55</sup> est amenée par sa mère devant le tombeau d'Enguerrand. Après avoir placé avec dévotion une chandelle, elle s'endort et, à son réveil, est guérie<sup>56</sup>.

---

<sup>49</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 199.

<sup>50</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 199 : *Hoc igitur miraculum, licet venerabilis Angelrannus sanctissimi Richarii meritis adscribat, nos non immerito pro ipso eodem beato viro tantam credimus fuisse peractam virtutem, quippe qui talem se Dei oculis aptabat, pro quo utique magna fieri deberent.*

<sup>51</sup> Ce miracle n'est toutefois connu que par la chronique d'Hariulf (il ne figure pas parmi les neuf miracles de Riquier postérieurs au retour de ses reliques en 981 et rédigés en vers par Enguerrand).

<sup>52</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 199 : *Nunc vero aliqua recenseamus quae absque aliquo fuco cognoscantur ob ejus bonitatem divinitus esse peracta.*

<sup>53</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 199-200.

<sup>54</sup> Ces deux miracles ne sont connus que par la chronique d'Hariulf.

<sup>55</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Gamaches.

<sup>56</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 216. Ce miracle n'est connu que par la chronique d'Hariulf.

### ***B. Sous l'abbatiat de Gervin (1045-1071)***

Dans le chapitre XXXI du livre IV, on trouve cinq miracles attribués à l'intercession de Riquier et qui, selon Hariulf, ont eu lieu sous l'abbatiat de Gervin. Ils figurent tous dans le *Libellus de miraculis sancti Richarii factis post ejus relationem*<sup>57</sup> mais, comme nous l'avons vu dans notre chapitre 2, cette source semble en fait postérieure à la chronique d'Hariulf. Il est donc possible que ces cinq miracles proviennent d'une source orale :

- Alors que l'abbatiale est en train de brûler, un des serviteurs de l'abbaye, monté pour essayer de lutter contre le feu, fait une lourde chute mais, grâce à Dieu et à Riquier, il se relève indemne tandis que l'incendie s'éteint de lui-même.
- Un aveugle originaire du *pagus* de Tournai se rend à Corbie dans l'espoir d'être guéri lorsqu'un vieillard d'une grande beauté lui apparaît et lui recommande d'aller plutôt à Saint-Riquier, ce qu'il fait. Là, le vieillard d'une grande beauté, qui n'était autre que Riquier, lui rend la vue.
- Un aveugle ne retrouve définitivement la vue qu'après avoir promis de revenir chaque année à Saint-Riquier.
- Un écolier, devenu infirme après avoir fait l'école buissonnière, est finalement guéri après être venu invoquer Riquier à l'abbaye.
- Une femme retrouve l'usage de ses jambes par la simple présence des reliques de Riquier<sup>58</sup>.

Le deuxième de ces cinq miracles présente l'intérêt de montrer que Saint-Riquier voulait, dans une certaine mesure, rivaliser avec Corbie<sup>59</sup>. Dans ce même miracle, c'est sans doute parce que Corbie avait des possessions dans le Tournaisis<sup>60</sup> que l'aveugle originaire du *pagus* de Tournai a d'abord voulu se rendre dans cette célèbre abbaye picarde. Dans les trois derniers miracles, on retrouve plus ou moins explicitement l'idée, évoquée plus haut, selon laquelle les fidèles doivent venir, si possible régulièrement, à Saint-Riquier. Enfin, dans le

---

<sup>57</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum V, c. 15-20, p. 571-573 ; *Acta sanctorum*, avril, tome III, c. 16, p. 459.

<sup>58</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 258-261.

<sup>59</sup> Au sujet de la concurrence entre saints locaux voisins, voir P.-A. Sigal, *L'homme et le miracle*, p. 216-223.

<sup>60</sup> L. Morelle, « La liste des repas commémoratifs offerts aux moines de l'abbaye de Corbie », p. 279-299.

cinquième miracle, Hariulf fait de Riquier un saint plus grand que Benoît de Nursie qui réalisa un miracle comparable<sup>61</sup> :

*Ce miracle semble pouvoir être comparé au miracle du très bienheureux Benoît, si ce n'est qu'il est plus surprenant de voir un homme déjà associé à Dieu éprouver une telle compassion pour les infirmités humaines qu'il relève une femme malade par la seule présence de ses ossements, que d'en voir un autre, il est vrai très saint mais toujours otage de la chair, être amené à s'attaquer aux malheurs des hommes selon l'importunité des choses. Cependant, en disant cela, nous ne rabaissons pas les mérites éminents du bienheureux Benoît mais nous proclamons comme admirable ce que notre père a pu faire<sup>62</sup>.*

On peut rapprocher de ces cinq miracles de Riquier la vision<sup>63</sup> relatée dans le chapitre précédent, à savoir le chapitre XXX du livre IV, car elle contribue elle aussi à montrer que l'abbaye de Saint-Riquier bénéficiait de la protection divine. Une nuit, le moine Hugues<sup>64</sup>, qui se trouvait dans le chœur de l'abbatiale, entendit un concert de voix divines s'élever à l'entrée de celle-ci, au niveau de la tour dédiée au Sauveur. Il s'agissait des anges et des saints Innocents, dont la présence illuminait toute l'église et l'emplissait d'une odeur divine, venus visiter l'autel du Sauveur, où Angilbert avait déposé les reliques des saints Innocents<sup>65</sup>, puis l'autel dédié à Riquier<sup>66</sup>. Stupéfait par cette vision, Hugues alla réveiller le premier moine qu'il trouva afin que ce dernier soit témoin avec lui de cette manifestation divine. Indépendamment d'Hugues, Gervin assista au même spectacle et alla lui aussi chercher un

---

<sup>61</sup> Grégoire le Grand, *Dialogues*, éd. et trad. A. de Vogüé et P. Antin, l. II, XXXVIII, 1, p. 246-247.

<sup>62</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 261 : *Hoc itaque miraculum illi beatissimi Benedicti miraculo comparandum videtur, nisi quod amplius stupendum est, hominem Deo jam sociatum, tantopere humanae infirmitatis compassionem habuisse, ut sola suorum ossuum praesentia aegrotam erexerit, quam illum qui, quamvis sanctissimus, adhuc tamen carnis obses, miseriis hominum concurrere ipsa rerum importunitate trahebatur. Verumtamen haec dicentes non eminentia beati Benedicti merita contrahimus, sed istius patris nostris factum admirabile pro posse praedicamus.*

<sup>63</sup> À ce sujet, voir P. Dinzelsbacher, *Vision und Visionsliteratur im Mittelalter* ; P.-A. Sigal, *L'homme et le miracle*, p. 283-286.

<sup>64</sup> Hariulf précise que ce moine avait abandonné la milice du siècle (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 256 : [...] *ex saeculari conversus militia* [...]).

<sup>65</sup> Cette affirmation est vraie car Hariulf a recopié, dans le chapitre VIII du livre II de sa chronique, le passage du *De perfectione Centulensis ecclesiae* d'Angilbert dans lequel celui-ci indique que l'autel du Sauveur contenait les reliques de ce dernier et des saints Innocents (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 59).

<sup>66</sup> Au sujet de ce type de manifestations divines, voir P.-A. Sigal, « Le travail des hagiographes aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », p. 164.

autre moine pour qu'il en soit également témoin<sup>67</sup>. Pourtant, Hariulf semble prendre ses distances avec cette vision :

[...] *mais nous refusons de tout exposer afin de ne pas susciter la lassitude chez les incrédules par le récit de cet événement inaccoutumé. Il est pourtant véridique que les sentinelles célestes, après avoir rendu hommage à la mémoire du Sauveur et aux reliques des saints Innocents, se sont pressées auprès du bienheureux Riquier pour lui rendre hommage et se réjouir de la gloire déjà manifeste de son âme et de l'immortalité future de son corps. Mais laissons de côté ces choses secrètes et pour ainsi dire mystiques et venons-en à des faits plus évidents*<sup>68</sup>.

On pourrait penser qu'Hariulf ne croit pas à cette vision mais l'intègre dans sa chronique car elle permet de glorifier l'abbaye de Saint-Riquier. Toutefois, il nous semble plutôt qu'Hariulf croit à cette vision mais ajoute ce commentaire car il craint que d'autres n'y croient pas<sup>69</sup>.

### III. L'action de Gervin en faveur du culte des saints

#### A. La crypte construite à son initiative

Dans le chapitre XVIII du livre IV, Hariulf raconte que Gervin, parmi ses innombrables bonnes actions, a fait construire, sous l'abbatiale, une crypte contenant quatre autels<sup>70</sup>. Tout comme il avait recopié intégralement les passages du *De perfectione Centulensis ecclesiae* d'Angilbert relatifs aux autels et aux reliques qui se trouvaient à l'époque à Saint-Riquier (livre II, chapitres VIII et IX), Hariulf recopie ensuite intégralement

---

<sup>67</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 256-258.

<sup>68</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 258 : [...] *sed omnia exprimere refutamus, ne inassueta dicentes fastidium incredulis pariamus. Illud veraciter comprobatur, quia postquam caelestes excubiae memoriae Salvatoris et sanctorum Innocentium reliquiis honorum detulissent, ad beatum Richarium properabant de animae gloriae jam exstante, et de futura corporis immortalitate gaudium et honorem delaturi. Sed haec occulta et velut mystica seponentes, ad apertiora veniatur.*

<sup>69</sup> P.-A. Sigal indique à ce propos que les hagiographes étaient conscients du fait que plus les événements racontés sortaient de l'ordinaire et plus ils étaient difficiles à croire et qu'il leur fallait donc des garanties, le plus souvent la valeur du témoignage et sa proximité temporelle (« Histoire et hagiographie : les Miracula aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », p. 242-244).

<sup>70</sup> Au sujet de cette crypte, voir C. Sapin, *Les cryptes en France*, p. 192-196, 205-207 et 291.

la liste des nombreuses reliques placées par Gervin dans les quatre autels de cette crypte<sup>71</sup>. Cependant, il explique juste avant pourquoi il tient à recopier cette liste :

*Dans les quatre autels qui se trouvent dans cette crypte, il déposa de si nombreux et si glorieux gages du Seigneur Christ et de ses saints que, s'il n'y en avait pas d'autres, notre petite patrie, en vérité, se distinguerait très convenablement grâce à celles-ci. Nous ajoutons donc la liste de ces saintes reliques pour que la postérité puisse connaître de quelle gloire ce lieu sacré rayonne [...]»<sup>72</sup>.*

Hariulf recopie donc cette liste de reliques car elle est contributive à honorer l'abbaye de Saint-Riquier. Toutefois, la construction de cette crypte avec ses quatre autels nous paraît relever d'une démarche différente de celles qui aboutirent au retour des reliques de Riquier et à l'arrivée de celles de Mauguille et de Vigor de Bayeux et qui permirent à l'abbaye, du moins dans l'esprit d'Hariulf, d'accroître son prestige. En effet, la construction de cette crypte avec ses quatre autels témoigne plutôt de la volonté de Gervin de relancer le culte des saints en réorganisant la localisation des reliques au sein de l'abbatiale. Dès lors se pose la question de l'origine de celles-ci. Hariulf donne des renseignements à ce sujet juste après avoir recopié la liste des reliques :

*Gervin, pasteur très avisé, après s'être procuré avec un très grand zèle, en différents endroits de la Gaule, et en partie auprès du très saint Riquier, ces reliques si nombreuses et si précieuses de notre Seigneur Jésus-Christ et ces gages des saints, les plaça, le XIV des calendes de novembre<sup>73</sup>, dans les autels qu'il avait élevés avec honneur dans la crypte, dédiant avec respect cette même demeure à Dieu tout-puissant et à sainte Marie<sup>74</sup>.*

---

<sup>71</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 221-223. Selon F. Lot, cette liste de reliques a dû être rédigée par Gervin lui-même (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. XXXIV-XXXV).

<sup>72</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 220-221 : *In qua crypta per IV quae ibi sunt altaria, tanta tamque gloriosa Domini Christi et sanctorum ejus reposuit pignora, ut si alia non essent, his revera satis superque decenter insigniretur nostra patriola. Harum ergo sacrarum reliquiarum indiculum apponimus, ut quanta gloria sacer ille locus vigeat, posteritas queat nosse [...]*.

<sup>73</sup> Cette date figure dans le propre de l'abbaye (F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 270).

<sup>74</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 223 : *Haec tanta tamque pretiosa Domini nostri Jesu Christi, ac sanctorum pignora sagacissimus pastor Gervinus per diversa Galliae loca studio ingenti quaesita, partim etiam apud sanctissimum Richarium reperta in altariis quae in crypta erexit honorifice collocavit XIV Kalend. Novembris, eadem domum Deo omnipotenti et sanctae Mariae veneranter dedicans.*

S'il est bien sûr possible que Gervin ait obtenu des reliques d'autres établissements religieux<sup>75</sup>, on peut toutefois se demander si elles ne provenaient pas plutôt des autels qui ont été consacrés à l'époque d'Angilbert, en 798-799. Il est difficile de répondre à cette question de façon sûre mais on retrouve en tout cas, dans la liste des reliques placées par Gervin dans la crypte, certaines des reliques énumérées dans le *De perfectione Centulensis ecclesiae* d'Angilbert. Quoi qu'il en soit, preuve qu'elle lui tenait à cœur, c'est dans cette même crypte que Gervin fut enterré en 1075<sup>76</sup> et que son corps fut retrouvé au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>77</sup>.

### ***B. La valorisation du culte de Vigor de Bayeux***

Le cas de Vigor de Bayeux illustre lui aussi l'action de Gervin en faveur du culte des saints. Nous avons présenté plus haut la controverse opposant Saint-Riquier, Bayeux et Senlis au sujet de la possession de ses reliques. Dans le chapitre XX du livre IV, Hariulf relate une vision qu'aurait eu le prieur Regneguardus, venu de Saint-Vanne de Verdun avec Gervin, alors que ce dernier était absent. Vigor serait ainsi apparu à Regneguardus pour réclamer que sa fête soit célébrée avec plus de solennité. À son retour, informé de cette vision, Gervin aurait alors ordonné que la fête de Vigor soit désormais célébrée plus solennellement<sup>78</sup>. Quelques années plus tard, il alla plus loin :

*Au bout de quelques années, ayant convoqué des hommes honorables, à savoir des évêques et des abbés, le père Gervin retira ses membres très saints de la châsse dans laquelle ils reposaient depuis l'époque de l'abbé Ingelardus et les montra à la foule des fidèles par les mains des pontifes qui avaient été convoqués ; ensuite, il les déposa avec honneur dans une autre châsse ornée d'or et d'argent, comme il convenait pour un tel confesseur de Dieu<sup>79</sup>.*

---

<sup>75</sup> F. Lot avance l'hypothèse que certaines reliques provenaient du pèlerinage effectué par Gervin en Terre Sainte en 1026-1027 (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 221, note 2).

<sup>76</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 273.

<sup>77</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 274, note 2.

<sup>78</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 226.

<sup>79</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 229 : *Post aliquot autem annorum spatia, convocatis honorificis viris, episcopis scilicet et abbatibus, Gervinus pater ejus sacratissima membra de ea capsula, in qua a tempore Ingelardi abbatis pausaverant, abstulit et per manus pontificum convocatorum populo fidei demonstravit ; deinde in aliam auro et argento paratam reposuit honorifice, ut decebat tantum Dei confessorem.*

Gervin aurait donc également décidé d'élever les reliques de Vigor et de les transférer dans une nouvelle châsse plus précieuse. Cependant, pour mieux comprendre la raison d'être de ses décisions, il faut se pencher sur le passage suivant du chapitre V du livre IV :

[...] *comme la lecture de sa Vie [celle de Vigor de Bayeux] permettait de connaître le jour où le saint avait migré hors du monde, [l'abbé Enguerrand] hésitait quelque peu sur ce qu'il devait faire car la fête de la Toussaint revendiquait ce même jour selon une disposition moderne des Pères. Il décida par conséquent que sa fête serait à nouveau souhaitée au saint le lendemain. Il fut donc fait ainsi mais pas de la manière qui convenait pour un tel confesseur*<sup>80</sup>.

La vision de Regneguardus et les décisions de Gervin peuvent donc être analysées comme la réponse implicite à ce passage du chapitre V, c'est-à-dire comme la preuve qu'Hariulf tient Gervin en plus haute estime que son prédécesseur Enguerrand dans la mesure où, dans son esprit, Gervin a mieux compris qu'Enguerrand l'importance et l'utilité du culte des saints pour l'abbaye de Saint-Riquier. Il s'agit peut-être aussi d'une réponse implicite aux concurrents de Saint-Riquier qui remettaient en cause le fait que l'abbaye possédait les reliques de Vigor. On constate par ailleurs qu'Hariulf évoque la Toussaint (célébrée le 13 mai à partir de 610, elle fut fixée par le pape Grégoire IV, en 835, au 1<sup>er</sup> novembre) mais ne parle pas de la Commémoration des défunts qui a lieu le lendemain, le 2 novembre. Nous en déduisons que cette fête, instituée à Cluny par l'abbé Odilon en 998 mais qui ne devint officielle qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, n'était pas encore célébrée à Saint-Riquier au XI<sup>e</sup> siècle. François Neveux a par ailleurs montré que Vigor est fêté le 1<sup>er</sup> novembre au calendrier romain mais le 3 novembre au calendrier bayeusain<sup>81</sup>.

Dans le chapitre XX du livre IV, Hariulf recopie un poème composé en l'honneur de Vigor de Bayeux par Folcard de Saint-Bertin<sup>82</sup>. La biographie de ce dernier, qui vécut surtout durant la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, n'est pas connue de façon détaillée. Moine de Saint-Bertin, Folcard serait parti en Angleterre sous le règne d'Édouard le Confesseur. Il fut moine à Canterbury puis dirigea l'abbaye de Thorney pendant seize ans avant de revenir en Flandre.

---

<sup>80</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 188 : [...] *quia vero ipsius vitae lectio docebat, qua die sanctus e mundo migrasset, haesitabat parum quid faceret, quia eam diem Omnium Sanctorum festivitas ex moderna Patrum institutione vindicabat. Statuit autem ut sequenti die festivitas sua sancto reexhiberetur. Factumque est ita, sed non sic ut tantum decuisset confessore.*

<sup>81</sup> F. Neveux, « Les reliques de la cathédrale de Bayeux », p. 130, note 140.

<sup>82</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 227.



Parmi ses œuvres, en plus du poème en l'honneur de Vigor, on trouve entre autres une Vie de saint Bertin et une Vie de saint Omer<sup>83</sup>. Néanmoins, nous ne savons pas exactement pour quelle raison Folcard a composé ce poème<sup>84</sup> (peut-être parce que Vigor est originaire d'Artois ou alors parce qu'Odon, demi-frère de Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre à partir de 1066, était évêque de Bayeux) ni comment celui-ci est arrivé à Saint-Riquier (peut-être par l'intermédiaire de Gervin qui est allé en Normandie et en Angleterre). Dans tous les cas, Hariulf l'a sans doute recopié car il était en l'honneur de Vigor de Bayeux dont Gervin avait justement voulu développer le culte.

### *C. La valorisation du culte d'Angilbert*

Comme nous l'avons vu dans notre chapitre 3, Hariulf indique dans le chapitre XVII du livre IV, après avoir recopié le catalogue en vers des abbés de Saint-Riquier composé par l'abbé Enguerrand<sup>85</sup>, que Gervin est allé à l'abbaye de Gorze à une date indéterminée et en a ramené un manuscrit contenant des informations relatives à l'histoire de l'abbaye de Saint-Riquier au IX<sup>e</sup> siècle. Ces informations concernaient notamment les abbés Nithard et Ribbodon qui ne figurent pas, tout comme les abbés Coschinus et Helgaud, dans le catalogue en vers composé par Enguerrand<sup>86</sup>. Dans le chapitre XXXII du livre IV, on apprend que ce manuscrit de Gorze contenait également des informations sur Angilbert, à savoir la date de son décès et le lieu où il fut inhumé, ce qui incita Gervin à entreprendre des fouilles afin de retrouver son corps<sup>87</sup>. Hariulf livre au passage le commentaire suivant :

*En effet, comme en ce temps-là on ne savait pas de façon certaine où était le tombeau du seigneur et saint abbé Angilbert qui, pour cette raison, ne recevait aucun honneur terrestre, bien que sa mémoire fût très célèbre dans la bouche de tous les Français et en particulier de tous les habitants du Ponthieu et resplendissait à la vue du remarquable temple qu'il avait autrefois fondé, [...]»<sup>88</sup>.*

---

<sup>83</sup> *Dictionary of National Biography*, vol. 19, p. 352-353 ; S. Vanderputten, *Reform, Conflict, and the Shaping of Corporate Identities*, p. 19. F. Lot se trompe donc lorsqu'il écrit que Folcard de Saint-Bertin est l'auteur d'une Vie de saint Ouen (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. XXXIV et p. 227, note 1).

<sup>84</sup> À ce sujet, voir P.-A. Sigal, « Le travail des hagiographes aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », p. 171-173.

<sup>85</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 218-219 ; MGH, SS, 15, 1, p. 181.

<sup>86</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 219-220.

<sup>87</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 264.

<sup>88</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 264 : *Enim sancti vero quoniam illo tempore domni et sancti Anghilberti abbatis tumulus certissime non sciebatur, et ob hoc nullo terreno honore potiebatur, quamvis*

La renommée prêtée par Hariulf à Angilbert est bien sûr exagérée. Il s'agit manifestement d'un prétexte inventé dans le but de justifier les fouilles lancées par Gervin qui souhaitait retrouver le corps d'Angilbert afin de développer son culte et donc d'augmenter l'attractivité de l'abbaye de Saint-Riquier<sup>89</sup>. De ce point de vue, il faut donc rapprocher la démarche de Gervin de l'importance pour Richard de Saint-Vanne, dont Gervin fut le disciple, du culte des saints et notamment de la découverte et de la vénération des reliques locales<sup>90</sup>.

Selon Hariulf, Gervin commença par faire fouiller l'entrée de l'abbatiale car c'est à cet endroit qu'Angilbert avait été inhumé en 814. Toutefois, c'est le corps de son fils Nithard qui fut alors découvert<sup>91</sup>. À partir de là, Hariulf adopte un ton plus hagiographique et ce, dans un premier temps, pour faire croire au lecteur que l'initiative de Gervin était soutenue par Dieu, c'est-à-dire qu'elle était juste. En effet, ne sachant pas où poursuivre les fouilles, Gervin reçut l'aide de Dieu par l'intermédiaire du moine Teudoaldus :

*[...] mais il n'aurait pas su où il devait chercher si la puissance de la majesté divine ne l'avait dirigé, grâce à un moine, dans cette circonstance : en effet, un frère nommé Teudoaldus le persuada que ledit saint devait être recherché à l'entrée du chœur, du côté occidental, c'est-à-dire à l'endroit où il était écrit dans le pavement : REX. LEX. LUX. PAX.*<sup>92</sup>.

À l'origine, ces quatre mots faisaient partie de l'épithaphe d'Angilbert composée à l'occasion de son décès en 814, gravée sur des tablettes de pierre disposées tout autour de sa tombe et recopiée par Hariulf dans le chapitre XII du livre II de sa chronique<sup>93</sup>. Il faut donc croire qu'ils ont été à nouveau gravés, cette fois-ci pour servir de repère, au moment de la

---

*ejus celeberrima memoria in ore universorum Franciscorum vel Pontivorum, atque aspectu egregii templi quondam ab eo fundati resplenderet, [...].*

<sup>89</sup> Au sujet des différents contextes et des différentes utilités des inventions de reliques, voir A.-M. Helvétius, « Les inventions de reliques en Gaule du Nord », p. 299-310.

<sup>90</sup> P. Healy, *The Chronicle of Hugh of Flavigny*, p. 39-53.

<sup>91</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 264-265.

<sup>92</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 265 : [...] *sed quo quaereret, nesciebat, nisi potentia divinae majestatis per quemdam monachum in hac re eum direxisset : nam persuasit ille frater, nomine Teudoaldus, saepefactum sanctum investigari debere in ingressu chori a parte occidentali, ubi videlicet in superficie pavimenti scriptum habebatur REX. LEX. LUX. PAX.*

<sup>93</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 78 ; MGH, SS, 15, 1, p. 179.

translation du corps d'Angilbert à l'intérieur de l'abbatiale, à l'initiative de l'abbé Ribbodon, en 842<sup>94</sup>, ou alors, comme le suggère Hariulf, au moment d'une translation ultérieure :

*Les ossements saints étaient rassemblés de façon désordonnée et enveloppés dans un manteau vert. Il est donc certain que le corps d'Angilbert, après l'abbé Ribbodon qui l'avait transféré intact, a été remplacé de la sorte par d'autres fidèles mus par la crainte des païens*<sup>95</sup>.

Dans un second temps, Hariulf présente Angilbert comme un saint. Ainsi, le corps de ce dernier, qui se trouvait donc bien à l'endroit indiqué par Teudoaldus<sup>96</sup>, dégageait [...] *une odeur d'une merveilleuse suavité*<sup>97</sup>. Cette odeur de sainteté fut sentie par le moine Raoul, sans doute celui déjà mentionné dans le chapitre XXVIII du livre IV<sup>98</sup>, qui était toujours vivant au moment où écrivait Hariulf, soit en 1088 au plus tard<sup>99</sup>. Il va de soi que la référence à ce moine, témoin de l'invention des reliques d'Angilbert, présente l'intérêt pour Hariulf de donner plus d'authenticité à son récit<sup>100</sup>. Curieusement, Hariulf précise ensuite qu'il subsistait toutefois un doute quant à l'identité du saint retrouvé. En manipulant le crâne de ce dernier, Teudoaldus, à nouveau inspiré par Dieu, finit par trouver, dans les narines, une authentique de reliques confirmant de façon irréfutable que c'était bien Angilbert<sup>101</sup>. On remarque au passage le rôle de Teudoaldus, aussi important que celui de Gervin, dans ce récit. Il nous semble que ce n'est pas le fruit du hasard mais, au contraire, un moyen simple et efficace de montrer que les moines de Saint-Riquier étaient associés à la démarche de leur abbé. Par ailleurs, toutes les précautions prises par Gervin et les moines révèlent à quel point il était important pour eux, qui voulaient développer le culte d'Angilbert, mais aussi pour Hariulf à leur suite, d'être sûrs et certains de bien posséder ses reliques.

<sup>94</sup> Le diacre Micon, moine et écolâtre de Saint-Riquier attesté de 825 à 853, a composé, à l'occasion de la translation de 842, une autre épitaphe d'Angilbert qu'Hariulf a recopiée dans le chapitre V du livre III (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 103 ; MGH, SS, 15, 1, p. 179).

<sup>95</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 265 : *Erant vero ipsa sancta ossa confuso ordine conglomerata pallioque viridi obvoluta. Unde certum est post Ribbodonem abbatem qui eum integrum transtulerat, ab aliis fidelibus timore paganorum itatenus eum fuisse repositum.*

<sup>96</sup> Selon H. Bernard, une plaque datant du XVII<sup>e</sup> siècle en indique l'emplacement (« À Saint-Riquier, sur les traces de Nithard », p. 407) mais nous n'avons pas pu la voir car l'entrée du chœur est aujourd'hui cachée par la grande estrade de bois sur laquelle se trouve l'autel.

<sup>97</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 265 : [...] *mirificae suavitatis odor.*

<sup>98</sup> Hariulf lui doit la connaissance d'un miracle attribué aux mérites de Gervin (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 254-255).

<sup>99</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 265.

<sup>100</sup> À ce sujet, voir P. Ruyffelaere, « Les *historiae foundationum monasteriorum* et leurs sources orales au XII<sup>e</sup> siècle », p. 239-240 ; P.-A. Sigal, « Le travail des hagiographes aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », p. 152-154.

<sup>101</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 265-266.

Tout doute ayant donc été dissipé, Gervin prit alors les décisions suivantes :

*Le vénérable pasteur, ayant ainsi obtenu ce qu'il désirait, remplaça le saint avec honneur, instituant que sa fête soit désormais toujours célébrée. Il éleva également de terre les corps du saint confesseur Chaydocus et de son compagnon et, disposant leurs reliques de façon plus convenable, il les exposa pour qu'elles soient honorées par la foule des fidèles<sup>102</sup>.*

Gervin voulait donc mettre en avant le culte d'Angilbert, le saint reconstruteur de l'abbaye de Saint-Riquier, mais également celui de Chaydocus et Fricorus (surnommé Adrien), les deux moines irlandais qui auraient converti Riquier à la vie religieuse. Il semble donc, plus généralement, qu'il souhaitait renouer avec le passé ancien de l'abbaye afin d'accroître son rayonnement et son attractivité, notamment auprès des fidèles. Quant à lui, Hariulf présente les initiatives de Gervin de façon positive car il approuve manifestement la volonté de celui-ci de relancer le culte des saints, un moyen parmi d'autres de célébrer l'abbaye de Saint-Riquier. Il ne faut pas oublier pour finir, comme nous l'avons vu dans notre chapitre 1, que la chronique d'Hariulf a ensuite été utilisée par l'abbé Anscher (1097-1136) qui a cherché, mais en vain, à obtenir la canonisation d'Angilbert.

### ***Synthèse du chapitre***

Hariulf rapporte les initiatives prises par les abbés Ingelardus, Enguerrand et Gervin pour magnifier le capital spirituel de l'abbaye de Saint-Riquier. Il s'agit d'une part des démarches ayant abouti au retour des reliques de Riquier, figure tutélaire de l'abbaye, et à l'arrivée de celles de Mauguille, saint presque contemporain de Riquier, et de Vigor de Bayeux, saint évêque normand prestigieux. Il s'agit d'autre part des actions menées par Gervin dans le but de relancer le culte des saints et donc d'accroître l'attractivité de l'abbaye, à savoir la construction d'une crypte avec quatre autels contenant de nombreuses reliques ainsi que la valorisation du culte de Vigor de Bayeux puis de celui d'Angilbert, Chaydocus et Fricorus, trois figures emblématiques des premiers temps de Saint-Riquier. Hariulf rapporte

---

<sup>102</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 266 : *Sic quae cupierat venerandus pastor adeptus, eumdem sanctum cum honore relocavit, semper deinceps celebrari ejus memoriam instituens. Sancti quoque confessoris Caydoci sociique illius corpora a terra levavit, et eorum reliquias decentius collocans, fidelibus populis honorandas censuit.*

également un certain nombre de miracles attribués à l'intercession de Riquier et qui témoignent, dans son esprit, du fait que l'action des trois abbés était soutenue par Dieu, notamment face à des établissements religieux pouvant faire figure de rivaux (Bayeux, Senlis, Saint-Valery ou encore Corbie). Ces miracles ont d'ailleurs eu lieu sous les abbatiats d'Ingelardus, Enguerrand et Gervin, comme s'ils étaient une sorte de trait d'union entre eux. En définitive, le fait qu'Hariulf rapporte tous ces éléments et les considère de façon positive montre bien qu'il adhère, quelques décennies plus tard, à leur volonté de développer le culte des saints et d'enrichir le trésor de reliques de l'abbaye de Saint-Riquier.

## CHAPITRE 10

### **Valoriser le capital temporel de l'abbaye**

L'action des abbés Ingelardus (vers 980-vers 1015), Enguerrand (vers 1015-1045) et Gervin (1045-1071) ne se limite pas qu'au domaine spirituel (reliques, miracles, culte des saints). Elle a également une dimension temporelle qu'Hariulf nous permet d'appréhender, malgré sa subjectivité et ses choix, lorsqu'il recopie ou évoque des actes relatifs aux possessions foncières de l'abbaye de Saint-Riquier. Afin de mettre en évidence les spécificités de l'action de chaque abbé, nous avons choisi de suivre une progression chronologique plutôt qu'un plan thématique fondé sur les différents types d'actes. Nous verrons donc successivement l'action d'Ingelardus, d'Enguerrand et de Gervin sur le plan temporel.

#### **I. L'action de l'abbé Ingelardus (vers 980-vers 1015)**

##### *A. Un abbé mieux considéré que ses deux prédécesseurs*

Six des huit derniers chapitres du livre III concernent l'action d'Ingelardus sur le plan matériel et temporel. Toutefois, Hariulf présente celle-ci de façon contrastée. Dans notre chapitre 3, nous avons ainsi évoqué les deux lettres du pape Jean XV datant de 993/995 et recopiées par Hariulf dans le chapitre XXV du livre III<sup>1</sup>. Cependant, avant de les recopier, Hariulf commence par critiquer l'action de Gerbert et de Fulchericus, les deux prédécesseurs d'Ingelardus :

---

<sup>1</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 158-159.

*L'abbé Ingelardus, découvrant par ce qu'il entendait et voyait que de nombreuses terres de saint Riquier avaient été données et divisées par ses prédécesseurs, à savoir Gerbert et Fulchericus qui avaient été à la tête des clercs, et que quelques autres terres, comme ceux-ci s'étaient tus et ne s'y étaient pas opposés, étaient occupées par des hommes plus forts, commença à se démener avec toute son ardeur de façon à ce que le saint puisse récupérer ce qui lui appartenait [...]².*

Si le fait que Gerbert soit critiqué n'est pas surprenant, le fait que Fulchericus le soit également l'est davantage. En effet, nous avons vu dans notre chapitre 7 qu'Hariulf, dans les chapitres XXI et XXII du livre III<sup>3</sup>, avait valorisé Fulchericus au détriment de Gerbert car le premier était un ancien moine alors que le second était un clerc. Pourtant, il porte ici le même regard négatif sur ces deux abbés. Peut-être cherche-t-il de la même façon à valoriser Ingelardus au détriment de Gerbert et de Fulchericus ? Cela signifierait alors que, dans son esprit, en parallèle des progrès accomplis dans la restauration de l'abbaye de Saint-Riquier au cours du X<sup>e</sup> siècle, chaque abbé aurait été meilleur que son prédécesseur.

Hariulf raconte ensuite comment Ingelardus aurait sollicité et obtenu le soutien du pape Jean XV :

*En effet, après avoir construit une habitation convenant à l'ordre monastique, voyant que les cœurs endurcis des compatriotes refusaient de restituer au saint les possessions qu'ils lui avaient volées, il se rend à Rome et expose au souverain pontife comment le célèbre monastère de Saint-Riquier a été dévasté par une attaque des païens et comment lui-même a été envoyé pour restaurer ce lieu par la décision des nobles français ; il l'implore, ce que lui seul pouvait garantir, que l'excommunication de son autorité poursuive ceux qui refusent de restituer au saint les biens qu'ils lui ont dérobés injustement. Le pontife apostolique, compatissant envers lui avec une profonde affection et gémissant du fait qu'une église si renommée ait été détruite,*

---

<sup>2</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 158 : *Ingelardus abbas auditu et visu comperiens ab antecessoribus suis, Girberto scilicet et Fulcherico, qui clericis praefuerant, multas sancti Richarii terras donatas et distractas fuisse, aliquas etiam, dum illi tacent nec contradicunt, a fortioribus occupatas, omni studio coepit satagere qualiter sanctus sua rehaberet [...].*

<sup>3</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 149-152.

*l'approuva avec une grande bonté, lui remettant les lettres de l'autorité apostolique que voici, qui devaient être portées à la connaissance des usurpateurs*<sup>4</sup>.

Nous n'avons aucun moyen de confirmer le voyage d'Ingelardus à Rome. Bien que les deux lettres du pape Jean XV soient *a priori* authentiques, comme nous l'avons vu dans notre chapitre 3, il n'est pas impossible qu'Hariulf ait inventé ce voyage à partir des informations qu'elles contiennent. Il est en revanche certain qu'il a exagéré la sollicitude du pape envers l'abbaye.

Dans le chapitre XXVI du livre III, Hariulf explique qu'Ingelardus, grâce aux deux lettres du pape Jean XV, est parvenu à récupérer plusieurs domaines :

*[...] comme, dans le diocèse de Thérouanne, Rollancourt<sup>5</sup> et Bourecq<sup>6</sup> dont on peut lire plus haut qu'ils ont été donnés à quelqu'un par l'abbé et comte Helgaud ; également Watten<sup>7</sup>, dans le même diocèse, et Bussus, dans le Ponthieu, qui avait été soustrait car il avait été donné à l'abbé Gerbert pour son usage privé*<sup>8</sup>.

On observe ici une conséquence de l'erreur commise par Hariulf lorsqu'il a daté de 843, comme nous l'avons vu dans notre chapitre 6, le diplôme par lequel le roi Lothaire a confirmé aux moines de Saint-Riquier, en 974, la donation des domaines de Bourecq et de Rollancourt faite par Hugues Capet<sup>9</sup>. En effet, selon Hariulf, Ingelardus a récupéré ces deux domaines qui avaient été perdus par la faute de l'abbé Helgaud à la fin du IX<sup>e</sup> siècle alors que nous savons que ce dernier les a cédés en précaire à un certain Ribertus au début du X<sup>e</sup> siècle

---

<sup>4</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 158 : *Nam, post constructam congruam ordini habitationem, cum videret dura patriensum corda nolle sancto sua reddere quae abstulerant, vadit Romam, nuntiatque pontifici summo qualiter paganorum incursu famosum Sancti Richarii monasterium depopulatum sit, et qualiter consultu procerum Franciscorum sibi sit delegatus ad reparandum locus ; orare se, ut quod solum praestare poterat suae auctoritatis excommunicatio hos sequeretur, qui sancti bona injuste tulta reddere nollent. Apostolicus pontifex, ex intimo affectu ei compatiens, et tanti nominis ecclesiam deletam fuisse gemiscens, annuit ei satis benigne, talia apostolicae auctoritatis mandata ei attribuens, quae inuasoribus forent monstranda.*

<sup>5</sup> Dép. Pas-de-Calais, arr. Montreuil, cant. Auxi-le-Château.

<sup>6</sup> Dép. Pas-de-Calais, arr. Béthune, cant. Lillers.

<sup>7</sup> Dép. Nord, arr. Dunkerque, cant. Wormhout.

<sup>8</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 160 : *[...] sicut in Terguanensi territorio Rolleni curtem et Botritium, quae superius leguntur fuisse tradita cuidam ab Heligaudo abbate et comite ; Guatenaas etiam in praedicto territorio, et Buxudem in pago Pontivo, quae ideo auferebatur, quia Girberto abbati private viventi fuerat attributa.*

<sup>9</sup> *Recueil des actes de Lothaire et de Louis V*, éd. H. d'Arbois de Jubainville, L. Halphen et F. Lot, n° 36, p. 88-89. Hariulf a recopié ce diplôme dans le chapitre VI du livre III de sa chronique (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 104-106).



et que l'abbaye de Saint-Riquier les a récupérés grâce à Hugues Capet en 974, soit vingt ans avant les deux lettres du pape Jean XV<sup>10</sup>.

Hariulf ajoute qu'il ne citera pas les autres domaines récupérés par Ingelardus par crainte de susciter la lassitude du lecteur<sup>11</sup>. De même, il affirme qu'Ingelardus a également récupéré de nombreuses églises qui avaient été usurpées par des clercs (ce qui illustre à nouveau l'hostilité d'Hariulf à leur égard). Toutefois, il ne cite que celle de Bresle<sup>12</sup> dont il a connaissance grâce à une lettre, qu'il recopie ensuite<sup>13</sup>, dans laquelle l'archevêque Arnoul de Reims recommande à Ingelardus de veiller à conserver la possession de cette église<sup>14</sup>. De prime abord, ces différents éléments montrent donc qu'Hariulf considère de façon très positive l'action d'Ingelardus sur le plan temporel, comme le prouve encore la dernière phrase du chapitre XXVI du livre III :

*Soutenu par les faveurs si grandes et si précieuses d'hommes honorables, sa bonne réputation augmentait de jour en jour, lui qui, avec l'aide de Dieu, rétablit dans un état satisfaisant, grâce à sa grande vertu, une situation qui était désespérée*<sup>15</sup>.

### ***B. Un abbé qui n'échappe toutefois pas aux critiques d'Hariulf***

Pourtant, juste après, au début du chapitre XXVII, Hariulf devient soudain très critique envers ce même Ingelardus :

*Mais parce qu'il est évident qu'il n'y a rien de parfait en toute partie du monde, du moins en ces temps où tout est corrompu et où tout est rendu mauvais, cet abbé dont nous parlons, alors même qu'il s'était efforcé de récupérer les biens qui avaient été*

---

<sup>10</sup> J.-F. Nieuws, *Un pouvoir comtal entre Flandre et France*, p. 41-42. B. Meijns se trompe donc lorsqu'elle dit que le domaine de Bourecq, tombé entre des mains laïques, fut rendu à Saint-Riquier par le roi Lothaire à la demande d'Hugues Capet, puis fut donné en bénéfice par Helgaud, puis redevint finalement possession de Saint-Riquier sous Ingelardus (*Aken of Jeruzalem ?*, p. 278-279 ; Id., « Communautés de chanoines dépendant d'abbayes bénédictines », p. 122).

<sup>11</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 160.

<sup>12</sup> Dép. Somme, arr. Amiens, cant. Corbie.

<sup>13</sup> *Actes des archevêques de Reims d'Arnoul à Renaud II*, éd. P. Demouy, tome 2, n° 8, p. 52 ; Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 161.

<sup>14</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 160-161.

<sup>15</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 161 : *Tantis et talibus honestorum fatus favoribus, in dies bona fama crescebat, qui magna virtute rem desperatam in bonum statum, Deo auxiliante, composuit.*

*perdus, n'a pas refusé de donner, distraire ou usurper de nombreux biens qui étaient possédés librement. Soit il était poussé à en donner certains, pour des raisons de parenté ou de services, par ceux à qui il les donnait, soit il était nécessaire de donner de nombreuses terres abandonnées à ceux qui pouvaient les rendre habitables et fertiles [...]*<sup>16</sup>.

Comme Laurent Morelle l'avait déjà constaté, Hariulf dresse donc un bilan contrasté de l'abbatit d'Ingelardus<sup>17</sup>. C'est la seconde fois, après Fulchericus, qu'il critique un abbé de Saint-Riquier après avoir parlé de lui en des termes élogieux. Dans les deux cas, le reproche est le même, à savoir qu'ils ont favorisé ou n'ont pas empêché l'aliénation de certains domaines appartenant à l'abbaye. Le fait qu'Hariulf puisse critiquer pour cette raison des abbés dont il loue par ailleurs les mérites peut paraître contradictoire, surtout dans le cas d'Ingelardus, mais montre à quel point il était important pour lui, peut-être à cause des problèmes rencontrés à son époque avec l'abbé Gervin II (1071-1096/1097), que le temporel de l'abbaye ne soit en aucune manière diminué<sup>18</sup>.

Dans l'extrait traduit ci-dessus, Hariulf distingue d'une part les domaines cédés pour satisfaire des parents ou des vassaux et d'autre part les domaines cédés car ils ne produisaient pas assez de revenus. Il a certainement fait cette distinction après avoir lu les actes datant de l'abbatit d'Ingelardus car il donne ensuite, dans les chapitres XXX à XXXII du livre III, des exemples relevant de ces deux catégories. Plus précisément, le chapitre XXX relève de la seconde catégorie tandis que les chapitres XXXI et XXXII relèvent de la première. Ainsi, dans le chapitre XXX, Hariulf recopie l'acte<sup>19</sup> et les deux lettres assimilables à des actes relatifs au contrat de mort-gage suivant, conclu en 1002 entre l'évêque Notger de Liège et

---

<sup>16</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 161-162 : *Verum quia nihil omni constat parte beatum, his duntaxat temporibus, quando corrupta omnia et in perversum universa muta sunt, is de quo loquimur abbas, sicut quae perdita fuerant studuit revocare, ita multa quae libere possidebantur non recusavit donare, distrahere, invadiare, tum quod aliquando eorum, quibus dabat, consanguinitate vel servitiis cogebatur aliquid impertiri, tum quod multas terras desertas eis partiri erat necesse, qui habitabiles eas possent facere vel frugiferas [...]*.

<sup>17</sup> L. Morelle, « Les chartes dans la gestion des conflits », p. 272.

<sup>18</sup> Hariulf a ignoré trois des dix actes datant de l'abbatit d'Ingelardus qui figurent dans l'inventaire des actes conservés à l'abbaye en 1098 (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 315), à savoir la *Conditio ejus* [Ingelardus] *cum Roberto*, la *Conditio ejus cum Wiberto de Sacro campo* et la *Conditio ejus cum Jona*. Toutefois, a-t-il agi ainsi car ces actes officialisaient l'aliénation de domaines appartenant à l'abbaye de Saint-Riquier ou parce qu'il s'agissait de transactions qu'il a jugées sans importance ?

<sup>19</sup> Il est nécessaire de préciser ici qu'Hariulf date cet acte de 989 et non de 1002 (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 171) mais nous ne voyons pas pour quelle raison.

Ingelardus<sup>20</sup> : Notger a prêté à l'abbaye de Saint-Riquier la somme de 33 livres pour une durée de vingt ans et a obtenu en échange l'usufruit de plusieurs domaines appartenant à Saint-Riquier et situés dans son diocèse<sup>21</sup>. Avant de recopier ces trois documents, Hariulf explique pourquoi Ingelardus a cédé en mort-gage ces domaines : [...] *car, du fait de leur éloignement, ils ne pouvaient pas être facilement visités [...]*<sup>22</sup>. Autrement dit, c'est parce que ces domaines, trop éloignés pour être administrés et mis en valeur correctement, ne produisaient pas assez de revenus<sup>23</sup>. La démarche d'Ingelardus résulte donc d'une stratégie cohérente mais Hariulf se montre tout de même critique dans la mesure où, à ses yeux, l'abbaye de Saint-Riquier a perdu le contrôle des domaines en question pendant plusieurs années.

Dans le chapitre XXXI, Hariulf recopie un acte datant de 1007 par lequel Ingelardus cède en précaire à un chevalier nommé Hubert le domaine de *Matermortua*<sup>24</sup> contre la somme de 100 sous et un cens annuel de 25 sous<sup>25</sup>. À nouveau, c'est peut-être à cause de l'éloignement de ce domaine, situé lui aussi dans le diocèse de Liège, qu'Ingelardus l'a cédé en précaire. Pourtant, selon Hariulf, Ingelardus aurait avant tout agi pour satisfaire le chevalier Hubert :

*Aux confins du diocèse de Liège se trouve un domaine de saint Riquier, appelé Milmort, que cet abbé souvent évoqué céda à quelqu'un qui le lui demandait [le chevalier Hubert] afin qu'il le possède sa vie durant et que, après sa mort, un de ses héritiers le tienne également toute sa vie*<sup>26</sup>.

De la même façon, dans le chapitre XXXII, Hariulf rapporte qu'Ingelardus a cédé le moulin de Mirandeuil pour satisfaire un parent nommé Raginerus :

---

<sup>20</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 170-174.

<sup>21</sup> Cinq manses à Heers, cinq à Fumal, un à Bois-et-Borsu et un à Gelinden, localités situées en Hesbaye, à environ 25-30 kilomètres au nord-ouest, à l'ouest et au sud-ouest de Liège (G. Kurth, *Notger de Liège et la civilisation au X<sup>e</sup> siècle*, tome 1, p. 120). Ces biens ont peut-être été donnés par un souverain carolingien, par exemple Charlemagne.

<sup>22</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 170 : [...] *quia longe posita non facile visebantur [...]*.

<sup>23</sup> À ce sujet, voir L. Musset, « Signification et destinée des domaines excentriques », p. 167-184.

<sup>24</sup> Aujourd'hui Milmort, section de la commune d'Herstal (Belgique, prov. Liège, arr. Liège).

<sup>25</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 174-175.

<sup>26</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 174 : *Est in confinio Letgiae quaedam villa sancti Richarii, vocabulo Matermortua, quam saepe dictus abbas cuidam petenti ita habere concessit, ut quamdiu viveret, possideret, et, post suum decessum, unus suus haeres similiter in vita sua teneret.*

*Sur la rive du Scardon se trouve, entre autres, un moulin, que l'on appelle moulin de Mirandeuil, que ce même abbé a cédé pendant un certain temps, avec les revenus du four banal, à un de ses parents, nommé Raginerus, pour servir à sa subsistance. Il y a de nombreuses autres actions qu'il [Raginerus] a accomplies, tantôt en rachetant, tantôt en usurpant des terres et des domaines du lieu saint, mais que nous dédaignons de rapporter car nous espérons qu'elles ne soient pas toutes utiles à l'avenir<sup>27</sup>.*

On pourrait croire que ces informations proviennent d'un acte mais, étant donné qu'aucun acte relatif à cette transaction ne figure dans l'inventaire des actes conservés à l'abbaye en 1098, il faut croire qu'elles proviennent plutôt d'une source orale. Quoi qu'il en soit, on voit bien dans cet extrait qu'Hariulf reproche à Ingelardus de se soucier des intérêts de sa famille temporelle, en l'occurrence ceux de son parent Raginerus, peut-être lui aussi un chevalier, au détriment de ceux de sa famille spirituelle, à savoir l'abbaye de Saint-Riquier, la seconde famille étant évidemment plus importante que la première aux yeux d'Hariulf.

Pour mieux appréhender l'action de l'abbé Ingelardus sur le plan temporel, il n'est pas inutile de la replacer dans le contexte politique de l'époque. En effet, Ingelardus était contemporain d'Hugues Capet qui, comme nous l'avons vu dans notre chapitre 3, a établi des vassaux à Abbeville, Domart-en-Ponthieu et Albert, trois anciennes possessions de l'abbaye de Saint-Riquier<sup>28</sup>. Hariulf en parle très brièvement à la fin du chapitre XXVII du livre III, intitulé *Au sujet d'Abbeville, et d'Albert, et de Domart-en-Ponthieu*<sup>29</sup> : [...] *mais les rois des Francs, vers cette époque, nous enlevèrent des possessions importantes dont ils firent des châteaux en les entourant de fossés et de murs*<sup>30</sup>. Il va de soi qu'Ingelardus, dont nous avons vu dans notre chapitre 8 qu'il était devenu abbé de Saint-Riquier à l'initiative d'Hugues Capet (alors qu'il était auparavant moine de Corbie), n'était guère en mesure de s'opposer à ce

---

<sup>27</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 175 : *In riparia Scarduonis fluvioli est inter alia quoddam farinarium, quod dicitur Mirumdolium, quod idem abbas cuidam suo parenti, nomine Raginero, in ratione victus aliquamdiu cessit, simulque reditum publici cibani. Sunt et alia multa quae gessit, aliquando in redimendis, aliquando vero in invadiandis sancti loci terris ac villis, quae, quia non omnia profutura speramus, recitare fastidimus.*

<sup>28</sup> R. Fossier, *La terre et les hommes en Picardie*, tome 1, p. 490-491 ; T. Evergates, « Historiography and Sociology in Early Feudal Society », p. 44 ; R. Clotuche, « Abbeville (Somme). Présentation topographique et chronologique », p. 138.

<sup>29</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 161 : *De Abbatis-villa, et Incra, et Domno-Medardo.*

<sup>30</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 162 : [...] *sed et reges Francorum circa haec tempora nobis magna abstulerunt praedia, quae fossatis ambientes et muris circumdantes, castella effecerunt.*

dernier qui cherchait alors à affermir son pouvoir dans le Ponthieu face au comte de Flandre<sup>31</sup>. Dès lors, à une époque où les petits seigneurs commençaient à prendre de l'importance à l'échelle locale, il est possible qu'Ingelardus ait fait le choix de privilégier la défense et la valorisation des possessions centrales de l'abbaye de Saint-Riquier au détriment de ses possessions lointaines mais qu'il ait été obligé de faire un certain nombre de concessions face aux ambitions du roi et des seigneurs laïques de moindre importance.

Dans le chapitre XXXII du livre III, Hariulf recopie l'épithaphe d'Ingelardus qui, en définitive, est très élogieuse à son égard :

*Retournant à la matière, tu reposes ici, père Ingelardus,  
Jusqu'à ce que la trompette céleste rappelle ceux qui sont morts ;  
Lui qu'une lignée illustre de héros a mis au monde,  
Il a reçu le baptême dans le Christ par la parole et par l'eau de la fontaine.  
D'abord moine et ensuite recteur des moines, plein d'ardeur,  
Tu as entièrement restauré la demeure sacrée de saint Riquier  
Qu'un ennemi barbare avait remplie de ronces et d'épines.  
Et le cinquième jour de juin s'accomplissait  
Lorsque la mort cruelle te fit éprouver le sort réservé à tous<sup>32</sup>.*

On peut donc dire qu'Hariulf a dans l'ensemble une bonne opinion d'Ingelardus mais qu'il se montre plus circonspect en ce qui concerne son action sur le plan temporel du fait de sa subjectivité et de sa hantise de voir mis à mal le temporel de l'abbaye de Saint-Riquier.

---

<sup>31</sup> À ce sujet, voir R. T. McDonald, *The Countship of Ponthieu to 1100*, p. 54-55 et 68-71 ; B. Meijns, *Aken of Jeruzalem ?*, p. 452-453 ; J.-F. Nieus, « Montreuil et l'expansion du comté de Flandre au X<sup>e</sup> siècle », p. 500.

<sup>32</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 176 : *Materiale tuum repetens hic abba quiescis, / Ingelarde, tuba revocet dum caelica functos ; / Quem mundo genuit heroum clara propago, / Baptismus Christo per verbum fontis et undam. / Qui monachus primo monachorum rector abinde, / Richarii sacram sancti, quam barbarus hostis / Vepribus implerat, reparasti funditus aedem / Fervidus. At quintum volvebat Junius orbem, / Dum tibi communem mors intulit aspera sortem.*

## II. L'action de l'abbé Enguerrand (vers 1015-1045)

Dans notre chapitre 3, nous avons évoqué le fait qu'Enguerrand aurait cherché à embellir l'abbaye, faisant notamment construire une église consacrée à Vincent et à Benoît, et à enrichir sa bibliothèque. Nous avons également mis en évidence les trois points suivants :

- Il est difficile d'apprécier de façon satisfaisante l'action d'Enguerrand à l'égard du temporel de l'abbaye car Hariulf n'a recopié que cinq des vingt-trois actes datant de son abbatiat (dont un en double) qu'il avait à sa disposition.

- Ces cinq actes, qui constituent un échantillon très restreint, sont sans doute ceux qui, dans l'esprit d'Hariulf, permettent le mieux de mettre en avant l'action d'Enguerrand.

- Le poème composé en son honneur et recopié par Hariulf dans le chapitre XVII du livre IV<sup>33</sup> cite quelques domaines appartenant à l'abbaye et récupérés par Enguerrand mais ne nous renseigne pas beaucoup plus.

Il ne s'agit pas ici d'étudier les cinq actes recopiés par Hariulf pour eux-mêmes mais de nous intéresser à la manière dont il les a présentés dans sa chronique. Dans le chapitre III du livre IV, il est ainsi question du renouvellement par l'évêque Durand de Liège, en 1022, du contrat de mort-gage conclu vingt ans plus tôt entre Notger de Liège et Ingelardus. Hariulf indique que l'évêque Durand a renouvelé ce contrat parce qu'Enguerrand le lui a demandé et parce que l'archevêque Ebles de Reims l'y a incité :

*L'évêque, acquiesçant aux prières de cet homme vénérable, et aussi parce que le seigneur Ebles, archevêque de Reims, l'avait imploré d'agir ainsi, promulgua à nouveau le rescrit suivant : [...] <sup>34</sup>.*

L'intervention de l'archevêque de Reims est confirmée par la *Precatio Ebali, Remorum archiepiscopi, ad Rainardum episcopum Leggiensem, pro confirmatione*

---

<sup>33</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 217-218.

<sup>34</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 183-184 : *Qui episcopus venerandi viri precibus acquiescens, nam et a domno Eballo Remensi antistite idipsum facere fuerat exoratus, tale denuo rescriptum promulgavit : [...]*.

*conditionis sub domno Ingilardo pactae*, à savoir une lettre mentionnée dans l’inventaire des actes conservés à l’abbaye en 1098<sup>35</sup>. Cependant, comme Hariulf n’a pas recopié cette lettre dans sa chronique, nous ignorons pour quelle raison l’archevêque Ebles est intervenu dans cette affaire. Peut-être Enguerrand a-t-il fait appel à lui pour faire pression sur l’évêque de Liège qui refusait au départ de satisfaire sa demande ? Rappelons à ce propos que, quelques années plus tôt, l’archevêque Arnoul de Reims avait envoyé une lettre à l’abbé Ingelardus pour lui recommander de veiller à conserver la possession de l’église de Bresle. On observe en tout cas que l’évêque Durand ne fait pas référence à la lettre de l’archevêque Ebles dans l’acte de 1022. Par ailleurs, Hariulf ne fait aucune allusion aux raisons ayant poussé Enguerrand à souhaiter le renouvellement du contrat de mort-gage conclu en 1002 et, plus intéressant, il ne critique pas Enguerrand pour avoir souhaité renouveler ce contrat alors qu’il a critiqué Ingelardus pour l’avoir conclu vingt ans plus tôt.

Dans le chapitre IV du livre IV, relatif à la donation par le duc Richard II de Normandie, en 1010/1017, peut-être 1016/1017, de l’église d’Équemauville<sup>36</sup>, on remarque une erreur de chronologie commise par Hariulf. En effet, ce dernier pense qu’Enguerrand s’est rendu en Normandie pour solliciter la générosité du duc Richard II après avoir obtenu le renouvellement du contrat de mort-gage dont nous venons de parler :

*Ce contrat ainsi renouvelé de façon utile, il revint au monastère. Une autre fois, il alla en Neustrie et, profitant d’une entrevue avec le marquis Richard, il demanda à ce même duc, pour le salut de son âme, d’accorder généreusement quelque chose à saint Riquier<sup>37</sup>.*

Pourtant, les dates de ces deux actes montrent clairement que la donation d’Équemauville (en 1010/1017, peut-être 1016/1017) précède le renouvellement du contrat de mort-gage (en 1022). Cette erreur s’explique vraisemblablement par le fait que l’année n’est pas indiquée dans le premier des deux actes. En outre, avant de recopier l’acte du duc de

---

<sup>35</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 315 ; *Actes des archevêques de Reims d’Arnoul à Renaud II*, éd. P. Demouy, tome 2, n° 11, p. 58.

<sup>36</sup> Dép. Calvados, arr. Lisieux, cant. Honfleur-Deauville.

<sup>37</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 184-185 : *Hac igitur pactione utiliter reparata, monasterium reversus est. Aliquando etiam Neustriam ivit, et colloquio marchionis Richardi usus, postulavit eundem ducem, ut, pro salute suae animae, sancto Richario aliquid largiretur.*

Normandie<sup>38</sup>, Hariulf affirme que celui-ci a également donné à Enguerrand une chasuble de pourpre<sup>39</sup>. Bien que l'acte, qui ne mentionne pas cette chasuble, ne nous permette pas de confirmer ses propos, il doit sans doute s'agir d'un vêtement liturgique conservé à l'abbaye de Saint-Riquier jusqu'à l'époque d'Hariulf, à l'instar du *bonum dorsale* (peut-être une tapisserie) donné par l'archevêque Robert de Rouen, frère du duc Richard II, dont Hariulf parle après avoir recopié l'acte<sup>40</sup>.

Au début du chapitre VI du livre IV, Hariulf souligne les efforts consentis par Enguerrand pour récupérer les domaines perdus par l'abbaye :

*Cet homme vénérable s'est toujours efforcé, avec beaucoup de peine et de talent, de rétablir à l'usage du monastère les domaines qui, soit en des temps de désolation, soit du temps de ses prédécesseurs, avaient été usurpés par quelque fraude*<sup>41</sup>.

Pourtant, sur les cinq actes datant de l'abbatit d'Enguerrand et recopiés par Hariulf, un seul correspond effectivement à la récupération d'un domaine<sup>42</sup>. De plus, paradoxalement, cet acte n'est pas celui qui est recopié dans le chapitre VI du livre IV<sup>43</sup> mais le premier des deux actes recopiés dans le chapitre VII, à savoir le diplôme par lequel le roi Henri I<sup>er</sup> restitue à l'abbaye de Saint-Riquier, en 1036, après l'avoir conservé pour lui pendant cinq ans<sup>44</sup>, le domaine de Noyelles-en-Chaussée<sup>45</sup> qui avait auparavant été usurpé par un chevalier nommé

---

<sup>38</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 185-186 ; *Recueil des actes des ducs de Normandie (911-1066)*, éd. M. Fauroux, n° 20, p. 103-105.

<sup>39</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 185.

<sup>40</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 186.

<sup>41</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 188-189 : *Multa sudore et ingenio hic venerandus homo semper studuit ad usum monasterii illa revocare, quae, vel desolationis tempore, vel sub sui tempore antecessoris, aliqua fuerant fraude subducta.*

<sup>42</sup> On peut même dire que le dernier des cinq actes recopiés par Hariulf, en l'occurrence le second des deux actes recopiés dans le chapitre VII du livre IV (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 193-194), concerne au contraire une cession en précaire, à savoir celle par Enguerrand, en 1043, du moulin de Mirandeuil : au sujet de cet acte qui remplace la cession de ce moulin faite par l'abbé Ingelardus à son parent Raginerus, voir L. Morelle, « Les « actes de précaire », instruments de transferts patrimoniaux », p. 633-634.

<sup>43</sup> Cet acte concerne en effet la donation par le comte Enguerrand I<sup>er</sup> de Ponthieu, confirmée par Robert le Pieux, du domaine de Conteville (départ. Somme, arr. Amiens, cant. Doullens) (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 189-190 ; *Recueil des actes des comtes de Ponthieu*, éd. C. Brunel, n° I, p. 1-2 ; *Catalogue des actes de Robert II*, éd. W. Mendel Newman, n° 66, p. 83 ; *Catalogue des actes d'Henri I<sup>er</sup>*, éd. F. Sœhnée, n° 1, p. 1).

<sup>44</sup> Cette durée de cinq ans a peut-être un lien avec le renouvellement des précaires tous les cinq ans : à ce sujet, voir L. Morelle, « Les « actes de précaire », instruments de transferts patrimoniaux », p. 641.

<sup>45</sup> Départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue.



Hucbertus<sup>46</sup>. En fait, il se peut ici qu'Hariulf ait été influencé par le passage suivant du poème composé en l'honneur d'Enguerrand :

*Il sauva et racheta des terres usurpées,  
Telles que Noyelles-en-Chaussée, Gapennes<sup>47</sup> et Drugy<sup>48</sup>,  
L'église d'Yvrench et Yvrencheux<sup>49</sup>, Friaucourt<sup>50</sup>, Roquemont<sup>51</sup>,  
L'église de Surcamps<sup>52</sup>, qui étaient dans un péril funeste ;<sup>53</sup>.*

Il faut cependant signaler que, parmi ces différents domaines, seuls ceux de Noyelles-en-Chaussée et Surcamps peuvent être identifiés avec certitude dans l'inventaire des actes conservés à l'abbaye en 1098<sup>54</sup>.

En définitive, Hariulf se montre donc moins critique envers l'action d'Enguerrand sur le plan temporel qu'envers celle de son prédécesseur Ingelardus alors que ces deux abbés ne semblent pas avoir agi de façon très différente l'un de l'autre. Cela s'explique sans doute par le fait qu'Enguerrand, à la différence d'Ingelardus, était considéré comme un saint (comme nous l'avons montré dans notre chapitre 8).

### III. L'action de l'abbé Gervin (1045-1071)

Dans notre chapitre 3, nous avons évoqué le fait que Gervin a cherché à enrichir la bibliothèque de l'abbaye en lui offrant trente-six volumes (Hariulf a recopié les titres des

---

<sup>46</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 192-193 ; *Catalogue des actes d'Henri I<sup>er</sup>*, éd. F. Sœhnée, n° 47, p. 39-40.

<sup>47</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1.

<sup>48</sup> Aujourd'hui sur le territoire de la commune de Saint-Riquier.

<sup>49</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue.

<sup>50</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Friville-Escarbotin.

<sup>51</sup> Aujourd'hui Saint-Ouen (dép. Somme, arr. Amiens, cant. Flixecourt).

<sup>52</sup> Dép. Somme, arr. Amiens, cant. Flixecourt.

<sup>53</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 217 : *Terras servavit pervasas atque redemit, / Sicut Noguarias, Gaspannas, et Drusiaccum, / Guibrenti ecclesiam, Froocort, Montisque Rochonis, / Ecclesiam Sacri-Campi, discrimine diro ;*.

<sup>54</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 316.

œuvres qu'ils contenaient dans le chapitre XXXII du livre IV<sup>55</sup>) et qu'il est allé à l'abbaye de Gorze à une date indéterminée et en a ramené un manuscrit contenant des informations relatives à l'histoire de l'abbaye de Saint-Riquier au IX<sup>e</sup> siècle<sup>56</sup>. Nous avons également vu qu'Hariulf n'a recopié que neuf des vingt-et-un actes datant de l'abbatit de Gervin qui étaient à sa disposition. En voici la liste :

- chapitre XIX, p. 224-225 : un acte (30 octobre 1048, Argenteuil (aujourd'hui Manerbe<sup>57</sup>)) par lequel Guillaume le Conquérant confirme à l'abbaye de Saint-Riquier la possession de l'église d'Équemauville<sup>58</sup> que lui contestait l'abbesse de Montivilliers<sup>59</sup> (*Recueil des actes des ducs de Normandie (911-1066)*, éd. M. Fauroux, n° 115, p. 277-278).

- chapitre XXI, p. 230-231 : un acte (20 novembre 1052, Saint-Riquier) par lequel le comte Enguerrand II de Ponthieu confirme la donation à l'abbaye de Saint-Riquier du domaine de *Portas* (aujourd'hui Noyelles-en-Chaussée<sup>60</sup>) faite par son père Hugues II avant de mourir (*Recueil des actes des comtes de Ponthieu*, éd. C. Brunel, n° III, p. 3-4).

- chapitre XXI, p. 232-233 : un acte (9 octobre 1053, sans lieu<sup>61</sup>), qui est un chirographe, par lequel l'abbé Gervin indique que le chevalier Gauthier Tirel, excommunié pour avoir usurpé le domaine de Noyelles-en-Chaussée, a restitué celui-ci à l'abbaye de Saint-Riquier et lui a donné en plus une chapelle (acte connu seulement par la chronique d'Hariulf).

- chapitre XXI, p. 233-234 : un acte (6 décembre 1046, Saint-Riquier) par lequel l'abbé Gervin renouvelle et étend la cession en mainferme faite au *vir fidelis*

---

<sup>55</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 262-264. À ce sujet, voir S. Vanderputten, *Imagining Religious Leadership in the Middle Ages*, p. 194-195 ; H. Dauphin, *Le Bienheureux Richard*, p. 101-102 ; P. Healy, *The Chronicle of Hugh of Flavigny*, p. 48-49 ; P. Hazebrouck, « La bibliothèque de l'abbaye », p. 37.

<sup>56</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 219-220. Hariulf a utilisé ce manuscrit à plusieurs reprises pour rédiger sa chronique. Nous l'étudierons en détail dans notre chapitre 14.

<sup>57</sup> Dép. Calvados, arr. Lisieux, cant. Mézidon-Canon.

<sup>58</sup> Dép. Calvados, arr. Lisieux, cant. Honfleur-Deauville.

<sup>59</sup> Dép. Seine-Maritime, arr. Le Havre, cant. Le Havre-2.

<sup>60</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue.

<sup>61</sup> Sans doute à Saint-Riquier car le 9 octobre est le jour de la fête du saint.

Agenardus contre un cens annuel de 4 sous (acte connu seulement par la chronique d'Hariulf).

- chapitre XXII, p. 235 : un acte (29 août 1062/1063, Saint-Riquier) par lequel l'abbé Gervin achète pour la somme de 100 sous la restitution du domaine de Feuquières-en-Vimeu<sup>62</sup> par le chevalier Gauthier, fils du bouteiller d'Hugues Capet (acte connu seulement par la chronique d'Hariulf).

- chapitre XXII, p. 236-237 : un acte (1067, sans lieu) par lequel le comte Guy I<sup>er</sup> de Ponthieu restitue à l'abbaye de Saint-Riquier un quart du domaine d'Outrebois<sup>63</sup> et lui abandonne les droits d'avouerie qu'il y percevait contre 20 livres et cinquante bovins : cette transaction a été confirmée par Philippe I<sup>er</sup> alors mineur (*Recueil des actes des comtes de Ponthieu*, éd. C. Brunel, n° IV, p. 4-6 ; *Recueil des actes de Philippe I<sup>er</sup>*, éd. H. d'Arbois de Jubainville et M. Prou, n° XXXV, p. 103-105).

- chapitre XXII, p. 238-239 : un acte (sans date, sans lieu<sup>64</sup>) par lequel l'évêque Guy d'Amiens donne à l'abbaye de Saint-Riquier les autels d'*Argubium*<sup>65</sup> et de *Mons-Elisium*<sup>66</sup> dont Radbod et Hugues sont tenus pour être les *personae* (*Les actes des évêques d'Amiens jusqu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle*, éd. S. Lecoanet, tome 1, n° 9, p. 128-129, et n° 10, p. 129).

- chapitre XXII, p. 240 : un acte (sans date, sans lieu<sup>67</sup>) par lequel le comte Guy I<sup>er</sup> de Ponthieu accepte de réduire le cens annuel qu'il percevait sur les colons du domaine de Mayocq (aujourd'hui Le Crotoy<sup>68</sup>) et qui était trop lourd pour eux : après que

---

<sup>62</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Gamaches.

<sup>63</sup> Dép. Somme, arr. Amiens, cant. Doullens.

<sup>64</sup> Entre 1058 (début de l'épiscopat de Guy d'Amiens) et 1071 (l'abbé Gervin s'est démis de ses fonctions en 1071 et est décédé en 1075), sans doute à Amiens.

<sup>65</sup> L'identification d'*Argubium* est problématique. F. Lot (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 335) pense qu'il s'agit d'Argoules (dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) mais B. Krusch n'est pas du même avis (*Vita Richarii primigenia*, p. 449-450, note 8). Dans tous les cas, il ne s'agit sans doute pas d'Argœuves (dép. Somme, arr. Amiens, cant. Ailly-sur-Somme) à cause de la proximité de cette localité avec Amiens.

<sup>66</sup> Selon J. Hénocque (*Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 354, note 3, et tome 3, p. 557), il s'agit de Montigny-sur-l'Authie, annexe de Nampont-Saint-Martin (dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue). Pour F. Lot, cette identification est erronée : il propose Monhelers, aujourd'hui disparu, à Naours (dép. Somme, arr. Amiens, cant. Corbie), mais sans grande conviction (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 239, note 1, et p. 347).

<sup>67</sup> Entre 1053 (l'année où Guy I<sup>er</sup> est devenu comte de Ponthieu) et 1071 (l'abbé Gervin s'est démis de ses fonctions en 1071 et est décédé en 1075), peut-être à Abbeville (Guy I<sup>er</sup> dit que Gervin est venu le voir).

<sup>68</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue.

l'abbé Gervin lui eut donné 100 sous, le comte accepte de remplacer le cens annuel de vingt porcs qu'il percevait jusque-là par un cens annuel de 40 sous (*Recueil des actes des comtes de Ponthieu*, éd. C. Brunel, n° V, p. 6-7).

- chapitre XXIV, p. 244-245 : un diplôme (sans date, sans lieu<sup>69</sup>) par lequel Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre, confirme la donation faite à l'abbaye de Saint-Riquier, sous le règne d'Édouard le Confesseur, par le comte Ralph l'Écuyer et son fils Ralph de Gaël (*Regesta Regum Anglo-Normannorum. The Acta of William I (1066-1087)*, éd. D. Bates, n° 259, p. 782-783).

Dans notre chapitre 3, nous avons mis en évidence le fait que ces neuf actes témoignent de transactions de nature variée (donations, confirmations, restitutions, etc.) mais que plusieurs d'entre eux sont toutefois le résultat de négociations plus ou moins âpres, ce qui signifie que l'abbaye de Saint-Riquier était toujours aux prises avec des seigneurs plus ou moins puissants et que Gervin s'est efforcé, comme Ingelardus et Enguerrand avant lui, de préserver et de reconstituer, avec plus ou moins de succès, le temporel de l'abbaye. Comme dans le cas de l'abbé Enguerrand, il ne s'agit pas ici d'étudier les neuf actes recopiés par Hariulf pour eux-mêmes mais de nous intéresser à la manière dont il présente quatre d'entre eux qui sont plus particulièrement intéressants. Le premier est l'acte de 1053 par lequel Gervin indique que le chevalier Gauthier Tirel, excommunié pour avoir usurpé le domaine de Noyelles-en-Chaussée, a restitué celui-ci à l'abbaye de Saint-Riquier et lui a donné en plus une chapelle. Dans la présentation de cet acte, Hariulf indique que Gauthier Tirel a usurpé ce domaine [...] *au nom de quelque droit de succession* [...] <sup>70</sup>. Cela signifie peut-être qu'il y avait un lien de parenté entre Gauthier Tirel et le chevalier Hucbertus qui a usurpé le même domaine sous l'abbatiat d'Enguerrand. De plus, Hariulf donne l'information suivante :

---

<sup>69</sup> En février 1068 ou peu après, en Angleterre, peut-être à Londres. Il est question juste avant, dans le chapitre XXIII du livre IV, du voyage fait en Angleterre par l'abbé Gervin, dans la deuxième année du règne de Guillaume le Conquérant, au mois de février (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 241).

<sup>70</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 231 : [...] *ex aliquo successionis jure* [...]. Au sujet des Tirel, voir R. Fossier, *La terre et les hommes en Picardie*, tome 1, p. 502-505.

[...] *tant que lui [Gauthier Tirel] et son épouse ont vécu, il en a conservé la moitié pour lui [la moitié du domaine] et en a restitué la moitié au saint, statuant qu'elle reviendrait en intégralité en la possession du saint après son décès*<sup>71</sup>.

Cependant, cette information ne figure pas dans l'acte qu'Hariulf recopie juste après. La version de ce dernier étant moins en faveur de l'abbaye de Saint-Riquier que l'acte lui-même, elle paraît plus proche de la réalité. On pourrait donc croire que l'acte a déformé la réalité en faveur de l'abbaye, auquel cas Hariulf fait ici preuve d'une grande honnêteté en rétablissant la vérité. Cependant, il est également possible qu'une clause de rétrocession viagère ait été prévue mais n'ait pas été intégrée dans l'acte de façon à servir de moyen de pression sur Gauthier Tirel, l'acte permettant en effet d'imposer à celui-ci, à tout moment, de restituer la moitié du domaine qu'il avait conservée pour lui. Dans ce cas, Hariulf apporte simplement ici une information complémentaire permettant au lecteur d'avoir une meilleure compréhension de cette affaire.

Les deux actes suivants sont celui de 1062/1063 par lequel Gervin achète pour la somme de 100 sous la restitution du domaine de Feuquières-en-Vimeu par le chevalier Gauthier, fils du bouteiller d'Hugues Capet, et celui de 1067 par lequel le comte Guy I<sup>er</sup> de Ponthieu restitue à l'abbaye de Saint-Riquier un quart du domaine d'Outrebois et lui abandonne les droits d'avouerie qu'il y percevait contre 20 livres et cinquante bovins. Ces deux actes se ressemblent dans la mesure où Hariulf a tendance à atténuer quelque peu la réalité dans la présentation qu'il en fait. Dans le premier cas, il veut ainsi faire croire que c'est pour dissuader le chevalier Gauthier de s'emparer du domaine de Feuquières-en-Vimeu que Gervin lui offrit la somme de 100 sous et surtout que Gauthier accepta ce marché moins en raison de l'argent qui lui était offert que pour satisfaire la demande de Gervin :

*Et parce qu'il était puissant et qu'il ne paraissait pas facile de résister face à lui, Gervin, pasteur attentif, redoutant que son église perde une possession déclarée, préféra calmer cet homme avec de l'argent que de subir un tel dommage. Celui-ci*

---

<sup>71</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 232 : [...] *quandiu ipse vel ejus conjux viveret, sibi medietatem retinuit, medietatem sancto restituit, post suum obitum integerrimam in sancti jus eam redire statuens.*

*accorda cette faveur à celui qui la lui demandait, non tant séduit par l'argent que contraint par la prière vénérable du saint homme [...] <sup>72</sup>.*

Dans le second cas, Hariulf donne l'impression que le comte Guy I<sup>er</sup> de Ponthieu a fait preuve de générosité envers l'abbaye de Saint-Riquier en évoquant de façon très allusive les 20 livres et les cinquante bovins qu'il a reçus, comme un simple cadeau qu'il aurait fini par accepter, alors que le comte de Ponthieu a sans doute négocié au mieux de ses intérêts en imposant cette contrepartie à l'abbaye :

*[...] Gervin, [...] se rendit en prières auprès du comte Guy, l'implorant, au sujet d'un certain domaine qui avait autrefois servi à notre monastère mais qui nous avait été enlevé quelques années auparavant par ce même comte ou par d'autres hommes de guerre, de ne pas refuser de témoigner un certain respect miséricordieux à l'égard de notre lieu saint. [...] le comte donna son assentiment dans une certaine mesure, fléchi non seulement par la prière de l'homme bienheureux mais aussi par un cadeau de l'église <sup>73</sup>.*

Le quatrième et dernier acte est celui par lequel l'évêque Guy d'Amiens <sup>74</sup> donne à l'abbaye de Saint-Riquier les autels d'*Argubium* et de *Mons-Elisium* dont Radbod et Hugues sont tenus pour être les *personae* <sup>75</sup>. Avant de le recopier, Hariulf donne la précision suivante au sujet d'un amict de grande valeur que la reine Édith, épouse d'Édouard le Confesseur, avait auparavant donné à Gervin <sup>76</sup> :

---

<sup>72</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 235 : *Et quia potens erat, nec ex adverso ei resistere in promptu habebatur, sollicitus pastor Gervinus verens ne Ecclesia declaratum praedium amitteret, maluit virum pecunia lenire quam itatenus tanto damno multari. At ille non tam pecunia illectus quam sancti viri prece veneranda coactus, postulanti gratiam tribuit [...].*

<sup>73</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 236 : [...] *Gervinus, [...] precibus aggreditur comitem Guidonem, orans ut de villa quadam, quae olim quidem nostro servierat monasterio, sed ante aliquos annos ab ipso comite seu ab aliis militaribus viris nobis tulta fuerat, aliquem misericordiae respectum penes locum sanctum habere non abnueret. [...] comes assensum ex aliquanto praebuit, placatus non tantum beati viri prece, verum etiam Ecclesiae munere.*

<sup>74</sup> Au sujet de l'évêque Guy d'Amiens, voir Guy d'Amiens, *The Carmen de Hastingsae Proelio of Guy Bishop of Amiens*, éd. et trad. angl. F. Barlow, p. XLII-LIII ; *DHGE*, tome 22, col. 1286-1287.

<sup>75</sup> Au sujet du personat et de l'incorporation des autels et des églises, par l'intermédiaire des évêques, dans les temporels monastiques et canoniaux, voir B. Delmaire, *Le diocèse d'Arras de 1093 au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle*, tome 1, p. 108-120 ; W. Petke, « Von der klösterlichen Eigenkirche zur Inkorporation », p. 34-72 et 375-404 ; F. Kerff, « Altarbesitz und Inkorporation », p. 33-46 ; J.-F. Lemarignier, « Le monachisme et l'encadrement religieux des campagnes », p. 377-382 ; H. Rheinfelder, *Das Wort « Persona »* ; F. Mazel, *L'évêque et le territoire*, p. 239-240 et 245-246.

<sup>76</sup> Juste avant, Hariulf raconte une anecdote (peut-être inventée) selon laquelle Gervin aurait dans un premier temps provoqué la colère de la reine Édith en refusant son baiser de salut et de paix en raison de son statut monastique. Évidemment, c'est une nouvelle façon pour Hariulf de mettre en avant les mérites de Gervin

*Après cela, il arriva que Guy, évêque d'Amiens, vit cet amict. Séduit par sa très grande beauté et sa très grande valeur, il demanda à l'abbé que ce même amict soit transmis à la cathédrale d'Amiens, affirmant qu'il voulait donner, en échange de celui-ci, deux autels que l'église de Saint-Riquier posséderait à perpétuité<sup>77</sup>.*

Étant donné qu'il n'est nulle part question de cet amict dans l'acte et que l'évêque Guy déclare donner les deux autels [...] à la supplication de l'abbé Gervin [...] <sup>78</sup>, on pourrait penser de prime abord qu'Hariulf a déformé la réalité dans le but de faire passer l'évêque d'Amiens pour un clerc séculier cupide. Cependant, si c'est ce dernier qui a déformé la réalité dans l'acte, en passant sous silence l'épisode de l'amict, alors Hariulf apporte à nouveau une information complémentaire permettant de mieux comprendre ce qui s'est réellement passé, comme dans le premier des quatre actes étudiés ici.

En définitive, Hariulf célèbre encore plus l'action de Gervin sur le plan temporel que celle de son prédécesseur Enguerrand. Il souligne ainsi la ténacité mais aussi l'intelligence et la souplesse avec lesquelles Gervin a défendu le temporel de l'abbaye de Saint-Riquier dans un contexte politique local visiblement complexe. Ce faisant, l'action de Gervin peut être rapprochée de l'importance pour Richard de Saint-Vanne, dont Gervin fut le disciple, d'une bonne gestion du temporel<sup>79</sup>. De plus, Hariulf embellit parfois la réalité, en faveur de Gervin et de l'abbaye, lorsqu'il présente certains actes avant de les recopier. Comme dans le cas d'Enguerrand, cela s'explique sans doute par le fait que les chapitres qu'il consacre à Gervin dans le livre IV de sa chronique s'apparentent, comme nous l'avons vu dans notre chapitre 8, à une Vie de Gervin<sup>80</sup>.

---

(Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 237-238 ; J. Laporte, « Rapports de l'Abbaye de Saint-Riquier avec l'Angleterre », p. 147).

<sup>77</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 238 : *Postea autem cum contigisset Ambianorum pontificem Guidonem hunc vidisse amictum, nimia ejus pulchritudine et pretiositate illectus, rogavit abbatem, ut isdem ecclesiae matri Ambianensi transmitteretur amictus, pro illius concambio ecclesiae Sancti Richarii duo altaria perpetim habenda se velle dare affirmans.*

<sup>78</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 239 : [...] *Gervini enim abbatis supplicatione* [...].

<sup>79</sup> P. Healy, *The Chronicle of Hugh of Flavigny*, p. 39-53.

<sup>80</sup> C'est d'ailleurs ainsi que l'ont interprété L. d'Achery, J. Mabillon et T. Ruinart puisqu'ils ont donné le titre de *Vita sancti Gervini abbatis* au récit de la vie de Gervin fait par Hariulf dans sa chronique (*Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum VI, pars secunda, p. 318–337).

### *Synthèse du chapitre*

Ingelardus, Enguerrand et Gervin ont donc cherché, dans la mesure du possible, à défendre et à valoriser le temporel de l'abbaye. Toutefois, en comparant la façon dont Hariulf relate leur action, on observe qu'il y a entre eux une sorte de progression, Enguerrand étant mieux considéré qu'Ingelardus et Gervin mieux qu'Enguerrand. De ce point de vue, cette progression poursuit au XI<sup>e</sup> siècle celle que nous avons observée au X<sup>e</sup> siècle et que nous avons mise en évidence dans notre chapitre 7. Plus précisément, Hariulf met en avant Ingelardus pour avoir achevé la restauration de l'abbaye de Saint-Riquier et pour avoir récupéré des domaines mais le critique pour en avoir cédé d'autres en précaire ou en mortgage. Ce regard ambivalent révèle la hantise d'Hariulf de voir décroître le patrimoine de son abbaye<sup>81</sup>. À la différence d'Ingelardus, Enguerrand et Gervin sont uniquement valorisés et jamais critiqués. Cela tient au fait qu'Hariulf voyait en eux des saints, comme nous l'avons montré dans notre chapitre 8. Enguerrand et plus encore Gervin sont ainsi loués par Hariulf pour leurs efforts et leur persévérance face aux ambitions de seigneurs laïques plus ou moins importants. On observe surtout qu'Hariulf embellit parfois leur action, surtout dans le cas de Gervin, alors que celle-ci ne fut peut-être pas très différente de celle d'Ingelardus. Il est toutefois difficile d'être plus précis en l'absence des actes datant de ces trois abbés qu'Hariulf n'a pas recopiés et qui sont donc aujourd'hui perdus.

---

<sup>81</sup> À ce sujet, voir J. Hourlier, « La Spiritualité à Saint-Riquier d'après Hariulf », p. 16-17.



## CHAPITRE 11

### **Des relations complexes avec le comte de Ponthieu et l'évêque d'Amiens**

Principalement dans le livre IV de la chronique d'Hariulf, on relève plusieurs références et développements relatifs pour les uns au comte de Ponthieu et pour les autres à l'évêque d'Amiens. Ces deux hommes sont les deux principaux seigneurs, l'un laïque et l'autre ecclésiastique, à l'échelle régionale. Les multiples références et développements qui les concernent révèlent que l'abbaye de Saint-Riquier entretenait avec eux, au XI<sup>e</sup> siècle, des relations complexes. Nous verrons donc qu'Hariulf cherche à réduire le comte de Ponthieu à sa fonction d'avoué<sup>1</sup> et qu'il n'éprouve pas une très grande sympathie pour l'évêque d'Amiens.

#### **I. Le comte de Ponthieu : un simple avoué ?**

##### *A. La question des origines des comtes de Ponthieu*

Hariulf donne sa version des origines des comtes de Ponthieu à deux reprises dans sa chronique. Dans le chapitre XII du livre IV, il écrit ceci :

*En vérité, il convient de rapporter que cet Hugues dont nous avons parlé plus haut était qualifié non de comte mais d'avoué car, comme son nom était illustre, il fut*

---

<sup>1</sup> Au sujet de l'avouerie, une institution importante dans le nord de la France, voir F. Senn, *L'institution des avoueries ecclésiastiques en France* ; F.-L. Ganshof, « L'immunité dans la monarchie franque », p. 204-210 ; C. West, « Advocating change », p. 1-17 ; Id., « Monks, Aristocrats, and Justice », p. 372-404.

*institué défenseur de l'église de saint Riquier par le roi Hugues. Son fils nommé Enguerrand [...] se contenta de ce titre jusqu'à ce qu'il tue au combat le comte de Boulogne, avec l'accord de Dieu, et qu'il épouse sa très noble veuve nommée Adelvia. Et parce qu'il épousa une comtesse, il prit ensuite pour cette raison le titre de comte qui, selon la coutume, est désormais tenu avec constance par ses successeurs<sup>2</sup>.*

Dans les chapitres VI et XII du livre IV<sup>3</sup>, Hariulf avait déjà évoqué l'avoué Hugues, c'est-à-dire Hugues d'Abbeville<sup>4</sup> qui n'est autre que le gendre d'Hugues Capet établi par ce dernier à Abbeville, à l'origine possession de l'abbaye de Saint-Riquier dont Hugues Capet avait pris le contrôle, un aspect dont Hariulf avait brièvement parlé dans le chapitre XXVII du livre III et dans le chapitre XII du livre IV<sup>5</sup>. Comme nous l'avons vu dans notre chapitre 3, Enguerrand I<sup>er</sup>, le fils d'Hugues d'Abbeville, fut bel et bien le premier comte de Ponthieu, au plus tard en 1026/1027 (et jusque vers 1045). Selon Hariulf, c'est donc en 1026/1027 au plus tard qu'Enguerrand I<sup>er</sup> aurait tué le comte Baudouin de Boulogne et épousé sa veuve<sup>6</sup>. Plusieurs historiens, notamment Heather J. Tanner<sup>7</sup> et Pierre Bauduin<sup>8</sup>, ont fait confiance à sa version des faits. De même, si Robert Thomas McDonald considère quant à lui qu'Hariulf a simplifié la réalité dans la mesure où la proximité d'Enguerrand I<sup>er</sup> avec son oncle Robert le Pieux (qu'il a peut-être aidé lorsque celui-ci assiégea Saint-Omer en 1019 et dont il a peut-être reçu ensuite le château de Doullens) a sans doute joué un rôle dans sa promotion<sup>9</sup>, il ne remet pas fondamentalement en cause la version d'Hariulf. Celle-ci, peut-être inspirée par une tradition orale, nous paraît pourtant quelque peu surprenante. En effet, fallait-il vraiment qu'Enguerrand I<sup>er</sup>, petit-fils d'Hugues Capet et neveu de Robert le Pieux, attende d'avoir tué Baudouin de Boulogne et épousé sa veuve pour pouvoir porter le titre comtal, qui plus est de Ponthieu et non de Boulogne ? En fait, il n'est pas impossible qu'il ait revendiqué ce titre dès

---

<sup>2</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 206-207 : *Verum et illud placet referre quod is de quo supra diximus Hugo, non comes, sed advocatus dictus fuerit, quod nomen illi erat insigne, ob hoc quod ecclesiae sancti Richarii defensor fuerit a rege Hugone institutus. Quo etiam nomine filius ejus Angelrannus [...] fuit contentus donec, permissu Dei, Boloniensem comitem bello peremit, ejusque relictam nobilissimam, nomine Adelviam, in matrimonium accepit. Et quia comitissam duxit uxorem, idcirco deinceps comitis nomen accepit, quod a successoribus ejus jam ex consuetudine tritum perseveranter tenetur.*

<sup>3</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 189 et 205.

<sup>4</sup> Au sujet d'Hugues d'Abbeville, voir R. T. McDonald, *The Countship of Ponthieu to 1100*, p. 63-85 ; Id., « Le Ponthieu au X<sup>e</sup> siècle », p. 60 et 66 ; M. Agache-Lecat, « Abbeville aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles », p. 141 ; P. Bauduin, *La première Normandie*, p. 286.

<sup>5</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 161-162 et 205.

<sup>6</sup> H. J. Tanner pense que Baudouin de Boulogne est mort en 1024 (*Families, Friends and Allies*, p. 69).

<sup>7</sup> H. J. Tanner, *Families, Friends and Allies*, p. 79 et 113. Toutefois, de façon quelque peu paradoxale, elle dit aussi qu'Hugues d'Abbeville, une fois établi avoué de Saint-Riquier par Hugues Capet, fut *de facto* comte de Ponthieu (*Families, Friends and Allies*, p. 43).

<sup>8</sup> P. Bauduin, *La première Normandie*, p. 286-287.

<sup>9</sup> R. T. McDonald, *The Countship of Ponthieu to 1100*, p. 110-111.

la mort de son père Hugues d'Abbeville, ou peu après, en s'appuyant sur sa fonction d'avoué de Saint-Riquier<sup>10</sup>. Dans ce cas, Hariulf cherche peut-être à faire croire qu'Enguerrand I<sup>er</sup> a en quelque sorte usurpé le titre comtal, ce qui signifie qu'il n'apprécie guère les comtes de Ponthieu.

Dans le chapitre XXI du livre IV, Hariulf revient sur les origines des comtes de Ponthieu :

*Tout d'abord, à l'époque où le petit pays du Ponthieu vit se développer les fortifications des châteaux, trois places fortes, Abbeville, Domart-en-Ponthieu et Albert, ayant été enlevées au monastère de Centule et transformées en châteaux et de nombreux autres domaines et revenus de Saint-Riquier ayant été assignés à leur entretien par le roi Hugues, notre province n'avait pas de comte mais était gardée par des chevaliers du roi établis en différents endroits. Cependant, elle avait le plus souvent été défendue, en des temps plus anciens, par la plupart de nos abbés qui portaient le titre de comte. Mais comme les chevaliers qui furent établis à une époque récente n'étaient pas tous habitants ou seigneurs de châteaux, Hugues d'Abbeville devint plus puissant que tous ses pairs pour cette raison que, pouvant s'appuyer sur les fortifications de son château, il agissait sans la moindre crainte alors que les autres, s'ils entreprenaient quoi que ce soit, étaient facilement vaincus car ils n'avaient pas d'endroit où se réfugier. Il n'accéda toutefois jamais au titre de comte mais c'était une chose insigne pour lui que d'être appelé avoué de Saint-Riquier. Cette dignité lui conféra d'ailleurs un grand pouvoir dans la mesure où, étant devenu avoué, il tirait profit des revenus des domaines de Saint-Riquier et du travail des paysans. Après être décédé sans avoir possédé le titre et la dignité de comte, il eut pour successeur son fils nommé Enguerrand. Ce dernier se contenta du titre d'avoué jusqu'au jour où, ayant tué au combat le comte de Boulogne et s'étant uni par mariage à sa veuve, il revendiqua le titre de comte du fait de son épouse qui était comtesse<sup>11</sup>.*

---

<sup>10</sup> En revanche, C. West nous semble être trop prudent lorsqu'il dit qu'il n'est pas sûr que les comtes de Ponthieu descendent bien des avoués de Saint-Riquier (« Advocating change », p. 7).

<sup>11</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 229-230 : *Quo primum igitur tempore Pontiva patriola munitionibus castrorum aucta est, ablati monasterio Centulo tribus oppidis, Abbatisvilla, Sancto Medardo, et Incra, et his castellis effectis, in eorumque stipendia multis aliis Sancti Richarii villis et redditibus ab Hugone rege praerogatis, nostra haec provincia non comite utebatur, sed regis militibus hinc inde praepositis conservabatur. Anteriori tamen tempore a plerisque nostris abbatibus comitis nomen gerentibus plerumque*

Hariulf répète donc les informations qu'il avait déjà données dans le chapitre XXVII du livre III et dans le chapitre XII du livre IV. Comment expliquer ces répétitions ? On pourrait penser qu'Hariulf est resté un certain temps sans écrire et donc que ces répétitions sont involontaires mais il nous semble plutôt qu'il a agi délibérément car la question des origines des comtes de Ponthieu le préoccupait. Ainsi, le récit structuré que nous venons de traduire avait peut-être pour fonction de reprendre et de synthétiser de façon claire les idées qu'il avait auparavant présentées de façon éparse. Toutefois, il s'agissait peut-être aussi d'une mise en contexte servant à introduire les sept actes qu'il recopie ensuite, dans les chapitres XXI et XXII du livre IV, et dont trois font intervenir les successeurs du comte Enguerrand I<sup>er</sup>, à savoir son fils Hugues II et ses petits-fils Enguerrand II et Guy I<sup>er</sup><sup>12</sup>. Si Hariulf reprend donc ce qu'il a déjà dit, on remarque aussi qu'il ajoute un élément nouveau, à savoir le fait qu'il n'y avait pas encore de comte de Ponthieu à l'époque d'Hugues Capet et surtout que le titre comtal avait été porté, par le passé, par la plupart des abbés de Saint-Riquier. Pourtant, on ne peut guère attribuer le titre de comte qu'aux abbés Rodolphe (846-866) et Helgaud († 926). Dès lors, il est possible de voir dans cette affirmation la volonté d'Hariulf de présenter implicitement l'abbé de Saint-Riquier comme le véritable comte de Ponthieu. On comprend mieux ainsi pourquoi Hariulf, comme nous l'avons dit plus haut, semble avoir cherché à faire croire qu'Enguerrand I<sup>er</sup> avait usurpé le titre comtal. Cette hypothèse permet également d'éclairer d'un jour nouveau la référence au duché que Charlemagne aurait confié à Angilbert (livre II, chapitre VI<sup>13</sup>) : en effet, ce titre ducal peut être analysé comme l'ancêtre du titre comtal revendiqué par Hariulf pour les abbés de Saint-Riquier, ce qui donne plus d'ancienneté, de prestige et de force à sa revendication.

---

*fuerat defensata. Verum quoniam hi moderno tempore dispositi non omnes castrorum municipes vel domini existebant, ob hoc reliquis paribus suis Hugo Abbatensis fortior factus est, quia et castelli fretus munitione absque timore quaelibet efficiebat, et reliqui, si quid conabantur, non habentes refugium facile succumbebant. Attamen huic nunquam comitis nomen accessit, sed erat illi insigne quod Sancti Richarii vocabatur advocatus. Quae res etiam plurimum ei contulerat fortitudinis, dum, advocacionis obtentu, Sancti Richarii villarum reditu et rusticorum servitio utebatur. Hic postquam absque nomine et dignitate comitis mortuus est, successorem habuit filium nomine Angelrannum. Hic quoque nomine advocati contentus fuit, donec Boloniensem comitem praelio interimens, et ejus relictam sibi in matrimonio copulans, a comitissa uxore nomen comitis vindicavit.*

<sup>12</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 230-231, 236-237 et 240. Au sujet d'Hugues II et d'Enguerrand II, comtes de Ponthieu moins connus qu'Enguerrand I<sup>er</sup> et Guy I<sup>er</sup>, voir R. T. McDonald, *The Countship of Ponthieu to 1100*, p. 124-143.

<sup>13</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 52.

### ***B. L'abbé Enguerrand face au comte Enguerrand I<sup>er</sup> et à son fils Foulques***

Dans le chapitre XII du livre IV, Hariulf fait le récit de la tentative de Foulques, fils du comte Enguerrand I<sup>er</sup>, de s'emparer, vers 1042/1045, de la fonction d'abbé de Saint-Riquier au détriment de l'abbé Enguerrand, alors âgé et paralytique :

*Alors que [l'abbé Enguerrand] vieillissait et qu'il paraissait évident à de nombreuses personnes qu'un recteur devait lui être substitué, un certain noble selon la chair, à savoir le fils du comte Enguerrand de Ponthieu, nommé Foulques, ancien élève de ce même lieu, tentait avec l'aide de ses parents d'usurper pour lui-même le gouvernement de l'abbaye de Centule. En effet, comme Henri, roi des Francs, était venu dans le Ponthieu pour je ne sais quelle raison<sup>14</sup>, ce même Foulques, alors qu'intervenait son père, le comte déjà mentionné, cherchait à obtenir de ce même roi le contrôle de tout le lieu. C'est ce qui advint alors que le seigneur abbé Enguerrand l'ignorait complètement<sup>15</sup>.*

Hariulf raconte ensuite, sans doute en s'appuyant sur la Vie d'Enguerrand rédigée par un autre moine de l'abbaye et aujourd'hui perdue, que Foulques aurait organisé un grand repas, dans le réfectoire, auquel auraient été conviés plusieurs *milites* dont il voulait s'assurer la fidélité. L'ayant appris, l'abbé Enguerrand se serait fait porter dans le réfectoire et aurait excommunié tous les convives avant de déclarer à Foulques qu'il ne serait jamais abbé tant que lui-même serait vivant<sup>16</sup>. Aux yeux d'Hariulf, le fait que Foulques était un *alumnus* de l'abbaye<sup>17</sup> est certainement une circonstance aggravante car cela illustre son manque de reconnaissance envers Saint-Riquier. Il est intéressant de constater qu'Hariulf a pourtant affirmé juste avant, à la fin du chapitre XI, peut-être à la suite de l'auteur de la Vie d'Enguerrand, que l'autorité de ce dernier ne fut jamais remise en cause en dépit de son

---

<sup>14</sup> La présence d'Henri I<sup>er</sup> dans le Ponthieu est attestée en 1042 par l'acte qu'il a donné à Montreuil, la même année, en faveur de l'abbaye Saint-Saulve de Montreuil (*Catalogue des actes d'Henri I<sup>er</sup>*, éd. F. Sæhnée, n° 63, p. 59-63).

<sup>15</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 204 : *Senescente autem illo, cum multis videretur ut eidem rector substitueretur, quidam secundum carnem nobilis, filius nempe Angelranni Pontivorum comitis, nomine Fulco, ejusdem loci alumnus, parentum auxilio saepedicti loci Centulensis regimen sibimet usurpare tentabat. Sed enim, cum rex Francorum Henricus, quo nescio casu accidente, Pontivorum devenisset, idem Fulco, intercedente jam dicto comite patre suo, cupiebat obtinere ab eodem rege totius loci dominationem. Quod et factum est, ignorante penitus domno Angelranno abbate.*

<sup>16</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 204-205 ; R. T. McDonald, *The Countship of Ponthieu to 1100*, p. 117 ; R. Fossier, « Chevalerie et noblesse au Ponthieu aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », p. 297.

<sup>17</sup> Nous ignorons en revanche si Foulques était un laïc, un clerc ou un moine.

handicap : *Et alors qu'il était enchaîné par cette maladie au point de demeurer tout à fait impotent, son autorité était cependant partout redoutée et son nom partout révééré*<sup>18</sup>.

Quoi qu'il en soit, on peut se demander s'il ne faut pas voir, derrière ce qu'Hariulf présente comme la tentative de Foulques de s'emparer de la fonction d'abbé de Saint-Riquier, la volonté du comte Enguerrand I<sup>er</sup> de placer son fils à la tête de l'abbaye afin d'en prendre le contrôle et donc d'accroître son pouvoir. Dans l'esprit d'Hariulf, Enguerrand I<sup>er</sup>, non content d'avoir en quelque sorte usurpé la fonction comtale, aurait donc également cherché, par l'intermédiaire de son fils, à usurper la fonction abbatiale. Une telle façon de procéder va naturellement à l'encontre de la manière peut-être idéalisée dont Hariulf présente l'accession à la fonction abbatiale de Gervin, le successeur de l'abbé Enguerrand, dans le chapitre XV du livre IV<sup>19</sup>, comme nous l'avons vu dans notre chapitre 8. Cette remarque permet de renforcer l'hypothèse d'Hubert Dauphin que nous avons exposée dans notre chapitre 3, à savoir que la nomination de Gervin avait pour but d'écarter la menace que Foulques représentait pour l'abbaye de Saint-Riquier<sup>20</sup>.

Naturellement, la prophétie de l'abbé Enguerrand évoquée plus haut, à savoir que Foulques ne serait jamais abbé tant que lui-même serait vivant, s'est ensuite réalisée puisque Foulques n'est devenu abbé qu'après la mort d'Enguerrand en 1045, toutefois de Forest-Montiers<sup>21</sup> et non de Saint-Riquier :

*Si, après le départ du vénérable père Enguerrand vers les demeures célestes, la charge d'abbé fut donnée, le jour qui suivit son inhumation, à ce même Foulques, ce dernier fut promu à la tête du monastère de Forest-Montiers qui, comme il apparaît clairement dans cet ouvrage, avait depuis toujours été une celle des frères de Saint-Riquier mais avait été enlevé peu de temps auparavant par les comtes de Ponthieu et qui revendique pour lui le titre de petite abbaye*<sup>22</sup>.

---

<sup>18</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 203 : *Et cum hoc morbo sic vinculatus esset, ut omnino sui impotens maneret, tamen ejus ubique auctoritas metuebatur, ejus ubique nomen reverebatur.*

<sup>19</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 211-212.

<sup>20</sup> H. Dauphin, *Le Bienheureux Richard*, p. 221-225.

<sup>21</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1.

<sup>22</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 205 : *Siquidem postquam venerabilis pater Angelrannus caelicas recessit ad aedes, idem Fulco abbatibus officio donatus est primo post ejus sepulturam die, praelatusque monasterio Forestensi, quod ex antiquo, ut in hoc opere lucide patet, fratrum sancti Richarii cella fuerat, sed paulo ante a comitibus Pontivorum subtractum, abbatiae nomen sibi vindicat.*

Même si cette prophétie n'est qu'un *topos* hagiographique<sup>23</sup>, le fait que Foulques soit finalement devenu abbé de Forest-Montiers et non de Saint-Riquier signifie peut-être que le comte Enguerrand I<sup>er</sup> et son fils n'ont pas obtenu le soutien du roi Henri I<sup>er</sup>. On peut rappeler à ce propos que ce dernier a donné quelques années plus tôt, en 1036, un diplôme par lequel il restituait à l'abbaye de Saint-Riquier, après l'avoir conservé pour lui pendant cinq ans, le domaine de Noyelles-en-Chaussée<sup>24</sup> qui avait auparavant été usurpé par un chevalier nommé Hucbertus<sup>25</sup>. On constate également dans cet extrait qu'Hariulf rappelle l'ancienneté de la dépendance de Forest-Montiers envers Saint-Riquier (un élément que nous avons déjà mis en évidence dans notre chapitre 4) mais déplore implicitement que Forest-Montiers ait échappé au contrôle de Saint-Riquier.

Ayant été amené à évoquer Forest-Montiers, Hariulf se lance juste après dans une digression relative à son histoire dans laquelle il développe justement cet aspect :

*À partir du jour où Riquier, père bienheureux et saint, y reçut le terme de sa vie mortelle et ensuite jusqu'à l'époque de l'abbé Ingelardus, Forest-Montiers demeura sous notre autorité. Mais Hugues, d'abord duc puis roi, à l'époque où il nous enleva Abbeville, en fit un château et le donna au chevalier Hugues à cause des attaques des barbares contre lesquelles il fallait veiller, retira la celle de Forest-Montiers de notre autorité et la remit à ce même Hugues, pour qu'il la possède perpétuellement, car celui-ci avait épousé la fille du duc, nommée Gisèle. Auparavant, des clercs avaient servi le Seigneur dans cette celle mais, à la demande d'Hugues, quelques-uns de nos moines y furent établis ; de la même façon, ils méritèrent d'avoir pour abbé un de nos moines, nommé Guy, frère du seigneur Enguerrand. Après s'être consacré un grand nombre d'années au gouvernement des âmes, celui-ci eut pour successeur dans sa charge un de nos moines nommé Hubert. Bien que ce lieu nous ait été enlevé, il fut cependant décidé, pour l'amour et l'honneur du bienheureux Riquier, qu'un de nos moines en deviendrait toujours l'abbé. À la mort d'Hubert, Foulques, dont nous avons*

---

<sup>23</sup> Plus généralement, rappelons avec M.-C. Isaïa que la vie monastique était considérée comme la plus propice à la manifestation du don de prophétie (« La prophétie dans l'hagiographie latine du haut Moyen Âge », p. 25-26). Au sujet des prophéties, voir P. Henriet, K. Herbers et H.-C. Lehner (éd.), *Hagiographie et prophétie*.

<sup>24</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue.

<sup>25</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 192-193 ; *Catalogue des actes d'Henri I<sup>er</sup>*, éd. F. Sœhnée, n° 47, p. 39-40.

*dit qu'il voulait usurper pour lui le contrôle de notre monastère, reçut le gouvernement de ce lieu*<sup>26</sup>.

Deux points de cette digression appellent un commentaire. Tout d'abord, on retrouve à nouveau l'insistance d'Hariulf sur l'ancienneté de la dépendance de Forest-Montiers envers Saint-Riquier puisqu'elle remonte selon lui à l'époque de Riquier. Ensuite, la façon dont Hariulf relate l'action d'Hugues Capet puis celle d'Hugues d'Abbeville à Forest-Montiers laisse penser qu'il a un avis contrasté à propos de celles-ci. En effet, il n'approuve sans doute pas le fait qu'Hugues Capet ait pris le contrôle de la *cella* de Forest-Montiers au détriment de l'abbaye de Saint-Riquier mais, en même temps, il ne paraît pas voir d'un mauvais œil la promotion de Forest-Montiers au statut d'abbaye, à l'initiative d'Hugues d'Abbeville<sup>27</sup>, puisque ce sont des moines de Saint-Riquier qui s'établirent à Forest-Montiers où, apparemment, il n'y avait jusqu'alors que des clercs<sup>28</sup>. De même, l'évocation des trois premiers abbés de Forest-Montiers, Guy, Hubert et Foulques, tous trois anciens moines de Saint-Riquier, nous semble être la preuve qu'Hariulf est favorable à la coutume voulant que l'abbé de Forest-Montiers soit un ancien moine de Saint-Riquier<sup>29</sup> car cette coutume est un moyen pour l'abbaye de Saint-Riquier de conserver un lien avec Forest-Montiers (il se peut d'ailleurs que l'établissement de cette coutume soit le résultat d'une négociation entre Saint-Riquier et Hugues d'Abbeville).

---

<sup>26</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 205-206 : *Ab ea die qua beatus et sanctus pater Richarius ibi finem vitae mortalis accepit, et deinceps usque ad tempora Ingelardi abbatis in nostratum deguit ditone. Hugo vero, primo dux postea rex, eo tempore quo propter barbarorum cavendos incursus, Abbatisvillam nobis auferens, castrum effecit eique Hugonem praeposuit militem, Forestis-cellam nostrae ditioni subripuit, et eidem Hugoni perpetuo habendam contradidit, quia videlicet ipsius ducis filiam, nomine Gelam, uxorem duxerat. Antea igitur in eadem cella clerici Domino militaverant, sed, Hugone postulante, aliqui ex nostris illic monachis statuti sunt ; qui et abbatem meruerunt simili modo monachum nostratem, nomine Guidonem, domni Angelranni fratrem. Quique cum aliquantis ibidem annis in animarum regimine ministrasset, officii successorem habuit, Hucbertum nomine, nostratem monachum. Quandoquidem nobis ille locus tollebatur, tamen ob amorem et honorem almi Richarii statutum est, ut de nostris semper ibidem fierent abbate monachis. Hucberto quoque mortuo, ejus loci regimen suscepit hic Fulco, quem nostri monasterii dominium sibi usurpare voluisse notavimus.*

<sup>27</sup> Selon R. T. McDonald, Hugues d'Abbeville aurait cherché à imiter à Forest-Montiers ce qu'Hugues Capet avait fait à Saint-Riquier (*The Countship of Ponthieu to 1100*, p. 73).

<sup>28</sup> L'inventaire des possessions de l'abbaye de Saint-Riquier réalisé en 831 à la demande de Louis le Pieux nous apprend qu'il y avait alors trente chanoines à Forest-Montiers (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 95). Dans le diplôme de 844 par lequel Charles le Chauve confirme aux moines de Saint-Riquier la possession des domaines constituant la mense conventuelle ainsi que de ceux ajoutés à cette dernière par l'abbé Louis, on peut lire qu'il n'y avait alors plus que douze chanoines (*Recueil des actes de Charles II le Chauve*, éd. A. Giry et alii, tome 1, n° 58, p. 166 ; Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 110).

<sup>29</sup> Le fait que l'abbé de Forest-Montiers était choisi parmi les moines de Saint-Riquier ressemble au cas de l'abbaye d'Auchy dont l'abbé était choisi parmi les moines de Saint-Bertin (C. Mériaux, *Gallia irradiata*, p. 250 ; S. Vanderputten, *Monastic Reform as Process*, p. 168-169 ; Id., *Reform, Conflict, and the Shaping of Corporate Identities*, p. 8-12). Au sujet de la désignation de l'abbé dans les abbayes dépendant d'une abbaye-mère en Normandie (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles), voir V. Gazeau, *Normannia monastica*, tome 1, p. 89-94.



Pour toutes les raisons que nous venons d'expliquer, Hariulf n'apprécie donc guère le comte Enguerrand I<sup>er</sup> de Ponthieu, fils de l'avoué Hugues d'Abbeville, et son fils Foulques, abbé de Forest-Montiers. Il n'est donc pas surprenant qu'Hariulf cherche à rabaisser Enguerrand I<sup>er</sup>, peut-être à la suite de l'auteur de la Vie d'Enguerrand, dans le chapitre VI du livre IV de sa chronique :

*Comme [l'abbé Enguerrand] était devenu son parrain en raison de sa sainteté éprouvée, Enguerrand, comte de Ponthieu, fils de l'avoué Hugues, était animé d'une grande crainte envers lui car il savait que celui-ci ne portait rien en lui de la corruption de la nature humaine. Anciennement était observée la coutume selon laquelle, lors de la fête de saint Riquier, toute la milice du Ponthieu devait venir à Centule et, comme au seigneur du pays, gardien et défenseur de son salut, ils faisaient une cour solennelle. Et quand ledit comte pénétrait dans le monastère à l'occasion de la fête de notre père saint, inévitablement, ou n'importe quel autre jour, s'il avait volé quelque chose au lieu, il était aussitôt accusé par le vénérable abbé avec des invectives d'une telle force que, d'une façon étonnante, tu aurais cru que ce n'était pas un comte en train d'être accusé par un moine mais, selon la nature des choses, un serviteur par son maître<sup>30</sup>.*

Dans ce passage, Hariulf fait d'une pierre deux coups puisqu'il valorise l'abbé de Saint-Riquier tout en rabaisant par la même occasion le comte de Ponthieu. La supériorité de l'abbé Enguerrand sur le comte Enguerrand I<sup>er</sup> se révèle ici triple. On peut en effet mettre en évidence la supériorité de l'homme d'Église (qui plus est saint) sur le laïc, celle du parrain sur le filleul et celle du juste sur le coupable. Cependant, il va de soi qu'Hariulf exagère la réalité, surtout lorsqu'il assimile le comte à un simple serviteur de l'abbé. En fin de compte, il s'agit pour lui de réduire le comte Enguerrand I<sup>er</sup> à sa fonction d'avoué<sup>31</sup> et donc de vassal de l'abbé

---

<sup>30</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 189 : *Angelrannus denique, comes Pontivorum, Hugonis advocati filius, cum ob expertam in illo sanctitatem compater ejus factus fuisset, magno etiam timore erga illum agebatur, quippe apud quem humani ingenii pravitati nihil successum sciebat. Antiquitus servata est consuetudo, ut in festo sancti Richari tota Pontivorum militia Centulam veniret, et, veluti patriae domino, ac suae salutis tutori et advocato, solemnem curiam faciebant. Cum itaque jam dictus comes inevitabiliter ad sancti Patris festum, aut alia qualibet die, monasterium intrasset, statim ab abbate venerabili, si quid loco abstulerat, tanta invectionis auctoritate arguebatur, ut miro modo non comitem a monacho, sed servum a domino increpari qualitate rerum putares.*

<sup>31</sup> Au sujet des fonctions de l'avoué, voir F. Senn, *L'institution des avoueries ecclésiastiques en France*, p. 117-131.

Enguerrand<sup>32</sup>, une idée renforcée par la coutume selon laquelle les chevaliers du Ponthieu devaient venir à l'abbaye pour rendre hommage à Riquier, dont l'abbé était le représentant, le jour de la fête du saint. Cette coutume rappelle d'ailleurs les cent vassaux mentionnés dans la troisième partie de l'inventaire de 831 et dont nous avons parlé dans notre chapitre 6 :

*Tels sont les noms des chevaliers qui étaient au service du monastère du très bienheureux Riquier et que l'abbé ou ses prévôts conduisaient partout avec eux. Selon la coutume, ils étaient toujours présents au monastère le jour de la fête de saint Riquier, à Noël, à Pâques et à la Pentecôte, parés avec soin selon ce que chacun pouvait, et, par leur grand nombre, ils faisaient presque ressembler notre église à la cour du roi<sup>33</sup>.*

### **C. L'abbé Gervin face au comte Guy I<sup>er</sup>**

Dans le chapitre XXII du livre IV de sa chronique, Hariulf présente le comte Guy I<sup>er</sup> de Ponthieu (comte de 1053 à 1100) comme un mauvais avoué :

*[...] il reçut la charge de comte de notre patrie et, devenu ainsi notre avoué de façon héréditaire, il accablait lourdement les domaines de saint Riquier et leurs colons, leur extorquant et leur enlevant leurs richesses et leurs revenus. Gervin, père pieux, s'opposant à son injustice et à son impiété, l'exhortait et le pria de ne pas demeurer si dur envers les serviteurs de Saint-Riquier et l'avertissait, lui qui portait la charge et le nom d'avoué, de ne pas se comporter ainsi comme le plus méchant des voleurs. Mais face à son esprit sauvage, enorgueilli par le faîte du pouvoir et rendu malade par son goût pour la rapacité, une juste supplication n'avait guère d'effet, à moins par hasard de contrarier sa dureté grâce à une somme d'argent, moyen par lequel il est facile d'adoucir plus rapidement les cœurs des hommes<sup>34</sup>.*

---

<sup>32</sup> Il est intéressant de remarquer à ce propos qu'Enguerrand I<sup>er</sup> est qualifié de comte dans le diplôme du roi Henri I<sup>er</sup> datant de 1036 (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 193) mais qu'il est qualifié d'avoué dans un acte de l'abbé Enguerrand datant de 1043 (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 194).

<sup>33</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 97 : *Haec sunt nomina militum monasterio beatissimi Richarii famulantium, quos ubique abbas, vel praepositi, secum ducebant, quique consuetudinaliter in die festi sancti Richarii, et in Nativitate Domini, vel in Resurrectione, seu in Pentecoste, semper monasterio aderant, accurate prout quisque poterat, ornati, et ex sua frequentia regalem pene curiam nostram ecclesiam facientes.*

<sup>34</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 239 : *[...] patriae comitatem receperit, ac per hoc advocatus quoque noster haereditarie sit effectus, villa sancti Richarii et earum colonos nimie affligebat,*

La référence aux abus commis par Guy I<sup>er</sup> dans l'exercice de sa fonction d'avoué de Saint-Riquier<sup>35</sup> provient sans doute d'un document qui est mentionné dans l'inventaire des actes conservés à l'abbaye en 1098 mais qui n'a pas été recopié par Hariulf, à savoir la *Descriptio tortitudinum quas idem comes inflixit*<sup>36</sup>. Ce document est à rapprocher de la *Descriptio consuetudinum quas comes ex abbatia accipere debet*, peut-être un règlement d'avouerie<sup>37</sup>, qui le précède dans l'inventaire des actes conservés à l'abbaye en 1098 mais qu'Hariulf n'a pas recopiée non plus<sup>38</sup>. Dans tous les cas, il est intéressant de comparer cette critique du comte de Ponthieu, censé défendre l'abbaye de Saint-Riquier au lieu de lui nuire, avec le commentaire suivant sur Gervin qui figure dans le même chapitre : [...] *Gervin, homme prévoyant, éveillé et attentif, qui se montra toujours le vrai ami et le gardien des fils de l'Église*, [...] <sup>39</sup>. En effet, on peut se demander à la vue de cette comparaison si Hariulf ne présente pas implicitement Gervin se comportant comme Guy I<sup>er</sup> aurait dû le faire.

Même si Hariulf n'établit pas explicitement un tel parallèle, il est probable que le comte Guy I<sup>er</sup> de Ponthieu ne valait guère mieux à ses yeux que le chevalier Hucbertus dont il a évoqué les méfaits, sous l'abbatiat d'Enguerrand, dans les chapitres VII et IX du livre IV<sup>40</sup>. Dans le diplôme du roi Henri I<sup>er</sup> datant de 1036 que nous avons mentionné plus haut, il est dit qu'Hucbertus a usurpé le domaine de Noyelles-en-Chaussée, le considérant comme sien, alors que ses ancêtres l'avaient tenu de l'abbaye en précaire<sup>41</sup>. Ce cas de figure se rapproche de l'exemple classique de la donation faite à une abbaye par un seigneur en échange de prières mais contestée par son héritier s'estimant lésé<sup>42</sup>. Quoi qu'il en soit, dans son récit du conflit

---

*extorquens et auferens pecunias et substantiolas eorum. Cujus injustitiae et impietati pius pater occurrens Gervinus, hortabatur et exorabat, uti non tam durus circa Sancti Richarii famulos permaneret, et qui advocati sumptus et nomen tenebat, ne tam pessimus praedo existeret [submonebat]. Verum apud efferam mentem, et culmine potestatis elatam, seu rapacitatis studio sauciam, justa supplicatio parum valebat, nisi forte pecuniae summa ejus duritiae contraheret, qua facile est terrenorum corda ocius leniri.*

<sup>35</sup> Au sujet des exactions des avoués et de la lutte des abbayes contre celles-ci, voir F. Senn, *L'institution des avoueries ecclésiastiques en France*, p. 144-178.

<sup>36</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 317. À ce sujet, voir R. T. McDonald, *The Countship of Ponthieu to 1100*, p. 120-121.

<sup>37</sup> Les règlements d'avouerie sont apparus en Picardie dans les années 1010 (L. Morelle, « Les chartes dans la gestion des conflits », p. 275).

<sup>38</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 317.

<sup>39</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 236 : [...] *pervigil ac sollicitus provisor Gervinus, qui et verus Ecclesiae filiorum amator et custos jugiter exstitit*, [...].

<sup>40</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 190-193 et 199.

<sup>41</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 192.

<sup>42</sup> S. Vanderputten a bien analysé un exemple de conflit de ce type (dans les années 1110), à savoir celui consécutif à la donation faite aux moines d'Hesdin par Mathilde, épouse de Guy de Herly, à laquelle s'est longtemps opposé son héritier Robert de Fillièvres qui n'a fini par céder que face aux menaces du comte Baudouin VII de Flandre (*Reform, Conflict, and the Shaping of Corporate Identities*, p. 174-189).

entre Enguerrand et Hucbertus, Hariulf oppose la constance du premier à la tyrannie du second :

*En effet, la cruauté des tyrans [en particulier Hucbertus] n'avait pas grandi au point qu'ils libéraient les âmes en tuant les corps mais leur cupidité s'était développée au point qu'ils les rendaient misérables en leur volant leurs biens. Et parce que cet homme admirable [Enguerrand] s'est continuellement opposé à leur violence, il a enduré de nombreux maux de leur part et, en ami de Dieu, il a même reçu un coup d'épée. Mais, en vérité, nous pouvons avouer qu'il a toujours gardé la foi, comme un lion, et, fort de sa bonne conscience envers ceux qui lui étaient confiés, qu'il n'a craint aucune souffrance<sup>43</sup>.*

Même si Hariulf n'a pas utilisé cette œuvre, on peut rapprocher cet extrait d'un passage du livre III des *Gesta episcoporum Cameracensium* dans lequel la patience de l'évêque Gérard I<sup>er</sup> de Cambrai (1012-1051) est opposée à la tyrannie de Gauthier II de Lens, châtelain et avoué de Cambrai<sup>44</sup>. Par ailleurs, toujours dans l'idée de mettre en avant Gervin au détriment du comte de Ponthieu, Hariulf affirme dans le chapitre XXXVI du livre IV que Guy I<sup>er</sup>, à l'occasion de l'enterrement de Gervin en 1075, [...] *renonça par amour pour lui à toutes les redevances coutumières qui lui étaient dues à Novavilla*<sup>45</sup> [...] <sup>46</sup>, faisant même parler le comte de Ponthieu au discours direct : « *Je fais cette donation, dit-il, sur la tombe sainte de saint Gervin.* »<sup>47</sup>. Pourtant, on ne trouve pas d'acte relatif à cette donation dans l'inventaire des actes conservés à l'abbaye en 1098 ou dans le *Recueil des actes des comtes de Ponthieu* édité par Clovis Brunel. S'agit-il alors d'une invention d'Hariulf ? Cette mise en scène est en tout cas une façon pour lui de présenter le comte de Ponthieu dans une attitude

---

<sup>43</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 191 : *Nam non in tantum creverat tyrannorum atrocitas, ut corpora perimendo animas effugarent ; sed ad hoc processerat eorum cupiditas, ut eos rebus spoliantes miseros efficerent. Et quia isdem magnificus vir eorum saevitiae perpes contradictor exstitit, ab eis multa perpressus, etiam gladii percussione Dei amator toleravit. Sed quia vere fateri possumus justum confidere quasi leonem, iste pro commissis bona conscientia fretus, nullam timuit passionem.*

<sup>44</sup> *Gesta episcoporum Cameracensium*, l. III, c. 39, p. 481. Gauthier I<sup>er</sup> et Gauthier II de Lens sont naturellement très mal vus dans cette œuvre (N. Ruffini-Ronzani, « Châtelains et évêques de Cambrai autour de l'an mil », p. 337-355).

<sup>45</sup> La Neuville-lès-Saint-Riquier, aujourd'hui Oneux (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue).

<sup>46</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 273 : [...] *remisit pro illius amore omnes consuetudinarias exactiones quae sibi debebantur in Novavilla* [...].

<sup>47</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 273 : « *Super sanctam, inquiens, sancti Gervini tumbam hoc donum pono.* ».

humble et respectueuse à l'égard de l'abbaye de Saint-Riquier, c'est-à-dire dans l'attitude que l'abbaye attend de son avoué<sup>48</sup>.

En définitive, Hariulf valorise donc Gervin au détriment du comte Guy I<sup>er</sup> de Ponthieu tout comme il a valorisé l'abbé Enguerrand au détriment du comte Enguerrand I<sup>er</sup> (et du chevalier Hucbertus). À chaque fois, il s'agit pour lui de dénoncer les mauvaises intentions du comte de Ponthieu qui nuit à l'abbaye en cherchant à augmenter son pouvoir et de lui rappeler qu'il en est l'avoué et qu'il doit donc la respecter et la défendre. Par ailleurs, la propension d'Hariulf à discréditer celui-ci sert peut-être aussi à présenter implicitement l'abbé de Saint-Riquier comme le véritable comte de Ponthieu. On peut toutefois s'interroger sur sa partialité dans la mesure où, comme le souligne Steven Vanderputten, les moines ont naturellement tendance, dans le cadre des relations complexes qu'ils entretiennent avec les seigneurs laïques, à donner leur version des faits, dans laquelle ils ont toujours raison, et à diaboliser les seigneurs laïques lorsque les actions de ces derniers vont à l'encontre de leurs propres intérêts<sup>49</sup>. Il apparaît enfin qu'Hariulf s'étend davantage sur les relations entre l'abbé Enguerrand et le comte Enguerrand I<sup>er</sup> que sur celles entre Gervin et Guy I<sup>er</sup> mais cela s'explique peut-être par le fait qu'il a plus d'informations sur l'abbé Enguerrand grâce à la Vie de ce dernier<sup>50</sup>.

## II. Une certaine méfiance à l'égard de l'évêque d'Amiens

### *A. Hariulf ne parle pas beaucoup de l'évêque d'Amiens dans sa chronique*

Même si ce n'est pas aussi explicite que dans le cas du comte de Ponthieu, du moins dans la version de la chronique achevée en 1088, on constate également une certaine méfiance d'Hariulf à l'égard de l'évêque d'Amiens. Cet aspect est notamment illustré par le fait qu'il n'est que rarement évoqué dans la chronique. Ainsi, comme nous l'avons vu dans notre chapitre 3, il n'est pas question de l'évêque d'Amiens lorsque Riquier devint prêtre (dans le

---

<sup>48</sup> Signalons ici qu'au moins un des comtes de Ponthieu du XI<sup>e</sup> siècle fut inhumé à l'abbaye de Saint-Riquier, en l'occurrence Hugues II, décédé en 1052 (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 231).

<sup>49</sup> S. Vanderputten, *Reform, Conflict, and the Shaping of Corporate Identities*, p. 144-145.

<sup>50</sup> Plus généralement, on peut dire à la suite de C. West que le Ponthieu est un exemple particulièrement bien documenté du fait que l'avouerie ecclésiastique pouvait représenter un élément important à l'échelle d'une principauté (« Advocating change », p. 8).

chapitre VIII du livre I<sup>51</sup>) ni lorsqu'il fonda un monastère à *Centula* (dans le chapitre XV du livre I<sup>52</sup>) alors qu'il aurait normalement dû intervenir pour ordonner Riquier prêtre et, selon le quatrième canon du concile de Chalcédoine (451)<sup>53</sup>, pour donner son accord à la fondation de l'abbaye de Saint-Riquier<sup>54</sup>. De plus, on ne connaît pas de privilège pour Saint-Riquier comparable au privilège de « petite liberté » (selon la typologie d'Eugen Ewig<sup>55</sup>) donné à l'abbaye de Corbie, en 664, par l'évêque Berthefridus d'Amiens<sup>56</sup>. En fait, comme nous l'avons vu dans notre chapitre 5, il faut attendre le chapitre VIII du livre II pour trouver la première mention d'un évêque d'Amiens, à savoir celle de l'évêque Georges et de son successeur Jessé<sup>57</sup> qui ont tous deux participé, en 798-799, aux différentes cérémonies de consécration<sup>58</sup> des trente autels<sup>59</sup> présents dans l'abbaye reconstruite par Angilbert<sup>60</sup>. Dans la suite de la chronique, l'évêque d'Amiens ne reparait pas très souvent :

- livre III, chapitre XII : l'évêque Hilmeradus donne des reliques à Saint-Riquier en 865<sup>61</sup>.
- livre III, chapitre XXV : l'évêque Foulques est l'un des trois évêques destinataires de la seconde lettre du pape Jean XV datant de 993/995<sup>62</sup>.
- livre IV, chapitre XI : l'évêque Guy est un disciple de l'abbé Enguerrand<sup>63</sup>.
- livre IV, chapitre XV : l'évêque d'Amiens, *a priori* Foulques II, est mentionné lors de l'accession de Gervin à la fonction abbatiale en 1045<sup>64</sup>.

---

<sup>51</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 18-19.

<sup>52</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 24-25.

<sup>53</sup> K. J. von Hefele, *Histoire des conciles d'après les documents originaux*, tome 2, deuxième partie, p. 779.

<sup>54</sup> Dans la Vie de Valery datant du deuxième tiers du XI<sup>e</sup> siècle, on apprend ainsi que le roi Clotaire II et l'évêque Berchundus d'Amiens facilitèrent l'établissement de Valery et de Waldolène à *Leuconaus*, c'est-à-dire sur le site de l'abbaye de Saint-Valery (*Vita Walarici*, c. 14, p. 165).

<sup>55</sup> E. Ewig, « Beobachtungen zu den Klosterprivilegien des 7. und frühen 8. Jahrhunderts », p. 416-417 ; F. Prinz, *Frühes Mönchtum im Frankenreich*, p. 85-87.

<sup>56</sup> E. Ewig, « Das Privileg des Bischofs Berthefrid von Amiens für Corbie », p. 538-583 ; L. Morelle, « Le statut d'un grand monastère franc », p. 205-215.

<sup>57</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 58 et 60.

<sup>58</sup> À ce sujet, voir D. Méhu (éd.), *Mises en scène et mémoires de la consécration de l'église dans l'Occident médiéval* ; D. Iogna-Prat, *La Maison Dieu*, p. 260-284 ; É. Palazzo, *Liturgie et société au Moyen Âge*, p. 71-77 ; N. Herrmann-Mascard, *Les reliques des saints*, p. 146-168.

<sup>59</sup> À partir du VIII<sup>e</sup> siècle, on assiste à une multiplication des autels dans les églises monastiques du fait de la cléricatisation du monachisme et du développement de la liturgie stationnale.

<sup>60</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 57-61.

<sup>61</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 122.

<sup>62</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 159.

<sup>63</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 202.

<sup>64</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 212.

- livre IV, chapitre XXII : l'évêque Guy donne deux autels en échange d'un amict entre 1058 et 1071<sup>65</sup>.
- livre IV, chapitre XXVII : l'évêque Foulques II est accusé de préférer aller à la chasse plutôt que de se consacrer au salut des âmes<sup>66</sup>.
- livre IV, chapitre XXXVI : l'évêque Guy décède en 1075 ; plusieurs références à Gervin II qui fut évêque d'Amiens de 1085/1091 à 1102<sup>67</sup>.

Si Hariulf ne parle donc pas beaucoup de l'évêque d'Amiens, on constate également qu'il ne lui accorde pas une position supérieure à son abbaye. Ainsi, dans le chapitre XIX du livre III, alors qu'il raconte comment Carloman, fils de Charles le Chauve, est devenu abbé de Saint-Riquier (vers 870), Hariulf livre un commentaire très éclairant au sujet de sa conception des rapports entre l'abbaye et son ordinaire :

*Et que personne ne juge indigne que nous disions que le fils du roi fut notre abbé dans la mesure où, à cette époque, l'abbaye de Saint-Riquier surpassait la dignité épiscopale par l'abondance de toutes choses, l'intégrité de sa domination et assurément par les services de ses vassaux<sup>68</sup>.*

Selon Hariulf, sous l'abbatiat de Carloman, Saint-Riquier surpassait donc la dignité épiscopale en richesse et en puissance. Plus qu'à la véracité de cette affirmation, difficile à vérifier, c'est à sa raison d'être qu'il convient de s'intéresser. Même s'il ne le nomme pas explicitement, Hariulf devait certainement penser à l'évêque d'Amiens en rédigeant cette phrase. On peut en déduire qu'il y avait alors, en 1086/1088, c'est-à-dire à peu près au moment où l'abbé Gervin II est devenu évêque d'Amiens, une forme de rivalité ou de compétition entre Saint-Riquier et Amiens. Dans ce contexte, le commentaire d'Hariulf peut être analysé comme un moyen subtil de mettre en avant le fait que le prestige de la fonction d'abbé de Saint-Riquier est pour lui plus grand que celui de la fonction d'évêque d'Amiens. Ce commentaire accordant une position éminente à l'abbaye est d'ailleurs à rapprocher du développement suivant (livre III, chapitre X) consacré à l'abbé Helgaud († 926) :

---

<sup>65</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 238-239.

<sup>66</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 252-253.

<sup>67</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 274 et 278-283.

<sup>68</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 136 : *Nemo autem indignum putet quod dicimus regis filium nostrum fuisse abbatem, quoniam tunc temporis sancti Richarii abbatia omnium rerum affluentia, et ipsius dominationis elegantia, et certe militarium virorum servitiis cujuspian episcopi praecebat dignitatem.*

*Et alors que leur fureur agressive [celle des Vikings], de par sa survenue fréquente, infligeait de graves dommages à l'ensemble de la Gaule, il apparut aux rois des Francs et aux grands que l'abbé de Centule, qui jouissait d'une grande gloire et d'un grand nom, supportait le poids de cette tempête qui s'abattait car dans ce lieu saint habitaient des hommes d'un grand courage qui pouvaient entreprendre, grâce aussi bien à l'immensité de leurs biens qu'au grand nombre de leurs vassaux, des choses grandes et fortes. Quelqu'un parlant des nobles n'a pas cherché en vain autre chose de plus noble si la noblesse des moines de saint Riquier lui a été annoncée. En effet, les ducs, les comtes, les fils de ducs et même les fils de rois étaient éduqués dans ce monastère. Toute dignité plus élevée, où qu'elle se trouve à travers le royaume des Francs, se réjouissait d'avoir un parent dans le monastère de Saint-Riquier. C'est donc pour la raison que nous avons exposée que certains de nos abbés ont été à la fois comtes et abbés. Ils se distinguaient par la lumière de leur noble lignée et, observateurs de la règle sacrée, ils étaient même portés, sous le regard de Dieu, parmi les bataillons de leurs armées<sup>69</sup>.*

Hariulf ne fait bien sûr pas référence à l'évêque d'Amiens mais il nous semble que ce développement, déjà évoqué, pour d'autres raisons, dans notre chapitre 6, illustre clairement la fierté qu'Hariulf ressent et veut transmettre aux lecteurs, à savoir les moines de Saint-Riquier présents et à venir, à l'évocation du passé prestigieux (mais ici nettement exagéré) de son abbaye. On peut même aller jusqu'à avancer qu'une telle glorification de l'abbaye a pu servir de point de départ à la revendication du droit de disposer d'une certaine autonomie politique et/ou religieuse, en particulier vis-à-vis de l'évêque d'Amiens.

---

<sup>69</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 118-119 : *Cum ergo horum canina rabies frequenti suo adventu mala gravia orbi Gallico infligeret, visum est regibus Francorum et optimatibus ut abbas Centulensis, qui magnae gloriae magnique nominis habebatur, hujus sedandae tempestatis onus exciperet, quia et in ipso loco sancto magnae generositatis viri habitabant, et qui, tam pro bonorum immensitate quam pro parentum militum numerositate, magna et fortia aggredi possent. Nec enim unquam aliquis de nobilibus loquens aliud nobilius quaesivit, si sancti Richarii monachorum nobilitas ei nuntiata fuit. In hoc enim coenobio duces, comites, filii ducum, filii etiam regum educabantur. Omnis sublimior dignitas, quaquaversum per regnum Francorum posita, in Sancti Richarii monasterio se parentem habere gaudebat. Tali igitur qua diximus ratione, quidam nostratum abbatum comites insimul erant et abbates, qui et generosae parentilitatis lumine emicabant, et sacrae regulae servatores, in ipsis etiam exercituum turmis ante Dei oculos habebantur.*



### ***B. La recherche de l'appui du pape***

Au début du chapitre XXVII du livre IV, on apprend que Gervin, tel un « missionnaire », aurait parcouru non seulement le Ponthieu [...] *mais aussi la Neustrie et la Flandre, la Gaule également et l'Aquitaine, et même la Hongrie* [...] <sup>70</sup> et rempli avec zèle la fonction de médecin des âmes auprès de ceux qui venaient le solliciter <sup>71</sup>. Outre le fait qu'Hariulf exagère considérablement le rayon d'action de Gervin, on remarque que la fonction de médecin des âmes remplie par ce dernier rappelle, de façon atténuée, les pouvoirs thaumaturgiques de Riquier, ce qui montre à nouveau qu'Hariulf a tendance à faire de Gervin un imitateur de Riquier <sup>72</sup>. Ces éléments de nature hagiographique auraient pu être évoqués dans notre chapitre 8 mais nous avons fait le choix de les évoquer dans ce chapitre à cause de la suite du récit d'Hariulf :

*Mais quel bienfait la jalousie n'a-t-elle jamais poursuivi et cherché à égaler ? En effet, de nombreux clercs dont toute l'application consistait, ah ! douleur !, à vouloir du mal à ceux qui étaient meilleurs qu'eux, ne tenant pas compte du fait que le don du Saint-Esprit n'est pas réfréné par la loi, attaquaient notre Equitius avec des paroles venimeuses, demandant avec acharnement pourquoi un homme qui n'était pas évêque osait prêcher sans avoir l'autorisation apostolique et pourquoi, en recevant les confessions et les conversions des pécheurs, il usurpait un ministère qui n'était pas le sien* <sup>73</sup>.

L'action de Gervin auprès des laïcs est peut-être le résultat de l'influence de Richard de Saint-Vanne car celui-ci accordait beaucoup d'importance à la prédication et à l'administration des sacrements, en particulier l'eucharistie, aux laïcs <sup>74</sup>. Quoiqu'il en soit, Hariulf affirme que Gervin aurait ensuite dû se rendre à Rome pour se justifier devant le pape

---

<sup>70</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 250 : [...] *sed etiam Neustriam et Flandriam, Galliam quoque et Aquitaniam, necnon Hungariam* [...].

<sup>71</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 250-251.

<sup>72</sup> I. van't Spijker souligne d'ailleurs le fait que Gervin, comme Riquier, avait à la fois la volonté d'agir de façon positive dans le monde et celle de se retirer du monde (*Als door een speciaal stempel*, p. 106-107 et 111-112).

<sup>73</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 251 : *Sed quod unquam bonum non sequuta est ac aemulata invidia ? nam clerici multi, quorum, proh dolor ! studium existerat melioribus invidere, non considerantes quia lege non stringitur sancti Spiritus donum, nostrum Equitium verbis venenatis carpebant, cur absque Apostolici licentia homo non episcopus praedicare auderet, et peccatorum confessiones seu conversiones, cur praesumptor non sui officii inquireret, oblatrantes.*

<sup>74</sup> S. Vanderputten, *Imagining Religious Leadership in the Middle Ages*, p. 147-148.

Léon IX (1048/1049-1054)<sup>75</sup>. Le parallèle établi par Hariulf entre Gervin et Equitius prend alors tout son sens car la prédication de cet abbé italien du VI<sup>e</sup> siècle fut dénoncée au pape en raison du fait qu'il n'avait pas été ordonné prêtre<sup>76</sup>. Si Hariulf reste assez vague au sujet de l'identité des clercs ayant accusé Gervin, il n'est pas impossible qu'ils aient un rapport avec l'évêque Foulques II d'Amiens (évêque de 1030/1036 à 1058) car Hariulf affirme que Léon IX, convaincu par les arguments de Gervin et mal disposé envers Foulques II qui préférait aller à la chasse plutôt que de se consacrer au salut des âmes, aurait alors conféré des droits importants à Gervin :

« [...] Ainsi, par l'autorité de notre Seigneur et du bienheureux apôtre Pierre, et non seulement par notre autorité mais aussi par notre intercession, nous concédons et commandons que tu participes à notre office en recevant les confessions des pécheurs et en leur imposant des pénitences, de sorte que tout ce que tu auras lié soit lié par l'autorité du Seigneur Christ et que tout ce que tu auras délié soit délié par la pitié du même Seigneur. ». Tout en disant cela, le saint pape lui offre des sandales, ordonnant que Gervin les utilise afin que celui qui se consacrait au zèle de la prédication soit orné des insignes du prédicateur. Mais le vénérable abbé, gardien de la vraie humilité, refusa ces mêmes ornements, disant que la seule autorité de la permission apostolique lui suffisait pour apporter aux faibles âmes le bienfait de la parole divine. Il revint donc, comblé de multiples manières par la faveur du pape, et reprit d'autant mieux et plus largement l'œuvre du Seigneur qu'il avait entreprise qu'il était plus libre de s'y adonner<sup>77</sup>.

Hariulf termine le chapitre XXVII du livre IV en résumant la biographie de Léon IX, présenté de façon très élogieuse, et en précisant que Gervin faisait partie des quatre hommes

---

<sup>75</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 251.

<sup>76</sup> Grégoire le Grand, *Dialogues*, éd. et trad. A. de Vogüé et P. Antin, livre I, III, 8-11, p. 44-49 ; M. Banniard, *Viva Voce*, p. 140-143.

<sup>77</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 253 : « [...] *Ecce auctoritate Domini nostri et beati Petri apostoli, ac nostra non solum auctoritate, sed etiam deprecatione concedimus et imperamus, te in recipiendis scelestorum confessionibus et tradenda poenitentia nostri officii participium tenere ; ut quae ligaveris, Christi domini auctoritate ligata, et quae solveris, ejusdem domini miseratione sint soluta.* ». *Haec dicens sanctus papa, simul et sandalia offert, jubens ut his Gervinus utatur ; ut qui praedicationis exercebat studium, praedicatoris insignibus ornaretur. Venerabilis tamen abbas custos verae humilitatis, eadem ornamenta recusavit, dicens sibi sufficere solam apostolicae licentiae auctoritatem ad exercendam circa infirmas animas divini verbi stipem. Multimodo igitur favore pontificis auctus regreditur, et coeptum Domini opus quo liberius eo melius latiusque reincipit exercere.*

d'Église désignés par le pape pour porter les reliques de Remi de Reims lors de la dédicace de l'abbatiale Saint-Remi de Reims, le 2 octobre 1049<sup>78</sup>.

Ce chapitre, très riche, appelle plusieurs commentaires. Nous avons vu dans notre chapitre 3 que Gervin a participé, en octobre 1049, au concile de Reims présidé par Léon IX, que l'évêque Foulques II d'Amiens ne vint pas et fut excommunié pour cette raison et que Gervin assista à Rome, le 2 mai 1050, à la canonisation de l'évêque Gérard de Toul mais ne reçut aucun privilège du pape. Toutefois, l'*Histoire de la dédicace de Saint-Remi* d'Anselme de Saint-Remi ne permet pas de confirmer que Gervin faisait bien partie des quatre porteurs des reliques du saint, le 2 octobre 1049<sup>79</sup>. Par ailleurs, si Hariulf critique Foulques II d'Amiens, connu pour ses démêlés avec l'abbaye de Corbie, rien ne permet d'affirmer que cet évêque a également été en conflit avec l'abbaye de Saint-Riquier. Cependant, le fait que Léon IX, du moins selon Hariulf, ait autorisé Gervin à prêcher<sup>80</sup>, à recevoir les confessions et à imposer des pénitences et lui ait donné des sandales, normalement portées à l'époque par les évêques<sup>81</sup>, traduit une certaine volonté d'établir un lien étroit et durable avec le pape (dont l'*auctoritas* est soulignée à deux reprises) et en même temps de concurrencer l'évêque d'Amiens. De ce point de vue, les paroles qu'Hariulf attribue au pape ressemblent au dispositif d'une bulle pontificale en faveur de Gervin alors qu'une telle bulle n'a sans doute jamais été rédigée. De même, le refus des sandales par Gervin est une façon de louer son humilité mais aussi d'expliquer pourquoi l'abbaye de Saint-Riquier ne les possédait pas à l'époque d'Hariulf alors qu'elles n'ont sans doute jamais été offertes à Gervin<sup>82</sup>. Dès lors, on peut se demander dans quelle mesure l'abbaye de Saint-Riquier ne cherchait pas en fait, en 1086/1088, à bénéficier de la protection apostolique, sinon de l'exemption<sup>83</sup>, et d'une plus grande autonomie par rapport à son ordinaire (Gervin II à partir de 1085/1091).

---

<sup>78</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 253-254. Il est difficile de dire si Hariulf a utilisé la Vie de Léon IX ou non car son résumé est assez bref. Ce n'est toutefois pas impossible dans l'absolu car cette Vie a été rédigée entre 1050 et 1060 environ (*Vie du pape Léon IX*, éd. et trad. M. Parisse et M. Gouillet, p. XXVII-XXIX).

<sup>79</sup> Anselme de Saint-Remi, *Histoire de la dédicace de Saint-Remi*, éd. et trad. J. Hourlier, p. 226-229.

<sup>80</sup> À l'instar de la *licentia praedicandi* accordée aux ermites prédicateurs (P. Henriot, « *Verbum Dei disseminando* », p. 153-185). Au sujet de la *licentia praedicandi* et de la *potestas ligandi atque solvendi*, voir aussi B. Meijns, « Without were fightings, within were fears », p. 73-96 ; Id., « Hirsau dans la plaine côtière flamande ? », p. 81-97.

<sup>81</sup> L. Falkenstein, *La papauté et les abbayes françaises aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, p. 184-185.

<sup>82</sup> J. Hourlier croit pourtant le contraire (« La Spiritualité à Saint-Riquier d'après Hariulf », p. 17).

<sup>83</sup> À ce sujet, voir J.-F. Lemarignier, « L'exemption monastique et les origines de la réforme grégorienne », p. 288-340 ; L. Falkenstein, *La papauté et les abbayes françaises aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*.

Il n'est pas inutile de nous arrêter un instant sur le cas de l'abbaye de Corbie. Comme le rappelle Laurent Morelle<sup>84</sup>, Corbie a cherché, dans les années 1030, dans le contexte de l'instauration de la paix entre Amiens et Corbie<sup>85</sup>, à réaffirmer localement sa place, notamment en développant le culte de l'abbé Adalhard († 826). Cette volonté d'affirmation a pris une tournure nouvelle au début de l'abbatiat de Foulques de Corbie (1048/1049-1095). Celui-ci, en conflit avec l'évêque Foulques II d'Amiens qui refusait de reconnaître les privilèges de son abbaye, défendit la cause de cette dernière lors du concile de Reims, en octobre 1049, et fut alors invité à Rome par Léon IX pour être ordonné prêtre. Comme nous l'avons vu dans notre chapitre 3, Foulques de Corbie reçut ensuite du pape, le 18 avril 1050, un privilège confirmant des dispositions plus ou moins anciennes (autonomie temporelle de l'abbaye, interdiction pour l'évêque d'Amiens d'exercer sa *potestas* sur elle et d'y entrer sans autorisation et libre élection de l'abbé (avec appel au pape en dernier ressort si un abbé non régulier a été imposé)) et autorisant Foulques de Corbie à porter une dalmatique et des sandales lors des cérémonies solennelles. Selon Laurent Morelle, il ne s'agit pas à proprement parler d'un privilège d'exemption mais plutôt d'une concession personnelle<sup>86</sup>. Le conflit entre l'abbaye de Corbie et l'évêque d'Amiens reprit entre 1061 et 1065, opposant désormais l'abbé Foulques à l'évêque Guy, successeur de Foulques II. À la suite de Laurent Morelle, on peut distinguer trois phases : d'abord un différend de nature économique, puis la prétention de l'évêque d'Amiens, sous peine d'excommunication, de convoquer les clercs de l'abbaye et même Foulques de Corbie, et enfin l'appel de ce dernier au pape Alexandre II et le difficile règlement du conflit<sup>87</sup>. Au cours de celui-ci, l'abbaye de Corbie s'est inspirée de celle de Saint-Denis qui était quant à elle en conflit, au même moment, avec l'évêque de Paris. Toutefois, Corbie a fait preuve de prudence là où Saint-Denis, en réalisant de nombreux faux, a fait preuve de hardiesse<sup>88</sup>. Mais en quoi le cas de l'abbaye de Corbie éclaire-t-il celui de l'abbaye de Saint-Riquier ? Il est possible qu'Hariulf se soit inspiré de Corbie, en 1086/1088,

---

<sup>84</sup> L. Morelle, « Les deux Vies d'Adalhard, abbé de Corbie », p. 171-172.

<sup>85</sup> À ce sujet, voir R. Bonnaud-Delamare, « La paix d'Amiens et de Corbie au XI<sup>e</sup> siècle », p. 167-178 ; H. Peltier, *Histoire religieuse de la Picardie*, p. 83-84 ; D. C. Van Meter, « The Peace of Amiens-Corbie and Gerard of Cambrai's Oration on the Three Functional Orders », p. 633-657 ; D. Barthélemy, *L'an mil et la paix de Dieu*, p. 497 ; T. M. Riches, « Bishop Gerard I of Cambrai-Arras, the Three Orders, and the Problem of Human Weakness », p. 125-126 ; L. Morelle, « La réécriture de la « Vita Adalhardi » de Paschase Radbert », p. 486-487.

<sup>86</sup> L. Morelle, « Moines de Corbie sous influence sandionysienne ? », p. 201-204 ; Id., « Le statut d'un grand monastère franc », p. 219-223 ; L. Falkenstein, *La papauté et les abbayes françaises aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, p. 101-105 ; Anselme de Saint-Remi, *Histoire de la dédicace de Saint-Remi*, éd. et trad. J. Hourlier, p. 281, note 4.

<sup>87</sup> L. Morelle, « Moines de Corbie sous influence sandionysienne ? », p. 204-206 ; Id., « La réécriture de la « Vita Adalhardi » de Paschase Radbert », p. 496-499 ; Id., « Une pièce exceptionnelle du chartier de Corbie », p. 224-225.

<sup>88</sup> L. Morelle, « Moines de Corbie sous influence sandionysienne ? », p. 206-218.

dans le but de revendiquer plus ou moins explicitement un statut permettant à Saint-Riquier, grâce à la protection apostolique qu'il fait remonter au pontificat de Léon IX, de bénéficier d'une plus grande autonomie par rapport à l'évêque d'Amiens (Gervin II à partir de 1085/1091) mais aussi, accessoirement, de rivaliser avec Corbie.

### *Synthèse du chapitre*

Dans la version de sa chronique achevée en 1088, Hariulf montre donc, souvent de façon plus ou moins implicite, que l'abbaye de Saint-Riquier a entretenu des relations complexes avec le comte de Ponthieu et l'évêque d'Amiens au XI<sup>e</sup> siècle. En ce qui concerne le comte de Ponthieu, il apparaît que ce dernier est considéré avant tout comme l'avoué de l'abbaye et donc comme son vassal. C'est pour cette raison (et peut-être aussi dans le but de présenter implicitement l'abbé de Saint-Riquier comme le véritable comte de Ponthieu) qu'Hariulf a tendance à discréditer les actions menées par celui-ci dans le but de renforcer son pouvoir (acquisition du titre comtal, contrôle de Forest-Montiers, tentative de contrôle de Saint-Riquier, menaces diverses sur le temporel de l'abbaye, etc.), actions qui n'ont pourtant rien de surprenant à l'époque<sup>89</sup>, à le faire passer pour un usurpateur et un voleur et à le rappeler à sa fonction d'avoué. En ce qui concerne l'évêque d'Amiens, on constate qu'Hariulf ne fait pas souvent référence à lui dans sa chronique (essentiellement dans le livre IV) et qu'il ne le valorise pas vraiment puisqu'il considère la fonction d'abbé de Saint-Riquier comme plus prestigieuse que celle d'évêque d'Amiens. Mais surtout, il semble bien, à travers la mise en scène par Hariulf des relations étroites liant Gervin et le pape Léon IX, que l'abbaye revendiquait alors la protection apostolique afin de s'émanciper au moins en partie, sur le modèle de celle de Corbie, de la tutelle de son ordinaire. Dans ce contexte, la retenue que l'on observe de la part d'Hariulf pourrait s'expliquer par sa prudence face à la réaction potentielle de Gervin II qui a cumulé les fonctions d'abbé de Saint-Riquier et d'évêque d'Amiens entre 1085/1091 et 1096/1097.

---

<sup>89</sup> On peut signaler, dans le même registre, le cas des seigneurs d'Encre (aujourd'hui Albert) qui étaient les avoués de Corbie (L. Morelle, « Les chartes dans la gestion des conflits », p. 277-281).

## CHAPITRE 12

### **Gervin II, le mauvais abbé**

Nous avons choisi pour trois raisons de consacrer un chapitre à Gervin II<sup>1</sup>, neveu et successeur de Gervin, abbé de Saint-Riquier de 1071 à 1096/1097 et évêque d'Amiens de 1085/1091 à 1102. Tout d'abord, Hariulf parle de lui dans ce qu'il a ajouté à sa chronique en 1104/1105 et non dans ce qu'il a rédigé en 1086/1088. Ensuite, il s'appuie principalement sur ses souvenirs personnels et non sur des sources écrites. Enfin, il se montre très hostile à Gervin II, à la différence de ses trois prédécesseurs Ingelardus, Enguerrand et Gervin. Afin de mieux mettre en évidence cette hostilité d'Hariulf à son égard, nous allons d'abord voir comment Hariulf présente l'action de Gervin II en tant qu'abbé de Saint-Riquier puis comment il présente son action en tant qu'évêque d'Amiens.

#### **I. Gervin II en tant qu'abbé de Saint-Riquier**

##### *A. Un portrait moral très critique*

Dans le chapitre XXXIV du livre IV, rédigé en 1086/1088, Hariulf mentionne Gervin II qui succéda à son oncle Gervin en 1071 :

*[...] et il demanda avec insistance au prince pieux [Philippe I<sup>er</sup>2] de confier l'abbatit à son neveu nommé Gervin qui était moine de Saint-Remi et dont il disait qu'il était*

---

<sup>1</sup> Au sujet de Gervin II, voir *DHGE*, tome 20, col. 1098-1100.

<sup>2</sup> A. Fliche, *Le règne de Philippe I<sup>er</sup>*, p. 265 et 490.

*suffisamment instruit pour assumer une telle fonction. Et comme tous ceux qui avaient pu le connaître considéraient qu'il était sacrilège de ne pas lui obéir comme à un saint homme, ledit roi approuva et consentit à ce que son neveu obtienne l'abbatit après lui. Par conséquent, en l'année 1071 de l'Incarnation du Seigneur [...], Gervin II fut ordonné abbé du monastère de Centule<sup>3</sup>.*

L'accession de Gervin II à la fonction d'abbé de Saint-Riquier ne respecte donc pas la règle bénédictine selon laquelle l'abbé est élu par les moines<sup>4</sup> mais plutôt la règle du Maître selon laquelle l'abbé est désigné par son prédécesseur<sup>5</sup>. Bien qu'aucun des trois prédécesseurs de Gervin II (Ingelardus, Enguerrand et Gervin) ne soit devenu abbé de cette manière, comme nous l'avons vu dans notre chapitre 8, il s'agit néanmoins d'une investiture laïque, à ceci près que le roi suit ici la volonté de Gervin. Hariulf ne critique nullement cette façon de procéder car le choix de Gervin, qu'il considère comme un saint, est forcément bon à ses yeux. On retrouve donc le fait qu'il n'est pas foncièrement opposé à l'intervention du roi dans la désignation de l'abbé de Saint-Riquier à partir du moment où l'abbaye peut donner son avis d'une façon ou d'une autre.

Dans ce passage rédigé en 1086/1088, Hariulf ne parle pas de Gervin II avec une grande ferveur mais il ne manifeste pas non plus une hostilité particulière à son égard. Nous insistons sur ce point car, dans la partie du chapitre XXXVI qui date de 1104/1105, le ton qu'il emploie pour relater son abbatit est beaucoup plus critique. En fait, comme il le dit lui-même à deux reprises, son but est de montrer que Gervin II, contrairement à son oncle, est l'exemple même du mauvais abbé<sup>6</sup> :

---

<sup>3</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 268 : [...] *flagitavitque ut pius princeps cederet suo regimen nepoti, quem et dicebat ad tale opus sat eruditum, qui erat sancti Remigii monachus, nomine Gervinus. Et quia omnes qui eum nosse poterant, non illi obedire uti sancto viro putabant sacrilegum, rex praefatus annuit, et ut suus post se regimen obtineret nepos concessit. Anno igitur Dominicae Incarnationis MLXXI [...], ordinatus est secundus Gervinus Centulensis monasterii abbas.*

<sup>4</sup> A. de Vogüé, *La communauté et l'abbé dans la règle de saint Benoît*, p. 362-367.

<sup>5</sup> A. de Vogüé, *La communauté et l'abbé dans la règle de saint Benoît*, p. 348-362. Au sujet d'abbés normands désignés par leur prédécesseur (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles), voir V. Gazeau, *Normannia monastica*, tome 1, p. 57-59.

<sup>6</sup> Cependant, le fait qu'Hariulf considère Gervin II comme un mauvais abbé n'affecte pas la sainteté de ses prédécesseurs (M. Sot, *Gesta episcoporum, gesta abbatum*, p. 18).

*Mais qu'il nous suffise en attendant d'avoir fait connaître l'infortune de cet homme afin que la postérité ait un exemple de ce qu'elle doit fuir et qu'elle trouve auprès des hommes de bien un encouragement aux vertus<sup>7</sup>.*

Et plus loin :

*C'est pourquoi nous nous sommes appliqués à remémorer la chute du seigneur Gervin afin que ses successeurs sachent que ceux qui sont attachés à Riquier sont glorifiés tandis que ceux qui le méprisent et le trahissent sont soumis à un opprobre éternel<sup>8</sup>.*

Ce faisant, Hariulf se conforme à ce qu'il avait dit dans la préface de sa chronique, à savoir qu'il est nécessaire de faire connaître par écrit à la postérité le fait que les bons sont récompensés et les mauvais punis afin de l'inciter à faire le bien et non le mal<sup>9</sup>. Étant donné que le portrait moral de Gervin II brossé par Hariulf est trop long pour être traduit intégralement<sup>10</sup>, nous avons choisi de synthétiser les reproches qu'il formule à l'encontre du neveu de Gervin. Selon Hariulf, Gervin II aurait ainsi été un abbé orgueilleux, hypocrite, manipulateur, peu soucieux de la discipline monastique et engagé dans le siècle. Le fait que de tels reproches s'adressent à un abbé les rend d'autant plus sévères qu'il est attendu d'un abbé qu'il montre l'exemple en se comportant de façon droite et honnête et qu'il veille au respect de la discipline monastique qui limite les contacts avec le siècle, à défaut de pouvoir les empêcher totalement. D'ailleurs, par contraste, Hariulf met en valeur les moines qui se comportaient bien et qui, d'une certaine façon, montraient l'exemple à celui qui aurait normalement dû le leur montrer :

*Cependant, à cette époque, ce monastère sacré était riche en personnes religieuses et austères grâce à la ferme dignité des moines dont le mode de vie, par sa réputation louable, brillait dans tout le pays des Francs. Il y en avait certains de l'époque du vénérable Enguerrand, bons disciples d'un bon maître, et plusieurs de celle du louable*

---

<sup>7</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 276 : *Sed jam sufficiat hominis infelicitatem tantisper fore cognitam, ut habeat posteritas exemplum quid fugiat, et de bonis incitamentum ad virtutes capiat.*

<sup>8</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 281-282 : *Idcirco studuimus domni Gervini lapsum ad memoriam revocare ut successores ejus noverint adhaerentes Richario glorificari, contemptores autem et desertores aeterno improperio subjacere.*

<sup>9</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 1.

<sup>10</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 274-276.



*Gervin, de récente mémoire, dont la vie et les mœurs paraissaient au second Gervin plus lourdes que le sable, plus dures que le fer et plus aiguës que l'acier*<sup>11</sup>.

En outre, Hariulf accuse Gervin II d'avoir délibérément négligé l'éducation du jeune Anscher<sup>12</sup> qui lui succéda comme abbé en 1097 :

*Trois ans après mon arrivée, il reçut au monastère, quoiqu'en gémissant, vaincu par l'unanimité des moines, un garçon très distingué, Anscher, qui fut par la suite son successeur ; en effet, il craignait déjà que ce garçon remarquable s'oppose un jour à sa folie et, pour cette raison, non comme un père mais comme un pirate, il le fit élever sans rigueur et avec négligence afin que, séduit par la légèreté de la jeunesse, il n'acquière aucune part de dignité grâce à laquelle ou par laquelle il aurait pu être élevé au faite des honneurs. Mais ce garçon, tant par lui-même que par les amis et les clients de ses parents, prenant garde aux ruses de celui-ci, prit soin d'avoir des mœurs très douces si bien qu'il fut considéré comme aimable par tous. Le seigneur Gervin avait lui-même un neveu, nommé Césaire, devenu moine à Saint-Remi, à qui il pensait transmettre la succession du gouvernement*<sup>13</sup>.

Il va de soi qu'Hariulf magnifie Anscher car celui-ci est abbé de Saint-Riquier au moment où il complète sa chronique en 1104/1105. En outre, la volonté de Gervin II de voir son neveu Césaire lui succéder est caractéristique d'un népotisme qu'Hariulf paraît critiquer implicitement alors qu'il n'a pas critiqué, en 1086/1088, le fait que Gervin II ait succédé à son oncle Gervin<sup>14</sup>. On peut ajouter qu'il serait curieux que Gervin II ait réellement négligé l'éducation d'Anscher car cela signifierait que ce dernier aurait été pressenti pour devenir

---

<sup>11</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 274-275 : *Abundabat tamen eodem tempore istud sacrum coenobium religiosarum personarum graviumque monachorum stabili honestate, quorum vita vel conversatio fama laudabili enitebat in omni Francorum loco. Erant enim quidam illorum de tempore venerandi Angelranni, boni magistri boni discipuli, et pluriores de recenti memoria laudabilis Gervini, quorum vita et mores videbantur secundo Gervino arena ponderosiores, ferro duriores, et chalybe acutiores.*

<sup>12</sup> Au sujet d'Anscher, voir *DHGE*, tome 3, col. 441-442.

<sup>13</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 275-276 : *Triennio autem post meam intromissionem elegantissimum puerum Anscherum, suum postea successorem, monachorum victus unanimitate, gemebundus in coenobium assumpsit ; timebat enim jam tunc, ne puer egregius aliquando suo contraireret vesaniae, et, idcirco non pater sed pirata eundem puerum remisit ac negligenter enutrire fecit, quod illectus juvenili facilitate nullam honestatis portionem hauriret, pro qua vel per quam ad honoris cumulum provehi potuisset. Puer vero jamdictus tam per se quam per amicos parentumque clientes, animadvertens dolos ejus, dedit operam moribus dulcissimis, ut amabilis omnibus haberetur. Domnus vero Gervinus quemdam habebat nepotem, nomine Caesarium, in sancto Remigio monachum factum, cui cogitabat conquirere regiminis successionem.*

<sup>14</sup> Au sujet du népotisme dans la désignation d'abbés normands (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles), voir V. Gazeau, *Normannia monastica*, tome 1, p. 184-187.

abbé de Saint-Riquier dès son enfance, ce qui n'est pas prouvé, alors que Gervin II voulait selon Hariulf que lui succède son neveu Césaire. Enfin, nous savons que Gervin II a fait une donation à l'abbaye de Marmoutier, près de Tours, pour la remercier du bon accueil qu'il y a reçu alors qu'il se rendait au concile de Poitiers (novembre 1100). Or Anscher, alors abbé de Saint-Riquier, et deux de ses moines en sont témoins, ce qui laisse penser que les relations entre Gervin II et Anscher n'étaient peut-être pas si mauvaises que cela<sup>15</sup>.

Il faut également signaler qu'Hariulf, dans le but d'être plus convaincant, adopte parfois un ton plus personnel, en venant presque à regretter d'être devenu moine de Saint-Riquier sous l'abbatiat de Gervin II :

*Alors il me fit moine parmi beaucoup d'autres et il imprima dans mon cœur tendre, comme dans de la cire molle, l'image de ses actions qu'il convient non d'imiter mais de rejeter*<sup>16</sup>.

Il va même jusqu'à s'emporter avec virulence contre lui : *Mais malheur à toi, fou rusé ! Tu n'aurais jamais été abbé si la vie sainte de ton oncle béni ne t'avait mérité cet honneur*<sup>17</sup>.

### ***B. Des réalisations systématiquement dévalorisées***

D'une part, Hariulf évoque peu les réalisations de Gervin II en tant qu'abbé de Saint-Riquier, ce qui laisse penser qu'il en ignore délibérément un grand nombre. D'autre part, celles qui sont évoquées sont critiquées de façon systématique. Hariulf méprise donc les réalisations de Gervin II tout autant que sa personne. Comme nous l'avons vu dans notre chapitre 3, le neveu et successeur de Gervin fit abattre la tour occidentale de l'abbatiale, fragilisée par un incendie<sup>18</sup>, peut-être celui évoqué dans le premier miracle du chapitre XXXI du livre IV, pour la faire ensuite reconstruire plus solidement. Cependant, cette démolition eut

---

<sup>15</sup> *Gallia christiana*, tome X, *Instrumenta*, n° XV, col. 295-296.

<sup>16</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 275 : *Ipse denique me inter alios quamplures monachizavit, et in corde tenero quasi in molli cera gestorum suorum imaginem non imitandam sed abjiciendam compressit.*

<sup>17</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 276 : *Sed vae tibi, vesana calliditas ! tu ipse nunquam abba fuisses, nisi benedicti avunculi tui sancta vita meruisset.*

<sup>18</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 258-259.

pour conséquence de faire s'écrouler une partie de l'abbatiale<sup>19</sup>. Cet écroulement a peut-être eu lieu avant 1086/1088 car Hariulf dit, dans le chapitre VI du livre I, que l'abbatiale était alors [...] *presque détruite* [...] <sup>20</sup>. Quoi qu'il en soit, alors qu'Hariulf aurait loué tout autre abbé désireux de reconstruire, restaurer ou embellir l'abbaye, comme il l'a fait avec Angilbert dans le livre II de sa chronique, il insiste ici sur la ruine provoquée par la décision de Gervin II, insinuant de la sorte que ce dernier n'avait pas la faveur de Dieu<sup>21</sup>.

Pour inciter les fidèles à contribuer au financement de la reconstruction de l'abbatiale, Gervin II décida de faire porter en procession les reliques de Riquier dans la région. Hariulf insiste sur le fait que cette procession, qui attira le comte Guy I<sup>er</sup> de Ponthieu en personne, était un [...] *spectacle nouveau*<sup>22</sup>. Il intègre ensuite dans son récit un poème de vingt-cinq vers qui est une sorte de plainte soulignant sur un ton pathétique la crainte des moines et des fidèles de perdre leur saint patron<sup>23</sup>. Il fut finalement été décidé que les reliques de Riquier n'iraient pas plus loin qu'Abbeville et seraient ramenées à l'abbaye dès le lendemain<sup>24</sup>. Mais, passant soudain de l'affliction à l'enthousiasme, Hariulf évoque alors l'extraordinaire générosité des fidèles, grâce à laquelle l'abbatiale fut rapidement reconstruite, et l'illustre par un poème de dix vers<sup>25</sup>. Hariulf a donc tendance à se contredire puisqu'il critique la procession des reliques de Riquier voulue par Gervin II, présentée comme un événement plus grave que l'écroulement de l'abbatiale, avant de se réjouir de son succès qui a dépassé toutes les espérances. De plus, Hariulf donne l'impression que les reliques de Riquier n'étaient jamais portées en procession alors qu'il raconte, dans le cinquième et dernier miracle du chapitre XXXI du livre IV<sup>26</sup>, que les moines de l'abbaye avaient l'habitude de porter les reliques de leur saint patron jusqu'au domaine d'*Asliacus*<sup>27</sup> en passant par celui de *Buxudis*<sup>28</sup>. Naturellement, la procession voulue par Gervin II eut lieu dans des circonstances exceptionnelles et c'est sans doute dans ce sens qu'il faut comprendre son caractère inédit pour Hariulf. On sait pourtant que les processions de reliques afin d'obtenir des offrandes de

---

<sup>19</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 276.

<sup>20</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 17 : [...] *pene dirutam* [...].

<sup>21</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 276.

<sup>22</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 276 : [...] *novum spectaculum*.

<sup>23</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 277.

<sup>24</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 277.

<sup>25</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 277-278.

<sup>26</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 260-261.

<sup>27</sup> Ailly-le-Haut-Clocher (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue).

<sup>28</sup> Bussus-Bussuel (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue).

la part des fidèles étaient une pratique courante à l'époque<sup>29</sup> : citons par exemple la procession des reliques de Vulfran au moment des calamités qui touchèrent la Normandie en 1053<sup>30</sup> ou celle des reliques d'Amand à la suite de l'incendie de l'abbaye de Saint-Amand en 1066<sup>31</sup>. Toutefois, comme le montre l'attitude d'Hariulf, ces processions furent davantage critiquées à partir des années 1070, notamment à cause de leur dimension lucrative et de la peur de perdre tout ou partie des reliques transportées lors de celles-ci (surtout si elles étaient lointaines)<sup>32</sup>. Guibert de Nogent illustre lui aussi cette évolution, quelques décennies plus tard, puisqu'il semble prendre ses distances avec les tournées de reliques organisées jusqu'en Anjou et en Angleterre dans le but de financer la reconstruction d'un mur de la cathédrale de Laon qui s'était écroulé<sup>33</sup>.

Enfin, Hariulf ignore délibérément les cinq actes datant de l'abbatiat de Gervin II qui figurent dans l'inventaire des actes conservés à l'abbaye en 1098<sup>34</sup> :

*On remarque dans l'inventaire des chartes qu'il a accompli certaines choses utiles mais elles sont si peu nombreuses qu'il ne paraît pas nécessaire de passer du temps à les expliquer*<sup>35</sup>.

Comme le dit Laurent Morelle, Hariulf reconnaît donc implicitement quelque mérite à l'action et aux chartes de Gervin II<sup>36</sup>. Nous avons vu dans notre chapitre 3 que seul le premier de ces cinq actes a été conservé, à savoir celui par lequel l'évêque Radbod II de Noyon-Tournai, en 1087, à la demande de l'abbé Gervin II et du moine Egbert, accorde à perpétuité

<sup>29</sup> À ce sujet, voir P. Héliot et M.-L. Chastang, « Quêtes et voyages de reliques au profit des églises françaises du Moyen Âge », 1964, p. 789-822, et 1965, p. 5-32 ; R. Kaiser, « Quêtes itinérantes avec des reliques pour financer la construction des églises », p. 205-225 ; N. Herrmann-Mascard, *Les reliques des saints*, p. 296-312 ; P. J. Geary, *Le vol des reliques au Moyen Âge*, p. 99 ; P.-A. Sigal, « Les voyages de reliques aux onzième et douzième siècles », p. 73-104. Au sujet d'autres raisons pour lesquelles de telles processions eurent lieu dans la province ecclésiastique de Reims, voir I. van't Spijker, « Gallia du Nord et de l'Ouest », p. 272-273.

<sup>30</sup> E.-R. Labande, « L'historiographie de la France de l'Ouest aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles », p. 756 ; E. van Houts, « Historiography and Hagiography at Saint-Wandrille », p. 238 ; L. Trân-Duc, « Une entreprise hagiographique au XI<sup>e</sup> siècle dans l'abbaye de Fontenelle », p. 13.

<sup>31</sup> H. Platelle, *Le temporel de l'abbaye de Saint-Amand*, p. 124-125.

<sup>32</sup> S. Vanderputten, *Reform, Conflict, and the Shaping of Corporate Identities*, p. 199-200.

<sup>33</sup> Guibert de Nogent, *Autobiographie*, éd. et trad. E.-R. Labande, l. III, c. XII-XIII, p. 376-393, plus précisément p. 378-379.

<sup>34</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 318.

<sup>35</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 283 : *Sunt et quaedam utilia quae chartarum indicio peregrisse dignoscitur, sed tam pauca, ut in eorum explanatione tempus terere non placeat.*

<sup>36</sup> L. Morelle, « Les chartes dans la gestion des conflits », p. 271, note 19 ; Id., « The Metamorphosis of Three Monastic Charter Collections », p. 189-190.

l'autel de Bredene<sup>37</sup>, sous le régime du personat, aux moines de l'abbaye de Saint-Riquier<sup>38</sup>. Alors que cet acte est effectivement positif pour l'abbaye, Hariulf se refuse à en parler tant son aversion pour Gervin II est grande. Pourtant, il n'aurait sans doute pas manqué de le faire s'il s'était agi d'un abbé comme Enguerrand ou Gervin.

## II. Gervin II en tant qu'évêque d'Amiens

Dans la version de la chronique achevée en 1086/1088, la rivalité avec le comte de Ponthieu était plus forte que celle avec l'évêque d'Amiens. C'est toutefois l'inverse dans ce qu'Hariulf a ajouté à sa chronique en 1104/1105 car l'évêque d'Amiens en question n'est autre que Gervin II. L'étude de la façon dont Hariulf relate l'accession de celui-ci à la fonction d'évêque d'Amiens et son action par la suite va nous permettre de mieux comprendre pour quelle raison il manifeste une telle hostilité envers lui, en 1104/1105, alors que ce n'était pas le cas en 1086/1088. Pour la troisième fois dans ce qu'il a ajouté à sa chronique en 1104/1105, Hariulf intègre un poème dans son récit :

*Qu'ajouterai-je de plus à cela si ce n'est dire encore une chose vraie ?  
Par des dons envoyés à l'avance, par des promesses quotidiennes,  
Il brigue ce siège que nous appelons d'Amiens,  
Pensant pouvoir régner par l'honneur épiscopal.  
En spoliant cruellement l'église de notre saint patron,  
Il s'élève alors, il danse du haut du troupeau des moines,  
Faisant grand cas de lui-même, il inflige de tous côtés un grand dommage aux frères.  
Mais le Christ est sur son chemin et, à partir de là, l'ennemi est terrassé ;  
Tout ce qu'il a pris, il l'a abandonné à bon droit avec perte.  
Il est un ennemi pour tous par de nombreux signes et de tous côtés,  
Ceux qu'il a élevés, il a ensuite précipité leur chute.  
Il a dilapidé de nombreux biens de saint Riquier,  
Haï par les moines, haï par tous leurs amis,*

---

<sup>37</sup> Belgique, prov. Flandre-Occidentale, arr. Ostende. Au sujet de ce prieuré de l'abbaye de Saint-Riquier, voir *Monasticon belge*, tome III, fasc. 1, p. 190-197 ; B. Meijns, « Handige Hariulf », p. 11.

<sup>38</sup> *Episcopalis officii sollicitudo*, éd. J. Pycke et C. Vleeschouwers, tome 1, n° 66, p. 103-104.

*Et plus mauvais pour lui-même, lui qui n'avait pas la volonté de vouloir être guéri,  
Il a cependant lutté pour tendre vers une mauvaise fin*<sup>39</sup>.

Hariulf reproche donc à Gervin II d'avoir pratiqué la simonie pour obtenir la charge d'évêque d'Amiens qu'il convoitait puis d'avoir dilapidé le patrimoine de l'abbaye de Saint-Riquier. Dans l'absolu, l'accusation de simonie n'a rien d'impossible car Gervin II est devenu évêque d'Amiens entre 1085 et 1091, or le roi Philippe I<sup>er</sup>, à une époque où le pouvoir royal était encore faible, est connu pour avoir eu tendance à considérer les biens ecclésiastiques comme des sources de revenus<sup>40</sup>. De plus, Gervin II est le premier cité parmi les abbés ayant participé, en présence de Philippe I<sup>er</sup>, au concile de Compiègne de 1085<sup>41</sup>. Cependant, nous avons vu dans notre chapitre 3 que le pape Urbain II a défendu Gervin II, en 1091 et en 1093, contre les accusations de simonie dont il était l'objet, peut-être de la part du chapitre cathédral d'Amiens, ce qu'Hariulf, naturellement, se garde bien de dire. Par ailleurs, l'accusation de dilapidation du patrimoine de Saint-Riquier, en plus d'être difficile à prouver, manque de crédibilité dans la mesure où Hariulf a reconnu malgré lui que Gervin II a eu une action positive dans ce domaine.

Un peu plus loin, on découvre la véritable raison de l'hostilité d'Hariulf envers Gervin II :

*Ensuite naquit cette querelle opiniâtre par laquelle il voulut, comme si cela était permis, assujettir à lui et à ses successeurs notre abbaye qu'il avait lui-même maintenue libre pendant vingt-quatre ans*<sup>42</sup> *et dont il avait parfaitement reconnu qu'elle avait joui d'une noble liberté du temps de tous ses prédécesseurs*<sup>43</sup>.

---

<sup>39</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 279 : *Quid plus his referam, nisi rem jam dicere veram ? / Per data praemissa, per quotidiana promissa / Ambit eam sedem quam dicimus Ambianensem, / Se regnare putans per pontificatus honorem. / Ecclesiam sancti dire spoliando patroni / Se tunc exaltat, monachorum de grege saltat, / Se faciens magnum fert fratribus undique damnum. / Obvius est Christus, prosternitur hinc inimicus ; / Omnia quae cepit, cum damno jure reliquit. / Omnibus est hostis sed pluribus undique notis, / Quos exaltavit, hos postea praecipitavit. / Sancti Richarii res multas dilapidavit, / Exosus monachis, cunctis exosus amicis, / Pessimus atque sibi qui nollet velle mederi, / Ad reprobum tandem certavit tendere finem.*

<sup>40</sup> A. Fliche, *Le règne de Philippe I<sup>er</sup>*, p. 335-345.

<sup>41</sup> *Recueil des actes de Philippe I<sup>er</sup>*, éd. H. d'Arbois de Jubainville et M. Prou, n° CXVII, p. 297-300 ; *DHGE*, tome 20, col. 1098.

<sup>42</sup> En fait, Gervin II fut abbé de Saint-Riquier de 1071 à 1096/1097.

<sup>43</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 282 : *Unde illa mox surrexit lis contentiosa, qua voluit abbatiam nostram sibi et successoribus suis facere quasi jure subjectam, quam ipse XXIV annis liberam tenuerat, et omnium antecessorum suorum temporibus nobili libertate perfunctam optime cognoverat.*

Hariulf ne supporte donc pas la volonté de Gervin II de renforcer son autorité, en tant qu'évêque d'Amiens, sur l'abbaye de Saint-Riquier<sup>44</sup>, volonté pourtant caractéristique de l'époque. En effet, après le décès du pape Grégoire VII, très intransigeant, en 1085, la papauté se montra moins hostile aux évêques, ce qui permit une certaine réaffirmation de leur pouvoir dans leur diocèse<sup>45</sup>. Par exemple, Urbain II confirma le pouvoir de l'évêque d'Auxerre sur l'abbaye Saint-Germain quand l'abbé Guibert renonça à sa charge en 1096<sup>46</sup>. De même, l'évêque Lambert d'Arras (1093-1115) œuvra dans le but d'affirmer l'autorité épiscopale sur les abbayes du nouveau diocèse d'Arras<sup>47</sup>. Enfin, d'autres évêques, tels ceux de Châlons-sur-Marne, Chartres (Yves de Chartres), Paris ou encore Tournai, défendirent les prérogatives épiscopales et résistèrent eux aussi aux velléités d'autonomie des abbayes de leur diocèse<sup>48</sup>.

L'indignation d'Hariulf est sans doute à la mesure du sentiment de trahison qu'il a dû éprouver à l'égard de Gervin II passé à ses yeux, en l'espace de quelques années, du statut d'ami<sup>49</sup> à celui d'ennemi. On remarque surtout qu'Hariulf affirme désormais de façon explicite la prétention de l'abbaye à jouir d'une certaine liberté vis-à-vis de l'évêque d'Amiens, laissant même entendre que cette liberté est ancienne, alors que cette affirmation, comme nous l'avons vu dans notre chapitre 11, avait toujours été plus ou moins implicite, donc prudente, dans la partie de la chronique datant de 1086/1088. Mais Hariulf ne s'arrête pas là :

*Il [Gervin II] savait que Foulques [Foulques II], évêque d'Amiens, avait été soumis par le biais de nombreux services à l'abbé Enguerrand et après lui à Gervin et que les abbés de Centule ne tendaient pas à être des sujets mais bien des patrons. Et ledit Foulques aurait assurément été excommunié par le bienheureux pape Léon IX, lors du concile de Reims, si l'abbé Gervin, homme très respectable, ne s'était pas efforcé avec adresse et prudence d'intercéder en sa faveur. Il savait aussi que Guy, le successeur de Foulques, né d'un père comte [Enguerrand I<sup>er</sup>], frère du comte Hugues [Hugues II], oncle du comte Guy [Guy I<sup>er</sup>], s'était montré dévoué à l'abbé de Centule, c'est-à-dire*

---

<sup>44</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. XLVI ; *DHGE*, tome 20, col. 1098.

<sup>45</sup> F. Mazel, *L'évêque et le territoire*, p. 252-256 ; C. Dereine, « Les limites de l'exemption monastique dans le diocèse de Thérouanne au XI<sup>e</sup> siècle », p. 52 ; B. Delmaire, *Le diocèse d'Arras de 1093 au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle*, tome 1, p. 117.

<sup>46</sup> N. Deflou-Leca, *Saint-Germain d'Auxerre et ses dépendances*, p. 292.

<sup>47</sup> S. Vanderputten, *Reform, Conflict, and the Shaping of Corporate Identities*, p. 85-88.

<sup>48</sup> S. Vanderputten, *Reform, Conflict, and the Shaping of Corporate Identities*, p. 102.

<sup>49</sup> Rappelons, comme nous l'avons vu dans notre chapitre 2, qu'Hariulf avait dédié sa Vie de Mauguille à Gervin II alors que ce dernier venait de devenir évêque d'Amiens.

*à Gervin lui-même, ayant souvent été à son service ; et cependant, poussé par sa méchanceté, il se montra oublieux de tout cela, tendant de nouveaux pièges au jeune et noble Anscher élu à la fonction d'abbé et cherchant avec soin de quelle façon lui résister et entraver sa promotion*<sup>50</sup>.

Hariulf affirme donc explicitement que l'abbé de Saint-Riquier est supérieur à l'évêque d'Amiens. Cependant, il s'agit là d'affirmations gratuites, difficilement vérifiables voire peut-être fausses, comme dans le cas de l'intervention de Gervin en faveur de Foulques II lors du concile de Reims, en octobre 1049, puisque nous avons vu dans notre chapitre 3 que cet évêque d'Amiens fut bel et bien excommunié lors de ce concile. En ce qui concerne l'évêque Guy, son successeur, il faut signaler qu'Hariulf le qualifie, au début de la partie du chapitre XXXVI qui date de 1104/1105, d'[...] *ami privilégié de notre lieu*<sup>51</sup>, ce qui signifie qu'il a une image positive de lui. Pourtant, nous avons vu dans notre chapitre 11 qu'il avait sous-entendu, en 1086/1088, que l'évêque Guy était cupide. En fait, c'est peut-être parce que Gervin II était pour Hariulf un évêque d'Amiens encore pire que Guy que son opinion sur ce dernier s'est rétrospectivement améliorée.

En définitive, quels enseignements peut-on tirer de ces différents éléments ? Il nous semble que les moines de Saint-Riquier ont vu dans l'accession de Gervin II à la fonction d'évêque d'Amiens l'occasion d'obtenir plus de liberté et d'autonomie. Ils pensaient sans doute que celui-ci, qui était toujours leur abbé, leur accorderait volontiers ce qu'ils désiraient. Toutefois, Gervin II a dû voir d'un mauvais œil cette volonté d'émancipation puisqu'il a manifestement cherché, au contraire, à réaffirmer les prérogatives épiscopales sur l'abbaye. On comprend mieux alors pourquoi Hariulf a pu éprouver un sentiment de trahison à son égard. Si nous voyons juste, la chronique d'Hariulf telle qu'elle a été achevée en 1088, et dans la préface de laquelle il n'est pas fait mention de Gervin II (peut-être parce que celui-ci, sans doute évêque d'Amiens depuis peu, ne se trouvait plus à l'abbaye mais à Amiens), aurait donc eu pour véritable but de soutenir les revendications des moines de Saint-Riquier en leur

---

<sup>50</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 282 : *Noverat Fulconem, Ambianensem episcopum, abbati Angelranno, et post eum Gervino, multis servitiis fuisse obnoxium, et abbates Centulae non subjectos attendisse, sed patronos. Et certe praefatus Fulco in Remensi concilio a beato papa Leone IX excommunicatus fuisset, nisi reverendissimus vir Gervinus abbas accurate et prudenter pro illo intervenire studuisset. Noverat Guidonem, Fulconis successorem, patre comite natum, comitis germanum Hugonis, comitis Widonis patruum, abbati Centulensi, scilicet sibi ipsi, multo famulatu exstitisse devotum ; et tamen, urgente malitia horum omnium, se ostendit oblitum, nobilem juvenem Anscherum in abbatem electum novis insidiis appetens, et qualiter ei resisteret vel promotionem ejus impediret studiose disquirens.*

<sup>51</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 274 : [...] *nostri loci amator praecipuus.*



donnant une profondeur historique et ce alors que le conflit avec Gervin II était encore latent. Dans ce cas, la phrase dans laquelle Hariulf demande en 1088 aux moines de Saint-Riquier à venir de prendre soin de sa chronique<sup>52</sup> ne serait pas un simple *topos* mais s'expliquerait par la nécessité de préserver cette œuvre du fait de son utilité pour eux<sup>53</sup>. De ce point de vue, la chronique d'Hariulf illustre bien le mouvement de rédaction d'œuvres historiographiques par des communautés monastiques que l'on observe dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle<sup>54</sup>. De telles œuvres ne servaient pas seulement à répondre aux besoins documentaires ou spirituels de ces communautés mais pouvaient également servir d'instruments économiques ou juridiques soutenant les revendications de la génération de l'auteur et des générations suivantes<sup>55</sup>. Elles permettaient donc, le plus souvent dans des situations bien particulières (restauration des structures, rénovation disciplinaire ou encore défense spirituelle), de légitimer l'existence et les revendications d'une communauté monastique, d'expliquer sa situation actuelle par des arguments tirés du passé et de créer un sentiment de solidarité entre les moines<sup>56</sup>.

Hariulf nous donne justement une preuve de la solidarité unissant entre eux les moines de Saint-Riquier lorsqu'il insiste sur le fait que ces derniers ne sont pas restés sans rien faire mais ont lutté de leur mieux contre Gervin II<sup>57</sup>. Ainsi, ils se seraient plaints de ses agissements auprès de nombreuses personnes nobles, dont le comte Guy I<sup>er</sup> de Ponthieu et Renaud du Bellay, archevêque de Reims (1083-1096), avant de recevoir de cette dernière cité (c'est-à-dire sans doute de l'archevêque) le conseil de faire appel au pape Urbain II qui s'apprêtait à venir présider le concile de Clermont<sup>58</sup> (novembre 1095<sup>59</sup>). Hariulf invente ensuite les propos sévères que le pape aurait tenus à Gervin II à l'occasion de ce concile<sup>60</sup> :

---

<sup>52</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 283.

<sup>53</sup> Il est intéressant de rappeler ici que le véritable titre de la chronique d'Hariulf est *Gesta Ecclesiae Centulensis*, et non *Gesta abbatum Centulensis*, ce qui sous-entend peut-être que cette œuvre était avant tout destinée aux moines de Saint-Riquier.

<sup>54</sup> S. Vanderputten, « Identité collective et mémoire des réformes « richardiennes » », p. 266 et 272.

<sup>55</sup> S. Vanderputten, « Pourquoi les moines du Moyen Âge écrivaient-ils de l'histoire ? », p. 715 ; E. van Houts, *Local and regional chronicles*, p. 57.

<sup>56</sup> S. Vanderputten, « Identité collective et mémoire des réformes « richardiennes » », p. 272 ; N. Deflou-Leca, « Les « Gestes des abbés de Saint-Germain d'Auxerre » », p. 306.

<sup>57</sup> Comme s'il craignait qu'ils tombent dans l'oubli, Hariulf a ajouté plus loin les noms de dix moines expulsés par Gervin II, peut-être parce qu'ils s'étaient opposés trop ouvertement à lui (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 284).

<sup>58</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 279-280. Au sujet de ce célèbre concile, voir *Le concile de Clermont de 1095 et l'appel à la croisade ; The Councils of Urban II. Volume I : Decreta Claromontensis*, éd. R. Somerville ; Id., « The Council of Clermont (1095), and Latin Christian Society », p. 55-90.

<sup>59</sup> Hariulf date toutefois le concile de 1096 (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 280).

<sup>60</sup> Il s'agit d'une pratique courante que l'on observe également chez Richer de Reims entre 991 et 998 (Richer de Reims, *Histoire de France (888-995)*, éd. et trad. R. Latouche, tome 1, p. IX-XI ; J. Lake, *Richer of Saint-Rémi*,

« Tu as si mal dirigé l'abbaye de Saint-Riquier, qui avait autrefois été noble et riche, que tu as dépouillé l'église de ses ornements et que tu as banni de nombreux moines qui résistaient à tes vices. Tu méritais donc de perdre en totalité toute la grâce de la dignité ecclésiastique en tant que meurtrier des brebis du Christ et destructeur de la sainte Église ; mais pour que nous ne paraissions pas te frapper par un double châtiment, contente-toi de la fonction d'évêque d'Amiens que tu as acquise si péniblement. Et que les moines de Saint-Riquier aient la faculté d'élire leur abbé, ce à quoi tu ne dois oser t'opposer sous aucun prétexte. Nous t'ordonnons d'observer cela par la vertu de l'Esprit saint. »<sup>61</sup>.

Selon Hariulf, Gervin II aurait cependant réussi à empêcher que la nouvelle de sa déposition<sup>62</sup> ne parvienne à Saint-Riquier pendant un an, ce qui lui aurait permis de continuer à jouir des revenus de l'abbaye pendant ce temps. Ayant enfin appris, par l'intermédiaire de Reims (c'est-à-dire sans doute, à nouveau, de l'archevêque Renaud du Bellay), la déposition de Gervin II, les moines de Saint-Riquier l'auraient chassé sans ménagement et l'auraient même poursuivi de leurs imprécations jusqu'à ce qu'il atteigne Abbeville<sup>63</sup>. Hariulf conclut ce passage par un quatrième poème, de seulement quatre vers, qui souligne le fait qu'il est juste que le mal commis par Gervin II ait fini par se retourner contre lui<sup>64</sup>.

Que faut-il donc penser de la version des faits d'Hariulf ? À nouveau, ce dernier a visiblement tendance à déformer la réalité. En effet, s'il est possible que les moines de Saint-Riquier aient sollicité l'aide de Renaud du Bellay, qui participa au concile de Clermont<sup>65</sup>, il n'est pas certain pour autant que celui-ci les ait toujours aidés car on peut lire, dans la lettre de 1091 par laquelle Urbain II défend Gervin II contre les accusations de simonie dont il était

---

p. 17-19 et 175-183) ou chez Orderic Vital dans son *Histoire ecclésiastique* achevée au début des années 1140 (M. Chibnall, *The World of Orderic Vitalis*, p. 183-185 et 197-200). En revanche, certains auteurs y ont moins souvent recours, tel Adémar de Chabannes vers 1025-1030 (Adémar de Chabannes, *Chronique*, trad. Y. Chauvin et G. Pon, p. 45).

<sup>61</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 280 : « Tu abbatiam Sancti Richarii quae nobilis et dives olim fuerat, tam pessime tractasti ut suis ecclesiam ornamentis spoliaveris, et monachos multos tuis vitiis resistentes exules feceris. Unde dignus eras ut omnem gratiam ecclesiasticae dignitatis ex toto perderes, veluti ovium Christi mactator, et sanctae Ecclesiae dissipator ; sed ne bina te ultione ferire videamur, esto contentus Ambianensi episcopatu, quem tam dure acquisisti. Monachis autem Sancti Richarii sit copia eligendi abbatis, cui tu contraire nulla ratione praesumas. Quod in virtute Spiritus Sancti te observare jubemus. ».

<sup>62</sup> Le sort de Gervin II ressemble quelque peu, à la même époque, à celui de Guibert, abbé de Saint-Germain d'Auxerre élu en 1085, très critiqué et qui renonça à sa charge en 1096 (N. Deflou-Leca, *Saint-Germain d'Auxerre et ses dépendances*, p. 289-293).

<sup>63</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 280-281.

<sup>64</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 281.

<sup>65</sup> P. Demouy, *Genèse d'une cathédrale*, p. 616.

l'objet, que cet archevêque de Reims (1083-1096) a soutenu la cause de son suffragant amiénois<sup>66</sup>. De même, les paroles prononcées par le pape pour démettre Gervin II de sa charge d'abbé de Saint-Riquier (mais pas de celle d'évêque d'Amiens) et affirmer le droit pour les moines d'élire un nouvel abbé ont été inventées par Hariulf car Urbain II a défendu Gervin II et car il n'est pas fait mention de la déposition de ce dernier dans les actes du concile de Clermont, bien que le canon 39 de ceux-ci, peut-être inspiré par son cas, interdise le cumul de la fonction d'évêque et de celle d'abbé<sup>67</sup>. Si Hariulf exagère donc l'aide que les moines ont reçue du pape et de l'archevêque de Reims, il n'en reste pas moins intéressant de retrouver la volonté de l'abbaye de Saint-Riquier de bénéficier de l'appui du pape, comme nous l'avons vu dans notre chapitre 11, mais aussi, élément nouveau, de l'archevêque de Reims, c'est-à-dire des échelons hiérarchiques situés au-dessus de l'évêque d'Amiens. Enfin, comme le remarque Laurent Morelle, il est peut-être vrai que Gervin II est resté abbé de Saint-Riquier pendant encore un an mais l'explication donnée à ce délai par Hariulf est peu crédible dans la mesure où l'évêque Lambert d'Arras, incorruptible, a lui aussi participé au concile de Clermont et en a ramené une version des canons<sup>68</sup>. Ceci nous amène donc à penser qu'Hariulf a pu avoir connaissance du canon 39 par son intermédiaire et s'en servir pour inventer la déposition solennelle de Gervin II par Urbain II lors du concile de Clermont ainsi que le subterfuge par lequel il aurait réussi à rester pendant encore un an à la tête de l'abbaye. Au passage, ces deux inventions permettent également de justifier l'expulsion de Gervin II ou du moins de la rendre plus légitime, si tant est que les faits se sont déroulés comme Hariulf le raconte<sup>69</sup>.

Ce dernier termine en évoquant rapidement la fin de la vie de Gervin II :

*L'argent venant à manquer et tous les clercs l'accablant d'insultes, il fut poussé à abandonner son siège et, à l'insu du clergé et du peuple, se retira à Marmoutier, près de Tours, où l'abbé Hilgodus, le recevant avec honneur, l'amena à confesser ses fautes et entendit de lui, devant tous les frères réunis, avec quelle perversité et quelle*

---

<sup>66</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 279, note 2 ; Lambert d'Arras, *Le registre de Lambert, évêque d'Arras (1093-1115)*, éd. et trad. C. Giordanengo, E. 131, p. 508-511 ; *Patrologie latine*, tome 151, n° LV, col. 335 ; *Annales ordinis sancti Benedicti*, tome V, p. 280.

<sup>67</sup> *The Councils of Urban II. Volume I : Decreta Claromontensia*, éd. R. Somerville, p. 148 ; Id., « The Council of Clermont (1095), and Latin Christian Society », p. 87, note 209.

<sup>68</sup> L. Morelle, « Les chartes dans la gestion des conflits », p. 269-270, note 10 ; Id., « Un « grégorien » au miroir de ses chartes », p. 196, note 119.

<sup>69</sup> Au sujet d'abbés normands chassés par leurs moines (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles), voir V. Gazeau, *Normannia monastica*, tome 1, p. 119-120.

*cruauté il avait ruiné le monastère de saint Riquier et affaibli ses règles et ses biens. Après cette confession qu'il fit en pleurant beaucoup, il ne survécut que peu de mois et mourut le IV des ides de janvier*<sup>70</sup>.

Selon Hariulf, Gervin II aurait donc abandonné la fonction d'évêque d'Amiens (en 1102) parce qu'il manquait d'argent et était l'objet des insultes de tous les clercs. La référence au manque d'argent sous-entend qu'il aurait mal géré les finances épiscopales mais une telle accusation est difficile à vérifier. La référence aux insultes de tous les clercs semble quant à elle avoir un fond de vérité car, dans la lettre de 1093 par laquelle Urbain II défend Gervin II contre les accusations de simonie dont il était l'objet, on peut lire une critique des clercs concubinaires qui lui tenaient tête<sup>71</sup>. Il s'agit sans doute du chapitre cathédral d'Amiens qui était hostile à Gervin II car ce dernier était plutôt pour la réforme grégorienne que contre<sup>72</sup> comme le montrent plusieurs éléments évoqués dans notre chapitre 3, à savoir le soutien qu'il a reçu à deux reprises du pape, sa participation à de nombreux conciles, son action en faveur de nombreux établissements religieux et ses bons rapports avec l'évêque Lambert d'Arras<sup>73</sup>. Enfin, le choix de Gervin II de se retirer à l'abbaye de Marmoutier, à la tête de laquelle se trouvait alors l'abbé Hilgodus, lui aussi un ancien évêque (en l'occurrence de Soissons), n'est pas le fruit du hasard puisque, comme nous l'avons dit plus haut, Gervin II avait fait une donation à cette abbaye pour la remercier du bon accueil qu'il y avait reçu alors qu'il se

---

<sup>70</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 282-283 : *Deficiente sumptu, et omnibus clericis in ejus contumeliam aspirantibus compulsus est relinquere sedem, et, ignorante clero vel populo, secessit Turonis ad Majus Monasterium, ubi abbas Helgaudus honorifice illum excipiens, ad confessionem errati pertraxit, audiens ab illo in coetu fratrum quanta perversitate quantaque crudelitate coenobium sancti Richarii destruxerit, moribus et rebus infirmaverit. Quae postquam nimium ejulando retulit, paucis supervixit mensibus, et IV Idus Januarii de hac vita recessit.*

<sup>71</sup> Lambert d'Arras, *Le registre de Lambert, évêque d'Arras (1093-1115)*, éd. et trad. C. Giordanengo, E. 132, p. 510-511 ; *Patrologie latine*, tome 151, n° LXXXII, col. 362-363 ; *Annales ordinis sancti Benedicti*, tome V, p. 280.

<sup>72</sup> J. S. Ott, *Bishops, Authority and Community in Northwestern Europe*, p. 65-66 et 229-230. C'est également le cas de son successeur Geoffroy, évêque d'Amiens de 1104 à 1115 (L. Morelle, « Un « grégorien » au miroir de ses chartes », p. 177-218 ; *DHGE*, tome 20, col. 528-529). La Vie de Geoffroy d'Amiens (vers 1125) porte un regard assez critique sur Gervin II, le présentant notamment comme un [...] *homme pas tout à fait sain d'esprit* [...] (*Acta sanctorum*, novembre, tome III, l. I, c. 19, p. 916 : [...] *vir non admodum sanae mentis* [...]), mais dans quelle mesure n'est-ce pas pour mieux valoriser Geoffroy ?

<sup>73</sup> Il faut signaler que, dans le dernier quart du XI<sup>e</sup> siècle, un long conflit opposa de la même façon, dans le diocèse de Thérouanne, les partisans et les opposants à la réforme grégorienne. À ce sujet, voir J.-C. Bédague, « Grégoire VII contre les évêques de Thérouanne », p. 59-93 ; B. Meijns, « Without were fightings, within were fears », p. 73-96.

rendait au concile de Poitiers (novembre 1100). C'est à Marmoutier que Gervin II mourut en 1104/1105<sup>74</sup>.

Hariulf intègre alors un dernier vers dans lequel il fait preuve d'une certaine miséricorde envers Gervin II : *Que la vengeance ne soit pas sur lui mais que demeure la lumière du repos. Amen*<sup>75</sup>. Il se peut ici que l'évocation de son récent décès ait poussé Hariulf à tempérer quelque peu la violence de ses critiques à son encontre. Dans tous les cas, il est intéressant de noter qu'il a attendu la mort de Gervin II pour compléter sa chronique même si cela ne signifie pas nécessairement qu'il avait mauvaise conscience.

### ***Synthèse du chapitre***

Par rapport à ce qu'il a rédigé en 1086/1088, le ton employé par Hariulf en 1104/1105 est très différent. Ainsi, en 1086/1088, alors que Gervin II, déjà abbé de Saint-Riquier, était sans doute évêque d'Amiens depuis peu, Hariulf revendiquait avec une certaine prudence une plus grande autonomie de l'abbaye vis-à-vis de son ordinaire. En revanche, en 1104/1105, peu après le décès de Gervin II, il abandonne toute réserve et règle ses comptes avec ce dernier en brochant de lui un portrait très négatif et en critiquant de façon systématique son action en tant qu'abbé et en tant qu'évêque. Ce faisant, et même si Gervin II n'était sans doute pas dénué de défauts, Hariulf a tendance à déformer la réalité. Un tel changement d'état d'esprit s'explique par le fait que Gervin II, au lieu de satisfaire les attentes des moines, a visiblement cherché, en raison de ses idées réformatrices, à affirmer son autorité d'abbé mais aussi d'évêque sur l'abbaye. Le conflit né entre Gervin II et Saint-Riquier (doublé d'un conflit entre Gervin II et, *a priori*, le chapitre cathédral d'Amiens) n'a pas eu de véritable vainqueur puisque, d'une part, Gervin II a dû abandonner sa fonction d'abbé en 1096/1097 (et sa fonction d'évêque en 1102) et, d'autre part, l'abbaye n'a apparemment pas obtenu le statut privilégié qu'elle revendiquait en recherchant notamment l'appui du pape et de l'archevêque de Reims. Plus généralement, il apparaît donc que la chronique d'Hariulf n'est pas simplement une histoire plus ou moins embellie de l'abbaye de Saint-Riquier depuis ses origines mais également un

---

<sup>74</sup> Dans un acte de Gérard de Conan pour l'abbaye de Marmoutier datant de 1104, il est question parmi les moines de cette abbaye d'un *Gervinus Episcopus monachus* qui est certainement Gervin II (*Chartes originales antérieures à 1121 conservées en France*, n° 2281).

<sup>75</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 283 : *Ultio non sit ei, maneat sed lux requiei. Amen.*

instrument destiné à aider ceux qui en furent moines à la fin du XI<sup>e</sup> et au début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>76</sup>.

---

<sup>76</sup> On peut dire la même chose du *Chronicon* (qui s'interrompt en 1102) d'Hugues de Flavigny, fervent partisan du pape Grégoire VII, puisque, selon P. Healy, il s'agit d'une œuvre célébrant l'abbaye Saint-Vanne de Verdun en réaction à l'attitude de l'évêque Thierry (1047-1089) qui, dans les années 1070-1080, chercha à affirmer son autorité sur les abbayes de son diocèse et entra en conflit ouvert avec Saint-Vanne de Verdun, en 1080, quand il refusa de reconnaître l'autorité de Grégoire VII après que ce dernier eut excommunié pour la deuxième fois le roi Henri IV de Germanie (*The Chronicle of Hugh of Flavigny*, p. 53-62, 69-70 et 222-224).

## **QUATRIÈME PARTIE**

**QUEL HISTORIEN ET QUEL MOINE HARIULF ÉTAIT-IL ?**

## CHAPITRE 13

### Les sources d'Hariulf

Après avoir étudié la chronique d'Hariulf sur le fond, nous allons à présent l'étudier sur la forme en commençant par énumérer de façon aussi exhaustive que possible les sources utilisées par Hariulf<sup>1</sup>. On pourrait objecter que Ferdinand Lot a déjà fait ce travail dans l'introduction de son édition de la chronique<sup>2</sup> mais, comme ce fut de façon quelque peu sommaire, il est nécessaire de le refaire en détail. Plutôt que d'énumérer ces différentes sources de façon linéaire, nous avons choisi de les présenter sous la forme d'une typologie. Nous évoquerons donc successivement la Bible, les sources hagiographiques, les annales, chroniques et autres œuvres narratives, les sources diplomatiques, les poèmes et autres œuvres en vers, les épitaphes, les sources orales et enfin les sources diverses.

#### I. La Bible<sup>3</sup>

Citations bibliques	Chronique d'Hariulf
Genèse 1, 26 ( <i>Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram</i> )	préface, p. 1
Genèse 29, 31 (le passage où Dieu accorde la fécondité à Léa)	livre III, chapitre XXIX, p. 167

<sup>1</sup> Nous étudierons la manière dont Hariulf a utilisé ces différentes sources dans notre chapitre 14.

<sup>2</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. XIX-XLIV.

<sup>3</sup> Il s'agit *a priori* de la Vulgate. Nous précisons que seules les citations bibliques faites par Hariulf sont ici prises en compte et non celles figurant dans les sources qu'il utilise et qu'il ne fait donc que recopier. Au sujet des usages de la Bible au Moyen Âge, voir G. Lobrichon, *La Bible au Moyen Âge*, p. 28-54.



Nombres 22, 28-30 (le passage où Dieu fait parler l'ânesse de Balaam)	préface, p. 2
Tobie 2, 10 (le passage où le père de Tobie, qui porte le même nom que son fils, devient aveugle)	livre IV, chapitre XII, p. 206
Psaume 17 (16), 15 ( <i>ego autem cum justitia apparebo conspectui tuo, satiabor dum apparuerit gloria tua</i> )	livre I, chapitre XV, p. 25
Psaume 42 (41), 3 ( <i>Sitivit anima mea ad Deum fontem vivum. Quando veniam et apparebo ante faciem Dei ?</i> )	livre I, chapitre XV, p. 25
Psaume 62 (61), 5 ( <i>Ore suo benedicebant, et corde suo maledicebant</i> )	livre IV, chapitre XXXVI, p. 276
Psaume 69 (68), 10 ( <i>Zelus domus Dei comedit me</i> )	livre IV, chapitre VI, p. 189
Psaume 127 (126), 1 ( <i>nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam</i> )	livre IV, chapitre V, p. 187
Proverbes 24, 11 ( <i>eos qui ducuntur ad mortem liberare ne cesses</i> )	livre IV, chapitre XXVII, p. 252
Isaïe 1, 25 ( <i>omnis illius ad purum excoqueretur scoria</i> )	livre IV, chapitre XXXIII, p. 267
Isaïe 49, 6 ( <i>Posui te in lucem gentium, ut sis in salutem</i> )	livre IV, chapitre XXVII, p. 250-251
Jérémie 15, 19 ( <i>Si feceris dignum ex indigno, quasi os meum eris</i> )	livre IV, chapitre XXVII, p. 251
Hariulf compare les grands et le peuple qui se comportent mal aux <i>filiis Belial</i> <sup>4</sup> , une expression que l'on trouve à cinq reprises dans l'Ancien Testament <sup>5</sup>	livre III, chapitre XXII, p. 150
Matthieu 5, 28 ( <i>Qui viderit mulierem ad</i>	livre IV, chapitre XXXIV, p. 270

<sup>4</sup> À ce sujet, voir D. Planavergne, « Les Normands avant la Normandie », p. 41.

<sup>5</sup> Deutéronome 13, 14 ; Juges 19, 22 ; 1 Samuel 2, 12 ; 1 Samuel 10, 27 ; 2 Chroniques 13, 7.

<i>concupiscendum eam, jam moechatus est in corde suo)</i>	
Matthieu 16, 19 ( <i>ut quae ligaveris, Christi domini auctoritate ligata, et quae solveris, ejusdem domini miseratione sint soluta</i> )	livre IV, chapitre XXVII, p. 253
Luc 1, 26-33 (l’Annonciation)	livre IV, chapitre XV, p. 212
Luc 2, 22-35 (le passage où Jésus est présenté au Temple et où Siméon se réjouit de le voir)	livre IV, chapitre XXXIV, p. 269
Jean 6, 15 ( <i>dum eum vellent populi facere regem, fugisse in montem</i> )	livre IV, chapitre II, p. 183
Jean 9, 1-11 (le passage où Jésus guérit un aveugle)	livre I, chapitre XVII, p. 28
Jean 14, 21 ( <i>Et manifestabo meipsum ei</i> )	livre II, chapitre XII, p. 78
Actes 12, 6-9 (le passage où Pierre est libéré de la prison d’Hérode par un ange)	livre IV, chapitre IX, p. 199
1 Corinthiens 3, 16-17 ( <i>ubi fidelis anima, ibi et templum Dei</i> )	livre IV, chapitre XXVI, p. 249
2 Corinthiens 2, 14-15 ( <i>Christi bonus odor sumus Deo in omni loco</i> )	livre IV, chapitre XI, p. 203
Galates 4, 19 ( <i>Filioli mei, quos iterum parturio</i> )	livre IV, chapitre XXVII, p. 250
1 Thessaloniens 5, 6-8 ( <i>Nos qui diei sumus, vigilemus et sobrii simus</i> )	livre IV, chapitre XXVI, p. 248
Jacques 4, 17 ( <i>Scienti bonum et non facienti peccatum est illi</i> )	livre IV, chapitre XXVII, p. 252
Jacques 5, 14 (le passage où il dit qu’il faut oindre d’huile un malade)	livre IV, chapitre XXXV, p. 271
Jacques 5, 19-20 ( <i>Si quis converti fecerit peccatorem ab errore viae suae, salvabit animam ejus a morte ; et operiet multitudinem peccatorum</i> )	livre IV, chapitre XXVII, p. 252

Il y a au total vingt citations bibliques et neuf allusions à des passages de la Bible dans la chronique d'Hariulf. On ne trouve jamais deux fois la même citation ou une allusion à un même passage de la Bible. Ces citations et allusions sont très inégalement réparties puisqu'il y en a cinq dans la préface et le livre I, une dans le livre II, deux dans le livre III mais vingt-et-une dans le livre IV. La répartition entre Ancien Testament (quatorze citations et allusions) et Nouveau Testament (quinze citations et allusions) est en revanche équilibrée, ce qui signifie qu'Hariulf n'avait pas de préférence pour l'un ou pour l'autre. Ces citations et allusions proviennent essentiellement des Évangiles (sept citations et allusions), des Épîtres (sept citations et allusions) et des Psaumes (cinq citations et allusions). Naturellement, Hariulf cite la Bible<sup>6</sup>, livre sacré, pour donner plus de pertinence à son propos et notamment, dans le livre IV, pour faire ressembler son récit de la vie de Gervin à une Vie de saint telle que la Vie d'Enguerrand, son prédécesseur à la tête de l'abbaye.

## II. Les sources hagiographiques

**1) La Vie de Riquier réécrite par Alcuin<sup>7</sup>** (éd. B. Krusch, MGH, SS rer. Merov., 4, Hanovre-Leipzig, 1902, p. 381-401) : ce dernier l'a rédigée entre 800 et 804 puisque, comme il l'explique lui-même<sup>8</sup>, elle lui a été commandée par Angilbert alors qu'il faisait partie de la suite de Charlemagne venu célébrer Pâques à Saint-Riquier en 800 et qu'Alcuin est décédé à Saint-Martin de Tours le 19 mai 804. Il s'agit de la réécriture d'une première Vie<sup>9</sup> dont l'auteur, anonyme, semble être un moine de l'abbaye et qu'Hariulf, *a priori*, n'a pas utilisée<sup>10</sup>.

---

<sup>6</sup> Il serait intéressant de savoir si Hariulf a cité la Bible de mémoire ou non mais nous ne pouvons pas répondre à cette question avec certitude car nous ne connaissons pas le texte qu'il avait à sa disposition. Il est cependant possible qu'il ait cité la Bible de mémoire car c'était une pratique courante à l'époque (J. Leclercq, *L'amour des lettres et le désir de Dieu*, p. 73-75 et 115-116).

<sup>7</sup> Au sujet de l'œuvre hagiographique d'Alcuin, voir C. Veyrard-Cosme, *L'œuvre hagiographique en prose d'Alcuin* ; I Deug-Su, *L'opera agiografica di Alcuino*. Au sujet de la réécriture hagiographique, voir M. Gouillet et M. Heinzelmann (dir.), *La réécriture hagiographique dans l'Occident médiéval* ; M. Gouillet, *Écriture et réécriture hagiographiques* ; M. Gouillet et M. Heinzelmann (dir.), *Miracles, Vies et réécritures dans l'Occident médiéval* ; M. Gouillet, M. Heinzelmann et C. Veyrard-Cosme (dir.), *L'hagiographie mérovingienne à travers ses réécritures*.

<sup>8</sup> Alcuin, *Vita Richarii*, p. 389. Cette Vie a été traduite par C. Veyrard-Cosme (*L'œuvre hagiographique en prose d'Alcuin*, p. 110-137).

<sup>9</sup> *Vita Richarii primigenia*, éd. B. Krusch, MGH, SS rer. Merov., 7, Hanovre-Leipzig, 1920, p. 438-453. Cette Vie a été traduite par C. Veyrard-Cosme (*L'œuvre hagiographique en prose d'Alcuin*, p. 14-27).

<sup>10</sup> Il faut cependant signaler que le titre du chapitre XVI du livre I de la chronique d'Hariulf comprend le mot *commater* qui ne figure pas dans le chapitre 10 de la Vie de Riquier réécrite par Alcuin mais qui figure dans le chapitre 5 de la première Vie de Riquier.

Vie de Riquier réécrite par Alcuin	Chronique d'Hariulf
p. 389 (la dédicace d'Alcuin à Charlemagne)	livre II, chapitre XI, p. 72-73
chapitre 1, p. 390 (la naissance de Riquier)	livre I, chapitres IV et V, p. 12-14
chapitres 2 à 12, p. 390-397 (allusions à différents épisodes de sa vie)	livre I, chapitre V, p. 14
chapitre 2, p. 390-391 (l'arrivée de Chaydocus et Fricorus)	livre I, chapitre VI, p. 15-16
chapitre 3, p. 391 (la conversion de Riquier à la vie religieuse à la suite de leur prédication)	livre I, chapitres VI et VII, p. 16-18
chapitre 4, p. 391-392 (son ordination et sa prédication)	livre I, chapitre VIII, p. 18-19
chapitre 5, p. 392 (son action auprès des laïcs et des lépreux)	livre I, chapitres VIII et IX, p. 19-20
chapitre 6, p. 392 (son action auprès des laïcs)	livre I, chapitre IX, p. 20
chapitre 7, p. 392-393 (son action en faveur du rachat de captifs)	livre I, chapitre X, p. 20-21
chapitre 8, p. 393 (le fait qu'il est allé en Bretagne insulaire dans ce but et la prophétie qu'il a faite là-bas)	livre I, chapitres X et XIII, p. 21 et 23-24
chapitre 9, p. 393-394 (son retour dans le Ponthieu et la vie sainte qu'il y a menée)	livre I, chapitre XV, p. 24-26
chapitre 10, p. 394-395 (Riquier sauve le jeune Mauront d'une mort certaine et son action auprès des laïcs)	livre I, chapitres XVI et XVII, p. 27-28 et 29
chapitre 11, p. 395-396 (la visite de Dagobert)	livre I, chapitre XVIII, p. 29-31
chapitre 12, p. 396-397 (la retraite érémitique de Riquier dans la forêt de Crécy)	livre I, chapitre XIX, p. 31-32
chapitre 13, p. 397 (sa vie érémitique dans la forêt de Crécy avec un disciple nommé Sigobard)	livre I, chapitre XX, p. 32-34
chapitre 14, p. 397-399 (le décès de Riquier,	livre I, chapitres XXI à XXIII et XXVI,

la vision de Sigobard, le retour de son corps à <i>Centula</i> et Ocioald qui succéda à Riquier comme abbé)	p. 34-37 et 41-42
chapitre 15, p. 399, chapitre 16, p. 400, et chapitre 17, p. 400 (des miracles survenus après son décès)	livre I, chapitre XXIV, p. 37-38

**2) Les deux livres de miracles de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle** (éd. L. d’Achery et J. Mabillon, *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, Paris, 1669, p. 213-227) : on ne connaît pas avec certitude le nom de leur auteur<sup>11</sup>. Dans le premier livre figurent vingt miracles survenus sous les abbatiats d’Hericus, Héliſachar et Louis, soit entre 814 et 846 et, dans le second, seize miracles, dont l’auteur a été témoin<sup>12</sup>, survenus entre 859 et 864 au plus tôt.

Deux livres de miracles de Riquier du IX <sup>e</sup> siècle	Chronique d’Hariulf
livre I, chapitre 1, p. 213-214 (le domaine de Sorrow <sup>13</sup> qui tire son nom de la dame Sigetrudis et Heuto qui y commit un sacrilège envers Riquier et mourut cinq jours plus tard)	livre I, chapitre XI, p. 21, et livre III, chapitre I, p. 82-84
livre I, chapitre 3, p. 214-215 (la fontaine que Riquier fit surgir à Sorrow)	livre I, chapitre XII, p. 23
livre I, chapitre 4, p. 215, et chapitre 5, p. 215-216 (deux miracles de guérison survenus sous l’abbatit d’Héliſachar)	livre III, chapitre IV, p. 98-99
livre I, chapitre 11, p. 217-218 (en 845, sous l’abbatit de Louis, les moines de Saint-Riquier doivent quitter leur abbaye pendant	livre III, chapitre VIII, p. 112

<sup>11</sup> Selon O. Holder-Egger, l’attribution de ces deux livres de miracles au moine et diacre Micon, connu pour ses poèmes et ses épitaphes, est erronée. Il estime en revanche que le moine et cœtre Odulfus, connu pour avoir acquis de nombreuses reliques au profit de l’abbaye de Saint-Riquier entre 865 et 867, en est peut-être l’auteur (MGH, SS, 15, 2, p. 915, note 2).

<sup>12</sup> À ce sujet, voir P.-A. Sigal, « Le travail des hagiographes aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », p. 157-158.

<sup>13</sup> Dép. Pas-de-Calais, arr. Montreuil, cant. Berck.

trois semaines à cause de la menace normande et emportent à cette occasion les reliques de Riquier)	
livre I, chapitre 12, p. 218, et chapitre 13, p. 218-219 (deux miracles de guérison survenus à la suite du retour des moines à l’abbaye avec les reliques de Riquier)	livre III, chapitre VIII, p. 112-113
livre II, chapitre 7, p. 224 (la translation du chef de Riquier d’une châsse en bois fabriquée pour pouvoir l’emporter plus facilement en cas de menace dans une châsse d’argent ornée d’or et de pierres précieuses en 864 et un miracle de guérison qui eut lieu à cette occasion)	livre III, chapitre XI, p. 120-121
livre II, chapitre 13, p. 226, chapitre 14, p. 226, et chapitre 15, p. 226 (trois miracles de guérison)	livre III, chapitre XVIII, p. 134-135
livre II, chapitre 16, p. 226-227 (un Danois païen tombé gravement malade après s’être comporté de manière irrespectueuse vis-à-vis de Riquier est guéri après s’être repenti, avoir promis de ne plus persécuter les chrétiens et avoir fait une offrande à l’abbaye)	livre III, chapitre XVIII, p. 135

**3) Le récit du retour des reliques de Riquier en 981 et les miracles de Riquier rédigés en vers par l’abbé Enguerrand** (éd. G. Henschen, *Acta sanctorum*, avril, tome III, Anvers, 1675, p. 459-462) : selon les Bollandistes, Hariulf aurait en fait recopié, dans les chapitres XXII à XXIV du livre III de sa chronique, la majeure partie d’une source qu’ils ont intitulée *Historia relationis* (*Acta sanctorum*, avril, tome III, p. 457-459). En effet, le chapitre XXII du livre III de la chronique d’Hariulf correspond au c. I de l’*Historia relationis*, le chapitre XXIII au c. II, 4-5 et le chapitre XXIV au c. II, 6-8 (jusque *parvipenderentur*). En revanche, la fin du c. II de l’*Historia relationis* ne figure pas dans la chronique d’Hariulf. Il en va de même du c. III mais cela s’explique par le fait qu’il s’agit du *Libellus de miraculis*

*sancti Richarii factis post ejus relationem* dont nous avons vu, dans notre chapitre 2, qu'il est sans doute postérieur à Hariulf. Bien que l'opinion des Bollandistes paraisse recevable, il nous semble pourtant que l'*Historia relationis* est une œuvre elle aussi postérieure à Hariulf. En effet, son auteur, peut-être celui du *Libellus de miraculis sancti Richarii factis post ejus relationem*, a tout aussi bien pu recopier les chapitres XXII à XXIV du livre III de la chronique d'Hariulf. De plus, le c. II, 9 de l'*Historia relationis* montre qu'il cherchait à faire croire que c'est uniquement grâce à Riquier qu'Hugues Capet est devenu roi et que ses descendants lui ont succédé sur le trône, or il serait étonnant, si l'*Historia relationis* était vraiment antérieure à la chronique d'Hariulf, que ce dernier n'ait pas recopié ce paragraphe également<sup>14</sup>.

Récit du retour des reliques de Riquier en 981 et miracles de Riquier rédigés en vers par l'abbé Enguerrand	Chronique d'Hariulf
chapitre 1, p. 459-460 (le vol des reliques de Riquier par le comte Arnoul I <sup>er</sup> de Flandre, le fait que le comte Arnoul II de Flandre était le petit-fils d'Arnoul I <sup>er</sup> , la grande joie provoquée par le retour des reliques de Riquier et le fait que l'abbé Enguerrand a été témoin des miracles postérieurs à leur retour)	livre III, chapitres XXII à XXIV, p. 150-151, 153 et 156-157, et livre IV, chapitre VIII, p. 196
chapitre 2, p. 460 (un miracle survenu à la suite du retour des reliques de Riquier : les champs de blé foulés aux pieds par les nombreuses personnes venues assister à cet événement produisent davantage, au moment de la moisson, que les autres champs)	livre III, chapitre XXIV, p. 157
chapitre 3, p. 460, chapitre 4, p. 460, chapitre 5, p. 460, chapitre 7, p. 461, et	livre IV, chapitre IX, p. 196-199

<sup>14</sup> À ce sujet, voir MGH, SS, 15, 2, p. 693-694 ; Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. XXXII, note 2.

chapitre 9, p. 461 (plusieurs miracles de Riquier)	
--	--

**4) La Vie d’Enguerrand rédigée par un autre moine de Saint-Riquier<sup>15</sup>** : cette œuvre est aujourd’hui perdue mais Hariulf l’a utilisée comme il l’indique à la fin du chapitre XXXII du livre III<sup>16</sup>.

Chronique d’Hariulf
livre IV, chapitre I, p. 178-180 (la naissance d’Enguerrand, sa jeunesse, son arrivée à Saint-Riquier et sa formation auprès de l’évêque Fulbert de Chartres)
livre IV, chapitre II, p. 181-183 (son accession à la fonction d’abbé de Saint-Riquier)
livre IV, chapitre III, p. 183 (ses mérites et son action en faveur de l’abbaye)
livre IV, chapitre V, p. 186-188 (la controverse au sujet de la possession des reliques de Vigor de Bayeux et le voyage qu’il fit en Normandie et notamment à Saint-Ouen de Rouen dont il ramena la Vie de Vigor de Bayeux)
livre IV, chapitre VI, p. 188-189 (son action en faveur de la récupération des domaines usurpés et le fait qu’il était, d’une certaine façon, plus puissant que le comte Enguerrand I <sup>er</sup> de Ponthieu)
livre IV, chapitre VII, p. 190-191 (les méfaits du chevalier Hucbertus)
livre IV, chapitre VIII, p. 194-195 (la sollicitude de l’abbé Enguerrand envers les pauvres)
livre IV, chapitre IX, p. 199-200 (deux miracles ayant eu lieu sous son abbatiat : des chevaux volés à des moines de Saint-Riquier par des brigands refusent d’avancer)
livre IV, chapitre X, p. 200-202 (le moine Odelgerus considéré comme saint)
livre IV, chapitre XI, p. 202-203 (le fait que l’abbé Enguerrand a été frappé de paralysie à la fin de sa vie et qu’il a supporté cette infirmité avec une constance digne d’éloges)
livre IV, chapitre XII, p. 204-205 (la tentative de Foulques, fils du comte Enguerrand I <sup>er</sup> de Ponthieu, d’usurper l’abbatiat de Saint-Riquier et la réaction de l’abbé Enguerrand qui lui prédit alors qu’il ne sera jamais abbé tant que lui-même sera vivant)
livre IV, chapitre XIII, p. 207 (son souci de se trouver un successeur digne)
livre IV, chapitre XVI, p. 213-215 (son décès)

<sup>15</sup> F. Lot a émis l’hypothèse que Saxovalus est l’auteur de cette Vie mais il reconnaît lui-même que cette hypothèse n’est pas « très séduisante » (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. XLVII-XLVIII).

<sup>16</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 176.



livre IV, chapitre XVII, p. 215-216 (son enterrement)

**5) La Vie de Mauguille rédigée par Hariulf** (éd. L. d’Achery et J. Mabillon, *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars secunda, Paris, 1680, p. 537-544) : elle date de 1085/1090 et est dédiée à l’abbé Gervin II alors également évêque d’Amiens.

Vie de Mauguille	Chronique d’Hariulf
chapitre 8, p. 540 (son ermitage dans le Ponthieu)	livre III, chapitre XXIX, p. 166-167
chapitre 12, p. 542 (son décès)	livre III, chapitre XXIX, p. 166-167
chapitre 13, p. 542 (la première translation de ses reliques à Saint-Riquier, les doutes de certains moines qui les transférèrent dans une autre église, les miracles qui eurent lieu à cet endroit et la seconde translation de ses reliques à Saint-Riquier)	livre III, chapitre XXIX, p. 167-168
chapitre 14, p. 543, et chapitre 15, p. 543 (deux miracles qui eurent lieu lors de deux processions de ses reliques : deux cierges restent allumés malgré la tempête et la pluie et il est impossible de déplacer ses reliques tant qu’une terre usurpée n’est pas restituée)	livre III, chapitre XXIX, p. 168-169

**6) La Vie de Vigor de Bayeux** (éd. C. De Smedt, G. Van Hooff et J. De Backer, *Acta sanctorum*, novembre, tome I, Paris, 1887, p. 287-306)

Vie de Vigor de Bayeux	Chronique d’Hariulf
chapitre 5, p. 300-301 (le fait que Vigor de Bayeux a chassé un énorme serpent de Cerisy-la-Forêt <sup>17</sup> )	livre IV, chapitre XX, p. 228

<sup>17</sup> Dép. Manche, arr. Saint-Lô, cant. Pont-Hébert.

chapitre 11, p. 304 (la date de son décès)	livre IV, chapitre V, p. 188
--	------------------------------

7) *L’Historia relationis corporis s. Walarici abbatis in monasterium Leuconaense* (éd. L. d’Achery et J. Mabillon, *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum V, Paris, 1685, p. 556-562) : selon Edina Bozóky, ce récit du retour des reliques de Valery en 981 a été rédigé par un moine de Saint-Valery dans le deuxième quart du XI<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>.

<i>Historia relationis corporis s. Walarici abbatis in monasterium Leuconaense</i>	Chronique d’Hariulf
chapitre 1, p. 557 (le vol des reliques de Valery par le comte Arnoul I <sup>er</sup> de Flandre)	livre III, chapitre XXII, p. 151
chapitre 2, p. 557 (la prise de Montreuil et le vol des reliques de Valery par le comte Arnoul I <sup>er</sup> de Flandre qui les emporta à Saint-Bertin où elles restèrent de nombreuses années)	livre III, chapitre XXII, p. 150-151 et 152
chapitre 4, p. 558-559 (le fait que le comte Arnoul II de Flandre était le petit-fils d’Arnoul I <sup>er</sup> , la prophétie de Valery et le fait qu’Hugues Capet contraignit Arnoul II à restituer les reliques de Riquier et de Valery)	livre III, chapitres XXIII et XXIV, p. 153-154 et 155-156
chapitre 5, p. 559 (le retour des reliques de Riquier et de Valery dans leur abbaye respective)	livre III, chapitre XXIV, p. 156-157

8) **Le premier livre des miracles de Benoît** (éd. O. Holder-Egger, MGH, SS, 15, 1, Hanovre, 1887, p. 474-497)

Premier livre des miracles de Benoît	Chronique d’Hariulf
chapitre 3, p. 479 (le règne de Clotaire)	livre I, chapitre I, p. 7-8

<sup>18</sup> E. Bozóky, « Le recouvrement des reliques des saints Valéry et Riquier par Hugues Capet », p. 2.

<p>chapitre 5, p. 479 (le partage du royaume des Francs entre les quatre fils de Clotaire, le mariage de Sigebert, dont la capitale était Metz, avec Brunehaut, l'accession au trône du jeune Childebert II après l'assassinat de son père Sigebert à l'instigation de Chilpéric, la mort de Childebert II et de son épouse par empoisonnement, la durée du règne de Childebert II et la mort de Gontran)</p>	<p>livre I, chapitres II et VI, p. 8-9 et 15</p>
<p>chapitre 12, p. 482-483 (Arnoul, maire du palais d'Austrasie puis évêque de Metz, et le fait que les maires du palais exerçaient la réalité du pouvoir à la place des derniers rois mérovingiens)</p>	<p>livre II, chapitre I, p. 47-48 et 49</p>
<p>chapitre 13, p. 483 (Petronax qui reconstruisit l'abbaye du Mont-Cassin)</p>	<p>livre II, chapitre VI, p. 51</p>
<p>chapitre 14, p. 483-484 (Charles Martel qui vainquit Rainfroi, sécularisa des biens ecclésiastiques, vainquit à deux reprises les Sarrasins, y gagnant le surnom de Martel, s'allia à Liutprand, roi des Lombards, et partagea le royaume des Francs entre ses fils Pépin le Bref et Carloman et le fait que ce dernier devint moine sur le mont Soracte puis à l'abbaye du Mont-Cassin)</p>	<p>livre II, chapitres I et VI, p. 48-49 et 50-51</p>
<p>chapitre 15, p. 484 (Pépin le Bref qui devint roi des Francs après la déposition de Childéric III)</p>	<p>livre II, chapitre VI, p. 51</p>
<p>chapitre 18, p. 486 (la mort de Pépin le Bref à qui succédèrent ses fils Charles et Carloman puis Charles seul)</p>	<p>livre II, chapitre VI, p. 51</p>

**9) La Vie de Colomban** (éd. B. Krusch, MGH, SS rer. Germ., 37, Hanovre-Leipzig, 1905, p. 1-294)

Vie de Colomban	Chronique d’Hariulf
chapitre 2, p. 152-153 (l’origine irlandaise de Colomban)	livre I, chapitre VI, p. 15
chapitre 5, p. 161 (son arrivée en Gaule)	livre I, chapitre VI, p. 15-16
chapitre 6, p. 162-163 (son accueil par Sigebert)	livre I, chapitre VI, p. 16
chapitre 7, p. 166 (le fait que de nombreux malades venaient voir Colomban pour qu’il les guérisse)	livre I, chapitre XX, p. 33
chapitre 17, p. 185-186 (le fait que les animaux et les oiseaux venaient à lui et lui faisaient fête quand il les appelait)	livre I, chapitre XX, p. 33
chapitre 18, p. 186-187 (l’assassinat de Sigebert à Vitry-en-Artois et le fait que Childebert II est mort jeune et que ses fils Théodebert II et Thierry II lui ont succédé, l’un comme roi d’Austrasie et l’autre comme roi de Bourgogne, sous la tutelle de leur grand-mère Brunehaut comparée à Jézabel)	livre I, chapitres II et III, p. 8-9 et 11
chapitre 20, p. 193-198 (l’expulsion de Colomban de Luxeuil par Thierry II et Brunehaut)	livre I, chapitre II, p. 9
chapitre 24, p. 206-208 (Clotaire II, fils et successeur de Chilpéric, le conflit entre Théodebert II et Thierry II qui demandèrent tous deux l’aide de Clotaire II et la prophétie de Colomban annonçant à Clotaire II qu’il régnerait sur les <i>tria regna</i> d’ici trois ans)	livre I, chapitre II, p. 9
chapitre 28, p. 218-219 (les victoires de Thierry II contre Théodebert II à Toul et à	livre I, chapitres II et III, p. 9-11

Zülpich et la capture de Théodebert II amené à Brunehaut qui ordonna de le faire clerc puis de le tuer)	
chapitre 29, p. 219-220 (la mort de Thierry II dans un incendie à Metz et la victoire de Clotaire II qui fit tuer les fils de Thierry II et mettre à mort Brunehaut, accomplissant ainsi la prophétie de Colomban)	livre I, chapitre III, p. 10-11

**10) La Passion de Léger d'Autun par Ursin de Ligugé** (B. Dumézil (dir.), *Le dossier saint Léger*, Paris, 2017, p. 29-50)

Passion de Léger d'Autun	Chronique d'Hariulf
chapitre 3, p. 31-32 (Léger d'Autun)	livre I, chapitre XXV, p. 40
chapitre 4, p. 32 (Childéric II qui devint roi d'Austrasie puis qui succéda à Clotaire III à la mort de ce dernier et Ébroïn qui, n'ayant pas réussi à imposer Thierry III comme roi, devint moine à Luxeuil avec l'accord de Childéric II)	livre I, chapitre XXV, p. 40
chapitre 5, p. 32 (le fait que Childéric II confia l'éducation de Thierry III à un homme d'Église et qu'il procéda à un certain nombre de réformes)	livre I, chapitre XXV, p. 40
chapitre 6, p. 32 (la durée du règne de Childéric II)	livre I, chapitre XXV, p. 40
chapitre 8, p. 34 (Thierry III qui succéda à Childéric II)	livre I, chapitre XXV, p. 40-41
chapitre 9, p. 35 (le fait qu'Ébroïn redevint alors maire du palais)	livre I, chapitre XXV, p. 41
chapitre 11, p. 36, chapitre 14, p. 37, chapitre 19, p. 40-41, et chapitre 20, p. 41 (le	livre I, chapitre XXV, p. 41

fait qu’Ébroïn fit mutiler puis exécuter Léger d’Autun)	
---	--

**11) La Vie de Philibert** (éd. W. Levison, MGH, SS rer. Merov., 5, Hanovre-Leipzig, 1910, p. 568-604)

Vie de Philibert	Chronique d’Hariulf
prologue, p. 583-584 (Coschinus)	livre I, chapitre XXVI, p. 42-43
chapitre 2, p. 585 (la jeunesse de Philibert auprès d’Agile à Rebais)	livre I, chapitre XXVI, p. 42
chapitre 24, p. 596 (la cruauté d’Ébroïn)	livre I, chapitre XXV, p. 41

**12) La Vie de Rictrude** (éd. L. d’Achery et J. Mabillon, *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, Paris, 1669, p. 937-950)

Vie de Rictrude	Chronique d’Hariulf
chapitre 6, p. 941-942 (Mauront, fils de Rictrude)	livre I, chapitres V et XVI, p. 14 et 27
chapitre 15, p. 947 (Mauront qui sert à la cour de Dagobert où il fut le gardien du sceau royal)	livre I, chapitre V, p. 14

**13) La Vie de Germain d’Auxerre par Constance de Lyon** (éd. W. Levison, MGH, SS rer. Merov., 7, Hanovre-Leipzig, 1920, p. 225-283)

Vie de Germain d’Auxerre	Chronique d’Hariulf
chapitre 41, p. 280 (le fait que Germain d’Auxerre sent sa fin arriver et se confie à d’autres évêques)	livre IV, chapitre XXXIV, p. 269

**14) La Vie d’Adalhard de Corbie par Paschase Radbert** (éd. L. d’Achery et J. Mabillon, *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars prima, Paris, 1677, p. 306-344)

Vie d’Adalhard de Corbie	Chronique d’Hariulf
chapitre 86, p. 339 (Adalhard, Vaast et Riquier)	livre II, chapitre XI, p. 74-75

**15) La Vie de Bathilde** (éd. B. Krusch, MGH, SS rer. Merov., 2, Hanovre, 1888, p. 475-508)

Vie de Bathilde	Chronique d’Hariulf
chapitre 19, p. 507 (la date de son décès)	livre I, chapitre XXV, p. 40

**16) La *Revelatio ostensa papae Stephano* attribuée à Hilduin de Saint-Denis<sup>19</sup>** (Hilduin de Saint-Denis, *The Passio S. Dionysii in Prose and Verse*, éd. et trad. angl. M. Lapidge, Leyde-Boston, 2017, p. 858-861)

<i>Revelatio ostensa papae Stephano</i>	Chronique d’Hariulf
chapitres 1 et 2, p. 858-861 (le pape Étienne II, venu dans le royaume des Francs à cause de la menace lombarde, tombe gravement malade mais est guéri miraculeusement à la suite d’une vision de Pierre, Paul et Denis puis sacre Pépin le Bref et ses deux fils Charles et Carloman et bénit son épouse Bertrade à Saint-Denis en 754)	livre II, chapitres I et VI, p. 47 et 51

Il y a au total seize sources hagiographiques différentes. Il s’agit majoritairement de Vies de saints (dix sur seize). Parmi les sources hagiographiques les plus utilisées par Hariulf,

<sup>19</sup> Cependant, selon A. J. Stoclet, la *Revelatio ostensa papae Stephano* serait peut-être l’œuvre d’Hincmar (« La *Clausula de unctione Pippini regis*, vingt ans après », p. 720-721). M. Lapidge est d’avis qu’elle n’est pas l’œuvre d’Hilduin mais il ne mentionne pas l’hypothèse selon laquelle Hincmar en serait l’auteur (Hilduin de Saint-Denis, *The Passio S. Dionysii in Prose and Verse*, p. 853-855).

on trouve la Vie de Riquier réécrite par Alcuin et la Vie d’Enguerrand rédigée par un autre moine de l’abbaye. Si on leur associe les deux livres de miracles de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle ainsi que le récit du retour des reliques de Riquier en 981 et les miracles de Riquier rédigés en vers par l’abbé Enguerrand, il apparaît qu’Hariulf a principalement utilisé les sources hagiographiques les plus étroitement liées à l’histoire de son abbaye, ce qui ne saurait toutefois surprendre compte tenu de l’objectif qui est le sien dans sa chronique. Les autres sources hagiographiques apparaissent de façon plus anecdotique, à l’exception, dans une certaine mesure, du premier livre des miracles de Benoît et de la Vie de Colomban qui sont deux sources hagiographiques très célèbres. On note enfin l’utilisation de l’*Historia relationis corporis s. Walarici abbatis in monasterium Leuconense* provenant de l’abbaye de Saint-Valery située à seulement vingt-cinq kilomètres à l’ouest de celle de Saint-Riquier.

### III. Les annales, chroniques et autres œuvres narratives

1) *L’Histoire ecclésiastique d’Eusèbe de Césarée* (éd. et trad. G. Bardy, *Sources Chrétiennes*, n° 31, réimpr. de la première éd. revue et corrigée, Paris, 2001)

<i>Histoire ecclésiastique</i>	Chronique d’Hariulf
livre II, chapitre XXV, p. 91-93 (les persécutions des chrétiens sous Néron)	livre I, chapitre VII, p. 18
livre III, chapitre XXXIII, p. 145-146 (les persécutions des chrétiens sous Trajan)	livre I, chapitre VII, p. 18

2) *Le Liber Historiae Francorum* (éd. et trad. S. Lebecq, *La Geste des rois des Francs. Liber Historiae Francorum*, Paris, 2015)

<i>Liber Historiae Francorum</i>	Chronique d’Hariulf
chapitre 1, p. 2-5 (l’origine troyenne des Francs)	livre I, chapitre I, p. 6-7
chapitre 2, p. 6-9 (la signification de	livre I, chapitre I, p. 7



« Francs »)	
chapitre 5, p. 14-15 (l'étymologie de « Mérovingiens »)	livre I, chapitre I, p. 7
chapitre 6, p. 16-19 (Mérovée et Childéric)	livre I, chapitre I, p. 7
chapitre 7, p. 18-23 (Childéric, Basine et la naissance de Clovis)	livre I, chapitre I, p. 7
chapitre 15, p. 46-49 (le baptême de Clovis par Remi)	livre I, chapitre I, p. 7
chapitre 17, p. 58-61 (la victoire de Clovis contre Alaric II et l'effondrement des murs d'Angoulême)	livre I, chapitre I, p. 7
chapitre 19, p. 66-67 (la mort de Clovis)	livre I, chapitre I, p. 7
chapitre 41, p. 140-143 (le fait que Clotaire II confia l'Austrasie de son vivant à son fils Dagobert)	livre I, chapitre III, p. 11
chapitre 42, p. 146-149 (le règne de Dagobert comparé au roi Salomon et les deux fils de Dagobert, Sigebert III, qu'il envoya en Austrasie avec Pépin de Landen, et Clovis II, qu'il garda avec lui)	livre I, chapitres III et XXV, p. 11 et 39
chapitre 43, p. 148-151 (Clovis II qui succéda à son père et épousa Bathilde et l'échec de la tentative d'usurpation de Grimoald, fils de Pépin de Landen, après la mort de Sigebert III)	livre I, chapitre XXV, p. 39
chapitre 44, p. 152-153 (les noms des trois fils de Clovis II et de Bathilde, à savoir Clotaire III, qui succéda à son père, Childéric II et Thierry III)	livre I, chapitre XXV, p. 39
chapitre 45, p. 154-157 (la durée du règne de Clotaire III, l'assassinat de Childéric II et le fait qu'Ébroïn quitta alors Luxeuil)	livre I, chapitre XXV, p. 40-41

**3) Le *De perfectione Centulensis ecclesiae*** (éd. G. Waitz, MGH, SS, 15, 1, Hanovre, 1887, p. 173-177) et **l’*Institutio de diversitate officiorum*** (éd. K. Hallinger, *Corpus Consuetudinum Monasticarum*, tome 1, Siegburg, 1963, p. 291-303) **qui constituent le *Libellus d’Angilbert***

<i>Libellus d’Angilbert</i>	Chronique d’Hariulf
chapitre 1 du <i>De perfectione Centulensis ecclesiae</i> , p. 174-175 (l’aide matérielle fournie par Charlemagne pour reconstruire l’abbaye de Saint-Riquier, les trois églises de l’abbaye reconstruite, la consécration des autels et les reliques qu’ils contiennent)	livre II, chapitres VI à VIII, p. 52-54 et 56-61
chapitre 2 du <i>De perfectione Centulensis ecclesiae</i> , p. 175-176 (l’aide fournie par Charlemagne pour collecter des reliques de saints et les différentes reliques conservées à l’abbaye)	livre II, chapitres VI et IX, p. 53 et 61-67
chapitre 3 du <i>De perfectione Centulensis ecclesiae</i> , p. 177 (les objets et vêtements liturgiques et les livres conservés à l’abbaye)	livre II, chapitre X, p. 67-70
préface de l’ <i>Institutio de diversitate officiorum</i> , p. 291-293 (certaines des pratiques liturgiques mises en place par Angilbert)	livre II, chapitre XI, p. 70-72

**4) Les *Gesta Dagoberti*** (éd. B. Krusch, MGH, SS rer. Merov., 2, Hanovre, 1888, p. 396-425)

<i>Gesta Dagoberti</i>	Chronique d’Hariulf
chapitre 1, p. 401 (la victoire de Clotaire II contre les Saxons)	livre I, chapitre III, p. 11
chapitre 2, p. 401 (Dagobert, fils de Clotaire II et de Bertrude, qui succéda à son	livre I, chapitre III, p. 11

père qui avait confié son éducation à l'évêque Arnoul de Metz)	
--	--

**5) La *Vita Karoli d'Éginhard*** (éd. et trad. M. Sot et C. Veyrard-Cosme, Classiques de l'Histoire au Moyen Âge, 53, Paris, 2014)

<i>Vita Karoli</i>	Chronique d'Hariulf
chapitre 33, p. 80-81 (les vingt-et-un sièges métropolitains institués par Charlemagne) et p. 84-85 (le fait qu'Angilbert était présent lorsque Charlemagne a fait son testament)	livre II, chapitre XII, p. 76-77

**6) Les *Annales regni Francorum et Annales q. d. Einhardi*** (éd. F. Kurze, MGH, SS rer. Germ., 6, Hanovre, 1895)

<i>Annales regni Francorum et Annales q. d. Einhardi</i>	Chronique d'Hariulf
p. 110-111 (la venue de Charlemagne à Saint-Riquier en 800 à Pâques)	livre II, chapitre XII, p. 77

**7) L'*Histoire des fils de Louis le Pieux de Nithard*** (éd. et trad. P. Lauer revues par S. Glansdorff, Classiques de l'Histoire au Moyen Âge, 51, Paris, 2012)

<i>Histoire des fils de Louis le Pieux</i>	Chronique d'Hariulf
livre IV, chapitre 5, p. 148-151 (la trêve entre Lothaire, Louis et Charles devant prendre fin le jour des nones de novembre 842, le tremblement de terre et la translation du corps d'Angilbert qui eurent lieu le même jour, le fait que le corps d'Angilbert fut	livre III, chapitre V, p. 101-102

trouvé en parfait état de conservation et le lien de parenté entre Angilbert et Nithard)	
--	--

**8) La *Domus carolingicae genealogia*** (éd. G. H. Pertz, MGH, SS, 2, Hanovre, 1829, p. 308-312) : il s’agit d’une généalogie reliant les Carolingiens aux Mérovingiens composée à la fin du règne de Louis le Pieux et remaniée avant 855<sup>20</sup>.

<i>Domus carolingicae genealogia</i>	Chronique d’Hariulf
chapitre 1, p. 308-309 (la filiation entre les Mérovingiens et les Carolingiens et Louis le Pieux qui épousa Ermengarde dont il eut trois fils, Lothaire, Pépin et Louis, puis Judith dont il eut un fils, Charles)	livre II, chapitre I, p. 47-48, et livre III, chapitre V, p. 100-101

**9) La *Francorum regum historia*** (éd. G. H. Pertz, MGH, SS, 2, Hanovre, 1829, p. 324-325) : il s’agit d’une continuation de la chronique d’Adon de Vienne rédigée en deux temps (d’abord jusqu’en 869 puis jusqu’en 885).

<i>Francorum regum historia</i>	Chronique d’Hariulf
p. 324 (la bataille de Fontenoy-en-Puisaye en 841)	livre III, chapitre V, p. 101
p. 324 (les conséquences territoriales du traité de Verdun en 843)	livre III, chapitre VI, p. 103-104
p. 324-325 (Louis le Germanique et le partage de son royaume entre ses trois fils en 865)	livre III, chapitre XII, p. 121-122
p. 325 (Charles le Chauve, Louis le Bègue, Louis III et Carloman II)	livre III, chapitre XX, p. 139-141
p. 325 (Louis III, Carloman II et Charles le Gros)	livre III, chapitre XX, p. 143-144

<sup>20</sup> M. Coumert, *Origines des peuples*, p. 361.

**10) Les *Heligaudi gesta*** : cette œuvre est aujourd’hui perdue mais Hariulf l’a utilisée comme il l’indique dans le chapitre XVII du livre IV<sup>21</sup>.

Chronique d’Hariulf
livre III, chapitre X, p. 117-119, et livre IV, chapitre XVII, p. 219-220 : Hariulf en tire des informations sur Helgaud, comte de Montreuil et abbé laïque de Saint-Riquier, et sur son fils Herluin (première moitié du X <sup>e</sup> siècle)

Il y a au total dix œuvres différentes que l’on peut classer parmi les annales, chroniques et autres œuvres narratives. Certaines sont très connues, en particulier le *Liber Historiae Francorum* et la *Vita Karoli* d’Éginhard, tandis que d’autres le sont beaucoup moins, notamment la *Francorum regum historia* et les *Heligaudi gesta*. Dans le livre I, le livre II et le début du livre III de sa chronique, Hariulf a utilisé le *Liber Historiae Francorum*, la *Vita Karoli* d’Éginhard, les *Annales regni Francorum et Annales q. d. Einhardi*, l’*Histoire des fils de Louis le Pieux* de Nithard, la *Domus carolingicae genealogia* ou encore la *Francorum regum historia* pour fournir le cadre historique général dans lequel l’histoire particulière de l’abbaye de Saint-Riquier s’est inscrite jusqu’au IX<sup>e</sup> siècle. Parmi les quatre autres sources, il faut distinguer le *De perfectione Centulensis ecclesiae* et l’*Institutio de diversitate officiorum* qui constituent le *Libellus* d’Angilbert, une œuvre abondamment utilisée par Hariulf du fait des informations qu’elle contient sur les réalisations d’Angilbert à Saint-Riquier. En revanche, l’*Histoire ecclésiastique* d’Eusèbe de Césarée, les *Gesta Dagoberti* et les *Heligaudi gesta* sont des œuvres utilisées de façon plus anecdotique. L’absence d’annales, chroniques et autres œuvres narratives dans la majeure partie du livre III et dans le livre IV de la chronique d’Hariulf, qui relatent l’histoire de l’abbaye aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, s’explique par le manque de sources relatives au X<sup>e</sup> siècle et par le fait qu’Hariulf ne ressentait sans doute pas le besoin de fournir le cadre historique du XI<sup>e</sup> siècle étant donné qu’il s’agissait pour lui de la période contemporaine.

---

<sup>21</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 219.

## IV. Les sources diplomatiques

### *A. Les actes recopiés par Hariulf*

Chronique d’Hariulf
livre II, chapitre XI, p. 72 : un diplôme (28 avril 797, Aix-la-Chapelle) par lequel Charlemagne donne la <i>cella</i> de Forest-Montiers <sup>22</sup> à l’abbaye de Saint-Riquier (MGH, <i>Diplomata</i> , DD Kar. 1, n° 182, p. 245-246) <sup>23</sup>
livre III, chapitre II, p. 84-86 : un diplôme (3 avril 830, Saint-Valery) par lequel Louis le Pieux confirme aux moines de Saint-Riquier la possession des domaines constituant la mense conventuelle (MGH, <i>Diplomata</i> , DD Kar. 2, n° 285, p. 709-711)
livre III, chapitre VI, p. 104-106 : un diplôme (974, Compiègne) par lequel le roi Lothaire confirme aux moines de Saint-Riquier la donation des domaines de Bourecq <sup>24</sup> et de Rollancourt <sup>25</sup> faite par Hugues Capet ( <i>Recueil des actes de Lothaire et de Louis V</i> , éd. H. d’Arbois de Jubainville, L. Halphen et F. Lot, n° 36, p. 88-89)
livre III, chapitre VII, p. 106-108 : un diplôme (21 mai 843, Compiègne) par lequel Charles le Chauve confirme aux moines de Saint-Riquier la possession des domaines constituant la mense conventuelle ( <i>Recueil des actes de Charles II le Chauve</i> , éd. A. Giry et alii, tome 1, n° 22, p. 53-55)
livre III, chapitre VII, p. 108-111 : un diplôme (27 septembre 844, Compiègne) par lequel Charles le Chauve confirme aux moines de Saint-Riquier la possession des domaines constituant la mense conventuelle ainsi que de ceux ajoutés à cette dernière par l’abbé Louis ( <i>Recueil des actes de Charles II le Chauve</i> , éd. A. Giry et alii, tome 1, n° 58, p. 163-166)
livre III, chapitre IX, p. 113-116 : un diplôme (29 février 856, Germigny-des-Prés) par lequel Charles le Chauve confirme aux moines de Saint-Riquier la possession des domaines constituant la mense conventuelle ( <i>Recueil des actes de Charles II le Chauve</i> , éd. A. Giry et alii, tome 1, n° 183, p. 485-488)

<sup>22</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1.

<sup>23</sup> Comme nous l’avons vu dans notre chapitre 1, ce diplôme figurait à l’origine dans la chronique d’Hariulf avant d’en être enlevé, peut-être par N. Lefèvre, P. Petau ou A. Petau à la fin du XVI<sup>e</sup> ou au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>24</sup> Dép. Pas-de-Calais, arr. Béthune, cant. Lillers.

<sup>25</sup> Dép. Pas-de-Calais, arr. Montreuil, cant. Auxi-le-Château.

livre III, chapitre XIII, p. 124-125 : un diplôme (30 décembre 880, Compiègne) par lequel Louis III interdit à quiconque d’entrer dans le domaine de Chevincourt <sup>26</sup> et d’y exiger le droit de gîte ( <i>mansionaticum</i> ) sans l’autorisation des moines de Saint-Riquier ( <i>Recueil des actes de Louis II le Bègue, Louis III et Carloman II</i> , éd. F. Grat et alii, n° 43, p. 111-113)
livre III, chapitre XV, p. 128-130 : un diplôme (7 décembre 867, Quierzy) par lequel Charles le Chauve donne aux moines de Saint-Riquier le domaine d’ <i>Hasloas</i> (aujourd’hui Bray-sur-Somme <sup>27</sup> ), à titre de <i>refugium</i> , et leur confirme la possession des domaines constituant la mense conventuelle ( <i>Recueil des actes de Charles II le Chauve</i> , éd. A. Giry et alii, tome 2, n° 306, p. 177-179)
livre III, chapitre XVI, p. 130-131 : un diplôme (27 mars 868, Senlis) par lequel Charles le Chauve donne aux moines de Saint-Riquier des biens situés dans le domaine de <i>Vallis</i> <sup>28</sup> ( <i>Recueil des actes de Charles II le Chauve</i> , éd. A. Giry et alii, tome 2, n° 313, p. 191-192)
livre III, chapitre XVII, p. 132-134 : un diplôme (29 mai 868, Quierzy) par lequel Charles le Chauve donne à l’abbaye de Saint-Riquier, pour l’entretien du luminaire, le domaine de <i>Bersaccas</i> situé non loin de l’abbaye <sup>29</sup> ( <i>Recueil des actes de Charles II le Chauve</i> , éd. A. Giry et alii, tome 2, n° 315, p. 196-198)
livre III, chapitre XIX, p. 135-139 : un diplôme (15 janvier 870, Aix-la-Chapelle) par lequel Charles le Chauve donne à l’abbaye de Saint-Riquier, pour l’entretien du luminaire, le domaine de Drucat <sup>30</sup> , qu’ <i>Hungarius</i> <sup>31</sup> a tenu en bénéfice par le passé, ainsi que des biens situés dans plusieurs autres domaines ( <i>Recueil des actes de Charles II le Chauve</i> , éd. A. Giry et alii, tome 2, n° 333, p. 236-238)
livre III, chapitre XXX, p. 170-171 : un acte (28 octobre 1002, Liège) par lequel l’évêque Notger de Liège conclut un contrat de mort-gage avec l’abbé Ingelardus : Notger prête à

<sup>26</sup> Dép. Oise, arr. Compiègne, cant. Thourotte.

<sup>27</sup> Dép. Somme, arr. Péronne, cant. Albert.

<sup>28</sup> Selon J. Hénocque, il s’agit de Vals, qui devint une dépendance de Chevincourt (*Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 254). Il parle également du lieu-dit *les Vallées*, près de Chevincourt (*Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 3, p. 357). F. Lot se montre plus prudent et considère qu’il s’agit d’une des cinq localités du nom de Vaux situées dans l’Oise (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 354). La commune de Tracy-le-Val se trouve aujourd’hui à environ douze kilomètres à l’est de Chevincourt mais rien ne permet d’affirmer qu’elle correspond à *Vallis*.

<sup>29</sup> Il y a aujourd’hui un lieu-dit *Fond de Bessac* situé à environ un kilomètre et demi au nord-ouest de Saint-Riquier.

<sup>30</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1.

<sup>31</sup> C’est vraisemblablement lui qui figure, dans le capitulaire de Servais (853), parmi les *missi* envoyés dans les *pagi* de Rouen, Talou, Vimeu, Ponthieu et Amiens (MGH, *Capitularia regum Francorum*, II, p. 275).

l’abbaye de Saint-Riquier la somme de 33 livres pour une durée de vingt ans et obtient en échange l’usufruit de plusieurs biens appartenant à l’abbaye et situés dans son diocèse <sup>32</sup> (acte connu seulement par la chronique d’Hariulf <sup>33</sup> )
livre III, chapitre XXXI, p. 174-175 : un acte (12 mars 1007, Saint-Riquier) par lequel l’abbé Ingelardus cède en précaire au chevalier Hubert le domaine de <i>Matermortua</i> (aujourd’hui Milmort, section de la commune d’Herstal <sup>34</sup> ) contre la somme de 100 sous et un cens annuel de 25 sous <sup>35</sup> (acte connu seulement par la chronique d’Hariulf)
livre IV, chapitre III, p. 183-184 : un acte (18 septembre 1022, Liège) par lequel l’évêque Durand de Liège renouvelle, vingt ans après, le contrat de mort-gage conclu entre l’évêque Notger de Liège et l’abbé Ingelardus <sup>36</sup> (acte connu seulement par la chronique d’Hariulf <sup>37</sup> )
livre IV, chapitre IV, p. 184-186 : un acte (14 mars 1010/1017, peut-être 1016/1017, Rouen), qui est un chirographe, par lequel le duc Richard II de Normandie donne l’église d’Équemauville <sup>38</sup> à l’abbaye de Saint-Riquier, à condition qu’il y ait désormais un moine de plus à Saint-Riquier et que le duc et ses fils deviennent des <i>socii</i> de l’abbaye <sup>39</sup> ( <i>Recueil des actes des ducs de Normandie (911-1066)</i> , éd. M. Fauroux, n° 20, p. 103-105)
livre IV, chapitre VI, p. 189-190 : un acte (5 avril 1026/1027, Compiègne) par lequel le comte Enguerrand I <sup>er</sup> de Ponthieu indique que le roi Robert le Pieux a confirmé la donation qu’il a faite à l’abbaye de Saint-Riquier : le comte lui a donné le domaine de Conteville <sup>40</sup> mais en a conservé l’usufruit contre un cens annuel de 12 deniers <sup>41</sup> ( <i>Recueil des actes des comtes de Ponthieu</i> , éd. C. Brunel, n° I, p. 1-2 ; <i>Catalogue des actes de Robert II</i> , éd. W. Mendel Newman, n° 66, p. 83 ; <i>Catalogue des actes d’Henri I<sup>er</sup></i> , éd. F. Sæhnée, n° 1, p. 1 <sup>42</sup> )
livre IV, chapitre VII, p. 191-193 : un diplôme (1036, sans lieu) par lequel Henri I <sup>er</sup> restitue à

<sup>32</sup> Au sujet de cet acte, voir G. Kurth, *Notger de Liège et la civilisation au X<sup>e</sup> siècle*, tome 1, p. 120-121 ; F. Vercauteren, « Note sur l’origine et l’évolution du contrat de mort-gage », p. 217-227 ; L. Dubar, « Le Mort-gage au Monastère de Saint-Riquier », p. 22-29 ; L. Morelle, « Les chartes dans la gestion des conflits », p. 292-293 ; J.-L. Kupper, *Liège et l’Église impériale*, p. 103-104 ; J. Maquet, « *Faire justice* » dans le diocèse de Liège, p. 107, note 13, p. 120, note 137, et p. 574.

<sup>33</sup> Cet acte ne figure pas dans le *Cartulaire de l’église Saint-Lambert de Liège*, éd. S. Bormans, É. Schoolmeesters et É. Poncelet.

<sup>34</sup> Belgique, prov. Liège, arr. Liège.

<sup>35</sup> Au sujet de cet acte, voir G. Kurth, *Notger de Liège et la civilisation au X<sup>e</sup> siècle*, tome 1, p. 202, note 3.

<sup>36</sup> Au sujet de cet acte, voir G. Kurth, *Notger de Liège et la civilisation au X<sup>e</sup> siècle*, tome 1, p. 121-122 ; J. Maquet, « *Faire justice* » dans le diocèse de Liège, p. 576.

<sup>37</sup> Cet acte ne figure pas dans le *Cartulaire de l’église Saint-Lambert de Liège*, éd. S. Bormans, É. Schoolmeesters et É. Poncelet.

<sup>38</sup> Dép. Calvados, arr. Lisieux, cant. Honfleur-Deauville.

<sup>39</sup> Au sujet de cet acte, voir M. d’Ablon, « Équemauville. Possession normande de Saint-Riquier », p. 87-95.

<sup>40</sup> Dép. Somme, arr. Amiens, cant. Doullens.

<sup>41</sup> Au sujet de cet acte, voir R. T. McDonald, *The Countship of Ponthieu to 1100*, p. 105-109.

<sup>42</sup> F. Sæhnée confond toutefois le comte Enguerrand I<sup>er</sup> de Ponthieu et l’abbé de Saint-Riquier du même nom.



l'abbaye de Saint-Riquier, après l'avoir conservé pour lui pendant cinq ans, le domaine de Noyelles-en-Chaussée <sup>43</sup> qui avait auparavant été usurpé par le chevalier Hucbertus <sup>44</sup> ( <i>Catalogue des actes d'Henri I<sup>er</sup></i> , éd. F. Sœhnée, n° 47, p. 39-40)
livre IV, chapitre VII, p. 193-194 : un acte (26 janvier 1043, Saint-Riquier) par lequel l'abbé Enguerrand cède en précaire au chevalier Raginerus le moulin de Mirandeuil <sup>45</sup> , situé près de Montigny <sup>46</sup> , contre un cens annuel de 4 sous (acte connu seulement par la chronique d'Hariulf)
livre IV, chapitre XIX, p. 223-225 : un acte (30 octobre 1048, Argenteuil (aujourd'hui Manerbe <sup>47</sup> )) par lequel Guillaume le Conquérant confirme à l'abbaye de Saint-Riquier la possession de l'église d'Équemauville <sup>48</sup> que lui contestait l'abbesse de Montivilliers <sup>49</sup> ( <i>Recueil des actes des ducs de Normandie (911-1066)</i> , éd. M. Fauroux, n° 115, p. 277-278)
livre IV, chapitre XXI, p. 230-231 : un acte (20 novembre 1052, Saint-Riquier) par lequel le comte Enguerrand II de Ponthieu confirme la donation à l'abbaye de Saint-Riquier du domaine de <i>Portas</i> (aujourd'hui Noyelles-en-Chaussée <sup>50</sup> ) faite par son père Hugues II avant de mourir <sup>51</sup> ( <i>Recueil des actes des comtes de Ponthieu</i> , éd. C. Brunel, n° III, p. 3-4)
livre IV, chapitre XXI, p. 231-233 : un acte (9 octobre 1053, sans lieu <sup>52</sup> ), qui est un chirographe, par lequel l'abbé Gervin indique que le chevalier Gauthier Tirel, excommunié pour avoir usurpé le domaine de Noyelles-en-Chaussée <sup>53</sup> , a restitué celui-ci à l'abbaye de Saint-Riquier et lui a donné en plus une chapelle <sup>54</sup> (acte connu seulement par la chronique d'Hariulf)

<sup>43</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue.

<sup>44</sup> Au sujet de cet acte, voir J.-F. Lemarignier, « De l'immunité à la seigneurie ecclésiastique », p. 627 ; R. T. McDonald, *The Countship of Ponthieu to 1100*, p. 114-115 ; L. Morelle, « Les chartes dans la gestion des conflits », p. 274-275.

<sup>45</sup> Hariulf l'appelle ainsi dans le chapitre XXXII du livre III et dans le chapitre VII du livre IV de sa chronique (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 175 et 193).

<sup>46</sup> Selon J. Hénocque, le village de Montigny, aujourd'hui disparu, était autrefois situé entre Neufmoulin et Millencourt-en-Ponthieu, soit à environ trois kilomètres à l'ouest de Saint-Riquier (*Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 178). F. Lot pense quant à lui que ce village était autrefois situé entre Caours et Millencourt-en-Ponthieu, ce qui revient pratiquement au même (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 347).

<sup>47</sup> Dép. Calvados, arr. Lisieux, cant. Mézidon-Canon.

<sup>48</sup> Dép. Calvados, arr. Lisieux, cant. Honfleur-Deauville.

<sup>49</sup> Dép. Seine-Maritime, arr. Le Havre, cant. Le Havre-2. Au sujet de cet acte, voir M. d'Ablon, « Équemauville. Possession normande de Saint-Riquier », p. 95-97.

<sup>50</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue.

<sup>51</sup> Au sujet de cet acte, voir R. T. McDonald, *The Countship of Ponthieu to 1100*, p. 124-128 et 133.

<sup>52</sup> Sans doute à Saint-Riquier car le 9 octobre est le jour de la fête du saint.

<sup>53</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue.

<sup>54</sup> Au sujet de cet acte, voir R. T. McDonald, *The Countship of Ponthieu to 1100*, p. 59 et 119 ; L. Morelle, « Les chartes dans la gestion des conflits », p. 275.

livre IV, chapitre XXI, p. 233-234 : un acte (6 décembre 1046, Saint-Riquier) par lequel l’abbé Gervin renouvelle et étend la cession en mainferme faite au <i>vir fidelis</i> Agenardus contre un cens annuel de 4 sous <sup>55</sup> (acte connu seulement par la chronique d’Hariulf)
livre IV, chapitre XXII, p. 234-235 : un acte (29 août 1062/1063, Saint-Riquier) par lequel l’abbé Gervin achète pour la somme de 100 sous la restitution du domaine de Feuquières-en-Vimeu <sup>56</sup> par le chevalier Gauthier, fils du bouteiller d’Hugues Capet (acte connu seulement par la chronique d’Hariulf)
livre IV, chapitre XXII, p. 236-237 : un acte (1067, sans lieu) par lequel le comte Guy I <sup>er</sup> de Ponthieu restitue à l’abbaye de Saint-Riquier un quart du domaine d’Outrebois <sup>57</sup> et lui abandonne les droits d’avouerie qu’il y percevait contre 20 livres et cinquante bovins : cette transaction a été confirmée par Philippe I <sup>er</sup> alors mineur <sup>58</sup> ( <i>Recueil des actes des comtes de Ponthieu</i> , éd. C. Brunel, n° IV, p. 4-6 ; <i>Recueil des actes de Philippe I<sup>er</sup></i> , éd. H. d’Arbois de Jubainville et M. Prou, n° XXXV, p. 103-105)
livre IV, chapitre XXII, p. 238-239 : un acte (sans date, sans lieu <sup>59</sup> ) par lequel l’évêque Guy d’Amiens donne à l’abbaye de Saint-Riquier les autels d’ <i>Argubium</i> <sup>60</sup> et de <i>Mons-Elisium</i> <sup>61</sup> dont Radbod et Hugues sont tenus pour être les <i>personae</i> ( <i>Les actes des évêques d’Amiens jusqu’au début du XIII<sup>e</sup> siècle</i> , éd. S. Lecoanet, tome 1, n° 9, p. 128-129, et n° 10, p. 129)
livre IV, chapitre XXII, p. 239-240 : un acte (sans date, sans lieu <sup>62</sup> ) par lequel le comte Guy I <sup>er</sup> de Ponthieu accepte de réduire le cens annuel qu’il percevait sur les colons du domaine de Mayocq (aujourd’hui Le Crotoy <sup>63</sup> ) et qui était trop lourd pour eux : après que

<sup>55</sup> Au sujet de cet acte, voir L. Morelle, « Les chartes dans la gestion des conflits », p. 272-273.

<sup>56</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Gamaches.

<sup>57</sup> Dép. Somme, arr. Amiens, cant. Doullens.

<sup>58</sup> Au sujet de cet acte, voir R. T. McDonald, *The Countship of Ponthieu to 1100*, p. 192-194 ; A. Fliche, *Le règne de Philippe I<sup>er</sup>*, p. 112.

<sup>59</sup> Entre 1058 (début de l’épiscopat de Guy d’Amiens) et 1071 (l’abbé Gervin s’est démis de ses fonctions en 1071 et est décédé en 1075), sans doute à Amiens.

<sup>60</sup> L’identification d’*Argubium* est problématique. F. Lot (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 335) pense qu’il s’agit d’Argoules (dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) mais B. Krusch n’est pas du même avis (*Vita Richarii primigenia*, p. 449-450, note 8). Dans tous les cas, il ne s’agit sans doute pas d’Argœuves (dép. Somme, arr. Amiens, cant. Ailly-sur-Somme) à cause de la proximité de cette localité avec Amiens.

<sup>61</sup> Selon J. Hénocque (*Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 354, note 3, et tome 3, p. 557), il s’agit de Montigny-sur-l’Authie, annexe de Nampont-Saint-Martin (dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue). Pour F. Lot, cette identification est erronée : il propose Monhelers, aujourd’hui disparu, à Naours (dép. Somme, arr. Amiens, cant. Corbie), mais sans grande conviction (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 239, note 1, et p. 347).

<sup>62</sup> Entre 1053 (l’année où Guy I<sup>er</sup> est devenu comte de Ponthieu) et 1071 (l’abbé Gervin s’est démis de ses fonctions en 1071 et est décédé en 1075), peut-être à Abbeville (Guy I<sup>er</sup> dit que Gervin est venu le voir).

<sup>63</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue.

l'abbé Gervin lui eut donné 100 sous, le comte accepte de remplacer le cens annuel de vingt porcs qu'il percevait jusque-là par un cens annuel de 40 sous<sup>64</sup> (*Recueil des actes des comtes de Ponthieu*, éd. C. Brunel, n° V, p. 6-7)

livre IV, chapitre XXIV, p. 243-245 : un diplôme (sans date, sans lieu<sup>65</sup>) par lequel Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre, confirme la donation faite à l'abbaye de Saint-Riquier, sous le règne d'Édouard le Confesseur, par le comte Ralph l'Écuyer et son fils Ralph de Gaël<sup>66</sup> (*Regesta Regum Anglo-Normannorum. The Acta of William I (1066-1087)*, éd. D. Bates, n° 259, p. 782-783)

### ***B. Les lettres assimilables à des actes recopiées par Hariulf***

#### Chronique d'Hariulf

livre III, chapitre XXV, p. 158-159 : une lettre du pape Jean XV (sans date, sans lieu<sup>67</sup>) dans laquelle il demande au comte Arnoul de Ternois, au comte Baudouin IV de Flandre, à sa mère Rozala (ou Suzanne), au vicomte Gozbert et à Ildiarda de restituer les possessions de l'abbaye de Saint-Riquier qu'ils ont usurpées et les menace d'excommunication s'ils ne s'exécutent pas<sup>68</sup> (*Regesta Imperii*, tome II, 5, éd. H. Zimmermann, 2<sup>e</sup> éd., n° † 648, p. 198)

livre III, chapitre XXV, p. 158-159 : une lettre du pape Jean XV (sans date, sans lieu) dans laquelle il demande aux évêques Guy II de Soissons, Foulques d'Amiens et Baudouin de Thérouanne d'envoyer des lettres d'excommunication aux seigneurs laïques mentionnés dans la lettre précédente afin de les contraindre à restituer les possessions de l'abbaye de Saint-Riquier qu'ils ont usurpées (*Regesta Imperii*, tome II, 5, éd. H. Zimmermann, 2<sup>e</sup> éd., n° † 649, p. 198)

<sup>64</sup> Au sujet de cet acte, voir R. T. McDonald, *The Countship of Ponthieu to 1100*, p. 192-194.

<sup>65</sup> En février 1068 ou peu après, en Angleterre, peut-être à Londres. Il est question juste avant, dans le chapitre XXIII du livre IV, du voyage fait en Angleterre par l'abbé Gervin, dans la deuxième année du règne de Guillaume le Conquérant, au mois de février (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 241).

<sup>66</sup> Au sujet de cet acte, voir H. Cam, « The English Lands of the Abbey of St. Riquier », p. 443-447 ; J. Laporte, « Rapports de l'Abbaye de Saint-Riquier avec l'Angleterre », p. 148-149 ; P. D'Hellencourt, « Les possessions anglaises de l'abbaye de Saint-Riquier du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle », p. 277-302.

<sup>67</sup> Cette lettre et la suivante datent de 993/995 selon H. J. Tanner (*Families, Friends and Allies*, p. 72) et J.-F. Nieuws (*Un pouvoir comtal entre Flandre et France*, p. 40). On peut supposer qu'elles ont été rédigées à Rome. Une lettre de Gerbert d'Aurillac datée du 15 avril 995, alors qu'il était archevêque de Reims, leur fait écho (Gerbert d'Aurillac, *The Letters of Gerbert with his Papal Privileges as Sylvester II*, trad. angl. H. P. Lattin, n° 195, p. 229-230).

<sup>68</sup> Au sujet de cette lettre et de la suivante, voir J.-F. Nieuws, *Un pouvoir comtal entre Flandre et France*, p. 40-41 ; Id., « Montreuil et l'expansion du comté de Flandre au X<sup>e</sup> siècle », p. 503 ; H. J. Tanner, *Families, Friends and Allies*, p. 72-73.

livre III, chapitre XXVI, p. 160-161 : une lettre (sans date, sans lieu<sup>69</sup>) dans laquelle l’archevêque Arnoul de Reims recommande à l’abbé Ingelardus de veiller à conserver la possession de l’église de Bresle<sup>70</sup> que ce dernier vient de récupérer (*Actes des archevêques de Reims d’Arnoul à Renaud II*, éd. P. Demouy, tome 2, n° 8, p. 52)

livre III, chapitre XXX, p. 171-173 : une lettre (sans date, sans lieu<sup>71</sup>) dans laquelle l’abbé Ingelardus demande à l’évêque Notger de Liège de faire prospérer les biens de l’abbaye de Saint-Riquier, situés dans son diocèse, dont il a obtenu l’usufruit et de s’engager, lui et ses successeurs, à respecter le contrat de mort-gage qu’ils ont passé ensemble (lettre connue seulement par la chronique d’Hariulf<sup>72</sup>)

livre III, chapitre XXX, p. 173-174 : une lettre (sans date, sans lieu<sup>73</sup>) dans laquelle l’évêque Notger de Liège répond à la lettre précédente et satisfait la demande de l’abbé Ingelardus (lettre connue seulement par la chronique d’Hariulf<sup>74</sup>)

### *C. Les actes et documents assimilables évoqués ou sous-entendus par Hariulf*

#### Chronique d’Hariulf

livre III, chapitre X, p. 119, et chapitre XXVI, p. 160 : la *Precaria Riberti* : un acte, mentionné dans l’inventaire des actes conservés à l’abbaye en 1098<sup>75</sup>, par lequel l’abbé Helgaud (début du X<sup>e</sup> siècle) cède en précaire Rollancourt<sup>76</sup> et d’autres possessions de l’abbaye de Saint-Riquier à un certain Ribertus (acte connu seulement par la chronique d’Hariulf)

livre III, chapitre XXI, p. 149 : la *Precaria Warulphi, sub tempore Girberti abbatis* : un acte, mentionné dans l’inventaire des actes conservés à l’abbaye en 1098<sup>77</sup>, par lequel l’abbé

<sup>69</sup> Arnoul a été archevêque de Reims de 989 à 991 puis de 997 à 1021 tandis qu’Ingelardus a été abbé de Saint-Riquier de 980 environ à 1015 environ. On peut supposer que cette lettre a été rédigée à Reims.

<sup>70</sup> Dép. Somme, arr. Amiens, cant. Corbie.

<sup>71</sup> Sans doute en 1002, à Saint-Riquier.

<sup>72</sup> Cette lettre ne figure pas dans le *Cartulaire de l’église Saint-Lambert de Liège*, éd. S. Bormans, É. Schoolmeesters et É. Poncelet.

<sup>73</sup> Sans doute en 1002, à Liège.

<sup>74</sup> Cette lettre ne figure pas dans le *Cartulaire de l’église Saint-Lambert de Liège*, éd. S. Bormans, É. Schoolmeesters et É. Poncelet.

<sup>75</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 314.

<sup>76</sup> Dép. Pas-de-Calais, arr. Montreuil, cant. Auxi-le-Château.

<sup>77</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 315.

<p>Gerbert (milieu du X<sup>e</sup> siècle) cède en précaire une ou des possessions de l'abbaye de Saint-Riquier à un certain Warulphus : selon Ferdinand Lot, cet acte est omis par Hariulf<sup>78</sup> mais il est en fait sous-entendu par ce dernier (acte connu seulement par la chronique d'Hariulf)</p>
<p>livre IV, chapitre III, p. 183-184 : la <i>Precatio Ebali, Remorum archiepiscopi, ad Rainardum episcopum Leggensem, pro confirmatione conditionis sub domno Ingilardo pactae</i> : une lettre, mentionnée dans l'inventaire des actes conservés à l'abbaye en 1098<sup>79</sup>, par laquelle l'archevêque Ebles de Reims demande à l'évêque Durand de Liège, en 1021/1022, de renouveler le contrat de mort-gage conclu en 1002 entre l'évêque Notger de Liège et l'abbé Ingelardus (<i>Actes des archevêques de Reims d'Arnoul à Renaud II</i>, éd. P. Demouy, tome 2, n° 11, p. 58)</p>
<p>livre IV, chapitre VII, p. 191 : le <i>Testamentum Henrici regis de Nogueriis</i> : un jugement, mentionné dans l'inventaire des actes conservés à l'abbaye en 1098<sup>80</sup>, par lequel Henri I<sup>er</sup> contraint en 1031 le chevalier Hucbertus à restituer le domaine de Noyelles-en-Chaussée<sup>81</sup> qu'il avait usurpé (<i>Catalogue des actes d'Henri I<sup>er</sup></i>, éd. F. Sœhnée, n° 14, p. 11-12)</p>
<p>livre IV, chapitre XXII, p. 239 : la <i>Descriptio tortitudinum quas idem comes inflixit</i> : un document, mentionné dans l'inventaire des actes conservés à l'abbaye en 1098<sup>82</sup>, énumérant les méfaits du comte Guy I<sup>er</sup> de Ponthieu (1053-1100) : selon Ferdinand Lot, ce document est omis par Hariulf<sup>83</sup> mais il est en fait sous-entendu par ce dernier<sup>84</sup> (document connu seulement par la chronique d'Hariulf)</p>

Au total, Hariulf a copié trente-deux actes, dont cinq lettres assimilables à des actes, dans sa chronique<sup>85</sup>. Il n'y en a toutefois que trente-et-un dans l'édition de Ferdinand Lot car le diplôme donné par Charlemagne en 797 et recopié par Hariulf a été enlevé ultérieurement. Ce dernier a par ailleurs évoqué ou sous-entendu, sans les recopier, cinq actes et documents assimilables. Ces trente-sept actes et documents assimilables<sup>86</sup>, tous mentionnés dans

<sup>78</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 315, note 3.

<sup>79</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 315.

<sup>80</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 316.

<sup>81</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue.

<sup>82</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 317.

<sup>83</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 317, note 1.

<sup>84</sup> Au sujet de ce document, voir R. T. McDonald, *The Countship of Ponthieu to 1100*, p. 120-121.

<sup>85</sup> La chronique d'Hariulf offre donc un exemple de ce que L. Morelle appelle l'incodification des actes. On peut ajouter avec J. Kastner que l'historiographie monastique, à l'horizon souvent local, est beaucoup plus réceptive à l'écrit diplomatique que la Reichsgeschichtsschreibung (*Historiae fundationum monasteriorum*, p. 66).

<sup>86</sup> Dans ses *Gesta abbatum Sithiensium* (961-962), Folcuin a transcrit quarante-sept documents et en a mentionné neuf (L. Morelle, *Autour de Folcuin de Saint-Bertin*, p. 165). Quant à lui, Orderic Vital a mentionné ou utilisé

l’inventaire des actes conservés à l’abbaye en 1098<sup>87</sup>, qui en compte au total soixante-douze dont un en double, sont inégalement répartis au sein de la chronique d’Hariulf :

Livre I	Livre II	Livre III	Livre IV
0 sur 37 (0 %)	1 sur 37 (2,7 %)	19 sur 37 (51,4 %)	17 sur 37 (45,9 %)

Par conséquent, il n’est pas surprenant que leur répartition chronologique soit elle aussi inégale :

VII <sup>e</sup> siècle	VIII <sup>e</sup> siècle	IX <sup>e</sup> siècle	X <sup>e</sup> siècle	XI <sup>e</sup> siècle
0 sur 37 (0 %)	1 sur 37 (2,7 %)	9 sur 37 (24,3 %)	5 sur 37 (13,5 %)	22 sur 37 (59,5 %)

Les actes et documents assimilables recopiés, évoqués ou sous-entendus par Hariulf proviennent donc surtout de la période carolingienne et plus encore du XI<sup>e</sup> siècle qui sont les deux périodes pour lesquelles l’histoire de l’abbaye de Saint-Riquier est la mieux connue. On remarque cependant que le X<sup>e</sup> siècle, tout en étant mal connu, a tout de même fourni cinq actes et documents assimilables<sup>88</sup>.

En ce qui concerne leurs auteurs, on obtient la répartition suivante :

Papes	Souverains	Ducs et comtes	Archevêques et évêques	Abbés de Saint-Riquier
2 sur 37 (5,4 %)	14 sur 37 (37,9 %)	6 sur 37 (16,2 %)	6 sur 37 (16,2 %)	9 sur 37 (24,3 %)

explicitement moins de trente chartes dans son *Histoire ecclésiastique* achevée au début des années 1140 (T. Roche, « Reading Orderic with Charters in Mind », p. 148).

<sup>87</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 314-318. À ce sujet, voir L. Morelle, « Les chartes dans la gestion des conflits », p. 268-276 ; Id., « Histoire et archives vers l’an mil », p. 130 ; Id., « The Metamorphosis of Three Monastic Charter Collections », p. 186-190.

<sup>88</sup> Sur les cinquante-six documents transcrits ou mentionnés par Folcuin dans ses *Gesta abbatum Sithiensium* (961-962), la moitié date du IX<sup>e</sup> siècle (L. Morelle, *Autour de Folcuin de Saint-Bertin*, p. 165).

Dans le détail, deux actes et documents assimilables sont du pape Jean XV ; un de Charlemagne, un de Louis le Pieux, sept de Charles le Chauve<sup>89</sup>, un de Louis III, un du roi Lothaire, deux d'Henri I<sup>er</sup> et un de Guillaume le Conquérant en tant que roi d'Angleterre ; deux d'un duc de Normandie et quatre d'un comte de Ponthieu ; deux d'un archevêque de Reims, trois d'un évêque de Liège et seulement un d'un évêque d'Amiens ; un de l'abbé Helgaud, un de l'abbé Gerbert, deux de l'abbé Ingelardus, un de l'abbé Enguerrand et quatre de l'abbé Gervin. On constate par ailleurs que les actes et documents assimilables d'origine laïque sont légèrement majoritaires (20 sur 37, soit 54,1 %) par rapport à ceux d'origine ecclésiastique (17 sur 37, soit 45,9 %).

En ce qui concerne leur nature, il apparaît qu'il s'agit majoritairement d'actes publics<sup>90</sup> relatifs à des domaines, possessions et autres biens de l'abbaye de Saint-Riquier. On trouve notamment sept donations, cinq confirmations de donations, cinq restitutions de domaines (dont deux négociées), quatre confirmations de possessions, quatre précaires<sup>91</sup>, deux contrats de mort-gage ou encore une mainferme. Si l'on affine l'analyse, on note que les diplômes, omniprésents à l'époque carolingienne, disparaissent pratiquement aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles au profit d'actes et documents assimilables ayant une origine géographique plus restreinte, régionale voire locale. Nous y voyons une preuve du recul de l'influence royale au profit notamment de celle du comte de Ponthieu et de celle du duc de Normandie. On remarque également que les actes et documents assimilables émanant d'abbés de Saint-Riquier représentent à peine un quart du total mais ceci s'explique sans doute par les choix effectués par Hariulf qui, comme nous le verrons dans notre chapitre 14, n'a pas utilisé toutes les sources diplomatiques qui étaient à sa disposition. De même, on ne trouve qu'un seul acte émanant d'un évêque d'Amiens, ce qui confirme que la distance entre l'abbaye de Saint-Riquier et son ordinaire n'était pas seulement géographique. Enfin, alors que les diplômes carolingiens sont essentiellement des donations et des confirmations de possessions ou de donations, les actes et documents assimilables des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles mettent en évidence des transactions plus variées et parfois âprement négociées : s'il y a toujours des donations ou des confirmations de possessions, on voit aussi apparaître, entre autres, des précaires, des contrats

---

<sup>89</sup> J.-F. Lemarignier a souligné la faveur accordée par Charles le Chauve aux abbayes (« Encadrement religieux des campagnes », p. 776 et 786).

<sup>90</sup> En revanche, il y a une forte proportion d'actes privés dans les *Gesta abbatum Sithiensium* de Folcuin (961-962) (L. Morelle, *Autour de Folcuin de Saint-Bertin*, p. 166-167). Au sujet de la différence entre un acte public et un acte privé, voir O. Guyotjeannin, J. Pycke et B.-M. Tock, *Diplomatique médiévale*, 2<sup>e</sup> éd., p. 25.

<sup>91</sup> Au sujet des précaires, voir L. Morelle, « Les « actes de précaire », instruments de transferts patrimoniaux », p. 607-647.

de mort-gage ou des restitutions de domaines, parfois négociées, qui montrent que l’abbaye de Saint-Riquier n’avait plus alors la position éminente qui était la sienne à l’époque carolingienne (mais cela peut également être le reflet d’un mode de gestion différent).

## V. Les poèmes et autres œuvres en vers<sup>92</sup>

Chronique d’Hariulf
livre I, chapitre XXIV, p. 38 : un poème de vingt-six vers, composé par le moine Micon au IX <sup>e</sup> siècle, au sujet de la fête de Riquier (éd. L. Traube, MGH, Poetae, 3, Berlin, 1896, n° XXV, p. 306-307)
livre I, chapitre XXVI, p. 43-44, livre III, chapitre XX, p. 140, et livre IV, chapitre XVII, p. 218-219 : le catalogue en vers des abbés de Saint-Riquier composé par Enguerrand <sup>93</sup> , abbé de Saint-Riquier de 1015 environ à 1045 (éd. G. Waitz, MGH, SS, 15, 1, Hanovre, 1887, p. 181) : ce catalogue va de Riquier à Enguerrand mais il n’énumère que dix-huit abbés sur vingt-deux et il ne les énumère pas dans l’ordre chronologique à cause des contraintes liées aux règles de la poésie latine
livre II, chapitre VII, p. 55 : les deux inscriptions composées par Angilbert, l’une de douze vers et l’autre de quatre vers, qui faisaient partie du décor intérieur de l’abbatiale (éd. G. Waitz, MGH, SS, 15, 1, Hanovre, 1887, p. 177-178)
livre II, chapitre XI, p. 73 : un quatrain tiré d’une hymne composée par Alcuin en l’honneur de Riquier
livre III, chapitre XXIV, p. 156 : le quatrain que le comte Arnoul II de Flandre fit graver sur le reliquaire en argent dans lequel les reliques de Riquier furent ramenées en 981
livre III, chapitre XXX, p. 172-173 : le poème de vingt-et-un vers courts qui termine la lettre assimilable à un acte dans laquelle l’abbé Ingelardus demande à l’évêque Notger de Liège de faire prospérer les biens de l’abbaye de Saint-Riquier, situés dans son diocèse, dont il a obtenu l’usufruit et de s’engager, lui et ses successeurs, à respecter le contrat de mort-gage qu’ils ont passé ensemble en 1002

<sup>92</sup> Nous précisons que nous n’avons pas pris en compte les poèmes composés par Hariulf lui-même puisque ce ne sont pas des sources qu’il a utilisées.

<sup>93</sup> G. Waitz n’est cependant pas certain que ce catalogue soit bien de l’abbé Enguerrand (MGH, SS, 15, 1, p. 181, note 1).



livre IV, chapitre XVII, p. 217-218 : un poème de trente-deux vers composé en l'honneur de l'abbé Enguerrand (apparemment par l'auteur de la Vie d'Enguerrand)
--

livre IV, chapitre XX, p. 227 : un poème de vingt-sept vers composé en l'honneur de Vigor de Bayeux par Folcard de Saint-Bertin
---

Il y a au total neuf poèmes et autres œuvres en vers différents. Si l'on y ajoute les épitaphes que nous étudierons juste après, il apparaît qu'Hariulf semble avoir un certain penchant pour la poésie<sup>94</sup>. Ces neuf poèmes et autres œuvres en vers concernent tous l'abbaye de Saint-Riquier parce qu'ils ont été composés par un abbé ou un moine de l'abbaye (Angilbert, Micon, Ingelardus et Enguerrand) et/ou parce qu'ils ont été composés en l'honneur de saints ou d'abbés de l'abbaye (Riquier à trois reprises, Vigor et Enguerrand). Le catalogue en vers des abbés de Saint-Riquier composé par l'abbé Enguerrand se distingue dans la mesure où il est la seule œuvre utilisée à plusieurs reprises par Hariulf, dans trois des quatre livres de sa chronique. Enfin, on constate que trois de ces neuf poèmes et autres œuvres en vers ont été composés par des personnes extérieures à l'abbaye de Saint-Riquier, à savoir Alcuin, qui s'est intéressé à Riquier quand Angilbert lui a demandé, en 800, de réécrire sa première Vie, un clerc inconnu ayant composé un quatrain, en 981, à la demande du comte Arnoul II de Flandre et Folcard de Saint-Bertin qui vécut surtout durant la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle mais dont il est difficile d'expliquer l'intérêt pour Vigor de Bayeux.

## VI. Les épitaphes<sup>95</sup>

Chronique d'Hariulf
---------------------

livre I, chapitre VI, p. 15 et 17, et livre II, chapitre XI, p. 75-76 : les épitaphes de Chaydocus et de Fricorus composées par Angilbert (éd. E. Dümmler, MGH, Poetae, 1, Berlin, 1881, p. 365-366)
--

livre I, chapitre XXIII, p. 37, et livre II, chapitre XI, p. 73-74 : l'épitaphe de Riquier
--

<sup>94</sup> J. Leclercq souligne à ce propos le fait que la fréquentation de modèles bien choisis entraîne un intense besoin de production littéraire chez les moines ainsi qu'un besoin de versifier et de rimer (*L'amour des lettres et le désir de Dieu*, p. 131-133).

<sup>95</sup> Nous avons choisi de les étudier à part car elles sont nombreuses et car il s'agit d'un type de sources bien particulier.

composée par Angilbert (éd. G. Waitz, MGH, SS, 15, 1, Hanovre, 1887, p. 178-179)
livre II, chapitre XII, p. 78 : l’épithaphe d’Angilbert composée à l’occasion de son décès en 814 (éd. G. Waitz, MGH, SS, 15, 1, Hanovre, 1887, p. 179)
livre II, chapitre XII, p. 79, et livre III, chapitre V, p. 101 et 103 : l’épithaphe d’Angilbert composée par Micon à l’occasion de la translation de son corps en 842 (éd. G. Waitz, MGH, SS, 15, 1, Hanovre, 1887, p. 179)
livre II, chapitre XII, p. 79-80, et livre III, chapitre V, p. 102 : l’épithaphe de Nithard composée par Micon (éd. L. Traube, MGH, Poetae, 3, Berlin, 1896, n° XXXIII, p. 310-311)
livre III, chapitre XXXII, p. 175-176 : l’épithaphe de l’abbé Ingelardus
livre IV, chapitre X, p. 202 : l’épithaphe du moine Odelgerus composée par l’abbé Enguerrand
livre IV, chapitre XII, p. 206 : l’épithaphe de Guy, abbé de Forest-Montiers, composée par l’abbé Enguerrand qui était son frère
livre IV, chapitre XVII, p. 216 : l’épithaphe de l’abbé Enguerrand composée par Guy, archidiacre (et futur évêque) d’Amiens
livre IV, chapitre XXXVI, p. 274 : l’épithaphe de l’abbé Gervin

Il y a au total onze épithaphes différentes<sup>96</sup>. Sept d’entre elles concernent des abbés de Saint-Riquier (Riquier, Angilbert à deux reprises, Nithard, Ingelardus, Enguerrand et Gervin) tandis que les quatre autres concernent des personnes ayant un lien étroit avec l’abbaye (Chaydocus et Fricorus, les deux moines irlandais qui auraient converti Riquier à la vie religieuse, Odelgerus, un moine du XI<sup>e</sup> siècle considéré comme saint, et Guy, frère de l’abbé Enguerrand et abbé de Forest-Montiers). Trois des onze épithaphes sont dues à Angilbert, poète réputé<sup>97</sup>, deux à Micon, connu pour ses poèmes et ses épithaphes<sup>98</sup>, deux à l’abbé Enguerrand dont Hariulf vante les qualités intellectuelles et littéraires dans les chapitres VIII, XI et XVII du livre IV de sa chronique<sup>99</sup>, et une au futur évêque Guy d’Amiens. Même s’il est difficile de l’affirmer avec certitude, il y a de fortes chances pour qu’Hariulf ait lu plusieurs de ces

<sup>96</sup> À titre de comparaison, il n’y en a qu’une dans la première version des *Gesta episcoporum Cameracensium* (1024-1025) (M. Sot, « Les *Gesta pontificum (sive episcoporum) Cameracensium* », p. 240) mais trente-huit dans l’*Histoire ecclésiastique* d’Orderic Vital achevée au début des années 1140 (V. Debiais et E. Ingrand-Varenne, « Inscriptions in Orderic’s *Historia ecclesiastica* », p. 127).

<sup>97</sup> Les poèmes d’Angilbert ont été édités par E. Dümmler (MGH, Poetae, 1, p. 355-381).

<sup>98</sup> Les poèmes et les épithaphes (*neniae*) de Micon ont été édités avec ceux de Fredigardus et Odulfus, deux autres moines de Saint-Riquier qui ont été ses contemporains, par L. Traube (MGH, Poetae, 3, p. 265-368). Hariulf n’a recopié que les deux épithaphes les plus importantes composées par Micon.

<sup>99</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 195-196, 202 et 218.

épitaphes gravées sur la pierre. Naturellement, ces dernières contribuent à renforcer les fonctions mémorielle et commémorative de la chronique d’Hariulf puisqu’elles permettent à la fois de préserver le souvenir et de faire l’éloge de plusieurs grandes figures de l’histoire de l’abbaye.

## VII. Les sources orales

Chronique d’Hariulf
livre I, chapitre VI, p. 15-16 : une source orale de Saint-Riquier selon laquelle Chaydocus et Fricorus auraient été des compagnons de Colomban (à moins qu’il s’agisse d’une invention d’Hariulf)
livre I, chapitre XVII, p. 28-29 : des sources orales populaires relatant trois miracles de Riquier qui ne figurent dans aucune autre source connue (la guérison d’un aveugle dans un lieu appelé depuis <i>Domnus Richarius</i> (aujourd’hui <i>Douriez</i> <sup>100</sup> ), le fait que l’absence d’embarcation pour traverser l’Authie ou la Canche n’empêchait pas Riquier de traverser ces deux fleuves côtiers sans se mouiller les pieds et la traversée miraculeuse de l’Authie par Riquier et les captifs libérés en Bretagne insulaire qui étaient avec lui alors qu’ils étaient poursuivis par des brigands)
livre I, chapitre XXVI, p. 43-44 : une source orale de Gournay-en-Bray <sup>101</sup> selon laquelle l’abbé Guitmarus aurait été inhumé à cet endroit
livre II, chapitre VII, p. 54 : une source orale de Saint-Riquier relatant un miracle survenu pendant la reconstruction de l’abbaye par Angilbert et qui ne figure dans aucune autre source connue (la réparation par un ange d’une colonne brisée)
livre III, chapitre V, p. 100 : une source orale selon laquelle Louis le Pieux serait allé à Constantinople et en aurait ramené des reliques dont il donna certaines à l’abbaye de Saint-Riquier
livre III, chapitres XX et XXII, p. 141, 142-143 et 150 : la chanson de geste de Gormont et Isembart (éd. A. Bayot, <i>Gormont et Isembart. Fragment de chanson de geste du XII<sup>e</sup> siècle</i> , Paris, 3 <sup>e</sup> éd. revue, 1969 ; éd. et trad. N. Desgrugillers-Billard, <i>Gormont et Isembart. Cycle</i>

<sup>100</sup> Dép. Pas-de-Calais, arr. Montreuil, cant. Auxi-le-Château.

<sup>101</sup> Dép. Seine-Maritime, arr. Dieppe, cant. Gournay-en-Bray.

*des barons révoltés*, Clermont-Ferrand, 2008) : elle raconte l’histoire d’Isembart, un jeune seigneur français qui s’est exilé en Angleterre, a renié le christianisme et s’est mis au service du roi sarrasin Gormont. Incité par Isembart à attaquer la France, Gormont envahit le Ponthieu et brûle l’abbaye de Saint-Riquier. Le roi Louis marche alors à sa rencontre et les deux armées s’affrontent à Cayeux. Gormont tue tous les Français qui viennent le défier jusqu’à ce que Louis décide de le combattre en personne et le tue. Il est toutefois atteint par une blessure dont il meurt peu de temps après. La mort de Gormont provoque la déroute de son armée qu’Isembart parvient finalement à stopper. La bataille reprend jusqu’à ce qu’Isembart soit mortellement blessé par quatre seigneurs français. Avant de mourir, il se repent et réaffirme sa foi chrétienne. Cette chanson de geste, qu’Hariulf se contente d’évoquer rapidement tant elle était célèbre de son temps<sup>102</sup>, est inspirée du raid des Vikings qui incendièrent l’abbaye de Saint-Riquier en février 881 avant d’être battus par le roi Louis III à la bataille de Saucourt-en-Vimeu en août 881

livre III, chapitre XXIX, p. 170 : une source orale de Saint-Riquier au sujet de cinq moines qui vécurent à l’abbaye sous l’abbatit d’Ingelardus avant de devenir abbés de diverses abbayes

livre IV, chapitres XXVIII et XXXII, p. 254-255 et 264-266 : le témoignage du moine Raoul : Hariulf lui doit le récit d’un miracle par lequel une femme fut guérie après avoir bu de l’eau dans laquelle avait été trempée la crosse de l’abbé Gervin et le récit de l’invention des reliques d’Angilbert par l’abbé Gervin

livre IV, chapitre XXX, p. 256-258 : le témoignage du moine Hugues : Hariulf lui doit le récit de l’apparition des anges et des saints Innocents, une nuit, dans l’abbatiale de Saint-Riquier, sous l’abbatit de Gervin

Il y a au total neuf sources orales différentes. Au moins cinq d’entre elles proviennent de l’abbaye de Saint-Riquier mais seulement deux sont clairement identifiées, à savoir les moines Raoul et Hugues qui devaient être âgés, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, quand Hariulf a rédigé sa chronique<sup>103</sup>. Au moins deux sources orales sont d’origine laïque : il s’agit d’une part des traditions véhiculées par les habitants du Ponthieu vis-à-vis desquelles Hariulf fait preuve d’une certaine méfiance et, d’autre part, de la chanson de geste de Gormont et Isembart dont il

<sup>102</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 141. Selon A. Bayot, le texte conservé n’est pas antérieur au premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle et serait donc un remaniement d’une épopée plus ancienne, celle qui était chantée à l’époque d’Hariulf (*Gormont et Isembart*, p. XII).

<sup>103</sup> À ce sujet, voir P.-A. Sigal, « Le travail des hagiographes aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », p. 152-154.

dit qu'elle était connue de tous dans la région à l'époque. Au moins une source orale est extérieure au Ponthieu mais celle-ci ne provient que de Gournay-en-Bray, en Normandie, à environ 75 kilomètres au sud de Saint-Riquier. Il est toutefois difficile de savoir précisément comment l'information selon laquelle l'abbé Guitmarus aurait été inhumé à Gournay-en-Bray a été transmise jusqu'à Saint-Riquier<sup>104</sup>.

## VIII. Les sources diverses<sup>105</sup>

**1) L'inventaire des possessions de l'abbaye de Saint-Riquier réalisé en 831 à la demande de Louis le Pieux** : aujourd'hui perdu, cet inventaire n'a été recopié que partiellement par Hariulf.

Chronique d'Hariulf
livre III, chapitre III, p. 86-97 : présentation des trois églises composant l'abbaye et énumération des autels, des châsses, des objets et vêtements liturgiques, des livres, des domaines de l'abbaye et enfin des noms de ceux qui tiennent en bénéfice des domaines de l'abbaye

**2) Un ouvrage énumérant les nombreuses reliques obtenues au profit de l'abbaye de Saint-Riquier, entre 865 et 867, par le moine et cœltre Odulfus** : aujourd'hui perdu, cet ouvrage a peut-être été rédigé par Odulfus lui-même.

Chronique d'Hariulf
livre III, chapitre XI, p. 120-121 : la fabrication par Odulfus de la châsse d'argent ornée d'or et de pierres précieuses dans laquelle le chef de Riquier et les reliques en question furent placés
livre III, chapitre XII, p. 122-124 : les reliques données par l'évêque d'Amiens, les moines

<sup>104</sup> Peut-être par l'abbé Enguerrand dont Hariulf dit qu'il est allé en Normandie dans les chapitres IV et V du livre IV (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 184-185 et 187).

<sup>105</sup> Nous entendons par sources diverses les sources utilisées par Hariulf qui sont difficilement classables dans l'une ou l'autre des sept catégories précédentes.

de Saint-Josse, les moines de Saint-Wandrille, une abbesse qui se rendait à Valenciennes et enfin l’évêque Eudes (ou Odon) de Beauvais
--

livre III, chapitre XIV, p. 125-127 : les reliques données par les moines de Sainte-Colombe de Sens, une abbesse nommée Hruodum, le moine Samuel qui s’est rendu à Saint-Denis, le moine Anségise qui s’est rendu à Rome et enfin un moine de Saint-Maurice d’Agaune
--

**3) La miniature représentant l’abbaye de Saint-Riquier telle qu’Angilbert la fit reconstruire ou alors telle qu’elle était à l’époque d’Hariulf<sup>106</sup>**

Chronique d’Hariulf
---------------------

livre II, chapitre VII, p. 54 et 56 : elle donne une vue générale de l’abbaye avec ses trois églises
--

**4) Le manuscrit de Gorze rapporté par l’abbé Gervin** : aujourd’hui perdu, ce manuscrit contenait des informations relatives à Angilbert et à l’histoire de l’abbaye de Saint-Riquier au IX<sup>e</sup> siècle.

Chronique d’Hariulf
---------------------

livre II, chapitre XII, p. 77-78, et livre IV, chapitre XXXII, p. 264 : la date du décès d’Angilbert et le lieu où il fut enterré
---

livre IV, chapitre XVII, p. 219-220 : des informations sur les abbés Angilbert, Nithard et Ribbodon (première moitié du IX <sup>e</sup> siècle)
---

**5) La liste des reliques placées par l’abbé Gervin dans la crypte qu’il fit construire** : cette liste a peut-être été rédigée par Gervin lui-même.

Chronique d’Hariulf
---------------------

livre IV, chapitre XVIII, p. 220-223 : Hariulf la recopie intégralement
---

---

<sup>106</sup> Comme nous l’avons vu dans notre chapitre 5, les avis des historiens sur la question sont partagés.

**6) La liste des livres donnés à l'abbaye de Saint-Riquier par l'abbé Gervin** : cette liste a peut-être été rédigée par Gervin lui-même.

Chronique d'Hariulf
livre IV, chapitre XXXII, p. 262-264 : Hariulf la recopie intégralement

**7) L'obituaire de l'abbaye** (éd. F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique de l'abbaye de Saint-Riquier par Hariulf », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, tome 72, 1911, p. 266-269)

Obituaire de l'abbaye	Chronique d'Hariulf
p. 267 (la date de la mort d'Alcuin)	livre II, chapitre XI, p. 74
p. 269 (la date de la mort de l'abbé Fulchericus)	livre III, chapitre XXIII, p. 154-155

**8) Le propre de l'abbaye** (éd. F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique de l'abbaye de Saint-Riquier par Hariulf », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, tome 72, 1911, p. 269-270)

Propre de l'abbaye	Chronique d'Hariulf
p. 270 (la date du retour des reliques de Riquier en 981)	livre III, chapitre XXIV, p. 156-157

**9) Le rouleau des morts rédigé à l'occasion du décès de l'abbé Rodolphe en 866** (éd. J. Dufour, *Recueil des rouleaux des morts (VIII<sup>e</sup> siècle-vers 1536), volume premier (VIII<sup>e</sup> siècle-1180)*, Paris, 2005, n° 22, p. 26-27)

Chronique d'Hariulf
livre III, chapitre IX, p. 113 et 116-117 : Hariulf en tire des informations sur l'abbé Rodolphe puis le recopie intégralement

**10) Des sources écrites de Jumièges relatives à l’abbé Coschinus** : elles ne sont pas précisément identifiées.

Chronique d’Hariulf
livre I, chapitre XXVI, p. 42-43, et livre IV, chapitre XVII, p. 220 : Hariulf en tire l’affirmation selon laquelle Coschinus aurait été abbé à la fois de Jumièges et de Saint-Riquier

**11) La lettre 125, 11 de Jérôme au moine Rusticus** (éd. I. Hilberg, *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum*, vol. 56, Vienne-Leipzig, 1918)

Lettre 125, 11	Chronique d’Hariulf
p. 130 ( <i>Ama scientiam Scripturarum, et vitia non amabis</i> )	livre III, chapitre III, p. 94

**12) Les *Enarrationes in psalmos* d’Augustin<sup>107</sup>** (Augustin, *Discours sur les Psaumes, I. Du psaume 1 au psaume 80*, introd. J.-L. Chrétien, Paris, 2007)

<i>Enarrationes in psalmos</i>	Chronique d’Hariulf
p. 743-744 ( <i>Anima justis sedes sapientiae, sapientia vero Dei Christi Christus est</i> )	livre IV, chapitre I, p. 179

**13) La règle bénédictine** (éd. et trad. A. de Vogüé et J. Neufville, *Sources Chrétiennes*, n° 182, Paris, 1972)

Règle bénédictine	Chronique d’Hariulf
chapitre 11, 1-9, p. 514-517 (le fait que, le dimanche, il faut lire la leçon de l’Évangile après la lecture des douze leçons du	livre IV, chapitre XXVI, p. 248

<sup>107</sup> À ce sujet, voir A. Grondeux, « Le rôle de Reichenau dans la diffusion du *Liber glossarum* », p. 82-83.



Nouveau Testament)	
chapitre 19, 7, p. 536-537 ( <i>Sic stemus ad psallendum, ut mens nostra concordet voci nostrae</i> )	livre IV, chapitre XXVI, p. 247
chapitre 58, p. 626-633 (la manière de recevoir les nouveaux moines)	livre IV, chapitre XIV, p. 209-210
chapitre 66, 6, p. 660-661 (le fait qu'un monastère doit être organisé de façon à ce que la plupart des activités puissent être faites à l'intérieur de celui-ci)	livre II, chapitre VII, p. 56

**14) Les *Moralia in Job* de Grégoire le Grand** (éd. et trad. A. de Vogüé et les moniales de Wisques, *Sources Chrétiennes*, n° 525, Paris, 2009)

<i>Moralia in Job</i>	Chronique d'Hariulf
livre XXX, III, 11, p. 46-47 (le passage où Grégoire le Grand commente Job 38, 36 ( <i>Quis dedit gallo intelligentiam</i> ))	livre IV, chapitre XXVI, p. 247-248
livre XXX, XVIII, 59, p. 130-131 (Nabuzardan, <i>princeps coquorum</i> , qui détruisit les murs de Jérusalem)	livre IV, chapitre XXVI, p. 249

**15) Les *Dialogues* de Grégoire le Grand** (éd. et trad. A. de Vogüé et P. Antin, *Sources Chrétiennes*, n° 260, Paris, 1979)

<i>Dialogues</i>	Chronique d'Hariulf
livre I, III, 8-11, p. 44-49 (l'abbé Equitius dont la prédication fut dénoncée au pape car il n'avait pas été ordonné prêtre et qui devait au départ être amené à Rome pour se justifier)	livre IV, chapitre XXVII, p. 251

livre II, XXXVIII, 1, p. 246-247 (la femme folle qui fut guérie, après la mort de Benoît, en se réfugiant sans le savoir dans la grotte de Subiaco où Benoît avait vécu un temps)	livre IV, chapitre XXXI, p. 261
---	---------------------------------

**16) Le prologue court de la loi salique** (éd. K. A. Eckhardt, MGH, LL nat. Germ., 4, 2, Hanovre, 1969)

Prologue court de la loi salique	Chronique d’Hariulf
chapitre 4, p. 6-8 (le fait que les Francs ont rejeté de leurs épaules le joug des Romains)	livre I, chapitre I, p. 7

**17) La lettre de Charlemagne à Alcuin, datant de 798, au sujet des dimanches de la Septuagésime, de la Sexagésime et de la Quinquagésime** (éd. E. Dümmler, MGH, Epistolae, 4, Berlin, 1895, n° 144, p. 228-230)

Chronique d’Hariulf
livre II, chapitre XI, p. 72 : on ne trouve que le début et la fin de cette lettre dans l’édition de la chronique d’Hariulf par Ferdinand Lot <sup>108</sup> mais il est possible qu’Hariulf l’ait copiée intégralement

**18) L’*Expositio super Evangelium Matthaei* de Paschase Radbert** (éd. J.-P. Migne, *Patrologie Latine*, tome 120, Paris, 1852, col. 31-994)

<i>Expositio super Evangelium Matthaei</i>	Chronique d’Hariulf
col. 31-36 (le prologue adressé à Gollandus ou Guntlandus, moine de Saint-Riquier)	livre II, chapitre XI, p. 75

<sup>108</sup> Il en est de même dans la copie du manuscrit original faite par A. Duchesne et dans les deux éditions du *Spicilegium* de L. d’Achery (Paris, BnF, ms. lat. 12893, fol. 199r-200r ; *Spicilegium*, 1<sup>e</sup> éd., tome IV, p. 470-471 ; *Spicilegium*, 2<sup>e</sup> éd., tome II, p. 307).

**19) La Vision de Charles le Gros** : elle raconte le voyage qu'il aurait fait en enfer sous la conduite d'un ange : selon Marie-Céline Isaïa, cette vision favorable à Louis l'Aveugle aurait été rédigée par un moine de Saint-Remi de Reims entre 901 et 905, c'est-à-dire dans les premières années de l'archiépiscopat d'Hervé de Reims (900-922) qui soutint Louis l'Aveugle contre Bérenger d'Italie (ou de Frioul)<sup>109</sup>.

Chronique d'Hariulf
livre III, chapitres XX et XXI, p. 144-148 : Hariulf l'introduit puis la recopie intégralement : en enfer, Charles le Gros voit, soumis à des tourments, des évêques et des grands qui ont été en fonction sous son père (Louis le Germanique), ses oncles (Lothaire et Charles le Chauve), ses frères (Carloman et Louis) et lui-même, puis son père Louis le Germanique lui aussi soumis à des tourments puis, au paradis, son oncle Lothaire et le fils de ce dernier, son cousin Louis II, et apprend alors que la fonction impériale doit revenir à Louis l'Aveugle, petit-fils de Louis II

Il y a au total dix-neuf sources diverses différentes. Environ la moitié de celles-ci est directement liée à l'abbaye de Saint-Riquier. Il s'agit entre autres de l'inventaire des possessions réalisé en 831 et de listes ayant trait aux reliques et aux livres conservés à l'abbaye, c'est-à-dire des sources pouvant être rapprochées de ce que l'on appelle les écrits de gestion<sup>110</sup>, mais aussi du manuscrit de Gorze qui contenait des informations sur Angilbert et Saint-Riquier à l'époque carolingienne ou encore de trois sources ayant une dimension à la fois nécrologique, liturgique et commémorative, à savoir l'obituaire et le propre de l'abbaye ainsi que le rouleau des morts rédigé à l'occasion du décès de l'abbé Rodolphe. Parmi les autres sources diverses, il faut noter la présence de la règle bénédictine, œuvre évidemment essentielle pour un moine comme Hariulf, ainsi que d'œuvres de trois Pères de l'Église latine, à savoir Jérôme, Augustin et Grégoire le Grand. Enfin, la Vision de Charles le Gros fait penser dans une certaine mesure, du fait de sa dimension surnaturelle, à la prophétie de

<sup>109</sup> M.-C. Isaïa, *Remi de Reims*, p. 621-626 ; C. Carozzi, « Les Carolingiens dans l'au-delà », p. 373-374 et 375-376 ; J. Le Goff, *La naissance du Purgatoire*, p. 162-166.

<sup>110</sup> À ce sujet, voir X. Hermand, J.-F. Nieuws et É. Renard (éd.), *Décrire, inventorier, enregistrer entre Seine et Rhin au Moyen Âge*.

Valery<sup>111</sup> ou au témoignage du moine Hugues relatif à l’apparition dans l’abbatiale, une nuit, des anges et des saints Innocents<sup>112</sup>.

### *Synthèse du chapitre*

Au total, Hariulf a donc utilisé plus de cent sources différentes. Les trois types de sources de loin les plus utilisés sont la Bible, les sources hagiographiques et les sources diplomatiques. Ce constat est somme toute logique étant donné que l’objectif avoué d’Hariulf, à travers sa chronique, est de célébrer l’ancienneté et le prestige de l’abbaye de Saint-Riquier et que, pour ce faire, il a mis en avant les saints qui la protègent, l’action de ses abbés successifs et la richesse de son patrimoine. Viennent ensuite, avec une importance presque égale, les annales, chroniques et autres œuvres narratives, les poèmes et autres œuvres en vers, les épitaphes et les sources orales. Il faut enfin ajouter, comme nous venons de le voir, des sources diverses. Il apparaît donc qu’Hariulf a en fait mobilisé des sources de nature très variée et pas seulement la Bible, des sources hagiographiques et des sources diplomatiques. Par ailleurs, on peut mettre en évidence une certaine évolution dans la nature des sources qu’il utilise tout au long de sa chronique : dans les livres I et II, il s’agit principalement de sources hagiographiques et d’annales, chroniques et autres œuvres narratives, alors que d’autres types de sources, comme les sources diplomatiques ou les sources orales, sont plus présents dans les livres III et IV<sup>113</sup>. On remarque cependant qu’Hariulf n’utilise aucune source relevant du droit canonique, à la différence, à la même époque que lui, d’Hugues de Flavigny<sup>114</sup>.

---

<sup>111</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 153-154.

<sup>112</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 256-258.

<sup>113</sup> M. Sot a observé une évolution comparable dans l’*Histoire de l’Église de Reims* de Flodoard (948-952) (*Un historien et son Église*, p. 631-632).

<sup>114</sup> P. Healy, *The Chronicle of Hugh of Flavigny*, p. 100-103, 127-137 et 227.

## CHAPITRE 14

### La méthode de travail d'Hariulf

Après avoir énuméré les sources d'Hariulf, nous allons nous intéresser à la manière dont il a conçu et rédigé sa chronique, c'est-à-dire à ce que l'on pourrait appeler « l'atelier de l'historien ». Pour ce faire, nous allons d'abord essayer de déterminer, autant que faire se peut, l'origine des sources utilisées par Hariulf. Ensuite, nous montrerons comment il a sélectionné et organisé, parmi toutes les informations qui étaient à sa disposition, celles qu'il voulait faire figurer dans sa chronique. Après cela, nous présenterons les différentes techniques employées par Hariulf pour intégrer ces informations à l'intérieur de sa chronique. Nous pourrions alors voir, pour finir, dans quelle mesure il peut être considéré comme un historien.

#### I. L'origine des sources utilisées par Hariulf

##### *A. Que savons-nous de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Riquier à l'époque d'Hariulf ?*

Pour répondre à cette question, il est nécessaire de revenir sur son histoire jusqu'à l'époque d'Hariulf<sup>1</sup>. Les plus anciennes informations dont nous disposons à son sujet remontent à Angilbert. Ce dernier indique en effet dans son *De perfectione Centulensis ecclesiae*, recopié intégralement par Hariulf dans les chapitres VIII à X du livre II de sa

---

<sup>1</sup> À ce sujet, voir É. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique*, tome 4, p. 623-628 ; É. Dekkers, « La bibliothèque de Saint-Riquier au Moyen Âge », p. 157-197 ; P. Hazebrouck, « La bibliothèque de l'abbaye », p. 33-44.

chronique, que l'abbaye possédait alors environ 200 volumes. Cependant, il ne les énumère pas :

*Un évangélaire écrit en lettres d'or avec des plats de reliure en argent magnifiquement orné d'or et de pierres précieuses, un autre évangélaire complet. 200 volumes en ce qui concerne les autres livres<sup>2</sup>.*

La plupart de ces volumes semblent avoir été donnés à l'abbaye par Angilbert et constituaient peut-être sa bibliothèque personnelle<sup>3</sup>. L'évangélaire écrit en lettres d'or est parvenu jusqu'à nous. Connu aujourd'hui sous le nom d'évangélaire de Saint-Riquier, il s'agit du ms. 4 de la Bibliothèque municipale d'Abbeville<sup>4</sup>. Ce manuscrit, dont les pages ont été teintes avec de la pourpre<sup>5</sup>, a été réalisé à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, peut-être à Aix-la-Chapelle, et a peut-être été offert à Angilbert par Charlemagne<sup>6</sup>.

Comme nous l'avons vu dans notre chapitre 6, on trouve la liste des livres qui se trouvaient à l'abbaye dans l'inventaire de ses possessions réalisé en 831 à la demande de Louis le Pieux. Si Hariulf n'a pas recopié intégralement l'inventaire, il a en revanche recopié intégralement la liste de ces livres dans le chapitre III du livre III de sa chronique<sup>7</sup>. On y trouve des livres dits canoniques, des œuvres de Pères de l'Église, des actes de conciles, des traités, des lettres, des Vies de saints, des homélies, des règles monastiques, des livres de grammairiens, des livres d'auteurs antiques et des livres liturgiques<sup>8</sup>. L'évangélaire écrit en

---

<sup>2</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 69 : *Evangelium auro scriptum cum tabulis argenteis auro et lapidibus preciosis mirifice paratum I, aliud evangelium plenarium I. De aliis libris volumina CC.*

<sup>3</sup> É. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique*, tome 4, p. 454 et 623 ; É. Dekkers, « La bibliothèque de Saint-Riquier au Moyen Âge », p. 163-164 ; B. Bischoff, *Manuscripts and Libraries in the Age of Charlemagne*, p. 63.

<sup>4</sup> E. A. Lowe (éd.), *Codices Latini Antiquiores*, tome 6, n° 704, p. 2.

<sup>5</sup> É. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique*, tome 4, p. 11 ; É. Palazzo, *Histoire des livres liturgiques*, p. 119.

<sup>6</sup> E. A. Lowe (éd.), *Codices Latini Antiquiores*, tome 6, p. XXVII ; B. Bischoff, *Manuscripts and Libraries in the Age of Charlemagne*, p. 65, 80 et 82-83 ; É. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique*, tome 4, p. 229-230, 392-394, 474 et 622-623 ; É. Dekkers, « La bibliothèque de Saint-Riquier au Moyen Âge », p. 166 ; R. McKitterick, « The diffusion of insular culture », p. 398 ; P. Hazebrouck, « La bibliothèque de l'abbaye », p. 34-35 ; M.-N. Hue, « Les Évangiles de Saint-Riquier », p. 70.

<sup>7</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 89-93 ; G. Becker, *Catalogi bibliothecarum antiqui*, p. 24-29 ; J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 189-190, note 1.

<sup>8</sup> À ce sujet, voir É. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique*, tome 4, p. 623-626 ; É. Dekkers, « La bibliothèque de Saint-Riquier au Moyen Âge », p. 165-181 ; P. Hazebrouck, « La bibliothèque de l'abbaye », p. 34-36 ; M. Sot, « Introduction », p. 18-19.

lettres d’or figure parmi ces derniers<sup>9</sup>. Hariulf ajoute ensuite le nombre total de livres que l’abbaye de Saint-Riquier possédait en 831 :

*Au total, les volumes sont au nombre de 256. Précisons que ce ne sont pas les livres qui sont comptés individuellement mais bien les volumes car, comme il est écrit plus haut, il y a souvent plusieurs livres dans un même volume. Si nous comptions tous les livres, ils dépasseraient le total de cinq cents<sup>10</sup>.*

On constate donc que la bibliothèque était plus riche en 831 qu’à l’époque d’Angilbert. De ce point de vue, l’abbaye de Saint-Riquier possédait alors une des plus belles bibliothèques de l’Empire carolingien même si celles d’abbayes comme Corbie, Fulda, Lorsch, Reichenau, Saint-Gall ou encore Bobbio étaient plus importantes<sup>11</sup>. Le grand nombre de livres qu’il y avait à Saint-Riquier au IX<sup>e</sup> siècle fait d’ailleurs la fierté d’Hariulf<sup>12</sup> :

*Voici les richesses du cloître, voici les fortunes de la vie céleste qui rassasient l’âme par leur douceur et grâce auxquelles cette sentence salutaire a été respectée parmi ceux de Centule : Aime la connaissance des Écritures, et tu n’aimeras pas les vices<sup>13</sup>.*

À la lecture de ce commentaire, illustré par une citation tirée de la lettre 125, 11 de Jérôme au moine Rusticus<sup>14</sup>, on peut se demander si ce n’est pas parce que la bibliothèque de Saint-Riquier lui semblait alors particulièrement riche, et peut-être même plus riche que celle dont il disposait, qu’Hariulf a recopié intégralement la liste des livres contenue dans l’inventaire de 831.

---

<sup>9</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 88 et 93.

<sup>10</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 94 : *Omnes igitur codices in commune faciunt numerum CCLVI, ita videlicet ut non numerentur libri sigillatim, sed codices ; quia in uno codice diversi libri multoties, ut supra notatum est, habentur. Quos si numeraremus, quingentorum copiam superarent.*

<sup>11</sup> É. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique*, tome 4, p. 722-723, 741 et 769 ; É. Dekkers, « La bibliothèque de Saint-Riquier au Moyen Âge », p. 180-181 ; D. Ganz, *Corbie in the Carolingian Renaissance* ; J.-F. Genest, « Types de livres et de lecteurs en Occident », p. 96.

<sup>12</sup> À ce sujet, voir É. Dekkers, « La bibliothèque de Saint-Riquier au Moyen Âge », p. 193 ; J. Hourlier, « La Spiritualité à Saint-Riquier d’après Hariulf », p. 6.

<sup>13</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 94 : *Hae ergo divitiae claustrales, hae sunt opulentiae caelestis vitae, dulcedine animam saginantes, per quas in Centulensibus impleta est illa salubris sententia : Ama scientiam Scripturarum, et vitia non amabis.*

<sup>14</sup> Jérôme, *Sancti Eusebii Hieronymi Epistulae*, éd. I. Hilberg, *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum*, vol. 56, p. 130. La citation exacte n’est pas tout à fait identique (*Ama scientiam Scripturarum, et vitia carnis non amabis*).

L'attaque de l'abbaye par les Vikings en février 881 a toutefois jeté une ombre sur l'histoire de la bibliothèque. Nous avons vu dans notre chapitre 3 que l'abbaye avait été incendiée et abandonnée pendant un certain temps mais qu'elle n'avait pas été entièrement détruite. Si la bibliothèque a de toute évidence été touchée, Hariulf précise dans le chapitre XVII du livre IV de sa chronique que les moines avaient eu le temps d'emporter des documents avec eux :

[...] *alors que les moines fuyaient en ces temps de désolation, non seulement les reliques et les ornements mais aussi les ouvrages rédigés au sujet du lieu saint qu'ils emmenèrent furent emportés et dispersés dans différents endroits*<sup>15</sup>.

Les moines ont certainement dû emporter les documents les plus précieux : manuscrits, archives, actes, Vies de saints ou encore documents de nature liturgique<sup>16</sup>. Si la plupart des documents emportés ont effectivement été dispersés, cela signifie que bien peu sont revenus à Saint-Riquier avec les moines et donc que la bibliothèque de l'abbaye a dû être en grande partie reconstituée.

Cette reconstitution n'eut véritablement lieu qu'au XI<sup>e</sup> siècle, sous les abbatiats d'Enguerrand (vers 1015-1045) puis de Gervin (1045-1071). Dans le livre IV de sa chronique, en plus d'énumérer les œuvres composées par Enguerrand<sup>17</sup>, Hariulf évoque l'action de cet abbé dans ce domaine<sup>18</sup>. Il indique ainsi, dans le chapitre I, qu'il fit remettre en état des livres et qu'il fit copier des œuvres qui ne l'avaient jamais été<sup>19</sup>. Dans le chapitre V, il explique comment Enguerrand s'est procuré une copie de la Vie de Vigor de Bayeux<sup>20</sup>. Enfin, dans le chapitre XVII, il recopie un poème en son honneur dont voici un extrait :

---

<sup>15</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 219 : [...] *tempore desolationis monachis fugientibus, non solum reliquia et ornamenta sublata, sed et scripturae, quae de sancto loco confectae erant, per diversa loca deportatae sint et dispersae*.

<sup>16</sup> É. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique*, tome 4, p. 626 ; É. Dekkers, « La bibliothèque de Saint-Riquier au Moyen Âge », p. 188.

<sup>17</sup> Rappelons qu'Enguerrand a mis en vers la Vie de Riquier réécrite par Alcuin et les deux livres de miracles de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle, qu'il a rédigé en vers le récit du retour des reliques du saint en 981 et les miracles de celui-ci qui eurent lieu par la suite, qu'il a composé des hymnes en l'honneur de Valery et de Vulfran, une Passion de Vincent en vers et une Vie d'Austreberthe en vers et enfin qu'il est l'auteur d'un catalogue en vers des abbés de Saint-Riquier.

<sup>18</sup> À ce sujet, voir É. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique*, tome 4, p. 11 et 627 ; É. Dekkers, « La bibliothèque de Saint-Riquier au Moyen Âge », p. 189-190 ; P. Hazebrouck, « La bibliothèque de l'abbaye », p. 36.

<sup>19</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 180.

<sup>20</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 187-188.



*Son zèle décora avec de l’argent pur  
Le Livre de l’Évangile et la Vie de saint Riquier.  
Et il y a aussi un Livre des Épîtres et des Évangiles  
Que son application orna avec de l’argent<sup>21</sup>.*

Nous avons un peu plus de renseignements en ce qui concerne l’action de son successeur Gervin<sup>22</sup>. Dans le chapitre XVII du livre IV de la chronique d’Hariulf, on apprend que Gervin a rapporté un manuscrit de l’abbaye de Gorze :

*En effet, le vénérable Gervin s’est rendu une fois au monastère de Gorze et en a rapporté un livre au sujet de l’histoire de ce lieu saint ; on y a trouvé une information qui auparavant était restée inconnue pendant très longtemps, à savoir que, une fois le seigneur abbé Angilbert parti pour les lieux célestes, son fils Nithard lui a succédé à la tête du lieu saint après quelques autres, ainsi que d’autres éléments que nous avons pris soin de noter plus haut à leur juste place<sup>23</sup>.*

Il est à nouveau question de ce manuscrit dans le chapitre XXXII du livre IV :

*Après cela, à une certaine époque, il [Gervin] se rendit au monastère de Gorze, qui est situé sur le territoire de la cité de Metz, où il se procura auprès des frères un livre qui avait été découvert, qui contenait un certain nombre d’actions de ce saint homme [Angilbert] et d’autres de nos abbés, et qu’il ramena à Centule ; dans celui-ci est écrit comment le saint abbé Angilbert, abandonnant le poids du corps terrestre, s’en alla dans la gloire le XII des calendes de mars<sup>24</sup>.*

---

<sup>21</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 217 : *Librum Evangelii, sancti vitamque Richari / Ipsius studium mero argento decoravit. / Est et Episto-liber-larum atque Evangeliorum / Ipsius argento quem industria nempe paravit.*

<sup>22</sup> À ce sujet, voir É. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique*, tome 4, p. 465 et 627-628 ; É. Dekkers, « La bibliothèque de Saint-Riquier au Moyen Âge », p. 188-189 et 190-191 ; P. Hazebrouck, « La bibliothèque de l’abbaye », p. 37.

<sup>23</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 219 : *Nam et venerabilis Gervinus aliquando perrexit monasterium Gorziam, indeque retulit codicem de gestis hujus sancti loci ; ibique inventum est quod antea multo tempore latuerat, quia scilicet domno Angilberto abbate ad caelestia transeunte, filius ejus Nithardus illi post quosdam alios successerit in gubernatione sancti loci, et caetera quae superius in locis suis notare curavimus.*

<sup>24</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 264 : *Denique quodam tempore ivit coenobium Gorziam, quod est situm in confinio Metensis civitatis, ubi inventum codicem, qui de ejusdem sancti viri aliorumque nostratrum abbatum gestis aliqua retinebat, ab illis fratribus mutuavit, Centulam detulit ; in quo scilicet repertum est quomodo sanctus abbas Angilbertus, terreni corporis molem relinquens, XII Kalend. Martii transivit ad gloriam.*

Ce manuscrit aujourd'hui perdu, sans doute depuis longtemps, contenait donc des informations relatives à Angilbert et à l'histoire de l'abbaye de Saint-Riquier au IX<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>. Hariulf y a notamment trouvé le *Libellus* d'Angilbert qu'il a utilisé dans les chapitres VI à XI du livre II de sa chronique. Il est cependant difficile d'expliquer pourquoi c'est à l'abbaye de Gorze que ce manuscrit a été retrouvé. A-t-il été rédigé à Saint-Riquier puis emporté par les moines avant de parvenir à Gorze (peut-être via Sens<sup>26</sup>) ? Ou s'agit-il au contraire d'un manuscrit rédigé après la fuite des moines, à Gorze même (ou ailleurs avant d'y parvenir), à partir de sources diverses ? Il faut peut-être privilégier la seconde hypothèse car on sait, grâce à une copie du catalogue de la bibliothèque de Gorze datant de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, que cette abbaye possédait également, entre 1070 et 1100, des œuvres de Micon, moine de Saint-Riquier ayant vécu au IX<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup>. Par ailleurs, à quel moment Gervin a-t-il rapporté ce manuscrit ? Nous avons vu dans notre chapitre 3 qu'il a participé, en octobre 1049, au concile de Reims présidé par Léon IX et qu'il a assisté à Rome, le 2 mai 1050, à la canonisation de l'évêque Gérard de Toul. Étant donné que l'abbé Sigefroy de Gorze (1031-1055) était également présent au concile de Reims (il est cité par Anselme de Saint-Remi en troisième position des abbés, après Hérimar de Saint-Remi et Hugues de Cluny (Hugues de Semur))<sup>28</sup>, il est possible que Gervin ait eu connaissance de l'existence de ce manuscrit par son intermédiaire et qu'il soit allé à Gorze après le concile de Reims (avant d'aller à Rome ou après y être allé)<sup>29</sup>.

Toujours dans le chapitre XXXII du livre IV, Hariulf recopie la liste des livres donnés par Gervin à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Riquier. Il précise ensuite que tous ces livres formaient un ensemble de 36 volumes<sup>30</sup>. Il s'agit presque uniquement d'œuvres de Pères de l'Église et de Vies de saints. Certaines des œuvres données par Gervin figuraient déjà dans l'inventaire de 831 mais d'autres non. Les œuvres données par Gervin ont donc pu remplacer des œuvres attestées en 831 mais par la suite perdues, s'ajouter à des œuvres

<sup>25</sup> Le contenu de ce manuscrit (ou du moins ce que nous pouvons en savoir) est détaillé plus loin.

<sup>26</sup> Rappelons que Welf, abbé de Saint-Riquier en 881, était également abbé de Sainte-Colombe de Sens. De plus, Welf figure dans le *Liber memorialis* de Remiremont (M. Gaillard, *D'une réforme à l'autre*, p. 303). Enfin, un acte datant peut-être de 878 montre qu'il y avait alors des liens entre Metz, Gorze et Sens (M. Gaillard, *D'une réforme à l'autre*, p. 355 ; *Cartulaire de l'abbaye de Gorze*, éd. A. D'Herbomez, n° 73, p. 132-133).

<sup>27</sup> A. Wagner, *Gorze au XI<sup>e</sup> siècle*, p. 102-105, 162 (n° 238) et 176 (n° 423) ; G. Morin, « Le catalogue des manuscrits de l'abbaye de Gorze au XI<sup>e</sup> siècle », p. 1-14 ; É. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique*, tome 4, p. 660-669.

<sup>28</sup> A. Wagner, *Gorze au XI<sup>e</sup> siècle*, p. 57-59 ; Anselme de Saint-Remi, *Histoire de la dédicace de Saint-Remi*, éd. et trad. J. Hourlier, p. 236-237 ; D. Iogna-Prat, *La Maison Dieu*, p. 375.

<sup>29</sup> Au passage, il faut noter qu'il n'est nulle part question de Saint-Riquier dans le nécrologe de Gorze (*Le nécrologe de Gorze*, éd. M. Parisse).

<sup>30</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 262-264.

attestées en 831 et par la suite conservées, s’ajouter à des œuvres entrées en possession de l’abbaye après 881 ou encore entrer pour la première fois en possession de l’abbaye<sup>31</sup>.

En définitive, compte tenu des vicissitudes qu’elle a connues à partir de la fin du IX<sup>e</sup> siècle, et en l’absence d’un catalogue complet<sup>32</sup> contemporain d’Hariulf, il est impossible de connaître de façon exhaustive la composition de la bibliothèque à l’époque où celui-ci a rédigé sa chronique. Nous ne pouvons en avoir qu’un aperçu très partiel par l’intermédiaire des sources qu’il a utilisées, des rares renseignements qu’il donne et de quelques manuscrits ou documents (comme l’inventaire des actes conservés à l’abbaye en 1098<sup>33</sup>) qui ont été conservés jusqu’à aujourd’hui<sup>34</sup>.

### ***B. Des sources n’ayant pas toutes la même origine chronologique et géographique***

Dans la mesure où il est souvent difficile de déterminer avec exactitude l’origine des sources d’Hariulf, nous avons fait le choix de ne parler ici que des sources écrites dont l’origine est connue avec un degré de certitude suffisant car notre but est simplement de mettre en évidence le fait que les sources d’Hariulf n’ont pas toutes la même origine chronologique et géographique. En procédant ainsi, on peut distinguer les cinq groupes suivants : les sources conservées à Saint-Riquier avant 881, les sources rédigées à Saint-Riquier après 881, les sources contenues dans le manuscrit de Gorze, les sources contenues dans les livres donnés par l’abbé Gervin et enfin les autres sources rédigées hors de Saint-Riquier :

#### 1) Les sources conservées à Saint-Riquier avant 881 :

- l’inventaire des possessions de l’abbaye de Saint-Riquier réalisé en 831 à la demande de Louis le Pieux.
- le rouleau des morts rédigé à l’occasion du décès de l’abbé Rodolphe en 866.

---

<sup>31</sup> À ce sujet, voir É. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique*, tome 4, p. 627-628 ; É. Dekkers, « La bibliothèque de Saint-Riquier au Moyen Âge », p. 190-191 ; P. Hazebrouck, « La bibliothèque de l’abbaye », p. 37.

<sup>32</sup> À ce sujet, voir A. Derolez, *Les catalogues de bibliothèques* ; D. Nebbiai-Dalla Guarda, « Les inventaires des bibliothèques médiévales », p. 88-91.

<sup>33</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 314-318.

<sup>34</sup> Au sujet de ces manuscrits dignes d’intérêt, dont certains sont mentionnés plus bas, voir notre annexe 2.

- un ouvrage énumérant les nombreuses reliques obtenues au profit de l'abbaye de Saint-Riquier, entre 865 et 867, par le moine et cointre Odulfus.
- le diplôme de Charlemagne de 797, celui de Louis le Pieux de 830, ceux de Charles le Chauve de 843, 844, 856, 867, 868 (27 mars), 868 (29 mai) et 870 et celui de Louis III de 880.

2) Les sources rédigées à Saint-Riquier après 881 :

- le ms. 488 du fonds de la reine Christine au Vatican qui provient de Saint-Riquier et date de la fin du X<sup>e</sup> ou du XI<sup>e</sup> siècle<sup>35</sup> : il contient la Vie de Riquier réécrite par Alcuin (fol. 1v-13v)<sup>36</sup>, les deux livres de miracles de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle (fol. 14r-43r) ainsi que le récit du retour des reliques de Riquier en 981 et les miracles de Riquier rédigés en vers par l'abbé Enguerrand (fol. 80v-88r).
- la Vie d'Enguerrand rédigée par un autre moine de Saint-Riquier.
- la Vie de Mauguille rédigée par Hariulf.
- le poème de vingt-et-un vers courts qui termine la lettre de l'abbé Ingelardus de 1002.
- le catalogue en vers des abbés de Saint-Riquier composé par l'abbé Enguerrand.
- un poème de trente-deux vers composé en l'honneur de l'abbé Enguerrand.
- la liste des reliques placées par l'abbé Gervin dans la crypte qu'il fit construire.
- les épitaphes de l'abbé Ingelardus, du moine Odelgerus, de l'abbé Guy de Forest-Montiers, de l'abbé Enguerrand et de l'abbé Gervin.
- l'obituaire et le propre de l'abbaye.
- certains des vingt-sept actes des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles utilisés par Hariulf.

3) Les sources contenues dans le manuscrit de Gorze : bien que ce dernier soit aujourd'hui perdu, il est possible de connaître partiellement son contenu. En effet, après avoir été utilisé par Hariulf, il a été copié partiellement, au XII<sup>e</sup> siècle, par un scribe anonyme. Cette copie du XII<sup>e</sup> siècle figure aujourd'hui dans le ms. 235 du fonds de la reine Christine au

---

<sup>35</sup> À ce sujet, voir Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. XXI ; MGH, SS, 15, 2, p. 915 ; É. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique*, tome 4, p. 627 ; É. Dekkers, « La bibliothèque de Saint-Riquier au Moyen Âge », p. 189.

<sup>36</sup> Il faut toutefois signaler que la Vie de Riquier figure également dans la liste des livres donnés par l'abbé Gervin (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 263 : *Item Vitas sanctorum Richarii*, [...]).

Vatican (fol. 74r-84v), un manuscrit qui a peut-être appartenu à l’abbaye Saint-Thierry de Reims<sup>37</sup>. Voici la structure des fol. 74r-84v de ce manuscrit<sup>38</sup> :

- fol. 74r-77r : le *De perfectione Centulensis ecclesiae* (première partie du *Libellus* d’Angilbert).
- fol. 77r-77v : les deux inscriptions composées par Angilbert, l’une de douze vers et l’autre de quatre vers, qui faisaient partie du décor intérieur de l’abbatiale.
- fol. 77v : la préface de l’*Institutio de diversitate officiorum* (seconde partie du *Libellus* d’Angilbert).
- fol. 77v-78r : les épitaphes de Riquier et de Chaydocus composées par Angilbert.
- fol. 78r-82r : l’*Institutio de diversitate officiorum* (seconde partie du *Libellus* d’Angilbert).
- fol. 82r-83v : des extraits de la *Vita Karoli* d’Éginhard, la date du décès d’Angilbert et le lieu où il fut enterré, l’épitaphe d’Angilbert composée à l’occasion de son décès en 814, des extraits des *Annales regni Francorum et Annales q. d. Einhardi*, des extraits de l’*Histoire des fils de Louis le Pieux* de Nithard et l’épitaphe d’Angilbert composée par Micon à l’occasion de la translation de son corps en 842.
- fol. 83v-84v : la fausse bulle de Léon III (ajoutée au XII<sup>e</sup> siècle)<sup>39</sup>.
- fol. 84v : l’*Inventaire des cens et redevances dus à l’abbaye de Saint-Riquier* et la nomenclature des bois de l’abbaye de Saint-Riquier (ajoutés au XII<sup>e</sup> ou au XIII<sup>e</sup> siècle)<sup>40</sup>.

On peut donc en déduire que les sources utilisées par Hariulf qui figurent également dans le ms. 235 du fonds de la reine Christine au Vatican proviennent en fait du manuscrit de Gorze. En voici la liste :

- le *De perfectione Centulensis ecclesiae* et l’*Institutio de diversitate officiorum* qui constituent le *Libellus* d’Angilbert.

---

<sup>37</sup> É. Hallaire, « Arnoul d’Anglade et les manuscrits de Saint-Thierry de Reims », p. 291.

<sup>38</sup> À ce sujet, voir Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. XXIII-XXVI et 296-308 ; *Corpus Consuetudinum Monasticarum*, éd. K. Hallinger, tome 1, p. 283-303 ; MGH, SS, 15, 1, p. 173-179 ; T. Evergates, « Historiography and Sociology in Early Feudal Society », p. 41, note 30.

<sup>39</sup> À ce sujet, voir J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 201-202 ; Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. LIV-LV ; *Acta pontificum Romanorum inedita*, éd. J. von Pflugk-Hartung, tome 2, n° 55, p. 26-27 ; *Regesta pontificum Romanorum*, éd. P. Jaffé et alii, 2<sup>e</sup> éd., tome 1, n° † 2504, p. 310 ; *Regesta Imperii*, tome I, éd. J. F. Böhrmer, E. Mühlbacher et J. Lechner, 2<sup>e</sup> éd., p. 166.

<sup>40</sup> À ce sujet, voir Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 306-308.

- les deux inscriptions composées par Angilbert, l'une de douze vers et l'autre de quatre vers, qui faisaient partie du décor intérieur de l'abbatiale.
- les épitaphes de Riquier et de Chaydocus composées par Angilbert.
- la date du décès d'Angilbert et le lieu où il fut enterré.
- les épitaphes d'Angilbert composées en 814 et en 842.
- la *Vita Karoli* d'Éginhard.
- les *Annales regni Francorum et Annales q. d. Einhardi*.
- l'*Histoire des fils de Louis le Pieux* de Nithard.

Il est possible que les sources suivantes, utilisées par Hariulf, proviennent également du manuscrit de Gorze mais ce n'est pas certain :

- la lettre de Charlemagne à Alcuin, datant de 798, au sujet des dimanches de la Septuagésime, de la Sexagésime et de la Quinquagésime.
- un quatrain tiré d'une hymne composée par Alcuin en l'honneur de Riquier.
- l'épitaphe de Fricorus composée par Angilbert : il se pourrait toutefois qu'elle provienne de l'abbaye de Lobbes<sup>41</sup>.
- un poème de vingt-six vers, composé par le moine Micon au IX<sup>e</sup> siècle, au sujet de la fête de Riquier et l'épitaphe de Nithard composée par Micon : Hariulf a également pu trouver ces deux sources<sup>42</sup> dans le ms. 10470-10473 de la Bibliothèque royale de Belgique à Bruxelles (respectivement fol. 43r-43v et fol. 46v-47r) datant de la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle ou du X<sup>e</sup> siècle et qui, avant d'appartenir à l'ancien collège des Jésuites de Louvain, se trouvait peut-être à l'abbaye de Gembloux<sup>43</sup>.

4) Les sources contenues dans les livres donnés par Gervin :

- la lettre 125, 11 de Jérôme au moine Rusticus<sup>44</sup>.

---

<sup>41</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. XXII et p. 76, note a.

<sup>42</sup> Il faut par ailleurs signaler que l'épitaphe d'Angilbert composée par Micon à l'occasion de la translation de son corps en 842 se trouve également dans ce même manuscrit, au fol. 49r.

<sup>43</sup> À ce sujet, voir MGH, *Poetae*, 3, p. 306-307, 310-311 et 314 ; J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 2, p. 545-552 ; F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 264 ; É. Dekkers, « La bibliothèque de Saint-Riquier au Moyen Âge », p. 182-183 ; B. Munk Olsen, « Les classiques latins dans les florilèges médiévaux », p. 59-60 ; Id., « Les classiques latins dans les florilèges médiévaux (suite) », p. 151.

<sup>44</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 262 : *Epistolas Hieronymi*.

- la Vie de Germain d’Auxerre par Constance de Lyon<sup>45</sup>.
- le premier livre des miracles de Benoît<sup>46</sup> : Ferdinand Lot a émis l’hypothèse que l’abbé Gervin l’a obtenu par l’intermédiaire d’André de Fleury car ce dernier mentionne Gervin de façon très élogieuse dans le chapitre XV du livre VII des miracles de Benoît dont il est l’auteur<sup>47</sup>.
- la Vie de Colomban<sup>48</sup>.

5) Les autres sources rédigées hors de Saint-Riquier<sup>49</sup> :

- l’*Historia relationis corporis s. Walarici abbatis in monasterium Leuconaense* : elle provient de l’abbaye de Saint-Valery.
- la Vie d’Adalhard de Corbie par Paschase Radbert : elle provient de l’abbaye de Corbie.
- l’*Expositio super Evangelium Matthaei* de Paschase Radbert : alors que ce dernier était abbé de Corbie (entre 843 et 851<sup>50</sup>), il a envoyé cette œuvre à un moine de Saint-Riquier nommé Gollandus ou Guntlandus<sup>51</sup> : le ms. lat. 12296 de la Bibliothèque nationale de France, qui date du IX<sup>e</sup> siècle et a été rédigé à Corbie, en apporte la preuve puisque l’on y trouve le prologue adressé à Gollandus ou Guntlandus et les livres I à IV de cette œuvre<sup>52</sup>.
- le ms. 342 bis de la Bibliothèque municipale de Saint-Omer qui date du IX<sup>e</sup> siècle ou des environs de l’an mil et a été rédigé à l’abbaye de Saint-Bertin<sup>53</sup> : il contient les

---

<sup>45</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 263 : *Vitas sanctorum [...] Germani Autissiodorensis*.

<sup>46</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 263 : *cum Translatione beatissimi Benedicti*.

<sup>47</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. XX ; *Les miracles de saint Benoît*, éd. E. de Certain, p. 272-274.

<sup>48</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 263 : *Item Vitas sanctorum [...] Columbani*.

<sup>49</sup> On ne peut donc pas dire, comme le fait B. Guinée, qu’Hariulf « ne renvoie qu’à des documents de Saint-Riquier » (*Histoire et culture historique*, p. 93).

<sup>50</sup> F. Lot se trompe donc lorsqu’il dit que le *Commentarius in Matthaem* mentionné dans l’inventaire de 831 est peut-être l’œuvre de Paschase Radbert (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 89, note 1) : en effet, ce *Commentarius in Matthaem* est en fait une œuvre de Jérôme.

<sup>51</sup> Ce moine, qui fut écolâtre, est mentionné dans un poème de Micon composé avant 856 et dans un poème de Fredigardus composé en 866 (MGH, *Poetae*, 3, p. 270-271, 351 et 363).

<sup>52</sup> À ce sujet, voir MGH, *Epistolae*, 6, p. 138-149 ; D. Ganz, *Corbie in the Carolingian Renaissance*, p. 56, 58, 64, 82-83, 104 et 145 ; G. Mathon, « Paschase Radbert et l’évolution de l’humanisme carolingien », p. 135-155 ; *Pascasii Radberti Expositio in Mattheo libri XII*, éd. B. Paulus, *Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis*, tomes 56, 56A et 56B.

<sup>53</sup> À ce sujet, voir MGH, *SS rer. Merov.*, 2, p. 398 ; MGH, *SS*, 15, 1, p. 2 ; A. Boutemy, « Un monument capital de l’enluminure anglo-saxonne », p. 179 ; C. R. Dodwell, *The Pictorial Arts of the West*, p. 197 et p. 422, note 45 ; A. Erlande-Brandenburg, *De pierre, d’or et de feu*, p. 148-149 et p. 320, note 45 ; Hilduin de Saint-Denis, *The Passio S. Dionysii in Prose and Verse*, éd. et trad. angl. M. Lapidge, p. 855.

*Gesta Dagoberti* (fol. 95v-101v) et la *Revelatio ostensa papae Stephano* attribuée à Hilduin de Saint-Denis (fol. 101v-103v).

- le ms. 764 de la Bibliothèque municipale de Saint-Omer qui date du X<sup>e</sup> siècle et a été rédigé à l'abbaye de Saint-Bertin à partir de sources provenant de celle de Saint-Wandrille<sup>54</sup> : il contient la *Domus carolingicae genealogia* (fol. 4v-5r), la *Francorum regum historia* (fol. 5r-6v) et la Vision de Charles le Gros (fol. 29v-31v).

- la Vie de Vigor de Bayeux : elle a été ramenée de Saint-Ouen de Rouen par l'abbé Enguerrand<sup>55</sup>.

- des sources écrites de Jumièges relatives à l'abbé Coschinus : le ms. 1409 de la Bibliothèque municipale de Rouen, qui date du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> siècle et a été rédigé à l'abbaye de Jumièges, contient une liste des abbés de Saint-Riquier (sans doute ajoutée au XII<sup>e</sup> siècle) et une liste des abbés de Jumièges dans lesquelles figure Coschinus (respectivement fol. 1r et fol. 36r)<sup>56</sup>.

En ce qui concerne les sources écrites restantes, dont l'origine n'est pas connue avec un degré de certitude suffisant, nous nous bornerons à dire qu'il s'agit principalement de sources qui figurent dans l'inventaire de 831 mais qui ont pu disparaître en 881 et faire leur retour à Saint-Riquier après cette date, peut-être pour certaines par l'intermédiaire des livres donnés par l'abbé Gervin : on peut notamment citer l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée, les *Enarrationes in psalmos* d'Augustin, la règle bénédictine, les *Moralia in Job* et les *Dialogues* de Grégoire le Grand, la Passion de Léger d'Autun par Ursin de Ligugé, la Vie de Bathilde, le prologue court de la loi salique ou encore le *Liber Historiae Francorum*.

---

<sup>54</sup> À ce sujet, voir L. Deschamps, « Notice sur un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Omer », p. 173-208 ; J. Howe, « The Hagiography of Saint-Wandrille », p. 132, 140, 142-143 et 171-172 ; J. Le Maho, « La dispersion des bibliothèques du diocèse de Rouen au temps des invasions normandes », p. 73-74 ; C. Mériaux, *Gallia irradiata*, p. 371.

<sup>55</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 187-188.

<sup>56</sup> À ce sujet, voir J. Laporte, « Les listes abbatiales de Jumièges », p. 435 et 442 ; C. Treffort, « Nithard, petit-fils de Charlemagne », p. 419.



## II. Sélection et organisation des sources et des informations

### *A. La sélection des sources*

Cette sélection pose tout d’abord la question du rapport d’Hariulf à ses sources : quelle typologie en faisait-il et comment les hiérarchisait-il ? Étant donné qu’Hariulf ne s’exprime pas explicitement sur le sujet, il est difficile de répondre à cette question de façon précise. On peut cependant avancer les deux idées suivantes. D’une part, si Hariulf savait bien sûr faire la différence entre une Vie de saint, un acte ou une épitaphe, il nous semble qu’il distinguait ses sources selon leur ancienneté et leur origine plutôt que selon leur nature. Ainsi, dans les trois exemples suivants, nous le voyons successivement préciser l’origine populaire de certains miracles attribués à l’intercession de Riquier (chapitre XVII du livre I), souligner l’ancienneté du *Libellus* d’Angilbert (chapitre X du livre II) ou encore expliquer comment l’abbé Enguerrand a ramené de Normandie une copie de la Vie de Vigor de Bayeux (chapitre V du livre IV) :

*Aucune antiquité n’a jamais pu faire disparaître de la bouche de la postérité ce que nos compatriotes racontent tous les jours et notamment, parmi d’autres grands miracles, le fait que, alors que ce même pasteur très bienheureux [...] ]<sup>57</sup>.*

*Ici s’achève l’ouvrage d’Angilbert, homme très saint, au sujet de la construction, de la consécration et des ornements de l’église de Centule. C’est pour la connaissance des hommes à venir que nous avons recopié ici, non sans peine, cet ouvrage qui, depuis ce même homme vénérable jusqu’à notre époque, a été conservé pendant trois cents ans et même plus<sup>58</sup>.*

*Les affaires pour lesquelles il [l’abbé Enguerrand] était venu ayant été exposées et réglées, il commença à demander aux clercs de cette province et aux moines de Saint-*

---

<sup>57</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 28-29 : *Nulla autem unquam antiquitas abolere potuit ab ore posterorum quin quotidie referant patriotae nostrates, inter alia magna miracula, quod cum isdem beatissimus pastor [...]*.

<sup>58</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 69 : *Huc usque sanctissimi viri Angilberti scriptura de constructione et dedicatione, sive ornatu ecclesiae Centulensis digesta est, quae ab ipso venerabili viro usque ad haec nostra tempora per CCC annos, et amplius valde, inveterata, non sine labore ad futurorum eruditionem a nobis huic opera inserta est.*

*Ouen s'ils connaissaient un saint qui s'appelait Vigor. Et ces derniers, qui le connaissaient parfaitement, furent surpris de ce que l'abbé lui-même ne connaissait pas un tel confesseur et lui exposèrent donc son origine, sa vie et sa dignité. Alors l'abbé leur demanda de lui montrer sa Vie et de lui en donner une copie*<sup>59</sup>.

D'autre part, comme le montre le deuxième exemple, les sources sont d'autant plus vénérables pour Hariulf qu'elles sont anciennes<sup>60</sup>. Parmi les sources anciennes figurent notamment la Vie de Riquier réécrite par Alcuin, le *Libellus* d'Angilbert, l'inventaire de 831 et les diplômes carolingiens. Mais Hariulf accorde également une grande importance aux témoignages oraux des moines de Saint-Riquier plus âgés, tels Raoul et Hugues dans les chapitres XXVIII, XXX et XXXII du livre IV<sup>61</sup>. La Vision de Charles le Gros constitue enfin un cas particulier qui mérite d'être évoqué ici car elle offre un éclairage complémentaire sur ce qui faisait la valeur d'une source aux yeux d'Hariulf. Comme nous l'avons vu dans notre chapitre 13, cette Vision, recopiée intégralement dans le chapitre XXI du livre III<sup>62</sup>, raconte le voyage que Charles le Gros aurait fait en enfer sous la conduite d'un ange. Mais pourquoi Hariulf l'a-t-il recopiée intégralement alors qu'elle n'a absolument aucun rapport avec l'abbaye de Saint-Riquier ? C'est parce qu'il s'agissait à ses yeux d'une source peu ordinaire et de nature à édifier le lecteur :

*Cette vision mise par écrit par les anciens se révèle digne d'être relatée puisque, en vérité, sa lecture frappe d'épouvante celui qui l'écoute et peut donc être utile à sa purification. Mais que personne ne qualifie d'ineptie le fait que nous insérons ici cette vision car deux éléments nous poussent à le faire : d'une part, montrer comment ce souverain a été effrayé, par le jugement de la miséricorde divine, afin de ne pas périr et, d'autre part, engager ceux qui la lisent et redoutent de tels tourments à se conformer aux lamentations de la pénitence*<sup>63</sup>.

---

<sup>59</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 187-188 : *His pro quibus ierat peroratis vel definitis, a cleris ipsius provinciae et a monachis sancti Audoeni coepit inquirere an nossent aliquem sanctum qui diceretur Vigor. Illi autem optime hunc scientes, hoc solum mirati sunt quod ipse abbas tantum confessorem nesciret, referentes ortum, vitam ejusque dignitatem. Tum abbas rogat sibi monstrari Vitae ejus scripturam, et describendi largiri copiam.*

<sup>60</sup> À ce sujet, voir J.-M. Sansterre (dir.), *L'autorité du passé dans les sociétés médiévales*.

<sup>61</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 254-255, 256-258 et 264-266. À ce sujet, voir M. Lauwers, *La mémoire des ancêtres, le souci des morts*, p. 322-323.

<sup>62</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 144-148.

<sup>63</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 144 : *Res autem ipsa a prioribus descripta relatu digna existit, quoniam revera cum legitur, audienti incutit pavorem, et ob forsitan proficit ad purgationem. Nemo autem ineptiae deputet quod ipsam visionem hic ponimus, quia ad hoc faciendum duae nos res attrahunt : una quidem*

Ceci étant dit, il faut savoir qu’Hariulf n’a pas utilisé toutes les sources qui étaient à sa disposition. Cela signifie qu’il a sélectionné les sources qu’il a utilisées parmi toutes celles qui étaient à sa disposition. Ce premier niveau de sélection (nous verrons plus loin qu’il y en a un second) pose toutefois problème car, comme nous l’avons montré plus haut, il est impossible de connaître de façon exhaustive la composition de la bibliothèque de l’abbaye de Saint-Riquier à l’époque où Hariulf a rédigé sa chronique. Il y a cependant un type de sources qui permet de contourner ce problème, à savoir les sources diplomatiques. En effet, l’inventaire des actes conservés à l’abbaye en 1098<sup>64</sup> nous permet de savoir qu’il y avait alors soixante-douze actes (dont un en double) dans le chartrier, sachant qu’Hariulf a achevé sa chronique en 1088 avant de la compléter en 1104/1105. Comme nous l’avons vu dans notre chapitre 13, Hariulf n’en a utilisé que trente-sept, soit à peine plus de la moitié. Le tableau suivant, qui reprend la structure de l’inventaire de 1098, en donne le détail chronologique<sup>65</sup> :

	Nombre d’actes dans l’inventaire de 1098	Nombre d’actes utilisés par Hariulf
Avant Ingelardus	13	13 (100 %)
Ingelardus (vers 980-vers 1015)	10	7 (70 %)
Enguerrand (vers 1015-1045)	23 (dont 1 en double)	7 sur 22 (31,8 %)
Gervin (1045-1071)	21	10 (47,6 %)
Gervin II (1071-1096/1097)	5	0 (0 %)
Total	72 (dont 1 en double)	37 sur 71 (52,1 %)

Dès lors, deux questions se posent : pourquoi Hariulf n’a-t-il utilisé que la moitié environ des actes qui étaient à sa disposition ? Sur quel(s) critère(s) s’est-il fondé pour les sélectionner ? Pour répondre à ces deux questions, il faut d’abord essayer de comprendre l’intérêt pour Hariulf des trente-sept actes qu’il a utilisés. De toute évidence, les treize actes

---

*ut ostendamus qualiter misericordie Dei iudicio homo regius territus sit ne periret, et huc haec legentes taliaque incurrere formidantes, ad lamenta penitentiae se informant.*

<sup>64</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 314-318. Cet inventaire a été réalisé dans la première année de l’abbatit d’Anscher, successeur de Gervin II. Anscher souhaitait sans doute mettre de l’ordre dans le chartrier de l’abbaye. Il est possible que certains actes soient manquants ou aient été emportés à Amiens par Gervin II. Rien ne permet d’affirmer que cet inventaire est l’œuvre d’Hariulf (L. Morelle, « Les chartes dans la gestion des conflits », p. 269-270).

<sup>65</sup> Il faut noter l’opposition, dans la structure de cet inventaire, entre la période antérieure à l’abbatit d’Ingelardus (l’histoire ancienne de l’abbaye) et la période inaugurée par celui-ci (l’histoire récente de l’abbaye) (L. Morelle, « Les chartes dans la gestion des conflits », p. 270-271 ; Id., « Histoire et archives vers l’an mil », p. 137).

antérieurs à l'abbatit d'Ingelardus ont tous été utilisés car ils étaient les actes les plus anciens, et donc les plus vénérables, possédés par l'abbaye de Saint-Riquier. En revanche, il est plus difficile de se prononcer pour les vingt-quatre autres actes. Il est possible qu'Hariulf les ait utilisés dans la mesure où, pour la plupart (dix-neuf actes sur vingt-quatre), ils illustrent l'existence de liens entre l'abbaye et des personnages haut placés : le pape (deux actes), le roi de France (deux actes), le duc de Normandie puis roi d'Angleterre (trois actes), l'archevêque de Reims (deux actes), l'évêque de Liège (quatre actes), l'évêque d'Amiens (un acte) et le comte de Ponthieu (cinq actes). Dans ce cas, Hariulf aurait respecté l'objectif qu'il s'était fixé dans la préface de sa chronique, à savoir rassembler tous les éléments relatifs à l'antiquité et à la noblesse de son abbaye<sup>66</sup>. Mais il se peut aussi qu'il les ait utilisés car ils étaient à ses yeux ceux qui mettaient le mieux en valeur l'action des abbés Ingelardus, Enguerrand et Gervin à l'égard du temporel de l'abbaye. Dans ce cas, la chronique d'Hariulf relèverait bien, entre autres, du genre des *gesta abbatum*.

Cependant, et bien qu'ils soient aujourd'hui perdus, à l'exception d'un, il faut également s'intéresser aux trente-quatre actes mentionnés dans l'inventaire de 1098 mais ignorés par Hariulf. En voici la liste :

- sous l'abbatit d'Ingelardus :

- 1) *Conditio ejus [Ingelardus] cum Roberto.*
- 2) *Conditio ejus cum Wiberto de Sacro campo [Surcamps].*
- 3) *Conditio ejus cum Jona.*

- sous l'abbatit d'Enguerrand :

- 4) *Testamentum manufirmae de terra Hubiaci.*
- 5) *Item aliud de terra in Hamingo monte.*
- 6) *Item aliud de terris in pago Targuanensi [pagus de Théroouanne].*
- 7) *Item aliud cum Adelulfo.*
- 8) *Item aliud cum Heriberto abbate Latiniacensi [Lagny-sur-Marne].*
- 9) *Item aliud cum Francone de Mansionibus.*

---

<sup>66</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 2.

- 10) *Item aliud cum Vermondo de Altovillari* [Hautvillers-Ouville].
- 11) *Item aliud de Sacro campo cum Bernardo de Domno-Med[ardo]* [Domart-en-Ponthieu].
- 12) *Item aliud de terra Barelle* [Bresle].
- 13) *Item aliud de familia ad altare reducta.*
- 14) *Item aliud de quodam molendino.*
- 15) *Item domni Angelranni de hominum quietudine qui fuerint in Asloas* [Bray-sur-Somme].
- 16) *Item aliud cum Heriberto quodam.*
- 17) *Item aliud Angelranni comitis de indulto denario Argubii* [peut-être Argoules].
- 18) *Item testamentum Odonis comitis de consuetudinibus Civinocortis* [Chevincourt].

- sous l’abbatit de Gervin :

- 19) *Descriptio consuetudinum quas comes ex abbatia accipere debet.*
- 20) *Testamentum regis Philippi de indulto brennatio Civinicurtis.*
- 21) *Item ejusdem* [l’évêque Guy d’Amiens] *de personatu Montis Elisii.*
- 22) *Item aliud contra Effridum de Incra* [Albert].
- 23) *Testamentum Drogonis, episcopi Belvacensis, de personatu Civinicurtis.*
- 24) *Testamentum donni Gervini de libertate cujusdam Odonis.*
- 25) *Item aliud de Guibrentio* [Yvrench et Yvrencheux] *ad Radolfum.*
- 26) *Item charta de Hundoniscurte* [Houdancourt].
- 27) *Item aliud de Merimorte* [Milmort, en Belgique].
- 28) *Item aliud de molendinis in Grihericurte* [Grécourt].
- 29) *Testamentum Anselmi Cosdunensis* [Coudun] *de advocacione Civinicurtis.*

- sous l’abbatit de Gervin II :

- 30) *Testamentum donni Radboti, Noviomensis episcopi, de ecclesia Bredenae in Flandria* [Bredene, en Belgique]<sup>67</sup>.
- 31) *Item aliud super clauso cujusdam vineae in Civinocurte.*

---

<sup>67</sup> Cet acte est le seul acte ignoré par Hariulf qui nous soit parvenu (*Episcopalis officii sollicitudo*, éd. J. Pycke et C. Vleeschouwers, tome 1, n° 66, p. 103-104).

32) *Testamentum cum Roberto de Braio* [Bray-sur-Somme] *super consuetudinibus de Asloas*.

33) *Item de molendino Amisardi*.

34) *Item de villae regiae terris*.

Étant donné que ces actes sont aujourd'hui perdus, à l'exception d'un, nous ne pouvons en tirer que des remarques générales. Ainsi, seulement sept actes mettent en relation l'abbaye de Saint-Riquier avec des personnages haut placés : le roi de France (n° 20), l'évêque d'Amiens (n° 21), l'évêque de Beauvais (n° 23), l'évêque de Noyon-Tournai (n° 30), le comte de Ponthieu (n° 17 et 19) et le comte de Vermandois (n° 18). L'acte n° 8 concerne l'abbé de Lagny-sur-Marne. Les actes mettant en relation l'abbaye avec des seigneurs laïques de moindre importance ou avec des vassaux sont les plus nombreux (treize au total : n° 1, 2, 3, 7, 9, 10, 11, 16, 22, 25, 29, 32 et 33). Trois actes semblent même concerner des serfs (n° 13, 15 et 24). Pour ce qui est de la nature de ces actes, il s'agit souvent de précaires, de mainfermes et d'arrangements avec des seigneurs plus souvent laïques qu'ecclésiastiques<sup>68</sup>. Il est question de coutumes à trois reprises (n° 18, 19 et 32), du personat à deux reprises (n° 21 et 23) et de moulins à trois reprises (n° 14, 28 et 33). Les domaines concernés par ces actes sont souvent éloignés de l'abbaye de Saint-Riquier (n° 6, 12, 15, 18, 20, 22, 23, 26, 27, 28, 29, 30, 31 et 32). Cinq d'entre eux sont relatifs au domaine de Chevincourt (n° 18, 20, 23, 29 et 31<sup>69</sup>). En définitive, Hariulf a dû ignorer ces actes car il trouvait fastidieux ou répétitif de les recopier, car ils n'étaient pas assez intéressants ou prestigieux à ses yeux ou car ils n'étaient pas en faveur de l'abbaye (n° 19<sup>70</sup>)<sup>71</sup>. En ce qui concerne les cinq actes datant de l'abbatit de Gervin II, nous avons vu dans notre chapitre 12 que c'est à cause de son aversion pour cet abbé qu'Hariulf ne les a pas recopiés<sup>72</sup>.

---

<sup>68</sup> L. Morelle, « Les chartes dans la gestion des conflits », p. 272-276 ; Id., « The Metamorphosis of Three Monastic Charter Collections », p. 187-188.

<sup>69</sup> Cet acte nous apprend qu'il y avait de la vigne à Chevincourt, domaine situé à quelques kilomètres au nord de Compiègne. Nous en avons la confirmation grâce à un récit de miracle qui a sans doute été ajouté ultérieurement dans le ms. lat. 12021 de la Bibliothèque nationale de France (fol. 1r) datant du X<sup>e</sup> siècle et provenant de Corbie (É. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique*, tome 6, p. 345).

<sup>70</sup> On peut rapprocher de cet acte trois des cinq actes utilisés mais non recopiés par Hariulf : la *Precaria Riberti*, la *Precaria Warulphi* et la *Descriptio tortitudinum quas idem comes inflixit*.

<sup>71</sup> L. Morelle, « Les chartes dans la gestion des conflits », p. 273-274, note 29 ; Id., « The Metamorphosis of Three Monastic Charter Collections », p. 188-189.

<sup>72</sup> Les actes datant de l'abbatit de Gervin II sont peu nombreux mais on ne peut pas affirmer pour autant que certains ont été détruits par Hariulf (L. Morelle, « Les chartes dans la gestion des conflits », p. 271, note 19 ; Id., « Histoire et archives vers l'an mil », p. 130 ; Id., « The Metamorphosis of Three Monastic Charter Collections », p. 189-190).

De façon générale, il n’y a cependant rien d’étonnant à ce qu’Hariulf ait sélectionné certains des actes qui étaient à sa disposition car c’était alors une pratique courante. Ainsi, le chapelain Foulques, auteur de la première version des *Gesta episcoporum Cameracensium* (1024-1025), a procédé à une sélection drastique puisqu’il n’a utilisé que treize actes provenant du chapitre cathédral de Cambrai, des actes servant à garantir le patrimoine et les droits de l’Église de Cambrai mais présentant également l’intérêt de mettre en relation les évêques de Cambrai avec des personnages prestigieux (papes et souverains carolingiens et ottoniens)<sup>73</sup>. Par ailleurs, il va de soi que plus un fonds diplomatique est important et plus la sélection d’actes en son sein paraît inévitable, comme à l’abbaye de Farfa et à celle du Mont-Cassin au XII<sup>e</sup> siècle<sup>74</sup> ou dans les *Gestes des abbés de Saint-Germain d’Auxerre* (1290) dans lesquels Guy de Munois a ignoré plus d’un tiers des privilèges pontificaux et évoqué moins de 20 % des plus de 600 actes datant des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles<sup>75</sup>.

### ***B. La sélection des informations***

Hariulf a également sélectionné les informations qui l’intéressaient à l’intérieur des différentes sources qu’il a utilisées. Ce second niveau de sélection pose un autre type de problème que le premier (la sélection des sources). En effet, étant donné qu’Hariulf a utilisé de nombreuses sources différentes, il est impossible de montrer, pour chacune d’entre elles, comment et pourquoi il a sélectionné les informations qui l’intéressaient. Nous allons donc commencer par nous pencher sur les quatre sources qui illustrent le mieux cet aspect, à savoir, dans l’ordre chronologique, le *Libellus* d’Angilbert, l’inventaire des possessions de l’abbaye de Saint-Riquier réalisé en 831 à la demande de Louis le Pieux, les deux livres de miracles de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle et les miracles de Riquier rédigés en vers par l’abbé Enguerrand<sup>76</sup>.

Le *Libellus* d’Angilbert comprend le *De perfectione Centulensis ecclesiae* (récit de la reconstruction de l’abbaye et de la consécration des autels des trois églises et énumération des reliques, des objets et vêtements liturgiques et des livres) et l’*Institutio de diversitate officiorum* (description des pratiques liturgiques mises en place par Angilbert). Comme nous

---

<sup>73</sup> N. Ruffini-Ronzani, « Comment écrit-on l’histoire de son Église ? », p. 222-224 et 229.

<sup>74</sup> L. Feller, « Écrire l’histoire dans les monastères d’Italie centrale aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », p. 197-198.

<sup>75</sup> *Les Gestes des abbés de Saint-Germain d’Auxerre*, éd. et trad. N. Deflou-Leca et Y. Sassier, p. XVI et XVIII.

<sup>76</sup> Au sujet de l’utilisation de recueils de miracles antérieurs, voir P.-A. Sigal, « Le travail des hagiographes aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », p. 166.

l'avons vu dans notre chapitre 5, Hariulf a recopié l'intégralité du *De perfectione Centulensis ecclesiae* (dans les chapitres VIII à X du livre II de sa chronique<sup>77</sup>) car cette œuvre est ancienne et donc vénérable et car elle contribue à glorifier l'abbaye de Saint-Riquier dans la mesure où celle-ci a connu son apogée à l'époque carolingienne. En revanche, il n'a pas recopié l'intégralité de l'*Institutio de diversitate officiorum* : il en a recopié la préface (au début du chapitre XI du livre II<sup>78</sup>) pour donner une idée de la richesse de la liturgie pratiquée à Saint-Riquier à l'époque carolingienne mais il n'a pas recopié la suite car les pratiques liturgiques mises en place par Angilbert n'avaient plus cours à son époque, sans doute depuis l'attaque de l'abbaye par les Vikings en 881.

L'inventaire des possessions de l'abbaye de Saint-Riquier réalisé en 831 à la demande de Louis le Pieux se divise en trois parties : dans la première, il est question des trois églises, des autels, des châsses, des objets et vêtements liturgiques et des livres ; dans la deuxième, des domaines appartenant à l'abbaye et de leurs revenus ; et dans la troisième, des vassaux de l'abbaye. Dans notre chapitre 6, nous avons montré qu'Hariulf, dans le chapitre III du livre III de sa chronique, a recopié intégralement la première partie<sup>79</sup> mais pas les deux autres : en ce qui concerne la deuxième partie, il a recopié les noms des domaines appartenant à l'abbaye mais a laissé de côté leurs revenus<sup>80</sup> et, en ce qui concerne la troisième partie, il a recopié les noms des cent vassaux de l'abbaye mais a laissé de côté les noms des domaines qu'ils tenaient en bénéfice et leurs revenus<sup>81</sup>. En fait, Hariulf a choisi de recopier les éléments qui constituaient le cœur de la puissance et de la richesse de l'abbaye de Saint-Riquier en 831 (les domaines non cédés en bénéfice, les nombreux vassaux, les nombreux objets et livres, etc.) et de laisser de côté, en raison de la longueur de l'inventaire, les éléments qui n'étaient plus d'actualité à son époque, environ deux siècles et demi plus tard (les domaines cédés en bénéfice et les revenus de tous les domaines).

Dans le premier des deux livres de miracles de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle figurent vingt miracles survenus sous les abbatiats d'Hericus, Héli-sachar et Louis, soit entre 814 et 846 et, dans le second, seize miracles, dont l'auteur a été témoin, survenus entre 859 et 864 au plus

---

<sup>77</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 57-70.

<sup>78</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 70-72.

<sup>79</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 87-93.

<sup>80</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 94-96.

<sup>81</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 96-97.



tôt. Dans les livres I et III de sa chronique<sup>82</sup>, Hariulf a utilisé douze de ces trente-six miracles (soit seulement un tiers) : sept miracles sont tirés du premier livre et cinq du second. Dans notre chapitre 6, nous avons montré qu’il y a notamment huit miracles de guérison et deux miracles de punition. Certains miracles mettent en scène des nobles (dans trois cas) et d’autres des laïcs venus de loin (dans trois cas). Trois miracles sont liés plus ou moins directement aux Vikings. En ce qui concerne les vingt-quatre miracles laissés de côté par Hariulf<sup>83</sup> (treize dans le premier livre et onze dans le second), on constate qu’il y a dix-huit miracles de guérison, cinq miracles de punition et trois miracles de libération<sup>84</sup>. Apparemment, aucun de ces vingt-quatre miracles ne met en scène des nobles, un seul met en scène des laïcs venus de loin et seulement deux sont liés plus ou moins directement aux Vikings. Que faut-il retenir de ces différentes observations ? Il nous semble qu’Hariulf n’a utilisé qu’un tiers des miracles de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle à cause de leur trop grand nombre et qu’il a choisi d’utiliser les miracles qui étaient à ses yeux les plus intéressants, c’est-à-dire ceux qui mettaient le mieux en valeur l’intercession du saint patron de son abbaye<sup>85</sup>.

Sur les neuf miracles de Riquier, postérieurs au retour de ses reliques en 981, rédigés en vers par l’abbé Enguerrand, Hariulf en a utilisé six (soit les deux tiers) : un dans le chapitre XXIV du livre III de sa chronique et les cinq autres dans le chapitre IX du livre IV<sup>86</sup>. Comme nous l’avons vu dans notre chapitre 9, ces miracles ont tous eu lieu à l’abbaye de Saint-Riquier ou dans les environs (à l’exception d’un) et aucun ne fait intervenir des nobles ou des laïcs venus de loin. Il s’agit souvent de situations qui pourraient nous paraître anodines mais qui furent interprétées comme miraculeuses. Si Hariulf a utilisé les deux tiers de ces miracles, ce n’est donc pas parce qu’il les trouvait plus intéressants que ceux du IX<sup>e</sup> siècle mais parce qu’ils étaient quatre fois moins nombreux. De même, c’est sans doute parce qu’ils ne lui semblaient pas assez miraculeux qu’Hariulf a ignoré trois des neuf miracles rédigés par Enguerrand : dans le premier, une jeune fille démente pénètre dans l’abbatiale et grimpe jusqu’au clocher mais les moines parviennent à la faire redescendre et à la faire sortir de l’abbaye<sup>87</sup> ; dans le deuxième, l’abbé de Forest-Montiers, ancien moine de Saint-Riquier, tombe gravement malade. Amené à Saint-Riquier, il demande à son frère qui est moine de

<sup>82</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 21, 23, 82-84, 98-99, 112-113, 120-121 et 134-135.

<sup>83</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, l. I, c. 2, p. 214, c. 6-10, p. 216-217, et c. 14-20, p. 219-221 ; l. II, c. 1-6, p. 221-224, et c. 8-12, p. 224-226.

<sup>84</sup> Le total supérieur à vingt-quatre s’explique par le fait que quelques miracles associent punition et guérison ou libération et guérison.

<sup>85</sup> À ce sujet, voir P.-A. Sigal, « Histoire et hagiographie », p. 255.

<sup>86</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 157 et 196-199.

<sup>87</sup> *Acta sanctorum*, avril, tome III, c. 6, p. 460-461.

prier Riquier pour lui et est guéri le jour de la fête du saint<sup>88</sup> ; dans le troisième, deux brigands venus de Roye dérobent un cierge dans une église dédiée à Riquier qui se trouve dans le *vicus* situé près du *castrum* de Montdidier. Revenus chez eux, ils essaient de l'allumer mais, n'y parvenant pas, ils décident finalement de le rapporter<sup>89</sup>.

Pour élargir le propos, il n'est pas inutile de préciser ici que l'on observe la même sélection des informations chez d'autres auteurs comme Flodoard et Richer de Reims, ce qui montre à nouveau qu'il s'agissait d'une pratique courante. En effet, dans son *Histoire de l'Église de Reims* (948-952), Flodoard n'a repris de ses *Annales* que les informations qui l'intéressaient, c'est-à-dire celles qui correspondaient au genre des *gesta episcoporum*<sup>90</sup>. Quant à lui, dans ses *Historiae* (991-998), Richer de Reims a utilisé les *Annales* et l'*Histoire de l'Église de Reims* de Flodoard mais il n'en a tiré que les informations relatives aux guerres ayant eu lieu en Francie occidentale au X<sup>e</sup> siècle<sup>91</sup>.

Toujours dans le but d'illustrer la sélection des informations à laquelle Hariulf s'est livré, nous allons à présent nous pencher sur les quatre cas de figure dans lesquels il déclare qu'il n'évoquera pas (ou pas davantage) tel ou tel sujet. Le premier cas de figure, le plus fréquent, est celui où il considère qu'il serait trop long, fastidieux ou inutile de le faire. En voici trois exemples :

*Il y a de nombreux autres grands miracles [de Riquier] que nous pourrions rapporter mais, comme le recueil qui les raconte dignement se trouve dans notre bibliothèque, ceux-ci suffisent ici [...] (livre III, chapitre IV)<sup>92</sup>.*

*Mais, parce que la manière dont tout cela s'est déroulé est rappelée et chantée tous les jours non seulement par les histoires mais aussi par la mémoire de nos compatriotes [la chanson de geste de Gormont et Isembart], nous en relatons quelques éléments et laissons de côté les autres de sorte que celui qui aspire à les connaître*

---

<sup>88</sup> *Acta sanctorum*, avril, tome III, c. 8, p. 461.

<sup>89</sup> *Acta sanctorum*, avril, tome III, c. 10, p. 461-462.

<sup>90</sup> M. Sot, *Un historien et son Église*, p. 348-351 et 643.

<sup>91</sup> J. Lake, *Richer of Saint-Rémi*, p. 82-86.

<sup>92</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 99 : *Sunt vero et alia multa et magna, quae referre poteramus, sed quia libellus haec digne explicans nostris armariis tenetur, hoc loco ista sufficiant [...]*.

*tous l’apprenne non par notre ouvrage mais par l’autorité des anciens (livre III, chapitre XX)<sup>93</sup>.*

*[...] il y eut donc de nombreux biens qui furent emportés à cause de la peur qu’ils inspiraient [les Vikings] mais que notre récit ne détaille pas car il aurait été trop long et trop pénible de tous les énumérer (livre III, chapitre XX)<sup>94</sup>.*

Le deuxième cas de figure est celui où Hariulf n’évoque pas (ou pas davantage) tel ou tel sujet car il n’est pas certain de ce qu’il avance<sup>95</sup>. En voici trois exemples :

*Mais nous ne souhaitons pas rapporter tous les miracles du saint de Dieu [Riquier] que relatent les paroles des fidèles. Par conséquent, venons-en aux faits plus assurés que l’action avisée des anciens a insérés dans sa Vie pour qu’ils soient imités selon un conseil plus élevé [...] (livre I, chapitre XVII)<sup>96</sup>.*

*On raconte qu’alors que de nombreux religieux priaient plus à l’écart dans cette même basilique [à Saint-Riquier], ils virent les cierges s’allumer à cet endroit par l’action divine. Mais continuons plutôt, en omettant ceux qui sont douteux, à raconter les faits qui sont attestés fidèlement (livre III, chapitre XXVIII)<sup>97</sup>.*

*[...] mais nous refusons de tout exposer afin de ne pas susciter la lassitude chez les incrédules par le récit de cet événement inaccoutumé [la vision du moine Hugues]. Il est pourtant véridique que les sentinelles célestes, après avoir rendu hommage à la mémoire du Sauveur et aux reliques des saints Innocents, se sont pressées auprès du bienheureux Riquier pour lui rendre hommage et se réjouir de la gloire déjà manifeste*

---

<sup>93</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 141 : *Sed quia quomodo sit factum non solum historiis, sed etiam patriensium memoria quotidie recolitur et cantatur, nos, pauca memorantes, caetera omittamus, ut qui cuncta nosse anhelat, non nostro scripto, sed priscorum auctoritate doceatur.*

<sup>94</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 141 : *[...] unde et multa fuerunt quae pro eo timore hinc ablata sunt, quae hic noster sermo ideo non explicat, quod omnia recensere ut longum, ita et grave fuerit.*

<sup>95</sup> De ce point de vue, on peut rapprocher Hariulf du chapelain Foulques, auteur de la première version des *Gesta episcoporum Cameracensium* (1024-1025), qui déclare préférer se taire plutôt que de dire des choses fausses (M. Sot, « Les *Gesta pontificum (sive episcoporum) Cameracensium* », p. 232-233 ; N. Ruffini-Ronzani, « Comment écrit-on l’histoire de son Église ? », p. 221-222).

<sup>96</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 29 : *Verum nos non omnes fidelium relatas eloquiis sancti Dei virtutes referre suscepimus. Proinde ad certiora veniamus, quae sagax priscorum industria altiori consilio imitanda vitae ejus libello inseruit [...].*

<sup>97</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 164 : *Fertur vero quod multi religiosi, cum in ipsa basilica secretius supplicarent, luminaria illic divinitus accendi viderint. At nos scrupulosa omittentes, illa potius exequamur quae fideliter comperta sunt.*

*de son âme et de l'immortalité future de son corps. Mais laissons de côté ces choses secrètes et pour ainsi dire mystiques et venons-en à des faits plus évidents (livre IV, chapitre XXX)<sup>98</sup>.*

Le troisième cas de figure est celui où Hariulf n'évoque pas (ou pas davantage) tel ou tel sujet car cela lui déplait<sup>99</sup>. En voici trois exemples :

*Nous possédons une petite charte de précaire de cette opération [la Precaria Riberti]. Mais nous n'exposons rien ici de ces choses qui constituent non un surcroît d'honneur mais plutôt un sujet de douleur (livre III, chapitre X)<sup>100</sup>.*

*Mais laissons de côté ces tristes choses [les reliques emportées à Sens par le moine Jérémie] et passons au reste (livre III, chapitre XX)<sup>101</sup>.*

*Mais qu'il nous suffise en attendant d'avoir fait connaître l'infortune de cet homme [Gervin II] afin que la postérité ait un exemple de ce qu'elle doit fuir et qu'elle trouve auprès des hommes de bien un encouragement aux vertus. [...] Il est trop long et trop pénible d'exposer ses diverses machinations. C'est pourquoi, en les omettant, nous allons dire en peu de mots comment il a achevé sa vie. [...] On remarque dans l'inventaire des chartes qu'il a accompli certaines choses utiles mais elles sont si peu nombreuses qu'il ne paraît pas nécessaire de passer du temps à les expliquer (livre IV, chapitre XXXVI)<sup>102</sup>.*

---

<sup>98</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 258 : [...] *sed omnia exprimere refutamus, ne inassueta dicentes fastidium incredulis pariamus. Illud veraciter comprobatur, quia postquam caelestes excubiae memoriae Salvatoris et sanctorum Innocentium reliquiis honorum detulissent, ad beatum Richarium properabant de animae gloriae jam exstante, et de futura corporis immortalitate gaudium et honorem delaturi. Sed haec occulta et velut mystica seponentes, ad apertiora veniatur.*

<sup>99</sup> D'autres auteurs ont également eu tendance à garder le silence sur certains sujets ou certaines périodes, tels Flodoard (M. Sot, *Un historien et son Église*, p. 657-663), Richer de Reims (J. Lake, *Richer of Saint-Rémi*, p. 82-86), Hugues de Flavigny (P. Healy, *The Chronicle of Hugh of Flavigny*, p. 37-38) ou encore Guy de Munois (*Les Gestes des abbés de Saint-Germain d'Auxerre*, éd. et trad. N. Deflou-Leca et Y. Sassier, p. XXV-XXVI).

<sup>100</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 119 : *Cujus facti precaria cartula a nobis habetur. Sed nihil eorum hic ponimus, quae non honoris augmentum, quin potius materiem doloris praestarent.*

<sup>101</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 142 : *Sed haec tristitia nobis seponentes ad reliqua transeamus.*

<sup>102</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 276, 282 et 283 : *Sed jam sufficiat hominis infelicitatem tantisper fore cognitam, ut habeat posteritas exemplum quid fugiat, et de bonis incitamentum ad virtutes capiat. [...] Longum nimis et valde taediosum est diversitates machinationum ejus exprimere. Idcirco his omissis quomodo finierit, paucis dicamus. [...] Sunt et quaedam utilia quae chartarum indicio peregrisse dignoscitur, sed tam pauca, ut in eorum explanatione tempus terere non placeat.*

Le quatrième et dernier cas de figure est un peu particulier. À plusieurs reprises, Hariulf indique qu'il pourrait en dire davantage au sujet de tel ou tel saint ou abbé de Saint-Riquier mais qu'il ne le fera pas. En fait, ce cas de figure s'apparente souvent à un *topos* hagiographique. En voici trois exemples :

*Nous avons de nombreux faits importants et illustres à évoquer concernant cet homme vénérable [Angilbert] mais, comme nous n'avons pas été capable de rassembler tout ce qu'il y a dans les histoires des Francs à son sujet et au sujet de sa probité, nous demandons aux nôtres de se contenter des quelques éléments que nous avons cependant rapportés à la louange de Dieu tout-puissant et en l'honneur de cet homme bienheureux. En ce qui concerne les autres éléments, nous n'avons pas eu le talent pour dire tout ce qu'il fallait sur lui et nous avons pris soin de ne pas susciter la lassitude de l'auditeur en traitant de trop de choses (livre II, chapitre XII)<sup>103</sup>.*

*Il y a de nombreuses autres actions que cet homme bon [Gervin] a accomplies pour le bon ordre du lieu, tant en acquérant des vêtements liturgiques qu'en faisant faire des tapisseries ou qu'en rachetant des terres. Bien que nombre de ces bienfaits soient prouvés comme si nous les avions devant les yeux, il faut cependant en présenter quelques exemples ici (livre IV, chapitre XVIII)<sup>104</sup>.*

*En vérité, qui pourrait dénombrer combien de prisonniers et de personnes enchaînées ont été libérés alors qu'ils l'invoquaient [Riquier] ? En attendant, qu'il nous suffise donc d'avoir raconté ces miracles car nous ne pourrions pas embrasser, par le talent des lettres, tous ceux qu'il accomplira sans fin tant que le monde existera (livre IV, chapitre XXXI)<sup>105</sup>.*

---

<sup>103</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 79 : *Multa et magna atque insignia sunt quae de hoc venerabili viro dicere habebamus, sed quia omnia comprehendere nequivimus quae in historiis Francorum de illo ejusque probitate habentur, rogamus ut ad laudem Dei omnipotentis et ad honorem beati viri paucula haec nostratibus interim sufficiant. Caeterum, ut omnia quae de illo sunt diceremus, defuit virtus, adfuit sed cautela, ne plurima disserendo fastidium inferremus auditori.*

<sup>104</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 223 : *Sunt igitur alia multa quae erga loci diligentiam vir bonus exercuit, tam in palliis acquirendis, quam etiam in tapetibus faciendis, vel terris redimendis. Quarum rerum cum prae oculis multa sint experimenti, aliqua tamen hic ponenda sunt indicia.*

<sup>105</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 261 : *Jam vero quis enumerare queat quanti vinculati et catenati, dum illum invocarent, exstiterunt liberati ? Haec itaque interim sufficiat nos dixisse, quia quae sine fine quamdiu mundus steterit gerenda sunt, litterarum ingenio a nobis circumcludi non poterunt.*

En définitive, il y avait donc plusieurs raisons pour Hariulf d'utiliser ou au contraire de laisser de côté<sup>106</sup> les informations contenues dans les différentes sources qu'il avait sélectionnées au préalable. Même s'il n'est pas possible d'étudier l'intégralité de ces dernières, on constate cependant que les informations mettant en valeur l'importance, la richesse et le rayonnement de l'abbaye de Saint-Riquier ont souvent été retenues par Hariulf. À l'inverse, il a souvent laissé de côté les informations qui étaient trop banales, trop longues, incertaines ou qui n'étaient plus d'actualité à son époque. C'est encore plus vrai pour les informations qui allaient à l'encontre des intérêts de l'abbaye. Sans surprise, Hariulf a donc sélectionné ses informations selon les mêmes critères que ses sources.

### ***C. Le travail préparatoire avant la rédaction***

Étant donné son ampleur, la chronique d'Hariulf n'a sans doute pas été rédigée directement au propre. Il convient donc de s'intéresser au travail d'organisation des informations qui a précédé la phase de rédaction proprement dite. Pour ce faire, on peut tout d'abord se demander si la nature de l'œuvre d'Hariulf est le résultat d'un choix délibéré ou non. Dans notre chapitre 1, nous avons montré que cette œuvre s'intitulait à l'origine *Gesta Ecclesiae Centulensis*, qu'elle relève à la fois de la chronique, des *gesta abbatum* et du cartulaire mais que le genre dont elle se rapproche le plus est celui des *gesta abbatum*. Dans la mesure où cette œuvre a été rédigée pendant la période et dans la région où les *gesta episcoporum* et les *gesta abbatum* ont été les plus nombreux<sup>107</sup>, on peut penser qu'Hariulf (ou Saxovalus avant lui) a choisi ce genre car il a été influencé par d'autres œuvres qui en relevaient comme, par exemple, les *Gesta abbatum Sithiensium* de Folcuin (961-962). Toutefois, s'il est possible que ce dernier ait été influencé par l'exemple des *Gesta abbatum Fontanellensium* (vers 830)<sup>108</sup>, rien n'est moins sûr en ce qui concerne Hariulf car aucun élément ne permet de prouver qu'il a effectivement consulté une œuvre relevant de ce genre (il se peut d'ailleurs qu'il n'y en avait pas, au moment où il a rédigé sa chronique, dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Riquier). Dès lors, il nous semble plus pertinent de considérer qu'Hariulf, plutôt que de choisir au préalable un genre spécifique et de se conformer ensuite à ses caractéristiques, a simplement opté, en combinant trois genres

---

<sup>106</sup> Au sujet de la mémoire, de l'oubli et de la sélection faite entre ce qui mérite d'être conservé pour la postérité et ce qui ne le mérite pas, voir P. J. Geary, *La mémoire et l'oubli à la fin du premier millénaire*.

<sup>107</sup> À ce sujet, voir M. Sot, *Gesta episcoporum, gesta abbatum*, p. 32-41.

<sup>108</sup> L. Morelle, *Autour de Folcuin de Saint-Bertin*, p. 76-78.

différents de façon quelque peu empirique (chronique, *gesta abbatum* et cartulaire), pour la solution lui permettant le plus efficacement d’atteindre l’objectif qui était le sien<sup>109</sup>, à savoir rassembler tous les éléments relatifs à l’antiquité et à la noblesse de son abbaye<sup>110</sup>. En d’autres termes, la difficulté que nous avons aujourd’hui à déterminer la nature exacte de « la chronique d’Hariulf » nous semble être la preuve que cette nature n’est pas le résultat d’un choix délibéré effectué au préalable par Hariulf.

Avant de rédiger concrètement, Hariulf a dû organiser sous la forme d’un plan les nombreuses informations qu’il avait sélectionnées. Comme nous l’avons vu dans notre chapitre 1, la structure en quatre livres de la chronique d’Hariulf n’est pas le fruit du hasard puisqu’elle est inspirée par les quatre Évangiles. Les livres I et II sont respectivement consacrés à Riquier et à Angilbert tandis que les livres III et IV couvrent respectivement les périodes 814-1015 environ et 1015 environ-1104/1105. À l’intérieur de ces quatre livres, comprenant un total de 106 chapitres, il va de soi que la marge de manœuvre d’Hariulf dépend en grande partie des informations dont il dispose. En effet, quand il a beaucoup d’informations, il peut les organiser comme il le souhaite mais, quand ce n’est pas le cas, il est davantage contraint. Ainsi, dans le livre I, Hariulf est plus ou moins obligé de s’appuyer sur la Vie de Riquier réécrite par Alcuin et, dans le livre II, sur les informations contenues dans le manuscrit de Gorze. En revanche, dans les livres III et IV, il a plus de liberté et alterne donc plus facilement les différents types de sources qu’il utilise, notamment les sources hagiographiques et les sources diplomatiques. Cette alternance paraît d’ailleurs plus marquée dans le livre III que dans le livre IV : par exemple, le diplôme de Louis III de 880 recopié par Hariulf dans le chapitre XIII du livre III vient interrompre l’énumération des reliques obtenues par Odulfus commencée dans le chapitre XII et achevée dans le chapitre XIV. Par contre, dans le livre IV consacré aux abbés Enguerrand, Gervin et Gervin II, Hariulf a plutôt eu tendance à regrouper les différents types de sources : par exemple, dans les chapitres XIX, XXI, XXII et XXIV, il recopie neuf actes (dont sept rien que dans les chapitres XXI et XXII) pour illustrer l’action de Gervin sur le plan temporel puis, dans les chapitres XXV, XXVI,

---

<sup>109</sup> S. Vanderputten souligne le fait que les auteurs médiévaux choisissaient la nature de leur œuvre en fonction du but qu’ils recherchaient (« Typology of Medieval Historiography Reconsidered », p. 141 et 160-162). L’objectif recherché par Hariulf était peut-être différent de celui recherché par Saxovalus mais nous ne pouvons pas le prouver.

<sup>110</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 2.

XXVIII, XXIX, XXX et XXXI, il évoque des aspects hagiographiques de nature à illustrer la sainteté de celui-ci<sup>111</sup>.

À plusieurs reprises, Hariulf annonce ce dont il va parler dans le chapitre suivant ou anticipe sur ce dont il va parler plus loin dans sa chronique. Cela montre qu'il soigne ses transitions mais confirme aussi qu'il suivait bien un plan ou au moins une ébauche de plan. En voici quatre exemples :

*Sous leurs règnes [ceux des fils de Clotaire], il arriva qu'un certain nombre de ministres de la parole divine, nés en Irlande, visitèrent le sol de la Francie. Deux d'entre eux [Chaydocus et Fricorus], comme nous le raconterons plus loin [dans le chapitre VI du livre I], initièrent le bienheureux Riquier, déjà un jeune homme, à l'assujettissement au Seigneur (livre I, chapitre II)<sup>112</sup>.*

*Si quelqu'un veut savoir quelles reliques de saints y furent apportées et leur valeur, ce n'est pas notre discours mais un ouvrage du seigneur Angilbert lui-même, qui sera inséré un peu plus loin [le Libellus d'Angilbert recopié partiellement dans les chapitres VIII à XI du livre II], qui le lui fera connaître (livre II, chapitre VI)<sup>113</sup>.*

*Cette vision mise par écrit par les anciens [la Vision de Charles le Gros] se révèle digne d'être relatée [dans le chapitre XXI du livre III] puisque, en vérité, sa lecture frappe d'épouvante celui qui l'écoute et peut donc être utile à sa purification (livre III, chapitre XX)<sup>114</sup>.*

*Il fut donc fait ainsi mais pas de la manière qui convenait pour un tel confesseur [Enguerrand avait décidé que la fête de Vigor de Bayeux serait à nouveau célébrée le lendemain de la Toussaint]. Ces éléments insérés de façon utile, ainsi que nous*

---

<sup>111</sup> P.-A. Sigal a mis en évidence le fait que des œuvres historiques peuvent contenir des séries de miracles groupés formant des sortes de digressions. Outre la chronique d'Hariulf, il donne comme exemples la chronique de Saint-Mihiel et les *Gesta abbatum Lobbiensium* de Folcuin (« Histoire et hagiographie », p. 246-247).

<sup>112</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 8 : *Quibus regnantibus, aliquantos verbi divini ministros, Hibernia insula natos, Franciae solum contigit invisere, quorum duo, ut postmodum narrabimus, beato Richario jam adolescenti dominicae servitutis initiatores fuerunt.*

<sup>113</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 53 : *Quod si quis nosse vult quae et quales sanctorum reliquiae huc allatae sunt, non noster sermo, sed ipsius domini Angilberti scriptura demonstrabit, quae paulo post inseretur.*

<sup>114</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 144 : *Res autem ipsa a prioribus descripta relatu digna existit, quoniam revera cum legitur, audienti incutit pavorem, et ob forsan proficit ad purgationem.*



*l’espérons, nous passons à la vie du seigneur Enguerrand [dans le chapitre VI du livre IV]. En ce qui concerne saint Vigor, nous apporterons plus loin [dans le chapitre XX du livre IV] des preuves plus certaines et auxquelles on ne peut s’opposer (livre IV, chapitre V)<sup>115</sup>.*

Si Hariulf avait donc un plan ou au moins une ébauche de plan, celui-ci présente néanmoins deux faiblesses. La première réside dans le fait qu’il y a parfois des erreurs de chronologie. Ainsi, on remarque dans notre chapitre 13 que quatre des trente-deux actes recopiés par Hariulf ne l’ont pas été conformément à l’ordre chronologique, à savoir le diplôme de Louis III de 880, celui du roi Lothaire de 974, le chirographe du duc Richard II de Normandie de 1010/1017, peut-être 1016/1017, et l’acte de l’abbé Gervin de 1046. Dans notre chapitre 6, nous avons montré qu’Hariulf s’est trompé au sujet de l’année du premier acte (867 au lieu de 880) et qu’il a modifié l’année du deuxième acte (843 au lieu de 974). En ce qui concerne le chirographe de Richard II, l’erreur d’Hariulf s’explique vraisemblablement par le fait que l’année n’y est pas indiquée mais il se peut également qu’Hariulf le trouvait moins important que l’acte de l’évêque Durand de Liège de 1022 qu’il a recopié avant<sup>116</sup>. Enfin, en ce qui concerne l’acte de Gervin de 1046, daté de la seizième année du règne d’Henri I<sup>er</sup><sup>117</sup>, il s’agit d’un choix ou alors d’une étourderie d’Hariulf car l’acte que ce dernier a recopié juste avant est quant à lui daté de la vingt-et-unième année du règne d’Henri I<sup>er</sup><sup>118</sup>. Le chapitre XXVII du livre IV fournit un autre exemple du fait qu’Hariulf n’a pas toujours respecté la chronologie. En effet, il évoque dans ce chapitre les liens entre Gervin et le pape Léon IX (1048/1049-1054), notamment lors du concile de Reims (octobre 1049), alors que, dans le chapitre XXII du livre IV, il a recopié, entre autres, des actes datant de 1062/1063 et 1067. Dans ce cas, comme nous l’avons vu plus haut, c’est parce qu’Hariulf a regroupé les actes datant de l’abbatit de Gervin, pour illustrer son action sur le plan temporel, dans les chapitres XIX, XXI, XXII et XXIV du livre IV.

Plus généralement, étant donné que ces erreurs de chronologie ne sont pas très nombreuses, il apparaît qu’Hariulf se rapproche davantage des auteurs pour qui le respect de

---

<sup>115</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 188 : *Factumque est ita, sed non sic ut tantum decuisset confessorum. His proficue, ut speramus, insertis, ad domni Angelranni vitam transeamus, alibi de sancto Vigore certiora, et quibus obviari non possit probamenta dicturi.*

<sup>116</sup> L’inventaire des actes conservés à l’abbaye en 1098 laisse en tout cas penser que le chirographe de Richard II était alors rangé à la bonne place dans le chartrier (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 315-316).

<sup>117</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 234.

<sup>118</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 233.

la chronologie est important, comme Flodoard dans ses *Annales* et son *Histoire de l'Église de Reims* (948-952)<sup>119</sup> ou le chapelain Foulques dans la première version des *Gesta episcoporum Cameracensium* (1024-1025)<sup>120</sup>, que de ceux pour qui elle n'est pas primordiale, comme Richer de Reims dans ses *Historiae* (991-998)<sup>121</sup> ou, dans une moindre mesure, Raoul Glaber dans ses *Historiarum libri quinque* (années 1020-1040)<sup>122</sup>.

La seconde faiblesse du plan d'Hariulf, plus gênante que la première, réside dans le fait que ce dernier répète parfois des éléments qu'il a déjà développés. Ainsi, dans le dernier paragraphe du chapitre XII du livre II, il parle brièvement de Nithard, le fils d'Angilbert :

*Cependant, au terme de ce livre, il nous faut encore écrire que, après son saint trépas, son fils Nithard qu'il eut de Berthe, la fille du roi, fut élevé à la fonction abbatiale par les moines de Centule mais, après avoir passé peu de jours à diriger l'abbaye, ayant été tué lors d'une bataille, il fut privé de la vue de la lumière de ce monde et enterré à côté de l'endroit où son père reposait en paix [...] <sup>123</sup>.*

Pourtant, dans le chapitre V du livre III, juste après avoir recopié un extrait de l'*Histoire des fils de Louis le Pieux* de Nithard<sup>124</sup>, il répète quasiment la même chose :

*Il est avéré que ce même Nithard, fils du seigneur Angilbert, a été à la tête de notre monastère après le décès de son père ; mais il n'occupa cette fonction qu'un très petit nombre de jours, ayant été tué à la guerre, et il mérita d'avoir sa sépulture à côté de celle de son père. Il reposa là pendant un certain nombre d'années quand, le corps de saint Angilbert ayant été transféré dans l'église, des hommes dévots déposèrent le corps de ce même Nithard dans le tombeau de son père <sup>125</sup>.*

---

<sup>119</sup> M. Sot, *Un historien et son Église*, p. 637.

<sup>120</sup> M. Sot, « Les *Gesta pontificum (sive episcoporum) Cameracensium* », p. 232-233.

<sup>121</sup> J. Lake, *Richer of Saint-Rémi*, p. 90-107.

<sup>122</sup> Raoul Glaber, *Histoires*, éd. et trad. M. Arnoux, p. 17.

<sup>123</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 79 : *Hoc tamen in calce libri necessario recondimus, quod post ejus sanctum transitum filius ejus, Nithardus, quem de regis filia Bertha susceperat, Centulensibus jure abbaticio praelatus est, paucisque diebus in regimine expletis, interemptus praelio praesentis luminis caruit visu, sepultusque juxta proprium genitorem quievit in pace [...].*

<sup>124</sup> Nithard, *Histoire des fils de Louis le Pieux*, éd. et trad. P. Lauer revues par S. Glansdorff, l. IV, c. 5, p. 148-151.

<sup>125</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 102 : *Is ipse Nithardus, domni Angilberti filius, coenobio huic praeuisse asseveratur post decessum patris : quique, cum paucissimis diebus ministrasset, bello interfectus, juxta patrem sepulturam meruit. At, cum ibi aliquantis annis pausasset, jamdudum translato corpore sancti Anghilberti in ecclesiam, quidam devoti posuerunt corpus ejusdem Nithardi in patris sarcophagum.*

Le cas des comtes de Ponthieu offre un autre exemple de répétition d’éléments déjà développés. Dans le chapitre XXI du livre IV, Hariulf raconte comment Hugues Capet s’est emparé d’Abbeville, de Domart-en-Ponthieu, d’Albert et d’autres domaines qui appartenaient auparavant à l’abbaye de Saint-Riquier et y a établi des vassaux, notamment son gendre Hugues d’Abbeville, puis il raconte comment Enguerrand, le fils d’Hugues d’Abbeville, est devenu comte de Ponthieu après avoir tué au combat le comte de Boulogne et avoir épousé sa veuve<sup>126</sup>. Pourtant, dans le chapitre XXVII du livre III, il avait déjà évoqué la perte d’Abbeville, de Domart-en-Ponthieu et d’Albert<sup>127</sup> et, dans le chapitre XII du livre IV, il avait déjà évoqué Hugues d’Abbeville et la manière par laquelle son fils Enguerrand est devenu comte de Ponthieu<sup>128</sup>. De façon générale, ces répétitions peuvent s’expliquer par le fait qu’Hariulf a oublié qu’il a déjà parlé de ces sujets ou alors peuvent révéler que ces derniers lui tenaient à cœur.

### **III. Les différentes techniques employées par Hariulf pour intégrer les informations dans sa chronique**

#### ***A. Hariulf a-t-il rédigé ou dicté sa chronique ?***

Avant d’étudier les différentes techniques employées par Hariulf pour intégrer dans sa chronique les informations qu’il avait au préalable sélectionnées et organisées, il n’est pas inutile d’essayer de déterminer s’il a rédigé (c’est-à-dire écrit lui-même) ou simplement dicté celle-ci. Voici tout d’abord quatre exemples qui laissent penser qu’il a rédigé sa chronique :

*En vérité, notre calame va évoquer ce qui s’est passé alors que le bienheureux confesseur du Seigneur [Riquier] était venu par hasard dans ce domaine [celui de Sorrus] (livre I, chapitre XI)<sup>129</sup>.*

---

<sup>126</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 229-230.

<sup>127</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 161-162.

<sup>128</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 205-207.

<sup>129</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 21 : *Verum quid factum sit cum ad hanc beatus Domini confessor quadam vice venisset, calamus perstringat.*

*Mais parce que la piété des rois est connue pour nous avoir apporté de nombreux bienfaits, ramenons un instant notre plume à ce qu'ils ont fait [...] (livre III, chapitre XI)<sup>130</sup>.*

*En vérité, parce que l'occasion s'est présentée, nous trouvons qu'il est très juste d'écrire ici brièvement, au sujet de celui dont il a été question [le pape Léon IX], quel grand homme il a été (livre IV, chapitre XXVII)<sup>131</sup>.*

*Alors le moine qui était le gardien et le porteur de cette crosse [la crosse abbatiale de Gervin], nommé Raoul, et qui, toujours vivant aujourd'hui alors que nous écrivons ceci, peut en témoigner, [...] (livre IV, chapitre XXVIII)<sup>132</sup>.*

Voici maintenant quatre autres exemples qui laissent au contraire penser qu'il a dicté sa chronique :

*Nous offrons à présent notre langue à la majesté la plus haute, qui a accordé à l'ânesse difforme de prononcer des paroles sensées<sup>133</sup>, afin qu'elle daigne répandre sur moi l'esprit de sa grâce et que je puisse ainsi mener à bien la tâche que j'ai entreprise (préface)<sup>134</sup>.*

*Après ces digressions, et parce que le récit exige la continuité de la dictée, notre page va maintenant raconter de quelle manière saint Riquier a ensuite vécu (livre I, chapitre VII)<sup>135</sup>.*

---

<sup>130</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 121 : *Sed quia pietas regum multa nobis contulisse deprehenditur, ad illorum facta paulisper stilus revertatur [...]*.

<sup>131</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 253 : *Verum quia se praebuit occasio, aequum valde putamus breviter istic scribere illo de quo fuit mentio qualis quantusque fuerit.*

<sup>132</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 255 : *Tunc monachus ejusdem virgae custos et bajulus, qui et hodie dum haec scribimus superest haec ipsa testificans, nomine Radulfus, [...]*.

<sup>133</sup> Nombres 22, 28-30 (le passage où Dieu fait parler l'ânesse de Balaam).

<sup>134</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 2 : *Summae nunc majestati linguam offerimus, ut quae deformi asinae formata concessit verba edere, dignetur et mihi infundere spiritum gratiae suae, quo valeam propositum ad effectum perducere.*

<sup>135</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 17 : *Postpositis digressionibus, quia dictaminis tenorem narratio exigit, jam loquatur pagina qualiter sanctus Richarius deinceps vixerit.*

[...] *pour que notre esprit, interrompant provisoirement le discours qu’il tient depuis longtemps, revienne plus fort, après ce repos modéré, à ce qu’il doit dire* (livre I, chapitre XXVI)<sup>136</sup>.

*Après avoir ainsi fait connaître le septième abbé du monastère de Centule [Angilbert] et montré ses efforts et sa bonté, que le repos soit maintenant permis pendant un moment à notre langue [...]* (livre II, chapitre XII)<sup>137</sup>.

Il paraît donc difficile de trancher entre ces deux possibilités. De plus, le terme *dictare* peut vouloir dire dicter mais aussi composer, rédiger ou écrire (l’auteur travaillant au brouillon ou réfléchissant à voix haute avant de rédiger)<sup>138</sup>. Enfin, Pascale Bourgain a mis en évidence le fait que la fin du XI<sup>e</sup> et le début du XII<sup>e</sup> siècle (c’est-à-dire l’époque de rédaction de la chronique d’Hariulf) marquent un recul de la dictée au profit de l’écriture par l’auteur lui-même, en particulier chez les moines pour qui la copie était une œuvre de sanctification<sup>139</sup>. En définitive, il y a donc plusieurs hypothèses possibles : celle qu’Hariulf a écrit par lui-même (comme Richer de Reims, Adémar de Chabannes ou Guibert de Nogent<sup>140</sup>), celle qu’il a dicté à un ou plusieurs scribes (comme Flodoard<sup>141</sup>), celle qu’il a alterné écriture par lui-même et dictée à un ou plusieurs scribes (comme Orderic Vital<sup>142</sup>) ou encore celle qu’il a rédigé en 1086/1088 puis dicté en 1104/1105 (ou l’inverse), sans oublier d’éventuelles corrections manuscrites ultérieures. Cependant, pour des raisons de commodité et parce que c’est ce qui nous semble être la vérité, nous avons décidé, dans la suite de ce chapitre, de partir du principe qu’Hariulf a rédigé par lui-même sa chronique plus qu’il ne l’a dictée.

<sup>136</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 45 : [...] *ut a locutione diu habita noster interim spiritus conticescens ex modica quiete validior ad dicendum reddatur.*

<sup>137</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 79 : *Igitur septimo Centulensis coenobii abbate intimato, ejusque studiis et bonitate monstrata, jam modo paullisper linguae nostrae requies praebeatur, [...].*

<sup>138</sup> J. Leclercq, *L’amour des lettres et le désir de Dieu*, p. 166 ; B. Guenée, « En guise d’introduction », p. 8.

<sup>139</sup> P. Bourgain, « À la recherche des caractères propres aux manuscrits d’auteur médiévaux latins », p. 188-190 et 192.

<sup>140</sup> P. Bourgain, « À la recherche des caractères propres aux manuscrits d’auteur médiévaux latins », p. 190 et 192 ; Guibert de Nogent, *Autobiographie*, éd. et trad. E.-R. Labande, p. XIV-XV.

<sup>141</sup> M. Sot, *Un historien et son Église*, p. 103.

<sup>142</sup> M. Chibnall, *The World of Orderic Vitalis*, p. 33 ; J. Weston, « Following the Master’s Lead », p. 54-60.

### ***B. La copie plus ou moins fidèle***

Il s'agit de la première technique employée par Hariulf pour intégrer les informations dans sa chronique. Ainsi, il recopie parfois sa source à l'identique, intégralement ou partiellement : c'est *a priori* le cas des sources suivantes :

- les actes, les poèmes et autres œuvres en vers et les épitaphes<sup>143</sup>.
- le *Libellus* d'Angilbert : le *De perfectione Centulensis ecclesiae* et le début de l'*Institutio de diversitate officiorum* (livre II, chapitres VIII à XI)<sup>144</sup>.
- l'inventaire des possessions de l'abbaye de Saint-Riquier réalisé en 831 à la demande de Louis le Pieux : les objets et vêtements liturgiques, les livres, les biens possédés à Forest-Montiers, Bourecq et Albert et les noms des cent vassaux de l'abbaye (livre III, chapitre III)<sup>145</sup>.
- la liste des reliques placées par l'abbé Gervin dans la crypte qu'il fit construire (livre IV, chapitre XVIII)<sup>146</sup>.
- la liste des livres donnés à l'abbaye de Saint-Riquier par l'abbé Gervin (livre IV, chapitre XXXII)<sup>147</sup>.

Mais plus souvent, Hariulf recopie sa source en ajoutant ou en modifiant des mots ou des phrases<sup>148</sup> : voici par exemple le chapitre de la Vie de Riquier réécrite par Alcuin dans lequel ce dernier évoque la naissance de Riquier (nous utilisons ici la Vie de Riquier réécrite par Alcuin qui figure dans le ms. 488 du fonds de la reine Christine au Vatican car il y a de grandes chances qu'Hariulf ait utilisé ce manuscrit) :

---

<sup>143</sup> À ce sujet, voir notre chapitre 13. En ce qui concerne la copie ou transcription des actes, la pratique varie beaucoup selon les auteurs puisque certains les copient intégralement et à l'identique (ou presque), comme Folcuin dans ses *Gesta abbatum Sithiensium* (961-962) pour la période allant jusque vers 890 (L. Morelle, *Autour de Folcuin de Saint-Bertin*, p. 95 et 196-197 ; N. Mazeure, *La vocation mémorielle des actes*, p. 182-183) ou le chapelain Foulques dans la première version des *Gesta episcoporum Cameracensium* (1024-1025) (N. Ruffini-Ronzani, « Comment écrit-on l'histoire de son Église ? », p. 225-227 et 230), alors que d'autres non, comme Flodoard, qui analyse les documents plus souvent qu'il ne les transcrit dans son *Histoire de l'Église de Reims* (948-952) (M. Sot, *Un historien et son Église*, p. 639 et 642), ou Folcuin dans ses *Gesta abbatum Lobbiensium* (années 980) (N. Mazeure, *La vocation mémorielle des actes*, p. 224 et 232-234).

<sup>144</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 57-69 et 70-72.

<sup>145</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 87-93, 95-96 et 96-97.

<sup>146</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 221-223.

<sup>147</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 262-264.

<sup>148</sup> À ce sujet, voir B. Guenée, *Histoire et culture historique*, p. 213.

*Temporibus gloriosissimi regis Francorum Dagoberti qui et seculari potestate preclarus et christiana religione nobilis effulsit. Nam et optimates suos dignitatibus exaltavit et servos Dei honoribus excoluit, quapropter et plurima illis diebus monasteria a sanctis patribus coeperunt construi, necnon et multi ex laico habitu viri religiosi inventi sunt. Ex quibus Richarius quidem natus in villa Centula provintia Pontivae velut lucifer inter umbras oriens emicuit. Non tam nobilibus iuxta saeculum parentibus ortus quam moribus honestus et omni probitate devotissimus, ita ut in laica vita quaedam praesagia futurae sanctitatis gereret*<sup>149</sup>.

Et voilà maintenant comment Hariulf a recopié ce même chapitre dans le chapitre IV du livre I (nous avons mis en gras les changements qu’il a effectués) :

*Temporibus **igitur** gloriosissimi regis Francorum Dagoberti, qui et saeculari potestate praeclarus, et Christiana religione nobilis effulsit (nam et optimates suos dignitatibus exaltavit, et servos Dei honoribus excoluit), **plurima monasteria** a sanctis Patribus coeperunt construi ; nec non et multi ex laico habitu viri religiosi inventi sunt ; ex quibus Richarius **quidam** natus in villa Centula **provinciae** Pontivae, velut lucifer inter umbras oriens emicuit ; non tam nobilibus juxta saeculum parentibus ortus, quam moribus honestus, et omni probitate devotissimus, ita ut in laica vita quaedam praesagia futurae sanctitatis gereret*<sup>150</sup>.

De même, voici comment le miracle de la fontaine que Riquier fit surgir à Sorsus est raconté dans le premier des deux livres de miracles de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle (nous utilisons à nouveau le ms. 488 du fonds de la reine Christine au Vatican) :

*Fertur ab antiquis traditum esse, quod beatus Richarius dum adhuc pro caelestis patriae palma militarem duceret vitam in terris, in praedicto saepe territorio hospitium habere apud memoratam Dei ancillam. Quae cum in magna familiaritate ei iungeretur, utpote cuius vitam in Dei opere conspiciebat assiduam, petiit eum ut suis sacris precibus apud omnipotentis clementiam optineret, qualiter ditari mereretur in aquae largitione. Erat enim ibi valde necessaria. Qua prece eius coactus, orasse perhibetur. Post orationem autem suum in terram fixisse baculum atque mox erupisse*

---

<sup>149</sup> Vatican, Reg. lat. 488, fol. 1v-2r.

<sup>150</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 12.

*fontem, qui usque in praesens ibi perdurat, illud exhibens ad quod orationibus sancti viri primitus enituit. Multa hinc dici poterant sed omittere illa decrevimus, quia ad ea transire festinamus, quae ubi praeclarum eius corporis margaritum conditum habetur omnipotens Deus ob sui militis gloriam ad salutem hominum operari dignatus est*<sup>151</sup>.

Et voilà maintenant comment Hariulf a recopié ce même miracle dans le chapitre XII du livre I (nous avons mis en gras les changements qu'il a effectués) :

*Dum **itaque** beatus Richarius pro caelestis patriae palma militarem adhuc duceret vitam in terris, in praedicto **praedio** hospitium saepe **habebat** apud memoratam Dei ancillam, **cum scilicet Britanniam pergeret, vel inde ad propria repedaret**. Quae cum in magna familiaritate **apud eum habebatur**, utpote cujus vitam in Dei opere conspiciebat assiduam, petiit eum, ut suis sacris precibus apud Omnipotentis clementiam **obtineret, quatenus** ditari mereretur in aquae largitione (erat enim ibi valde necessaria). Qua prece ejus coactus **oravit** ; post orationem autem suum in terram baculum **fixit** ; atque mox **fons erupit**, qui usque in praesens ibi perdurat ; illud **exhibens ad quod orationibus servi Dei primitus enituit, qui cum nulla siccitate unquam fluere desinat, nunquam tamen ejusdem vici rura transgreditur, sed hic nascens, post parcum cursum illic deficiens annullatur**. Multa de fonte et de villa dici poterant ; sed ea **omittimus, ut ad alia citius expdiamur**<sup>152</sup>.*

Grâce à ces deux exemples, on constate que les ajouts ou modifications de mots ou de phrases effectués par Hariulf sont parfois modestes et parfois plus conséquents. Ce dernier peut ainsi ajouter des mots de liaison, changer l'orthographe de certains mots ou le temps de certains verbes ou encore remplacer certains mots par des synonymes. Il lui arrive également d'ajouter des précisions (qui peuvent éventuellement nous paraître anecdotiques) quand il le juge nécessaire, le plus souvent pour permettre au lecteur de mieux comprendre une situation donnée, ou au contraire raccourcir certaines phrases. De façon générale, ces différents éléments mettent en évidence le fait qu'Hariulf a tendance à s'appropriier les sources qu'il utilise pour rédiger sa chronique.

---

<sup>151</sup> Vatican, Reg. lat. 488, fol. 17v.

<sup>152</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 23.



### ***C. La paraphrase***

Hariulf emploie souvent cette autre technique qui se distingue de la copie avec ajouts ou modifications de mots ou de phrases par un détachement plus important vis-à-vis de la source utilisée : voici par exemple le vol des reliques de Valery par le comte Arnoul I<sup>er</sup> de Flandre tel qu’il est raconté dans l’*Historia relationis corporis s. Walarici abbatis in monasterium Leuconaense* :

*Un certain clerc du nom d’Herchemboldus dirigeait le monastère de saint Valery, situé au-dessus de la mer, dans le pagus de Vimeu ; alors qu’il aurait dû s’élever de vertu en vertu, selon l’institution canonique, et inciter ceux qui lui étaient soumis aux désirs célestes, il commença à réfléchir dans son esprit, atteint dans son cœur par une flèche diabolique, au moyen de priver le pagus de Vimeu et le lieu de Leuconay du corps du saint père Valery. Il se rendit donc auprès d’Arnoul, prince très riche de la région de Flandre, à qui il révéla le projet de son esprit fourbe qui visait à satisfaire son désir d’une si grande méchanceté [celui d’Herchemboldus]. Le prince lui dit : « Puisque je regorge des nombreuses richesses de ce monde, ô Herchemboldus, je ne désire plus que m’enrichir des corps des saints pour qu’ils soient comblés grâce aux honneurs que je leur rendrai et que moi je mérite d’être associé aux habitants des cieux grâce à leurs saintes intercessions. Et puisque je dévoile les secrets les plus sacrés de mon cœur, je désire vivement posséder le corps du bienheureux Valery, si le secours de ton intelligence vient en aide à l’objet de notre volonté ». Le clerc répondit : « Eh bien, je serai ton conseiller et je t’apporterai mon aide ». Et le prince : « Il me suffira, dit-il, que tu agisses selon mon désir, à supposer que tu puisses accomplir ce que je veux. Sache que je lui témoignerai de nombreuses marques de mon empressement à le servir et que je l’enrichirai par de grands trésors ». Et le clerc : « Si tu cherches à posséder cette perle, quels trésors recevrai-je de toi ? Personne dans la région qui m’a été confiée, répondit le prince, ne sera autant comblé d’or et d’argent que toi ». Et le clerc : « Fais ce que tu me promets et moi je t’apporterai le corps du saint ». Ainsi fut fait, si bien que la cupidité du clerc accomplit ce que voulait l’humilité du prince. À la même époque, ce même prince était en conflit avec le roi. Protégé par des troupes de soldats et confiant en celles-ci, car il était très riche, il s’empara avec leur aide, en l’enlevant au roi, du castrum de Montreuil situé près de ses frontières. Alors le traître, ayant reçu de l’argent du*

*comte, comme nous l'avons dit, s'empresse d'accomplir ce qu'il avait promis de faire et, rejoignant l'armée du prince, il vient avec elle, en secret, au monastère de Saint-Valery. Ainsi, ayant pris le castrum, dépouillé les habitants et tué de nombreux hommes et femmes, ils emportèrent le corps de saint Valery dans un lieu que l'on appelle Sithiu et où repose le corps vénérable de saint Bertin*<sup>153</sup>.

Et voilà maintenant comment Hariulf évoque ce même vol de reliques dans le chapitre XXII du livre III :

*[...] Arnoul, comte de Flandre, commença à accomplir de nombreuses actions ineptes et, ayant pris Montreuil, place forte royale, il soumit la province de Ponthieu à son propre pouvoir. [...] À la même époque, il enleva le corps saint du bienheureux Valery et ordonna qu'il soit conservé dans la place forte de Montreuil en même temps que le corps saint du très bienheureux Riquier. [...] Arnoul, le même qu'au début, revendiqua à nouveau pour lui le saint et [...] le déposa, avec saint Valery, dans un lieu plus sûr et plus proche de lui, à savoir au monastère de Saint-Bertin où il demeura plus longtemps qu'à Montreuil*<sup>154</sup>.

---

<sup>153</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti, saeculum V, c. 1-2, p. 557 : Regebat monasterium sancti Walarici, supra mare situm in pago Winnacensi, quidam Clericus Herchemboldus nomine : qui cum debuisset canonica institutione de virtute in virtutem conscendere, et sibi subditos ad caelestia provocare desideria ; vulneratus corde diabolico mucrone, coepit animo tractare, qualiter Winnacensem pagum et Legonaum locum privaret sancti patris Walarici corpore. Adit itaque Arnulfum Flandrensis regionis Principem ditissimum, cui prodidit mentis dolosae conceptum, ut expleret tantae nequitiae votum, cui praefatus Princeps ait : Cum multis hujus mundi divitiis, ô Herchembolde, affluam ; unum est quod cupio, ditari Sanctorum corporibus, ut a me impensis ditentur honoribus et ego eorum sanctis intercessionibus caelorum merear innecti civibus. Et cum haec cordis revolveo arcana sacratissima, beati Walarici corpus habere peropto, si adest auxilium tui ingenii nostrae voluntatis proposito. Cui respondit clericus : En consiliator adero et adjutorium praestabo. Et Princeps : Satis, ait, meo facies desiderio, si adimpleveris quod opto. Noscas itaque me plurima illi exhibiturum famulamina, eumque a me ditari gaza non minima. At ille : Si hanc habere margaritam quaeris, de quibus a te donabor gazis ? Nemo, inquit Princeps, in mihi commissa regione, te praecedet opum ditatione, auri quoque et argenti innumerabili munere. At ille : Adimple quod promittis, et ego tibi deferam corpus Sancti. Sicque factum est, ut quod optavit Principis humilitas, perfecit clerici cupiditas. Illis siquidem diebus isdem Princeps praefatus litem non modicam cum Rege habebat. Vallatus etenim catervis militum, fretusque, ut erat praedives, suorum auxilio, Monasteriolum castrum, quod prope finibus ejus situm est, Regi auferens sibi usurpavit. Igitur, ut praemisimus, accepta a Comite pecunia, praefatus proditor festinat implere quod promiserat facere sumensque secum exercitum Principis cum eo venit clam ad monasterium sancti Walarici. Sicque everso castro, depraedato populo, interfectis multis viris cum feminis, detulerunt corpus sancti Walarici in locum qui dicitur Sithiu, ubi requiescit beati Bertini venerabile corpus.*

<sup>154</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 151-152 : [...] Arnulphus, comes Flandrensis, multa inepta agere coepit, captoque Monasteriolo, castro regio, Pontivam provinciam propriae ditioni subegit. [...] Eo etiam tempore sanctum corpus beati Gualarici abstulit, et in Monasteriolo castro una cum sancto beatissimi Richarii corpore servari praecepit. [...] Arnulfus idem qui primo, iterum sanctum sibi vindicavit, et [...] in fidentiori loco sibi que vicino, hoc est monasterio Sancti Bertini reposuit, simulque sanctum Gualaricum, ubi longiore tempore quam Monasteriolo fuit.

Dans cet exemple, on voit que la version d’Hariulf est plus courte que celle de l’*Historia relationis corporis s. Walarici abbatis in monasterium Leuconaense*. Cela s’explique certainement par le fait que le vol des reliques de Valery était moins important pour lui que pour les moines de Saint-Valery. Cet exemple de paraphrase d’une source par Hariulf révèle donc également sa capacité à synthétiser des informations. On trouve un autre exemple de paraphrase dans un des miracles de Riquier rédigés en vers par l’abbé Enguerrand après le retour des reliques de Riquier en 981 (nous utilisons à nouveau le ms. 488 du fonds de la reine Christine au Vatican) :

*Ce miracle eut lieu grâce au mérite du saint et à ses vertus.  
Alors qu’une foule nombreuse venait pour sa fête,  
Il y avait par hasard un puits, près de l’entrée du temple,  
D’où l’eau avait complètement disparu depuis longtemps :  
L’ouverture de cet ancien puits avait été fermée avec du bois.  
Un homme et une femme qui l’ignoraient marchent au-dessus  
Et ils tombent tout au fond de celui-ci.  
Qui douterait qu’ils aient péri au vu de ce grand danger de mort ?  
On les voit cependant ramenés du fond du puits,  
Non seulement vivants, mais indemnes dans tout leur corps<sup>155</sup>.*

Et voilà maintenant comment Hariulf raconte ce même miracle dans le chapitre IX du livre IV :

*Alors qu’un grand nombre de personnes revenait pour la fête annuelle de notre très saint patron Riquier, il se trouve qu’il y avait, près du monastère, un puits d’une très grande profondeur mais complètement sec ; comme personne ne s’y rendait, des buissons s’étaient développés tout autour et, en en cachant l’ouverture, ils constituaient un danger insoupçonné pour quelqu’un de l’extérieur. Un homme et une femme qui l’ignoraient passent au-dessus et tombent tout au fond du puits. Quand ils l’apprennent, les Centulois se lamentent du fait que la solennité de leur éminent*

---

<sup>155</sup> Vatican, Reg. lat. 488, fol. 82v-83r : *In sancti [meritum] fuit et virtutibus illud. / Ipsius festum quia plebs dum multa adisset, / Forte secus templi introitum puteus fuit, ex quo / Jam dudum laticis penitus defecerat unda : / Os cuius veteri fuerat de vimine clausum. / Ignari super hunc dum vadunt vir mulierque, / Ipsius in magnum lapsi cecidere profundum. / Quis dubitaret eos [mortis] discrimen obisse ? / Cernuntur tamen [a putei] convalle reducti, / Non solum vivi, toto sed corpore sani.*

*défenseur soit assombrie par la mort de ces malheureux ; ils envoient donc un homme ramener les corps des victimes du fond du puits mais, ah ! chose merveilleuse !, ceux dont on pensait qu'ils étaient déchirés et dispersés ressortent sains et saufs, sans aucune blessure, et offrent le témoignage de leur survie à de nombreuses personnes. En effet, afin qu'ils ne périssent pas, le mérite du saint a obtenu la protection qu'ils avaient demandée à celui-ci par une prière votive<sup>156</sup>.*

À l'inverse de l'exemple précédent, il apparaît que la version d'Hariulf est plus développée que celle de l'abbé Enguerrand. Cela s'explique certainement par la volonté d'Hariulf de donner une dimension plus dramatique à ce miracle qu'Enguerrand avait rédigé de façon quelque peu sèche<sup>157</sup>. À ces deux exemples, il faut ajouter deux éléments qui méritent d'être signalés. D'une part, avant de recopier un acte, Hariulf le présente toujours en résumant et donc en paraphrasant son dispositif<sup>158</sup>. Il faut cependant rappeler que la présentation de l'acte faite par Hariulf, qui sert à en guider la lecture, diffère parfois du dispositif de celui-ci<sup>159</sup>. D'autre part, ce n'est que par le biais de la paraphrase qu'Hariulf a pu intégrer dans sa chronique les sources orales qu'il a utilisées<sup>160</sup>.

#### ***D. La combinaison de plusieurs sources dans un même passage***

Le plus souvent, Hariulf emploie cette technique un peu particulière dans les chapitres de sa chronique où il évoque l'histoire des Francs au sein de laquelle s'inscrit celle de

---

<sup>156</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 196-197 : *Recurrente igitur populorum multitudine ad sanctissimi patroni nostri Richarii annuam festivitatem, contigit existere prope monasterium puteum, enormiter quidem profundum, sed omnino siccum ; in cujus margine, eo quod nullus ibi accederet, excreverant virgulta, quae, dum os illius obducunt, improvisum externis exitium parabant. Homo itaque unus mulierque una dum desuper nescientes incedunt, in ejus magnum [ceciderunt] profundum. Quod ubi auditum est, condolent Centulenses viri, miserorum morte praecipui advocati solemniter fuscari ; summittunt itaque hominem qui de profundo putei peremptorum corpora levet, et, o res miranda ! qui discerpti et toti dissipati putabantur, sani et absque laesione incolumes educti sunt, magnumque populis suae vitae spectaculum praebuerent. Nam ut non periissent sancti meritum obtinuit, cujus illi moenia votiva devotione petierant.*

<sup>157</sup> Dans notre chapitre 4, nous avons mis en évidence la même volonté de dramatisation de la part d'Hariulf à propos du décès de Riquier raconté trop sobrement à son goût par Alcuin.

<sup>158</sup> On observe la même pratique chez Folcuin dans ses *Gesta abbatum Sithiensium* (961-962) (L. Morelle, *Autour de Folcuin de Saint-Bertin*, p. 206-216 ; N. Mazeure, *La vocation mémorielle des actes*, p. 185 et 187) ou chez le chapelain Foulques dans la première version des *Gesta episcoporum Cameracensium* (1024-1025) (N. Ruffini-Ronzani, « Comment écrit-on l'histoire de son Église ? », p. 225-227 et 230).

<sup>159</sup> C'est aussi parfois le cas chez Folcuin dans ses *Gesta abbatum Sithiensium* (961-962) (L. Morelle, *Autour de Folcuin de Saint-Bertin*, p. 211-212 ; N. Mazeure, *La vocation mémorielle des actes*, p. 193).

<sup>160</sup> À ce sujet, voir notre chapitre 13.

l’abbaye de Saint-Riquier<sup>161</sup>. Il peut ainsi puiser des informations dans deux ou trois sources différentes avant de les combiner, en les recopiant plus ou moins fidèlement ou en les paraphrasant, pour rédiger un passage ou même un chapitre entier<sup>162</sup>. Prenons l’exemple du livre I : dans le chapitre I, Hariulf combine le *Liber Historiae Francorum*, le prologue court de la loi salique et le premier livre des miracles de Benoît ; dans le chapitre II, il combine le premier livre des miracles de Benoît et la Vie de Colomban ; dans le chapitre III, il combine la Vie de Colomban, les *Gesta Dagoberti* et le *Liber Historiae Francorum* ; enfin, dans le chapitre XXV, il combine le *Liber Historiae Francorum* et la Passion de Léger d’Autun par Ursin de Ligugé. Pour mieux illustrer cette technique, nous traduisons ci-dessous un long extrait du chapitre I du livre I : nous avons mis en gras ce qu’Hariulf a tiré du *Liber Historiae Francorum*, en bleu ce qu’il a tiré du prologue court de la loi salique et en rouge ce qu’il a tiré du premier livre des miracles de Benoît :

*Ainsi, comme nous l’apprenons dans les récits des anciens, les habitants de Troie, vaincus par les Grecs, abandonnant leur patrie, se dirigèrent pour les uns vers l’Italie tandis que les autres entreprirent de s’installer dans les régions voisines de la Pannonie. Et là, le second groupe de cette nation, soit douze mille personnes, se développa jusqu’à former un peuple innombrable. Ils furent toujours vigoureux grâce à leur férocité naturelle et n’acceptèrent pas d’être rangés, avec un nom banal, parmi les autres nations mais, se donnant un chef, ils fondèrent par eux-mêmes une ville qu’ils appelèrent Sicambrie, raison pour laquelle ils furent appelés Sicambres. Car ce même peuple fut toujours d’une telle valeur, bien plus d’une telle force que, partout où il allait, il avait l’aspect du maître plus qu’il ne faisait voir le malheur du captif. Et comme Dieu tout-puissant, dont le vouloir est pouvoir, ayant prévu que cette nation recevrait un jour avec grande dévotion la connaissance de sa divinité, permit qu’elle soit élevée au rang et à l’honneur de royaume, on raconte qu’elle eut pour premier roi Mérovée. Du fait de la puissance et des triomphes extraordinaires de celui-ci, ayant abandonné le nom de Sicambres, ils furent appelés Mérovingiens. De la même façon, dans la langue attique, ils furent nommés Francs, c’est-à-dire féroces, par les Romains dont ils arrachèrent le joug de leurs épaules. Mérovée ainsi mis en lumière laissa pour successeur un fils nommé Childéric qui, de Basine, reine des Thuringiens, engendra Clovis. Celui-ci, roi à la suite de son père, parce qu’il*

<sup>161</sup> Nous étudierons plus loin l’évocation de l’histoire des Francs par Hariulf.

<sup>162</sup> À ce sujet, voir B. Guinée, *Histoire et culture historique*, p. 213.

*était un guerrier acharné et incapable d'épargner quiconque, parvint au faite du pouvoir royal. Guidé par la grande bonté de Dieu, il reçut du bienheureux Remi, archevêque de Reims, les fondements de la loi divine et fut baptisé par ce même pontife, ayant été sainement instruit qu'il devait adorer ce qu'il avait incendié et incendier ce qu'il avait adoré. Et comme ce même roi l'écoutait avec dévotion et l'observait avec plus de dévotion encore, la faveur de la puissance divine le suivit à un point tel que lui qui était auparavant quelquefois vainqueur fut désormais toujours victorieux et il agrandit ainsi considérablement les bornes du royaume qu'il avait reçu. Et il ne suffisait pas à la piété divine qu'il livre les infidèles à son glaive mais il lui plut aussi de montrer les miracles de sa majesté contre ses ennemis. En effet, comme le roi, après avoir vaincu Alaric, roi des Goths, près de la cité de Poitiers, réfléchissait en revenant à s'emparer des villes qui continuaient à lui être hostiles, les murs de la cité d'Angoulême, qu'il voulait prendre d'assaut, s'effondrèrent sous son regard par l'action de la puissance divine. Mais alors qu'il était reconnu comme supérieur à tous ses ennemis par le don de Dieu, il mourut au bout de trente années de règne dans la ville royale de Paris et y fut inhumé. Après Clovis, associé comme on le croit aux habitants du ciel, Clotaire, l'aîné de ses fils, les autres étant décédés, gouverna très fermement le royaume pendant cinquante-et-un ans environ*<sup>163</sup>.

---

<sup>163</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 6-8 : *Cum igitur, ut ex priscorum docemur historiis, Trojae cives, expugnantibus Graecis, locum patrium deserentes, partim Italiam perrexissent, partim etiam finitima Pannoniae loca inhabitare coepissent, ibique ejusdem gentis pars, duodecim scilicet millia, in immanem populum excrevisset, ut naturali semper feritate viguerunt, non se passi sunt promiscuo cum aliis nationibus nomine annotari, sed ex semet caput sibi statuentes urbem condiderunt, quam Sicambriam vocaverunt, a qua scilicet et ipsi Sicambri nuncupati sunt. Tanta quippe idem populus semper fuit, immo est efficaciae, ut quaquaversum veniens plus dominantis speciem, quam captivati praetendat miseriam. Verum cum Deus omnipotens, cujus velle posse est, praescius hanc gentem suae deitatis agnitionem devotissime quandoque suscepturam, regni eam nomine et honore sublimari permisisset, primum regem traduntur habuisse Meroveum, ob cujus potentia facta, et mirificos triumphos, intermisso Sicambrorum vocabulo, Merovingi dicti sunt, sicuti et ab Romanis, quorum jugum de suis excusserant cervicibus, lingua Attica Franci, id est ferores, vocati sunt. Meroveus igitur de medio factus, successorem reliquit filium, Childericum nomine, qui de Basina Turingorum regina genuit Hludogvicum. Hic Hludogvicus rex post patrem, cum belligerator acerrimus et alicui parcere nescius regni fastigio potiretur, praeunte Dei larga bonitate, a beato Remigio, Remorum archipraesule, divina legis jura suscepit, et ab eodem baptizatus pontifice, adorare quod incenderat et incendere quod adoraverat salubriter est institutus. At cum ipse rex devote audiens haec devotius observasset, tantus eum divinae potestatis deinceps favor consecutus est, ut qui ante aliquoties victor exstiterat, tunc victoriosissimus redderetur, et suscepti regni terminos magnifice dilataret, cum divinae pietati non sufficeret ejus gladio infideles tradere, sed etiam suae majestatis miracula adversus illius inimicos placeret exerere. Denique cum ipse rex, superato penes Pictavum civitatem Alarico, rege Gothorum, deliberasset in revertendo illas urbes capere, quae sibi contrariae persistebant, Equolismae muri civitatis, quam oppugnare volebat, in conspectu ejus divinitus corruerunt. Sed cum omnibus hostibus praestantior Dei dono haberetur, XXX annis regno perfunctus, obiit apud Parisium urbem regiam, ibidemque sepultus est. Quo, ut creditur, superis sociato, filiorum ejus major natus Clotharius quinquaginta ferme et uno annis caeteris obeuntibus, regnum fortissime rexit.*

Ce simple exemple montre bien qu’Hariulf est capable d’alterner des informations tirées de sources différentes mais aussi d’alterner ces informations et les éléments qu’il rédige par lui-même, indépendamment de toute source écrite ou orale.

#### **IV. Dans quelle mesure Hariulf est-il un historien ?**

##### ***A. Les aspects par lesquels Hariulf s’apparente aux historiens d’aujourd’hui***

Étant donné qu’il a raconté l’histoire de son abbaye de façon chronologique, Hariulf peut de prime abord être qualifié d’historien. Cependant, le « métier d’historien<sup>164</sup> » était évidemment différent au Moyen Âge de ce qu’il est aujourd’hui. C’est pour cette raison que nous souhaitons, dans cette dernière partie, nous pencher sur la méthode historique d’Hariulf. Pour commencer, nous allons présenter les aspects par lesquels il s’apparente aux historiens contemporains. En vérité, nous n’en avons relevé que trois : Hariulf fait parfois preuve d’une certaine honnêteté intellectuelle, il prend parfois ses distances vis-à-vis de ses sources et il fait parfois le parallèle entre l’époque de son récit et sa propre époque.

On peut dire qu’Hariulf fait parfois preuve d’une certaine honnêteté intellectuelle dans la mesure où il lui arrive d’informer le lecteur quand il ne sait pas ou quand les sources font défaut<sup>165</sup>. C’est le cas dans le chapitre XXVI du livre I :

*Après que, décédé, il [Ocioald, le successeur de Riquier] eut été affranchi de notre mortalité, nous ne voyons pas clairement qui il eut aussitôt après comme successeur à son ministère<sup>166</sup>.*

On trouve un exemple similaire dans le chapitre XX du livre III :

---

<sup>164</sup> B. Guenée (dir.), *Le métier d’historien au Moyen Âge*.

<sup>165</sup> Toutefois, nous verrons plus loin qu’Hariulf peut également essayer, dans ce cas de figure, de compenser son ignorance.

<sup>166</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 42 : *Postquam vero debito nostrae mortalitatis absolutus est, lucidum nobis non est quem statim ministerii habuerit successorem.*

*De ces temps, aucune source n'offre d'éléments sûrs au sujet de ceux qui furent à la tête de ce saint lieu à la suite du vénérable Carloman. Cependant, Herbert et Hedenoldus, hommes tous deux éminents, furent abbés de notre lieu à cette époque ; mais aussi Hugues et Gérard, hommes d'une grande sainteté ; aucun document ancien ne nous apprend combien de temps ils en ont exercé le gouvernement ni comment, au terme de cette vie, ils sont allés au ciel<sup>167</sup>.*

Par ailleurs, on peut dire qu'Hariulf prend parfois ses distances vis-à-vis de ses sources car, dans le chapitre XVII du livre I, nous le voyons afficher une certaine méfiance à l'égard des miracles de Riquier racontés par les fidèles :

*Mais nous ne souhaitons pas rapporter tous les miracles du saint de Dieu [Riquier] que relatent les paroles des fidèles. Par conséquent, venons-en aux faits plus assurés que l'action avisée des anciens a insérés dans sa Vie pour qu'ils soient imités selon un conseil plus élevé [...] <sup>168</sup>.*

Cette prudence montre qu'Hariulf assimile les récits des fidèles à des histoires populaires sans grande valeur<sup>169</sup> alors même qu'ils contribuent à valoriser Riquier. Pourtant, il n'affiche pas la même prévention lorsque la source de ce genre de miracles est ecclésiastique. On voit donc bien qu'Hariulf, comme tous les hommes d'Église de l'époque, se considère supérieur aux laïcs. Puisque nous évoquons les sources et les traditions orales<sup>170</sup>, il n'est pas inutile de dire un mot des termes employés par Hariulf pour les annoncer. Comme le montrent les quelques exemples suivants, ces termes dérivent le plus souvent des verbes *dicere* et *ferre* : *dicatur* (livre I, chapitre XXV, p. 41) ; *quem ferunt [...] fertur* (livre I, chapitre XXVI, p. 42) ; *dicitur* (livre I, chapitre XXVI, p. 44) ; *quem ferunt* (livre III, chapitre IV, p. 98) ; *dicitur* (livre III, chapitre V, p. 100) ; *asseveratur* (livre III, chapitre V, p. 101 et 102) ;

---

<sup>167</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 140 : *His sane temporibus, qui post venerabilem Karlomannum huic sancto loco praefuerint, nulla certa intimat narratio. Fuerunt tamen penes haec temporibus nostri loci abbates Herebertus atque Hedenoldus, egregii aequae viri ; sed et Hugo atque Girardus magnae sanctitatis viri ; qui quantum temporis in regimine protraxerint quibusve terminis hujus vitae auram excesserint, nullis antiquorum docemur monumentis.*

<sup>168</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 29 : *Verum nos non omnes fidelium relatas eloquiis sancti Dei virtutes referre suscepimus. Proinde ad certiora veniamus, quae sagax priscorum industria altiori consilio imitanda vitae ejus libello inseruit [...].*

<sup>169</sup> À ce sujet, voir B. Guenée, *Histoire et culture historique*, p. 82-83.

<sup>170</sup> À ce sujet, voir J. Vansina, *Oral Tradition as History* ; M. Richter, *The Oral Tradition in the Early Middle Ages* ; P. Ruyffelaere, « Les *historiae foundationum monasteriorum* et leurs sources orales au XII<sup>e</sup> siècle », p. 223-247.



*Dicitur* (livre III, chapitre XX, p. 143) ; *ut quidam dicunt* (livre III, chapitre XXVIII, p. 163) ; *Fertur* (livre III, chapitre XXVIII, p. 164) ; *quem temerarium fama ferebat [...] ut dicebant* (livre IV, chapitre XXVII, p. 251).

Enfin, Hariulf fait à plusieurs reprises le parallèle entre l’époque de son récit et sa propre époque. Le plus souvent, il attire l’attention du lecteur sur le fait que tel ou tel élément est toujours présent au moment où il écrit. C’est un moyen pour lui de faire le lien entre le passé et le présent et donc de mettre en évidence la continuité de l’histoire de l’abbaye de Saint-Riquier. En voici quelques exemples :

*Ayant auparavant confessé ses mauvaises actions et reçu l’absolution, il [Dagobert] lui confia également [à Riquier] un territoire situé dans le Ponthieu et appelé Campania où se trouvent trois domaines qui, à partir de ce jour, ont servi au saint homme et qui, après son décès, ont servi jusqu’à aujourd’hui au monastère de Centule : le premier s’appelle Altvillaris, le deuxième Rebellismons et le troisième Valerias (livre I, chapitre VI)<sup>171</sup>.*

*On voit encore aujourd’hui, dans le pavement du chœur, une mosaïque en marbre si belle et si nette que quiconque la regarde assure qu’il s’agit d’une œuvre sans pareille (livre II, chapitre VII)<sup>172</sup>.*

*[...] il [l’abbé Ingelardus] reçut le corps saint [celui de Manguille] et le restitua avec des louanges à l’église du très saint Riquier [...] il y est conservé jusqu’à maintenant (livre III, chapitre XXIX)<sup>173</sup>.*

*La fermeté de son caractère [l’abbé Enguerrand] nous apporta beaucoup et fit que, de son temps, rien ne fut volé à notre lieu. Nous en parlons car, étant donné que les bienfaiteurs font défaut de nos jours, il semblerait que les choses aient bien tourné*

---

<sup>171</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 31 : *Delegavit autem ei, prius facinorum suorum confessione praemissa et absolutione percepta, territorium quoddam in pago Pontivo, quod dicitur Campania, ubi habentur villae tres, ex ea die sancto viro, et post ejus transitum Centulo coenobio hodieque servientes : quarum prima vocatur Altvillaris, secunda Rebellismons, tertia Valerias.*

<sup>172</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 55 : *Videtur usque hodie in pavimento chori tam pulchra et tam distincta marmoris operatio, ut quicumque illud inspicit, incomparabile opus asseveret.*

<sup>173</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 168 : *[...] corpus sanctum accepit, et ecclesiae sanctissimi Richarii cum laudibus restituit [...] quod etiam usque ibidem servatur.*

*pour nous si nous n'avions pas à souffrir des voleurs les plus acharnés (livre IV, chapitre VI)<sup>174</sup>.*

### ***B. Les sujets plus ou moins délaissés par Hariulf***

Dans la seconde partie de ce chapitre, nous avons énuméré les quatre cas de figure dans lesquels Hariulf déclare qu'il n'évoquera pas (ou pas davantage) tel ou tel sujet lié à l'histoire de son abbaye. Ici, nous souhaitons tout d'abord évoquer le fait qu'il ne parle pas beaucoup du contexte historique général et en particulier de l'histoire des Francs. Hariulf ne consacre ainsi que quelques chapitres à cette dernière, notamment les trois premiers du livre I de sa chronique<sup>175</sup>. Voici sa justification au tout début du chapitre I :

*Sous l'impulsion de Dieu, sur le point d'exposer les Gestes de l'église de Centule, j'estime très digne, puisque cette même église a souvent été enrichie par les libéralités des rois des Francs, de présenter leurs autres réalisations car, en vérité, il est juste de rappeler l'ancienneté de ce royaume où rien n'a été enlevé à notre mère l'Église mais où beaucoup au contraire lui a été donné<sup>176</sup>.*

Cette justification est bien sûr recevable mais il nous semble qu'Hariulf a aussi et surtout voulu commencer sa chronique en situant rapidement le contexte historique général dans lequel s'inscrit l'histoire de l'abbaye de Saint-Riquier. Ainsi, avant de raconter la biographie de Riquier (en s'appuyant sur sa Vie réécrite par Alcuin), il remonte aux origines prétendument troyennes des Francs<sup>177</sup> et résume leur histoire jusqu'au règne de Dagobert, décédé en 639, dont Riquier a selon lui été contemporain. Au passage, il évoque notamment Mérovée, Childéric, Clovis, Clotaire, Sigebert et Brunehaut, Childebart II, Théodebert II et

---

<sup>174</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 189 : *Haec ejus animi fortitudo plurimum contulit, et ut suo tempore nihil loco raperetur, obtinuit. Quod nos ideo sic dicimus, quia cum nostro aevo desint largitores, bene nobis res agi videretur, si non pateremur infestissimos praedatores.*

<sup>175</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 6-11.

<sup>176</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 6 : *Actore Deo, gesta Centulensis ecclesiae descripturus, dignissimum censeo, quoniam haec eadem ecclesia largitionibus regum Francorum multoties aucta est, ut de eorum factis alia hic exprimam, quia revera justum est ut illius provectum regni commemorem quo matri ecclesiae nihil demptum, sed multum collatum est.*

<sup>177</sup> Adémar de Chabannes (vers 1025-1030) remonte également aux origines prétendument troyennes des Francs mais, à la différence d'Hariulf, il consacre davantage de temps à raconter les événements anciens (Adémar de Chabannes, *Chronique*, trad. Y. Chauvin et G. Pon, p. 46-47 ; R. Landes, *Relics, Apocalypse, and the Deceits of History*, p. 140).

Thierry II, Clotaire II et Dagobert. Pour ce faire, Hariulf utilise le *Liber Historiae Francorum*, le premier livre des miracles de Benoît, la Vie de Colomban, les *Gesta Dagoberti* et le prologue court de la loi salique<sup>178</sup>. Dans le chapitre XXV du livre I, après une vingtaine de chapitres consacrés à la biographie de Riquier, Hariulf reprend son récit synthétique de l’histoire des Francs<sup>179</sup>. Plus précisément, il repart du règne de Dagobert et va jusqu’à celui de Thierry III, décédé en 691. C’est une façon pour lui d’introduire le chapitre XXVI dans lequel il parle des cinq abbés qui succédèrent selon lui à Riquier jusqu’à fin du VIII<sup>e</sup> siècle. Au passage, Hariulf évoque notamment Clovis II et Bathilde, Grimoald, Clotaire III, Childéric II et Thierry III, Ébroïn et Léger d’Autun. Dans ce chapitre, il utilise le *Liber Historiae Francorum* et la Passion de Léger d’Autun par Ursin de Ligugé.

Dans le chapitre I du livre II, Hariulf poursuit sa mise en contexte de l’histoire de l’abbaye de Saint-Riquier<sup>180</sup>. Cependant, étant donné que le livre II est consacré à Angilbert, il s’intéresse désormais aux Pippinides et aux Carolingiens et non plus aux Mérovingiens :

[...] *que, d’une façon étonnante, ils [Pépin le Bref et ses fils Charles et Carloman] l’aimaient [Angilbert] comme s’il était le fruit de leurs entrailles et que, alors que les autres s’efforçaient de plaire aux rois, c’était à l’inverse ces derniers qui s’efforçaient de lui plaire du fait de leur affection pour lui. C’est pourquoi nous pensons faire honneur à ce livre en rapportant brièvement la généalogie de ces rois*<sup>181</sup>.

Utilisant la *Domus carolingicae genealogia* et le premier livre des miracles de Benoît, Hariulf remonte à Clotaire dont descendraient, par l’intermédiaire de sa fille Blithilde, les Pippinides et donc les Carolingiens. Dans ce chapitre, il évoque notamment Arnoald, Arnoul de Metz<sup>182</sup>, Anségisel, Pépin de Herstal, Charles Martel, Pépin le Bref et son frère Carloman. Peu après, dans le chapitre VI du livre II<sup>183</sup>, Hariulf utilise le premier livre des miracles de Benoît au sujet de Pépin le Bref et de son frère Carloman et la *Revelatio ostensa papae*

<sup>178</sup> Au sujet de la pratique de la compilation historique, voir B. Guenée, « En guise d’introduction », p. 9-11 et 13 ; Id., *Histoire et culture historique*, p. 212.

<sup>179</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 39-41.

<sup>180</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 47-49.

<sup>181</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 47 : [...] *ut miro modo visceraliter illum diligenter, et, verso modo, reges quibus ab aliis placere studetur, huic prae affectu dilectionis placere studeant. Inde autem hunc arbitramur honestari libellum, si et horum quoque regum genealogiam breviter annotemus.*

<sup>182</sup> Au sujet des liens unissant les Carolingiens à la ville de Metz, voir O. G. Oexle, « Die Karolinger und die Stadt des heiligen Arnulf », p. 250-364 ; M. Gaillard, *Le souvenir des Carolingiens à Metz au Moyen Âge*.

<sup>183</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 50-51.

*Stephano* au sujet du sacre de Pépin le Bref et de ses fils Charles et Carloman par le pape Étienne II en 754. Il s'arrête en 771, lorsque Charlemagne devint le seul roi des Francs.

Hariulf ne s'intéresse à nouveau au contexte historique général que dans le chapitre V du livre III<sup>184</sup>. Il utilise la *Domus carolingicae genealogia*, la *Francorum regum historia* et l'*Histoire des fils de Louis le Pieux* de Nithard au sujet des quatre fils de Louis le Pieux, de la bataille de Fontenoy-en-Puisaye (841) et de la trêve entre Lothaire, Louis et Charles devant prendre fin le jour des nones de novembre 842. Dans le chapitre VI<sup>185</sup>, Hariulf s'appuie à nouveau sur la *Francorum regum historia* pour évoquer cette fois-ci les conséquences territoriales du traité de Verdun (843). Dans les deux cas, il y a un lien avec Saint-Riquier puisque, dans le premier cas, c'est pour introduire la translation du corps d'Angilbert le jour des nones de novembre 842 tandis que, dans le second cas, c'est pour introduire le diplôme du roi Lothaire de 974 transformé par Hariulf en diplôme de l'empereur Lothaire de 843. De même, c'est afin de mettre en contexte les reliques acquises par le moine et cōtre Odulfus entre 865 et 867 qu'Hariulf évoque dans le chapitre XII<sup>186</sup>, toujours à l'aide de la *Francorum regum historia*, Louis le Germanique et le partage de son royaume entre ses trois fils en 865. Dans le chapitre XX<sup>187</sup>, Hariulf met une dernière fois à contribution la *Francorum regum historia* : il en tire le récit de la fin du règne de Charles le Chauve (875-877), qui a pour but de rendre hommage à ce souverain qui a donné pas moins de sept diplômes à l'abbaye de Saint-Riquier<sup>188</sup>, et l'évocation de ses successeurs Louis le Bègue, Louis III (qui battit les Vikings à Saucourt-en-Vimeu en août 881), Carloman II et Charles le Gros (jusqu'en 885), qui a pour but de mettre en contexte l'attaque de l'abbaye par les Vikings en février 881.

Enfin, il y a très peu de références au contexte historique général dans le livre IV de la chronique d'Hariulf. On trouve ainsi, dans le chapitre XXII, une allusion à la période de régence qui suivit la mort d'Henri I<sup>er</sup> en 1060 :

*Sur ces entrefaites, Henri, roi des Francs, étant décédé au bout de vingt-huit ans de règne, Philippe qui, encore enfant, avait déjà été porté par son père au faite de la*

---

<sup>184</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 100-102.

<sup>185</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 103-104.

<sup>186</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 121-122.

<sup>187</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 139-141 et 143-144.

<sup>188</sup> Charles le Chauve s'est également montré généreux envers Saint-Martin de Tours, Saint-Denis et Saint-Germain d'Auxerre (N. Deflou-Leca, *Saint-Germain d'Auxerre et ses dépendances*, p. 77 et 146-148).

*dignité royale mais n’était pas encore en mesure de régner, fut confié avec le royaume à la garde de Baudouin [Baudouin V], comte de Flandre*<sup>189</sup>.

Cette allusion permet à Hariulf d’introduire l’acte de l’abbé Gervin de 1062/1063 (c’est-à-dire pendant la période de régence) qu’il recopie peu après. La seule autre référence au contexte historique général figure dans le chapitre XXIII : avant de raconter le voyage fait en Angleterre par Gervin en février 1068, Hariulf nous donne sa version de l’avènement de Guillaume le Conquérant comme roi d’Angleterre en 1066 :

*Après le décès du roi Édouard [le Confesseur], un certain comte Harold s’empara du royaume en dépit du droit et de la foi du serment qu’il avait prêté audit roi et par lequel il promettait de céder le royaume, sans faire de difficultés, au petit-neveu de celui-ci, nommé Edgar Ætheling. Et comme il possédait injustement le pouvoir et les insignes royaux, ayant chassé Edgar Ætheling, le petit-neveu d’Édouard, Dieu très-haut et tout-puissant, sous le commandement duquel se tiennent les royaumes terrestres et qui les donne à qui il veut, ayant fait apparaître un présage merveilleux dans le ciel [la comète de Halley<sup>190</sup>], statua que Guillaume, duc des Normands, devienne roi des Anglais ; et cela fut prouvé par le succès de l’entreprise car c’était ce que Guillaume désirait vraiment, selon l’ordre de Dieu. Mais puisque le souvenir de ces événements est récent, laissons-les de côté et poursuivons plutôt le récit de ce qui nous regarde*<sup>191</sup>.

À propos de cette version qu’Hariulf est apparemment le seul à donner (et dont nous ne connaissons pas la (les) source(s) éventuelle(s)), il faut signaler que Catherine Morton et

---

<sup>189</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 234-235 : *Interea mortuo rege Francorum Henrico, post annos sui regni XXVIII, Philippus adhuc puer regiae dignitatis culmine jam suscepto a patre, regendi posse et scire nondum habens, Balduino, Flandrensium comiti, custodiendus cum regno traditur.*

<sup>190</sup> La comète de Halley est représentée sur la Tapisserie de Bayeux. Au sujet de cette dernière, voir P. Bouet et F. Neveux, *La Tapisserie de Bayeux*.

<sup>191</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 241 : *Postquam autem mortuus est rex Ethguardus, Herioldus quidam comes regnum sibi accepit contra fas, et contra fidem sacramenti quod praedicto regi juraverat, spondens quod pronepoti ipsius regis, nomine Elfgaro, regnum cederet absque ullo impedimento. At cum regni potestate et fascibus injuste uteretur, expulso Ethguardi pronepote Elfgaro, summus et super omnia potens Deus, in cujus jussu constant regna terrarum et qui donat ei cui vult, signo mirabili e caelo ostenso, destinavit Guillelmum ducem Northmannorum Anglorum regem fieri et quia veraciter Dei nutu idipsum Guillelmus appetebat, rei prosperitate probatum est. Sed quia illius gestorum recens habetur memoria, nos ea seponentes nostra potius exsequamur.*

Hope Muntz y voient une « astonishing story<sup>192</sup> » tandis que, selon Ferdinand Lot, le serment qu'Harold aurait prêté à Édouard le Confesseur est imaginaire<sup>193</sup>. De plus, élément qui n'a encore jamais été remarqué, le nom d'Elfgarus, censé désigner Edgar Ætheling<sup>194</sup>, le petit-neveu d'Édouard le Confesseur, ressemble plutôt à celui du comte Ælfgar de Mercie, décédé en 1062 au plus tôt, dont la fille Édith épousa Harold entre 1063 et 1066<sup>195</sup>.

En définitive, que faut-il retenir de ces différents passages relatifs au contexte historique général ? On constate qu'ils ont pour fonction de situer certains événements de l'histoire de l'abbaye de Saint-Riquier dans l'histoire plus large du royaume des Francs<sup>196</sup>. Néanmoins, ces passages concernent surtout les premiers siècles de l'histoire de l'abbaye (jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle inclus) et disparaissent pratiquement pour les X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. Cela s'explique sans doute par le fait qu'Hariulf manque de sources au sujet du X<sup>e</sup> siècle et que le XI<sup>e</sup> siècle est une période trop contemporaine à ses yeux pour devoir être contextualisée.

Par ailleurs, Hariulf ne s'intéresse pas particulièrement au contexte régional, c'est-à-dire à l'histoire du Ponthieu<sup>197</sup>. Certes, il parle à plusieurs reprises des comtes de Ponthieu, revenant notamment sur leurs origines, mais il ne raconte pas en détail leurs réalisations car seules l'intéressent leurs relations avec l'abbaye de Saint-Riquier. Hariulf n'évoque pas davantage le contexte économique et social dans lequel s'inscrit l'abbaye<sup>198</sup>. Il a beau broser un portrait enchanteur du Ponthieu et de ses habitants dans le chapitre V du livre I, il n'est question du peuple que dans les récits de miracles où les fidèles, guéris le plus souvent par l'intercession de Riquier, ne servent toutefois que de faire-valoir. Sur le plan religieux, nous avons expliqué pourquoi Hariulf fait rarement référence à l'évêque d'Amiens, et en général de façon négative. De même, il n'y a pratiquement aucune allusion à des abbayes voisines comme Saint-Valery ou Corbie, peut-être car elles sont pour lui des rivales de Saint-Riquier. En fait, bon nombre de ces silences nous paraissent liés au fait qu'Hariulf cherche avant tout, à travers sa chronique, à réunir tous les éléments utiles relatifs à l'histoire de son abbaye.

---

<sup>192</sup> Guy d'Amiens, *The Carmen de Hastingae Proelio of Guy Bishop of Amiens*, éd. et trad. angl. C. Morton et H. Muntz, p. 56-57, note 5, et p. 58-59, note 4.

<sup>193</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 241, note 3. Il y a peut-être une confusion avec le serment qu'Harold aurait prêté à Guillaume le Conquérant (et qui est représenté sur la Tapisserie de Bayeux).

<sup>194</sup> Au sujet d'Edgar Ætheling, voir N. Hooper, « Edgar the Ætheling », p. 197-214.

<sup>195</sup> À ce sujet, voir S. Baxter, *The Earls of Mercia*, p. 43-48 et 299-300.

<sup>196</sup> H. Wolter est du même avis puisqu'il considère que l'histoire politique est « développée seulement en fonction de l'histoire abbatiale » (« La Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier témoin de l'humanisme bénédictin », p. 81).

<sup>197</sup> À ce sujet, voir G. Bacquet, *Le Ponthieu* ; R. T. McDonald, *The Countship of Ponthieu to 1100*.

<sup>198</sup> À ce sujet, voir B. Guinée, *Histoire et culture historique*, p. 51 et 152.

En d’autres termes, l’horizon historique et géographique d’Hariulf est limité par celui de l’abbaye de Saint-Riquier, ce qui explique que cet horizon soit plus restreint que celui d’auteurs plus ou moins contemporains comme Adémar de Chabannes<sup>199</sup>, Raoul Glaber<sup>200</sup>, Hugues de Flavigny<sup>201</sup> ou encore Orderic Vital<sup>202</sup>. Hariulf n’est donc pas un véritable chroniqueur historique et encore moins un chroniqueur universel<sup>203</sup>. Au contraire, il se rapproche de l’auteur du cartulaire-chronique du prieuré Saint-Georges d’Hesdin (dans les années 1180 au plus tôt) à qui ne parvient qu’un écho assourdi des événements politiques ou militaires<sup>204</sup>.

### ***C. Les aspects par lesquels Hariulf se distingue des historiens d’aujourd’hui***

Pour terminer cette analyse de la méthode historique d’Hariulf, il nous reste à étudier les aspects par lesquels il se distingue des historiens contemporains. Nous en avons relevé cinq : il ne cite pas souvent ses sources, il peut inventer pour compenser son ignorance, il émet des jugements de valeur, il se comporte parfois autant en hagiographe qu’en historien et il commet un certain nombre d’erreurs de datation.

Le plus souvent, Hariulf ne cite pas ses sources ou alors il les cite de façon plus ou moins vague<sup>205</sup>, comme le montrent les quelques exemples suivants : [...] *comme nous l’apprenons dans les récits des anciens* [le *Liber Historiae Francorum*] [...] <sup>206</sup> (livre I, chapitre I) ; [...] *non par nos paroles mais par celles du seigneur Albin* [la Vie de Riquier réécrite par Alcuin] <sup>207</sup> (livre I, chapitre III) ; [...] *ce n’est pas notre discours mais un ouvrage du seigneur Angilbert lui-même* [le *De perfectione Centulensis ecclesiae* qui constitue la première partie du *Libellus* d’Angilbert] [...] <sup>208</sup> (livre II, chapitre VI) ; [...] *dans le livre des miracles du bienheureux père Riquier* [le premier des deux livres de miracles de Riquier du

<sup>199</sup> Adémar de Chabannes, *Chronique*, trad. Y. Chauvin et G. Pon, p. 24-25, 35-36 et 38-43.

<sup>200</sup> Raoul Glaber, *Histoires*, éd. et trad. M. Arnoux, p. 17 et 21-28.

<sup>201</sup> P. Healy, *The Chronicle of Hugh of Flavigny*, p. 215.

<sup>202</sup> M. Chibnall, *The World of Orderic Vitalis*.

<sup>203</sup> À ce sujet, voir B. Guinée, *Histoire et culture historique*, p. 20-21 ; J. Leclercq, *L’amour des lettres et le désir de Dieu*, p. 151.

<sup>204</sup> *Cartulaire-chronique du prieuré Saint-Georges d’Hesdin*, éd. R. Fossier, p. 24.

<sup>205</sup> À ce sujet, voir B. Guinée, *Histoire et culture historique*, p. 115-116 et 118 ; P.-A. Sigal, « Le travail des hagiographes aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », p. 156.

<sup>206</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 6 : [...] *ut ex priscorum docemur historiis* [...].

<sup>207</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 10 : [...] *non nostris sed domini Albini dictis*.

<sup>208</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 53 : [...] *non noster sermo, sed ipsius domini Angilberti scriptura* [...].

IX<sup>e</sup> siècle] [...] <sup>209</sup> (livre III, chapitre I) ; *Les histoires des Francs, à savoir celles qui racontent les événements de cette époque [l’Histoire des fils de Louis le Pieux de Nithard], apportent la preuve de la véracité de ce fait* <sup>210</sup> (livre III, chapitre V) ; [...] *d’autant plus qu’il se trouve que la vie illustre de celui-ci [l’abbé Enguerrand] a été mise par écrit par un frère avant notre époque [la Vie d’Enguerrand rédigée par un autre moine de Saint-Riquier]* <sup>211</sup> (livre III, chapitre XXXII) ; [...] *un livre au sujet des faits mémorables de notre lieu saint [le manuscrit de Gorze] [...]*  <sup>212</sup> (livre IV, chapitre XVII).

S’il arrive qu’Hariulf informe le lecteur quand il ne sait pas ou quand les sources font défaut, il peut également compenser son ignorance en rédigeant des phrases très générales, voire en inventant <sup>213</sup>. C’est par exemple le cas pour Symphorien, un des abbés situés entre Riquier et Angilbert, sur lequel il ne sait pourtant rien (livre I, chapitre XXVI) :

*Aldric ayant été mis en lumière, Symphorien fut à la tête du monastère de Centule. C’était un homme bon, chaste, craignant Dieu, se tenant éloigné des pécheurs et qui parvint plus haut au ciel grâce à la pureté de son esprit* <sup>214</sup>.

Le cas de l’abbé Carloman, fils de Charles le Chauve, est lui aussi digne d’intérêt. La seule source dont Hariulf dispose à son sujet est le diplôme par lequel Charles le Chauve donne à l’abbaye de Saint-Riquier, à la demande de Carloman, le 15 janvier 870, à Aix-la-Chapelle, le domaine de Drucat <sup>215</sup> ainsi que des biens situés dans plusieurs autres domaines <sup>216</sup>. C’est pourtant suffisant pour qu’Hariulf fasse de Carloman un abbé parfait <sup>217</sup> (livre III, chapitre XIX) :

---

<sup>209</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 82 : [...] *in libro miraculorum beati Patris Richarii* [...].

<sup>210</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 101 : *Huic certae rei testimonium ferunt Francorum Historiae, eae scilicet quae illius temporis facta commendant.*

<sup>211</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 176 : [...] *maxime cum ejus illustris vita ante hoc tempus a quodam fratre exarata inveniatur.*

<sup>212</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 219 : [...] *codicem de gestis hujus sancti loci* [...].

<sup>213</sup> À ce sujet, voir J. Leclercq, *L’amour des lettres et le désir de Dieu*, p. 153-154.

<sup>214</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 44 : *Aldrico quoque de medio facto, Centulo monasterio praefuit Symphorianus, vir bonus, castus, Deum timens, segregans se a peccatoribus, et excelsior caelo mentis puritate effectus.*

<sup>215</sup> Dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1.

<sup>216</sup> *Recueil des actes de Charles II le Chauve*, éd. A. Giry et alii, tome 2, n° 333, p. 236-238. Hariulf a recopié ce diplôme dans le chapitre XIX du livre III de sa chronique (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 135-139).

<sup>217</sup> Nous avons vu dans notre chapitre 6 que ce n’était en fait pas le cas.



*Celui-ci, à partir du moment où il reçut l’ordre saint, brilla toujours en toute humilité, à tel point que sa très grande et excellente générosité ne conçut en lui aucun défaut de l’esprit mais que ce pasteur magnifique fut choisi en raison de son origine noble et de sa vertu puisqu’il avait obtenu pour lui cette dignité du fait de son éclat. Et que personne ne juge indigne que nous disions que le fils du roi fut notre abbé dans la mesure où, à cette époque, l’abbaye de Saint-Riquier surpassait la dignité épiscopale par l’abondance de toutes choses, l’intégrité de sa domination et assurément par les services de ses vassaux. Après avoir été établi comme abbé, il lui plut de se rendre auprès de son père Charles et de lui demander d’augmenter les biens de saint Riquier par amour pour lui. Le très doux fils va donc à la cour de son cher père et lui fait part de ce qui occupe son esprit. Le père embrasse son fils, écoute ses désirs et, contrairement à l’usage du pouvoir séculier, manifeste sa joie de voir son fils moine et abbé, lui qui, assurément, aurait facilement pu être honoré par les insignes d’un duché ou d’un royaume. Charles manifeste sa joie que son fils ait méprisé les choses périssables et le fils se réjouit de ce que son père se soucie de son mode de vie en ne s’y opposant pas mais plutôt en le favorisant<sup>218</sup>.*

Troisième aspect par lequel il se distingue des historiens contemporains, Hariulf émet de nombreux jugements de valeur, tantôt positifs, tantôt négatifs. Ainsi, dans le chapitre III du livre I, il assimile Brunehaut à une *autre Jézabel* et dit qu’elle est morte misérablement, *comme il était juste*<sup>219</sup>. Il est également très critique, dans le chapitre XXV du livre I, au sujet de l’évêque Didon de Poitiers qui aida Grimoald dans sa tentative d’usurpation en 656 : [...] *par l’intermédiaire de Didon, que je n’appelle pas évêque mais profanateur* [du siège

---

<sup>218</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 136 : *Qui, ab eo tempore quo sanctum suscepit ordinem, omni humilitate semper itatenus fulsit, ut ipsa summa et excellens generositas nullam in eo conciperet mentis ignobilitatem, sed sicut genere, ita et virtute magnificus pastor eligeretur ; quippe qui suo splendore ad se traxerat dignitatem. Nemo autem indignum putet quod dicimus regis filium nostrum fuisse abbatem, quoniam tunc temporis sancti Richarii abbatia omnium rerum affluentia, et ipsius dominationis elegancia, et certe militarium virorum servitiis cujuspiam episcopi praecebat dignitatem. Postquam vero is abbas statutus est, placuit ei genitorem Karolum adire, et, ut pro sui amore sancti Richarii bona augeret, rogare. Vadit itaque dulcissimus filius ad chari curiam genitoris, et quid animi habeat confitetur. Pater amplectitur filium, percipit vota, et, contra saecularis potentiae consuetudinem, exultat se videre filium monachum et abbatem, qui certe facile potuisset ducatus vel regni infulis decorari. Exultat Karolus de filio quod caduca contempserit ; laetatur et filius quod patrem suo proposito non adversantem, quin immo faventem attendit.*

<sup>219</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 11 : *altera Jesabel [...] ut dignum erat.* Hariulf a sans doute repris cette comparaison de la Vie de Colomban (Jonas de Bobbio, *Vitae Columbani abbatis discipulorumque eius*, éd. B. Krusch, c. 18, p. 187 ; Id., *Vie de saint Colomban et de ses disciples*, trad. A. de Vogüé, p. 135). Au sujet de la légende noire de Brunehaut, voir J. L. Nelson, « Queens as Jezebels », p. 1-48 ; B. Dumézil, *La reine Brunehaut*, p. 398-401.

épiscopal] de Poitiers, [...]»<sup>220</sup>. Dans le même chapitre, on voit également qu’Hariulf n’appréciait pas Ébroïn qui fit mutiler puis assassiner Léger d’Autun peu après 677 :

*Apprenant cela [le fait que Thierry III est devenu roi à la suite de l’assassinat de Childéric II en 675], le très mauvais Ébroïn, ce vrai simulateur et faux moine, abandonna son monastère [Luxeuil], rejetant son habit et, rétabli par ce même roi [Thierry III] dans ses fonctions de maire du palais [de Neustrie], il infligea de nombreux maux à ceux qui s’étaient autrefois opposés à son projet lors de l’élection du roi [à la mort de Clotaire III, en 673, Ébroïn avait échoué à imposer Thierry III face à Childéric II]. Parmi toutes les œuvres criminelles de sa cruauté très inhumaine se détache le fait absolument exécrationnel qu’il a infligé au très vénérable évêque Léger [d’Autun] une variété d’outrages et de supplices telle que l’on peut dire à bon droit qu’il a égalé et même dépassé, en lui causant toutes ces souffrances, la cruauté des princes païens d’autrefois»<sup>221</sup>.*

Dans le chapitre IX du livre IV, c’est au tour du chevalier Hucbertus, face auquel l’abbé Enguerrand eut apparemment fort à faire, d’être l’objet des critiques d’Hariulf :

*Mais l’exécrationnel Hucbertus, par les agissements duquel cet homme bienheureux [Enguerrand] a souffert de nombreux maux, périt par la suite avec toute sa lignée, selon le jugement du roi, car, en vérité, le persécuteur de l’homme bon ne devait pas achever sa vie par une mort paisible»<sup>222</sup>.*

On peut encore ajouter qu’Hariulf est évidemment loin de faire preuve de neutralité lorsqu’il dénonce sans ménagement les actions de Gervin II dans ce qu’il a ajouté à sa chronique en 1104/1105. Mais, à l’inverse, voici deux exemples dans lesquels Hariulf émet des jugements de valeur positifs :

---

<sup>220</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 39 : [...] *per Didonem, Pictavorum profanatorem, non dico episcopum, [...]*.

<sup>221</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 41 : *Quod cum audisset ille verus simulator et falsus monachus, nequissimus scilicet Ebroinus, monasterium deseruit, habitum abjecit, et, ab eodem rege major domus regiae restitutus, multa mala his qui dudum suo consilio in eligendo rege restiterant, inflixit. Inter omnia autem suae saevissimae crudelitatis nefanda opera, illud detestabilissimum comprobatur, quod reverendissimum pontificem Leodegarium tantis injuriis tamque multiformibus affecit suppliciiis, ut in ipsa poenarum argumentatione paganorum quondam principum saevitiam aequiparasse aut etiam superavisse jure dicatur.*

<sup>222</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 200 : *Sed et pestifer Hucbertus, cujus opere multa dura beatus hic homo passus est, iudicio regis postmodum cum omni sua stirpe interiit, quia revera boni viri persequitur, quieti non debuerat morte perfungi.*

*De ce fait, il peut être compris clairement par le lecteur avisé qu’il n’y avait alors dans cette région aucun homme plus puissant après le roi que lui [Riquier] qui a fait preuve d’une telle autorité pour délivrer les serviteurs de Dieu [Chaydocus et Fricorus] (livre I, chapitre VI)<sup>223</sup>.*

*[...] l’abbaye de Centule eut pour recteur un homme au nom éminent appelé Rodolphe, un homme impérial, orné au plus haut point tant de la philosophie divine que de la prudence séculière. Comme il était l’oncle du très glorieux roi Charles [Charles le Chauve] et que, cependant, ayant repoussé la gloire du siècle, il se consacrait noblement au Seigneur car il était d’une très grande noblesse, il fut élu abbé par les frères de Centule dont il partageait le mode de vie (livre III, chapitre IX)<sup>224</sup>.*

Ces commentaires positifs d’Hariulf peuvent parfois prendre la forme de simples incisives (en gras dans l’exemple suivant) : *Par conséquent Gervin, **cet homme dont on peut dire à bon droit qu’il est digne de regrets**, désirant, comme il a été dit, honorer plus dignement ce même saint [Angilbert] [...] (livre IV, chapitre XXXII)<sup>225</sup>.*

Nous ne développons pas davantage ces jugements de valeur positifs car ils constituent une transition idéale avec le quatrième aspect que nous souhaitons aborder ici, à savoir le fait qu’Hariulf se comporte parfois autant en hagiographe qu’en historien<sup>226</sup>. De nombreux historiens contemporains ont montré qu’il s’agit d’une pratique courante au Moyen Âge étant donné que l’histoire et l’hagiographie ne sont pas deux genres clairement distincts à l’époque<sup>227</sup>. Ainsi, parce que son objectif est de rassembler tous les éléments relatifs à

---

<sup>223</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 16 : *Quod ubi bonae spei Richarius adhuc laicus comperit, semetipsum pro servis Dei rebellanti plebi objicit, et ab ipsis ictibus violenter, ut fas erat, abstrahens nobilem, obsequiis intra domum inducit. Unde a sagaci lectore liquido potest comprehendere, neminem post regis dominium tunc in his partibus fuisse potentiorum, qui ad eruendos Dei servos tantam habuit auctoritatem.*

<sup>224</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 113 : [...] *abbatia Centulensis rectorem habuit egregium nomine virum, nomine Hruodulphum, virum imperialem, et tam divina philosophia quam saeculi prudentia ornatissimum. Qui cum esset avunculus gloriosissimi regis Karoli et tamen, sprete saeculi gloria, Domino ut nobilissimus nobiliter deserviret, a fratribus Centulensibus, quorum sodalis in proposito erat, abbas eligitur.*

<sup>225</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 264 : *Igitur Gervinus, **qui merito vir desideriorum dignus est dici**, cupiens, ut dictum est, eundem sanctum dignius honorare [...].*

<sup>226</sup> J. Hourlier, « La Spiritualité à Saint-Riquier d’après Hariulf », p. 18 ; P.-A. Sigal, « Histoire et hagiographie », p. 248-249.

<sup>227</sup> J. Leclercq, *L’amour des lettres et le désir de Dieu*, p. 154-155, 157 et 159 ; P.-A. Sigal, « Histoire et hagiographie », p. 238-240 ; F. Dolbeau, « Les hagiographes au travail », p. 52.

l'antiquité et à la noblesse de son abbaye<sup>228</sup>, Hariulf est d'une part amené, tout en racontant l'histoire de celle-ci, à valoriser Riquier et les autres saints<sup>229</sup>. D'autre part, il y a toujours une dimension historique plus ou moins développée lorsqu'il raconte la biographie de Riquier et des autres saints<sup>230</sup>. Autrement dit, la chronique d'Hariulf confirme le fait qu'il existe des points communs entre histoire et hagiographie, notamment sur le plan méthodologique, et ce d'autant plus que les auteurs d'œuvres historiques et d'œuvres hagiographiques sont souvent des moines, comme Hariulf : collecte et élaboration critique de la documentation (dont parfois des sources diplomatiques), utilisation d'un plan chronologique (parfois), récit présenté comme étant véridique ou encore volonté que celui-ci ne tombe pas dans l'oubli<sup>231</sup>. Enfin, dernier élément venant accroître la confusion entre histoire et hagiographie, il apparaît qu'Hariulf peut utiliser des sources hagiographiques pour en tirer des informations de nature historique<sup>232</sup> : par exemple, dans les chapitres I, II, III et XXV du livre I, consacrés au contexte historique général, il utilise le premier livre des miracles de Benoît, la Vie de Colomban et la Passion de Léger d'Autun par Ursin de Ligugé et en tire des informations sur l'histoire du royaume des Francs jusqu'à la fin du VII<sup>e</sup> siècle.

Les erreurs de datation commises par Hariulf constituent le cinquième et dernier aspect que l'on pourrait aujourd'hui lui reprocher :

- livre II, chapitre VI, p. 51 : Hariulf dit que le pape Étienne II sacra Pépin le Bref à Saint-Denis le jour de Noël 754 alors qu'il est dit dans la *Revelatio ostensa papae Stephano* qu'il le sacra le V des calendes d'août 754, c'est-à-dire le 28 juillet 754<sup>233</sup> : il se peut qu'il ait voulu faire un rapprochement avec le couronnement impérial de Charlemagne qui eut lieu le jour de Noël 800.
- livre II, chapitre VI, p. 51 : il ajoute que Pépin le Bref régna encore douze ans alors qu'il régna encore quatorze ans (jusqu'en 768).

---

<sup>228</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 2.

<sup>229</sup> Parmi ces autres saints figure Mauguille dont Hariulf a rédigé la Vie. D'autres auteurs considérés comme des historiens ont également rédigé des Vies de saints, par exemple Raoul Glaber (auteur d'une Vie de Guillaume de Volpiano), Hugues de Flavigny (auteur d'une Vie de Richard de Saint-Vanne) ou encore Orderic Vital (auteur d'une Vie d'Évrout d'Ouche).

<sup>230</sup> Comme le dit P.-A. Sigal, l'hagiographe est en effet « l'historien du culte rendu à un saint et surtout du pouvoir thaumaturgique attribué à celui-ci » (« Histoire et hagiographie », p. 257). Cependant, de façon générale, la chronique d'Hariulf doit selon lui être classée parmi les œuvres dans lesquelles l'histoire prime sur l'hagiographie (« Histoire et hagiographie », p. 246-247).

<sup>231</sup> P.-A. Sigal, « Histoire et hagiographie », p. 244-245, 248-249 et 255-256 ; F. Dolbeau, « Les hagiographes au travail », p. 50, 52-53 et 54.

<sup>232</sup> B. Guinée, *Histoire et culture historique*, p. 55.

<sup>233</sup> Hilduin de Saint-Denis, *The Passio S. Dionysii in Prose and Verse*, éd. et trad. angl. M. Lapidge, p. 858-861.

- livre II, chapitre XII, p. 79 : Hariulf dit que la dépouille d’Angilbert est restée à l’entrée de l’abbatiale pendant vingt-huit ans, c’est-à-dire jusque dans la vingt-sixième année du règne de Louis le Pieux : si la dépouille d’Angilbert est effectivement restée à cet endroit jusqu’en 842, Louis le Pieux était toutefois décédé deux ans plus tôt, après vingt-six ans de règne.
- livre III, chapitre VI, p. 103-106 : nous avons expliqué dans notre chapitre 6 qu’Hariulf a modifié la date du diplôme du roi Lothaire datant de 974 pour en faire un diplôme de l’empereur Lothaire datant de 843.
- livre III, chapitre XIII, p. 124-125 : nous avons de même expliqué qu’il pense que le diplôme de Louis III de 880 date de 867.
- livre IV, chapitre XXII, p. 234 : Hariulf dit qu’Henri I<sup>er</sup> est mort après vingt-huit ans de règne alors qu’il régna en fait vingt-neuf ans, de 1031 à 1060 (trente-trois ans si l’on remonte à son sacre par anticipation en 1027).

À ces erreurs, on peut en ajouter d’autres qui semblent toutefois résulter d’erreurs de copie commises par Hariulf. Par exemple, dans le chapitre II du livre I, il dit que Childebert II régna vingt-deux ans<sup>234</sup> alors qu’il est dit dans le premier livre des miracles de Benoît qu’il régna vingt-cinq ans<sup>235</sup>, or XXV, s’il est mal écrit, peut être confondu avec XXII. De même, dans le chapitre XXV du livre I, Hariulf dit que Clotaire III régna quatorze ans<sup>236</sup> alors qu’il est dit dans le *Liber Historiae Francorum* qu’il régna quatre ans<sup>237</sup>. Néanmoins, à sa décharge, au moins une erreur d’Hariulf est en fait imputable à la source qu’il utilise : parce que c’est ce qu’il a lu dans la *Franorum regum historia*<sup>238</sup>, il dit ainsi dans le chapitre XX du livre III que Charles le Chauve est décédé le III des nones d’octobre 877, c’est-à-dire le 5 octobre 877<sup>239</sup>, alors qu’il est en fait décédé le lendemain.

---

<sup>234</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 9.

<sup>235</sup> MGH, SS, 15, 1, c. 5, p. 479.

<sup>236</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 40.

<sup>237</sup> *La Geste des rois des Francs*. Liber Historiae Francorum, éd. et trad. S. Lebecq, c. 45, p. 154-155. Cette durée de quatre ans est d’ailleurs fautive car Clotaire III devint roi en 657 et mourut en 673 (*La Geste des rois des Francs*. Liber Historiae Francorum, éd. et trad. S. Lebecq, p. 154, note 355).

<sup>238</sup> MGH, SS, 2, p. 325.

<sup>239</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 139.

### *Synthèse du chapitre*

Pour rédiger sa chronique (en partant du principe qu'il l'a rédigée plutôt que dictée), Hariulf a utilisé des sources qui se trouvaient à l'abbaye de Saint-Riquier depuis plus ou moins longtemps mais il n'a pas utilisé toutes celles qui étaient à sa disposition. Conformément à son objectif de rassembler tous les éléments relatifs à l'antiquité et à la noblesse de son abbaye<sup>240</sup>, il a d'abord sélectionné les sources et les informations qui lui paraissaient les plus intéressantes et les plus prestigieuses. Ensuite, avant de rédiger, Hariulf a organisé les informations qu'il avait sélectionnées sous la forme d'un plan (ou au moins d'une ébauche de plan) qui, sans être exempt de faiblesses, n'en est pas moins structuré. Enfin, il a employé différentes techniques pour intégrer ces mêmes informations dans sa chronique. Les plus fréquentes sont la copie avec ajouts ou modifications de mots ou de phrases ainsi que la paraphrase mais il lui arrive également de recopier une source à l'identique (intégralement ou partiellement) ou de combiner plusieurs sources dans un même passage. Plus généralement, si Hariulf a effectivement fait œuvre d'historien en rédigeant sa chronique, c'est évidemment selon la manière médiévale de faire de l'histoire et non selon la manière actuelle. En effet, racontant l'histoire de l'abbaye de Saint-Riquier afin de fonder son prestige sur son ancienneté, il n'hésite pas, de temps à autre, à déformer la réalité, à inventer ou encore à se muer en hagiographe. Cependant, en dépit de ces faiblesses, Hariulf nous paraît être un auteur globalement fiable qui, de ce point de vue, ressemble davantage à Flodoard qu'à Richer de Reims<sup>241</sup>.

---

<sup>240</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 2.

<sup>241</sup> J. Lake, *Richer of Saint-Rémi*, p. 16-19.

## CHAPITRE 15

### Ce que la chronique révèle d'Hariulf

Pour terminer notre étude d'Hariulf et de sa chronique, nous avons souhaité mettre en évidence un certain nombre de traits caractéristiques de la personnalité d'Hariulf à l'aide des nombreux passages de la chronique dans lesquels il laisse transparaître sa subjectivité. De prime abord, il pourrait sembler présomptueux de vouloir décrire ainsi la mentalité d'un homme ayant vécu il y a neuf siècles mais notre étude serait incomplète si nous ne cherchions pas à connaître un minimum l'homme derrière son œuvre. Nous verrons donc qu'Hariulf est attaché à son abbaye et à sa région natale puis nous montrerons que c'est un moine cultivé et enfin nous nous intéresserons à ses conceptions religieuses<sup>1</sup>.

#### I. L'attachement d'Hariulf à l'abbaye de Saint-Riquier et au Ponthieu

##### *A. L'attachement d'Hariulf à son abbaye*

Cet attachement s'apparente à celui que chacun a pour sa famille et s'explique par le fait, comme nous l'avons vu dans notre chapitre 2, qu'Hariulf a été « offert » à l'abbaye de Saint-Riquier alors qu'il était encore enfant. Dans ce contexte, le poème suivant, qui se trouve à la fin de la chronique, montre qu'Hariulf assimile son abbaye à une mère, qu'il se présente comme un fils dévoué à celle-ci et qu'il appelle sur lui sa protection :

---

<sup>1</sup> Les citations de la chronique d'Hariulf qui figurent dans ce chapitre proviennent plus souvent des livres III et IV que des livres I et II car ce sont les livres III et IV qui permettent le mieux de mettre en évidence la subjectivité d'Hariulf. Par ailleurs, lorsque nous avons laissé les citations en latin, c'est parce que ce sont les mots ou les expressions utilisés par Hariulf qui nous intéressaient et que le fait de les traduire en français n'aurait pas eu de sens.

*Je t'ai aimée de tout mon cœur, ô mère Centule.  
Confié à toi dès l'enfance, j'ai attaché mon cou à ton service.  
J'ai prononcé des serments par lesquels je t'ai consacré des vœux.  
Possédant le gage de la foi, j'ai évité soigneusement ce qui t'est contraire.  
J'ai alors fait naître la joie chez nos frères et nos seigneurs.  
En écrivant les actions de nos pères, je les ai mises à la disposition des hommes ;  
Et j'ai multiplié les louanges de Dieu à leur sujet.  
Noble est la palme car je l'ai fait fructifier grâce à toi.  
Voici, j'ai rehaussé tes enfants par autant de louanges,  
Et j'ai mis au même niveau tes trésors, comme personne auparavant.  
J'ai glorifié saint Riquier en le louant.  
Vois avec des yeux pieux ton bien que j'ai exalté.  
Je ne t'ai associée à personne d'autre de plus noble.  
J'ai fait connaître, en écrivant les actions de nos pères, que tu es destinée à être  
grande.  
Ô mère, agis en faveur de ton serviteur, moi qui t'ai ainsi glorifiée,  
Efface à présent les fautes par lesquelles je me suis souillé,  
Et accueille-moi parmi les tiens que j'ai sanctifiés à juste titre.  
Que je sois avec nos frères au milieu des seigneurs dont j'ai regretté l'absence.  
Je ne rejeterai pas ceux auxquels je me suis auparavant associé.  
Que Riquier me soutienne, lui sous lequel j'ai sanctifié.  
Afin que je plaise au Christ à qui je me suis sacrifié<sup>2</sup>.*

Il en va de même des trois premiers vers de la dédicace d'Hariulf, située elle aussi à la fin de la chronique :

*Centule, je t'aime, pris par l'amour de celle qui enseigne ;  
Quand je t'offre les présents les plus modestes, ô mère, je te salue ;*

---

<sup>2</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 284 : *Toto corde meo te, Centula mater, amavi. / Traditus a puero, mea sub te colla ligavi. / Foedera juravi quibus in te vota dicavi. / Pignus habens fidei, tua sat contraria cavi. / Fratribus et dominis tunc laetitiam generavi. / Gesta Patrum scribens, pro viribus ista paravi ; / Atque Dei laudes super istis multiplicavi. / Nobilis est palma, quia de te fructificavi. / Ecce tuos natos quot laudibus amplificavi, / Thesaurosque tuos nullis prius aequiparavi. / Richarium sanctum laudando clarificavi. / Cerne piis oculis quam rem tibi magnificavi. / Quo si nobilior, nulli te consociavi. / Conscriptis Patribus fore magnam nobilitavi. / Mater agens famulum qui te sic mirificavi, / Exime jam culpam, per quas me commaculavi, / Meque tuis socia quos jure beatificavi. / Fratribus intersim dominos quos desideravi. / Projiciam nec his quibus antea me copulavi. / Richarius foveat me, sub quo sanctificavi. / Ut Christo placeam, me cui sacrificavi.*



*Et toi, en retour, dis à ton enfant : porte-toi bien, ô mon enfant*<sup>3</sup>.

On pourrait naturellement objecter que cet éloge de l’abbaye de Saint-Riquier n’est qu’un *topos* mais la qualité et la variété des expressions employées par Hariulf pour la désigner, tout au long de sa chronique, nous laissent penser que ce n’est pas le cas. Le plus souvent, il emploie les termes *ecclesia*, *locus*, *coenobium* ou *monasterium* (et, plus rarement, *abbatia*, *basilica*, *templum* ou *aedes*) en leur ajoutant souvent un ou plusieurs compléments mélioratifs. En voici quelques exemples : *in honore Salvatoris sanctique Richarii fulgentissima ecclesia* (livre II, chapitre VII, p. 54) ; *in ipso loco sancto* (livre III, chapitre X, p. 118) ; *sanctae aedis almi Richarii* (livre III, chapitre XIV, p. 125) ; *coenobium beati Richarii* (livre III, chapitre XIV, p. 126) ; *sancti Richarii abbatia* (livre III, chapitre XIX, p. 136) ; *ecclesiam splendidissimam beati Richarii* (livre III, chapitre XX, p. 143) ; *sancti loci nostri* (livre III, chapitre XXI, p. 148) ; *Centulense coenobium* (livre III, chapitre XXIII, p. 154) ; *famosum Sancti Richarii monasterium* (livre III, chapitre XXV, p. 158) ; *monasterium sanctissimi Richarii* (livre III, chapitre XXIX, p. 167) ; *egregii templi* (livre IV, chapitre XXXII, p. 264) ; *tantae honestatis basilica* (livre IV, chapitre XXXVI, p. 276).

Si l’abbaye de Saint-Riquier est comme une mère pour Hariulf, on peut suggérer que Riquier est pour lui comme un père. Toutefois, les quelques exemples suivants montrent plus généralement qu’Hariulf voit aussi en lui un saint, un patron et un protecteur : *sanctum Patrem Richarium* (livre III, chapitre XXII, p. 151) ; *beatissimum Patrem* (livre III, chapitre XXII, p. 151) ; *sanctus Dei confessor Richarius* (livre III, chapitre XXIV, p. 155) ; *gloriosissimi patroni nostri Richarii* (livre III, chapitre XXIV, p. 156) ; *illud fulgentissimum sydus, beatum scilicet Richarium* (livre IV, chapitre I, p. 179) ; *patriae domino, ac suae salutis tutori et advocato* (livre IV, chapitre VI, p. 189) ; *Sanctus quoque Richarius nostratis loci dominus* (livre IV, chapitre XXX, p. 256) ; *beatus Pater cultor sanctae Trinitatis* (livre IV, chapitre XXI, p. 260).

Il en va de même, à un degré moindre cependant, des abbés de Saint-Riquier qui sont les successeurs de Riquier<sup>4</sup> : *venerabilis Guelfo* [l’abbé Welf], *Centulensium pater* (livre III,

<sup>3</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 285-286 : *Centula, diligo te, doctricis captus amore ; / Ultima cum tibi do munuscula, mater, aveto ; / Atque vicem referens dic nato : nate valetto.*

<sup>4</sup> Cela ne saurait surprendre puisque le mot « abbé » signifie père (P. Salmon, *L’abbé dans la tradition monastique*, p. 7-10). Au sujet de la figure de l’abbé dans le monachisme bénédictin, voir aussi A. de Vogüé, *La communauté et l’abbé dans la règle de saint Benoît*, p. 78-186.

chapitre XV, p. 128) ; *Fulchericus monachus*, [...] *Centuli monasterii rector* (livre III, chapitre XXII, p. 151) ; *a patre loci, nomine Ingelardo* (livre IV, chapitre I, p. 180) ; *patri Angelranno* [l'abbé Enguerrand] (livre IV, chapitre XII, p. 204) ; *modestus pater et sollicitus nutritor Gervinus* (livre IV, chapitre XXV, p. 245) ; *domni et sancti Anghilberti abbatis tumulus* (livre IV, chapitre XXXII, p. 264) ; *sanctum Angilberti abbatis corpus* (livre IV, chapitre XXXII, p. 265) ; *venerandus pastor* [l'abbé Gervin] (livre IV, chapitre XXXII, p. 266). Parmi ces différents abbés, il faut souligner la place de Gervin qui, comme l'a remarqué Jacques Hourlier, a façonné Hariulf<sup>5</sup>. S'il en va tout autrement pour Gervin II, neveu et successeur de Gervin, on remarque cependant, dans le chapitre XXXVI du livre IV, qu'Hariulf l'appelle à quatre reprises *domnus Gervinus*<sup>6</sup>. De façon générale, comme l'a résumé Jacques Hourlier, l'abbé idéal est, aux yeux d'Hariulf, celui qui guide les moines par son exemple et ses paroles, qui se distingue par sa piété, sa sagesse et sa bonté et qui se soucie d'embellir l'abbaye et de préserver son temporel<sup>7</sup>. Toutefois, on ne peut pas aller jusqu'à parler de « monarchisme abbatial » comme le fait Sébastien Fray au sujet de la glorification des abbés observable dans les *Gesta abbatum Conchensium*, un ouvrage assez bref rédigé vers 1100 par un moine de Conques anonyme<sup>8</sup>.

Cette présentation de ce que l'on pourrait appeler la famille monastique d'Hariulf serait incomplète si nous ne parlions pas de la communauté des moines qui, naturellement, sont pour lui comme des frères : *Centulensibus fratribus* (livre III, chapitre XVII, p. 132) ; *Centulenses* (livre III, chapitre XXII, p. 152) ; *congregationem monachorum* (livre III, chapitre XXIII, p. 155) ; *recipiuntur sancti a nostris gaudentibus* (livre III, chapitre XXIV, p. 156) ; *Centulae cohortem* (livre III, chapitre XXVIII, p. 166) ; *monachorum turba* (livre IV, chapitre II, p. 182) ; *fratrum unione* (livre IV, chapitre XV, p. 212) ; *fratrum vero grex* (livre IV, chapitre XXI, p. 259). Même si Hariulf mentionne de temps à autre un moine en particulier (par exemple Gollandus ou Guntlandus, le *custos* Odulfus, le *thesaurarius* Jérémie, Odelgerus considéré comme un saint ou encore Raoul et Hugues), il faut souligner le fait qu'il parle le plus souvent de la communauté des moines dans son ensemble et qu'il ne donne pas beaucoup d'informations sur son organisation interne<sup>9</sup>.

---

<sup>5</sup> J. Hourlier, « La Spiritualité à Saint-Riquier d'après Hariulf », p. 19.

<sup>6</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 276, 281 (deux fois) et 282.

<sup>7</sup> J. Hourlier, « La Spiritualité à Saint-Riquier d'après Hariulf », p. 6-9.

<sup>8</sup> S. Fray, « Intertextualité et stratégies d'autorité dans les *gesta abbatum* de Conques », p. 215-218.

<sup>9</sup> J. Hourlier, « La Spiritualité à Saint-Riquier d'après Hariulf », p. 4.

L’attachement d’Hariulf à son abbaye se remarque enfin à sa propension à insister sur la noblesse de celle-ci ainsi que sur celle de Riquier, des abbés (à l’exception de Gervin II) et même des moines<sup>10</sup> : [...] *j’ai décidé de rassembler tous les éléments que j’ai recueillis çà et là au sujet de l’antiquité et de la noblesse de l’église de Centule* [...] (préface)<sup>11</sup> ; [...] *méprisant l’orgueil de sa naissance, il [Riquier] s’est soumis aux ordres divins avec tant d’humilité et de modestie qu’il a vaincu la grandeur de sa noblesse par la grandeur de la religion* [...] (livre I, chapitre V)<sup>12</sup> ; *Mais parce que nous nous sommes proposés d’exposer dans une certaine mesure la noblesse de notre lieu [l’abbaye de Saint-Riquier], noblesse que nous avons déjà distinguée à travers la sainteté de son premier fondateur [Riquier], il est digne pour nous de pouvoir expliquer à présent la noblesse de cet homme [Angilbert] dont l’œuvre et l’application ont permis à notre lieu de se développer de façon magnifique* (livre II, chapitre I)<sup>13</sup> ; *Issu de la lignée royale, il [l’abbé Louis] changea la noblesse d’une naissance illustre pour la noblesse de la religion* [...] (livre III, chapitre VII)<sup>14</sup> ; [...] *la noblesse des moines de Saint-Riquier* [...] (livre III, chapitre X)<sup>15</sup>. Cette tendance d’Hariulf à souligner la noblesse de l’abbaye, de ses abbés ou encore de ses moines est bien sûr un moyen pour lui de rehausser leur prestige mais elle sert peut-être également à compenser le fait, comme nous l’avons vu dans notre chapitre 2, qu’il n’était apparemment pas de naissance très illustre.

### ***B. L’attachement d’Hariulf à sa région natale***

L’attachement d’Hariulf à son abbaye est indissociable de son attachement au Ponthieu, sa patrie. Ainsi, dans le chapitre V du livre I de sa chronique, Hariulf brosse un portrait enchanteur du Ponthieu et de ses habitants :

*Cette région qui accueille la naissance de notre bienheureux patron est arrosée de-ci de-là par le cours des eaux, elle est plantée de bois, très propice au pâturage des*

---

<sup>10</sup> T. Evergates, « Historiography and Sociology in Early Feudal Society », p. 46-47.

<sup>11</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 2 : [...] *decrevi ea quae de antiquitate et nobilitate ecclesiae Centulensis sparsim collegeram in unum conformare* [...].

<sup>12</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 13 : [...] *illum contempto generis supercilio, tam humiliter ac summis divinis paruisse mandatis, ut nobilitatis magnitudinem vicerit religionis magnitudo* [...].

<sup>13</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 47 : *Sed quia nobilitatem nostri loci ex aliquanto perstringere proposuimus, quam nobilitatem jam ex primi fundatoris sanctitate signavimus, dignum est ejus viri nobilitatem a nobis pro posse explicari, cujus opere et industria idem locus noster magnifice meruit ampliari.*

<sup>14</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 106 : [...] *Iste ex regali prosapia oriundus fuit, et nobilitatem praeclari generis in nobilitatem transtulit religionis* [...].

<sup>15</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 118 : [...] *sancti Richarii monachorum nobilitas* [...].

*troupeaux, très riche grâce à la fertilité des grains de blé et des autres semences, favorable au transport des marchandises et des revenus, très saine grâce à la température de l'air et assez convenable à toute opportunité d'agrément du corps. Elle possède en outre une armée très vaillante et intraitable composée d'hommes illustres. Bien qu'il n'y ait pas de cités, à part des places fortes, elle comprend des bourgs riches comme des villes*<sup>16</sup>.

De même, dans le chapitre III du livre III où il recopie partiellement l'inventaire des possessions de l'abbaye de Saint-Riquier réalisé en 831 à la demande de Louis le Pieux, Hariulf ajoute le commentaire suivant au sujet de certains domaines appartenant alors à l'abbaye : *Ceux-ci étaient non tant des domaines que des places fortes et même, comme je l'ai dit, des cités, et ils n'avaient à souffrir aucune forme d'injustice*<sup>17</sup>. Enfin, dans le chapitre I du livre IV, il évoque le Ponthieu de la manière suivante : [...] *la douce province du nom de Ponthieu s'est très souvent réjouie d'avoir donné naissance à des hommes illustres*<sup>18</sup>. Ces citations, qui donnent l'impression d'une réelle prospérité économique, peuvent bien sûr être interprétées comme des preuves des progrès agricoles que la Picardie a connus entre le X<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup> mais il faut toutefois tenir compte de l'amplification et de l'idéalisation de la réalité par Hariulf<sup>20</sup>.

L'attachement de ce dernier au Ponthieu est également visible aux termes qu'il emploie pour désigner cette région et ses habitants<sup>21</sup>. Il parle ainsi de *provincia* ou de *provinciola*, de *patria* ou de *patriola* et, plus rarement, de *finis* : *Pontivus vel Wimacus provinciolarum* (livre III, chapitre X, p. 118) ; *nostros finis* (livre III, chapitre XX, p. 141) ; *Pontivam provinciam* (livre III, chapitre XXII, p. 150) ; *vicus in pago Pontivo, qui vocatur*

---

<sup>16</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 14-15 : *Regio igitur haec, quae beati patroni protulit genituram, aquarum concursu hinc inde circumlita, nemoribus consita, pascuis pecorum habillima, triticei graminis et ceterorum seminum fertilitate uberrima, mercium et vectigalium com meatibus quaestuosa, aeris temperie sanissima, omni commoditati corporeae jocunditatis satis apta, viris praeterea militia inclytis bellicosa valde et importuna, civitatibus licet careat, [munitionum] castris exceptis, oppida instar urbium retinet opulenta.*

<sup>17</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 94 : *Istae non tam villae quam oppida, vel, ut ita dicam, civitates habebantur, quippe quibus nulla vis injustitiae inferebatur.*

<sup>18</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 179 : [...] *nomine dulcis Pontiva provincia, praecelsorum saepius laetata est virorum genitura.*

<sup>19</sup> R. Fossier, *La terre et les hommes en Picardie*, tome 1, p. 241-435.

<sup>20</sup> On trouve le même éloge du *locus amoenus*, un classique depuis Virgile, dans l'histoire-polyptyque de l'abbaye de Marchiennes (1116/1121) (*L'histoire-polyptyque de l'abbaye de Marchiennes*, éd. B. Delmaire, p. 35).

<sup>21</sup> Il faut signaler ici qu'Hariulf, hormis dans le cas du Ponthieu, ne fait pas de descriptions géographiques dans sa chronique (à ce sujet, voir B. Guenée, *Histoire et culture historique*, p. 166-167). On peut en déduire que cela ne l'intéressait pas ou alors qu'il n'a jamais quitté sa région natale (du moins avant de devenir abbé d'Oudenburg en 1105).

*Monasteriolus*<sup>22</sup> (livre III, chapitre XXIX, p. 167) ; *patriam nostram* (livre IV, chapitre V, p. 188) ; *nostra patriola* (livre IV, chapitre XVIII, p. 220) ; *Pontiva patriola* (livre IV, chapitre XXI, p. 229) ; *nostra haec provincia* (livre IV, chapitre XXI, p. 229). De même, voici plusieurs exemples qui montrent qu’Hariulf voit dans les habitants du Ponthieu des compatriotes : *Patrienses et cordibus Pontivorum* (livre III, chapitre VIII, p. 112) ; *patriensium memoria* (livre III, chapitre XX, p. 141) ; *hujus provinciae habitatores* (livre III, chapitre XXIII, p. 154) ; *provincialium corda* (livre III, chapitre XXIV, p. 156) ; *dura patriensium corda* (livre III, chapitre XXV, p. 158) ; *Pontivorum populum* (livre III, chapitre XXVIII, p. 163) ; *Pontivorum gentem* (livre III, chapitre XXVIII, p. 166).

## II. Hariulf, un moine cultivé

### A. Le souci pédagogique d’Hariulf

Comme nous l’avons vu dans notre chapitre 2, le fait même qu’Hariulf ait été chargé de rédiger la chronique racontant l’histoire de l’abbaye de Saint-Riquier indique qu’il avait des qualités intellectuelles et littéraires. Parmi ses qualités, on peut tout d’abord souligner son souci pédagogique, c’est-à-dire sa tendance à intervenir, tout au long de sa chronique, pour apporter des précisions ou des explications et, parfois, pour se lancer dans des raisonnements ou des démonstrations<sup>23</sup>. Cela s’explique sans doute, dans la mesure où Hariulf a rédigé sa chronique pour les moines de Saint-Riquier présents et à venir, par sa volonté que ces derniers connaissent et comprennent le mieux possible l’histoire de leur abbaye. Dès lors, ce souci pédagogique d’Hariulf peut être interprété comme un élément en faveur de l’hypothèse, formulée par Jules Hénocque et reprise par Ferdinand Lot<sup>24</sup>, selon laquelle il aurait été écolâtre.

---

<sup>22</sup> Monstrelet-Saint-Mauguille, aujourd’hui disparu, entre Boufflers et Vitz-sur-Authie (dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue).

<sup>23</sup> H. Wolter estime ainsi qu’Hariulf est « préoccupé par le désir – typiquement humaniste – de communiquer sa science, tout ce qu’il sait » (« La Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier témoin de l’humanisme bénédictin », p. 75).

<sup>24</sup> J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 425-426 ; Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. VI.

Au lieu de citer tous les exemples possibles, nous allons ici montrer la variété des cas de figure dans lesquels Hariulf apporte des précisions ou des explications. Le premier cas de figure, de loin le plus fréquent, est celui où Hariulf ajoute simplement des détails, parfois anecdotiques, à ce dont il parle : par exemple, il termine le chapitre XXVIII du livre III en indiquant que les reliques de Vigor de Bayeux étaient efficaces pour éteindre les incendies<sup>25</sup> ; de même, à la fin du chapitre IV du livre IV, il ajoute, après avoir recopié le chirographe de 1010/1017, peut-être 1016/1017, par lequel le duc Richard II de Normandie donne l'église d'Équemauville<sup>26</sup> à l'abbaye de Saint-Riquier, que l'archevêque Robert de Rouen (frère de Richard II) a quant à lui donné à l'abbé Enguerrand un *bonum dorsale* (peut-être une tapisserie) qui était toujours à l'abbaye à son époque<sup>27</sup> ; à la fin du chapitre X du livre IV, il précise que la petite église Saint-Vincent, dans laquelle le moine Odelgerus fut inhumé, était contiguë au cloître<sup>28</sup> ; à la fin du chapitre XIX du livre IV<sup>29</sup>, après avoir recopié l'acte de 1048 par lequel Guillaume le Conquérant confirme à l'abbaye de Saint-Riquier la possession de l'église d'Équemauville que lui contestait l'abbesse de Montivilliers<sup>30</sup>, Hariulf indique que cette dernière était une parente du duc<sup>31</sup> ; enfin, dernier exemple parmi beaucoup d'autres, il précise, dans le chapitre XXXII du livre IV, que l'abbaye de Gorze est située dans le diocèse de Metz<sup>32</sup>.

Parfois, les précisions ou les explications apportées par Hariulf concernent des mots de vocabulaire ou des noms de personnes : dans le chapitre VI du livre I, il explique ainsi que Fricorus, l'un des deux moines irlandais ayant converti Riquier à la vie religieuse, était surnommé Adrien car son nom paraissait quelque peu barbare<sup>33</sup> ; dans le chapitre XV du livre I, il précise que les habitants du Ponthieu parlent d'*alodium* ou de *patrimonium* pour désigner les terres appartenant à un particulier<sup>34</sup> ; dans le chapitre I du livre III, Hariulf indique que la population emploie le mot *curtis* pour désigner l'*atrium* d'une *domus*<sup>35</sup> ; enfin,

<sup>25</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 166.

<sup>26</sup> Dép. Calvados, arr. Lisieux, cant. Honfleur-Deauville.

<sup>27</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 186.

<sup>28</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 202.

<sup>29</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 225.

<sup>30</sup> Dép. Seine-Maritime, arr. Le Havre, cant. Le Havre-2.

<sup>31</sup> Il s'agit de Béatrice, sœur de Richard II et donc grand-tante de Guillaume le Conquérant.

<sup>32</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 264.

<sup>33</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 15. Signalons ici que Fricorus est appelé Fichori dans la première Vie de Riquier (*Vita Richarii primigenia*, c. 2, p. 445).

<sup>34</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 25.

<sup>35</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 83.

dans le chapitre XXI du livre IV, il précise de même que la population donne au chevalier Gauthier le surnom de Tirel<sup>36</sup>.

À plusieurs reprises, Hariulf apporte des précisions ou des explications pour se justifier, c'est-à-dire pour que le lecteur comprenne bien ce qu'il fait : par exemple, dans le livre III de la chronique, nous le voyons expliquer, à la fin du chapitre XX, pourquoi il va recopier la Vision de Charles le Gros dans le chapitre suivant<sup>37</sup> et, à la fin du chapitre XXXII, pourquoi il ne va parler de l'abbé Enguerrand que dans le livre IV<sup>38</sup> ; dans ce même livre IV, nous le voyons entre autres expliquer, dans le chapitre XIII, pourquoi il a parlé du fait que Gervin a mené une vie licencieuse dans sa jeunesse avant, pris par le repentir, de décider de changer de vie<sup>39</sup> et, dans le chapitre XXVI, pourquoi il a comparé ce même abbé à un coq<sup>40</sup>.

En revanche, à la différence des précédents, le dernier cas de figure n'est pas vraiment à l'honneur d'Hariulf puisque c'est celui dans lequel, en apportant des précisions ou des explications, il modifie, volontairement ou non, le sens et donc la compréhension de ce dont il parle : ainsi, il ajoute des éléments, dans le chapitre XVI du livre I, pour faire croire que la femme nommée Rictrude et son fils dont il est question dans la Vie de Riquier réécrite par Alcuin sont Rictrude de Marchiennes et son fils Mauront<sup>41</sup>. Hariulf peut également ajouter des informations que nous ne sommes pas en mesure de vérifier et sur lesquelles subsiste donc un doute : par exemple, dans le chapitre XXXVI du livre IV, il affirme que le comte Guy I<sup>er</sup> de Ponthieu, à l'occasion de l'enterrement de l'abbé Gervin, [...] *renonça par amour pour lui à toutes les redevances coutumières qui lui étaient dues à Novavilla*<sup>42</sup> [...] <sup>43</sup> : pourtant, il n'y a pas d'acte relatif à cette donation dans l'inventaire des actes conservés à l'abbaye en 1098 ni dans le *Recueil des actes des comtes de Ponthieu* édité par Clovis Brunel.

En plus de ces nombreuses précisions et explications, Hariulf se lance parfois dans des raisonnements ou des démonstrations qui ont pour but d'apporter des réponses, honorables pour l'abbaye de Saint-Riquier, à des questions problématiques ou discutées. Nous en avons

---

<sup>36</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 231.

<sup>37</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 144.

<sup>38</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 176.

<sup>39</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 208.

<sup>40</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 247-248.

<sup>41</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 27.

<sup>42</sup> La Neuville-lès-Saint-Riquier, aujourd'hui Oneux (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue).

<sup>43</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 273 : [...] *remisit pro illius amore omnes consuetudinarias exactiones quae sibi debebantur in Novavilla* [...].

déjà étudié plusieurs, tels ceux visant à prouver que Riquier est d'origine noble (livre I, chapitre V, p. 13), à expliquer pourquoi l'abbaye était pauvre avant qu'Angilbert en devienne abbé (livre II, chapitre VI, p. 52) ou à prouver qu'elle possède bien les reliques de Vigor de Bayeux (livre IV, chapitre V, p. 186-188) ainsi que les multiples développements relatifs aux comtes de Ponthieu, à leurs origines, au fait qu'ils se sont emparés de Forest-Montiers et, en définitive, à leurs rapports complexes avec l'abbaye de Saint-Riquier (livre IV, chapitre VI, p. 189 ; livre IV, chapitre XII, p. 205-207 ; livre IV, chapitre XXI, p. 229-230).

Mais d'autres raisonnements ou démonstrations méritent d'être évoqués ici. C'est tout d'abord le cas de la tentative d'Hariulf, dans le chapitre XXVI du livre I, d'expliquer pourquoi il ne possède pratiquement aucune source relative à l'histoire de l'abbaye entre Riquier et Angilbert :

*En ce temps, les fidèles saints et bons ne se souciaient guère de mettre par écrit leurs actions mais visaient un seul et même but, à savoir mériter d'être inscrits dans le livre de vie. [...] À l'époque de ces abbés, des miracles si grands et si fréquents s'accomplissaient au tombeau du corps très saint du bienheureux Riquier, par l'action de la puissance divine, que leur immensité et leur grandeur avaient entièrement enlevé aux copistes de cette époque la volonté de les écrire dans la mesure où ils estimaient inutile de noter tous ceux qu'ils voyaient chaque jour, ou bien du fait de la lenteur de leur caractère, ou encore parce que le manque de moyens les en empêchait. D'ailleurs, ils ne pensaient pas qu'ils puissent s'effacer un jour de leur mémoire<sup>44</sup>.*

Curieusement, Hariulf n'évoque pas la possibilité que les éventuels documents datant de cette époque aient pu disparaître au fil des siècles, notamment lors de l'attaque de l'abbaye par les Vikings en 881<sup>45</sup>. On peut rapprocher cet exemple de celui du chapitre XX du livre III où il explique qu'il ne sait pas exactement, par manque de sources, qui furent les successeurs

---

<sup>44</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 43-44 : *Tunc vere sancti et boni fideles non valde curabant scriptis quae gerebantur committere, qui ad hoc solum contendebant, ut in libro vitae mererentur adscribi. [...] Horum itaque tempore abbatum tam magna et tam frequentia apud tumulum sacratissimi corporis beati Richarii divinitus patrabantur magnalia, ut etiam rerum immensitas atque magnitudo illius temporis scriptoribus omnino abstulerit scriptitandi voluntatem, dum ea quae quotidie cernebant superfluum aestimarent, vel tarditate ingenii, seu rerum inopia vetarentur describere, quae nec memoria aboleri unquam posse putabant.*

<sup>45</sup> Au sujet des *topoi* historiographiques typiques des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles comme le manque de sources écrites, leur transmission défectueuse ou la carence de leur conservation, voir O. Guyotjeannin, « « *Penuria scriptorum* » », p. 11-44 ; L. Feller, « Écrire l'histoire dans les monastères d'Italie centrale aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », p. 195-197.



de l'abbé Carloman<sup>46</sup> ainsi que celui du chapitre XVII du livre IV où il s'étonne du fait que l'abbé Enguerrand, dans son catalogue en vers des abbés de Saint-Riquier, ne parle pas d'Helgaud (qui fut comte et abbé) alors que les *Heligaudi gesta* étaient censés être conservés à l'abbaye depuis toujours : Hariulf avance alors l'hypothèse que cette œuvre n'est revenue à Saint-Riquier qu'après la mort d'Enguerrand car, selon lui, on peut lire dans la préface de celle-ci que les ouvrages de l'abbaye, comme les reliques, avaient été dispersés en divers endroits du fait de la menace normande<sup>47</sup>.

Deux autres exemples intéressants, qui se trouvent dans le livre IV de la chronique, peuvent également être rapprochés l'un de l'autre : dans le chapitre XXVII, le discours prononcé pour se justifier devant le pape Léon IX par Gervin, accusé de prêcher sans autorisation, s'apparente ainsi à une démonstration par Hariulf de la bonne foi de Gervin et donc de l'abbaye de Saint-Riquier face à ses détracteurs qui semblent avoir un rapport avec l'évêque Foulques II d'Amiens<sup>48</sup> ; de la même façon, quand Hariulf, dans ce qu'il a ajouté à sa chronique en 1104/1105, affirme que Gervin II, en tant qu'évêque d'Amiens, a cherché indûment à renforcer son autorité sur l'abbaye de Saint-Riquier, qu'il a fait ce qu'il a pu pour nuire à cette dernière et qu'il a feint de ne pas savoir que ses abbés se sont parfois montrés supérieurs aux évêques d'Amiens, il accumule les preuves censées démontrer au lecteur la mauvaise foi de Gervin II et donc la justesse des prétentions de l'abbaye<sup>49</sup>.

### ***B. Hariulf maîtrise l'emploi des topoi et des techniques littéraires et rhétoriques***

Tout au long de sa chronique, Hariulf utilise des *topoi* et des techniques littéraires et rhétoriques<sup>50</sup> qui mettent en évidence sa formation intellectuelle et donc sa culture<sup>51</sup>. On peut les classer en plusieurs catégories, la première étant le *topos* d'humilité dont voici deux exemples : *Et parce que ce dernier [l'abbé Guitmarus] a mérité d'un si grand homme [l'abbé Enguerrand] un tel témoignage, il est digne d'être remémoré par notre petitesse, lui qui est*

---

<sup>46</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 140.

<sup>47</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 219.

<sup>48</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 252.

<sup>49</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 282.

<sup>50</sup> Nous laissons ici de côté les *topoi* hagiographiques car nous les avons déjà étudiés.

<sup>51</sup> H. Wolter est également d'avis qu'Hariulf maîtrise les règles fondamentales de la grammaire et de la rhétorique (« La Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier témoin de l'humanisme bénédictin », p. 82-83 et 85).

*appelé très saint par la bouche d'un homme lui-même saint* (livre I, chapitre XXVI)<sup>52</sup> ; *Mais, à présent, il faut revenir aux œuvres de notre Père saint [les miracles de Riquier] afin que, grâce à elles, nos petits écrits, en eux-mêmes très insipides, reçoivent comme un assaisonnement de la divinité* (livre III, chapitre XVIII)<sup>53</sup>. Toutefois, il est intéressant de constater qu'Hariulf nuance parfois ce *topos* d'humilité : dans le chapitre V du livre I, on sent implicitement chez lui une certaine satisfaction, bien qu'il s'en excuse à deux reprises, d'avoir corrigé ce qu'Alcuin a dit, dans la Vie de Riquier qu'il a réécrite, au sujet de l'époque de la naissance et de l'origine sociale de Riquier<sup>54</sup> ; de même, dans le chapitre XII du livre II, il dit manquer de talent mais savoir faire preuve de prudence : [...] *il nous a manqué le talent pour dire tout ce qui se rapporte à lui [Angilbert] mais nous avons eu la prudence de ne pas susciter la lassitude de celui qui écoute en évoquant trop de choses*<sup>55</sup>. Il semble donc qu'Hariulf était conscient et fier de ses capacités qui justifient sans doute pourquoi il a été chargé par les autres moines de rédiger la chronique racontant l'histoire de leur abbaye.

Hariulf utilise également le *topos* de la mémoire et de l'oubli, c'est-à-dire la nécessité de mettre par écrit les faits importants pour qu'ils ne soient pas oubliés. Comme nous l'avons vu dans notre chapitre 1, ce *topos* est présent dès la préface de la chronique : *Conforté dans cette activité, moi, Hariulf, moine de Saint-Riquier, mû par l'exhortation de mes honorables frères, j'ai décidé de rassembler tous les éléments que j'ai recueillis çà et là au sujet de l'antiquité et de la noblesse de l'église de Centule et, afin que ces données dispersées ne soient pas entièrement perdues, de les conserver, réunies en un seul ouvrage, pour la connaissance de la postérité*<sup>56</sup> ; on le retrouve dans le chapitre XXIX du livre III : [...] *mais, à présent, puisque nous avons entrepris de parler de ce saint [Mauguille], ajoutons également ici les miracles qui eurent lieu longtemps après afin qu'ils ne puissent pas s'échapper de notre mémoire et que la postérité ne soit pas privée de leur connaissance*<sup>57</sup>. On peut enfin

---

<sup>52</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 43 : *Et quia tanti viri tale meruit testimonium, dignum est ut a nobis pusillis memoretur, qui viri vere sancti ore sanctissimus est notatus.*

<sup>53</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 134 : *Sed nunc ad sancti Patris nostri opera recurrendum est, ut nostris opusculis, per se nimis insulsis, quasi condimentum divinitatis ex eis conferatur.*

<sup>54</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 12-14.

<sup>55</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 79 : [...] *ut omnia quae de illo sunt diceremus, defuit virtus, adfuit sed cautela, ne plurima disserendo fastidium inferremus auditori.*

<sup>56</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 2 : *Quo negotio confortatus ego Hariulfus Sancti Richarii monachus, hortatu quoque honorabilium fratrum accensus, decrevi ea quae de antiquitate et nobilitate ecclesiae Centulensis sparsim collegeram in unum conformare et, ne dispersa funditus deperirent, unius corporis retenta praesidio ad posterorum notitiam propensius reservare.*

<sup>57</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 168 : [...] *sed quia nunc de hoc sancto loqui suscepimus, addamus istic illa etiam quae longo spatio postea gesta sunt, ne penitus excidant memoriae, et ne posteritas eorum fraudetur cognitione.*

rapprocher de ce *topos* le fait qu’Hariulf exhorte le lecteur, à la fin de sa chronique, à préserver celle-ci de la destruction, à l’instar de Grégoire de Tours cinq siècles plus tôt<sup>58</sup> : [...] *je prie tous ceux qui vont servir dans ce saint lieu, ou plutôt je les supplie par la vertu de Dieu et par le Christ, lui qui est la sagesse, de conserver soigneusement ces informations que nous nous sommes donnés beaucoup de mal à rassembler et d’empêcher qu’elles ne disparaissent de quelque façon que ce soit*<sup>59</sup>.

Parmi les techniques littéraires et rhétoriques que maîtrise Hariulf, il y a celle qui consiste à s’adresser directement au lecteur ou à le prendre à témoin. C’est une façon de créer une sorte de proximité et de connivence avec lui. Hariulf recourt souvent à cette technique à l’occasion d’une explication ou d’une démonstration : ainsi, dans sa démonstration relative à l’époque de la naissance et à l’origine sociale de Riquier (livre I, chapitre V), il s’adresse à plusieurs reprises au lecteur pour devancer ses éventuelles questions<sup>60</sup> ; de même, dans le chapitre XXVI du livre IV, il s’adresse au lecteur pour devancer les critiques que l’on pourrait lui faire pour avoir comparé l’abbé Gervin à un coq<sup>61</sup>. Voici d’autres exemples dans lesquels Hariulf s’adresse directement au lecteur : *De ce fait, il peut être compris clairement par le lecteur avisé qu’il n’y avait alors dans cette région aucun homme plus puissant après le roi que lui [Riquier] [...]* (livre I, chapitre VI)<sup>62</sup> ; *Que le lecteur sache que cette cellule de Forest-Montiers a été honorée décemment par des frères dès le jour très saint du décès du bienheureux Riquier [...]* (livre I, chapitre XXVI)<sup>63</sup> ; *Et quand ledit comte [Enguerrand I<sup>er</sup> de Ponthieu] pénétrait dans le monastère à l’occasion de la fête de notre père saint, inévitablement, ou n’importe quel autre jour, s’il avait volé quelque chose au lieu, il était aussitôt accusé par le vénérable abbé [l’abbé Enguerrand] avec la si grande autorité de ses invectives que, d’une façon étonnante, tu aurais cru que ce n’était pas un comte en train d’être accusé par un moine mais, selon la nature des choses, un serviteur par son maître* (livre IV, chapitre VI)<sup>64</sup>.

<sup>58</sup> Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, trad. R. Latouche, l. X, c. XXXI, p. 324-325.

<sup>59</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 283 : [...] *obsecro omnes qui in hoc sancto loco militaturi sunt, immo per virtutem Dei et sapientiam Christum obtestor, ut haec, in quibus congregandis desudavimus, diligenter ipsi custodiant, et ea qualicumque modo deperire non permittant.*

<sup>60</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 12-14.

<sup>61</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 247-248.

<sup>62</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 16 : *Unde a sagaci lectore liquido potest comprehendi, neminem post regis dominium tunc in his partibus fuisse potentiorum [...].*

<sup>63</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 44-45 : *Sciat vero legens hanc Forestensem cellulam a die sanctissimi obitus beati Richarii fuisse decenter a fratribus exultam [...].*

<sup>64</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 189 : *Cum itaque jam dictus comes inevitabiliter ad sancti Patris festum, aut alia qualibet die, monasterium intrasset, statim ab abbate venerabili, si quid loco abstulerat,*

Le recours au discours direct est une autre technique employée par Hariulf, essentiellement dans le livre IV. Elle lui permet de donner plus de réalisme et d'authenticité aux faits dont il parle, et qui sont à ses yeux importants, alors qu'il s'agit en fait de discours qu'il a reconstitués voire inventés<sup>65</sup> : c'est notamment le cas de la prophétie de Valery (livre III, chapitre XXIII, p. 153-154), des conseils donnés à Hugues Capet pour l'inciter à nommer Ingelardus abbé de Saint-Riquier (livre III, chapitre XXIII, p. 154), des propos échangés au sujet de Vigor de Bayeux par l'abbé Enguerrand et les moines de Saint-Ouen de Rouen (livre IV, chapitre V, p. 188), des paroles prononcées par le moine Odelgerus avant de mourir (livre IV, chapitre X, p. 201), des propos échangés par l'abbé Gervin, accusé de prêcher sans autorisation, et le pape Léon IX (livre IV, chapitre XXVII, p. 252-253), des paroles prononcées par Gervin avant de mourir (livre IV, chapitres XXXIV et XXXV, p. 269-272), des paroles prononcées par le comte Guy I<sup>er</sup> de Ponthieu lorsqu'il fit, le jour de l'enterrement de Gervin, une donation à l'abbaye de Saint-Riquier (livre IV, chapitre XXXVI, p. 273) ou encore du discours du pape Urbain II par lequel il aurait démis Gervin II de sa fonction d'abbé (livre IV, chapitre XXXVI, p. 280) :

*« Tu as si mal dirigé l'abbaye de Saint-Riquier, qui avait autrefois été noble et riche, que tu as dépouillé l'église de ses ornements et que tu as banni de nombreux moines qui résistaient à tes vices. Tu méritais donc de perdre en totalité toute la grâce de la dignité ecclésiastique en tant que meurtrier des brebis du Christ et destructeur de la sainte Église ; mais pour que nous ne paraissions pas te frapper par un double châtiment, contente-toi de la fonction d'évêque d'Amiens que tu as acquise si péniblement. Et que les moines de Saint-Riquier aient la faculté d'élire leur abbé, ce à quoi tu ne dois oser t'opposer sous aucun prétexte. Nous t'ordonnons d'observer cela par la vertu de l'Esprit saint. »<sup>66</sup>.*

---

*tanta invectionis auctoritate arguebatur, ut miro modo non comitem a monacho, sed servum a domino increpari qualitate rerum putares.*

<sup>65</sup> Il s'agit d'une pratique courante que l'on observe également chez Richer de Reims (991-998) (Richer de Reims, *Histoire de France (888-995)*, éd. et trad. R. Latouche, tome 1, p. IX-XI ; J. Lake, *Richer of Saint-Rémi*, p. 17-19 et 175-183) ou chez Orderic Vital dans son *Histoire ecclésiastique* achevée au début des années 1140 (M. Chibnall, *The World of Orderic Vitalis*, p. 183-185 et 197-200). En revanche, certains auteurs y ont moins souvent recours, tel Adémar de Chabannes vers 1025-1030 (Adémar de Chabannes, *Chronique*, trad. Y. Chauvin et G. Pon, p. 45).

<sup>66</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 280 : *« Tu abbatiam Sancti Richarii quae nobilis et dives olim fuerat, tam pessime tractasti ut suis ecclesiam ornamentis spoliaveris, et monachos multos tuis vitiis resistentes exules feceris. Unde dignus eras ut omnem gratiam ecclesiasticae dignitatis ex toto perderes, veluti ovium Christi mactator, et sanctae Ecclesiae dissipator ; sed ne bina te ultione ferire videamur, esto contentus Ambianensi episcopatu, quem tam dure acquisisti. Monachis autem Sancti Richarii sit copia eligendi abbatis, cui tu contraire nulla ratione praesumas. Quod in virtute Spiritus Sancti te observare jubemus. ».*

Ce dernier exemple montre que le recours au discours direct permet à Hariulf de rendre la déposition de Gervin II non seulement plus réaliste et plus authentique mais aussi et surtout plus solennelle et plus convaincante<sup>67</sup>.

Hariulf peut également prendre un ton pathétique, le plus souvent lorsqu’il évoque un sujet particulièrement triste à ses yeux et qu’il veut faire partager sa tristesse au lecteur : comme nous l’avons vu dans notre chapitre 4, c’est sur ce ton pathétique, en s’adressant à lui-même, qu’il entame le chapitre consacré au décès de Riquier (livre I, chapitre XXI, p. 34) ; il procède de la même façon lorsqu’il raconte le décès d’Angilbert : *Assurément, nous ne parlerons pas des soupirs poussés et des larmes versées à l’approche de son décès pour ne pas que la douleur ranimée après un si long intervalle de temps nous pousse à nouveau à pleurer* (livre II, chapitre XII)<sup>68</sup>. À ces deux exemples, il faut ajouter le fait qu’il intègre dans sa chronique, à plusieurs reprises, des exclamations de déploration telles que *proh dolor !* (livre III, chapitre X, p. 119, et livre IV, chapitre XXVII, p. 251). Toutefois, si ces exemples contribuent à montrer qu’Hariulf maîtrise les *topoi* et les techniques littéraires et rhétoriques, on peut se demander dans quelle mesure la tristesse qu’il exprime est sincère ou non.

Les exclamations de déploration que nous venons d’évoquer ne sont pas sans faire penser aux questions oratoires ou rhétoriques posées, de temps à autre, par Hariulf : par exemple, au moment du retour des reliques de Riquier : [...] *qui pourrait raconter comme il se doit les exclamations de joie et la profusion de douces larmes ?* (livre III, chapitre XXIV)<sup>69</sup> ; au sujet de l’abbé Enguerrand : *En vérité, qui pourrait raconter dignement les bonnes actions de celui-ci après qu’il eut assumé la fonction d’abbé ?* (livre IV, chapitre III)<sup>70</sup> ; au sujet de Gervin, accusé de prêcher sans autorisation : *Mais quel bienfait la haine n’a-t-elle jamais poursuivi et jaloué ?* (livre IV, chapitre XXVII)<sup>71</sup> ; ou encore au sujet

<sup>67</sup> Signalons qu’il y a également de nombreux passages au discours direct dans la Vie d’Arnoul de Soissons dont les deux premiers livres ont été achevés par Hariulf, comme nous l’avons vu dans notre chapitre 2, en 1114 (*Vitae, Miracula, Translatio*, éd. R. Nip, p. 105-202 ; *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum VI, pars secunda, p. 502-557 ; *Acta sanctorum*, août, tome III, p. 221-259 ; MGH, SS, 15, 2, p. 872-904 (incomplet)).

<sup>68</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 77 : *Sane suspiria et lacrymae, quae illo morti proximante fusa sunt, non a nobis narrandae suscipiuntur, ne post tanta temporum interstitia nos quoque ad plangendum revocet dolor renovatus.*

<sup>69</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 156 : [...] *quis voces emissas prae gaudio, quis dulcium profusionem lacrymarum affatim queat explicare ?*

<sup>70</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 183 : *Jam vero sumpto abbatis officio, qui ejus bona digne potes sit explicare ?*

<sup>71</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 251 : *Sed quod unquam bonum non sequuta est ac aemulata invidia ?*

des miracles de Riquier : *En vérité, qui pourrait dénombrer combien de prisonniers et de personnes enchaînées ont été libérés alors qu'ils l'invoquaient ?* (livre IV, chapitre XXXI)<sup>72</sup>.

Enfin, sans pour autant faire une analyse littéraire exhaustive de la chronique, on remarque qu'Hariulf utilise un certain nombre de figures de style, telles que les métaphores, les chiasmes ou encore les rythmes binaires ou ternaires. Prenons l'exemple du livre IV dans lequel Hariulf file la métaphore de la mer<sup>73</sup> au sujet de Gervin : *Mais cependant, quand il était accablé par l'anxiété de nombreux soucis, il recourait toujours à la prière et à son goût pour la componction, tel un marin trouvant refuge dans le port le plus sûr, de sorte que si quelque chose avait été troublé par quelque vol, tandis qu'il œuvrait dans les cours séculières comme au milieu des flots agités de la mer, il était à nouveau affermi par la contemplation intérieure comme par une ancre solide, lui qui s'attachait à Dieu* (livre IV, chapitre XXV)<sup>74</sup> ; peu après, il file cette fois-ci, au sujet de ce même abbé, la métaphore de la lumière : [...] *retournant aussitôt à l'église, il célébrait les sacrifices des messes, brillant de l'or de l'intelligence, remarquable par la pourpre de la force, revêtu deux fois d'écarlate, à savoir brûlant de la flamme de la double charité, et de lin, c'est-à-dire éclatant par la mortification de la chair* (livre IV, chapitre XXVI)<sup>75</sup>. Voici d'autres exemples de figure de style : [...] *quem pium reperit pium repetit* [...] (livre IV, chapitre XXXI, p. 260) ; [...] *qui congregata non disgregare, sed disgregata nosset unire* [...] (livre IV, chapitre XXXIV, p. 268) ; [...] *boni magistri boni discipuli* [...] (livre IV, chapitre XXXVI, p. 274-275) ; [...] *arena ponderosiores, ferro duriores, et chalybe acutiores* (livre IV, chapitre XXXVI, p. 275) ; [...] *non tantum propter Dei timorem, quantum propter saeculi favorem* [...] (livre IV, chapitre XXXVI, p. 275) ; *Seniorum igitur monasterii fixa charitate honorabatur, tolerabatur, exspectabatur,* [...] (livre IV, chapitre XXXVI, p. 275).

<sup>72</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 261 : *Jam vero quis enumerare queat quanti vinculati et catenati, dum illum invocarent, exstiterunt liberati ?*

<sup>73</sup> Comme nous l'avons vu dans notre chapitre 4, Hariulf avait déjà utilisé la même métaphore, dans le chapitre XXI du livre I, avant de raconter le décès de Riquier (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 34).

<sup>74</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 245 : *Veruntamen cum multarum sollicitudinum anxietate premeretur, semper recurrebat ad orationem et studium compunctionis, velut nauta ad tutissimum portum, ut si quidpiam, dum in saeculi curis tanquam marinis fluctibus laborabat, aliqua subreptione fuisset turbatus, tanquam firma ancora interna contemplatione iterato solidaretur Deo inhaerens.*

<sup>75</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 248 : [...] *statim ecclesiam rediens missarum solemnia auro intellectus fulgens, purpura fortitudinis eminens, bis tincto cocco, flamma scilicet geminae charitatis ardens, et bysso, id est carnis mortificatione nitens persolvebat.*

### *C. Hariulf utilise un vocabulaire varié*

Cet aspect, qui illustre également le fait qu’Hariulf est un moine cultivé, prolonge d’une certaine façon ce que nous venons de mettre en évidence au sujet des *topoi* et des techniques littéraires et rhétoriques. Cependant, nous souhaitons le traiter à part car il nous semble qu’Hariulf a eu toute latitude quant au choix du vocabulaire qu’il a utilisé alors que l’emploi de *topoi* et de techniques littéraires et rhétoriques était davantage une contrainte pour lui. Pour appuyer cette hypothèse, on peut citer Jean Leclercq qui rappelle que tout auteur est plus ou moins contraint par les règles inhérentes aux genres littéraires<sup>76</sup> et Michel Zimmermann qui, à travers l’étude des sources diplomatiques catalanes, a montré à l’inverse que tout scribe, dans le choix des mots qu’il utilise, a un espace de liberté qui autorise une certaine créativité<sup>77</sup>. Autrement dit, la subjectivité d’Hariulf est sans doute visible dans le vocabulaire qu’il utilise plus que dans les *topoi* et les techniques littéraires et rhétoriques qu’il emploie.

Pour que notre analyse du vocabulaire utilisé par Hariulf soit plus parlante, nous avons regroupé les mots en plusieurs catégories. La première concerne les réalités géographiques. Ainsi, pour désigner la France, il emploie les termes *Francia* ou *Gallia : nostratem Galliam* (livre II, chapitre XII, p. 77) ; *orbi Gallico* (livre III, chapitre X, p. 118) ; *limites Franciae* (livre III, chapitre XX, p. 141) ; *in Franciae partibus* (livre IV, chapitre II, p. 181). En revanche, pour désigner les Français, il emploie uniquement des termes dérivant de *Francia* : *Multi quoque nobilium Franciscorum* (livre I, chapitre XV, p. 25) ; *prolemque tuam Francigenarum* (livre III, chapitre XXIII, p. 154) ; *in omni Francorum loco* (livre IV, chapitre XXXVI, p. 274)<sup>78</sup>. En ce qui concerne la Normandie, Hariulf emploie le terme *Neustria* plus souvent que le terme *Northmannia*<sup>79</sup> : *Neustriam patriam* (livre III, chapitre XXVIII, p. 162-163) ; *Aliquando etiam Neustriam ivit* [l’abbé Enguerrand] (livre IV, chapitre IV, p. 184) ; *At quia nunc Northmannia intravimus [...] a Neustria Centulam translatum* (livre IV, chapitre V, p. 186). De même, il parle des Neustriens en précisant s’ils

<sup>76</sup> J. Leclercq, *L’amour des lettres et le désir de Dieu*, p. 125 et 145.

<sup>77</sup> M. Zimmermann, « Écrire en l’An Mil », p. 366-370.

<sup>78</sup> À titre de comparaison, Adémar de Chabannes (vers 1025-1030) utilise rarement le terme *Gallia* mais fréquemment le terme *Francia* (Adémar de Chabannes, *Chronique*, trad. Y. Chauvin et G. Pon, p. 36-37). En revanche, Raoul Glaber (années 1020-1040) emploie les termes *Gallia* et *regnum Francorum* (Raoul Glaber, *Histoires*, éd. et trad. M. Arnoux, p. 19-20).

<sup>79</sup> Adémar de Chabannes (vers 1025-1030) n’utilise jamais le terme *Neustria* (Adémar de Chabannes, *Chronique*, trad. Y. Chauvin et G. Pon, p. 36-37).

sont Normands<sup>80</sup> ou non : *Neustrianis vel Silvanectensibus* (livre IV, chapitre V, p. 186) ; *Neustriani tamen, qui et Northmanni* (livre IV, chapitre V, p. 187). Enfin, l'Angleterre est encore pour lui la *Britannia : cum scilicet Britanniam pergeret* [Riquier] (livre I, chapitre XII, p. 23) ; *quidam nobilis, natione Britto, nomine Radulfus* [Ralph l'Écuyer] (livre IV, chapitre XXIII, p. 240-241). Cependant, il qualifie Édouard le Confesseur de roi des Anglais : *Hetguardus Anglorum rex* (livre IV, chapitre XXIII, p. 240).

Toujours dans cette première catégorie consacrée aux réalités géographiques, il n'est pas inutile de s'intéresser au vocabulaire employé par Hariulf pour désigner les villes, les bourgs et les châteaux. On trouve ainsi des termes comme *civitas*, *oppidum* ou encore *castellum* même si, comme nous l'avons vu au début de ce chapitre, il faut tenir compte de l'amplification et de l'idéalisation de la réalité par Hariulf : *civitatibus licet careat, [munitionum] castris exceptis, oppida instar urbium retinet opulenta* (livre I, chapitre V, p. 15) ; *Istae non tam villae quam oppida, vel, ut ita dicam, civitates habebantur* (livre III, chapitre III, p. 94) ; *munitionibus castrorum [...] tribus oppidis [...] et his castellis effectis* (livre IV, chapitre XXI, p. 229) ; *castrorum municipes vel domini [...] castelli fretus munitione* (livre IV, chapitre XXI, p. 230).

La deuxième catégorie de mots de vocabulaire concerne les personnes, qu'elles soient nobles ou non. Au sujet des membres de l'aristocratie, on remarque qu'Hariulf emploie parfois plusieurs termes différents pour désigner un même prince. C'est notamment le cas pour le duc Richard II de Normandie qui est qualifié de *dux* ou de *marchio* (livre IV, chapitre IV, p. 184-185, et livre IV, chapitre XIX, p. 223). Le constat est le même pour Guillaume le Conquérant qui est lui qualifié de *dux*, de *marchio* et de *comes* (livre IV, chapitre XIX, p. 224 et 225, et livre IV, chapitre XX, p. 228). En revanche, le comte de Flandre est toujours qualifié de *comes* et jamais de *marchio* (livre III, chapitre XXII, p. 150 et 152, et livre III, chapitre XXIV, p. 155 et 156) tandis que le comte de Ponthieu est qualifié de *comes* ou, pour le réduire à ce rôle, d'*advocatus*. Pour ce qui est des autres nobles, il est par exemple question de *procerum* (livre IV, chapitre XXXVI, p. 273) ou de *nobiles palatinos* (livre IV, chapitre XXXVI, p. 279) mais, du fait des liens entre l'abbaye et les petits seigneurs locaux, c'est le terme *miles* que l'on rencontre le plus souvent dans la chronique<sup>81</sup>.

<sup>80</sup> Par Normands, nous entendons ici les habitants de la Normandie au XI<sup>e</sup> siècle et non les Vikings. Pour désigner ces derniers, Hariulf emploie les termes « Danois », « païens » ou « barbares ».

<sup>81</sup> À ce sujet, voir T. Evergates, « Historiography and Sociology in Early Feudal Society », p. 35-49.



Si Hariulf ne s'intéresse guère au peuple, on note toutefois qu'il utilise différents termes quand il le désigne, certains soulignant le lien unissant les laïcs à l'abbaye de Saint-Riquier et d'autres renvoyant à leur activité : *rusticorum servitio* (livre IV, chapitre XXI, p. 230) ; *villa sancti Richarii et earum colonos [...] Sancti Richarii famulos* (livre IV, chapitre XXII, p. 239) ; *plebeiales [...] negotiatorum* (livre IV, chapitre XXIII, p. 241) ; *a populis [...] a fidelibus* (livre IV, chapitre XXVIII, p. 255) ; *generalis vulgi* (livre IV, chapitre XXXVI, p. 273) ; *devotio plebis* (livre IV, chapitre XXXVI, p. 277) ; *nostri cives [...] Rusticus* (livre IV, chapitre XXXVI, p. 278).

La troisième catégorie de mots de vocabulaire concerne la chronique elle-même ainsi que, plus généralement, les sources écrites. Quand Hariulf parle de la chronique dans son ensemble, il emploie les termes *opus*, *opusculum*, *scriptus* ou encore *sermo* : *ut nostris opusculis* (livre III, chapitre XVIII, p. 134) ; *nostro scripto [...] noster sermo* (livre III, chapitre XX, p. 141) ; *In hoc nostro opusculo* (livre IV, chapitre XIX, p. 223) ; *ante plures annos inchoatum opus* (livre IV, chapitre XXXVI, p. 283). En revanche, quand il parle plus spécifiquement d'un des quatre livres qui la composent, il emploie les termes *liber*, *libellum* ou *textulum* : *pro libello [...] textulum finiamus* (livre I, chapitre XXVI, p. 45) ; *Superiori libello* (livre II, chapitre I, p. 46) ; *in calce libri* (livre II, chapitre XII, p. 79) ; *hic tertius hujus operis liber [...] quartum recreato spiritu libellum incipiemus* (livre III, chapitre XXXII, p. 176).

L'évocation d'autres types de sources écrites donne également l'occasion à Hariulf de diversifier son vocabulaire. Ainsi, l'inventaire des possessions de l'abbaye de Saint-Riquier réalisé en 831 à la demande de Louis le Pieux est une *descriptio* (livre III, chapitre III, p. 86). Dans cet inventaire, la partie consacrée aux revenus des différents domaines se présentait apparemment sous la forme d'un *codex* : *codicem ex hoc conscriptum revolvat* (livre III, chapitre III, p. 94) ; *volumen haec disserens* (livre III, chapitre III, p. 97). Il en va de même du manuscrit de Gorze rapporté par l'abbé Gervin : *codicem de gestis hujus sancti loci [...] in eodem volumine [...] in codice a Gorzia delato* (livre IV, chapitre XVII, p. 219-220). Ce n'était toutefois pas le cas du rouleau des morts rédigé en 866 à l'occasion du décès de l'abbé Rodolphe : *librum rotularem [...] ipsius voluminis epistola [...] Ipsius itaque epistola rolli* (livre III, chapitre IX, p. 116). Les Vies de saints sont le plus souvent appelées *vitae* / *Vitae* mais parfois également *gesta* / *Gesta* : *Vitae ejus [Vigor de Bayeux] scripturam [...] cum libello vitae ejus* (livre IV, chapitre V, p. 188) ; *Vita sancti Richarii* (livre IV, chapitre XVII,

p. 218) ; *ipsa ejusdem Heligaudi gesta* [Helgaud, comte et abbé] [...] *sicut hujus operis testatur praefatio* (livre IV, chapitre XVII, p. 219) ; *in gestis domini et sancti Angelranni* [l'abbé Enguerrand] (livre IV, chapitre XX, p. 225). De façon générale, les archives de l'abbaye de Saint-Riquier sont pour Hariulf des « monuments » : *inter antiqua monumenta sancti loci* (livre III, chapitre IX, p. 116) ; *hujus loci monimenta* (livre IV, chapitre XVII, p. 219). Puisque nous évoquons les archives de l'abbaye, profitons-en pour donner quelques exemples de termes employés par Hariulf pour désigner les lieux où étaient conservés ces documents<sup>82</sup> : *nostra gymnasia*<sup>83</sup> (livre I, chapitre XVI, p. 45) ; *in hujus loci scrinio*<sup>84</sup> [...] *in membranis nostri gymnasii* (livre IV, chapitre XVII, p. 219-220) ; *Condita secretis armaria clavibus arcet* (livre IV, chapitre XXXVI, p. 286).

La quatrième et dernière catégorie de mots de vocabulaire concerne les sources diplomatiques. En analysant la façon dont Hariulf annonce les différents actes avant de les recopier, on observe qu'il utilise plusieurs termes pour les désigner. Ainsi, les diplômes carolingiens sont le plus souvent qualifiés de *praeceptio* ou de *praeceptum* mais aussi, parfois, de *concessio*, de *privilegium* ou encore de *testimonium* : c'est notamment le cas du diplôme de Louis le Pieux de 830 : *suae praeceptionis auctoritatem super his tali modo confecit* (livre III, chapitre II, p. 84) ; *in hoc praecepto* (livre III, chapitre II, p. 86) ; du diplôme de Charles le Chauve de 844 : *in hoc quoque privilegio* [...] *Quae ipsa carta liquido pandit, ita se habens* (livre III, chapitre VII, p. 109) ; du diplôme de Charles le Chauve de 867 : *sua praeceptione auctorizaret* [...] *tale condidit praeceptum* (livre III, chapitre XV, p. 128) ; du diplôme de Charles le Chauve du 29 mai 868 : *tale auctoritatis suae testimonium confecit* (livre III, chapitre XVII, p. 132) ; du diplôme de Charles le Chauve de 870 : *tale super his edictum confirmans* (livre III, chapitre XIX, p. 137) ; ou encore du diplôme du roi Lothaire de 974 : *suae concessionis auctoritatem super quae poscebatur firmavit his ipsis verbis* (livre III, chapitre VI, p. 104).

En ce qui concerne les actes des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, il apparaît qu'Hariulf emploie un vocabulaire encore plus varié mais cela s'explique dans une certaine mesure par la diversité des actes et des transactions. Il utilise ainsi les termes *carta* ou *charta*, *cartula* ou *chartula*,

<sup>82</sup> À ce sujet, voir A. Derolez, *Les catalogues de bibliothèques*, p. 27. Il y avait peut-être plusieurs lieux différents dans lesquels ces documents étaient conservés.

<sup>83</sup> H. Wolter pense toutefois que *nostra gymnasia* peut désigner l'école de l'abbaye de Saint-Riquier (« La Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier témoin de l'humanisme bénédictin », p. 76).

<sup>84</sup> Le terme *scrinium* peut également désigner une châsse : *ex aqua de scrinio sancti* [Riquier] *tacta* (livre IV, chapitre XXXI, p. 260).

*chirographum, conditio, conscriptum, conventio, descriptio, dictitia, edictum, mandatum, rescriptum, testamentum*<sup>85</sup> ou encore *testimonium*<sup>86</sup> : c'est notamment le cas de la *Precaria Riberti* du début du X<sup>e</sup> siècle : *Cujus facti precaria cartula a nobis habetur* (livre III, chapitre X, p. 119) ; des deux lettres du pape Jean XV de 993/995 : *talia apostolicae auctoritatis mandata ei attribuens* (livre III, chapitre XXV, p. 158) ; de l'acte de l'évêque Notger de Liège de 1002 : *De qua pactione tale testimonium confectum est* (livre III, chapitre XXX, p. 170) ; de la lettre de l'abbé Ingelardus de 1002 : *Hac stabilita conditione, Ingelardus abbas jam reversus direxit dictitia ipsi episcopo [Notger de Liège], postulans ut haec conventio iterum firmaretur, et ne quis futurorum episcoporum illam infringeret, sub anathemate prohiberet, quo inconvulsa non tantum chartae testimonio, sed et timore prolatae excommunicationis permaneret* (livre III, chapitre XXX, p. 171-172) ; de l'acte de l'évêque Durand de Liège de 1022 : *tale denuo rescriptum promulgavit* (livre IV, chapitre III, p. 184) ; du chirographe du duc Richard II de Normandie de 1010/1017, peut-être 1016/1017 : *De cujus donatione talem condidit descriptionem* (livre IV, chapitre IV, p. 185) ; de l'acte du comte Enguerrand I<sup>er</sup> de Ponthieu de 1026/1027 : *De cujus deditioe testamentum conficiens, regia auctoritate confirmari voluit, ita se habens* (livre IV, chapitre VI, p. 189) ; de l'acte de l'abbé Enguerrand de 1043 : *super ista constitutione tale conscriptum firmavit* (livre IV, chapitre VII, p. 193) ; du chirographe de l'abbé Gervin de 1053 : *Pro qua ratione venerabilis pastor scriptum chirographum archivis nostris reposuit, quod ita se habet* (livre IV, chapitre XXI, p. 232) ; de l'acte de l'évêque Guy d'Amiens datant d'entre 1058 et 1071 : *fieri testamentoria dictitia, quae ita se habent* (livre IV, chapitre XXII, p. 238) ; ou encore du diplôme de Guillaume le Conquérant de 1068 : *et suae auctoritatis praecepto perpetim habenda confirmet [...] tale super eis conscribi jussit edictum* (livre IV, chapitre XXIV, p. 243-244).

---

<sup>85</sup> Au sujet du mot *testamentum*, qui figure à plusieurs reprises dans l'inventaire des actes conservés à l'abbaye en 1098 (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 314-318), voir L. Morelle, « Les chartes dans la gestion des conflits », p. 276.

<sup>86</sup> De façon générale, pour désigner les sources diplomatiques, Flodoard emploie, dans son *Histoire de l'Église de Reims* (948-952), les termes *testamenta, instrumenta, monumenta, praecepta, privilegia, cartae* ou *paginae* (M. Sot, *Un historien et son Église*, p. 640). Quant à lui, Orderic Vital utilise dans son *Histoire ecclésiastique* (achevée au début des années 1140) les termes *diploma, testamentum* et *chirographum* (T. Roche, « Reading Orderic with Charters in Mind », p. 148).

#### ***D. Hariulf semble apprécier la poésie***

Dans notre chapitre 13, nous avons vu qu'Hariulf a utilisé neuf poèmes et autres œuvres en vers et onze épitaphes. Cependant, il est *a priori* l'auteur de huit poèmes que nous n'avons guère évoqués jusqu'à présent :

- le poème de douze vers en l'honneur de l'abbaye et de ses saints, au premier rang desquels figure naturellement Riquier, qui se trouve entre la préface et la liste des abbés de Saint-Riquier (p. 2).
- le poème de six vers en l'honneur de l'abbé Carloman, fils de Charles le Chauve (livre III, chapitre XX, p. 140).
- les quatre poèmes, respectivement de vingt-cinq, dix, quinze et quatre vers, qui se trouvent dans ce qu'il a ajouté à sa chronique en 1104/1105 (livre IV, chapitre XXXVI, p. 277, 278, 279 et 281).
- le poème de vingt-et-un vers se terminant tous par *-avi* (livre IV, chapitre XXXVI, p. 284).
- la dédicace d'Hariulf, si elle est bien de lui (livre IV, chapitre XXXVI, p. 285-286).

Si la pratique consistant à insérer des passages versifiés à l'intérieur d'un texte en prose était courante à l'époque<sup>87</sup>, il semble néanmoins qu'Hariulf appréciait réellement la poésie<sup>88</sup>. Sans surprise, il s'agit de poésie religieuse et non de poésie profane et ce pour deux raisons. D'une part, il y avait une tradition de poésie religieuse à l'abbaye de Saint-Riquier, tradition illustrée par les *Carmina Centulensia*<sup>89</sup> (IX<sup>e</sup> siècle) et par l'œuvre de l'abbé Enguerrand<sup>90</sup> (première moitié du XI<sup>e</sup> siècle). D'autre part, Hariulf ne voyait apparemment pas la poésie profane d'un très bon œil comme le montre, dans le chapitre XIII du livre IV, la

---

<sup>87</sup> H. Wolter, « La Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier témoin de l'humanisme bénédictin », p. 83 ; B. Guinée, *Histoire et culture historique*, p. 218 ; V. Debiais et E. Ingrand-Varenne, « Inscriptions in Orderic's *Historia ecclesiastica* », p. 127.

<sup>88</sup> Signalons qu'il y a également de nombreux passages versifiés dans la Vie d'Arnoul de Soissons, en particulier dans le deuxième livre achevé par Hariulf, comme nous l'avons vu dans notre chapitre 2, en 1114 (*Vitae, Miracula, Translatio*, éd. R. Nip, p. 105-202 ; *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum VI, pars secunda, p. 502-557 ; *Acta sanctorum*, août, tome III, p. 221-259 ; MGH, SS, 15, 2, p. 872-904 (incomplet)). Flodoard et Orderic Vital appréciaient eux aussi la poésie (M. Sot, *Un historien et son Église*, p. 641 ; Charles C. Rozier, « Orderic Vitalis as Librarian and Cantor of Saint-Évroul », p. 77).

<sup>89</sup> MGH, Poetae, 3, p. 265-368.

<sup>90</sup> Nous avons vu dans notre chapitre 3 qu'Enguerrand a mis en vers la Vie de Riquier réécrite par Alcuin et les deux livres de miracles de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle, qu'il a raconté en vers le retour des reliques du saint en 981 ainsi que les miracles de celui-ci qui eurent lieu par la suite, qu'il aurait composé des hymnes en l'honneur de Valery et de Vulfran, une Passion de Vincent en vers et une Vie d'Austreberthe en vers (œuvres aujourd'hui perdues) et qu'il est l'auteur du catalogue en vers des abbés de Saint-Riquier.

critique des lectures profanes<sup>91</sup> qui auraient conduit Gervin, dans sa jeunesse, à mener une vie licencieuse :

*Mais comme il arrive souvent, alors que, dans sa jeunesse, il se consacrait à l’étude de la grammaire et mesurait déjà, de son esprit ouvert, la valeur des poèmes, il en remarqua certains, parmi ces derniers, dont le seul but était soit de raconter des plaisirs assouvis, soit de détailler comment quelqu’un a voulu en assouvir ou a pu en assouvir ; et tandis que son esprit jeune et chaste était pollué par l’étude assidue de tels poèmes, tantôt du fait de la fougue de la jeunesse, tantôt en entendant des paroles malsaines, et plus encore à l’instigation du diable, il commença à être poussé à faire ce qu’il estimait célébré dans les récits de si grands poètes. Il fut ainsi amené, par les encouragements de ses amis, à rechercher les funestes étreintes puisqu’il était persuadé, sous l’influence de ces jeunes gens déjà corrompus, que, selon les adages des poètes, le désir charnel ne devait pas être autrement réprimé<sup>92</sup>.*

Dans tous les cas, l’insertion de poèmes, épitaphes et autres œuvres en vers au sein de sa chronique permet à Hariulf de réduire le risque de monotonie que pourrait susciter un récit rédigé intégralement en prose<sup>93</sup>. Il est difficile de dire dans quelle mesure il a sélectionné les poèmes qu’il a recopiés mais on peut en revanche affirmer qu’il les a recopiés car ils étaient anciens, intéressants ou positifs pour l’abbaye. De même, il a recopié de nombreuses épitaphes car celles-ci ont une fonction mémorielle et commémorative. Enfin, en ce qui concerne les poèmes dont Hariulf est visiblement l’auteur, on constate qu’ils servent à valoriser l’abbaye, ses saints (dont Riquier) et l’abbé Carloman mais que les quatre poèmes qui se trouvent dans ce qu’il a ajouté à sa chronique en 1104/1105 servent au contraire à critiquer les actions de Gervin II et à déplorer leurs conséquences négatives.

---

<sup>91</sup> Selon É. Lesne, il s’agissait probablement de poèmes de Virgile, d’Ovide ou d’Horace (*Histoire de la propriété ecclésiastique*, tome 5, p. 595) ; P. Demouy, *Genèse d’une cathédrale*, p. 165 ; I. van’t Spijker, *Als door een speciaal stempel*, p. 89-90.

<sup>92</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 208 : *Sed, ut fieri solet, cum adolescens grammaticae operam daret, et patulo sensu ipsorum jam carminum vim perpenderet, animadvertit inter ea quaedam quorum omnis intentio haec est, ut aut expletas luxurias referant, aut quomodo quis explere voluerit, vel explere potuerit recenseant ; et dum talium assidua meditatione polluitur juvenis mens casta, tum juvenili fervore, tum turpium verborum auditione, maxime vero diaboli instinctu ad hoc coepit impelli, ut ea faceret quae tantorum poetarum aestimabat [narratione] celebrari. Ad hoc igitur hortatu sodalium perductus est, ut infaustos expeteret complexus, quandoquidem carnis ardorem non aliter restringendum poetarum oraculis, et juvenum jam corruptorum suggestionem compererat.*

<sup>93</sup> C’est exactement pour la même raison qu’Orderic Vital a inséré des épitaphes dans son *Histoire ecclésiastique* achevée au début des années 1140 (V. Debiais et E. Ingrand-Varenne, « Inscriptions in Orderic’s *Historia ecclesiastica* », p. 140-144).

### III. Les conceptions religieuses d'Hariulf

#### *A. La Trinité, la Vierge Marie et les saints*

De par son statut de moine, Hariulf fait naturellement référence à de très nombreuses reprises, tout au long de sa chronique, à la religion chrétienne. Il est donc nécessaire de s'intéresser à ses conceptions religieuses même si, pour autant que l'on puisse en juger, elles sont parfaitement orthodoxes<sup>94</sup>. Étant donné l'ampleur du sujet, nous avons choisi de suivre une approche thématique en commençant par la façon dont il évoque la Trinité, la Vierge Marie et les saints.

En ce qui concerne la Trinité, on constate qu'Hariulf conclut chacun des trois premiers livres de sa chronique par une sorte de doxologie dans laquelle il invoque son aide, ce qui signifie apparemment que la meilleure façon pour lui d'achever ces livres est de rendre hommage à ce qu'il y a de plus sacré au sein du christianisme : *À présent, en rendant grâce à Dieu le Père et à son Fils pour ce qui a été établi et en demandant la grâce de l'Esprit saint pour ce qui reste à dire, nous finissons ce petit texte en priant pour que la vertu de la sainte Trinité nous guide en paroles et en actes. Puisse la confession de celle-ci nous rendre glorieux pour les siècles des siècles. Amen* (livre I, chapitre XXVI)<sup>95</sup> ; [...] *sous le règne de notre Seigneur Jésus-Christ avec le Père et l'Esprit saint pour les siècles des siècles. Amen* (livre II, chapitre XII)<sup>96</sup> ; [...] *avec l'aide de la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ à qui doivent revenir, avec le Père éternel et le Souffle coéternel, la louange, l'honneur et la puissance pour les siècles des siècles. Amen* (livre III, chapitre XXXII)<sup>97</sup>.

Toutefois, le plus souvent, Hariulf mentionne séparément les trois personnes de la Trinité. Quand il parle du Père, cela peut tout d'abord être pour souligner sa toute-

---

<sup>94</sup> J. Hourlier estime d'ailleurs qu'Hariulf est très conservateur (« La Spiritualité à Saint-Riquier d'après Hariulf », p. 19-20).

<sup>95</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 45 : *Nunc autem Deo Patri et Filio pro praestitis gratias exhibentes, et in dicendis sancti Spiritus gratiam expetentes, textulum finiamus, orantes ut in verbo et actu sanctae Trinitatis virtute dirigamur, cujus nos confessio gloriosos faciat in saecula saeculorum. Amen.*

<sup>96</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 79-80 : [...] *regnante Domino nostro Jesu Christo cum Patre et Spiritu sancto pour les siècles des siècles. Amen.*

<sup>97</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 176 : [...] *auxiliante gratia Domini nostri Jesu Christi, cui cum aeterno Genitore et coaeterno Flamme sit laus, et honor, et potestas in saecula saeculorum. Amen.*

puissance<sup>98</sup> : [...] *Dieu tout-puissant, dont le vouloir est pouvoir, [...]* (livre I, chapitre I)<sup>99</sup> ; *Ainsi Dieu, créateur de toutes choses, [...]* (livre IV, chapitre XVI)<sup>100</sup> ; [...] *Dieu très-haut et tout-puissant, sous le commandement duquel se tiennent les royaumes terrestres et qui les donne à qui il veut, [...]* (livre IV, chapitre XXIII)<sup>101</sup>. Mais cela peut également être pour montrer qu'il aide voire glorifie ceux qui le servent : *Dieu vraiment admirable à travers ses saints, vraiment fidèle à ses promesses, n'a pas abandonné son fidèle serviteur [Riquier] privé pour une fois de toute aide humaine, [...]* (livre I, chapitre XI)<sup>102</sup> ; [...] *par la volonté de Dieu, qui glorifie ceux qui le glorifient, [...]*<sup>103</sup> (livre I, chapitre XVIII) ; *Mais le Seigneur tout-puissant, qui n'a jamais gardé pour lui la récompense d'un service qui lui était rendu, [...]. Et, par la volonté de Dieu, qui prend pitié de qui il veut et endure qui il veut, [...]*<sup>104</sup> (livre III, chapitre XX).

En ce qui concerne le Fils, Hariulf a tendance à insister sur son incarnation et ce qu'il a donné à l'humanité : *Ô toi qui es capable de méditer les choses spirituelles, / Je t'offre celles que la grâce du Christ a données* (dans le poème après la préface)<sup>105</sup> ; *En l'an 814 de l'incarnation du Seigneur, [...]* (livre II, chapitre XII)<sup>106</sup> ; [...] *à la louange de Dieu, source de tous les bienfaits, et de notre Seigneur Jésus-Christ [...]* (livre III, chapitre XXVIII)<sup>107</sup> ; *Ainsi, comme le monde entier se félicite d'avoir été sauvé par la venue du Fils unique de Dieu, descendu sur terre en prenant chair, [...]* (livre IV, chapitre I)<sup>108</sup> ; *Et au sujet de l'adultère, écoutez ce que dit le Christ, lui qui est la vérité : [...]* (livre IV,

<sup>98</sup> D'autres auteurs insistent également sur la primauté de la volonté de Dieu, tels Adémar de Chabannes vers 1025-1030 (Adémar de Chabannes, *Chronique*, trad. Y. Chauvin et G. Pon, p. 46-47) ou Orderic Vital dans son *Histoire ecclésiastique* achevée au début des années 1140 (M. Chibnall, *The World of Orderic Vitalis*, p. 183).

<sup>99</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 7 : [...] *Deus omnipotens, cujus velle posse est, [...]*.

<sup>100</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 213 : *Rerum itaque conditor Deus, [...]*.

<sup>101</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 241 : [...] *summus et super omnia potens Deus, in cuius jussu constant regna terrarum et qui donat ei cui vult, [...]*.

<sup>102</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 23 : *Vere mirabilis Deus in sanctis suis, vere fidelis in promissis, ipse fidelem famulum humano semel auxilio destitutum non deseruit, [...]*.

<sup>103</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 29 : [...] *Deo volente, qui glorificantes se glorificat, [...]*.

<sup>104</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 144 : *Sed omnipotens Dominus, qui nullius unquam sibi impensae servitutis mercedem retinuit, [...]. Denique, volente Deo, qui cuius vult miseretur, et quem vult indurat, [...]*.

<sup>105</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 2 : *O quicumque vales meditari spirituales, / En tibi propono quos Christi gratia dono.*

<sup>106</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 76 : *Anno Dominicae Incarnationis DCCCCIV, [...]*.

<sup>107</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 162 : [...] *ad laudem omnium bonorum largitoris Dei et Domini nostri Jesu Christi [...]*.

<sup>108</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 178 : *Cum igitur omnis mundus unigeniti Dei descensione per carnis assumptionem se gratuletur redemptum, [...]*.

chapitre XXXIV)<sup>109</sup> ; *Et cet ouvrage a été achevé en l'an 1088 de l'humanité du Fils de Dieu, [...] (livre IV, chapitre XXXVI)<sup>110</sup>. Signalons ici, à la suite de Jacques Hourlier, qu'Hariulf parle davantage du Fils que du Père et du Saint-Esprit<sup>111</sup>.*

Enfin, les références à ce dernier montrent qu'Hariulf voit en lui un don de Dieu : [...] *la grâce de l'Esprit saint, qui vraiment est l'artisan de toute chose et qui voit toute chose, le remplit [Riquier] à tel point [...] (livre I, chapitre XIII)<sup>112</sup> ; Il faut donc que nous évoquions le septième [abbé de Saint-Riquier, à savoir Angilbert], à qui le chiffre sept a été donné à bon droit par la grâce de l'Esprit saint et de qui nous devons dire que l'abbatiate s'est révélé favorisé (livre II, chapitre I)<sup>113</sup> ; [...] ne tenant pas compte du fait que le don du Saint-Esprit n'est pas réfréné par la loi [...] (livre IV, chapitre XXVII)<sup>114</sup>.*

À la suite de la Trinité, nous pouvons évoquer la Vierge Marie. Sans lui montrer une dévotion particulière, Hariulf met cependant en exergue sa pureté et le fait qu'elle est la Mère de Dieu : [...] *la Mère de Dieu [...] en l'honneur de Notre-Dame, sainte Marie [...] (livre II, chapitre VII)<sup>115</sup> ; Et le jour où la future naissance de notre Seigneur Jésus fut annoncée à la Vierge immaculée par l'ange Gabriel, [...] (livre IV, chapitre XV)<sup>116</sup> ; Pour cette raison, il [l'abbé Gervin] construisit une crypte remarquable, qui existe toujours aujourd'hui, qu'il fit consacrer en l'honneur de Notre-Dame, sainte Marie, Mère de Dieu (livre IV, chapitre XVIII)<sup>117</sup> ; [...] que, le deuxième jour du mois de février, où fut célébrée la Présentation de notre Seigneur Jésus-Christ au Temple par la Vierge, sa Mère immaculée, et*

---

<sup>109</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 270 : *De adulterio autem audite quid Christus veritas dicat : [...]*.

<sup>110</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 283 : *Completem est autem istum opus humanitatis Filii Dei anno MLXXXVIII, [...]*.

<sup>111</sup> J. Hourlier, « La Spiritualité à Saint-Riquier d'après Hariulf », p. 18. Dans son *Histoire ecclésiastique* (achevée au début des années 1140), Orderic Vital souligne quant à lui le fait que Jésus-Christ est le sauveur de l'humanité et l'époux de l'Église (É. Mégier, « Jesus Christ, a Protagonist of Anglo-Norman History ? », p. 265-267 et 276).

<sup>112</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 23-24 : [...] *etiam Spiritus sancti, qui vere est omnium artifex, omnia prospiciens, tanta eum supplevit gratia, [...]*.

<sup>113</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 47 : *Tandem igitur septimum designemus, cui jure septenarius numerus compensatur ob gratiam Spiritus sancti, cui is quem dicere habemus, habitatio existit gratiosa.*

<sup>114</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 251 : [...] *non considerantes quia lege non stringitur sancti Spiritus donum [...]*.

<sup>115</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 56 : [...] *Dei matrem [...] in honore nostrae dominae sanctae Mariae [...]*.

<sup>116</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 212 : *Ea igitur die qua intemeratae Virgini domini Jesu nativitas futura per angelum Gabrielem nuntiata est, [...]*.

<sup>117</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 220 : *Unde et cryptam satis insignem condidit hodieque perseverantem, quam consecrare obtinuit ad honorem nostrae dominae sanctae Dei genitricis Mariae.*



où fut satisfaite l’attente du juste Siméon, [...] par Notre-Dame, sainte Marie [...] (livre IV, chapitre XXXIV)<sup>118</sup>. Il faut signaler au passage que les deux dernières citations figurent dans des chapitres relatifs à l’abbatiate de Gervin (1045-1071). Étant donné que ce dernier fut inhumé devant l’autel de la Vierge Marie, dans la crypte qu’il avait fait construire en l’honneur de celle-ci<sup>119</sup>, on peut se demander si cet abbé n’avait pas une dévotion particulière pour elle.

Hariulf fait souvent référence aux saints, en particulier à Riquier et aux autres saints de l’abbaye. Les exemples suivants montrent, de façon générale, que les saints sont pour lui des amis de Dieu<sup>120</sup> et des protecteurs : *Sur l’ordre de Dieu, les corps des saints ont été rassemblés pour la protection perpétuelle de notre lieu et ils doivent être vénérés par nous, de nos jours, et par nos successeurs ; leur présence et leur intercession demeurent une protection et un couvert sûr contre les malheurs du monde* (livre III, chapitre XXVIII)<sup>121</sup> ; [...] *ayant adoré le Seigneur, qui est admirable et glorieux à travers ses saints, [...]* (livre III, chapitre XXIX)<sup>122</sup> ; [...] *et même si Dieu tout-puissant ne doit pas être tenté au sujet des mérites de ses serviteurs [...]* (livre IV, chapitre XX)<sup>123</sup> ; *Il [un homme guéri par l’intercession de Riquier] vit alors très clairement par combien de puissantes et saintes protections ce lieu consacré à Dieu est soutenu* (livre IV, chapitre XXXI)<sup>124</sup>.

Naturellement, les reliques sont elles aussi très importantes aux yeux d’Hariulf. Pour lui, elles sont des trésors inestimables qui font le prestige de l’abbaye de Saint-Riquier<sup>125</sup>. Rappelons qu’il a recopié intégralement la liste des reliques qui se trouve dans le *De perfectione Centulensis ecclesiae* d’Angilbert (dans le chapitre IX du livre II de sa

<sup>118</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 269 : [...], *ut II die mensis Februarii, qua Domini nostri Jesu Christi ab intemerata Virgine matre celebrata in templum oblatio, et justis Simeonis perfecta est exspectatio, [...] a Domina nostra sancta Maria [...]*.

<sup>119</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 273.

<sup>120</sup> À ce sujet, voir G. Philippart, « L’hagiographie, histoire sainte des « amis de Dieu » », p. 13-40.

<sup>121</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 162 : *Sanctorum etiam corpora ad perpetuam loci tutelam, Deo jubente, istis temporibus nobis et posteris nostris veneranda collata sunt ; quorum praesentia et intercessio contra mundi adversa umbraculum securitatis et protectio manet.*

<sup>122</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 168 : [...] *adorato Domino, qui in sanctis suis mirabilis est et gloriosus, [...]*.

<sup>123</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 228 : [...] *et licet Deus omnipotens in sui servi merito tentandus non fuisset [...]*.

<sup>124</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 260 : *Tum nimirum apparuit quot seu quantis sanctorum patrociniis hic locus Deo dicatus consistit.*

<sup>125</sup> Il est à noter que l’on ne trouve pas chez Hariulf la dénonciation faite par son contemporain Guibert de Nogent, dans son *De pignoribus sanctorum* (vers 1119/1120), des abus liés au culte des reliques des saints. À ce sujet, voir H. Platelle, « Guibert de Nogent et le *De pignoribus sanctorum* », p. 109-121.

chronique<sup>126</sup>), qu'il a consacré deux chapitres aux reliques obtenues par le moine et *custos* Odulfus entre 865 et 867 (les chapitres XII et XIV du livre III<sup>127</sup>) et qu'il a recopié intégralement la liste des reliques placées par l'abbé Gervin dans la crypte que ce dernier a fait construire (dans le chapitre XVIII du livre IV<sup>128</sup>)<sup>129</sup>. En voici d'autres exemples : *Voici cependant les reliques, plus précieuses que tout l'or et préférables à des royaumes, qui ont été enlevées de ce lieu par ledit Jérémie : [...] (livre III, chapitre XX)*<sup>130</sup> ; *Voici donc les glorieux gages des saints par lesquels, outre les glorieuses reliques qui ont été mentionnées bien plus haut, la noble Centule est ornée : [...] (livre III, chapitre XXIX)*<sup>131</sup> ; *Dans les quatre autels qui se trouvent dans cette crypte, il [l'abbé Gervin] déposa de si nombreux et si glorieux gages du Seigneur Christ et de ses saints que, s'il n'y en avait pas d'autres, notre petite patrie, en vérité, se distinguerait très convenablement grâce à celles-ci (livre IV, chapitre XVIII)*<sup>132</sup>.

Les miracles sont indissociables des saints et de leurs reliques<sup>133</sup>. Hariulf insiste sur le fait que c'est Dieu qui les accomplit et qu'ils récompensent les mérites des saints et la foi des fidèles : *Mais parmi les miracles si nombreux et si grands que le Seigneur Christ accomplissait par l'intermédiaire de son serviteur [Riquier], [...] (livre I, chapitre XIII)*<sup>134</sup> ; *Et que l'on sache que Dieu tout-puissant, quand il gratifie des bienfaits des miracles, ne considère pas seulement les mérites de ses saints ou la foi de ceux qui les demandent mais considère aussi parfois la dignité de ceux qui les voient (et quand je dis dignité, j'entends non l'élévation des honneurs terrestres mais la sincérité des esprits) ; en effet, non seulement la pusillanimité de la foi de ceux qui demandent des miracles empêche que ces derniers aient lieu sous nos yeux mais nos péchés, à la vue desquels nous paraissions repoussants à Dieu, s'y*

<sup>126</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 61-67.

<sup>127</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 121-124 et 125-127.

<sup>128</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 221-223.

<sup>129</sup> I. van 't Spijker a également remarqué cet aspect (« Gallia du Nord et de l'Ouest », p. 244).

<sup>130</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 141-142 : *Haec sunt tamen quae omni auro cariora et regnis praeponenda ab hoc loco per jam dictum Hieremiam sunt ablata : [...]*.

<sup>131</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 169 : *Igitur haec sunt gloriosa sanctorum pignora, quibus, praeter illas gloriosas reliquias quae longe superius designata sunt, Centula nobilis decoratur : [...]*.

<sup>132</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 169 : *In qua crypta per IV quae ibi sunt altaria, tanta tamque gloriosa Domini Christi et sanctorum ejus reposuit pignora, ut si alia non essent, his revera satis superque decenter insigniretur nostra patriola.*

<sup>133</sup> Au sujet des saints, des reliques et des miracles pour Hariulf, voir J. Hourlier, « La Spiritualité à Saint-Riquier d'après Hariulf », p. 4-5 et 14.

<sup>134</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 23 : *Sed inter tot et tanta miracula, quae per suum hominem Christus Dominus efficiebat, [...]*.

*opposent également et nous rendent indignes d'en voir de grands* (livre III, chapitre IV)<sup>135</sup> ; *En effet, la foi chrétienne reconnaît avec raison que tous ceux qui sont unis à Dieu [les saints] peuvent montrer des choses divines non seulement à l'endroit où repose leur corps mais partout où on le leur demande fidèlement* (livre IV, chapitre V)<sup>136</sup>. On peut enfin citer le titre du chapitre XVIII du livre IV : *Miracle que le Seigneur a jugé bon de faire à cause de lui [l'abbé Gervin]*<sup>137</sup>.

### ***B. L'Église et les fêtes chrétiennes***

Pour Hariulf, l'Église est une mère universelle : [...] *car, en vérité, il est juste de rappeler l'ancienneté de ce royaume où rien n'a été enlevé à notre mère l'Église mais où beaucoup au contraire lui a été donné* (livre I, chapitre D)<sup>138</sup> ; [...] *pour la sainte Église, mère universelle* (livre IV, chapitre XIV)<sup>139</sup> ; [...] *pour la stabilité de la sainte Église universelle* [...] (livre IV, chapitre XXVI)<sup>140</sup>.

Hariulf évoque Rome et le pape, successeur de l'apôtre Pierre, avec beaucoup de respect : *pour le bien commun de la sainte Église romaine, universelle et catholique* (livre III, chapitre XIV)<sup>141</sup> ; [...] *il [l'abbé Ingelardus] sollicita par lui-même l'autorité du pape romain* [...] *il se rend à Rome et annonce au souverain pontife* [...] *Le pontife apostolique* [...] (livre III, chapitre XXV)<sup>142</sup> ; [...] *au siège apostolique* [...] *Ainsi Léon [Léon IX], ce pontife véritablement apostolique,* [...] *la seule autorité de la licence apostolique* [...] *il fut élevé*

<sup>135</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 98 : *Et ut sciatur omnipotens Deus in praestandis miraculorum beneficiis, non sola semper sanctorum suorum merita, vel potentium intueri credulitatem, verum etiam aliquando considerare cernentium dignitatem, dignitatem dico non honoris altitudinem terreni, sed mentium sinceritatem ; ne enim miracula ante oculos nostros fiant, non sola impedit potentium fidei pusillanimitas, sed et nostra flagitia obsistunt, quibusdum foedi Dei obtutibus existimus, magna videre indigni habemur.*

<sup>136</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 187 : *Vere enim Christiana fides fatetur omnes Deo conjunctos, non eo tantum loco quo corpore habentur, sed ubicumque fideliter rogantur, divina posse monstrare.*

<sup>137</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 254 : *Miraculum quod propter illum Dominus facere dignatus est.*

<sup>138</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 6 : [...] *quia revera justum est ut illius provectum regni commemorem quo matri ecclesiae nihil demptum, sed multum collatum est.*

<sup>139</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 211 : [...] *pro sancta et universali matre Ecclesia.*

<sup>140</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 246 : [...] *pro sanctae universalis Ecclesiae statu* [...].

<sup>141</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 127 : *pro communi utilitate sanctae Romanae universalis Ecclesiae catholicae.*

<sup>142</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 158 : [...] *papae Romani per semetipsum efflagitavit auctoritatem* [...] *vadit Romam, nuntiatque pontifici summo* [...] *Apostolicus pontifex* [...].

*comme pontife romain [...] (livre IV, chapitre XXVII)<sup>143</sup> ; En effet, le seigneur pape Urbain [Urbain II] [...] (livre IV, chapitre XXXVI)<sup>144</sup>. Comme nous l'avons vu dans notre chapitre 11, cela s'explique par le fait que les moines de Saint-Riquier ont cherché dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, sans doute sur le modèle de l'abbaye de Corbie, à se rapprocher du pape afin de s'émanciper au moins en partie de la tutelle de l'évêque d'Amiens. Pour autant, alors qu'il écrit en pleine réforme grégorienne, Hariulf n'insiste pas sur la primauté du siège apostolique : on peut en déduire, comme nous l'avons vu dans nos chapitres 11 et 12, qu'il voit dans le pape un allié potentiel mais qu'il ne cherche pas particulièrement à relayer les principes grégoriens.*

On constate également qu'Hariulf fait la différence, en termes de géographie ecclésiastique, entre Reims, siège de l'archevêque métropolitain, et Amiens, siège de l'évêque diocésain : [...] *dans l'église Sainte-Marie, première de notre Gaule [la cathédrale de Reims], [...] (livre IV, chapitre XIII)<sup>145</sup> ; [...] à l'église-mère d'Amiens [la cathédrale d'Amiens] [...] (livre IV, chapitre XXII)<sup>146</sup>. En ce qui concerne l'évêque d'Amiens, rappelons que celui-ci n'apparaît véritablement que dans le livre IV de la chronique et qu'Hariulf ne le présente pas de façon très positive.*

Dans le chapitre XXVI du livre IV, Hariulf énumère les principales fêtes religieuses chrétiennes : [...] *à la vigile de la Nativité du Seigneur, à la vigile de la sainte Pâques et à celle du Vendredi saint, à la vigile de l'Ascension, à la vigile de la Pentecôte, à celles des fêtes de saint Jean-Baptiste, des bienheureux apôtres Pierre et Paul, de saint Laurent martyr, de l'Assomption de sainte Marie, de la Toussaint et du bienheureux apôtre André [...] <sup>147</sup>. En outre, à plusieurs reprises, il ajoute un bref commentaire sur telle ou telle fête : [...] lors de cette quatrième férie que la coutume de l'Église appelle le début du jeûne [le Mercredi des*

---

<sup>143</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 251-254 : [...] *ad sedem apostolicam [...] Ille igitur vere apostolicus pontifex Leo [Léon IX] [...] solam apostolicae licentiae auctoritatem [...] in Romanum levatus est pontificem [...]*.

<sup>144</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 280 : *Nam dominus papa Urbanus [...]*.

<sup>145</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 208 : [...] *in ecclesia Sanctae Mariae nostratis Galliae hierarcha [...]*.

<sup>146</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 238 : [...] *ecclesiae matri Ambianensi [...]*.

<sup>147</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 250 : [...] *vigilia Natalis Domini, vigilia sancti Paschae, atque Parasceve, vigilia Ascensionis, vigilia Pentecostes, necnon sancti Johannis Baptistae, ac beatorum apostolorum Petri et Pauli, sancti quoque Laurentii martyris, atque Assumptionis sanctae Mariae, Omnium Sanctorum, ac beati Andreae apostoli [...]*.

Cendres] [...] (livre IV, chapitre XXXIV)<sup>148</sup> ; *Cette translation du bienheureux corps* [celui de Vigor de Bayeux] *eut lieu le XII des calendes d’avril* [le 21 mars, jour théorique de l’équinoxe de printemps], *lequel jour, chaque année, est entouré par le caractère sacré du jeûne du Carême ; nous croyons que cela est célébré, selon l’ordre divin, afin que les fidèles du peuple, au moment où ils offrent à Dieu le sacrifice d’une vie plus stricte et par là plus pure, méritent alors de voir les ossements du très saint pontife* (livre IV, chapitre XX)<sup>149</sup> ; *Le Dimanche des Rameaux, que le peuple appelle Pâques fleuries, [...] La cinquième férie, que la coutume chrétienne appelle la Cène du Seigneur* [le Jeudi saint], [...] (livre IV, chapitre IX)<sup>150</sup> ; [...] *car la fête de la Toussaint revendiquait ce même jour selon une disposition moderne des Pères* (livre IV, chapitre V)<sup>151</sup>.

### C. La vie monastique

Étant donné qu’Hariulf est moine, il est naturellement intéressant de voir comment il évoque le monachisme et tout ce qui a trait à celui-ci dans sa chronique. Commençons par la règle bénédictine qui régissait la vie monastique à l’abbaye de Saint-Riquier et à laquelle Hariulf fait référence quatre fois, comme nous l’avons vu dans notre chapitre 13. Sans surprise, les trois exemples suivants montrent qu’il considère cette règle avec beaucoup de respect : [...] *selon le décret de la règle du très saint Benoît* [...] (livre II, chapitre VII)<sup>152</sup> ; [...] *et observateur de la sainte règle* [...] (livre IV, chapitre XIV)<sup>153</sup> ; [...] *selon la prescription de la Règle* [...] (livre IV, chapitre XXVI)<sup>154</sup>.

Si la règle bénédictine répartit le quotidien des moines entre la prière, la lecture et le travail manuel, il se trouve qu’Hariulf insiste surtout sur la prière, peut-être parce qu’elle est à

<sup>148</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 269 : [...] *in ipsa feria IV quam Caput jejunii vocat consuetudo Ecclesiae* [...].

<sup>149</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 229 : *Haec vero translatio beati corporis XII. Kal. Aprilis facta est ; quae dies omni anno Quadragesimalis jejunii ambitur religione, quod divino nutu factitatum credimus, ut tunc populi fideles sanctissimi pontificis ossa videre meruissent, quando strictioris ac per hoc purioris vitae sacrificium Deo obtulissent.*

<sup>150</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 197 : *Dominica palmarum, quam vulgus Pascha Floridum vocitat, [...] Quinta igitur feria, quam Coenam Domini christiana vocat consuetudo, [...].*

<sup>151</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 188 : [...] *quia eam diem Omnium Sanctorum festivitas ex moderna Patrum institutione vindicabat.*

<sup>152</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 56 : [...] *secundum decretum regulae sanctissimi Benedicti* [...].

<sup>153</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 209 : [...] *atque servator regulae sanctae* [...].

<sup>154</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 247-248 : [...] *juxta Regulae mandatum* [...].

ses yeux l'activité monastique la plus valorisante. Le chapitre XXVI du livre IV, consacré à la sainteté de la vie de l'abbé Gervin, regorge ainsi de références à la prière. En voici quelques-unes parmi d'autres : [...] *il entraît dans la maison de prières et faisait le tour de tous les autels des saints en priant, en gémissant et en se mettant à genoux, [...] manifestant à plusieurs reprises les sacrifices de ses louanges et de ses prières, riches par la contrition de son cœur et recommandables par l'abondance de ses larmes. [...] Outre les devoirs des prières et la très douce modulation des psaumes [...] et ainsi présent à tous les offices, il offrait aux frères l'exemple de sa sobriété et de sa sainte ferveur. [...] Jamais assurément le soin du lieu, une préoccupation inévitable, l'occasion d'un voyage ou une maladie corporelle, à moins qu'elle ne soit très grave, n'ont pu entraîner de sa part une diminution des psaumes, des louanges ou des canons évoqués plus haut [...] il se consacrait aux pratiques que nous avons rappelées plus haut et qu'il faisait au monastère, à savoir les prières et les genuflexions*<sup>155</sup>. Ces multiples formes de dévotion, auxquelles il faut ajouter les veilles et les jeûnes, témoignent d'un réel « désir de Dieu<sup>156</sup> » mais il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'à parler de mysticisme<sup>157</sup>.

À plusieurs reprises, il est également question de la messe et des sacrements, en particulier le baptême, la confession et la communion. Il faut peut-être rapprocher cet aspect du mouvement de cléricisation du monachisme, apparu au IX<sup>e</sup> siècle et relayé par Cluny au X<sup>e</sup> siècle, par lequel un nombre croissant de moines devinrent également prêtres<sup>158</sup>. En voici quelques exemples : *Progressant ainsi par l'accroissement de ses vertus et présentant son corps vénérable comme une hostie sainte, vivante et plaisante à Dieu, il [Riquier] se montra digne d'être reçu dans un digne ministère et de devenir prêtre, artisan de la prédication apostolique et dépositaire des secrets divins, afin que celui qui s'était montré immaculé au*

<sup>155</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 246-249 : [...] *domum orationis intravit, omnes quorumque sanctorum aras orando et gemendo, genuaque flectendo circumvit, [...] laudum et orationum victimas cordis pingues contritione et lacrymarum commendabiles ubertate, iterum iterumque consignans. [...] Praeter orationum munia et psalmodum dulcissimam modulationem [...] sicque omnibus officiis praesens, fratribus exemplum sobrietatis et sancti fervoris exhibebat. [...] Nunquam certe cura loci, aut necessaria sollicitudo, aut itineris occasio, aut corporis nisi maxima aegritudo, psalmodum ac laudum seu supradictorum canonum, obtinere apud illum quiverunt diminutionem [...] illa quae supra meminimus ab eo in monasterio fieri, orationes scilicet et genuflexiones, impendebat. À ce sujet, voir J. Hourlier, « La Spiritualité à Saint-Riquier d'après Hariulf », p. 12-14.*

<sup>156</sup> J. Leclercq, *L'amour des lettres et le désir de Dieu*.

<sup>157</sup> J. Hourlier, « La Spiritualité à Saint-Riquier d'après Hariulf », p. 14-15 et 19.

<sup>158</sup> Il est cependant impossible d'en déduire avec certitude qu'Hariulf était également prêtre. En revanche, nous savons que Flodoard était prêtre et chanoine (M. Sot, *Un historien et son Église*, p. 50-51) et qu'Orderic Vital fut ordonné prêtre en 1107, à l'âge de 32 ans (M. Chibnall, *The World of Orderic Vitalis*, p. 33). Au sujet des prêtres dans les abbayes, voir A. de Vogüé, *La communauté et l'abbé dans la règle de saint Benoît*, p. 327-347. Au sujet de Cluny, voir D. Iogna-Prat, M. Lauwers, F. Mazel et I. Rosé (dir.), *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*. Toutefois, il n'est nulle part question de Cluny dans la chronique d'Hariulf.

*Christ par ses actions saintes puisse lui-même toucher de ses mains pures le corps immaculé du Christ, [...] (livre I, chapitre VIII)<sup>159</sup> ; [...] la pointe de la lance par laquelle le flanc du Seigneur, déjà mort, fut percé pour notre salut par la main d’un soldat et d’où coulèrent les sacrements de l’Église [le sang qui symbolise la communion et l’eau qui symbolise le baptême<sup>160</sup>] [...] (livre III, chapitre XX)<sup>161</sup> ; [...] étendu sur son lit, il [l’abbé Gervin] chantait de sa propre bouche, comme s’il se tenait devant l’autel, les solennités des messes [...] et quand il arrivait au moment où il est de coutume de faire la sainte libation du corps sacré du Seigneur [...] (livre IV, chapitre XVI)<sup>162</sup> ; [...] je [l’abbé Gervin] veux, sous le regard du Seigneur, vous confesser les mauvaises actions que j’ai commises et au sujet desquelles je crains pour mon âme [...] (livre IV, chapitre XXXIV)<sup>163</sup>.*

Naturellement, le thème du rejet du monde, caractéristique du monachisme, est bien présent dans la chronique d’Hariulf. Ce dernier insiste notamment sur le caractère corrompu et illusoire du monde et des biens matériels : [...] *il [l’abbé Rodolphe] émigra hors de ce monde illusoire [...] (livre III, chapitre IX)<sup>164</sup> ; Mais parce qu’il est évident qu’il n’y a rien de parfait en toute partie du monde, du moins en ces temps où tout est corrompu et où tout est rendu mauvais, [...] (livre III, chapitre XXVII)<sup>165</sup> ; Mais face à son esprit sauvage, enorgueilli par le faite du pouvoir et rendu malade par son goût pour la rapacité [le comte Guy I<sup>er</sup> de Ponthieu], une juste supplication n’avait guère d’effet, à moins par hasard de contrarier sa dureté grâce à une somme d’argent, moyen par lequel il est facile d’adoucir plus rapidement les cœurs des hommes (livre IV, chapitre XXII)<sup>166</sup>. À l’inverse, dans le chapitre XXV du livre IV, nous voyons Hariulf mettre en avant l’abbé Gervin qui recherchait*

<sup>159</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 18-19 : *His itaque virtutum incrementis succrescens, et venerabile corpus suum hostiam viventem, sanctam, Deo placentem exhibens, dignus digno ministerio mancipatur, et apostolicae praedicationis exequutor, ac secretorum divinorum conscius et sacerdos efficitur, ut qui se totum sanctis actibus Christo immaculatum exhibuerat, ipse quoque immaculatum Christi corpus intemeratis manibus tractaret, [...].*

<sup>160</sup> À ce sujet, voir I. de La Potterie, « Le symbolisme du sang et de l’eau en Jn 19, 34 », p. 201-230.

<sup>161</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 142 : [...] *summitas lanceae, de qua ejusdem Domini latus pro nostra salute jam mortui manu militis fuit apertum, unde etiam Ecclesiae sacramenta fluxerunt [...].*

<sup>162</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 213-214 : [...] *modo missarum solemnias in lectulo recubans acsi ad altare staret, ore proprio decantabat [...] dumque ad ipsum locum veniretur, quando Dominici corporis sacro sancta libatio agi solet, [...].*

<sup>163</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 270 : [...] *volo vobis in conspectu Domini confiteri mala quae feci et de quibus animae meae timeo [...].*

<sup>164</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 116 : [...] *ex hujus mundi ludibrio emigravit [...].*

<sup>165</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 161 : *Verum quia nihil omni constat parte beatum, his duntaxat temporibus, quando corrupta omnia et in perversum universa muta sunt, [...].*

<sup>166</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 239 : *Verum apud efferam mentem, et culmine potestatis elatam, seu rapacitatis studio sauciam, justa supplicatio parum valebat, nisi forte pecuniae summa ejus duritiae contraheret, qua facile est terrenorum corda ocius leniri.*

les lieux isolés : *De là vient aussi qu'il recherchait les lieux boisés et à l'écart de toute vie humaine : s'y retirant quand il était tourmenté par le souci de ses affaires, il y trouvait le repos comme s'il jouissait des charmes du paradis*<sup>167</sup>.

On peut rapprocher le rejet du monde d'un autre thème, celui de la chasteté et du célibat ecclésiastique. Ce thème est particulièrement visible, dans le chapitre XXII du livre IV, quand Hariulf raconte une anecdote (peut-être inventée) selon laquelle l'abbé Gervin aurait provoqué, quoique temporairement, la colère de la reine Édith, épouse d'Édouard le Confesseur, en refusant le baiser de salut et de paix de celle-ci en raison de son statut monastique<sup>168</sup>. Ce même Gervin est à nouveau mis à l'honneur dans les exemples suivants : [...] *le célibat sacré et immaculé de celui-ci apparaissait admirable à tous les membres de la sainte [Église] [...] (livre IV, chapitre XXIII)*<sup>169</sup> ; [...] *il suscita une étonnante stupeur chez les frères qui, depuis l'enfance, avaient reconnu au plus haut point son célibat et l'innocence de sa vie [...] Et au sujet de l'adultère, écoutez ce que dit le Christ, lui qui est la vérité : Celui qui a regardé une femme en la convoitant a déjà commis l'adultère dans son cœur. Or il n'a pas pu advenir que je n'aie pas été séduit au moins une fois par ce désir lascif ; pour cette raison, je me révèle coupable de ce que j'ai désiré comme si je l'avais accompli dans les faits (livre IV, chapitre XXXIV)*<sup>170</sup>. En revanche, il faut signaler qu'Hariulf ne se fait pas l'écho, dans sa chronique, du célibat imposé aux prêtres séculiers dans le cadre de la réforme grégorienne, sans doute car son regard se limite à son abbaye.

Cette évocation de la chasteté et du célibat ecclésiastique peut servir de transition avec la question du péché et de la vertu qui, sans être omniprésente, apparaît à plusieurs reprises dans la chronique d'Hariulf. Ainsi, il est intéressant de remarquer que la préface de celle-ci commence par l'évocation du péché originel et de ses conséquences : *Après que le genre*

---

<sup>167</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 245-246 : *Unde etiam loca sylvestria et ab omnibus segregata appetiit, ad quae, dum rerum sollicitudine aestuaret, recurrens, quasi paradisi amoenitate recreabatur.*

<sup>168</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 237-238 ; J. Laporte, « Rapports de l'Abbaye de Saint-Riquier avec l'Angleterre », p. 147.

<sup>169</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 266-267 : [...] *ejus sacer ac immaculatus coelibatus omnibus sanctae [Ecclesiae] membris appareret mirabilis [...].*

<sup>170</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 270 : [...] *in mirum redegit fratres stuporem, qui ejus ab infantia coelibatum vitaeque innocentiam optime compererant [...] De adulterio autem audite quid Christus veritas dicat : Qui viderit mulierem ad concupiscendum eam, jam moechatus est in corde suo. Fieri autem non potuit, ut non hac aliquando illectus fuerim lasciviae voluntate ; ob hocque ita reus existo quod voluerim, ac si opere perfecissem.*



*humain, chassé de la félicité du paradis par le péché du premier homme, [...]*<sup>171</sup>. Comme tous les hommes d'Église, Hariulf assimile les attaques des Vikings à un châtement envoyé par Dieu pour punir les péchés des chrétiens : *Après qu'il eut plu à la justice divine, comme l'exigeaient les péchés, que la Francie soit attaquée par la main des païens dont le chef était Gormont et, alors que de nombreux lieux saints avaient été détruits, que la noblesse et la gloire de l'église de Centule soient en très grande partie ruinées, [...]* (livre III, chapitre XXII)<sup>172</sup>. Rappelons au passage que, pour Hariulf, il existe huit péchés capitaux : *Alors, déclarant qu'il [l'abbé Gervin] était coupable des huit péchés capitaux, [...]* (livre IV, chapitre XXXIV)<sup>173</sup>. Dès lors, l'exemple suivant, relatif aux vertus, prend tout son sens : *L'humilité, mère et nourrice des vertus, habitait en lui [l'abbé Enguerrand], la vertu indicible de l'obéissance était très puissante en lui et la charité, qui ne sait haïr quiconque, était respectée par lui* (livre IV, chapitre I)<sup>174</sup>. En effet, si l'on ajoute, à cette valorisation de l'humilité, de l'obéissance et de la charité, le rejet du monde et des biens matériels et la promotion de la chasteté et du célibat ecclésiastique (les points abordés dans les deux paragraphes précédents), on retrouve en définitive les trois vœux monastiques de pauvreté, chasteté et obéissance<sup>175</sup>. Autrement dit, pour Hariulf, la vie monastique est la vie la moins pécheresse et la plus vertueuse<sup>176</sup>.

#### **D. La mort et l'au-delà**

Étant donné que, dans le christianisme, les actions bonnes ou mauvaises accomplies par un individu durant sa vie déterminent son sort après sa mort, il nous faut, pour finir, nous intéresser à la conception qu'Hariulf a de la mort et de l'au-delà. Dès la préface, il est ainsi

<sup>171</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 1 : *Postquam genus humanum, primi hominis delicto a paradisi felicitate dejectum, [...]*.

<sup>172</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 150 : *Postquam igitur, peccatis exigentibus, divinae justitiae placuit ut per manum paganorum, quorum princeps fuerat Guaramundus, Francia vexaretur, et, dirutis multis sanctorum locis, Centulensis quoque ecclesiae honestas et gloria maxima ex parte deleta est, [...]*.

<sup>173</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 270 : *Denique octo principalibus vitiis sese onustum denuntians, [...]*.

<sup>174</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 180 : *Inerat ei mater et nutrix virtutum humilitas, praepollebat in eo obedientiae indicibilis qualitas, conservabatur ab eo illa quae odisse quemquam nescit caritas.*

<sup>175</sup> À ce sujet, voir J. Hourlier, « La Spiritualité à Saint-Riquier d'après Hariulf », p. 11-12. Au sujet de l'obéissance et de l'humilité, voir A. de Vogüé, *La communauté et l'abbé dans la règle de saint Benoît*, p. 207-288.

<sup>176</sup> À ce sujet, voir J. Hourlier, « La Spiritualité à Saint-Riquier d'après Hariulf », p. 9 ; J. Leclercq, *L'amour des lettres et le désir de Dieu*, p. 67. Orderic Vital partagea le même point de vue quelques décennies plus tard (M. Chibnall, *The World of Orderic Vitalis*, p. 70-72 ; Giles E. M. Gasper, « Orderic Vitalis, Historical Writing and a Theology of Reckoning », p. 252-253).

question du sort différent qui attend les hommes bons et les hommes mauvais : *En effet, l'image des bonnes actions, comme une évidence dans les esprits des hommes raisonnables, par laquelle ils s'instruisent, est ainsi mise en avant afin que, comme tantôt est raconté comment le juste a vécu et quelle récompense il a obtenu et tantôt est annoncé combien l'impie, en rejetant le bien, a été accablé par les maux, l'esprit de l'homme juste soit poussé d'une manière saine, par cette récompense, à bien agir et que celui de l'impie soit effrayé par la mort et ne fasse pas le mal*<sup>177</sup>.

Cependant, quand Hariulf raconte un décès dans sa chronique, il s'agit le plus souvent de celui d'un homme qu'il considère comme un saint et qui est donc destiné au paradis, tel Angilbert : [...] *l'âme glorieuse d'Angilbert, véritable ami du Christ, ayant accumulé les bonnes œuvres par les exercices et les manifestations de piété et quitté le vase du corps terrestre, fut associée aux habitants du ciel et, comme il l'avait désiré par ses vœux et mérité par ses actes, elle fut immédiatement adoucie par les regards du Christ en le voyant tel qu'il est* (livre II, chapitre XII)<sup>178</sup>. On voit ici que, pour Hariulf, le paradis est la récompense des saints car ils peuvent y contempler Dieu dans toute sa gloire. C'est d'ailleurs pour cette raison, comme nous l'avons vu dans notre chapitre 8, qu'il interprète les infirmités qui frappèrent les abbés Enguerrand (livre IV, chapitre XI) et Gervin (livre IV, chapitre XXXIII), à la fin de leur vie, comme des épreuves voulues par Dieu afin de les purifier avant leur mort, c'est-à-dire afin de les sanctifier et de leur ouvrir plus grandes les portes du paradis<sup>179</sup>.

En ce qui concerne ce dernier, plusieurs allusions réparties dans le récit de la vision du moine Hugues (livre IV, chapitre XXX) et dans le récit de la découverte du corps d'Angilbert (livre IV, chapitre XXXII) nous permettent de savoir qu'Hariulf se le représente comme un lieu céleste très pur, inondé par une lumière blanche éclatante et où l'on peut sentir des odeurs très agréables et entendre des mélodies très douces<sup>180</sup>. Cependant, Hariulf évoque également, parfois, l'enfer et les tourments auxquels les pécheurs y sont soumis. C'est en particulier le

---

<sup>177</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 1 : *Sic enim bene gestorū quaedam imago, et velut praesentia rationabilium hominum mentibus, qua se informant, praetenditur ut cum modo narratur qualiter justus vixerit, quave mercede donatus sit, modo impius, et bonum fastidians, quantis malis sit gravatus edicitur, humanus animus justī mercede salubriter illiciat ut bene agat, impiī interitu terreatur, ne malum faciat.*

<sup>178</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 78 : [...] *vere Christi amatoris Anghilberti gloriosa anima bonorum operum exercitiis et pietatibus cumulata, corporis terreni vase relicto, supernis civibus associatur, et, quod votis ambierat operibusque meruerat, Christi aspectibus praesentialiter mulcetur, videns eum sicuti est.*

<sup>179</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 202-203 et 266-267. À ce sujet, voir J. Hourlier, « La Spiritualité à Saint-Riquier d'après Hariulf », p. 10.

<sup>180</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 256-258 et 264-266.

cas, dans le chapitre XXI du livre III, quand il recopie la Vision de Charles le Gros dans laquelle ce dernier voit son père Louis le Germanique ainsi que des évêques et des grands soumis à des tourments<sup>181</sup>. En voici deux autres exemples : [...] *les tourments des peines par lesquelles les âmes des pécheurs sont punies selon le jugement de Dieu* (livre III, chapitre XX)<sup>182</sup> ; [...] *et comme ceux qui étaient présents lui demandaient [à Gervin] pour quelle raison il pleurait, il répondait qu’il pensait avec effroi aux peines que les pécheurs subissent, sous la conduite du diable, dans les prisons du Tartare et que, pour cela, il ne pouvait pas s’empêcher de se laisser aller à pleurer* (livre IV, chapitre XI)<sup>183</sup>.

### *Synthèse du chapitre*

Même si une part d’incertitude subsistera toujours, on peut tout de même dire qu’Hariulf, à travers sa chronique, se révèle être un moine attaché à son abbaye, qu’il présente comme une mère de substitution, et à son saint patron Riquier, qui fait figure de père spirituel, mais aussi, plus largement, au Ponthieu, sa terre natale. C’est également un moine cultivé puisqu’il fait montre d’un réel souci pédagogique et d’une maîtrise des *topoi* et autres procédés grammaticaux et rhétoriques, deux éléments qui peuvent renforcer l’hypothèse selon laquelle il aurait été écolâtre. Par ailleurs, Hariulf emploie un vocabulaire varié, certains termes paraissant même recherchés<sup>184</sup>, et apprécie manifestement la poésie puisque plusieurs passages versifiés viennent égayer son récit. Ses conceptions religieuses, que celles-ci concernent les croyances chrétiennes, les pratiques monastiques ou encore l’institution ecclésiastique dans son ensemble paraissent parfaitement orthodoxes. Si l’on ajoute à cela sa tendance à magnifier la noblesse sous toutes ses formes (celle de l’abbaye, celle de Riquier ou encore celle des abbés successifs), Hariulf donne finalement l’impression d’être un conservateur dans l’âme, ce qui n’est toutefois pas très surprenant de la part d’un moine de cette époque.

---

<sup>181</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 144-148.

<sup>182</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 144 : [...] *tormenta poenarum quibus peccatorum animae Dei iudicio plectuntur*.

<sup>183</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 203 : [...] *et cum ab assistentibus interrogaretur quatenam esset causa ploratus, se peccatorum poenas formidando cogitare respondebat, quas intra tartari claustra, diabolo ministrante, patiebantur, et ob hoc non posse omitti quin fleret*.

<sup>184</sup> Mais apparemment pas autant que chez Guibert de Nogent qui fut son contemporain (Guibert de Nogent, *Autobiographie*, éd. et trad. E.-R. Labande, p. XX-XXI).

## Conclusion

Dans l'introduction, nous avons posé les trois questions suivantes : pourquoi Hariulf a-t-il rédigé sa chronique ? Comment l'a-t-il rédigée ? Comment a-t-il reconstruit l'histoire de son abbaye ? Le temps est désormais venu de synthétiser les éléments de réponse mis en évidence dans les quinze chapitres qui précèdent.

L'œuvre que nous appelons communément la chronique d'Hariulf s'intitule en fait *Gesta Ecclesiae Centulensis*. Hariulf y raconte l'histoire de son abbaye depuis sa fondation par Riquier, fondation qu'il situe dans la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle, *a priori* sous le règne de Dagobert. Dans la mesure où elle est structurée par la succession des abbés de Saint-Riquier, cette œuvre relève pour l'essentiel du genre des *gesta abbatum* et n'est donc pas une vraie chronique historique. De plus, il n'est pas certain qu'Hariulf en soit intégralement l'auteur, bien qu'il soit difficile de déterminer précisément la part de travail de Saxovalus. En revanche, nous savons qu'Hariulf a travaillé en deux temps, d'abord en 1086/1088 puis en 1104/1105.

La chronique d'Hariulf comporte quatre livres, à l'image des quatre Évangiles, de longueur différente. Tandis que les livres I et II sont respectivement consacrés à Riquier et à Angilbert, le livre III va de 814 à 1015 environ et le livre IV de 1015 environ à 1075 puis à 1104/1105. Pour rédiger sa chronique, Hariulf a utilisé un peu plus d'une centaine de sources différentes. Parmi celles-ci se distinguent plus particulièrement la Bible, les sources hagiographiques et les sources diplomatiques. Cependant, Hariulf a également utilisé, entre autres, des annales, chroniques et autres œuvres narratives, des poèmes, épitaphes et autres œuvres en vers et même des sources orales. Ces différentes sources se trouvaient à l'abbaye

de Saint-Riquier depuis plus ou moins longtemps mais il apparaît qu'Hariulf n'a pas utilisé toutes celles qui étaient à sa disposition, autrement dit qu'il a sélectionné les sources qui lui paraissaient les plus dignes d'intérêt.

Avant de rédiger, Hariulf a sélectionné de la même façon les informations qui l'intéressaient puis il les a organisées sous la forme d'un plan ou au moins d'une ébauche de plan. Ensuite, dans le cadre de la rédaction, il a alterné des passages de son cru et d'autres dans lesquels il a intégré les informations qu'il avait préalablement sélectionnées. Pour ce faire, Hariulf a eu le plus souvent recours à la paraphrase ou à la copie avec des ajouts ou des modifications. Cependant, il a parfois recopié des sources à l'identique (intégralement ou partiellement) ou combiné plusieurs sources au sein d'un même passage.

À présent, quelle version Hariulf donne-t-il, dans sa chronique, de l'histoire de l'abbaye de Saint-Riquier ? Dans le livre I, consacré à Riquier, il cherche naturellement à valoriser ce dernier. Il s'écarte donc parfois de la Vie de Riquier réécrite par Alcuin afin de souligner davantage que celle-ci sa noblesse et sa sainteté. Ainsi, il présente Riquier non seulement comme un prêtre, un abbé et un ermite mais aussi comme un « missionnaire », un ascète et un thaumaturge. De même, alors que les origines et l'histoire de l'abbaye jusqu'à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle sont assez obscures, Hariulf pense que Riquier, contemporain de Dagobert, l'a fondée sur ses terres (ce serait donc une fondation privée) et présente ensuite, à ses yeux dans le bon ordre, les cinq abbés qui auraient succédé au saint fondateur. Enfin, il fait également de Riquier le fondateur de l'abbaye de Forest-Montiers, sur le site de son ermitage dans la forêt de Crécy, car c'est un moyen commode de souligner l'ancienneté de sa dépendance envers l'abbaye de Saint-Riquier.

Dans le livre II, Hariulf procède de façon similaire au sujet d'Angilbert, contemporain de Charlemagne, qui a fait reconstruire l'abbaye pour concrétiser, de façon architecturale, les conceptions théologiques carolingiennes, en particulier le dogme de la Trinité. Si cette dimension symbolique semble lui échapper, Hariulf n'en considère pas moins Angilbert comme un saint et, à l'instar de Riquier, magnifie sa noblesse et sa sainteté à partir des informations dont il dispose par l'intermédiaire du manuscrit de Gorze. Toutefois, le parallèle que l'on peut établir entre Riquier, le fondateur, et Angilbert, le constructeur, ne va pas plus loin. En effet, Angilbert ne présente pas le même profil que Riquier dans la mesure où sa

sainteté provient de sa proximité avec Charlemagne, sur laquelle Hariulf revient d'ailleurs souvent, et non de son activité religieuse.

Dans le livre III, Hariulf s'intéresse à l'histoire de son abbaye au IX<sup>e</sup> et au X<sup>e</sup> siècle. Il reconstitue plus ou moins bien la succession des abbés laïques, souvent parents de Charles le Chauve, entre 814 et 881. Sans doute influencé par les nombreux diplômes qu'ils ont obtenus au profit de Saint-Riquier entre 830 et 880, Hariulf a tendance à idéaliser ces abbés, faisant d'eux des hommes associant des vertus temporelles (noblesse) et spirituelles (piété). L'exemple de l'abbé Carloman, vers 870, montre cependant qu'il peut parfois se tromper lourdement. L'attaque de l'abbaye par les Vikings en 881, sur laquelle Hariulf ne s'attarde guère, marque une véritable rupture dans l'histoire de l'abbaye mais aussi dans la chronique elle-même car elle inaugure une période mal connue qui dura environ un siècle (et qui était déjà mal connue à l'époque d'Hariulf). Confronté au manque de sources, ce dernier évoque de façon très générale les vicissitudes de l'abbaye dont il tient responsables les clercs ayant intégré entre-temps la communauté de Saint-Riquier ainsi que le comte Arnoul I<sup>er</sup> de Flandre qui s'empara des reliques de Riquier en 952. Pour Hariulf, la situation ne se rétablit véritablement qu'à partir de l'abbatit d'Ingelardus (vers 980-vers 1015), choisi par Hugues Capet, notamment à la suite de la restitution des reliques de Riquier par Arnoul II en 981. Néanmoins, le fait qu'Hariulf critique par ailleurs Ingelardus pour avoir cédé en précaire ou en mort-gage certains domaines appartenant à Saint-Riquier révèle sa hantise de voir décroître le patrimoine de l'abbaye.

Dans le livre IV, Hariulf relate l'histoire de cette dernière au XI<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire son histoire contemporaine. Ce dernier livre est structuré par les abbatiats des trois successeurs d'Ingelardus, à savoir Enguerrand (vers 1015-1045), Gervin (1045-1071) et Gervin II (1071-1096/1097). Aux yeux d'Hariulf, Enguerrand et Gervin (disciple de Richard de Saint-Vanne) se ressemblent car ils ont été nommés par le roi et car ils ont poursuivi l'œuvre de restauration de la grandeur de l'abbaye de Saint-Riquier initiée tant bien que mal par Ingelardus. Leur action jugée positive sur le plan temporel (défense du patrimoine de l'abbaye) et spirituel (relance du culte des saints) leur a valu d'être eux aussi considérés par Hariulf comme des saints (Enguerrand pour sa sagesse et Gervin pour sa piété). Si ces deux abbés sont donc valorisés, en particulier Gervin qu'Hariulf a dû connaître dans sa jeunesse, il n'en va pas de même de Gervin II, son neveu et successeur. Dans son récit de l'abbatit de celui-ci, rédigé en 1104/1105, Hariulf le présente ainsi de façon particulièrement critique,

l'accusant d'avoir été corrompu, de ne pas avoir respecté les règles de la vie monastique et surtout d'avoir dilapidé le temporel de l'abbaye puis d'avoir nui à ses intérêts une fois devenu évêque d'Amiens. Pourtant, un certain nombre d'éléments indiquent que Gervin II avait en fait des idées réformatrices qui étaient mal vues par les moines de Saint-Riquier. Les critiques d'Hariulf envers Gervin II ne sont donc pas forcément toutes fondées, ce qui montre qu'il peut tout aussi bien valoriser à l'excès que dévaloriser à l'excès.

Le conflit entre les moines et Gervin II nous amène donc à répondre à la question suivante : pourquoi Hariulf a-t-il rédigé sa chronique ? De prime abord, il nous donne la réponse dès la préface en expliquant avoir voulu rassembler tous les éléments utiles relatifs à l'antiquité et à la noblesse de l'abbaye de Saint-Riquier. S'il est vrai que la chronique d'Hariulf a été rédigée pour des raisons à la fois mémorielles, commémoratives, pédagogiques et morales, elle avait aussi et surtout une fonction identitaire liée au contexte dans lequel se trouvait l'abbaye à la fin du XI<sup>e</sup> siècle : d'une part, les moines devaient composer avec le comte de Ponthieu qui a profité de sa fonction d'avoué de l'abbaye pour renforcer son pouvoir au cours du XI<sup>e</sup> siècle ; d'autre part, ils devaient également composer avec l'évêque d'Amiens qui disposait théoriquement d'un droit de surveillance sur les abbayes de son diocèse. Dans ce contexte, la chronique d'Hariulf avait donc aussi pour fonction de permettre aux moines de prouver l'importance de leur abbaye afin de mieux défendre leurs intérêts face au comte de Ponthieu et à l'évêque d'Amiens. En ce qui concerne le comte, le fait qu'Hariulf rappelle celui-ci à sa fonction d'avoué montre que les moines souhaitaient reprendre la main face à lui. En ce qui concerne l'évêque, on s'aperçoit dans la version de la chronique d'Hariulf achevée en 1088 (et qui s'arrêtait à la mort de Gervin en 1075) que les moines, sans doute sur le modèle de ceux de Corbie, cherchaient alors, avec prudence, à obtenir une certaine autonomie vis-à-vis de leur ordinaire en se rapprochant du pape. Ils ont sans doute été encouragés dans cette revendication par le fait que Gervin II est devenu évêque d'Amiens à la même époque, entre 1085 et 1091. Cependant, le ton très critique employé par Hariulf dans ce qu'il a ajouté à sa chronique en 1104/1105 montre à quel point Gervin II, une fois devenu évêque, a déçu les espoirs des moines de Saint-Riquier puisqu'il n'a visiblement pas accepté, en raison de ses idées réformatrices, leur volonté d'émancipation.

Inévitablement, l'étude de la chronique d'Hariulf conduit à s'interroger sur la personnalité de cet homme, du moins durant la première moitié de sa vie (la seconde, de 1105 à 1143, étant celle au cours de laquelle il fut abbé d'Oudenburg). À travers son œuvre, Hariulf

se révèle ainsi être un moine aux conceptions religieuses conformes au dogme catholique, plutôt conservateur et attaché à Riquier, à son abbaye et au Ponthieu. Il est également cultivé, associant par exemple un réel souci pédagogique à la maîtrise des *topoi* et autres procédés grammaticaux et rhétoriques. Il est d'ailleurs possible qu'Hariulf ait exercé la fonction d'écolâtre. En revanche, il est certain que sa chronique n'est pas son unique œuvre puisqu'il est aussi l'auteur d'une Vie de Mauguille et d'une Vie d'Arnoul de Soissons (rédigée lorsqu'il était abbé d'Oudenburg). Enfin, Hariulf n'est évidemment pas un historien comparable aux historiens d'aujourd'hui dans la mesure où il n'a pas les mêmes buts et les mêmes exigences méthodologiques qu'eux : d'une certaine façon, il fait de l'histoire dans un but politique (défendre les intérêts de son abbaye) et non scientifique (parvenir à une meilleure connaissance et donc une meilleure compréhension du passé).

Il reste un dernier point à évoquer, à savoir l'utilité que la chronique d'Hariulf a pu avoir sous l'abbatit d'Anscher (1097-1136), le successeur de Gervin II. Anscher, envers lequel Hariulf ne tarit pas d'éloges en 1104/1105, est connu pour avoir rédigé une Vie ainsi que trois livres de miracles d'Angilbert dans le but d'obtenir la canonisation de celui-ci (mais en vain). Il se trouve qu'Anscher s'est inspiré de la chronique d'Hariulf pour rédiger sa Vie d'Angilbert et qu'il a de plus interpolé le début du livre II de la chronique pour le faire correspondre à ce qu'il a dit dans cette même Vie. En outre, Anscher semble être l'auteur de la fausse bulle par laquelle le pape Léon III, le jour même du couronnement impérial de Charlemagne (25 décembre 800), aurait accordé l'immunité<sup>1</sup> et l'exemption à l'abbaye de Saint-Riquier et confirmé ses possessions à la demande d'Angilbert et de l'évêque Jessé d'Amiens<sup>2</sup>. Cette fausse bulle, dont Hariulf ne parle pas et qui ne figure pas dans l'inventaire des actes conservés à l'abbaye en 1098, peut être vue comme l'expression la plus poussée des revendications autonomistes évoquées plus haut puisqu'elle vise à soustraire l'abbaye de Saint-Riquier au pouvoir du comte de Ponthieu et à celui de l'évêque d'Amiens. À nouveau, il est possible qu'Anscher ait été encouragé dans cette démarche par l'exemple de l'abbaye de Corbie qui reçut, en 1096, un privilège pontifical mentionnant le paiement d'une once d'or<sup>3</sup>,

<sup>1</sup> Il faut préciser ici que nous n'avons pas connaissance d'un quelconque privilège d'immunité accordé à l'abbaye de Saint-Riquier à l'époque mérovingienne ou à l'époque carolingienne. Au sujet de l'immunité, voir F.-L. Ganshof, « L'immunité dans la monarchie franque », p. 171-216 ; B. H. Rosenwein, *Negotiating space*.

<sup>2</sup> À ce sujet, voir J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 201-202 ; Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. LIV-LV ; *Acta pontificum Romanorum inedita*, éd. J. von Pflugk-Hartung, tome 2, n° 55, p. 26-27 ; *Regesta pontificum Romanorum*, éd. P. Jaffé et alii, 2<sup>e</sup> éd., tome 1, n° † 2504, p. 310 ; *Regesta Imperii*, tome I, éd. J. F. Böhrer, E. Mühlbacher et J. Lechner, 2<sup>e</sup> éd., p. 166.

<sup>3</sup> *Regesta pontificum Romanorum*, éd. P. Jaffé et alii, 2<sup>e</sup> éd., tome 1, n° 5630, p. 686 ; *Le Liber Censuum de l'Église romaine*, éd. P. Fabre et L. Duchesne, tome 1, p. 196.



celle-ci étant, depuis le pape Urbain II, le signe de la protection apostolique ou de l'exemption<sup>4</sup>. Cependant, les ambitions d'Anscher furent réduites à néant, le 28 août 1131, par l'incendie de l'abbaye de Saint-Riquier provoqué par le comte de Saint-Pol, Hugues III Candavène, alors en guerre contre un rival.

---

<sup>4</sup> L. Falkenstein, *La papauté et les abbayes françaises aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, p. 58.

## **ANNEXES**

## ANNEXE 1

### **Les principaux saints de l'abbaye de Saint-Riquier<sup>1</sup>**

#### **Riquier (Richarius)**

Description : Riquier est considéré comme le fondateur et le premier abbé de Saint-Riquier (première moitié du VII<sup>e</sup> siècle).

Date de la fête : dans le propre de l'abbaye, on trouve la date de son décès (26 avril = VI des calendes de mai), celle du retour de ses reliques en 981 (3 juin = III des nones de juin) et celle de la translation de son corps de la forêt de Crécy à *Centula* (9 octobre = VII des ides d'octobre)<sup>2</sup>.

Sources hagiographiques :

- BHL 7223 : épître dédicatoire de la Vie de Riquier réécrite par Alcuin<sup>3</sup>.
- BHL 7224 : Vie de Riquier réécrite par Alcuin<sup>4</sup> (manuscrits 2, 3, 4a, 4b, 4c et 6 de la typologie de B. Krusch<sup>5</sup>).
- BHL 7225 : Vie de Riquier réécrite par Alcuin (manuscrits 5b et 5c de la typologie de B. Krusch<sup>6</sup>).
- BHL 7226 et 7227 : Vie de Riquier réécrite par Alcuin.

---

<sup>1</sup> Nous entendons ici les saints associés à l'histoire de l'abbaye de Saint-Riquier dans la chronique d'Hariulf.

<sup>2</sup> F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 270.

<sup>3</sup> Alcuin, *Vita Richarii*, p. 389.

<sup>4</sup> Alcuin, *Vita Richarii*, p. 389-401.

<sup>5</sup> Alcuin, *Vita Richarii*, p. 385-386.

<sup>6</sup> Alcuin, *Vita Richarii*, p. 385-386.

- BHL 7228 : les distiques situés au début et à la fin de la Vie de Riquier réécrite par Alcuin<sup>7</sup>.
- BHL 7229 : Vie de Riquier réécrite par Alcuin interpolée avec la chronique d’Hariulf, peut-être par un moine de Corbie (XII<sup>e</sup> siècle au plus tôt)<sup>8</sup>.
- BHL 7230 : les deux livres de miracles de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>.
- BHL 7231 : la mise en vers de la Vie de Riquier réécrite par Alcuin, celle des deux livres de miracles de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle et le récit en vers du retour des reliques de Riquier en 981 et des miracles postérieurs à celui-ci par l’abbé Enguerrand (vers 1015-1045)<sup>10</sup>.
- BHL 7232 : un miracle de Riquier, relatif au vin de Chevincourt, près de Compiègne, qui a sans doute été ajouté ultérieurement dans le ms. lat. 12021 de la Bibliothèque nationale de France (fol. 1r) datant du X<sup>e</sup> siècle et provenant de Corbie<sup>11</sup>.
- BHL 7233 : récit de la vie de Riquier dans les chapitres IV à XXIV du livre I de la chronique d’Hariulf<sup>12</sup>.
- BHL 7234 : récit du retour des reliques de Riquier en 981 dans le chapitre XXIV du livre III de la chronique d’Hariulf<sup>13</sup>.
- BHL 7235 : édition (incomplète) du *Libellus de miraculis sancti Richarii factis post ejus relationem* dans les *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum V, p. 567-573.
- BHL 7236 : édition (incomplète) du *Libellus de miraculis sancti Richarii factis post ejus relationem* dans les *Acta sanctorum*, avril, tome III, p. 459.
- BHL 7237, 7237a, 7238 et 7239 : Vie, translation et miracles de Riquier par Wolfhard de Herrieden (vers 895) qui passèrent ensuite dans le grand légendier autrichien (et dans le légendier de Windberg)<sup>14</sup>.
- BHL 7240 et 7241 : Vie et miracles de Riquier faussement attribués à Paschase Radbert et à Alcuin (XII<sup>e</sup> siècle au plus tôt)<sup>15</sup>.

---

<sup>7</sup> Alcuin, *Vita Richarii*, p. 390 et 401.

<sup>8</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, p. 188 et 197-200.

<sup>9</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, p. 213-227 ; *Acta sanctorum*, avril, tome III, p. 447-457.

<sup>10</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, p. 201-212 ; *Acta sanctorum*, avril, tome III, p. 459-462.

<sup>11</sup> É. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique*, tome 6, p. 345.

<sup>12</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 12-38.

<sup>13</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 155-157.

<sup>14</sup> A. Poncelet, « De martyrologio Wolfhardi Haserensis », p. 13-14 ; Id., « De magno Legendario Austriaco », p. 57-58 ; Id., « De Legendario Windbergensi », p. 106 ; Id., « Appendices », p. 128-132 ; J. van der Straeten, « Le « Grand Légendier Autrichien » dans les manuscrits de Zwettl », p. 328 et 335 ; *Vita Richarii primigenia*, p. 438-439, note 2 ; J.-C. Poulin, « Remanier Alcuin hagiographe », p. 679.

<sup>15</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, p. 189 ; J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. XXXIV ; Alcuin, *Vita Richarii*, p. 387.

- BHL 7242, 7243 et 7244 : Vie et miracles de Riquier attribués à un certain diacre Nicon, moine de Saint-Riquier, peut-être l'auteur de BHL 7240 et 7241 (XII<sup>e</sup> siècle au plus tôt)<sup>16</sup>.
- BHL 7245 : première Vie de Riquier<sup>17</sup>.

Rayonnement : Riquier figure dans plusieurs martyrologes<sup>18</sup> :

- celui de Wandelbert ou Wandelbert de Prüm (vers 850)<sup>19</sup>.
- celui d'Usuard (vers 860/875)<sup>20</sup>.
- celui d'Adon (après 860/875)<sup>21</sup>.
- celui de Wolfhard de Herrieden (vers 895)<sup>22</sup>.
- celui de Notker le Bègue ou de Saint-Gall (vers 900)<sup>23</sup>.
- celui de Saint-Riquier (XII<sup>e</sup> siècle)<sup>24</sup>.
- le martyrologe hiéronymien de Corbie (XII<sup>e</sup> siècle)<sup>25</sup>.
- le martyrologe-nécrologe de Névelon de Corbie (XII<sup>e</sup> siècle)<sup>26</sup>.
- le martyrologe romain (la première édition date de 1584 et la dernière de 2004)<sup>27</sup>.

Riquier figure dans le *karolingische Reichskalender*<sup>28</sup> et dans des litanies contenues dans plusieurs manuscrits carolingiens :

- Amiens, BM, ms. 18 : psautier de Corbie (début du IX<sup>e</sup> siècle)<sup>29</sup>.
- Cambridge, Corpus Christi College, ms. 272 : psautier du comte Achadeus sans doute réalisé dans la région de Reims (dernier quart du IX<sup>e</sup> siècle)<sup>30</sup>.

---

<sup>16</sup> *Acta sanctorum*, avril, tome III, p. 441-442 ; J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. XXXIV-XXXV.

<sup>17</sup> *Vita Richarii primigenia*, p. 444-453.

<sup>18</sup> J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 65-66 ; J. Dubois, *La diffusion du culte de saint Riquier au Moyen Âge*, p. 1-4 ; Id., *Les martyrologes du Moyen Âge latin*.

<sup>19</sup> MGH, *Poetae*, II, p. 584, vers 232 ; J. Dubois, « Le martyrologe métrique de Wandelbert », p. 257-293.

<sup>20</sup> Usuard, *Le martyrologe d'Usuard*, éd. J. Dubois, p. 219.

<sup>21</sup> Adon, *Le martyrologe d'Adon*, éd. J. Dubois et G. Renaud, p. 134-135.

<sup>22</sup> A. Poncelet, « De martyrologio Wolfhardi Haserensis », p. 13-14.

<sup>23</sup> Saint-Gall, Stiftsbibliothek, Cod. Sang. 456, fol. 114 (<http://www.e-codices.unifr.ch/fr/csg/0456/114>). Il faut signaler que Riquier y est présenté comme un évêque.

<sup>24</sup> *Acta Sanctorum*, juin, tome VI, p. 235 et 315, et tome VII, p. 589 ; J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 2, p. 423-424 et 428.

<sup>25</sup> Paris, BnF, ms. lat. 12410, fol. 8r et 13v ; *Acta Sanctorum*, novembre, tome II, pars 1, p. XI-XIV, 49 et 130.

<sup>26</sup> Paris, BnF, ms. lat. 17767, fol. 39v et 110r ; *Acta Sanctorum*, novembre, tome II, pars 1, p. XI-XIV.

<sup>27</sup> *Martyrologium romanum*, p. 255, n° 4.

<sup>28</sup> MGH, *Libri mem.*, 2, tome 1, p. 65-66, tome 2, p. 817 et 818, et tome 3, p. 1381, 1383, 1384 et 1386.

<sup>29</sup> A. Krüger, *Litanei-Handschriften der Karolingerzeit*, n° 13, p. 330, 518, 594, 602 et 608 ; M. Coens, *Recueil d'études bollandiennes*, p. 309.

<sup>30</sup> A. Krüger, *Litanei-Handschriften der Karolingerzeit*, n° 55, p. 337 et 518.

- Cologne, Erzbischöfliche Diözesan- und Dombibliothek, ms. 106 : recueil de prières réalisé en Rhénanie (première moitié du IX<sup>e</sup> siècle)<sup>31</sup>.
- Francfort-sur-le-Main, Universitätsbibliothek Johann Christian Senckenberg, Barth. 179 : *rotulus* de Lorsch (troisième quart du IX<sup>e</sup> siècle)<sup>32</sup>.
- Fribourg-en-Brisgau, Universitätsbibliothek, ms. 363 : pontifical réalisé dans la région de Bâle (milieu du IX<sup>e</sup> siècle)<sup>33</sup>.
- Göttinge, Stiftsbibliothek, Cod. 30 : psautier réalisé à Saint-Gall ou à Ratisbonne (seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle)<sup>34</sup>.
- Karlsruhe, Badische Landesbibliothek, Cod. Aug. perg. 254 : manuscrit réalisé à Reichenau (premier tiers du IX<sup>e</sup> siècle)<sup>35</sup>.
- Montpellier, Bibliothèque universitaire historique de médecine, ms. H 409 : psautier de Mondsee complété à Soissons (années 780-790)<sup>36</sup>.
- Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm 8114 : manuscrit réalisé à Fulda (deuxième quart du IX<sup>e</sup> siècle)<sup>37</sup>.
- Orléans, BM, ms. 184 : recueil de prières réalisé dans le diocèse de Salzbourg, peut-être à Mondsee (premier tiers du IX<sup>e</sup> siècle), puis conservé à Fleury à partir du XI<sup>e</sup> siècle<sup>38</sup>.
- Oxford, Bodleian Library, ms. Bodley 579 : missel de Léofric dont la partie la plus ancienne a été réalisée dans la région d'Arras-Cambrai (seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle)<sup>39</sup>.
- Paris, Bibl. Mazarine, ms. 512 : recueil de prières peut-être réalisé à Saint-Amand (fin du IX<sup>e</sup> siècle)<sup>40</sup>.
- Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 111 : sacramentaire ou graduel sans doute réalisé à Saint-Denis et destiné à l'évêque Hadebert de Senlis (vers 880)<sup>41</sup>.
- Paris, BnF, ms. lat. 2290 : sacramentaire de Saint-Denis réalisé à Saint-Amand (seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle)<sup>42</sup>.

---

<sup>31</sup> A. Krüger, *Litanei-Handschriften der Karolingerzeit*, n° 61, p. 343-344 et 518 ; M. Coens, *Recueil d'études bollandiennes*, p. 142 ; J. Dubois, *La diffusion du culte de saint Riquier au Moyen Âge*, p. 4.

<sup>32</sup> A. Krüger, *Litanei-Handschriften der Karolingerzeit*, n° 65, p. 339-340 et 518.

<sup>33</sup> A. Krüger, *Litanei-Handschriften der Karolingerzeit*, n° 67, p. 340-341 et 518.

<sup>34</sup> A. Krüger, *Litanei-Handschriften der Karolingerzeit*, n° 29, p. 341, 518 et 693.

<sup>35</sup> A. Krüger, *Litanei-Handschriften der Karolingerzeit*, n° 66, p. 341-342 et 518.

<sup>36</sup> A. Krüger, *Litanei-Handschriften der Karolingerzeit*, n° 7, p. 347-349 et 518 ; M. Coens, *Recueil d'études bollandiennes*, p. 285 ; J. Dubois, *La diffusion du culte de saint Riquier au Moyen Âge*, p. 4.

<sup>37</sup> A. Krüger, *Litanei-Handschriften der Karolingerzeit*, n° 62, p. 351, 518 et 806 ; M. Coens, *Recueil d'études bollandiennes*, p. 163 ; J. Dubois, *La diffusion du culte de saint Riquier au Moyen Âge*, p. 4.

<sup>38</sup> A. Krüger, *Litanei-Handschriften der Karolingerzeit*, n° 14, p. 355 et 518 ; M. Coens, *Recueil d'études bollandiennes*, p. 192.

<sup>39</sup> A. Krüger, *Litanei-Handschriften der Karolingerzeit*, n° 49, p. 356 et 518.

<sup>40</sup> A. Krüger, *Litanei-Handschriften der Karolingerzeit*, n° 25, p. 358, 518, 656 et 675.

<sup>41</sup> A. Krüger, *Litanei-Handschriften der Karolingerzeit*, n° 17, p. 358 et 518.

<sup>42</sup> A. Krüger, *Litanei-Handschriften der Karolingerzeit*, n° 16, p. 361-362, 518 et 613.

- Paris, BnF, ms. lat. 2291 : sacramentaire réalisé à Saint-Amand et sans doute destiné à Saint-Germain-des-Prés (IX<sup>e</sup> ou X<sup>e</sup> siècle)<sup>43</sup>.
- Paris, BnF, ms. lat. 9432 : sacramentaire d'Amiens (fin du IX<sup>e</sup> ou début du X<sup>e</sup> siècle)<sup>44</sup>.
- Paris, BnF, ms. lat. 12247 : manuscrit réalisé à Tours ou à Corbie et contenant sur les gardes un fragment d'anciennes litanies d'Amiens (IX<sup>e</sup> siècle)<sup>45</sup>.
- Paris, BnF, ms. lat. 13159 : psautier de Charlemagne réalisé dans la région rhéno-mosane et offert à Angilbert (entre 795 et 800)<sup>46</sup>.
- Paris, BnF, ms. nouv. acq. lat. 1589 : sacramentaire de Tours (IX<sup>e</sup> ou X<sup>e</sup> siècle)<sup>47</sup>.
- Saint-Pétersbourg, Bibliothèque nationale de Russie, ms. lat. Q. v. I. 41 : sacramentaire de Tournai réalisé à Saint-Amand (vers 870)<sup>48</sup>.
- Stockholm, Bibliothèque royale de Suède, ms. A 136 : sacramentaire réalisé à Saint-Amand (vers 875)<sup>49</sup>.
- Troyes, BM, ms. 1742 : recueil de prières réalisé à Tours (début du IX<sup>e</sup> siècle)<sup>50</sup>.
- Verceil, Archivio e Biblioteca Capitolare, ms. CXLIX : psautier peut-être réalisé dans le diocèse de Salzbourg (seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle)<sup>51</sup>.
- Zurich, Zentralbibliothek, ms. Car. C 161 : psautier de Corbie (seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle)<sup>52</sup>.

Riquier figure également dans des litanies datant du X<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle :

- celles de Saint-Aubin d'Angers (X<sup>e</sup> siècle)<sup>53</sup>.
- celles de Stavelot (X<sup>e</sup> siècle)<sup>54</sup>.
- celles de Münstereifel (X<sup>e</sup> siècle)<sup>55</sup>.

---

<sup>43</sup> A. Krüger, *Litanei-Handschriften der Karolingerzeit*, n° 20, p. 362-363, 518 et 624.

<sup>44</sup> A. Krüger, *Litanei-Handschriften der Karolingerzeit*, n° 24, p. 364 et 518.

<sup>45</sup> A. Krüger, *Litanei-Handschriften der Karolingerzeit*, n° 27, p. 366 et 518.

<sup>46</sup> A. Krüger, *Litanei-Handschriften der Karolingerzeit*, n° 8, p. 366-368, 518 et 583 ; M. Coens, *Recueil d'études bollandiennes*, p. 297 ; J. Dubois, *La diffusion du culte de saint Riquier au Moyen Âge*, p. 4.

<sup>47</sup> A. Krüger, *Litanei-Handschriften der Karolingerzeit*, n° 41, p. 369, 518 et 753.

<sup>48</sup> A. Krüger, *Litanei-Handschriften der Karolingerzeit*, n° 22, p. 376 et 518 ; M. Coens, *Recueil d'études bollandiennes*, p. 272.

<sup>49</sup> A. Krüger, *Litanei-Handschriften der Karolingerzeit*, n° 21, p. 376-377, 518, 630, 636 et 643.

<sup>50</sup> A. Krüger, *Litanei-Handschriften der Karolingerzeit*, n° 42, p. 377-378 et 518.

<sup>51</sup> A. Krüger, *Litanei-Handschriften der Karolingerzeit*, n° 31, p. 379-380, 518 et 712.

<sup>52</sup> A. Krüger, *Litanei-Handschriften der Karolingerzeit*, n° 28, p. 380-381 et 518 ; M. Coens, *Recueil d'études bollandiennes*, p. 316.

<sup>53</sup> J. Dubois, *La diffusion du culte de saint Riquier au Moyen Âge*, p. 5.

<sup>54</sup> M. Coens, *Recueil d'études bollandiennes*, p. 228 ; J. Dubois, *La diffusion du culte de saint Riquier au Moyen Âge*, p. 4.

<sup>55</sup> M. Coens, *Recueil d'études bollandiennes*, p. 218 ; J. Dubois, *La diffusion du culte de saint Riquier au Moyen Âge*, p. 4.

- celles du ms. 45 de la Erzbischöfliche Diözesan- und Dombibliothek de Cologne (seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle)<sup>56</sup>.
- celles de Lobbes (fin du X<sup>e</sup> siècle)<sup>57</sup>.
- celles de Marchiennes (début du XI<sup>e</sup> siècle)<sup>58</sup>.
- celles de Saint-Germain-des-Prés (milieu du XI<sup>e</sup> siècle)<sup>59</sup>.
- celles de Tegernsee (milieu du XI<sup>e</sup> siècle)<sup>60</sup>.
- celles de Winchester (XI<sup>e</sup> siècle)<sup>61</sup>.
- selon Jules Hénocque, celles de Saint-Riquier (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)<sup>62</sup>.
- celles de trois manuscrits de Jumièges (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)<sup>63</sup>.
- celles d’un psautier copié à Jérusalem vers 1235<sup>64</sup>.
- celles d’un psautier de Rouen (XIII<sup>e</sup> siècle)<sup>65</sup>.
- celles de Marchiennes (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)<sup>66</sup>.
- celles de Saint-Laurent d’Eu (XIV<sup>e</sup> siècle)<sup>67</sup>.
- celles de quelques livres d’heures suivant l’usage de Rome qui sont probablement d’origine picarde (XV<sup>e</sup> siècle)<sup>68</sup>.

Selon Jacques Dubois<sup>69</sup>, Riquier figure encore dans deux manuscrits du XIV<sup>e</sup> siècle provenant de Saint-Riquier, à savoir un missel conservé aujourd’hui à Vienne, en Autriche, et le ms. 17 de la Bibliothèque municipale d’Abbeville, dans des livres liturgiques provenant du diocèse d’Amiens, notamment des abbayes de Corbie<sup>70</sup>, Saint-Josse et Saint-Fuscien et de l’église Saint-Nicolas d’Amiens, dans des livres liturgiques provenant de diocèses voisins, notamment des

---

<sup>56</sup> M. Coens, *Recueil d’études bollandiennes*, p. 159.

<sup>57</sup> M. Coens, *Recueil d’études bollandiennes*, p. 255-256 ; J. Dubois, *La diffusion du culte de saint Riquier au Moyen Âge*, p. 4.

<sup>58</sup> M. Coens, *Recueil d’études bollandiennes*, p. 275.

<sup>59</sup> M. Coens, *Recueil d’études bollandiennes*, p. 303 ; J. Dubois, *La diffusion du culte de saint Riquier au Moyen Âge*, p. 5.

<sup>60</sup> M. Coens, *Recueil d’études bollandiennes*, p. 182 ; J. Dubois, *La diffusion du culte de saint Riquier au Moyen Âge*, p. 4.

<sup>61</sup> J. Dubois, *La diffusion du culte de saint Riquier au Moyen Âge*, p. 5.

<sup>62</sup> J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 74, et tome 2, p. 431.

<sup>63</sup> J. Dubois, *La diffusion du culte de saint Riquier au Moyen Âge*, p. 5.

<sup>64</sup> J. Dubois, *La diffusion du culte de saint Riquier au Moyen Âge*, p. 5.

<sup>65</sup> J. Dubois, *La diffusion du culte de saint Riquier au Moyen Âge*, p. 5.

<sup>66</sup> M. Coens, *Recueil d’études bollandiennes*, p. 278.

<sup>67</sup> J. Dubois, *La diffusion du culte de saint Riquier au Moyen Âge*, p. 5.

<sup>68</sup> J. Dubois, *La diffusion du culte de saint Riquier au Moyen Âge*, p. 5.

<sup>69</sup> J. Dubois, *La diffusion du culte de saint Riquier au Moyen Âge*, p. 5-7.

<sup>70</sup> Riquier figure ainsi dans un calendrier de Corbie datant du IX<sup>e</sup> siècle (*Spicilegium*, 2<sup>e</sup> éd., tome II, p. 65 et 67).



abbayes de Saint-Vaast d'Arras<sup>71</sup>, de Marchiennes et de Saint-Bertin et des églises de Saint-Omer et d'Aire-sur-la-Lys, dans des livres liturgiques provenant de diocèses plus éloignés, notamment des abbayes de Saint-Médard de Soissons, Saint-Corneille de Compiègne, Saint-Wandrille et Fleury, et dans trois manuscrits dont la provenance est inconnue, à savoir un sacramentaire du XI<sup>e</sup> siècle, la partie d'été d'un bréviaire monastique du XIII<sup>e</sup> siècle et un psautier du XIV<sup>e</sup> siècle.

Plusieurs églises sont dédiées à Riquier<sup>72</sup> :

- Somme : Dreuil-lès-Amiens, Fontaine-sur-Somme, Liercourt, Neuilly-l'Hôpital, Saint-Riquier et Sorel-en-Vimeu.
- Pas-de-Calais : Bourecq, Douriez, Herbinghen, Heuringhem, Lozinghem, Rollancourt, Roussent et Sorrus.
- Seine-Maritime : Bénouville, Héricourt-en-Caux (chapelle), Monchy-sur-Eu, Saint-Riquier-en-Rivière, Saint-Riquier-ès-Plains et Trémauville.
- Eure : Épégard.

Par le passé, il y a également eu des églises dédiées à Riquier à Bredene (Belgique, Flandre-Occidentale, Ostende) et à Sint-Rijkers (Belgique, Flandre-Occidentale, Furnes, Alveringem)<sup>73</sup>.

Bibliographie : *Acta sanctorum*, avril, tome III, p. 441-442 ; *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, p. 187-189 ; *Vita Richarii sacerdotis Centulensis primigenia*, éd. B. Krusch, MGH, SS rer. Merov., 7, p. 438-444 ; *Vita Richarii confessoris Centulensis auctore Alcuino*, éd. B. Krusch, MGH, SS rer. Merov., 4, p. 381-389 ; J. Corblet, *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, tome 3, p. 417-462 ; J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 18-70 ; A. Labarre, « Saint-Riquier. Bibliographie concernant l'abbaye », p. 184-187 ; J. Becquet, *Abbayes et prieurés*, p. 149 ; I. van't Spijker, *Als door een speciaal stempel*, p. 176 ; Id., « Gallia du Nord et de l'Ouest », p. 274 ; J. Dubois, *La diffusion*

---

<sup>71</sup> En ce qui concerne Saint-Vaast d'Arras, on peut ajouter que Riquier fait partie des saints irradiant la Gaule énumérés au début du XI<sup>e</sup> siècle dans le *Chronicon Vedastinum* (MGH, SS, 13, p. 695). À ce sujet, voir C. Mériaux, *Gallia irradiata*, p. 11-12.

<sup>72</sup> J. Dubois, *La diffusion du culte de saint Riquier au Moyen Âge*, p. 7-8 ; J. Corblet, *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, tome 5, p. 25.

<sup>73</sup> P. Dentin, « Les relations entre l'abbaye de Saint-Riquier et la région de Bruges », p. 525-530 ; *Diplomata Belgica ante annum millesimum centesimum scripta*, éd. M. Gysseling et A. C. F. Koch, tome 1, n° 162, p. 279, n° 163, p. 281, et p. 411.

*du culte de saint Riquier au Moyen Âge* ; C. Veyrard-Cosme, *L'œuvre hagiographique en prose d'Alcuin* ; I Deug-Su, *L'opera agiografica di Alcuino* ; M. Banniard, « Les deux Vies de saint Riquier » ; *Lexikon des Mittelalters*, tome 7, col. 828-829.

### **Chaydocus et Fricorus / Adrien (Adrianus)**

Description : Chaydocus et Fricorus (surnommé Adrien) sont les deux moines irlandais qui auraient converti Riquier, alors un jeune homme, à la vie religieuse.

Date de la fête : dans le propre de l'abbaye, on trouve la date du 30 mai (III des calendes de juin)<sup>74</sup>. Toutefois, Chaydocus et Fricorus sont fêtés le 1<sup>er</sup> avril (jour des calendes d'avril) dans les martyrologes anglais, écossais et irlandais<sup>75</sup>.

Sources hagiographiques : Hariulf, qui évoque les deux saints à plusieurs reprises, a recopié leurs épitaphes, composées par Angilbert, dans le chapitre XI du livre II de sa chronique<sup>76</sup>. Il mentionne également, dans le chapitre XXXII du livre IV, l'élévation de leurs reliques par l'abbé Gervin (1045-1071)<sup>77</sup>.

Rayonnement : les deux saints figurent dans un calendrier de Corbie datant du IX<sup>e</sup> siècle<sup>78</sup> et dans le martyrologe de Saint-Riquier (XII<sup>e</sup> siècle)<sup>79</sup> ainsi que, selon Jules Hénocque, dans un psautier et des litanies de Saint-Riquier du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle et dans un bréviaire de l'abbaye Saint-Michel du Tréport (non daté)<sup>80</sup>. Fricorus figure peut-être également, sous le nom d'Adrien, dans des litanies de Marchiennes (début du XI<sup>e</sup> siècle)<sup>81</sup>. Selon Jules Hénocque, des reliques de Chaydocus et Fricorus auraient été transférées à l'abbaye Saint-Michel du Tréport (au XII<sup>e</sup> siècle au plus tôt)<sup>82</sup>.

---

<sup>74</sup> F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 270.

<sup>75</sup> *Acta Sanctorum*, avril, tome I, p. 3.

<sup>76</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 75-76.

<sup>77</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 266. En 1673, les reliques de Chaydocus et Fricorus se trouvaient dans la châsse contenant celles de Mauguille (J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 73, et tome 2, p. 252).

<sup>78</sup> *Spicilegium*, 2<sup>e</sup> éd., tome II, p. 66.

<sup>79</sup> *Acta Sanctorum*, juin, tome VI, p. 305 ; J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 2, p. 424.

<sup>80</sup> J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 74, et tome 2, p. 430-431.

<sup>81</sup> M. Coens, *Recueil d'études bollandiennes*, p. 276.

<sup>82</sup> J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 73-74.

Bibliographie : *Acta sanctorum*, mai, tome VII, p. 262-263 ; J. Corblet, *Hagiographie du diocèse d’Amiens*, tome 1, p. 318-325 ; J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 71-75 ; A. Labarre, « Saint-Riquier. Bibliographie concernant l’abbaye », p. 192 ; J. Becquet, *Abbayes et prieurés*, p. 149 ; *DHGE*, tome 11, col. 115, et tome 19, col. 64.

### **Mauguille (Madelgisilus)**

Description : ermite du Ponthieu (VII<sup>e</sup> siècle) dont les reliques ont été transférées à l’abbaye de Saint-Riquier sous l’abbatit d’Ingelardus (vers 980-vers 1015).

Date de la fête : dans le propre de l’abbaye, on trouve la date du 30 mai (III des calendes de juin)<sup>83</sup>.

Sources hagiographiques :

- BHL 5130 : Vie de Mauguille par Hariulf<sup>84</sup>.

- BHL 5131 : récit, dans le chapitre XXIX du livre III de la chronique d’Hariulf, de la translation des reliques de Mauguille à l’abbaye de Saint-Riquier et de deux miracles survenus ultérieurement<sup>85</sup>.

Rayonnement : Mauguille figure dans un calendrier de Corbie datant du IX<sup>e</sup> siècle<sup>86</sup> et dans le martyrologe de Saint-Riquier (XII<sup>e</sup> siècle)<sup>87</sup> ainsi que, selon Jules Hénocque, dans un psautier et des litanies de Saint-Riquier du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle et dans un bréviaire de l’abbaye Saint-Michel du Tréport (non daté)<sup>88</sup>. Selon Jules Hénocque, des reliques de Mauguille auraient été

---

<sup>83</sup> F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 270. On remarque que Chaydocus, Fricorus et Mauguille étaient fêtés le même jour : c’est peut-être Ingelardus qui a décidé de fêter Chaydocus et Fricorus, dont les dates de décès étaient inconnues, le même jour que Mauguille, dont la date de décès était quant à elle connue, d’autant plus qu’il s’agit de trois saints à peu près contemporains.

<sup>84</sup> *Acta sanctorum*, mai, tome VII, p. 265-269 ; *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars secunda, p. 537-544. Comme nous l’avons expliqué dans notre chapitre 2, cette Vie, dédiée à Gervin II qui cumulait alors les fonctions d’abbé de Saint-Riquier et d’évêque d’Amiens, nous semble être antérieure à la chronique d’Hariulf.

<sup>85</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 166-169.

<sup>86</sup> *Spicilegium*, 2<sup>e</sup> éd., tome II, p. 66.

<sup>87</sup> *Acta sanctorum*, juin, tome VI, p. 305 ; J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 2, p. 424.

<sup>88</sup> J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 74 et 82, et tome 2, p. 430-431.

transférées dans cette dernière abbaye (au XII<sup>e</sup> siècle au plus tôt)<sup>89</sup>. L’église de Boufflers, dans le département de la Somme, près de l’endroit où Mauguille fut inhumé à sa mort, est dédiée à celui-ci.

Bibliographie : *Acta sanctorum*, mai, tome VII, p. 264-265 ; *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars secunda, p. 537 ; J. Corblet, *Hagiographie du diocèse d’Amiens*, tome 3, p. 226-242 ; J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 75-82, 309-311 et 389 ; A. Labarre, « Saint-Riquier. Bibliographie concernant l’abbaye », p. 193-194 ; J. Becquet, *Abbayes et prieurés*, p. 149 ; É. Dekkers, « Un cas de critique hagiographique à Saint-Riquier », p. 59-67 ; I. van’t Spijker, *Als door een speciaal stempel*, p. 37, 124 et 175 ; Id., « Gallia du Nord et de l’Ouest », p. 274.

### **Vigor**

Description : évêque de Bayeux (VI<sup>e</sup> siècle) dont les reliques ont été transférées à l’abbaye de Saint-Riquier sous l’abbatit d’Ingelardus (vers 980-vers 1015).

Date de la fête : dans le propre de l’abbaye, on trouve la date du 1<sup>er</sup> novembre (jour des calendes de novembre)<sup>90</sup>. Toutefois, Hariulf indique dans le chapitre V du livre IV de sa chronique que l’abbé Enguerrand a décidé de fêter Vigor le 2 novembre également<sup>91</sup>. Par ailleurs, ce dernier est fêté le 3 novembre dans le calendrier bayeusain<sup>92</sup>.

Sources hagiographiques :

- BHL 8608, 8609, 8610 et 8612 : Vie de Vigor (XI<sup>e</sup> siècle)<sup>93</sup>.
- BHL 8611 et 8613 : épilogue de la Vie de Vigor (XI<sup>e</sup> siècle)<sup>94</sup>.
- BHL 8614 : poème de Folcard de Saint-Bertin en l’honneur de Vigor (recopié par Hariulf dans le chapitre XX du livre IV de sa chronique<sup>95</sup>).

---

<sup>89</sup> J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 73-74.

<sup>90</sup> F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 270.

<sup>91</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 188.

<sup>92</sup> F. Neveux, « Les reliques de la cathédrale de Bayeux », p. 130, note 140.

<sup>93</sup> *Acta Sanctorum*, novembre, tome I, p. 297-304.

<sup>94</sup> *Acta Sanctorum*, novembre, tome I, p. 304-305.

<sup>95</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 227.

Rayonnement : Vigor figure dans le *karolingische Reichskalender*<sup>96</sup>, dans le martyrologe d'Usuard (vers 860/875)<sup>97</sup>, dans une copie du X<sup>e</sup> siècle d'un calendrier de Corbie datant du IX<sup>e</sup> siècle<sup>98</sup>, dans des litanies de Marchiennes (début du XI<sup>e</sup> siècle)<sup>99</sup>, dans le ms. 1190 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève (un évangélaire datant du deuxième quart du IX<sup>e</sup> siècle dans lequel il a pu être ajouté au XI<sup>e</sup> siècle (fol. 14r))<sup>100</sup>, dans le martyrologe de Saint-Riquier (XII<sup>e</sup> siècle)<sup>101</sup>, dans le martyrologe hiéronymien de Corbie (XII<sup>e</sup> siècle)<sup>102</sup>, dans un psautier et des litanies de Saint-Riquier du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle (selon Jules Hénocque<sup>103</sup>), dans un nécrologe de Saint-Vaast d'Arras dans lequel il est présenté comme un *Consanguineus S<sup>ti</sup> Richarii* (XVIII<sup>e</sup> siècle)<sup>104</sup> et dans le martyrologe romain (la première édition date de 1584 et la dernière de 2004)<sup>105</sup>.

Plusieurs églises sont dédiées à Vigor<sup>106</sup> :

- Calvados : Agy, Amayé-sur-Seulles, Asnières-en-Bessin, Authie, Bernesq, Bourguébus, Brucourt, Cheux (commune déléguée de Thue et Mue), Colleville-Montgomery, Colombelles (église orthodoxe), Colombiers-sur-Seulles, Colomby-sur-Thaon (commune déléguée de Colomby-Anguerny), Coulombs (commune déléguée de Moulins en Bessin), Coulvain (commune déléguée de Seulline), Danvou-la-Ferrière (commune déléguée des Monts d'Aunay), Donnay, Englesqueville-la-Percée, Juaye-Mondaye (en ruines), Lisores, Longvillers, Louvigny, Maizet, Perrières, Reviers, Saint-Loup-de-Fribois (commune déléguée de Belle Vie en Auge), Saint-Martin-de-Mieux (chapelle), Saint-Vigor-des-Mézerets (commune déléguée de Terres de Druance), Saint-Vigor-le-Grand (église paroissiale et vestiges de l'abbaye), Soliers, Trungy et Villers-Canivet.

- Manche : Bricqueville-sur-Mer, Carolles, Cerisy-la-Forêt (abbatiale), Champeaux, Joganville, Quettehou, Saint-Vigor-des-Monts et Tanis.

<sup>96</sup> MGH, Libri mem., 2, tome 3, p. 1455 et 1458-1459.

<sup>97</sup> Usuard, *Le martyrologe d'Usuard*, éd. J. Dubois, p. 333.

<sup>98</sup> A. Staerk, *Les manuscrits latins du V<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle*, tome 1, n° LVIII, p. 211.

<sup>99</sup> M. Coens, *Recueil d'études bollandiennes*, p. 276.

<sup>100</sup> <http://www.calames.abes.fr/pub/#details?id=BSGA13406> ; B. Bischoff, *Katalog der festländischen Handschriften des neunten Jahrhunderts*, tome 3, n° 5170, p. 254.

<sup>101</sup> *Acta Sanctorum*, juin, tome VI, p. 166, et tome VII, p. 643 ; J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 2, p. 423 et 429.

<sup>102</sup> Paris, BnF, ms. lat. 12410, fol. 14r ; *Acta Sanctorum*, novembre, tome II, pars 1, p. XI-XIV et 138.

<sup>103</sup> J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 74, et tome 2, p. 431.

<sup>104</sup> *Nécrologe de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras*, éd. E. Van Drival, p. 3.

<sup>105</sup> *Martyrologium romanum*, p. 600, n° 9.

<sup>106</sup> *Acta sanctorum*, novembre, tome I, p. 295-297.

- Orne : Athis-de-l'Orne (commune déléguée d'Athis-Val de Rouvre) et Ménil-Gondouin.
- Sarthe : Conlie et Maigné.
- Seine-Maritime : Saint-Vigor d'Ymonville.
- Mayenne : Neau.
- Yvelines : Marly-le-Roi.
- Eure : une commune se nomme Saint-Vigor mais l'église Saint-Vigor a été détruite à la Révolution.
- Angleterre : Fulbourn (Cambridgeshire, South Cambridgeshire) et Stratton-on-the-Fosse (Somerset, Mendip).

Bibliographie : *Acta sanctorum*, novembre, tome I, p. 287-297 ; J. Corblet, *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, tome 4, p. 657-664 ; J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 303-309, 320-322 et 352-353 ; G. Aubourg, « Saint Vigor, évêque de Bayeux (1<sup>e</sup> partie) », p. 317-375 ; G. Aubourg, « Saint Vigor, évêque de Bayeux (2<sup>e</sup> partie) », p. 127-173 ; J. Howe, « The Date of the « Life » of St. Vigor of Bayeux », p. 303-312.

### **Angilbert (Angilbertus / Anghilbertus)**

Description : abbé de Saint-Riquier (790-814) : proche de Charlemagne, il a fait construire la célèbre abbaye carolingienne de Saint-Riquier.

Date de la fête : dans le propre de l'abbaye, on trouve la date de son décès (18 février = XII des calendes de mars) et celle de la translation de ses reliques en 842 par Ribbodon (5 novembre = jour des nones de novembre)<sup>107</sup>.

Sources hagiographiques :

- BHL 469 : récit de la vie d'Angilbert dans les douze chapitres du livre II de la chronique d'Hariulf<sup>108</sup>.
- BHL 470 : Vie d'Angilbert par l'abbé Anscher (vers 1110/1115)<sup>109</sup>.

---

<sup>107</sup> F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 269-270.

<sup>108</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 46-80.

<sup>109</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars prima, p. 123-130.

- BHL 471 : les trois livres de miracles d'Angilbert rédigés par l'abbé Anscher (vers 1110/1115)<sup>110</sup>.

Rayonnement : la tentative de l'abbé Anscher (1097-1136) de faire canoniser Angilbert ayant échoué, ce dernier n'était reconnu comme saint qu'à Saint-Riquier car, hormis les sources qui précèdent, il n'est question de lui que dans l'obituaire de l'abbaye<sup>111</sup>, dans le martyrologe de Saint-Riquier (XII<sup>e</sup> siècle)<sup>112</sup> et, selon Jules Hénocque, dans un psautier de Saint-Riquier du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>113</sup>. Toutefois, Angilbert figure aujourd'hui dans le martyrologe romain (la première édition date de 1584 et la dernière de 2004)<sup>114</sup>.

Bibliographie : *Acta sanctorum*, février, tome III, p. 88-98 ; *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars prima, p. 91-108 ; *Angilberti abbatis de ecclesia Centulensi libellus*, éd. G. Waitz, MGH, SS, 15, 1, p. 173-174 ; J. Corblet, *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, tome 1, p. 102-170 ; J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 95-208, 227-228, 342-344 et 392-400 ; A. Labarre, « Saint-Riquier. Bibliographie concernant l'abbaye », p. 188-191 ; J. Becquet, *Abbayes et prieurés*, p. 149 ; S. A. Rabe, *Faith, Art, and Politics at Saint-Riquier* ; F. Möbius, *Die karolingische Reichsklosterkirche Centula* ; I. van't Spijker, *Als door een speciaal stempel*, p. 35-37 et 173 ; Id., « Gallia du Nord et de l'Ouest », p. 274-275 ; *DHGE*, tome 3, col. 120-123 ; *Lexikon des Mittelalters*, tome 1, col. 634-635.

### **Enguerrand (Angelrannus / Angilrannus)**

Description : abbé de Saint-Riquier (vers 1015-1045) : Hariulf le surnomme Enguerrand le Sage<sup>115</sup>.

---

<sup>110</sup> *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars prima, p. 130-145.

<sup>111</sup> F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 266.

<sup>112</sup> *Acta Sanctorum*, juin, tome VI, p. 111, et tome VII, p. 651 ; J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 2, p. 423 et 429.

<sup>113</sup> J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 74, et tome 2, p. 430.

<sup>114</sup> *Martyrologium romanum*, p. 154, n° 4\*.

<sup>115</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 176, 187 et 202.

Date de la fête : dans le propre de l’abbaye, on trouve la date du 9 décembre (V des ides de décembre)<sup>116</sup>.

Sources hagiographiques : BHL 472 : récit de la vie d’Enguerrand dans les chapitres I à XII et XVI et XVII du livre IV de la chronique d’Hariulf<sup>117</sup> : comme il l’a dit dans le chapitre XXXII du livre III, Hariulf a utilisé la Vie d’Enguerrand rédigée par un autre moine de Saint-Riquier (œuvre aujourd’hui perdue)<sup>118</sup>.

Rayonnement : Enguerrand n’était reconnu comme saint qu’à Saint-Riquier car, hormis les sources qui précèdent, il n’est question de lui que dans l’obituaire de l’abbaye<sup>119</sup>.

Bibliographie : *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum VI, pars prima, p. 494-495 ; J. Corblet, *Hagiographie du diocèse d’Amiens*, tome 1, p. 566-579 ; J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 312-333 ; A. Labarre, « Saint-Riquier. Bibliographie concernant l’abbaye », p. 187-188 ; I. van’t Spijker, *Als door een speciaal stempel*, p. 36 et 173 ; Id., « Gallia du Nord et de l’Ouest », p. 273-274 ; *DHGE*, tome 3, col. 70-71.

### **Gervin I<sup>er</sup> (Gervinus)**

Description : abbé de Saint-Riquier (1045-1071).

Date de la fête : dans le propre de l’abbaye, on trouve la date du 3 mars (V des nones de mars)<sup>120</sup>.

Sources hagiographiques : BHL 3523 : récit de la vie de Gervin dans les chapitres XIII à XV et XVIII à XXXVI du livre IV de la chronique d’Hariulf<sup>121</sup>.

---

<sup>116</sup> F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 270.

<sup>117</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 178-207 et 213-220.

<sup>118</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 176.

<sup>119</sup> F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 267 et 269.

<sup>120</sup> F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 270.

<sup>121</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 207-212 et 220-274.



Rayonnement : Gervin figure dans l’obituaire de l’abbaye<sup>122</sup> et dans le martyrologe-nécrologe de Névelon de Corbie (XII<sup>e</sup> siècle)<sup>123</sup>.

Bibliographie : *Acta sanctorum*, mars, tome I, p. 282-283 ; *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum VI, pars secunda, p. 318-319 ; J. Corblet, *Hagiographie du diocèse d’Amiens*, tome 2, p. 523-540 ; J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 333-368 ; A. Labarre, « Saint-Riquier. Bibliographie concernant l’abbaye », p. 193 ; I. van’t Spijker, *Als door een speciaal stempel*, p. 36 et 174 ; Id., « Gallia du Nord et de l’Ouest », p. 273-274 ; *DHGE*, tome 20, col. 1096-1098.

### Quelques cas particuliers

**Élénaire et Sponsaire (Elevara et Sponsara)** : ces deux saintes auraient été martyrisées avec Macre sur ordre de Rictiovarus<sup>124</sup>. Dans le chapitre XXIX du livre III de sa chronique, Hariulf indique qu’elles faisaient partie de son temps des saints les plus honorés à l’abbaye de Saint-Riquier<sup>125</sup>. Toutefois, Élénaire et Sponsaire ne figurent que dans un calendrier de Saint-Riquier datant de 1685, à la date du 18 mars<sup>126</sup>.

Bibliographie : *Acta Sanctorum*, mai, tome I, p. 181 ; J. Corblet, *Hagiographie du diocèse d’Amiens*, tome 1, p. 559-565 ; J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 162-164 ; J. Becquet, *Abbayes et prieurés*, p. 149 ; *DHGE*, tome 15, col. 130.

**Ocioald (Ocioaldus)** : il aurait été le successeur de Riquier et donc le deuxième abbé de Saint-Riquier. Alors qu’Hariulf, dans les chapitres XIX et XXVI du livre I de sa chronique<sup>127</sup>, ne le présente pas explicitement comme un saint (à l’instar des deux Vies de Riquier<sup>128</sup>), les

---

<sup>122</sup> F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 266.

<sup>123</sup> Paris, BnF, ms. lat. 17767, fol. 29v ; *Acta Sanctorum*, novembre, tome II, pars 1, p. XI-XIV.

<sup>124</sup> Au sujet de Rictiovarus, dont l’historicité n’est pas certaine, voir M. Gaillard, « Un « cycle » hagiographique du haut Moyen Âge en Gaule septentrionale », p. 1-28 ; C. Mériaux, *Gallia irradiata*, p. 172 ; T. Ben Redjeb, *Carte archéologique de la Gaule*, p. 115.

<sup>125</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 169. En 1673, les reliques d’Élénaire et Sponsaire se trouvaient dans la châsse contenant celles de Riquier (J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 2, p. 252).

<sup>126</sup> J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 163-164, et tome 2, p. 431.

<sup>127</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 31-32 et 41-42.

<sup>128</sup> *Vita Richarii primigenia*, c. 11, p. 451 ; Alcuin, *Vita Richarii*, c. 14, p. 399.

Bollandistes ont placé sa fête au 24 septembre<sup>129</sup>. Toutefois, étant donné qu’Ocioald ne figure dans aucune des sources que nous avons consultées, il s’agit peut-être d’une erreur.

Bibliographie : *Acta sanctorum*, septembre, tome VI, p. 662 ; J. Corblet, *Hagiographie du diocèse d’Amiens*, tome 4, p. 549-550 ; J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 82-86.

**Guitmarus / Widmarus** : il semble avoir été le prédécesseur d’Angilbert (790-814) à la tête de l’abbaye de Saint-Riquier. Dans le chapitre XXVI du livre I de sa chronique, Hariulf le présente comme un saint car l’abbé Enguerrand l’a présenté comme tel dans son catalogue en vers des abbés de Saint-Riquier<sup>130</sup> et ajoute que les reliques de Guitmarus se trouvent dans une collégiale normande<sup>131</sup>. Selon Jean de la Chapelle (fin du XV<sup>e</sup> siècle), il s’agit de celle de Gournay-en-Bray<sup>132</sup> mais, étant donné que cette dernière est dédiée à l’évêque Hildevert de Meaux (vers 670/680<sup>133</sup>), il doit y avoir une erreur de l’abbé Enguerrand et/ou de Jean de la Chapelle. Guitmarus ne figure que dans le propre de l’abbaye, à la date du 12 mars (III des ides de mars)<sup>134</sup>.

Bibliographie : *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum III, pars secunda, p. XLV-XLVI ; J. Corblet, *Hagiographie du diocèse d’Amiens*, tome 2, p. 595-600 ; J. Hénocque, *Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 88-93 ; A. Labarre, « Saint-Riquier. Bibliographie concernant l’abbaye », p. 193 ; J. Becquet, *Abbayes et prieurés*, p. 149 ; *DHGE*, tome 22, col. 1131-1132.

**Odelgerus** : ce moine de Saint-Riquier occupa les fonctions de doyen et de prieur sous l’abbatiate d’Enguerrand (vers 1015-1045). Dans le chapitre X du livre IV de sa chronique, Hariulf, s’inspirant sans doute de la Vie d’Enguerrand, le présente comme un saint (c’est le seul

---

<sup>129</sup> *Acta sanctorum*, septembre, tome VI, p. 662.

<sup>130</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 218.

<sup>131</sup> Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 43-44.

<sup>132</sup> J. de la Chapelle, *Cronica abbreviata dominorum et sanctorum abbatum Sancti Richarii*, éd. E. Prarond, p. 16-17.

<sup>133</sup> L. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l’ancienne Gaule*, tome 2, p. 478.

<sup>134</sup> F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 270.

cas de sainteté concernant un moine de l'abbaye)<sup>135</sup>. Odelgerus ne figure que dans l'obituaire de l'abbaye, à la date du 5 février (jour des nones de février)<sup>136</sup>.

Bibliographie : *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum VI, pars prima, p. 495 ; J. Corblet, *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, tome 3, p. 310-312 ; J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 1, p. 332-333.

---

<sup>135</sup> Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 200-202.

<sup>136</sup> F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 266.

## ANNEXE 2

### De quelques manuscrits dignes d'intérêt<sup>1</sup>

#### Abbeville, Bibliothèque municipale, ms. 4

Nature : évangélaire de Saint-Riquier, écrit en lettres d'or sur des pages teintées avec de la pourpre, peut-être offert à Angilbert par Charlemagne.

Date de réalisation : fin du VIII<sup>e</sup> siècle.

Lieu de réalisation : peut-être Aix-la-Chapelle.

Bibliographie : B. Bischoff, *Manuscripts and Libraries in the Age of Charlemagne*, p. 65, 80 et 82-83 ; E. A. Lowe (éd.), *Codices Latini Antiquiores*, tome 6, p. XXVII et p. 2, n° 704 ; É. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique*, tome 4, p. 229-230, 392-394, 474 et 622-623 ; É. Dekkers, « La bibliothèque de Saint-Riquier au Moyen Âge », p. 166 ; P. Hazebrouck, « La bibliothèque de l'abbaye », p. 34-35 ; M.-N. Hue, « Les Évangiles de Saint-Riquier », p. 70 ; F. Crivello, « Les Évangiles de Saint-Denis », p. 47, 51-52, 56 et 81 ; M.-P. Laffitte, C. Denoël et M. Besseyre, *Trésors carolingiens*, p. 49 et 96.

[https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/jsp/index\\_view\\_direct\\_anonymous.jsp?record=eadcgm:EADC:D15230007](https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/jsp/index_view_direct_anonymous.jsp?record=eadcgm:EADC:D15230007)

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b55005654j?rk=85837;2>

---

<sup>1</sup> Dans cette annexe, nous souhaitons attirer l'attention sur un certain nombre de manuscrits ayant un rapport avec l'abbaye de Saint-Riquier. Il s'agit principalement de manuscrits réalisés à l'abbaye, ou offerts à celle-ci, ou ayant appartenu à celle-ci ou encore qui semblent avoir été utilisés par Hariulf pour rédiger sa chronique.

**Avranches, Bibliothèque municipale, ms. 167, fol. 131v-133v**

Nature : copie de la première Vie de Riquier.

Date de réalisation : XIII<sup>e</sup> siècle.

Lieu de réalisation : Mont Saint-Michel.

Bibliographie : A. Poncelet, « La plus ancienne Vie de S. Riquier », p. 173-194 ; *Vita Richarii sacerdotis Centulensis primigenia*, éd. B. Krusch, MGH, SS rer. Merov., 7, p. 444 ; G. Nortier, *Les bibliothèques médiévales des abbayes bénédictines de Normandie*, p. 87 ; J. van der Straeten, « Manuscrits hagiographiques du Mont Saint-Michel conservés à Avranches », p. 112-116 et 123-127 ; J. Dubois, « Le trésor des reliques de l'abbaye du Mont Saint-Michel », p. 516-517, note 50.

[https://www.unicaen.fr/bvmsm/ead.html?id=FR\\_UCBN\\_MSM\\_mss\\_av&c=FR\\_UCBN\\_MS\\_M\\_mss\\_av\\_Avranches\\_BM\\_167](https://www.unicaen.fr/bvmsm/ead.html?id=FR_UCBN_MSM_mss_av&c=FR_UCBN_MS_M_mss_av_Avranches_BM_167)

**Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, ms. 10470-10473 et 10859**

Nature : les *Carmina Centulensia* dont font partie trois sources utilisées par Hariulf, à savoir le poème de vingt-six vers, composé par le moine Micon au IX<sup>e</sup> siècle, au sujet de la fête de Riquier (fol. 43r-43v), l'épithaphe de Nithard composée par Micon (fol. 46v-47r) et l'épithaphe d'Angilbert composée par Micon à l'occasion de la translation de son corps en 842 (fol. 49r).

Date de réalisation : seconde moitié du IX<sup>e</sup> ou X<sup>e</sup> siècle.

Lieu de réalisation : nord de la France ou Belgique.

Bibliographie : *Carmina Centulensia*, éd. L. Traube, MGH, Poetae, 3, p. 265-279, p. 306-307 (n<sup>o</sup> XXV), p. 310-311 (n<sup>o</sup> XXXIII) et p. 314 (n<sup>o</sup> XLV) ; J. Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 2, p. 545-552 ; F. Lot, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique », p. 264 ; É. Dekkers, « La bibliothèque de Saint-Riquier au Moyen Âge »,

p. 182-183 ; B. Munk Olsen, « Les classiques latins dans les florilèges médiévaux », p. 59-60 ; Id., « Les classiques latins dans les florilèges médiévaux (suite) », p. 151 ; B. Bischoff, *Manuscripts and Libraries in the Age of Charlemagne*, p. 156 ; A. van de Vyver, « Dicuil et Micon de Saint-Riquier », p. 25-47 ; M.-H. Jullien et F. Perelman, *Clavis Scriptorum Latinorum Medii Aevi*, tome 1, p. 298-299, et tome 2, p. 86-87 ; M.-H. Jullien, *Clavis Scriptorum Latinorum Medii Aevi*, tome 3, p. 47-69.

<http://uurl.kbr.be/1608095>

<http://uurl.kbr.be/1608072>

**Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. lat. 45 et 93**

Nature : grande Bible en deux volumes ayant appartenu à Saint-Riquier au IX<sup>e</sup> siècle.

Date de réalisation : entre 820 et 840.

Lieu de réalisation : Saint-Denis.

Bibliographie : S. Berger, *Histoire de la Vulgate*, p. 93-100 ; Id., « Les reliques de l'abbaye de Saint-Riquier au IX<sup>e</sup> siècle », p. 467-474 ; D. Nebbiai-Dalla Guarda, *La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Denis*, p. 298 ; M. Huglo, « D'Hélisachar à Abbon de Fleury », p. 209, note 25 ; B. Bischoff, *Manuscripts and Libraries in the Age of Charlemagne*, p. 27, note 29 ; D. Ganz, « Mass production of early medieval manuscripts », p. 55 ; R. McKitterick, « Carolingian Bible production », p. 69 ; M.-P. Laffitte, « La redécouverte des manuscrits carolingiens », p. 145.

<https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc8451k>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8452546s>

<https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc84530>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8452544z>

**Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. lat. 9768, fol. 1r-18r**

Nature : copie de l'*Histoire des fils de Louis le Pieux* de Nithard, une source utilisée par Hariulf.

Date de réalisation : fin du X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècle.

Lieu de réalisation : Saint-Riquier ou Saint-Médard de Soissons.

Bibliographie : Nithard, *Nithardi Historiarum Libri IIII*, éd. E. Müller, MGH, SS rer. Germ., 44, p. X-XII ; Nithard, *Histoire des fils de Louis le Pieux*, éd. et trad. P. Lauer, p. XIV-XVII ; Nithard, *Histoire des fils de Louis le Pieux*, éd. et trad. P. Lauer revues par S. Glansdorff, p. XXI-XXIII ; J. L. Nelson, « Public *Histories* and Private History in the Work of Nithard », p. 195-196, note 3 ; A. Tabachovitz, « Les Serments de Strasbourg et le ms. B. N. lat. 9768 », p. 36-61 ; R. McKitterick, « Charles the Bald (823-877) and his library », p. 32 ; M.-P. Laffitte, « La redécouverte des manuscrits carolingiens », p. 152 ; M.-P. Laffitte, C. Denoël et M. Besseyre, *Trésors carolingiens*, p. 139.

<https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc572968>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84238417>

**Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. lat. 11504 et 11505**

Nature : grande Bible en deux volumes ayant appartenu à Saint-Riquier au IX<sup>e</sup> siècle.

Date de réalisation : 821/822.

Lieu de réalisation : peut-être Saint-Riquier.

Bibliographie : M. Huglo, « D'Hélisachar à Abbon de Fleury », p. 209, note 24 ; R. McKitterick, « Carolingian Bible production », p. 64-65 ; M.-P. Laffitte, « La redécouverte des manuscrits carolingiens », p. 144-145 ; M.-P. Laffitte, C. Denoël et M. Besseyre, *Trésors carolingiens*, p. 38 ; M.-H. Jullien et F. Perelman, *Clavis Scriptorum Latinorum Medii Aevi*, tome 2, p. 86-87.

<https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc34711n>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8452543j>

**Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. lat. 12021, fol. 1r**

Nature : un miracle de Riquier, relatif au vin de Chevincourt, près de Compiègne, connu uniquement par ce manuscrit dans lequel il a sans doute été ajouté ultérieurement.

Date de réalisation : X<sup>e</sup> siècle.

Lieu de réalisation : Corbie.

Bibliographie : É. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique*, tome 6, p. 345 ; E. A. Lowe (éd.), *Codices Latini Antiquiores*, tome 5, p. 29, n° 617 ; J. Laporte, « Grimo, abbé de Corbie et premier archevêque de Rouen », p. 51 ; J.-L. Deuffic, « La production manuscrite des scriptoria bretons », p. 311-312.

<http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ead.html?id=FRBNFEAD000073379>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9066657p>



**Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. lat. 12296**

Nature : prologue adressé à Gollandus ou Guntlandus, moine de Saint-Riquier, et livres I à IV de l'*Expositio super Evangelium Matthaei* de Paschase Radbert, une source utilisée par Hariulf.

Date de réalisation : IX<sup>e</sup> siècle.

Lieu de réalisation : Corbie.

Bibliographie : *Epistolae variorum inde a saeculo nono medio usque ad mortem Karoli II. (Calvi) imperatoris collectae*, éd. E. Dümmler, MGH, Epistolae, 6, p. 138-149 ; D. Ganz, *Corbie in the Carolingian Renaissance*, p. 56, 58, 64, 82-83, 104 et 145 ; G. Mathon, « Paschase Radbert et l'évolution de l'humanisme carolingien », p. 135-155 ; Paschase Radbert, *Pascasii Radberti Expositio in Matheo libri XII*, éd. B. Paulus, *Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis*, tomes 56, 56A et 56B ; C. de Mérimodol, *La production des livres peints à l'abbaye de Corbie au XII<sup>e</sup> siècle*, tome 2, p. 915-917.

<https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc73611r>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9072596g>

**Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. lat. 13159**

Nature : psautier de Charlemagne offert à Angilbert.

Date de réalisation : entre 795 et 800.

Lieu de réalisation : région rhéno-mosane.

Bibliographie : B. Bischoff, *Manuscripts and Libraries in the Age of Charlemagne*, p. 29, note 46 ; E. A. Lowe (éd.), *Codices Latini Antiquiores*, tome 5, p. 38, n° 652 ; E. H. Kantorowicz, *Laudes Regiae*, p. 14-15, note 4, p. 33, 35-36, 39-40, 47, p. 48, note 123, p. 51

et 194 ; F. Masai, « Observations sur le Psautier dit de Charlemagne », p. 299-303 ; C. Heitz, « Saint-Riquier en 800 », p. 341-342 ; R. McKitterick, *Histoire et mémoire dans le monde carolingien*, p. 174, note 51 ; M. Coens, *Recueil d'études bollandiennes*, p. 296 ; É. Palazzo, *Histoire des livres liturgiques*, p. 147 ; M.-P. Laffitte, C. Denoël et M. Besseyre, *Trésors carolingiens*, p. 136-138 ; A. Krüger, *Litanei-Handschriften der Karolingerzeit*, p. 366-368.

<https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc91798>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84267835>

**Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. lat. 13359, fol. 19r-108r**

Nature : copie du *De doctrina christiana* d'Augustin offerte au futur empereur Louis le Pieux par Angilbert.

Date de réalisation : entre 795 et 810.

Lieu de réalisation : Saint-Riquier.

Bibliographie : B. Bischoff, *Manuscripts and Libraries in the Age of Charlemagne*, p. 26-27 et 78 ; M.-H. Jullien et F. Perelman, *Clavis Scriptorum Latinorum Medii Aevi*, tome 1, p. 177-178 ; M. M. Gorman, *The Manuscript Traditions of the Works of St Augustine*, p. 271 ; P. Hazebrouck, « La bibliothèque de l'abbaye », p. 34 ; M.-P. Laffitte, C. Denoël et M. Besseyre, *Trésors carolingiens*, p. 101-102 ; C. de Mérindol, *La production des livres peints à l'abbaye de Corbie au XII<sup>e</sup> siècle*, tome 2, p. 960-961.

<https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc34696b>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84238328>

**Rouen, Bibliothèque municipale, ms. 1409, fol. 1r**

Nature : liste des abbés de Saint-Riquier presque identique à celle qui figure au début de la chronique d'Hariulf et sans doute ajoutée au XII<sup>e</sup> siècle.

Date de réalisation : XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle.

Lieu de réalisation : Jumièges.

Bibliographie : J. Laporte, « Les listes abbatiales de Jumièges », p. 435 et 442 ; C. Treffort, « Nithard, petit-fils de Charlemagne », p. 419 ; G. Nortier, *Les bibliothèques médiévales des abbayes bénédictines de Normandie*, p. 171 ; *Trésors des abbayes normandes*, p. 124-125 ; C. Samaran et R. Marichal (éd.), *Catalogue des manuscrits en écriture latine*, tome VII, p. 331.

[https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/jsp/index\\_view\\_direct\\_anonymous.jsp?record=eadcgm:EADC:D08A14315](https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/jsp/index_view_direct_anonymous.jsp?record=eadcgm:EADC:D08A14315)

**Saint-Omer, Bibliothèque municipale, ms. 342 bis, fol. 95v-103v**

Nature : les *Gesta Dagoberti* (fol. 95v-101v) et la *Revelatio ostensa papae Stephano* attribuée à Hilduin de Saint-Denis (fol. 101v-103v), deux sources utilisées par Hariulf.

Date de réalisation : IX<sup>e</sup> siècle ou vers l'an mil.

Lieu de réalisation : Saint-Bertin.

Bibliographie : *Gesta Dagoberti I. regis Francorum*, éd. B. Krusch, MGH, SS rer. Merov., 2, p. 398 ; *Ex Hilduini abbatis libro de sancto Dionysio*, éd. G. Waitz, MGH, SS, 15, 1, p. 2 ; A. Boutemy, « Un monument capital de l'enluminure anglo-saxonne », p. 179 ; C. R. Dodwell, *The Pictorial Arts of the West*, p. 197 et p. 422, note 45 ; A. Erlande-Brandenburg, *De pierre, d'or et de feu*, p. 148-149 et p. 320, note 45 ; Hilduin de Saint-Denis, *The Passio*

S. Dionysii *in Prose and Verse*, éd. et trad. angl. M. Lapidge, p. 855 ; M.-H. Jullien, *Clavis Scriptorum Latinorum Medii Aevi*, tome 3, p. 503-507 et 526-530.

<http://bibliotheque-numerique.bibliotheque-agglo-stomer.fr/idurl/1/18372>

**Saint-Omer, Bibliothèque municipale, ms. 764, fol. 4v-6v et 29v-31v**

Nature : la *Domus carolingicae genealogia* (fol. 4v-5r), la *Francorum regum historia* (fol. 5r-6v) et la Vision de Charles le Gros (fol. 29v-31v), trois sources utilisées par Hariulf.

Date de réalisation : X<sup>e</sup> siècle.

Lieu de réalisation : Saint-Bertin (à partir de sources provenant de Saint-Wandrille).

Bibliographie : L. Deschamps, « Notice sur un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Omer », p. 173-208 ; J. Howe, « The Hagiography of Saint-Wandrille », p. 132, 140, 142-143 et 171-172 ; J. Le Maho, « La dispersion des bibliothèques du diocèse de Rouen au temps des invasions normandes », p. 73-74 ; C. Mériaux, *Gallia irradiata*, p. 371.

<http://bibliotheque-numerique.bibliotheque-agglo-stomer.fr/idurl/1/1893>

**Vatican, Bibliothèque apostolique, Reg. lat. 235, fol. 74r-84v**

Nature : copie du manuscrit de Gorze, utilisé par Hariulf, dans laquelle figure notamment le *Libellus* d'Angilbert.

Date de réalisation : XII<sup>e</sup> siècle.

Lieu de réalisation : peut-être Saint-Thierry de Reims.

Bibliographie : Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. XXIII-XXVI et 296-308 ; *Corpus Consuetudinum Monasticarum*, éd. K. Hallinger, tome 1, p. 283-303 ; Angilbert,

*Angilberti abbatis de ecclesia Centulensi libellus*, éd. G. Waitz, MGH, SS, 15, 1, p. 173-179 ; M.-H. Jullien et F. Perelman, *Clavis Scriptorum Latinorum Medii Aevi*, tome 1, p. 156-157, 161-169 et 172-178 ; T. Evergates, « Historiography and Sociology in Early Feudal Society », p. 41, note 30 ; É. Hallaire, « Arnoult d'Anglade et les manuscrits de Saint-Thierry de Reims », p. 291.

**Vatican, Bibliothèque apostolique, Reg. lat. 488, fol. 1v-43r et 48r-88r**

Nature : la Vie de Riquier réécrite par Alcuin (fol. 1v-13v), les deux livres de miracles de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle (fol. 14r-31r et 31r-43r) et plusieurs œuvres de l'abbé Enguerrand (vers 1015-1045), à savoir sa mise en vers de la Vie de Riquier réécrite par Alcuin (fol. 48r-59v), sa mise en vers des deux livres de miracles de Riquier du IX<sup>e</sup> siècle (fol. 59v-72v et 72v-80v) et son récit en vers du retour des reliques de Riquier en 981 et des miracles postérieurs à celui-ci (fol. 80v-88r) : Hariulf a utilisé les deux premières et la dernière de ces cinq œuvres.

Date de réalisation : fin du X<sup>e</sup> ou XI<sup>e</sup> siècle.

Lieu de réalisation : Saint-Riquier.

Bibliographie : Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. XXI ; *Ex miraculis s. Richarii*, éd. O. Holder-Egger, MGH, SS, 15, 2, p. 915 ; É. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique*, tome 4, p. 627 ; É. Dekkers, « La bibliothèque de Saint-Riquier au Moyen Âge », p. 189 ; J.-C. Poulin, « Remanier Alcuin hagiographe », p. 672 et 696 ; M.-H. Jullien et F. Perelman, *Clavis Scriptorum Latinorum Medii Aevi*, tome 2, p. 501-503.

[http://www.mss.vatlib.it/guii/console?service=present&term=@5Reg.lat.488\\_ms&item=1&add=0&search=1&filter=&relation=3&operator=&attribute=3040](http://www.mss.vatlib.it/guii/console?service=present&term=@5Reg.lat.488_ms&item=1&add=0&search=1&filter=&relation=3&operator=&attribute=3040)

[https://digi.vatlib.it/view/MSS\\_Reg.lat.488](https://digi.vatlib.it/view/MSS_Reg.lat.488)

**Vienne, Bibliothèque nationale d'Autriche, Cod. 420, fol. 99r-103r**

Nature : copie de la première Vie de Riquier.

Date de réalisation : vers 800.

Lieu de réalisation : Saint-Amand.

Bibliographie : E. A. Lowe (éd.), *Codices Latini Antiquiores*, tome 10, p. XIII et XVII et p. 12, n° 1479 ; G. Vielhaber, « De codice hagiographico C. R. Bibliothecae Palatinae Vindobonensis Lat. 420 », p. 33-65 ; *Vita Richarii sacerdotis Centulensis primigenia*, éd. B. Krusch, MGH, SS rer. Merov., 7, p. 444 ; M. Diesenberger, « Der Cvp 420 – die Gemeinschaft der Heiligen und ihre Gestaltung im frühmittelalterlichen Bayern », p. 219-248.

[https://search.onb.ac.at/primo-explore/fulldisplay?docid=ONB\\_alma21301316830003338&context=L&vid=ONB&lang=de\\_DE](https://search.onb.ac.at/primo-explore/fulldisplay?docid=ONB_alma21301316830003338&context=L&vid=ONB&lang=de_DE)

## ANNEXE 3

### **Les domaines de l'abbaye de Saint-Riquier mentionnés dans la chronique d'Hariulf<sup>1</sup>**

*Abbatis Villa / Abbatis villa / Abbatis-villa / Abbatisvilla* : Abbeville (départ. Somme, arr. Abbeville) : livre III, chapitre II, p. 86 ; livre III, chapitre III, p. 94 ; livre III, chapitre XXVII, p. 161 ; livre IV, chapitre XII, p. 205 ; livre IV, chapitre XXI, p. 229 ; livre IV, chapitre XXXVI, p. 277 et 281.

*Accinicurtis* (dépendance de Forest-Montiers) : non identifié avec certitude<sup>2</sup> : livre III, chapitre VII, p. 110.

*Achotes* : non identifié avec certitude<sup>3</sup> (Angleterre, Norfolk) : livre IV, chapitre XXIV, p. 245.

*Acra* : Castle Acre, West Acre (Angleterre, Norfolk, King's Lynn and West Norfolk) et South Acre (Angleterre, Norfolk, Breckland) : livre IV, chapitre XXIV, p. 244.

*Albitrium* (dépendance de Bourecq) : non identifié avec certitude<sup>4</sup> : livre III, chapitre III, p. 95.

---

<sup>1</sup> Les domaines mis en gras sont ceux dont l'identification est certaine et qui figurent sur les deux cartes à la fin de cette annexe.

<sup>2</sup> Achicourt (départ. Pas-de-Calais, arr. Arras, cant. Arras-3) selon F. Lot (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 333).

<sup>3</sup> Peut-être Caldecote, sans plus de précisions, selon D. Bates (*Regesta Regum Anglo-Normannorum. The Acta of William I (1066-1087)*, n° 259, p. 782).

<sup>4</sup> Peut-être Aubers (départ. Nord, arr. Lille, cant. Annœullin) selon F. Lot (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 333).

***Aldulficurtis / Aldulfi curtis / Haidulficurtis / Hardulficurtis*** : Eaucourt-sur-Somme (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-2) : livre III, chapitre II, p. 85 ; livre III, chapitre III, p. 94 ; livre III, chapitre VII, p. 107 et 110 ; livre III, chapitre IX, p. 115.

***Alliacus / Asliacus*** : Ailly-le-Haut-Clocher (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) : livre III, chapitre III, p. 94 ; livre IV, chapitre XXXI, p. 261.

***Altegia / Alteia / Abbatisham / Abbatistia*** : Abihen, aujourd'hui Lépine (départ. Pas-de-Calais, arr. Montreuil, cant. Berck) : livre III, chapitre II, p. 85 ; livre III, chapitre III, p. 94 ; livre III, chapitre VII, p. 107 et 110 ; livre III, chapitre IX, p. 115.

***Altisguico*** : non identifié avec certitude<sup>5</sup> : livre III, chapitre III, p. 94.

***Altvillaris*** : Hautvillers-Ouville (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1) : livre I, chapitre XVIII, p. 31 ; livre III, chapitre II, p. 86 ; livre III, chapitre III, p. 94.

***Anisceias*** : non identifié avec certitude<sup>6</sup> : livre III, chapitre XIX, p. 138.

***Apicheneam*** : North Pickenham et South Pickenham (Angleterre, Norfolk, Breckland) : livre IV, chapitre XXIV, p. 245.

***Argovillare / Arcovillare*** : Arvillers (départ. Somme, arr. Montdidier, cant. Moreuil) : livre III, chapitre VII, p. 110 ; livre III, chapitre IX, p. 115.

***Argubium*** (dépendance de Forest-Montiers) : non identifié avec certitude<sup>7</sup> : livre II, chapitre XI, p. 73 ; livre III, chapitre VII, p. 110 ; livre III, chapitre IX, p. 115 ; livre IV, chapitre XXII, p. 238 et 239.

---

<sup>5</sup> Vitz-sur-Authie (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) selon F. Lot (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 334) mais Abihen, aujourd'hui Lépine (départ. Pas-de-Calais, arr. Montreuil, cant. Berck), selon R. Fossier (*La terre et les hommes en Picardie*, tome 1, p. 188-189).

<sup>6</sup> Oneux ou Hanchy (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) selon J. Hénocque (*Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 3, p. 249).

<sup>7</sup> Argoules (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) selon F. Lot (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 335).



*Asco* (dépendance de Forest-Montiers) : non identifié avec certitude<sup>8</sup> : livre III, chapitre VII, p. 110.

*Assuafam* : Swaffham (Angleterre, Norfolk, Breckland) : livre IV, chapitre XXIV, p. 245.

[*in nemore*] *Augensi* (*cella* appartenant à l’abbé Gervin) : dans la forêt d’Eu (départ. Seine-Maritime, arr. Dieppe, cant. Eu) : livre IV, chapitre XXV, p. 246 ; livre IV, chapitre XXIX, p. 255.

*Avisnis* (dépendance de Forest-Montiers) : non identifié avec certitude<sup>9</sup> : livre III, chapitre VII, p. 110.

*Bagardas* : Bayardes, aujourd’hui disparu, entre Yvrench et Cramont (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) : livre III, chapitre II, p. 85 ; livre III, chapitre III, p. 94 ; livre III, chapitre VII, p. 107 et 110 ; livre III, chapitre IX, p. 115.

*Berella* : Bresle (départ. Somme, arr. Amiens, cant. Corbie) : livre III, chapitre XXVI, p. 160 et 161.

*Berniacus* (dépendance de Forest-Montiers) : Bernay-en-Ponthieu (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) : livre III, chapitre VII, p. 110.

*Bersaccas* / *Besaccas* : Bessac, aujourd’hui disparu, entre Saint-Riquier (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) et Millencourt-en-Ponthieu (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1) : livre III, chapitre XVII, p. 132 et 133 ; livre III, chapitre XIX, p. 137.

*Bonella* (dépendance de Forest-Montiers) : Bonnelle, aujourd’hui Ponthoile (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1) : livre III, chapitre VII, p. 110.

*Botritium* : Bourecq (départ. Pas-de-Calais, arr. Béthune, cant. Lillers) : livre III, chapitre III, p. 95 ; livre III, chapitre VI, p. 104 et 105 ; livre III, chapitre XXVI, p. 160.

---

<sup>8</sup> Peut-être Halloy, aujourd’hui Nampont (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue), selon J. Hénocque (*Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 3, p. 347).

<sup>9</sup> Avesnes, aujourd’hui Vron (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue), selon F. Lot (*Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 335).

*Bronoilum / Broniolum* (dépendance de Chevincourt) : non identifié avec certitude<sup>10</sup> : livre III, chapitre II, p. 85 ; livre III, chapitre VII, p. 107 et 110 ; livre III, chapitre IX, p. 115.

*Buniacus* : Buigny-l’Abbé (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) : livre III, chapitre III, p. 94.

*Bursis* : Bois-et-Borsu (Belgique, Liège, Huy, Clavier) : livre III, chapitre XXX, p. 171 ; livre IV, chapitre III, p. 184.

*Buxudis / Buxidis* : Bussus-Bussuel (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) : livre III, chapitre III, p. 94 ; livre III, chapitre IX, p. 115 ; livre III, chapitre XXI, p. 149 et 150 ; livre III, chapitre XXVI, p. 160 ; livre IV, chapitre XXXI, p. 261.

[*ecclesia*] *Cardordense* (dépendance de Drugy) : Caours (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1) : livre III, chapitre IX, p. 115.

*Catiacus villa* (dépendance d’Albert) : non identifié avec certitude<sup>11</sup> : livre III, chapitre III, p. 96.

*Civinocurtis / Civinicurtis* : Chevincourt (départ. Oise, arr. Compiègne, cant. Thourotte) : livre III, chapitre II, p. 85 ; livre III, chapitre III, p. 94 ; livre III, chapitre VII, p. 107 et 110 ; livre III, chapitre IX, p. 115 ; livre III, chapitre XIII, p. 124 ; livre IV, chapitre IX, p. 198.

*Comitis-villa / Comitis villa* : Conteville (départ. Somme, arr. Amiens, cant. Doullens) : livre IV, chapitre VI, p. 188 et 190.

*Concilium* : Conchil-le-Temple (départ. Pas-de-Calais, arr. Montreuil, cant. Berck) : livre III, chapitre II, p. 85 ; livre III, chapitre III, p. 94 ; livre III, chapitre VII, p. 107 et 110 ; livre III, chapitre IX, p. 115.

---

<sup>10</sup> Breuil, sans plus de précisions, selon J. Hénocque (*Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 3, p. 350) mais Brenouille (départ. Oise, arr. Clermont, cant. Pont-Sainte-Maxence) selon F. Lot (*Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 336).

<sup>11</sup> Cappy (départ. Somme, arr. Péronne, cant. Albert) selon J. Hénocque (*Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 3, p. 377) mais Cachy (départ. Somme, arr. Amiens, cant. Amiens-4) selon F. Lot (*Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 337).

*Crux* : non identifié avec certitude<sup>12</sup> : livre III, chapitre II, p. 85 ; livre III, chapitre III, p. 94 ; livre III, chapitre VII, p. 107 et 110 ; livre III, chapitre IX, p. 115.

*Culesturpo* : Sculthorpe (Angleterre, Norfolk, North Norfolk) : livre IV, chapitre XXIV, p. 244.

*Curticella* : Courcelles, aujourd’hui Aigneville (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Gamaches) : livre III, chapitre II, p. 85 ; livre III, chapitre III, p. 94 ; livre III, chapitre VII, p. 107 et 110 ; livre III, chapitre IX, p. 115.

*Domnus-Medardus / Sanctus Medardus* : Domart-en-Ponthieu (départ. Somme, arr. Amiens, cant. Flixecourt) : livre III, chapitre III, p. 94 ; livre III, chapitre XXVII, p. 161 ; livre IV, chapitre XXI, p. 229.

*Domnus Richarius* : Douriez (départ. Pas-de-Calais, arr. Montreuil, cant. Auxi-le-Château) : livre I, chapitre XVII, p. 28.

*Drusiacum / Drussiacum / Drusiacum* : Drugy, aujourd’hui Saint-Riquier (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) : livre III, chapitre II, p. 85 ; livre III, chapitre III, p. 94 ; livre III, chapitre VII, p. 107 et 110 ; livre III, chapitre IX, p. 115 ; livre IV, chapitre XVII, p. 217.

*Dulcianaevallis* (dépendance de Forest-Montiers) : non identifié avec certitude<sup>13</sup> : livre III, chapitre III, p. 95.

*Durcaptum* : Drucat (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1) : livre III, chapitre III, p. 94 ; livre III, chapitre XIX, p. 135, 136 et 137.

*Eghod / Euholt* (dépendance de Forest-Montiers) : non identifié : livre III, chapitre III, p. 95 ; livre III, chapitre VII, p. 110.

---

<sup>12</sup> Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Friville-Escarbotin) selon F. Lot (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 338).

<sup>13</sup> Val-Douce, près de Neuilly-l’Hôpital (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1), selon J. Hénocque (*Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 3, p. 410).

**Esperlais** : Sporle with Palgrave (Angleterre, Norfolk, Breckland) : livre IV, chapitre XXIV, p. 244.

**Farmala** : Fumal (Belgique, Liège, Waremme, Braives) : livre III, chapitre XXX, p. 171 ; livre IV, chapitre III, p. 184.

**Filcharias / Filcarias** (dépendance de *Niviella / Nigella / Nialla*) : Feuquières-en-Vimeu (dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Gamaches) : livre III, chapitre IX, p. 115 ; livre IV, chapitre XVII, p. 216 ; livre IV, chapitre XXII, p. 235.

**Flamiriaca villa** (dépendance d’Albert) : Framerville-Rainecourt (dép. Somme, arr. Péronne, cant. Ham) : livre III, chapitre III, p. 96.

[*curtilium*] *Floherimanso* : non identifié avec certitude<sup>14</sup> : livre IV, chapitre XXI, p. 234.

**Forestis-Cella / Forestis / Forestensis cellula / Forestemonasterium / monasterium Forestensis** : Forest-Montiers (dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1) : livre I, chapitre XIX, p. 32 ; livre I, chapitre XXVI, p. 44 ; livre III, chapitre III, p. 94 et 95 ; livre III, chapitre VII, p. 109 et 110 ; livre III, chapitre IX, p. 115 ; livre III, chapitre XXIX, p. 170 ; livre IV, chapitre XII, p. 205.

**Froocort** : Friaucourt (dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Friville-Escarbotin) : livre IV, chapitre XVII, p. 217.

**Gaspannas** : Gapennes (dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1) : livre III, chapitre III, p. 94 ; livre IV, chapitre XVII, p. 217.

**Gellis** (dépendance de Forest-Montiers) : Jaux (dép. Oise, arr. Compiègne, cant. Compiègne-2) : livre III, chapitre VII, p. 110.

**Gledela / Glemdena** : Gelinden (Belgique, Limbourg, Hasselt, Saint-Trond) : livre III, chapitre XXX, p. 171 ; livre IV, chapitre III, p. 184.

---

<sup>14</sup> Aujourd’hui disparu, près de Valloires (sans plus de précisions), selon F. Lot (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 340).

**[eo loci quo martyr] Gratiani [corpusculum quiescere perhibetur]** (*cella* appartenant à l'abbé Gervin) : Saint-Gratien (départ. Somme, arr. Amiens, cant. Amiens-2) : livre IV, chapitre XXV, p. 246.

**Guadannia / Guatenaas** (dépendance de Bourecq) : Watten (départ. Nord, arr. Dunkerque, cant. Wormhout) : livre III, chapitre III, p. 95 ; livre III, chapitre XXVI, p. 160.

**Guenite** : non identifié avec certitude<sup>15</sup> (Angleterre, Norfolk) : livre IV, chapitre XXIV, p. 245.

**Guibrentium / Wiberentium / Guibrenti ecclesia** : Yvrench et Yvrencheux (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) : livre III, chapitre II, p. 85 ; livre III, chapitre III, p. 94 ; livre III, chapitre VII, p. 107 et 110 ; livre III, chapitre IX, p. 115 ; livre IV, chapitre XVII, p. 217.

**Habacurtis** : Havecourt, aujourd'hui Saint-Riquier (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) : livre III, chapitre IX, p. 115.

**Hadardi-villaris** : non identifié avec certitude<sup>16</sup> : livre III, chapitre IX, p. 115.

**Hair** : Heers (Belgique, Limbourg, Tongres, Heers) : livre III, chapitre XXX, p. 171 ; livre IV, chapitre III, p. 184.

**Hambiaca villa** : non identifié : livre III, chapitre IX, p. 115.

**Hamingimons** : non identifié : livre III, chapitre XIX, p. 138.

**Hasloas** : Arleux, aujourd'hui Bray-sur-Somme (départ. Somme, arr. Péronne, cant. Albert) : livre III, chapitre XV, p. 128 et 129 ; livre III, chapitre XIX, p. 138.

---

<sup>15</sup> East Winch (Angleterre, Norfolk, King's Lynn and West Norfolk) selon D. Bates (*Regesta Regum Anglo-Normannorum. The Acta of William I (1066-1087)*, n° 259, p. 782).

<sup>16</sup> Hardinval, aujourd'hui Hem-Hardinval (départ. Somme, arr. Amiens, cant. Doullens), selon J. Hénocque (*Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 3, p. 365).

***Inkra / Encra*** : Albert (départ. Somme, arr. Péronne, cant. Albert) : livre III, chapitre III, p. 95 ; livre III, chapitre XIX, p. 138 ; livre III, chapitre XXVII, p. 161 ; livre IV, chapitre XXI, p. 229.

***Ingoaldicurtis*** : Yaucourt-Bussus (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) : livre III, chapitre III, p. 94.

***Langoratum / Langaratum / Langradus*** : non identifié : livre III, chapitre II, p. 85 ; livre III, chapitre III, p. 94 ; livre III, chapitre VII, p. 107 et 110 ; livre III, chapitre IX, p. 115.

***Loacas*** (dépendance d’Albert) : non identifié : livre III, chapitre III, p. 96.

***Longavilla*** : Domléger-Longvillers (départ. Somme, arr. Amiens, cant. Doullens) : livre III, chapitre III, p. 94.

***Longus superior*** : Long (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) : livre III, chapitre IX, p. 115.

***Luliacus*** (*cella* appartenant à l’abbé Gervin) : Lœuilly (départ. Somme, arr. Amiens, cant. Ailly-sur-Noye) : livre IV, chapitre XXV, p. 246.

***Majoch / Majocch*** : Mayocq, aujourd’hui Le Crotoy (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) : livre III, chapitre III, p. 94 ; livre IV, chapitre XXII, p. 240.

***Maris*** : Mers-les-Bains (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Friville-Escarbotin) : livre III, chapitre II, p. 85 ; livre III, chapitre III, p. 94 ; livre III, chapitre VII, p. 107 et 110.

***Masflariis*** (dépendance de Roquemont, aujourd’hui Saint-Ouen) : Mouflers (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) : livre III, chapitre VII, p. 110 ; livre III, chapitre IX, p. 115.

***Matermortua*** : Milmort (Belgique, Liège, Liège, Herstal) : livre III, chapitre XXXI, p. 174.

***Merefort*** : Narford (Angleterre, Norfolk, Breckland) : livre IV, chapitre XXIV, p. 245.

**Mirumdolium** : Mirandeuil, par la suite le Petit Moulin, aujourd’hui disparu, entre Saint-Riquier (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) et Millencourt-en-Ponthieu (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1) : livre III, chapitre XXXII, p. 175 ; livre IV, chapitre VII, p. 193.

**Monasteriolus** : Monstrelet-Saint-Mauguille, aujourd’hui disparu, entre Boufflers et Vitz-sur-Authie (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) : livre III, chapitre XXIX, p. 167.

**Mons Angelorum / Mons-Angelorum / Nubilimons** : le Mont d’Évangile, aujourd’hui Millencourt-en-Ponthieu (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1) : livre III, chapitre II, p. 85 ; livre III, chapitre VII, p. 107 et 110 ; livre III, chapitre IX, p. 115 ; livre III, chapitre XXII, p. 152.

**Monshelisi / Mons-Elisii** : non identifié avec certitude<sup>17</sup> : livre IV, chapitre XXII, p. 238 et 239.

**Montes** (dépendance d’Albert) : Monts-de-Bray, aujourd’hui Suzanne (départ. Somme, arr. Péronne, cant. Albert) : livre III, chapitre III, p. 96.

**Montiniacus / Montigniacus** : Montigny, aujourd’hui disparu, entre Caours, Neufmoulin et Millencourt-en-Ponthieu (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1) : livre IV, chapitre VII, p. 193.

**Moxultrum / Mosultrum** (dépendance de Forest-Montiers) : Mezoutre, aujourd’hui Vironchaux (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) : livre I, chapitre XVII, p. 29 ; livre III, chapitre VII, p. 110.

**Neudum** (dépendance de Bourecq) : Nédon (départ. Pas-de-Calais, arr. Arras, cant. Saint-Pol-sur-Ternoise) : livre III, chapitre III, p. 95.

---

<sup>17</sup> Peut-être Monhelers, aujourd’hui Naours (départ. Somme, arr. Amiens, cant. Corbie), selon F. Lot (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 347).

*Niviella / Nigella / Nialla* : non identifié avec certitude<sup>18</sup> : livre III, chapitre II, p. 85 ; livre III, chapitre III, p. 94 ; livre III, chapitre VII, p. 107 et 110 ; livre III, chapitre IX, p. 115.

*Noguerias / Noguenarias* : Noyelles-en-Chaussée (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) : livre IV, chapitre VII, p. 190 et 192 ; livre IV, chapitre XVII, p. 217 ; livre IV, chapitre XXI, p. 229, 231 et 232.

*Novavilla / Nova villa* : Neuville, aujourd'hui Oneux (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) : livre III, chapitre II, p. 85 ; livre III, chapitre III, p. 94 ; livre III, chapitre VII, p. 107 et 110 ; livre III, chapitre IX, p. 115 ; livre IV, chapitre XXXVI, p. 273.

*Petronutio* (dépendance de Roquemont, aujourd'hui Saint-Ouen) : non identifié avec certitude<sup>19</sup> : livre III, chapitre VII, p. 110 ; livre III, chapitre IX, p. 115.

*Pontias* : Ponches-Estruval (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) : livre III, chapitre III, p. 94.

*Ponticulis* : Ponthoile (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1) : livre III, chapitre IX, p. 115.

*Portas / Porta* : Portes, aujourd'hui Noyelles-en-Chaussée (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) : livre IV, chapitre XXI, p. 229, 230 et 231 ; livre IV, chapitre XXII, p. 239.

*Quentvicus* (dépendance de Forest-Montiers) : Quentovic, aujourd'hui La Calotterie (départ. Pas-de-Calais, arr. Montreuil, cant. Berck) : livre III, chapitre VII, p. 110.

*Ragineri exclusiva* (dépendance de Vercourt) : Regnière-Écluse (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) : livre III, chapitre VII, p. 110.

---

<sup>18</sup> Nielle, aujourd'hui disparu, près de Pont-Remy (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue), selon J. Hénocque (*Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 3, p. 360-361) mais Noyelles-sur-Mer (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1) selon F. Lot (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 348).

<sup>19</sup> Bouchon (départ. Somme, arr. Amiens, cant. Flixecourt) selon J. Hénocque (*Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 3, p. 315) mais Pernois (départ. Somme, arr. Amiens, cant. Flixecourt) selon F. Lot (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 349).



*Rebellismons / Rebellis Mons / Rebellis-mons* : non identifié avec certitude<sup>20</sup> : livre I, chapitre XVIII, p. 31 ; livre III, chapitre II, p. 86 ; livre III, chapitre III, p. 94 ; livre IV, chapitre XXI, p. 233.

*Rivirtsicurtis* (dépendance de Forest-Montiers) : non identifié avec certitude<sup>21</sup> : livre III, chapitre VII, p. 110.

***Rocconis mons / Rochonis Mons / Roconis-mons / Roconis mons / Roconismons / Mons Rochonis*** : Roquemont, aujourd’hui Saint-Ouen (dép. Somme, arr. Amiens, cant. Flixecourt) : livre III, chapitre II, p. 85 ; livre III, chapitre III, p. 94 ; livre III, chapitre VII, p. 107 et 110 ; livre III, chapitre IX, p. 115 ; livre IV, chapitre XVII, p. 217.

***Rollenicurtis / Rolleni curtis*** : Rollancourt (dép. Pas-de-Calais, arr. Montreuil, cant. Auxi-le-Château) : livre III, chapitre VI, p. 104 et 105 ; livre III, chapitre X, p. 119 ; livre III, chapitre XXVI, p. 160.

***Romamgilis*** (dépendance de Forest-Montiers) : Romaine, aujourd’hui Ponthoile (dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1) : livre III, chapitre VII, p. 110.

***Sacercampus / Ecclesia Sacri-Campi*** (dépendance de Roquemont, aujourd’hui Saint-Ouen) : Surcamps (dép. Somme, arr. Amiens, cant. Flixecourt) : livre III, chapitre VII, p. 110 ; livre III, chapitre IX, p. 115 ; livre IV, chapitre XVII, p. 217.

**[*Ecclesia*] sancti Martini** (dépendance de Forest-Montiers) : non identifié avec certitude<sup>22</sup> : livre III, chapitre III, p. 95.

---

<sup>20</sup> Réalmont ou Réaumont, aujourd’hui Hautvillers-Ouville (dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1), selon J. Hénocque (*Histoire de l’abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 3, p. 217) mais Romont, aujourd’hui Buire-le-Sec (dép. Pas-de-Calais, arr. Montreuil, cant. Auxi-le-Château), selon F. Lot (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 350).

<sup>21</sup> Ribécourt-Dreslincourt (dép. Oise, arr. Compiègne, cant. Thourotte) ou Rivécourt (dép. Oise, arr. Compiègne, cant. Estrées-Saint-Denis) selon F. Lot (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 350).

<sup>22</sup> Chapelle située près de Millencourt-en-Ponthieu (dép. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1) selon F. Lot (Hariulf, *Chronique de l’abbaye de Saint-Riquier*, p. 353).

*Sanctus Vigilius* (dépendance de Forest-Montiers) : non identifié avec certitude<sup>23</sup> : livre III, chapitre III, p. 95 ; livre III, chapitre VII, p. 110.

*Scabellivilla / Scabelli-villae ecclesia / ecclesia Scabelli-villae* : Équemauville (départ. Calvados, arr. Lisieux, cant. Honfleur-Deauville) : livre IV, chapitre IV, p. 184 et 185 ; livre IV, chapitre XIX, p. 223 et 224.

*Sigetrudis / Sidrudis / Sidrutis* : Sorrus (départ. Pas-de-Calais, arr. Montreuil, cant. Berck) : livre I, chapitre XI, p. 21 ; livre III, chapitre I, p. 83 ; livre III, chapitre II, p. 84 et 85 ; livre III, chapitre III, p. 94 ; livre III, chapitre VII, p. 107 et 110 ; livre III, chapitre IX, p. 115.

*Spania* : Épagne-Épagnette (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-2) : livre III, chapitre IX, p. 115.

*Teones* (dépendance de Bourecq) : Thiennes (départ. Nord, arr. Dunkerque, cant. Hazebrouck) : livre III, chapitre III, p. 95.

*Tulino* : non identifié avec certitude<sup>24</sup> : livre III, chapitre III, p. 94.

*Ultrabaiz* : Outrebois (départ. Somme, arr. Amiens, cant. Doullens) : livre IV, chapitre XXII, p. 236.

*Vadimiacus* (dépendance d'Albert) : non identifié avec certitude<sup>25</sup> : livre III, chapitre III, p. 96.

*Valerias* : non identifié avec certitude<sup>26</sup> : livre I, chapitre XVIII, p. 31 ; livre III, chapitre II, p. 86 ; livre III, chapitre III, p. 94 ; livre IV, chapitre XXI, p. 233.

---

<sup>23</sup> Domvoie, aujourd'hui Quend (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue), selon F. Lot (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 353).

<sup>24</sup> Tilly, aujourd'hui Huppy (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Gamaches), selon J. Hénocque (*Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 3, p. 222) mais Tully (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Friville-Escarbotin) selon F. Lot (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 354) et Tollent (départ. Pas-de-Calais, arr. Arras, cant. Auxi-le-Château) selon R. Fossier (*La terre et les hommes en Picardie*, tome 1, p. 188).

<sup>25</sup> Waillie-Soyécourt, aujourd'hui Soyécourt (départ. Somme, arr. Péronne, cant. Ham), selon J. Hénocque (*Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 3, p. 377).

<sup>26</sup> Valines, aujourd'hui Hautvillers-Ouville (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Abbeville-1), selon J. Hénocque (*Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 3, p. 217) mais Valloires, aujourd'hui Argoules (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue), selon F. Lot (Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 354).

*Valles* : non identifié avec certitude<sup>27</sup> : livre III, chapitre II, p. 85 ; livre III, chapitre III, p. 94 ; livre III, chapitre VII, p. 107 et 110 ; livre III, chapitre IX, p. 115.

*Vallis / Vallis-Villa* : non identifié avec certitude<sup>28</sup> : livre III, chapitre XVI, p. 130 et 131.

*Verculf / Verculfus* : Vercourt (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) : livre III, chapitre II, p. 85 ; livre III, chapitre VII, p. 107 et 110 ; livre III, chapitre IX, p. 115.

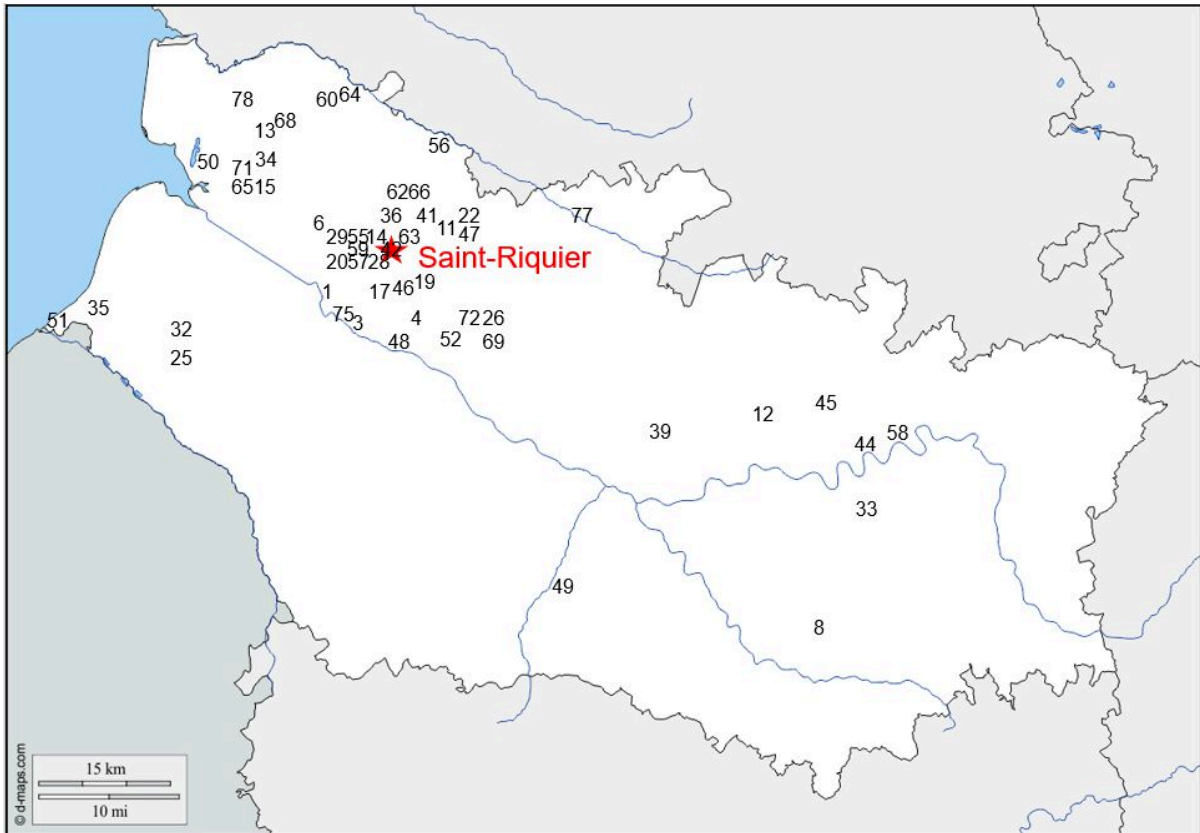
*Vertunno* (dépendance de Conchil-le-Temple) : Verton (départ. Pas-de-Calais, arr. Montreuil, cant. Berck) : livre III, chapitre IX, p. 115.

---

<sup>27</sup> Vaux-lès-Saint-Mauguille, aujourd'hui disparu, entre Saint-Riquier, Yaucourt-Bussus et Bussus-Bussuel (départ. Somme, arr. Abbeville, cant. Rue) selon J. Hénocque (*Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 3, p. 200) mais Vaulx (départ. Pas-de-Calais, arr. Arras, cant. Auxi-le-Château) selon F. Lot (*Hariulf, Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 354).

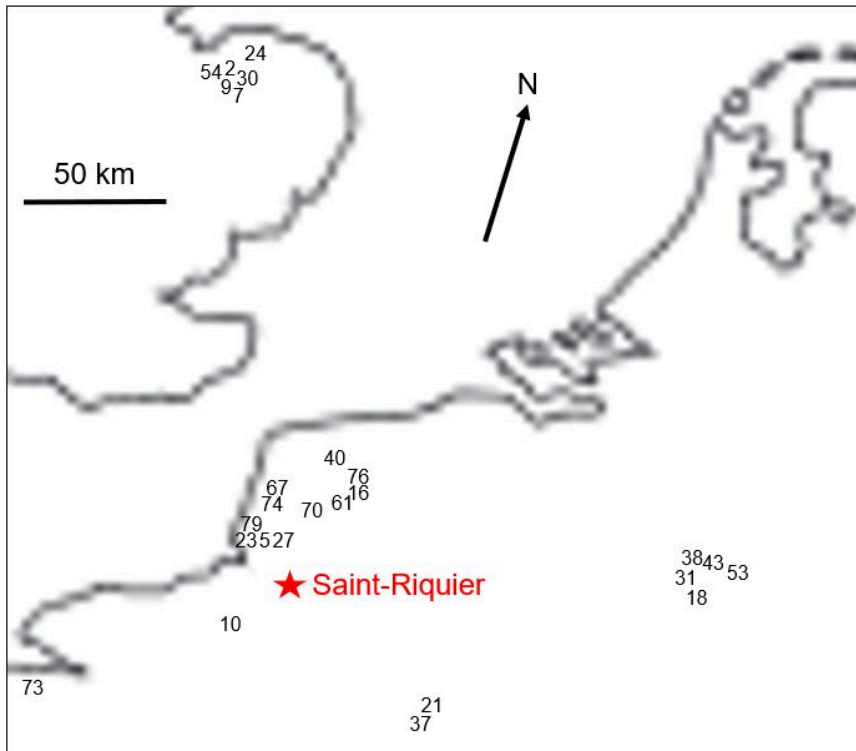
<sup>28</sup> Les Vallées, près de Chevincourt (départ. Oise, arr. Compiègne, cant. Thourotte), selon J. Hénocque (*Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, tome 3, p. 357) mais une des cinq localités du nom de Vaux du département de l'Oise selon F. Lot (*Hariulf, Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, p. 354).

**Carte des domaines identifiés avec certitude**  
**et situés dans l’actuel département de la Somme**



Source du fond de carte : <https://d-maps.com/m/europa/france/somme/somme09.gif>

**Carte des domaines identifiés avec certitude**  
**et situés en dehors de l'actuel département de la Somme**



Source du fond de carte :

[http://www.histgeo.ac-aix-marseille.fr/ancien\\_site/carto/europemax/europemax02.pdf](http://www.histgeo.ac-aix-marseille.fr/ancien_site/carto/europemax/europemax02.pdf)

**Légende commune aux deux cartes**

- 1 : *Abbatis Villa* / *Abbatis villa* / *Abbatis-villa* / *Abbatisvilla* (Abbeville)
- 2 : *Acra* (Castle Acre, West Acre et South Acre)
- 3 : *Aldulficurtis* / *Aldulfi curtis* / *Haidulficurtis* / *Hardulficurtis* (Eaucourt-sur-Somme)
- 4 : *Alliacus* / *Asliacus* (Ailly-le-Haut-Clocher)
- 5 : *Altegia* / *Alteia* / *Abbatisham* / *Abbatistia* (Abihen, aujourd’hui Lépine)
- 6 : *Altvillaris* (Hautvillers-Ouville)
- 7 : *Apicheneam* (North Pickenham et South Pickenham)
- 8 : *Argovillare* / *Arcovillare* (Arvillers)
- 9 : *Assuafam* (Swaffham)
- 10 : [*in nemore*] *Augensi* (dans la forêt d’Eu)
- 11 : *Bagardas* (Bayardes, aujourd’hui disparu, entre Yvrench et Cramont)
- 12 : *Berella* (Bresle)
- 13 : *Berniacus* (Bernay-en-Ponthieu)
- 14 : *Bersaccas* / *Besaccas* (Bessac, aujourd’hui disparu, entre Saint-Riquier et Millencourt-en-Ponthieu)
- 15 : *Bonella* (Bonnelle, aujourd’hui Ponthoile)
- 16 : *Botritium* (Bourecq)
- 17 : *Buniacus* (Buigny-l’Abbé)
- 18 : *Bursis* (Bois-et-Borsu)
- 19 : *Buxudis* / *Buxidis* (Bussus-Bussuel)
- 20 : [*ecclesia*] *Cardordense* (Caours)
- 21 : *Civinocurtis* / *Civinicurtis* (Chevincourt)
- 22 : *Comitis-villa* / *Comitis villa* (Conteville)
- 23 : *Concilium* (Conchil-le-Temple)
- 24 : *Culesturpo* (Sculthorpe)
- 25 : *Curticella* (Courcelles, aujourd’hui Aigneville)
- 26 : *Domnus-Medardus* / *Sanctus Medardus* (Domart-en-Ponthieu)
- 27 : *Domnus Richarius* (Douriez)
- 28 : *Drusciacum* / *Drussiacum* / *Drusiacum* (Drugy, aujourd’hui Saint-Riquier)
- 29 : *Durcaptum* (Drucat)
- 30 : *Esperlais* (Sporle with Palgrave)
- 31 : *Farmala* (Fumal)

- 32 : *Filcharias* / *Filcarias* (Feuquières-en-Vimeu)
- 33 : *Flamiriaca villa* (Framerville-Rainecourt)
- 34 : *Forestis-Cella* / *Forestis* / *Forestensis cellula* / *Forestemonasterium* / *monasterium Forestensis* (Forest-Montiers)
- 35 : *Froocort* (Friaucourt)
- 36 : *Gaspannas* (Gapennes)
- 37 : *Gellis* (Jaux)
- 38 : *Gledela* / *Glemdena* (Gelinden)
- 39 : [*eo loci quo martyris*] *Gratiani* [*corpusculum quiescere perhibetur*] (Saint-Gratien)
- 40 : *Guadannia* / *Guatenaas* (Watten)
- 41 : *Guibrentium* / *Wiberentium* / *Guibrenti ecclesia* (Yvrench et Yvrencheux)
- 42 : *Habacurtis* (Havecourt, aujourd'hui Saint-Riquier)
- 43 : *Hair* (Heers)
- 44 : *Hasloas* (Arleux, aujourd'hui Bray-sur-Somme)
- 45 : *Incra* / *Encra* (Albert)
- 46 : *Ingoaldicurtis* (Yaucourt-Bussus)
- 47 : *Longavilla* (Domléger-Longvillers)
- 48 : *Longus superior* (Long)
- 49 : *Luliacus* (Lœuilly)
- 50 : *Majoch* / *Majocch* (Mayocq, aujourd'hui Le Crotoy)
- 51 : *Maris* (Mers-les-Bains)
- 52 : *Masflariis* (Mouflers)
- 53 : *Matermortua* (Milmort)
- 54 : *Merefort* (Narford)
- 55 : *Mirumdolium* (Mirandeuil, par la suite le Petit Moulin, aujourd'hui disparu, entre Saint-Riquier et Millencourt-en-Ponthieu)
- 56 : *Monasteriolus* (Monstrelet-Saint-Mauguille, aujourd'hui disparu, entre Boufflers et Vitz-sur-Authie)
- 57 : *Mons Angelorum* / *Mons-Angelorum* / *Nubilimons* (le Mont d'Évangile, aujourd'hui Millencourt-en-Ponthieu)
- 58 : *Montes* (Monts-de-Bray, aujourd'hui Suzanne)
- 59 : *Montiniacus* / *Montigniacus* (Montigny, aujourd'hui disparu, entre Caours, Neufmoulin et Millencourt-en-Ponthieu)
- 60 : *Moxultrum* / *Mosultrum* (Mezoutre, aujourd'hui Vironchaux)

- 61 : *Neudum* (Nédon)  
62 : *Noguerias / Noguenerias* (Noyelles-en-Chaussée)  
63 : *Novavilla / Nova villa* (Neuville, aujourd'hui Oneux)  
64 : *Pontias* (Ponches-Estruval)  
65 : *Ponticulis* (Ponthoile)  
66 : *Portas / Porta* (Portes, aujourd'hui Noyelles-en-Chaussée)  
67 : *Quentvicus* (Quentovic, aujourd'hui La Calotterie)  
68 : *Ragineri exclusa* (Regnière-Écluse)  
69 : *Rocconis mons / Rochonis Mons / Roconis-mons / Roconis mons / Roconismons / Mons Rochonis* (Roquemont, aujourd'hui Saint-Ouen)  
70 : *Rollenicurtis / Rolleni curtis* (Rollancourt)  
71 : *Romamgilis* (Romaine, aujourd'hui Ponthoile)  
72 : *Sacercampus / Ecclesia Sacri-Campi* (Surcamps)  
73 : *Scabellivilla / Scabelli-villae ecclesia / ecclesia Scabelli-villae* (Équemauville)  
74 : *Sigetrudis / Sidrudis / Sidrutis* (Sorris)  
75 : *Spania* (Épagne-Épagnette)  
76 : *Teones* (Thiennes)  
77 : *Ultrabaiz* (Outrebois)  
78 : *Verculf / Verculfus* (Vercourt)  
79 : *Vertunno* (Verton)



## ANNEXE 4

### **Cartes, listes et arbres généalogiques**

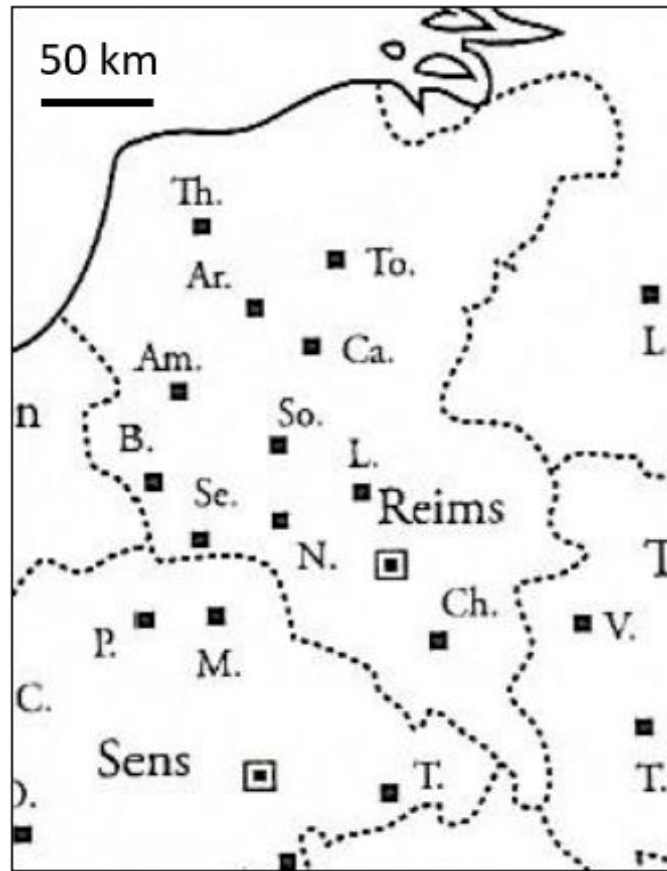
1. Carte du royaume de France au début du XI<sup>e</sup> siècle
2. Carte des diocèses de la province ecclésiastique de Reims
3. Carte du relief du département de la Somme
4. Liste des abbés de Saint-Riquier jusqu'au début du XII<sup>e</sup> siècle
5. Liste des évêques d'Amiens au XI<sup>e</sup> siècle
6. Généalogie des Mérovingiens
7. Généalogie des Carolingiens
8. Généalogie des Capétiens jusqu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle
9. Généalogie des comtes de Ponthieu jusqu'au début du XII<sup>e</sup> siècle

**1. Carte du royaume de France au début du XI<sup>e</sup> siècle**



Source : Jean Boutier (dir.), *Grand Atlas de l'histoire de France*, Paris, 2011, p. 53.

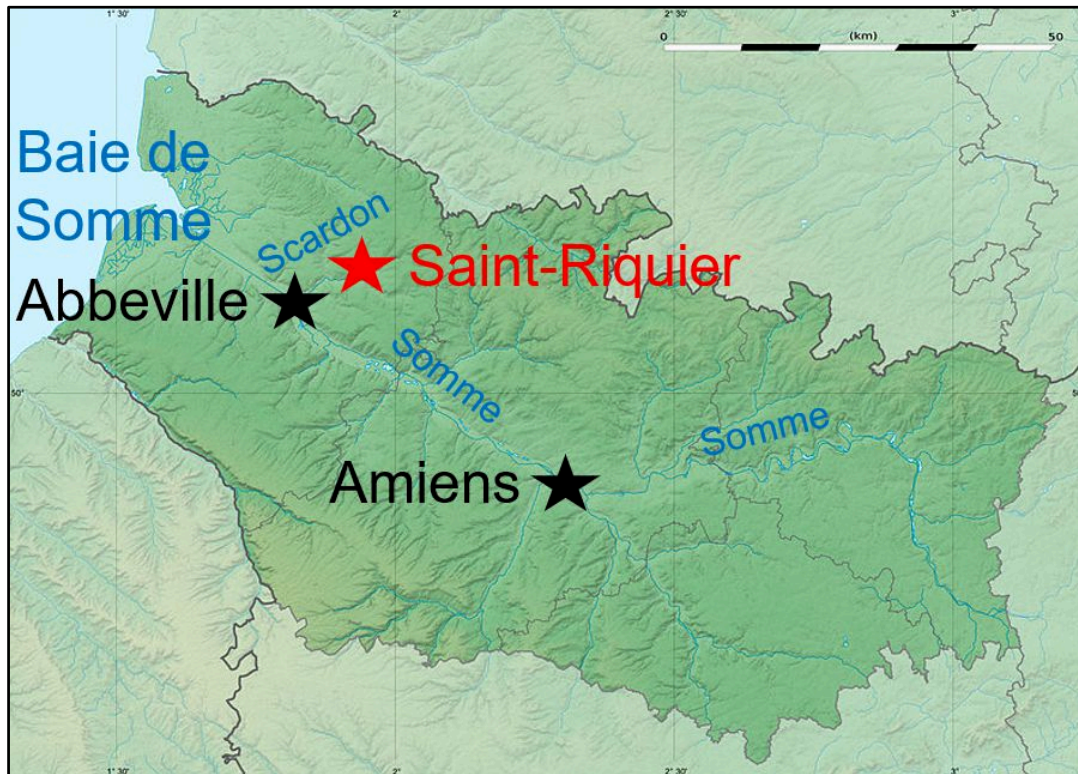
**2. Carte des diocèses de la province ecclésiastique de Reims**



Légende : Am. : Amiens ; Ar. : Arras ; B. : Beauvais ; Ca. : Cambrai ; Ch. : Châlons-sur-Marne (aujourd'hui Châlons-en-Champagne) ; L. : Laon ; N. : Noyon ; Se. : Senlis ; So. : Soissons ; Th. : Thérouanne ; To. : Tournai.

Source du fond de carte : Paul Bertrand, Bruno Dumézil, Xavier Hély, Sylvie Joye, Charles Mériaux et Isabelle Rosé, *Pouvoirs, Église et société dans les royaumes de France, de Bourgogne et de Germanie aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles (888-vers 1110)*, Paris, 2008, p. 322.

### 3. Carte du relief du département de la Somme



Source du fond de carte :

[https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/a/ac/Somme\\_department\\_relief\\_location\\_map.jpg/800px-Somme\\_department\\_relief\\_location\\_map.jpg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/a/ac/Somme_department_relief_location_map.jpg/800px-Somme_department_relief_location_map.jpg)

**4. Liste des abbés de Saint-Riquier jusqu'au début du XII<sup>e</sup> siècle**

Riquier (?)  
Ocioald (?)  
Coschinus (?)  
Aldric (?)  
Symphorien (?)  
Guitmarus / Widmarus (vers 760-790 ?)  
Angilbert (790-814)  
Hericus / Erionus (814-vers 820 ?)  
Hélisachar (vers 820-830/840 ?)  
Ribbodon (830/840-843/844 ?)  
Nithard (843/844 ?)  
Louis (844-846)  
Rodolphe (846-866)  
Welf (866-868/869)  
Carloman (868/869-873)  
Welf, à nouveau (873-881)  
Helgaud (vers 920-926 ?)  
Gerbert (deuxième quart du X<sup>e</sup> siècle ?)  
Fulchericus (troisième quart du X<sup>e</sup> siècle ?)  
Ingelardus (vers 980-vers 1015)  
Enguerrand (vers 1015-1045)  
Gervin (1045-1071)  
Gervin II (1071-1096/1097)  
Anscher (1097-1136)

**5. Liste des évêques d'Amiens au XI<sup>e</sup> siècle**

Foulques (991/993-1030/1036)

Foulques II (1030/1036-1058)

Guy (1058-1075)

Foulques III (attesté en 1076 comme évêque élu mais pas encore consacré)

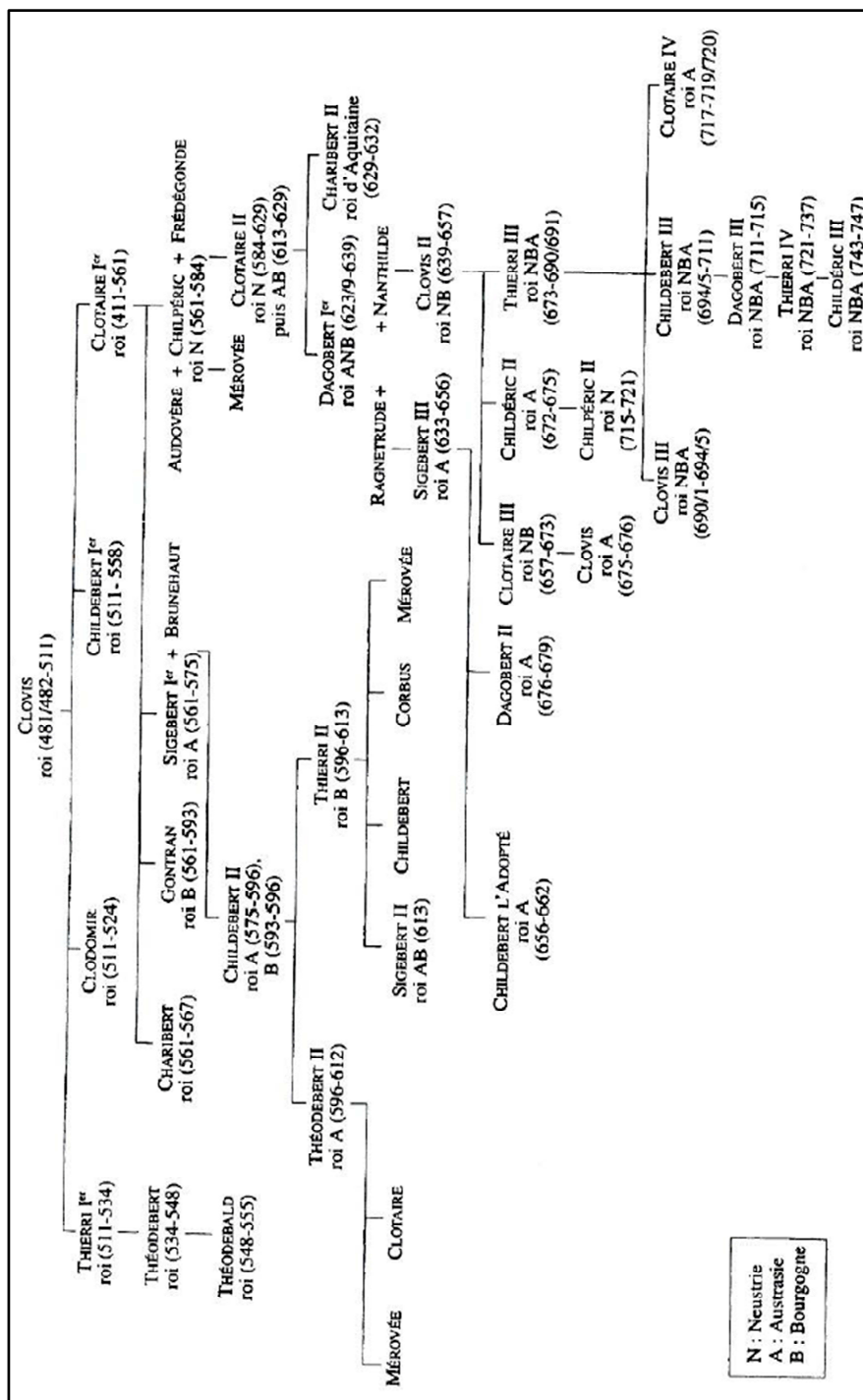
Raoul (1076/1078-1079/1080)

Roricon (1079/1080-1085/1091)

Gervin (l'abbé Gervin II) (1085/1091-1102)

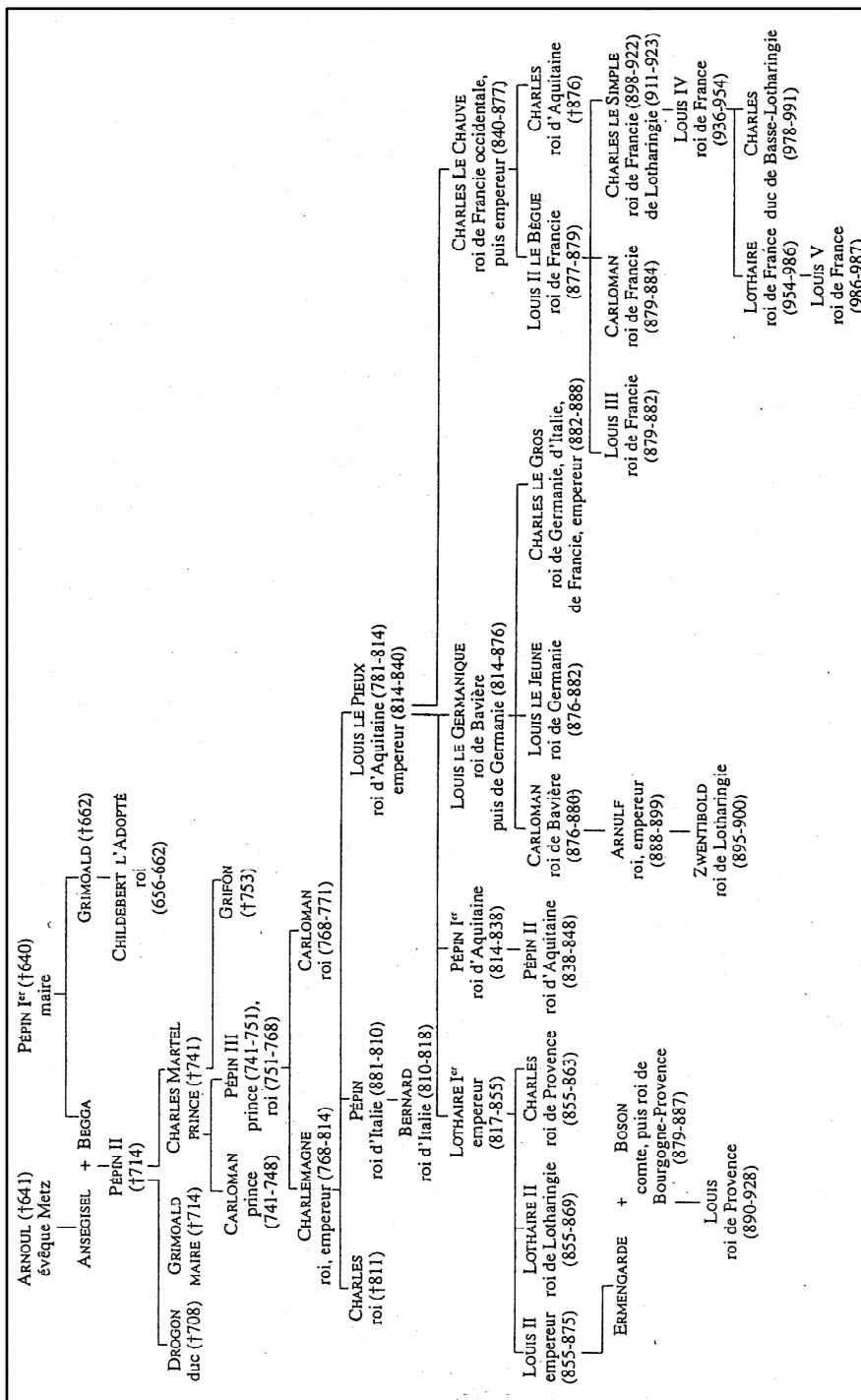
Geoffroy (1104-1115)

**6. Généalogie des Mérovingiens**



Source : Régine Le Jan, *Histoire de la France. Origines et premier essor (480-1180)*, Paris, 2<sup>e</sup> éd., 2002, p. 235.

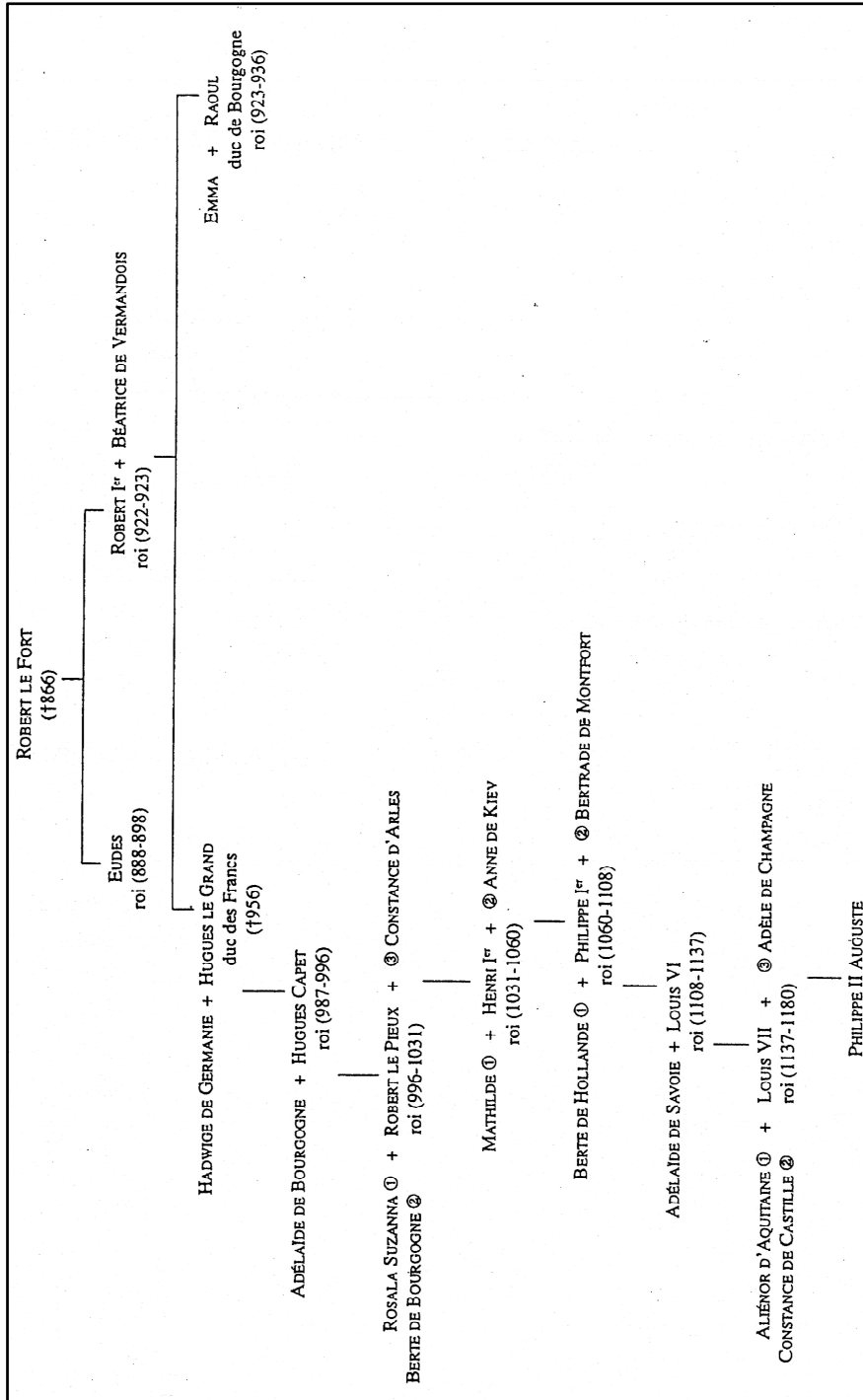
### 7. Généalogie des Carolingiens



Source : Régine Le Jan, *Histoire de la France. Origines et premier essor (480-1180)*, Paris, 2<sup>e</sup> éd., 2002, p. 234.

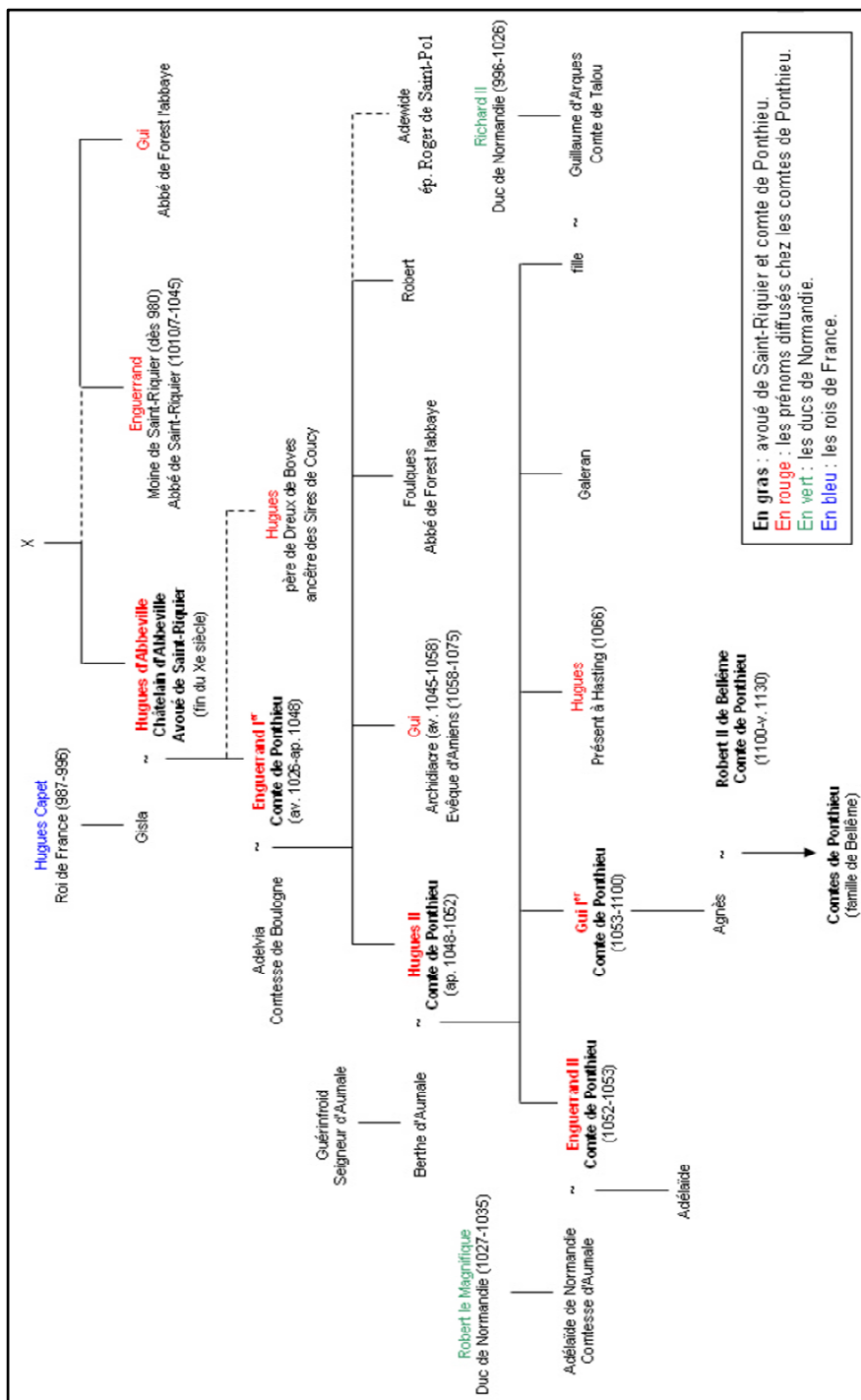


**8. Généalogie des Capétiens jusqu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle**



Source : Régine Le Jan, *Histoire de la France. Origines et premier essor (480-1180)*, Paris, 2<sup>e</sup> éd., 2002, p. 236.

## 9. Généalogie des comtes de Ponthieu jusqu'au début du XII<sup>e</sup> siècle



Source : Stéphane Lecouteux, « Sur l'origine des comtes de Ponthieu du XI<sup>e</sup> siècle et la diffusion du prénom Enguerrand », 2006, p. 15 :

<https://docs.google.com/file/d/0BysRYsPXxZ7iVUt4a0E3d2h1WHc/edit>

## Sources et bibliographie

### Sources manuscrites

Abbeville, Bibliothèque municipale, ms. 4 et 893

Amiens, Archives départementales de la Somme, 25 H 1

Amiens, Bibliothèque municipale, ms. 531

Avranches, Bibliothèque municipale, ms. 167

Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, ms. 10470-10473 et 10859

Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. lat. 45, 93, 3788, 9768, 11504, 11505, 12021, 12296, 12410, 12890, 12893, 13159, 13359 et 17767

Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. 1190

Rouen, Bibliothèque municipale, ms. 1409

Saint-Gall, Stiftsbibliothek, Cod. Sang. 456

Saint-Omer, Bibliothèque municipale, ms. 342 bis et 764

Vatican, Bibliothèque apostolique, Reg. lat. 235 et Reg. lat. 488

Vienne, Bibliothèque nationale d'Autriche, Cod. 420

**Sources imprimées**

*Acta pontificum Romanorum inedita*, éd. Julius VON PFLUGK-HARTTUNG, 3 tomes, Tübingen-Stuttgart, 1880-1886.

*Actes des archevêques de Reims d'Arnoul à Renaud II, 997-1139*, éd. Patrick DEMOUY, thèse de doctorat, Université de Nancy II, 3 tomes, 1982.

*Actes des comtes de Flandre (1071-1128)*, éd. Fernand VERCAUTEREN, Bruxelles, 1938.

*Les actes des évêques d'Amiens jusqu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle*, éd. Simone LECOANET, 2 tomes, sans lieu, sans date.

ADÉMAR DE CHABANNES, *Chronique*, trad. Yves CHAUVIN et Georges PON, Turnhout, 2003.

ADON, *Le martyrologe d'Adon. Ses deux familles, ses trois recensions. Texte et commentaire*, éd. Jacques DUBOIS et Geneviève RENAUD, Paris, 1984.

ALCUIN, *Alcuini (Albini) carmina*, éd. Ernst DÜMMLER, MGH, Poetae, 1, Poetae Latini aevi Carolini (I), Berlin, 1881, p. 160-351.

ALCUIN, *Alcuini sive Albini epistolae*, éd. Ernst DÜMMLER, MGH, Epistolae, 4, Epistolae Karolini aevi (II), Berlin, 1895, p. 1-481.

ALCUIN, *Vita Richarii confessoris Centulensis auctore Alcuino*, éd. Bruno KRUSCH, MGH, SS rer. Merov., 4, Hanovre-Leipzig, 1902, p. 381-401.

ANGILBERT, *Angilberti abbatis de ecclesia Centulensi libellus*, éd. Georg WAITZ, MGH, SS, 15, 1, Hanovre, 1887, p. 173-179.

ANGILBERT, *Angilberti (Homeri) carmina*, éd. Ernst DÜMMLER, MGH, Poetae, 1, Poetae Latini aevi Carolini (I), Berlin, 1881, p. 355-381.

ANGILBERT, *Institutio sancti Angilberti abbatis de diuersitate officiorum (800-811)*, éd. Kassius HALLINGER, *Corpus Consuetudinum Monasticarum*, tome 1, Siegburg, 1963, p. 283-303.

*Annales Bertiniani*, éd. Georg WAITZ, MGH, SS rer. Germ., 5, Hanovre, 1883 = *Annales de Saint-Bertin*, éd. Félix GRAT, Jeanne VIELLIARD et Suzanne CLÉMENCET, introd. et notes Léon LEVILLAIN, Paris, 1964 = *The Annals of St-Bertin*, trad. angl. Janet L. NELSON, Manchester-New York, 1991.

*Annales Fuldenses sive Annales regni Francorum orientalis*, éd. Friedrich KURZE, MGH, SS rer. Germ., 7, Hanovre, 1891 = *The Annals of Fulda*, trad. angl. Timothy REUTER, Manchester-New York, 1992.

*Annales Laubienses a. 418-1054*, éd. Georg Heinrich PERTZ, MGH, SS, 4, Hanovre, 1841, p. 8-20.

*Annales regni Francorum inde a. 741 usque ad 829, qui dicuntur Annales Laurissenses maiores et Einhardi*, éd. Friedrich KURZE, MGH, SS rer. Germ., 6, Hanovre, 1895.

*Annales Sanctae Columbae Senonensis*, éd. Georg Heinrich PERTZ, MGH, SS, 1, Hanovre, 1826, p. 102-109.

*Annales Vedastini*, éd. Bernhard VON SIMSON, MGH, SS rer. Germ., 12, Hanovre-Leipzig, 1909, p. 40-82.

*The Annals of St Neots with Vita prima sancti Neoti*, éd. David DUMVILLE et Michael LAPIDGE, Cambridge, 1984.

ANSCHER, *Alia Vita [sancti Angilberti abbatis] auctore (ut videtur) Anschero abbate Centulensi anno MCX*, éd. Luc D'ACHERY et Jean MABILLON, *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars prima, Paris, 1677, p. 123-130.

ANSCHER, *De miraculis ejusdem [sancti Angilberti abbatis] auctore Anschero Centulensi abbate anno MCX*, éd. Luc D'ACHERY et Jean MABILLON, *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars prima, Paris, 1677, p. 130-145.

ANSELME DE SAINT-REMI, *Histoire de la dédicace de Saint-Remi*, éd. et trad. Jacques HOURLIER, dans *Contribution à l'année saint Benoît (480-1980). La Champagne bénédictine*, Reims, 1981, p. 179-297.

AUGUSTIN, *Discours sur les Psaumes*, introd. Jean-Louis CHRÉTIEN, 2 tomes, Paris, 2007.

BENOÎT DE NURSIE, *La Règle de S. Benoît*, éd. et trad. Adalbert de VOGÜÉ et Jean NEUFVILLE, *Sources Chrétiennes*, n° 182, Paris, 1972.

*Capitulare missorum Silvacense (853 Nov.)*, éd. Alfred BORETIUS et Victor KRAUSE, MGH, *Capitularia regum Francorum*, II, Hanovre, 1897, p. 270-276.

*Carmina Centulensia*, éd. Ludwig TRAUBE, MGH, *Poetae*, 3, *Poetae Latini aevi Carolini* (III), Berlin, 1896, p. 265-368.

*Cartulaire-chronique du prieuré Saint-Georges d'Hesdin*, éd. Robert FOSSIER, Paris, 1988.

*Cartulaire de l'abbaye de Gorze*, éd. Armand D'HERBOMEZ, Paris, 1898.

*Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège*, éd. Stanislas BORMANS, Émile SCHOOLMEESTERS et Édouard PONCELET, 6 tomes, Bruxelles, 1893-1933.

*Cartulaire du chapitre de la cathédrale d'Amiens*, éd. Joseph ROUX et Edmond SOYEZ, 2 tomes, Amiens-Paris, 1905-1912.

*Le cartulaire du comté de Ponthieu*, éd. Ernest PRAROND, Abbeville, 1897.

*Catalogue des actes de Robert II, roi de France*, éd. William MENDEL NEWMAN, Paris, 1937.

*Catalogue des actes d'Henri I<sup>er</sup>, roi de France (1031-1060)*, éd. Frédéric SÆHNÉE, Paris, 1907.

*Chartes comtales pour la Champagne et la Brie (963-1151)*, éd. Michel BUR, 2 tomes, 2011 : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00638840>

*Les chartes de Gérard I<sup>er</sup>, Liébert et Gérard II, évêques de Cambrai et d'Arras, comtes du Cambrésis (1012-1092/93)*, éd. Erik VAN MINGROOT, Louvain, 2005.

*Les chartes des comtes de Saint-Pol (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, éd. Jean-François NIEUS, Turnhout, 2008.

*Les chartes des évêques d'Arras (1093-1203)*, éd. Benoît-Michel TOCK, Paris, 1991.

*Chartes originales antérieures à 1121 conservées en France :*  
<http://www.cn-telma.fr//originaux/index/>

*Chronica monasterii Watinensis*, éd. Oswald HOLDER-EGGER, MGH, SS, 14, Hanovre, 1883, p. 161-175.

*Chronicon Vedastinum*, éd. Georg WAITZ, MGH, SS, 13, Hanovre, 1881, p. 674-709.

*Chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, dite de Clarius*, éd. et trad. Robert-Henri BAUTIER, Monique GILLES et Anne-Marie BAUTIER, Paris, 1979.

*Chronique des abbés de Fontenelle (Saint-Wandrille)*, éd. et trad. Pascal PRADIÉ, Paris, 1999.

*Chronique du monastère d'Oudenbourg, de l'ordre de s. Benoît, publiée pour la première fois d'après un manuscrit du XV<sup>e</sup> siècle*, éd. Ferdinand VAN DE PUTTE, Gand, 1843.

*Codex Carolinus*, éd. Wilhelm GUNDLACH, MGH, Epistolae, 3, Epistolae Merovingici et Karolini aevi (I), Berlin, 1892, p. 469-657.

*Concilium Attiniacense a. 762 vel 760-762*, éd. Albert WERMINGHOFF, MGH, Concilia, II, pars I, Hanovre-Leipzig, 1906, p. 72-73.

CONSTANCE DE LYON, *Vita Germani episcopi Autissiodorensis auctore Constantio*, éd. Wilhelm LEVISON, MGH, SS rer. Merov., 7, Hanovre-Leipzig, 1920, p. 225-283.

*Corpus Inscriptionum Latinarum*, vol. XIII, pars I, fasc. 2, éd. Otto HIRSCHFELD, Berlin, 1904.

*The Councils of Urban II. Volume I : Decreta Claromontensia*, éd. Robert SOMERVILLE, Amsterdam, 1972.

*Diplomata Belgica ante annum millesimum centesimum scripta*, éd. Maurits GYSSELING et Anton C. F. KOCH, 2 tomes, Bruxelles, 1950.

*Domus carolingicae genealogia*, éd. Georg Heinrich PERTZ, MGH, SS, 2, Hanovre, 1829, p. 308-312.

EDMOND MARTÈNE ET URSIN DURAND, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur*, Paris, 1717.

ÉGINHARD, *Vie de Charlemagne*, éd. et trad. Michel SOT et Christiane VEYRARD-COSME, Paris, 2014.

ENGUERRAND, *Alia Vita sancti Richarii metricè descripta ab Ingelramno scholastico, ipsius sancti monacho*, éd. Luc D'ACHERY et Jean MABILLON, *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, Paris, 1669, p. 201-212.

ENGUERRAND, *Catalogus abbatum Centulensium*, éd. Georg WAITZ, MGH, SS, 15, 1, Hanovre, 1887, p. 181.

ENGUERRAND, *Eadem historia auctore Angelranno metricè descripta* [le récit du retour des reliques de Riquier en 981 et les miracles de Riquier rédigés en vers par l'abbé Enguerrand], éd. Godfried HENSCHEN, *Acta sanctorum*, avril, tome III, Anvers, 1675, p. 459-462.

*Episcopalis officii sollicitudo. I, Les actes des évêques de Noyon-Tournai depuis saint Éloi (7<sup>e</sup> siècle) jusqu'à 1146/1148*, éd. Jacques PYCKE et Cyriel VLEESCHOUWERS, 2 tomes, Louvain-la-Neuve, 2016.

*Epistolae selectae pontificum Romanorum Carolo Magno et Ludowico Pio regnantibus scriptae*, éd. Karl HAMPE, MGH, *Epistolae*, 5, *Epistolae Karolini aevi (III)*, Berlin, 1899, p. 1-84.

*Epistolae variorum inde a saeculo nono medio usque ad mortem Karoli II. (Calvi) imperatoris collectae*, éd. Ernst DÜMMLER, MGH, *Epistolae*, 6, *Epistolae Karolini aevi (IV)*, Berlin, 1925, p. 127-206.

EUDES DE SAINT-MAUR, *Vie de Bouchard le Vénérable, comte de Vendôme, de Corbeil, de Melun et de Paris (X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles) par Eudes de Saint-Maur*, éd. Charles BOUREL DE LA RONCIÈRE, Paris, 1892.

EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Histoire ecclésiastique*, éd. et trad. Gustave BARDY, *Sources Chrétiennes*, n° 31, réimpression de la première édition revue et corrigée, Paris, 2001.

FLODOARD, *Les Annales de Flodoard*, éd. Philippe LAUER, Paris, 1905 = *The Annals of Flodoard of Reims (919-966)*, trad. angl. Steven FANNING et Bernard S. BACHRACH, Peterborough, 2004.

FLODOARD, *Historia Remensis Ecclesiae*, éd. Johannes HELLER et Georg WAITZ, MGH, SS, 13, Hanovre, 1881, p. 405-599 = éd. Martina STRATMANN, MGH, SS, 36, Hanovre, 1998.

FOLCUIN, *Gesta abbatum S. Bertini Sithiensium*, éd. Oswald HOLDER-EGGER, MGH, SS, 13, Hanovre, 1881, p. 600-635.

FOLCUIN, *Gesta abbatum Lobiensium*, éd. Georg Heinrich PERTZ, MGH, SS, 4, Hanovre, 1841, p. 52-74.

*Francorum regum historia*, éd. Georg Heinrich PERTZ, MGH, SS, 2, Hanovre, 1829, p. 324-325.

FRÉDÉGAIRE, *Chronique des temps mérovingiens*, éd. et trad. Olivier DEVILLERS et Jean MEYERS, Turnhout, 2001.

FULBERT DE CHARTRES, *The Letters and Poems of Fulbert of Chartres*, éd. et trad. angl. Frederick BEHREND, Oxford, 1976 = *Œuvres. Correspondance, controverse, poésie*, éd. et trad. Société archéologique d'Eure-et-Loir, Chartres, 2006.

GALBERT DE BRUGES, *De multro, traditione, et occisione gloriosi Karoli comitis Flandriarum*, éd. Jeff RIDER, Turnhout, 1994.

*Gallia christiana, in provincias ecclesiasticas distributa*, tomes IX, X et XI, Paris, 1751 et 1759.

GERBERT D'AURILLAC, *The Letters of Gerbert with his Papal Privileges as Sylvester II*, trad. angl. Harriet Pratt LATTIN, New York, 1961.

*Gesta Dagoberti I. regis Francorum*, éd. Bruno KRUSCH, MGH, SS rer. Merov., 2, Hanovre, 1888, p. 396-425.

*Gesta episcoporum Cameracensium*, éd. Ludwig Konrad BETHMANN, MGH, SS, 7, Hanovre, 1846, p. 393-525.

*La Geste des rois des Francs. Liber Historiae Francorum*, éd. et trad. Stéphane LEBECQ, Paris, 2015.

*Les Gestes des abbés de Saint-Germain d'Auxerre*, éd. et trad. Noëlle DEFLOU-LECA et Yves SASSIER, Paris, 2011.

*Gormont et Isembart. Fragment de chanson de geste du XII<sup>e</sup> siècle*, éd. Alphonse BAYOT, 3<sup>e</sup> éd., Paris, 1969 = *Gormont et Isembart. Cycle des barons révoltés*, éd. et trad. Nathalie DESGRUGILLERS-BILLARD, Clermont-Ferrand, 2008.

GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, trad. Robert LATOUCHE, 3<sup>e</sup> éd., Paris, 2005.

GRÉGOIRE LE GRAND, *Dialogues*, éd. et trad. Adalbert de VOGÜÉ et Paul ANTIN, *Sources Chrétiennes*, n° 260, Paris, 1979.

GRÉGOIRE LE GRAND, *Moralia in Job*, éd. et trad. Adalbert de VOGÜÉ et les moniales de Wisques, *Sources Chrétiennes*, n° 525, Paris, 2009.

GUIBERT DE NOGENT, *Autobiographie*, éd. et trad. Edmond-René LABANDE, Paris, 1981.



GUILLAUME DE MALMESBURY, *Gesta Regum Anglorum*, éd. et trad. angl. Roger A. B. MYNORS, Rodney M. THOMSON et Michael WINTERBOTTOM, 2 tomes, Oxford, 1998-1999.

GUY D'AMIENS, *The Carmen de Hastingae Proelio of Guy Bishop of Amiens*, éd. et trad. angl. Frank BARLOW, Oxford, 1999 = *The Carmen de Hastingae Proelio of Guy Bishop of Amiens*, éd. et trad. angl. Catherine MORTON et Hope MUNTZ, Oxford, 1972.

HARIULF, *Chronicon Centulense ou Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier. Traduction d'Hariulfe par le Marquis Le Ver*, éd. Ernest PRAROND, Abbeville, 1899.

HARIULF, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier (V<sup>e</sup> siècle-1104)*, éd. Ferdinand LOT, Paris, 1894.

*Hariulf. Pleidooi voor Oudenburg*, éd. Ernst MÜLLER, trad. néerl. Leontien DE LEEUW-GEIRNAERT et introd. Roel VANDER PLAETSE, Turnhout, 2003.

HARIULF, *Vita sancti Madelgisili confessoris et eremitae in Pontivo, auctore Hariulfo monacho Centulensi ineunte saeculo XII*, éd. Luc D'ACHERY et Jean MABILLON, *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars secunda, Paris, 1680, p. 537-544.

HEIRIC D'AUXERRE, *Ex Heirici miraculorum s. Germani libro II*, éd. Georg WAITZ, MGH, SS, 13, Hanovre, 1881, p. 401-404.

HELGAUD DE FLEURY, *Vie de Robert le Pieux. Epitoma vitae regis Rotberti Pii*, éd. et trad. Robert-Henri BAUTIER et Gillette LABORY, Paris, 1965.

HILDUIN DE SAINT-DENIS, *The Passio S. Dionysii in Prose and Verse*, éd. et trad. angl. Michael LAPIDGE, Leyde-Boston, 2017 = *Ex Hilduini abbatis libro de sancto Dionysio*, éd. Georg WAITZ, MGH, SS, 15, 1, Hanovre, 1887, p. 2-3.

*Histoire littéraire de la France*, tomes V, VII et XII, Paris, 1740, 1746 et 1763.

*L'histoire-polyptyque de l'abbaye de Marchiennes (1116/1121). Étude critique et édition*, éd. Bernard DELMAIRE, Louvain-la-Neuve, 1985.

*Historia relationis corporis s. Walarici abbatis in monasterium Leuconaense auctore anonymo, qui saeculo XI vixit*, éd. Luc D'ACHERY et Jean MABILLON, *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum V, Paris, 1685, p. 556-562.

HUCBALD DE SAINT-AMAND, *Vita s. Rictrudis abbatissae Marcianensis, ab Hucbaldo Elnonensi monacho scripta anno 907*, éd. Luc D'ACHERY et Jean MABILLON, *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, Paris, 1669, p. 937-950.

HUGUES DE FLAVIGNY, *Chronicon Hugonis monachi Viridunensis et Divionensis, abbatissae Flaviniacensis*, éd. Georg Heinrich PERTZ, MGH, SS, 8, Hanovre, 1848, p. 280-503.

*Inscriptiones Latinae Selectae*, éd. Hermann DESSAU, vol. I, Berlin, 1892.

JEAN DE LA CHAPELLE, *Cronica abbreviata dominorum et sanctorum abbatum Sancti Richarii*, éd. Ernest PRAROND, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1893.

JEAN MABILLON, *Annales ordinis sancti Benedicti occidentalium monachorum patriarchae*, tomes I, III et V, Paris, 1703, 1706 et 1713.

JEAN MABILLON, *Veterum Analectorum tomus I*, Paris, 1675.

JÉRÔME, *Sancti Eusebii Hieronymi Epistulae*, éd. Isidor HILBERG, *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum*, vol. 54, 55 et 56, Vienne-Leipzig, 1910-1918.

JONAS DE BOBBIO, *Vitae Columbani abbatis discipulorumque eius libri II*, éd. Bruno KRUSCH, MGH, SS rer. Germ., 37, Hanovre-Leipzig, 1905, p. 1-294 = *Vie de saint Colomban et de ses disciples*, trad. Adalbert de VOGÜÉ, Bégrolles-en-Mauges, 1988.

*Der karolingische Reichskalender und seine Überlieferung bis ins 12. Jahrhundert*, éd. Arno BORST, MGH, Libri mem., 2, 3 tomes, Hanovre, 2001.

LAMBERT D'ARRAS, *Le registre de Lambert, évêque d'Arras (1093-1115)*, éd. et trad. Claire GIORDANENGO, Paris, 2007.

*Le Liber Censuum de l'Église romaine*, éd. Paul FABRE et Louis DUCHESNE, 3 tomes, Paris, 1910-1952.

*Lex Salica*, éd. Karl August ECKHARDT, MGH, LL nat. Germ., 4, 2, Hanovre, 1969.

*Liber memorialis von Remiremont*, éd. Eduard HLAWITSCHKA, Karl SCHMID et Gerd TELLENBACH, MGH, Libri mem., 1, 2 tomes, Dublin-Zurich, 1970.

LUC D'ACHERY, *Spicilegium sive collectio veterum aliquot scriptorum qui in Galliae bibliothecis delituerant*, tome IV, 1<sup>e</sup> éd., Paris, 1661.

LUC D'ACHERY, *Spicilegium sive collectio veterum aliquot scriptorum qui in Galliae bibliothecis delituerant*, tome II, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1723.

*Martyrologium romanum. Ex decreto sacrosancti œcumenici Concilii Vaticani II instauratum auctoritate Ioannis Pauli PP. II promulgatum. Editio altera*, Vatican, 2004.

MILON DE SAINT-AMAND, *Vita Sancti Amandi Metrica*, éd. Corinna BOTTIGLIERI, Florence, 2006.

*Les miracles de saint Benoît écrits par Adrevald, Aimoin, André, Raoul Tortaire et Hugues de Sainte-Marie, moines de Fleury*, éd. Eugène DE CERTAIN, Paris, 1858 = *Ex Adrevaldi Floriacensis miraculis s. Benedicti*, éd. Oswald HOLDER-EGGER, MGH, SS, 15, 1, Hanovre, 1887, p. 474-497.

*Ex miraculis sancti Gerardi auctore Widrico*, éd. Georg WAITZ, MGH, SS, 4, Hanovre, 1841, p. 505-509.

*Miracula s. Richarii scripta duobus libris a monacho Centulensi anonymo, quem anno DCCCLX vixisse ex libro 2. apparet*, éd. Luc D'ACHERY et Jean MABILLON, *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, Paris, 1669, p. 213-227 = *Ex miraculis s. Richarii*, éd. Oswald HOLDER-EGGER, MGH, SS, 15, 2, Hanovre, 1888, p. 915-920.

*Miracula s. Wandregisili auctore anonymo, monacho Fontanellensi*, éd. Jean-Baptiste DU SOLLIER, Jean PIEN, Guillaume CUYPERS et Pierre VAN DEN BOSCHE, *Acta sanctorum*, juillet, tome V, Paris-Rome, 1868, p. 281-291.

*Monuments de l'histoire des abbayes de Saint-Philibert (Noirmoutier, Grandlieu, Tournus)*, éd. René POUPARDIN, Paris, 1905.

*Le nécrologe de Gorze. Contribution à l'histoire monastique*, éd. Michel PARISSÉ, Nancy, 1971.

*Nécrologe de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras*, éd. Eugène VAN DRIVAL, Arras, 1878.

*Le nécrologe de l'abbaye de la Sauve-Majeure*, éd. Jean-Loup LEMAÎTRE, Paris, 2009.

NITHARD, *Nithardi Historiarum libri IIII*, éd. Ernst MÜLLER, MGH, SS rer. Germ., 44, Hanovre-Leipzig, 1907, p. 1-50 = *Histoire des fils de Louis le Pieux*, éd. et trad. Philippe LAUER, Paris, 1926 = *Histoire des fils de Louis le Pieux*, éd. et trad. Philippe LAUER revues par Sophie GLANSDORFF, Paris, 2012.

*Nomina episcoporum et abbatum Attiniaci congregatorum (760-762)*, éd. Alfred BORETIUS, MGH, Capitularia regum Francorum, I, Hanovre, 1883, p. 221-222.

ORDERIC VITAL, *The Ecclesiastical History of Orderic Vitalis*, éd. et trad. angl. Marjorie CHIBNALL, 6 vol., Oxford, 1969-1980.

OUEN DE ROUEN, *Vita Eligii episcopi Noviomagensis*, éd. Bruno KRUSCH, MGH, SS rer. Merov., 4, Hanovre/Leipzig, 1902, p. 634-742 = *Vie de saint Éloi*, trad. Isabelle WESTEEL, 2<sup>e</sup> éd., Noyon, 2006.

*Papsturkunden, 896-1046*, éd. Harald ZIMMERMANN, 3 tomes, Vienne, 1984-1989.

*Papsturkunden in Frankreich. Neue Folge. Tome IV : Picardie*, éd. Johannes RAMACKERS, Göttingen, 1942.

PASCHASE RADBERT, *Expositio super Evangelium Matthaei*, éd. Jacques-Paul MIGNE, *Patrologie latine*, tome 120, Paris, 1852, col. 31-994 = *Pascasio Radberti Expositio in Matheo libri XII*, éd. Beda PAULUS, *Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis*, tomes 56, 56A et 56B, Turnhout, 1984.

PASCHASE RADBERT, *Vita s. Adalhardi abbatis Corbeiensis in Gallia, auctore s. Paschasio Radberto ejus discipulo*, éd. Luc D'ACHERY et Jean MABILLON, *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum IV, pars prima, Paris, 1677, p. 306-344.

PAUL DIACRE, *Pauli Historia Langobardorum*, éd. Ludwig Konrad BETHMANN et Georg WAITZ, MGH, SS rer. Lang., Hanovre, 1878, p. 12-187.

PAUL PETAU, *De Nithardo Caroli Magni nepote, ac tota eiusdem Nithardi prosapia, breve syntagma*, Paris, 1613.

RAOUL GLABER, *Histoires*, éd. et trad. Mathieu ARNOUX, Turnhout, 1996.

*Recueil des actes de Charles II le Chauve, roi de France (840-877)*, éd. Clovis BRUNEL, Arthur GIRY, Ferdinand LOT, Maurice PROU et Georges TESSIER, 3 tomes, Paris, 1943-1955.

*Recueil des actes de Louis II le Bègue, Louis III et Carloman II, rois de France (877-884)*, éd. Robert-Henri BAUTIER, Jacques de FONT-RÉAULX, Félix GRAT et Georges TESSIER, Paris, 1978.

*Recueil des actes de Lothaire et de Louis V, rois de France (954-987)*, éd. Henri D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, Louis HALPHEN et Ferdinand LOT, Paris, 1908.

*Recueil des actes de Philippe I<sup>er</sup>, roi de France (1059-1108)*, éd. Henri D'ARBOIS DE JUBAINVILLE et Maurice PROU, Paris, 1908.

*Recueil des actes des comtes de Ponthieu (1026-1279)*, éd. Clovis BRUNEL, Paris, 1930.

*Recueil des actes des ducs de Normandie (911-1066)*, éd. Marie FAUROUX, Caen, 1961.

*Recueil des rouleaux des morts (VIII<sup>e</sup> siècle-vers 1536), volume premier (VIII<sup>e</sup> siècle-1180)*, éd. Jean DUFOUR, Paris, 2005.

*Regesta Imperii. Tome I : Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern, 751-918*, éd. Johann Friedrich BÖHMER, Engelbert MÜHLBACHER et Johann LECHNER, 2<sup>e</sup> éd., Innsbruck, 1908.

*Regesta Imperii. Tome II, 5 : Papstregesten, 911-1024*, éd. Harald ZIMMERMANN, 2<sup>e</sup> éd., Vienne-Cologne-Weimar, 1998.

*Regesta pontificum Romanorum ab condita Ecclesia ad annum post Christum natum MCXCVIII*, éd. Philipp JAFFÉ, Wilhelm WATTENBACH, Samuel LÖWENFELD, Ferdinand KALTENBRUNNER et Paul EWALD, 2 tomes, 2<sup>e</sup> éd., Leipzig, 1885-1888.

*Regesta Regum Anglo-Normannorum. The Acta of William I (1066-1087)*, éd. David BATES, Oxford, 1998.

RICHER DE REIMS, *Histoire de France (888-995)*, éd. et trad. Robert LATOUCHE, 2 tomes, Paris, 1930-1937.

SIGEBERT DE GEMBLoux, *Sigeberti Gemblacensis Chronographia*, éd. Ludwig Konrad BETHMANN, MGH, SS, 6, Hanovre, 1844, p. 268-374.

*Tractatus de ecclesia S. Petri Aldenburgensis*, éd. Oswald HOLDER-EGGER, MGH, SS, 15, 2, Hanovre, 1887, p. 867-872.

*Die Urkunden der Karolinger*, éd. Engelbert MÜHLBACHER *et alii*, MGH, Diplomata, DD Kar. 1, Hanovre, 1906.

*Die Urkunden der Karolinger*, éd. Theo KÖLZER *et alii*, MGH, Diplomata, DD Kar. 2, Wiesbaden, 2016.

*Die Urkunden der Merowinger*, éd. Theo KÖLZER *et alii*, MGH, Diplomata, DD Mer. 2, Hanovre, 2001.

URSIN DE LIGUGÉ, *Passion de saint Léger par Ursin*, dans Bruno DUMÉZIL (dir.), *Le dossier saint Léger*, Paris, 2017, p. 29-50.

USUARD, *Le martyrologe d'Usuard. Texte et commentaire*, éd. Jacques DUBOIS, Bruxelles, 1965.

*Vie du pape Léon IX (Brunon, évêque de Toul)*, éd. et trad. Michel PARISSÉ et Monique GOULLET, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 2009.

*Vitae, Miracula, Translatio et alia hagiographica sancti Arnulphi episcopi Suessionensis*, éd. Renée NIP, Turnhout, 2015.

*Vita sanctae Balthildis*, éd. Bruno KRUSCH, MGH, SS rer. Merov., 2, Hanovre, 1888, p. 475-508.

*Vita Filiberti abbatis Gemeticensis et Heriensis*, éd. Wilhelm LEVISON, MGH, SS rer. Merov., 5, Hanovre-Leipzig, 1910, p. 568-604.

*Vita virtutesque Fursei abbatis Latiniacensis et de Fuilano additamentum Nivialense*, éd. Bruno KRUSCH, MGH, SS rer. Merov., 4, Hanovre-Leipzig, 1902, p. 423-451.

*Vita Gerardi abbatis Broniensis*, éd. Lothar VON HEINEMANN, MGH, SS, 15, 2, Hanovre, 1888, p. 654-673.

*Vita s. Iudoci presbyteri et confessoris auctore anonymo qui saeculo VIII scripsisse videtur*, éd. Luc D'ACHERY et Jean MABILLON, *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saeculum II, Paris, 1669, p. 565-571.

*Vita Richardi abbatis S. Vitoni Viridunensis*, éd. Wilhelm WATTENBACH, MGH, SS, 11, Hanovre, 1854, p. 280-290.

*Vita Richarii sacerdotis Centulensis primigenia*, éd. Bruno KRUSCH, MGH, SS rer. Merov., 7, Hanovre-Leipzig, 1920, p. 438-453.

*Vita sancti Vigoris*, éd. Charles DE SMEDT, Guillaume VAN HOOFF et Joseph DE BACKER, *Acta sanctorum*, novembre, tome I, Paris, 1887, p. 297-306.

*Vita sancti Vulgani*, éd. Charles DE SMEDT, Guillaume VAN HOOFF et Joseph DE BACKER, *Acta sanctorum*, novembre, tome I, Paris, 1887, p. 569-575.

*Vita Walarici abbatis Leuconensis*, éd. Bruno KRUSCH, MGH, SS rer. Merov., 4, Hanovre-Leipzig, 1902, p. 157-175.

WANDALBERT ou WANDELBERT DE PRÛM, *Wandalberti Prumiensis carmina*, éd. Ernst DÜMMLER, MGH, Poetae, 2, Poetae Latini aevi Carolini (II), Berlin, 1884, p. 567-622.

### **Instruments de travail**

BECKER Gustav, *Catalogi bibliothecarum antiqui*, Bonn, 1885.

BECQUET Jean, *Abbayes et prieurés. Tome XVI : Diocèse d'Amiens (Province de Reims)*, *Revue Mabillon*, n<sup>os</sup> 263, 265, 267, 269, 271, 273, 275, 277, 279, 281 et 283, 1976-1981, p. 1-223.

BEN REDJEB Tahar, *Carte archéologique de la Gaule. Tome 80/2 : La Somme*, Paris, 2012.

BERTRAND Paul, DUMÉZIL Bruno, HÉLARY Xavier, JOYE Sylvie, MÉRIAUX Charles et ROSÉ Isabelle, *Pouvoirs, Église et société dans les royaumes de France, de Bourgogne et de Germanie aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles (888-vers 1110)*, Paris, 2008.

BISCHOFF Bernhard, *Katalog der festländischen Handschriften des neunten Jahrhunderts (mit Ausnahme der wisigotischen)*, 3 tomes, Wiesbaden, 1998-2014.

BOUGARD François (éd.), *Le christianisme en Occident du début du VII<sup>e</sup> siècle au milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Textes et documents*, Paris, 1997.

BOUTIER Jean (dir.), *Grand Atlas de l'histoire de France*, Paris, 2011.

BÜHRER-THIERRY Geneviève et MÉRIAUX Charles, *La France avant la France (481-888)*, Paris, 2010.

COTTINEAU Laurent-Henri, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, 2 tomes, Mâcon, 1935-1939.

*Dictionary of National Biography*, Londres, 1885-1912, 67 volumes.

*Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, 1907-1953, 15 tomes en 30 volumes.

*Dictionnaire de droit canonique*, Paris, 1935-1965, 7 tomes.

*Dictionnaire de spiritualité*, Paris, 1932-1995, 17 tomes en 21 volumes.

*Dictionnaire de théologie catholique*, Paris, 1902-1950, 15 tomes en 30 volumes.

*Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Paris-Turnhout, depuis 1912, 32 tomes.

*Encyclopedia of the Medieval Chronicle*, éd. Graeme DUNPHY, 2 tomes, Leyde-Boston, 2010.

GUYOTJEANNIN Olivier, PYCKE Jacques et TOCK Benoît-Michel, *Diplomatique médiévale*, 3<sup>e</sup> éd., Turnhout, 2006.

GYSELING Maurits, *Toponymisch Woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (vóór 1226)*, 2 tomes, Bruxelles, 1960.

JULLIEN Marie-Hélène et PERELMAN Françoise, *Clavis Scriptorum Latinorum Medii Aevi. Auctores Galliae (735-987)*, tomes 1 et 2, Turnhout, 1994-1999.

JULLIEN Marie-Hélène, *Clavis Scriptorum Latinorum Medii Aevi. Auctores Galliae (735-987)*, tome 3, Turnhout, 2010.

LE JAN Régine, *Histoire de la France. Origines et premier essor (480-1180)*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 2002.

*Lexikon des Mittelalters*, Munich-Zurich, 1980-1999, 10 tomes.

LOWE Elias Avery (éd.), *Codices Latini Antiquiores. A palaeographical guide to Latin manuscripts prior to the ninth century. Part V – France* : Paris, Oxford, 1950.

LOWE Elias Avery (éd.), *Codices Latini Antiquiores. A palaeographical guide to Latin manuscripts prior to the ninth century. Part VI – France* : Abbeville-Valenciennes, Oxford, 1953.

LOWE Elias Avery (éd.), *Codices Latini Antiquiores. A palaeographical guide to Latin manuscripts prior to the ninth century. Part X – Austria, Belgium, Czechoslovakia, Denmark, Egypt, and Holland*, Oxford, 1963.

MAYEUR Jean-Marie, PIETRI Charles et Luce, VAUCHEZ André et VENARD Marc (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours. Tome 4 : Évêques, moines et empereurs (640-1054)*, Paris, 1993.

MAYEUR Jean-Marie, PIETRI Charles et Luce, VAUCHEZ André et VENARD Marc (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours. Tome 5 : Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*, Paris, 1993.

MAZEL Florian, *Féodalités (888-1180)*, Paris, 2010.

MOLINIER Auguste, *Les sources de l'histoire de France. Tome I : Époque primitive, Mérovingiens et Carolingiens*, Paris, 1901.

*Monasticon belge. Tome III : Province de Flandre occidentale*, fasc. 1, Liège, 1960.

MUSSET Lucien, *Les invasions. Le second assaut contre l'Europe chrétienne (VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles)*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1971.

NIERMEYER Jan Frederik et VAN DE KIEFT Co, révisé par BURGERS Jan W. J., *Mediae Latinitatis Lexicon Minus*, 2 tomes, Leyde-Boston, 2002.

PHILIPPART Guy (dir.), *Hagiographies. Histoire internationale de la littérature hagiographique latine et vernaculaire en Occident des origines à 1550*, volumes II et IV, Turnhout, 1996 et 2006.

SAMARAN Charles et MARICHAL Robert (éd.), *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste. Tome VII : Ouest de la France et Pays de Loire*, Paris, 1984.

STAERK Antonio, *Les manuscrits latins du V<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle conservés à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg*, 2 tomes, Saint-Pétersbourg, 1910.

STEIN Henri, *Bibliographie générale des cartulaires français ou relatifs à l'histoire de France*, Paris, 1907.

SUIRE Éric, *Vocabulaire historique du christianisme*, Paris, 2004.

TOCK Benoît-Michel (dir.), *La diplomatie française du Haut Moyen Âge. Inventaire des chartes originales antérieures à 1121 conservées en France*, 2 tomes, Turnhout, 2001.

VON HEFELE Karl Joseph, *Histoire des conciles d'après les documents originaux*, trad. Henri LECLERCQ, tome 2, deuxième partie, Paris, 1908.

WAGNER Anne (éd.), *Les saints et l'histoire. Sources hagiographiques du haut Moyen Âge*, Paris, 2004.

### **Ouvrages et articles**

*L'abbaye de Montivilliers à travers les âges*, Le Havre, 1988.

*L'abbaye de la Sauve-Majeure de sa fondation à nos jours*, 2 tomes, Camiac-et-Saint-Denis, 1996.

*À Cluny. Congrès scientifique. Fêtes et cérémonies liturgiques en l'honneur des saints Abbés Odon et Odilon*, Dijon, 1950.

AGACHE-LECAT Micheline, « Abbeville aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. Notes sur les origines de la ville », *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*, tome XXV, fasc. 5, 1985, p. 139-146.

*Agricoltura e mondo rurale in Occidente nell'alto Medioevo*, Spolète, 1966.



ALAZARD-FONTBONNE Joëlle, « Nithard et l'*Histoire des fils de Louis le Pieux* », dans COUMERT Magali, ISAÏA Marie-Céline, KRÖNERT Klaus et SHIMAHARA Sumi (dir.), *Rerum gestarum scriptor. Histoire et historiographie au Moyen Âge. Mélanges Michel Sot*, Paris, 2012, p. 59-66.

ANDERSEN Per, MÜNSTER-SWENDSEN Mia et VOGT Helle (éd.), *Law and Power in the Middle Ages*, Copenhagen, 2008.

ANGENENDT Arnold, « Die irische Peregrinatio und ihre Auswirkungen auf dem Kontinent vor dem Jahre 800 », dans LÖWE Heinz (éd.), *Die Iren und Europa im früheren Mittelalter*, tome 1, Stuttgart, 1982, p. 52-79.

ANHEIM Étienne, CHASTANG Pierre, MORA-LEBRUN Francine et ROCHEBOUET Anne (dir.), *L'Écriture de l'histoire au Moyen Âge. Contraintes génériques, contraintes documentaires*, Paris, 2015.

ANTIN Paul, « La critique de la *Vita* de saint Philibert », dans *Jumièges. Congrès scientifique du XIII<sup>e</sup> centenaire*, tome 1, Rouen, 1955, p. 15-22.

ARNOUX Mathieu, « Disparition ou conservation des sources et abandon de l'acte écrit : quelques observations sur les actes de Jumièges », *Tabularia « Études »*, n° 1, 2001, p. 1-10.

ATSMA Hartmut (éd.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, 2 tomes, Sigmaringen, 1989.

AUBOURG Gaston, « Saint Vigor, évêque de Bayeux (VI<sup>e</sup> siècle). La *Vita Vigoris*, traduction et commentaire critique (1<sup>e</sup> partie) », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, tome LVII, 1963-1964, p. 317-375.

AUBOURG Gaston, « Saint Vigor, évêque de Bayeux (VI<sup>e</sup> siècle). La *Vita Vigoris*, traduction et commentaire critique (2<sup>e</sup> partie) », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, tome LVIII, 1965-1966, p. 127-173.

*L'autorité de l'écrit au Moyen Âge (Orient-Occident)*, Paris, 2009.

BACHRACH Bernard S., *Early Carolingian Warfare. Prelude to Empire*, Philadelphie, 2001.

BACQUET Gérard, *Le Ponthieu*, Auxi-le-Château, 1992.

BALANDRA Éric, « Recherches sur la topographie carolingienne de Saint-Riquier », *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*, tome XXV, fasc. 1, 1981, p. 28-40.

BALDWIN John W., *Philippe Auguste et son gouvernement. Les fondations du pouvoir royal en France au Moyen Âge*, Paris, 1991.

BANDMANN Günter, « Die Vorbilder der Aachener Pfalzkapelle », dans BRAUNFELS Wolfgang et SCHNITZLER Hermann (éd.), *Karl der Grosse. Lebenswerk und Nachleben. Tome III : Karolingische Kunst*, Düsseldorf, 1965, p. 424-462.

BANNIARD Michel, *Viva Voce. Communication écrite et communication orale du IV<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle en Occident latin*, Paris, 1992.

BANNIARD Michel, « Les deux Vies de saint Riquier : du latin médiatique au latin hiératique », *Médiévales*, 25, 1993, p. 45-52.

BANNIARD Michel, « Seuils et frontières langagières dans la Francia romane du VIII<sup>e</sup> siècle », *Beihefte der Francia*, 37, 1994, p. 171-191.

BANNIARD Michel, « Les textes mérovingiens hagiographiques et la *lingua romana rustica* », dans GOULLET Monique, HEINZELMANN Martin et VEYRARD-COSME Christiane (dir.), *L'hagiographie mérovingienne à travers ses réécritures*, Ostfildern, 2010, p. 83-102.

BARBICHE Bernard et GROSSE Rolf (éd.), *Schismes, dissidences, oppositions. La France et le Saint-Siège avant Boniface VIII*, Paris, 2012.

BARBIER Josiane, « Aspects du fisc en Neustrie (VI<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles). Résultats d'une recherche en cours », dans ATSMAS Hartmut (éd.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, tome 1, Sigmaringen, 1989, p. 129-142.

BARBIER Josiane, « Le système palatial franc : genèse et fonctionnement dans le nord-ouest du *regnum* », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, tome 148, livraison 2, 1990, p. 245-299.

BARBIER Josiane, « Rois et moines en Perthois pendant le haut Moyen Âge. À propos des origines et du temporel de Montier-en-Der », dans CORBET Patrick, LUSSE Jackie et VIARD Georges (éd.), *Les moines du Der, 673-1790*, Langres, 2000, p. 45-81.

BARBIER Josiane, « Du *vicus* de la Canche au *castrum* de Montreuil, un chaînon manquant : le *fiscus* d'Attin ? », dans LEBECQ Stéphane, BÉTHOUART Bruno et VERSLYPE Laurent (éd.), *Quentovic. Environnement, archéologie, histoire*, Villeneuve-d'Ascq, 2010, p. 431-457.

BARBIER Josiane et MORELLE Laurent, « Le diplôme de fondation de l'abbaye de Corbie (657/661) : contexte, enjeux et modalités d'une falsification », *Revue du Nord*, tome 93, n° 391-392, 2011, p. 613-654.

BARBIER Josiane, « Implantations monastiques, défrichements dans le *saltus* et loi romaine en Gaule du nord au VII<sup>e</sup> siècle », dans KANO Osamu et LEMAÎTRE Jean-Loup (éd.), *Entre texte et histoire. Études d'histoire médiévale offertes au professeur Shoichi Sato*, Paris, 2015, p. 29-42.

BARTHÉLEMY Dominique, *La mutation de l'an mil a-t-elle eu lieu ? Servage et chevalerie dans la France des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1997.

BARTHÉLEMY Dominique, « Le mot *miles* et l'histoire de la chevalerie », dans ID., *La mutation de l'an mil a-t-elle eu lieu ? Servage et chevalerie dans la France des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1997, p. 173-191.

BARTHÉLEMY Dominique, *L'an mil et la paix de Dieu. La France chrétienne et féodale, 980-1060*, Paris, 1999.

BARTHÉLEMY Dominique, *Chevaliers et miracles. La violence et le sacré dans la société féodale*, Paris, 2004.

BARTHÉLEMY Dominique, *La chevalerie. De la Germanie antique à la France du XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2007.

BATES David, *Normandy before 1066*, Londres-New York, 1982.

BATES David, *William the Conqueror*, Londres, 1989.

BAUDUIN Pierre, *La première Normandie (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles). Sur les frontières de la haute Normandie : identité et construction d'une principauté*, Caen, 2004.

BAUDUIN Pierre (dir.), *Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie*, Caen, 2005.

BAUDUIN Pierre, *Le monde franc et les Vikings, VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2009.

BAUDUIN Pierre, « Montreuil et la construction de la frontière du duché de Normandie », dans LEBECQ Stéphane, BÉTHOUART Bruno et VERSLYPE Laurent (éd.), *Quentovic. Environnement, archéologie, histoire*, Villeneuve-d'Ascq, 2010, p. 475-491.

BAUDUIN Pierre et LUCAS-AVENEL Marie-Agnès (dir.), *L'Historiographie médiévale normande et ses sources antiques (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, Caen, 2014.

BAUTIER Robert-Henri, « L'historiographie en France aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles (France du Nord et de l'Est) », dans *La storiografia altomedievale*, tome 2, Spolète, 1970, p. 793-850.

BAXTER Stephen, *The Earls of Mercia. Lordship and Power in Late Anglo-Saxon England*, Oxford, 2007.

BECK Bernard, *Saint Bernard de Tiron, l'ermite, le moine et le monde*, Cormelles-le-Royal, 1998.

BÉDAGUE Jean-Charles, « Grégoire VII contre les évêques de Thérouanne. Les chanoines séculiers de Saint-Omer au secours de la papauté », dans BARBICHE Bernard et GROSSE Rolf (éd.), *Schismes, dissidences, oppositions. La France et le Saint-Siège avant Boniface VIII*, Paris, 2012, p. 59-93.

BÉDAGUE Jean-Charles, *Ecclesia alterius conditionis. La collégiale Notre-Dame de Saint-Omer jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle : histoire et archives*, thèse de doctorat, École Pratique des Hautes Études, 2 tomes, 2014.

BELLARBRE Julien, *Composer avec le passé. Historiographie monastique, conscience identitaire et réseaux en Aquitaine, des temps carolingiens au XII<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat, Université de Limoges, 2 tomes, 2015.

BERGER Samuel, *Histoire de la Vulgate pendant les premiers siècles du Moyen Âge*, Paris, 1893.

BERGER Samuel, « Les reliques de l'abbaye de Saint-Riquier au IX<sup>e</sup> siècle », *Revue de l'Orient latin*, tome 1, 1893, p. 467-474.

BERNARD Honoré, « Un site prestigieux du monde carolingien : Saint-Riquier. Peut-on connaître la grande basilique d'Angilbert ? », *Cahiers archéologiques de Picardie*, n° 5, 1978, p. 241-254.

BERNARD Honoré, « Saint-Riquier : une restitution nouvelle de la Basilique d'Angilbert », *Revue du Nord*, tome 71, n° 281, 1989, p. 307-361.

BERNARD Honoré, « À Saint-Riquier, sur les traces de Nithard », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, vol. 158, 1994, p. 405-408.

BERNARD Honoré et DESOBRY Jean, « Comment était le monastère carolingien de Saint-Riquier ? », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, vol. 158, 1994, p. 435-440.

BERNARD Honoré, « Saint-Riquier. Fouilles et découvertes récentes », dans SAPIN Christian (dir.), *Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2002, p. 88-107.

BERNARD Honoré, « Saint-Riquier : l'abbaye carolingienne d'Angilbert », dans MAGNIEN Aline (dir.), *Saint-Riquier. Une grande abbaye bénédictine*, Paris, 2009, p. 55-82.

BERSCHIN Walter, *Biographie und Epochenstil im lateinischen Mittelalter*, 5 tomes, Stuttgart, 1986-2004.

BÉTHOUART Bruno (dir.), *Histoire de Montreuil-sur-Mer*, Montreuil-sur-Mer, 2008.

BIANCHINA Nicole, « Saint-Frambourg de Senlis. Étude historique et archéologique », *Revue archéologique de l'Oise*, n° 20, 1980, p. 5-16.

BISCHOFF Bernhard, *Manuscripts and Libraries in the Age of Charlemagne*, éd. et trad. angl. Michael M. GORMAN, Cambridge, 1994.

BISCHOFF Georges et TOCK Benoît-Michel (éd.), *Léon IX et son temps*, Turnhout, 2006.

BOLOGNE Jean-Claude, *Histoire du mariage en Occident*, Paris, 1995.

BONNASSIE Pierre et TOUBERT Pierre (éd.), *Hommes et Sociétés dans l'Europe de l'An Mil*, Toulouse, 2004.

BONNAUD-DELAMARE Roger, « La paix d'Amiens et de Corbie au XI<sup>e</sup> siècle », *Revue du Nord*, tome 38, n° 150, 1956, p. 167-178.

BORGOLTE Michael, « Memoria. Bilan intermédiaire d'un projet de recherche sur le Moyen Âge », dans SCHMITT Jean-Claude et OEXLE Otto Gerhard (dir.), *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne*, Paris, 2002, p. 53-69.

BOSHOF Egon, *Ludwig der Fromme*, Darmstadt, 1996.

BOÜARD Michel de, *Guillaume le Conquérant*, Paris, 1984.

BOUCHARD Constance Brittain, *Rewriting Saints and Ancestors. Memory and Forgetting in France, 500-1200*, Philadelphie, 2015.

BOUET Pierre et NEVEUX François (dir.), *Les évêques normands du XI<sup>e</sup> siècle*, Caen, 1995.

BOUET Pierre et DOSDAT Monique, « Les évêques normands de 985 à 1150 », dans BOUET Pierre et NEVEUX François (dir.), *Les évêques normands du XI<sup>e</sup> siècle*, Caen, 1995, p. 19-37.

BOUET Pierre et NEVEUX François (dir.), *Les Saints dans la Normandie médiévale*, Caen, 2000.

BOUET Pierre et NEVEUX François, *La Tapisserie de Bayeux. Révélation et mystères d'une broderie du Moyen Âge*, Rennes, 2013.

BOUGARD François et HENRIET Patrick, « Images, reliques, mobilier liturgique, immeubles et dotation foncière : les *facultates* ecclésiastiques », dans BOUGARD François (éd.), *Le christianisme en Occident du début du VII<sup>e</sup> siècle au milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Textes et documents*, Paris, 1997, p. 135-160.

BOUGARD François et SOT Michel (éd.), *Liber, Gesta, histoire. Écrire l'histoire des évêques et des papes, de l'Antiquité au XXI<sup>e</sup> siècle*, Turnhout, 2009.

BOUGARD François, « Composition, diffusion et réception des parties tardives du *Liber pontificalis* romain (VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles) », dans BOUGARD François et SOT Michel (éd.), *Liber, Gesta, histoire. Écrire l'histoire des évêques et des papes, de l'Antiquité au XXI<sup>e</sup> siècle*, Turnhout, 2009, p. 127-152.

BOUGARD François, « Mise en écriture et production documentaire en Occident », dans *L'autorité de l'écrit au Moyen Âge (Orient-Occident)*, Paris, 2009, p. 13-20.

BOUGARD François, LE JAN Régine et LIENHARD Thomas (dir.), *Agôn. La compétition, V<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle*, Turnhout, 2012.

BOURGAIN Pascale et HUBERT Marie-Clotilde, « Latin et rhétorique dans les préfaces de cartulaire », dans GUYOTJEANNIN Olivier, MORELLE Laurent et PARISSÉ Michel (éd.), *Les cartulaires*, Paris, 1993, p. 115-136.

BOURGAIN Pascale, « À la recherche des caractères propres aux manuscrits d'auteur médiévaux latins », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, tome 171, livraison 1, 2013, p. 185-198.

BOUTEMY André, « Un monument capital de l'enluminure anglo-saxonne : le manuscrit 11 de Boulogne-sur-Mer », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1<sup>e</sup> année, n° 2, 1958, p. 179-182.

BOUTER Nicole (éd.), *Naissance et fonctionnement des réseaux monastiques et canoniaux*, Saint-Étienne, 1991.

BOUTER Nicole (éd.), *Écrire son histoire. Les communautés régulières face à leur passé*, Saint-Étienne, 2005.

BOUTET Dominique et HARF-LANCNER Laurence (dir.), *Écriture et modes de pensée au Moyen Âge (VIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 1993.

BOYNTON Susan, *Shaping a Monastic Identity. Liturgy and History at the Imperial Abbey of Farfa, 1000-1125*, Ithaca-Londres, 2006.

BOZÓKY Edina et HELVÉTIUS Anne-Marie (éd.), *Les reliques. Objets, cultes, symboles*, Turnhout, 1999.

BOZÓKY Edina, « La politique des reliques des premiers comtes de Flandre (fin du IX<sup>e</sup>-fin du XI<sup>e</sup> siècle) », dans BOZÓKY Edina et HELVÉTIUS Anne-Marie (éd.), *Les reliques. Objets, cultes, symboles*, Turnhout, 1999, p. 271-292.

BOZÓKY Edina, « Le recouvrement des reliques des saints Valéry et Riquier », dans BUSCHINGER Danielle (éd.), *Saint Riquier à Saint-Riquier*, Amiens, 2001, p. 1-13.

BOZÓKY Edina, *La politique des reliques de Constantin à Saint Louis. Protection collective et légitimation du pouvoir*, Paris, 2006.

BOZÓKY Edina (éd.), *Hagiographie, idéologie et politique au Moyen Âge en Occident*, Turnhout, 2012.

BRASINGTON Bruce C., *Order in the Court. Medieval Procedural Treatises in Translation*, Leyde-Boston, 2016.

BRAUNFELS Wolfgang et SCHNITZLER Hermann (éd.), *Karl der Grosse. Lebenswerk und Nachleben. Tome III : Karolingische Kunst*, Düsseldorf, 1965.

BROWN Peter, *Le culte des saints. Son essor et sa fonction dans la chrétienté latine*, Paris, 1984.

BRÜHL Carlrichard, *Studien zu den merowingischen Königsurkunden*, éd. Theo KÖLZER, Cologne-Weimar-Vienne, 1998.

BRUNDAGE James A., *The Medieval Origins of the Legal Profession. Canonists, Civilians, and Courts*, Chicago-Londres, 2008.

BRUNEL Clovis, « Les actes faux de l'abbaye de Saint-Valéry », *Le Moyen Âge*, 22, 1909, p. 94-116 et 179-196.

BRUNTERC'H Jean-Pierre, « Le duché du Maine et la marche de Bretagne », dans AT SMA Hartmut (éd.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, tome 1, Sigmaringen, 1989, p. 29-127.

BÜHRER-THIERRY Geneviève, « Qui sont les athlètes de Dieu ? La performance sportive par l'ascèse et la prédication », dans BOUGARD François, LE JAN Régine et LIENHARD Thomas (dir.), *Agôn. La compétition, V<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle*, Turnhout, 2012, p. 293-309.

BULLY Sébastien, DUBREUCQ Alain et BULLY Aurélia (dir.), *Colomban et son influence. Moines et monastères du haut Moyen Âge en Europe*, Rennes, 2018.

BUR Michel, « Léon IX et la France (1026-1054) », dans BISCHOFF Georges et TOCK Benoît-Michel (éd.), *Léon IX et son temps*, Turnhout, 2006, p. 233-257.

BUSCHINGER Danielle (éd.), *Cours princières et châteaux. Pouvoir et culture du IX<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle en France du Nord, en Angleterre et en Allemagne*, Greifswald, 1993.

BUSCHINGER Danielle (éd.), *Saint Riquier à Saint-Riquier*, Amiens, 2001.

CAILLET Jean-Pierre, « Reliques et architecture religieuse aux époques carolingienne et romane », dans BOZÓKY Edina et HELVÉTIUS Anne-Marie (éd.), *Les reliques. Objets, cultes, symboles*, Turnhout, 1999, p. 169-197.

CAILLET Jean-Pierre et LAFFITTE Marie-Pierre (éd.), *Les manuscrits carolingiens*, Turnhout, 2009.

CALVET-MARCADÉ Gaëlle, « L'abbé spoliateur de biens monastiques (France du Nord, IX<sup>e</sup> siècle) », dans DEPREUX Philippe, BOUGARD François et LE JAN Régine (dir.), *Compétition et sacré au haut Moyen Âge : entre médiation et exclusion*, Turnhout, 2015, p. 313-327.

CAM Helen. M., « The English Lands of the Abbey of St. Riquier », *The English Historical Review*, 31, 1916, p. 443-447.

CAROZZI Claude, « Les Carolingiens dans l'au-delà », dans SOT Michel (dir.), *Haut Moyen Âge. Culture, éducation et société. Études offertes à Pierre Riché*, Nanterre-La Garenne-Colombes, 1990, p. 367-376.

CAROZZI Claude et TAVIANI-CAROZZI Huguette (dir.), *Faire mémoire. Souvenir et commémoration au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, 1999.

CARRUTHERS Mary, *The Book of Memory. A Study of Memory in Medieval Culture*, Cambridge, 1990.

CARTRON Isabelle, *Les pérégrinations de Saint-Philibert. Genèse d'un réseau monastique dans la société carolingienne*, Rennes, 2009.

CASSANELLI Roberto et LÓPEZ-TELLO GARCÍA Eduardo (dir.), *Saint Benoît et son héritage artistique*, Paris, 2009.

CASSANELLI Roberto, « *Fulgentissima ecclesia*. Architecture et liturgie à l'époque carolingienne. Le cas de Centula-Saint-Riquier », dans CASSANELLI Roberto et LÓPEZ-TELLO GARCÍA Eduardo (dir.), *Saint Benoît et son héritage artistique*, Paris, 2009, p. 69-72.

CERTEAU Michel de, *L'écriture de l'histoire*, Paris, 1975.

CHAFFENET Paul, *Aristocratie et communautés religieuses aux marges septentrionales du royaume de France (fin IX<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> siècles). Le cas du diocèse de Noyon*, thèse de doctorat, Université de Lille III, 2 tomes, 2017.

CHASTANG Pierre, *Lire, écrire, transcrire. Le travail des rédacteurs de cartulaires en Bas-Languedoc (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 2001.

CHASTANG Pierre, « Cartulaires, cartularisation et scripturalité médiévale : la structuration d'un nouveau champ de recherche », *Cahiers de civilisation médiévale*, 49<sup>e</sup> année, n° 193, 2006, p. 21-31.

CHÉDEVILLE André et GUILLOTTEL Hubert, *La Bretagne des saints et des rois, V<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle*, Rennes, 1984.

CHIBNALL Marjorie, *The World of Orderic Vitalis*, Oxford, 1984.

CLANCHY Michael T., *From Memory to Written Record. England 1066-1307*, Londres, 1979.

CLARKE Howard B. et BRENNAN Mary (éd.), *Colombanus and Merovingian Monasticism*, Oxford, 1981.

CLOTUCHE Raphaël, « Abbeville (Somme). Présentation topographique et chronologique », *Revue archéologique de Picardie*, n° 3-4, 1997, p. 137-154.

COENS Maurice, *Recueil d'études bollandiennes*, Bruxelles, 1963.

*Le concile de Clermont de 1095 et l'appel à la croisade*, Rome, 1997.

CONNERTON Paul, *How Societies Remember*, Cambridge, 1989.

CONSTABLE Giles, « Carolingian monasticism as seen in the plan of St Gall », dans FALKOWSKI Wojciech et SASSIER Yves (éd.), *Le monde carolingien : bilan, perspectives, champs de recherches*, Turnhout, 2009, p. 199-217.

*Contribution à l'année saint Benoît (480-1980). La Champagne bénédictine*, Reims, 1981.

CORBELLARI Alain, « Gormond, Isembard, Saint-Riquier et Bédier », dans BUSCHINGER Danielle (éd.), *Saint Riquier à Saint-Riquier*, Amiens, 2001, p. 25-31.

CORBET Patrick, LUSSE Jackie et VIARD Georges (éd.), *Les moines du Der, 673-1790*, Langres, 2000.

*Corbie, Abbaye Royale. Volume du XIII<sup>e</sup> centenaire*, Lille, 1963.

CORBLET Jules, *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, 5 tomes, Paris-Amiens, 1868-1875.

CORDEZ Philippe, « Gestion et médiation des collections de reliques au Moyen Âge. Le témoignage des authentiques et des inventaires », dans DEUFFIC Jean-Luc (éd.), *Reliques et sainteté dans l'espace médiéval*, Saint-Denis, 2006, p. 33-63.



CORRADINI Richard, DIESENBERGER Maximilian et REIMITZ Helmut (éd.), *The Construction of Communities in the Early Middle Ages. Texts, Resources and Artefacts*, Leyde-Boston, 2003.

COUMERT Magali, *Origines des peuples. Les récits du Haut Moyen Âge occidental (550-850)*, Paris, 2007.

COUMERT Magali, ISAÏA Marie-Céline, KRÖNERT Klaus et SHIMAHARA Sumi (dir.), *Rerum gestarum scriptor. Histoire et historiographie au Moyen Âge. Mélanges Michel Sot*, Paris, 2012.

COUSIN Patrice, « Les origines et le premier développement de Corbie », dans *Corbie, Abbaye Royale. Volume du XIII<sup>e</sup> centenaire*, Lille, 1963, p. 19-46.

*Cristianizzazione ed organizzazione ecclesiastica delle campagne nell'alto Medioevo : espansione e resistenze*, 2 tomes, Spolète, 1982.

CRIVELLO Fabrizio, « Les Évangiles de Saint-Denis et l'influence de l'École de la cour de Charlemagne sur les *scriptoria* de Francie occidentale », dans CAILLET Jean-Pierre et LAFFITTE Marie-Pierre (éd.), *Les manuscrits carolingiens*, Turnhout, 2009, p. 45-88.

CURVEILLER Stéphane, « Droits et possessions de la prévôté de Watten au Moyen Âge (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) », *De Franse Nederlanden. Les Pays-Bas français*, 24, 1999, p. 179-202.

D'ABLON Marguerite, « Équemauville. Possession normande de Saint-Riquier », dans *Saint-Riquier. Tome I : Études concernant l'Abbaye depuis le huitième siècle jusqu'à la Révolution*, Saint-Riquier, 1962, p. 87-104.

DAUPHIN Hubert, *Le Bienheureux Richard, abbé de Saint-Vanne de Verdun († 1046)*, Louvain-Paris, 1946.

DAVRIL Anselme, « Points de contact entre la *Vita Iohannis Gorziensis* et les *Consuetudines Floriacenses Antiquiores* », dans PARISSE Michel et OEXLE Otto Gerhard (dir.), *L'abbaye de Gorze au X<sup>e</sup> siècle*, Nancy, 1993, p. 183-192.

DAVY Gilduin, *Guillaume le Conquérant. Le bâtard de Normandie*, Paris, 2014.

DEBIAIS Vincent et INGRAND-VARENNE Estelle, « Inscriptions in Orderic's *Historia ecclesiastica* : A Writing Technique between History and Poetry », dans ROZIER Charles C., ROACH Daniel, GASPER Giles E. M. et VAN HOUTS Elisabeth (éd.), *Orderic Vitalis. Life, Works and Interpretations*, Woodbridge, 2016, p. 127-144.

DECLERCQ Georges, « La *Vita prima Bavonis* et le culte de saint Bavon à l'époque carolingienne », dans RENARD Étienne, TRIGALET Michel, HERMAND Xavier et BERTRAND Paul (éd.), « *Scribere sanctorum gesta* ». *Recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Philippart*, Turnhout, 2005, p. 595-626.

DECLERCQ Georges, « Qu'est-ce qu'un *liber traditionum* ? À propos d'un genre mal défini », dans HERMAND Xavier, NIEUS Jean-François et RENARD Étienne (éd.), *Décrire*,

*inventorier, enregistrer entre Seine et Rhin au Moyen Âge. Formes, fonctions et usages des écrits de gestion*, Paris, 2012, p. 37-52.

DEFENTE Denis (éd.), *Saint-Médard. Trésors d'une abbaye royale*, Paris-Soissons, 1997.

DEFLOU-LECA Noëlle, « Les « Gestes des abbés de Saint-Germain d'Auxerre ». Une reconstruction de la mémoire monastique », dans BOUTER Nicole (éd.), *Écrire son histoire. Les communautés régulières face à leur passé*, Saint-Étienne, 2005, p. 301-315.

DEFLOU-LECA Noëlle, *Saint-Germain d'Auxerre et ses dépendances (V<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle). Un monastère dans la société du haut Moyen Âge*, Saint-Étienne, 2010.

DEFLOU-LECA Noëlle, « Petite enquête sur un genre historiographique hybride : les *Gesta abbatum* », dans COUMERT Magali, ISAÏA Marie-Céline, KRÖNERT Klaus et SHIMAHARA Sumi (dir.), *Rerum gestarum scriptor. Histoire et historiographie au Moyen Âge. Mélanges Michel Sot*, Paris, 2012, p. 353-362.

DE JONG Mayke, *In Samuel's Image. Child Oblation in the Early Medieval West*, Leyde-New York-Cologne, 1996.

DEKKERS Éloi, « La bibliothèque de Saint-Riquier au Moyen Âge (VII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle) », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, tome 46, 1955-1956, p. 157-197.

DEKKERS Éloi, « Un cas de critique hagiographique à Saint-Riquier : Les reliques de Saint Mauguille », dans *Saint-Riquier. Tome I : Études concernant l'Abbaye depuis le huitième siècle jusqu'à la Révolution*, Saint-Riquier, 1962, p. 59-67.

DELESTRE Xavier, KAZANSKI Michel et PÉRIN Patrick (éd.), *De l'âge du Fer au haut Moyen Âge. Archéologie funéraire, princes et élites guerrières*, Saint-Germain-en-Laye, 2006.

DELMAIRE Bernard, « Cartulaires et inventaires de chartes dans le nord de la France », dans GUYOTJEANNIN Olivier, MORELLE Laurent et PARISSÉ Michel (éd.), *Les cartulaires*, Paris, 1993, p. 301-323.

DELMAIRE Bernard, *Le diocèse d'Arras de 1093 au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Recherches sur la vie religieuse dans le nord de la France au Moyen Âge*, 2 tomes, Arras, 1994.

DELVILLE Jean-Pierre, KUPPER Jean-Louis et LAFFINEUR-CRÉPIN Marylène (dir.), *Notger et Liège. L'an mil au cœur de l'Europe*, Liège, 2008.

DEMOLON Pierre, « Douai vers l'an Mil », dans PARISSÉ Michel et BARRAL I ALTET Xavier (éd.), *Le roi de France et son royaume autour de l'an mil*, Paris, 1992, p. 173-177.

DEMOUY Patrick, *Genèse d'une cathédrale. Les archevêques de Reims et leur Église aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, Langres, 2005.

DENTIN Paul, « Les relations entre l'abbaye de Saint-Riquier et la région de Bruges », *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*, tome XIX, 1956, p. 525-530.

DEPLOIGE Jeroen, MEIJNS Brigitte et NIP Renée (éd.), *Herinnering in geschrift en praktijk in religieuze gemeenschappen uit de Lage Landen, 1000-1500*, Bruxelles, 2009.

DEPREUX Philippe, *Prosopographie de l'entourage de Louis le Pieux (781-840)*, Sigmaringen, 1997.

DEPREUX Philippe et JUDIC Bruno (dir.), *Alcuin de York à Tours. Écriture, pouvoir et réseaux dans l'Europe du haut Moyen Âge, Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 111, n° 3, 2004.

DEPREUX Philippe, BOUGARD François et LE JAN Régine (dir.), *Compétition et sacré au haut Moyen Âge : entre médiation et exclusion*, Turnhout, 2015.

DEREINE Charles, « Note sur le mort-gage en Flandre et Hainaut entre 1050 et 1100 », *Revue du Nord*, tome 51, n° 200, 1969, p. 77-79.

DEREINE Charles, « Étude critique des chartes accordées par Robert I<sup>er</sup> (1072) et Robert II (1093) de Flandre à l'abbaye de Watten », *Revue bénédictine*, vol. 93, 1983, p. 80-107.

DEREINE Charles, « Les limites de l'exemption monastique dans le diocèse de Thérouanne au XI<sup>e</sup> siècle : Messines, Saint-George-lez-Hesdin et Saint-Bertin », *Mémoires de la société d'histoire de Comines-Warneton*, 13, 1983, p. 39-56.

DEREINE Charles, « Ermites, reclus et recluses dans l'ancien diocèse de Cambrai entre Scarpe et Haine (1075-1125) », *Revue bénédictine*, vol. 97, 1987, p. 289-313.

DEROLEZ Albert, *Les catalogues de bibliothèques*, Turnhout, 1979.

DESCHAMPS Louis, « Notice sur un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Omer », *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, tome 5, 1839-1840, p. 173-208.

DE SMET Jozef-Maria, « Recherches critiques sur la *Vita Gerardi Abbatis Broniensis* », dans *Gérard de Brogne et son œuvre réformatrice*, *Revue bénédictine*, vol. 70, 1960, p. 5-61.

DESSÌ Rosa Maria et LAUWERS Michel (éd.), *La parole du prédicateur, V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Nice, 1997.

DESTEFANIS Eleonora (dir.), *L'eredità di San Colombano. Memoria e culto attraverso il medioevo*, Rennes, 2017.

DEUFFIC Jean-Luc, « La production manuscrite des scriptoria bretons (VIII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles) », dans *Landévennec et le monachisme breton dans le haut Moyen Âge*, Landévennec, 1986, p. 289-321.

DEUFFIC Jean-Luc (éd.), *Reliques et sainteté dans l'espace médiéval*, Saint-Denis, 2006.

DEVISSE Jean, *Hincmar, archevêque de Reims, 845-882*, 3 tomes, Genève, 1975-1976.

D'HAENENS Albert, « Corbie et les Vikings », dans *Corbie, Abbaye Royale. Volume du XIII<sup>e</sup> centenaire*, Lille, 1963, p. 181-190.

D'HAENENS Albert, *Les invasions normandes en Belgique au IX<sup>e</sup> siècle. Le phénomène et sa répercussion dans l'historiographie médiévale*, Louvain, 1967.

D'HELLENCOURT Philippe, « Les possessions anglaises de l'abbaye de Saint-Riquier du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*, tome XXXI, fasc. 3, 2013, p. 277-302.

D'HELLENCOURT Philippe, « Le Scardon et l'eau à Saint-Riquier », *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*, tome XXXII, fasc. 1, 2016, p. 181-237.

DHONDT Jan, *Études sur la naissance des principautés territoriales en France (IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles)*, Bruges, 1948.

DIERKENS Alain, *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse (VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles). Contribution à l'histoire religieuse des campagnes du Haut Moyen Âge*, Sigmaringen, 1985.

DIERKENS Alain, « Prolégomènes à une histoire des relations culturelles entre les Îles britanniques et le continent pendant le haut Moyen Âge. La diffusion du monachisme dit colombanien ou iro-franc dans quelques monastères de la région parisienne au VII<sup>e</sup> siècle et la politique religieuse de la reine Bathilde », dans ATSMAS Hartmut (éd.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, tome 2, Sigmaringen, 1989, p. 371-394.

DIERKENS Alain, « La mort, les funérailles et la tombe du roi Pépin le Bref (768) », *Médiévales*, 31, 1996, p. 37-51.

DIESENBERGER Maximilian, « Der Cvp 420 – die Gemeinschaft der Heiligen und ihre Gestaltung im frühmittelalterlichen Bayern », dans GOULLET Monique, HEINZELMANN Martin et VEYRARD-COSME Christiane (dir.), *L'hagiographie mérovingienne à travers ses réécritures*, Ostfildern, 2010, p. 219-248.

DINZELBACHER Peter, *Vision und Visionsliteratur im Mittelalter*, Stuttgart, 1981.

DODWELL Charles Reginald, *The Pictorial Arts of the West, 800-1200*, New Haven-Londres, 1993.

DOLBEAU François, « Les hagiographes au travail : collecte et traitement des documents écrits (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) », dans HEINZELMANN Martin (éd.), *Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes*, Sigmaringen, 1992, p. 49-76 [= DOLBEAU François, *Sanctorum societatis. Récits latins de sainteté (III<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*, tome 1, Bruxelles, 2005, p. 33-62].

DOLBEAU François, « Un domaine négligé de la littérature médiolatine : les textes hagiographiques en vers », *Cahiers de civilisation médiévale*, 45<sup>e</sup> année, n° 178, 2002, p. 129-139 [= DOLBEAU François, *Sanctorum societatis. Récits latins de sainteté (III<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*, tome 1, Bruxelles, 2005, p. 63-80].

DOLBEAU François, *Sanctorum societatis. Récits latins de sainteté (III<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*, 2 tomes, Bruxelles, 2005.

DONNAT Lin, « Vie et coutume monastique dans la *Vita* de Jean de Gorze », dans PARISSE Michel et OEXLE Otto Gerhard (dir.), *L'abbaye de Gorze au X<sup>e</sup> siècle*, Nancy, 1993, p. 159-182.

DOUBLIEZ Paul, « Le monnayage de l'abbaye Saint-Pierre de Corbie », dans *Corbie, Abbaye Royale. Volume du XIII<sup>e</sup> centenaire*, Lille, 1963, p. 283-310.

*Droit privé et institutions régionales. Études historiques offertes à Jean Yver*, Paris, 1976.

DUBAR Luc, « Le Mort-gage au Monastère de Saint-Riquier », dans *Saint-Riquier. Tome I : Études concernant l'Abbaye depuis le huitième siècle jusqu'à la Révolution*, Saint-Riquier, 1962, p. 22-48.

DUBOIS Jacques, *La diffusion du culte de saint Riquier au Moyen Âge*, Saint-Riquier, sans date.

DUBOIS Jacques, « Le martyrologe métrique de Wandelbert. Ses sources, son originalité, son influence sur le martyrologe d'Usuard », *Analecta Bollandiana*, vol. 79, 1961, p. 257-293.

DUBOIS Jacques, « Le trésor des reliques de l'abbaye du Mont Saint-Michel », dans LAPORTE Jean (dir.), *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel. Tome I : Histoire et vie monastique*, Paris, 1966, p. 501-593.

DUBOIS Jacques, *Les martyrologes du Moyen Âge latin*, Turnhout, 1978.

DUBY Georges, *Le chevalier, la femme et le prêtre. Le mariage dans la société féodale*, Paris, 1981.

DUCHESNE Louis, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, 3 tomes, Paris, 1907-1915.

DUMÉZIL Bruno, *Les racines chrétiennes de l'Europe. Conversion et liberté dans les royaumes barbares, V<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2005.

DUMÉZIL Bruno, *La reine Brunehaut*, Paris, 2008.

DUMÉZIL Bruno (dir.), *Le dossier saint Léger*, Paris, 2017.

DUNBABIN Jean, « The Reign of Arnulf II, Count of Flanders, and its Aftermath », *Francia*, vol. 16/1, 1989, p. 53-65.

DURAND Georges, *La Picardie historique et monumentale. Tome IV : Arrondissement d'Abbeville*, seconde partie, Amiens-Paris, 1907-1911.

DYER Joseph, « The Psalms in Monastic Prayer », dans VAN DEUSEN Nancy (éd.), *The Place of the Psalms in the Intellectual Culture of the Middle Ages*, Albany, 1999, p. 59-89.

EBLING Horst, *Prosopographie der Amtsträger des Merowingerreiches von Chlotar II. (613) bis Karl Martell (741)*, Munich, 1974.

EFFMANN Wilhelm, *Centula – St. Riquier. Eine Untersuchung zur Geschichte der kirchlichen Baukunst in der Karolingerzeit*, Münster, 1912.

ELFASSI Jacques, LANÉRY Cécile et TURCAN-VERKERK Anne-Marie (éd.), *Amicorum societas. Mélanges offerts à François Dolbeau pour son 65<sup>e</sup> anniversaire*, Florence, 2013.

ERLANDE-BRANDENBURG Alain, *De pierre, d'or et de feu. La création artistique au Moyen Âge, IV<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1999.

ESTIENNE Jean, « Quelques incendies de Saint-Riquier », dans *Saint-Riquier. Tome I : Études concernant l'Abbaye depuis le huitième siècle jusqu'à la Révolution*, Saint-Riquier, 1962, p. 148-154.

*Études de civilisation médiévale (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles). Mélanges offerts à Edmond-René Labande par ses amis, ses collègues, ses élèves*, Poitiers, 1974.

*Études d'histoire du droit canonique dédiées à Gabriel Le Bras*, 2 tomes, Paris, 1965.

*L'Europe avant l'Europe. Les Carolingiens*, catalogue de l'exposition, Saint-Riquier, 2014.

EVERGATES Theodore, « Historiography and Sociology in Early Feudal Society : The Case of Hariulf and the « Milites » of Saint-Riquier », *Viator*, vol. 6, 1975, p. 35-49.

EWIG Eugen, *Spätantikes und fränkisches Gallien. Gesammelte Schriften (1952-1973)*, éd. Hartmut AT SMA, 2 tomes, Munich, 1976-1979.

EWIG Eugen, « Die fränkischen Teilreiche im 7. Jahrhundert (613-714) », dans ID., *Spätantikes und fränkisches Gallien. Gesammelte Schriften (1952-1973)*, éd. Hartmut AT SMA, tome 1, Munich, 1976, p. 172-230.

EWIG Eugen, « Descriptio Franciae », dans ID., *Spätantikes und fränkisches Gallien. Gesammelte Schriften (1952-1973)*, éd. Hartmut AT SMA, tome 1, Munich, 1976, p. 274-322.

EWIG Eugen, « Kaiser Lothars Urenkel, Ludwig von Vienne, der präsumtive Nachfolger Kaiser Karls III. », dans ID., *Spätantikes und fränkisches Gallien. Gesammelte Schriften (1952-1973)*, éd. Hartmut AT SMA, tome 1, Munich, 1976, p. 578-585.

EWIG Eugen, « Saint Chrodegang et la réforme de l'Église franque », dans ID., *Spätantikes und fränkisches Gallien. Gesammelte Schriften (1952-1973)*, éd. Hartmut AT SMA, tome 2, Munich, 1979, p. 232-259.

EWIG Eugen, « Der Petrus- und Apostelkult im spätrömischen und fränkischen Gallien », dans ID., *Spätantikes und fränkisches Gallien. Gesammelte Schriften (1952-1973)*, éd. Hartmut AT SMA, tome 2, Munich, 1979, p. 318-354.

EWIG Eugen, « Beobachtungen zu den Klosterprivilegien des 7. und frühen 8. Jahrhunderts », dans ID., *Spätantikes und fränkisches Gallien. Gesammelte Schriften (1952-1973)*, éd. Hartmut AT SMA, tome 2, Munich, 1979, p. 411-426.

EWIG Eugen, « Das Privileg des Bischofs Berthefrid von Amiens für Corbie von 664 und die Klosterpolitik der Königin Balthild », dans ID., *Spätantikes und fränkisches Gallien. Gesammelte Schriften (1952-1973)*, éd. Hartmut AT SMA, tome 2, Munich, 1979, p. 538-583.

FALKENSTEIN Ludwig, *La papauté et les abbayes françaises aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Exemption et protection apostolique*, Paris, 1997.

FALKOWSKI Wojciech et SASSIER Yves (éd.), *Le monde carolingien : bilan, perspectives, champs de recherches*, Turnhout, 2009.

FAVREAU Robert, « Commanditaire, auteur, artiste dans les inscriptions médiévales », dans ZIMMERMANN Michel (dir.), *Auctor et auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale*, Paris, 2001, p. 37-59.

FAVREAU Robert, « « *Rex, lex, lux, pax* » : jeux de mots et jeux de lettres dans les inscriptions médiévales », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, tome 161, livraison 2, 2003, p. 625-635.

FELLER Laurent, « Écrire l'histoire dans les monastères d'Italie centrale aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », dans ANHEIM Étienne, CHASTANG Pierre, MORA-LEBRUN Francine et ROCHEBOUET Anne (dir.), *L'Écriture de l'histoire au Moyen Âge. Contraintes génériques, contraintes documentaires*, Paris, 2015, p. 189-205.

FELTEN Franz J., *Äbte und Laienäbte im Frankenreich. Studie zum Verhältnis von Staat und Kirche im früheren Mittelalter*, Stuttgart, 1980.

FENTRESS James et WICKHAM Chris, *Social Memory*, Oxford, 1992.

FEUCHÈRE Pierre, « Une tentative manquée de concentration territoriale entre Somme et Seine : la principauté d'Amiens-Valois au XI<sup>e</sup> siècle », *Le Moyen Âge*, 60, 1954, p. 1-37.

FLECHNER Roy et MEEDER Sven (éd.), *The Irish in Early Medieval Europe. Identity, Culture and Religion*, Londres, 2016.

FLECKENSTEIN Josef, *Die Hofkapelle der deutschen Könige. Tome 1 : Grundlegung. Die karolingische Hofkapelle*, Stuttgart, 1959.

FLICHE Augustin, *Le règne de Philippe I<sup>er</sup>, roi de France (1060-1108)*, Paris, 1912.

FOLZ Robert, *Le couronnement impérial de Charlemagne*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 2008.

*Les fonctions des saints dans le monde occidental (III<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Rome, 1991.

FOSSIER Robert, *La terre et les hommes en Picardie jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*, 2 tomes, Paris-Louvain, 1968.

FOSSIER Robert (dir.), *Histoire de la Picardie*, Toulouse, 1974.

FOSSIER Robert, « Chevalerie et noblesse au Ponthieu aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », dans *Études de civilisation médiévale (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles). Mélanges offerts à Edmond-René Labande par ses amis, ses collègues, ses élèves*, Poitiers, 1974, p. 293-306.

FOSSIER Robert, *Polyptyques et censiers*, Turnhout, 1978.

FOSSIER Robert, « Naissance de l'aristocratie picarde », dans BUSCHINGER Danielle (éd.), *Cours princières et châteaux. Pouvoir et culture du IX<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle en France du Nord, en Angleterre et en Allemagne*, Greifswald, 1993, p. 137-142.

FOSSIER Robert, « Le domaine du roi en Picardie (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle) », dans PAVIOT Jacques et VERGER Jacques (éd.), *Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur de Philippe Contamine*, Paris, 2000, p. 271-282.

FOURACRE Paul J., « Observations on the Outgrowth of Pippinid Influence in the « Regnum Francorum » after the Battle of Tertry (687-715) », *Medieval Prosopography*, vol. 5, n° 2, 1984, p. 1-31.

FOURACRE Paul et GERBERDING Richard A., *Late Merovingian France. History and Hagiography, 640-720*, Manchester-New York, 1996.

FOX Yaniv, *Power and Religion in Merovingian Gaul. Columbanian Monasticism and the Frankish Elites*, Cambridge, 2014.

FOX Yaniv, « The Political Context of Irish Monasticism in Seventh-Century Francia : Another Look at the Sources », dans FLECHNER Roy et MEEDER Sven (éd.), *The Irish in Early Medieval Europe. Identity, Culture and Religion*, Londres, 2016, p. 53-67.

FRAY Sébastien, « Intertextualité et stratégies d'autorité dans les *gesta abbatum* de Conques (XII<sup>e</sup> siècle) », dans ANHEIM Étienne, CHASTANG Pierre, MORA-LEBRUN Francine et ROCHEBOUET Anne (dir.), *L'Écriture de l'histoire au Moyen Âge. Contraintes génériques, contraintes documentaires*, Paris, 2015, p. 207-218.

FRIED Johannes, *Der Schleier der Erinnerung. Grundzüge einer historischen Memorik*, Munich, 2004.

FROLOW Anatole, *La relique de la Vraie Croix. Recherches sur le développement d'un culte*, Paris, 1961.

GAIFFIER Baudouin de, « Les revendications de biens dans quelques documents hagiographiques du XI<sup>e</sup> siècle », *Analecta Bollandiana*, vol. 50, 1932, p. 123-138.

GAILLARD Louis, « Gorze et Saint-Riquier », *Mélanges de science religieuse*, tome 17, 1960, p. 143-151.

GAILLARD Michèle, « Le « petit cartulaire » de Saint-Arnoul de Metz : l'*inventio* d'un passé apostolique carolingien et bénédictin par des moines des XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles », dans BOUTER Nicole (éd.), *Écrire son histoire. Les communautés régulières face à leur passé*, Saint-Étienne, 2005, p. 543-554.



GAILLARD Michèle, *D'une réforme à l'autre (816-934) : les communautés religieuses en Lorraine à l'époque carolingienne*, Paris, 2006.

GAILLARD Michèle, *Le souvenir des Carolingiens à Metz au Moyen Âge. Le Petit Cartulaire de Saint-Arnoul*, Paris, 2006.

GAILLARD Michèle (éd.), *L'empreinte chrétienne en Gaule du IV<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle*, Turnhout, 2014.

GAILLARD Michèle, « Un « cycle » hagiographique du haut Moyen Âge en Gaule septentrionale : les Passions des martyrs de Riciovar », *Hagiographica*, XXI, 2014, p. 1-28.

GAMESON Richard (éd.), *The Early Medieval Bible. Its production, decoration and use*, Cambridge, 1994.

GANSHOF François-Louis, « Note critique sur la biographie de Nithard », dans *Mélanges Paul Thomas. Recueil de mémoires concernant la philologie classique, dédié à Paul Thomas*, Bruges, 1930, p. 335-344.

GANSHOF François-Louis, *La Flandre sous les premiers comtes*, Bruxelles, 1943.

GANSHOF François-Louis, « L'immunité dans la monarchie franque », dans *Les liens de vassalité et les immunités, Recueils de la Société Jean Bodin*, vol. 1, Bruxelles, 1958, p. 171-216.

GANZ David, *Corbie in the Carolingian Renaissance*, Sigmaringen, 1990.

GANZ David, « Mass production of early medieval manuscripts : the Carolingian Bibles from Tours », dans GAMESON Richard (éd.), *The Early Medieval Bible. Its production, decoration and use*, Cambridge, 1994, p. 53-62.

GARRY Sandrine et HELVÉTIUS Anne-Marie, « De Saint-Josse à Montreuil : l'encadrement ecclésiastique du vicus de Quentovic », dans LEBECQ Stéphane, BÉTHOUART Bruno et VERSLYPE Laurent (éd.), *Quentovic. Environnement, archéologie, histoire*, Villeneuve-d'Ascq, 2010, p. 459-473.

GASPARRI Françoise, « Le scriptorium de Corbie », *Scrittura e civiltà*, 15, 1991, p. 189-305.

GASPER Giles E. M., « Orderic Vitalis, Historical Writing and a Theology of Reckoning », dans ROZIER Charles C., ROACH Daniel, GASPER Giles E. M. et VAN HOUTS Elisabeth (éd.), *Orderic Vitalis. Life, Works and Interpretations*, Woodbridge, 2016, p. 247-259.

GAUTHIER Nancy, « Quelques hypothèses sur la rédaction des vies des saints évêques de Normandie », dans *Memoriam sanctorum venerantes. Miscellanea in onore di Monsignor Victor Saxer*, Vatican, 1992, p. 449-468.

GAZEAU Véronique, *Normannia monastica*, 2 tomes, Caen, 2007.

GEARY Patrick J., *Aristocracy in Provence. The Rhône Basin at the Dawn of the Carolingian Age*, Stuttgart, 1985.

GEARY Patrick J., *Le vol des reliques au Moyen Âge*, Paris, 1993.

GEARY Patrick J., *La mémoire et l'oubli à la fin du premier millénaire*, Paris, 1996.

GENEST Jean-François, « Types de livres et de lecteurs en Occident », dans GLÉNISSON Jean (dir.), *Le livre au Moyen Âge*, Paris, 1988, p. 95-108.

*Gérard de Brogne et son œuvre réformatrice*, *Revue bénédictine*, vol. 70, 1960.

GERZAGUET Jean-Pierre, *L'abbaye d'Anchin de sa fondation (1079) au XIV<sup>e</sup> siècle. Essor, vie et rayonnement d'une grande communauté bénédictine*, Villeneuve d'Ascq, 1997.

GERZAGUET Jean-Pierre, « Les confraternités de l'abbaye de Marchiennes au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.) », *Revue bénédictine*, vol. 110, 2000, p. 301-354.

GERZAGUET Jean-Pierre, « Crises, réformes et renouveau du monachisme bénédictin dans le diocèse de Thérouanne aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », dans RIDER Jeff et TOCK Benoît-Michel (éd.), *Le diocèse de Thérouanne au Moyen Âge*, Arras, 2010, p. 53-79.

GEUENICH Dieter, « Gebetsgedenken und anianische Reform – Beobachtungen zu den Verbrüderungsbeziehungen der Äbte im Reich Ludwigs des Frommen », dans KOTTJE Raymund et MAURER Helmut (éd.), *Monastische Reformen im 9. und 10. Jahrhundert*, Sigmaringen, 1989, p. 79-106.

GEUENICH Dieter et OEXLE Otto Gerhard (éd.), *Memoria in der Gesellschaft des Mittelalters*, Göttingen, 1994.

GIOANNI Stéphane et MÉRIAUX Charles (dir.), *Réforme(s) et hagiographie dans l'Occident latin (VI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, *Médiévales*, 62, 2012.

GLÉNISSON Jean (dir.), *Le livre au Moyen Âge*, Paris, 1988.

GODARD Jacques, « Saint-Riquier au Moyen Âge. Économie urbaine et activité commerciale », dans *Saint-Riquier. Tome I : Études concernant l'Abbaye depuis le huitième siècle jusqu'à la Révolution*, Saint-Riquier, 1962, p. 16-21.

GOETZ Hans-Werner, « La paix de Dieu en France autour de l'an Mil : fondements et objectifs, diffusion et participants », dans PARISSÉ Michel et BARRAL I ALTET Xavier (éd.), *Le roi de France et son royaume autour de l'an mil*, Paris, 1992, p. 131-145.

GOODY Jack, *L'évolution de la famille et du mariage en Europe*, Paris, 1985.

GORMAN Michael M., *The Manuscript Traditions of the Works of St Augustine*, Florence, 2001.

GOUGAUD Louis, « Un point obscur de l'itinéraire de saint Colomban venant en Gaule », *Annales de Bretagne*, tome 22, n° 2, 1906, p. 327-343.

GOUGAUD Louis, « Les surnuméraires de l'émigration scottique (VI<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles) », *Revue bénédictine*, vol. 43, 1931, p. 296-302.

GOUGAUD Louis, *Les Saints irlandais hors d'Irlande*, Louvain-Oxford, 1936.

GOULLET Monique et HEINZELMANN Martin (dir.), *La réécriture hagiographique dans l'Occident médiéval. Transformations formelles et idéologiques*, Ostfildern, 2003.

GOULLET Monique, *Écriture et réécriture hagiographiques. Essai sur les réécritures de Vies de saints dans l'Occident latin médiéval (VIII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.)*, Turnhout, 2005.

GOULLET Monique et HEINZELMANN Martin (dir.), *Miracles, Vies et réécritures dans l'Occident médiéval*, Ostfildern, 2006.

GOULLET Monique, HEINZELMANN Martin et VEYRARD-COSME Christiane (dir.), *L'hagiographie mérovingienne à travers ses réécritures*, Ostfildern, 2010.

GRAUS František, *Volk, Herrscher und Heiliger im Reich der Merowinger*, Prague, 1965.

GRIERSON Philip, « L'origine des comtes d'Amiens, Valois et Vexin », *Le Moyen Âge*, 49, 1939, p. 81-125.

GRONDEUX Anne, « Le rôle de Reichenau dans la diffusion du *Liber glossarum* », dans *L'activité lexicographique dans le haut Moyen Âge latin. Rencontre autour du Liber Glossarum (suite)*, *Dossiers d'HEL*, 8, 2015, p. 79-93.

GROSSE Rolf (éd.), *L'Église de France et la papauté (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Bonn, 1993.

GUENÉE Bernard, « Histoires, annales, chroniques. Essai sur les genres historiques au Moyen Âge », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 28<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 4, 1973, p. 997-1016.

GUENÉE Bernard (dir.), *Le métier d'historien au Moyen Âge. Études sur l'historiographie médiévale*, Paris, 1977.

GUENÉE Bernard, « En guise d'introduction : l'historien par les mots », dans ID. (dir.), *Le métier d'historien au Moyen Âge. Études sur l'historiographie médiévale*, Paris, 1977, p. 1-17.

GUENÉE Bernard, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, 1980.

GUENÉE Bernard, « Histoire, mémoire, écriture. Contribution à une étude des lieux communs », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 127<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 3, 1983, p. 441-456.

GUILLOUËT Jean-Marie et RABEL Claudia (éd.), *Le programme. Une notion pertinente en histoire de l'art médiéval ?*, Paris, 2011.

GUY Hervé, « Anthropologie médico-légale des restes présumés de Nithard, petit-fils de Charlemagne », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, vol. 158, 1994, p. 409-414.

GUYOTJEANNIN Olivier, *Episcopus et comes. Affirmation et déclin de la seigneurie épiscopale au nord du royaume de France (Beauvais-Noyon, X<sup>e</sup>-début XIII<sup>e</sup> siècle)*, Genève-Paris, 1987.

GUYOTJEANNIN Olivier, « Les évêques dans l'entourage royal sous les premiers Capétiens », dans PARISSÉ Michel et BARRAL I ALTET Xavier (éd.), *Le roi de France et son royaume autour de l'an mil*, Paris, 1992, p. 91-98.

GUYOTJEANNIN Olivier, MORELLE Laurent et PARISSÉ Michel (éd.), *Les cartulaires*, Paris, 1993.

GUYOTJEANNIN Olivier, MORELLE Laurent et PARISSÉ Michel (éd.), *Pratiques de l'écrit documentaire au XI<sup>e</sup> siècle*, Bibliothèque de l'École des Chartes, tome 155, livraison 1, 1997.

GUYOTJEANNIN Olivier, « « *Penuria scriptorum* » : le mythe de l'anarchie documentaire dans la France du Nord (X<sup>e</sup>-première moitié du XI<sup>e</sup> siècle) », dans GUYOTJEANNIN Olivier, MORELLE Laurent et PARISSÉ Michel (éd.), *Pratiques de l'écrit documentaire au XI<sup>e</sup> siècle*, Bibliothèque de l'École des Chartes, tome 155, livraison 1, 1997, p. 11-44.

HALLAIRE Élisabeth, « Arnoult d'Anglade et les manuscrits de Saint-Thierry de Reims », *Scriptorium*, tome 8, n<sup>o</sup> 2, 1954, p. 290-291.

HALLINGER Kassius, *Gorze-Kluny. Studien zu den monastischen Lebensformen und Gegensätzen im Hochmittelalter*, 2 tomes, Rome, 1950-1951.

HAMESSE Jacqueline (éd.), *Les prologues médiévaux*, Turnhout, 2000.

*Le haut Moyen Âge dans le nord de la France. Des Francs aux premiers comtes de Flandre, de la fin du IV<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle*, catalogue de l'exposition, Douai, 2015.

HAVERKAMP Alfred et HIRSCHMANN Frank G. (éd.), *Grundherrschaft – Kirche – Stadt zwischen Maas und Rhein während des hohen Mittelalters*, Mayence, 1997.

HAYE Thomas, *Lateinische Oralität. Gelehrte Sprache in der mündlichen Kommunikation des hohen und späten Mittelalters*, Berlin-New York, 2005.

HAZEBROUCK Prisca, « La bibliothèque de l'abbaye », dans MAGNIEN Aline (dir.), *Saint-Riquier. Une grande abbaye bénédictine*, Paris, 2009, p. 33-44.

HEALY Patrick, *The Chronicle of Hugh of Flavigny. Reform and the Investiture Contest in the Late Eleventh Century*, Aldershot-Burlington, 2006.

HÉBER-SUFFRIN François et WAGNER Anne, « Autels, reliques et structuration de l'espace monastique. L'exemple de Saint-Riquier », dans GUILLOUËT Jean-Marie et RABEL Claudia (éd.), *Le programme. Une notion pertinente en histoire de l'art médiéval ?*, Paris, 2011, p. 27-55.

HEIDECKER Karl (éd.), *Charters and the Use of the Written Word in Medieval Society*, Turnhout, 2000.

HEINZELMANN Martin, *Translationsberichte und andere Quellen des Reliquienkultes*, Turnhout, 1979.

HEINZELMANN Martin (éd.), *Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes*, Sigmaringen, 1992.

HEINZELMANN Martin (dir.), *L'hagiographie du haut Moyen Âge en Gaule du Nord. Manuscrits, textes et centres de production*, Stuttgart, 2001.

HEINZELMANN Martin (dir.), *Livrets, collections et textes. Études sur la tradition hagiographique latine*, Ostfildern, 2006.

HEITZ Carol, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie à l'époque carolingienne*, Paris, 1963.

HEITZ Carol, *L'architecture religieuse carolingienne. Les formes et leurs fonctions*, Paris, 1980.

HEITZ Carol, « Saint-Riquier en 800 », dans ROUCHE Michel (éd.), *Saint Géry et la christianisation dans le nord de la Gaule (V<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles)*, *Revue du Nord*, tome 68, n° 269, 1986, p. 335-344.

HEITZ Carol, *La France pré-romane. Archéologie et architecture religieuse du Haut Moyen Âge du IV<sup>e</sup> siècle à l'an Mille*, Paris, 1987.

HÉLIOT Pierre et CHASTANG Marie-Laure, « Quêtes et voyages de reliques au profit des églises françaises du Moyen Âge », *Revue d'histoire ecclésiastique*, 59, 1964, p. 789-822, et 60, 1965, p. 5-32.

HELVÉTIUS Anne-Marie, *Abbayes, évêques et laïques. Une politique du pouvoir en Hainaut au Moyen Âge (VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle)*, Bruxelles, 1994.

HELVÉTIUS Anne-Marie, « Écrire la vie des saints mérovingiens : modèles carolingiens de la sainteté en Gaule du Nord », dans BOUGARD François (éd.), *Le christianisme en Occident du début du VII<sup>e</sup> siècle au milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Textes et documents*, Paris, 1997, p. 43-58.

HELVÉTIUS Anne-Marie, « L'abbatiate laïque comme relais du pouvoir royal aux frontières du royaume : le cas du nord de la Neustrie au IX<sup>e</sup> siècle », dans LE JAN Régine (éd.), *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne (du début du IX<sup>e</sup> aux environs de 920)*, Villeneuve d'Ascq, 1998, p. 285-299.

HELVÉTIUS Anne-Marie, « Les inventions de reliques en Gaule du Nord (IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle) », dans BOZÓKY Edina et HELVÉTIUS Anne-Marie (éd.), *Les reliques. Objets, cultes, symboles*, Turnhout, 1999, p. 293-311.

HELVÉTIUS Anne-Marie, « Hagiographie et réformes monastiques dans le monde franc du VII<sup>e</sup> siècle », dans GIOANNI Stéphane et MÉRIAUX Charles (dir.), *Réforme(s) et hagiographie dans l'Occident latin (VI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, *Médiévales*, 62, 2012, p. 33-47.

HELVÉTIUS Anne-Marie, « Hagiographie et formation politique des aristocrates dans le monde franc (VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles) », dans BOZÓKY Edina (éd.), *Hagiographie, idéologie et politique au Moyen Âge en Occident*, Turnhout, 2012, p. 59-79.

HEN Yitzhak, « Les authentiques des reliques de la Terre Sainte en Gaule franque », *Le Moyen Âge*, 105, 1999, p. 71-90.

HEN Yitzhak et INNES Matthew (éd.), *The Uses of the Past in the Early Middle Ages*, Cambridge, 2000.

HENNEBICQUE Régine, « Structures familiales et politiques au IX<sup>e</sup> siècle : un groupe familial de l'aristocratie franque », *Revue historique*, vol. 265, n° 538, 1981, p. 289-333.

HÉNOCQUE Jules, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, 3 tomes, Amiens, 1880-1888.

HENRIET Patrick, « *Verbum Dei disseminando*. La parole des ermites prédicateurs d'après les sources hagiographiques (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) », dans DESSÌ Rosa Maria et LAUWERS Michel (éd.), *La parole du prédicateur, V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Nice, 1997, p. 153-185.

HENRIET Patrick, *La parole et la prière au Moyen Âge. Le Verbe efficace dans l'hagiographie monastique des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, 2000.

HENRIET Patrick, « Les trois voies de la réforme dans l'hagiographie érémitique du XII<sup>e</sup> siècle. Enquête sur la *Vita Bernardi Tironensis* (BHL 1251) », dans GIOANNI Stéphane et MÉRIAUX Charles (dir.), *Réforme(s) et hagiographie dans l'Occident latin (VI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, *Médiévales*, 62, 2012, p. 105-122.

HENRIET Patrick, HERBERS Klaus et LEHNER Hans-Christian (éd.), *Hagiographie et prophétie (VI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, Florence, 2017.

HERBERS Klaus, « Reliques romaines au IX<sup>e</sup> siècle : renforcements des liaisons avec la papauté ? », dans BOZÓKY Edina (éd.), *Hagiographie, idéologie et politique au Moyen Âge en Occident*, Turnhout, 2012, p. 111-126.

HERBERS Klaus, « Vision et prophétie dans les Vies et les miracles hagiographiques comme signes de sainteté ? », dans HENRIET Patrick, HERBERS Klaus et LEHNER Hans-Christian (éd.), *Hagiographie et prophétie (VI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, Florence, 2017, p. 127-143.

HERMAND Xavier, NIEUS Jean-François et RENARD Étienne (éd.), *Décrire, inventorier, enregistrer entre Seine et Rhin au Moyen Âge. Formes, fonctions et usages des écrits de gestion*, Paris, 2012.

HERREN Michael W., McDONOUGH Christopher J. et ARTHUR Ross G. (éd.), *Latin Culture in the Eleventh Century*, 2 tomes, Turnhout, 2002.

HERRMANN-MASCARD Nicole, *Les reliques des saints. Formation coutumière d'un droit*, Paris, 1975.

HEUCLIN Jean, *Aux origines monastiques de la Gaule du Nord. Ermites et reclus du V<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> s.*, Villeneuve-d'Ascq, 1988.

HEUCLIN Jean, « Les abbés des monastères neustriens (650-850) », dans AT SMA Hartmut (éd.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, tome 1, Sigmaringen, 1989, p. 321-340.

HIRSCHMANN Frank G., « Klosterreform und Grundherrschaft : Richard von St. Vanne », dans HAVERKAMP Alfred et HIRSCHMANN Frank G. (éd.), *Grundherrschaft – Kirche – Stadt zwischen Maas und Rhein während des hohen Mittelalters*, Mayence, 1997, p. 125-170.

HOFFMANN Dietrich, « Wadomar, Bacurius und Hariulf. Zur Laufbahn adliger und fürstlicher Barbaren im spätrömischen Heere des 4. Jahrhunderts », *Museum Helveticum*, vol. 35, n° 4, 1978, p. 307-318.

HOOPER Nicholas, « Edgar the Ætheling : Anglo-Saxon prince, rebel and crusader », *Anglo-Saxon England*, 14, 1985, p. 197-214.

HOURLIER Jacques, « La Spiritualité à Saint-Riquier d'après Hariulf », *Revue Mabillon*, tome 50, 1960, p. 1-20.

HOWE John, « The Date of the « Life » of St. Vigor of Bayeux », *Analecta Bollandiana*, vol. 102, 1984, p. 303-312.

HOWE John, « The Hagiography of Jumièges (Province of Haute-Normandie) », dans HEINZELMANN Martin (dir.), *L'hagiographie du haut Moyen Âge en Gaule du Nord. Manuscrits, textes et centres de production*, Stuttgart, 2001, p. 91-125.

HOWE John, « The Hagiography of Saint-Wandrille (Fontenelle) (Province of Haute-Normandie) », dans HEINZELMANN Martin (dir.), *L'hagiographie du haut Moyen Âge en Gaule du Nord. Manuscrits, textes et centres de production*, Stuttgart, 2001, p. 127-192.

HUBERT Jean, « Saint-Riquier et le monachisme bénédictin en Gaule à l'époque carolingienne », dans *Il monachesimo nell'alto Medioevo e la formazione della civiltà occidentale*, Spolète, 1957, p. 293-309.

HUBSCHER Ronald (dir.), *Histoire d'Amiens*, Toulouse, 1986.

HUE Marie-Noé, « Les Évangiles de Saint-Riquier », dans *L'Europe avant l'Europe. Les Carolingiens*, catalogue de l'exposition, Saint-Riquier, 2014, p. 70-71.

HUGLO Michel, « D'Hélishachar à Abbon de Fleury », *Revue bénédictine*, vol. 104, 1994, p. 204-230.

HUGOT Leo, « Die Pfalz Karls des Großen in Aachen », dans BRAUNFELS Wolfgang et SCHNITZLER Hermann (éd.), *Karl der Grosse. Lebenswerk und Nachleben. Tome III : Karolingische Kunst*, Düsseldorf, 1965, p. 534-572.

HUYGHEBAERT Nicolas, « Examen des plus anciennes chartes de l'abbaye de Messines », *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 121, 1956, p. 175-222.

HUYGHEBAERT Nicolas, *Les documents nécrologiques*, Turnhout, 1972.

I Deug-Su, *L'opera agiografica di Alcuino*, Spolète, 1983.

I Deug-Su, « Il « libellus » su Ricario di Saint-Riquier. Un caso dell'agiografia merovingica nella critica moderna », *Schede Medievali*, n° 5, 1983, p. 359-382.

I Deug-Su, « La *Vita Rictrudis* di Ubaldo di Saint-Amand : un'agiografia intellettuale e i santi imperfetti », *Studi Medievali*, tome 31, fasc. 2, 1990, p. 545-582.

*Identités et histoire de Valenciennes et du Valenciennois. Regards croisés*, Valenciennes, 2016.

*Il monachesimo nell'alto Medioevo e la formazione della civiltà occidentale*, Spolète, 1957.

IOGNA-PRAT Dominique, « Évrard de Breteuil et son double. Morphologie de la conversion en milieu aristocratique (v. 1070-v. 1120) », dans LAUWERS Michel (éd.), *Guerriers et moines. Conversion et sainteté aristocratiques dans l'Occident médiéval (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, Antibes, 2002, p. 537-557.

IOGNA-PRAT Dominique, « Architecture et liturgie », dans WAGNER Anne (éd.), *Les saints et l'histoire. Sources hagiographiques du haut Moyen Âge*, Paris, 2004, p. 297-307.

IOGNA-PRAT Dominique, *La Maison Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge (v. 800-v. 1200)*, Paris, 2006.

IOGNA-PRAT Dominique, « Léon IX, pape consécuteur », dans BISCHOFF Georges et TOCK Benoît-Michel (éd.), *Léon IX et son temps*, Turnhout, 2006, p. 355-383.

IOGNA-PRAT Dominique, LAUWERS Michel, MAZEL Florian et ROSÉ Isabelle (dir.), *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, 2013.

ISAÏA Marie-Céline, *Remi de Reims. Mémoire d'un saint, histoire d'une Église*, Paris, 2010.

ISAÏA Marie-Céline, « La prophétie dans l'hagiographie latine du haut Moyen Âge (VI<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle). L'histoire comme destin, prédestination et providence », dans HENRIET Patrick, HERBERS Klaus et LEHNER Hans-Christian (éd.), *Hagiographie et prophétie (VI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, Florence, 2017, p. 15-49.

*Le istituzioni ecclesiastiche della « Societas christiana » dei secoli XI-XII : diocesi, pievi e parrocchie*, Milan, 1977.

JÉGOU Laurent, JOYE Sylvie, LIENHARD Thomas et SCHNEIDER Jens (dir.), *Splendor reginae. Passions, genre et famille. Mélanges en l'honneur de Régine Le Jan*, Turnhout, 2015.

JOHNSTON Elva, « Exiles from the Edge ? The Irish Contexts of *Peregrinatio* », dans FLECHNER Roy et MEEDER Sven (éd.), *The Irish in Early Medieval Europe. Identity, Culture and Religion*, Londres, 2016, p. 38-52.

*Jumièges. Congrès scientifique du XIII<sup>e</sup> centenaire*, 2 tomes, Rouen, 1955.



KAISER Reinhold, *Bischofsherrschaft zwischen Königtum und Fürstenmacht. Studien zur bischöflichen Stadtherrschaft im westfränkisch-französischen Reich im frühen und hohen Mittelalter*, Bonn, 1981.

KAISER Reinhold, « Quêtes itinérantes avec des reliques pour financer la construction des églises (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) », *Le Moyen Âge*, 101, 1995, p. 205-225.

KANO Osamu et LEMAÎTRE Jean-Loup (éd.), *Entre texte et histoire. Études d'histoire médiévale offertes au professeur Shoichi Sato*, Paris, 2015.

KANTOROWICZ Ernst Hartwig, *Laudes Regiae. A Study in Liturgical Acclamations and Mediaeval Ruler Worship*, Berkeley-Los Angeles, 1946.

KASTNER Jörg, *Historiae foundationum monasteriorum. Frühformen monastischer Institutionsgeschichtsschreibung im Mittelalter*, Munich, 1974.

KERFF Franz, « Altarbesitz und Inkorporation. Zu Vorformen der Inkorporation in Nordfrankreich während des 11. und 12. Jahrhunderts », dans KÉRY Lotte, LOHRMANN Dietrich et MÜLLER Harald (éd.), « *Licet preter solitum* ». *Ludwig Falkenstein zum 65. Geburtstag*, Aix-la-Chapelle, 1998, p. 33-46.

KÉRY Lotte, LOHRMANN Dietrich et MÜLLER Harald (éd.), « *Licet preter solitum* ». *Ludwig Falkenstein zum 65. Geburtstag*, Aix-la-Chapelle, 1998.

KOSTO Adam J. et WINROTH Anders (éd.), *Charters, Cartularies, and Archives. The Preservation and Transmission of Documents in the Medieval West*, Toronto, 2002.

KOTTJE Raymund et MAURER Helmut (éd.), *Monastische Reformen im 9. und 10. Jahrhundert*, Sigmaringen, 1989.

KOZIOL Geoffrey, « What Charles the Simple Told the Canons of Compiègne : Oral and Written Transmissions of Memory in the *Genealogia Dictata a Karolo Rege* », dans VANDERPUTTEN Steven (éd.), *Understanding Monastic Practices of Oral Communication (Western Europe, tenth-thirteenth centuries)*, Turnhout, 2011, p. 159-181.

KREUSCH Felix, « Kirche, Atrium und Portikus der Aachener Pfalz », dans BRAUNFELS Wolfgang et SCHNITZLER Hermann (éd.), *Karl der Grosse. Lebenswerk und Nachleben. Tome III : Karolingische Kunst*, Düsseldorf, 1965, p. 463-533.

KRÜGER Astrid, *Litanei-Handschriften der Karolingerzeit*, Hanovre, 2007.

KRUSCH Bruno, « Die älteste Vita Richarii », *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, 29, 1904, p. 13-48.

KUPPER Jean-Louis, *Liège et l'Église impériale, XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1981.

KUPPER Jean-Louis et WILKIN Alexis (dir.), *Évêque et prince. Notger et la Basse-Lotharingie aux alentours de l'an mil*, Liège, 2013.

KURTH Godefroid, *Notger de Liège et la civilisation au X<sup>e</sup> siècle*, 2 tomes, Paris-Bruxelles-Liège, 1905.

LABANDE Edmond-René, « L'historiographie de la France de l'Ouest aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles », dans *La storiografia altomedievale*, tome 2, Spolète, 1970, p. 751-791.

LABARRE Albert, « Saint-Riquier. Bibliographie concernant l'abbaye, la ville, la Paroisse, le Petit séminaire, les Auxiliaires du Clergé », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, tome 47, 1957-1958, p. 165-204.

LAFFITTE Marie-Pierre, DENOËL Charlotte et BESSEYRE Marianne, *Trésors carolingiens. Livres manuscrits de Charlemagne à Charles le Chauve*, Paris, 2007.

LAFFITTE Marie-Pierre, « La redécouverte des manuscrits carolingiens par les érudits et les collectionneurs français (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », dans CAILLET Jean-Pierre et LAFFITTE Marie-Pierre (éd.), *Les manuscrits carolingiens*, Turnhout, 2009, p. 141-158.

LAHAYE-GEUSEN Maria, *Das Opfer der Kinder. Ein Beitrag zur Liturgie- und Sozialgeschichte des Mönchtums im Hohen Mittelalter*, Altenberge, 1991.

LAKE Justin, *Richer of Saint-Rémi. The Methods and Mentality of a Tenth-Century Historian*, Washington, 2013.

LANDES Richard, *Relics, Apocalypse, and the Deceits of History. Ademar of Chabannes, 989-1034*, Cambridge-Londres, 1995.

*Landévennec et le monachisme breton dans le haut Moyen Age*, Landévennec, 1986.

LAPORTE Jean, « Les Monastères Francs et l'avènement des Pippinides », *Revue Mabillon*, tome 30, 1940, p. 1-30.

LAPORTE Jean, « Les listes abbatiales de Jumièges », dans *Jumièges. Congrès scientifique du XIII<sup>e</sup> centenaire*, tome 1, Rouen, 1955, p. 435-466.

LAPORTE Jean, *Saint Riquier. Étude hagiographique*, Saint-Riquier, 1958.

LAPORTE Jean, « Étude chronologique sur les listes abbatiales de Saint-Riquier », *Revue Mabillon*, tome 49, 1959, p. 101-136.

LAPORTE Jean, « Rapports de l'Abbaye de Saint-Riquier avec l'Angleterre », *Revue Mabillon*, tome 49, 1959, p. 145-151.

LAPORTE Jean, « Gérard de Brogne à Saint-Wandrille et à Saint-Riquier », dans *Gérard de Brogne et son œuvre réformatrice*, *Revue bénédictine*, vol. 70, 1960, p. 142-166.

LAPORTE Jean, « Grimo, abbé de Corbie et premier archevêque de Rouen », dans *Corbie, Abbaye Royale. Volume du XIII<sup>e</sup> centenaire*, Lille, 1963, p. 47-60.

LAPORTE Jean (dir.), *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel. Tome I : Histoire et vie monastique*, Paris, 1966.

LA POTTERIE Ignace de, « Le symbolisme du sang et de l'eau en Jn 19, 34 », *Didaskalia*, n° 14, 1984, p. 201-230.

LAUWERS Michel, *La mémoire des ancêtres, le souci des morts. Morts, rites et société au Moyen Âge (diocèse de Liège, XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 1997.

LAUWERS Michel (éd.), *Guerriers et moines. Conversion et sainteté aristocratiques dans l'Occident médiéval (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, Antibes, 2002.

LAUWERS Michel, « La « Vie du seigneur Bouchard, comte vénérable » : conflits d'avouerie, traditions carolingiennes et modèles de sainteté à l'abbaye des Fossés au XI<sup>e</sup> siècle », dans ID. (éd.), *Guerriers et moines. Conversion et sainteté aristocratiques dans l'Occident médiéval (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, Antibes, 2002, p. 371-418.

LAUWERS Michel, « Du pacte seigneurial à l'idéal de conversion : les légendes hagiographiques de Simon de Crépy († 1081-82) », dans ID. (éd.), *Guerriers et moines. Conversion et sainteté aristocratiques dans l'Occident médiéval (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, Antibes, 2002, p. 559-588.

LAUWERS Michel, « Memoria. À propos d'un objet d'histoire en Allemagne », dans SCHMITT Jean-Claude et OEXLE Otto Gerhard (dir.), *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne*, Paris, 2002, p. 105-126.

LAUWERS Michel, « De l'incastellamento à l'inecclesiamento. Monachisme et logiques spatiales du féodalisme », dans IOGNA-PRAT Dominique, LAUWERS Michel, MAZEL Florian et ROSÉ Isabelle (dir.), *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, 2013, p. 315-338.

LAUWERS Michel (éd.), *Monastères et espace social. Genèse et transformation d'un système de lieux dans l'Occident médiéval*, Turnhout, 2014.

LAUWERS Michel, « Circuitus et figura. Exégèse, images et structuration des complexes monastiques dans l'Occident médiéval (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle) », dans ID. (éd.), *Monastères et espace social. Genèse et transformation d'un système de lieux dans l'Occident médiéval*, Turnhout, 2014, p. 43-109.

LEBECQ Stéphane, BÉTHOUART Bruno et VERSLYPE Laurent (éd.), *Quentovic. Environnement, archéologie, histoire*, Villeneuve-d'Ascq, 2010.

LE BLÉVEC Daniel (dir.), *Les cartulaires méridionaux*, Paris, 2006.

LE BOURDELLÈS Hubert, « Les problèmes linguistiques de Montreuil-sur-Mer : les origines de la ville à travers ses noms successifs », *Revue du Nord*, tome 63, n° 251, 1981, p. 947-960.

LE BOURDELLÈS Hubert, « Vie de St Josse avec commentaire historique et spirituel », *Studi Medievali*, tome 34, fasc. 2, 1993, p. 861-958.

LECLERCQ Jean, *L'amour des lettres et le désir de Dieu. Initiation aux auteurs monastiques du Moyen Âge*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, 1990.

LECOUTEUX Stéphane, « Sur l'origine des comtes de Ponthieu du XI<sup>e</sup> siècle et la diffusion du prénom Enguerrand », 2006 :

<https://docs.google.com/file/d/0BysRYsPXxZ7iVUt4a0E3d2hlWHc/edit>

LECOUTEUX Stéphane, *Réseaux de confraternité et histoire des bibliothèques. L'exemple de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp*, thèse de doctorat, Université de Caen Normandie, 2 tomes, 2015.

LECOUTEUX Stéphane, « Deux fragments d'un nécrologe de la Trinité de Fécamp (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles). Étude et édition critique d'un document mémoriel exceptionnel », *Tabularia « Documents »*, n° 16, 2016, p. 1-89.

LE GOFF Jacques, *La naissance du Purgatoire*, Paris, 1981.

LE GOFF Jacques, *Histoire et mémoire*, Paris, 1988.

LE JAN Régine, *Famille et pouvoir dans le monde franc (VII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle). Essai d'anthropologie sociale*, Paris, 1995.

LE JAN Régine (éd.), *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne (du début du IX<sup>e</sup> aux environs de 920)*, Villeneuve d'Ascq, 1998.

LE JAN Régine, « Les élites neustriennes et Quentovic au VII<sup>e</sup> siècle », dans LEBECQ Stéphane, BÉTHOUART Bruno et VERSLYPE Laurent (éd.), *Quentovic. Environnement, archéologie, histoire*, Villeneuve-d'Ascq, 2010, p. 177-194.

LE JAN Régine, « Écriture de l'histoire et compétition : l'échec du projet de mariage entre Charles le Jeune et la fille d'Offa de Mercie », dans COUMERT Magali, ISAÏA Marie-Céline, KRÖNERT Klaus et SHIMAHARA Sumi (dir.), *Rerum gestarum scriptor. Histoire et historiographie au Moyen Âge. Mélanges Michel Sot*, Paris, 2012, p. 453-464.

LE JAN Régine, « Les élites carolingiennes, entre unité et partages », dans *L'Europe avant l'Europe. Les Carolingiens*, catalogue de l'exposition, Saint-Riquier, 2014, p. 46-56.

LE MAHO Jacques, « La dispersion des bibliothèques du diocèse de Rouen au temps des invasions normandes : autour d'un manuscrit carolingien anciennement conservé à la Sainte-Trinité de Fécamp », *Tabularia « Études »*, n° 4, 2004, p. 61-78.

LE MAHO Jacques, « Les Normands de la Seine à la fin du IX<sup>e</sup> siècle », dans BAUDUIN Pierre (dir.), *Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie*, Caen, 2005, p. 161-179.

LEMAÎTRE Jean-Loup, « Un livre vivant, l'obituaire », dans GLÉNISSON Jean (dir.), *Le livre au Moyen Âge*, Paris, 1988, p. 92-94.

LE MAÎTRE Philippe, « Image du Christ, image de l'empereur. L'exemple du culte du Saint Sauveur sous Louis le Pieux », *Revue d'histoire de l'Église de France*, tome 68, n° 181, 1982, p. 201-212.

LEMAN Pierre, *Les voies romaines de la Belgique seconde*, thèse de doctorat, Université de Lille III, 3 tomes, 1972.

LEMAN Pierre, *À la recherche des voies romaines dans le Nord-Pas-de-Calais. Archéologie, pédagogie et tourisme*, Bouvignies, 2010.

LEMARIGNIER Jean-François, « L'exemption monastique et les origines de la réforme grégorienne », dans *À Cluny. Congrès scientifique. Fêtes et cérémonies liturgiques en l'honneur des saints Abbés Odon et Odilon*, Dijon, 1950, p. 288-340 [= ID., *Structures politiques et religieuses dans la France du haut Moyen Âge. Recueil d'articles rassemblés par ses disciples*, Rouen, 1995, p. 285-337].

LEMARIGNIER Jean-François, « Jumièges et le monachisme occidental au haut Moyen Âge (VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.). Quelques observations », dans *Jumièges. Congrès scientifique du XIII<sup>e</sup> centenaire*, tome 2, Rouen, 1955, p. 753-764 [= ID., *Structures politiques et religieuses dans la France du haut Moyen Âge. Recueil d'articles rassemblés par ses disciples*, Rouen, 1995, p. 163-174].

LEMARIGNIER Jean-François, *Le gouvernement royal aux premiers temps capétiens (987-1108)*, Paris, 1965.

LEMARIGNIER Jean-François, « De l'immunité à la seigneurie ecclésiastique. Les « territoires coutumiers » d'églises en Île-de-France et dans les régions voisines d'après les diplômes des premiers Capétiens (987-1108) », dans *Études d'histoire du droit canonique dédiées à Gabriel Le Bras*, tome 1, Paris, 1965, p. 619-630 [= ID., *Structures politiques et religieuses dans la France du haut Moyen Âge. Recueil d'articles rassemblés par ses disciples*, Rouen, 1995, p. 273-284].

LEMARIGNIER Jean-François, « Quelques remarques sur l'organisation ecclésiastique de la Gaule du VII<sup>e</sup> à la fin du IX<sup>e</sup> siècle principalement au nord de la Loire », dans *Agricoltura e mondo rurale in Occidente nell'alto Medioevo*, Spolète, 1966, p. 451-486 et 571-583 [= ID., *Structures politiques et religieuses dans la France du haut Moyen Âge. Recueil d'articles rassemblés par ses disciples*, Rouen, 1995, p. 65-113].

LEMARIGNIER Jean-François, « Paix et réforme monastique en Flandre et en Normandie autour de l'année 1023. Quelques observations », dans *Droit privé et institutions régionales. Études historiques offertes à Jean Yver*, Paris, 1976, p. 443-461 [= ID., *Structures politiques et religieuses dans la France du haut Moyen Âge. Recueil d'articles rassemblés par ses disciples*, Rouen, 1995, p. 339-364].

LEMARIGNIER Jean-François, « Le monachisme et l'encadrement religieux des campagnes du royaume de France situées au nord de la Loire, de la fin du X<sup>e</sup> à la fin du XI<sup>e</sup> siècle », dans *Le istituzioni ecclesiastiche della « Societas christiana » dei secoli XI-XII : diocesi, pievi e parrocchie*, Milan, 1977, p. 357-405 [= ID., *Structures politiques et religieuses dans la France du haut Moyen Âge. Recueil d'articles rassemblés par ses disciples*, Rouen, 1995, p. 387-427].

LEMARIGNIER Jean-François, « Encadrement religieux des campagnes et conjoncture politique dans les régions du royaume de France situées au nord de la Loire, de Charles le Chauve aux derniers Carolingiens (840-987) », dans *Cristianizzazione ed organizzazione*

*ecclesiastica delle campagne nell'alto Medioevo : espansione e resistenze*, tome 2, Spolète, 1982, p. 765-800 [= ID., *Structures politiques et religieuses dans la France du haut Moyen Âge. Recueil d'articles rassemblés par ses disciples*, Rouen, 1995, p. 115-161].

LEMARIGNIER Jean-François, *Structures politiques et religieuses dans la France du haut Moyen Âge. Recueil d'articles rassemblés par ses disciples*, Rouen, 1995.

LESNE Émile, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, 6 tomes, Lille, 1910-1943.

LEVILLAIN Léon, *Examen critique des chartes mérovingiennes et carolingiennes de l'abbaye de Corbie*, Paris, 1902.

LEVILLAIN Léon et SAUVAGE René-Norbert, « Comment rédiger l'histoire d'un monastère (abbaye ou prieuré) », *Revue d'histoire de l'Église de France*, tome 12, n° 57, 1926, p. 417-442.

LEWIS Andrew W., *Le sang royal. La famille capétienne et l'État, France, X<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1986.

LIFSHITZ Felice, *The Norman Conquest of Pious Neustria. Hagiographic Discourse and Saintly Relics, 684-1090*, Toronto, 1995.

LIFSHITZ Felice, « The migration of Neustrian relics in the Viking Age : the myth of voluntary exodus, the reality of coercion and theft », *Early Medieval Europe*, 4, 1995, p. 175-192.

LOBRICHON Guy, *La Bible au Moyen Âge*, Paris, 2003.

LOGIÉ Paul, « Jumièges et Saint-Riquier », dans *Jumièges. Congrès scientifique du XIII<sup>e</sup> centenaire*, tome 1, Rouen, 1955, p. 199-207.

LORENZ Sönke et ZOTZ Thomas (éd.), *Frühformen von Stiftskirchen in Europa. Funktion und Wandel religiöser Gemeinschaften vom 6. bis zum Ende des 11. Jahrhunderts. Festgabe für Dieter Mertens zum 65. Geburtstag*, Leinfelden-Echterdingen, 2005.

LOT Ferdinand, « Une année du règne de Charles le Chauve », *Le Moyen Âge*, 15, 1902, p. 394-438 [= *Recueil des travaux historiques de Ferdinand Lot*, tome 2, Genève, 1970, p. 415-460].

LOT Ferdinand, « La grande invasion normande de 856-862 », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, tome 69, 1908, p. 5-62 [= *Recueil des travaux historiques de Ferdinand Lot*, tome 2, Genève, 1970, p. 713-770].

LOT Ferdinand, « Le monastère inconnu pillé par les Normands en 845 (comment les rumeurs se propageaient au IX<sup>e</sup> siècle) », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, tome 70, 1909, p. 433-445 [= *Recueil des travaux historiques de Ferdinand Lot*, tome 2, Genève, 1970, p. 820-832].

LOT Ferdinand, « Nouvelles recherches sur le texte de la chronique de l'abbaye de Saint-Riquier par Hariulf », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, tome 72, 1911, p. 245-270 [= *Recueil des travaux historiques de Ferdinand Lot*, tome 1, Genève, 1968, p. 608-633].

LOT Ferdinand, *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, Paris, 1913.

LOT Ferdinand, « Les tributs aux Normands et l'Église de France au IX<sup>e</sup> siècle », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, tome 85, 1924, p. 58-78 [= *Recueil des travaux historiques de Ferdinand Lot*, tome 3, Genève, 1973, p. 699-719].

LÖWE Heinz (éd.), *Die Iren und Europa im früheren Mittelalter*, Stuttgart, 2 tomes, 1982.

LUND Niels, « L'an 845 et les relations franco-danoises dans la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle », dans BAUDUIN Pierre (dir.), *Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie*, Caen, 2005, p. 25-36.

MAGNANI SOARES-CHRISTEN Eliana, *Monastères et aristocratie en Provence, milieu X<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> siècle*, Münster, 1999.

MAGNIEN Aline (dir.), *Saint-Riquier. Une grande abbaye bénédictine*, Paris, 2009.

MAÎTRE Claire, « De Saint-Maurice d'Agaune à Saint-Denis-en-France : la louange ininterrompue, fruit d'une volonté politique ? », *Revue Mabillon*, tome 82, 2010, p. 5-36.

MAQUET Julien, « Faire justice » dans le diocèse de Liège au Moyen Âge (VIII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles). *Essai de droit judiciaire reconstitué*, Genève, 2008.

MARAZZI Federico, « La règle et le projet. Réflexions sur la topographie du monastère de Saint-Vincent au Volturne à l'époque carolingienne », dans LAUWERS Michel (éd.), *Monastères et espace social. Genèse et transformation d'un système de lieux dans l'Occident médiéval*, Turnhout, 2014, p. 227-253.

MARCHELLO-NIZIA Christiane, « L'historien et son prologue : forme littéraire et stratégie discursive », dans POIRION Daniel (éd.), *La chronique et l'histoire au Moyen Âge*, Paris, 1984, p. 13-25.

MASAI François, « Observations sur le Psautier dit de Charlemagne (Paris lat. 13159) », *Scriptorium*, tome 6, n<sup>o</sup> 2, 1952, p. 299-303.

MATHON Gérard, « Pascase Radbert et l'évolution de l'humanisme carolingien. Recherches sur la signification des Préfaces des livres I et III de l'EXPOSITIO IN MATTHÆUM », dans Corbie, *Abbaye Royale. Volume du XIII<sup>e</sup> centenaire*, Lille, 1963, p. 135-155.

MAZEL Florian (dir.), *L'espace du diocèse. Genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval (V<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, 2008.

MAZEL Florian, « Seigneurie châtelaine et seigneurie ecclésiale au « premier âge féodal ». Puissants laïcs, chapitres castraux et relève monastique dans le Nord-Ouest de la Francie », dans IOGNA-PRAT Dominique, LAUWERS Michel, MAZEL Florian et ROSÉ Isabelle (dir.), *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, 2013, p. 401-416.

MAZEL Florian, *L'évêque et le territoire. L'invention médiévale de l'espace (V<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 2016.

MAZEURE Nicolas, *La vocation mémorielle des actes. L'utilisation des archives dans l'historiographie bénédictine des Pays-Bas méridionaux, X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles*, Turnhout, 2014.

McCORMICK Michael, *Les annales du haut Moyen Âge*, Turnhout, 1975.

McCORMICK Michael, *Origins of the European Economy. Communications and Commerce, AD 300-900*, Cambridge, 2001.

McDONALD Robert Thomas, *The Countship of Ponthieu to 1100*, Bryn Mawr, 1971.

McDONALD Robert Thomas, « Le Ponthieu au X<sup>e</sup> siècle : en quête de ses origines », *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*, tome XXV, fasc. 5, 1985, p. 59-70.

McDONALD Robert Thomas, « Les comtes de Ponthieu et la politique normande, 1053-1147 », *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*, tome XXVII, fasc. 3, 1993, p. 353-367.

McKITTERICK Rosamond, « Charles the Bald (823-877) and his library : the patronage of learning », *The English Historical Review*, 95, 1980, p. 28-47.

McKITTERICK Rosamond, *The Carolingians and the written word*, Cambridge, 1989.

McKITTERICK Rosamond, « The diffusion of insular culture in Neustria between 650 and 850 », dans ATSMAS Hartmut (éd.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, tome 2, Sigmaringen, 1989, p. 395-432.

McKITTERICK Rosamond, « Carolingian Bible production : the Tours anomaly », dans GAMESON Richard (éd.), *The Early Medieval Bible. Its production, decoration and use*, Cambridge, 1994, p. 63-77.

McKITTERICK Rosamond, *Histoire et mémoire dans le monde carolingien*, Turnhout, 2009.

McKITTERICK Rosamond, « Postérité et transmission des œuvres historiographiques carolingiennes dans les manuscrits des mondes normands », dans BAUDUIN Pierre et LUCAS-AVENEL Marie-Agnès (dir.), *L'Historiographie médiévale normande et ses sources antiques (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, Caen, 2014, p. 25-39.

MÉGIER Élisabeth, « Jesus Christ, a Protagonist of Anglo-Norman History ? History and Theology in Orderic Vitalis's *Historia ecclesiastica* », dans ROZIER Charles C., ROACH Daniel, GASPER Giles E. M. et VAN HOUTS Elisabeth (éd.), *Orderic Vitalis. Life, Works and Interpretations*, Woodbridge, 2016, p. 260-283.

MÉHU Didier (éd.), *Mises en scène et mémoires de la consécration de l'église dans l'Occident médiéval*, Turnhout, 2008.



MEIJNS Brigitte, « Een 11de-eeuwe synthese van de geschiedenis van Oudenburg : het *Tractatus de ecclesia Sancti Petri Aldenburgensis* », *Westvlaamse Archaeologica*, 10, 1994, p. 34-55.

MEIJNS Brigitte, *Aken of Jeruzalem ? Het ontstaan en de hervorming van de kanonikale instellingen in Vlaanderen tot circa 1155*, 2 tomes, Louvain, 2000.

MEIJNS Brigitte, « De *pauperes Christi* van Watten. De moeizame beginjaren van de eerste gemeenschap van reguliere kanunniken in Vlaanderen (vóór 1072-ca. 1100) », *Jaarboek voor Middeleeuwse Geschiedenis*, 3, 2000, p. 44-91.

MEIJNS Brigitte, « Chanoines et moines à Saint-Omer. Le dédoublement de l'abbaye de Sithiu par Fridogise (820-834) et l'interprétation de Folcuin (vers 962) », *Revue du Nord*, tome 83, n° 342, 2001, p. 691-705.

MEIJNS Brigitte, « Communautés de chanoines dépendant d'abbayes bénédictines pendant le haut Moyen Âge. L'exemple du comté de Flandre », *Revue bénédictine*, vol. 113, 2003, p. 90-123.

MEIJNS Brigitte, « De oprichting van de Sint-Pietersabdij te Oudenburg (ca. 1090) : een omstreden gebeurtenis ? », dans NUYTTENS Michel (éd.), *Kloosterwezen in West-Vlaanderen. Bronnen en geschiedenis*, Bruxelles, 2003, p. 17-35.

MEIJNS Brigitte, « De afbraak van Oudenburg en de opbouw van Brugge. De relatie Oudenburg-Brugge vanaf de vroege Middeleeuwen tot het begin van de twaalfde eeuw », *Brugs Ommeland*, 43<sup>e</sup> année, n° 1, 2003, p. 25-45.

MEIJNS Brigitte, « Les premières collégiales des comtes de Flandre, leurs reliques et les conséquences des invasions normandes (IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles) », *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 85, fasc. 3-4, 2007, p. 539-575.

MEIJNS Brigitte, « Without were fightings, within were fears. Pope Gregory VII, the canons regular of Watten and the reform of the Church in the diocese of Thérouanne (c. 1075-c. 1100) », dans ANDERSEN Per, MÜNSTER-SWENDSEN Mia et VOGT Helle (éd.), *Law and Power in the Middle Ages*, Copenhagen, 2008, p. 73-96.

MEIJNS Brigitte, « Herinneringspraktijken in kringen van reguliere kanunniken. De stichters en hun *memoria* : prior Odfried van Watten († 1086) », dans DEPLOIGE Jeroen, MEIJNS Brigitte et NIP Renée (éd.), *Herinnering in geschrift en praktijk in religieuze gemeenschappen uit de Lage Landen, 1000-1500*, Bruxelles, 2009, p. 49-59.

MEIJNS Brigitte, « Hirsau dans la plaine côtière flamande ? La prévôté de Watten, les évêques de Thérouanne et la réforme de l'Église sous Grégoire VII (1073-1085) », dans RIDER Jeff et TOCK Benoît-Michel (éd.), *Le diocèse de Thérouanne au Moyen Âge*, Arras, 2010, p. 81-97.

MEIJNS Brigitte, « Wat na de Romeinen ? Een reconstructie van de geschiedenis van Oudenburg : ca. 410-1090 », *Jaarboek van de West-Vlaamse Gidsenkring*, 2011, p. 131-143.

MEIJNS Brigitte, « Handige Hariulf. De moeizame ontstaansgeschiedenis van de Oudenburgse Sint-Pietersabdij en de doeltreffende daden van haar derde abt (1105-1143) », dans MEULEMEESTER Jean Luc (éd.), *Van perkament tot papier. Het scriptorium en de bibliotheek van de Sint-Pietersabdij van Oudenburg*, Oudenburg, 2017, p. 8-29.

*Mélanges Paul Thomas. Recueil de mémoires concernant la philologie classique, dédié à Paul Thomas*, Bruges, 1930.

*Memoriam sanctorum venerantes. Miscellanea in onore di Monsignor Victor Saxer*, Vatican, 1992.

MENDEL NEWMAN William, *Le domaine royal sous les premiers Capétiens (987-1180)*, Paris, 1937.

MENDEL NEWMAN William, *Le personnel de la cathédrale d'Amiens (1066-1306)*, Paris, 1972.

MÉRIAUX Charles, « Communautés de clercs et communautés de chanoines dans les diocèses d'Arras, Cambrai, Tournai et Thérouanne (VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles) », dans LORENZ Sönke et ZOTZ Thomas (éd.), *Frühformen von Stiftskirchen in Europa. Funktion und Wandel religiöser Gemeinschaften vom 6. bis zum Ende des 11. Jahrhunderts. Festgabe für Dieter Mertens zum 65. Geburtstag*, Leinfelden-Echterdingen, 2005, p. 251-286.

MÉRIAUX Charles, *Gallia irradiata. Saints et sanctuaires dans le nord de la Gaule du haut Moyen Âge*, Stuttgart, 2006.

MÉRIAUX Charles, « Quentovic dans son environnement politique et religieux : cités et diocèses au nord de la Somme au VII<sup>e</sup> siècle », dans LEBECQ Stéphane, BÉTHOUART Bruno et VERSLYPE Laurent (éd.), *Quentovic. Environnement, archéologie, histoire*, Villeneuve-d'Ascq, 2010, p. 195-212.

MÉRIAUX Charles, « Deux cités pour un diocèse : Boulogne et Thérouanne jusqu'au milieu du XII<sup>e</sup> siècle », dans RIDER Jeff et TOCK Benoît-Michel (éd.), *Le diocèse de Thérouanne au Moyen Âge*, Arras, 2010, p. 31-51.

MÉRIAUX Charles, « Du nouveau sur la *Vie de saint Éloi* », *Mélanges de science religieuse*, tome 67, n° 3, 2010, p. 71-85.

MÉRIAUX Charles et NOIZET Hélène, « Moines, chanoines et espace urbain en Flandre (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles) », dans IOGNA-PRAT Dominique, LAUWERS Michel, MAZEL Florian et ROSÉ Isabelle (dir.), *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, 2013, p. 65-78.

MÉRIAUX Charles, « Les sanctuaires du haut Moyen Âge en Gaule (VI<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle) », dans OLIVIERI Lucia M. M. (éd.), *Ordini religiosi e santuari in età medievale e moderna*, Bari, 2013, p. 73-84.

MÉRIAUX Charles, « Milon de Saint-Amand, un moine historien au IX<sup>e</sup> siècle », dans *Identités et histoire de Valenciennes et du Valenciennois. Regards croisés*, Valenciennes, 2016, p. 51-66.

MÉRIAUX Charles, « *Bonus agricola. À propos de quelques figures de saints prêtres dans l'hagiographie carolingienne* », dans PATZOLD Steffen et BOCK Florian (éd.), *Gott handhaben. Religiöses Wissen im Konflikt um Mythisierung und Rationalisierung*, Berlin, 2016, p. 115-130.

MÉRIAUX Charles, « *Multorum coenobiorum fundator et innumerabilium pater monachorum. Le culte et le souvenir de saint Colomban et de ses disciples dans le Nord de la Gaule du haut Moyen Âge* », dans DESTEFANIS Eleonora (dir.), *L'eredità di San Colombano. Memoria e culto attraverso il medioevo*, Rennes, 2017, p. 85-98.

MÉRINDOL Christian de, *La production des livres peints à l'abbaye de Corbie au XII<sup>e</sup> siècle. Étude historique et archéologique*, thèse de doctorat, Université de Paris I, 3 tomes, 1975.

MEULEMEESTER Jean Luc (éd.), *Van perkament tot papier. Het scriptorium en de bibliotheek van de Sint-Pietersabdij van Oudenburg*, Oudenburg, 2017.

MICHALOWSKI Roman, *The Gniezno Summit. The Religious Premises of the Founding of the Archbishopric of Gniezno*, Leyde-Boston, 2016.

MICHAUD Jean, « Culte des reliques et épigraphie. L'exemple des dédicaces et des consécrationes d'autels », dans BOZÓKY Edina et HELVÉTIUS Anne-Marie (éd.), *Les reliques. Objets, cultes, symboles*, Turnhout, 1999, p. 199-212.

MIRAMON Charles de, « Embrasser l'état monastique à l'âge adulte (1050-1200). Étude sur la conversion tardive », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 54<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 4, 1999, p. 825-849.

*Miscellanea historica in honorem Leonis van der Essen*, 2 tomes, Bruxelles, 1947.

MISONNE Daniel, « Gérard de Brogne et sa dévotion aux reliques », *Sacris Erudiri*, 25, 1982, p. 1-26 [= ID., *Réformes monastiques entre Escaut et Moselle du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. Travaux réunis à l'occasion de ses 75 ans*, *Revue bénédictine*, vol. 111, 2001, p. 90-110].

MISONNE Daniel, « Gérard de Brogne, moine et réformateur († 959) », *DHGE*, tome 20, 1984, col. 724-740 [= ID., *Réformes monastiques entre Escaut et Moselle du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. Travaux réunis à l'occasion de ses 75 ans*, *Revue bénédictine*, vol. 111, 2001, p. 25-49].

MISONNE Daniel, « La restauration monastique de Gérard de Brogne », dans BOUTER Nicole (éd.), *Naissance et fonctionnement des réseaux monastiques et canoniaux*, Saint-Étienne, 1991, p. 117-123 [= ID., *Réformes monastiques entre Escaut et Moselle du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. Travaux réunis à l'occasion de ses 75 ans*, *Revue bénédictine*, vol. 111, 2001, p. 62-67].

MISONNE Daniel, *Réformes monastiques entre Escaut et Moselle du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. Travaux réunis à l'occasion de ses 75 ans*, *Revue bénédictine*, vol. 111, 2001.

MÖBIUS Friedrich, *Die karolingische Reichsklosterkirche Centula (Saint-Riquier) und ihr Reliquienschatz. Eine Fallstudie zum lebensweltlichen Verständnis frühmittelalterlicher Religiosität*, Leipzig, 2013.

MORELLE Laurent, « Les chartes de l'abbaye Saint-Pierre de Corbie (988-1196) », *Positions des thèses*, Paris, 1982, p. 109-116.

MORELLE Laurent, « Un « grégorien » au miroir de ses chartes : Geoffroy, évêque d'Amiens (1104-1115) », dans PARISSE Michel (éd.), *À propos des actes d'évêques. Hommage à Lucie Fossier*, Nancy, 1991, p. 177-218.

MORELLE Laurent, « La liste des repas commémoratifs offerts aux moines de l'abbaye de Corbie (vers 986/989) : une nouvelle pièce au dossier du « Patrimoine de saint Adalhard » ? », *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 69, fasc. 2, 1991, p. 279-299.

MORELLE Laurent, « De l'original à la copie : remarques sur l'évaluation des transcriptions d'actes dans les cartulaires médiévaux », dans GUYOTJEANNIN Olivier, MORELLE Laurent et PARISSE Michel (éd.), *Les cartulaires*, Paris, 1993, p. 91-104.

MORELLE Laurent, « Moines de Corbie sous influence sandionysienne ? Les préparatifs corbéiens du synode romain de 1065 », dans GROSSE Rolf (éd.), *L'Église de France et la papauté (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Bonn, 1993, p. 197-218.

MORELLE Laurent, « Les chartes dans la gestion des conflits (France du Nord, XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> siècle) », dans GUYOTJEANNIN Olivier, MORELLE Laurent et PARISSE Michel (éd.), *Pratiques de l'écrit documentaire au XI<sup>e</sup> siècle*, Bibliothèque de l'École des Chartes, tome 155, livraison 1, 1997, p. 267-298.

MORELLE Laurent, « Le statut d'un grand monastère franc : Corbie (664-1050) », dans BOUGARD François (éd.), *Le christianisme en Occident du début du VII<sup>e</sup> siècle au milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Textes et documents*, Paris, 1997, p. 203-224.

MORELLE Laurent, « Histoire et archives vers l'an mil : une nouvelle « mutation » ? », *Histoire et archives*, n° 3, 1998, p. 119-141.

MORELLE Laurent, « Les « actes de précaire », instruments de transferts patrimoniaux (France du nord et de l'est, VIII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle) », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, tome 111, n° 2, 1999, p. 607-647.

MORELLE Laurent, « The Metamorphosis of Three Monastic Charter Collections in the Eleventh Century (Saint-Amand, Saint-Riquier, Montier-en-Der) », dans HEIDECKER Karl (éd.), *Charters and the Use of the Written Word in Medieval Society*, Turnhout, 2000, p. 171-204.

MORELLE Laurent, *Écrit diplomatique et archives monastiques (France septentrionale, VIII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, dossier d'HDR, Université de Paris I, 2 tomes, 2001.

MORELLE Laurent, « La mise en « œuvre » des actes diplomatiques : l'*auctoritas* des chartes chez quelques historiographes monastiques (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle) », dans ZIMMERMANN Michel (dir.), *Auctor et auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale*, Paris, 2001, p. 73-96.

MORELLE Laurent, « Les deux Vies d'Adalhard, abbé de Corbie († 826) », dans WAGNER Anne (éd.), *Les saints et l'histoire. Sources hagiographiques du haut Moyen Âge*, Paris, 2004, p. 163-175.

MORELLE Laurent, « Une pièce exceptionnelle du chartrier de Corbie : la charte de l'abbé Foulque de 1064 », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France (2003)*, 2009, p. 222-236.

MORELLE Laurent, « Instrumentation et travail de l'acte : quelques réflexions sur l'écrit diplomatique en milieu monastique au XI<sup>e</sup> siècle », *Médiévales*, 56, 2009, p. 41-74.

MORELLE Laurent, « Usages et gestion de l'écrit documentaire (Occident, VI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle) : quelques considérations sur l'acte écrit », dans *L'autorité de l'écrit au Moyen Âge (Orient-Occident)*, Paris, 2009, p. 117-126.

MORELLE Laurent, « La réécriture de la « Vita Adalhardi » de Paschase Radbert au XI<sup>e</sup> siècle : auteur, date et contexte », dans ELFASSI Jacques, LANÉRY Cécile et TURCAN-VERKERK Anne-Marie (éd.), *Amicorum societas. Mélanges offerts à François Dolbeau pour son 65<sup>e</sup> anniversaire*, Florence, 2013, p. 485-499.

MORIN Germain, « Le catalogue des manuscrits de l'abbaye de Gorze au XI<sup>e</sup> siècle », *Revue bénédictine*, vol. 22, 1905, p. 1-14.

MORLET Marie-Thérèse, « Le culte des saints dans le Beauvaisis », *Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1610) du Comité des travaux historiques et scientifiques. Année 1965*, 1966, p. 539-559.

MORLET Marie-Thérèse, « Le culte des saints dans l'ancien diocèse de Noyon », *Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1610) du Comité des travaux historiques et scientifiques. Année 1970*, 1974, p. 69-94.

MORLET Marie-Thérèse, *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule du VI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*, 3 tomes, Paris, 1968-1985.

MOYSE Gérard, « Monachisme et réglementation monastique en Gaule avant Benoît d'Aniane », dans *Sous la règle de saint Benoît. Structures monastiques et sociétés en France du Moyen Âge à l'époque moderne*, Genève, 1982, p. 3-19.

MÜLLER Ernst, « Der Bericht des Abtes Hariulf von Oudenburg über seine Prozessverhandlungen an der römischen Kurie im Jahre 1141 », *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, 48, 1930, p. 97-115.

MUNIER Charles, *Le Pape Léon IX et la Réforme de l'Église, 1002-1054*, Strasbourg, 2002.

MUNK OLSEN Birger, « Les classiques latins dans les florilèges médiévaux antérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire des textes*, n° 9 (1979), 1980, p. 47-121.

MUNK OLSEN Birger, « Les classiques latins dans les florilèges médiévaux antérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle (suite) », *Revue d'histoire des textes*, n° 10 (1980), 1982, p. 115-164.

MURRAY KENDALL Paul, *Louis XI*, Paris, 1974.

MUSSET Lucien (dir.), *Aspects du monachisme en Normandie (IV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 1982.

MUSSET Lucien, « Monachisme d'époque franque et monachisme d'époque ducale en Normandie : le problème de la continuité », dans ID. (dir.), *Aspects du monachisme en Normandie (IV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 1982, p. 55-74.

MUSSET Lucien, « Signification et destinée des domaines excentriques pour les abbayes de la moitié septentrionale de la Gaule jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle », dans *Sous la règle de saint Benoît. Structures monastiques et sociétés en France du Moyen Âge à l'époque moderne*, Genève, 1982, p. 167-184.

MUSSET Lucien, « Un curieux épisode de l'histoire ecclésiastique du Pays d'Auge au XI<sup>e</sup> siècle : Équemauville et les reliques de saint Vigor », *Annuaire des cinq départements de Normandie*, 1987, p. 93-95.

MUSSET Lucien, « Les translations de reliques en Normandie (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) », dans BOUET Pierre et NEVEUX François (dir.), *Les Saints dans la Normandie médiévale*, Caen, 2000, p. 97-108.

NAGY Piroska, *Le don des larmes au Moyen Âge. Un instrument spirituel en quête d'institution (V<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 2000.

NEBBIAI-DALLA GUARDA Donatella, *La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Denis en France du IX<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1985.

NEBBIAI-DALLA GUARDA Donatella, « Les inventaires des bibliothèques médiévales », dans GLÉNISSON Jean (dir.), *Le livre au Moyen Âge*, Paris, 1988, p. 88-91.

NEBBIAI Donatella, « Archives, bibliothèques et écriture de l'histoire », dans BOUTER Nicole (éd.), *Écrire son histoire. Les communautés régulières face à leur passé*, Saint-Étienne, 2005, p. 531-541.

NELSON Janet L., *Politics and Ritual in Early Medieval Europe*, Londres, 1986.

NELSON Janet L., « Queens as Jezebels : Brunhild and Balthild in Merovingian History », dans EAD., *Politics and Ritual in Early Medieval Europe*, Londres, 1986, p. 1-48.

NELSON Janet L., « Public Histories and Private History in the Work of Nithard », dans EAD., *Politics and Ritual in Early Medieval Europe*, Londres, 1986, p. 195-237.

NELSON Janet L., *Charles le Chauve*, Paris, 1994.

NELSON Janet L., « La cour impériale de Charlemagne », dans LE JAN Régine (éd.), *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne (du début du IX<sup>e</sup> aux environs de 920)*, Villeneuve d'Ascq, 1998, p. 177-191.

NEVEUX François, « Les évêques et les villes de Normandie », dans BOUET Pierre et NEVEUX François (dir.), *Les évêques normands du XI<sup>e</sup> siècle*, Caen, 1995, p. 205-220.

NEVEUX François, « La ville de Sées du haut Moyen Âge à l'époque ducale », *Anglo-Norman Studies*, 17, 1995, p. 145-163.

NEVEUX François, *La Normandie des ducs aux rois, X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, 1998.

NEVEUX François, « Les reliques de la cathédrale de Bayeux », dans BOUET Pierre et NEVEUX François (dir.), *Les Saints dans la Normandie médiévale*, Caen, 2000, p. 109-133.

NICHOLAS David, *Medieval Flanders*, Londres-New York, 1992.

NIEUS Jean-François, *Un pouvoir comtal entre Flandre et France. Saint-Pol, 1000-1300*, Bruxelles, 2005.

NIEUS Jean-François, « Montreuil et l'expansion du comté de Flandre au X<sup>e</sup> siècle », dans LEBECQ Stéphane, BÉTHOUART Bruno et VERSLYPE Laurent (éd.), *Quentovic. Environnement, archéologie, histoire*, Villeneuve-d'Ascq, 2010, p. 493-505.

NIP Renée *et alii*, *Media Latinitas. A collection of essays to mark the occasion of the retirement of L. J. Engels*, Turnhout, 1996.

NIP Renée, « The Dispute of Hariulf of Oudenburg and the Abbey of Saint Médard : A Convenient Confusion of Names », dans EAD. *et alii*, *Media Latinitas. A collection of essays to mark the occasion of the retirement of L. J. Engels*, Turnhout, 1996, p. 275-280.

NORTIER Geneviève, *Les bibliothèques médiévales des abbayes bénédictines de Normandie*, Paris, 1971.

NUYTTENS Michel (éd.), *Kloosterwezen in West-Vlaanderen. Bronnen en geschiedenis*, Bruxelles, 2003.

OEXLE Otto Gerhard, « Die Karolinger und die Stadt des heiligen Arnulf », *Frühmittelalterliche Studien*, vol. 1, 1967, p. 250-364.

OEXLE Otto Gerhard (éd.), *Memoria als Kultur*, Göttingen, 1995.

OLIVIERI Lucia M. M. (éd.), *Ordini religiosi e santuari in età medievale e moderna*, Bari, 2013.

ORCHARD Nicholas A., « An Anglo-Saxon mass for St Willibrord and its later liturgical uses », *Anglo-Saxon England*, 24, 1995, p. 1-10.

ORCHARD Nicholas A., « St Willibrord, St Richarius, and Anglo-Saxon symptoms in three mass-books from northern France », *Revue bénédictine*, vol. 110, 2000, p. 261-283.

OTT John S. et TRUMBORE JONES Anna (éd.), *The Bishop Reformed. Studies of Episcopal Power and Culture in the Central Middle Ages*, Aldershot-Burlington, 2007.

OTT John S., *Bishops, Authority and Community in Northwestern Europe, c. 1050-1150*, Cambridge, 2015.

OURY Guy-Marie, « Gérard de Corbie avant son arrivée à la Sauve-Majeure », *Revue bénédictine*, vol. 90, 1980, p. 306-314.

PAIN Marie-Laure (dir.), *Groupes cathédraux et complexes monastiques. Le phénomène de la pluralité des sanctuaires à l'époque carolingienne*, Rennes, 2015.

PAIN Marie-Laure, « L'abbaye de Saint-Riquier : églises et liturgie », dans EAD. (dir.), *Groupes cathédraux et complexes monastiques. Le phénomène de la pluralité des sanctuaires à l'époque carolingienne*, Rennes, 2015, p. 27-37.

PAIN-CAZE Marie-Laure, *L'architecture monastique sous le règne de Charlemagne*, thèse de doctorat, Université Paris Nanterre, 3 tomes, 2017.

PALAZZO Éric, *Histoire des livres liturgiques. Le Moyen Âge. Des origines au XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1993.

PALAZZO Éric, *Liturgie et société au Moyen Âge*, Paris, 2000.

PALAZZO Éric, « La liturgie carolingienne : vieux débats, nouvelles questions. Publications récentes », dans FALKOWSKI Wojciech et SASSIER Yves (éd.), *Le monde carolingien : bilan, perspectives, champs de recherches*, Turnhout, 2009, p. 219-241.

PARISSE Michel (éd.), *À propos des actes d'évêques. Hommage à Lucie Fossier*, Nancy, 1991.

PARISSE Michel et BARRAL I ALTET Xavier (éd.), *Le roi de France et son royaume autour de l'an mil*, Paris, 1992.

PARISSE Michel et OEXLE Otto Gerhard (dir.), *L'abbaye de Gorze au X<sup>e</sup> siècle*, Nancy, 1993.

PARISSE Michel, « Introduction », dans PARISSE Michel et OEXLE Otto Gerhard (dir.), *L'abbaye de Gorze au X<sup>e</sup> siècle*, Nancy, 1993, p. 9-24.

PATZOLD Steffen et BOCK Florian (éd.), *Gott handhaben. Religiöses Wissen im Konflikt um Mythisierung und Rationalisierung*, Berlin, 2016.

PAVIOT Jacques et VERGER Jacques (éd.), *Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur de Philippe Contamine*, Paris, 2000.

PELTIER Henri, *Pascase Radbert, abbé de Corbie. Contribution à l'étude de la vie monastique et de la pensée chrétienne aux temps carolingiens*, Amiens, 1938.

PELTIER Henri, *Histoire religieuse de la Picardie des origines aux croisades*, Abbeville, 1961.



PELTIER Henri, « Angilbert de Saint-Riquier et Adalhard de Corbie », dans *Saint-Riquier. Tome I : Études concernant l'Abbaye depuis le huitième siècle jusqu'à la Révolution*, Saint-Riquier, 1962, p. 6-15.

PELTIER Henri, « Saint Adalhard, abbé de Corbie. Son rôle politique et administratif : Service du roi - Pax Carolina - De Ordine Palatii », dans *Corbie, Abbaye Royale. Volume du XIII<sup>e</sup> centenaire*, Lille, 1963, p. 61-94.

PETKE Wolfgang, « Von der klösterlichen Eigenkirche zur Inkorporation in Lothringen und Nordfrankreich im 11. und 12. Jahrhundert », *Revue d'histoire ecclésiastique*, 87, 1992, p. 34-72 et p. 375-404.

PEYRAFORT Monique, « Les ateliers de copie », dans GLÉNISSON Jean (dir.), *Le livre au Moyen Âge*, Paris, 1988, p. 40-41.

PEYRAFORT-HUIN Monique, « Les inventaires de bibliothèques normandes : un dossier de sources à reprendre », dans BAUDUIN Pierre et LUCAS-AVENEL Marie-Agnès (dir.), *L'Historiographie médiévale normande et ses sources antiques (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, Caen, 2014, p. 41-66.

PHILIPPART Guy, « L'hagiographie, histoire sainte des « amis de Dieu » », dans ID. (dir.), *Hagiographies. Histoire internationale de la littérature hagiographique latine et vernaculaire en Occident des origines à 1550*, volume IV, Turnhout, 2006, p. 13-40.

PICARD Jean-Michel (éd.), *Ireland and Northern France, AD 600-850*, Dublin, 1991.

PITON Daniel, *La nécropole de Nouvion-en-Ponthieu, Dossiers archéologiques, historiques et culturels du Nord et du Pas-de-Calais*, n° 20, 1985.

PLANAVERGNE Delphine, « De Jumièges à Tournus : mémoire et culte de saint Philibert », dans CAROZZI Claude et TAVIANI-CAROZZI Huguette (dir.), *Faire mémoire. Souvenir et commémoration au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, 1999, p. 277-298.

PLANAVERGNE Delphine, « Les Normands avant la Normandie : les invasions scandinaves en Neustrie au IX<sup>e</sup> siècle dans l'hagiographie franque », dans BAUDUIN Pierre (dir.), *Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie*, Caen, 2005, p. 37-52.

PLATELLE Henri, *Le temporel de l'abbaye de Saint-Amand des origines à 1340*, Paris, 1962.

PLATELLE Henri, « Le thème de la conversion à travers les œuvres hagiographiques d'Hucbald de Saint-Amand », dans ROUCHE Michel (éd.), *Saint Géry et la christianisation dans le nord de la Gaule (V<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles)*, *Revue du Nord*, tome 68, n° 269, 1986, p. 511-531.

PLATELLE Henri, « Guibert de Nogent et le *De pignoribus sanctorum*. Richesses et limites d'une critique médiévale des reliques », dans BOZÓKY Edina et HELVÉTIUS Anne-Marie (éd.), *Les reliques. Objets, cultes, symboles*, Turnhout, 1999, p. 109-121.

POIRION Daniel (éd.), *La chronique et l'histoire au Moyen Âge*, Paris, 1984.

PONCELET Albert, « De martyrologio Wolfhardi Haserensis », *Analecta Bollandiana*, vol. 17, 1898, p. 5-23.

PONCELET Albert, « De magno Legendario Austriaco », *Analecta Bollandiana*, vol. 17, 1898, p. 24-96.

PONCELET Albert, « De Legendario Windbergensi », *Analecta Bollandiana*, vol. 17, 1898, p. 97-122.

PONCELET Albert, « Appendices », *Analecta Bollandiana*, vol. 17, 1898, p. 123-210.

PONCELET Albert, « La plus ancienne Vie de S. Riquier », *Analecta Bollandiana*, vol. 22, 1903, p. 173-194.

PONTAL Odette, *Les conciles de la France capétienne jusqu'en 1215*, Paris, 1995.

POOLE Austin Lane, *From Domesday Book to Magna Carta, 1087-1216*, 2<sup>e</sup> éd., Oxford, 1955.

POULIN Joseph-Claude, « Un élément négligé de critique hagiographique : les titres de chapitres », dans RENARD Étienne, TRIGALET Michel, HERMAND Xavier et BERTRAND Paul (éd.), « *Scribere sanctorum gesta* ». *Recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Philippart*, Turnhout, 2005, p. 309-342.

POULIN Joseph-Claude, « Les *libelli* dans l'édition hagiographique avant le XII<sup>e</sup> siècle », dans HEINZELMANN Martin (dir.), *Livrets, collections et textes. Études sur la tradition hagiographique latine*, Ostfildern, 2006, p. 15-193.

POULIN Joseph-Claude, « Remanier Alcuin hagiographe (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles) », dans ELFASSI Jacques, LANÉRY Cécile et TURCAN-VERKERK Anne-Marie (éd.), *Amicorum societas. Mélanges offerts à François Dolbeau pour son 65<sup>e</sup> anniversaire*, Florence, 2013, p. 665-697.

PRINZ Friedrich, *Frühes Mönchtum im Frankenreich. Kultur und Gesellschaft in Gallien, den Rheinlanden und Bayern am Beispiel der monastischen Entwicklung (4. bis 8. Jahrhundert)*, Munich-Vienne, 1965.

PRINZ Friedrich (éd.), *Herrschaft und Kirche. Beiträge zur Entstehung und Wirkungsweise episkopaler und monastischer Organisationsformen*, Stuttgart, 1988.

PROU Maurice et CHARTRAIRE Eugène, « Authentiques de reliques conservées au trésor de la cathédrale de Sens », *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 6<sup>e</sup> série, tome 9, 1900, p. 129-172.

PYSIAK Jerzy, « Les origines de la légende de la translation en Occident par Charlemagne des reliques de la Couronne d'épines », dans BOZÓKY Edina (éd.), *Hagiographie, idéologie et politique au Moyen Âge en Occident*, Turnhout, 2012, p. 477-501.

QUINN Patricia A., *Better than the Sons of Kings. Boys and Monks in the Early Middle Ages*, New York, 1989.

RAAIJMAKERS Janneke, *The Making of the Monastic Community of Fulda, c. 744-c. 900*, Cambridge, 2012.

RABE Susan A., *Faith, Art, and Politics at Saint-Riquier. The Symbolic Vision of Angilbert*, Philadelphie, 1995.

RACINET Philippe, *Un prieuré clunisien au Moyen Âge, XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles. Saint-Pierre-Saint-Paul d'Abbeville*, Abbeville, 1979.

RACINET Sabine, *Peuplement et christianisation dans la partie occidentale de la province ecclésiastique de Reims (anciens diocèses d'Amiens, de Beauvais et de Noyon, du IV<sup>e</sup> siècle à la fin du X<sup>e</sup> siècle)*, thèse de doctorat, Université de Reims-Champagne-Ardenne, 3 tomes, 2002.

RACINET Sabine, « Histoire d'une abbaye », dans MAGNIEN Aline (dir.), *Saint-Riquier. Une grande abbaye bénédictine*, Paris, 2009, p. 17-32.

*Recueil des travaux historiques de Ferdinand Lot*, 3 tomes, Genève, 1968-1973.

REMENSNYDER Amy G., *Remembering Kings Past. Monastic Foundation Legends in Medieval Southern France*, Ithaca-Londres, 1995.

RENARD Étienne, TRIGALET Michel, HERMAND Xavier et BERTRAND Paul (éd.), « *Scribere sanctorum gesta* ». *Recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Philippart*, Turnhout, 2005.

RENARD Étienne, « Administrer des biens, contrôler des hommes, gérer des revenus par l'écrit au cours du premier Moyen Âge », dans HERMAND Xavier, NIEUS Jean-François et RENARD Étienne (éd.), *Décrire, inventorier, enregistrer entre Seine et Rhin au Moyen Âge. Formes, fonctions et usages des écrits de gestion*, Paris, 2012, p. 7-36.

REZNIKOFF Iégor, « Le Chant des Gaules sous les Carolingiens », dans SOT Michel (dir.), *Haut Moyen Âge. Culture, éducation et société. Études offertes à Pierre Riché*, Nanterre-La Garenne-Colombes, 1990, p. 323-342.

RHEINFELDER Hans, *Das Wort « Persona ». Geschichte seiner Bedeutungen mit besonderer Berücksichtigung des französischen und italienischen Mittelalters*, Halle, 1928.

RICHÉ Pierre, *Les Carolingiens. Une famille qui fit l'Europe*, Paris, 1983.

RICHÉ Pierre, « Les Carolingiens en quête de sainteté », dans *Les fonctions des saints dans le monde occidental (III<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Rome, 1991, p. 217-224.

RICHÉ Pierre (dir.), *La christianisation des pays entre Loire et Rhin (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 1993.

RICHÉ Pierre, *Écoles et enseignement dans le Haut Moyen Âge, fin du V<sup>e</sup> siècle-milieu du XI<sup>e</sup> siècle*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, 1999.

- RICHÉ Pierre, « Angilbert et Charlemagne », dans *L'Europe avant l'Europe. Les Carolingiens*, catalogue de l'exposition, Saint-Riquier, 2014, p. 24-30.
- RICHES T. M., « Bishop Gerard I of Cambrai-Arras, the Three Orders, and the Problem of Human Weakness », dans OTT John S. et TRUMBORE JONES Anna (éd.), *The Bishop Reformed. Studies of Episcopal Power and Culture in the Central Middle Ages*, Aldershot-Burlington, 2007, p. 122-136.
- RICHTER Michael, *The Oral Tradition in the Early Middle Ages*, Turnhout, 1994.
- RIDER Jeff et TOCK Benoît-Michel (éd.), *Le diocèse de Thérouanne au Moyen Âge*, Arras, 2010.
- ROBINSON Ian Stuart, *The Papacy, 1073-1198. Continuity and Innovation*, Cambridge, 1990.
- ROCHE Thomas, « Reading Orderic with Charters in Mind », dans ROZIER Charles C., ROACH Daniel, GASPER Giles E. M. et VAN HOUTS Elisabeth (éd.), *Orderic Vitalis. Life, Works and Interpretations*, Woodbridge, 2016, p. 145-171.
- ROSENWEIN Barbara H., *To Be the Neighbor of Saint Peter. The Social Meaning of Cluny's Property, 909-1049*, Ithaca-Londres, 1989.
- ROSENWEIN Barbara H., *Negotiating space. Power, Restraint, and Privileges of Immunity in Early Medieval Europe*, Ithaca, 1999.
- ROUCHE Michel (éd.), *Saint Géry et la christianisation dans le nord de la Gaule (V<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles)*, *Revue du Nord*, tome 68, n° 269, 1986.
- ROUCHE Michel (dir.), *Fulbert de Chartres. Précurseur de l'Europe médiévale ?*, Paris, 2008.
- ROZIER Charles C., ROACH Daniel, GASPER Giles E. M. et VAN HOUTS Elisabeth (éd.), *Orderic Vitalis. Life, Works and Interpretations*, Woodbridge, 2016.
- ROZIER Charles C., « Orderic Vitalis as Librarian and Cantor of Saint-Évroul », dans ROZIER Charles C., ROACH Daniel, GASPER Giles E. M. et VAN HOUTS Elisabeth (éd.), *Orderic Vitalis. Life, Works and Interpretations*, Woodbridge, 2016, p. 61-77.
- RUFFINI-RONZANI Nicolas, *Église et aristocratie en Cambrésis (fin IX<sup>e</sup>-milieu XII<sup>e</sup> siècle). Le pouvoir entre France et Empire au Moyen Âge central*, thèse de doctorat, Université de Namur, 3 tomes, 2014.
- RUFFINI-RONZANI Nicolas, « Comment écrit-on l'histoire de son Église ? Les chartes et leur usage dans les *Gesta episcoporum Cameracensium* de l'évêque Gérard I<sup>er</sup> d'Arras-Cambrai (1012-1051) », dans ANHEIM Étienne, CHASTANG Pierre, MORA-LEBRUN Francine et ROCHEBOUET Anne (dir.), *L'Écriture de l'histoire au Moyen Âge. Contraintes génériques, contraintes documentaires*, Paris, 2015, p. 219-233.

RUFFINI-RONZANI Nicolas, « Châtelains et évêques de Cambrai autour de l'an mil : réalités et représentations », *Revue du Nord*, tome 97, n° 410, 2015, p. 337-355.

RUYFFELAERE Peter, « Les *historiae foundationum monasteriorum* et leurs sources orales au XII<sup>e</sup> siècle », *Sacris Erudiri*, 29, 1986, p. 223-247.

*Saint-Riquier. Tome I : Études concernant l'Abbaye depuis le huitième siècle jusqu'à la Révolution*, Saint-Riquier, 1962.

SALMON Pierre, *L'abbé dans la tradition monastique. Contribution à l'histoire du caractère perpétuel des supérieurs religieux en Occident*, Paris, 1962.

SANSTERRE Jean-Marie (dir.), *L'autorité du passé dans les sociétés médiévales*, Rome-Bruxelles, 2004.

*Santi e demoni nell'alto Medioevo occidentale (secoli V-XI)*, 2 tomes, Spolète, 1989.

SAPIN Christian (dir.), *Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2002.

SAPIN Christian, *Les cryptes en France. Pour une approche archéologique, IV<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2014.

SASSIER Yves, *Hugues Capet. Naissance d'une dynastie*, Paris, 1987.

SCHMALE Franz-Josef, « Mentalität und Berichtshorizont, Absicht und Situation hochmittelalterlicher Geschichtsschreiber », *Historische Zeitschrift*, vol. 226, n° 1, 1978, p. 1-16.

SCHMID Karl et OEXLE Otto Gerhard, « Voraussetzungen und Wirkung des Gebetsbundes von Attigny », *Francia*, vol. 2, 1974, p. 71-122.

SCHMID Karl et WOLLASCH Joachim (éd.), *Memoria. Der geschichtliche Zeugniswert des liturgischen Gedenkens im Mittelalter*, Munich, 1984.

SCHMITT Jean-Claude et OEXLE Otto Gerhard (dir.), *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne*, Paris, 2002.

SCHNEIDER Jens, « Les *Northmanni* en Francie occidentale au IX<sup>e</sup> siècle. Le chant de Louis », *Annales de Normandie*, 53<sup>e</sup> année, n° 4, 2003, p. 291-315.

SCHNEIDER Laurent, « Une fondation multiple, un monastère pluriel. Les contextes topographiques de la genèse du monastère d'Aniane d'après l'archéologie et la *Vie de saint Benoît (fin VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle)* », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, hors-série n° 10, 2016 : <http://journals.openedition.org/cem/14481>

SCHROEDER Nicolas, *Les hommes et la terre de saint Remacle. Histoire sociale et économique de l'abbaye de Stavelot-Malmedy, VII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 2015.

SEILLIER Claude, « Le cimetière germanique de Vron (Somme) : essai de reconstitution historique et sociale », dans DELESTRE Xavier, KAZANSKI Michel et PÉRIN Patrick (éd.), *De l'âge du Fer au haut Moyen Âge. Archéologie funéraire, princes et élites guerrières*, Saint-Germain-en-Laye, 2006, p. 159-168.

SEILLIER Claude, « Rupture et continuité dans le Boulonnais et le Ponthieu entre le Bas-Empire et le haut Moyen Âge », dans LEBECQ Stéphane, BÉTHOUART Bruno et VERSLYPE Laurent (éd.), *Quentovic. Environnement, archéologie, histoire*, Villeneuve-d'Ascq, 2010, p. 125-146.

SEMMLER Josef, « Das Erbe der karolingischen Klosterreform im 10. Jahrhundert », dans KOTTJE Raymund et MAURER Helmut (éd.), *Monastische Reformen im 9. und 10. Jahrhundert*, Sigmaringen, 1989, p. 29-77.

SEMMLER Josef, « Le monachisme occidental du VIII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle : formation et réformation », *Revue bénédictine*, vol. 103, 1993, p. 68-89.

SENN Félix, *L'institution des avoueries ecclésiastiques en France*, Paris, 1903.

SENSÉBY Chantal, « Écrire l'histoire à Saint-Aubin d'Angers au XII<sup>e</sup> siècle », dans ANHEIM Étienne, CHASTANG Pierre, MORA-LEBRUN Francine et ROCHEBOUET Anne (dir.), *L'Écriture de l'histoire au Moyen Âge. Contraintes génériques, contraintes documentaires*, Paris, 2015, p. 37-58.

SENSÉBY Chantal (dir.), *L'écrit monastique dans l'espace ligérien (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle). Singularités, interférences et transferts documentaires*, Rennes, 2018.

SIGAL Pierre-André, « Les voyages de reliques aux onzième et douzième siècles », dans *Voyage, quête, pèlerinage dans la littérature et la civilisation médiévales*, Senefiance, n° 2, 1976, p. 73-104.

SIGAL Pierre-André, « Histoire et hagiographie : les Miracula aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 87, n° 2, 1980, p. 237-257.

SIGAL Pierre-André, *L'homme et le miracle dans la France médiévale (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 1985.

SIGAL Pierre-André, « Le travail des hagiographes aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles : sources d'information et méthodes de rédaction », *Francia*, vol. 15, 1987, p. 149-182.

SIMON Marc *et alii*, *L'abbaye de Landévennec de saint Guénolé à nos jours*, Rennes, 1985.

SMITH Julia M. H., « A hagiographer at work : Hucbald and the library at Saint-Amand », *Revue bénédictine*, vol. 106, 1996, p. 151-171.

SMITH Julia M. H. (éd.), *Early Medieval Rome and the Christian West. Essays in Honour of Donald A. Bullough*, Leyde-Boston, 2000.

SMITH Julia M. H., « Old Saints, New Cults : Roman Relics in Carolingian Francia », dans EAD. (éd.), *Early Medieval Rome and the Christian West. Essays in Honour of Donald A. Bullough*, Leyde-Boston, 2000, p. 317-339.

SMITH Julia M. H., « L'accès des femmes aux saintes reliques durant le haut Moyen Âge », *Médiévales*, 40, 2001, p. 83-100.

SMITH Julia M. H., « La réécriture chez Hucbald de Saint-Amand », dans GOULLET Monique, HEINZELMANN Martin et VEYRARD-COSME Christiane (dir.), *L'hagiographie mérovingienne à travers ses réécritures*, Ostfildern, 2010, p. 271-286.

SOMERVILLE Robert, « The Council of Clermont (1095), and Latin Christian Society », *Archivum Historiae Pontificiae*, vol. 12, 1974, p. 55-90.

SOT Michel, « Organisation de l'espace et historiographie épiscopale dans quelques cités de la Gaule carolingienne », dans GUENÉE Bernard (dir.), *Le métier d'historien au Moyen Âge. Études sur l'historiographie médiévale*, Paris, 1977, p. 31-43.

SOT Michel, *Gesta episcoporum, gesta abbatum*, Turnhout, 1981.

SOT Michel (dir.), *Haut Moyen Âge. Culture, éducation et société. Études offertes à Pierre Riché*, Nanterre-La Garenne-Colombes, 1990.

SOT Michel, « L'expérience visionnaire et sa fonction dans l'*Histoire de l'Église de Reims* de Flodoard », dans ID. (dir.), *Haut Moyen Âge. Culture, éducation et société. Études offertes à Pierre Riché*, Nanterre-La Garenne-Colombes, 1990, p. 477-491.

SOT Michel, *Un historien et son Église. Flodoard de Reims*, Paris, 1993.

SOT Michel, « L'historiographie latine dans l'Europe de l'An Mil », dans BONNASSIE Pierre et TOUBERT Pierre (éd.), *Hommes et Sociétés dans l'Europe de l'An Mil*, Toulouse, 2004, p. 389-405.

SOT Michel, « Le palais d'Aix : lieu de pouvoir et de culture », dans FALKOWSKI Wojciech et SASSIER Yves (éd.), *Le monde carolingien : bilan, perspectives, champs de recherches*, Turnhout, 2009, p. 243-261.

SOT Michel, « Introduction », dans BAUDUIN Pierre et LUCAS-AVENEL Marie-Agnès (dir.), *L'Historiographie médiévale normande et ses sources antiques (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, Caen, 2014, p. 13-21.

SOT Michel, « Trois ou quatre concubines : une variante dans les manuscrits de la *Vie de Charlemagne* par Éginhard », dans JÉGOU Laurent, JOYE Sylvie, LIENHARD Thomas et SCHNEIDER Jens (dir.), *Splendor reginae. Passions, genre et famille. Mélanges en l'honneur de Régine Le Jan*, Turnhout, 2015, p. 119-125.

SOT Michel, « Les *Gesta pontificum (sive episcoporum) Cameracensium* : une approche typologique », *Revue du Nord*, tome 97, n° 410, 2015, p. 229-243.

SOULAT Jean, « La pénétration des groupes saxons et anglo-saxons dans le Ponthieu entre la fin du IV<sup>e</sup> et le milieu du VI<sup>e</sup> siècle », *Revue archéologique de Picardie*, n° 1-2, 2009, p. 27-35.

SOULAT Jean, « La présence saxonne et anglo-saxonne sur le littoral de la Manche », dans LEBECQ Stéphane, BÉTHOUART Bruno et VERSLYPE Laurent (éd.), *Quentovic. Environnement, archéologie, histoire*, Villeneuve-d'Ascq, 2010, p. 147-163.

*Sous la règle de saint Benoît. Structures monastiques et sociétés en France du Moyen Âge à l'époque moderne*, Genève, 1982.

STEEL Carlos, MARENBOON John et VERBEKE Werner (éd.), *Paganism in the Middle Ages. Threat and Fascination*, Louvain, 2012.

STEPHANY Erich, « Essai sur la date de la consécration de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle », dans *Saint-Riquier. Tome I : Études concernant l'Abbaye depuis le huitième siècle jusqu'à la Révolution*, Saint-Riquier, 1962, p. 49-58.

STOCLET Alain J., « La *Clausula de unctione Pippini regis*, vingt ans après », *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 78, fasc. 3-4, 2000, p. 719-771.

*La storiografia altomedievale*, 2 tomes, Spolète, 1970.

STRACKE Desideer Adolf, « De oudste Vita Sti Richarii (580 ?-645) », *Ons Geestelijk Erf*, 6, 1932, p. 157-182.

STRACKE Desideer Adolf, « De oudste Vita Sti Richarii (580 ?-645) », *Ons Geestelijk Erf*, 7, 1933, p. 166-187.

TABACHOVITZ A., « Les Serments de Strasbourg et le ms. B. N. lat. 9768 », *Vox Romanica*, 17, 1958, p. 36-61.

TANNER Heather J., *Families, Friends and Allies. Boulogne and Politics in Northern France and England, c. 879-1160*, Leyde-Boston, 2004.

THEIS Laurent, « Dagobert, Saint-Denis et la royauté française au Moyen Âge », dans GUENÉE Bernard (dir.), *Le métier d'historien au Moyen Âge. Études sur l'historiographie médiévale*, Paris, 1977, p. 19-30.

THEIS Laurent, *Dagobert. Un roi pour un peuple*, Paris, 1982.

THEIS Laurent, *Robert le Pieux. Le roi de l'an mil*, Paris, 1999.

TILLIETTE Jean-Yves, « Les modèles de sainteté du IX<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, d'après le témoignage des récits hagiographiques en vers métriques », dans *Santi e demoni nell'alto Medioevo occidentale (secoli V-XI)*, tome 1, Spolète, 1989, p. 381-409.

TOCK Benoît-Michel, « Les chartes originales de l'abbaye de Jumièges jusqu'en 1120 », *Tabularia « Études »*, n° 2, 2002, p. 1-19.



TOCK Benoît-Michel, « Recours à l'écrit, autorité du document, constitution d'archives en Occident », dans *L'autorité de l'écrit au Moyen Âge (Orient-Occident)*, Paris, 2009, p. 379-384.

TOUATI François-Olivier, *Maladie et société au Moyen Âge. La lèpre, les lépreux et les léproseries dans la province ecclésiastique de Sens jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris-Bruxelles, 1998.

TRÂN-DUC Lucile, « Une entreprise hagiographique au XI<sup>e</sup> siècle dans l'abbaye de Fontenelle : le renouveau du culte de saint Vulfran », *Tabularia « Études »*, n° 8, 2008, p. 1-24.

TREFFORT Cécile, « Nithard, petit-fils de Charlemagne. Note sur une biographie controversée », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, vol. 158, 1994, p. 415-434.

TREFFORT Cécile, *L'Église carolingienne et la mort. Christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*, Lyon, 1996.

TREFFORT Cécile, « La place d'Alcuin dans la rédaction épigraphique carolingienne », dans DEPREUX Philippe et JUDIC Bruno (dir.), *Alcuin de York à Tours. Écriture, pouvoir et réseaux dans l'Europe du haut Moyen Âge, Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 111, n° 3, 2004, p. 353-369.

TREFFORT Cécile, *Mémoires carolingiennes. L'épitaphe entre célébration mémorielle, genre littéraire et manifeste politique (milieu VIII<sup>e</sup>-début XI<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, 2007.

*Trésors des abbayes normandes*, catalogue de l'exposition, Rouen-Caen, 1979.

UGÉ Karine, *Creating the Monastic Past in Medieval Flanders*, York, 2005.

VAN DER ESSEN Léon, *Étude critique et littéraire sur les Vitae des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique*, Louvain-Paris, 1907.

VAN DER ESSEN Léon, « Hucbald de Saint-Amand (c. 840-930) et sa place dans le mouvement hagiographique médiéval », *Revue d'histoire ecclésiastique*, 19, 1923, p. 333-351 et 522-552.

VANDERPUTTEN Steven, « Pourquoi les moines du Moyen Âge écrivaient-ils de l'histoire ? Une approche socio-constructiviste du problème », *Studi Medievali*, tome 42, fasc. 2, 2001, p. 705-723.

VANDERPUTTEN Steven, « Typology of Medieval Historiography Reconsidered : a Social Re-interpretation of Monastic Annals, Chronicles and Gesta », *Historical Social Research*, vol. 26, n° 4, 2001, p. 141-178.

VANDERPUTTEN Steven et MEIJNS Brigitte, « Gérard de Brogne en Flandre. État de la question sur les réformes monastiques du X<sup>e</sup> siècle », *Revue du Nord*, tome 92, n° 385, 2010, p. 271-295.

VANDERPUTTEN Steven et MEIJNS Brigitte (éd.), *Ecclesia in medio nationis. Reflections on the Study of Monasticism in the Central Middle Ages. Réflexions sur l'étude du monachisme au Moyen Âge central*, Louvain, 2011.

VANDERPUTTEN Steven (éd.), *Understanding Monastic Practices of Oral Communication (Western Europe, tenth-thirteenth centuries)*, Turnhout, 2011.

VANDERPUTTEN Steven, « Identité collective et mémoire des réformes « richardiennes » dans l'historiographie bénédictine en Basse-Lotharingie et au Nord-Est de la France (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) », *Le Moyen Âge*, tome 117, 2011, p. 259-289.

VANDERPUTTEN Steven, « Réforme, gestion de l'écrit et écrits de gestion en milieu monastique au début du XII<sup>e</sup> siècle », dans HERMAND Xavier, NIEUS Jean-François et RENARD Étienne (éd.), *Décrire, inventorier, enregistrer entre Seine et Rhin au Moyen Âge. Formes, fonctions et usages des écrits de gestion*, Paris, 2012, p. 87-103.

VANDERPUTTEN Steven, *Monastic Reform as Process. Realities and Representations in Medieval Flanders, 900-1100*, Ithaca-Londres, 2013.

VANDERPUTTEN Steven, *Reform, Conflict, and the Shaping of Corporate Identities. Collected Studies on Benedictine Monasticism, 1050-1150*, Zurich-Berlin, 2013.

VANDERPUTTEN Steven, *Imagining Religious Leadership in the Middle Ages. Richard of Saint-Vanne and the Politics of Reform*, Ithaca-Londres, 2015.

VAN DER STRAETEN Joseph, « Manuscrits hagiographiques du Mont Saint-Michel conservés à Avranches », *Analecta Bollandiana*, vol. 86, 1968, p. 109-134.

VAN DER STRAETEN Joseph, « Le « Grand Légendier Autrichien » dans les manuscrits de Zwettl », *Analecta Bollandiana*, vol. 113, 1995, p. 321-348.

VAN DEUSEN Nancy (éd.), *The Place of the Psalms in the Intellectual Culture of the Middle Ages*, Albany, 1999.

VAN DE VYVER André, « Dicuil et Micon de Saint-Riquier », *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 14, fasc. 1, 1935, p. 25-47.

VAN HOUTS Elisabeth, « Historiography and Hagiography at Saint-Wandrille : the *Inventio et Miracula Sancti Vulfranni* », *Anglo-Norman Studies*, 12, 1990, p. 233-251.

VAN HOUTS Elisabeth, *Local and regional chronicles*, Turnhout, 1995.

VAN HOUTS Elisabeth, « Orderic and his Father, Odelerius », dans ROZIER Charles C., ROACH Daniel, GASPER Giles E. M. et VAN HOUTS Elisabeth (éd.), *Orderic Vitalis. Life, Works and Interpretations*, Woodbridge, 2016, p. 17-36.

VAN METER David C., « The Peace of Amiens-Corbie and Gerard of Cambrai's Oration on the Three Functional Orders : the Date, the Context, the Rhetoric », *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 74, fasc. 3-4, 1996, p. 633-657.

VAN METER David C., « Count Baldwin IV, Richard of Saint-Vanne, and the inception of monastic reform in eleventh-century Flanders », *Revue bénédictine*, vol. 107, 1997, p. 130-148.

VANSINA Jan, *Oral Tradition as History*, Madison, 1985.

VAN'T SPIJKER Ienje, *Als door een speciaal stempel. Traditie en vernieuwing in heiligenlevens uit Noordwest-Frankrijk (1050-1150)*, Hilversum, 1990.

VAN'T SPIJKER Ienje, « Gallia du Nord et de l'Ouest. Les provinces ecclésiastiques de Tours, Rouen, Reims (950-1130) », dans PHILIPPART Guy (dir.), *Hagiographies. Histoire internationale de la littérature hagiographique latine et vernaculaire en Occident des origines à 1550*, volume II, Turnhout, 1996, p. 239-290.

VAUCHEZ André, *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge d'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques*, Rome, 1981.

VERCAUTEREN Fernand, *Étude sur les civitates de la Belgique Seconde. Contribution à l'histoire urbaine du nord de la France de la fin du III<sup>e</sup> à la fin du XI<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1934.

VERCAUTEREN Fernand, « Note sur l'origine et l'évolution du contrat de mort-gage en Lotharingie, du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle », dans *Miscellanea historica in honorem Leonis van der Essen*, tome 1, Bruxelles, 1947, p. 217-227.

VERDOOT Jérôme, *Pour les siècles des siècles. L'abbaye Saint-Pierre de Lobbes au Moyen Âge (VII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Bruxelles, 2018.

VERHULST Adriaan, « Saint Bavon et les origines de Gand », dans ROUCHE Michel (éd.), *Saint Géry et la christianisation dans le nord de la Gaule (V<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles)*, *Revue du Nord*, tome 68, n° 269, 1986, p. 455-470.

VEYRARD-COSME Christiane, « Typologie et hagiographie en prose carolingienne : mode de pensée et réécriture. Étude de la *Vita Willibrordi*, de la *Vita Vedasti* et de la *Vita Richarii* d'Alcuin », dans BOUTET Dominique et HARF-LANCNER Laurence (dir.), *Écriture et modes de pensée au Moyen Âge (VIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 1993, p. 157-186.

VEYRARD-COSME Christiane, « Problèmes de réécriture des textes hagiographiques latins : la *Vita Richarii* d'Alcuin et ses réécritures », dans HERREN Michael W., McDONOUGH Christopher J. et ARTHUR Ross G. (éd.), *Latin Culture in the Eleventh Century*, tome 2, Turnhout, 2002, p. 476-502.

VEYRARD-COSME Christiane, *L'œuvre hagiographique en prose d'Alcuin. Vitae Willibrordi, Vedasti, Richarii. Edition, traduction, études narratologiques*, Florence, 2003.

VEYRARD-COSME Christiane, « Alcuin et la réécriture hagiographique : d'un programme avoué d'*emendatio* à son actualisation », dans GOULLET Monique et HEINZELMANN Martin (dir.), *La réécriture hagiographique dans l'Occident médiéval. Transformations formelles et idéologiques*, Ostfildern, 2003, p. 71-86.

VIARRE Simone, « Angilbert, poète carolingien et abbé de Saint-Riquier », *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*, tome XXIX, fasc. 2, 2002, p. 231-240.

VIDIER Alexandre, *L'historiographie à Saint-Benoît-sur-Loire et les Miracles de saint Benoît*, Paris, 1965.

VIELHABER Georg, « De codice hagiographico C. R. Bibliothecae Palatinae Vindobonensis Lat. 420 (olim Salisburg. 39) », *Analecta Bollandiana*, vol. 26, 1907, p. 33-65.

VOGÜÉ Adalbert de, *La communauté et l'abbé dans la règle de saint Benoît*, Paris, 1961.

WAGNER Anne, « La vie culturelle à Gorze au X<sup>e</sup> siècle d'après la *Vita Johannis Gorziensis* et le catalogue de la bibliothèque de Gorze », dans PARISSE Michel et OEXLE Otto Gerhard (dir.), *L'abbaye de Gorze au X<sup>e</sup> siècle*, Nancy, 1993, p. 213-231.

WAGNER Anne, *Gorze au XI<sup>e</sup> siècle. Contribution à l'histoire du monachisme bénédictin dans l'Empire*, Nancy-Turnhout, 1996.

WARLOP Ernst, *The Flemish Nobility before 1300*, 4 tomes, Courtrai, 1975-1976.

WARNTJES Immo, « Computus as Scientific Thought in Ireland and the Early Medieval West », dans FLECHNER Roy et MEEDER Sven (éd.), *The Irish in Early Medieval Europe. Identity, Culture and Religion*, Londres, 2016, p. 158-178.

WEHRLI Christoph, *Mittelalterliche Überlieferungen von Dagobert I.*, Berne-Francfort-sur-le-Main, 1982.

WERNER Karl Ferdinand, « Les Robertiens », dans PARISSE Michel et BARRAL I ALTET Xavier (éd.), *Le roi de France et son royaume autour de l'an mil*, Paris, 1992, p. 15-26.

WERNER Karl Ferdinand, « Le rôle de l'aristocratie dans la christianisation du nord-est de la Gaule », dans RICHÉ Pierre (dir.), *La christianisation des pays entre Loire et Rhin (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 1993, p. 45-73.

WEST Charles, « Advocating change : monasteries, territories and justice between East and West Francia, 11<sup>th</sup>-12<sup>th</sup> centuries », 2012 :

<https://publikationen.uni-tuebingen.de/xmlui/handle/10900/47062>

WEST Charles, « Monks, Aristocrats, and Justice : Twelfth-Century Monastic Advocacy in a European Perspective », *Speculum*, vol. 92, n° 2, 2017, p. 372-404.

WESTON Jenny, « Following the Master's Lead : The Script of Orderic Vitalis and the Discovery of a New Manuscript (Rouen, BM, 540) », dans ROZIER Charles C., ROACH Daniel, GASPER Giles E. M. et VAN HOUTS Elisabeth (éd.), *Orderic Vitalis. Life, Works and Interpretations*, Woodbridge, 2016, p. 37-60.

WICKHAM Chris, *Medieval Rome. Stability and Crisis of a City, 900-1150*, Oxford, 2015.

WILKIN Alexis, *La gestion des avoirs de la cathédrale Saint-Lambert de Liège des origines à 1300. Contribution à l'histoire économique et institutionnelle du pays mosan*, Bruxelles, 2008.

WOLLASCH Joachim, *Mönchtum des Mittelalters zwischen Kirche und Welt*, Munich, 1973.

WOLTER Hans, « La Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier témoin de l'humanisme bénédictin », dans *Saint-Riquier. Tome I : Études concernant l'Abbaye depuis le huitième siècle jusqu'à la Révolution*, Saint-Riquier, 1962, p. 68-86.

WOOD Ian, *The Merovingian Kingdoms, 450-751*, Londres-New York, 1994.

WOOD Ian, *The Missionary Life. Saints and the Evangelisation of Europe, 400-1050*, Harlow, 2001.

YERNAUX Jean, « La charte de fondation de l'abbaye d'Oudenbourg », *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, vol. 63, 1913, p. 89-102.

ZIMMERMANN Michel (dir.), *Auctor et auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale*, Paris, 2001.

ZIMMERMANN Michel, « Écrire en l'An Mil », dans BONNASSIE Pierre et TOUBERT Pierre (éd.), *Hommes et Sociétés dans l'Europe de l'An Mil*, Toulouse, 2004, p. 351-378.

ZUMTHOR Paul, *Guillaume le Conquérant et la civilisation de son temps*, Paris, 1964.

## Index nominum et locorum<sup>1</sup>

- Abbeville : 19, 21, 30, 33, 108, 118, 120, 121, 283, 290, 297, 298, 302, 322, 329, 361, 381, 410
- Adalbald (époux de Rictrude de Marchiennes) : 90
- Adalhard de Corbie : 94, 315, 350, 390
- Adalolf de Saint-Bertin : 40
- Adalung de Lorsch : 161, 162
- Adémar de Chabannes : 41, 50, 65, 67, 222, 233, 329, 412, 425, 430, 451, 454, 462
- Adon de Vienne : 62, 200, 355
- Adrien I<sup>er</sup> : 95
- Aix-la-Chapelle : 59, 95, 96, 102, 153, 161, 164, 183, 196, 197, 357, 358, 381, 431
- Alaric II : 352, 421
- Albert (ville) : 101, 108, 192, 283, 298, 316, 396, 410, 413
- Alcuin : 42, 57, 58, 59, 67, 85, 86, 91, 94, 96, 126, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 134, 136, 137, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 148, 152, 153, 154, 169, 170, 230, 238, 338, 339, 351, 367, 368, 374, 377, 383, 387, 389, 393, 406, 413, 419, 425, 430, 446, 449, 459, 476
- Aldric (abbé de Saint-Riquier) : 42, 208, 214, 431
- Alexandre II : 315
- Alost : 75
- Amand de Maastricht : 88, 91, 323
- Amiens : 19, 20, 21, 27, 32, 46, 67, 68, 77, 86, 89, 92, 101, 105, 106, 119, 121, 122, 123, 169, 235, 236, 244, 249, 290, 294, 296, 308, 309, 310, 311, 314, 315, 316, 317, 324, 325, 326, 327, 329, 330, 331, 332, 344, 358, 361, 366, 369, 372, 394, 395, 397, 429, 448, 451, 467, 478, 479
- Anaclet II : 74
- Anchin : 76
- André de Fleury : 390
- Angilbert : 19, 20, 21, 22, 26, 27, 32, 38, 40, 42, 43, 44, 50, 51, 52, 57, 59, 60, 73, 80, 85, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 99, 116, 124, 129, 153, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 178, 179, 180, 181, 187, 190, 197, 203, 205, 208, 211, 213, 225, 267, 268, 270, 272, 273, 274, 275, 299, 309, 322, 338, 353, 354, 355, 356, 367, 368, 369, 370, 371, 373, 378, 380, 381, 382, 384, 385, 388, 389, 392, 393, 398, 399, 404, 406, 407, 409, 412, 413, 426, 427, 430, 431, 434, 436, 441, 442, 447, 449, 452, 463, 464, 473, 475, 476, 479
- Angleterre : 44, 45, 101, 117, 118, 119, 215, 249, 271, 272, 291, 323, 362, 366, 371, 395, 428, 455
- Angoulême : 99, 179, 352, 421
- Aniane : 167
- Anjou : 118, 323
- Anscher : 31, 39, 41, 49, 50, 51, 52, 53, 57, 58, 59, 60, 63, 70, 72, 73, 74, 80, 81, 83,

<sup>1</sup> Cet index ne concerne que l'introduction, les quinze chapitres et la conclusion de notre thèse. Nous n'y avons pas fait figurer les termes « *Centula* », « *Centule* », « *Hariulf* », « *Riquier* » et « *Saint-Riquier* » à cause de leur trop grande occurrence.

- 123, 124, 157, 275, 320, 321, 327, 394, 479, 480  
 Anségise de Sens : 203, 217, 373  
 Anselme de Saint-Remi : 314, 385  
 Aquitaine : 312  
 Arnoul d'Audenarde : 78  
 Arnoul I<sup>er</sup> de Flandre : 43, 73, 79, 105, 106, 107, 222, 223, 225, 228, 254, 342, 345, 416, 417, 477  
 Arnoul II de Flandre : 107, 108, 228, 255, 342, 345, 367, 368, 477  
 Arnoul de Metz : 346, 354, 426  
 Arnoul d'Oudenburg : 73  
 Arnoul de Reims : 110, 280, 286, 363  
 Arnoul de Soissons : 55, 71, 73, 74, 75, 77, 78, 79, 81, 83, 132, 150, 452, 459, 479  
 Arnoul de Ternois : 109, 362  
 Arras : 70, 258, 326  
 Artois : 107, 272  
 Attigny : 92, 93, 213  
 Auchy : 122, 303  
 Augustin d'Hippone : 237, 252, 375, 378, 391  
 Aumale : 113  
 Austrasie : 69, 130, 346, 347, 348, 352  
 Authie : 19, 70, 141, 370  
 Auxerre : 326  
 Axpoele : 74, 75
- Basine : 352, 420  
 Bathilde : 69, 92, 350, 352, 391, 426  
 Baudouin de Boulogne : 297  
 Baudouin II de Flandre : 178  
 Baudouin III de Flandre : 107  
 Baudouin IV de Flandre : 108, 109, 362  
 Baudouin V de Flandre : 428  
 Baudouin VII de Flandre : 306  
 Baudouin de Thérouanne : 109, 362  
 Baudry de Noyon-Tournai : 71, 73  
 Bavon de Gand : 88  
 Bayeux : 110, 258, 259, 261, 270, 272, 276  
 Beauvais : 74, 78, 79, 373, 397  
 Bède le Vénérable : 175  
 Benoît VII : 108  
 Benoît d'Aniane : 97, 98, 167, 177  
 Benoît de Nursie : 166, 167, 267, 345, 351, 377, 390, 420, 426, 435, 436, 468  
 Berchaire de Montier-en-Der : 91  
 Berchundus d'Amiens : 92, 309  
 Bérenger d'Italie / de Frioul : 378
- Bérenger de Verdun : 225  
 Bernard de Tiron : 245  
 Berteaucourt-les-Dames : 122  
 Berthe (fille de Charlemagne) : 50, 51, 94, 99, 157, 174, 175, 409  
 Berthe de Bourgogne : 231  
 Berthefridus d'Amiens : 92, 309  
 Bertrade (épouse de Pépin le Bref) : 350  
 Bertrude (épouse de Clotaire II) : 353  
 Biencourt : 122  
 Bobbio : 382  
 Bouchard le Vénérable : 113  
 Boulogne-sur-Mer : 19, 297, 298, 410  
 Bourecq : 107, 192, 194, 198, 199, 279, 280, 357, 413  
 Bourgogne : 97, 130, 177, 204, 347  
 Bray-sur-Somme : 195, 358, 396, 397  
 Bredene : 52, 53, 73, 120, 324, 396  
 Bresle : 109, 280, 286, 363, 396  
 Bruges : 74  
 Brunehaut : 130, 346, 347, 348, 425, 432  
 Bruxelles : 389  
 Bury St Edmunds : 62  
 Bussus : 220, 221, 279
- Calixte II : 74  
 Cambrai : 208, 307, 398  
 Canche : 19, 104, 139, 141, 158, 370  
 Canterbury : 70, 83, 271  
 Carloman (frère de Pépin le Bref) : 50, 346, 426  
 Carloman (frère de Charlemagne) : 156, 346, 350, 426, 427  
 Carloman (fils de Charles le Chauve) : 43, 102, 174, 183, 184, 185, 186, 200, 218, 310, 423, 431, 448, 459, 460, 477  
 Carloman II : 43, 60, 61, 62, 214, 355, 427  
 Cassel : 73  
 Cayeux-sur-Mer : 215, 371  
 Cerisy-la-Forêt : 118, 262, 263, 344  
 Césaire (neveu de Gervin II) : 320, 321  
 Chalcédoine : 92, 309  
 Châlons-en-Champagne : 122, 326  
 Charlemagne : 19, 26, 35, 42, 50, 51, 52, 57, 59, 60, 85, 94, 95, 96, 97, 99, 110, 124, 147, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 164, 169, 170, 173, 176, 179, 180, 197, 198, 282, 299, 338, 339, 346, 350, 353, 354, 357, 364, 366, 377, 381, 387, 389, 426, 427, 435, 476, 477, 479

- Charles le Bon : 57, 74, 75  
 Charles le Chauve : 43, 99, 100, 101, 102, 124, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 194, 195, 196, 199, 202, 203, 205, 303, 310, 354, 355, 357, 358, 366, 378, 387, 427, 431, 432, 434, 436, 457, 459, 477  
 Charles le Gros : 43, 60, 61, 355, 378, 391, 393, 407, 427, 446, 474  
 Charles le Simple : 181  
 Charles le Téméraire : 30  
 Charles Martel : 42, 94, 210, 346, 426  
 Chartres : 237, 326  
 Chaydocus : 42, 85, 86, 116, 130, 131, 132, 170, 210, 275, 339, 368, 369, 370, 388, 389, 407, 434  
 Chevincourt : 182, 195, 264, 358, 396, 397  
 Childebert II : 130, 346, 347, 425, 436  
 Childebert III (ou IV) : 90  
 Childéric : 352, 420, 425  
 Childéric II : 348, 352, 426, 433  
 Childéric III : 346  
 Chilpéric : 346, 347  
 Clermont-Ferrand : 20, 31, 122, 123, 328, 329, 330  
 Clotaire : 126, 128, 130, 345, 346, 407, 421, 425, 426  
 Clotaire II : 92, 309, 347, 348, 352, 353, 426  
 Clotaire III : 348, 352, 426, 433, 436  
 Clovis : 352, 420, 421, 425  
 Clovis II : 69, 352, 426  
 Clovis III (ou IV) : 90  
 Cluny : 79, 121, 122, 271, 469  
 Colomban : 130, 131, 138, 140, 142, 146, 149, 210, 242, 245, 347, 348, 351, 370, 390, 420, 426, 432, 435  
 Commercy : 114  
 Compiègne : 100, 107, 120, 179, 182, 194, 195, 325, 357, 358, 359, 397  
 Conon de Préneste : 74  
 Conques : 441  
 Conrad (frère de Rodolphe) : 181  
 Constance d'Arles : 231  
 Constance de Lyon : 349, 390  
 Constantinople : 115, 201, 216, 218, 370  
 Conteville : 112, 113, 287, 359  
 Corbie : 69, 73, 92, 101, 104, 107, 119, 145, 173, 228, 229, 250, 266, 276, 283, 309, 314, 315, 316, 382, 390, 397, 429, 467, 478, 479  
 Coschinus (abbé de Saint-Riquier) : 42, 208, 209, 210, 211, 212, 272, 349, 375, 391  
 Crécy : 86, 87, 89, 90, 91, 137, 142, 143, 145, 149, 150, 152, 154, 243, 245, 339, 476  
 Dagobert : 42, 85, 86, 87, 89, 90, 127, 128, 146, 147, 148, 149, 231, 234, 339, 349, 352, 353, 424, 425, 426, 475, 476  
 Deroldus d'Amiens : 105  
 Didon de Poitiers : 432  
 Domart-en-Ponthieu : 108, 283, 298, 396, 410  
 Doullens : 297  
 Douriez : 141, 370  
 Drogon de Théroüanne : 239  
 Drucat : 102, 183, 196, 358, 431  
 Durand de Liège : 285, 286, 359, 364, 408, 458  
 Ebles de Reims : 285, 286, 364  
 Ébroïn : 89, 348, 349, 352, 426, 433  
 Edgar Ætheling : 428, 429  
 Édith (épouse d'Édouard le Confesseur) : 293, 471  
 Édouard le Confesseur : 118, 249, 271, 291, 293, 362, 428, 429, 455, 471  
 Egbert (moine de Saint-Riquier) : 73, 120, 323  
 Éginhard : 52, 354, 356, 388, 389  
 Élipand de Tolède : 169  
 Ellwangen : 66  
 Éloi de Noyon : 85, 133, 146, 242  
 Enguerrand : 27, 32, 38, 40, 43, 46, 69, 80, 92, 107, 111, 112, 113, 114, 115, 117, 124, 132, 148, 160, 208, 211, 212, 213, 214, 218, 223, 227, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 248, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 271, 272, 275, 276, 277, 285, 286, 287, 288, 291, 294, 295, 300, 301, 302, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 317, 318, 319, 324, 326, 338, 341, 342, 343, 351, 360, 366, 367, 368, 369, 372, 383, 387, 391, 392, 394, 395, 398, 400, 406, 407, 408, 418, 419, 424, 431, 433, 441, 445, 446, 448, 450, 451, 452, 454, 457, 458, 459, 472, 473, 477  
 Enguerrand de Boves : 121  
 Enguerrand I<sup>er</sup> de Ponthieu : 43, 112, 113, 114, 115, 117, 231, 287, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 304, 305, 308, 326, 343, 359, 410, 450, 458



- Enguerrand II de Ponthieu : 117, 118, 231, 289, 299, 360  
 Équemauville : 112, 118, 286, 289, 359, 360, 445  
 Equitius (abbé italien du VI<sup>e</sup> siècle) : 312, 313, 376  
 Erchinoald : 89, 90, 91, 92  
 Ermengarde (épouse de Louis le Pieux) : 355  
 Escaut : 103  
 Étienne II : 50, 350, 427, 435  
 Étienne de Liège : 134  
 Eu : 244, 250  
 Eudes II de Blois-Champagne : 114  
 Eusèbe de Césarée : 36, 351, 356, 391  
 Évrard de Breteuil : 245  
 Évroult d'Ouche : 435
- Farfa : 398  
 Faron de Meaux : 213  
 Félix d'Urgel : 95, 169  
 Feuquières-en-Vimeu : 116, 265, 290, 292, 361  
 Flandre : 73, 74, 75, 79, 106, 107, 108, 115, 223, 224, 254, 255, 271, 284, 312, 416, 417, 428, 455  
 Fleury : 104  
 Flodoard : 24, 36, 38, 41, 48, 97, 103, 208, 379, 401, 403, 409, 412, 413, 437, 458, 459, 469  
 Folcard de Saint-Bertin : 271, 272, 368  
 Folcuin de Saint-Bertin : 20, 36, 40, 45, 48, 65, 178, 190, 364, 365, 366, 405, 407, 413, 419  
 Fontenoy-en-Puisaye : 355, 427  
 Forest-Montiers : 91, 95, 96, 108, 113, 121, 124, 144, 152, 153, 154, 192, 197, 231, 301, 302, 303, 304, 316, 357, 369, 400, 413, 447, 450, 476  
 Foulques (fils du comte Enguerrand I<sup>er</sup> de Ponthieu) : 43, 114, 115, 300, 301, 302, 303, 304, 343  
 Foulques (chapelain cambrésien) : 40, 208, 398, 402, 409, 413, 419  
 Foulques (archidiacre d'Amiens) : 122  
 Foulques d'Amiens : 109, 309, 362  
 Foulques II d'Amiens : 119, 236, 309, 310, 313, 314, 315, 326, 327, 448  
 Foulques de Corbie : 119, 315  
 Francfort : 95
- Frédégaire (pseudo-) : 158  
 Fredigardus (moine de Saint-Riquier) : 369, 390  
 Fricorus / Adrien : 42, 85, 116, 130, 131, 132, 170, 210, 275, 339, 368, 369, 370, 389, 407, 434, 445  
 Fridugise : 161, 162  
 Fulbert de Chartres : 111, 237, 343  
 Fulchericus (abbé de Saint-Riquier) : 43, 106, 107, 222, 223, 224, 277, 278, 281, 374, 441  
 Fulda : 382  
 Fursy de Péronne : 68, 69
- Galbert de Bruges : 75  
 Gand : 74, 88  
 Gauthier (chevalier) : 116  
 Gauthier I<sup>er</sup> d'Amiens : 46  
 Gauthier de La Ferté (chevalier) : 72  
 Gauthier I<sup>er</sup> de Lens : 307  
 Gauthier II de Lens : 307  
 Gauthier Tirel (chevalier) : 289, 291, 292, 360, 446  
 Gauzlin (demi-frère de Louis) : 100  
 Gembloux : 389  
 Geoffroy d'Amiens : 77, 123, 331  
 Geoffroy Martel : 118  
 Georges d'Amiens : 169, 309  
 Gérard de Brogne : 106, 115, 219, 221  
 Gérard I<sup>er</sup> de Cambrai : 40, 307  
 Gérard de Conan (chevalier) : 124, 332  
 Gérard de Corbie : 78, 245  
 Gérard de Toul : 119, 314, 385  
 Géraud de Limoges : 233  
 Gerbert (abbé de Saint-Riquier) : 43, 104, 106, 220, 221, 222, 277, 278, 279, 364, 366  
 Gerbert d'Aurillac : 40, 362  
 Germain d'Auxerre : 349, 390  
 Germigny-des-Prés : 180, 195, 357  
 Gervin : 27, 32, 38, 40, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 65, 66, 69, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 124, 148, 156, 171, 179, 227, 233, 234, 235, 236, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 262, 263, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 301, 305, 306, 307, 308, 309, 312, 313, 314, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 324, 326, 327, 338, 360, 361, 362, 366, 369, 371, 373, 374, 383, 384, 385, 386, 387, 389, 390, 391, 394, 395,

- 396, 404, 406, 408, 411, 413, 428, 434, 441, 446, 448, 450, 451, 452, 453, 456, 458, 460, 463, 464, 465, 466, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 477, 478
- Gervin II : 20, 27, 35, 38, 39, 41, 44, 47, 48, 49, 57, 66, 67, 68, 72, 73, 77, 80, 120, 121, 122, 123, 124, 174, 211, 227, 253, 281, 310, 314, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 344, 394, 396, 397, 403, 406, 433, 441, 442, 448, 451, 452, 460, 477, 478, 479
- Gervin d'Oudenburg : 73, 82, 83
- Ghislemar : 85, 86, 87, 90, 146, 152
- Gisèle (fille d'Hugues Capet) : 302
- Gollandus / Guntlandus (moine de Saint-Riquier) : 38, 377, 390, 441
- Gontran : 346
- Gormont : 61, 62, 214, 215, 370, 371, 401, 472
- Gorze : 115, 116, 156, 162, 171, 245, 272, 289, 373, 378, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 406, 431, 445, 456, 476
- Gournay-en-Bray : 213, 370, 372
- Grégoire de Tours : 450
- Grégoire le Grand : 246, 251, 376, 378, 391
- Grégoire VII : 78, 79, 326, 333
- Grimoald : 352, 426, 432
- Guérin d'Amiens : 46
- Guibert de Nogent : 41, 65, 77, 252, 323, 412, 464, 474
- Guibert de Saint-Germain d'Auxerre : 326, 329
- Guillaume Cliton : 74, 75
- Guillaume d'Arques : 117, 118
- Guillaume de Malmesbury : 60, 61, 62, 63
- Guillaume de Volpiano : 435
- Guillaume le Conquérant : 117, 118, 249, 259, 261, 262, 272, 289, 291, 360, 362, 366, 428, 429, 445, 455, 458
- Guillaume le Roux : 118
- Guillaume Longue-Épée : 105
- Guillencus d'Aigremont : 233
- Guitmarus / Widmarus (abbé de Saint-Riquier) : 42, 92, 93, 208, 211, 212, 213, 370, 372, 448
- Guy d'Amiens : 239, 249, 290, 293, 294, 309, 310, 315, 326, 327, 361, 369, 396, 458
- Guy de Forest-Montiers : 302, 303, 369, 387
- Guy de Munois (abbé de Saint-Germain d'Auxerre) : 398, 403
- Guy de Noyers (archevêque de Sens) : 217
- Guy I<sup>er</sup> de Ponthieu : 22, 45, 47, 52, 53, 117, 118, 120, 121, 290, 292, 293, 299, 305, 306, 307, 308, 322, 326, 328, 361, 364, 446, 451, 470
- Guy II de Soissons : 109, 362
- Ham-en-Artois : 122
- Harold de Wessex : 118, 428, 429
- Hartnid (frère de Nithard) : 50, 94, 157
- Haspres : 101
- Hedenoldus : 218, 219
- Hedenulfus de Laon : 219
- Heiric d'Auxerre : 165
- Helgaud de Montreuil : 43, 103, 104, 105, 174, 181, 186, 187, 188, 195, 199, 272, 279, 280, 299, 310, 356, 363, 366, 448, 457
- Hélisachar : 43, 97, 98, 99, 174, 177, 178, 186, 205, 211, 212, 340, 399
- Henri I<sup>er</sup> : 47, 104, 112, 114, 118, 119, 234, 236, 253, 287, 300, 302, 305, 306, 359, 364, 366, 408, 427, 436
- Henri III (empereur germanique) : 236
- Henri IV (empereur germanique) : 333
- Herbert II de Vermandois : 105, 219
- Hericus (abbé de Saint-Riquier) : 42, 97, 174, 175, 176, 177, 186, 197, 212, 340, 399
- Hérimar de Saint-Remi : 385
- Herluin (fils d'Helgaud de Montreuil) : 103, 105, 181, 188, 356
- Hervé de Reims : 378
- Hesdin : 306
- Heuto (vassal d'Hericus) : 97, 177, 197, 204, 340
- Hildevvert de Meaux : 213
- Hilduin de Saint-Denis : 156, 350, 391
- Hilgodus de Marmoutier : 123, 330, 331
- Hilmeradus d'Amiens : 202, 309
- Hincmar de Reims : 156, 350
- Hubert de Forest-Montiers : 302, 303
- Hucbald de Saint-Amand : 91, 134
- Hucbertus (chevalier) : 132, 265, 288, 291, 302, 306, 307, 308, 343, 360, 364, 433
- Hugues (moine de Saint-Riquier) : 267, 371, 379, 393, 402, 441, 473
- Hugues III Candavène : 19, 53, 480
- Hugues Capet : 106, 107, 108, 109, 113, 116, 121, 124, 194, 198, 199, 219, 227, 228,

- 229, 230, 231, 253, 255, 256, 261, 279, 280, 283, 290, 292, 297, 298, 299, 302, 303, 342, 345, 357, 361, 410, 451, 477  
 Hugues d'Abbeville : 108, 109, 113, 121, 231, 296, 297, 298, 302, 303, 304, 410  
 Hugues de Die : 78, 79, 122  
 Hugues de Flavigny : 50, 65, 115, 252, 333, 379, 403, 430, 435  
 Hugues II de Ponthieu : 117, 289, 299, 308, 326, 360  
 Hugues de Semur : 79, 122, 385  
 Hugues de Tours : 198, 199  
 Hugues l'Abbé : 219  
 Hugues le Grand : 104, 105, 219  
 Humbert de Moyenmoutier : 236
- Ingelardus : 20, 27, 38, 43, 70, 107, 109, 110, 111, 112, 115, 117, 124, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 237, 253, 254, 257, 258, 259, 260, 263, 264, 270, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 291, 295, 302, 317, 318, 358, 359, 363, 364, 366, 367, 368, 369, 371, 387, 394, 395, 424, 441, 451, 458, 466, 477  
 Innocent II : 74, 76  
 Irminon : 161, 162  
 Isembart : 61, 62, 214, 215, 370, 371, 401
- Jean XV : 109, 277, 278, 279, 280, 309, 362, 366, 458  
 Jean de la Chapelle : 30, 213  
 Jean de Forest-Montiers : 57  
 Jérémie (moine de Saint-Riquier) : 43, 60, 61, 215, 216, 217, 218, 225, 260, 403, 441, 465  
 Jérôme de Stridon : 191, 375, 378, 382, 389, 390  
 Jérusalem : 115, 376  
 Jessé d'Amiens : 169, 309, 479  
 Jonas de Bobbio : 130, 138, 149  
 Jourdain : 169  
 Judith (épouse de Louis le Pieux) : 101, 355  
 Jumièges : 69, 101, 145, 149, 208, 209, 210, 211, 212, 375, 391
- Lambert d'Arras : 122, 326, 330, 331  
 Lambert de Noyon-Tournai : 77  
 Lambert de Zonnebeke : 71  
 Landévennec : 104  
 Langres : 66, 233
- Laon : 114, 122, 233, 323  
 Le Crotoy : 117, 290, 361  
 Léger d'Autun : 348, 349, 391, 420, 426, 433, 435  
 Léon III : 95, 388, 479  
 Léon IX : 119, 236, 313, 314, 315, 316, 326, 385, 408, 411, 448, 451, 466  
 Liège : 110, 282, 286, 358, 359, 363, 366, 395  
 Liéry de Sens : 61  
 Lille : 74  
 Lillebonne : 19  
 Lisiard de Soissons : 77  
 Liutprand (roi des Lombards) : 346  
 Lobbes : 36, 102, 190, 389  
 Londres : 291, 362  
 Lorsch : 162, 382  
 Lothaire (empereur) : 100, 198, 199, 354, 355, 378, 427, 436  
 Lothaire (roi des Francs) : 43, 104, 106, 107, 194, 198, 279, 280, 357, 366, 408, 427, 436, 457  
 Lotharingie : 116  
 Louis (abbé de Saint-Riquier) : 43, 100, 101, 174, 179, 180, 184, 185, 186, 195, 211, 303, 340, 357, 399, 442  
 Louis III : 43, 60, 61, 62, 103, 182, 195, 200, 214, 215, 355, 358, 366, 371, 387, 406, 408, 427, 436  
 Louis IV : 105  
 Louis VI : 70, 74, 118  
 Louis XI : 30  
 Louis l'Aveugle : 378  
 Louis le Bègue : 43, 355, 427  
 Louis le Germanique : 60, 61, 200, 354, 355, 378, 427, 474  
 Louis le Jeune : 200  
 Louis le Pieux : 42, 43, 66, 97, 98, 161, 175, 177, 186, 189, 190, 194, 197, 201, 205, 216, 218, 303, 354, 355, 357, 366, 370, 372, 381, 386, 387, 398, 399, 413, 427, 431, 436, 443, 456, 457  
 Louvain : 389  
 Luxeuil : 131, 149, 347, 348, 352, 433
- Magnus de Sens : 61  
 Manassès II de Reims : 122  
 Manche : 158, 249  
 Marchiennes : 36, 41, 134, 443

- Marmoutier (près de Tours) : 47, 122, 123, 124, 321, 330, 331, 332  
 Martin de Tours : 245  
 Mauguille : 39, 43, 51, 52, 67, 68, 69, 70, 81, 83, 110, 140, 141, 254, 257, 258, 269, 275, 326, 344, 387, 424, 435, 449, 479  
 Mauront : 85, 86, 87, 90, 91, 133, 134, 152, 153, 210, 339, 349, 446  
 Mérovée : 352, 420, 425  
 Merville : 91  
 Messines : 72  
 Metz : 346, 348, 384, 385, 426, 445  
 Meuse : 103  
 Micon (moine de Saint-Riquier) : 99, 152, 178, 202, 274, 340, 367, 368, 369, 385, 388, 389, 390  
 Milon de Saint-Amand : 38  
 Molesme : 122  
 Mont-Cassin : 346, 398  
 Montdidier : 401  
 Montier-en-Der : 91  
 Montivilliers : 118, 289, 360, 445  
 Montreuil : 104, 105, 109, 113, 223, 228, 300, 345, 356, 416, 417  
 Mortemer : 118
- Nanthilde (épouse de Dagobert) : 85, 87, 90  
 Néron : 135, 136, 351  
 Neustrie : 69, 89, 90, 145, 210, 212, 244, 258, 260, 286, 312, 433, 454, 455  
 Névelon de Corbie : 250  
 Nicée : 95  
 Nicolas I<sup>er</sup> : 203  
 Nithard : 38, 42, 50, 94, 99, 100, 116, 157, 174, 175, 176, 178, 186, 272, 273, 354, 355, 356, 369, 373, 384, 388, 389, 409, 427, 431  
 Nogent-sous-Coucy : 77  
 Normandie : 33, 43, 74, 112, 113, 114, 117, 118, 124, 211, 258, 259, 262, 272, 286, 287, 323, 343, 366, 372, 392, 395, 454, 455  
 Notger de Liège : 43, 110, 112, 281, 282, 285, 358, 359, 363, 364, 367, 458  
 Noyelles-en-Chaussée : 112, 287, 288, 289, 291, 302, 306, 360, 364  
 Noyon : 97, 397
- Ocioald (abbé de Saint-Riquier) : 42, 86, 87, 91, 92, 150, 151, 207, 208, 213, 225, 340, 422
- Odelgerus (moine de Saint-Riquier) : 43, 240, 241, 242, 343, 369, 387, 441, 445, 451  
 Odilon de Cluny : 271  
 Odolricus (abbé de Saint-Fuscien-aux-Bois) : 250  
 Odon de Bayeux : 261, 272  
 Odulfus (moine de Saint-Riquier) : 43, 183, 202, 203, 206, 216, 340, 369, 372, 387, 406, 427, 441, 465  
 Oise : 89, 158, 358  
 Oneux : 30, 232, 243  
 Orderic Vital : 40, 41, 45, 50, 65, 67, 329, 364, 369, 412, 430, 435, 451, 458, 459, 460, 462, 463, 469, 472  
 Orléans : 96  
 Ostende : 26  
 Ostrevant : 107  
 Oudenburg : 54, 55, 56, 71, 73, 74, 75, 76, 77, 79, 82, 443, 478, 479  
 Ouen de Rouen : 85  
 Oulchy : 79  
 Outrebois : 117, 290, 292, 361
- Paris : 96, 101, 228, 315, 326, 421  
 Paschase Radbert : 37, 38, 42, 170, 350, 377, 390  
 Paul I<sup>er</sup> : 93  
 Paul Diacre : 66  
 Pavilly : 210  
 Pépin de Herstal : 93, 94, 210, 426  
 Pépin d'Italie : 94, 355  
 Pépin de Landen : 352  
 Pépin le Bref : 42, 50, 93, 94, 156, 160, 172, 346, 350, 426, 427, 435  
 Péronne : 69, 145  
 Philibert de Jumièges : 69, 133, 149, 208, 209, 210, 212, 349  
 Philippe I<sup>er</sup> : 47, 72, 78, 118, 119, 120, 121, 290, 317, 325, 361, 427  
 Philippe de Champagne : 122  
 Picardie : 33, 105, 211, 246, 306, 443  
 Poitiers : 122, 124, 321, 332, 421, 433  
 Ponthieu : 19, 20, 22, 25, 27, 30, 47, 54, 55, 65, 69, 72, 90, 100, 104, 107, 109, 110, 113, 115, 117, 124, 126, 127, 130, 139, 140, 146, 147, 157, 158, 187, 193, 197, 203, 210, 214, 215, 223, 230, 231, 257, 264, 272, 279, 284, 293, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 304, 305, 306, 307, 308, 312, 316, 324, 339, 344, 358, 366, 371, 372, 395, 397, 410, 417, 424, 429,

438, 442, 443, 444, 445, 447, 455, 474, 478, 479

Quentovic : 104, 140, 158

Quierzy : 195, 196, 358

Radbod II de Noyon-Tournai : 52, 53, 71, 73, 120, 323

Ralph l'Écuyer : 118, 249, 291, 362, 455

Ralph de Gaël : 118, 249, 291, 362

Raoul (moine de Saint-Riquier) : 250, 274, 371, 393, 411, 441

Raoul Glaber : 38, 49, 50, 65, 409, 430, 435, 454

Raoul le Vert : 77

Rebais : 210, 349

Regneguardus (moine de Saint-Riquier) : 235, 270, 271

Reichenau : 382

Reims : 24, 36, 40, 77, 114, 119, 121, 122, 123, 208, 233, 285, 314, 315, 326, 327, 328, 329, 330, 332, 362, 363, 366, 385, 395, 408, 421, 467

Remiremont : 24, 385

Renaud du Bellay : 121, 328, 329

Rhin : 158, 160

Ribbodon (abbé de Saint-Riquier) : 43, 99, 100, 174, 178, 179, 186, 211, 272, 274, 373

Ribertus : 195, 199, 279, 363

Richard II de Normandie : 112, 113, 117, 286, 287, 359, 408, 445, 455, 458

Richard de Saint-Vanne : 114, 115, 119, 234, 236, 273, 294, 312, 435, 477

Richer II (abbé de Saint-Riquier) : 41

Richer de Reims : 38, 40, 41, 50, 108, 109, 328, 401, 403, 409, 412, 437, 451

Richilde (épouse de Charles le Chauve) : 102

Rictrude de Marchiennes : 90, 91, 133, 134, 153, 210, 349, 446

Robert de Molesme : 122

Robert de Rouen : 287, 445

Robert le Frison : 79

Robert le Magnifique : 117, 118, 263

Robert le Pieux : 108, 109, 111, 112, 113, 114, 231, 232, 253, 287, 297, 359

Rodolphe (abbé de Saint-Riquier) : 43, 101, 102, 174, 179, 180, 181, 182, 184, 186, 187, 188, 202, 203, 205, 211, 299, 374, 378, 386, 434, 456, 470

Roger du Sap : 40

Rollancourt : 107, 194, 195, 198, 199, 279, 357, 363

Rome : 75, 76, 78, 81, 82, 93, 94, 108, 119, 121, 164, 169, 203, 217, 231, 236, 278, 279, 312, 314, 315, 362, 373, 376, 385, 466

Roricon d'Amiens : 121

Rotrude (fille de Charlemagne) : 100

Rouen : 96, 105, 112, 211, 358, 359, 391

Rozala / Suzanne : 108, 109, 362

Roye : 401

Rusticus : 191, 375, 382, 389

Sagalon de Milly (chevalier) : 46

Saint-Acheul d'Amiens : 122

Saint-Amand : 102, 104, 106, 115, 145, 184, 323

Saint-Arnoul de Metz : 102

Saint-Bavon de Gand : 88, 106

Saint-Bénigne de Dijon : 243

Saint-Bertin : 30, 62, 65, 79, 96, 104, 106, 115, 145, 178, 190, 222, 224, 254, 271, 303, 345, 390, 391, 417

Saint-Corneille de Compiègne : 215

Saint-Cybard d'Angoulême : 65

Saint-Denis : 98, 100, 147, 172, 203, 315, 350, 373, 427, 435

Saint-Étienne de Sens : 61, 217

Saint-Évroult : 40, 45, 65, 67

Saint-Frambourg de Senlis : 261

Saint-Fuscien-aux-Bois : 250

Saint-Gall : 382

Saint-Georges d'Hesdin : 36, 430

Saint-Germain d'Auxerre : 65, 102, 181, 214, 326, 329, 398, 427

Saint-Germain-des-Prés : 31, 162

Saint-Josse : 115, 202, 373

Saint-Lucien de Beauvais : 229

Saint-Martin de Tours : 85, 96, 98, 162, 338, 427

Saint-Maur : 20, 29, 31, 238, 239

Saint-Maurice d'Agaune : 203, 373

Saint-Médard de Soissons : 73, 75, 76, 78, 81, 83, 102

Saint-Mihiel : 407

Saint-Omer : 62, 74, 297, 390, 391

Saint-Ouen de Rouen : 68, 69, 113, 262, 343, 391, 392, 393, 451

Saint-Philibert de Noirmoutier : 209

Saint-Pierre-au-Mont-Blandin : 106, 115

- Saint-Pierre d'Oudenburg : 26, 47, 54, 55, 56, 64, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 79, 81, 82, 83  
 Saint-Pierre-et-Saint-Paul d'Abbeville : 121  
 Saint-Pierre-le-Vif de Sens : 60, 61, 217  
 Saint-Pol : 19, 53, 480  
 Saint-Remi de Reims : 120, 314, 317, 320, 378  
 Saint-Saulve : 203  
 Saint-Saulve de Montreuil : 300  
 Saint-Thierry de Reims : 388  
 Saint-Vaast d'Arras : 70, 104, 106, 258  
 Saint-Valery : 92, 98, 101, 106, 107, 108, 113, 145, 161, 190, 194, 223, 227, 228, 229, 249, 255, 256, 276, 309, 345, 351, 357, 390, 416, 417, 418, 429  
 Saint-Vanne de Verdun : 65, 114, 115, 116, 225, 234, 236, 243, 270, 333  
 Saint-Vigor-le-Grand : 260, 261  
 Saint-Wandrille : 60, 62, 145, 158, 202, 373, 391  
 Saint-Winoc de Bergues : 73, 75  
 Sainte-Colombe de Sens : 43, 60, 61, 102, 103, 182, 183, 203, 216, 217, 219, 373, 385  
 Saucourt-en-Vimeu : 103, 215, 371, 427  
 Sauve-Majeure (la) : 78  
 Saxovalus / Saxogualus : 44, 45, 46, 47, 63, 116, 248, 343, 405, 406, 475  
 Scardon : 19, 166, 283  
 Seine : 89, 94, 101  
 Senlis : 195, 261, 262, 270, 276, 358  
 Sens : 60, 61, 123, 182, 183, 203, 216, 217, 218, 225, 228, 260, 385, 403  
 Sigebert : 130, 346, 347, 425  
 Sigebert III : 69, 352  
 Sigebert de Gembloux : 210  
 Sigefroy de Gorze : 385  
 Sigobard (disciple de Riquier) : 86, 87, 142, 143, 144, 149, 339, 340  
 Simon de Crépy : 78, 245  
 Simon de Vermandois : 75, 76  
 Soissons : 78, 79, 122, 123, 331  
 Somme : 19, 20, 101, 103, 105, 139, 143, 249  
 Sorrus : 97, 140, 177, 197, 204, 340, 411, 414  
 Spolète : 66  
 Subiaco : 377  
 Surcamps : 288, 395  
 Symphorien (abbé de Saint-Riquier) : 42, 208, 214, 431  
 Tertry : 93, 94  
 Teudoaldus (moine de Saint-Riquier) : 273, 274  
 Théodebert II : 347, 348, 425  
 Thérrouanne : 147, 279, 331, 395  
 Thibaud I<sup>er</sup> de Champagne : 46  
 Thibaud de Soissons : 78  
 Thierry II : 347, 348, 426  
 Thierry III : 42, 348, 352, 426, 433  
 Thierry d'Alsace : 74, 75  
 Thierry d'Amiens : 46  
 Thierry de Verdun : 333  
 Toul : 119, 347  
 Tournai : 266, 326, 397  
 Tournus : 209  
 Tours : 47, 123, 321, 330  
 Trajan : 135, 136, 351  
 Trèves : 66  
 Urbain II : 68, 121, 123, 325, 326, 328, 329, 330, 331, 451, 467, 480  
 Ursin de Ligugé : 348, 391, 420, 426, 435  
 Ursmer de Lobbes : 71  
 Valenciennes : 203, 373  
 Valery de Leuconay : 90, 92, 107, 108, 111, 127, 131, 138, 142, 222, 223, 224, 227, 228, 229, 254, 255, 256, 309, 345, 379, 383, 416, 417, 418, 451, 459  
 Verberie : 93  
 Verdun : 355, 427  
 Vermandois : 397  
 Vexin : 204, 249  
 Vienne : 79  
 Vigor de Bayeux : 43, 69, 110, 113, 116, 118, 254, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 269, 270, 271, 272, 275, 343, 344, 368, 383, 391, 392, 393, 407, 408, 445, 447, 451, 456, 468  
 Vimeu : 117, 214, 358, 416  
 Vinchy : 94  
 Vitry-en-Artois : 347  
 Vulgan de Lens : 68, 69, 70  
 Waldolène : 92, 309  
 Wandrille de Fontenelle : 146, 158  
 Warulphus : 221, 364  
 Watten : 279

Welf (abbé de Saint-Riquier) : 43, 102, 103,  
174, 181, 182, 183, 184, 186, 200, 202, 203,  
211, 216, 217, 219, 385, 440  
Wissant : 70, 248

Yves de Chartres : 326

Zülpich : 348

